



HAL
open science

La rupture de 2007 : changement électoral et dynamiques de réalignement en France

Simon Labouret

► **To cite this version:**

Simon Labouret. La rupture de 2007 : changement électoral et dynamiques de réalignement en France. Science politique. Université de Grenoble, 2014. Français. NNT : 2014GRENH038 . tel-01348266

HAL Id: tel-01348266

<https://theses.hal.science/tel-01348266>

Submitted on 22 Jul 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

Spécialité : **Science Politique**

Arrêté ministériel : 7 août 2006

Présentée par

Simon LABOURET

Thèse dirigée par **Pierre MARTIN**

préparée au sein du **Laboratoire PACTE (UMR 5194)**

dans l'**École Doctorale Science de l'Homme, du Politique et du Territoire**

La rupture de 2007

Changement électoral et dynamiques de réalignement en France

Thèse soutenue publiquement le **4 décembre 2014**,

devant le jury composé de :

M. Pierre BRECHON

Professeur, Institut d'études politiques de Grenoble (Président)

M. Pascal DELWIT

Professeur, Université libre de Bruxelles (Rapporteur)

M. Gérard GRUNBERG

Directeur de recherche émérite, CNRS, CEE

M. Pierre MARTIN

Ingénieur de recherche habilité à diriger des recherches, CNRS, PACTE (Directeur de thèse)

M. Pascal PERRINEAU

Professeur, Institut d'études politiques de Paris (Rapporteur)



Résumé de la thèse

Résumé

Cette thèse de doctorat étudie les évolutions électorales et partisanes qui se sont produites en France depuis les années 1980, en avançant l'hypothèse d'une rupture lors des élections de 2007. L'analyse du changement électoral s'opère à travers le prisme de la théorie des réalignements et de la théorie de clivages. Ces théories permettent d'articuler les changements de moyen terme, qui relèvent d'une redéfinition du contenu de l'affrontement politique et les changements de long terme, qui renvoient aux mutations de la société et aux grandes lignes de fracture qui la traversent. Pour comprendre le sens d'une élection, il est nécessaire de la replacer dans son enchaînement historique, afin de prendre en compte le chemin de dépendance dans lequel elle s'inscrit ou avec lequel elle rompt. A ce titre, cette thèse souligne l'importance de la périodisation pour rendre plus intelligible la complexité de la vie politique et différencier le changement « spectaculaire » du changement « fondamental ».

A partir de la mise en évidence d'un ordre électoral qui s'est cristallisé en 1984, ce travail de thèse analyse les éléments de remise en cause de cet ordre en 2007, en étudiant les résultats électoraux et des données d'enquêtes. La rupture de 2007 ne découle pas d'un choc extérieur au système politique, mais de la stratégie de droitisation de Nicolas Sarkozy, qui débouche sur un rapprochement des électors de l'UMP et du FN. Depuis 2007, l'ordre électoral ne s'est pas rétabli malgré le redressement du FN. La « révolution Sarkozy » de 2007 n'a pas été effacée, en raison de la poursuite de la radicalisation de l'UMP, tandis que le centre demeure isolé et que la gauche se retrouve dans une impasse, après être revenue au pouvoir. Le désordre observé depuis 2007, avec une forte volatilité électorale et le développement de nouveaux enjeux, correspond à une nouvelle phase de réalignement à l'issue encore incertaine.

Mots clés

France, élections, partis, système partisan, ordre électoral, réalignement, clivages, rupture.

Abstract

This doctoral thesis studies partisan and electoral evolutions in France since the 1980s. The main hypothesis is that the 2007 elections represent a moment of rupture. Analysis of electoral change relies on realignment theory and cleavage theory. These theories help to articulate medium-term changes, which result from a reshaping of the political competition and long term changes, which stem from evolutions of society and of its main lines of division. An election, in order to be understood, needs to be replaced in a historical perspective, taking into account the path dependence in which it stands or from which it departs. This PhD thesis stresses the importance of periodization for making sense of the complexity of political phenomena, while distinguishing 'spectacular' change from 'fundamental' change.

Using electoral results and survey data, we first analyze the electoral order instituted in 1984, and second, we explore the features which mark its collapse in 2007. We show that the rupture of 2007 does not result from an external shock, but rather from Nicolas Sarkozy's 'race to the right' political strategy which put the FN and UMP electorates closer together. Since 2007, the old electoral order has not been reestablished, despite the recovery of the FN. The 'Sarkozy revolution' of 2007 has not been erased because of the continuing radicalization of the UMP, while the centre is isolated and the left is in disarray following its comeback to power. The disorder observed since 2007, characterized by a high electoral volatility and the rise of new issues, represents a new realignment era with an uncertain future.

Keywords

France, elections, parties, party system, electoral order, realignment, cleavages, rupture.

A mon père

Remerciements

Cette thèse de doctorat m'aura occupé durant six années. A l'heure de conclure et de passer à autre chose, mes remerciements vont vers toutes celles et tous ceux qui m'ont suivi, accompagné ou aidé, de près ou de loin, durant ce long parcours. Que ce soit dans mon cadre personnel ou dans mon cadre professionnel, j'ai bénéficié d'excellentes conditions matérielles et humaines pour mener à bien ce travail de thèse, à la fois passionnant sur le plan intellectuel et enrichissant sur le plan individuel. Que ceux et celles qui ont participé à cet environnement et que je ne mentionne pas ici me pardonnent.

Mes premiers remerciements personnalisés vont à Pierre Martin, mon directeur de thèse, sans qui ce manuscrit n'aurait jamais vu le jour. Depuis notre rencontre en 2004, dix ans déjà, il m'a accompagné sur le plan intellectuel et m'a donné le goût de la science politique et des études électorales. Nos multiples discussions ont façonné mon travail de chercheur et m'ont permis d'enrichir mes connaissances, en faisant progresser de façon considérable ma compréhension des phénomènes politiques, historiques et sociaux. Son soutien indéfectible, son attention de tous les instants, sa disponibilité sans faille, ainsi que sa patience, sa compréhension et ses conseils m'ont été d'une immense aide.

Je remercie ensuite Florent Gougou, mon compagnon de recherche, pour ses relectures et ses nombreuses suggestions. Ce travail de thèse lui doit beaucoup.

Tout au long de mon parcours doctoral, diverses rencontres ont participé à élargir mes réflexions. Dans ce cadre, je tiens à remercier tout particulièrement Pierre Bréchon et Jean-Paul Bozonnet, avec qui j'ai pu avoir de nombreuses discussions, notamment au sein du séminaire « Elections et Partis » du laboratoire Pacte de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble. De même, je tiens à saluer Christophe Bouillaud, Isabelle Guinaudeau, Bernard Denni, Elsa Guillaud, Alain Faure, Olivier Ihl, Céline Belot, Raul Magni-Berton, Stéphanie Abrial, Emmanuel Taïeb, Emmanuelle Comtat et Yves Schemel, avec qui j'ai pu échangé tout au long de mon doctorat à Grenoble. Je remercie aussi Pierre Baudewyns et Vincent Tiberj, avec qui j'ai pu partager des idées et ma pensée, malgré une moins grande proximité géographique. Ma reconnaissance va également à Jim Sundquist et Charley Mack pour m'avoir accordé un peu de leur temps lors de mon séjour à Washington, D.C. en 2010. Je remercie aussi Walter Dean Burnham, pour la correspondance que nous avons pu échanger sur les réalignements, ainsi que Jeff Stonecash et Richard Johnston, pour les discussions que nous avons eues sur le changement électoral lors des différents congrès de l'APSA qui ont eu lieu entre 2010 et 2013.

Parmi tous ceux qui ont partagé mon quotidien de doctorant, j'adresse un message particulier à Audrey Ralay-Ranaivo, Renaud Gay, Julie Fondriest, Mehdi Arrignon, Jessica Sainty, Fabien Escalona, Hélène Colineau, Antoine Faure, Bouchra Daoudi, Ouassim Hamzaoui, Delphine Deschaux-Beaume, Antoine Machut, Eva Simon, Clément Fontan, Clara Egger, Loïc Moissonnier, Atif Khan, Amar Thioune, Alexia Venouil, Josua Gräbener, Guillaume Roux, Léo Bourcart, Kévin Brookes, Guillaume Gourgues, Alan Confesson et Mathieu Vieira. De même, j'ai un petit mot pour Mathieu Gallard, Simon Persico, Hélène Caune, Camille Bedock et François Briatte.

En souvenir du bon vieux temps et du début de mon aventure, j'ai aussi une pensée spéciale pour Jérôme, Cal, Olivier, Ronan, Sylvain, François ou Bastien.

Un grand merci à tous mes amis, à qui j'ai pu faire défaut ces derniers mois et à qui je n'aurais plus à expliquer en quoi consiste une thèse : Mathieu, Hervé, Florian, Thomas, Anthony, Elsa, Lamine, André, Arno, Truong, Olivier, Elisa, Jérémie, Yannis, Charlotte, Amandine, Julie, Martin, Nina, Florian, Ophélie, Maxime, Laurent, Laure, Aurélien, Lucile et Sonia. Sans oublier tous les autres, qu'ils m'en excusent.

Merci enfin à ma mère, à mon frère, à ma tante, au reste de ma famille et à tous mes proches, Thibault, Ewa, Jacques et Odette, pour leur affection et leurs encouragements.

Et merci à Rodica, ma meilleure supportrice, qui s'est liée de passion pour les études électorales en découvrant enfin la « vraie science politique ».

Sommaire

Résumé de la thèse	3
Remerciements	7
Sommaire.....	9
INTRODUCTION.....	11
PARTIE 1 – LE CADRE THEORIQUE	35
CHAPITRE 1 – LA THEORIE DES REALIGNEMENTS	37
A) Les fondations d’une théorie américaine	38
B) Développements, faiblesses et critiques.....	57
C) Amendements et révisions	78
CHAPITRE 2 – SYSTEMES PARTISANS ET STRUCTURES DE CLIVAGES	97
A) La structure des systèmes partisans	98
B) La structuration des systèmes partisans	111
C) La dynamique des systèmes partisans.....	129
PARTIE 2 – LES EVOLUTIONS ELECTORALES ET PARTISANES EN FRANCE	
JUSQU’EN 2007.....	167
CHAPITRE 3 – LE REALIGNEMENT DES ANNEES 1980 ET LE NOUVEL ORDRE ELECTORAL EN PLACE A PARTIR DE 1984.....	169
A) La phase de réalignement de 1981 à 1984	170
B) L’instauration du nouvel ordre électoral	192

CHAPITRE 4 – LA PERIODE DE POLITIQUE ORDINAIRE JUSQU’AUX ELECTIONS DE 2007	225
A) Ajustement et résistance de l’ordre électoral	228
B) L’impact combiné du déploiement de l’ordre électoral et de la poursuite des évolutions de long-terme de la société française	271
PARTIE 3 – LE DESORDRE ELECTORAL A L’ŒUVRE DEPUIS 2007.....	313
CHAPITRE 5 – 2007 : LES ELEMENTS D’UNE « RUPTURE »	315
A) La « révolution Sarkozy » : chute du FN et victoire de l’UMP	317
B) Le rapport de force gauche-droite et l’autonomisation du centre	357
C) Poursuite et accélération de dynamiques antérieures	378
CHAPITRE 6 – LA CONFIRMATION DE L’EFFONDREMENT DE L’ORDRE ELECTORAL (2007-2014)	407
A) Transformations et nouvel élan du Front national.....	409
B) La confirmation de la droitisation de l’UMP	447
C) Face à Nicolas Sarkozy : la gauche et le centre en mutations	501
CONCLUSION	543
Annexe 1 : Les résultats électoraux en France	565
Annexe 2 : Le découpage des zones d’immigration.....	603
Annexe 3 : Les enquêtes électorales	607
Annexe 4 : Construction des dimensions d’attitudes.....	611
Bibliographie	615
Liste des sigles.....	641
Table des matières	643

Introduction

« Je veux la rupture avec la façon de faire de la politique (...). Cette rupture ne signifie en rien l'abandon des idéaux qui ont toujours guidé notre peuple. (...). C'est une rupture avec l'échec. Cette rupture, ils redoutent qu'elle bouscule l'échiquier politique avec ses postures habituelles et ses discours convenus. Ce petit monde ne supporte pas l'idée que cette rupture puisse être politiquement inclassable. »

Nicolas Sarkozy, réunion des nouveaux adhérents à l'UMP, le 30 septembre 2006

« Pour poser ces fondations, nous devons rompre avec toutes les facilités, toute la démagogie, toutes les compromissions, toutes les hypocrisies, qui depuis 25 ans affaiblissent notre pays et compromettent son avenir. Je vous propose de rompre avec ce qui nous tire vers le bas pour laisser grandir ce qui nous tire vers le haut. Je vous propose de rompre avec ce qui crée du désespoir pour faire renaître de l'espérance. La rupture que je vous propose, c'est la rupture avec les archaïsmes et avec les conservatismes. La rupture avec l'injustice des discriminations, avec l'injustice du travail méprisé, avec l'injustice de l'effort non récompensé. La rupture avec cette société bloquée où les destins sont écrits à l'avance. Je vous propose la rupture avec l'État mal géré et inefficace. La rupture avec l'État instrumentalisé au profit d'intérêts personnels ou politiques. Je vous propose la rupture avec l'assistanat qu'on subventionne sur le dos de ceux qui travaillent. Je vous propose la rupture avec l'irresponsabilité qu'on finance sur le dos des générations futures. C'est une rupture tranquille, mais réelle. »

Nicolas Sarkozy, à Angers, le 1^{er} décembre 2006

Le peuple français s'est exprimé. Il a choisi de rompre, de rompre avec les idées, les habitudes et les comportements du passé.

Nicolas Sarkozy, à Paris, le 6 mai 2007

Le mot "rupture" ne m'a jamais fait peur. Je me souviens encore de certains de mes propres amis tremblant – ils sont si sensibles – parce que j'avais prononcé le mot "rupture". Ils me disaient : c'est une erreur. Changement, ce serait mieux ! C'est-à-dire l'odeur de la rupture, sans la rupture. Moi, je n'ai pas peur de dire que je veux la rupture, la rupture avec les habitudes de pensée, avec les idées, avec les comportements du passé qui nous ont empêché d'avancer, de prendre notre avenir à bras le corps et de renouer avec la croissance. Je veux la rupture avec l'idéologie de la fin du travail, avec cette idée fausse que pour donner du travail à tout le monde, il faut partager le travail. Je veux la rupture avec cette politique de dévalorisation du travail qui, depuis 30 ans, s'efforce par tous les moyens d'empêcher les Français de travailler, qui démoralise et qui appauvrit les travailleurs de notre pays. (...) Je veux la rupture avec cette façon absurde de penser qui oppose les entreprises aux ménages, les entrepreneurs aux salariés, le secteur privé au secteur public. (...) Je veux la rupture avec ce conformisme intellectuel qui nous oblige à penser que l'économique et le social sont antinomiques. (...) Je veux la rupture avec le malthusianisme, avec le conservatisme, avec l'immobilisme, parce qu'il n'y a pas de révolution économique qui ne commence pas par une révolution dans les esprits. (...) Cette rupture, je la crois nécessaire. Cette rupture, je m'y suis engagé. Cette rupture, les Français l'ont approuvée. Cette rupture, je la ferai.

Nicolas Sarkozy, université d'été du Medef, le 30 août 2007

La « rupture » est au cœur de la rhétorique de campagne de Nicolas Sarkozy lors de sa candidature à l'élection présidentielle de 2007. En brandissant ce mot, le numéro deux du gouvernement, investi candidat par l'UMP, souhaite marquer sa différence vis-à-vis du bilan de Jacques Chirac et incarner une alternative volontariste face aux échecs successifs de tous les gouvernements, depuis 30 ans, sur le front de l'emploi, du pouvoir d'achat, ou de la sécurité. Ce faisant, Nicolas Sarkozy entend contester à ses concurrents, notamment François Bayrou et Ségolène Royal, leur principal argument de campagne : celui d'incarner le changement.

Comme un écho à ces promesses d'un nouveau départ pour le pays, l'agrégation des bulletins de vote à l'issue de l'élection présidentielle et des élections législatives d'avril-mai-juin 2007 accouche d'un paysage politique profondément bouleversé. L'extrême droite, qui progressait de façon constante depuis les années 1980, s'effondre au profit de Nicolas Sarkozy et de l'UMP, en étant ramenée à un niveau de marginalité inédit depuis sa percée de 1984. Cette évolution brutale du rapport de force à l'intérieur de la droite est l'une des clés de la reconduction de la majorité sortante aux législatives, un événement qui ne s'était plus produit depuis 1978. Enfin, au centre, François Bayrou est l'auteur d'une percée spectaculaire bien qu'insuffisante pour atteindre le second tour de la présidentielle et être élu. Au-delà du nombre d'électeurs qu'il rassemble, c'est son positionnement ni gauche ni droite, rompant avec l'ancrage à droite de l'UDF, qui retient l'attention. Au cœur de sa dynamique électorale, cette contestation de l'opposition gauche-droite se concrétise par la création d'un nouveau parti centriste autonome, le MoDem, se situant à équidistance de l'UMP et du PS. Ces différents éléments, auxquels on pourrait ajouter le fort renouvellement de l'offre électorale à la présidentielle ainsi que la très forte participation électorale, laissent à penser que les vieux schémas ne fonctionnent plus et qu'un tournant historique vient d'avoir lieu.

L'idée d'une « rupture électorale » a de fait été rapidement formulée par plusieurs chercheurs. Ainsi Jean-Luc Parodi a parlé d'une « élection de rupture » dans sa contribution introductive au numéro spécial de la Revue française de science politique consacré à l'analyse des résultats de l'élection présidentielle de 2007 :

« Dans ses caractéristiques comme dans sa rhétorique, l'élection présidentielle des 22 avril et 6 mai 2007 restera dans l'histoire de la Cinquième République comme une élection de rupture. Tout, ou presque, s'y révèle à l'opposé de l'élection de 2002 et même plus largement des tendances lourdes des deux décennies qui l'avaient précédée et que celle-ci avaient en quelque sorte exacerbées : rupture de la démobilisation croissante avec le quasi-record de participation au premier tour (83,7 %) comme au second (84 %), rupture de l'implantation régulière du Front national dans l'espace politique français avec son double effondrement présidentiel (10,5 %, - 6,5) et législatif, rupture avec la tradition d'alternance apparue depuis 1981 et enregistrée à chaque consultation décisive, présidentielle ou législative (1981, 1986, 1988, 1993, 1997, 2002), à la seule exception des

législatives de « confirmation » (1981, 1988, 2002) et de l'élection présidentielle de 1995, élection d'ailleurs imparfaitement exceptionnelle, tant son futur bénéficiaire, J. Chirac, avait fait campagne sur la dénonciation du bilan de l'équipe Balladur, qu'il avait pourtant contribué à mettre en place et soutenue ; rupture encore avec le rajeunissement des vainqueurs plausibles (53 ans en moyenne pour N. Sarkozy et S. Royal, contre 67 pour J. Chirac et L. Jospin en 2002 et 60 pour les mêmes en 1995) et, pour la première fois, la présence d'une femme parmi ceux-ci ; rupture toujours avec la baisse continue depuis 1974 du total des pourcentages recueillis par les deux premiers candidats du premier tour (56,4 % contre 53,9 % en 1981, 53,7 % en 1988, 43,7 % en 1995, et 36,6 % en 2002). »¹

De son côté, Pierre Martin a considéré que l'ensemble de la séquence présidentielle-législatives constituait probablement un « moment de rupture » dans la vie politique française :

« L'ordre électoral en place depuis 1984 est profondément déstabilisé par deux phénomènes principaux : l'effondrement de l'extrême droite au profit de l'UMP et l'affirmation d'un centre indépendant par l'autonomisation du centre-droit. (...)

La victoire de l'UMP en juin, mettant fin aux défaites systématiques depuis 1981 des majorités législatives sortantes, est un élément supplémentaire de rupture de l'ordre électoral car elle précipite la crise du PS. Avec le FN, ce sont deux piliers de l'ordre électoral en place depuis 1984 qui sont en crise.

Pour que l'on puisse définitivement affirmer que 2007 constitue un moment de rupture, encore faut-il que l'ordre ancien ne se rétablisse pas aux élections suivantes. L'ampleur et les caractéristiques de la déstabilisation de cet ordre électoral ancien rendent cette possibilité peu probable. C'est pourquoi on peut faire l'hypothèse, pour l'instant, que 2007 est un moment de rupture de l'ordre électoral en place depuis 1984 et qu'il ouvre une nouvelle phase de réaligement électoral. »²

« Les élections de 2007 constituent très probablement un "moment de rupture" dans la vie politique française, marquant l'effondrement de l'ordre en place depuis 1984 et ouvrant une nouvelle phase de réaligement électoral. (...)

En ce qui concerne les évolutions de niveau lors des élections de 2007, ce n'est pas la faiblesse de la gauche qui est contraire à l'ordre électoral en place depuis 1984 mais surtout les évolutions à droite et au centre : fort recul de l'extrême droite au profit de l'UMP et affirmation d'un centre indépendant de la droite par la prise d'autonomie de François Bayrou. (...) On observe également des évolutions de structure contraires à l'ordre électoral en place depuis 1984. (...)

En 2002, nous avons encore une tripartition gauche/droite/extrême droite (et une position particulière de Chevènement) alors qu'en 2007 nous avons une nouvelle tripartition gauche/centre/droite. »³

Enfin, le mot de « rupture » a été repris par Pascal Perrineau dans le titre (« Le vote de rupture ») et l'introduction du cru 2007 des chroniques électorales des Presses de Sciences Po :

« Certes, bien souvent, comme aimait à le dire Franklin Delano Roosevelt, "tout ce qui nous paraît nouveau est de l'Histoire qu'on ignore". Et l'histoire des sept élections

¹ Jean-Luc PARODI « Temps, mémoire et personnalité politique : sur quelques enseignements d'une élection de rupture », Revue française de science politique, vol. 57, n° 3, 2007, p. 285-291 (p. 285).

² Pierre MARTIN, « Législatives de 2007 : Un nouveau "moment de rupture" ? », Commentaire, n° 119, 2007, p. 731-742.

³ Pierre MARTIN, « Les scrutin de 2007 comme "moment de rupture" dans la vie politique française », Revue politique et parlementaire, n° 1044, 2007, p. 167-175.

présidentielles qui ont précédé celle de 2007 recèle toute une série de composantes (personnalisation, poids de la télévision, forte mobilisation électorale, reclassements électoraux d'ampleur...) que l'on a parfois tendance à redécouvrir comme autant de nouveautés alors qu'elles appartiennent à l' "Histoire". Cependant, l'élection présidentielle de 2007 charrie un lot d'inflexions et d'évolutions qui justifie que l'on puisse parler, à propos de la séquence électorale d'avril-juin 2007, de "vote de rupture".

La campagne électorale, surtout par rapport à celle de 2002, a été marquée par une très forte volatilité des enjeux et un espace important laissé à la "bataille des images". (...)

Quant au vote, 2007 marque une rupture par rapport à l'apathie politique et à la mauvaise humeur qui avaient saisi nombre d'électeurs en 2002. D'abord, comme le montre Anne Muxel, les citoyens se sont passionnés pour le film de la campagne et se sont déplacés en masse aux urnes lors des deux tours de l'élection présidentielle. La chute de l' "élan civique" constatée lors des législatives relève davantage d'une intégration par les électeurs du nouveau logiciel électoral lié au quinquennat et à l'inversion du calendrier électoral que d'un brusque retour de la défiance démocratique encore visible cependant chez les jeunes et les électeurs de gauche. (...)

Quant à la victoire de Nicolas Sarkozy, Pascal Perrineau insiste sur l'ampleur des niveaux atteints au premier et au second tour qui rompt avec vingt-cinq ans d'asthénie électorale pour le candidat arrivé en tête de la droite au premier tour et réimpose l'image d'une droite conquérante.(...)

L'ampleur de ce que Jérôme Fourquet appelle le "rapt électoral" opéré sur l'ancien électorat lepéniste est certainement l'un des éléments essentiels du "vote de rupture" d'avril-juin 2007. La rapidité et la force de la reconquête électorale sont, à bien des égards, exceptionnelles. Cela faisait un quart de siècle que cette question de la reconquête de l'électorat frontiste était à l'ordre du jour et que toutes les forces politiques s'y étaient cassé les dents. (...)

Jérôme Jaffré pointe l'étonnante capacité de Nicolas Sarkozy à faire sortir toute une partie des électeurs lepénistes de la culture de la désespérance pour les inclure dans un vote davantage porteur d'espoir. Car ces élections de 2007 ont été marquées avant tout par un retour de l'espérance en matière politique. Ce retour est en profonde rupture par rapport à un climat de défiance et de "politisation négative", qui était devenu depuis plus d'une décennie la caractéristique dominante de la culture politique des Français.

Cet "air de la rupture" est également sensible dans le fonctionnement même du système politique. (...)

Décidément, ces élections sont bien celles d'une "rupture" qui pousse à leur point d'orgue des tendances de long terme, les révèle tout en inventant des attitudes, des comportements et des pratiques dont demain nous dira s'ils relèvent de l'éphémère ou s'ils annoncent une nouvelle culture politique. »⁴

Comme l'ont souligné ces différents auteurs, le diagnostic d'une rupture électorale, livrée « à chaud », au lendemain de la victoire de Nicolas Sarkozy et de son parti, devait être prudent. Seule l'épreuve du temps pouvait permettre de savoir si 2007 a bien marqué un tournant dans la vie politique française, ou une simple péripétie de forte magnitude, tant il est vrai que l'histoire électorale est riche de bifurcations qui n'en furent pas, de grandes percées héroïques sans lendemain ou de spectaculaires effondrements sans réelles suites. Pointant du doigt le goût des commentateurs pour tout ce qui est spectaculaire et qui paraît inédit, Martin Harrop et

⁴ Pascal PERRINEAU, « Un vote de rupture », in Pascal PERRINEAU (dir.), Le vote de rupture, les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p.13-17.

William L. Miller ont raison de souligner que « les élections exceptionnelles sont l'exception » et que dans les faits « le moule est rarement cassé »⁵.

Depuis 2007, de nombreuses élections ont eu lieu : des élections municipales en 2008 et 2014, des élections cantonales en 2008 et 2011, des élections européennes en 2009 et 2014, des élections régionales en 2010, et bien sûr, de nouvelles élections présidentielle et législatives en 2012. Ces scrutins, notamment ceux de 2012, autorisent une mise en perspective des bouleversements qui se sont produits en 2007, alors que la vie politique française a connu depuis de nouveaux développements et que le contexte économique et social s'est dégradé avec l'éclatement d'une crise économique et financière majeure au niveau mondial et européen. Suite à la victoire de François Hollande en 2012 et au rétablissement électoral du Front national, il est légitime de s'interroger sur ce qu'il reste de la « révolution Sarkozy » de 2007. L'échec de l'UMP à conserver le pouvoir pose la question d'un éventuel retour à la situation qui prévalait avant la « rupture » de 2007. De la même façon, la marginalisation de François Bayrou et de son parti questionne l'idée qu'il s'est produit en 2007 une rupture durable dans les structures de la compétition politique et dans les comportements électoraux.

Au final, les élections organisées depuis 2007 éclairent sous un jour nouveau la question de recherche qui nous guidera tout au long de cette thèse : Les élections de 2007 constituent-elles une rupture dans la vie politique française ?

L'intérêt, le cadre et les objectifs de ce travail de recherche

Etudier les élections : *comprendre l'allocation du pouvoir en démocratie représentative*

L'objet central de cette thèse, à savoir l'étude des évolutions électorales et partisanes en France au tournant de 2007, s'inscrit dans un courant de recherche qui vise moins à étudier le choix individuel des électeurs qu'à analyser le résultat des élections. Comme le soulignent Warren E. Miller et J. Merrill Shanks⁶, les études électorales s'articulent autour de trois grandes questions : (1) Pourquoi certains citoyens ont voté et pas d'autres ? (2) Pourquoi, parmi ceux qui ont voté, certains ont choisi un tel candidat et d'autres un autre candidat ? (3) Pourquoi un candidat a gagné et pas d'autres et pourquoi la marge de victoire est si étroite ou si

⁵ « Exceptional elections are the exception. (...) The mould is seldom broken ». Martin HARROP, William L. MILLER, *Elections and Voters: A Comparative Introduction*, New York, New Amsterdam Books, 1987, p. 87.

⁶ Warren E. MILLER, J. Merrill SHANKS, *The New American Voter*, Cambridge, Harvard University Press, 1996, p. 3.

large ? Si les deux premières questions s'intéressent au choix individuel des électeurs, la troisième question renvoie à leur acte collectif une fois constitués en électorat.

Depuis l'avènement des enquêtes par sondage qui permettent d'accéder aux individus autrement que par inférence écologique (voir plus loin), les études électorales ont eu tendance à se focaliser sur la question des déterminants individuels du vote. S'interroger sur la façon dont les électeurs font leur choix est incontournable et peut d'une certaine manière suffire à constituer un agenda de recherche ambitieux. Néanmoins, cela laisse de côté le résultat agrégé de la myriade de décisions individuelles qui détermine l'allocation du pouvoir dans un système démocratique. Le vote n'est pas qu'un choix individuel, il est aussi un choix collectif. Savoir que le vote pour la gauche est de moins en moins lié au fait d'être ouvrier ne nous apprend pas grand-chose sur les fortunes électorales de la gauche. En ce sens, il est essentiel de s'intéresser aux élections et pas seulement aux électeurs, en reliant les éléments constitutifs de la question que pose un scrutin (offre électorale, enjeux) à la réponse collective des électeurs.

L'intérêt de la science politique pour l'analyse des élections est ancien. Cet intérêt répond à la volonté de saisir le « véritable » verdict des urnes et la signification du choix collectif effectué. Comme le souligne Patrick Lehingue : « les joutes électorales, loin de se terminer avec la proclamation des résultats, se prolongent et ne se concluent que par l'interprétation de ceux-ci. Le premier paradoxe est là, qui rappelle la pauvreté expressive des technologies électorales contemporaines : les électeurs viennent à peine de se prononcer et de faire entendre leur voix qu'il faut à nouveau les faire parler, redire ou prédire à leur place ce qu'ils viennent de dire ou de signifier quelques heures auparavant »⁷. Qui plus est, compte tenu du rôle central assigné aux élections dans les démocraties représentatives – il leur incombe de donner la parole aux citoyens et de produire des gouvernements légitimes – il apparaît essentiel de comprendre sur quoi reposent les rapports de force électoraux entre partis. Pourquoi y-a-t-il des coalitions d'électeurs de tailles différentes ? Quelles sont les logiques sociologiques et politiques qui concourent à la formation de ces coalitions d'électeurs ? Comment l'offre des partis et la demande des électeurs interagissent-elles ? En ce sens, l'étude des élections impose un va-et-vient entre les niveaux micro et macro : si l'explication du comportement électoral n'implique pas de proposer une explication du résultat des élections, expliquer les rapports de force électoraux suppose d'étudier la composition des coalitions électorales et donc de s'intéresser aux logiques individuelles du vote afin de relier ces comportements à ceux des élites politiques qui sollicitent le suffrage universel.

⁷ Patrick LEHINGUE, *Le vote, Approches sociologiques de l'institution et des comportements électoraux*, Paris, La Découverte, 2011, p. 103.

Etudier les évolutions électorales : *trois niveaux d'analyse*

L'étude des élections donne le plus souvent lieu à des analyses ponctuelles sur un scrutin donné : il s'agit de comprendre la victoire d'un candidat ou son échec. Ceci étant, à moins de considérer que chaque élection se dispute sur un champ de bataille vierge, il est utile et même nécessaire de replacer un scrutin dans son enchaînement historique en prenant en compte les élections qui ont eu lieu auparavant. De la sorte, l'étude des élections se transforme en une étude des évolutions électorales cherchant à identifier ce qui change et ce qui demeure.

Dans ce cadre, deux niveaux apparaissent évidents à distinguer de prime abord : le niveau des évolutions de long terme et le niveau des évolutions de court terme. Les évolutions de long terme découlent de phénomènes structurels qui n'impactent le corps électoral que de façon progressive dans la durée : il s'agit des conséquences des changements démographiques (le renouvellement des générations), sociologiques (la formation de nouveaux groupes sociaux), économiques (l'évolution des conditions de vie) ou culturelles (l'évolution des valeurs). Ces phénomènes ont un impact important sur le résultat des élections. Pour autant, du fait de leur caractère avant tout progressif, ils ne permettent pas, en règle générale, d'expliquer des évolutions électorales brutales. Les évolutions de court terme découlent de phénomènes conjoncturels tels que la personnalité des candidats, la situation économique ou des scandales de corruption. Ces phénomènes peuvent avoir des conséquences électorales majeures et expliquer des évolutions spectaculaires. Pour autant, de par leur nature conjoncturelle, ils n'apparaissent pas en mesure d'expliquer des évolutions durables. Dès lors, il apparaît nécessaire de faire intervenir un troisième niveau : celui des évolutions de moyen terme qui découlent de phénomènes qui ont des effets à la fois brutaux et durables.

Ce niveau des évolutions de moyen terme renvoie essentiellement aux évolutions de la question qui est posée aux électeurs, c'est-à-dire aux évolutions du contenu des conflits utilisés par les partis pour rassembler durablement une coalition d'électeurs dans le cadre de leur lutte pour le pouvoir. Si certaines évolutions démographiques, sociologiques, économiques ou culturelles peuvent être brutales (suite à un évènement traumatique tel qu'une guerre ou une crise économique, ou bien suite à une modification soudaine du corps électoral du fait d'un élargissement du droit de vote ou d'un redécoupage des frontières), ce sont surtout les évolutions de l'agenda qui sont susceptibles de se produire brusquement, l'irruption de nouveaux enjeux provoquant un déplacement rapide de la ligne de conflit entre les partis et donc un changement durable du terrain sur lequel ils s'affrontent et mobilisent l'électorat.

Comprendre les évolutions de moyen terme : théorie des réalignements et théorie des clivages

Pour saisir les dynamiques de la compétition politique à l'origine de certaines évolutions électorales à la fois brutales et durables, deux théories s'avèrent particulièrement utiles et complémentaires : la théorie des réalignements et la théorie des clivages.

D'origine américaine, la théorie des réalignements vise à rendre compte de l'existence de grandes discontinuités électorales⁸. A sa source se trouve l'idée que certaines élections, qualifiées d'« élections critiques » par V. O. Key⁹, ont plus d'importance que d'autres, en ce sens qu'elles redessinent durablement les contours du paysage politique, notamment les rapports de force électoraux, les relations entre les partis et le fonctionnement du système politique. Comme le résume Walter D. Burnham, en paraphrasant George Orwell : « toutes les élections sont égales mais certaines le sont vraiment plus que d'autres »¹⁰. Sur cette base, la théorie des réalignements amène à concevoir la vie politique comme une succession de phases de réalignement et de périodes de politique ordinaire.

Les évolutions électorales brutales et durables observées lors d'une phase de réalignement découlent d'une transformation de l'agenda et des enjeux dominants qui structurent durablement les relations entre élites partisans et électeurs. Centrale ici est l'idée développée par E. E. Schattschneider que la lutte pour le pouvoir est avant tout une lutte sur le contenu de l'affrontement partisan¹¹. La théorie des réalignements ne vise pas à expliquer les évolutions de court terme liées à la conjoncture ou celles de plus long terme liées aux grandes évolutions de la société. Pour autant, cette théorie ne s'applique pas qu'aux évolutions brutales et durables de moyen terme. En effet, elle permet aussi de comprendre certaines évolutions progressives qui découlent du fait que les électeurs ne réagissent pas tous au même rythme aux nouveaux enjeux qui se sont imposés à l'agenda lors d'une phase de réalignement¹².

Elaborée dans le cadre de l'Europe occidentale, la théorie des clivages développe une explication de la formation des systèmes partisans à partir d'un modèle basé sur les effets de deux grandes révolutions (la Révolution nationale et la Révolution industrielle) à l'origine de

⁸ Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales : la théorie des réalignements revisitée*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000 ; Theodore ROSENOF, *Realignment, The Theory That Changed the Way We Think about American Politics*, Lanham, Rowman and Littlefield publishers, 2003.

⁹ V. O. KEY, « A Theory of Critical Elections », *The Journal of Politics*, vol. 17, n° 1, 1955, p. 3-18.

¹⁰ « ... all elections are equal, but some are decidedly more equal than others. ». Walter D. BURNHAM, « Critical Realignment: Dead or Alive? », in Byron E. SHAFER (ed.), *The End of Realignment? Interpreting American Electoral Eras*, Madison, The University of Wisconsin Press, 1991, p. 101-139 (p. 101).

¹¹ E. E. SCHATTSCHNEIDER, *The Semisovereign People, A Realist's View of Democracy in America*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1960.

¹² James L. SUNDQUIST, *Dynamics of the Party System, Alignment and realignment of political parties in the United States*, Revised edition, Washington D.C., The Brookings Institution, 1983.

quatre clivages fondamentaux (centre/périphérie, Eglise/Etat, agriculture/industrie, possédants/travailleurs)¹³. Prolongée et discutée par d'autres travaux portant sur l'apparition de nouveaux clivages et le déclin d'anciens clivages depuis les années 1960, cette théorie vise à comprendre la structuration des alternatives partisanes et leurs évolutions en les reliant aux dynamiques d'affrontements entre groupes sociaux sur les choix de politiques publiques.

Décrivant avant tout des processus de long-terme, cette théorie n'a pas vocation à expliquer des évolutions de moyen terme à la fois brutales et durables contrairement à la théorie des réalignements. Elle n'en demeure pas moins utile pour saisir la portée de ces évolutions. Ainsi, l'irruption de nouveaux enjeux lors d'une phase de réalignement peut permettre le développement de nouveaux clivages qui étaient jusque-là mis en sourdine. De plus, l'obsolescence de certains clivages constitue un terreau favorable à l'apparition de nouveaux enjeux et au déclenchement d'une phase de réalignement. Enfin, un réalignement peut correspondre à des changements de position des partis sur des clivages existants.

Proposer une périodisation de la vie politique

Alliée à la théorie des clivages, la théorie des réalignements fournit un cadre pour analyser les discontinuités et établir une périodisation de la vie politique sur le long et le moyen terme. Incontournable chez les historiens, la périodisation constitue un outil essentiel pour simplifier et donner du sens à un monde réel qui englobe une multitude d'évènements, de décisions, d'acteurs, d'institutions. Dans le cas des études électorales, la périodisation aide à saisir l'importance, la signification et la durabilité des changements qui s'opèrent lors d'une élection. C'est là d'ailleurs le sens de la remarque de Byron E. Shafer, lorsque ce dernier indique qu'on « ne peut pas vraiment comprendre le changement politique sans le repère fourni par la périodisation »¹⁴. Comme le souligne cet auteur, le recours à la périodisation s'avère doublement précieux, puisque cette approche fournit à la fois une « stratégie intellectuelle » permettant d'identifier le changement et un « résultat substantiel » permettant de rendre le changement plus intelligible. En tant que stratégie, la périodisation pousse à hiérarchiser les éléments qui ont une influence structurelle à un moment précis, puis à étudier la dynamique de ces influences entre différents moments. En tant que résultat, la périodisation permet de réduire

¹³ Seymour M. LIPSET, Stein ROKKAN, « Cleavages Structures, Party Systems, and Voter Alignments: An Introduction », in Seymour M. LIPSET, Stein ROKKAN, Party Systems and Voter Alignments: Cross-National Perspectives, New York, The Free Press, 1967, p. 1-64.

¹⁴ « We really cannot understand political change without the baseline that periodization provides. », Byron E. SHAFER, « Orders and Eras in American Politics », Polity, vol. 37, n° 4, 2005, p. 541-547 (p. 542).

la complexité sociale et politique et de faire émerger des grandes lignes de fond (bigger picture) facilitant ainsi les va-et-vient entre la théorie, les hypothèses et les observations.

Mais ce n'est pas tout : si la périodisation permet de mieux comprendre ce qui change et pourquoi cela change, elle permet aussi de mieux saisir l'importance de l'histoire et du timing. De ce point de vue, la théorie des réalignements et la théorie des clivages renvoient aux notions de critical juncture (moment critique) et de path dependence (dépendance au chemin emprunté) mobilisés par le néo-institutionnalisme historique¹⁵. Ces notions mettent l'accent sur le fait que certains événements s'avèrent cruciaux au sens où ils établissent des institutions qui vont exercer une forme de contrainte ou d'incitation structurant fortement la forme et la direction des développements politiques. L'approche se veut historique car elle souligne qu'un même événement débouchera sur des résultats différents suivant son timing. Lors d'un réalignement, ce sont les grands contours de la compétition politique qui sont redéfinis. Ce faisant, les réalignements établissent un nouveau chemin historique qui ouvre de nouvelles opportunités tout en refermant certaines portes qu'il sera difficile de rouvrir.

Comment identifier une rupture ?

Chaque élection est unique

Identifier une rupture nécessite de s'interroger sur les notions de changement et de stabilité. Ceci nous amène à énoncer un constat qui peut paraître radical mais qui n'en demeure pas moins une base de départ incontournable : chaque élection est d'abord un événement unique avec des caractéristiques idiosyncratiques. De fait, chaque élection convoque systématiquement un corps électoral inédit : en raison des décès, des migrations, des naturalisations, des arrivées à la majorité électorale ou des privations de droits civiques, le corps électoral se renouvelle naturellement, parfois dans des proportions spectaculaires. De façon similaire, l'offre électorale, c'est-à-dire les candidats, les partis et ce qui les caractérise (programmes, slogans), évolue entre deux scrutins, de même que le contexte économique, social et politique. De plus, la teneur et le déroulement des campagnes électorales ne sont jamais tout à fait les mêmes. Enfin, l'enjeu de pouvoir peut varier suivant le scrutin ou le calendrier tandis que le système électoral peut différer. En ce sens, chaque élection pose une

¹⁵ D'ailleurs la théorie des clivages est citée par Paul Pierson comme une bonne illustration des grands principes conceptuels du néo-institutionnalisme historique. Paul PIERSON, « Increasing Returns, Path Dependence, and the Study of Politics », *American Political Science Review*, vol. 94, n° 2, 2000, p. 251-267 (p. 258)

question originale à un corps électoral renouvelé dont la réponse sera de ce fait nécessairement inédite.

Les électeurs n'existent pas en dehors des élections

Que toutes les élections charrient du changement est un fait d'autant plus incontournable que les électors de chaque parti n'existent pas en dehors des élections. Comme le souligne Alain Lancelot, « à la conception, traditionnelle dans les études électorales, d'électeurs préexistant aux élections et porteurs d'un comportement électoral, virtuel mais général, en dehors de toute consultation », il convient d'opposer « la conception de la préexistence de l'élection par rapport aux électeurs, qui n'est autre que la préexistence de la question à la réponse » ; « sans élections, il n'est pas d'électeurs ni de comportement électoral même s'il peut exister un comportement politique »¹⁶. Le « comportement électoral n'est pas un comportement totalement autonome et expressif » que l'élection se contenterait de mesurer, mais un « comportement sollicité, instrumental vis-à-vis du système politique et qu'on peut considérer comme un comportement sous contrainte »¹⁷. De fait, c'est l'élection qui crée les électors partisans en sommant chaque citoyen de se transformer en électeur. Ce processus est descendant (les électeurs sont convoqués aux urnes par le pouvoir en place), avec un comportement de type réactif, puisqu'on demande aux citoyens devenus électeurs de prendre position dans un domaine qui pour nombre d'entre eux les intéresse assez peu. En dehors des élections, les citoyens se répartissent en une grande masse assez indifférente vis-à-vis de la politique dans laquelle se noie une minorité d'individus très politisés qui peuvent ressembler par certains aspects à des « électeurs permanents ». Les phénomènes électoraux ne sont donc pas des phénomènes continus mais des phénomènes discontinus : « dans les graphiques [des évolutions électorales], c'est la ligne que l'on voit, pas les points que la ligne relie entre eux. Mais dans la réalité, il n'y a que les points qui existent, pas les lignes »¹⁸.

La notion d'électorat partisan

L'élection n'est pas un recensement des opinions politiques, qui seraient ainsi dévoilées périodiquement, mais une question à laquelle les citoyens devenus électeurs répondent. De ce

¹⁶ Alain LANCELOT, « L'interprétation sociologique des résultats électoraux. L'exemple des élections françaises de 1974 à 1979 », *Les Cahiers du Cevipof*, n° 51, 2009, p. 13.

¹⁷ *Ibidem*, p. 8.

¹⁸ Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, *Op. Cit.*, p. 17.

fait, les électorats partisans ne peuvent être assimilés à des armées dormantes qu'il suffirait de mobiliser au moment des élections : ils sont le produit de la question particulière posée aux citoyens par chaque scrutin. De la sorte, les partis doivent reconstituer leur électorat lors de chaque élection en fonction de la qualité de leurs candidats, des enjeux à l'agenda et des préférences de long terme des citoyens. Au final, l'électorat d'un parti n'a pas de contours fixes, et il convient de ne pas confondre électorats et électeurs : l'électorat d'un parti est par définition large et hétérogène, car composé de multiples électeurs qui lui sont irréductibles.

D'un point de vue analytique, l'électorat d'un parti peut être décrit comme un ensemble de cercles concentriques d'électeurs qui se distinguent selon l'intensité et la durée des relations qui les lient au parti. Au centre de ces cercles figurent les électeurs les plus indéfectibles, qui constituent le « noyau électoral »¹⁹ du parti. Plus le noyau électoral d'un parti est important, plus un parti est à même d'obtenir des résultats élevés dans la durée et de survivre à des conjonctures défavorables. De fait, les grands partis de gouvernement se distinguent des autres précisément par la taille de leurs noyaux électoraux.

L'électorat d'un parti peut également être décrit en rattachant les électeurs qui le composent à des groupes sociaux. Cette approche par le collectif apparaît d'abord comme une nécessité : ni les résultats électoraux, ni les sondages ne permettent d'étudier l'évolution du comportement électoral des individus, d'autant que ces derniers sont tout simplement trop nombreux pour être appréhendés autrement que sous forme de groupes²⁰. L'analyse des électorats partisans en termes de coalitions de groupes sociaux, malgré son caractère déformant (il ne peut s'agir que de fractions de groupes sociaux) apparaît ensuite comme une force. Cela pousse d'une part à s'intéresser aux stratégies des partis qui ciblent des groupes sociaux particuliers dans leurs stratégies de pouvoir. Cela amène d'autre part à préciser que les différents groupes sociaux qui composent le noyau électoral d'un parti n'occupent pas tous la même place : certains groupes sont à l'origine du parti et de leur identité (ouvriers pour les partis socialistes et communistes par exemple), d'autres se sont ralliés plus récemment par adhésion aux idées promues par le parti, ou bien plus par rejet viscéral des autres partis (le parti choisi étant vu comme le meilleur rempart). Tous ces groupes ne pèsent pas autant dans le noyau électoral et peuvent être plus ou moins bien représentés à l'intérieur du parti et de sa direction, ce qui n'est pas sans influence sur ses évolutions idéologiques et programmatiques.

¹⁹ Sur la notion de noyau électoral : Denis LINDON, Pierre WEILL, *Le choix d'un député. Un modèle explicatif du comportement électoral*, Paris, Editions de Minuit, 1974, p. 104-105. La littérature anglophone fait référence à des core voters : Charles S. MACK, *When Political Parties Die: A Cross-National Analysis of Disalignment and Realignment*, Santa Barbara, Praeger, 2010, p. 67-68.

²⁰ James L. SUNDQUIST, *Dynamics of the Party System*, Op. Cit., p. 38-39.

Identifier ce qui ne change pas trop

Le constat que chaque élection est unique et que ce sont les élections qui provoquent l'apparition des électorats partisans ne doit pas aboutir à percevoir chaque élection comme une feuille vierge uniquement marquée par du changement. De fait, si aucune élection n'est l'exacte réplique d'une autre, tout n'est pas remis en cause à chaque élection : les paramètres de l'expérience électorale, au sens d'une expérience de chimie, présentent des éléments de continuité. Ainsi, les attitudes politiques et les préférences de long terme du corps électoral sont bien plus stables que ne pourrait le faire penser son renouvellement (partiel), du fait des mécanismes de transmission intergénérationnelle. De même, les termes de la question posée par chaque scrutin, qu'il s'agisse des enjeux à l'agenda ou de la composition de l'offre électorale, ne sont pas intégralement bouleversés. De la sorte, si la stabilité électorale n'existe pas en tant que telle, cela ne signifie pas qu'il n'existe pas une forme de continuité électorale.

La prise de conscience que les phénomènes électoraux sont par nature mouvants n'implique pas de renoncer à l'idée de stabilité, mais simplement de poser comme principe que cette dernière ne peut être qu'une construction du chercheur, qui doit traquer « ce qui ne change pas trop » afin de sortir de l'impression première et inévitable de l'instabilité. Si un pionnier de l'analyse comme André Siegfried a autant insisté sur la stabilité électorale, ce n'est pas parce que cette dernière apparaissait comme une évidence, mais justement parce qu'elle n'allait pas de soi et qu'il fallait un important travail scientifique pour la mettre en évidence derrière « l'apparence mouvante des élections »²¹. Dans un univers qui change constamment, l'identification du changement suppose que l'on identifie d'abord ce qui ne change pas trop.

Le concept d'ordre électoral

Afin d'identifier ce qui ne change pas trop, il nous apparaît utile d'avoir recours au concept d'ordre électoral forgé à l'origine par Byron E. Shafer²². Un ordre électoral est un arrangement original et stable de structures politiques qui façonnent le résultat des élections. Ces structures politiques renvoient aux divisions de l'électorat et à sa culture politique, mais aussi à la configuration des oppositions entre partis, et aux arrangements institutionnels qui

²¹ André SIEGFRIED, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2010, p. 1 (1^{ère} édition, Paris, Armand Colin, 1913).

²² Byron E. SHAFER, « The Notion of an Electoral Order: The Structure of Electoral Politics at the Accession of George Bush », in Byron E. SHAFER (ed.), *The End of Realignment?*, Op. Cit., p. 37-84 ; Byron E. SHAFER (ed.), *Postwar Politics in the G-7: Orders and Eras in Comparative Perspective*, Madison, The University of Wisconsin Press, 1996.

définissent le cadre de la compétition politique. Ainsi, c'est un concept plus large que le concept de système partisan puisqu'il ne fait pas simplement référence aux relations entre partis, mais aussi aux relations entre partis et électeurs et à leur environnement institutionnel. De façon plus précise, nous proposons dans cette thèse de définir le concept d'ordre électoral comme étant une configuration originale et durable de la compétition politique, qui se *caractérise par une structure d'enjeux*, un système partisan, des alignements électoraux et des règles du jeu spécifiques et stables.

L'intuition derrière ce concept est qu'il existe, à moyen terme, une certaine stabilité des enjeux qui dominant l'agenda, ainsi que des positions des partis et des électeurs sur ces enjeux. L'idée est que l'on retrouve, pour une période donnée, à peu près toujours les mêmes enjeux agités par les élites partisans dans le cadre de leur lutte pour le pouvoir, et que ces enjeux cristallisent des clivages ou des divisions politiques capables de structurer dans la durée le comportement des électeurs, permettant ainsi aux partis de former élection après élection des coalitions électorales relativement stables.

Si on considère l'élection comme une question particulière adressée au corps électoral, alors identifier un ordre électoral consiste à rechercher ce qu'il y a de stable dans la question qui est posée et de relier cette stabilité à ce qu'il y a de stable dans la réponse des électeurs. Dans ce cadre, les périodes de politique ordinaire correspondent à une simple stabilité de l'ordre électoral et non à de la stabilité électorale stricto sensu. La nuance est essentielle, car un ordre électoral stable peut coïncider avec des changements électoraux significatifs. Certaines évolutions électorales, notamment celles de court terme ou de long terme, sont parfaitement compatibles avec une continuité de la configuration de la compétition politique et notamment des enjeux dominants qui la structurent. De plus, certaines évolutions électorales qui se produisent lors d'une période de politique ordinaire peuvent aussi résulter d'une dynamique propre à l'ordre électoral, le comportement des élites partisans et des électeurs étant de plus en plus structuré par la configuration de l'ordre électoral au fur et à mesure que celui-ci se déploie et s'enracine. Enfin le concept d'ordre électoral permet de rendre compte de l'existence de comportements électoraux différents selon le type d'élections, du fait que certains enjeux se rattachent davantage aux compétences de certaines institutions.

Une classification des élections revisitée : le cas des élections de rupture

L'utilisation du concept d'ordre électoral permet de distinguer deux types de changements durables : (1) les changements qui s'insèrent dans l'ordre électoral en place ; (2)

les changements qui sont en contradiction avec des éléments fondamentaux de l'ordre électoral (la hiérarchie des enjeux à l'agenda, la configuration du système partisan, certains alignements électoraux et certaines règles du jeu) au point d'en provoquer l'effondrement.

Dans ce cadre, il est possible de revisiter la classification des élections établie dans les années 1960 par Angus Campbell²³. Basée sur les travaux de l'école du Michigan qui insistent sur les liens entre vote et identification partisane, la classification de Campbell distingue trois types d'élections : (1) les « élections de maintien » où le résultat est proche de la distribution des identifications partisans au sein de l'électorat (« vote normal ») ; (2) les « élections déviantes » où le résultat est éloigné de cette distribution ; (3) les « élections de réalignement » où le résultat traduit un changement de cette distribution. En utilisant le concept d'ordre électoral, on peut redéfinir les « élections de maintien » comme des élections où le résultat est conforme à l'ordre électoral et les « élections déviantes » comme des élections où l'ordre électoral est temporairement déstabilisé. S'agissant des « élections de réalignement » (ou des « élections critiques » pour reprendre la terminologie de Key), il convient de faire une distinction entre les élections où le résultat traduit un effondrement définitif de l'ordre électoral et celles où le résultat traduit l'édification d'un nouvel ordre électoral stable. La chute d'un ordre électoral et la cristallisation d'un nouvel ordre sont deux processus différents qui peuvent être relativement espacés dans le temps. Dès lors, à partir de la définition d'un réalignement comme un changement électoral et partisan à la fois brutal et durable qui correspond au *passage d'un ordre électoral à un autre*, on peut introduire un nouveau type d'élection – les « élections de rupture » – pour caractériser les élections qui ouvrent une phase de réalignement, ce qui permet de réserver le terme d'« élection de réalignement » aux élections qui clôturent ce processus et fixent les contours d'un nouvel ordre électoral²⁴. En s'appuyant sur le concept d'ordre électoral, la théorie des réalignements permet de donner un contenu à l'idée de rupture, tout en dessinant une approche du changement en termes de nature plutôt que de degré : pour parler de rupture, le fait n'est pas que le changement soit spectaculaire mais qu'il concerne les fondements de l'ordre électoral établi.

Au final, pour répondre à notre question de recherche sur le statut des élections de 2007, il est nécessaire de mettre en évidence que la période antérieure à 2007 constitue bien une période de politique ordinaire avec un ordre électoral stable. Il faut ensuite confirmer que l'ordre électoral établi s'est effondré lors des scrutins de 2007, étant entendu que la chute d'un

²³ Angus CAMPBELL, « A Classification of the Presidential Elections », in Angus CAMPBELL, Philip E. CONVERSE, Warren E. MILLER, Donald E. STOKES, *Elections and the Political Order*, New York, Wiley, 1966, p. 63-77.

²⁴ Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, Op. Cit., p. 60-61.

ordre électoral est nécessairement un phénomène brutal (soit il y a un ordre, même usé, soit il n'y en a pas). Enfin et surtout, il s'agit de vérifier à travers l'analyse des scrutins qui ont eu lieu après 2007 que l'ancien ordre électoral ne s'est pas rétabli. Ce dernier point est fondamental, car identifier une rupture nécessite de s'assurer que l'effondrement de l'ordre électoral est définitif. Sans quoi, ce qui apparaissait à première vue comme une élection de rupture constitue en fait une élection déviante.

L'approche empirique

L'accumulation d'indices

L'identification des « élections critiques » a mobilisé une littérature abondante depuis les années 1960, avec à la clé un très large catalogue de méthodes et d'outils statistiques. Sans discuter ici les points forts ou les points faibles des différentes approches employées, il semble qu'il faille écarter d'emblée l'idée qu'il existerait une méthode infaillible pour classer les élections (ce qui supposerait au demeurant que la théorie des réalignements soit elle-même infaillible). Au-delà de la question de la sophistication des outils, il est important d'insister sur leur diversité. Les concepts d'ordre électoral et de réalignement recouvrent des phénomènes complexes qui mêlent plusieurs dimensions qui ne se réduisent pas à la seule sphère électorale. Dès lors, il convient d'accumuler de multiples sources de données et de les explorer à travers différents prismes. En particulier, cela implique d'avoir recours à la fois à des méthodes quantitatives et à des méthodes qualitatives.

D'un point de vue analytique, quatre domaines correspondant aux quatre grandes composantes d'un ordre électoral nous paraissent particulièrement cruciaux à étudier afin d'identifier des élections de rupture. Le premier domaine concerne l'offre politique au niveau de la structuration de l'agenda, puisque des élections de rupture se caractérisent par une évolution dans les enjeux utilisés par les élites partisans pour mobiliser les électeurs. Cette évolution peut traduire un déplacement du conflit partisan (disparition ou recadrage d'un enjeu existant, apparition d'un nouvel enjeu) ou un simple remodelage (polarisation accrue de façon inédite sur un enjeu existant). Le second domaine à investiguer concerne les résultats électoraux, puisque des élections de rupture supposent une perturbation des alignements électoraux, avec à la fois des évolutions de niveau (le résultat des principaux partis, le rapport de force entre les blocs) et de structure (la composition des coalitions électorales). Le troisième

domaine à analyser concerne la structure du système partisan puisque des élections de rupture ont pour conséquence de briser les routines de coopération et d'affrontement entre les partis, avec de nouvelles formules gouvernementales (modes d'alternance au pouvoir, alliances réalisées ou possibles). Enfin le quatrième domaine a trait aux règles du jeu, c'est-à-dire au cadre qui s'impose à tous les partis et dont le respect ou la transgression a des conséquences incontournables sur le fonctionnement du système partisan et sur les résultats électoraux : de ce point de vue chaque ordre électoral est porteur d'un certain fonctionnement des institutions (mode de scrutin, rapports entre les pouvoirs), d'un certain cadre pour mener des politiques publiques (grands paradigmes) et d'un certain mode de représentation démocratique (personnalisation de la politique, modalités d'implication et de politisation des citoyens).

Seule l'accumulation d'indices concordants mettant en évidence tantôt une certaine stabilité, tantôt de grandes évolutions peut permettre d'identifier des périodes de politique ordinaire et des phases de réalignement. Au final, il faut se contenter d'accumuler des indices dont la convergence permettra peut-être de tirer des conclusions. Il n'y a qu'un faisceau convergent d'indices, jamais de preuves définitives.

Les résultats électoraux agrégés

Pour analyser le comportement des électeurs, trois types de données peuvent être recueillies et exploitées : (1) les résultats électoraux qui comprennent les émargements individuels et les bulletins de vote agrégés sur une base géographique ; (2) les données d'enquêtes par sondage qui sont des déclarations d'individus figurant dans un échantillon représentatif ; (3) les entretiens qualitatifs où l'on fait s'exprimer individuellement ou collectivement un petit nombre de personnes.

Le recours aux résultats électoraux, et plus exactement aux résultats agrégés portant sur les bulletins de vote exprimés, est privilégié dans cette thèse pour étudier les évolutions de la demande électorale, c'est-à-dire de l'électorat (voir annexe 1). Outre leur disponibilité grâce au travail d'informatisation du ministère de l'Intérieur (scrutins postérieurs à 1993) ou de l'ancienne Banque de données sociopolitiques de Grenoble (scrutins antérieurs à 1993)²⁵, ces

²⁵ Cette disponibilité doit être contrebalancée par le fait que ces fichiers proposent des étiquetages parfois discutables ou erronés. De plus, les informations fournies sont souvent pauvres : en particulier l'étiquette des candidats ne renseigne pas sur les alliances nouées, notamment dans les cas où le candidat d'un petit parti est soutenu par un grand parti. L'objectif d'améliorer les données brutes fournies par le ministère de l'Intérieur nous a amené à recoder certains fichiers, en particulier celui des législatives de 2012. Florent GOUGOU, Simon LABOURET, « Revisiting data on the 2012 French legislative elections: Political supply, party competition and territorial divisions », *French Politics*, vol. 11, n° 1, 2013, p. 73-97.

données bénéficient d'un atout de taille : elles ne recouvrent pas des déclarations comme les données d'enquêtes par sondage, mais des comportements réels, ce qui autorise une quantification fiable. Puisqu'il s'agit d'expliquer le résultat des élections, il paraît naturel de commencer par l'analyse des bulletins qui ont été effectivement déposés dans les urnes.

Par ailleurs, les résultats électoraux agrégés géographiquement permettent de saisir les effets de contexte que les enquêtes par sondage, de par leur nature « atomistique », ne peuvent en général qu'ignorer. Ainsi les données d'enquêtes par sondage ne peuvent pas rendre compte de l'influence d'un tissu social particulier ou de l'expérience directe des situations, ou alors de façon très imparfaite via des questions sur le type de voisinage. Les données de sondages sont incapables de montrer en quoi certains groupes peuvent être traversés par des identités politiques diverses qui dépendent du contexte social et historique local. Il s'agit ici de « la fallace individualiste », mise en évidence notamment par Erwin K. Scheuch²⁶, et qui consiste à inférer le comportement d'un agrégat à partir de données individuelles²⁷.

Inscrire le vote dans sa dimension collective et contextuelle constitue un argument fort en faveur de l'étude des résultats effectifs des élections à différents niveaux d'agrégation. Toutefois, étant donné que le vote est secret²⁸, le recours à ces données a son revers puisqu'il ne permet pas d'accéder à l'individu. Il convient dès lors d'être prudent dans les conclusions à tirer à partir de l'observation des résultats électoraux, afin de ne pas tomber dans la « fallace écologique » décrite par William S. Robinson²⁹ et qui consiste à inférer des comportements individuels à partir d'observations effectuées sur des données agrégées. Une approche qui consisterait à mesurer la relation statistique entre des variables agrégées géographiquement nous semble ainsi devoir être utilisée avec la plus grande prudence voire même écartée, sauf dans le cas où il s'agit d'étudier de façon diachronique l'évolution d'une seule et même

²⁶ Erwin K. SCHEUCH, « Social Context and Individual Behaviour », in Mattei DOGAN, Stein ROKKAN (eds.), *Quantitative Ecological Analysis in the Social Sciences*, Cambridge, MIT Press, 1969, p. 138.

²⁷ Un exemple de « fallace individualiste » concerne la participation électorale : le taux de participation augmentant avec le niveau de diplôme, on pourrait penser que les zones rurales à faible proportion de diplômés participent moins que les zones urbaines à forte proportion de diplômés ; or c'est plutôt l'inverse du fait notamment d'un fort contrôle social en zone rurale qui pousse à une bonne application de la norme civique.

²⁸ L'étude des listes d'émargement ne rencontre pas ce genre de problème en France : noms et signatures témoignant d'une participation au scrutin sont en accès public dans chaque commune. Les listes d'émargement constituent des données particulièrement solides pour reconstituer des itinéraires de participation, d'autant plus que l'INSEE procède depuis les années 1980 à des relevés réguliers des listes d'émargement avec des échantillons très importants (jusqu'à 40 000 inscrits).

²⁹ William S. ROBINSON, « Ecological Correlation and Behaviour of individuals », *American Sociological Review*, vol. 15, n° 3, 1950, p. 351-357. Dans cet article de référence, Robinson montre entre autres que si, au niveau des Etats américains dans les années trente-quarante, la proportion d'étrangers est corrélée positivement avec la proportion de gens sachant lire et écrire, c'est en fait l'inverse au niveau individuel. Si la proportion de gens sachant lire et écrire était plus grande à cette époque dans les Etats à forte immigration, c'était parce que les immigrants avaient tendance à s'installer dans les Etats les plus développés économiquement où le niveau éducatif était aussi le plus élevé.

variable (l'évolution de la structure du vote pour un parti entre deux élections par exemple). Une analyse privilégiant l'étude détaillée des résultats électoraux dans des zones typées politiquement ou sociologiquement nous semble souvent préférable à des traitements statistiques se voulant plus sophistiqués mais dont l'apport scientifique peut être contesté.

Exprimés, inscrits, France métropolitaine, France entière

Pour analyser les résultats agrégés des forces politiques, nous avons fait le choix de calculer des pourcentages en fonction des suffrages exprimés et non des électeurs inscrits.

Travailler sur la base des inscrits implique de mettre sur le même plan les suffrages exprimés, l'abstention et les votes blancs ou nuls. Or il nous semble que choisir d'exprimer son soutien (quelle que soit la raison de ce soutien) à un candidat et choisir de ne pas s'exprimer (abstention, vote blanc ou nul) sont deux comportements différents qui doivent faire l'objet d'une analyse distincte. Bien sûr, nous ne nions pas que certains électeurs s'abstiennent pour « exprimer » un message de protestation vis-à-vis de l'offre électorale ou plus globalement vis-à-vis du système politique. Toutefois, il nous apparaît douteux que ce soit le cas d'une grande majorité d'abstentionnistes (outre ceux qui sont dans l'incapacité physique ou matérielle de se rendre aux urnes le jour du vote), puisque la décision de participer ou de ne pas participer est très liée au type d'élection et à son contexte qui peut être plus ou moins mobilisateur : de la présidentielle d'avril-mai 2007 aux législatives de juin par exemple, il semble difficile d'expliquer l'impressionnante chute de la participation par un soudain refus protestataire de prendre part au jeu électoral. Une majorité de citoyens s'intéresse assez peu à la politique et la non-participation de nombreux d'entre eux a plus de chance de traduire ce désintérêt plutôt qu'un réel comportement protestataire. Le fait que les électeurs mal-inscrits (qui n'habitent pas là où ils sont inscrits) participent beaucoup moins que les autres est là pour le rappeler³⁰. Quant aux votes blancs et nuls, il nous semble également abusif de les assimiler à une contestation politisée de l'offre électorale. En effet, la géographie des blancs et nuls, avec des zones de force stables recoupant les zones de force de la participation (territoires ruraux à forte proportion de personnes âgées)³¹, nous incite à penser que, sauf configuration particulière (notamment en cas de second tour où l'offre est souvent restreinte), ces votes contiennent une grande part d'abstention cachée. Chez des individus ayant un sens du devoir affirmé ou vivant

³⁰ Céline BRACONNIER, Jean-Yves DORMAGEN, *La démocratie de l'abstention, aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Paris, Gallimard, 2007, p. 45-65.

³¹ Pierre BRECHON, *La France aux urnes, Soixante ans d'histoire électorale*, édition 2009, Paris, La documentation Française, 2009, p. 58-61.

dans un milieu qui exerce un fort contrôle social normatif, ne pas pouvoir ou vouloir faire un choix entre des candidats, du fait notamment d'un faible intérêt pour la politique, a de fortes chances de déboucher sur un vote blanc plutôt que sur une abstention³². Au final, travailler sur les inscrits a le défaut d'assimiler des votes exprimés à d'autres types de comportements qui peuvent relever parfois d'une forme d'expression politique, mais qui peuvent aussi et surtout être le reflet d'une indifférence plus ou moins marquée vis-à-vis de l'acte de vote, avec des variations conjoncturelles fortes.

Analyser les résultats agrégés des forces politiques en prenant en compte uniquement les suffrages exprimés permet de ne pas mettre sur le même plan les évolutions d'un parti politique et les évolutions de l'abstention. Pour le dire autrement, l'abstention n'est pas un parti politique et Monsieur « Blanc » ou Madame « Nul » ne remporteront jamais une élection. Le calcul de pourcentages à partir des exprimés se justifie d'autant plus lorsqu'il s'agit de faire des comparaisons diachroniques entre des élections d'enjeu de pouvoir différent avec de fortes variations du niveau de la participation. Dans le cas d'une analyse des résultats d'une élection donnée, travailler sur les exprimés permet aussi d'éviter certains biais liés au fait, par exemple, que la participation est structurellement plus élevée dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Enfin, il convient de souligner que ce sont les résultats en pourcentage des exprimés qui sont pris en compte politiquement et qui décident de l'issue d'un scrutin.

Si elle ne doit pas être confondue avec l'analyse des résultats des forces politiques, l'analyse de la participation électorale n'en est pas moins incontournable. Contrairement à l'analyse du résultat des forces politiques, cette analyse prend pour base l'ensemble des électeurs inscrits, ce qui implique un autre type de choix : celui de ne pas assimiler abstention et non-inscription. Ceci se justifie par le fait que la non-inscription est relativement stable d'une élection à l'autre malgré certaines évolutions conjoncturelles (pics de nouvelles inscriptions ou de réinscriptions dans l'année qui précède un scrutin majeur)³³. Dans l'absolu, l'analyse doit expliquer la participation et non l'abstention, car comme le soulignent Miller et Shanks : « Il n'est pas compliqué de comprendre pourquoi la plupart des non-votants ne votent pas : ils ne sont pas intéressés, pas informés et pas mobilisés. Cela revient à demander pourquoi les gens qui n'ont jamais regardé un match de football ne jouent pas au football ou pourquoi ceux qui n'ont jamais écouté un opéra n'en chantent pas. La vraie question est pourquoi autant de citoyens pas intéressés, pas informés et pas mobilisés prennent la peine de

³² Il est impossible de savoir dans quelle proportion certains votes sont décidés au hasard, ce qui constitue une autre alternative. Selon toute vraisemblance, cette proportion n'est pas nulle...

³³ Pierre BRECHON, *La France aux urnes*, Op. Cit., p. 25-31.

voter. »³⁴. Au final, l'analyse de la participation doit permettre d'en saisir les logiques sociologiques, démographiques mais aussi politiques : si l'abstention n'est pas un parti, il n'en constitue pas moins un réservoir vers lequel et depuis lequel transitent une part importante des transferts électoraux. Ce point est essentiel et il sert souvent à justifier l'analyse des résultats des forces politiques à partir des inscrits. Toutefois il convient de ne pas surestimer ce phénomène et d'imputer à de l'abstentionnisme différentiel l'essentiel des évolutions électorales. Ce serait sous-estimer les transferts directs d'électeurs entre forces politiques : les électeurs vraiment loyaux à un camp ou plus encore à un parti sont moins nombreux que ne le laisse suggérer la représentation traditionnelle des électors en tant que camps à mobiliser (cette approche est particulièrement prégnante chez les responsables politiques qui ont tendance à expliquer leurs défaites par l'abstention de leurs « troupes »...). Ainsi, l'effondrement d'un parti en pourcentage des suffrages exprimés a plus de chances de traduire des transferts vers d'autres partis qu'une fuite vers l'abstention dont serait victime ce seul parti. Un tel phénomène d'abstentionnisme différentiel massif est peu probable. Quand la participation chute, cela concerne généralement tous les électors.

Par ailleurs, il convient de préciser que les résultats étudiés dans cette thèse portent sur la France métropolitaine et non sur la France entière. Ce choix s'explique pour deux raisons : (1) les Français de l'étranger ne peuvent pas participer à tous les scrutins (jusqu'à la création de sièges de députés spécifiques en 2012, ils ne pouvaient prendre part qu'à l'élection présidentielle) ; (2) il existe une importante déconnexion entre les différents systèmes partisans ultra-marins et celui de la métropole³⁵. Travailler sur la France métropolitaine n'implique pas que le vote des Français d'Outre-mer et de l'étranger soit insignifiant : bien au contraire, les députés élus par ces citoyens ont souvent joué un rôle d'appoint décisif pour constituer certains groupes parlementaires (ce fut le cas du Front de gauche en 2012) et il est théoriquement possible que leur poids modeste mais réel puisse un jour inverser un verdict électoral métropolitain lors d'une élection nationale. Ainsi, il pourra parfois être fait mention de résultats portant sur la France entière. Pour autant, dans le cadre d'une étude consacrée à la dynamique

³⁴ « It is not hard to understand why most non-voters don't vote: they are uninterested, uninformed, and uninvolved. One might as well ask why people who have never watched a football game don't play football, or why those who have never heard an opera don't sing operatic arias. The real question is why so many uninterested, uninformed, and uninvolved citizens bother to vote. ». Warren E. MILLER, J. Merrill SHANKS, *The New American Voter*, Op. Cit., p. 39.

³⁵ En Outre-mer, les élections locales tendent à davantage mobiliser que les élections nationales. D'autre part l'offre électorale (hors élection présidentielle) diffère très sensiblement avec d'importants partis locaux. Dans bien des cas (notamment Martinique, Guyane et Polynésie), les partis « nationaux » sont très faibles voire absents. Pour une étude approfondie des différents sous-systèmes partisans ultra-marins lors des élections législatives de 2012 : Florent GOUGOU, Simon LABOURET, « Revisiting data on the 2012 French legislative elections », Op. Cit.

du système partisan national et aux évolutions électorales des principales forces politiques nationales, il nous apparaît justifié de restreindre l'analyse à la France métropolitaine³⁶.

Les données d'enquêtes par sondage

Comme cela a déjà été souligné, l'analyse des résultats électoraux ne permet pas d'accéder directement aux individus, et donc de connaître leurs itinéraires de votes, d'identifier les enjeux qui comptent dans leur choix ou de mesurer le lien entre leurs attitudes politiques et leur comportement électoral. De ce point de vue, le recours à des données d'enquêtes par sondage s'avère incontournable même si l'on peut pointer leurs limites que ce soit en termes de représentativité (le refus de répondre est inégalement réparti socialement et politiquement), de sincérité (il s'agit de déclarations : les sondés ne disent que ce qu'ils veulent bien dire) ou de déracinement (les sondages ne permettent pas de saisir les contextes sociaux dans lesquels les opinions politiques se forment). Pour percer le mystère des urnes, il est indispensable de ne pas opposer résultats électoraux et données d'enquêtes par sondage : il s'agit de données complémentaires dont il faut tirer le maximum pour accumuler des indices convergents.

Dans notre étude, nous utilisons principalement les données des grandes enquêtes post-électorales universitaires disponibles depuis les années 1980 (voir annexe 3), notamment celles menées par le Cevipof (Centre de recherches politiques de Sciences Po, anciennement Centre d'études de la vie politique française), seul ou en collaboration avec d'autres organismes, tels que le centre de recherche de Sciences-Po Grenoble (CIDSP devenu Pacte). Les enquêtes du Cevipof portent sur les élections présidentielles de 1988, 1995, 2002, 2007 et 2012, ainsi que sur les élections législatives de 1978, 1997, 2002 et 2007. Pour la présidentielle de 2012, l'enquête French Electoral Study 2012 (menée par Nicolas Sauger du Centre d'études européennes de Sciences Po Paris) est également sollicitée (son originalité dans le cadre des enquêtes universitaires françaises provient de son échantillonnage aléatoire). D'autres données issues d'enquêtes rendues publiques par les instituts de sondage sont également sollicitées (notamment les enquêtes post-électorales de la Sofres qui offrent des séries longues), mais de façon plus sporadique et généralement en complément ou en appui des données universitaires. L'étroitesse des échantillons (rarement plus de 1 000 individus) et l'impossibilité d'avoir accès aux données brutes non redressées constitue le principal frein à leur exploitation.

³⁶ La Corse, malgré un fort localisme, ne se distingue pas assez du continent à notre sens pour être exclue de l'analyse : que ce soit en termes de niveaux de participation aux élections nationales par rapport aux élections locales, ou en termes de soutien aux principaux partis « nationaux », la Corse apparaît malgré tout « connectée » à la vie politique nationale française. Ibidem.

Le suivi qualitatif des évènements de la vie politique et des positions des leaders

Si l'analyse de données quantitatives constitue le cœur de notre investigation (les élections ce sont avant tout des chiffres), le suivi qualitatif des évènements de la vie politique et du positionnement des leaders politiques occupe également une place importante. En effet, ce travail de thèse insiste sur la nécessité de relier la réponse des électeurs à la question qui leur est posée, ce qui implique d'analyser en détail et de manière rigoureuse le contenu des débats qui structurent l'affrontement politique. Concrètement, ce travail cherche à identifier les enjeux qui occupent l'agenda (pendant et en dehors des campagnes électorales) et la façon dont les élites politiques essayent de modeler cet agenda afin d'imposer les conflits qui les intéressent (agitation de certains enjeux plutôt que d'autres, positionnement sur les enjeux).

Pour effectuer ce suivi minutieux, plusieurs sources sont examinées. Tout d'abord, on retrouve principalement les mots des élites politiques, qui peuvent provenir de discours prononcés en meeting, de professions de foi, de textes programmatiques, d'entretiens accordés à la presse, de petites phrases rapportées ou d'ouvrages dont ils signent la couverture. Au milieu des circonvolutions propres à la langue de bois politique, les candidats se dévoilent souvent plus qu'on ne l'aurait imaginé, en explicitant leur stratégie électorale et leurs positions idéologiques. Comprendre ce qui structure le déroulé de la vie politique, c'est avant tout prêter attention à ce que disent les principaux acteurs, notamment lorsqu'ils sont en campagne. Ensuite, on retrouve les sources secondaires, notamment les analyses produites par des universitaires ou les articles rédigés par des journalistes politiques. Enfin cette thèse a recours à de nombreux articles de presse relatifs au déroulement de la vie politique.

Plan de la thèse

Cette thèse est organisée en trois parties et six chapitres.

La première partie est consacrée à l'exposition du cadre théorique de la thèse. Elle comporte deux chapitres.

Le chapitre 1 présente les fondations et les développements de la théorie des réalignements. Introduisant les critiques dont cette théorie fait l'objet depuis une trentaine d'années, ce chapitre discute plusieurs éléments de révision, afin de proposer un cadre théorique qui permette de rendre compte des évolutions électorales et partisans de moyen terme qui correspondent à des changements du contenu de l'affrontement politique.

Le chapitre 2 aborde la littérature sur les systèmes partisans et les structures de clivages. Portant avant tout sur l'Europe occidentale, ces travaux théoriques se combinent à la théorie des réalignements qui a surtout connu des développements aux Etats-Unis. Ils permettent d'articuler les évolutions de moyen terme et les évolutions de plus long terme en mettant l'accent d'une part sur les mutations des lignes de fracture qui divisent l'électorat et d'autre part sur l'évolution du rôle des partis en tant que relais entre gouvernés et gouvernants.

La seconde partie porte sur la vie politique française avant les élections de 2007. Composée de deux chapitres, elle vise à rendre compte de l'existence d'un ordre électoral spécifique depuis le milieu des années 1980 jusqu'en 2007.

Le chapitre 3 étudie la phase de réalignement à l'œuvre de 1981 à 1984 suite à la victoire de François Mitterrand et de la gauche. Marquée par l'installation du paradigme néolibéral et par l'irruption à l'agenda des enjeux de l'immigration et de l'insécurité, cette phase de réalignement débouche sur la cristallisation d'un nouvel ordre électoral au sein duquel le Front national divise profondément la droite.

Le chapitre 4 décrit les évolutions électorales et partisanses qui sont intervenues entre 1984 et 2007. Il met en évidence la résistance de l'ordre électoral, y compris face aux chocs les plus spectaculaires, et décrit la façon dont les forces de réalignement travaillent l'électorat après 1984 en se combinant à certaines mutations de long-terme de la société française.

La troisième et dernière partie étudie le désordre électoral à l'œuvre depuis 2007. Elle regroupe deux chapitres distincts.

Le chapitre 5 étudie les différents éléments de rupture et de continuité exhibés par les élections présidentielle et législatives de 2007. Marqués par la chute du FN, l'autonomisation du centre, et la victoire de Nicolas Sarkozy et de l'UMP qui échappent à tout vote sanction, les résultats de ces élections apparaissent en forte dissonance par rapport aux fondamentaux de l'ordre électoral établi.

Le chapitre 6 vérifie que l'ordre électoral qui s'est effondré en 2007 ne s'est pas rétabli par la suite, notamment lors des élections présidentielle et législatives de 2012. Malgré la chute du MoDem, la victoire de la gauche en 2012 et le redressement du FN, la rupture de 2007 n'est pas effacée, du fait, notamment, de la poursuite de la droitisation de l'UMP et de la polarisation de son électorat sur les questions d'immigration, d'insécurité et d'identité nationale.

Partie 1 – Le cadre théorique

Puisque la stabilité électorale n'existe pas en tant que telle, identifier une rupture nécessite un cadre théorique qui permette de distinguer « ce qui change » de « ce qui ne change pas trop ». Pour répondre à cette problématique de la stabilité et du changement et saisir le sens des évolutions électorales et partisanes contemporaines en France, nous proposons de combiner deux approches théoriques : la théorie des réalignements et la théorie des clivages.

Le chapitre 1 présente la littérature sur la théorie des réalignements et les débats qui l'animent afin de montrer en quoi cette théorie est pertinente pour analyser l'histoire électorale française de ces dernières décennies. Originaires des Etats-Unis où elle s'est largement développée à partir des années 1950, la théorie des réalignements vise à rendre compte de l'existence de grandes ruptures dans la vie politique des démocraties représentatives. Elle propose une périodisation qui distingue des périodes de politique ordinaire et des phases de réalignement. Ces dernières redessinent de façon brutale et durable les contours du paysage politique, qu'il s'agisse du contenu de l'offre politique en termes d'enjeux mis à l'agenda par les élites partisanes, des réactions des électeurs à cette offre en termes d'alignements partisans, de la structure du système partisan, ou encore des règles du jeu qui structurent la compétition politique et les rapports entre les élites et les citoyens.

Le chapitre 2 aborde les travaux sur les systèmes partisanes et les structures de clivages. L'objectif est de poser un certain nombre de principes théoriques pour étudier la structure des systèmes partisanes et leur dynamique. Plus précisément, ce chapitre introduit la théorie des clivages et en discute les différents axes d'actualisation. Développée à l'origine par Lipset et Rokkan, cette théorie est complémentaire de la théorie des réalignements puisqu'elle partage l'idée que la structure des électors et du système partisan découle de la dynamique des grandes lignes de conflits qui sont activées par les partis afin de mobiliser les électeurs et de remporter les élections.

Se désintéressant des évolutions de court terme, ces deux théories revisitées et actualisées fournissent un cadre d'analyse pour étudier les évolutions électorales et partisanes durables. En particulier elles permettent de distinguer et d'articuler ce qui relève du niveau du long-terme, avec l'impact des grandes évolutions sociales, économiques, culturelles ou démographiques, et ce qui relève du moyen-terme, avec l'impact des évolutions stratégiques des partis qui tentent de formater le contenu de la compétition politique à leur avantage.

Chapitre 1 – La théorie des réalignements

La théorie des réalignements vise à rendre compte de l'existence de grandes discontinuités dans l'histoire électorale et politique des démocraties représentatives. Elle développe l'idée qu'il existe une assez forte stabilité – un ordre – dans l'apparent tumulte de la vie politique, mais que certaines élections, certains moments de l'histoire, peuvent marquer une rupture et ouvrir de nouveaux horizons. Ces discontinuités peuvent correspondre à la chute de grands partis, à l'apparition de partis nouveaux ou à la percée de partis autrefois marginaux. Il se peut aussi que les principaux partis ne changent pas mais que ce qui en fait la substance, à savoir les idées qu'ils défendent et les coalitions d'électeurs qu'ils mobilisent, soit profondément bouleversé.

La théorie des réalignements a donné lieu depuis les années 1950 à une littérature abondante, principalement aux Etats-Unis, où elle est née et où elle s'est fortement développée au point de se diffuser dans la sphère des médias et des stratégestes politiques. Elle repose sur un ensemble de quatre propositions fondamentales¹ : (1) la vie politique des démocraties représentatives peut être analysée comme une succession de phases de réalignement et de périodes de politique ordinaire ; (2) une phase de réalignement, incluant plusieurs élections, se caractérise par des évolutions brutales et durables des rapports de force électoraux et de la structure des électorats partisans ; (3) cette discontinuité électorale est liée à une modification dans les enjeux - ou grandes questions - qui structurent la compétition politique ; (4) un réalignement n'est pas qu'un phénomène électoral car il correspond également à des transformations dans d'autres domaines de la vie politique, notamment le système partisan, le fonctionnement des institutions, les politiques publiques menées et les rapports entre les élites et les citoyens.

Ce chapitre vise à présenter de façon détaillée la théorie des réalignements afin de montrer en quoi elle est pertinente pour analyser les évolutions électorales et politiques d'un pays comme la France. Il aborde dans une première section les fondations de la théorie aux Etats-Unis, avant, dans une seconde section, d'en explorer les principaux développements, ainsi que les faiblesses et les critiques, ces dernières étant nombreuses depuis les années 1980. Enfin, une troisième et dernière section est consacrée à la présentation des principaux éléments de révision de la théorie qui ont été formulés pour répondre aux critiques.

¹ Pierre MARTIN, *Dynamiques partisans et réalignements électoraux au Canada (1867-2004)*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 18.

A) Les fondations d'une théorie américaine

La théorie des réalignements est une théorie très américaine au sens où sa naissance et son développement sont intimement liés à l'histoire des Etats-Unis². Son point de départ est la victoire surprise à la présidentielle de 1948 d'Harry S. Truman, qui a amené à concevoir l'histoire électorale américaine comme une succession de discontinuités. Les pères fondateurs de cette théorie sont nombreux. Si Samuel Lubell a été le premier à analyser les années 1930 comme une rupture, c'est généralement à V. O. Key que l'on attribue les premières bases de la théorie avec ses concepts d'élection critique et de secular realignment. Leurs travaux sur les changements électoraux brutaux et durables ne constituent cependant qu'une ébauche, dont l'ambition théorique demeure limitée. La première cristallisation de la théorie, axée sur sa dimension électorale, n'intervient qu'avec les travaux des chercheurs de l'école du Michigan, puis ceux de Gerald M. Pomper et de Walter D. Burnham. Enfin, on doit à E. E. Schattschneider, puis à James L. Sundquist, d'avoir travaillé sur la nature des réalignements et leur dimension partisane, en reliant ces phénomènes aux notions de conflits et d'enjeux.

La mise en évidence de changements électoraux brutaux et durables

Le changement de perspective initié par Samuel Lubell

De la fin du XIX^e siècle jusqu'aux années 1930, la vie politique américaine apparaît structurée autour d'un parti nettement dominant : le Parti républicain³. La victoire en 1932 de Franklin D. Roosevelt (FDR), puis ses trois réélections en 1936, 1940 et 1944, cumulées au basculement durable du Congrès, bousculent cette donne. Cependant, rares sont les analystes qui décèlent alors un tournant durable⁴. La majorité des observateurs de l'époque adhère plutôt à la « théorie du pendule », en se représentant la vie politique des Etats-Unis comme un

² Theodore ROSENOF, *Realignment*, Op. Cit.

³ De 1896 à 1932, les démocrates n'ont remporté que deux fois l'élection présidentielle, avec Woodrow Wilson. Elu en 1912 à la faveur de la division des républicains (candidature dissidente de Theodore Roosevelt), il est réélu en 1916 d'extrême justesse (moins de 4 000 voix d'avance dans l'Etat décisif de la Californie), grâce à son statut de sortant et à sa campagne contre l'entrée en guerre des Etats-Unis. Au Congrès, les républicains n'ont perdu la majorité dans les deux chambres que de façon temporaire dans les années 1910, du fait là encore de divisions (les sénateurs n'ont été élus directement dans tous les Etats qu'à partir de 1913).

⁴ James K. POLLOCK, Samuel J. ELDERSVELD, *Michigan Politics in Transition: An Areal Study of Voting trends in the Last Decade*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1942 ; Harold F. GOSNELL, Norman N. GILL, « An Analysis of the 1932 Presidential Vote in Chicago », *The American Political Science Review*, vol. 29, n° 6, 1935, p. 967-984 (983).

pendule, dont le centre de gravité est occupé par le Parti républicain⁵. En ce sens, les victoires démocrates à partir de 1932 apparaissent comme un phénomène transitoire, à l'image de celles des années 1910. Le retour des républicains au pouvoir semble inéluctable, avec des signes précurseurs, comme l'échec de FDR en 1938 à purger le Congrès de certains élus anti-New Deal, puis son propre recul en 1940. La quatrième victoire de FDR en 1944 n'enraye pas cette idée d'un retour imminent à la « normale », car l'échec des républicains semble alors très lié au contexte militaire. La mort de FDR puis la fin de la Seconde Guerre mondiale sont dès lors censées assurer la victoire aux républicains à la présidentielle de 1948, deux ans après leur triomphe aux élections de mi-mandat de 1946 (basculement des deux chambres du Congrès). C'est dans ce contexte d'anticipation d'une victoire républicaine (anticipation renforcée par les sondages qui se sont imposés comme oracles depuis 1936) que le Président Truman, malgré les dissidences de Strom Thurmond et de Henry Wallace, l'emporte assez nettement. De ce choc immense pour l'ensemble des observateurs naît la théorie des réalignements : de toute évidence, le Grand Old Party (GOP) n'est plus le parti naturel du pouvoir et une réévaluation des changements électoraux produits par la Grande Dépression et le New Deal s'impose.

C'est à un journaliste, Samuel Lubell, que l'on peut attribuer la première analyse hétérodoxe. Dans *The Future of American Politics*, paru en 1952, Lubell écrit que la victoire surprise de Truman en 1948 est le produit d'une nouvelle ère politique, dans laquelle les vieilles règles et les vieux axiomes ne s'appliquent plus⁶. Selon lui, les années d'entre-deux guerres ont été les témoins non seulement de la pire catastrophe économique de l'histoire américaine, mais aussi d'un grand basculement politique. Prenant sa source dans la révolte des masses urbaines et industrielles sans tradition partisane affirmée, car souvent immigrées, ce basculement s'est effectué en deux temps. Il y a eu tout d'abord une « Révolution Al Smith » en 1928 avec une forte poussée démocrate dans les villes du Nord-Est, là où les catholiques, et autres immigrés récents, étaient nombreux et se sentaient opprimés⁷. Le vote de 1928, marqué par une restructuration de la coalition électorale démocrate, a ouvert la voie à la « Révolution Roosevelt » de 1932, qui a vu la révolte des villes grossir et s'étendre, en réaction à la Grande Dépression, jusqu'à provoquer l'alternance. Mais plus que sur 1932, Lubell insiste sur 1936, « l'année du réalignement où les démocrates sont devenus le parti structurellement majoritaire

⁵ Theodore ROSENOF, *Realignment*, Op. Cit., p. 8-10.

⁶ Samuel LUBELL, *The Future of American Politics*, Second edition revised, New York, Anchor Books, 1956, (First edition, New York, Harper and Brothers, 1952).

⁷ La dimension socioéconomique dans le vote Smith, candidat démocrate en 1928, était faible. Bien que favorable à une législation plus protectrice des ouvriers, le gouverneur de New York n'en demeurait pas moins très lié à Wall Street. De fait, Lubell souligne que ses bons résultats en 1928 dans les villes industrielles découlait essentiellement de facteurs socioculturels, notamment le fait qu'il soit catholique (une grande première pour un candidat d'un parti majeur) et qu'il soit hostile à la Prohibition. *Ibidem*, p. 37, 41.

de la nation »⁸. Alors que le vote de 1932 était avant tout un vote anti-Hoover, celui de 1936 a constitué une ratification du New Deal, avec une victoire écrasante pour FDR. De fait, c'est seulement en 1936 qu'a émergé ce que Lubell appelle la « new Roosevelt coalition », à tonalité urbaine, rassemblant (en dehors du Sud) minorités ethnoculturelles (catholiques, immigrés, noirs) et ouvriers selon une ligne de clivage socioéconomique inédite. Si Lubell insiste sur la brutalité des changements, son analyse prend également en compte l'impact d'évolutions démographiques lentes telles que l'urbanisation ou l'immigration. La nouvelle coalition démocrate majoritaire de 1936 constitue la cristallisation brutale, suite au New Deal, d'évolutions plus anciennes, observables dès 1928.

A partir de cette analyse, Lubell théorise l'idée qu'il n'y a, en général, pas d'équilibre entre les partis. L'un serait le « soleil » et l'autre la « lune »⁹. Le premier, bien qu'étant le parti « majoritaire », n'est pas assuré de gagner toutes les élections, mais il définit néanmoins une orbite qui structure l'affrontement politique en imposant certains conflits. Dans ce cadre, la « lune » ne peut espérer gagner qu'en cas de division de la coalition électorale du « soleil ». La métaphore va ainsi plus loin que la taille : « C'est à l'intérieur du parti majoritaire que les enjeux sont débattus, le parti minoritaire ne [brillant] que par le reflet de l'éclat généré par cette agitation »¹⁰. La clé du combat politique repose sur les conflits existant à l'intérieur du parti majoritaire, ceux-ci pouvant mener non seulement à sa défaite, mais aussi et surtout à un changement de « soleil », notamment en cas d'apparition d'une nouvelle controverse puissante. Dans ce cas, c'est le système politique dans son ensemble qui se trouve bouleversé, « chaque nouveau parti majoritaire [apportant] sa propre orbite de conflit »¹¹.

Le chemin ouvert par V. O. Key : « élections critiques » et « secular realignments »

Si Lubell constitue un précurseur, c'est à trois articles de Valdimer Orlando Key, Jr. que l'on attribue les premières bases scientifiques de la théorie des réalignements. Le premier de ces trois articles, « The Future of the Democratic Party » est publié en 1952¹², peu après la parution du livre de Lubell. Key, proche jusqu'en 1948 d'une conception pendulaire de la vie

⁸ « *But 1936 was also the year of realignment in which the Democrats became the nation's normal majority party.* ». Ibid., p. 46.

⁹ Lubell note cependant que la période 1876-1896 a vu un certain équilibre entre les deux partis, avec des élections très disputées. Ibid., p. 212-213.

¹⁰ « It is within the majority party that the issues of any particular period are fought out; while the minority party shines in reflected radiance of the heat thus generated. ». Ibid., p. 212-213.

¹¹ « For each new majority party brings its own orbit of conflict ». Ibid., p. 216.

¹² V. O. KEY, « The Future of the Democratic Party », *The Virginia Quarterly Review*, vol. 28, n° 2, 1952, p. 161-175.

politique américaine, y opère un tournant intellectuel¹³, en estimant que la Grande Dépression et le New Deal ont produit une altération durable des habitudes de vote héritées de la Guerre de Sécession, en transformant l'Amérique, jusque-là majoritairement républicaine, en un pays majoritairement démocrate. L'analyse de Key dans cet article est proche de celle de Lubell, notamment lorsqu'il explique que le New Deal a permis aux démocrates de recruter dans un réservoir qui s'était déjà formé, petit à petit, du fait des évolutions démographiques et sociologiques, et qui attendait une activation politique que la candidature catholique d'Al Smith en 1928 avait laissé entrevoir. De plus, Key, comme Lubell, insiste sur l'élection de 1936, laquelle ne correspondait pas à « une réponse électorale à l'adversité plus ou moins normale » comme 1932, mais à « quelque chose de nouveau », qui « signalait la formation d'une nouvelle combinaison majoritaire au sein de l'électorat »¹⁴.

Le second article de Key, « A Theory of Critical Elections », publié en 1955¹⁵, formule le célèbre concept d'« élection critique » (critical election). Néanmoins, malgré son titre évocateur, il ne développe pas de théorie, ni même de « typologie détaillée des élections », mais effectue simplement des « remarques [fournissant] une orientation pour tenter de formuler un concept d'un type d'élection » qui « pourrait s'incorporer dans une théorie des élections plus générale »¹⁶. L'ambition théorique de Key est ainsi très modeste dans cet article où il démontre avant tout de grandes qualités d'explorateur¹⁷. Il ne fait finalement qu'ouvrir un chemin, lorsqu'il signale « l'existence d'une catégorie d'élections où les électeurs sont (...) inhabituellement et profondément concernés, où le niveau d'implication électorale est relativement assez élevé et où les résultats décisifs du vote révèlent une altération importante du clivage préexistant au sein de l'électorat » ; ajoutant que « la vraie caractéristique qui fait

¹³ Theodore ROSENOF, *Realignment*, Op. Cit., p. 49-50.

¹⁴ « The voting of 1932 represented a more or less normal electoral response to adversity. (...) The Polling of 1936, however, represented something new: it clinched Roosevelt reforms and signaled the formation of a new majority combination among the voters. ». V. O. KEY, « The Future of the Democratic Party », Op. Cit., p. 163-164.

¹⁵ V. O. KEY, « A Theory of Critical Elections », Op. Cit.

¹⁶ « While this is not the occasion to develop a comprehensive typology of elections, the foregoing remarks provide an orientation for an attempt to formulate a concept of one type of election (...) which might be built into a more general theory of elections. ». Ibidem, p. 3.

¹⁷ Walter Dean Burnham notera plus tard que si V. O. Key « était un grand politologue », « lui ni personne d'autre n'avait jamais prétendu qu'il était un penseur de "grandes idées" systématiques », et que en un sens, il était tels « les navigateurs médiévaux de la Méditerranée », un explorateur de données, « utilisant son intuition hors pair pour raconter des histoires solides sur la forme et la santé du système démocratique américain » (« V. O. Key (...) was a great political scientist. But neither he nor others have ever pretended that he was a systematic "great-ideas" thinker. (...) In a sense he sailed - rather like medieval navigators in the Mediterranean - from data point to data point, using his unparalleled capacity for intuitive integration to tell powerful stories about the shape and health of the American democratic system (...). »). Walter D. BURNHAM, « Critical Realignment: Dead or Alive? », Op. Cit., p. 107-108. Voir également : Walter D. BURNHAM, « V. O. Key, Jr., and the Study of Political Parties », in Milton C. CUMMINGS (ed.), *V. O. Key, Jr. and the Study of American politics*, Washington, American Political Science Association, 1988, p. 3-23.

sans doute la singularité de ce type d'élection » est que « le réalignement » qui s'y manifeste « semble persister lors de plusieurs élections successives »¹⁸.

A partir de l'étude des résultats électoraux en Nouvelle-Angleterre (Connecticut, Maine, Massachusetts, New Hampshire, Rhode Island et Vermont), Key identifie deux élections critiques : 1896 et 1928. Pour 1928, Key, reprenant l'analyse de Lubell, indique que la « Révolution Roosevelt » a été précédée par une « Révolution Al Smith » : dès 1928, les démocrates progressent fortement dans les zones urbaines à forte proportion de catholiques et d'immigrés récents, tandis qu'ils reculent dans les zones rurales à forte proportion de protestants et d'immigrés plus anciens. Concernant l'élection de 1896 marquée par la victoire du républicain William McKinley face au démocrate William Jennings Bryan, soutenu par le *People's Party*, Key explique qu'elle appartient à la même catégorie que celle de 1928, car l'effondrement des démocrates en Nouvelle-Angleterre s'avère durable. Ceci étant, le changement électoral enregistré en 1896 est différent puisque toutes les zones géographiques de la Nouvelle-Angleterre évoluent en défaveur des démocrates¹⁹. Key est conscient des limites de sa taxinomie, de même qu'il reconnaît l'état embryonnaire de son concept et les défauts de son analyse basée sur des données agrégées et régionales. Cet article ne constitue pour lui qu'une ébauche. C'est pourquoi il appelle à un développement d'une typologie des élections plus approfondie, tout en s'interrogeant sur les causes des changements brutaux et sur les mécanismes qui expliquent leur durabilité. Cet article pose également les bases d'un rapprochement entre l'étude des élections et celle des autres dimensions de la vie politique, puisque Key s'interroge sur les conséquences d'une élection critique sur l'administration publique, le processus législatif, ou l'économie, et se demande en quoi les évolutions de politiques publiques peuvent expliquer ces changements électoraux²⁰.

¹⁸ « [It] suggests the existence of a category of elections in which voters are (...) unusually deeply concerned, in which the extent of electoral involvement is relatively quite high, and in which the decisive results of the voting reveal a sharp alteration of the pre-existing cleavage within the electorate. Moreover, and perhaps this is truly differentiating characteristic of this sort of election, the realignment made manifest in such elections seems to persist for several succeeding elections. ». V. O. KEY, « A Theory of Critical Elections », Op. Cit., p. 4.

¹⁹ Cette différence s'explique selon Key par le fait que l'élection de 1896 est marquée par un conflit « sectionnel », la Nouvelle-Angleterre s'opposant aux idées radicales venues de l'Ouest concernant l'étalon-or. Key indique par ailleurs que le changement qui s'est opéré en 1896 a commencé en fait dès 1894 avec la déroute des démocrates aux élections de mi-mandat. Ibidem, p. 11-16.

²⁰ V. O. KEY, « A Theory of Critical Elections », Op. Cit., p. 17-18. Ces interrogations poursuivront Key jusqu'à la fin de ses jours. Dans la 5^e édition de *Politics, Parties and Pressure Groups*, il écrit que les élections critiques constituent « les moments les plus frappants de l'interposition électorale dans le processus gouvernemental » et qu'elles « ouvrent la voie à une réorientation des politiques publiques » (« ...the most striking instances of electoral interposition in the governing process. They clear the way for a broad new direction in the course of public policy. »). V. O. KEY, *Politics, Parties and Pressure Groups*, Fifth edition, New York, Thomas Y. Crowell Company, 1964, p. 535. Dans un autre ouvrage post-mortem et inachevé (V. O. KEY, with the assistance of Milton C. CUMMINGS, *The Responsible Electorate, Rationality in Presidential Voting, 1936-1960*, Cambridge, Harvard University Press, 1966), il explique que les coalitions majoritaires ne

Le troisième article de Key, « Secular Realignment and the Party System », publié en 1959²¹, s'intéresse au changement qui se produit sur plusieurs élections consécutives. Un secular realignment – que l'on traduira plus volontiers par « réalignement graduel » plutôt que par « réalignement séculaire » – se définit comme « un mouvement des membres d'une catégorie de la population d'un parti à un autre qui s'étend sur plusieurs élections présidentielles et qui apparaît comme indépendant des facteurs particuliers influençant le vote lors des élections prises chacune séparément »²². Ce mouvement peut aller dans le sens d'un développement de l'homogénéité politique d'un groupe²³ (ce qui traduit un alignement progressif) ou dans celui d'une érosion²⁴ (ce qui traduit un désalignement progressif), si bien qu'il peut aussi correspondre à l'évolution politique d'un groupe dans son ensemble, qui passe progressivement d'un alignement à un autre²⁵. Les grandes évolutions sociologiques et démographiques, comme l'urbanisation ou l'industrialisation, constituent le moteur des secular realignments, avec des processus graduels, à la fois de conversions individuelles, mais aussi de remplacement des populations (migrations, renouvellement générationnel).

Le concept de secular realignment ne s'oppose pas chez Key au concept d'élection critique mais s'y articule : « Certaines élections peuvent être "critiques" dans le fait qu'elles impliquent des mouvements bien plus larges et durables que ceux d'autres élections. Néanmoins l'essor ou le déclin des partis peut jusqu'à un certain degré être la conséquence de tendances qui peut-être persistent sur plusieurs décennies avec des élections qui ne sont que des étapes dans la création plus ou moins continue de nouvelles loyautés et dans la décomposition d'anciennes. (...) Seuls des événements à l'impact large et puissant ou aux enjeux provoquant de vives émotions produisent des changements brutaux. D'un autre côté, d'autres processus opérant inexorablement et presque imperceptiblement, élection après élection, forment de nouveaux alignements partisans et construisent de nouveaux groupes partisans. »²⁶. Ainsi, Key

peuvent tenir dans la durée que si les politiques publiques qui sont menées permettent de limiter le nombre d'électeurs insatisfaits et de recruter de nouveaux électeurs pour compenser les défections.

²¹ V. O. KEY, « Secular Realignment and the Party System », *The Journal of Politics*, vol. 21, n° 2, 1959, p. 198-210.

²² « ...a movement of the members of a population category from party to party that extends over several presidential elections and appears to be independent of the peculiar factors influencing the vote at individual elections. ». *Ibidem*, p. 199.

²³ Key montre que les villes industrielles de la Nouvelle-Angleterre deviennent progressivement de plus en plus favorables au Parti démocrate à partir des années 1900. *Ibid.*, p. 199-202.

²⁴ Key met en évidence un déclin progressif du Parti démocrate au sein de certaines communautés d'immigrés allemands dans l'Ohio, celles-ci perdant peu à peu leur étiquette de bastion démocrate. *Ibid.*, p. 205-206.

²⁵ Key illustre cela en signalant l'évolution politique d'un quartier juif de Boston, où la proportion d'inscrits républicains passe progressivement de 80 % à 10 % entre 1928 et 1952. *Ibid.*, p. 207.

²⁶ « *Some elections may be "critical" in that they involve far wider movements and more durable shifts than do other elections. Yet the rise and fall of parties may to some degree be the consequence of trends that perhaps persist over decades and elections may mark only steps in a more or less continuous creation of new loyalties*

avait une vision des évolutions électorales qui ne se résumait pas au modèle, esquissé dans son article de 1955, d'un changement brutal s'opérant lors d'une seule élection critique, et ce d'autant plus qu'il avait affiné son concept d'élection critique avant sa mort en 1963. Dans la 5^e édition post-mortem de son manuel *Politics, Parties and Pressure groups*, Key s'était en effet rallié à l'idée, formulée par Duncan MacRae et James A. Meldrum²⁷, que les réalignements larges et brutaux se déroulent sur une « période critique » (*critical period*) comprenant plusieurs élections²⁸. Key indiquait ainsi que l'élection de 1928 n'avait été critique que pour une partie limitée du pays (Nouvelle-Angleterre) ; ailleurs elle n'avait été que déviante, les élections de 1932 et surtout de 1936 étant celles qui comptent nationalement, avec la cristallisation d'une nouvelle coalition majoritaire démocrate, d'où au final deux périodes critiques : l'une autour de 1896 et l'autre de 1928 à 1936.

La dimension électorale des réalignements : la redistribution des soutiens partisans

La classification des élections de l'école du Michigan et ses suites

« La théorie des élections » que V. O. Key appelait de ses vœux en 1955 voit le jour en 1960 dans *The American Voter*²⁹, le livre référence de l'école du Michigan³⁰. Le principal questionnement de cet ouvrage concerne le comportement individuel des électeurs. Le modèle de « l'entonnoir de causalité » explique que le vote de chaque citoyen est la résultante de l'influence de forces de long terme et de court terme. Parmi les forces de long terme, on retrouve les appartenances sociales, mises en évidence par l'école de Columbia³¹, et les attitudes politiques, qui façonnent l'identification partisane, c'est-à-dire le fait de se sentir

and decay of old. (...) Only events with widespread and powerful impact or issues touching deep emotions produce abrupt change. On the other hand, other processes operate inexorably, and almost imperceptibly, election after election, to form new party alignments and to build new party groups. ». Ibid., p. 198-199.

²⁷ Duncan MACRAE, James A. MELDRUM, « Critical Elections in Illinois: 1888-1958 », *American Political Science Review*, vol. 54, n° 3, 1960, p. 669-683. MacRae et Meldrum, à partir de leur analyse factorielle des résultats électoraux dans l'Illinois, sont les premiers à utiliser le terme de « *critical period* ».

²⁸ V. O. KEY, *Politics, Parties and Pressure Groups*, Fifth edition, Op. Cit., p. 534-535.

²⁹ Angus CAMPBELL, Philip E. CONVERSE, Warren E. MILLER, Donald E. STOKES, *The American Voter*, New York, Wiley, 1960.

³⁰ Voir également auparavant : Angus CAMPBELL, Robert L. KAHN, *The People Elect a President*, Ann Arbor, University of Michigan, 1952 ; Angus CAMPBELL, Gerald GURIN, Warren E. MILLER, *The Voter Decides*, Evanston, White Plains, Row, Peterson and Co, 1954. Il est intéressant de noter que l'école du Michigan est aussi « la fille » de 1948 et de son résultat inattendu. Theodore ROSENOF, *Realignment*, Op. Cit., p. 68.

³¹ Paul F. LAZARSFELD, Bernard R. BERELSON, Hazel GAUDET, *The People's Choice: How the Voter Makes up his Mind in a Presidential Campaign*, New York, Columbia University Press, 1944 ; Bernard R. BERELSON., Paul F. LAZARSFELD, William N. MCPHEE, *Voting: A Study of Opinion Formation in a Presidential Campaign*, Chicago, The University of Chicago Press, 1954.

républicain, démocrate ou indépendant, selon des intensités variables. Mais le modèle proposé par Michigan ne se contente pas de donner une explication psychologique, plutôt que sociologique, à la stabilité du comportement individuel ; il avance aussi des éléments pour analyser le changement : ce sont les forces de court terme, comme la personnalité des candidats, le bilan du président sortant ou les enjeux de la campagne, qui sont susceptibles de s'opposer à l'identification partisane et de réorienter, ponctuellement, le vote de l'électeur.

De ce questionnement principal en résulte un second qui a trait à l'explication du résultat des élections, c'est-à-dire au choix collectif issu de l'agrégation des choix individuels³². Découlant de leur modèle micro, leur modèle macro analyse le résultat d'une élection comme la résultante d'un « vote normal »³³, plus ou moins déformé par la conjoncture (forces de court terme). De cette analyse s'ensuit une classification des élections présidentielles américaines³⁴, inspirée des travaux de Key³⁵, qui distingue trois types d'élections : (1) les « élections de maintien » (maintaining elections), qui voient la victoire du parti majoritaire en terme d'identification partisane, le résultat pouvant être plus ou moins proche du vote normal, en fonction des forces de court terme³⁶ ; (2) les « élections déviantes » (deviating elections), où les forces de court terme déforment le vote normal, au point que le parti minoritaire en termes d'identification partisane l'emporte³⁷ ; (3) les « élections de réaligement » (realigning elections), où les forces de court terme sont tellement puissantes qu'elles modifient

³² Ce déplacement du curseur s'opère dans les deux derniers chapitres de *The American Voter* (Op. Cit. p. 521-558), avant de constituer l'essentiel du propos d'un ouvrage ultérieur : Angus CAMPBELL, Philip E. CONVERSE, Warren E. MILLER, Donald E. STOKES, *Elections and the Political Order*, Op. Cit.

³³ Le vote normal est un vote théorique sans enjeux et sans candidats qui reflète la distribution des identifications partisans au sein de l'électorat. Il constitue un vote fictif débarrassé de toute influence des forces de court terme. Converse l'estime à 54 % des suffrages exprimés en faveur des démocrates pour la période 1952-1960. Philip E. CONVERSE, « The Concept of a Normal Vote », in Angus CAMPBELL, Philip E. CONVERSE, Warren E. MILLER, Donald E. STOKES, *Elections and the Political Order*, Op. Cit., p. 9-39.

³⁴ Angus CAMPBELL, « A Classification of the Presidential Elections », Op. Cit. Ce chapitre reprend et développe un passage de *The American Voter* (Op. Cit., p. 531-538).

³⁵ « Le lecteur reconnaîtra que cette classification est une extension de la théorie des élections critiques de V. O. Key. » (« The reader will recognize that this classification is an extension of V. O. Key's theory of critical elections. »). Angus CAMPBELL, « A Classification of the Presidential Elections », Op. Cit., p. 64 ; Angus CAMPBELL, Philip E. CONVERSE, Warren E. MILLER, Donald E. STOKES, *The American Voter*, Op. Cit., p. 531. Concernant les liens entre l'école du Michigan et Key : Theodore ROSENOF, *Realignment*, Op. Cit., p. 63-84. Notons par ailleurs que *Elections and the Political Order* est dédié à la mémoire de Key.

³⁶ Les élections de 1948 et de 1960 constituent deux exemples d'élections de maintien, avec une victoire démocrate malgré des forces de court terme importantes (notamment la réaction des électeurs au catholicisme de John F. Kennedy). Angus CAMPBELL, « A Classification of the Presidential Elections », Op. Cit., p. 64-69. On retrouve aussi le terme de « reinstating election » pour qualifier l'élection de 1960 qui voit la majorité démocrate se « réinstaller » à la Maison Blanche après huit ans de présidence républicaine. CONVERSE Philip E., Angus CAMPBELL, Warren E. MILLER, Donald E. STOKES, « Stability and Change in 1960: A Reinstating Election », in Angus CAMPBELL, Philip E. CONVERSE, Warren E. MILLER, Donald E. STOKES, *Elections and the Political Order*, Op. Cit., p. 78-95.

³⁷ 1952 et 1956 sont deux exemples d'élections déviantes. La personnalité de Dwight Eisenhower est un facteur décisif, mais il est également mentionné, notamment dans *The American Voter* (Op. Cit., p. 525-528, 533-538, 555), l'importance du jugement rétrospectif des électeurs sur le bilan gouvernemental de la période (la guerre de Corée notamment). Angus CAMPBELL, « A Classification of the Presidential Elections », Op. Cit., p. 69-74.

durablement le vote normal, avec une évolution des identifications partisans débouchant sur un nouveau rapport de force partisan structurel. Ce type d'élection est le plus rare et correspond selon A. Campbell à des grandes crises nationales : la querelle sur l'esclavage suivie de la Guerre de Sécession, et les crises économiques des années 1890 et surtout des années 1930.

Concernant cette dernière période, les auteurs de *The American Voter* soulignent le caractère déviant de l'élection de 1928 et l'aspect décisif de la Grande Dépression : si celle-ci n'avait pas eu lieu, rien ne dit que le changement électoral observé par Key en Nouvelle-Angleterre en 1928 aurait perduré, car celui-ci était principalement lié au catholicisme d'Al Smith. Un retour aux lignes partisans précédentes aurait ainsi pu avoir lieu si FDR n'avait pas gagné la confiance des électeurs avec son New Deal, d'où l'idée qu'il vaudrait mieux parler d'une « phase de réaligement électoral » (« realigning electoral era »), s'étendant au moins jusqu'en 1936, plutôt que d'une seule élection de réaligement³⁸. A. Campbell et ses collègues du Survey Research Center (SRC) regrettent à ce propos de ne pas disposer d'enquêtes par sondage, car celles-ci auraient sans doute montré que le réaligement des loyautés partisans s'est étiré sur plusieurs élections, avec des rythmes différents selon les individus³⁹. Ils estiment par ailleurs qu'un réaligement concerne avant tout les électeurs ayant une faible identification partisane (notamment les jeunes électeurs), plutôt que ceux qui ont déjà une affiliation marquée⁴⁰. Par la suite, A. Campbell a précisé que le réarrangement des loyautés partisans n'était pas unilatéral. Le réaligement de certains groupes en faveur d'un parti répond à celui d'autres groupes en faveur de l'autre parti, avec un affrontement idéologique intense entre les partis et des pressions exercées par les groupes sociaux⁴¹.

Reliant niveaux micro et macro, la classification de l'école du Michigan constitue la première cristallisation de la théorie des réaligements. A ce titre, elle sert de base à d'autres contributions, notamment celle de Gerald M. Pomper, qui suggère de distinguer un quatrième type d'élection : les « élections de conversion » (converting elections)⁴². Selon Pomper, la typologie ternaire du SRC néglige la possibilité qu'un bouleversement des identifications

³⁸ Angus CAMPBELL, Philip E. CONVERSE, Warren E. MILLER, Donald E. STOKES, *The American Voter*, Op. Cit., p. 535. Angus CAMPBELL, « A Classification of the Presidential Elections », Op. Cit., p. 75.

³⁹ Angus CAMPBELL, Philip E. CONVERSE, Warren E. MILLER, Donald E. STOKES, *The American Voter*, Op. Cit., p. 535.

⁴⁰ Ibidem, p. 535. Plus en amont dans l'ouvrage, les auteurs expliquent que ce sont trois secteurs bien particuliers qui ont été à la base de la poussée démocrate dans les années 1930 : les jeunes, les catégories populaires et les minorités ethniques. Ibid., p. 153-160.

⁴¹ L'idée d'une polarisation selon une ligne de classe est ainsi avancée pour le réaligement des années 1930. Angus CAMPBELL, « A Classification of the Presidential Elections », Op. Cit., p. 76. Dans *The American Voter* (Op. Cit., p. 536), les auteurs indiquaient qu'une polarisation selon des lignes géographiques avait eu lieu lors des précédents réaligements.

⁴² Gerald M. POMPER, « Classification of Presidential Elections », *The Journal of Politics*, vol. 29, n° 3, 1967, p. 535-566.

partisanes n’affecte pas la direction du vote normal⁴³. Ainsi, il lui apparaît nécessaire de distinguer les « élections de conversion », où le parti majoritaire dans le vote normal conserve son avantage avec une coalition électorale remodelée, et les « élections de réalignement », où le parti minoritaire dans le vote normal renverse son statut (tableau 1.1).

Tableau 1.1 : La classification des élections présidentielles américaines selon Pomper

		« PARTI MAJORITAIRE »	
		Victoire	Défaite
« CLIVAGE ELECTORAL »	Continuité	Maintaining	Deviating
	Changement	Converting	Realigning

NB. Gerald M. POMPER, « Classification of Presidential Elections », Op. Cit., p. 538.

L’apport de Pomper concerne également la méthode. Ne disposant pas d’enquêtes pour suivre l’évolution de l’identification partisane de 1824 à 1964, il propose de repérer les réalignements en analysant l’évolution de la structure géographique des résultats⁴⁴. Ce faisant, Pomper confesse le caractère « quelque peu subjectif et arbitraire » de sa classification, puisque les élections « ne sont pas toujours d’un type ou d’un autre »⁴⁵. Surtout il apparaît qu’« il n’y a en général pas une seule élection critique prise en sandwich par deux périodes de grande stabilité », mais « plutôt des moments de trouble précédant l’année la plus cruciale et une période d’assimilation après celle-ci », si bien que « le réalignement graduel est plus commun et plus fondamental que les transformations partisanes isolées », avec des « élections critiques

⁴³ Selon Pomper, une telle situation s’est produite en 1896 avec un changement dans la configuration des coalitions électorales, qui a eu pour effet de renforcer la domination républicaine, laquelle était de plus en plus fragile (« compromis de 1877 » suite à la victoire controversée du républicain Rutherford B. Hayes en 1876, victoires du démocrate Grover Cleveland en 1884 et 1892, basculements fréquents de la Chambre). Gerald M. POMPER, « Classification of Presidential Elections », Op. Cit. ; Voir également : Gerald M. POMPER, *Elections in America, Control and Influence in Democratic Politics*, New York, Dodd, Mead & Company, 1968, p. 99-125.

⁴⁴ Pomper calcule des coefficients de corrélation linéaire pour étudier les variations du vote démocrate Etat par Etat entre deux élections successives, entre une élection et la moyenne des quatre précédentes, et entre une élection et toutes les autres (matrice). Il calcule également pour chaque élection la dispersion (écart-type) du vote démocrate Etat par Etat. L’utilisation des résultats électoraux implique une approche un peu différente de celle du SRC : Pomper ne s’intéresse pas à l’évolution de l’identification partisane, dont il suppose qu’elle évolue à un rythme décalé et plus lent que le vote. Ibidem, p. 539-550, 556-560.

⁴⁵ « It is obvious that categorization is not a simple matter, for elections are not always of one type or another. (...) The distinction between a Deviating and Realigning contest or a Maintaining and Converting election, is somewhat subjective and arbitrary. ». Ibid., p. 560.

[qui] représentent une rupture dans la continuité électorale, mais [qui] ne débouchent pas immédiatement sur l'établissement d'une nouvelle coalition électorale persistante »⁴⁶. De fait, Pomper explique à son tour que le changement ne se produit pas lors d'une seule élection critique, mais plutôt lors d'une « période critique » (critical period) comprenant plusieurs élections. Souvent marquées par l'apparition de tiers partis, ces périodes critiques, autour de 1836 (victoire de Van Buren), 1860-64 (victoires de Lincoln), 1892-1896, et 1928-1932, marquent une rupture avec le passé qui doit être relativisée, puisqu'un « haut degré de continuité est présent »⁴⁷. Par ailleurs, Pomper souligne l'absence de cycles prévisibles : « le changement électorale est périodique, mais les périodes sont irrégulières »⁴⁸.

Le travail de Pomper insiste enfin sur les liens entre élections et politiques publiques, en estimant que ces dernières voient leurs grands lignes plus facilement redéfinies lors des périodes critiques qu'en dehors. Selon Pomper, la recombinaison des coalitions électorales qui se produit lors des périodes critiques fournit une opportunité et une incitation aux partis pour passer à l'action et innover dans les politiques menées, afin de mieux prendre en compte les attentes de l'électorat. Les périodes critiques apparaissent ainsi comme un moment où s'opère un réajustement entre l'action des gouvernants et les nouvelles demandes de l'électorat (ignorées jusque-là et découlant des évolutions progressives de la société).

Walter D. Burnham : réalignements et réajustements réguliers du système politique américain

Suite à cette première cristallisation, Walter Dean Burnham, avec son travail sur les caractéristiques, les causes, et les conséquences des réalignements, a contribué à étendre le champ de la théorie⁴⁹. Pour Burnham, les élections critiques constituent le « ressort »

⁴⁶ « In Presidential elections, there is not usually a single critical election, sandwiched between two periods of great stability. Rather, there are times of unease preceding the most crucial year, and a period of assimilation after it. Secular realignment is more common and more basic than isolated party transformations. Typically, the most critical election represents a break in electoral continuity, but does not result in the immediate establishment of a new and persistent voter coalition. ». Gerald M. POMPER, *Elections in America*, Op. Cit., p. 123. Voir également : Gerald M. POMPER, « Classification of Presidential Elections », Op. Cit., p. 561.

⁴⁷ « Even with the transformation of the electoral coalition, a strong degree of continuity is present. ». Gerald M. POMPER, « Classification of Presidential Elections », Op. Cit., p. 563.

⁴⁸ « Electoral Change is periodic, but the periods are irregular. ». Ibid., p. 561. Voir également : Gerald M. POMPER, *Elections in America*, Op. Cit., p. 123.

⁴⁹ Walter D. BURNHAM, *Critical Elections and the Mainsprings of American Politics*, New York, W. W. Norton & Company, 1970. Voir également : Walter D. BURNHAM, « The Changing Shape of the American Political Universe », *American Political Science Review*, vol. 59, n° 1, 1965, p. 7-28 ; Walter D. BURNHAM, « Party Systems and the Political Process », in William N. CHAMBERS, Walter D. BURNHAM (eds.), *The American Party systems, Stages of Political Development*, New York, Oxford University Press, 1967, p. 277-307 ; Walter D. BURNHAM, « American Politics in the 1970's: Beyond Party? », in William N. CHAMBERS, Walter D. BURNHAM (eds.), *The American Party systems, Stages of Political Development*, Second edition, New York, Oxford University Press, 1975, p. 308-357.

(mainspring) de la politique américaine, en ce sens que les « réalignements critiques » (critical realignments⁵⁰) qui s'y manifestent, opèrent des ruptures historiques entre différents « party systems »⁵¹, caractérisés chacun par un certain rapport de force partisan, avec des coalitions d'électeurs originales, des affrontements politiques distincts, des réarrangements dans le fonctionnement des institutions et des relations redéfinies entre les élites et les citoyens⁵².

Les critical realignments se distinguent des secular realignments et des déviations conjoncturelles par le fait qu'ils sont associés à une rupture brutale et durable des comportements électoraux traditionnels. Le rapport de force entre les partis évolue, mais cela peut aller aussi bien dans le sens d'un rééquilibrage entre parti dominant et parti dominé, que dans celui d'un renversement ou d'un renforcement : « Les partis majoritaires deviennent des minorités ; la politique qui était autrefois compétitive devient non compétitive ou, alternativement, des zones jusque-là de monopartisme deviennent des arènes d'intense compétition partisane. »⁵³. Ainsi, Burnham estime superflue la distinction opérée par Pomper entre conversion et réalignement⁵⁴. Les critical realignments sont associés par ailleurs à une intensité anormalement élevée de l'affrontement politique, avec une forte polarisation intra et inter partisane et une forte participation des électeurs. Enfin, ils sont souvent précédés par l'émergence de tiers partis importants, lesquels traduisent l'incapacité du système à intégrer de nouvelles demandes. Cette caractéristique est liée aux causes des critical realignments, puisque ceux-ci découlent, selon Burnham, de l'accumulation de tensions dans la société qui ne sont pas bien prises en compte par les partis en place, d'où une escalade jusqu'à un point de rupture, avec un événement déclencheur (une crise économique par exemple). Le processus de réalignement est ainsi lié à des enjeux associés à ces tensions et il entraîne une redéfinition de l'agenda politique, du rôle joué par les élites politiques, et de la direction générale des politiques menées. Il y a un réajustement global et durable du système : « les frontières de ce

⁵⁰ Le terme est forgé par Burnham, Key n'employant que celui de critical election.

⁵¹ Le terme est ici synonyme de « electoral era ». Walter D. BURNHAM, *Critical Elections and the Mainsprings of American Politics*, Op. Cit., p. 69.

⁵² Burnham distingue: (1) le « experimental system », de 1789 à 1820 (phase pré-partisane de construction nationale) ; (2) le « democratizing system », de 1828 à 1854/1860 (avec l'élargissement du suffrage et la création de partis modernes que sont les démocrates « jacksoniens » et les whigs) ; (3) le « Civil War system », de 1860 à 1893 (avec une réorganisation « sectionnelle » Nord-Sud et une domination républicaine au moins jusqu'en 1974) ; (4) le « industrialist system » (ou « system of 1896 »), de 1894 à 1932 (avec une quasi-disparition de la compétition partisane au niveau régional, notamment dans le Sud, et une domination nationale des républicains favorables à l'industrialisation) ; (5) le « New Deal system », depuis 1932 (avec un clivage de classe inédit et une plus forte nationalisation de l'affrontement politique). Walter D. BURNHAM, « Party Systems and the Political Process », Op. Cit., p. 289-304.

⁵³ « Majority parties become minorities; politics which was once competitive becomes noncompetitive or, alternatively, hitherto one-party areas now become arenas of intense partisan competition. ». Walter D. BURNHAM, *Critical Elections and the Mainsprings of American Politics*, Op. Cit., p. 6.

⁵⁴ Ibidem, p. 32-33

qui est politiquement possible »⁵⁵ sont redessinées. Un critical realignment n'est pas qu'un phénomène électoral pour Burnham : « il constitue une décision politique de première magnitude », qui affecte profondément « les relations entre les institutions qui font les politiques, leur pouvoir relatif et leur capacité de décision ainsi que les politiques qu'elles produisent » ; de fait il peut être vu « comme le substitut de l'Amérique à la révolution »⁵⁶.

Comme le souligne Rosenof, Burnham réintroduit avec force la notion de cycle régulier dans la théorie des réalignements, alors même que celle-ci, depuis Lubell et Key, s'était construite en opposition à cette idée⁵⁷. Si Burnham admet que le timing précis de chaque réalignement dépend des circonstances⁵⁸, il n'en souligne pas moins qu'un « schéma répétitif d'oscillation (...) est clairement évident dans les données », à tel point qu'il le suspecte d'être « la véritable structure "normale" de l'histoire électorale et politique américaine »⁵⁹. Pour Burnham, les réalignements ne se produisent pas par hasard, mais avec une « régularité remarquable, approximativement une fois par génération ou tous les trente à trente-huit ans »⁶⁰. Cette conception cyclique régulière est liée au fait que Burnham insiste sur les causes endogènes des réalignements, à savoir le décalage croissant entre un système politique américain vu comme rigide et une société très dynamique, avec des adaptations brutales et non progressives quand le décalage devient trop important pour être ignoré.

Si Burnham adhère à une vision « cataclysmique » du changement électoral, son ouvrage de 1970 laisse cependant apparaître qu'un réalignement critique n'est pas réductible à une seule élection critique. Burnham y évoque en effet des « phases de réalignement critique » (« eras of critical realignment ») et fait référence à un « réalignement des années 1854-60 », à

⁵⁵ « ...the broad boundaries of the politically possible. ». Walter D. BURNHAM, *Critical Elections and the Mainsprings of American Politics*, Op. Cit., p. 10.

⁵⁶ « It constitutes a political decision of the first magnitude (...). Characteristically, the relationships among policy-making institutions, their relative power and decision-making capacity, and the policy outputs they produce are profoundly affected by critical realignments. (...) The critical realignment may well be regarded as *America's surrogate for revolution*. ». Walter D. BURNHAM, « Party Systems and the Political Process », Op. Cit., p. 289.

⁵⁷ Theodore ROSENOF, *Realignment*, Op. Cit., p. XIV-XV, 83-84.

⁵⁸ Burnham insiste ainsi sur l'importance d'un détonateur : « La simple existence d'une volatilité explosive de l'électorat ou d'une tension accumulée dans le système socioéconomique ne suffit pas en soi à produire un réalignement critique au sens classique. Pour cela un détonateur est nécessaire, un événement déclencheur d'une envergure et d'une force suffisamment importante pour produire des mobilisations au sein d'un électorat de classe moyenne habituellement passif. » (« The mere existence of explosive volatility in the electorate or of accumulating strain in the socioeconomic system is not enough by itself to produce critical realignment in the classical sense. For this a detonator is needed, some triggering event of scope and brutal force great enough to produce the mobilizations required from a normally passive-participant middle-class electorate. »). Walter D. BURNHAM, *Critical Elections and the Mainsprings of American Politics*, Op. Cit., p. 170.

⁵⁹ « Yet a broadly repetitive pattern of oscillation (...) is clearly evident from the data. So evident is this pattern that one is led to suspect that the truly "normal" structure of American electoral politics at the mass base is precisely this dynamic. ». Ibidem, p. 27.

⁶⁰ « ...realignments do recur with rather remarkable regularity approximately once a generation, or every thirty to thirty years. ». Ibid., p. 26.

un « réalignement des années 1890 » ou encore à « un réalignement des années 1928-1936 »⁶¹. De plus, si l'accent est mis sur les changements brutaux, Burnham mentionne également l'existence de changements plus progressifs, comme la poussée démocrate dans le Nord-Est dans les années 1940-50 ou la poussée républicaine dans le Sud et les Border States dans les années 1950-60⁶². Etudiant les évolutions électorales en Pennsylvanie, Burnham souligne que les évolutions progressives (secular) côtoient des évolutions plus brutales (critical), et indique à propos de l'élection de 1928 qu'elle n'est pas en soi une élection de réalignement, mais qu'elle participe à une « séquence de réalignement » (« realigning sequence »)⁶³. Burnham mentionne enfin l'existence de transitions au milieu des phases de stabilité qu'il nomme « subrealigning » et qui témoignent d'un certain remous de l'électorat⁶⁴.

La dimension partisane des réalignements : la redéfinition de l'affrontement partisan

E.E. Schattschneider et le déplacement des conflits

Saisir la nature de ce qu'est un réalignement nécessite de ne pas s'intéresser seulement aux causes, conséquences ou manifestations de ce phénomène. Dans cette optique, l'analyse d'Elmer Eric Schattschneider sur les ressorts de la compétition politique dans les démocraties représentatives s'avère précieuse⁶⁵. Faisant remarquer que le conflit est le langage universel à la base de toute politique, Schattschneider note : « Ce qui advient en politique dépend de la manière dont les gens sont divisés en factions, partis, groupes, classes, etc. Le résultat du jeu politique dépend de celui qui, parmi une multitude de conflits possibles, acquiert la position dominante »⁶⁶. Si le conflit divise, il unit également en formant des camps. Dans leur lutte pour le pouvoir, les partis cherchent à rassembler davantage de partisans que leurs adversaires, ce qui implique une lutte pour la sélection et la hiérarchie des conflits afin d'imposer une ligne de clivage dominante qui permette de rassembler un camp majoritaire. La lutte pour le pouvoir est avant tout une lutte à propos du contenu de l'affrontement partisan, entre ceux qui veulent le garder et ceux qui veulent le changer. Cette lutte ne renvoie pas simplement à la question de la

⁶¹ Ibid., p. 10, 13, 14-15, 33, 38, 59, 61, 68.

⁶² Ibid., p. 5. Voir également : Walter D. BURNHAM, « Party Systems and the Political Process », Op. Cit., p. 302.

⁶³ Walter D. BURNHAM, *Critical Elections and the Mainsprings of American Politics*, Op. Cit., p. 56, 69.

⁶⁴ Ibidem, p. 67.

⁶⁵ E. E. SCHATTSCHNEIDER, *The Semisovereign People*, Op. Cit.

⁶⁶ « What happens in politics depends on the way in which people are divided into factions, parties, groups, classes, etc. The outcome of the game of politics depends on which of a multitude of possible conflicts gains the dominant position. ». Les italiques de la traduction française proviennent du texte original. Ibidem, p. 60.

pertinence du contenu de l'affrontement partisan (s'agit-il du combat le plus important ?), mais aussi et surtout à celle de la taille des camps d'électeurs qu'il dessine. Ainsi un parti va être d'autant plus favorable à un statu quo du contenu de l'affrontement partisan, que celui-ci le favorise pour obtenir ou conserver le pouvoir.

Pour Schattschneider, les grands tournants électoraux aux Etats-Unis de 1896 et de 1932 sont profondément remarquables parce qu'ils ont correspondu à un déplacement du conflit dominant. En 1896, la révolte agrarienne de l'Ouest a abouti à une nouvelle division « sectionnelle », avec l'édification du Solid South démocrate et des bastions républicains du Nord-Est. Schattschneider parle ensuite d'une « révolution de 1932 », avec un « réalignement partisan (...) *étroitement lié à un profond changement dans l'agenda de la politique américaine* »⁶⁷. Pour l'auteur, le changement dans les politiques menées après 1932 découle du remplacement du clivage « sectionnel » de 1896 par un nouveau clivage national (sauf dans le Sud). Ainsi, Schattschneider conçoit un réalignement comme « un changement de l'alignement partisan », c'est-à-dire de « la façon dont les deux partis divisent la nation », le tout étant « accompagné d'un grand changement de la signification de la politique américaine et de la nature des alternatives partisans »⁶⁸. Chez lui, la notion d'« alignement partisan » (party alignment) fait référence à la ligne de clivage qui oppose les deux partis principaux et qui délimite deux camps d'électeurs. C'est le déplacement de cette ligne de clivage dominant – c'est-à-dire le changement des sujets sur lesquels les partis décident de s'affronter et de cliver le peuple – qui constitue l'essence d'un réalignement pour Schattschneider, les transferts électoraux liés à ce déplacement du conflit n'en étant qu'une manifestation parmi d'autres.

James L. Sundquist et le changement des enjeux

S'appuyant sur l'analyse de Schattschneider, James L. Sundquist a proposé une formulation particulièrement aboutie de la théorie des réalignements⁶⁹. Selon Sundquist, il convient de distinguer deux types de changements électoraux durables : (1) ceux qui découlent d'une redéfinition de l'alignement des partis avec un déplacement du conflit et (2) ceux qui résultent d'autres causes, lesquelles sont principalement d'ordre démographique et

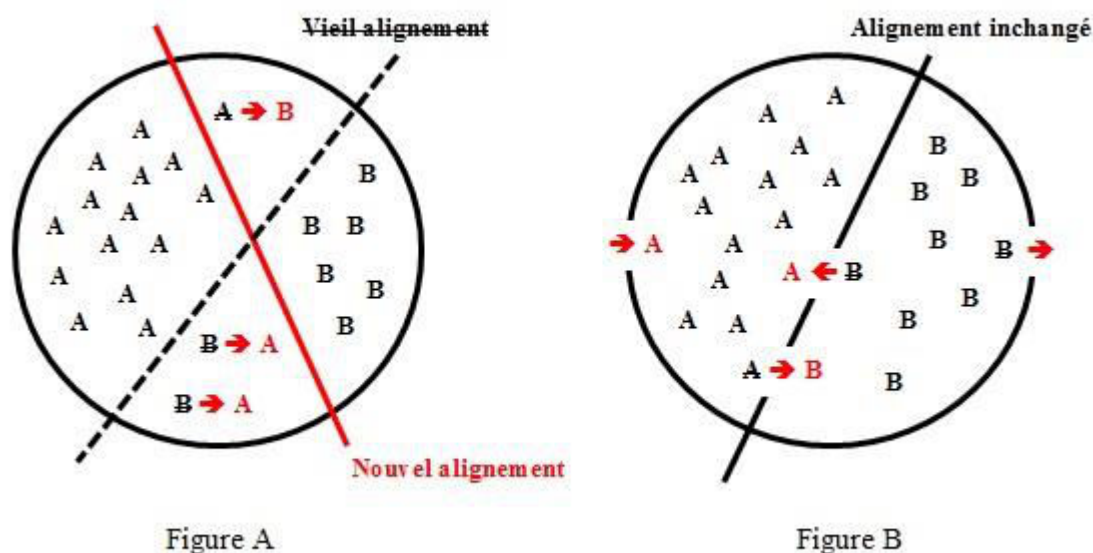
⁶⁷ « ...the party realignment of 1932 is closely related to a profound change in the agenda of American politics. ». Les italiques de la traduction française proviennent du texte original. Ibid., p. 86.

⁶⁸ « Thus a change in the party alignment, the way the two parties divided the nation, was accompanied by a great change in the meaning of American politics and the nature of the party alternatives. ». Ibid., p. 87.

⁶⁹ James L. SUNDQUIST, *Dynamics of the Party System*, Op. Cit. La première édition date de 1973, mais c'est à la seconde édition révisée de 1983, plus à jour, plus complète et plus précise d'un point de vue théorique qu'il sera fait référence.

sociologique, et correspondent à l'évolution de la composition du corps électoral (via le renouvellement des générations ou les migrations) et à des évolutions individuelles (le fait qu'un électeur devienne partisan ou change de parti en raison d'évolutions touchant à son statut, ses idées ou son environnement social). Seuls les premiers sont appelés « réalignements » par Sundquist, tandis que les seconds sont qualifiés de « changements de la balance partisane à l'intérieur d'un alignement établi et persistant »⁷⁰ (figure 1.1).

Figure 1.1 : Réalignement (figure A) et « changement de la balance partisane à l'intérieur d'un alignement établi et persistant » (figure B) selon Sundquist



Dès lors, Sundquist confine le terme de réalignement aux « redistributions du soutien partisan, peu importe l'ampleur et le rythme, qui reflètent un changement dans la structure du conflit partisan, et donc l'établissement d'une nouvelle ligne de clivage selon un axe différent au sein de l'électorat »⁷¹. Cette définition « qualitative » diffère de celles plus « quantitatives » qui stipulent qu'un réalignement correspond à un changement électoral durable mais aussi de grande ampleur et brutal. Concernant le critère de la magnitude, Sundquist ne l'écarte pas totalement puisqu'il distingue des réalignements « majeurs » et « mineurs », ces derniers ne modifiant qu'à la marge l'alignement des partis, c'est-à-dire le contenu de leur affrontement⁷².

⁷⁰ « I called them, therefore, shifts in the party balance within an established and continuing alignment. ». Les italiques de la traduction française proviennent du texte original. Ibidem, p. 13.

⁷¹ « ...confining the term realignment to those redistributions of party support, of whatever scale or pace, that reflect a change in the structure of the party conflict and hence the establishment of a new line of cleavage on a different axis within the electorate. ». Ibid., p. 14.

⁷² Ibid. p. 8, 24-26, 35-38. Selon Sundquist, un réalignement mineur s'est produit dans les années 1920 dans le Midwest, lorsque l'enjeu de la régulation des prix agricoles a provoqué l'apparition de tiers partis au niveau local (notamment dans le Minnesota avec le Farmer-Labor Party) et la percée de La Follette à l'élection

Cette distinction n'en reste pas moins secondaire, car ce qui définit un réalignement, c'est la nature du changement, pas son degré. De plus, Sundquist souligne qu'aucune force de réalignement n'est suffisamment puissante pour effacer tous les liens qui existaient précédemment entre les électeurs et les partis. Chaque réalignement se conçoit en fait comme une nouvelle « couche de papier calque » (« transparent overlay ») avec ses propres motifs : si ce sont les motifs de la couche la plus récente que l'on discerne le mieux, certains motifs des anciennes couches demeurent visibles⁷³. Un réalignement n'efface pas les conflits du passé, de sorte que le nouvel alignement des partis contient des éléments de l'ancien alignement⁷⁴.

Concernant le critère de la vitesse, à l'origine de la distinction entre *critical realignment* et *secular realignment*, Sundquist estime qu'il n'est pas pertinent : « si des forces de réalignement sont à l'œuvre, elles ont nécessairement des effets sur les électeurs selon des tempos différents – non pas simultanément lors d'une seule élection » ; ainsi, « tous les réalignements sont, dans une certaine mesure, de long terme – c'est-à-dire *secular* – et cela amène plus de confusion que de clarté que de traiter le *critical* et le *secular* comme des types de réalignement séparés » ; il vaudrait mieux les traiter comme des « phases d'un seul et même processus »⁷⁵. Un réalignement peut ainsi avoir des épisodes de changement brutal mais aussi de changement plus graduel, les élections critiques n'étant que des étapes du processus de réalignement, lequel se déploie dans le temps, à l'image d'un « tremblement de terre » (*earthquake*) suivi de « répliques » (*aftershocks*) provenant du même épicer. Ce que la littérature qualifie de *secular realignment* correspond ainsi pour lui, soit à un déploiement du réalignement (la recomposition de l'affrontement partisan n'affectant pas toutes les zones géographiques ou les groupes sociaux au même rythme), soit à une simple évolution du rapport de force partisan liée à des évolutions démographiques ou sociologiques.

Au final, ce qui est important pour Sundquist, ce n'est pas tant de savoir si ça change un peu ou beaucoup, rapidement ou lentement, mais de comprendre pourquoi. Pour cela, il faut aller plus loin que l'analyse des résultats électoraux et s'intéresser aux conflits entre les partis et aux positions des leaders. Tout comme Schattschneider, Sundquist a une conception des

présidentielle de 1924 (16,6 %), ce qui a profité au Parti démocrate en 1928. Sundquist signale aussi un réalignement mineur dans les villes du Nord-Est en 1928, en faveur des démocrates, qui ne constitue pas une étape du réalignement des années 1930, mais un épisode distinct, les enjeux n'étant pas les mêmes (catholicisme et prohibition en 1928, crise économique en 1932). *Ibid.*, p. 182-197.

⁷³ Sundquist insiste particulièrement dans son analyse du réalignement des années 1890 sur le fait que l'alignement issu de l'affrontement sur l'esclavage et de la Guerre de Sécession persiste : les transferts se font avant tout dans le sens d'une conformité avec le parti déjà dominant régionalement. *Ibid.*, p. 168-169.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 17.

⁷⁵ « If realigning forces are at work, they necessarily have their effect on individual voters at different times - not simultaneously in any single election. (...) To some degree (...), all realignments are long-term - that is, *secular* - and it confuse more than it clarifies to treat the *critical* and the *secular* as separate types of realignment rather than as phases of a single process. ». *Ibid.*, p. 11-12.

réalignements centrée sur les partis⁷⁶, avec un rôle moteurs pour les élites partisans qui définissent les alternatives et les proposent au peuple. Pour chaque réalignement il y a une dimension partisane, avec la redéfinition de ce qui constitue l'affrontement partisan et une dimension électorale, avec la redistribution du soutien des électeurs. Ces deux dimensions sont en interaction tout en ayant une temporalité différente : « si un réalignement se définit comme une réallocation des électeurs de chaque côté de la nouvelle ligne de clivage (plutôt que simplement comme l'établissement de la ligne), alors il ne se produit pas lors d'une élection critique, ni même lors d'une série d'entre elles. Il s'agit de la somme d'une myriade de décisions individuelles qui peuvent être prises n'importe quand. Beaucoup d'entre elles peuvent être prises avant la première élection critique, tandis que d'autres sont encore à prendre après la dernière. Pour comprendre un réalignement, il faut regarder la course globale de l'enjeu du réalignement, de son émergence à sa situation finale. »⁷⁷.

Pour Sundquist, les réalignements sont liés à l'irruption dans le débat politique d'un nouvel enjeu (ou groupement d'enjeux). Cinq variables déterminent le timing, la forme et l'ampleur du réalignement⁷⁸ : (1) la taille du problème originel (« breadth and depth of the underlying grievance ») : un enjeu est d'autant plus susceptible de provoquer un réalignement qu'il est lié à une interpellation des pouvoirs publics concernant un problème durable, qui provoque une forte indignation et/ou souffrance, avec une dimension morale importante (le bien contre le mal) ; (2) la capacité à provoquer de la résistance : un enjeu est d'autant plus susceptible de provoquer un réalignement qu'il provoque une opposition sur les moyens à mettre en œuvre et plus encore sur les objectifs à atteindre⁷⁹ ; (3) le leadership : un enjeu est d'autant plus susceptible de provoquer un réalignement que des leaders établis ou nouveaux en font la promotion et prennent des positions tranchées ; (4) la division interne des partis (« division of the polar forces between parties ») : un enjeu est d'autant plus susceptible

⁷⁶ Le sous-titre de son ouvrage est sur ce point très significatif : *Alignment and Realignment of Political Parties in the United States*.

⁷⁷ « ...if realignment is defined as the reallocation of voters on either side of the new line of cleavage (rather than as merely the establishment of the line), realignment does not occur in a single critical election, or even in a series of them. It is the sum of the myriad of individual decisions that may be made at any time. Many of them may be made before the first critical election, and others have still to be made after the last. To understand a realignment, one must look at the whole course of the realigning issue, from its rise to its final disposition. ». Ibid., p. 318.

⁷⁸ Ibid., p. 41-47.

⁷⁹ Pour Sundquist, un enjeu polarise d'autant plus facilement qu'il provoque une division forte sur les objectifs. Si l'objectif fait consensus, la division pourra porter sur les moyens, mais l'affrontement sera plus difficile à saisir et à dramatiser car plus technique et potentiellement négociable. Néanmoins, il est possible de polariser sur les moyens. C'est ce qui s'est passé dans les années 1930 puisque l'objectif était consensuel (mettre fin à la crise) mais pas les moyens (intervention de l'Etat contre laissez faire). Mais la polarisation a été facilitée parce que le conflit sur les moyens a été relié directement à l'objectif, les démocrates faisant campagne sur le fait qu'être contre le New Deal c'était ne pas vouloir tout faire pour mettre fin à la crise. Ibid., p. 302-303. Cette discussion sur les distinctions à faire entre enjeux est poursuivie plus loin dans ce chapitre.

de provoquer un réalignement, qu'il divise les partis et ne recoupe pas l'affrontement partisan existant ; (5) la force des attaches partisans existantes : un enjeu est d'autant plus susceptible de provoquer un réalignement, que les électeurs sont peu attachés aux partis en place et que le conflit qui oppose ces partis leur apparaît obsolète. Parmi ces cinq variables, seule la dernière peut comporter un aspect cyclique régulier selon Sundquist, du fait qu'il y a une tendance à l'affaiblissement progressif des loyautés partisans. Mais ce cycle ne contrôle pas l'apparition de nouveaux enjeux et la façon dont ceux-ci vont affecter les partis et les électeurs. De plus, il se peut qu'un nouvel enjeu, s'il recoupe la ligne de clivage existante, revitalise les attaches partisans et brise le cycle. Dès lors, il n'y a aucune raison que les réalignements interviennent à intervalle régulier⁸⁰. Les réalignements n'ont rien d'inéluctable⁸¹.

Dans son étude historique, Sundquist retient trois réalignements majeurs, ceux-là même qui faisaient alors globalement consensus dans la littérature : (1) le réalignement des années 1850, déclenché par le conflit sur l'extension de l'esclavage à l'Ouest, qui se caractérise par l'effacement des whigs au profit des républicains, avant d'être rythmé par quatre années de guerre civile⁸² puis par une reconstruction douloureuse (ces deux épisodes contribuant à approfondir le clivage né du conflit originel sur l'esclavage) ; (2) le réalignement des années 1890, déclenché par une crise économique, avec une révolte agrarienne contre l'étalon-or (et plus globalement contre les nouvelles élites financières et industrielles capitalistes), qui se caractérise par un rapprochement entre le Parti démocrate et les populistes, qui favorise la domination structurelle du Parti républicain (le parti de l'industrialisation, du tarif extérieur et de la faible inflation), avec un « sectionalisme » accru (polarisation entre les régions) ; (3) le réalignement des années 1930, déclenché par la Grande Dépression et le New Deal, qui se caractérise par un renversement du rapport de force entre républicains et démocrates, avec un nouveau clivage socioéconomique qui se déploie tout au long des décennies suivantes⁸³.

⁸⁰ Ibid., p. 46-47, 320-321.

⁸¹ Un réalignement majeur, autour des idées du mouvement progressiste, a été évité, selon Sundquist, dans les années 1910, car il n'y a pas eu de polarisation entre les républicains et les démocrates : les deux partis, chacun à leur rythme et avec un rôle crucial des leaders (Theodore Roosevelt et Woodrow Wilson), se sont ralliés à l'agenda de réformes des progressistes (primaires, élection directe des sénateurs, impôt sur le revenu, lois antitrust...). Ibid., p. 170-181.

⁸² Les élections critiques marquent un choix des électeurs sur le nouvel enjeu conflictuel qui vient de restructurer l'affrontement partisan. Cette situation entraîne a priori une diminution de la polarisation, le parti vaincu rapprochant ses positions de celles du parti vainqueur pour demeurer compétitif. Pour autant, ce processus de dépoliarisation nécessite que le parti vaincu accepte sa défaite et ne prenne pas les armes...

⁸³ Dans le Nord, la forte implantation républicaine a longtemps empêché le Parti démocrate de convertir ses succès présidentiels aux autres élections, le décalage ne se comblant que progressivement. Dans le Sud, la faiblesse voire l'inexistence du Parti républicain a fait que l'opposition conservatrice au New Deal a d'abord eu pour véhicule le Parti démocrate lui-même via la faction des Bourbon Democrats. L'émergence d'un Parti républicain compétitif dans le Sud a pris des décennies. Ibid., p. 240-297.

B) Développements, faiblesses et critiques

Au début des années 1970, on peut considérer que les fondations de la théorie des réalignements ont été posées aux Etats-Unis⁸⁴. Il y a globalement un consensus sur l'existence de trois phases historiques de réalignement autour de 1860, 1896, et 1932, correspondant chacune à une crise nationale et à un changement des enjeux structurant la compétition politique, avec à la clé d'importantes évolutions électorales et partisanes, ainsi que des changements concernant les politiques menées ou le fonctionnement des institutions.

Malgré ce socle commun, la théorie des réalignements renvoie dès ses fondations à des approches et des vocabulaires souvent différents. La popularité croissante de la théorie n'arrange rien à cet état de fait, au point de rendre le concept de réalignement assez « nébuleux » (« muddied concept » selon Sundquist⁸⁵). Dès lors, il nous semble important de débiter la seconde section de ce chapitre par une réflexion concernant la définition des termes d'alignement, de désalignement et de réalignement. Cet essai de clarification permet de préciser la mécanique des réalignements, laquelle a été approfondie par de multiples travaux produits aux Etats-Unis jusqu'au début des années 1980.

Le second temps de cette section est consacré aux faiblesses et aux critiques de la théorie. Peu utilisée en dehors des Etats-Unis⁸⁶, la théorie des réalignements affiche un manque de perspective comparée. Ces difficultés d'exportation, qui traduisent le caractère sans doute trop américain de la théorie, sont aussi significatives de la fin d'un âge d'or. Aux Etats-Unis, deux grandes critiques se font jour. Si la première se contente de pointer l'incapacité de la théorie à offrir une grille d'analyse satisfaisante des évolutions électorales à l'œuvre à partir des années 1960, la seconde généralise ce grief, en remettant en cause l'existence historique des réalignements. De façon plus générale, c'est le découpage de l'histoire américaine en une succession de périodes de politique ordinaire et de phases de réalignement qui est attaqué.

⁸⁴ Voir également : Carl N. DEGLER, « American Political Parties and the Rise of the City: An Interpretation », *The Journal of American History*, vol. 51, n° 1, 1964, p. 41-59 ; Charles SELLERS, « The Equilibrium Cycle in Two-Party Politics », *Public Opinion Quarterly*, vol. 29, n° 1, 1965, p. 16-37 ; Michael F. HOLT, *Forging a Majority: The Formation of the Republican Party in Pittsburgh, 1848-1860*, New Heaven, Yale University Press, 1969 ; Michael P. ROGIN, John L. SHOVER, *Political Change in California: Critical elections and Social Movements, 1890-1966*, Westport (Conn.), Greenwood Press, 1969 ; Jerome M. CLUBB, Howard W. ALLEN, « The Cities and the Election of 1928: Partisan Realignment? », *The American Historical Review*, vol. 74, n° 4, 1969, p. 1205-1220 ; Paul KLEPPNER, *The Cross of Culture: A Social Analysis of Midwestern Politics, 1895-1900*, New York, Free Press, 1970 ; Richard JENSEN, *The Winning of the Midwest*, Chicago, University of Chicago Press, 1971 ; Benjamin GINSBERG, « Critical Elections and the Substance of Party Conflict: 1844-1968 », *Midwest Journal of Political Science*, vol. 16, n° 4, 1972, p. 603-625.

⁸⁵ James L. SUNDQUIST, *Dynamics of the Party System*, Revised edition, Op. Cit., p. 3-4.

⁸⁶ Pour une bibliographie exhaustive en langue anglaise sur les réalignements jusqu'au début des années 1990 : Harold F. BASS, Jr., « Background to Debate, A Reader's Guide and Bibliography », in Byron E. SHAFER (ed.), *The End of Realignment?*, Op. Cit., p. 141-178.

La mécanique des réalignements : approfondissements

Les notions d'alignement, de désalignement et de réalignement

Qu'entend-t-on précisément lorsque l'on utilise les notions d'alignement, de désalignement et de réalignement ?

Le terme d'alignement, quand il se rapporte aux électeurs, peut être saisi à deux niveaux, l'un individuel, l'autre collectif. Au niveau individuel, un alignement électoral renvoie à une fidélité partisane. Mais qu'est-ce qu'un électeur fidèle ? A partir de combien de votes répétés pour un même parti est-on un électeur fidèle ? Comment considérer un vote déviant occasionnel ? C'est en réponse à ces questions qu'a été développé le concept d'identification partisane, lequel propose une approche graduée de la fidélité à un instant t ⁸⁷.

Au niveau collectif, la notion d'alignement électoral renvoie à la fidélité partisane d'un segment particulier de l'électorat. Cette approche par le collectif est une nécessité quand on analyse les résultats électoraux puisque ceux-ci ne sont disponibles que sous forme agrégée. Les sondages, s'ils permettent d'accéder ponctuellement à l'individu, se heurtent quant à eux au fait qu'il n'existe pas de panels permettant de suivre des électeurs sur plusieurs années⁸⁸. Ainsi, même avec des données de sondages, on ne peut étudier que l'alignement électoral des groupes. Contrairement à la décision d'un individu, la décision d'un groupe de voter pour un parti ne peut pas se concevoir de façon binaire (oui ou non) : tout est une « question de degré » comme le soulignent Lawrence G. McMichael et Richard J. Trilling (« not a yes-no decision but a matter of degree »)⁸⁹. Un groupe n'est jamais unanime dans son vote et il en va de même pour son identification partisane. Se pose alors l'épineuse question des seuils, qui doit prendre en compte le fait que le vote régulier d'un groupe à 70 % pour un parti n'a pas la même signification si ce parti fait 20 %, 40 % ou 60 % au sein de l'ensemble de l'électorat. La mesure de l'alignement électoral d'un groupe nécessite en fait de comparer deux variables : le vote du groupe et le vote de l'électorat pris dans son ensemble. Prendre l'ensemble de

⁸⁷ Les mesures de l'identification partisane (IP) aux Etats-Unis permettent de distinguer quatre types d'électeurs : les strong identifiers (forte IP) les weak identifiers (IP modérée), les leaners (aucune IP mais malgré tout proche d'un parti) et les indépendants (aucune IP et proche d'aucun parti). L'identification partisane permet de saisir la fidélité à un instant t (au moment de l'enquête) quand le vote répété ne la saisit que pour une période de temps donnée.

⁸⁸ La technique qui consiste à demander aux enquêtés de se souvenir de leur vote passé est incapable de fournir des données solides sur les itinéraires de vote sur plusieurs années. Il en va de même pour l'identification partisane. Nous reviendrons sur ces points plus loin dans ce chapitre.

⁸⁹ Lawrence G. MCMICHAEL, Richard J. TRILLING, « The Structure and Meaning of Critical Realignment: The Case of Pennsylvania, 1928-1932 », in Bruce A. CAMPBELL, Richard J. TRILLING (eds.), *Realignment in American Politics: Toward a Theory*, Austin, University of Texas Press, 1980, p. 21-51 (p. 44).

l'électorat comme référence évite d'avoir à désigner un groupe spécifique qui serait mis en opposition avec le groupe étudié, comme le fait l'indice d'Alford⁹⁰, qui mesure le vote de classe ouvrier en opposant les votes en faveur de la gauche des travailleurs manuels et des travailleurs non-manuels. Dès lors, la notion d'alignement électoral d'un groupe peut être définie de la façon suivante : est considéré comme aligné électoralement un groupe qui se prononce régulièrement en faveur d'un parti de façon nettement supérieure à l'ensemble de l'électorat⁹¹. Cette définition, qui ne fixe pas de seuil, peut aussi s'appliquer à l'identification partisane, et son opérationnalisation peut utiliser diverses méthodes : écart à la moyenne⁹², indice d'originalité⁹³, ou bien odds ratio⁹⁴. Une méthode de lissage peut également être appliquée afin de dégager les évolutions de fond⁹⁵. Etant associé à l'idée de stabilité, la notion d'alignement électoral est difficile à saisir au niveau collectif, car elle n'implique pas la stabilité individuelle : le fait qu'un groupe accorde de façon régulière à un parti une large proportion de ses suffrages ne permet pas d'inférer une très grande fidélité des électeurs qui compose le groupe, car la stabilité du niveau de vote agrégé peut cacher d'innombrables chassés croisés d'électeurs⁹⁶. De plus, comme la composition d'un groupe évolue toujours d'une élection à l'autre, cela implique que l'alignement électoral d'un groupe peut changer sans que ce soit le cas de celui des individus.

Deux termes coexistent pour qualifier un changement d'alignement électoral : désalignement et réalignment. Au niveau individuel, un désalignement correspond à une défidélisation : l'électeur désaligné est un électeur autrefois fidèle à un parti avec un vote

⁹⁰ Robert R. ALFORD, *Party and Society: The Anglo-American Democracies*, London, John Murray, 1964.

⁹¹ Cette définition est celle que propose Pierre Martin, lequel avertit qu'il est important de tenir compte du niveau absolu de vote du groupe étudié : si un groupe vote régulièrement à 80 % pour un parti, on conviendra qu'il s'agit là d'un niveau très élevé qui rend difficile une progression, quand bien même le parti serait en progrès dans l'ensemble de l'électorat. Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, Op. Cit., p. 27, 37-38.

⁹² L'écart à la moyenne s'obtient par une simple soustraction : si 60 % d'un groupe vote d'une certaine façon contre 40 % de l'ensemble de l'électorat, cela donne un écart de +20.

⁹³ L'indice d'originalité s'obtient par simple division : si 60 % d'un groupe vote d'une certaine façon contre 40 % de l'ensemble de l'électorat, cela donne un indice de 1,5. L'indice d'originalité n'est pas sensible aux mêmes évolutions que l'écart à la moyenne ce qui rend ces deux mesures complémentaires.

⁹⁴ L'odds ratio est un « rapport de rapports de chances », obtenu en divisant le rapport de chance du groupe étudié de voter d'une certaine façon et pas d'une autre par le rapport de chance de l'ensemble de l'électorat de voter de cette même façon et pas d'une autre. Si 60 % d'un groupe vote d'une certaine façon contre 40 % de l'ensemble de l'électorat, cela donne un odds ratio de 2.25 calculé de la façon suivante : $[60/(100-60)]/[40/(100-40)] = (3/2)/(2/3) = 9/4$. L'odds ratio est une statistique très asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; +\infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié vote comme l'ensemble de l'électorat. C'est la raison pour laquelle il convient d'utiliser une échelle logarithmique ou de calculer son logarithme naturel. Ses avantages sont une insensibilité à l'égard des distributions marginales et un lien avec l'échelle logistique, qui est l'échelle « naturelle » des proportions. Il n'est donc pas soumis à des effets « plancher » ou « plafond » comme l'écart à la moyenne ou l'indice d'originalité. Louis-André VALLET, « Sur l'origine, les bonnes raisons de l'usage et la fécondité de l'odds ratio », *Courrier des statistiques*, n° 121-122, 2007, p. 59-65.

⁹⁵ Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, Op. Cit., p. 161.

⁹⁶ Dans les faits, il paraît peu probable qu'un groupe soit fortement aligné sur un parti sans qu'une proportion significative de ses membres ne le soit aussi.

constant et une identification partisane affirmée qui est devenu indépendant avec un vote fluctuant. Un réalignement correspond à un changement de fidélité partisane, d'un camp à un autre. Notons ici qu'un désalignement individuel peut constituer une étape préalable à un réalignement, le basculement d'un alignement à un autre pouvant passer par une phase de non-alignement plus ou moins longue. Désalignement et réalignement ont pour point commun de s'inscrire dans la durée : ils doivent être distingués de l'infidélité occasionnelle.

Au niveau collectif, un désalignement qualifie la perte d'originalité d'un groupe dont le vote (ou l'identification partisane) se rapproche de celui de l'ensemble de l'électorat, tandis qu'un réalignement qualifie le passage d'un alignement à un autre. Là aussi, le critère de la durée s'avère essentiel. Si l'on suit Sundquist (voir supra), trois moteurs sont susceptibles de produire un changement d'alignement d'un groupe : (1) une évolution des enjeux, (2) une évolution des attitudes, (3) une évolution de la composition de l'électorat⁹⁷. Ces différentes évolutions, notamment les deux dernières, sont généralement liées à des transformations sociologiques, démographiques et culturelles de long-terme, ce qui implique que nombre de réalignements et de désalignements sont progressifs, et donc difficiles à distinguer l'un de l'autre, un réalignement progressif prenant au début la forme d'un désalignement. Les évolutions d'enjeux paraissent davantage susceptibles de se produire de façon brutale, et donc d'entraîner des changements d'alignement brutaux⁹⁸. Cependant, il ne faut pas perdre de vue qu'une transformation brutale de l'affrontement partisan n'aura des effets brutaux que sur certains électeurs (les plus sensibles aux nouveaux enjeux et les moins partisans) et ne produira aucun changement d'alignement ou alors seulement progressifs chez les autres.

Les désalignements et réalignements, lorsqu'ils désignent simplement des changements d'alignements électoraux d'individus ou de groupes, sont des phénomènes banals et fréquents. Comme le soulignait Key, il s'en produit à chaque élection⁹⁹. S'agissant des réalignements, ces phénomènes deviennent moins banals quand ils sont adossés à une théorie qui développe l'idée que certains moments de l'histoire d'un pays se caractérisent par des réalignements d'électeurs ou de groupes d'électeurs qui correspondent à un déplacement du conflit partisan et à des transformations qui débordent de la sphère électorale. De fait, il convient de distinguer deux utilisations du terme de réalignement : l'une (« faible ») décrit simplement des mouvements électoraux durables, l'autre (« forte ») des changements d'ère politique.

⁹⁷ Au niveau individuel, seuls les deux premiers types d'évolutions sont à prendre en compte.

⁹⁸ Ce point est à nuancer puisque certaines évolutions sociologiques, démographiques ou culturelles peuvent être brutales : les attitudes sont susceptibles d'évoluer rapidement lors d'événements très traumatiques (guerres ou crises économiques), tandis que l'élargissement du droit de suffrage, des modifications territoriales ou de grandes migrations peuvent modifier brutalement la composition du corps électoral.

⁹⁹ V. O. KEY, *Politics, Parties and Pressure Groups*, Fifth edition, Op. Cit., p. 530.

Le modèle « sanction-ratification », *l'évolution des politiques publiques et la dynamique de la démocratie représentative*

Comme le soulignent Bruce A. Campbell et de Richard J. Trilling, les réalignements ne sont pas sans incidence sur la théorie démocratique, du fait que les grands changements électoraux qui les caractérisent ont un impact sur l'ensemble de la sphère politique, notamment les politiques publiques menées : « Historiquement, les réalignements ont affecté la nature du leadership gouvernemental, les domaines où l'action gouvernementale est appropriée, et les directions que prennent les politiques gouvernementales. Si la démocratie signifie que les électeurs ont le contrôle sur le gouvernement, alors un réalignement critique constitue l'instrument des électeurs le plus significatif de ce contrôle. (...) Par conséquent, l'étude des réalignements nous mène à une nouvelle conception de la démocratie [avec un contrôle du gouvernement par le peuple qui s'opère] seulement à certains moments – spécifiquement en temps de crise, quand les passions électorales surgissent. »¹⁰⁰. Cette conception de la démocratie, qualifiée de « crisis democracy », offre selon B. Campbell et Trilling un juste milieu entre naïveté (les politiques publiques sont constamment réajustées en fonction des demandes du peuple) et défiance (l'appareil politico-administratif ne s'occupe pas des revendications du peuple). Un réalignement met ainsi en jeu, selon eux, un « décalage » (discontinuity) entre ce que souhaite l'électorat et ce que fait le gouvernement. Ce décalage est susceptible de déclencher un processus de contrôle démocratique, avec des mouvements électoraux qui entraînent une nouvelle donne au sein des élites gouvernantes (renouvellement du personnel politique¹⁰¹ et nouveau climat au sein des administrations¹⁰² ou de la Cour suprême¹⁰³) qui favorise à son tour les innovations dans les politiques publiques¹⁰⁴.

¹⁰⁰ « Historically, realignments have affected the nature of government leadership, the realms in which government action is appropriate, and the directions which policy output takes. If democracy means that voters have control over government, a critical realignment is the voters' most significant instrument of that control. (...) Thus the study of realignment leads us to a new conception of democracy. It sees control in democracy as operative only at times - specifically, at times of crisis, when electoral passions are aroused. ». Bruce A. CAMPBELL, Richard J. TRILLING, « Toward a Theory of Realignment: An introduction », in Bruce A. CAMPBELL, Richard J. TRILLING (eds.), *Realignment in American Politics*, Op. Cit., p. 3-20 (p. 4).

¹⁰¹ Lester G. SELIGMAN, Michael R. KING, « Political Realignments and Recruitment to the U.S. Congress, 1870-1970 », in Bruce A. CAMPBELL, Richard J. TRILLING (eds.), *Realignment in American Politics*, Op. Cit., p. 157-175.

¹⁰² Kenneth J. MEIER, Kenneth W. KRAMER, « The Impact of Realignment Elections on Public Bureaucracies », in Bruce A. CAMPBELL, Richard J. TRILLING (eds.), *Realignment in American Politics*, Op. Cit., p. 202-228.

¹⁰³ David ADAMANY, « The Supreme Court's Role in Critical Elections », in Bruce A. CAMPBELL, Richard J. TRILLING (eds.), *Realignment in American Politics*, Op. Cit., p. 229-259.

¹⁰⁴ David W. BRADY, « Elections, Congress, and Public Policy Changes: 1886-1960 », in Bruce A. CAMPBELL, Richard J. TRILLING (eds.), *Realignment in American Politics*, Op. Cit., p. 178-201 ; David W. BRADY, « When Elections Really Matter: Realignments and Changes in Public Policy », in Benjamin GINSBERG, Alan

L'idée d'un lien entre réalignements et action gouvernementale a également été approfondie par Jerome M. Clubb, William H. Flanigan et Nancy H. Zingale en liaison avec Burnham¹⁰⁵. Selon ces auteurs, « la performance du gouvernement et du leadership politique est un élément central pour le processus de réalignement »¹⁰⁶, lequel se déroule en deux temps. Tout part d'une crise à laquelle le pouvoir en place n'arrive pas à répondre, ce qui se traduit dans les urnes par un puissant vote sanction. Ce vote n'est cependant qu'un vote de défiance conjoncturel, dont l'inscription dans la durée va dépendre de la capacité du nouveau pouvoir à donner satisfaction. S'il échoue, il sera sanctionné à son tour et aucune redistribution durable des loyautés partisans en sa faveur ne se produira. A l'inverse, si le pouvoir arrive à faire ratifier par les électeurs sa politique lors des élections qui suivent, alors un réalignement se produit. En liant réalignement et action gouvernementale, Clubb, Flanigan et Zingale insistent sur le fait que la redistribution des loyautés partisans est un processus qui ne peut pas être immédiat. Ce n'est que progressivement qu'un vote déviant va devenir un vote normal, au fur et à mesure que les électeurs vont se forger une identification partisane nouvelle, en réponse à l'action gouvernementale et à la symbolique qu'elle génère et agite. Dans ce modèle, les réalignements ne sont pas simplement le produit des crises, mais de la façon dont les gouvernants arrivent à transformer les opportunités politiques qu'elles créent, avec un rôle essentiellement réactif pour l'électorat, qui se résume à sanctionner ou à récompenser les gouvernants, lesquels sont les principaux artisans des réalignements¹⁰⁷. De ce point de vue, cette analyse ne fait que généraliser les remarques de Lubell, Key ou A. Campbell concernant le réalignement du New Deal, en reprenant à son compte l'idée de « responsible electorate », qui veut que les électeurs jouent le rôle d'un jury de tribunal, en rendant un verdict positif ou négatif sur l'action des gouvernants¹⁰⁸.

STONE (eds.), *Do Elections Matter?*, New York, Sharpe, 1986, p. 19-34 ; David W. BRADY, *Critical Elections and Congressional Policy Making*, Stanford, Stanford University Press, 1988.

¹⁰⁵ Jerome M. CLUBB, William H. FLANIGAN, Nancy H. ZINGALE, *Partisan Realignment: Voters, Parties and Government in American History*, Beverly Hills, Sage, 1980. Voir également : Walter D. BURNHAM, Jerome M. CLUBB, William H. FLANIGAN, « Partisan Realignment: A Systemic Perspective », in Joel H. SILBEY, Allan G. BOGUE, William H. FLANIGAN (eds.), *The History of American Electoral Behavior*, Princeton, Princeton University Press, 1978, p. 45-77. Burnham, qui a coécrit cette contribution, n'a pas participé à l'ouvrage de 1980 mais il figure en tête des remerciements et les auteurs reconnaissent qu'ils se sont beaucoup appuyés sur ses idées tout en ayant des divergences. Jerome M. CLUBB, William H. FLANIGAN, Nancy H. ZINGALE, *Partisan Realignment*, Op. Cit. p. 7-8.

¹⁰⁶ « In this view, the performance of government and of the political leadership is central to the realignment process. ». Ibidem, p. 12.

¹⁰⁷ Les auteurs estiment ainsi les opportunités pour des réalignements ont été nombreuses dans l'histoire mais qu'elles n'ont pas toutes été saisies. Ibidem, p. 32, p. 264-271.

¹⁰⁸ V. O. KEY, with the assistance of Milton C. CUMMINGS, *The Responsible Electorate*, Op. Cit. ; V. O. KEY, *Politics, Parties and Pressure Groups*, Fifth edition, Op. Cit., p. 520-544.

Clubb, Flanigan et Zingale soulignent également qu'une relative continuité électorale perdure à travers l'histoire, malgré la présence de réalignements¹⁰⁹. Par ailleurs, ils nuancent le caractère stable des périodes situées entre chaque réalignement. Si ces périodes sont marquées par une phase de stabilité, où le parti qui a pris le dessus lors du réalignement continue de dominer, cette phase laisse ensuite la place à une autre, dite de « décomposition » (decay phase), qui se caractérise par un affaiblissement des allégeances partisans existantes et par une baisse de la pertinence des enjeux issus du réalignement. La transition entre ces deux phases s'opère lors d'un « midsequence adjustment », souvent marqué par l'apparition de tiers partis. Lors de la phase de décomposition, l'augmentation de la volatilité électorale et de la fréquence des alternances (avec un gouvernement plus divisé et moins capable d'impulser des politiques innovantes et cohérentes) prépare le terrain pour un futur réalignement, sans pour autant le rendre inévitable : le déclenchement d'un réalignement dépend de l'apparition d'une crise¹¹⁰.

Le changement électorale, qu'il soit déviant ou durable, apparaît relativement fréquent, d'où la difficulté, selon Clubb, Flanigan et Zingale, d'isoler des grandes périodes de stabilité. De plus, les auteurs estiment que deux des trois réalignements qui font consensus dans la littérature (celui des années 1860 et celui des années 1890) n'ont pas été marqués par un changement électorale durable d'une ampleur particulièrement impressionnante¹¹¹. Ainsi, « le changement électorale, même durable (...), n'est pas la seule composante d'un réalignement, et n'est pas suffisant pour en rendre compte »¹¹². Ce qui fait la marque d'un réalignement selon ces auteurs, c'est qu'il combine un changement électorale durable et un changement durable dans le contrôle du gouvernement, comme ce fut le cas après les élections de 1860, 1896 et 1932, avec plus de dix années de contrôle de la présidence et du Congrès par le même parti, ce qui a permis d'impulser des politiques publiques innovantes.

Si ce modèle, que l'on qualifiera de « sanction-ratification »¹¹³, semble particulièrement adapté pour analyser le réalignement du New Deal, ou celui des années 1890, sa pertinence pour rendre compte du réalignement de la Guerre de Sécession est plus discutable. Comme le fait remarquer Sundquist, l'effacement des whigs dans de nombreux Etats au profit des

¹⁰⁹ Jerome M. CLUBB, William H. FLANIGAN, Nancy H. ZINGALE, *Partisan Realignment*, Op. Cit. p. 32-33, 48, 54, 66, 68, 73.

¹¹⁰ Ibidem, p. 38-39.

¹¹¹ Les auteurs reconnaissent toutefois que le remplacement des whigs par les républicains constitue en soi un changement électorale majeur. Ibid., p. 156.

¹¹² « Electoral change, including lasting change in partisan voting behavior, is not the only component of partisan realignment, not is it sufficient to account for realignment. ». Ibid., p. 31.

¹¹³ Clubb, Flanigan et Zingale indiquent l'existence d'une variante à leur modèle, celle où la crise n'entraîne pas de sanction des gouvernants en place, ceux-ci étant capables de répondre à la crise de façon efficace, d'où au final un réalignement allant dans le sens d'un renforcement du parti déjà dominant. Ibid., p. 269.

républicains a en effet eu lieu bien avant que ces derniers ne gouvernent nationalement¹¹⁴. De plus, le cas français que nous introduirons plus tard montre qu'un réalignement peut se produire sans contrôle durable du pouvoir par un camp (cf. réalignement des années 1980).

Changements de niveau et de structure : enjeux consensuels et conflictuels

Flanigan et Zingale, dans un article de 1974 intitulé « The Measurement of Electoral Change »¹¹⁵, ont proposé de distinguer quatre types de changement électoraux (tableau 1.2), en croisant deux critères : la durabilité du changement (deviating ou realigning), et son caractère uniforme ou différentiel. Ce second critère permet de distinguer les changements de niveau (surge), qui concernent le rapport de force entre les partis, et les changements de structure (interactive change), qui concernent la composition de l'électorat des partis.

Tableau 1.2 : La classification du changement électoral selon Flanigan et Zingale

	Temporaire	Permanent
Uniforme	Deviating surge	Realigning surge
Différentiel	Deviating interactive change	Realigning interactive change

Réutilisant cette typologie dans *Partisan Realignment*, Clubb, Flanigan et Zingale, estiment que les travaux sur les réalignements, du fait de leur recours aux corrélations (cf. Pomper), ont eu tendance à trop mettre l'accent sur les changements de structure au détriment des changements de niveau¹¹⁶. Ces derniers sont pourtant primordiaux car ils déterminent quel parti gagne les élections. Leur analyse fait ressortir que les trois réalignements historiques aux Etats-Unis ont davantage été marqués par des changements durables de la balance partisane que par de grandes reconfigurations de l'électorat.

¹¹⁴ James L. SUNDQUIST, *Dynamics of the Party System*, Revised edition, Op. Cit., p. 9-10.

¹¹⁵ William H. FLANIGAN, Nancy H. ZINGALE, « The Measurement of Electoral Change », *Political Methodology*, vol. 1, n° 3, 1974, p. 49-82. Voir également : Walter D. BURNHAM, Jerome M. CLUBB, William H. FLANIGAN, « Partisan Realignment: A Systemic Perspective », Op. Cit., p. 45-77. ; Nancy H. ZINGALE, « Third Party Alignments in a Two Party System: The Case of Minnesota », in Joel H. SILBEY, Allan G. BOGUE, William H. FLANIGAN (eds.), *The History of American Electoral Behavior*, Op. Cit., p. 106-133.

¹¹⁶ Les auteurs utilisent aussi les termes de differential change et de across-the-board change. Jerome M. CLUBB, William H. FLANIGAN, Nancy H. ZINGALE, *Partisan Realignment*, Op. Cit., p. 79.

Le travail de Clubb, Flanigan et Zingale est important, car il souligne le poids que peuvent avoir les performances des gouvernants dans un processus de réaligement. Toutefois, il tend à négliger le fait que les électeurs jugent les partis non seulement sur leurs performances, mais aussi sur leurs positions, ce qui renvoie à la distinction opérée par Donald E. Stokes entre enjeux « consensuels » et enjeux « conflictuels » (Stokes parle de valence issues et de position issues)¹¹⁷. Les enjeux consensuels font consensus quant à l'objectif à atteindre (la lutte contre le chômage par exemple) : tous les électeurs estiment qu'il y a un « problème » à résoudre et les partis sont donc jugés en fonction de leurs performances (effectives ou supposées). A l'inverse, les enjeux conflictuels ne font pas consensus quant à l'objectif à atteindre (la légalisation de l'avortement par exemple) : les partis sont donc jugés en fonction de leur position¹¹⁸. Cette distinction est d'importance, car si les enjeux consensuels sont davantage associés à des changements de niveau qu'à des changements de structure (les enjeux consensuels impliquent une logique de récompense ou de sanction, avec des mouvements relativement unilatéraux de l'électorat), il n'en va pas de même de la part des enjeux conflictuels. Ces derniers apparaissent en effet principalement liés à des changements de structure, car ils tendent, avant tout, à redéfinir les grandes lignes de division au sein de l'électorat¹¹⁹. Qu'un changement de structure se double d'un changement de niveau dépendra alors de la nouvelle orientation des électeurs : la balance partisane sera affectée si la nouvelle ligne de clivage ne divise pas l'électorat dans des proportions identiques à l'ancienne ligne de clivage, avec des transferts d'électeurs qui ne se compensent pas¹²⁰. Ainsi, changements de niveau et de structure, bien qu'à priori indépendants, tendent en réalité à se produire conjointement, car l'objectif des élites politiques quand elles mettent en avant un nouvel enjeu

¹¹⁷ Donald E. STOKES, « Spatial Models of Party Competition », in Angus CAMPBELL, Philip E. CONVERSE, Warren E. MILLER, Donald E. STOKES, *Elections and the Political Order*, Op. Cit., p. 161-179 (p.170-171).

¹¹⁸ Il convient cependant de noter, comme l'a fait Sundquist (voir supra), qu'un enjeu qui fait consensus quant à l'objectif à atteindre, peut provoquer des conflits quant aux moyens à mettre en œuvre (quelle solution adopter) et à la priorité à donner à la réalisation de l'objectif (la place du problème dans la hiérarchie des problèmes). Des enjeux tels que la lutte contre l'insécurité ou la pollution, consensuels quant à leurs objectifs, tendent à créer des conflits, ce qui rend moins opératoire la distinction entre enjeu consensuel et enjeu conflictuel. Celle-ci demeure néanmoins, car un conflit sur les objectifs sera toujours plus profond qu'un conflit circonscrit aux moyens ou à l'importance du problème. De plus, le jugement des électeurs sur les performances (la délinquance ou la pollution ont-elles diminué ?) ne pourra pas avoir le même impact si l'objectif ne fait pas consensus (quelqu'un qui est opposé à l'avortement ne pourra pas se réjouir que le nombre de naissances non souhaitées diminue).

¹¹⁹ Ces différences d'impact des enjeux sont notées par Clubb, Flanigan et Zingale, lesquels indiquent que les changements de niveau sont souvent liés à des enjeux comme la corruption, tandis que les changements de structure sont à relier à des enjeux comme l'avortement. Jerome M. CLUBB, William H. FLANIGAN, Nancy H. ZINGALE, *Partisan Realignment*, Op. Cit., p. 80.

¹²⁰ Clubb, Flanigan et Zingale, malgré leur insistance sur les changements de niveau, sont globalement d'accord sur le fait qu'il y a toujours une combinaison des deux types de changement, la recomposition des électorsats allant de pair avec un gain net pour un camp. Jerome M. CLUBB, William H. FLANIGAN, Nancy H. ZINGALE, *Partisan Realignment*, Op. Cit., p. 82-83.

conflictuel est d'obtenir un changement de niveau¹²¹. Dans tous les cas, si l'on admet, en suivant Schattschneider et Sundquist, que l'essence d'un réalignement se situe dans un déplacement du conflit partisan, alors la présence d'un changement de structure devient incontournable. De fait, les enjeux qui ont été à l'origine des trois réalignements historiques américains étaient tous très conflictuels (l'esclavage, l'étalon-or, l'intervention de l'Etat) et ils ont impulsé des changements de structure qui ne doivent pas être sous-estimés¹²².

Conversion, mobilisation, renouvellement des générations

La question de savoir comment s'opèrent les réalignements ne concerne pas que la distinction entre niveau et structure. Un autre débat porte sur la distinction entre conversion et mobilisation. A première vue, un réalignement suppose simplement la conversion d'électeurs, passant d'un alignement à un autre. Cependant, l'école du Michigan a attiré l'attention sur un autre mécanisme : celui de la mobilisation¹²³. A partir de différentes données de sondages (notamment des rappels de votes montrant un basculement des primo-votants vers les démocrates à partir de 1932, ainsi que des mesures d'identification partisane montrant un fort tropisme démocrate chez les électeurs ayant atteint l'âge de voter à partir des années 1930), A. Campbell et ses collègues en ont déduit que le réalignement du New Deal avait sans doute été impulsé autant par la mobilisation de nouveaux électeurs (qu'il s'agisse d'électeurs venant d'avoir le droit de vote ou d'électeurs un peu plus âgés qui jusque-là s'abstenaient) que par la conversion d'électeurs qui votaient républicains auparavant (notamment des électeurs durement touchés par la crise appartenant aux couches populaires et/ou aux minorités ethnoculturelles). Dans la mesure où ils n'ont pas une identification partisane aussi stable que les autres électeurs (dont l'expérience de vote a consolidé l'identification partisane acquise principalement via la socialisation familiale), les primo-votants apparaissent plus susceptibles de réagir à de très puissantes forces de changement.

Paul Allen Beck a appuyé cette idée en montrant que la socialisation familiale est un mécanisme puissant de reproduction, mais que l'identification partisane de jeunesse héritée des

¹²¹ Pierre MARTIN, *Dynamiques partisans et réalignements électoraux au Canada*, Op. Cit., p. 58-59.

¹²² Allan J. Lichtman a critiqué la méthodologie utilisée par Clubb, Flanigan et Zingale, en estimant qu'elle sous-estimait largement les changements de structure : « Le résultat est un compte rendu historique surréaliste dans lequel de vastes transformations de la gouvernance attirent ou repoussent de façon comparable tous les segments de l'électorat. » (« The result is a surreal historical script in which vast transformations in governance are equally appealing or repugnant to every segment of the electorate. »). Allan J. LICHTMAN, « The End of Realignment Theory? Toward a New Research Program for American Political History », *Historical Methods*, vol. 15, n° 4, 1982, p. 170-188 (p. 176).

¹²³ Angus CAMPBELL, Philip E. CONVERSE, Warren E. MILLER, Donald E. STOKES, *The American Voter*, Op. Cit, p. 153-160, 535.

parents est susceptible de changer lors du passage à l'âge adulte, en réaction à une intense recomposition du combat partisan¹²⁴. Plus précisément, Beck distingue trois générations dans la dynamique de l'alignement électoral d'un groupe : (1) une première génération, qui a commencé à voter lors d'un réalignement (« realignment generation ») et dont l'identification partisane adulte diffère de l'identification partisane de jeunesse héritée des parents ; (2) une seconde génération, composée des enfants de la première génération (« children of realignment »), dont l'identification partisane de jeunesse a été indirectement structurée par les affrontements politiques du réalignement, dont ils ont pu sentir le parfum via leurs parents, d'où une certaine « immunisation », poussant à une conservation à l'âge adulte de cette identification partisane de jeunesse ; (3) une troisième génération, composée des enfants de la seconde génération qui n'ont connu que la « politique normale » (« children of normal politics »), et dont l'identification partisane de jeunesse a été influencée par des parents qui n'ont pas vécu la phase de réalignement, d'où une faible appropriation des enjeux et des symboles du réalignement passé. Cette troisième génération à l'identification partisane de jeunesse moins consistante est « mûre pour un réalignement » (« ripe for realignment »). Cette succession des générations expliquerait l'aspect cyclique régulier des réalignements noté par Burnham. Toutefois Beck insiste sur l'importance d'un événement traumatique, le renouvellement générationnel ne suffisant pas à amorcer un réalignement.

L'idée que la mobilisation de nouveaux électeurs est la source principale des réalignements a également été développée par Kristi Andersen dans son étude du New Deal¹²⁵. Selon Andersen, l'idée d'une conversion massive d'électeurs déjà mobilisés néglige l'évolution de la participation. Entre 1920 et 1936, alors que le vote à l'élection présidentielle pour le Parti républicain reste relativement stable (autour de 16 millions de voix avec cependant un pic en 1928 à 21 millions), celui en faveur du Parti démocrate connaît une très forte progression, (passant de 9 millions à plus de 27 millions). Pour Andersen, ces évolutions en nombre de voix indiquent que ce réalignement a été essentiellement la conséquence d'une mobilisation en faveur des démocrates d'électeurs qui ne votaient pas jusque-là¹²⁶. Ces nouveaux votants

¹²⁴ Paul A. BECK, « A Socialisation Theory of Partisan Realignment », in Richard G. NIEMI (ed.), *The Politics of Future Citizens*, San Francisco, Josey-Bass, 1974, p. 199-219.

¹²⁵ Kristi ANDERSEN, « Generation, Partisan shift, and Realignment: A Glance Back at the New Deal », in Norman H. NIE, Sidney VERBA, John R. PETROCIK, *The Changing American Voter*, Cambridge, Harvard University Press, 1976, p. 74-95 ; Kristi ANDERSEN, *The Creation of Democratic Majority, 1928-1936*, Chicago, University of Chicago Press, 1979.

¹²⁶ Cette thèse s'appuie, au-delà des résultats nationaux, sur une analyse du vote à un niveau plus fin dans la ville de Chicago. Enfin, elle s'appuie sur une reconstruction d'itinéraires individuels depuis 1920 (à partir de données d'enquêtes par sondage menées depuis 1952) qui montrent que les nouveaux électeurs de la période 1920-1936 ont, à une très forte majorité, développé une identification partisane démocrate. Kristi ANDERSEN, *The Creation of Democratic Majority, 1928-1936*, Op. Cit., p. 53-72, 83-120.

étaient des jeunes venant d'atteindre leur majorité mais aussi, insiste Andersen, d'anciens abstentionnistes, notamment des femmes (qui n'ont pu voter dans beaucoup d'Etats qu'à partir de 1920), des immigrés récents (qui étaient jusque-là peu familiers avec la politique américaine) et des ouvriers (qui n'étaient pas mobilisés par un « parti de classe »).

L'étude d'Andersen a été très critiquée en raison de la fragilité de ses données, tant il est vrai que les reconstitutions d'itinéraires, à partir de rappels de votes dans des sondages, sous-estiment les ruptures personnelles (d'autant qu'il s'agit de rappels de votes portant sur des élections parfois très anciennes pour les personnes sondées), d'où un biais en faveur de la thèse de la mobilisation¹²⁷. Par ailleurs, l'accent mis sur la mobilisation tend à surestimer la force des attaches partisans de l'électorat déjà mobilisé, tout en imputant aux nouveaux électeurs un vote unidirectionnel peu réaliste. C'est ce que souligne Allan J. Lichtman, pour qui cette thèse a aussi le défaut de ne pas prendre en compte le fait que la conversion a un impact plus important sur le rapport de force partisan que la mobilisation¹²⁸.

Si elle alimente de nombreux travaux¹²⁹, l'opposition entre conversion et mobilisation constitue un débat assez mineur. Il nous semble en effet suffisant de noter qu'un électeur faiblement républicain ou indépendant est, toutes choses égales par ailleurs, plus susceptible qu'un électeur fortement républicain de basculer durablement vers un vote démocrate et de développer une identification partisane démocrate. Un réalignment peut ainsi renvoyer, au niveau individuel, au basculement d'un électeur qui était faiblement aligné (weak republican qui devient weak democrat), ou à l'alignement d'un électeur qui était non-aligné (indépendant qui devient weak democrat) ou encore au renforcement de l'alignement d'un électeur qui était faiblement aligné (weak democrat qui devient strong democrat). Qu'il s'agisse d'électeurs appartenant au corps électoral depuis longtemps (conversion) ou non (mobilisation) importe

¹²⁷ La focalisation d'Andersen sur la ville de Chicago a également été critiquée : il s'agit d'une ville à très forte présence d'immigrés, qui ne votaient pas dans les années 1920, d'où l'accent mis sur la mobilisation. L'étude de zones à la population plus anciennement établie donne des résultats moins favorables. Richard G. NIEMI, Richard S. KATZ, David NEWMAN, « Reconstructing Past Partisanship: The Failure of the Party Identification Recall Questions », *American Journal of Political Science*, vol. 24, n° 4, 1980, p. 633-651 ; Robert S. ERIKSON, Kent L. TEDIN, « The 1928-1936 Partisan Realignment : The Case for the Conversion Hypothesis », *American Political Science Review*, vol. 75, n° 4, 1981, p. 951-962 ; Allan J. LICHTMAN, « The End of Realignment Theory? Toward a New Research Program for American Political History », *Op. Cit.*, p. 177-178 ; James L. SUNDQUIST, *Dynamics of the Party System*, Revised edition, *Op. Cit.*, p. 229-239.

¹²⁸ Si l'on prend un électoralat de 100 personnes comprenant 60 républicains et 40 démocrates, la conversion nette de 20 républicains amène à une inversion du rapport de force (60 % - 40 % en faveur des démocrates) qui nécessiterait par le seul moteur de la mobilisation un afflux net pour les démocrates de 45 nouveaux électeurs. Allan J. LICHTMAN, « The End of Realignment Theory? Toward a New Research Program for American Political History », *Op. Cit.*, p. 178.

¹²⁹ Voir également : James E. CAMPBELL, « Sources of the New Deal Realignment: The Contributions of Conversion and Mobilization to Partisan Change », *The Western Political Quarterly*, vol. 38, n° 3, 1985, p. 357-376 ; Gerald H. GAMM, *The Making of New Deal Democrats: Voting Behavior and Realignment in Boston, 1920-1930*, Chicago, The University of Chicago Press, 1989.

finalement assez peu. Distinguer la part de la mobilisation de celle de la conversion nous paraît par ailleurs difficile, car les votants à une élection ne sont pas l'addition des votants à l'élection précédente et des nouveaux votants (anciens abstentionnistes ou primo-votants) : certains électeurs qui avaient voté à l'élection précédente peuvent s'abstenir. A ce propos, McMichael et Trilling indiquent qu'il est erroné d'associer obligatoirement élection critique et forte participation électorale, puisque les forces de réaligement favorisant un camp peuvent inciter les électeurs loyaux de l'autre camp à s'abstenir (pressions contraires)¹³⁰. Aux phénomènes de conversion et de mobilisation, il faudrait ainsi ajouter le phénomène de démobilisation.

Au final, souligner le rôle du renouvellement générationnel nous semble plus important que d'opérer ces trois distinctions¹³¹. Le renouvellement générationnel est tout d'abord porteur de dynamiques de réaligement, au fur et à mesure que les vieux électeurs laissent leur place à de jeunes électeurs plus réactifs à l'agitation par les partis de nouveaux enjeux. On retrouve ici la logique de déploiement d'un réaligement théorisée par Sundquist. Le renouvellement générationnel peut ensuite porter des dynamiques de désaligement, selon le modèle décrit par Beck, au fur et à mesure que les vieux électeurs laissent leur place à de jeunes électeurs moins attachés aux partis en place et aux enjeux de plus en plus datés qu'ils agitent.

Les faiblesses et les critiques de la théorie des réaligements

Une théorie trop américaine : une utilisation limitée en dehors des Etats-Unis

De façon surprenante, la multiplication des travaux sur les réaligements aux Etats-Unis¹³² n'a eu qu'un écho limité dans les autres pays démocratiques.

On retiendra, parmi les principales tentatives d'exportation, l'ouvrage *Political Change in Britain*¹³³ de David Butler et Donald Stokes, dont la date – 1969 – le range parmi les travaux

¹³⁰ Lawrence G. MCMICHAEL, Richard J. TRILLING, « The Structure and Meaning of Critical Realignment: The Case of Pennsylvania, 1928-1932 », *Op. Cit.*, p. 47

¹³¹ Ces trois distinctions peuvent toutefois s'avérer très pertinentes dans le cas peu fréquent où une reconfiguration de l'affrontement partisan coïncide avec un brutal élargissement ou rétrécissement du corps électoral : Nous pensons ici principalement à deux cas de figure : (1) l'élargissement ou le rétrécissement du droit de vote ; (2) l'adjonction ou la disparition de territoires.

¹³² Au delà des différents travaux déjà abordés, voir également : W. Lance BENNETT, William HALTOM, « Issues, Voter Choice, and Critical Elections », *Social Science History*, vol. 4, n° 4, 1980, p. 379-418 ; Paul KLEPPNER, Walter D. BURNHAM, Ronald P. FORMISANO, Samuel P. HAYS, Richard JENSEN, William G. SHADE, *The Evolution of American Electoral Systems*, Westport, Greenwood Press, 1981 ; Paul KLEPPNER, *Continuity and Change in Electoral Politics, 1893-1928*, Westport, Greenwood Press, 1987.

¹³³ David BUTLER, Donald STOKES, *Political Change in Britain: Forces Shaping Electoral Choice*, London, Pelican Book, 1971 (First edition, London, Macmillan Press, 1969).

fondateurs pour la théorie des réalignements. Etudiant les évolutions électorales au Royaume-Uni en reliant comportement individuel et résultats des élections, Butler et Stokes mentionnent l'existence d'un réalignement dans les années 1880 autour de la question irlandaise¹³⁴, avant de consacrer tout un chapitre au réalignement des années 1920 et à la percée du Parti travailliste¹³⁵. A la faveur de la fin de la Première Guerre mondiale et de l'élargissement du droit de vote à presque tous les adultes, la classe ouvrière a brutalement démultiplié son poids dans la vie politique britannique. Le clivage culturel et religieux qui structurait l'opposition entre les libéraux et les conservateurs s'est retrouvé submergé par une nouvelle ligne de clivage dominante autour de l'affrontement de classe entre travaillistes et conservateurs. Cette restructuration de l'affrontement politique autour d'enjeux socio-économiques a condamné le Parti libéral, son électorat se redistribuant selon les lignes du nouveau clivage de classe¹³⁶. L'analyse du réalignement britannique de 1920 renvoie au final aux trois sources de changement électoral identifiées par les auteurs dans l'introduction de leur ouvrage : (1) l'évolution de la composition du corps électoral, (2) l'évolution des clivages et (3) la conjoncture¹³⁷. S'intéressant tout particulièrement au rôle des enjeux, Butler et Stokes ont par ailleurs posé les conditions que doit remplir un nouvel enjeu pour affecter le rapport de force partisan : (1) il doit concerner beaucoup d'électeurs et (2) diviser en deux camps inégaux, tout en suscitant (3), au niveau des partis politiques, des positions perçues comme opposées¹³⁸.

Si le cas britannique a constitué le terrain privilégié pour l'exportation de la théorie des réalignements¹³⁹, d'autres pays ont également été l'objet d'analyses, notamment le Canada¹⁴⁰. L'utilisation de la théorie des réalignements en dehors des Etats-Unis a en fait souvent découlé de la nécessité de mieux comprendre certaines élections jugées exceptionnelles : 1970 au

¹³⁴ Ibid., p. 158.

¹³⁵ Ibid., p. 303-334.

¹³⁶ Butler et Stokes soulignent également l'impact conjoncturel de la division des libéraux (entre partisans de David Lloyd George et partisans d'Herbert H. Asquith) aux élections de 1918 et 1922 qui a pu favoriser la percée travailliste. Ibid., p. 22-23.

¹³⁷ Ibidem, p. 17.

¹³⁸ Ibid., p. 233-238. Butler et Stokes ont ainsi mis en évidence que l'immigration aurait pu provoquer un réalignement massif dans les années 1960 si travaillistes et conservateurs, au lieu de converger, avaient persisté à adopter des positions opposées. Ibid., p. 420-425. Il est à noter que cette analyse généralise au niveau de l'électorat les remarques que l'on retrouvait dans *The American Voter* (Op. Cit., p. 169-170) s'agissant de l'influence des enjeux sur le comportement individuel, avec trois conditions à l'existence d'un vote sur enjeu : (1) l'enjeu doit être connu de l'électeur ; (2) il doit provoquer chez lui une réaction ; (3) il doit être accompagné par la perception qu'un parti défend une position proche de la sienne.

¹³⁹ Voir également : Walter D. BURNHAM, « Great Britain: The Death of the Collectivist Consensus? », in Louis MAISEL, Joseph COOPER (eds.), *Political Parties: development and Decay*, London, Sage, 1978, p. 267-308 ; Geoffrey EVANS, Pippa NORRIS (eds.), *Critical Elections: British Parties and Voters in Long-term Perspective*, London, Sage, 1999.

¹⁴⁰ Donald E. BLAKE, « 1896 and All That: Critical Elections in Canada », *Canadian Journal of Political Science*, vol. 12, n° 2, 1979, p. 259-279.

Québec (effondrement de l'Union nationale au profit du Parti québécois)¹⁴¹, 1973, 1977 et 1992 en Israël (émergence puis victoire du Likoud ; retour au pouvoir des travaillistes)¹⁴², 1981 en France (alternance)¹⁴³, 1993 au Japon (chute du Parti libéral-démocrate)¹⁴⁴, ou 1994 en Italie (grande recomposition sur les cendres du pentapartito)¹⁴⁵. On retiendra également l'étude de Charles S. Mack mettant en perspective la mort des whigs américains, celle du Parti libéral britannique, celle du Parti progressiste-conservateur canadien et celle du pentapartito italien¹⁴⁶.

Malgré ces exemples¹⁴⁷, le décalage demeure abyssal entre l'engouement que la théorie des réalignements a suscité aux Etats-Unis et celui qu'elle a provoqué en dehors. L'idée que les réalignements sont propres aux Etats-Unis¹⁴⁸ et que la théorie n'est pas adaptée à l'étude de systèmes multipartisans¹⁴⁹ constitue une première piste d'explication, de même que ses liens avec le concept très américain d'identification partisane¹⁵⁰. Mais ces difficultés d'exportation

¹⁴¹ Vincent LEMIEUX, Marcel GILBERT, André BLAIS, *Une élection de réalignment, l'élection générale du 29 avril 1970 au Québec*, Montréal, Edition du jour, 1970.

¹⁴² Alan ARIAN, « Were the 1973 Elections in Israel Critical? », *Comparative Politics*, vol. 8, n° 1, 1975, p. 152-165 ; Sammy SMOOHA, Don PERETZ, « Israel's 1992 Knesset Elections: Are They Critical? », *Middle East Journal*, vol. 47, n° 3, 1993, p. 444-463, Asher ARIAN, Michal SHAMIR, « Two Reversals in Israeli Politics: Why 1992 Was Not 1977 », *Electoral Studies*, vol. 12, n° 4, 1993, p. 315-341.

¹⁴³ Roy PIERCE, Thomas R. ROCHON, « The French Socialist Victories of 1981 and the Theory of Elections », in Howard PENNIMAN (ed.), *France at the Polls, 1981 and 1986*, Durham, Duke University Press, 1988, p. 179-195.

¹⁴⁴ Peter MAIR, Tomakazu SAKANO, « Japanese Political Realignment in Perspective: Change or Restoration? », *Party Politics*, vol. 4, n° 2, 1998, p. 177-201 ; Otake HIDEO, « Political Realignment and Policy Conflict », in Otake HIDEO (ed.), *Power Shuffles and Policy Processes, Coalitions Government in Japan in the 1990s*, Tokyo, Japan Center for International Exchange, 2000, p. 125-151.

¹⁴⁵ Stefano BARTOLINI, Roberto D'ALIMONTE, « Plurality Competition and Party Realignment in Italy: The 1994 Parliamentary Elections », *European Journal of Political Research*, vol. 29, n° 1, 1996, p. 105-142.

¹⁴⁶ Charles S. MACK, *When Political Parties Die*, Op. Cit.

¹⁴⁷ Voir également : Michael GALLAGHER, « Societal Change and Party Adaptation in the Republic of Ireland », *European Journal of Political Research*, vol. 9, n° 3, 1981, p. 269-286 ; Harold D. CLARKE, « The Parti Québécois and sources of Partisan Realignment in Contemporary Quebec », *Journal of Politics*, vol. 45, n° 1, 1983, p. 64-85.

¹⁴⁸ Burnham notamment a pu donner l'impression que les réalignements étaient une spécificité américaine, découlant du fédéralisme et de la séparation très stricte des pouvoirs législatifs et exécutifs. Walter D. BURNHAM, Jerome M. CLUBB, William H. FLANIGAN, « Partisan Realignment: A Systemic Perspective », Op. Cit., p. 73-75 ; Walter D. BURNHAM, « Critical Realignment: Dead or Alive? », Op. Cit., p. 115.

¹⁴⁹ Sur l'inadaptation de la théorie des réalignements en dehors des Etats-Unis : Kenneth D. WALD, « Realignment Theory and British Party Development: A Critique », *Political Studies*, vol. 30, n° 2, 1982, p. 207-220. Sur la question du repérage des réalignements dans des systèmes non bipartisans : John K. WILDGEN, « The Detection of Critical Elections in the Absence of Two-Party Competition », *Journal of Politics*, vol. 36, n° 2, 1974, p. 464-479.

¹⁵⁰ Le fait que des électeurs s'identifient à un parti apparaît très lié au bipartisme quasi parfait qui règne aux Etats-Unis et au processus des primaires qui nécessite que les électeurs déclarent une affiliation politique. A cela s'ajoute le fait que les Américains votent le même jour pour un nombre très impressionnant de postes électifs au niveau local et fédéral, ce qui renforce le rôle de l'étiquette partisane. La moindre pertinence du concept d'identification partisane en dehors des Etats-Unis a été notée dès les années 1960 par Butler et Stokes, les deux auteurs mettant en évidence la faible stabilité des identifications partisans au sein de l'électorat britannique et ses liens très forts avec le vote effectif. David BUTLER, Donald STOKES, *Political Change in Britain: Forces Shaping Electoral Choice*, Op. Cit., p. 60-64. Voir également : Ian BUDGE, Ivor CREWE, Dennis J. FARLIE (eds.), *Party Identification and Beyond: Representations of Voting and Party Competition*, New York, John Wiley, 1976.

résultent aussi du fait que la théorie a connu une importante remise en cause dans son pays d'origine à partir de la fin des années 1970.

Une théorie obsolète : la concurrence de la théorie du désalignement

Les années 1960-1970 constituent l'âge d'or de la théorie des réalignements aux Etats-Unis. L'utilisation du concept de réalignement est d'autant plus fréquente que les élections de 1964, 1968 et 1972 sont marquées par une importante agitation politique et par des mouvements électoraux spectaculaires. Ainsi le raz-de-marée démocrate de 1964 laisse augurer d'un nouveau réalignement en faveur des démocrates¹⁵¹, tandis que les victoires de Richard Nixon en 1968 et 1972 amènent à penser que c'est au contraire un réalignement en faveur des républicains qui est à l'œuvre¹⁵². Cependant aucune de ces trois élections ne se voit finalement attribuer le statut d'élection critique ou de réalignement. S'agissant de 1972, le triomphe républicain est jugé incomplet (les démocrates conservent la majorité dans les deux chambres du Congrès et une confortable avance en termes d'identification partisane dans l'électorat), la plupart des observateurs s'attendant à un réalignement sur le modèle du New Deal. De plus, la crise du Watergate et la victoire de Jimmy Carter en 1976 remettent en cause le caractère durable de la « révolution Nixon ». Même l'idée d'un réalignement uniquement régional, avec le basculement du Sud dans le camp républicain se heurte au constat du maintien de la domination démocrate aux autres élections qu'à l'élection présidentielle (avec même un « retour à la normale » en 1976 du fait de la victoire de Carter dans dix des onze Etats du Sud).

Dans un premier temps, l'absence d'un réalignement dans les années 1960-1970 n'aboutit pas à une disqualification de la théorie, mais simplement à la remise en cause de sa dimension prédictive, c'est-à-dire de l'idée que les réalignements se produisent de façon régulière tous les trente à quarante ans. S'il n'y a pas eu de réalignement dans les années 1960-1970, c'est semble-t-il parce qu'il a manqué une crise, un événement déclencheur¹⁵³. Pour Sundquist, les nouveaux enjeux de la période (guerre froide, Vietnam, droits civiques, law and order) ont échoué à polariser durablement la nation et ont simplement provoqué l'apparition de

¹⁵¹ Gerald M. POMPER, *Elections in America*, Op. Cit., p. 119-122.

¹⁵² Kevin P. PHILLIPS, *The Emerging Republican Majority*, New Rochelle, Arlington House, 1969. Richard M. SCAMMON, Ben J. WATTENBERG, *The Real Majority*, New York, Coward-McCann, 1970. Scammon et Wattenberg mettent en évidence l'émergence d'un nouveau groupement d'enjeux (ordre public, droits civiques, Vietnam, libération sexuelle), résumé sous l'étiquette « social issue », susceptible de faire exploser la coalition démocrate du New Deal, et de provoquer un raz-de-marée républicain (ce qui se produira en 1972).

¹⁵³ Walter D. BURNHAM, *Critical Election and the Mainspring of American Politics*, Op. Cit., p. 170 ; Paul A. BECK, « A Socialisation Theory of Partisan Realignment », Op. Cit., p. 216.

groupes d'électeurs indépendants en rupture avec leur parti d'origine¹⁵⁴. De leur côté, Clubb, Flanigan et Zingale soulignent qu'un réalignment en faveur des démocrates aurait pu avoir lieu après 1964, mais que le processus de « ratification » a échoué sous la présidence de Lyndon B. Johnson, avec simplement un réalignment des Noirs¹⁵⁵.

En fait, ce sont surtout les travaux de l'école du Michigan qui apparaissent inadaptés pour rendre compte de cette nouvelle époque, marquée par une forte volatilité électorale, une montée des indépendants et un développement du split-ticket voting (le fait de voter le même jour pour des candidats de partis différents suivant le type d'élection)¹⁵⁶. A l'électeur « aligné » des années 1940-1950, guidé essentiellement par son identification partisane, semble avoir succédé un électeur « désaligné », moins fidèle et plus indépendant, au choix électoral davantage influencé par les forces de court terme¹⁵⁷. Cette remise en cause du rôle de l'identification partisane fait par ailleurs écho à l'émergence de nouveaux modèles insistant sur le poids du jugement rétrospectif des électeurs vis-à-vis des performances des gouvernants¹⁵⁸.

Pour la théorie des réalignements, ce désalignement apparaît à première vue comme un signe précurseur d'un réalignment imminent : le New Deal appartient à un passé de plus en plus éloigné et l'électorat paraît plus « mûr » que jamais pour un réalignment. Cependant, une autre interprétation, initiée par Burnham lui-même dès son ouvrage de 1970¹⁵⁹, considère ce processus de désalignement comme le symptôme d'un déclin durable des partis, qui remonterait au début du siècle et que le réalignment du New Deal n'aurait que momentanément inversé. De fait, Burnham envisage que le processus de « décomposition » partisane se poursuive : dans ce cadre, attendre un nouveau « réalignment critique » sur le modèle des précédents, revient désormais « à attendre Godot »¹⁶⁰. Burnham, l'un des pères fondateurs de la théorie des réalignements, participe ainsi à sa manière à lancer la « théorie du

¹⁵⁴ Pour Sundquist, l'enjeu « racial » n'a eu un impact fort que dans le Sud en s'ajoutant à la dynamique du New Deal pour favoriser l'émergence du Parti républicain et casser l'hégémonie du Parti démocrate. James L. SUNDQUIST, *Dynamics of the Party System*, Revised edition, Op. Cit., p. 269-297, 332-411.

¹⁵⁵ Jerome M. CLUBB, William H. FLANIGAN, Nancy H. ZINGALE, *Partisan Realignment*, Op. Cit., p. 265-267.

¹⁵⁶ Gerald M. POMPER, *Voter's Choice: Varieties of American Electoral Behavior*, New York, Dodd & Mead, 1975 ; Norman H. NIE, Sidney VERBA, John R. PETROCIK, *The Changing American Voter*, Op. Cit. ; Gerald M. POMPER, with Susan S. LEDERMAN, *Elections in America*, Second edition, New York, Longman, 1980.

¹⁵⁷ Si les forces de court terme sont prises en compte par l'école du Michigan, celle-ci a eu tendance à minorer le rôle des enjeux en dehors des phases de réalignment. Dans le détail, il convient de distinguer les travaux de Converse et ceux de Stokes : si l'un a effectivement tendance à nier le rôle des enjeux, ce n'est pas le cas du second à qui on doit la distinction entre enjeux conflictuels et enjeux consensuels. Philip E. CONVERSE, « The Nature of Belief Systems in Mass Politics », in David E. APTER (ed.), *Ideology and Discontent*, New York, Free Press, 1964, p. 212-242 ; Donald E. STOKES, « Spatial Models of Party Competition », Op. Cit., p. 161-179 ; David BUTLER, Donald STOKES, *Political Change in Britain*, Op. Cit.

¹⁵⁸ V. O. KEY, with the assistance of Milton C. CUMMINGS, *The Responsible Electorate*, Op. Cit. ; Morris P. FIORINA, *Retrospective Voting in American National Elections*, New Haven, Yale University Press, 1981.

¹⁵⁹ Walter D. BURNHAM, *Critical Elections and the Mainsprings of American Politics*, Op. Cit., p. 91-134.

¹⁶⁰ Pour Burnham, un réalignment est impossible si les partis ne sont plus capables de nouer des liens durables avec les électeurs. Walter D. BURNHAM, « American Politics in the 1970's: Beyond Party? », Op. Cit., p. 316.

désalignement », qui développe l'idée que la politique dans l'ensemble des démocraties industriellement avancées a connu à partir des années 1960 un changement profond, découlant d'évolutions économiques et sociales relativement irréversibles, comme l'élévation du niveau de vie, la tertiarisation de l'économie, le développement des médias de masse, ou la forte progression du niveau d'instruction¹⁶¹. Contrairement à ce qu'indique la théorie des réalignements, le désalignement de l'électorat ne constitue pas un phénomène provisoire, dans le cadre d'un cycle politique national particulier, mais un phénomène durable et international. Place désormais à la « campagne permanente » centrée sur la personnalité des candidats, à l'électeur indépendant se décidant au coup par coup, en fonction des enjeux du moment (conjoncture) et des performances des gouvernants (jugement rétrospectif). Plus mobile, plus rationnel, l'électeur désaligné est également plus hésitant, plus versatile. Naturellement, la théorie du désalignement ne proclame pas la disparition totale du jour au lendemain des allégeances partisans. Mais elle indique que c'est bien là la direction de l'histoire. Plus le temps s'écoulera et plus les nouveaux électeurs « désalignés » seront nombreux et plus les anciens électeurs « alignés » seront résiduels. Ainsi, la théorie des réalignements, si elle demeure utile pour analyser les temps anciens, ne l'est plus pour comprendre les évolutions contemporaines de la nouvelle ère « post-partisane »¹⁶².

Une théorie réductrice : les réalignements vus comme un obstacle à la connaissance

A partir des années 1980, la théorie des réalignements apparaît nettement sur la défensive aux Etats-Unis. A mesure que les spéculations sur un réalignement avec Ronald

¹⁶¹ Everett C. LADD, with Charles D. HADLEY, *Transformations of the American Party System: Political Coalitions from the New Deal to the 1970s*, Second edition, New York, W.W. Norton & Company, 1978 ; Everett C. LADD, *Where Have All the Voters Gone? The Fracturing of America's Political Parties*, Second edition, New York, W.W. Norton, 1982 ; Martin P. WATTENBERG, *The Decline of American Political Parties: 1952-1980*, Cambridge, Harvard University Press, 1984 ; Russell J. DALTON, Scott C. FLANAGAN, Paul A. BECK (eds.), *Electoral Change in Advanced Industrial Democracies: Realignment or Dealignment?*, Princeton, Princeton University Press, 1984 ; Ivor CREWE, David DENVER (eds.), *Electoral Change in Western Democracies: Patterns and Sources of Electoral Volatility*, New York, St Martin's, 1985 ; Lawrence LEDUC, « Partisan Change and Dealignment in Canada, Great Britain, and the United States », *Comparative Politics*, vol. 17, n° 4, 1985, p. 379-398 ; Edward G. CARMINES, Steve RENTEN, James A. STIMSON, « Unrealized Partisanship: A Theory of Dealignment », *Journal of Politics*, vol. 49, n° 2, 1987, p. 376-400 ; Russell J. DALTON, *Citizen Politics in Western Democracies*, Chatham, Chatham House, 1988 ; Martin P. WATTENBERG, *The Rise of Candidate-Centered Politics: Presidential Elections of the 1980s*, Cambridge, Harvard University Press, 1991 ; Martin P. WATTENBERG, *The Decline of American Political Parties: 1952-1996*, Cambridge, Harvard University Press, 1998 ; Russell J. DALTON, Martin P. WATTENBERG (eds.), *Parties without Partisans: Political Change in Advanced Industrial Democracies*, New York, Oxford University Press, 2000.

¹⁶² Paul KLEPPNER, « Critical Realalignments and Electoral Systems », in Paul KLEPPNER, Walter D. BURNHAM, Ronald P. FORMISANO, Samuel P. HAYS, Richard Jensen, William G. SHADE, *The Evolution of American Electoral Systems*, Op. Cit., p. 3-32 (p. 11-12).

Reagan se dissipent¹⁶³, la théorie du désalignement gagne du terrain et il en va de même dans les autres démocraties¹⁶⁴. De plus, une deuxième vague de critiques se développe, affirmant que les réalignements n'ont en fait jamais proposé une grille de lecture convaincante.

L'historien Allan J. Lichtman¹⁶⁵ a été l'un des premiers à prôner l'abandon de la théorie des réalignements pour analyser l'histoire électorale et politique américaine. Pour Lichtman, cette théorie est devenue un obstacle à la connaissance, car les travaux qui la portent sont empoisonnés par l'imprécision des concepts utilisés et par la question lancinante du repérage des élections critiques, chaque auteur utilisant une approche différente, d'où des propositions théoriques infalsifiables et des résultats idiosyncratiques non cumulables. De plus, Lichtman estime que ni les résultats électoraux, ni les évolutions dans les politiques menées ne permettent d'isoler trois phases de réalignement autour de 1860, 1896 et 1932. L'assaut est notamment mené contre l'existence d'un réalignement à la fin du XIX^e siècle, Lichtman estimant que l'élection de 1896 n'a ni entraîné de grandes réformes, ni bouleversé les coalitions électorales, ni débouché sur une période de stabilité¹⁶⁶.

La question de l'abandon de la théorie des réalignements a trouvé par la suite un vibrant écho dans un ouvrage collectif de 1991 intitulé *The End of Realignment?*¹⁶⁷. Parmi les contributions critiques, celle de Joel H. Silbey¹⁶⁸ propose une chronologie alternative qui distingue quatre grandes « époques politiques » (political eras), disposant chacune de caractéristiques propres, en termes d'institutions politiques, de normes et de comportements des acteurs : la Prerealignment era de 1789 à 1838, la Alignment/Realignment era de 1838 à 1893, la Realignment/Dealignment era de 1893 à 1948/52, et la post-alignment era à partir de

¹⁶³ Le nouvel agenda économique néolibéral de l'administration Reagan, la nouvelle influence de la droite religieuse, ainsi que la victoire de George H. W. Bush en 1988 ont semblé indiquer que le réalignement attendu une décennie plus tôt avait enfin eu lieu. Toutefois, comme dans les années 1960-1970, le Congrès est resté démocrate (sauf le Sénat qui a basculé en faveur des républicains entre 1980 et 1986). Ainsi, la plupart des auteurs se sont entendus sur l'absence de réalignement majeur, ou alors simplement sur la présence d'un réalignement mineur. Sundquist, par exemple, a estimé que la « Révolution Reagan » ne correspondait qu'à des forces de réalignement mineures. James L. SUNDQUIST, *Dynamics of the Party System*, Revised edition, Op. Cit., p. 412-449 ; Thomas E. CAVANAGH, James L. SUNDQUIST, « The New Two-Party System », in John E. CHUBB, Paul E. PETERSON, *The New Direction in American Politics*, Washington D.C., The Brookings Institution, 1985, p. 33-67.

¹⁶⁴ Ivor CREWE, Bo SÄRLVICK, « Partisan Dealignment in Britain, 1964-1974 », *British Journal of Political Science*, vol. 7, n° 2, 1977, 129-190 ; Ivor CREWE, « Prospects for Party Realignment: An Anglo-American Comparison », *Comparative Politics*, vol. 12, n° 4, 1980, p. 379-400 ; Russell J. DALTON, Scott C. FLANAGAN, Paul A. BECK (eds.), *Electoral Change in Advanced Industrial Democracies*, Op. Cit.

¹⁶⁵ Allan J. LICHTMAN, « The End of Realignment Theory? Toward a New Research Program for American Political History », Op. Cit. Voir également : Allan J. LICHTMAN, « Critical Election Theory and the Reality of American Presidential Politics, 1916-1940 », *American Historical Review*, vol. 81, n° 2, 1976, p. 277-280.

¹⁶⁶ Voir également : Allan J. LICHTMAN, « Political Realignment and 'Ethnocultural' Voting in Late Nineteenth Century America », *Journal of Social History*, vol. 16, n° 3, 1983, p. 55-82.

¹⁶⁷ Byron E. SHAFER (ed.), *The End of Realignment?*, Op. Cit.

¹⁶⁸ Joel H. SILBEY, « Beyond Realignment and Realignment Theory: American Political Eras, 1789-1989 », in Byron E. SHAFER (ed.), *The End of Realignment?*, Op. Cit., p. 3-23.

1952. Si Silbey « sauve » les trois réalignements « classiques », c'est en les circonscrivant aux deux époques centrales et en retenant d'autres tournants plus capitaux (seul le réalignement des années 1890 coïncide avec un changement d'« époque politique »¹⁶⁹). Pour Silbey, « les réalignements ne sont pas la dynamique normale de l'ordre politique américain »¹⁷⁰. Une autre contribution critique dans cet ouvrage est signée Everett C. Ladd¹⁷¹. Ce dernier considère la théorie des réalignements comme une sorte de monstre labyrinthique incapable de définir précisément ses concepts (qu'est-ce qu'un réalignement ?). Pour Ladd, la théorie des réalignements est un exercice vain de généralisation d'un événement historique unique, inédit, sui generis, à savoir la Grande Dépression : « l'échec n'est pas celui d'un concept qui aurait fait son temps ; les "réalignements" ont toujours été un concept trop limité et coupable d'une généralisation excessive à partir de circonstances historiques uniques »¹⁷².

Si les critiques envers la théorie des réalignements se sont poursuivies tout au long des années 1990, le coup de grâce semble avoir été asséné par David R. Mayhew en 2002¹⁷³. La critique de Mayhew a la particularité de se concentrer exclusivement sur la période antérieure aux années 1960 aux Etats-Unis, en contestant le découpage classique proposée par la théorie, avec trois réalignements historiques. Selon Mayhew, cette chronologie ignore l'importance d'autres élections, notamment celles de 1876, 1912, 1920 ou 1948, tout en surestimant le changement électoral lors de l'élection de 1896¹⁷⁴. Le lien entre réalignement et innovation dans les politiques gouvernementales est également critiqué en ce qui concerne cette élection¹⁷⁵. Si elle soulève de vraies questions, la démonstration de Mayhew tombe dans plusieurs écueils. Tout d'abord, Mayhew fait une présentation très partielle de la théorie des réalignements, en retenant, parmi les quinze affirmations jugées centrales pour la théorie, des points très secondaires¹⁷⁶. Trop souvent, sa critique s'appuie sur l'idée fausse que certains

¹⁶⁹ L'analyse de Silbey fait ici écho à celle de Burnham sur la décomposition des partis à partir du réalignement des années 1890. Ibidem, p. 13-16.

¹⁷⁰ « ...realignments are not the normal dynamics of the American Political order. ». Ibid., p. 18

¹⁷¹ Everett C. LADD, « Like waiting for Godot: The Uselessness of "Realignment" for understanding Change in Contemporary American Politics », in Byron E. SHAFER (ed.), *The End of Realignment?*, Op. Cit., p. 24-36.

¹⁷² « The failure is not that of a once-useful concept that has been passed by; "realignment" was always too confining a vision, and it was always guilty of overgeneralizing from a unique historical circumstance. ». Ibid., p. 29.

¹⁷³ David R. MAYHEW, *Electoral Realignments: A Critique of an American Genre*, New Haven, Yale University Press, 2002.

¹⁷⁴ Mayhew reconnaît le caractère exceptionnel (« genuine outlier ») des bouleversements électoraux des années 1860 et des années 1930. Ibid., p. 162.

¹⁷⁵ Voir également : Richard L. MCCORMICK, « The Realignment Synthesis in American History », *Journal of Interdisciplinary History*, vol. 13, n° 1, 1982, p. 85-105 ; Richard L. MCCORMICK, « Walter Dean Burnham and "The System of 1896" », *Social Science History*, vol. 10, n° 3, 1986, p. 245-262.

¹⁷⁶ Les quinze points sont les suivants : (1) La dichotomie entre realigning election et non-realigning election ; (2) la périodicité régulière des réalignements ; le rôle moteur des (3) tensions sociales et de (4) l'affaiblissement préalable des loyautés partisans ; le fait qu'un réalignement soit associé à (5) une forte

phénomènes, parfois associés à des réalignements dans la littérature, doivent nécessairement se produire lors d'un réalignement et uniquement lors d'un réalignement (forte participation, tiers partis, agitation des conventions nationales, politiques redistributives...). De façon générale, Mayhew se concentre trop sur certains aspects des travaux de Burnham, en donnant l'impression de piocher dans la littérature les éléments les plus fragiles, qui ont, pour la plupart, déjà été invalidés ou nuancés par les principaux théoriciens des réalignements (Campbell ou Sundquist sont très peu cités). Ainsi, ses critiques concernant la périodicité des réalignements ou la dichotomie *realigning election/non-realigning election*, font fi des nombreux travaux sur les réalignements qui expliquent que ceux-ci n'interviennent pas à intervalle régulier et que les évolutions électorales ne peuvent pas se résumer à « du tout ou rien » (des évolutions électorales interviennent aussi en dehors des phases de réalignement). Les attaques concernant les points les plus centraux pour la théorie, notamment le lien entre réalignements et émergence de nouveaux conflits, apparaissent peu convaincantes. En insistant sur la spécificité de chaque campagne électorale et sur l'abondance des controverses politiques, Mayhew en arrive quasiment à nier l'existence d'enjeux conflictuels majeurs qui structurent la vie politique sur le moyen ou le long terme¹⁷⁷. Par ailleurs, l'auteur assimile à tort l'idée que le peuple joue avant tout son rôle d'arbitre quand il y a une forte polarisation partisane au fait qu'il ne pourrait pas y avoir des innovations de politiques publiques en dehors des phases de réalignement¹⁷⁸. Au final, si le travail de Mayhew interroge parfois de façon pertinente la chronologie classique des réalignements aux Etats-Unis (notamment en ce qui concerne les bases empiriques du réalignement des années 1890), la portée générale de sa critique contre le cœur de la théorie apparaît plutôt limitée.

participation électorale ; le fait qu'un réalignement soit précédé par (6) une forte agitation lors des conventions nationales des partis et (7) par l'émergence de tiers partis ; le fait qu'un réalignement voit (8) l'émergence d'un nouveau clivage dominant avec de nouveaux enjeux et (9) une forte polarisation idéologique ; (10) le fait que les élections de réalignement à la chambre soient associés à des enjeux plus nationaux qu'à l'ordinaire ; (11) le fait qu'un réalignement impulse des changements de politiques publiques ; (12) le fait qu'un réalignement débouche sur le contrôle durable de la Maison Blanche et du Congrès par un parti ; (13) le fait qu'un réalignement débouche sur des politiques redistributives ; (14) le fait que les réalignements soient le seul moment où le peuple est véritablement souverain ; (15) l'existence d'un système politique particulier à partir de 1896 (le « system of 1896 »). Ibidem, p. 14-32.

¹⁷⁷ Ibid., p. 83-95.

¹⁷⁸ Mayhew a cependant raison de souligner que la souveraineté du peuple peut se faire entendre sans que cela nécessite une reconfiguration très conflictuelle de l'affrontement partisan. L'ère progressiste des années 1910 a ainsi été marquée par des réformes importantes venant de la base et adoptées de façon relativement consensuelle. Il est vrai que certains auteurs ont peut-être eu tendance à trop stigmatiser le mauvais fonctionnement de la démocratie américaine en dehors des phases de réalignement. Ibid., p 124-128.

C) Amendements et révisions

Les années 1960 et 1970 sont à la fois le moment où la théorie des réalignements connaît ses développements les plus importants aux Etats-Unis et le moment où elle semble incapable d'offrir une grille d'analyse pertinente des évolutions électorales à l'œuvre. Fortement critiquée, elle se voit de plus en plus délaissée au profit de la théorie du désalignement et du modèle du vote rétrospectif, qui mettent tous deux l'accent sur le rôle déterminant de la conjoncture et qui tendent à considérer chaque élection plus ou moins comme une feuille blanche. Contre la théorie des réalignements, Mayhew met en avant le fait que les résultats des élections sont contingents, avec des stratégies partisanes de court terme (gagner l'élection qui arrive) et un poids décisif des enjeux consensuels (situation économique ou militaire)¹⁷⁹. Cette approche, sans être fausse, ne nous satisfait pas : les électeurs, comme les partis, ont un passé et ce passé compte. En ce sens, il convient de replacer chaque élection dans un enchaînement historique prenant en compte les élections qui ont eu lieu auparavant. De la sorte, il nous apparaît non seulement utile mais indispensable d'identifier des tournants et de proposer une périodisation de l'histoire politique et électorale.

Faisant tout d'abord le point sur l'état de la théorie des réalignements aux Etats-Unis, cette section aborde les réponses qui ont été apportées aux critiques les plus fondées. S'appuyant sur les travaux de Pierre Martin, elle introduit ensuite les concepts d'ordre électoral et de rupture, afin de proposer un cadre théorique revisité qui distingue les évolutions qui découlent de la dynamique d'un réalignement et celles qui lui sont indépendantes.

Les pistes de révision de la théorie aux Etats-Unis

L'imbrication entre réalignements et désalignement

Malgré les critiques, la théorie des réalignements n'a pas disparu des radars de la science politique américaine. L'une des premières pistes de révision a consisté à imbriquer théorie des réalignements et théorie du désalignement, plutôt que de les opposer, tout en insistant sur le caractère graduel des changements électoraux. John R. Petrocik a ainsi estimé dans les années 1980 qu'un réalignement était bel et bien en cours, mais que ce réalignement

¹⁷⁹ Ibid., p. 149-153.

différait des précédents¹⁸⁰. Caractérisé par un réarrangement progressif des coalitions partisans, mais aussi par la montée de l'indépendance, ce réalignment est qualifié de « non-critique » par Petrocik, car il n'a pas débouché sur l'établissement d'un nouveau parti majoritaire, comme lors du New Deal. Selon cet auteur, c'est dans les changements de structure – la recomposition des coalitions d'électeurs en lien avec l'évolution des enjeux à l'agenda et les positions des partis – que réside la dynamique du système partisan, les changements de niveau affectant la balance partisane n'en étant qu'une conséquence possible, qui ne saurait constituer l'essence d'un réalignment. William Schneider, dans un article de 1982¹⁸¹, a de son côté relié les évolutions à l'œuvre depuis 1964 à la montée en puissance des ailes conservatrice et libérale au sein des deux grands partis républicain et démocrate, avec une clarification idéologique et l'irruption de nouveaux enjeux culturels. D'un point de vue électoral, Schneider décrit un réalignment contrarié par le Watergate, la récession de 1974-1975 et la candidature de Carter en 1976, d'où une forme plus graduelle et plus complexe que les précédents, avec des reclassements d'électeurs, mais aussi une montée des indépendants parmi les groupes les plus soumis à des pressions contraires et les plus défiants envers la politique.

L'idée de rendre compatibles théories des réalignements et du désalignement a également été formulée par Burnham lui-même dans sa contribution à l'ouvrage *The End of Realignment?*¹⁸². Selon Burnham, un *critical realignment* a bien eu lieu entre 1968 et 1972, mais il était d'un type nouveau car « l'une de ses caractéristiques essentielles a été la dissolution des canaux partisans traditionnels » avec l'ouverture d'une ère post-partisane¹⁸³. Burnham propose de distinguer des réalignements de « type A », classiques, utilisant les partis (« partisan-focused realignment ») et des réalignements de « type B », nouveaux, non canalisés par les partis (« non-partisan-channeled realignment »), d'où une redéfinition des réalignements comme « des moments d'intense, vaste et périodique changement systémique dans la politique américaine », qui se produisent quand « des minorités politiquement décisives (...) arrêtent de faire ce qu'elles faisaient » pour « soudainement commencer à faire quelque chose de très différent » et poursuivre dans cette voie « pendant plusieurs années »¹⁸⁴.

¹⁸⁰ John R. PETROCIK, *Party Coalitions, Realignment and the Decline of the New Deal Party System*, Chicago, The University of Chicago Press, 1981 ; John R. PETROCIK, « Realignment: New Party Coalitions and the Nationalization of the South », *The Journal of Politics*, vol. 49, n° 2, 1987, p. 347-375. Voir également : Norman H. NIE, Sidney VERBA, John R. PETROCIK, *The Changing American Voter*, Op. Cit. p. 210-242.,

¹⁸¹ William SCHNEIDER, « Realignment: The Eternal Question », *PS*, vol. 15, n° 3, 1982, p. 449-457.

¹⁸² Walter D. BURNHAM, « Critical Realignment: Dead or Alive? », Op. Cit.

¹⁸³ « One of its essential features lay in the very dissolution of the traditional partisan channels ». Ibidem, p. 107.

¹⁸⁴ « Critical realignments are moments of intense, comprehensive, and periodically recurring systemic change in American politics. (...) *They occur when and only when politically decisive minorities (...) stop doing what they have traditionally been doing in politics (...); rather suddenly begin doing something very different; and thereafter, for many years, keep on doing it.* ». Ibid., p. 115-116.

Une analyse similaire a été développée par John H. Aldrich et Richard G. Niemi, qui identifient une période critique à partir de 1964, avec des « changements rapides dans un large éventail de variables politiques cruciales », puis un retour à une certaine stabilité à partir de 1972, avec l'instauration d'un « candidate-centered party system »¹⁸⁵.

Si Burnham, Aldrich et Niemi renouvellent de façon stimulante l'étude des réalignements, ils tendent aussi à l'éloigner des aspects strictement électoraux, d'où le scepticisme de Mayhew, pour qui cette approche constitue une tentative de sauvetage peu convaincante qui brouille les pistes¹⁸⁶. Burnham a par la suite estimé que la conquête du Congrès par les républicains en 1994 portait la marque d'un retour des partis, avec de nombreux symptômes d'un réalignement critique à l'œuvre¹⁸⁷, Aldrich lui emboitant le pas en suggérant que la séquence 1992-1996 constitue une nouvelle période critique¹⁸⁸. A cette analyse, Ladd a opposé l'idée que les années 1990 se sont inscrites dans la continuité d'un « post-industrial realignment », avec une absence de parti majoritaire depuis la fin des années 1960 et un « gouvernement divisé » entre Maison Blanche et Congrès¹⁸⁹. De la part de celui qui en avait assez « d'attendre Godot »¹⁹⁰, l'utilisation du terme « réalignement » peut surprendre, mais Ladd se justifie en expliquant qu'il s'oppose à l'approche classique qui assimile réalignement et avènement d'un nouveau parti majoritaire : « chaque réalignement historique a suivi sa propre trajectoire », et désormais, « l'électorat est trop faiblement lié aux partis pour rester en place comme l'exige le modèle "soleil et lune" que Lubell a utilisé pour décrire le système partisan du New Deal »¹⁹¹. Ladd insiste sur la montée du conservatisme antiétatique depuis les années 1960 et sur ses conséquences électorales, à savoir un

¹⁸⁵ « ...a set of rapid changes in a broad range of crucial political variables... ». John H. ALDRICH, Richard G. NIEMI, « The Sixth American Party System: Electoral Change, 1952-1992 », in Stephen C. CRAIG (ed.), *Broken Contract? Changing Relationship Between Americans and Their Government*, Boulder, Westview Press, 1996, p. 87-109 (p. 88). Parmi ces changements on retrouve notamment : une augmentation de la proportion de Noirs se déclarant démocrates et de la proportion de Blancs se déclarant indépendants, un déclin de la proportion d'ouvriers et de sudistes se déclarant démocrates, une dégradation de l'image des partis, une augmentation du split-ticket voting et de la prime au sortant pour les élections à la chambre, un déclin de la confiance dans le gouvernement et de la participation électorale, une importance nouvelle des primaires...

¹⁸⁶ David R. MAYHEW, *Electoral Realignment*, Op. Cit., p. 37-42.

¹⁸⁷ Walter D. BURNHAM, « Realignment Lives: The 1994 Earthquake and its Implications », in Colin CAMPBELL, Bert A. ROCKMAN (eds.), *The Clinton Presidency, First Appraisals*, Chatham, Chatham House Publishers, 1996, p. 363-395.

¹⁸⁸ John H. ALDRICH, « Political Parties in a Critical Era », *American Politics Quarterly*, vol. 27, n° 1, 1999, p. 9-32.

¹⁸⁹ Everett C. LADD, « The 1994 Congressional Elections: The Postindustrial Realignment Continues », *Political Science Quarterly*, Vol. 110, n° 1, 1995, p. 1-23 ; Everett C. LADD, « 1996 Vote: The No Majority Realignment Continues », *Political Science Quarterly*, Vol. 112, n° 1, 1997, p. 1-28

¹⁹⁰ Everett C. LADD, « Like waiting for Godot: The Uselessness of "Realignment" for understanding Change in Contemporary American Politics », Op. Cit.

¹⁹¹ « ...each of the country's historic realignments followed its own course. (...) The electorate is too weakly tied to parties to sit still as the "sun and moon" model that Lubell used in describing the New Deal Party System requires. ». Everett C. LADD, « 1996 Vote: The No Majority Realignment Continues », Op. Cit., p. 13, 16.

rééquilibrage au profit des républicains et des alignements différents de ceux du New Deal au sein de l'électorat partisan.

L'imbrication des temporalités du changement

Confrontant théories des réalignements et du désalignement, David G. Lawrence a estimé que ni l'une ni l'autre n'arrivait seule à rendre compte des évolutions électorales américaines depuis la Seconde Guerre mondiale : si un « full-blown traditional realignment » n'a pas eu lieu, la mainmise quasi-totale des républicains sur la Maison Blanche de 1968 à 1992 apparaît, à ses yeux, peu compatible avec l'idée d'une grande volatilité de l'électorat¹⁹². Selon Lawrence, il s'est produit deux « mini-réalignements » en faveur des républicains : le premier dans les années 1940-1950, impulsé par le retour à la prospérité et la guerre froide ; le second dans les années 1960-1970 impulsé par la guerre du Vietnam, l'explosion de la question raciale, puis la remise en cause du welfare state et du keynésianisme. Aboutissant à une majorité républicaine présidentielle, ces deux mini-réalignements ne se sont cependant pas déployés aux autres élections et au niveau de l'identification partisane, du fait du déclin structurel des partis mis en évidence par la théorie du désalignement.

Arthur C. Paulson est allé encore plus loin dans la réhabilitation de la théorie des réalignements en affirmant que les années 1964-1972 ont été marquées au niveau de l'élection présidentielle par « le réalignement le plus impressionnant de l'histoire américaine », avec un renversement de la carte électorale (basculement du Sud vers les républicains et forte poussée des démocrates dans le Nord-Est) résultant de la transformation du Parti démocrate en un parti libéral, et celle du parti républicain en un parti conservateur¹⁹³. Selon Paulson, le poids donné aux primaires après 1968 a renforcé le pouvoir des « issue activists », ce qui a abouti à une polarisation partisane inédite : jamais la vie politique américaine n'a été aussi nationalisée et les deux grands partis américains aussi homogènes et opposés idéologiquement. Paulson repousse l'idée d'un déclin des partis et estime que le désalignement observé à partir des années 1960 a correspondu à un réalignement « par d'autres moyens » (« by other means »).

¹⁹² David G. LAWRENCE, *The Collapse of the Democratic Presidential Majority: Realignment, Dealignment and Electoral Change from Franklin Roosevelt to Bill Clinton*, Boulder, Westview Press, 1997. Voir également : David G. LAWRENCE, Richard FLEISHER, « Puzzles and Confusions: Political Realignment in the 1980s », *Political Science Quarterly*, Vol. 102, n° 1, 1987, p. 79-92.

¹⁹³ « The most electoral compelling realignment in American history... ». Arthur C. PAULSON, *Electoral Realignment and the Outlook for American Democracy*, Boston, Northeastern University Press, 2007, p. 22. Voir également : Arthur C. PAULSON, *Realignment and Party Revival: Understanding American Politics at the Turn of the Twenty-first Century*, Westport, Praeger, 2000.

Amendant l'analyse de James Q. Wilson¹⁹⁴, Paulson explique que le réalignement au niveau présidentiel (« critical realignment at the top ») s'est, petit à petit, diffusé aux autres élections (« secular realignment at the bottom »), avec une réduction du split-ticket voting, les républicains finissant par remporter la majorité des sièges des Etats du Sud en 1994¹⁹⁵. De plus, Paulson souligne l'existence dès les années 1970 d'une coalition conservatrice au Congrès entre démocrates du Sud et républicains. Si un tel réalignement a échappé aux observateurs, c'est à cause d'une conception trop étroite des réalignements qui exigeait notamment qu'un même parti dirige à la fois la Maison Blanche et le Congrès. Paulson s'oppose ici à l'idée que tous les réalignements présentent exactement les mêmes caractéristiques et répond point par point aux critiques de Mayhew qu'il estime infondées¹⁹⁶. Pour Paulson, un réalignement comporte deux dimensions input et output : il implique un changement durable de la structure électorale avec de nouveaux clivages et une évolution du rapport de force ; il a pour conséquence de mettre en place une coalition gouvernementale impulsant une nouvelle direction dans les politiques menées¹⁹⁷.

L'idée d'un « réalignement échelonné » (« staggered realignment ») en faveur des Républicains, débutant en 1968 et s'étirant pour les élections au Congrès jusqu'en 1994, a aussi été développée par James E. Campbell¹⁹⁸. Analysant les résultats électoraux depuis 1868, J. Campbell en profite pour répondre aux critiques de Mayhew sur l'existence d'un réalignement dans les années 1890, en concédant que la période 1874-1876 semble bien constituer un réalignement négligé par la littérature¹⁹⁹.

Longtemps sur la défensive, la théorie des réalignements a retrouvé de la vigueur depuis plus d'une décennie, du fait notamment de la mise en évidence d'une polarisation

¹⁹⁴ James Q. WILSON, « Realignment at the Top, Dealignment at the Bottom », in Austin RANNEY (ed.), *The American Elections of 1984*, Durham, Duke University Press, 1985, p. 297-311.

¹⁹⁵ Pour Paulson, le phénomène de split ticket voting n'était pas prioritairement le fait d'électeurs centristes et indépendants, mais plutôt d'électeurs conservateurs sudistes qui ont continué de voter pour les sortants démocrates conservateurs au Congrès, avant de progressivement voter républicain. Arthur C. PAULSON, *Electoral Realignment and the Outlook for American Democracy*, Op. Cit., p. 115-145.

¹⁹⁶ Ibidem, p. 9-19.

¹⁹⁷ Ibid., p. 54.

¹⁹⁸ L'échelonnement du réalignement débuté en 1968 s'explique selon J. Campbell essentiellement par la faiblesse de l'appareil républicain dans le Sud, et de façon plus secondaire par l'accroissement de la prime aux sortants. James E. CAMPBELL, « Party Systems and Realignment in the United States, 1868-2004 », *Social Science History*, vol. 30, n° 3, 2006, p. 359-386.

¹⁹⁹ Voir également sur ce point : Helmuth NORPOTH, Jerrold G. RUSK, « Electoral Myth and Reality: Realignment in American Politics », *Electoral Studies*, vol. 27, n° 2, 2007, p. 392-403. D'autres travaux interrogeant la chronologie classique des réalignements ont été produits, notamment : Peter F. NARDULLI, « The Concept of a Critical Realignment, Electoral Behavior, and Political Change », *American Political Science Review*, vol. 89, n° 1, 1995, p. 10-22 ; Larry BARTELS, « Electoral Continuity and Change, 1868-1996 », *Electoral Studies*, vol. 17, n° 3, 1998, p. 301-326 ; Jonathan KNUCKEY, « Classification of Presidential Elections: An Update », *Polity*, vol. 31, n° 4, 1999, p. 639-653 ; Thomas L. BRUNELL, Bernard GROFMAN, Samuel MERRILL III, « Magnitude and durability of electoral change: Identifying critical elections in the U.S. Congress 1854-2010 », *Electoral Studies*, vol. 31, n° 4, 2012, p. 816-828.

croissante des partis américains et d'un retour du vote partisan, contredisant certaines affirmations de la théorie du désalignement²⁰⁰. Cette vigueur retrouvée a aussi coïncidé avec une certaine redécouverte des concepts de secular realignment de Key ou d'aftershocks de Sundquist. Dans ce cadre, John B. Judis et Ruy Teixeira décrivent des changements de majorité relativement progressifs depuis 1968 (désintégration de la majorité démocrate du New Deal, puis avènement d'une majorité républicaine conservatrice, puis émergence d'une nouvelle majorité démocrate)²⁰¹. Si l'opposition au conservatisme social, racial et religieux était un mauvais calcul électoral dans les années 1970-1980, elle apparaît désormais comme une formule gagnante pour les démocrates, car elle leur assure un large soutien au sein des minorités ethniques et des classes moyennes à haut niveau d'instruction, lesquelles forment les groupes les plus dynamiques démographiquement. Cette « revanche de McGovern » délimite une nouvelle géographie électorale pour les démocrates, dont les zones de force se déplacent vers les « idéopôles » (ideopolises), définis par Judis et Teixeira comme des grandes aires métropolitaines en expansion qui cultivent une importante diversité ethnico-culturelle et une forte insertion dans la nouvelle économie postindustrielle, basée sur les idées et les services.

S'appuyant sur cette analyse et sur l'approche des réalignements développée par Sundquist, Renée M. Lamis a analysé les évolutions électorales récentes en Pennsylvanie comme la résultante du déploiement (aftershock) du « culture wars realignment » des années 1960-1970, avec une progression des démocrates dans l'idéopôle, culturellement libéral, de Philadelphie et à l'inverse un recul dans les comtés en déclin, culturellement conservateurs, de Pittsburgh²⁰². L'un des aspects importants du travail de Lamis est sa reprise du concept de « federalized realignment » développé par Robert W. Speel dans un ouvrage de 1998²⁰³ où était mis en évidence une progression graduelle des démocrates dans le Nord du pays depuis les années 1950 : critiquant la théorie du désalignement, Speel expliquait que le split-ticket

²⁰⁰ Alan I. ABRAMOWITZ, Kyle L. SAUNDERS, « Ideological Realignment in the U.S. Electorate », *The Journal of Politics*, vol. 60, n° 3, 1998, p. 634-652 ; Larry BARTELS, « Partisanship and Voting Behavior, 1952-1996 », *American Journal of Political Science*, vol. 44, n° 1, 2000, p. 35-50 ; Marc J. HETHERINGTON, « Resurgent Mass Partisanship: The Role of Elite Polarization », *American Political Review*, vol. 95, n° 3, 2001, p. 619-631 ; Jeffrey M. STONECASH, Mark D. BREWER, Mack D. MARIANI, *Diverging Parties: Social Change, Realignment, and Party Polarization*, Boulder, Westview Press, 2003 ; Jeffrey M. STONECASH, *Political Parties Matter: Realignment and the Return of Partisan Vote*, Boulder, Lynne Rienner Publishers, 2006 ; Karen M. KAUFMANN, John R. PETROCIK, Daron R. SHAW, *Unconventional Wisdom: Facts and Myths about American Voters*, New York, Oxford University Press, 2008, p. 19-45 ; John R. PETROCIK, « Measuring Party support: Leaners are not Independents », *Electoral Studies*, vol. 28, n° 4, 2009, p. 562-572.

²⁰¹ John B. JUDIS, Ruy TEIXEIRA, *The Emerging Democratic Majority*, New York, Scribner, 2002.

²⁰² Renée M. LAMIS, *The Realignment of Pennsylvania Politics: Two-Party Competition in a Battleground State*, University Park, Pennsylvania State University Press, 2009. Cet ouvrage dispose d'une préface signée par Sundquist. Pour une lecture critique : Simon LABOURET, « "Guerres culturelles" et réalignement électoral dans un système partisan semi-décentralisé », *Revue française de science politique*, vol. 61, n° 1, 2011, p. 119-123.

²⁰³ Robert W. SPEEL, *Changing Patterns of Voting in the Northern United States: Electoral Realignments, 1956-1996*, University Park, Pennsylvania State University Press, 1998.

voting découlait de la décentralisation du système politique américain, qui autorise un parti à moduler fortement, au niveau des Etats, le discours porté au niveau national. Lamis, à la suite de Speel, insiste sur le fait que l'analyse des évolutions électorales aux Etats-Unis doit avoir pour cadre non seulement la nation mais aussi chacun des cinquante Etats.

Enfin, Mark D. Brewer et Jeffrey M. Stonecash ont estimé que la théorie des réalignements a souffert d'une attention trop grande accordée aux changements brutaux au détriment des changements plus graduels, alors même que ceux-ci décrivent mieux selon eux la réalité de l'histoire électorale et politique américaine²⁰⁴. Prônant une réorientation de la théorie dans le sens d'une « secular realignment perspective » plutôt que d'une « critical realignment perspective », les deux auteurs estiment que les positions des partis évoluent de façon relativement graduelle, car ceux-ci cherchent à s'adapter aux transformations sociales pour accroître ou conserver leur force électorale, d'où des évolutions électorales plutôt progressives.

La théorie des réalignements revisitée

La nature du changement : le concept d'ordre électoral et la question de la périodisation

Dans la conclusion de son ouvrage sur l'histoire de la théorie des réalignements²⁰⁵, Rosenof explique que celle-ci a été fragilisée par quatre écueils : (1) une association trop étroite avec le concept d'identification partisane ; (2) l'idée que les réalignements se produisent à intervalle régulier de façon horlogère, d'où une utilisation de la théorie dans une optique prédictive alors qu'elle a été conçue pour analyser les élections qui ont déjà eu lieu afin de les remettre dans une perspective historique ; (3) une tendance à trop généraliser qui a amené beaucoup de rigidité avec une liste de caractéristiques attendues, alors que chaque réalignement a exhibé des attributs singuliers ; (4) une tendance à trop simplifier le changement en ne prenant pas en compte que les réalignements ont correspondu historiquement à des périodes de bouleversements complexes étendues. Si nous souscrivons à ces remarques, il nous semble que Rosenof n'insiste pas assez sur le déficit d'une approche comparative : ainsi, on peut penser que la plupart de ces écueils auraient pu être évités si la théorie des réalignements avait été

²⁰⁴ Mark D. BREWER, Jeffrey M. STONECASH, *Dynamics of American Political Parties*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009. Voir également : Jeffrey M. STONECASH and Everita SILINA, « The 1896 Realignment: A Reassessment », *American Politics Research*, vol. 33, n° 1, 2005, p. 3-32 ; Jeffrey M. STONECASH, *Political Parties Matter*, Op. Cit. ; Howard L. REITER, Jeffrey M. STONECASH, *Counter Realignment, Political Change in the Northeastern United States*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.

²⁰⁵ Theodore ROSENOF, *Realignment*, Op. Cit., p. 163-167.

davantage utilisée en dehors des Etats-Unis. « Ceux qui ne connaissent qu'un seul pays, n'en connaissent aucun » aimait à répéter Seymour Martin Lipset²⁰⁶. En ce sens, le travail de Pierre Martin sur les réalignements en France et au Canada nous apparaît essentiel²⁰⁷.

Quasiment inconnue en France, la théorie des réalignements a été importée au milieu des années 1990 par Martin afin de mieux comprendre la percée et l'enracinement du Front national²⁰⁸. Loin d'avoir constitué un phénomène électoral isolé, l'irruption du FN en 1984 a correspondu selon Martin à un vaste réalignement. De fait, après avoir analysé le FN et son électorat, c'est à l'étude de ce réalignement, et de ceux qui l'ont précédé en France, que Martin s'est consacré²⁰⁹. Cette étude du cas français, puis celle du cas canadien²¹⁰, l'ont amené à faire plusieurs propositions de révision de la théorie que nous reprenons à notre compte.

La première proposition de Martin consiste à intégrer le concept d'ordre électoral (electoral order) forgé par Byron E. Shafer²¹¹. Cette initiative peut surprendre de prime abord, car le concept d'ordre électoral a été proposé par Shafer comme une alternative à la fois à la théorie du désalignement et à la théorie des réalignements²¹². Rejetant l'idée d'un désordre électoral et vantant les mérites de la périodisation²¹³, Shafer estime que l'histoire électorale et politique américaine peut être analysée comme une succession d'« époques politiques » (political eras), correspondant chacune à un « ordre électoral » différent, c'est-à-dire à un arrangement original et stable de « structures politiques » (political structures) façonnant le vote et les résultats des élections. Ces « structures politiques » renvoient aux divisions de l'électorat et à sa culture politique, mais aussi à la configuration des oppositions entre partis et aux arrangements institutionnels qui définissent le cadre de la compétition politique. Le concept d'ordre électoral apparaît plus large que le concept de système partisan, qui sera abordé en détail au chapitre suivant, puisqu'il ne fait pas simplement référence aux relations

²⁰⁶ « Those who only know one country, know no country. ». Seymour M. LIPSET, *American Exceptionalism: A Double Edged Sword*, New York, W. W. Norton, 1996, p. 17.

²⁰⁷ Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, Op. Cit. ; Pierre MARTIN, *Dynamiques partisanes et réalignements électoraux au Canada*, Op. Cit.

²⁰⁸ Pierre MARTIN, « Qui vote pour le Front national français ? », in Pascal DELWIT, Jean-Michel DE WAELE, Andrea REA (dir.), *L'extrême droite en France et en Belgique*, Bruxelles, Complexe, 1998, p. 133-165. Cette contribution faisait suite à une note de recherche qui n'utilisait pas encore la théorie des réalignements : Pierre MARTIN, « Le vote Le Pen, l'électorat du Front national », Notes de la Fondation Saint-Simon, octobre-novembre, 1996.

²⁰⁹ Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, Op. Cit.

²¹⁰ Pierre MARTIN, *Dynamiques partisanes et réalignements électoraux au Canada*, Op. Cit.

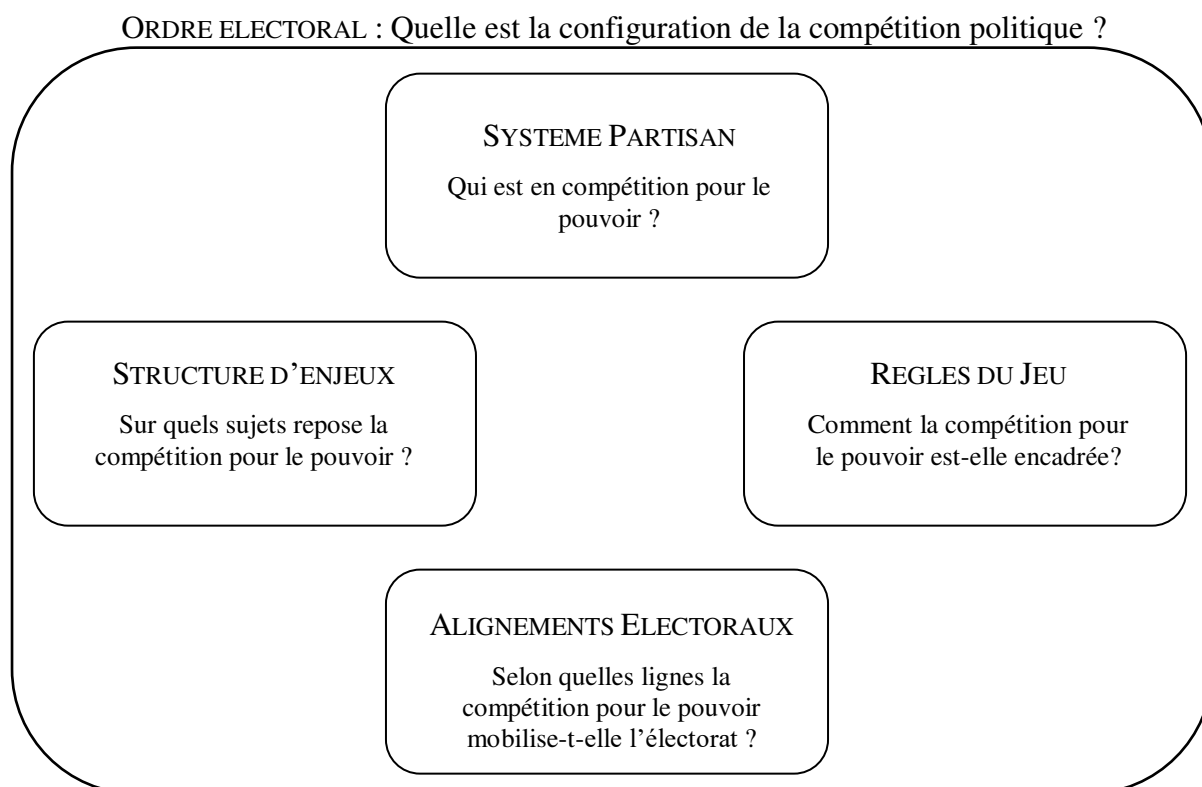
²¹¹ Byron E. SHAFER, « The Notion of an Electoral Order: The Structure of Electoral Politics at the Accession of George Bush », Op. Cit. Voir également : Byron E. SHAFER (ed.), *Postwar Politics in the G-7*, Op. Cit.

²¹² Shafer précise toutefois que « le concept d'ordre électoral demeure capable d'intégrer une bonne vieille "élection critique" – et même un réalignement classique – s'il s'en produit. » (« Yet the concept of an electoral order remains capable of integrating even a good, old-fashion, "critical election" – even a classical realignment – should one actually occur. »). Byron E. SHAFER, « The Notion of an Electoral Order: The Structure of Electoral Politics at the Accession of George Bush », Op. Cit., p. 65.

²¹³ Voir également : Byron E. SHAFER, « Orders and Eras in American Politics », Op. Cit.

entre partis, mais aussi aux relations entre partis et électeurs et à leur environnement institutionnel. A partir du travail de Shafer, nous proposons de définir plus précisément le concept d'ordre électoral comme étant une configuration originale et durable de la compétition politique, *qui se caractérise par une structure d'enjeux*, un système partisan, des alignements électoraux et des règles du jeu spécifiques et stables (figure 1.2).

Figure 1.2 : *Le concept d'ordre électoral redéfini à partir de la proposition de Shafer*



L'une des forces du concept d'ordre électoral, outre le fait qu'il articule dimension partisane et dimension électorale, est qu'il permet d'envisager des différences durables de résultats suivant le type d'élection. Ainsi, Shafer explique que le phénomène de « gouvernement divisé » aux Etats-Unis n'était pas le signe d'un désalignement, mais une des caractéristiques du nouvel ordre électoral qui a émergé selon lui en 1968 avec l'irruption de nouveaux enjeux culturels et de politique étrangère. Selon Shafer, la coïncidence de la mainmise républicaine sur la Maison Blanche et de la domination démocrate au Congrès a résulté : (1) de l'existence de majorités différentes dans l'électorat selon les enjeux, une majorité d'électeurs soutenant les positions républicaines sur les nouveaux enjeux culturels et de politique étrangère mais pas sur les anciens enjeux économiques ; et (2) de différences

d'enjeux dominants selon le type d'élection, avec une domination des enjeux favorisant les républicains lors de l'élection présidentielle et une domination des enjeux favorisant les démocrates lors des élections au Congrès²¹⁴. Au final, le concept d'ordre électoral s'oppose à la fois à la théorie du désalignement et au concept de vote normal, puisque Shafer met en évidence des comportements électoraux structurellement différents suivant le type d'élections²¹⁵.

L'intégration du concept d'ordre électoral à la théorie des réalignements permet de distinguer deux types de changements durables : (1) les changements qui s'insèrent dans l'ordre électoral en place ; (2) les changements qui sont en contradiction avec des éléments fondamentaux de l'ordre électoral au point d'en provoquer l'effondrement²¹⁶. La chute d'un ordre électoral est nécessairement un phénomène brutal : soit il y a un ordre (même usé), soit il n'y en a pas. Dans ce cadre, un réalignement peut être défini comme un changement électoral et partisan à la fois brutal et durable qui correspond *au passage d'un ordre électoral à un autre*. Il s'agit d'une définition qualitative axée sur la nature du changement qui renvoie à celle de Sundquist. Le concept d'ordre électoral permet au final d'améliorer la capacité de la théorie des réalignements à offrir une périodisation convaincante, laquelle apparaît être une nécessité intellectuelle dès lors que l'on s'intéresse à l'histoire²¹⁷. Le concept d'ordre électoral tend également à rapprocher encore davantage la théorie des réalignements des outils conceptuels du « néo-institutionnalisme historique », lequel s'appuie sur les notions de critical junctures (moments critiques) et de path dependence (dépendance au chemin emprunté) avec une place essentielle accordée au timing des événements²¹⁸. Lors d'un réalignement, ce sont les grands contours de la compétition politique qui sont redéfinis avec des élites partisans qui ne luttent plus seulement pour le pouvoir, mais aussi pour leur place dans le système. En ce sens, Martin, à la suite de Burnham, indique qu'un réalignement constitue « une sorte de révolution, mais à l'intérieur d'une démocratie représentative »²¹⁹.

²¹⁴ Shafer distingue les élections à la chambre et les élections au sénat, ces dernières lui apparaissant comme étant davantage structurées par des enjeux plus favorables aux républicains, d'où au final un rapport de force moins en leur défaveur qu'à la chambre. Byron E. SHAFER, « The Notion of an Electoral Order: The Structure of Electoral Politics at the Accession of George Bush », Op. Cit., p. 49-53.

²¹⁵ Le modèle de Shafer revient à dire qu'il peut exister un « vote normal » pour chaque type d'élection. Le terme de vote normal nécessite cependant dans cette formulation d'être dégagé de la notion d'identification partisane, laquelle ne peut, par définition, pas changer suivant le type d'élection.

²¹⁶ Pierre MARTIN, « Les élections de 2002 constituent-elles un "moment de rupture" dans la vie politique française ? », Revue française de science politique, vol. 52, n° 5-6, 2002, p. 593-606.

²¹⁷ Walter D. BURNHAM, « Critical Realignment: Dead or Alive? », Op. Cit., p. 101-102.

²¹⁸ Paul PIERSON, « Increasing Returns, Path Dependence, and the Study of Politics », Op. Cit. ; Paul PIERSON, *Politics in Time: History, Institutions, and Social Analysis*, Princeton, Princeton University Press, 2004.

²¹⁹ Les italiques sont de l'auteur. Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, Op. Cit., p. 431.

Le séquences du changement : moment de rupture et moment de réaligement

Le second apport de Martin que nous reprenons consiste à distinguer deux moments dans un réaligement : (1) « le moment de rupture » qui marque l'effondrement définitif de l'ordre électoral et le début de la phase de réaligement ; (2) « le moment de réaligement » où se cristallise un nouvel ordre électoral. Cette distinction s'inspire des travaux d'Edward G. Carmines et James A. Stimson²²⁰, lesquels portent à la fois sur les sources du changement électoral et sur la forme de ce changement.

A partir d'une critique de déception vis-à-vis de la théorie des réaligements²²¹, Carmines et Stimson s'intéressent aux « évolutions d'enjeux » (issue evolutions), selon une approche assez semblable à celle de Sundquist, puisque pour eux, ce sont les élites partisans qui initient les changements électoraux durables en agitant certains enjeux plutôt que d'autres et surtout en prenant des positions nettement opposées, avec un rôle essentiellement réactif pour l'électorat²²². A partir de la mise en évidence d'une polarisation entre démocrates et républicains sur la question de la ségrégation raciale, les deux auteurs indiquent que le changement électoral qui en a résulté n'a correspondu ni à une « adaptation cataclysmique », ni à du « gradualisme darwinien », et qu'il faut se tourner vers un troisième modèle, appelé « développement dynamique » (dynamic growth). Ce modèle est décrit de la façon suivante : « Il est dynamique car il suppose qu'à partir d'un certain moment le système bouge d'un état assez stationnaire vers un changement assez rapide et spectaculaire ; le changement se manifeste par un "moment critique" dans la série chronologique - un moment où le changement

²²⁰ Edward G. CARMINES, James A. STIMSON, *Issue Evolution: Race and the Transformation of American Politics*, Princeton, Princeton University Press, 1989. Voir également : Edward G. CARMINES, James A. STIMSON, « The Dynamics of Issue Evolution: The United States », in Russell J. DALTON, Scott C. FLANAGAN, Paul A. BECK (eds.), *Electoral Change in Advanced Industrial Democracies*, Op. Cit., p. 134-153 ; Edward G. CARMINES, Michael W. WAGNER, « Political Issues and Party Alignments: Assessing the Issue Evolution Perspective », *Annual Review of Political Science*, vol. 9, 2006, p. 67-81.

²²¹ Carmines et Stimson critiquent le caractère « préscientifique » des réaligements, dont la réfutabilité serait annihilée par la coexistence d'une multitude de versions et d'amendements, d'où leur choix de repartir de zéro, plutôt que d'apporter un nouvel amendement, car cela n'ajouterait selon eux que davantage de confusion. La décision d'abandonner la théorie des réaligements apparaît surtout justifiée par le fait qu'elle a été vampirisée par le monde du journalisme et par la culture populaire. Cet argument que l'on retrouve aussi chez Mayhew (*Electoral Realignment*, Op. Cit., p. 162-165) correspond à l'idée que la théorie des réaligements n'appartient plus à la seule science politique et qu'elle est devenue de ce fait impossible à sauver.

²²² Carmines et Stimson distinguent deux types d'enjeux : les easy issues et les hard issues. Les premiers sont des enjeux faciles à saisir par les citoyens car proches de leurs préoccupations quotidiennes. Ils ont une dimension symbolique forte et sont peu techniques (exemple : la délinquance). Les seconds sont au contraire difficiles à saisir car éloignés des préoccupations quotidiennes. Ils nécessitent des ressources cognitives importantes et un fort intérêt pour la politique (exemple : la stratégie militaire au Vietnam). Le changement électoral est en général avant tout le fait des easy issues, car ce sont eux qui sont les plus susceptibles de provoquer une réaction forte dans l'électorat. Edward G. CARMINES, James A. STIMSON, *Issue Evolution*, Op. Cit., p. 11-12. Voir également : Edward G. CARMINES, James A. STIMSON, « The Two Faces of Issue Voting », *American Political Science Review*, vol. 74, n° 1, 1980, p. 78-91.

est suffisamment important pour être visible et, peut-être, pour marquer l'origine d'un processus dynamique. Significativement, toutefois, le changement – le développement dynamique – ne s'arrête pas au moment critique ; au contraire il continue durant une période étendue, bien qu'à un rythme plus lent. Cette poursuite du développement après le choc initial définit le caractère évolutionniste du modèle. »²²³. Au niveau de l'électorat, la reconfiguration de l'affrontement partisan se manifeste par une forte réaction lors du « moment critique », puis par une poursuite du processus de recomposition après ce choc initial, ce qui, selon Carmines et Stimson, ne correspond ni à un *critical realignment* ni à un *secular realignment*. En fait, la rupture introduite par le modèle de Carmines et Stimson doit être nuancée, puisque la plupart des auteurs qui ont travaillé sur les réalignements ont insisté sur leur étalement dans le temps, notamment Sundquist avec sa métaphore du tremblement de terre suivi de répliques²²⁴. Il est important de souligner ici que Carmines et Stimson ont une conception assez caricaturale des *critical realignments*, avec un changement se produisant lors d'une seule élection critique. On notera par ailleurs que la source d'inspiration de Carmines et Stimson, à savoir les travaux en paléobiologie de Niles Eldredge et Stephen J. Gould sur l'équilibre ponctué (*punctuated equilibrium*)²²⁵, a également guidé Burnham dans ses travaux sur les *critical realignments*²²⁶.

Ce que Martin appelle « moment de rupture » correspond au « moment critique » décrit par Carmines et Stimson, lorsque le système passe d'un état relativement stationnaire à un état très changeant. Un moment de rupture peut correspondre à une seule élection, mais il peut aussi englober plusieurs élections très rapprochées, notamment dans le cas français, lorsque les élections législatives sont organisées peu après l'élection présidentielle. L'effondrement de l'ordre électoral ouvre une phase de réalignement, qui ne se referme que lorsqu'un nouvel ordre électoral stable s'est cristallisé, ce qui peut prendre un peu de temps. Cette cristallisation

²²³ « It is dynamic because it presumes that at some point the system moves from a fairly stationary steady state to a fairly dramatic rapid change; the change is manifested by a "critical moment" in the time series - a point where change is large enough to be visible and, perhaps, the origin of a dynamic process. Significantly, however, the change - the dynamic growth - does not end with the critical moment; instead it continues over an extended period, albeit at much slower pace. This continued growth after the initial shock defines the evolutionary character of the model. ». Edward G. CARMINES, James A. STIMSON, *Issue Evolution*, Op. Cit., p. 13.

²²⁴ Carmines et Stimson reconnaissent d'ailleurs que l'approche de Sundquist est assez compatible avec leur approche et que d'une certaine manière elle l'a anticipé. *Ibidem*, p. 24, 193 (n.2).

²²⁵ Selon Eldredge et Gould, l'étude des fossiles révèle de longues périodes d'équilibre ponctuées de brèves périodes de changements (telles que les grandes extinctions) qui ne correspondent pas au modèle du gradualisme classique qui explique l'évolution des espèces uniquement par des modifications très lentes et continues d'une même population au cours du temps. Niles ELDREDGE, Stephen J. GOULD, « *Punctuated Equilibria: An Alternative to Phyletic Gradualism* », in T.M. SCHOPF (ed.), *Models in Paleobiology*, San Francisco, Freeman and Cooper, 1972.

²²⁶ Walter D. BURNHAM, « *Critical Realignment: Dead or Alive?* », Op. Cit., p. 109-110 ; Walter D. BURNHAM, « *Constitutional Moments and Punctuated Equilibria: A Political Scientist Confronts Bruce Ackerman's We the People* », *The Yale Law Journal*, vol. 108, n° 8, 1999, p. 2237-2277.

marque un « moment de réalignement » correspondant lui aussi à une ou plusieurs élections rapprochées. Le moment de réalignement fixe le nouvel ordre électoral, dont la stabilité renvoie à de nouvelles règles du jeu et surtout à l'inscription durable à l'agenda de nouveaux enjeux, sur lesquels les partis, nouveaux ou anciens, ont des positions stables, d'où la formation d'un nouveau système partisan et de nouveaux alignements électoraux. D'un point de vue analytique, il est important de distinguer la dimension partisane et la dimension électorale d'un réalignement, avec d'une part la redéfinition de ce qui fait l'affrontement partisan et d'autre part la redistribution de l'électorat, en réaction aux évolutions de l'agenda produit par les élites partisans (avec une boucle de rétroaction puisque les résultats des élections conditionnent les recompositions de la compétition partisane). Ce modèle permet de progresser dans l'analyse du processus de réalignement, notamment dans le cas des années 1930 aux Etats-Unis, où on est amené à considérer 1932 comme le moment de rupture et 1936 comme le moment de réalignement. La distinction entre moment de rupture et moment de réalignement s'avère importante, car le processus qui mène à l'effondrement d'un ordre électoral est différent de celui qui mène à l'édification d'un nouvel ordre. Ainsi, il se peut que les enjeux qui participent à la cristallisation d'un nouvel ordre électoral n'aient pas grand-chose à voir avec les événements à l'origine de la rupture.

Un modèle général : phases de réalignement et périodes de politique ordinaire

Le troisième apport important de Martin à la théorie des réalignements consiste à distinguer trois niveaux dans l'analyse des évolutions électorales : (I) le niveau du long, voire très long terme, dont relèvent les changements électoraux lents et progressifs, liés à des évolutions démographiques, sociologiques, économiques ou culturelles ; (II) le niveau du moyen terme, dont relèvent les changements électoraux brutaux et durables, liés au passage d'un ordre électoral à un autre ; (III) le niveau du court terme, dont relèvent les changements électoraux brutaux mais peu durables, liés à l'influence de la conjoncture. Cette distinction de trois niveaux, que l'on retrouvait déjà en filigrane chez Sundquist ou Butler et Stokes, est essentielle, car elle permet de définir un champ de compétence pour la théorie des réalignements, avec des évolutions qu'elle a vocation à expliquer et d'autres pas.

Il est important de noter que ces trois niveaux sont en interaction. Ainsi, des évolutions de niveau I ou de niveau III peuvent favoriser une rupture de l'ordre électoral, dont l'occurrence dépend de son degré d'usure et de l'intensité des chocs extérieurs qu'il reçoit. Des évolutions de niveau I peuvent affaiblir un ordre électoral, en sapant ou en renforçant la base

électorale de certains partis, dans un sens de plus en plus incompatible avec les fondements de l'ordre. Un ordre électoral usé pourra demeurer en place, mais il sera beaucoup plus vulnérable à un choc conjoncturel de faible intensité (niveau III). Ainsi, une affaire de corruption pourra suffire à provoquer la rupture d'un ordre électoral usé, quand un ordre électoral plus robuste ne sera déstabilisé que par une grande crise nationale.

Identifier un moment de rupture nécessite de s'assurer que l'effondrement de l'ordre électoral est définitif. Cela implique d'attendre au moins l'élection suivante, pour s'assurer que l'ordre électoral qui était en place a bel et bien été incapable de se rétablir. De même, pour détecter un moment de réalignement, il est absolument nécessaire d'attendre le résultat des élections suivantes afin de s'assurer de la solidité du nouvel ordre électoral. Ces deux remarques renvoient aux observations de Campbell, Pomper ou Sundquist, lesquels insistent sur le fait qu'il faut toujours attendre les prochaines élections pour saisir la signification de l'élection qui vient d'avoir lieu²²⁷. Le fait que l'on ne puisse identifier les réalignements que rétrospectivement constitue incontestablement l'un des éléments les plus déroutants de la théorie : il est en effet assez étrange de définir un évènement non pas en fonction de ses propriétés intrinsèques mais en fonction de faits ultérieurs qui peuvent être complètement indépendants²²⁸. Le processus de réalignement apparaît dès lors dépendant d'un processus de consolidation. Evoquée par des auteurs comme Butler et Stokes ou Clubb, Flanigan et Zingale (voir infra), la notion de consolidation a été approfondie par Stephen Weatherford dans le cas du New Deal²²⁹ et par Pierre Martin dans son analyse des réalignements au Canada²³⁰.

Si la distinction entre moment de rupture et moment de réalignement permet d'abandonner le concept flou d'élection critique, elle ne résout pas toutes les difficultés concernant le repérage des réalignements. De fait, il n'existe pas de méthode infaillible et seule l'accumulation d'indices concordants, qu'il s'agisse des résultats électoraux, de données de sondages ou de données qualitatives, peut permettre de s'y retrouver. L'identification des

²²⁷ Angus CAMPBELL, « A Classification of the Presidential Elections », Op. Cit., p. 76-77 ; Gerald M. POMPER, « Classification of Presidential Elections », Op. Cit., p. 555 ; James L. SUNDQUIST, *Dynamics of the Party System*, Revised edition, Op. Cit., p. 5-6.

²²⁸ David H. NEXON, « Methodological Issues in the Study of Realignment », in Bruce A. CAMPBELL, Richard J. TRILLING (eds.), *Realignment in American Politics*, Op. Cit., p. 53-65 (p. 55).

²²⁹ M. Stephen WEATHERFORD, « After the Critical Election: Presidential Leadership, Competition and the Consolidation of the New Deal Realignment », *British Journal of Political Science*, vol. 32, n° 2, 2002, p. 221-257.

²³⁰ Martin a mis en évidence l'importance de la période 1940-1945 (bonne gestion par Mackenzie King du pacifisme québécois et des frustrations liées à la guerre) s'agissant de la consolidation de la majorité libérale issue du réalignement de 1935-1940. Martin a également souligné l'échec des conservateurs à confirmer leur victoire de 1988, suite à la rupture de 1984 (consolidation qui a échoué), ainsi que l'importance de la victoire du non au référendum en 1995 sur la souveraineté du Québec, qui a évité une remise en cause de l'ordre électoral qui s'était cristallisé en 1993 (consolidation qui a réussi). Pierre MARTIN, *Dynamiques partisanes et réalignements électoraux au Canada*, Op. Cit., p. 128-133, 180-183, 258-259.

réalignements est également perturbée par la question des élections à prendre en compte. En principe, seules les élections ayant un rapport avec le pouvoir national sont susceptibles de provoquer un moment de rupture ou un moment de réalignement. Il s'agirait dès lors de n'étudier que les élections de « premier ordre »²³¹, auxquelles s'ajouteraient les référendums où la responsabilité du pouvoir national est engagée. Il convient cependant, comme l'a fait Martin, d'étendre le champ d'investigation à certaines élections de « second ordre », notamment celles qui sont organisées sur une base nationale avec une nationalisation significative de la campagne électorale et donc des enjeux du vote²³².

La théorie des réalignements ainsi revisitée permet de mieux distinguer les phases de réalignement des périodes de politique ordinaire et d'avoir une approche du changement qui permette d'en saisir la complexité. Les périodes de politique ordinaire, si elles correspondent à un ordre électoral stable, n'en sont pas moins le témoin d'évolutions électorales significatives. Il s'agit principalement d'évolutions de niveau I et de niveau III, lesquelles à moins de précipiter une rupture de l'ordre électoral, ne vont pas fondamentalement le remettre en cause, même si elles peuvent en modifier certains éléments secondaires. Ce que montre la figure 1.3, c'est que les évolutions électorales qui se produisent lors d'une période de politique ordinaire, peuvent aussi résulter d'une dynamique propre à l'ordre électoral (niveau II) avec des forces de réalignement qui continuent de travailler l'électorat après le moment de réalignement. Ce phénomène de « déploiement » correspond aux aftershocks de Sundquist et à la poursuite du « développement dynamique » de Carmines et Stimson. Il résulte du fait que tous les électeurs ne réagissent pas au même rythme à la nouvelle structure d'enjeux, l'intensité des attaches préexistantes et le niveau d'exposition aux nouveaux enjeux variant d'un électeur à l'autre. En particulier, on peut s'attendre à ce que les nouvelles générations soient plus sensibles au nouvel agenda que leurs aînées qui ont été socialisées dans un univers politique différent. Notons qu'il n'est pas toujours évident de distinguer cette dynamique interne à l'ordre électoral (niveau II) des évolutions de long terme (niveau I) qui exercent leurs effets de façon indépendante.

Ce travail de révision de la théorie des réalignements impulsé par Martin s'est appuyé sur la mise en évidence de cinq phases de réalignement en France de 1870 à 1999 : (1) 1870-1877, (2) 1893-1902, (3) 1936-1947, (4) 1958-1962, et (5) 1981-1984²³³. Nous reviendrons en détail dans le chapitre 3 sur ces deux dernières phases de réalignement en France. Martin a par

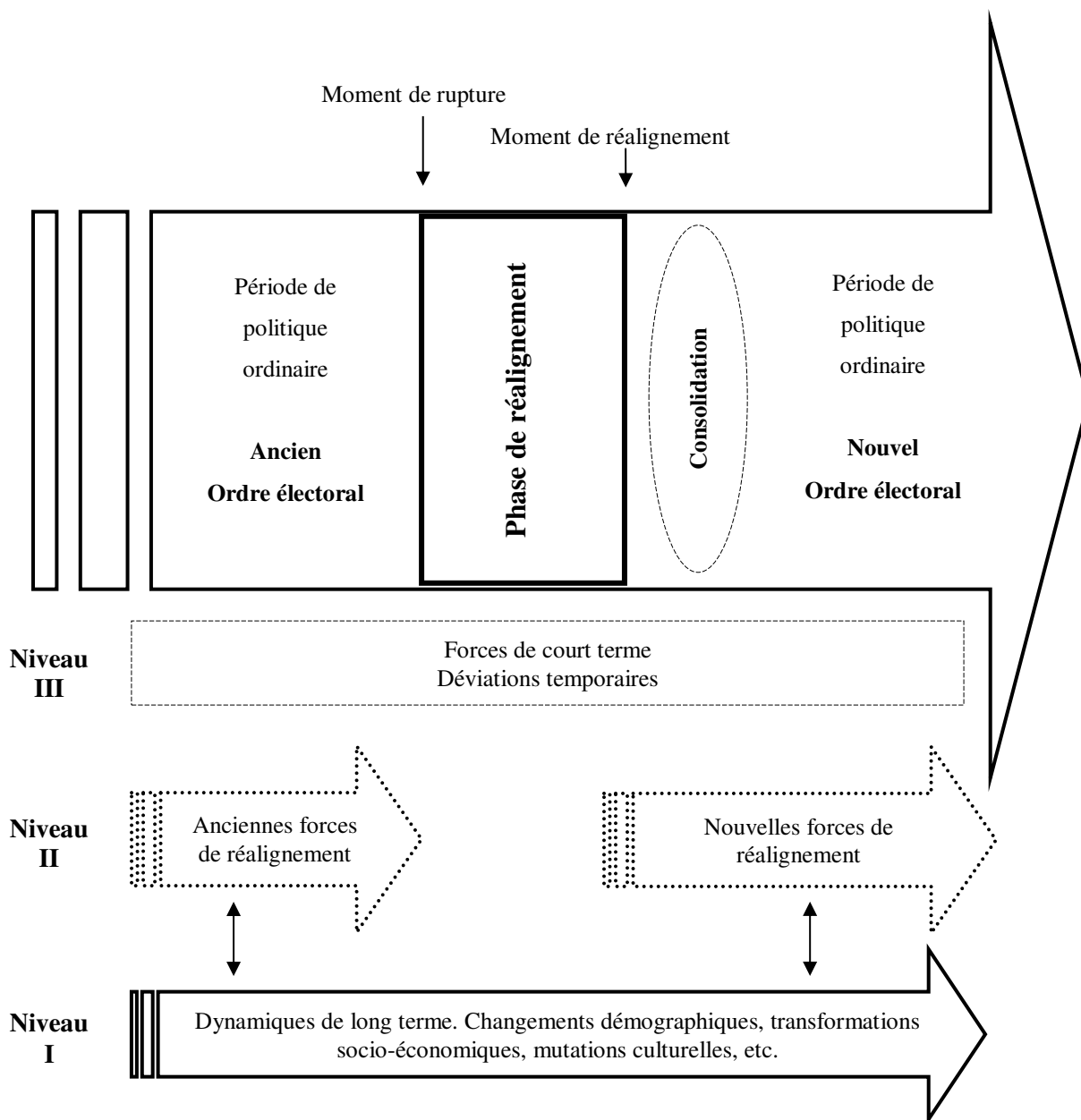
²³¹ Karlheinz REIF, Hermann SCHMITT, « Nine Second-Order National Elections: A Conceptual Framework for the Analysis of European Election Results », *European Journal of Political Research*, vol. 8, n° 1, 1980, p. 3-44 ; Jean-Luc PARODI, « Dans la logique des élections intermédiaires », *Revue politique et parlementaire*, n° 903, 1983, p. 42-70.

²³² Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, Op. Cit., p. 63.

²³³ Ibidem.

la suite analysé le cas canadien à la lumière de cette théorie revisitée et identifié au niveau fédéral cinq phases de réalignement de 1867 à 2004²³⁴.

Figure 1.3 : Le changement électoral selon la théorie des réalignements revisitée²³⁵



²³⁴ (1) 1896-1900, (2) 1917-1925/26, (3) 1935-1940, (4) 1957/58-1962/63 et (5) 1984-1993. Le cas canadien montre que la théorie est adaptée pour analyser l'histoire électorale d'un pays où la compétition partisane n'est pas dualiste (la compétition partisane au Canada ne peut pas être réduite à un affrontement de type gauche-droite ou républicains-démocrates). De fait, Martin étudie l'évolution du poids électoral cumulé des deux grands partis libéraux et conservateurs, en distinguant les « partis de gouvernement » des autres partis. Pierre MARTIN, *Dynamiques partisanes et réalignements électoraux au Canada*, Op. Cit., p. 77-78, 257-258. Nous reviendrons dans le chapitre 2 sur la question du dualisme de la compétition partisane. Notons que la théorie revisitée par Martin a été utilisée par Pierre Baudewyns pour analyser l'histoire électorale de la Belgique depuis 1945 : Pierre BAUDEWYNS, *Dynamiques électorales en Belgique. Théorie des réalignements et analyses des élections législatives en Belgique depuis 1945*, Louvain, Presses universitaires de Louvain, 2013.

²³⁵ Florent GOUGOU, Simon LABOURET, « Critical and Secular Patterns of Electoral Change in France: The Realignment Era of the 1980's and Afterwards », Paper prepared for the APSA meeting in Seattle, 2011.

A partir des cas français et canadien, Martin note que les réalignements ont favorisé des changements significatifs dans les politiques publiques menées, sans pour autant supprimer les nombreux éléments qui poussent à une certaine inertie ou autonomie des politiques déjà mises en œuvre. Martin observe par ailleurs, à la suite de Sundquist, un phénomène de « convergence limitée » lors des périodes de politique ordinaire, avec une diminution de la polarisation entre les partis sur les enjeux qui se sont imposés lors de la phase de réalignement. Cette convergence est surtout le fait des partis dont les positions sur des enjeux structurants s'avèrent durablement minoritaires. Elle demeure cependant limitée par (1) la présence d'électeurs et de militants « extrémistes » qui exercent une pression contre une convergence trop marquée, et par (2) le fait que la polarisation soit parfois une stratégie payante, notamment lorsqu'un parti n'est pas crédible sur les principaux enjeux consensuels.

Cette analyse fait écho à celle de William L. Shade²³⁶, pour qui les réalignements correspondent à des changements de paradigme. S'inspirant de la théorie de Thomas S. Kuhn sur les révolutions scientifiques²³⁷, Shade notait : « Il y a des périodes historiques de politique normale dans lesquelles un certain système de croyances, ou paradigme, domine l'activité politique. (...) Les changements de paradigme politique interviennent quand il émerge un nouveau paradigme qui prend mieux en compte, aux yeux de l'électorat, les phénomènes considérés anormaux avec l'ancien paradigme, et qui réussit à attirer des adhérents (électeurs) des autres modes d'activité politique concurrents. Ce processus culmine lors d'une élection critique ; quand il est achevé, le monde politique retourne alors dans une condition stable de politique normale, bien qu'il fonctionne maintenant selon les croyances et les principes du paradigme nouvellement adopté. »²³⁸. Pour Shade, un conflit à l'intérieur du paradigme doit être distingué d'un conflit sur le paradigme : si le premier tourne autour de la façon dont le contenu du paradigme va se convertir en politiques publiques, le second concerne le contenu du paradigme lui-même.

²³⁶ William L. SHADE, *Social Change and Electoral Process*, Gainesville, University of Florida Press, 1973.

²³⁷ Thomas S. KUHN, *The Structure of Scientific Revolutions*, Chicago, University of Chicago Press, 1962.

²³⁸ « ...there are historical periods of normal politics in which a certain belief system, or paradigm, dominates political activity. (...) Political paradigm shifts occur when a new paradigm arises which, in the judgment of the electorate, better accounts for phenomena which were considered anomalous to the preceding paradigm, and which succeeds in attracting adherents (voters) away from competing modes of political activity. This process culminates at a critical election; when it is completed, the political community then returns to a stable condition of normal politics, though now functioning under the beliefs and principles of the newly adopted paradigm. ». William L. SHADE, *Social Change and Electoral Process*, Op. Cit., p. 14.

La théorie des réalignements est une théorie intimement liée à l'histoire des Etats-Unis. A l'origine, elle vise à mettre en perspective l'impact électoral de la Grande dépression et du New Deal. A la suite de Lubell, V. O. Key met en évidence l'existence de changements électoraux à la fois brutaux et durables qui se produisent lors d'une ou plusieurs « élections critiques ». Ces changements électoraux, cohabitent avec d'autres, plus progressifs, que Key qualifie de *secular realignments*. Dans les années 1960, une première classification des élections voit le jour : A. Campbell et l'école du Michigan distinguent des élections de maintien, des élections déviantes et des élections de réalignement. Un peu plus tard, Burnham propose une théorie plus globale de la démocratie américaine, dans laquelle les *critical realignments* se produisent à intervalle régulier avec pour fonction d'ajuster le système politique aux évolutions des aspirations de la société. Au-delà de leur dimension électorale, les réalignements doivent aussi être appréhendés dans leur dimension partisane : la redistribution brutale et durable des votes qui se produit lors d'un réalignement renvoie à l'action des élites partisans et à une modification des enjeux à l'agenda. Comme le propose Sundquist, il convient de distinguer deux types de changements électoraux durables : (1) les « réalignements » qui découlent d'une transformation du contenu de l'affrontement partisan ; (2) les « changements de la balance partisane à l'intérieur d'un alignement établi et persistant » qui découlent d'autres causes (notamment l'évolution de la composition du corps électoral et des mentalités). Dès lors, si un réalignement se caractérise bien par une phase de changement brutal, il implique aussi une phase de changement plus progressif par la suite, qui correspond au fait que tous les électeurs ne réagissent pas au même rythme au nouvel agenda.

A partir des années 1970, les bases de la théorie sont posées aux Etats-Unis avec l'identification de trois phases historiques de réalignement autour de 1860, 1896, et 1932. Désormais, le terme de réalignement est prioritairement utilisé pour décrire des changements d'ère politique, avec des évolutions électorales brutales et durables qui correspondent à un déplacement du conflit partisan et à des transformations qui débordent de la sphère électorale. La multiplication des travaux sur les réalignements permet de préciser leur mécanique. Lors d'un réalignement, des évolutions électorales de niveau et de structure tendent à se produire conjointement : ce n'est pas simplement la forme des coalitions électorales qui change (par l'introduction de nouvelles lignes de conflits), mais aussi leur taille. De plus, la redistribution du vote implique des phénomènes de conversion et de mobilisation, tandis que le renouvellement de l'électorat a un rôle moteur : les jeunes sont moins « immunisés » que leurs

ainés pour changer d'affiliation partisane et ils sont plus réceptifs à l'introduction de nouveaux enjeux. Enfin, certains auteurs soulignent que les performances du gouvernement jouent un rôle décisif dans la redistribution durable des votes (modèle « sanction ratification »). Malgré un socle commun, la théorie des réalignements renvoie dès ses fondations à des approches et des vocabulaires souvent différents qui apportent de la confusion. Très américano-centrée, la théorie subit des critiques, avec d'une part l'accusation d'être inadaptée à la période contemporaine (théorie du désalignement) et d'autre part celle d'être trop simplificatrice ou généralisatrice et de ne pas saisir la complexité des évolutions électorales.

A partir des analyses de Pierre Martin, la théorie des réalignements « revisitée » vise à répondre à ces critiques. Elle reprend le socle de la théorie « classique » qui repose sur les quatre propositions suivantes : (1) la vie politique des démocraties représentatives peut être analysée comme une succession de phases de réalignement et de périodes de politique ordinaire ; (2) une phase réalignement, incluant plusieurs élections, se caractérise par des évolutions brutales et durables des rapports de force électoraux et de la structure des électorats partisans ; (3) cette discontinuité électorale est liée à une modification dans les enjeux agités par les partis et qui structurent la compétition politique ; (4) un réalignement n'est pas qu'un phénomène électoral car il correspond également à des transformations dans d'autres domaines de la vie politique, notamment le système partisan, le fonctionnement des institutions, les politiques publiques menées et les rapports entre les élites et les citoyens. Insistant sur la double dimension électorale et partisane des réalignements, la théorie « revisitée » propose une définition qualitative axée sur la nature du changement. Ainsi, elle définit un réalignement comme un changement électoral et partisan à la fois brutal et durable qui correspond au *passage d'un ordre électoral à un autre*, lequel constitue une configuration originale et durable de la compétition politique, *caractérisée par une structure d'enjeux*, un système partisan, des alignements électoraux et des règles du jeu spécifiques et stables. Une phase de réalignement débute par un moment de rupture, qui correspond à l'effondrement de l'ordre électoral établi et se termine par un moment de réalignement, qui correspond à la cristallisation du nouvel ordre électoral, avec des élections ultérieures qui participent à sa consolidation. Lors des périodes de politique ordinaire, les forces de réalignements continuent à se déployer, avec une dynamique de l'ordre électoral qui correspond à la diffusion des enjeux qui se sont imposés lors de la phase de réalignement. Cette dynamique se combine à des évolutions de court terme, liées à la conjoncture, ou de plus long terme, liées aux évolutions indépendantes de la société, de sorte que les périodes de politique ordinaire ne sont pas des périodes de stabilité électorale, mais seulement des périodes de stabilité de l'ordre électoral.

Chapitre 2 – Systèmes partisans et structures de clivages

Centrale dans la théorie des réalignements est l'idée que la stabilité électorale lors des périodes de politique ordinaire découle de la stabilité du contenu de l'affrontement entre les partis, en termes d'enjeux et de positionnements. C'est en activant les mêmes conflits d'une élection à l'autre que les partis arrivent à former une coalition électorale stable, alors même que les électors partisans n'existent pas en tant que tels en dehors des élections. Dans cette optique, comprendre les résultats des élections et en saisir les éléments de stabilité et de changement, implique d'analyser ce qui structure et anime l'affrontement partisan.

Ce chapitre aborde les travaux sur les clivages et les systèmes partisans¹. Il se veut complémentaire du précédent chapitre sur les réalignements. Aux Etats-Unis, les analyses du système partisan et des structures de clivages se sont concentrées sur l'évolution de l'affrontement entre démocrates et républicains, et sur la capacité de ce duopole à résister aux tiers partis. Le terme « party system » y est d'ailleurs utilisé dans un sens assez large en faisant référence au fonctionnement de la démocratie américaine dans son ensemble. Ailleurs, notamment en Europe, c'est la compétition durable entre de nombreux partis et la complexité de leurs relations qui a posé question, d'où une approche différente s'attachant à étudier, pour citer Maurice Duverger, « les formes et les modalités de cette coexistence »² de plusieurs partis. L'un des enjeux de ce chapitre est d'articuler les travaux sur les réalignements, principalement américains, et ceux sur les changements des systèmes partisans, principalement européens. Ces deux types de travaux ont en commun de relier les évolutions électorales et partisans aux changements de l'agenda et de la façon dont se structure la compétition politique. Dans les deux cas, les affrontements de groupes sociaux sur les choix de politiques publiques et l'activation de ces lignes de fracture par les partis, dans le cadre de leur lutte pour le pouvoir, sont vus comme l'une des principales sources de la stabilité et du changement.

Ce chapitre, organisé en trois sections, vise dans un premier temps à identifier les outils analytiques permettant de rendre compte de la diversité et de l'évolution des systèmes partisans. Il se penche ensuite sur les facteurs qui structurent les systèmes partisans, avant dans un troisième temps, de s'intéresser aux débats concernant la dynamique de ces systèmes, qu'il s'agisse de l'évolution des structures de clivages qui les façonnent ou de la transformation de la médiation entre gouvernés et gouvernants opérée par les partis.

¹ Les expressions « système partisan » et « système de partis » sont pour nous synonymes.

² Maurice DUVERGER, *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1951, p. 233.

A) La structure des systèmes partisans

L'analyse des systèmes partisans en dehors des Etats-Unis a historiquement surtout été le fait de comparatistes intrigués par la diversité des configurations partisans nationales et de leur impact sur le fonctionnement de la démocratie. Diverses typologies ont été proposées afin d'établir des comparaisons entre les systèmes partisans, avec différents critères, notamment celui du nombre de partis en compétition (distinction traditionnelle entre « bipartisme » et « multipartisme »). Après avoir défini le concept de système partisan et mis en évidence l'existence de divisions qui affectent les relations entre les partis, cette section aborde les outils qui permettent d'analyser la structure des systèmes partisans. Soulignant les limites du critère du nombre de partis et insistant sur l'importance d'une approche qualitative permettant de distinguer les partis qui sont « significatifs », cette section vise à mettre en lumière les apports mais aussi les limites des différentes approches typologiques utilisées dans la littérature. Pour étudier la structure des systèmes partisans et leur évolution, il apparaît que ce sont les mécanismes de la compétition entre les partis, notamment pour le contrôle du gouvernement, qui doivent retenir tout particulièrement l'attention.

Le concept de système partisan

Des partis qui forment un système

Un parti, pour reprendre les mots de Giovanni Sartori, est « une partie d'un tout » (« a part-of-a-whole »)³ qui est le système partisan. Ce dernier, cependant, ne se définit pas comme la somme des « parties » qui le composent. Un système partisan est avant tout un système. Or, comme l'explique Sartori : « le concept de système n'a de signification – dans l'objectif d'une étude scientifique – que si (1) le système présente des propriétés que l'on ne retrouve pas lorsque l'on prend en considération de manière séparée ses éléments constitutifs et si (2) le système résulte de, et consiste en, des interactions structurées de ses éléments constitutifs, ce qui implique que ces interactions définissent les frontières ou au moins le caractère fini du

³ Giovanni SARTORI, *Parties and Party Systems: A Framework for Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press, 1976, p. 25.

système »⁴. A cela, s'ajoute que l'interdépendance des différents éléments du système implique qu'il existe un « ordre », c'est-à-dire que tout ne peut pas se produire et qu'il existe une tendance à l'inertie et au maintien de cet « ordre ». Au final, comme l'écrit Sartori : « Les partis font "système", alors, seulement quand ils sont des parties (au pluriel) ; et un système partisan est précisément le système des interactions résultant de la compétition inter-partisane. C'est-à-dire que le système en question repose sur les relations que nouent les partis, sur la façon dont chaque parti est une fonction (au sens mathématique) des autres partis et réagit, dans un esprit de compétition ou autrement, par rapport aux autres partis. »⁵.

Un système partisan peut ainsi se définir comme un ensemble structuré de relations entre des partis politiques, lesquelles peuvent être des relations d'opposition ou de coopération en fonction des opportunités et des contraintes à l'œuvre dans trois arènes interconnectées : l'arène électorale (où les partis s'affrontent ou collaborent pour obtenir les suffrages des électeurs), l'arène parlementaire (où les partis s'affrontent ou collaborent pour voter les lois et la confiance au gouvernement) et l'arène gouvernementale (où les partis s'affrontent ou collaborent pour gouverner).

Cette définition implique que la volatilité électorale et la fluidité des étiquettes partisans soient modérées. Il faut en effet une certaine stabilité des partis et de leurs positions pour que les relations qu'ils entretiennent puissent avoir un aspect structuré. Dans le cas contraire, il manquerait à l'ensemble une identité systémique, comme ce fut le cas, par exemple, dans la plupart des démocraties d'Europe de l'Est juste après la chute du bloc communiste, lorsque la valse et la multiplication des partis, souvent constitués autour de personnalités, a empêché l'émergence de « véritables » systèmes partisans⁶. Un système partisan n'est pas un simple rapport de force partisan donné après une élection particulière. Il consiste en un ensemble de « relations récurrentes et non ponctuelles » (« recurring rather than

⁴ « ...the concept of system is meaningless – for purposes of scientific inquiry – unless (i) the system displays properties that do not belong to a separate consideration of its component elements and (ii) the system results from, and consists of, the patterned interactions of its component parts, thereby implying that such interactions provide the boundaries, or at least the boundedness, of the system. ». Ibidem, p. 43.

⁵ « *Parties make for a 'system', then, only when they are parts (in the plural); and a party system is precisely the system of interactions resulting from inter-party competition. That is, the system in question bears on the relatedness of parties to each other, on how each party is a function (in a mathematical sense) of the other parties and reacts, competitively or otherwise, to the other parties.* ». Les italiques de la traduction française proviennent du texte original. Ibid., p. 44.

⁶ Luciano BARDI, Peter MAIR, « The Parameters of Party Systems », *Party Politics*, vol. 14, n° 2, 2008, p. 147-166. Sartori avait également identifié ce cas de figure lorsqu'il parlait du « pluralisme atomisé » comme d'une « phase de développement des systèmes partisans qui précède sa consolidation », avec des partis qui « sont des 'labels', des coalitions lâches de notables qui changent souvent à chaque élection et tendent à se dissoudre d'une élection à l'autre » (« Atomised pluralism amounts to a situation in which parties are 'labels', loose coalitions of notables that often change at each election and tend to dissolve from one election to another. (...) ...this pattern represents the phase of development of party systems that precedes its structural consolidation... ». Giovanni SARTORI, *Parties and Party Systems*, Op. Cit., p. 284.

one-off relationships »)⁷. De fait, l'effondrement d'un système partisan ne conduit pas nécessairement immédiatement à l'émergence d'un nouveau système partisan. La phase de transition entre deux systèmes partisans débouchant sur le rétablissement de relations structurées entre les partis peut durer un certain temps. Par ailleurs, il convient de distinguer les changements qui affectent le cœur d'un système partisan de ceux qui ne le modifient qu'à la marge. Un changement affectant un parti n'implique pas nécessairement un changement de système partisan. Tout dépend du rôle du parti dans le système. En retour, il apparaît qu'un système partisan n'est pas seulement une variable dépendante des résultats électoraux, mais qu'il peut aussi agir en tant que variable indépendante sur ces derniers, en produisant un « ordre » qui exerce une contrainte sur le comportement des électeurs et des élites partisans.

L'existence de trois divisions affectant les systèmes partisans

Le concept de système partisan est un concept exigeant, d'autant plus difficile à manipuler, qu'il faut prendre en compte l'existence de trois types de divisions⁸.

Un premier type de division, de nature verticale, affecte l'arène électorale avec une compétition qui n'est pas la même partout du fait de la force de certains partis régionaux ou communautaires et de la faiblesse de certains partis « nationaux »⁹. On peut citer ici le Canada, l'Espagne, l'Italie ou le Royaume-Uni, mais aussi l'Allemagne, surtout après la réunification, ou encore les Etats-Unis, avec feu le Solid South. Enfin, la Belgique constitue un cas particulier puisqu'il n'existe plus de partis belges depuis la fin des années 1970, mais uniquement des partis communautaires, en concurrence dans leur espace linguistique respectif ainsi que dans la région bilingue de Bruxelles. Dans des pays affectés par de fortes divisions verticales, le système partisan national n'existe en fait que dans l'arène parlementaire ou gouvernementale, mais pas dans l'arène électorale, laquelle comprend en fait plusieurs sous-systèmes. De plus, il se peut que certains « partis nationaux » soient en fait des regroupements de partis régionaux (comme la démocratie-chrétienne allemande avec la CSU en Bavière). En cas de forte division verticale, le rôle des médias nationaux s'avère très important pour « donner à voir » aux

⁷ Steven B. WOLINETZ, « Party Systems and Party System Types », in Richard S. KATZ, William CROTTY (eds.), *Handbook of Party Politics*, London, Sage, 2006, p. 51-62 (p. 58).

⁸ Luciano BARDI, Peter MAIR, « The Parameters of Party Systems », *Op. Cit.*

⁹ Sur cette problématique de l'absence ou de la faiblesse des « partis nationaux » dans les Etats fédéraux ou régionalisés : Jean-Benoît PILET, Jean-Michel DE WAELE, Serge JAUMAIN (dir), *L'absence de partis nationaux : menace ou opportunité ?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2009.

électeurs le système partisan national qui existe au parlement¹⁰. Car la présence d'une offre électorale très régionalisée n'est pas un frein insurmontable à l'existence d'une vie politique nationale avec des campagnes électorales nationales.

Un second type de division, de nature horizontale, découle du fait qu'il existe dans chaque pays plusieurs échelons de pouvoirs indépendants les uns des autres. Ce type de division peut avoir des effets négligeables si le niveau national domine largement la vie politique. C'est le cas en France, par exemple, où les élections régionales sont fortement structurées par des enjeux nationaux (d'autant plus que tous les conseils régionaux sont renouvelés en même temps), si bien qu'elles peuvent être qualifiées d'élections « nationales » de second ordre¹¹, de la même façon que les élections des eurodéputés français¹². Dans ce type de pays où l'échelon national domine les autres, la configuration du système partisan ne diffère en règle générale pas beaucoup suivant les échelons : le système partisan national se déverse à tous les échelons. Dans des pays très décentralisés, il peut au contraire y avoir une assez forte dissociation des systèmes partisans entre les différents niveaux. Aux Etats-Unis par exemple, le Minnesota a connu pendant l'entre-deux-guerres la coexistence de deux systèmes partisans distincts : l'un bipartisan démocrate-républicain pour l'élection présidentielle, l'autre tripartisan pour les élections de l'Etat et celles au Congrès fédéral, avec la présence du Farmer-Labor Party¹³. Dans un pays comme le Canada, la disjonction entre niveaux fédéral et provincial est telle que les partis fédéraux et provinciaux sont des organisations distinctes, ce qui explique que Jean Charest ait pu être le chef du Parti progressiste-conservateur du Canada avant de diriger le Parti libéral du Québec.

Une forte dissociation entre le niveau national et le niveau régional, avec la coexistence de « deux mondes politiques », pour reprendre l'expression de Donald E. Blake à propos du cas de la Colombie-Britannique au Canada¹⁴, ne peut s'expliquer que par des structures d'enjeux différentes selon les niveaux. Dans le cas du Minnesota, c'est le faible écho des enjeux économiques au niveau national qui explique que le Farmer-Labor Party se soit développé à partir de 1918 uniquement au niveau fédéré. Et si la crise de 1929 a fait accéder

¹⁰ Au Canada par exemple, le débat télévisé entre les chefs de partis joue un rôle important dans la construction d'une scène partisane nationale et il est significatif que le leader du Bloc québécois participe aussi au débat en anglais, alors même que son parti ne présente aucun candidat dans le Canada anglophone.

¹¹ Fabien ESCALONA, Simon LABOURET, Mathieu VIEIRA, « France: Regional Elections as 'third-order' Elections? », in Regis DANDOY, Arjan SCHAKEL (eds.), *Regional and National Elections in Western Europe, Territoriality of the Vote in Thirteen Countries*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2013, p. 88-105.

¹² Karlheinz REIF, Hermann SCHMITT, « Nine Second-Order National Elections: A Conceptual Framework for the Analysis of European Election Results », Op. Cit.

¹³ Nancy H. ZINGALE, « Third Party Alignments in a Two-Party System: The Case of Minnesota », Op. Cit.

¹⁴ Donald E. BLAKE, *Two Political Worlds: Parties and Voting in British Columbia*, Vancouver, University of British Columbia, 1985.

ces enjeux à l'arène nationale, la politique du New Deal de Roosevelt a eu rapidement pour effet de rapprocher le Parti démocrate des positions du Farmer-Labor Party, ce qui s'est conclu en 1944 par une fusion. Un cas de dissonance temporaire entre le niveau local et le niveau national a également été observé en France dans les années 1960-1970 avec des résultats décevants pour les gaullistes aux élections municipales et la permanence d'alliances de type « Troisième Force » entre socialistes et centristes dans de nombreuses villes (alors que l'union de la gauche était la règle au niveau national). Là encore c'est une structure d'enjeux différente selon les échelons qui expliquait cette dissonance : alors qu'il était le principal argument électoral des gaullistes, le débat sur les nouvelles institutions après 1958 n'avait pas la même résonance à des élections locales qu'à des élections nationales¹⁵.

Enfin, un troisième type de division découle du degré de déformation du mode de scrutin utilisé pour transformer les voix en sièges. Cette division fonctionnelle se manifeste par le fait qu'un affrontement d'un certain type au parlement peut correspondre à un affrontement d'un type très différent dans l'arène électorale. En France, le Front national a ainsi été de 1984 à 2007, une force aussi incontournable au niveau électoral que négligeable au niveau parlementaire du fait du mode de scrutin uninominal à deux tours.

Le format des systèmes partisans : compter les partis

Le critère du nombre de partis

Les divisions qui affectent les systèmes partisans sont rarement prises en compte dans la littérature, alors même qu'elles sont cruciales, notamment lorsque l'on utilise le critère du nombre de partis pour faire des typologies. Ce critère a longtemps été omniprésent car il apparaissait comme le plus simple à observer et comme le plus important. Une fois mis de côté le cas des « systèmes à un seul parti » qui constitue une contradiction dans les termes, cette approche a amené à opposer « bipartisme » (deux partis) et « multipartisme » (plus de deux partis)¹⁶. Le critère du nombre pose problème du fait que ne doivent être retenus que les partis qui sont « importants ». Mais que mettre derrière cet adjectif ? Duverger, par exemple, n'a

¹⁵ Pierre MARTIN, *Les élections municipales en France depuis 1945*, Paris, La documentation Française, 2001, p. 171-173.

¹⁶ Arthur HOLCOMBE, « Parties, political », in Edwin R. A. SELIGMAN (ed.), *Encyclopedia of the Social Sciences*, vol. 11, New York, Macmillan, 1933, p. 590-594 ; F. A. HERMENS, *Democracy or Anarchy: A Study in Proportional Representation*, Notre Dame, University of Notre Dame, 1941 ; Maurice DUVERGER, *Les partis politiques*, Op. Cit.

jamais proposé de règle claire. Il s'est contenté d'indiquer l'existence de deux grands instruments de mesure de l'importance d'un parti – le nombre de ses électeurs et le nombre de ses sièges, lesquels ne coïncident pas toujours du fait du mode de scrutin – et sa préférence pour le second, au nom d'une « primauté de l'action parlementaire des partis dans les démocraties de type occidental »¹⁷, et du mécanisme du « vote utile » (voir infra) qui voudrait que le poids électoral d'un parti finisse par dépendre de son poids en sièges. Soulignons également que Duverger ne prenait en compte que les partis d'envergure nationale, laissant ainsi de côté la question des divisions verticales.

Compter les partis n'est pas une opération évidente, d'autant plus que le critère du nombre de partis peut apparaître très pauvre pour décrire les systèmes partisans, notamment ceux qui ont plus de deux partis. Duverger lui-même a eu recours à d'autres critères comme la taille des partis, la discipline de vote au parlement ou les alliances. De leur côté, Joseph LaPalombara et Myron Weiner ont proposé d'abandonner le critère du nombre de partis pour mieux prendre en compte deux autres critères – le caractère hégémonique ou rotatif du contrôle du gouvernement et le caractère idéologique ou pragmatique des partis¹⁸ – tandis que Robert A. Dahl a suggéré de noyer l'opposition entre bipartisme et multipartisme au sein d'une typologie construite à partir des notions de compétitivité, de coopération et de coalescence¹⁹.

Une autre piste développée par Jean Blondel consiste à prendre en compte, non plus seulement le nombre de partis, mais aussi leur poids et leur positionnement idéologique²⁰. Cette approche, qui s'intéresse au poids des partis dans l'électorat (voix) et non au parlement (sièges), amène à distinguer quatre types de systèmes partisans : (1) les systèmes bipartisans où deux partis captent plus de 90 % des voix ; (2) les systèmes à deux partis et demi où deux partis captent entre 75 % et 80 % des voix et coexistent avec un troisième parti ; (3) les systèmes multipartisans avec un parti dominant où un seul parti capte plus de 40 % et cohabite avec plusieurs autres partis plus petits ; (4) les systèmes multipartisans sans parti dominant. A cela s'ajoute une dimension idéologique avec un classement des partis sur un axe gauche-droite constitué de six familles (communistes, socialistes, libéraux/radicaux, agrariens, chrétiens-démocrates, conservateurs). On note que Stein Rokkan a procédé un peu de la même façon en 1970 en développant à partir du cas de onze pays européens une typologie distinguant le

¹⁷ Maurice DUVERGER, *Les partis politiques*, Op. Cit., p. 314.

¹⁸ Joseph LAPALOMBARA, Myron WEINER, « The Origin and Development of Political Parties », in Joseph LAPALOMBARA, Myron WEINER (eds.), *Political Parties and Political Development*, Princeton, Princeton University Press, 1966, p. 3-42.

¹⁹ Robert A. DAHL, « Patterns of Opposition », in Robert A. DAHL (ed.), *Political Oppositions in Western Democracies*, New Haven, Yale University Press, 1966, p. 332-347.

²⁰ Jean BLONDEL, « Party Systems and Patterns of Government in Western Democracies », *Canadian Journal of Political Science*, vol. 1, n° 2, 1968, p. 180-203.

système « 1 vs 1 + 1 » (à l'allemande), le système « 1 vs 3 ou 4 » (à la scandinave), ou encore le système « 1 vs 1 vs 1 + 2 ou 3 » (avec une variante « classe ouvrière divisée » et une variante « pluralisme segmenté »)²¹.

D'autres auteurs, enfin, ont proposé d'abandonner l'impératif typologique pour étudier les variations du nombre et du poids des partis à partir de mesures continues telles que « l'indice de fractionnement »²² ou le « nombre effectif de partis »²³. Quel que soit la mesure utilisée, cette approche revient à assimiler les différences entre les systèmes partisans à des différences de degré et non de nature, ce qui pousse à délaisser l'approche systémique pour s'intéresser seulement à la dispersion ou à la fragmentation partisane (deux systèmes partisans peuvent avoir une distribution partisane assez proche mais fonctionner de façon très différente²⁴). « En ouvrant la porte à des mesures de variations infimes entre les systèmes partisans, (...) et en échouant à établir des seuils convaincants qui pourraient être utilisés pour identifier l'émergence d'un nouveau ou d'un autre système partisan, [cette approche] enlève de façon implicite tout sens à la notion même de changement de système partisan. Elle enlève aussi tout sens à la notion de système partisan. »²⁵.

Le critère du nombre de partis « significatifs »

Compter les partis n'a de sens que si cela participe d'une démarche prenant en compte la dimension systémique des systèmes partisans. C'est la raison pour laquelle l'approche de

²¹ Stein ROKKAN, « Nation-Building, Cleavage Formation and the Structuring of Mass Politics », in Stein ROKKAN, *Citizens, Elections, Parties: Approaches to the Comparative Study of the Processes of Development*, New York, David McKay Company, 1970, p. 72-144.

²² L'indice de fractionnement est un calcul de la probabilité que deux membres du parlement soient issus de deux partis différents. En pratique, l'indice varie de 0 (il n'y a qu'un seul parti) à 1 (il y a autant de partis qu'il y a de sièges). Cet indice, qui peut aussi être utilisé avec les votes, prend en compte non seulement le nombre de partis mais aussi leur poids. Douglas W. RAE, « A Note on the Fractionalization of European Party Systems », *Comparative Political Studies*, vol. 1, n° 4, 1968, p. 413-418.

²³ Le nombre effectif de partis peut se calculer en fonction des votes ou des sièges. Il correspond à la division de 1 par la somme des carrés des résultats en voix ou en sièges des partis. Dans le cas où trois partis ont obtenu respectivement 20 %, 35 % et 45 %, le nombre effectif de partis est $1 / (0,2^2 + 0,35^2 + 0,45^2) = 2,7$. Markku LAAKSO, Rein TAAGEPERA, « Effective number of parties: A measure with application to West Europe », *Comparative Political Studies*, vol. 12, n° 1, 1979, p. 3-27.

²⁴ Le problème est d'autant plus important que ces indices peuvent donner des indications trompeuses en prenant la même valeur pour des distributions partisans sensiblement différentes. Dans certains cas où un parti est très dominant, les indices proposent une lecture particulièrement aberrante : ainsi, le nombre effectif de partis sera légèrement inférieur à 2,1 dans le cas où trois partis récoltent respectivement 65 %, 18 % et 17 % (ce qui constitue une configuration très éloignée du bipartisme).

²⁵ « By affording room for measuring endless variation between party systems, (...) and by failing to establish plausible thresholds that could be used to identify the emergence of a new or a different party system, it implicitly renders meaningless any notion of party system change. It also renders meaningless any notion of party systems. ». Peter MAIR, « Party System Change », in Richard S. KATZ, William CROTTY (eds.), *Handbook of Party Politics*, Op. Cit., p. 63-73 (p. 64).

Sartori²⁶ retient particulièrement notre attention. Pour Sartori, le nombre de partis est une donnée importante car il estime qu'un système partisan très fragmenté ne fonctionnera pas de la même façon qu'un système partisan peu fragmenté. Ceci l'a amené à proposer une méthode de comptage qualitative ne retenant que les partis qui sont « significatifs » (relevant) pour le système, en ce sens que le système fonctionnerait différemment s'ils disparaissaient. Ne sont comptés par Sartori que les partis qui possèdent un « potentiel de coalition » (coalition potential), c'est-à-dire que leur situation au parlement leur permet de déterminer au moins une des majorités gouvernementales possibles. Ce potentiel est nul pour un parti avec lequel aucun parti ne veut s'allier ou qui ne veut lui-même s'allier avec personne. Un tel parti peut néanmoins être significatif dans le cas où il dispose d'un « potentiel de chantage » (blackmail potential) vis-à-vis des autres partis, en ce sens qu'il modifie la direction de la compétition et pousse à des alliances qui n'auraient sans doute pas eu lieu s'il n'était pas présent. Il est important ici de souligner que Sartori ne s'intéresse qu'à la représentation parlementaire des partis (à la chambre basse) et non à leur poids dans l'électorat, parce « qu'après tout, c'est ce qui compte vraiment une fois que les élections sont terminées »²⁷.

L'une des forces de cette approche qualitative, ne reposant pas sur des seuils, est qu'elle permet de ne pas confondre force et influence en retenant comme significatif un petit parti centriste disposant d'une très forte influence politique de par sa position de pivot. A contrario, son principal défaut est de laisser de côté des partis qui réalisent des résultats électoraux importants mais qui sont bloqués dans leur représentation en sièges par le mode de scrutin. Si l'on se fie aux critères de Sartori, le FN en France, par exemple, ne peut pas être retenu comme un parti significatif puisque sa présence au parlement, depuis son émergence dans les années 1980, a été nulle ou négligeable. Or ne pas considérer le FN comme un parti significatif pour le système partisan français est selon nous une erreur. Certes, celui-ci n'a jamais eu un quelconque potentiel de coalition ou de chantage à l'Assemblée nationale ; cependant, aucun parti politique français, souhaitant se maintenir au pouvoir ou le conquérir, ne peut faire comme si le FN n'existait pas. Ce dernier est un acteur essentiel de la compétition dans l'arène électorale et sa présence modifie la direction de cette compétition, notamment en ce qui concerne les partis de gouvernement de droite, qui se doivent d'attirer les électeurs potentiels du FN pour gagner les élections. De fait, ce n'est pas parce qu'un parti n'est pas ou peu représenté au parlement du fait du mode de scrutin qu'il n'a pas d'importance pour le système. Ceci nous ramène à la division fonctionnelle entre l'affrontement qui se déroule au parlement

²⁶ Giovanni SARTORI, *Parties and Party Systems*, Op. Cit.

²⁷ « ... which is, in the final analysis, what really counts once the elections are over. ». Ibidem, p. 122.

et celui qui se déroule dans les urnes. Dès lors, il conviendrait de considérer un parti comme significatif à partir du moment où son poids *dans l'arène* électorale et/ou parlementaire lui octroie un potentiel de coalition ou de nuisance qui influence la stratégie de conquête du pouvoir des autres partis. Un parti deviendrait ainsi significatif à partir du moment où les autres partis ne peuvent plus ne pas en tenir compte. Cette nouvelle définition permet de considérer le FN comme un parti significatif, de même que le NPD (ex-CCF) au Canada, ou les libéraux-démocrates (lib-dems) en Grande-Bretagne, quand ces partis avaient une représentation parlementaire qui ne leur permettait pas d'influer sur la composition du gouvernement. Cette définition permet également de considérer que le Parti communiste français (PCF) est demeuré un parti significatif entre 1958 et 1962 malgré sa représentation parlementaire très limitée (10 sièges obtenus en métropole pour un résultat de 18,9 % des suffrages exprimés aux législatives de 1958).

Du format aux mécanismes

La typologie de Giovanni Sartori

Parmi toutes les typologies élaborées pour analyser les systèmes partisans, celle de Sartori qui utilise le concept de parti significatif, constitue encore aujourd'hui la référence. On y retrouve tout d'abord le bipartisme qui se caractérise non pas tant par son « format » (nombre de partis significatifs) que par ses « mécanismes », qui sont que l'alternance entre des gouvernements monopartisans doit être la règle à moyen terme. Il en découle une gradation avec le Royaume-Uni des années 1960 comme meilleur cas (deux partis significatifs et des alternances régulières), puis les Etats-Unis et la Nouvelle-Zélande (deux partis significatifs mais des grandes périodes de domination d'un parti). Le Canada arrive ensuite (présence de tiers partis qui ont pu pousser à la formation de gouvernements monopartisans minoritaires) ainsi que l'Australie (Sartori considère dans les années 1960 que le Parti libéral et le Country Party sont si étroitement alliés qu'ils peuvent compter pour un seul parti). L'Autriche apparaît comme un cas particulier jusqu'en 1966 avec un format bipartisan mais une absence d'alternance du fait de la coopération entre le SPÖ et l'ÖVP. Cette insistance de Sartori sur les mécanismes du bipartisme, c'est-à-dire sur l'idée d'alternance, l'amène à distinguer un second type de système : le système à parti prédominant où un seul parti arrive dans la durée à gouverner seul, face à une opposition impuissante (cas à l'époque de la Suède et du Japon).

Enfin, Sartori distingue deux types de multipartisme : le pluralisme modéré et le pluralisme polarisé. Dans le cas du pluralisme modéré, le système se caractérise par des gouvernements de coalition avec un faible nombre de partis significatifs (pas plus de cinq). La structure de la compétition est bipolaire, avec une coalition au pouvoir et des partis d'opposition qui peuvent fournir les bases d'une coalition alternative. Comme dans le cas du bipartisme, la compétition est centripète : les électeurs à prendre à l'adversaire sont au centre, d'où une certaine modération de l'affrontement partisan avec une faible distanciation idéologique. En ce sens, ce système partisan se rapproche pour Sartori plus du bipartisme que du pluralisme polarisé. Ce dernier, composé de cinq partis significatifs ou plus, se caractérise par une forte polarisation, avec la présence aux deux extrêmes du spectre politique de partis « antisystème » disposant d'un potentiel de chantage. La compétition n'est plus bipolaire mais multipolaire, avec la présence de plusieurs oppositions au gouvernement qui ne peuvent se coaliser car trop distantes idéologiquement. Ainsi la compétition est centrifuge puisque les partis de gouvernement, situés au centre, sont soumis aux pressions des partis situés aux extrêmes. Comme le précise Sartori : « Quand les extrémités du spectre [idéologique] sont tellement éloignées qu'elles constituent deux pôles distincts, alors le centre devient non plus seulement un point très visible mais aussi un pôle doté d'une force d'appui forte. Dès lors un positionnement centriste est perçu par les électeurs non extrémistes comme la position sûre, la position la plus à même d'assurer la survie de la démocratie en place. On peut également dire que la position centriste incarne une "logique centriste" de défense contre les extrêmes. »²⁸. Ainsi l'électorat centriste ne sera pas un électorat « flottant » mais un électorat stable.

Depuis sa publication dans les années 1970, cette typologie de référence a été très commentée. Le cas des systèmes à parti prédominant pose notamment question puisque, comme le note Peter Mair, il s'insère assez mal dans la typologie générale de Sartori : un système avec un parti prédominant peut en effet être constitué de deux ou de plusieurs partis et connaître une faible ou une forte polarisation idéologique²⁹. Toutefois, c'est surtout le pouvoir analytique de la distinction entre pluralisme modéré et pluralisme polarisé qui a été remis en cause. Ceci découle du constat que les cas de pluralisme polarisé, avec deux extrêmes qui impulsent une compétition centrifuge à un centre occupé physiquement par les partis de

²⁸ « ...when the extreme ends of the spectrum are so far removed as to be two poles apart, then the centre becomes not only a highly visible point but also a pole endowed with strong leverage. Now a centre positioning is perceived by the non-extremised electorate as the safe position, the position that best secures the survival of the existing democracy. We may equally say that the centre position now *incarnates a 'centre logic'* of defense against the extremes. ». Les italiques de la traduction française proviennent du texte original. Ibid., p. 349.

²⁹ Peter MAIR, *Party System Change: Approaches and Interpretations*, Oxford, Oxford University Press, 1997, p. 203.

gouvernement, sont devenus rares. Ce type correspondait assez bien aux systèmes partisans français sous la Quatrième République et italien sous la Première République avec des gouvernements de coalition centristes opposés à des partis communistes puissants et à une droite « antisystème » (gaullistes ou poujadistes en France, monarchistes ou fascistes en Italie). Il est cependant devenu inadapté pour la France depuis 1958, avec l'insertion dans le système du gaullisme, laquelle a entraîné une bipolarisation avec un rapprochement entre socialistes et communistes face à l'UDF et au RPR. Quant au système partisan italien, il a subi une dépoliarisation brutale au début des années 1990 avec la transformation du Parti communiste en parti de gauche modéré. Beaucoup de systèmes partisans se présentent en fait aujourd'hui comme un mixte entre le pluralisme polarisé et le pluralisme modéré, avec une compétition à la fois centrifuge (présence de partis importants à l'extrême gauche ou à l'extrême droite) et centripète (affrontement entre une gauche et une droite de gouvernement). De plus, ce n'est pas parce qu'un système partisan est strictement bipolaire (notamment dans le cas où il n'y a que deux partis) qu'il ne peut pas être soumis à des forces centrifuges avec une polarisation importante. Cela se produit notamment quand les partis font le calcul que les électeurs à séduire pour gagner les élections ne se situent pas au centre mais aux extrêmes. Un parti peut également être tenté de prendre des positions dures sur des enjeux conflictuels afin d'essayer de retenir des électeurs qui souhaiteraient sanctionner l'échec de sa politique sur des enjeux consensuels tels que la gestion de l'économie³⁰.

L'assimilation que fait Sartori entre parti « extrémiste » et parti « antisystème » pose également question. Sartori conçoit la dimension gauche-droite comme principalement structurée par les enjeux économiques mais réserve les deux extrémités du spectre aux partis « antisystème », qui « sape[nt] la légitimité du régime auquel il[s] s'oppose[nt] »³¹. Cela englobe pour Sartori aussi bien les partis communistes que les partis de type fasciste ou simplement protestataires comme le Mouvement Poujade, mais aussi le gaullisme sous la Quatrième République. Cette approche qui revient à positionner le RPF à l'extrême droite suppose que la compétition partisane est unidimensionnelle, ce qui est discutable comme on va le voir plus loin. Surtout, elle apparaît quelque peu désuète : depuis l'effondrement de l'URSS, la démocratie libérale n'est plus vraiment contestée et le nombre des partis jugés comme des partenaires de gouvernement absolument inacceptables a diminué, que ce soit à l'extrême

³⁰ Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, Op. Cit., p. 109-110

³¹ « ... a party can be defined as being anti-system whenever it undermines the legitimacy of the regime it opposes ». Les italiques de la traduction française proviennent du texte original. Giovanni SARTORI, *Parties and Party Systems*, Op. Cit., p. 133.

gauche, avec la transformation des anciens partis communistes, ou à l'extrême droite, avec un cordon sanitaire qui tend de plus en plus à s'estomper (Autriche, Danemark, Italie).

Identifier la stabilité et le changement des systèmes partisans : les trois critères de Peter Mair

Si la typologie de Sartori a pris de sérieuses rides, son approche s'intéressant aux mécanismes de la compétition partisane, notamment pour le contrôle du gouvernement, demeure selon nous toujours aussi pertinente pour aborder la question de la stabilité et du changement des systèmes partisans. Le cœur d'un système partisan, c'est sa structure de compétition. C'est elle qui doit retenir l'attention de l'analyste. De fait, si l'élaboration d'une typologie précise et limitée peut paraître une entreprise trop ambitieuse (on aurait tendance à trouver autant de types qu'il y a de cas, comme le montrent les difficultés de Sartori avec le bipartisme), il nous apparaît incontournable d'étudier en quoi la structure de la compétition partisane dans un pays donné varie ou reste stable dans le temps et en quoi elle se distingue ou se rapproche de celle d'autres pays.

Pour cela, Mair, s'inspirant des travaux de Sartori, a proposé de se concentrer sur trois éléments : (1) le mode d'alternance des partis au gouvernement (les alternances sont-elles totales, partielles, ou inexistantes ?) ; (2) l'originalité des coalitions gouvernementales (les partis ou coalitions de partis qui alternent au pouvoir sont-ils toujours les mêmes où bien y-a-t-il des innovations ?) ; (3) la présence de partis ostracisés (tous les partis sont-ils susceptibles de participer au gouvernement ou bien existe-il des partis que personne ne veut comme partenaire ?)³². Ces trois éléments permettent à Mair de déterminer le caractère plus ou moins « ouvert » ou « fermé » d'un système partisan donné. Un système « fermé » sera ainsi caractérisé par des alternances soit totales soit inexistantes, avec toujours les mêmes coalitions, impliquant un nombre limité de partis. A l'inverse, un système « ouvert » sera caractérisé par des alternances partielles, avec des coalitions mouvantes et originales impliquant la plupart voire l'ensemble des partis. Entre ces deux extrêmes, différents cas de figure sont envisageables et identifier un changement de système partisan consiste à observer le passage d'une structure de compétition bien établie à une autre. Il est à noter que Mair identifie deux cas particuliers : celui où il n'existe pas de réel système et où le changement partisan correspond en fait à l'institutionnalisation d'un système partisan ; et le cas inverse où un système bien établi laisse place à un certain chaos avec un processus de désinstitutionnalisation.

³² Peter MAIR, *Party System Change*, Op. Cit., p. 206-214. Voir également Peter MAIR, « Party System Change », Op. Cit., p. 63-73 ; Peter MAIR, « The Freezing Hypothesis: An Evaluation », in Lauri KARVONEN, Stein KUHNLE (eds.), *Party Systems and Voter Alignments Revisited*, London, Routledge, 2001, p. 24-41.

La force de l'approche de Mair est qu'elle envisage le changement de système partisan comme un phénomène non uniforme. Un même événement, comme une alternance ou l'émergence d'un nouveau parti, n'a pas la même signification partout car celle-ci dépend de la structure de compétition qui prévalait jusque-là. Dans un système très fermé, le développement d'un nouveau parti sera un phénomène anormal signalant un changement du système, alors qu'il s'agira d'un phénomène normal dans un système très ouvert. Il y a ainsi une vraie distinction entre changement partisan d'une part, et changement de système partisan d'autre part.

Le degré de fermeture ou d'ouverture d'un système partisan donne également une indication quant à la contrainte qu'il exerce sur les partis et les électeurs. Un système très ouvert exerce une contrainte faible sur le vote des électeurs et la capacité de nouveaux partis à se développer. A l'inverse, un système très fermé tend à réduire et à contraindre les alternatives, de sorte qu'il est difficile de persuader les électeurs, mais aussi les élites partisans, que d'autres formules sont possibles. En ce sens, la fermeture du système partisan peut produire de la stabilité électorale, alors même que l'on a tendance à penser la relation uniquement dans l'autre sens. Ainsi, l'usure du pouvoir ou l'affaiblissement de certains alignements électoraux peut ne pas suffire à impulser un changement du système partisan si les fondements de la compétition partisane demeurent inchangés. Ce point est illustré par le cas de l'Italie, dont le système partisan, jusqu'au tout début des années 1990, était très fermé du fait de la force électorale du Parti communiste italien (PCI). Cette fermeture assurait une forte stabilité électorale et ce malgré l'affaiblissement du vote catholique en faveur de la démocratie chrétienne, ou l'usure du pouvoir que cette dernière subissait (ainsi que ses différents alliés) pour avoir gouverné sans discontinuer depuis la Seconde Guerre mondiale. Ce qui a précipité l'effondrement du système partisan, c'est la transformation du PCI en parti de gauche modéré en 1991 à la suite de la chute de l'URSS. Entraînant une brutale dépoliarisation, ce changement de statut du PCI a enlevé aux partis gouvernementaux leur dernière raison d'être : faire rempart au communisme. Confrontés à d'importants scandales de corruption, dévoilés à partir de février 1992 par l'opération judiciaire Mani Pulite, ces partis, qui n'étaient plus que des « coquilles vides », ont subi un premier déclin aux élections d'avril 1992, avant de disparaître suite aux élections de mars 1994, organisées avec un nouveau mode de scrutin mixte à forte dominante majoritaire. L'ouverture brutale du système, avec la fin du verrou communiste, a ainsi été à l'origine d'une réaction en chaîne, aboutissant à des changements électoraux très importants. En ce sens, l'approche de Mair fait écho à la notion d'ordre électoral qui est au cœur de la théorie des réalignements revisitée, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent.

B) La structuration des systèmes partisans

Analyser la structure des systèmes partisans amène à s'intéresser aux facteurs qui la sous-tendent. Dans cette section, nous étudions tout d'abord la tendance au dualisme de la compétition politique. Découlant du fait que l'élection est un combat pour le pouvoir et non une simple concurrence, cette tendance s'oppose à une autre, dispersive, qui est à relier à la fonction de représentation de la société des élections. Dans ce cadre, le mode de scrutin, sans avoir de rôle moteur à proprement parler, peut favoriser l'une ou l'autre de ces tendances. L'existence d'une forte tendance à la dispersion amène par ailleurs à s'interroger sur la capacité de la dynamique dualiste à créer un espace de compétition politique qui soit unidimensionnel, selon une logique d'opposition gauche-droite. A partir du constat que les systèmes partisans sont avant tout le fruit de l'histoire et de facteurs sociaux et culturels, nous présentons dans un second temps la théorie des clivages de Lipset et Rokkan qui propose un schéma d'analyse de la genèse et du développement des systèmes partisans en Europe de l'Ouest depuis la Réforme jusqu'à l'irruption des masses dans le processus électoral. Cette présentation nous amène à préciser le concept de clivage, avant, dans un troisième temps, d'introduire les notions de divisions politiques, puis de paradigme, et d'étudier leur rôle respectif, complémentaire des clivages, dans la structuration des systèmes partisans.

La question du dualisme de la compétition politique

L'influence du mode de scrutin et la double dynamique de la démocratie représentative

Maurice Duverger ne s'est pas contenté de distinguer le bipartisme du multipartisme, il en a également proposé une théorie explicative. Son point de départ est que le bipartisme présente un caractère naturel : « Chaque fois que l'opinion publique est placée en face de grands problèmes de base, elle tend à se cristalliser autour de deux pôles opposés. Le mouvement naturel des sociétés incline au bipartisme. »³³. Selon Duverger, le bipartisme peut être contrarié par deux mécanismes : le « fractionnement des opinions » entre modérés et extrémistes et la « superposition des dualismes ». Si le premier mécanisme ne remet pas fondamentalement en cause le caractère dualiste de l'affrontement politique (il ne peut donner

³³ Maurice DUVERGER, Les partis politiques, Op. Cit. p. 246.

naissance qu'à un centre gauche et à un centre droit), ce n'est pas le cas du second, qui résulte d'une « indépendance réciproque des oppositions », au sens où « l'adoption d'un point de vue dans un domaine laisse relativement libre de choisir un point de vue dans l'autre »³⁴.

Dès lors, pour que la « nature » s'épanouisse, c'est-à-dire pour que les oppositions se simplifient par effacement des divisions secondaires, une variable technique apparaît cruciale aux yeux de Duverger : le mode de scrutin. On retrouve ici ses fameuses « lois » sur les effets des modes de scrutin : « (1) la représentation proportionnelle tend à un système de partis multiples, rigides, indépendants et stables (sauf le cas de mouvements passionnels) ; (2) le scrutin majoritaire à deux tours tend à un système de partis multiples, souples, dépendants et relativement stables (dans tous les cas) ; (3) le scrutin majoritaire à tour unique tend à un système dualiste, avec alternance de grands partis indépendants »³⁵.

Les « lois » de Duverger ont fait l'objet de nombreuses critiques, notamment celle de Georges Lavau³⁶, qui, le premier, a insisté sur l'aspect décisif des facteurs non-institutionnels. Nous partageons cette analyse pour mieux souligner, comme le fait Pierre Martin³⁷, que les systèmes partisans sont fondamentalement modelés par la double tendance de la démocratie représentative au dualisme et à la dispersion. La tendance au dualisme découle du fait que les élections sont un combat pour le pouvoir, ce qui pousse à la constitution de deux camps : ceux qui ont le pouvoir et ceux qui ne l'ont pas³⁸. Il s'agit d'une dynamique descendante, avec des élections qui constituent le moyen pour les élites de faire arbitrer par le peuple leur lutte pour le pouvoir. Mais si le dualisme a bien quelque chose à voir avec la nature de la démocratie représentative (avec une tendance fondamentale de l'esprit humain à opposer le Bien au Mal), il ne faut pas négliger une seconde dynamique qui s'y oppose : la dynamique de dispersion, ascendante du peuple vers les élites, qui veut que l'élection permette la représentation politique de la pluralité des idées et des intérêts. L'importance de cette dynamique est liée à la taille des sociétés et à leur complexité sociale et culturelle qui rend plus difficile les regroupements.

Face aux critiques, Duverger a précisé son propos lors des rééditions de son ouvrage : « En fait, l'action des systèmes de scrutin pourrait être comparée à celle d'un frein ou d'un accélérateur : tel régime électoral facilite la multiplication des partis, engendrée par l'action d'autres facteurs ; tel autre régime lui fait obstacle ; etc. Mais les modes de scrutins ne jouent

³⁴ Ibidem, p. 263.

³⁵ Ibid., p. 235.

³⁶ Georges LAVAU, *Partis politiques et réalités sociales*, Paris, Armand Colin, 1953.

³⁷ Pierre MARTIN, *Les systèmes électoraux et les modes de scrutin*, 3^e édition, Paris, Montchrestien, 2006, p. 30-33.

³⁸ Le cas de la Suisse où tous les partis sont représentés au gouvernement paraît être la seule exception, cependant une logique dualiste est à l'œuvre que ce soit dans le vote des lois (pour ou contre) ou dans la pratique très fréquente du référendum (oui ou non).

pas un rôle proprement moteur : ce sont les réalités nationales, les idéologies, et surtout les structures socioéconomiques qui ont en général l'action la plus décisive à cet égard. »³⁹. Dès lors, un consensus s'est établi quant à l'absence de rôle moteur du mode de scrutin sur la structuration des systèmes partisans⁴⁰. Comme le résume Martin : « les modes de scrutin peuvent fabriquer des majorités parlementaires, pas des systèmes partisans »⁴¹.

Parmi tous les modes de scrutin, la représentation proportionnelle (RP) se distingue, comme le souligne Sartori, car elle « ne fait rien : c'est un système électoral faible. (...) Par conséquent, le fait n'est pas que la représentation proportionnelle multiplie les partis ; le fait est qu'elle ne fait rien pour empêcher la fragmentation du système partisan. »⁴². En faisant correspondre le poids d'un parti au parlement à son poids dans l'électorat, la RP est le mode de scrutin qui laisse le plus librement s'affronter les dynamiques dualistes et dispersives⁴³. De ce libre affrontement, il peut découler une forte fragmentation si la dynamique dispersive est plus puissante que la dynamique dualiste ; mais pas nécessairement : tout dépend de la force des dynamiques dualistes et dispersives à l'œuvre.

A l'inverse de la RP, les modes de scrutin utilisant un principe de majorité (relative ou absolue) tendent à déformer la représentation (généralement en faveur du premier parti en voix par rapport au second et en faveur du second par rapport à tous les autres), qui peut aller jusqu'à l'octroi d'une majorité absolue de sièges à un parti qui n'en dispose pas dans les urnes. N'ayant pas une finalité majoritaire mais seulement un « effet majoritaire »⁴⁴, ces modes de scrutin sont très sensibles à la répartition géographique des suffrages. De fait, ils favorisent la représentation de petits partis ayant des résultats très concentrés, ce qui peut contribuer à la fragmentation de la représentation. De façon plus générale, si ces modes de scrutin tendent à favoriser la dynamique dualiste, la dynamique de dispersion est parfois trop forte pour éviter la

³⁹ Maurice DUVERGER, *Les partis politiques*, 10^{ème} édition, Paris, Armand Colin, 1981, p. 292.

⁴⁰ Douglas RAE, *The Political Consequences of Electoral Laws*, New Haven, Yale University Press, 1967 ; Bernard GROFFMAN, Arend LIJPHART, *Electoral Laws and their Political Consequences*, New York, Agathon Press, 1986 ; Arend LIJPHART, *Electoral Systems and Party Systems: A Study of Twenty-Seven Democracies, 1945-1990*, Oxford, Oxford University Press, 1994.

⁴¹ Les italiques sont de l'auteur. Pierre MARTIN, *Les systèmes électoraux et les modes de scrutin*, Op. Cit., p. 135.

⁴² « The plain fact is that proportional representation does nothing: it is a feeble electoral system. (...) The point is not, therefore, that proportional representation multiplies the parties; it is that it does nothing to prevent the fragmentation of a party system. ». Giovanni SARTORI, « European Political Parties :The Case of Polarized Pluralism », in Joseph LAPALOMBARA, Myron WEINER (eds.), *Political Parties and Political Development*, Op. Cit., p. 137 -173 (p. 173).

⁴³ Certains types de RP, comme celle à la plus forte moyenne, favorisent néanmoins la représentation des grands partis. L'instauration de seuils peut également amener une certaine déformation. Plus globalement, la proportionnalité de la RP dépend de sa magnitude, c'est-à-dire du nombre de sièges en jeu dans la ou les circonscriptions : plus la magnitude est faible, moins la RP est effectivement proportionnelle. Pierre MARTIN, *Les systèmes électoraux et les modes de scrutin*, Op. Cit., p. 85-86

⁴⁴ Pierre MARTIN, *Les systèmes électoraux et les modes de scrutin*, Op. Cit., p. 103-109 ; Pierre MARTIN, « Les principaux modes de scrutin en Europe », in Pascal DELWIT, Jean-Michel DE WAELE (dir.), *Le mode de scrutin fait-il l'élection ?*, Bruxelles, éditions de l'Université Libre de Bruxelles, 2000, p. 39-50.

fragmentation (cas de l'Inde). Enfin, par rapport à la RP, ils ne font que transférer de l'arène parlementaire à l'arène électorale le potentiel de coalition des petits partis : il peut être ainsi plus intéressant pour un grand parti de passer alliance avec des petits partis que de les laisser se présenter et capter des petits bouts d'électorat pouvant faire la différence pour l'emporter⁴⁵.

La capacité prêtée aux modes de scrutin « déformants » de modeler les systèmes partisans repose sur l'observation que beaucoup de partis sous-représentés en sièges ont fini par péricliter. Pour expliquer ce phénomène, Duverger, puis d'autres, notamment Gary W. Cox⁴⁶, ont émis l'idée que les électeurs abandonnent les partis défavorisés par le mode de scrutin par volonté de ne pas « gaspiller leur voix ». Un tel mécanisme de « vote utile », irrationnel par nature⁴⁷, suppose que les électeurs connaissent le rapport de force entre les partis dans leur circonscription. Ceci suppose à son tour un niveau élevé de politisation des électeurs, qui paraît peu réaliste, malgré le bombardement toujours plus intensif des sondages d'intention de vote. Surtout, ce mécanisme de « vote utile », s'il pourrait expliquer le bipartisme au niveau de chaque circonscription, ne peut pas l'expliquer au niveau national. Car comme le note Colin Leys, « le problème est (...) que le vote pour un parti qui est troisième ou dans une plus mauvaise situation au parlement en termes de représentation, n'est pas perdu dans les circonscriptions dans lesquelles ce parti est en première ou deuxième position »⁴⁸.

Pour expliquer le déclin d'un parti sous-représenté en sièges, il nous semble plus judicieux de souligner l'impact du mode de scrutin sur les élites partisans et les médias, plutôt que sur les électeurs. L'une des premières causes de délitement d'un parti est l'abandon par ses propres élites. Ce point est bien illustré par le cas du Parti libéral britannique, dont le recul très fort en voix entre 1923 et 1924 (de 29,7 % à 17,8 %) a été accentué par le recul du nombre de ses candidats (de 457 à 339), comme l'a prouvé le rétablissement partiel de 1929 (23,6 % pour 513 candidats) avant l'effondrement de 1931 (6,5 % pour 111 candidats). De même, la quasi-disparition de ce parti après 1945 est allée de pair avec un abandon du terrain après une

⁴⁵ C'est le phénomène qui s'est produit en Italie après 1994, où l'adoption d'un mode de scrutin mixte à dominante majoritaire, censé réduire le nombre de partis, a eu plutôt l'effet inverse. Giovanni SARTORI, « The Party Effects of Electoral Systems », in Larry DIAMOND, Richard GUNTHER (eds.), *Political Parties and Democracy*, Baltimore, The John Hopkins University Press, 2001, p. 90-105.

⁴⁶ Gary W. COX, *Making Votes Count, Strategic Coordination in the World's Electoral Systems*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

⁴⁷ Voter « utile » est un comportement irrationnel du point de vue de la théorie du choix rationnel (rationalité instrumentale) car cela revient à croire qu'une voix (une parmi des milliers/millions d'autres) va faire la différence. En fait, seule l'abstention est rationnelle. Sur le paradoxe du vote : André BLAIS, *To Vote or Not to Vote? The Merits and Limits of Rational Choice Theory*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 2000.

⁴⁸ « The trouble is (...) that a vote for a party which third or worse in terms of representation in the legislature is not wasted in those constituencies in which it holds first or second place. ». Les italiques de la traduction française proviennent du texte original. Colin LEYS, « Models, Theories and the Theory of Political Parties », *Political Studies*, vol. 7, n° 2, 1959, p. 127-146 (p. 133).

tentative manquée de retour, tandis que sa remontée dans les années 1960 a coïncidé avec une présence plus systématique. Contrairement à la masse des électeurs, les élites ont un comportement calculateur : un parti bloqué dans sa représentation risque de perdre ses soutiens financiers et ses cadres bien avant de perdre ses électeurs. Or un parti sans argent et sans candidat ne peut pas avoir d'électeurs. Ce phénomène de décomposition par le haut est toutefois insuffisant pour expliquer les fluctuations du Parti libéral britannique dans notre exemple. Un autre phénomène, analysé par Colin Leys, joue un rôle très important : l'image des partis. C'est la monopolisation par les travaillistes et les conservateurs de la crédibilité à former un gouvernement majoritaire qui a perdu les libéraux. Lors d'élections où le pouvoir national est en jeu, les électeurs votent pour élire des gouvernants, non pas seulement pour élire des représentants. Il y a donc une polarisation des électeurs sur les partis présentés par les médias comme les plus à même de gouverner et ceux-ci ne sont délaissés au profit d'autres que dans le cas où ils ne donnent plus satisfaction. Cette approche permet de comprendre le retour en force des libéraux à partir de 1974 (absurde d'un point de vue du « vote utile ») : ceux-ci ont profité de l'usure des travaillistes et des conservateurs en exploitant leur quasi-monopole de l'opposition au bipartisme (vote protestataire) ; et comme cette usure des deux grands partis ne s'est pas démentie par la suite, cela leur a permis, bien plus que leur programme, de se maintenir à un haut niveau jusqu'à faire leur retour au gouvernement en 2010. Un parti défavorisé par le mode de scrutin n'est pas condamné à disparaître. En l'aidant à se créer une image « antisystème », cela peut lui permettre de séduire les électeurs déçus par les grands partis. Les électeurs ont un comportement expressif plus que calculateur, d'où la survie à des niveaux importants des libéraux (devenus lib-dems) britanniques, du NPD canadien (qui a supplanté le Parti libéral en 2011), ou du FN français.

Quand on étudie l'influence des modes de scrutin, il ne faut par ailleurs jamais perdre de vue qu'ils ne tombent pas du ciel, qu'ils sont le fruit de choix politiques et qu'il leur arrive de changer. Comme l'avaient noté Seymour M. Lipset et Stein Rokkan, « dans la plupart des cas, traiter les systèmes électoraux comme des variables indépendantes et les systèmes partisans comme des variables dépendantes a peu de sens »⁴⁹. Les modes de scrutin sont en général le résultat d'une entente entre les partis dominants en fonction de leurs propres intérêts, lesquels peuvent être mieux servis par la RP. Ainsi, l'adoption de la RP en Belgique en 1899 répondait à la volonté des démocrates-chrétiens d'éviter un affrontement bipolaire avec les socialistes, ce qui impliquait de « sauver » le Parti libéral, mis en difficulté par l'élargissement

⁴⁹ « In fact, in most cases, it makes little sense to treat electoral systems as independent variables and party systems as dependent. ». Seymour M. LIPSET, Stein ROKKAN, « Cleavages Structures, Party Systems, and Voter Alignments: An Introduction », Op. Cit. p. 30.

du suffrage⁵⁰. Le recours à la RP a de fait souvent découlé de la fragmentation existante ou naissante du système partisan, avec la volonté non seulement de relégitimer le système politique en offrant une représentation plus équitable à tous les partis, mais aussi d'affaiblir certains partis et d'en sauver d'autres afin d'éviter une trop forte polarisation.

Si le mode de scrutin a souvent vu son influence être surestimée, il demeure une règle du jeu politique fondamentale : de ce point de vue, il peut jouer un rôle majeur dans le maintien d'un ordre électoral usé, ou au contraire, son effondrement. En déformant plus ou moins la représentation des partis, le mode de scrutin peut accélérer ou freiner certaines évolutions : qu'il s'agisse de la mort d'un parti établi incapable de se remettre d'une défaite amplifiée par le mode de scrutin⁵¹, de la percée d'un nouveau parti ou encore de l'arrivée au pouvoir d'un parti qui ne dispose que d'une majorité relative dans l'électorat⁵².

L'opposition gauche-droite et l'unidimensionnalité de la compétition politique

L'existence d'une dynamique de dispersion s'opposant à la dynamique dualiste d'affrontement pour le pouvoir pose la question de l'unidimensionnalité de la compétition politique. Si le peuple se passionne pour plusieurs controverses politiques à la fois, rien n'implique a priori que ces multiples affrontements se recoupent en un seul affrontement de type gauche-droite. Constatant que les électeurs ont bien des attitudes indépendantes les unes des autres sur de nombreux enjeux, Donald Stokes en a conclu qu'il était absurde de penser que les électeurs puissent juger les candidats à partir d'une « position moyenne sur une dimension embrassant l'ensemble de la controverse politique » (« summary position on some overarching dimension of political controversy »)⁵³. La multiplicité des dualismes mis en évidence par Stokes amène à replacer la compétition politique dans un espace multidimensionnel avec plusieurs « gauche » et plusieurs « droite ». C'est d'ailleurs ce que faisait Duverger à propos du système partisan de la Quatrième République décrit comme la résultante de l'entrecroisement de trois dualismes distincts⁵⁴.

⁵⁰ La réduction du combat politique à une opposition catholiques/socialistes apparaissait d'autant plus dangereuse pour les élites belges, qu'elle se doublait d'une polarisation territoriale entre une Wallonie dominée par les socialistes et une Flandre dominée par les démocrates-chrétiens. Jean STENGERS, « L'établissement de la représentation proportionnelle en Belgique en 1899 », in Pascal DELWIT, Jean-Michel DE WAELE (dir.), *Le mode de scrutin fait-il l'élection ?*, Op. Cit., p. 129-143.

⁵¹ Charles S. MACK, *When Political Parties Die*, Op. Cit.

⁵² Tout laisse à penser que la RP a retardé l'arrivée au pouvoir d'Hitler en Allemagne. Avec un mode de scrutin plus déformant, les Nazis auraient certainement obtenu une majorité absolue de sièges dès juillet 1932.

⁵³ Donald E. STOKES, « Spatial Models of Party Competition », Op. Cit., p. 166.

⁵⁴ Dans le schéma d'analyse de Duverger, un parti comme le MRP se situe à « gauche » sur la ligne de démarcation économique (interventionniste) mais à « droite » sur la ligne de démarcation religieuse (clérical).

Cette analyse a été contestée par Sartori pour qui l'existence d'attitudes indépendantes sur de nombreux enjeux, n'enlève pas sa pertinence à une approche gauche-droite unidimensionnelle dont le contenu serait mouvant⁵⁵. L'argument est que la compétition pour le pouvoir nécessite un terrain commun sur lequel les partis peuvent s'affronter et s'adresser aux mêmes électeurs, ce qui implique un travail des élites partisans d'articulation et de hiérarchisation des enjeux, ayant pour effet de « comprimer » (squeeze) les différentes dimensions en une seule : la dimension gauche-droite. Il est important de souligner que les termes de gauche et de droite, malgré des connotations historiques, sont pour Sartori des labels « facilement "déchargeables" et "rechargeables" car il leur manque un substrat sémantique. »⁵⁶. Dès lors, si l'on suit Sartori, l'affrontement entre la gauche et la droite se conçoit comme la résultante de l'articulation des conflits les plus saillants dans une société, avec un contenu disposant de plusieurs dimensions mises en relation. L'opposition gauche-droite ne doit donc pas être vue comme un « clivage », du fait qu'elle n'a pas de contenu a priori et que celui-ci est précisément défini par la concurrence des différents clivages qui divisent la société et que les partis médiatisent. L'un des points importants de cette analyse est de mettre en évidence qu'un parti qui refuse de se positionner sur le même terrain que les autres, se place de facto en dehors de la compétition au sens où il ne peut s'adresser qu'à un « ghetto électoral ». Un parti avec une clientèle bien identifiée (comme les chasseurs) ou avec une forte base communautaire, religieuse ou régionale peut s'en satisfaire, mais il court le risque de voir son électorat attiré par les autres partis qui s'affrontent pour le pouvoir sur la dimension gauche-droite. Cette analyse fait écho à celles de Schattschneider et Sundquist (cf. chapitre 1), lorsque le premier explique que l'affrontement pour le pouvoir nécessite de choisir la bataille que l'on souhaite le plus remporter⁵⁷, et lorsque le second note que l'affrontement entre démocrates et républicains contient plusieurs dimensions hiérarchisées⁵⁸.

L'argumentation de Sartori repose enfin sur l'idée que la dimension gauche-droite constitue un outil de réduction de la complexité politique essentielle pour les électeurs : « l'électeur moyen devrait être une sorte d'ordinateur si nous attendions de lui – comme le fait

Dès lors, loin de situer au centre d'une opposition gauche-droite unidimensionnelle, ce parti constitue un « ailleurs » positionné sur au moins deux axes gauche-droite distincts. Maurice DUVERGER, *Les partis politiques*, Op. Cit. p. 261-262.

⁵⁵ Giovanni SARTORI, *Parties and Party Systems*, Op. Cit.

⁵⁶ « ...these labels are easily 'unloaded' and 'reloaded' – for they lack any semantic substratum. ». Ibidem, p. 355. Cette analyse est partagée par de nombreux spécialistes français : Jean TOUCHARD, *La gauche en France, 1900-1981*, 2^e édition, Paris, Seuil, 1981, p. 16 (1^{ère} édition, 1977) ; Frédéric BON, « Qu'est-ce qu'un vote ? », *H. Histoire*, n° 2, 1979, p. 105-121, repris dans Frédéric BON (textes réunis par Yves SCHEMEIL), *Les discours de la politique*, Paris, Economica, 1991, p. 175-188 (p. 181-184) ; René REMOND, *La politique est-elle intelligible ?*, Bruxelles, Complexe, 1999, p. 93.

⁵⁷ E. E. SCHATTSCHNEIDER, *The Semisovereign People*, Op. Cit., p. 65.

⁵⁸ James L. SUNDQUIST, *Dynamics of the Party System*, Revised edition, Op. Cit., p. 17.

Stokes – qu’il relie plusieurs dimensions de clivages à plusieurs performances sur des enjeux, et ces performances aux programmes de plusieurs partis. »⁵⁹. Soulignant ce fait, Frédéric Bon note : « La situation du citoyen est comparable à celle de l’indigène devant le cosmos. La vie politique lui apparaît comme un univers d’une extraordinaire complexité. (...) Or, la démocratie pluraliste le somme d’intervenir, à certains moments privilégiés dans ce débat et d’arbitrer ces conflits. (...) Le seul moyen pour résoudre cette contradiction est d’opérer, à la manière du discours mythique, une réduction de cet univers complexe à un petit nombre d’oppositions, de ramener un système de conflits multidimensionnels à quelques conflits fondamentaux. (...) Cela ne signifie pas que tous les conflits politiques finissent par se superposer au conflit gauche-droite, mais simplement que le travail du discours politique est de réduire les conflits multiformes à l’opposition gauche-droite. »⁶⁰. De la sorte, comme le remarque Martin à partir du cas français, la contestation de l’opposition gauche-droite (dynamique dualiste) par des partis porteurs d’aspirations nouvelles (dynamique de dispersion) s’avère difficile dans la durée car (1) cela les éloigne de la lutte pour la pouvoir (qui oblige à choisir son camp) et (2) cela brouille leur perception par les électeurs⁶¹.

Au final, il est primordial de s’interroger sur la capacité de la dynamique dualiste à créer un espace de compétition politique qui soit unidimensionnel en articulant plusieurs dimensions⁶². Si la compétition dans un pays comme la France semble pouvoir se réduire à une seule dimension, ce n’est pas le cas au Canada, où deux dimensions sont incontournables : la première voit s’opposer le NPD, les libéraux et les conservateurs (ainsi que les Verts) pour le contrôle du pouvoir fédéral ; la seconde correspond à l’affrontement entre le Bloc québécois et les partis « canadiens » concernant la légitimité du cadre fédéral.

La théorie des clivages de Seymour Martin Lipset et Stein Rokkan

Quatre clivages historiques fondamentaux

Si la question de la multiplicité des clivages a été abordée par Duverger, c’est à Lipset et Rokkan, que l’on doit la théorie des clivages qui vise à expliquer la formation des systèmes

⁵⁹ « ...the average voter should be a kind of computer if we expect him to relate – following Stokes – several dimensions of cleavage to several issue performances, and these performances to the issue platforms of several parties. ». Giovanni SARTORI, *Parties and Party Systems*, Op. Cit., p. 341.

⁶⁰ Frédéric BON (textes réunis par Yves SCHEMEIL), *Les discours de la politique*, Op. Cit., p. 181-184.

⁶¹ MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, Op. Cit., p. 18-22.

⁶² Voir également : Peter MAIR, *Party System Change*, Op. Cit., p. 24-27.

partisans d'Europe occidentale à partir d'un modèle d'entrecroisement de quatre clivages fondamentaux, avec un rôle pour les partis à la fois d'agents du conflit et d'instruments de son intégration⁶³. Selon Lipset et Rokkan, les pays d'Europe occidentale ont été profondément affectés par deux révolutions historiques, à l'origine de quatre clivages : « Deux de ces clivages sont les produits directs de ce que l'on pourrait appeler la Révolution nationale : (1) le conflit entre la culture centrale de construction nationale et la résistance croissante des populations dominées des provinces et des périphéries qui se distinguent sur le plan ethnique, linguistique ou religieux ; (2) le conflit entre l'Etat-nation centralisateur, normalisateur et mobilisateur, et les privilèges corporatistes historiquement établis de l'Eglise. Deux d'entre eux sont les produits de la Révolution industrielle : (3) le conflit entre les intérêts agraires et la classe montante des entrepreneurs industriels ; (4) le conflit entre les possédants et employeurs, d'un côté, et les locataires, ouvriers agricoles et travailleurs de l'autre. »⁶⁴. Correspondant à des oppositions territoriales ou fonctionnelles, ces quatre clivages se distinguent également, selon Lipset et Rokkan, quant à l'objet de l'affrontement, avec d'un côté des conflits portant avant tout sur des valeurs et des identités culturelles dans le cas des clivages centre/périphérie et Eglise/Etat, et de l'autre des conflits mettant avant tout aux prises des intérêts économiques dans le cas des clivages agriculture/industrie⁶⁵ et possédants/travailleurs.

Dans le processus de formation des clivages, Lipset et Rokkan insistent sur le rôle des élites, en notant que les quatre clivages de leur modèle ont tous correspondu à « des mouvements de protestation contre l'élite nationale en place et ses standards culturels »⁶⁶. Le clivage centre/périphérie a découlé de la résistance à l'uniformisation culturelle, religieuse et linguistique impulsé par l'Etat centralisateur, tandis que le clivage Eglise/Etat a été le produit

⁶³ Seymour M. LIPSET, Stein ROKKAN, « Cleavages Structures, Party Systems, and Voter Alignments: An Introduction », Op. Cit.

⁶⁴ « Two of these cleavages are direct products of what we might call the National Revolution: (1) the conflict between the central nation-building culture and the increasing resistance of the ethnically, linguistically, or religiously distinct subject populations in the provinces and the peripheries; (2) the conflict between the centralizing, standardizing, and mobilizing Nation-State and the historically established corporate privileges of the Church. Two of them are products of the Industrial Revolution: (3) the conflict between the landed interests and the rising class of industrial entrepreneurs; (4) the conflict between owners and employers on the one hand and tenants, laborers, and workers on the other. ». Les italiques de la traduction française proviennent du texte original. Ibid., p. 14.

⁶⁵ Il est souvent fait référence dans la littérature à un clivage « rural/urbain » ou « campagnes/villes ». L'appellation « agriculture/industrie » nous apparaît plus fidèle à l'analyse de Lipset et Rokkan, lesquels évoquent un clivage « Land/Industry » (ibid., p. 35, 47) et insistent sur l'opposition entre secteur primaire (l'ancienne façon de produire de la richesse depuis la révolution néolithique) et secteur secondaire (la nouvelle façon de produire de la richesse depuis la révolution industrielle). Si ce clivage recoupe une logique territoriale, avec d'un côté les villes, où l'on retrouve la bourgeoisie industrielle, financière et commerciale, et de l'autre les campagnes, où l'on retrouve les paysans et les propriétaires terriens (Lipset et Rokkan font d'ailleurs référence explicitement à un clivage « rural/urbain » : ibid, p. 20, 38), le cœur du clivage n'en demeure pas moins l'opposition des secteurs économiques.

⁶⁶ « ...were all movements of protest against the established national elite and its cultural standards... ». Les italiques de la traduction française proviennent du texte original. Ibid., p. 23.

de l'opposition du clergé à la remise en cause de ses positions, notamment en matière d'éducation. Il nous semble toutefois plus pertinent de parler d'un clivage Eglise/[laïcité], car les autorités religieuses, en dehors de l'Italie, se sont moins opposées à la construction de l'Etat qu'à sa sécularisation⁶⁷. Le clivage agriculture/industrie s'est cristallisé du fait l'incapacité des élites nationales impulsant la modernisation industrielle à se constituer aussi en creuset des intérêts agraires ruraux⁶⁸. Enfin, le clivage possédants/travailleurs a résulté de la mobilisation de la classe ouvrière contre les capitalistes soutenus par l'Etat⁶⁹. Fondamentale est ici l'idée rappelée par Vincent de Coorebyter, qu'un clivage se base sur « un déséquilibre profond (...) ressenti sur un enjeu de grande importance, qui touche concrètement la vie des gens », avec un « rapport manifeste de domination » entre « ceux qui exigent des changements profonds pour en finir avec le déséquilibre qu'ils estiment subir et ceux qui sont favorables au statu quo »⁷⁰.

Dans une démarche historique, Lipset et Rokkan mettent l'accent sur l'action des élites bâtisseuses de l'Etat-Nation, sur les alliances qu'elles ont dû nouer et sur les résistances qu'elles ont rencontrées, lors de trois « moments cruciaux » (critical junctures) : (1) la Réforme, avec une différenciation entre les pays qui ont vu le développement d'une Eglise « nationale » et ceux où l'Eglise catholique a conservé son alliance avec les élites politiques en place ; (2) la « Révolution démocratique », après 1789, avec un conflit concernant la place de l'Eglise dans la formation des citoyens qui n'a pas pris la même forme suivant que le pays était catholique ou majoritairement protestant ; (3) la Révolution industrielle, avec un développement de l'Etat-nation qui s'est appuyé plutôt sur les grands propriétaires terriens ou plutôt sur la bourgeoisie industrielle des villes. A cet ensemble de processus historiques ordonnés et imbriqués produisant de forts contrastes nationaux dans la construction l'Etat-nation et la forme du décollage industriel, a répondu une structure de clivages spécifique à chaque pays, du fait que les variations les plus importantes ont découlé « de différences dans les histoires nationales de conflits et de compromis »⁷¹ sur les trois premières lignes de clivage

⁶⁷ La construction de la Belgique a été par exemple autant le fait des forces catholiques que libérales. Quant à la France, la construction de l'Etat a débuté sous l'Ancien Régime avec le soutien de l'Eglise (gallicanisme). Seule une frange des élites nationales, inspirée par les Lumières, estimait incompatible le maintien des positions de l'Eglise et la mobilisation d'une nation de citoyens éclairés et loyaux. Pierre MARTIN, « Comment analyser les changements dans les systèmes partisans d'Europe occidentale depuis 1945 ? », Revue internationale de politique comparée, vol. 14, n° 2, 2007, p. 263-280 (p. 268).

⁶⁸ L'un des enjeux principaux était celui du protectionnisme visant à favoriser plutôt l'agriculture ou l'industrie.

⁶⁹ Sur les logiques d'alliance entre élites capitalistes et élites bâtisseuses de l'Etat : Charles TILLY, « War Making and State Making as Organized Crime », in Peter B. EVANS, Dietrich RUESCHEMEYER, Theda SKOCPOL (eds.), *Bringing the State Back In*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, p. 169-191.

⁷⁰ Vincent DE COOREBYTER, « Clivages et partis en Belgique », Courrier hebdomadaire, n° 2000, 2008, p. 15.

⁷¹ « ...differences in the national histories of conflict and compromise... ». Les italiques de la traduction française proviennent du texte original. Seymour M. LIPSET, Stein ROKKAN, « Cleavages Structures, Party Systems, and Voter Alignments: An Introduction », *Op. Cit.*, p. 35.

(centre/périphérie, Eglise/[laïcité], et agriculture/industrie), la quatrième ligne de clivage (possédants/travailleurs) ayant plutôt eu tendance à rapprocher les différents systèmes du fait que tous les pays européens ont connu un mouvement ouvrier important. Ainsi, les différences de rythme et de caractère de la révolution nationale se sont avérées plus cruciales que celles dans le cas de la révolution industrielle : cela ne « signifie pas que les systèmes varient exclusivement à "droite" ou au centre », mais simplement que les facteurs qui génèrent des différences « dans la taille, la cohésion, l'orientation idéologique et l'intégration » des partis de gauche sont « secondaires »⁷². Dans ce cadre, Lipset et Rokkan ont enfin été « tentés d'ajouter » (« it is tempting to add... ») un quatrième « moment crucial » avec la Révolution russe à l'origine de la division entre les réformistes socialistes ou sociaux-démocrates attachés au caractère décentralisé de leur internationale et les communistes révolutionnaires attachés au centralisme soviétique. Les réticences de Lipset et Rokkan à amender leur modèle s'explique par le fait que la révolution de 1917 n'a pas produit un nouveau clivage puisqu'elle a simplement accentué une division préexistante au sein du mouvement ouvrier.

Dans le processus de politisation des clivages et de développement des alternatives partisans, Lipset et Rokkan insistent également sur le rôle des facteurs institutionnels. Quatre seuils sont identifiés : (1) le seuil de légitimation, lié au fait que le système politique permet plus ou moins l'expression des opposants (libertés) ; (2) le seuil d'incorporation, lié au fait que le système politique accepte plus ou moins la participation des opposants (suffrages universel) ; (3) le seuil de représentation, lié au fait que le système politique contraint plus ou moins la représentation des partis (mode de scrutin) ; (4) le seuil de pouvoir majoritaire, lié au fait que le système politique dispose ou non d'importants contrepoids empêchant une majorité d'avoir tout pouvoir pour agir (division des pouvoirs, majorité qualifiée, Etat de droit).

Le travail de Lipset et Rokkan vise à expliquer les différences entre les systèmes partisans européens après la Première Guerre mondiale au moment où le suffrage universel (au moins masculin) se généralise. Si les auteurs ne vont pas plus loin, c'est parce qu'ils estiment que « les *systèmes partisans des années 1960 reflètent, à peu d'exceptions près, bien qu'elles soient significatives, les structures de clivages des années 1920* »⁷³. Il s'agit là de la thèse du « gel des principales alternatives partisans », sur laquelle nous reviendrons. Par la suite,

⁷² « This, to be sure, does not mean that the *systems vary exclusively on the 'Right' and at the center*, but are much more alike on the 'Left' of the political spectrum. There are working-class movements throughout the West, but they differ conspicuously in size, in cohesion, in ideological orientation, and in the extent of their integration into, or alienation from, the historically given national policy. Our point is simply that the factors generating these differences on the left are secondary ». Les italiques de la traduction française proviennent du texte original. Ibidem.

⁷³ « ...the party systems of the 1960's reflect, with few but significant exceptions, the cleavage structures of the 1920's. ». Les italiques de la traduction française proviennent du texte original. Ibid., p. 50.

Rokkan a approfondi seul⁷⁴ cette théorie, en proposant un schéma décrivant le processus de politisation des clivages. Six étapes sont identifiées : (1) l'émergence de lignes de clivage du fait de macro processus tels que la monétarisation des échanges, l'urbanisation ou l'industrialisation ; (2) la cristallisation de ces lignes de clivage à partir de conflits sur des politiques publiques ; (3) l'apparition d'alliances d'entrepreneurs politiques engagés dans la mobilisation de soutiens pour certaines politiques ; (4) le choix par ces entrepreneurs d'utiliser des réseaux organisationnels déjà existants ou d'en créer de nouveaux ; (5) le choix entre l'arène électorale ou l'affrontement direct ; (6) l'obtention de résultats significatifs⁷⁵.

La théorie de Lipset et Rokkan a été introduite en France, et prolongée, par Daniel-Louis Seiler, avec sa taxinomie des partis en Occident⁷⁶. Uniquement esquissée par Lipset et Rokkan via l'étude du développement des partis « de défense territoriale » ou « de défense agrarienne », la taxinomie de Seiler distingue huit familles de partis dont le « projet partisan » relève d'un des deux versants des quatre clivages fondamentaux⁷⁷. Dans le schéma de Seiler, plusieurs partis d'un même pays peuvent appartenir à la même famille du fait de sous-divisions. Seiler note par ailleurs que les partis ne sont pas « mariés à vie » à une famille : ils peuvent changer de « projet partisan » à la faveur d'un « réalignement » (c'est le terme qu'il utilise). Seiler souligne enfin que les partis, au-delà de leur « projet partisan » ancré dans un clivage particulier, ont été amenés à se positionner sur les autres clivages. Très stimulante, l'entreprise taxinomique de Seiler tend toutefois à en demander trop à la théorie de Lipset et Rokkan, notamment quand il s'agit de classer des partis qui sont nés après 1960 (voir infra). Comme le fait valoir Hanspeter Kriesi, la théorie des clivages, malgré sa richesse, demeure un modèle « très schématique qui ne tient pas compte des détails historiques » et qui tend à sous-estimer l'importance des variations nationales dans le développement et l'expression du mouvement ouvrier⁷⁸. La théorie des clivages prétend simplement rendre compte des grands

⁷⁴ De fait il est fréquent que la paternité de la théorie des clivages soit attribuée uniquement à Rokkan.

⁷⁵ Stein ROKKAN, « Toward a Generalized Concept of Verzuiling », *Political Studies*, vol. 25, n° 4, 1977, p. 563-570 (p. 564). Voir également : Stein ROKKAN, « The Structuring of Mass Politics in the Smaller European Democracies: A Developmental Typology », *Comparative Studies in Society and History*, vol. 10, n° 2, 1968, p. 173-210 ; Stein ROKKAN, « Nation-Building, Cleavage Formation and the Structuring of Mass Politics », *Op. Cit.*

⁷⁶ Daniel-Louis SEILER, *Partis et familles politiques*, Paris, Presses universitaires de France, 1980 ; Daniel-Louis SEILER, *De la comparaison des partis politiques*, Paris, Economica, 1986 ; Daniel-Louis SEILER, *Les partis politiques*, 2^e édition, Paris, Armand Colin, 2000 ; Daniel-Louis SEILER, *Les partis politiques en Occident : sociologie historique du phénomène partisan*, Paris, Ellipses, 2003.

⁷⁷ Le « projet partisan » désigne le plus petit dénominateur commun d'un parti à travers le temps par-delà l'idéologie, la doctrine et le programme. Il correspond à un ancrage spécifique dans la structure des clivages. La famille des partis de « défense urbaine » demeure théorique car il n'en existe aucun exemple. Daniel-Louis SEILER, *Les partis politiques en Occident : sociologie historique du phénomène partisan*, *Op. Cit.*, p. 28-32.

⁷⁸ Les italiques sont de l'auteur. Kriesi critique le fait que Lipset et Rokkan qualifient de « secondaires » les variations nationales du mouvement ouvrier, notamment la présence ou non d'un Parti communiste fort. De

contrastes politiques nationaux, avec un modèle qui peut d'ailleurs paraître trop formaliste (notamment du fait de ses emprunts au structuro-fonctionnalisme de Talcott Parsons), alors même que règne une certaine imprécision des dénominations et des concepts⁷⁹.

Le concept de clivage

Bien qu'il soit central dans leur travail, le concept de clivage n'a jamais été défini par Lipset et Rokkan. Souvent associé à des mots comme « division », « opposition », « conflit » ou « affrontement », le terme « clivage » (cleavage) dispose d'une autonomie conceptuelle que Stefano Bartolini et Peter Mair ont proposé d'approfondir⁸⁰. Leur définition insiste sur trois éléments constitutifs : « (1) un élément empirique, qui identifie le référent empirique du concept et que l'on peut définir en termes de socio-structure ; (2) un élément normatif, qui correspond à l'ensemble de valeurs et de croyances qui fournissent à l'élément empirique un sens de son identité et de son rôle, et qui reflètent la conscience que les groupes sociaux impliqués ont de leur existence ; (3) un élément comportemental/organisationnel, qui correspond à l'ensemble d'interactions individuelles, d'institutions et d'organisations, comme les partis politiques, qui se développent dans le cadre du clivage. »⁸¹.

Cette définition, reprise depuis par de nombreux auteurs⁸², nous apparaît pertinente à plus d'un titre, notamment parce qu'elle s'appuie sur les remarques de Lipset et Rokkan qui insistaient sur le fait que la structure sociale avec ses divisions ne se « déverse » pas

plus, il estime que Lipset et Rokkan mettent trop l'accent sur la formation des nations, notamment leur consolidation culturelle et religieuse, pour expliquer la radicalisation du mouvement ouvrier. Pour Kriesi, il convient de relier cette radicalisation à la formation de l'Etat et donc au type d'Etat auquel le mouvement ouvrier s'est retrouvé confronté et la façon dont l'Etat a réprimé ou intégré ses revendications. Hanspeter KRIESI, *Les démocraties occidentales : une approche comparée*, Paris, Economica, 1994, p. 215, 227-234.

⁷⁹ Vincent DE COOREBYTER, « Clivages et partis en Belgique », *Op. Cit.*, p. 10-20.

⁸⁰ Stefano BARTOLINI, Peter MAIR, *Identity, Competition and Electoral Availability: The Stabilisation of European Electorates, 1885-1985*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990. Voir également : Stefano BARTOLINI, « La formation des clivages », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 12, n° 1, 2005, p. 9-34 ; Peter MAIR, « Cleavages », in Richard S. KATZ, William CROTTY (eds.), *Handbook of Party Politics*, *Op. Cit.*, p. 371-375.

⁸¹ « An empirical element, which identifies the empirical referent of the concept, and which we can define in social-structural terms; a normative element, that is the set of values and beliefs which provides a sense of identity and role to the empirical element, and which reflect the self-consciousness of the social group(s) involved; and an organisational/behavioural element, that is the set of individual interactions, institutions and organisations, such as political parties, which develop as part of the cleavage. ». Les italiques de la traduction française proviennent du texte original. Stefano BARTOLINI, Peter MAIR, *Identity, Competition and Electoral Availability*, *Op. Cit.*, p. 215.

⁸² Michael GALLAGHER, Michael LAVER, Peter MAIR, *Representative Government in Western Europe*, New York, McGraw-Hill, 1992, p. 90 ; Herbert KITSCHOLT, *The Transformation of European Social Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, p. 131 ; Oddbjørn KNUTSEN, Elinor SCARBROUGH, « Cleavage Politics », in Jan VAN DETH, Elinor SCARBROUGH (eds.), *The Impact of Values*, Oxford, Oxford University Press, 1995, p. 492-523 ; Hanspeter KRIESI, « The Transformation of Cleavage Politics, The 1997 Stein Rokkan Lecture », *European Journal of Political Research*, vol. 33, n° 2, 1998, p. 165-185.

directement dans l'arène politique pour former des clivages, et que le rôle des entrepreneurs politiques est essentiel pour organiser les conflits, les sélectionner, les hiérarchiser et les faire accéder à la scène politique⁸³. De plus, cette définition insiste sur le fait que les clivages combinent une dimension sociale et une dimension culturelle, puisqu'ils s'appuient sur des divisions « objectives » d'intérêts entre groupes sociaux qu'ils associent à des valeurs et des identités « subjectives ». Ceci amène à nuancer la distinction courante entre clivages « culturels » et clivages « socio-économiques », car l'exclusive n'apparaît pas évidente : l'identité et les intérêts sont des facteurs d'intégration sociale qui se renforcent mutuellement. De fait, les clivages de la révolution industrielle, bien que constitués à partir de conflits d'ordre socio-économique, n'en ont pas moins soulevé des conflits de valeurs d'ordre culturel. Le clivage agriculture/industrie n'opposait pas seulement des intérêts mais aussi des identités et des visions du monde différentes entre paysannerie et industriels, tandis que le clivage possédants/travailleurs confrontait l'égalitarisme messianique du mouvement ouvrier à l'idée que les inégalités sont naturelles et facteurs d'équilibre social. De même, les clivages de la révolution nationale, en plus de leur contenu en termes de valeurs, ont mis en jeu des aspects matériels. Outre la défense de leurs spécificités culturelles et identitaires, les périphéries se sont aussi révoltées contre les autorités centrales pour dénoncer un déséquilibre économique (fiscalité notamment). Quant au clivage Eglise/[laïcité], s'il renvoyait à un conflit sur le contrôle des normes régissant la vie en communauté, il s'est nourri des querelles sur le statut des biens du clergé et son financement.

Au-delà des clivages

Les autres de types de division

Défini ainsi, le concept de clivage peut être distingué, comme l'a proposé Bartolini, d'autres divisions qui ne comportent pas ces trois éléments constitutifs (tableau 2.1)⁸⁴.

⁸³ Seymour M. LIPSET, Stein ROKKAN, « Cleavages Structures, Party Systems, and Voter Alignments: An Introduction », Op. Cit., p. 26. Sur cette approche top-down de la formation des clivages, voir aussi : E. E. SCHATTSCHEIDER, *The Semisovereign People*, Op. Cit. ; Giovanni SARTORI, « From the Sociology of Politics to Political Sociology », in Seymour M. LIPSET (ed.), *Politics and the Social Sciences*, Oxford, Oxford University Press, 1969, p. 65-100 ; Alan ZUCKERMAN, « Political Cleavage: A Conceptual and Theoretical Analysis », *British Journal of Political Science*, vol. 5, n° 2, p. 231-248.

⁸⁴ Stefano BARTOLINI, « La formation des clivages », Op. Cit., p. 32.

Tableau 2.1 : Les différents types de divisions selon Bartolini

		Divisions simples			Divisions composées			
Système de stratification sociale	Orientation d'intérêt	•	-	-	•	•	-	•
Système normatif	Orientation culturelle/ idéologique	-	•	-	-	•	•	•
Système comportemental	Base organisationnelle	-	-	•	•	-	•	•
Divisions résultantes		Divisions d'intérêt	Divisions culturelles	Divisions d'appartenance	Divisions de corporation	Divisions sociales	Divisions politiques	Clivages

Les « divisions de corporation », qui combinent des orientations d'intérêt de groupes sociaux avec une base organisationnelle, sont pour Bartolini à la base des groupes d'intérêt, car ceux-ci ne requièrent pas « des formes élaborées et complexes de formation d'identité et de solidarité »⁸⁵. La coopération y est contingente et réduite à des buts précis.

Les « divisions sociales », qui combinent des orientations d'intérêt avec des orientations normatives fortes, concernant l'identification du groupe et de son rôle dans la société, sont ensuite pour Bartolini une forme typique d'émergence de mouvements sociaux. Dans ce cas, « l'orientation normative est généralement essentielle et décisive » car « la détermination sociale est moins forte que dans la division de corporation (...) et la capacité organisationnelle est faible, intermittente, non consolidée et parfois même simplement non-existante »⁸⁶.

Enfin, les « divisions politiques » combinent une orientation idéologique et culturelle forte avec une dimension organisationnelle. Ce qui les distingue des clivages, c'est qu'elles manquent d'un appui sur des groupes sociaux spécifiques antagonistes. Elles n'en sont pas moins capables de générer des partis de la même manière que les clivages. Le concept de division politique enrichit la théorie des clivages, en ce sens qu'il permet de rendre compte du développement de certains partis comme les partis communistes, lesquels sont nés d'une simple division du mouvement ouvrier sur la question du ralliement à la Troisième Internationale et à la révolution communiste. Si la division socialisme/communisme ne concernait à l'origine que le mouvement ouvrier, la progression du communisme a poussé les autres partis à prendre position, d'où le développement d'une division pro/anticommunisme qui a favorisé le développement du fascisme en Italie et du nazisme en Allemagne. Après la Seconde Guerre mondiale, cette division a fortement structuré les systèmes partisans de la France ou de l'Italie où le PC était fort. Le concept de division politique participe également à

⁸⁵ Ibidem, p. 33.

⁸⁶ Idem.

rendre compte des oppositions entre libéraux et conservateurs en Grande Bretagne au XIX^e siècle, ou entre républicains et monarchistes en France, lesquelles se sont constituées à partir de divisions politiques concernant les libertés politiques, la mobilité sociale (méritocratie) ou le régime politique, tout en s'appuyant sur des clivages (notamment religieux)⁸⁷.

Le rôle structurant des paradigmes

Les paradigmes sont un autre facteur important de structuration des systèmes partisans⁸⁸. Ils correspondent à des modes de pensée dominants dans divers domaines : politique, économique, culturel. Ils organisent les débats et affrontements entre élites sur les choix de politiques publiques, en délimitant des champs du possible, du concevable, de l'acceptable. Comme dans le domaine des sciences, les paradigmes définissent les grandes lignes à suivre dans la conduite des politiques publiques. Cela n'interdit pas des différences d'approches. Seulement, comme le note William Shade⁸⁹, un conflit à l'intérieur du paradigme doit être distingué d'un conflit concernant le paradigme lui-même (cf. chapitre 1). L'acceptation ou le rejet des paradigmes en place contribue à définir la place des partis dans le système partisan, notamment le fait de faire partie du club des « partis de gouvernement »⁹⁰.

Dans cette optique, on peut estimer, comme le fait Martin, que l'acceptation des règles de la démocratie représentative constitue un paradigme fondateur. Pour Martin, l'achèvement de la phase de démocratisation, vue par Lipset et Rokkan comme un moment clé pour la « stabilisation » des systèmes partisans, ne se produit pas lorsque le suffrage universel est institué, mais seulement lorsque « *la très grande majorité des élites politiques et sociales s'est*

⁸⁷ L'opposition républicains/monarchistes s'appuyait en France sur le clivage Eglise/[laïcité], ainsi que sur le clivage agriculture/industrie (les campagnes et les propriétaires terriens monarchistes face aux villes industrielles républicaines, notamment Paris), et même sur un résidu de clivage centre/périphérie (Vendée). Cette opposition, perturbée par les bonapartistes, peut être vue comme l'embryon de l'opposition gauche-droite (l'origine des termes gauche et droite remonte d'ailleurs à la querelle lors de la Révolution française entre partisans et adversaires du pouvoir royal), laquelle ne s'est imposée qu'à la fin du XIX^e siècle une fois la Troisième République solidement établie. Concernant la famille des partis libéraux en Europe et sa place dans la théorie des clivages : Pascal DELWIT (éd.), *Libéralismes et partis libéraux en Europe*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2002.

⁸⁸ Pierre MARTIN, « Comment analyser les changements dans les systèmes partisans d'Europe occidentale depuis 1945 ? », Op. Cit.

⁸⁹ William L. SHADE, *Social Change and Electoral Process*, Op. Cit., p. 15.

⁹⁰ Martin propose de définir la notion de « parti de gouvernement » en croisant trois critères : la volonté de gouverner (un parti de gouvernement doit vouloir participer au gouvernement chaque fois qu'il en a la possibilité politique), la capacité à accéder au pouvoir (un parti de gouvernement doit pouvoir avoir une majorité ou passer des alliances sans subir de traitement discriminatoire), et la capacité à résister aux expériences gouvernementales (un parti de gouvernement ne se conçoit que dans la durée). Pierre MARTIN, « Comment analyser les changements dans les systèmes partisans d'Europe occidentale depuis 1945 ? », Op. Cit., p. 276-278.

ralliée au paradigme politique de la démocratie représentative »⁹¹. Comme l'ont montré les exemples français, italiens ou allemands, il peut se produire plusieurs décennies entre l'octroi du suffrage universel (au moins masculin) et le ralliement des élites nationales aux principes de la démocratie représentative. De fait, on peut estimer que ce paradigme ne s'est mis en place dans la plupart des pays de l'Europe occidentale qu'après la Seconde Guerre mondiale, contribuant alors à l'isolement des communistes et des néofascistes.

L'existence d'un paradigme politique de la nation est un autre élément puissant de structuration des systèmes partisans, puisqu'il permet l'affrontement politique sur des bases fonctionnelles et non plus seulement territoriales⁹². Il explique pourquoi des pays comme l'Espagne ou l'Italie disposent d'un système partisan national avec des partis nationaux et non pas seulement régionaux, et ce contrairement à la Belgique où le paradigme « national » est entré en crise à partir des années 1960, avec la disparition des partis nationaux.

La multiplication des contestations, surtout quand elles gagnent les principaux partis, est le signe d'une crise de paradigme. Se forment alors des divisions politiques, voire des clivages. Jusqu'en 1958, le parlementarisme constituait un paradigme en France dans le domaine institutionnel, ce qui avait poussé de Gaulle à l'isolement puis au retrait. Balayé par la crise algérienne en 1958, ce paradigme a laissé la place à une division politique entre partisans et adversaires des nouvelles institutions gaullistes, avant que le présidentielisme ne s'impose comme un paradigme après 1969, obligeant alors les forces ancrées dans le parlementarisme et incapables de s'adapter, à l'isolement, puis à la disparition. De la même façon, l'affrontement en France entre monarchistes et républicains, qui cristallisait avant tout une division politique sur le type de régime, a été remplacé par l'affrontement prioritaire entre une gauche et une droite républicaines, lorsque les principales élites politiques (notamment celles liées à l'Eglise) se sont ralliées à la République (l'adoption du paradigme républicain concordant avec l'adoption du paradigme de la démocratie représentative).

Les paradigmes économiques jouent aussi un rôle très important. Avant d'entrer en crise à partir de 1929, le paradigme du libéralisme économique s'opposait à toute forme d'intervention trop forte de l'Etat dans l'économie. De ce point de vue, il était un obstacle relativement insurmontable à la participation gouvernementale des partis socialistes et sociaux-démocrates (à moins de se renier comme ce fut le cas au Royaume-Uni avec Ramsey MacDonald). A l'inverse, le paradigme keynésien, qui s'est mis en place après 1945 dans l'ensemble du monde occidental, leur a permis de trouver des alliés et d'acquérir un statut de

⁹¹ Ibidem, p. 264.

⁹² Danielle CARAMANI, *The Nationalization of Politics: The Formation of National Electorates and Party Systems in Western Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.

parti de gouvernement, bien que cela ait nécessité un abandon – plus ou moins explicite – de l'idée de rupture avec le capitalisme (Congrès de Bad-Godesberg pour le SPD, mollétisme pour la SFIO). La stagflation des années 1970 a par la suite entraîné une crise du paradigme keynésien et l'imposition d'un nouveau paradigme – le néolibéralisme – avec le repositionnement des partis sociaux-démocrates sur une ligne social-libérale « à l'américaine »⁹³, signifiant la mort de leur projet historique de réforme en profondeur du capitalisme⁹⁴, ceci afin de revenir au pouvoir seuls ou dans le cadre de nouvelles alliances, notamment avec les libéraux (Belgique et Pays-Bas).

Divers autres paradigmes ont joué un rôle important dans la structuration des systèmes partisans européens, comme le paradigme de l'antiracisme⁹⁵. Issu du grand traumatisme de la Seconde Guerre mondiale, ce paradigme a eu pour effet d'isoler les forces soupçonnées de racisme (Enoch Powell en Grande Bretagne⁹⁶, le FN en France). Il semble par ailleurs qu'un paradigme du libéralisme sociétal dans le domaine des mœurs et de la morale se soit imposé dans la plupart des pays d'Europe de l'Ouest, avec des mesures comme l'avortement, le divorce, ou l'abolition de la peine de mort qui ne font plus l'objet d'une opposition soutenue suite à leur adoption (contrairement aux États-Unis).

⁹³ Seymour M. LIPSET, « The Americanization of the European Left », *Journal of Democracy*, vol. 12, n° 2, 2001, p. 74-87.

⁹⁴ Ashley LAVELLE, *The Death of Social Democracy: Political Consequences in the 21st Century*, Aldershot, Ashgate Publishing, 2008.

⁹⁵ Sur la « norme antiraciste » comme « valeur officielle fondamentale » des sociétés occidentales : Etienne SCHWEISGUTH, « Le trompe l'œil de la droitisation », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 3-4, 2007, p. 393-410 (p. 396).

⁹⁶ Sur l'isolement d'Enoch Powell après son discours anti-immigration du 20 avril 1968 : Dominique REYNIE, *Les nouveaux populismes*, édition revue et augmentée, Paris, Fayard, 2013, p. 140-150.

C) La dynamique des systèmes partisans

Identifier les facteurs qui structurent les systèmes partisans permet de comprendre leur dynamique. A la source du changement ou de la stabilité des systèmes partisans, on retrouve l'affrontement entre les partis sur les conflits à mettre à l'agenda et les lignes de fractures à activer pour mobiliser l'électorat. Si aux Etats-Unis, l'analyse de la dynamique des systèmes partisans s'est opérée à travers le prisme de la théorie des réalignements, en Europe, l'essentiel de la discussion a eu pour cadre la théorie des clivages de Lipset et Rokkan, avec trois axes d'actualisation : le premier axe soutient l'idée d'une stabilité des structures de clivages, avec l'absence de nouvelles alternatives partisans ; le second, celle d'une transformation des structures de clivages, avec l'apparition de nouveaux clivages, générateurs de nouvelles alternatives partisans et de réalignements ; et le troisième, celle d'un effacement des clivages et d'un affaiblissement des partis avec un désalignement durable des électeurs.

Cette section étudie la contribution de ces trois axes. Dans un premier temps, nous revenons sur la thèse du gel des « principales alternatives partisans » énoncée en 1967 par Lipset et Rokkan⁹⁷. Après avoir précisé son contenu, nous examinons ce qu'il en reste aujourd'hui. Ceci nous amène à souligner la résistance des partis anciennement établis, qui ont su se reconvertir pour s'adapter aux mutations des sociétés européennes, en faisant également évoluer leurs modèles d'organisation. Dans ce processus de transformation des partis, l'un des traits les plus saillants semble être l'accroissement des liens avec l'Etat et le renforcement du rôle des leaders avec une dynamique de présidentialisation. Si de nombreux partis ont survécu aux bouleversements du XX^e siècle, cela n'a pas empêché le développement de nouveaux partis à partir de nouveaux clivages activés par de nouveaux enjeux. L'étude de ces nouvelles alternatives partisans et de la « révolution » qui leur a donné naissance rythme le second temps de cette section. Enfin, dans un troisième temps, nous dressons le bilan de la dynamique des clivages au cours des cinquante dernières années. Si certains clivages ont perdu de leur importance avec un mouvement de désalignement, ce n'est pas le cas de tous. Surtout, si la politisation des clivages s'est profondément transformée, cela n'implique pas que la politique partisane et électorale ne soit plus structurée par des clivages.

⁹⁷ Les termes exacts sont variables : il est question de « freezing of the major party alternatives » (p. 50), mais aussi de « *freezing of different types of party systems* » (p. 3) ou de « freezing of political alternatives » (p. 54). Seymour M. LIPSET, Stein ROKKAN, « Cleavages Structures, Party Systems, and Voter Alignments: An Introduction », Op. Cit.

La stabilité de l'offre partisane et l'adaptation des partis

Le gel des « principales alternatives partisans » et la notion de reconversion partisane

L'idée avancée en 1967 par Lipset et Rokkan d'un « gel des principales alternatives partisans » a été à l'origine de nombreux débats. Ce qui frappait les deux auteurs, c'était que le champ de bataille partisan des années 1960 ne différait guère de celui des années 1920 : « les alternatives partisans, et dans un nombre important de cas les organisations partisans, sont plus anciennes que la majorité des électeurs nationaux. Pour la plupart des citoyens d'Europe de l'Ouest, les partis actuellement actifs font partie du paysage politique depuis leur enfance (...). Un nombre impressionnant des partis qui se sont établis à la fin de la Première Guerre mondiale a survécu non seulement aux attaques du Fascisme et du National-socialisme, mais aussi à une autre guerre mondiale et à une série de changements profonds dans la structure sociale et culturelle des systèmes politiques auxquels ils appartiennent. »⁹⁸. Ainsi, l'offre partisane des années 1960 apparaissait à Lipset et Rokkan comme le reflet de clivages anciens. La distinction entre « alternatives partisans » et « organisations partisans » indique cependant qu'il n'est question que d'un gel des grandes lignes de l'offre et non des partis eux-mêmes. De fait, Lipset et Rokkan mentionnaient l'existence d'importantes perturbations pendant l'entre-deux guerres en France, en Allemagne ou en Italie, notamment à la droite de l'échiquier politique, avec une vulnérabilité des partis conservateurs de « notables » faiblement institutionnalisés qui a profité aux partis fascistes ou nationaux-socialistes. Cependant, même dans ces cas exceptionnels, ils estimaient que « les continuités dans les alternatives partisans [étaient] aussi frappantes que les perturbations dans leur expression organisationnelle »⁹⁹.

Prudents quant aux explications à donner à cette persistance de l'offre partisane, Lipset et Rokkan ont formulé l'hypothèse que la mobilisation, par les partis existants, de l'ensemble du corps électoral, suite à l'introduction du suffrage universel, a restreint les possibilités ultérieures d'entrée sur le marché électoral pour de nouveaux partis, en donnant l'opportunité aux partis existants de s'enraciner dans tous les segments de la population.

⁹⁸ « ...the party alternatives, and in remarkably many cases the party organizations, are older than the majorities of the national electorates. To most of the citizens of the West the currently active parties have been part of the political landscape since their childhood (...). An amazing number of the parties which had established themselves by the end of World War I survived not only the onslaughts of Fascism and National Socialism but also another world war and a series of profound changes in the social and cultural structure of the polities they were part of. ». Les italiques de la traduction française proviennent du texte original. Ibidem, p. 50.

⁹⁹ « ...the continuities in the alternatives are as striking as the disruptions in their organizational expressions. ». Ibid., p. 52-53

Si la thèse du gel semble impliquer une certaine forme de stabilité électorale (ce serait l'occupation du terrain électoral et donc le développement de loyautés partisans, qui auraient bloqué l'essor de nouveaux partis), il convient de souligner que sa formulation stricto sensu se rapporte simplement à l'idée d'une forte inertie de l'offre partisane, laquelle n'est a priori pas incompatible avec des mouvements électoraux importants et fréquents au sein de cette offre. Dès lors, comme l'ont noté Johan Lybeck¹⁰⁰ ou Julian Thomas Hottinger¹⁰¹, le fait que l'essentiel des discussions de la thèse du gel ait porté sur la question de l'évolution de la volatilité électorale entre les partis¹⁰² ou entre la gauche et la droite¹⁰³ relève d'un malentendu.

Si la thèse du gel des alternatives partisans n'implique pas une faible volatilité électorale, elle n'implique pas non plus une stabilité forte des clivages sur lesquels s'appuient les partis. L'idée est qu'une offre partisane, qui correspondait à l'origine à une certaine structure de clivages, peut demeurer relativement inchangée, sans que cela soit le cas de la structure de clivages sur laquelle elle repose. Cette déconnection s'explique par le fait que les partis ne sont pas liés à vie à leur projet partisan originel et qu'ils peuvent se « reconverter »¹⁰⁴. Le développement d'un nouveau clivage peut ainsi être le fait de nouveaux partis, autant que de partis existants qui y voient là une opportunité de développement. C'est ce qui s'est passé en Belgique, par exemple, avec le clivage agriculture/industrie, qui a été exploité par les catholiques, ainsi que par les libéraux et les socialistes¹⁰⁵. Il se peut ensuite que des partis survivent à l'obsolescence du clivage qui leur a donné naissance, grâce à leurs positions sur d'autres clivages. Ce mécanisme de « reconversion partisane », avec un repositionnement sur

¹⁰⁰ Johan A. LYBECK, « Is the Lipset-Rokkan Hypothesis Testable? », *Scandinavian Political Studies*, vol. 8, n° 1-2, June, 1985, p.105-113.

¹⁰¹ Julian Thomas HOTTINGER, « Le dégel des clivages ou une mauvaise interprétation de la théorie de Lipset et Rokkan », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 2, n° 1, 1995, p. 47-59.

¹⁰² Richard ROSE et Derek W. URWIN, « Persistence and Change in Western Part Systems Since 1945 », *Political Studies*, vol. 18, n° 3, 1970, p. 287-319 ; Mogens N. PEDERSEN, « The Dynamics of European Party Systems: Changing Patterns of Electoral Volatility », *European Journal of Political Research*, vol. 7, n° 1, 1979, p. 1-26 ; Jan-Erik LANE, Svante ERSSON, « Democratic Party Systems in Europe: Dimensions, Change and Stability », *Scandinavian Political Studies*, vol. 5, n° 1, 1982, p. 67-96 ; Maria MAGUIRE, « Is There Still Persistence? Electoral Change in Western Europe, 1948-1979 », in Hans DAALDER, Peter MAIR (eds.), *Western European Party Systems: Continuity and Change*, London, Sage, 1983, p. 67-94 ; Michal SHAMIR, « Are Western European Party Systems "Frozen"? », *Comparative Political Studies*, vol. 17, n° 1, 1984, p. 35-79 ; Ivor CREWE, David DENVER (eds.), *Electoral Change in Western Democracies*, Op. Cit.

¹⁰³ Stefano BARTOLINI, Peter MAIR, *Identity, Competition and Electoral Availability*, Op. Cit.

¹⁰⁴ Le concept de « reconversion partisane » a été forgé par Martin, puis repris par Frogner. Il correspond à ce que Seiler appelle un « réaligement partisan ». Pierre MARTIN, « Comment analyser les changements dans les systèmes partisans d'Europe occidentale depuis 1945 ? », Op. Cit., p. 275-276 ; André-Paul FROGNIER, « Application du modèle de Lipset et Rokkan à la Belgique », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 14, n° 2, 2007, p. 281-302 ; Daniel-Louis SEILER, *De la comparaison des partis politiques*, Op. Cit., p. 124-127 ; Daniel-Louis SEILER, *Les partis politiques*, Op. Cit., p. 81-82.

¹⁰⁵ André-Paul FROGNIER, « Partis et clivages en Belgique : l'héritage de S. M. Lipset et S. Rokkan », in Pascal DELWIT, Jean-Michel DE WAELE (dir.), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1997, p. 249-255 ; André-Paul FROGNIER, « Application du modèle de Lipset et Rokkan à la Belgique », Op. Cit.

de nouvelles thématiques, explique que des partis aient pu survivre à l'effondrement numérique de leur base sociale traditionnelle (voir infra). La thèse du gel apparaît enfin compatible avec des évolutions concernant le système partisan, puisqu'un changement dans les relations entre partis n'implique pas un changement des partis eux-mêmes.

Au final, pour valider la thèse de Lipset et Rokkan, il nous semble suffisant d'observer que les principaux partis actifs en Europe occidentale à la fin des années 1960 étaient soit les héritiers directs, soit les mêmes partis que ceux que l'on retrouvait déjà quatre décennies auparavant lors de l'intégration politique des masses. Si certains défis ont pu être de première importance (nazisme, fascisme, rexisme, poujadisme...), ils n'ont pas débouché sur l'installation durable de nouvelles forces significatives.

Résistance et transformation des partis anciennement établis

Si la thèse du gel des principales alternatives partisans était valide au moment où elle a été énoncée, l'offre partisane semble avoir connu depuis un certain « dégel », comme nous allons l'analyser plus loin. Ceci étant dit, on ne peut être que frappé par la résistance des « vieux » partis qui continuent, dans la plupart des cas, à drainer l'essentiel des votes¹⁰⁶. Mieux, si l'on se concentre sur le club des « partis de gouvernement », on se rend compte que la thèse du gel demeure incontournable, puisque ce « club » correspond dans chaque pays européen presque exclusivement à une offre partisane qui s'est mise en place lors de la phase de démocratisation (à quelques exceptions près, notamment en Italie)¹⁰⁷.

La résistance des partis anciennement établis renvoie tout d'abord à l'hypothèse de Lipset et Rokkan, selon laquelle l'élargissement du droit de vote est à la source du gel des principales alternatives partisans. Si de nouveaux partis se sont développés depuis, ils ont dû pour cela arracher des électeurs aux partis déjà en place ou tout du moins compter sur leur affaiblissement. Se présentant sur un terrain déjà occupé, ils n'ont pas connu la même situation que les partis ouvriers ou agrariens qui ont pu se développer en mobilisant un électorat qui n'était pas encore pleinement intégré au jeu politique. Il en découle que l'impact de nouveaux clivages, à l'origine de nouvelles alternatives partisans, n'a pas pu être aussi important que celui des clivages fondateurs, qui ont structuré les premiers systèmes partisans européens.

¹⁰⁶ Peter MAIR, « Myths of Electoral Change and the Survival of Traditional Parties: The 1992 Stein Rokkan Lecture », Op. Cit. ; Peter MAIR, Party System Change, Op. Cit., p. 82-90.

¹⁰⁷ Pierre MARTIN, « Comment analyser les changements dans les systèmes partisans d'Europe occidentale depuis 1945 ? », Op. Cit., p. 280.

Par ailleurs, la résistance des partis établis de longue date renvoie aussi et surtout à leurs propres capacités de reconversion. Occupant l'espace politique depuis des décennies, ces partis ont pu limiter l'arrivée de nouveaux entrants en adaptant leur programme, leur idéologie, voire plus fondamentalement leur projet partisan aux évolutions de la société. Ce mécanisme de reconversion des vieux partis découle de leur professionnalisation : du point de vue de ses dirigeants et de ses élus, la survie d'une organisation partisane compétitive apportant des rétributions est souvent un objectif plus important que la poursuite d'une ligne politique immuable. La mort d'un parti majeur est de fait un phénomène assez rare¹⁰⁸.

Les élites partisanses professionnalisées ont impulsé la reconversion de leurs partis en adaptant leur modèle d'organisation. Ainsi, les évolutions du positionnement des partis doivent être reliées au développement des partis dits « d'électeurs »¹⁰⁹, « attrape-tout »¹¹⁰ ou « électoraux-professionnels »¹¹¹. Contrairement aux organisations de masse qui liaient leurs succès électoraux à la mobilisation intensive de segments électoraux particuliers, ces nouvelles organisations ont instauré une logique d'ouverture et de séduction tout azimut en prenant leurs distances avec les bases sociales dont elles étaient historiquement les représentantes (mise en sourdine du caractère sectoriel du parti voire abandon de son ancrage social traditionnel). Dans un contexte de forte croissance économique, d'expansion de l'Etat social et de développement des médias de masse, ces nouvelles organisations ont fait le choix de s'adresser à tous les électeurs en se prévalant de servir les intérêts de tous¹¹². S'attachant à nouer des relations avec un grand nombre de groupes d'intérêt et non plus un seul ou quelques-uns, ces nouveaux types de partis ont également vu un renforcement du pouvoir des dirigeants au détriment des militants, selon une logique « top-down » plutôt que « bottom-up »¹¹³.

¹⁰⁸ Charles S. MACK, *When Political Parties Die*, Op. Cit.

¹⁰⁹ Jean CHARLOT, *Le phénomène gaulliste*, Paris, Fayard, 1970 ; Jean CHARLOT, *Les partis politiques*, 2^e édition, Paris, Armand Colin, 1971.

¹¹⁰ Otto KIRCHHEIMER, « The Transformation of the Western European Party Systems », in Joseph LAPALOMBARA, Myron WEINER (eds.), *Political Parties and Political Development*, Op. Cit., p. 177-200.

¹¹¹ Angelo PANEBIANCO, *Political Parties: Organization and Power*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

¹¹² De façon générale, la thèse de Kirchheimer tend à sous-estimer le maintien de clientèles partisanses (catholiques pratiquants ou fonctionnaires par exemple). De ce point de vue, le terme « attrape tout » paraît excessif. Par ailleurs, Kirchheimer indique que les partis « attrape-tout » se caractérisent par une « réduction drastique » de leur contenu idéologique (Ibidem, p. 190). Ce point de l'analyse est particulièrement discutable, du fait de nombreux contre-exemples (Margaret Thatcher au Royaume-Uni ou PS français après Epinay). De plus, les formations de droite radicale se veulent elles aussi « attrape tout » (discours interclassiste), en dépit de leur idéologie ou de leur programme souvent extrémiste.

¹¹³ Si le fonctionnement des partis de masse avait une tendance oligarchique, comme l'a bien montré Robert Michels, celle-ci constituait un vice et non une vertu recherchée et légitimée (ce qui est davantage le cas des partis « attrape tout » dont la direction recherche le soutien de la base sans se présenter comme son émanation).

Depuis, il semble, si l'on suit la thèse de Richard S. Katz et Peter Mair, qu'un nouveau modèle d'organisation partisane a émergé : le cartel-party¹¹⁴ (que l'on traduira plus volontiers par « parti cartellisé », puisque que cette thèse développe l'idée d'une « cartellisation » des partis¹¹⁵). Pour Katz et Mair, le processus de cartellisation renvoie essentiellement à deux logiques : (1) une logique d'interpénétration entre l'Etat et les partis ; (2) une logique de collusion entre « partis de gouvernement ». La dynamique observée est celle d'un renforcement des liens des partis avec l'Etat pour faire face, notamment du point de vue financier, à leur déconnexion vis-à-vis de la société (chute des effectifs militants, défiance croissante des citoyens). Dépendant du financement public, les partis se sont cartellisés, selon cette thèse, pour mieux se partager les ressources. Mais la collusion ne s'arrête pas là. Se présentant de plus en plus comme des agences quasi étatiques, dont la légitimité repose sur la capacité à faire fonctionner l'Etat et à expliquer les politiques menées (plutôt qu'à porter les revendications de la société civile dont ils émaneraient), les partis ont aussi réduit le spectre de la compétition, en convergeant vers une même ligne politique. Dans ce cadre, le processus électif tend à ce que ce soient les gouvernants qui contrôlent les gouvernés plutôt que l'inverse, avec la fourniture d'un service public de démocratie, imposant un menu fixe de partis aux options de politiques publiques peu divergentes : « La démocratie devient un moyen d'atteindre la stabilité sociale plutôt que le changement (...). Pour le dire autrement, la démocratie cesse d'être considérée comme un processus qui permet à la société civile de limiter ou de contrôler l'Etat, pour devenir un service fourni par l'Etat à la société civile. Le leadership politique doit être renouvelé et les élections constituent le rituel pacifique qui permet l'accomplissement de ce renouvellement. (...) Ainsi, l'Etat fournit des élections avec de la compétition. Et puisque des élections démocratiques compétitives, du moins dans leur acceptation actuelle, requièrent des partis politiques, l'Etat fournit aussi (ou garantit l'existence) des partis politiques. »¹¹⁶.

¹¹⁴ Richard S. KATZ, Peter MAIR, « Changing Models of Party Organization and Party Democracy: the Emergence of the Cartel Party », *Party Politics*, vol. 1, n° 1, 1995, p. 5-28.

¹¹⁵ Paul BACOT, « Les partis cartellisés selon Katz et Mair. Partitocratie monopolistique d'Etat ou service public de démocratie ? », in Yohann AUCANTE, Alexandre DEZE (dir.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales*, Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 65-88. Katz et Mair notent qu'il serait peut-être plus exact de parler de partis cartellisés au pluriel, dans la mesure où cette nouvelle forme partisane dépend de l'existence d'une collusion au niveau du système partisan. Toutefois, les implications au niveau de l'organisation de chaque parti justifient, selon eux, d'utiliser le singulier. Richard S. KATZ, Peter MAIR, « Changing Models of Party Organization and Party Democracy: the Emergence of the Cartel Party », *Op. Cit.*, p. 17 ; Richard S. KATZ, Peter MAIR, « Cadre, Catch-all or Cartel? A Rejoinder », *Party Politics*, vol. 2, n° 4, 1996, p. 525-534 (p. 526).

¹¹⁶ « Democracy becomes a means of achieving social stability rather than social change (...). To put it another way, democracy ceases to be seen as a process by which limitations or controls are imposed on the state by the civil society, becoming instead a service provided by the state for civil society. Political leadership needs to be renewed and elections provide a peaceful ritual by which this may be accomplished. (...) Thus, the state provides contested elections. And since democratically contested elections, at least at current understood,

Il faut souligner que la logique de cartellisation contient les germes de sa propre remise en cause. Ainsi, les auteurs soulignent qu'elle a ouvert la voie à des partis contestataires, « antisystème » ou même « antipartis », dont le développement apparaît faire écho à l'avertissement de Lipset et Rokkan, qui notaient qu'« un système de partis compétitif protège la nation contre le mécontentement de ses citoyens » puisque « les griefs et les attaques sont détournés du système en tant que tel, pour viser l'équipe gouvernementale en place »¹¹⁷.

L'une des critiques principales adressée à la thèse de la cartellisation est que la collusion entre partis est un phénomène assez ancien¹¹⁸, notamment s'agissant des règles du jeu qui limitent le coût des défaites électorales (cumul des mandats, chambre haute élue indirectement, listes de candidats bloquées) ou le développement de nouveaux entrants (instrumentalisation du mode de scrutin). L'existence de « partitocraties » et de logiques de patronage ne date pas d'aujourd'hui. Avec son organisation en piliers segmentant le marché électoral, la démocratie consociative hollandaise des années 1950 peut même être vue comme « l'époque bénie de la cartellisation »¹¹⁹. Par ailleurs, certains mécanismes, cités comme étant des facteurs de cartellisation (financement public, accès réglementé aux médias), ne sont pas toujours défavorables aux partis situés à la marge¹²⁰. Enfin, l'idée d'une forte convergence idéologique doit être nuancée : si rapprochement il y a dans le domaine économique, il découle moins d'une logique de maximisation des votes, que de l'émergence du paradigme néolibéral et du développement d'une élite mondialisatrice (voir plus loin) ; par ailleurs, il convient de ne pas réduire la compétition partisane aux conflits sur les questions économiques et de ne pas sous-estimer les affrontements sur des enjeux plus culturels (notamment l'immigration).

A la suite de ces critiques¹²¹, Katz et Mair ont récemment admis avoir négligé l'impact du contexte international¹²². Ainsi il estiment désormais que la chute de l'URSS, la

require political parties, the state provides (or guarantees the provision of) political parties. ». Richard S. KATZ, Peter MAIR, « Changing Models of Party Organization and Party Democracy: the Emergence of the Cartel Party », Op. Cit., p. 22.

¹¹⁷ « A competitive party system protects the nation against the discontents of its citizens: grievances and attacks are deflected from the overall system and directed toward the current set of powerholders. ». Seymour M. LIPSET, Stein ROKKAN, « Cleavages Structures, Party Systems, and Voter Alignments: An Introduction », Op. Cit., p. 4.

¹¹⁸ Voir notamment la critique de Ruud KOOLE, « Cadre, Catch-all or Cartel? A Comment on the Notion of the Cartel party », Party Politics, vol. 2, n° 4, 1996, p. 507-523.

¹¹⁹ Paul BACOT, « Les partis cartellisés selon Katz et Mair. Partitocratie monopolistique d'Etat ou service public de démocratie ? », Op. Cit, p. 76-77.

¹²⁰ Florence HAEGEL, « Le "Parti-cartel" : de la logique interne à la validation empirique », in Yohann AUCANTE, Alexandre DEZE (dir.), Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales, Op. Cit. p. 113-126.

¹²¹ Une autre critique porte sur la place de la société civile par rapport aux partis et à l'Etat. Voir la réponse de Katz et Mair à Koole : Richard S. KATZ, Peter MAIR, « Cadre, Catch-all or Cartel? A Rejoinder », Op. Cit.

¹²² Richard S. KATZ, Peter MAIR, « The Cartel Party Thesis: A Restatement », Perspective on Politics, vol. 7, n° 4, 2009, p. 753- 766. Voir aussi : Mark BLYTH, Richard S. KATZ, « From Catch-all Politics to Cartelisation: The Political Economy of the Cartel Party », West European Politics, vol. 28, n° 1, 2005, p. 33-60.

mondialisation ou l'intégration européenne ont « substantiellement affaibli les enjeux de la compétition électorale traditionnelle », du fait : (1) qu'elles ont contribué à « diminuer l'importance perçue de la division idéologique gauche-droite » qui « nourrissait la division de la Guerre froide » ; (2) qu'elles ont impliqué des transferts de compétences vers des « organisations technocratiques non-partisanes » (UE, OMC) ; (3) qu'elles ont participé à répandre l'idée que la résolution des problèmes économiques « échappe désormais au contrôle des gouvernement nationaux et donc des partis qui dirigent ces gouvernements »¹²³. En produisant de la « dépolitisation » (depoliticization), ces évolutions de l'environnement international ont participé à l'accroissement de la collusion entre les partis et de leur cartellisation¹²⁴. Le passage du parti « attrape tout » au parti cartellisé peut aussi être relié à la crise du keynésianisme : dans un contexte de faible croissance et de taux d'imposition élevés, les partis ont moins de grain à moudre ; dès lors, la cartellisation renvoie à une tentative des partis de diminuer les attentes des citoyens envers l'action d'un Etat surendetté, dont les marges de manœuvre dans la mondialisation sont présentées comme faibles¹²⁵.

Si la thèse du parti cartellisé s'avère au final discutable, notamment du fait qu'elle tend à sous-estimer les conflits qui continuent d'opposer les partis, sa capacité à saisir les dynamiques oligarchiques contemporaines des démocraties représentatives occidentales n'en demeure pas moins utile. L'approche de Katz et Mair permet enfin de souligner une différence de nature entre les « partis de gouvernement », qui sont avant tout jugés en fonction de leur « compétence managériale » (ils se doivent d'être perçus comme les plus performants sur les enjeux consensuels, notamment la gestion de l'économie) et les autres partis, qui existent principalement du fait de leurs promesses de changement radical (ces partis sont davantage choisis en fonction de leurs positions sur des enjeux conflictuels)¹²⁶.

¹²³ « The principal effect of these developments was substantially to undermine the stakes of traditional electoral competition, first by undermining the perceived importance of the left-right ideological divide that lay at the heart of most western party systems, and that, whether implicitly or explicitly, fed off the Cold War divide; second by transferring control and competences upwards towards a technocratic and non-partisan European Union system; and third, even beyond the transfer of competences to the European Union or the WTO, by underlining the new conviction that the traditionally central political concerns of inflation and unemployment now lay outside the control of the national governments, and thus outside the control of the parties that occupied those governments. ». Les italiques de la traduction française proviennent du texte original. Richard S. KATZ, Peter MAIR, « The Cartel Party Thesis: A Restatement », Op. Cit., p. 754-755.

¹²⁴ Katz et Mair ne sont pas très clairs sur ce point, puisque leur thèse laisse apparaître que les partis ont favorisé ces évolutions de l'environnement international (l'intégration européenne a été impulsée par les partis au pouvoir). Dès lors, le rapprochement programmatique des partis de gouvernement apparaît à la fois comme une conséquence et une cause des évolutions de l'environnement international.

¹²⁵ Ibidem, p. 758 ; voir également : Mark BLYTH, Richard S. KATZ, « From Catch-all Politics to Cartelisation: The Political Economy of the Cartel Party », Op. Cit., p. 40-44.

¹²⁶ Ibidem., p. 34 ; voir aussi : Pierre MARTIN, Comprendre les évolutions électorales, Op. Cit., p. 93, 349-352.

Renforcement du rôle des leaders et dynamique de présidentialisation

L'un des traits communs aux nouvelles formes d'organisation partisane identifiées depuis les années 1960 tient sans doute au renforcement du rôle des leaders¹²⁷. Cette évolution découle en premier lieu de différentes mesures de « démocratisation interne » (notamment la désignation directe des dirigeants et des candidats), qui ont affaibli les factions organisées au sein des appareils, sans nécessairement renforcer le poids des militants (de moins en moins nombreux), du fait de leur atomisation (participation à la carte ou à distance en dehors des sections locales), de l'élargissement de leurs prérogatives à l'ensemble des sympathisants et du poids des sondages. Destinés autant à satisfaire les demandes de participation des adhérents/citoyens qu'à améliorer l'image des partis et la légitimité de leur mode de sélection des élites¹²⁸, ces évolutions de l'organisation des partis ont épousé une dynamique plus large de « présidentialisation » analysée par Thomas Poguntke et Paul Webb¹²⁹. Affectant tous les types de régime (parlementaire, présidentiel ou semi-présidentiel)¹³⁰, la présidentialisation concerne l'arène partisane mais aussi l'arène gouvernementale et l'arène électorale. L'observation générale est que la montée en puissance et l'autonomisation des leaders à l'intérieur des partis, que ce soit en termes de décisions stratégiques, de définition des orientations programmatiques ou de maîtrise de l'agenda médiatique, correspondent à un accroissement du pouvoir et de l'autonomie des chefs d'exécutif vis-à-vis de leur parti, de leur majorité parlementaire ou des ministres, ainsi qu'à une augmentation de la personnalisation du processus électoral.

La thèse de la présidentialisation a pour axiome principal que les chefs de partis, et plus encore d'exécutif, s'appuient désormais sur un « mandat personnel », découlant de leurs performances électorales réelles ou présumées (sondages). Dès lors, la présidentialisation des partis peut s'analyser comme une adaptation de ces derniers à un environnement défavorable aux formes collectives de la politique : « les partis laissent les coudées franches à leurs leaders tant qu'ils sont capables d'offrir des victoires électorales. (...) Si la présidentialisation de la politique interne aux partis peut s'accompagner d'un contrôle accru sur l'appareil partisan, cela n'en constitue pas une caractéristique essentielle. La présidentialisation se caractérise plutôt par un mouvement vers un leadership personnalisé qui peut être très fort tant qu'il apporte des

¹²⁷ Richard S. KATZ, Peter MAIR, « Changing Models of Party Organization and Party Democracy: the Emergence of the Cartel Party », *Op. Cit.*, p. 20-21.

¹²⁸ Ruud KOOLE, « Cadre, Catch-all or Cartel? A Comment on the Notion of the Cartel party », *Op. Cit.*, p. 518.

¹²⁹ Thomas POGUNTKE, Paul WEBB (eds.), *The Presidentialization of Politics. A Comparative Study of Modern Democracies*, Oxford, Oxford University Press, 2005.

¹³⁰ Le type de régime n'est toutefois pas sans importance et la dynamique de présidentialisation sera d'autant plus poussée que les institutions la favorisent. *Ibidem*, p. 5-7.

succès électoraux, mais qui est susceptible d'être vulnérable en cas de défaite électorale imminente ou avérée. En d'autres termes, on peut s'attendre à ce que les leaders de parti soient moins capables de survivre à une défaite électorale que cela a été le cas par le passé »¹³¹.

La thèse de la présidentialisation renvoie à des évolutions de long-terme des démocraties représentatives modernes. Au-delà de facteurs contingents (personnalité des leaders, conjoncture politique), quatre facteurs structurels sont identifiés : (1) *l'internationalisation de la politique* (construction européenne, accroissement de la coopération intergouvernementale dans le cadre de la mondialisation), qui accroît le pouvoir et l'autonomie des chefs d'exécutif vis-à-vis de leur parti, de leur majorité parlementaire ou des ministres (les compromis internationaux négociés par les leaders pouvant difficilement être renégociés par la suite)¹³² et favorise l'idée qu'ils sont les seuls responsables politiques nationaux à avoir encore une influence sur la gouvernance mondialisée ; (2) *l'augmentation de la taille et de la complexité de l'Etat*, qui pousse les chefs d'exécutif à être davantage présents, afin d'assurer un rôle de coordination et de rendre intelligible l'action publique (y compris dans un contexte de privatisations et de transferts de compétences à des agences ou à des collectivités locales) ; (3) le développement des médias de masse, notamment la télévision, qui favorise une personnalisation de la parole politique et sa mise en scène ; (4) *l'érosion des clivages traditionnels*, qui affaiblit les allégeances partisans d'antan et favorise une relation plus personnelle entre les responsables politiques et les électeurs. Ce faisant, cette thèse s'insère dans la théorie du désalignement, qui met en avant l'idée d'un déclin des partis et d'une compétition centrée sur les candidats.

Fragile d'un point de vue empirique, car difficile à tester selon une approche quantitative ou qualitative systématique¹³³, la thèse de la présidentialisation ou de la personnalisation¹³⁴ a fait l'objet de critiques visant moins à contester l'existence d'un

¹³¹ « ... parties may let their leaders 'have their way' as long as they can deliver the electoral rewards. (...) While the presidentialization of internal party politics may be accompanied by growing control of the party machinery, this is not an essential characteristic of it. Rather, it is characterized by a shift towards personalized leadership which may be very strong as long as it is successful electorally, but which is likely to be vulnerable in times of impending or actual electoral defeats. In other words, we would expect party leaders to be less likely to survive electoral defeat than has been the case in the past. » Ibid, p. 8-10.

¹³² Si l'internationalisation de la politique limite les marges de manœuvre globales des exécutifs nationaux s'agissant des politiques à mettre en œuvre, ce processus limite davantage le pouvoir des acteurs qui sont exclus de la table des négociations au niveau supranational. Ceci renforce de facto le poids au niveau national des chefs d'Etat et de gouvernement alors même que la souveraineté des Etats se trouve amoindrie.

¹³³ Ce que reconnaissent Poguntke et Webb, qui soulignent la complexité du phénomène étudié, ainsi que la difficulté d'opérationnaliser les variables et d'avoir des indicateurs comparables dans tous les pays. De plus, il apparaît délicat de distinguer les évolutions contingentes et structurelles. Ibid, p. 18-19, 347-348.

¹³⁴ Voir également : Anthony MUGHAN, *Media and the Presidentialization of Parliamentary Elections*, Basingstoke, Palgrave, 2000 ; Ian MCALLISTER, « The personalization of Politics », in Russell J. DALTON, Hans-Dieter KLINGEMANN (eds.), *The Oxford Handbook of Political Behavior*, Oxford, Oxford University

phénomène de renforcement du rôle des leaders qu'à le relativiser¹³⁵. De fait, les élections ont toujours opposé des personnes autant que des idées ou des groupes, tandis que les leaders ont toujours occupé une place éminente au sein des exécutifs ou des partis. Sans parler d'Adolf Hitler, les exemples historiques de leaders charismatiques ayant réussi à créer un lien personnel avec les électeurs, tout en exerçant une haute autorité sur leur parti et le gouvernement, sont nombreux : Theodore et Franklin Roosevelt ou encore Dwight Eisenhower aux Etats-Unis, Charles de Gaulle en France, Mackenzie King ou Pierre Trudeau au Canada, Lloyd George, David Asquith, ou Winston Churchill en Grande Bretagne, Konrad Adenauer en Allemagne.

Malgré ce constat, la thèse de la présidentialisation avance des éléments solides, notamment en ce qui concerne la personnalisation des campagnes électorales (et le rôle de mobilisation des électeurs dévolu aux leaders) ou l'évolution de la perception du champ politique (avec dans un pays comme la France, une valorisation accrue de l'élection présidentielle depuis les années 1980, cf. parties 2 et 3). De ce point de vue, la thèse de la présidentialisation fait écho à la thèse de la « démocratie du public » de Bernard Manin : « Dans les pays où le chef de l'exécutif est directement élu au suffrage universel, l'élection présidentielle tend à devenir l'élection principale et à structurer l'ensemble de la vie politique. Dans les pays où le chef de l'exécutif est le leader de la majorité parlementaire, les élections législatives s'organisent autour de sa personne. Les partis continuent de jouer un rôle central, car la possibilité de mobiliser une structure préalablement organisée avec son réseau de relations et d'influences, ses capacités à collecter des fonds et sa main-d'œuvre bénévole demeurent un atout décisif dans la compétition électorale. Mais ils tendent à devenir les instruments au service d'un leader. A la différence de ce qui se passe dans un parlement classique, le chef de gouvernement, plutôt que le parlementaire, apparaît donc ici comme le représentant par excellence. »¹³⁶. Développant l'idée d'une mutation de la représentation, avec un accroissement du caractère personnalisé de la relation gouvernant-gouvernés, Manin prend néanmoins ses distances avec l'idée d'une crise des partis : si la « démocratie du public » renoue avec certains traits du parlementarisme originel façonné par la relation personnelle des notables avec leur électorat, les partis continuent d'y assurer des tâches essentielles, notamment

Press, 2007, p. 571-588 ; Jean BLONDEL, Jean-Louis THIÉBAULT (avec Katarzyna CZERNICKA, Takashi INOBUCHI, Ukrist PATHMANAND, Fulvio VENTURINO), *Political Leadership, Parties and Citizens: The Personalisation of Leadership*, Abingdon, Routledge, 2010 ; Ana Inés LANGER, *The Personalisation of Politics in the UK: Mediated Leadership from Attlee to Cameron*, Manchester, Manchester University Press, 2012.

¹³⁵ Lauri KARVONEN, *The Personalisation of Politics: A Study of Parliamentary Democracies*, Colchester, ECPR Press, 2010.

¹³⁶ Bernard MANIN, *Principes du gouvernement représentatif*, 2^e édition avec postface inédite, Paris, Flammarion, 2012, p. 280 (1^{ère} édition, Paris, Calmann-Lévy, 1995).

dans l'arène parlementaire, où les regroupements partisans restent incontournables et dans l'arène électorale, où les candidats sans étiquette demeurent marginaux.

Au final, si les partis tendent quelque peu à s'effacer derrière des leaders, c'est pour mieux survivre et ainsi conserver leur prééminence dans le contrôle de l'accès au pouvoir et la sélection des élites. Dans cette optique, la présidentialisation des partis constitue une caractéristique de leur mutation et non un syndrome de leur disparition, d'où la remarque de Katz et Mair, selon laquelle, la personnalisation des joutes électorales participe de la cartellisation des partis qui préfèrent « fournir du spectacle, des images et du théâtre » plutôt que d'avoir à afficher des différences dans les politiques à mener¹³⁷.

Le développement de nouveaux clivages

L'apparition de nouvelles alternatives partisans

En dépit de la résistance des « vieux partis », la montée en puissance de « nouveaux partis », tels que les partis verts ou les partis anti-immigrés de droite radicale, semble indiquer qu'il s'est produit un certain « dégel » des alternatives partisans depuis les années 1970.

Le fait que le développement de ces nouveaux partis traduise un « dégel » par rapport à la situation analysée par Lipset et Rokkan en 1967 fait toutefois débat. Pour certains auteurs, il s'agit là d'un simple renouvellement d'alternatives partisans déjà existantes¹³⁸. Ainsi, Seiler estime que les partis verts sont les héritiers des partis agrariens, en ce sens que ces deux familles de partis correspondent « à des traductions partisans et dans des périodes historiques distinctes d'un même clivage »¹³⁹. Quant aux partis anti-immigrés, ils sont vus comme des partis « stato-nationalistes ethniques » ancrés dans le clivage centre/périphérie¹⁴⁰.

Lier les partis verts ou anti-immigrés au modèle originel de Lipset et Rokkan ne nous paraît pas convaincant. Les revendications anti-productivistes des écologistes, visant à

¹³⁷ « Competition between cartel parties focuses less on differences in policy and more – in a manner consistent with Bernard Manin's notion of audience democracy – on the provision of spectacle, image and theater ». Richard S. KATZ, Peter MAIR, « The Cartel Party Thesis: A Restatement », Op. Cit., p. 755.

¹³⁸ Daniel-Louis SEILER, « Comment classer les partis verts en Europe ? », in Pascal DELWIT, Jean-Michel DE WAELE (dir.), Les Partis verts en Europe, Bruxelles, Editions Complexes, 1999, 43-62 ; Daniel-Louis SEILER, Les partis politiques, Op. Cit. ; Daniel-Louis SEILER, Les partis politiques en Occident, Op. Cit. ; Julian Thomas HOTTINGER, « Le dégel des clivages ou une mauvaise interprétation de la théorie de Lipset et Rokkan », Op. Cit.

¹³⁹ Daniel-Louis SEILER, « Comment classer les partis verts en Europe ? », Op. Cit., p. 59.

¹⁴⁰ Daniel-Louis SEILER, Les partis politiques, Op. Cit. ; Daniel-Louis SEILER, Les partis politiques en Occident, Op. Cit.

préservé l'environnement et à assurer la survie de l'Homme et des animaux, ne recourent pas les préoccupations agrariennes centrées sur la défense des intérêts paysans. On a ainsi peine à voir dans l'opposition entre productivistes et écologistes une expression renouvelée du clivage « agriculture/industrie », d'autant plus que le monde agricole a adopté un modèle industriel productiviste et que l'écologisme a une base électorale plutôt urbaine, ce que reconnaît d'ailleurs Seiler. Concernant les partis anti-immigrés, il nous semble difficile de les assimiler au centralisme : de Charles Maurras aux indépendantistes flamands ou lombards, la xénophobie ou le racisme n'ont jamais été incompatibles avec un discours anti-centraliste. Surtout, il faut rappeler que le nazisme ou le fascisme étaient traités par Lipset et Rokkan comme des « perturbations » du gel des alternatives partisanes, leur théorie se concentrant sur la période antérieure aux années 1920, quand l'électorat n'était pas totalement mobilisé¹⁴¹.

Les limites de la thèse post-matérialiste

Une abondante littérature a préféré analyser l'émergence des partis verts et anti-immigrés comme la manifestation d'une nouvelle révolution rokkanienne génératrice de nouveaux clivages. Ainsi, pour Ronald Inglehart¹⁴², les partis verts s'ancrent dans le versant « post-matérialiste » d'un nouveau clivage « matérialisme/post-matérialisme »¹⁴³ issu de la « Révolution silencieuse » qui s'est produite après 1945. Selon cette thèse, qui met l'accent sur l'impact du contexte inédit de paix et de forte croissance économique de l'après-guerre, de nouvelles préoccupations « post-matérialistes », ayant trait à la qualité de vie, à l'autonomie individuelle ou à la demande de participation politique, ont supplanté, chez de très nombreux

¹⁴¹ Seymour M. LIPSET, Stein ROKKAN, « Cleavages Structures, Party Systems, and Voter Alignments: An Introduction », *Op. Cit.*, p. 23-26, 51-53 ; Vincent DE COOREBYTER, « Clivages et partis en Belgique », *Op. Cit.*, p. 68-69.

¹⁴² Ronald INGLEHART, « The Silent Revolution in Europe: Intergenerational Change in Post-Industrial Societies », *American Political Science Review*, vol. 65, n° 4, 1971, p. 991-1017 ; Ronald INGLEHART, *The Silent Revolution: Changing Values and Political Styles Among Western Publics*, Princeton, Princeton University Press, 1977 ; Ronald INGLEHART, « Value Change in Industrial Societies », *American Political Science Review*, vol. 81, n° 4, 1987, p. 1289-1303 ; Ronald INGLEHART, « The Changing Structure of Political Cleavages in Western Society », in Russell J. DALTON, Scott C. FLANAGAN, Paul A. BECK (eds.), *Electoral Change in Advanced Industrial Democracies*, *Op. Cit.*, p. 25-69 ; Ronald INGLEHART, *Culture Shift in Advanced Industrial Society*, Princeton, Princeton University Press, 1990 ; Ronald INGLEHART, *Modernization and Postmodernization. Cultural, Economic and Political Change in 43 Countries*, Princeton, Princeton University Press, 1997.

¹⁴³ Voir également : Ferdinand MÜLLER-ROMMEL, Thomas POGUNTKE, « The Unharmonious Family: Green Parties in Western Europe », in Eva KOLINSKY (ed.), *The Greens in West Germany*, Oxford, Berg Publishers, 1989, p. 11-29 ; Thomas POGUNTKE, *Alternative Politics: The German Green Party*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 1993 ; Ferdinand MÜLLER-ROMMEL, Thomas POGUNTKE, *New Politics: Concepts, Methodology, Empirical Findings*, London, Dartmouth Publisher, 1994 ; Ferdinand MÜLLER-ROMMEL, « The New Challengers: Green and Right-Wing Populist Parties in Western Europe », *European Review*, vol. 6, n° 2, 1998, p. 191-202.

électeurs, les anciennes préoccupations « matérialistes », liées à la recherche de sécurité personnelle et économique, et servi de base à l'essor d'une nouvelle offre politique de gauche.

Les termes et l'opérationnalisation posent cependant problème, car le nouveau clivage identifié par Inglehart tend à recouvrir en fait une opposition entre des valeurs « traditionnelles-autoritaires » et des valeurs « libérales-progressistes »¹⁴⁴. Ainsi, Flanagan a proposé de distinguer deux axes : l'axe de la « vieille politique » matérialiste basée, sur une opposition de classe (working class/middle class) ; l'axe de la « nouvelle politique » post-matérialiste, basée sur une opposition de valeurs (libertarian/authoritarian)¹⁴⁵. Dans ce cadre, certains chercheurs analysent le développement des partis anti-immigrés comme une réaction de droite à la révolution silencieuse¹⁴⁶. Malgré cet amendement, le concept de « post-matérialisme » n'en demeure pas moins discutable, car il sous-entend que les humains ont attendu de vivre dans des sociétés d'abondance pour s'opposer en fonction de principes « non-matérialistes ». Or les conflits religieux ou identitaires, souvent bien antérieurs au développement du clivage possédant/travailleurs (lui-même porteur de valeurs comme on l'a vu), sont là pour témoigner de l'inverse. Le concept de « post-matérialisme » manque également de précision et tend à englober un trop grand nombre d'enjeux (libertés politiques, participation des citoyens, contestation des autorités, antimilitarisme, écologisme, féminisme, antiracisme...) qui peuvent être relativement indépendants et de nature différente. Enfin, les changements décrits par Inglehart, qui concernent les attitudes des électeurs, n'expliquent pas vraiment l'apparition de nouveaux enjeux que sont l'écologie, l'immigration ou la construction européenne.

L'impact de la mondialisation : la thèse de la « Révolution mondiale »

L'avènement de la société post-industrielle et surtout les nouveaux développements de la mondialisation nous paraissent constituer des bases plus solides pour donner corps à l'idée d'une troisième révolution rokkanienne. Le passage à la société post-industrielle s'est caractérisé principalement par la mise au second plan des activités de production de biens

¹⁴⁴ Etienne SCHWEISGUTH, « Le post-matérialisme revisité : R. Inglehart persiste et signe », Revue française de science politique, vol. 47, n° 5, 1997, p. 653-659. Le principal indicateur utilisé par Inglehart comporte seulement quatre items : maintenir l'ordre, combattre l'inflation, augmenter la participation des citoyens, garantir la liberté d'expression. Les enquêtés qui donnent la priorité aux deux premiers items sont vus comme des « matérialistes » et ceux qui choisissent les deux derniers comme des « post-matérialistes ». Un autre indicateur moins simpliste (12 items) est utilisé de façon plus sporadique (données souvent indisponibles).

¹⁴⁵ Scott C. FLANAGAN, « Value Change in Industrial Societies », American Political Science Review, vol. 81, n° 4, December, 1987, p. 1303-1319.

¹⁴⁶ Piero IGNAZI, « The Silent Counter-Revolution: Hypotheses on the Emergence of the Extreme Right-Wing in Europe », European Journal of Political Research, vol. 22, n° 1, 1992, p. 3-34 ; Herbert KITSCHOLT, The Radical Right in Western Europe: A Comparative Analysis, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1995 ; Piero IGNAZI, Extreme Right Parties in Western Europe, Oxford, Oxford University Press, 2003.

matériels (forts gains de productivité) par rapport aux activités de conception et de service (gains de productivité plus faibles). Ceci s'est traduit par la chute du nombre d'agriculteurs, par le déclin de l'importance et de la cohésion de la classe ouvrière et par l'expansion de nouvelles classes moyennes, diplômées et féminisées, occupant des emplois qualifiés concentrés géographiquement au niveau de grands « idéopôles »¹⁴⁷ urbains. Ces transformations, englobant l'élévation du niveau d'instruction¹⁴⁸ et du statut de la femme, peuvent être vues comme un autre moteur de la mutation culturelle décrite par Inglehart.

Pour rendre compte de l'apparition de nouveaux enjeux conflictuels, il nous semble qu'il faut ensuite prendre en compte un autre phénomène : la mondialisation, celle-ci étant entendue comme la mise en relation de plus en plus étroite des sociétés humaines, avec une circulation croissante des hommes, des marchandises, des capitaux, des services, des informations et des cultures. La mondialisation est un phénomène ancien, qui a connu d'importants développements jusqu'en 1914¹⁴⁹, avant d'être relancé après 1945 par des avancées techniques¹⁵⁰ et surtout politiques¹⁵¹. Celles-ci ont accru les interdépendances et posé les bases d'un « global state »¹⁵², si bien que la période actuelle de mondialisation dépasse les précédentes d'un point de vue quantitatif et qualitatif à presque tous les niveaux¹⁵³.

Dans ce cadre, on peut faire l'hypothèse que la mondialisation, impulsée autrefois par des élites nationales, qui avaient pour objectif la projection de la puissance nationale au niveau international, découle aujourd'hui de l'activisme de nouvelles « élites mondialisatrices »¹⁵⁴, qui promeuvent l'effacement des Etats-nations, dans le cadre du développement du capitalisme financier transnational. Adossées aux institutions politiques supranationales et aux entreprises multinationales, ces élites correspondent à un nouveau réseau mondial d'élites politiques, économiques et technocratiques, d'origine essentiellement occidentale. Il ne s'agit pas d'une

¹⁴⁷ John B. JUDIS, Ruy TEIXEIRA, *The Emerging Democratic Majority*, Op. Cit.

¹⁴⁸ Chez Inglehart, le niveau d'instruction est vu comme un indicateur du niveau de vie au cours de l'adolescence, alors qu'il y a tout lieu de penser qu'il constitue en soi un facteur jouant un rôle important sur les valeurs des individus. Etienne SCHWEISGUTH, « Le post-matérialisme revisité : R. Inglehart persiste et signe », Op. Cit.

¹⁴⁹ Jeffrey FRIEDEN, *Global Capitalism: Its Fall and Rise in the Twentieth Century*, New York, W. W. Norton & Company, 2006.

¹⁵⁰ Marc LEVINSON, *The Box: How the Shipping Container Made the World Smaller and the World Economy Bigger*, Princeton, Princeton University Press, 2006.

¹⁵¹ Jeffrey FRIEDEN, *Global Capitalism*, Op. Cit.

¹⁵² Martin SHAW, *Theory of the Global State: Globality as an Unfinished Revolution*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

¹⁵³ David HELD, Anthony MCGREW, David GOLDBLATT, Jonathan PERRATON, *Global Transformations: Politics, Economics, and Culture*, Cambridge, Polity Press, 1999.

¹⁵⁴ Simon LABOURET, Pierre MARTIN, « En quoi les nouveaux clivages de la "Révolution mondiale" sont-ils liés au développement et à l'action d'une "élite mondialisatrice" ? », in Corinne GOBIN, Geoffroy MATAGNE, Min REUCHAMPS, Virginie VAN INGELGOM, *Être gouverné au XXI^e siècle*, Louvain-La-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2013, p. 63-83. Voir également Leslie SKLAIR, *The Transnational Capitalist Class*, London, Blackwell Publishing, 2001 ; William K. CARROLL, *The Making of a Transnational Capitalist Class: Corporate Power in the 21st Century*, New York, Zed Book, 2010.

fusion de l'ensemble des élites nationales ou d'une classe dirigeante unifiée sans ancrage territorial, ce qui reviendrait à nier de possibles antagonismes ou un certain pluralisme. Le travail d'identification de ces nouvelles élites mondialisatrices laisse toutefois apparaître qu'elles se retrouvent sur la promotion de certains standards culturels, tels que le libéralisme (économique mais aussi politique, culturel), le nomadisme, ou le productivisme/consumérisme, en considérant la mondialisation comme un phénomène naturel et positif qu'il faut encourager, via un lobbying actif en faveur d'un effacement de toutes les formes de frontières. De ce fait, ces nouvelles élites apparaissent porteuses d'une nouvelle révolution rokkanienne que l'on pourrait qualifier de « Révolution mondiale ». Génératrice de déséquilibres et de sentiments de domination, cette révolution peut être vue comme le moteur principal de certains mouvements de mobilisation observés en Europe de l'Ouest, notamment ceux qui protestent : (1) contre l'impact environnemental du productivisme mondialisé¹⁵⁵ ; (2) contre les transformations sociales et culturelles liées aux flux migratoires mondiaux ; (3) contre les abandons de souveraineté des Etats-nations démocratiques au profit d'organismes supranationaux ; (4) contre les conséquences économiques et sociales de la concurrence internationale.

S'agissant de la protestation écologiste, elle apparaît porteuse de l'émergence d'un nouveau clivage « productivisme/écologisme »¹⁵⁶ dans des pays tels que l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse ou la France. Dans ces pays, la composante organisationnelle du clivage (cf. définition de Bartolini et Mair) repose sur un important tissu d'associations écologistes et sur des partis verts ayant acquis un statut de parti « significatif ». La composante idéologique et normative du clivage apparaît solide, même si la diversité des thématiques (pollution, gaspillage, OGM, nucléaire, bien-être animal, publicité...) constitue à la fois une source de richesse et de dispersion (d'autant que s'ajoutent souvent d'autres combats : féminisme, pacifisme, antiracisme, etc.). Dans un contexte scientifique de relatif consensus quant à l'ampleur des atteintes à l'environnement (changement climatique, diminution de la biodiversité, épuisement des ressources naturelles), la cause écologiste demeure conflictuelle. Certes, la plupart des partis traditionnels ont « verdi » leur programme, mais ce positionnement témoigne avant tout d'une logique de concurrence, qui veut que les partis en place essayent de

¹⁵⁵ L'écologie en tant qu'enjeu nous semble d'autant plus liée à la mondialisation, que la prise en compte de la crise écologique a nécessité le développement d'une « conscience mondiale ». Pour les écologistes, c'est l'humanité tout entière qui est menacée par des phénomènes globaux tels que le changement climatique, la disparition de la couche d'ozone, l'épuisement des ressources naturelles, etc.

¹⁵⁶ Cette appellation est empruntée à Frogner. D'autres appellations ont été proposées : « productivisme/anti-productivisme » (De Coorebyter) ou « Homme/nature » (Martin). Vincent DE COOREBYTER, « Clivages et partis en Belgique », Op. Cit. ; André-Paul FROGNIER, « Application du modèle de Lipset et Rokkan à la Belgique », Op. Cit. ; Pierre MARTIN, « Comment analyser les changements dans les systèmes partisans d'Europe occidentale depuis 1945 ? », Op. Cit.

réduire l'espace des partis verts, en reprenant certaines de leurs revendications (de la même façon que les partis libéraux ou conservateurs ont essayé de traiter la question de la misère ouvrière pour contrer le développement des partis socialistes). Dans bien des cas, l'engagement écologiste des partis non-verts relève du greenwashing, comme en témoigne leur refus d'envisager une transition vers une société moins dépendante de la croissance économique.

L'un des grands défis des partis verts provient justement du fait qu'ils sont isolés dans leur critique de la croissance exponentielle qui joue selon eux contre la prospérité à long terme des sociétés humaines. Etabli en paradigme depuis la révolution industrielle, le productivisme ne peut fournir les bases d'un clivage que si ceux qui le remettent en cause parviennent à briser le consensus dont il fait l'objet. Il s'agit là d'une limite importante au développement du clivage « productivisme/écologisme », qui explique d'ailleurs pourquoi les partis verts sont souvent mal à l'aise avec les étiquettes de gauche et de droite¹⁵⁷ et pourquoi leurs expériences gouvernementales, en alliance avec des partis productivistes, ont pu être douloureuses (France, Belgique) et limitées à des incantations autour de la possibilité d'orienter l'économie vers une improbable « croissance verte durable »¹⁵⁸. Une seconde limite concerne la difficulté à identifier des groupes sociaux antagonistes mobilisés (composante empirique sociologique du clivage). Les victimes de la « crise écologique » sont l'humanité toute entière, tandis que les personnes impactées par une éventuelle remise en cause du productivisme sont nombreuses et dispersées dans la structure sociale. Face à cette objection, il convient de rappeler que « le clivage Eglise/[laïcité] et le clivage centre/périphérie ne reflétaient pas davantage, à l'origine, une division objective entre des catégories sociales hiérarchisées, déséquilibrées entre elles »¹⁵⁹. Par ailleurs, il est possible d'identifier des catégories ayant plus à perdre que d'autres en cas d'instauration de mesures écologiques : en premier lieu, les actionnaires et les salariés d'entreprises à forte empreinte écologique. De plus, la capacité à limiter cette empreinte (et à en payer le coût) est inégalement distribuée selon les couches sociales et les territoires. Ceci contribue au fait que le vote écologiste se recrute avant tout dans les classes moyennes urbaines qui bénéficient d'un certain pouvoir d'achat et de nombreux services collectifs, plutôt que dans

¹⁵⁷ Historiquement, les partis verts ont commencé par refuser les étiquettes de gauche et de droite. Ce n'est que dans un second temps, du fait de la nécessité de trouver des alliés, qu'ils ont accepté de se ranger à gauche, tout en demeurant critiques vis-à-vis des positions productivistes des partis de gauche traditionnels. L'ancrage à gauche des écologistes s'explique par leurs positions sur les sujets sociétaux et sociaux (antiracisme, droit des homosexuels, lutte contre la pauvreté), ainsi que par leur hostilité aux milieux patronaux productivistes auxquels les partis de droite sont les plus intimement liés.

¹⁵⁸ L'accès au pouvoir et l'institutionnalisation des partis verts a pu favoriser un rapprochement de certaines élites écologistes avec les élites mondialisatrices, dont elles partagent certains standards culturels (libéralisme politique et culturel, nomadisme) et objectifs (construction européenne, abaissement des frontières). Ce rapprochement renvoie aussi à la stratégie des firmes multinationales qui se sont emparées du concept de développement durable depuis les années 1990. Leslie SKLAIR, *The Transnational Capitalist Class*, Op. Cit.

¹⁵⁹ Vincent DE COOREBYTER, « Clivages et partis en Belgique », Op. Cit., p. 65.

les milieux périurbains souvent plus populaires et très dépendants de l'automobile. Enfin, on observe que les questions environnementales sont capables de mobiliser sur des bases territoriales qui dépassent la simple logique Nimby (not in my back-yard) en essayant d'articuler ces luttes à la défense de l'intérêt général.

La constitution d'un nouveau clivage « identité/cosmopolitisme »¹⁶⁰, à partir des protestations visant l'immigration, nous apparaît reposer sur des bases encore plus solides. Au niveau organisationnel, de nouveaux partis d'extrême droite (FN en France et en Wallonie belge), des partis autonomistes ou séparatistes radicalisés (Ligue du Nord en Italie, Vlaams Belang ou NV-A en Flandre belge) ou d'anciens partis libéraux antifiscaux ou agrariens reconvertis (UDC en Suisse, FPÖ en Autriche, PVV aux Pays-Bas, DF au Danemark, Parti du Progrès en Norvège...) ont fait de l'immigration et du multiculturalisme leur cheval de bataille un peu partout en Europe, avec à la clé des résultats électoraux importants. Du point de vue normatif et idéologique, ces partis partagent certains traits des mouvements fascistes de l'entre-deux guerres (racisme, xénophobie, autoritarisme), mais ils s'en distinguent en ce qui concerne les enjeux agités : ce n'est ni au nationalisme militariste ni à l'anticommunisme qu'ils doivent leur force, mais à l'enjeu de l'immigration, qui s'imbrique à ceux du chômage et de l'insécurité. De plus, ces partis s'inscrivent quasiment tous dans le paradigme de la démocratie représentative. Si l'immigration est un phénomène assez ancien, qui a toujours suscité de l'hostilité, l'explosion des flux d'immigrés non-européens ne partageant pas la couleur de peau ou la religion des populations autochtones a donné une saillance forte à cet enjeu, tandis que l'augmentation de la délinquance et l'instauration d'un chômage de masse, ont contribué à stimuler des réflexes de bouc-émissaires. La percée des partis anti-immigrés de droite radicale, à partir de ce terreau, a conduit les partis conservateurs à se positionner sur le versant « identité », afin de ne pas perdre pied au sein de l'électorat autoritaire et xénophobe, tandis que les partis de gauche et écologistes, déjà impliqués dans la défense des immigrés¹⁶¹, ont occupé le versant « cosmopolitisme ». Au niveau de la structure sociale, la population

¹⁶⁰ André-Paul FROGNIER, « Partis et clivages en Belgique : l'héritage de S. M. Lipset et S. Rokkan », Op. Cit. ; André-Paul FROGNIER, « Application du modèle de Lipset et Rokkan à la Belgique », Op. Cit. ; Pierre MARTIN, « Comment analyser les changements dans les systèmes partisans d'Europe occidentale depuis 1945 ? », Op. Cit. L'opposition « identité/cosmopolitisme » présente une forte proximité avec les oppositions « universalistes/antiuniversalistes » et « société ouverte/société fermée ». Gérard GRUNBERG, Etienne SCHWEISGUTH, « Recomposition idéologiques » et « Vers une tripartition de l'espace politique », in Daniel BOY, Nonna MAYER (dir.), *L'électeur à ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, p. 139-178 et 179-218 ; Jean CHICHE, Brigitte LE ROUX, Pascal PERRINEAU, Henry ROUANET, « L'espace politique des électeurs français à la fin des années 1990 : nouveaux et anciens clivages, hétérogénéité des électors », *Revue française de science politique*, vol. 50, n° 3, 2000, p. 463-487 ; Vincent TIBERJ, *La crispation hexagonale, France fermée contre France plurielle, 2001-2007*, Paris, Plon, 2008.

¹⁶¹ On doit noter que la gauche communiste, notamment en France, affichait dans les années 1970-1980 une certaine hostilité à l'immigration, à contre-courant de la gauche socialiste ou tiers-mondiste (cf. chapitre 3).

autochtone, qui se sent menacée dans son identité et son mode de vie par l'immigration, se pose en victime de la mondialisation ; à l'inverse, la mondialisation constitue une opportunité pour les populations immigrées (meilleur niveau de vie malgré le déracinement et les discriminations) et pour la frange de la population autochtone (notamment la plus diplômée à fort capital culturel) qui considère le cosmopolitisme comme un bienfait.

En Europe, la protestation contre les pertes de souveraineté nationale liées à la mondialisation recoupe principalement une opposition aux transferts de compétence vers l'UE et la BCE. Plus visibles que d'autres, ces abandons de souveraineté ont été contestés par différents partis, situés généralement à droite, qu'il s'agisse de partis souverainistes créés ex nihilo (MPF ou DLR en France, UKIP en Grande-Bretagne), de partis conservateurs déjà établis, ou de partis anti-immigrés de droite radicale pour qui l'opposition à l'intégration européenne joue un rôle de « moteur auxiliaire » plus ou moins important. Parallèlement à cette contestation de l'Europe en tant que cadre légitime pour mener des politiques, s'est développée une autre forme de contestation, critiquant moins l'idée de « fédéralisme » européen, que le contenu des politiques publiques menées à cet échelon. Cet ensemble de critiques contre les orientations politiques prises par l'UE et la BCE renvoie à un champ de contestations qui prolonge les débats sur les politiques nationales, notamment celles qui s'insèrent dans le paradigme néolibéral. Contrairement aux débats sur « l'Europe-cadre », les débats sur « l'Europe-contenu » ne peuvent constituer le terreau à l'émergence d'un nouveau clivage spécifique¹⁶², puisqu'ils relèvent de controverses sur des enjeux conflictuels multiples, qu'il s'agisse de l'intervention de l'Etat dans l'économie (indépendance de la banque centrale, concurrence), de l'immigration (libre circulation et contrôle des frontières), ou encore du respect de l'environnement (OGM). Au final, le processus menant à un clivage « déterritorialisation/territorialisme »¹⁶³ ou à une division politique « post-nationalisme/souverainisme »¹⁶⁴, à partir du débat sur la légitimité des transferts de compétence vers l'échelon européen, demeure assez embryonnaire dans la plupart des pays¹⁶⁵. Tout d'abord, ce débat est en général assez peu agité lors des scrutins nationaux. Dans les faits, l'enjeu de « l'Europe-cadre » s'exprime surtout lors des élections au parlement européen et lors des référendums de ratification de traités. Par

¹⁶² Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, Op. Cit., p. 371-372.

¹⁶³ André-Paul FROGNIER, « Application du modèle de Lipset et Rokkan à la Belgique », Op. Cit.

¹⁶⁴ Pierre MARTIN, « Comment analyser les changements dans les systèmes partisans d'Europe occidentale depuis 1945 ? », Op. Cit.

¹⁶⁵ Peter MAIR, « The Limited Impact of Europe on National Party Systems », *West European Politics*, vol. 23, n° 4, 2000, p. 27-51 ; Matthew GABEL, « European Integration, Voters and National Politics », *West European Politics*, vol. 23, n° 4, 2000, p. 52-72 ; Robert HARMSSEN, « L'Europe et les partis politiques nationaux : les leçons d'un 'non-clivage' », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 12, n° 1, 2005, p. 77-94 ; Catherine DE VRIES, « Sleeping Giant: Fact or Fairy-tale ? How European Integration Affect National Elections », *European Union Politics*, vol. 8, n° 3, 2007, p. 363-385.

ailleurs, « l'Europe-cadre » présente les traits d'un paradigme. De façon générale, l'ensemble des partis qui souhaitent gouverner soutiennent l'intégration européenne¹⁶⁶ et rares sont les partis qui proposent de faire sortir leur pays de l'UE : si on laisse de côté la Norvège, l'Islande et la Suisse qui n'appartiennent pas à l'UE, les principales exceptions concernent la Suède, le Danemark et surtout la Grande Bretagne, qui n'appartiennent pas à la zone Euro et où l'adhésion à l'UE continue de faire débat. Même la sortie de l'euro rencontre finalement assez peu de partisans, y compris dans des pays tels que la Grèce, l'Irlande ou l'Espagne qui connaissent depuis 2009 une crise économique particulièrement aigüe. Au sein de la gauche radicale, les voix qui estiment qu'une rupture avec le néolibéralisme passe par une remise en cause du pouvoir des organismes supranationaux (qui seraient synonymes de dépolitisation et de carcan au service des marchés financiers) et par un réinvestissement de l'Etat-nation (qui serait le seul cadre possible de la souveraineté démocratique) demeurent assez isolées¹⁶⁷.

Enfin, le processus de formation d'un nouveau clivage à partir de la contestation de la concurrence internationale et du capitalisme mondialisé nous paraît être lui aussi à un stade peu avancé. A gauche, les formations qui s'opposent au néolibéralisme (gauche radicale, mouvement altermondialiste) sont encore relativement marginales et divisées. A l'autre bout de l'échiquier, certains partis de droite radicale, électoralement plus significatifs, s'opposent désormais au néolibéralisme, mais dans le cadre d'un positionnement protectionniste qui s'articule en général à la question de l'immigration, qui demeure la principale motivation de vote de leurs électeurs. L'Etat social n'est défendu que dans le cadre d'un *welfare chauvinism*, qui vise à restreindre l'accès au système social aux seuls nationaux et à faire la chasse aux « assistés », souvent assimilés aux immigrés. Les autres partis (des sociaux-démocrates aux conservateurs), du fait de leur adhésion au paradigme néolibéral et de leur insertion au sein des élites mondialisatrices, tendent à présenter l'ouverture économique comme un phénomène naturel, irréversible, mais aussi souhaitable. L'idée défendue est qu'il faut aller « chercher » la croissance à l'extérieur, en s'appuyant sur le dynamisme des pays émergents. Le libre-échange, articulé à des efforts de compétitivité, est présenté comme une mesure indispensable, même s'il lui est reconnu des effets négatifs dans certains secteurs.

Cette analyse liant l'émergence de nouveaux clivages à l'impact de la mondialisation recoupe celle de Hanspeter Kriesi et de ses collègues¹⁶⁸. Selon ces auteurs, dont les travaux

¹⁶⁶ De ce point de vue, il est significatif que la Ligue du Nord en Italie ait approuvé en 2008 le traité de Lisbonne (qu'elle combattait jusque-là en exigeant un référendum) suite à son entrée au gouvernement.

¹⁶⁷ Pour la France : Cédric DURAND (dir.), *En finir avec l'Europe*, Paris, La Fabrique éditions, 2013 ; Frédéric LORDON, *La malfaçon, monnaie européenne et souveraineté démocratique*, Paris, Les liens qui libèrent, 2014.

¹⁶⁸ Hanspeter KRIESI, Edgar GRANDE, Romain LACHAT, Martin DOLEZAL, Simon BORNSCHIER, Timotheos FREY, « Globalization and the Transformation of the National Political Space. Six European Countries Compared »,

portent sur les évolutions politiques de six pays (France, Allemagne, Grande-Bretagne, Suisse, Autriche, Pays-Bas), le processus de globalisation constitue une nouvelle *critical juncture*, qui transforme les bases de la politique en Europe de l'Ouest en créant des « gagnants » et des « perdants » dans trois domaines : (1) économique, en raison de différences d'exposition à la compétition internationale ; (2) culturel, en raison de différences d'acceptation de l'immigration ; (3) politique, en raison de différences d'attachement à la souveraineté et à la communauté nationale. De façon schématique, les gagnants de la mondialisation sont les entrepreneurs et les travailleurs qualifiés des entreprises ouvertes à l'international, ainsi que les citoyens favorables au cosmopolitisme. Les perdants se situent dans les secteurs soumis à des restructurations et ils comprennent l'ensemble des travailleurs non-qualifiés ainsi que les citoyens attachés à leur communauté nationale. Dans cette configuration, le niveau d'instruction est une variable clé, puisqu'il développe l'ouverture culturelle tout en octroyant des outils pour tirer parti de la division internationale du travail. L'opposition entre gagnants et perdants de la mondialisation crée des « potentiels politiques », qui peuvent être mobilisés par les partis au niveau de chaque système partisan national, avec le développement d'un nouveau clivage « integration/demarcation », qui possède une double dimension économique et culturelle, sur laquelle les électeurs peuvent avoir des orientations qui ne coïncident pas. Ainsi, aux nouveaux enjeux sociétaux des années 1960-1970, liés à l'avènement de la société post-industrielle et portés par de nouveaux groupes sociaux au sein des classes moyennes (les social-cultural professionals¹⁶⁹), se combinent désormais, selon cette littérature, de nouveaux enjeux liés au processus de « dénationalisation » (ce qui englobe aussi l'eupéanisation), qui polarisent les groupes sociaux principalement selon leur niveau d'instruction. Dans ce cadre, c'est avant tout la dimension culturelle de l'espace politique qui est remodelée : autrefois définie principalement en fonction de la religion, elle oppose désormais un pôle cosmopolite à un pôle ethnocentriste, en intégrant les nouveaux enjeux culturels de la mondialisation (notamment l'immigration et l'intégration européenne). Cette transformation de l'espace politique, avec un renforcement de la dimension culturelle par rapport à la dimension

European Journal of Political Research, vol. 45, n° 6, 2006, p. 921-956 ; Hanspeter KRIESI, Edgar GRANDE, Romain LACHAT, Martin DOLEZAL, Simon BORNSCHIER, Timotheos FREY, *West European Politics in the Age of Globalization*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008 ; Hanspeter KRIESI, Edgar GRANDE, Martin DOLEZAL, Marc HELBLING, Dominic HÖGLINGER, Swen HUTTER, Bruno WÜEST, *Political Conflict in Western Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012.

¹⁶⁹ Selon Kriesi, les nouvelles classes moyennes de la société post-industrielle sont parcourues par une division entre les managers qui gèrent la société moderne en s'appuyant sur des compétences administratives ou technocratiques, et les socio-cultural professionals, qui servent de base aux « nouveaux mouvements sociaux » et qui contestent ce pilotage au nom de la défense de valeurs humanistes, démocratiques ou environnementales. Hanspeter KRIESI, *Les démocraties occidentales*, Op. Cit., 1994, p. 267-269 ; Hanspeter KRIESI, « The Transformation of Cleavage Politics, The 1997 Stein Rokkan Lecture », Op. Cit.

économique, est portée par de nouveaux partis, mais aussi par d'anciens partis qui se repositionnent : dans la plupart des cas, c'est la droite radicale qui constitue le principal moteur (driving force) de la mobilisation des « perdants » de la mondialisation, grâce à son discours anti-immigré et anti-européen¹⁷⁰, tandis que les partis de gouvernement tendent à soutenir les « gagnants ». Il en résulte une tendance à la « tripolarisation » des systèmes partisans entre la gauche social-démocrate/verte, la droite conservatrice/libérale et la droite radicale.

La dynamique des clivages : désalignement et réalignement

L'affaiblissement des clivages traditionnels et la théorie du désalignement

Si l'hypothèse du développement de nouveaux clivages a été explorée dans la littérature, c'est une autre hypothèse, celle d'un effacement des clivages, qui a le plus focalisé l'attention depuis les années 1970. A l'origine, la démarche visait à actualiser les travaux de Lipset et Rokkan, en assimilant gel des alternatives partisanses et gel des clivages (voir supra). Mettant en évidence un affaiblissement du poids de la religion et de la classe sociale dans la structuration des choix électoraux et des discours des partis, de nombreux auteurs en sont arrivés au constat d'une érosion des clivages traditionnels en Europe de l'Ouest et d'une augmentation de la volatilité électorale après une période de stabilité. Rejoignant les observations des politologues américains sur le recul de l'identification partisane aux Etats-Unis, ces travaux ont contribué à la diffusion de la théorie du désalignement (cf. chapitre 1).

L'observation d'un affaiblissement du clivage religieux Eglise/[laïcité] est à la fois assez ancien et consensuel. Ce déclin est la conséquence mécanique de la baisse de la pratique religieuse en Europe de l'Ouest¹⁷¹, qui a notamment été impulsée par la mutation culturelle décrite par Inglehart, avec de nouvelles générations avides d'émancipation vis-à-vis des normes et des institutions traditionnelles. Le fait n'est pas que l'alignement des électeurs très religieux sur des partis de droite ait baissé¹⁷², mais que les électeurs très religieux sont de

¹⁷⁰ Compte tenu de l'hétérogénéité des intérêts économiques des « perdants » de la mondialisation, la politisation de leurs « anxiétés culturelles » constitue un levier plus efficace de mobilisation. Voir également : Simon BORNSCHIER, *Cleavage Politics and the Populist Right: The New Cultural Conflict in Western Europe*, Philadelphia, Temple University Press, 2010.

¹⁷¹ Mattei DOGAN, « Le déclin des croyances religieuses en Europe occidentale », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 145, 1995, p. 461-476 ; Mattei DOGAN, « Classe, religion, parti : triple déclin dans les clivages électoraux en Europe », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 3, n° 3, 1996, p. 515-540.

¹⁷² En France par exemple, les catholiques pratiquants continuent d'être massivement alignés à droite. De ce point de vue, la religion demeure un déterminant du vote très puissant. Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions*

moins en moins nombreux. Du côté de l'offre politique, la sécularisation des sociétés européennes a poussé les partis de droite à prendre leurs distances vis-à-vis de la morale religieuse traditionnelle (notamment sur l'avortement et le divorce) et à ne pas s'opposer frontalement au libéralisme sociétal de la gauche, participant ainsi, dans la plupart des pays européens, à l'émergence d'un nouveau paradigme dans ce domaine (voir supra). Dans le cas des partis démocrates-chrétiens, la reconversion s'est imposée pour éviter la marginalisation : certains ont rejoint une ligne conservatrice-néolibérale de défense des possédants en concurrençant les partis de droite « bourgeois », tandis que d'autres ont fait le choix d'occuper le centre gauche et d'offrir une alternative aux sociaux-démocrates et aux ex-communistes¹⁷³.

Ayant joué un rôle moins important dans la structuration des systèmes partisans européens, le clivage agriculture/industrie a fait l'objet de moins d'attention. Sa quasi-disparition, à la suite des transformations économiques et sociales de l'après-guerre (chute du nombre d'agriculteurs et remplacement de la paysannerie par l'industrie agroalimentaire), a imposé une reconversion en profondeur à l'ensemble des partis agrariens, tels que l'UDC suisse (devenu un parti de droite radicale) et les « partis du centre » scandinaves¹⁷⁴.

Le constat d'un déclin du clivage de classe possédants/travailleurs, central dans la plupart des pays européens depuis la fin du XIX^e siècle, a suscité davantage de controverses, notamment parce que la notion de « vote de classe » a fait l'objet d'approches différentes. Si certains chercheurs ont résumé le vote de classe à l'opposition dichotomique entre vote ouvrier et vote non ouvrier (indice d'Alford), d'autres ont estimé cette approche réductrice, d'où des analyses visant à prendre en compte la complexité de la structure sociale¹⁷⁵ (en s'inspirant notamment des travaux de John H. Goldthorpe qui distinguent sept classes sociales¹⁷⁶) et portant sur le « vote de classe total »¹⁷⁷ (l'exploration de l'ensemble des liens entre le vote,

électorales, Op. Cit., p. 162-174 ; Claude DARGENT, « La religion, encore et toujours », in Bruno CAUTRES, Nonna MAYER (dir.), *Le Nouveau désordre électoral*, Les leçons du 21 avril 2002, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, p. 161-183.

¹⁷³ Pascal DELWIT (éd.), *Démocraties chrétiennes et conservatismes en Europe. Une nouvelle convergence ?*, Bruxelles, Editions de l'université de Bruxelles, 2003.

¹⁷⁴ Ces partis se sont rapprochés du centre-droit en captant un électorat modéré de classes moyennes urbaines réticentes vis-à-vis de la construction européenne. Ils ont également adopté certaines positions en faveur de l'environnement et contre le nucléaire. Daniel-Louis SEILER, « Les partis agrariens en Scandinavie », in Jean-Michel DE WAELE, Daniel-Louis SEILER (éd.), *Les partis agrariens et paysans en Europe*, Bruxelles, Editions de l'université de Bruxelles, 2009, p. 51-68.

¹⁷⁵ Anthony HEATH, Roger JOWELL, John CURTICE, *How Britain Votes*, Oxford, Pergamon Press, 1985.

¹⁷⁶ (1) higher service class, (2) lower service class, (3) employés, (4) indépendants, (5) techniciens/contremaitres, (6) ouvriers qualifiés, (7) ouvriers non-qualifiés. Ces classes présentent une certaine proximité avec la nomenclature PCS de l'INSEE. John H. GOLDTHORPE, Catriona LLEWELLYN, Clive PAYNE, *Social Mobility and Class Structure in Modern Britain*, Oxford, Clarendon Press, 1980 ; Robert ERIKSON, John H. GOLDTHORPE, *The Constant Flux: A Study of Class Mobility in Industrial Societies*, Oxford, Clarendon, 1992.

¹⁷⁷ Mike HOUT, Clem BROOKS, Jeff MANZA, « The Democratic Class Struggle in the United States, 1948-1992 », *American Sociological Review*, vol. 60, n° 6, 1995, p. 805-828 ; Mike HOUT, Clem BROOKS, Jeff MANZA, «

l'abstention et la stratification sociale). Par ailleurs, si certains auteurs se sont focalisés sur le « vote de classe absolu »¹⁷⁸, c'est-à-dire la propension de chaque classe à voter pour « son » parti de classe, d'autres ont privilégié l'étude du « vote de classe relatif »¹⁷⁹, c'est-à-dire la part du vote obtenu par un parti au sein de « sa » classe par rapport aux autres classes. Longtemps contestée¹⁸⁰, la thèse du déclin du « vote de classe » fait aujourd'hui l'objet d'un certain consensus s'agissant de la fin du « vote de classe ouvrier »¹⁸¹. En ce sens, l'observation d'un déclin du clivage « possédants-travailleurs » renvoie avant tout à la décomposition du lien historique entre la gauche et les ouvriers, dans le cadre plus général de l'effondrement des idéologies socialiste et communiste et de la chute des effectifs syndicaux. Outre le désalignement ouvrier, l'observation d'un déclin du clivage de classe renvoie aussi à la plus forte pénétration de la gauche au sein de l'électorat non-ouvrier et à la reconversion des partis issus de l'internationale ouvrière, qui ont cessé de se présenter comme les représentants de la classe ouvrière pour mieux s'adresser à l'ensemble de l'électorat.

A l'origine, le déclin du vote de classe a surtout été relié aux évolutions de l'électorat après 1945, avec des indices d'un affaiblissement de la polarisation socio-économique entre les classes sociales (embourgeoisement de la classe ouvrière, moyennisation, mobilité sociale, hétérogénéisation des contextes sociaux) et d'une plus forte sensibilité des électeurs à de nouveaux enjeux culturels¹⁸². Le déclin du vote de classe a aussi pu être attribué aux stratégies des partis¹⁸³. Dans un contexte de déclin démographique de la classe ouvrière et de crise du

Class Voting in Capitalist Democracies Since World War II: Dealignment, Realignment, or Trendless Fluctuation? », *Annual Review of Sociology*, vol. 21, 1995 ; Clem BROOKS, Jeff MANZA, *Social Cleavages and Political Change: Voter Alignments and U.S. Party Coalitions*, Oxford, Oxford University Press, 1999.

¹⁷⁸ Ivor CREWE, Bo SÄRLVICK, *Decade of Dealignment: The Conservative Victory of 1979 and Electoral Trends in the 1970s*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.

¹⁷⁹ Anthony HEATH, Roger JOWELL, John CURTICE, *How Britain Votes*, Op. Cit.

¹⁸⁰ Geoffrey EVANS (ed.), *The End of Class Politics? Class Voting in Comparative Context*, Oxford, Oxford University Press, 1999.

¹⁸¹ Clem BROOKS, Paul NIEUWBEERTA, Jeff MANZA, « Cleavage-Based Voting Behavior in Cross-National Perspective: Evidence from Six Postwar Societies », *Social Science Research*, vol. 35, n° 1, 2006, p. 88-128 ; Florent GOUGOU, *Comprendre les mutations du vote des ouvriers. Vote de classe, transformation des clivages et changement électoral en France et en Allemagne depuis 1945*, Thèse de doctorat, Sciences Po Paris, 2012.

¹⁸² Terry N. CLARK, Seymour M. LIPSET, « Are Social Class Dying? », *International Sociology*, vol. 6, n° 4, 1991, p. 397-410 ; Terry N. CLARK, Seymour M. LIPSET, Michael REMPEL, « The Declining Political Significance of Social Class », *International Sociology*, vol. 8, n° 3, 1993, p. 293-316 ; Terry N. CLARK, Seymour M. LIPSET (eds.), *The Breakdown of Class Politics: A Debate on Post-Industrial Stratification*, Washington D.C., Woodrow Wilson Center Press, 2001 ; Jeroen VAN DER WAAL, Peter ACHTERBERG, Dick HOUTMAN, « Class Is Not Dead – It Has Been Buried Alive: Class Voting and Cultural Voting in Postwar Western Societies (1956–1990) », *Politics & Society*, vol. 35, n° 3, 2007, p. 403-426.

¹⁸³ Geoffrey EVANS, « Class and Vote: Disrupting the Orthodoxy », in EVANS G. (ed.), *The End of Class Politics?*, Op. Cit., p. 328-330 ; Geoffrey EVANS, Anthony HEATH, Clive PAYNE, « Class: Labour as a Catch-All Party? », in Geoffrey EVANS, Pippa NORRIS (eds.), *Critical Elections*, Op. Cit. p. 87-101 ; Geoffrey EVANS, James TILLEY, « How Parties Shape Class Politics: Explaining the Decline of the Class Basis of Party Support », *British Journal of Political Science*, vol. 42, n° 1, 2012 ; Geoffrey EVANS, Nan Dirk DE GRAAF,

paradigme keynésien, les partis de gauche ont cherché à séduire les classes moyennes en prenant des positions modérées en matière économique et en mettant l'accent sur de nouveaux enjeux culturels. Ce faisant, la politisation du conflit de classe s'est largement affaiblie¹⁸⁴.

A ces deux grilles de lecture – l'une insistant sur les évolutions de la demande (bottom-up), l'autre sur celles de l'offre (top-down) – s'est enfin ajoutée une troisième grille analysant le déclin du vote de classe dans le cadre plus général d'une transformation des déterminants du vote¹⁸⁵. Au cœur de cette analyse, on retrouve la théorie du désalignement. D'origine américaine, cette théorie se concevait initialement comme une révision des modèles de Columbia et de Michigan sur l'influence des déterminants sociaux et de l'identification partisane. En passant du niveau micro (le vote des électeurs) au niveau macro (le résultat des élections), elle a abouti à remettre en cause la théorie des réalignements. Dans un cadre comparatif, elle s'est introduite dans la discussion sur l'évolution des structures de clivages.

Dès 1984, Scott C. Flanagan, Russell J. Dalton et Paul A. Beck ont émis l'hypothèse que le déclin des clivages traditionnels, notamment celui relatif à la classe, correspondait non seulement à de profonds changements sociaux, mais aussi et surtout à une transformation de la façon dont les électeurs font leur choix¹⁸⁶. Au « modèle des clivages sociaux » (social cleavage model) qui analyse ce déclin comme une phase transitoire, précurseur de futurs réalignements, ils opposent un autre modèle, qualifié de « fonctionnel », analysant ces évolutions comme les conséquences d'un déclin historique du rôle des partis. Au niveau macro, les auteurs notent que les partis se voient dessaisis par les sondages, les médias, ou les groupes d'intérêt de leurs fonctions de représentation et d'articulation des opinions et intérêts, d'information et de politisation des électeurs, ou encore de sélection des candidats. Au niveau micro, l'élévation du niveau d'instruction produit une « sophistication » des électeurs avec une « mobilisation

(eds.), *Political Choice Matters: Explaining the Strength of Class and Religious Cleavages in Cross-National Perspective*, Oxford, Oxford University Press, 2013.

¹⁸⁴ Cette situation contraste avec celle des années 1950-1960, où la politisation du clivage de classe était importante, malgré l'acceptation du paradigme keynésien et de l'État social par les principaux partis sociaux-démocrates, démocrates-chrétiens, conservateurs ou libéraux. Certes, un certain apaisement du clivage de classe était à l'œuvre en Allemagne ou en Autriche (constitution de « grandes coalitions »), mais cela n'était pas le cas dans les pays ayant un parti communiste significatif (France et Italie notamment). De plus, la forte croissance (qui permettait de combiner progression des profits et augmentation du pouvoir d'achat) favorisait une politisation du conflit de classe par les partis de gauche, avec des revendications redistributives maximalistes, y compris dans des pays où les communistes étaient faibles ou inexistants (Grande-Bretagne).

¹⁸⁵ Comme le souligne Florent Gougou, les débats sur le vote de classe ont toujours entretenu une confusion entre deux niveaux d'analyse : l'un individuel avec un questionnement sur l'impact de la classe sociale sur l'orientation du vote, l'autre collectif avec un questionnement sur l'alignement d'une classe sociale particulière (les ouvriers) sur un camp particulier (la gauche) dans le cadre d'une analyse de la composition des coalitions électorales. Florent GOUGOU, *Comprendre les mutations du vote des ouvriers*, Op. Cit., p. 155-161.

¹⁸⁶ Russell J. DALTON, Scott C. FLANAGAN, Paul A. BECK (eds.), *Electoral Change in Advanced Industrial Democracies*, Op. Cit. Voir également : Scott C. FLANAGAN, Russell J. DALTON, « Parties Under Stress: Realignment and Dealignment in Advanced Industrial Societies », *West European Politics*, vol. 7, n° 1, 1984, p. 7-23.

cognitive »¹⁸⁷, qui les amène à faire leur choix non plus en fonction d'un hypothétique attachement partisan (attachement largement hérité des parents), mais en fonction d'autres critères tels que le bilan et l'image des candidats, ou leurs positions sur de multiples enjeux. Au constat d'un déclin des liens entre partis et électeurs¹⁸⁸, s'ajoute un autre constat concernant le rôle, dans les sociétés post-industrielles, des appartenances sociales, jugé moins déterminant. Le bilan que tire Mark N. Franklin en 1992, à partir d'une vaste enquête comparative, se veut de ce point de vue sans appel : « presque tous les pays étudiés connaissent un déclin (...) dans la capacité des clivages sociaux à structurer le vote des individus » ; surtout, « dans aucun pays, le déclin des propriétés structurantes des clivages traditionnels n'est contrecarré par une augmentation des propriétés structurantes de nouveaux clivages »¹⁸⁹.

Ainsi, selon cette littérature, l'individualisation du vote qui découle des transformations des sociétés post-industrielles sonne le glas de la « politique des clivages » (cleavage politics). Le rapport entre les électeurs et les partis est devenu trop distendu, les appartenances de groupe trop nombreuses et trop lâches, pour que la grille de lecture de Lipset et Rokkan conserve toute sa pertinence : les mécanismes à l'origine de l'effacement des vieux clivages sapent les possibilités d'émergence de nouveaux clivages, dont le développement aurait pu constituer la source d'un réalignement de l'électorat désaligné. Comme le résume Dalton : « Un réalignement partisan est normalement basé sur des groupes sociaux clairement définis et hautement cohésifs – tels que les ouvriers syndiqués ou les membres d'une Eglise – qui peuvent développer des liens institutionnels avec des partis et fournir des repères de votes à leurs membres. Aujourd'hui il n'y a que peu de groupements sociaux comparables aux syndicats ouvriers ou aux Eglises qui pourraient poser les jalons d'un réalignement à partir de la Nouvelle Politique. »¹⁹⁰. Au final, le constat est celui du recul d'une politique centrée sur les

¹⁸⁷ Russell J. DALTON, « Cognitive Mobilization and Partisan Dealignment in Advanced Industrial Democracies », *Journal of Politics*, vol. 46, n° 1, 1984, p. 264-284.

¹⁸⁸ Voir également : Russell J. DALTON, Martin P. WATTENBERG (eds.), *Parties without Partisans: Political Change in Advanced Industrial Democracies*, Op. Cit.

¹⁸⁹ « ...almost all the countries we have studied show a decline during our period in the ability of social cleavages to structure individual choice (...). In no country is the decline in the structuring properties of traditional cleavages balanced by increases in the structuring properties of new cleavages. ». Mark N. FRANKLIN, « The Decline of Cleavage Politics », in Mark N. FRANKLIN, Thomas T. MACKIE, Henry VALEN (eds.), *Electoral Change: Responses to Evolving Social and Attitudinal Structures in Western Countries*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992, p. 383-405 (p. 385). Cette étude comparative a été actualisée en 2009 avec conclusions inchangées. Mark N. FRANKLIN, « Cleavage politics in the 21st century », in Mark N. FRANKLIN, Thomas T. MACKIE, Henry VALEN (eds.), *Electoral Change: Responses to Evolving Social and Attitudinal Structures in Western Countries*, Colchester, ECPR Press, 2009, p. 427-436.

¹⁹⁰ « Partisan realignment is normally based on clearly defined and highly cohesive social groups – such as union works and church members – that can develop institutional ties to the parties and provide clear voting cues to their members. Today, we find few social groupings comparable to labor unions or churches that might establish the basis of a New Politics realignment. ». Russell J. DALTON, *Citizen Politics, Public Opinion*

partis (party-centered politics) et structurée par quelques grands clivages (cleavage voting), au profit d'une politique centrée sur les candidats (candidate-centered politics) et structurée par une multitude d'enjeux plus ou moins durables (issue voting).

La pertinence des clivages aujourd'hui et la question de la volatilité

La thèse de l'obsolescence du concept de clivage est critiquable pour au moins trois raisons : (1) cette thèse associe de façon étroite les clivages à un « encapsulement » social des individus et à la présence de partis de masse ; (2) elle tend à opposer les notions de clivages et d'enjeux ; (3) elle assume que la présence de clivages implique une faible volatilité électorale.

Pour nombre de théoriciens du désalignement, les clivages correspondent à des loyautés de groupe. De la sorte, le « vote sur clivage » est vu comme un vote d'appartenance sociale, où les individus manifestent par leur vote leur appartenance à un groupe social particulier, bien délimité, avec un assez haut degré de fermeture sociale, dont la défense des intérêts fait l'objet d'une prise de conscience au sein du groupe et d'une prise en charge par une organisation spécifique, qui assure une fonction d'encadrement et de représentation¹⁹¹. Cette approche des clivages est problématique car elle ne correspond historiquement qu'à certains types de « vote sur clivage », à savoir le vote de classe ouvrier et le vote religieux (également certains votes communautaires ou sectoriels de type agrarien), lorsqu'ils étaient à leur apogée avec l'existence de « partis de masse »¹⁹² ou « d'intégration »¹⁹³, très mobilisateurs, qui cultivaient les conflits de classe et religieux, en jouant un rôle actif dans la formation d'identités collectives fortes. Cette approche ne correspond qu'à certaines périodes de la politisation du clivage possédants/travailleurs ou Eglise/[laïcité], dans certains endroits et qu'à un seul versant de ces deux clivages, puisque les votes pour les partis « bourgeois » ou anticléricaux n'ont jamais répondu à un tel niveau d'encadrement ou d'homogénéité sociale. Ces votes relevaient pourtant aussi d'un « vote sur clivage ». Ainsi, il ne semble pas que la formation d'un clivage nécessite un « encapsulement » social des individus particulièrement poussé. Pour le dire autrement, les clivages religieux ou de classe n'ont pas pris partout la forme de « piliers » à la néerlandaise, avec des univers très cloisonnés. Les partis de masse (ou

and Political Parties in *Advanced Industrial Democracies*, Fifth edition, Washington D.C., CQ Press, 2008, p. 167.

¹⁹¹ Cees VAN DER EIJK, Mark N. FRANKLIN, *Elections and voters*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2009, p. 92-95.

¹⁹² Maurice DUVERGER, *Les partis politiques*, Op. Cit.

¹⁹³ Sigmund NEUMANN, « Toward a Comparative Study of Political Parties », in Sigmund NEUMANN (ed.), *Modern Political Parties*, Chicago, University of Chicago Press, 1956, p. 395-421.

d'intégration) ont représenté historiquement une des formes de politisation et de mobilisation des clivages, sans doute la plus aboutie, mais pas la seule. Il convient de ne pas avoir une approche « ahistorique » des clivages : puisque le cadre social, politique et médiatique dans lequel les clivages sont politisés change selon les époques, il est logique que les modalités d'expression et la forme des clivages changent aussi. Limiter le champ des clivages à la présence d'un type de parti historiquement daté est trop réducteur. Des enjeux nouveaux, comme l'écologie ou l'immigration, semblent ainsi avoir impulsé la formation de clivages dans certains pays, en combinant les trois éléments requis par Bartolini et Mair (voir supra) : de ce point de vue, l'alignement contemporain massif (90 %) des populations d'origine immigrée sur la gauche dans certains pays (à l'image des noirs et des démocrates aux Etats-Unis) paraît explicitement renvoyer à un clivage (cf. chapitre 3 et 4 pour la France).

La deuxième critique adressée à la thèse de la « fin des clivages » est qu'elle tend à opposer de façon inappropriée les notions de clivage et d'enjeu. Si les clivages font référence à des divisions de la structure sociale, ils ne s'y réduisent pas. Assimiler le « vote sur clivage » à un vote d'appartenance sociale (j'appartiens et m'identifie à un groupe social qui vote de telle manière donc je vote aussi de telle manière) apparaît inopportun. Les clivages ne sont pas simplement le reflet de divisions sociales, mais le résultat de la politisation d'enjeux par des partis : les enjeux qui soulèvent des passions difficiles à aplanir constituent la sève des clivages ; ce sont eux qui donnent à chaque clivage un contenu précis. Le fait n'est donc pas que les enjeux, par le passé, « tendaient à coïncider avec (et à renforcer) les attaches de groupe »¹⁹⁴, mais qu'ils donnaient un sens au fait même que certains groupes s'opposent politiquement à d'autres. Ainsi, il ne suffisait pas que les ouvriers aient des intérêts communs ou partagent les mêmes valeurs pour que ce groupe ait une orientation politique précise ; encore fallait-il que des partis imposent durablement à l'agenda l'enjeu de l'amélioration de la condition de la classe ouvrière. Aux Etats-Unis, la mise à l'agenda, partielle et tardive, des conflits socio-économiques face à la concurrence d'autres enjeux (religieux, raciaux, régionaux) explique en bonne partie l'échec du mouvement socialiste¹⁹⁵. En ce sens, la

¹⁹⁴ « ...[issues] tended to coincide with (and reinforce) group loyalties. ». Cees VAN DER EIJK, Mark N. FRANKLIN, *Elections and voters*, Op. Cit., p. 98.

¹⁹⁵ Cinq grands facteurs se combinent selon Seymour M. Lipset et Gary Marks pour expliquer l'échec des socialistes aux Etats-Unis : (1) l'existence d'un système partisan bien établi issu de la Guerre de Sécession et de la période de reconstruction qui occupait déjà le terrain de la mobilisation de certains milieux populaires dans les centres urbains (« machines ») et dans le Sud ; (2) le système politique peu favorable aux tiers partis (mode de scrutin, présidentialisme, flexibilité idéologique et organisationnelle des deux grands partis) ; la culture politique américaine antiétatique et individualiste ; (3) la forte hétérogénéité culturelle, religieuse, et ethnique de la classe ouvrière ; (5) la division stratégique entre les syndicalistes et les dirigeants socialistes sur la manière d'agir pour améliorer le sort de la classe ouvrière. Seymour M. LIPSET, Gary MARKS, *It Didn't Happen Here, Why Socialism Failed in the United States*, New York, W. W. Norton & Company, 2000.

politisation d'un clivage s'inscrit dans un univers concurrentiel : outre les mutations socio-économiques, le déclin du clivage de classe depuis une trentaine d'années renvoie aux évolutions de l'agenda, avec l'apparition de nouveaux enjeux, qui concurrencent les enjeux liées à la classe et à l'imposition du paradigme néolibéral, qui met les partis de gauche dans une posture défensive, de sorte qu'ils peuvent difficilement politiser les questions économiques à leur avantage. Au final, s'il ne suffit pas qu'un enjeu divise les électeurs en deux ou plusieurs camps pour que se forme un clivage (d'autres types de divisions existent, notamment les divisions politiques, voir supra), il paraît inadapté d'opposer des « social group cleavages » à des « issue group cleavages »¹⁹⁶, puisque la notion même de clivage n'a de sens que si elle est rattachée au fait qu'un enjeu s'enracine durablement à l'agenda, via l'activité d'entrepreneurs politiques, qui appuient des oppositions sociales (notamment des logiques d'intérêts) et les articulent à des référentiels de valeurs et d'idéologies. Dans ce cadre, la distinction entre « vote sur clivage » et « vote sur enjeu » ne fait pas sens. Du moins, elle implique d'être précisée, afin de décrire la réalité empirique à laquelle elle fait référence. Car les enjeux du « vote sur enjeu » sont généralement des enjeux consensuels plus ou moins conjoncturels donnant lieu à un jugement rétrospectif sur l'action des sortants, alors que les enjeux du « vote sur clivage » sont des enjeux conflictuels durablement enracinés à l'agenda.

Enfin, la troisième critique envers la thèse de l'obsolescence des clivages concerne le lien qu'elle établit entre clivages et stabilité électorale. Pour les théoriciens du désalignement, l'augmentation de la volatilité électorale depuis les années 1970¹⁹⁷ prouve que les vieux clivages se sont affaiblis sans être remplacés par de nouveaux clivages. Plus précisément, la montée de la volatilité est associée à l'émergence d'un « nouvel électeur »¹⁹⁸, qui ne serait plus « corseté » par des déterminants sociaux et partisans et qui pourrait enfin « choisir »¹⁹⁹. Le fait

¹⁹⁶ Russell J. DALTON, *Citizen Politics*, Fifth edition, Op. Cit., p. 168.

¹⁹⁷ Mogens N. PEDERSEN, « The Dynamics of European Party Systems: Changing Patterns of Electoral Volatility », Op. Cit. ; Jan-Erik LANE, Svante ERSSON, « Democratic Party Systems in Europe: Dimensions, Change and Stability », Op. Cit. ; Maria MAGUIRE, « Is There Still Persistence? Electoral Change in Western Europe, 1948-1979 », Op. Cit. ; Ivor CREWE, David DENVER (eds.), *Electoral Change in Western Democracies*, Op.Cit. ; Jan-Erik LANE, Svante ERSSON, « Parties and Voters: What Creates the Ties? », *Scandinavian Political Studies*, vol. 20, n° 2, 1997. Jan-Erik LANE, Svante ERSSON, « Electoral instability and party system change in Western Europe », in Paul PENNINGS, Jan-Erik LANE (eds.), *Comparing Party System Change*, London, Routledge, 1998, p. 23-39.

¹⁹⁸ Philippe HABERT, *Le nouvel électeur*, Paris, Vinci, 1996.

¹⁹⁹ Richard ROSE, Ian MCALLISTER, *Voters Begin to Choose: From Closed-Class to Open Elections in Britain*, London, Sage, 1986. Le titre de cet ouvrage est assez emblématique de la façon dont le débat a pu être posé avec de puissants relents normatifs... Il convient toutefois de ne pas caricaturer les positions. Ainsi, Franklin estime qu'il n'a jamais prononcé l'acte de décès des clivages traditionnels et que ceux-ci continuent de jouer un rôle, certes résiduel, mais non-négligeable : Mark N. FRANKLIN, « Cleavage Politics in 21st Century », in Mark N. FRANKLIN, Thomas T. MACKIE, Henry VALEN (eds.), *Electoral Change: Responses to Evolving Social and Attitudinal Structures in Western Countries*, Colchester, ECPR Press, 2009, p. 427-435 ; Mark N. FRANKLIN, « Cleavage Research: A Critical Appraisal », *West European Politics*, vol. 33, n° 33, 2010, p. 648-

est cependant que le « nouvel électeur » ressemble encore beaucoup à l'ancien, notamment en ce qui concerne son intérêt pour la politique, qui demeure faible : si le niveau d'instruction a fortement augmenté, ce n'est pas le cas du niveau d'intérêt pour la politique, qui n'a progressé que modestement²⁰⁰. Surtout il convient de réhabiliter le poids des forces de court terme dans le comportement des électeurs « d'antan ». Dès les années 1960, V.O. Key, à partir d'une analyse des sondages disponibles depuis 1936 aux Etats-Unis, notait : « l'image qui se dégage des données n'est pas celle d'un électorat prisonnier des déterminants sociaux ou agité par les incitations subconscientes déclenchées par des propagandistes diaboliques et ingénieux. C'est plutôt celle d'un électorat motivé par des préoccupations aussi centrales et pertinentes que l'action publique, la performance du gouvernement et la personnalité de l'exécutif. »²⁰¹. Key ne faisait alors que pousser un peu plus loin le modèle de l'école de Michigan, qui ne se réduisait pas au poids de l'identification partisane, puisqu'il intégrait déjà l'impact décisif des forces de court terme²⁰². Les nombreuses évolutions électorales brutales (durables ou non), qui se sont produites avant les années 1970, aux Etats-Unis (victoires de Wilson en 1912-1916 ou de F. D. Roosevelt en 1932-1936, voltefaces du Sud ségrégationniste en 1928, 1948 ou 1960) ou en Europe (tremblements de terre électoraux de l'entre-deux guerre en Allemagne ou en Grande-Bretagne, percées poujadiste ou gaulliste en France), sont là pour témoigner que les électeurs « d'hier » (ou « d'avant-hier ») ne votaient pas seulement en fonction d'appartenance sociales et de fidélités partisans.

Ainsi, en dépit des transformations considérables qui se sont produites à tous les niveaux depuis plus d'un siècle, il convient d'être prudent quant à l'existence d'un « âge d'or » de la stabilité électorale et du déterminisme social du vote. Cette vision renvoie en grande partie à l'histoire de la science électorale, qui a longtemps accusé un fort tropisme pour la mise en évidence de la stabilité, dans une logique d'affirmation d'un savoir scientifique basé sur la recherche d'invariants. Si la focale, depuis plus de trente ans, s'est déplacée vers l'étude du

658. Dalton est encore plus prudent puisqu'il estime que les clivages de la « vieille politique », malgré leur déclin, continuent de rester la base principale de l'affrontement partisan et que cela devrait continuer dans le futur : Russell J. DALTON, *Citizen Politics*, Op. Cit., p. 132, 133, 139, 165.

²⁰⁰ Russell J. DALTON, *Citizen Politics*, Fifth edition, Op. Cit., p. 22.

²⁰¹ « ...the portrait (...) that develops from the data is not one of an electorate straitjacketed by social determinant or moved by subconscious urges triggered by devilishly skillful propagandists. It is rather one of an electorate moved by concern about central and relevant questions of public policy, of governmental performance, and of executive personality. ». V. O. KEY, with the assistance of Milton C. CUMMINGS, *The Responsible Electorate*, Op. Cit., p. 7-8

²⁰² Sur les échanges scientifiques entre Key et l'école du Michigan : Theodore ROSENOF, *Realignment*, Op. Cit., p. 73-83. En Europe, Butler et Stokes ont également insisté, lorsqu'ils ont adapté le modèle du Michigan au cas du Royaume-Uni, sur le poids de l'agenda, des leaders, et du contexte économique. Le rôle des enjeux a surtout été minimisé par Converse qui pensait que leur poids ne pouvait être significatif qu'à partir d'un degré élevé de sophistication de l'électorat (cf. chapitre 1).

changement, ce n'est pas simplement parce qu'il y aurait eu un profond « dégel » électoral²⁰³. Comme le souligne Gérard Grunberg, « aussi loin que l'on remonte dans le temps, la stabilité est l'exception et le changement la règle en matière de comportement électoral »²⁰⁴. Au final, l'idée que la politique ne peut pas être structurée par des clivages lorsque la volatilité électorale est forte résiste difficilement à l'examen historique, à moins de limiter le pouvoir analytique de la théorie des clivages à une période très restreinte de l'histoire de l'Europe occidentale : les Trente glorieuses. Car, comme le montrent Bartolini et Mair, « *la hausse de l'instabilité qui a eu lieu depuis le milieu des années 1960 ne se détache qu'en comparaison avec la remarquable période de stabilité des années 1950 jusqu'au début des années 1960* »²⁰⁵. Selon leurs données, qui laissent apparaître des différences marquées selon les cas nationaux (notamment la France), l'augmentation de la volatilité électorale agrégée totale entre 1960 et 1990 se lit comme une simple inversion de tendance, qui renoue seulement partiellement avec les niveaux élevés de volatilité enregistrés avant 1945 au moment où le gel des alternatives *partisanes s'est mis en place*²⁰⁶. Cette redécouverte de la volatilité électorale de la première partie du XX^e siècle amène à rejeter la vision d'un électorat « d'antan » stable, pour ne pas dire « permafrosté » : une telle vision ne correspond tout simplement pas à la réalité²⁰⁷.

Les évolutions électorales et partisans en Europe occidentale décrivent en fait trois grandes périodes : (1) une période du XIX^e siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, où la volatilité est importante, dans le cadre de la démocratisation des systèmes partisans, qui se structurent à partir des grands clivages fondamentaux étudiés par Lipset et Rokkan ; (2) une période d'après-guerre jusque dans les années 1970, où la plupart des systèmes partisans européens se consolident et se stabilisent, avec une apogée de la participation électorale et un soutien maximal aux grands partis de gouvernement ; (3) une période depuis les années 1970

²⁰³ Sur l'attrait du neuf : Peter MAIR, « Myths of Electoral Change and the Survival of Traditional Parties: The 1992 Stein Rokkan Lecture », Op. Cit. ; Peter MAIR, Party System Change, Op. Cit., p. 85-86.

²⁰⁴ Gérard GRUNBERG, « L'instabilité du comportement électoral », in Daniel GAXIE (dir.), Explication du vote, un bilan des études électorales en France, 2^e édition, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1985, p. 422.

²⁰⁵ « ...the increase in instability which has taken place since the mid 1960s stands out only by comparison to the remarkable steady-state period of the 1950s and early 1960s. ». Les italiques de la traduction française proviennent du texte original. Stefano BARTOLINI, Peter MAIR, Identity, Competition and Electoral Availability, Op. Cit., p. 99.

²⁰⁶ Bartolini et Mair s'intéressent comme la plupart des auteurs à la volatilité agrégée, qui peut être appréhendée à l'aide des résultats électoraux. Cette volatilité agrégée ne rend pas compte des transferts individuels qui peuvent se compenser au niveau agrégé. Par ailleurs, les auteurs distinguent la volatilité agrégée « totale » (évolutions des scores de chaque parti), et la volatilité agrégée « interblocs » (évolutions du rapport entre deux blocs de partis gauche-droite). Voir également : Peter MAIR, « Myths of Electoral Change and the Survival of Traditional Parties: The 1992 Stein Rokkan Lecture », European Journal of Political Research, vol. 24, n° 2, 1993, p. 121-133 ; Peter MAIR, Party System Change, Op. Cit., p. 79-81.

²⁰⁷ Voir également : Jan-Erik LANE, Svante ERSSON, « Democratic Party Systems in Europe: Dimensions, Change and Stability », Op. Cit. ; Michal SHAMIR, « Are Western European Party Systems "Frozen"? », Op. Cit.

de déclin progressif des partis de gouvernement et de la participation électorale dans le cadre d'une volatilité croissante qui profite à de nouveaux partis verts ou de droite radicale²⁰⁸.

Le principe de lier l'existence de clivages forts à une faible volatilité découle de l'idée que l'existence de lignes de conflits durables tend à jouer un rôle de stabilisation de l'électorat. Ceci étant, une volatilité importante ne signifie pas qu'il n'y a pas de clivages structurants, d'autant que cette volatilité doit être analysée finement : comme le montrent Bartolini et Mair, l'augmentation contemporaine de la volatilité traduit surtout un accroissement des allers-retours d'électeurs à l'intérieur d'un même camp au sein de l'opposition gauche-droite²⁰⁹.

De façon plus globale, l'augmentation de la volatilité électorale (dont le développement de la participation intermittente est l'une des manifestations) doit être mise en rapport avec la crise que subissent les partis de gouvernement dans la plupart des pays européens²¹⁰. Comme le souligne Pierre Martin, la capacité des partis de gouvernement (principalement issus des familles social-démocrate, libérale, démocrate-chrétienne et conservatrice) à fixer l'électorat s'est considérablement érodée par rapport aux années 1950-1960. Selon lui, ce déclin ne renvoie pas prioritairement au déclin des clivages traditionnels, qui a pu saper leurs bases électorales, puisque ces grands partis disposaient des ressources pour se reconvertir, ce qu'ils ont d'ailleurs fait pour la plupart d'entre eux, avec un certain succès (voir supra). Si le déclin des clivages traditionnels et l'apparition de nouveaux clivages ont pu favoriser le développement de nouvelles alternatives partisans, Martin estime que c'est plus fondamentalement le déclin durable du taux de croissance du PIB qui a affaibli les positions des partis de gouvernement de gauche comme de droite²¹¹. Sans une croissance forte, l'ensemble des partis de gouvernement ont été incapables de maintenir le compromis des Trente glorieuses, qui permettait à la fois d'augmenter le niveau de vie de tous (en réduisant les inégalités) et de ne pas porter trop atteinte à l'accumulation des profits. En embrassant le paradigme néolibéral et en donnant la priorité à la rétribution du capital dans l'espoir de renouer avec une croissance forte qui ne revient pas, ces partis ont provoqué la déception de plus en plus marquée de leur base électorale, notamment de leur électorat populaire, qui souffre le plus du chômage, des restrictions salariales et du démantèlement de l'Etat social. Cette

²⁰⁸ Pierre MARTIN, « Le déclin des partis de gouvernement en Europe », *Commentaire*, n° 143, 2013, p. 543-554.

²⁰⁹ Stefano BARTOLINI, Peter MAIR, *Identity, Competition and Electoral Availability*, Op. Cit., p. 102-103.

²¹⁰ Pierre MARTIN, « Le déclin des partis de gouvernement en Europe », Op. Cit.

²¹¹ En Europe occidentale, le taux de croissance du PIB (en volume) est passé de 4,8 % en 1950-1973 à 2,1 % en 1973-1988 puis à 1,2 % en 1988-2011. Martin étend ici les conclusions des travaux de Lavelle sur la social-démocratie à l'ensemble des partis qui ont acquis une position gouvernementale depuis la Seconde Guerre mondiale. De fait, l'adoption de mesures « sociale-démocrates » alliant redistribution et développement de l'Etat social a été le fait de tous les partis de gouvernement (notamment les démocrates-chrétiens) et pas uniquement ceux de la famille sociale-démocrate. Ashley LAVELLE, *The Death of Social Democracy*, Op. Cit.

déception d'ordre économique et social envers l'ensemble des partis de gouvernement (et pas seulement la social-démocratie qui aurait « trahi » les travailleurs) s'est doublée d'une déception d'ordre politique, notamment parmi les jeunes générations les plus instruites qui manifestent des attentes accrues en termes de transparence des décisions publiques et de participation citoyenne²¹². Comptables dans davantage de domaines de la vie sociale que par le passé, les partis de gouvernement doivent rendre des comptes à une plus grande multitude d'acteurs aux préoccupations plus diverses, tout en ayant moins de grains à moudre (baisse de la croissance). Les difficultés accrues des gouvernants à être à la hauteur des exigences croissantes des citoyens et la sensibilité plus forte de ces derniers au décalage entre l'idéal démocratique et la réalité du fonctionnement des régimes représentatifs débouchent sur une baisse du soutien politique, qui fragilise les positions électorales des partis de gouvernement et favorise le développement des partis contestataires/alternatifs.

Si la déstabilisation des systèmes partisans et des coalitions électorales qui s'étaient consolidées lors des années de forte croissance de l'après-guerre est patente, ce constat est insuffisant pour enlever sa pertinence au concept de clivage. Comme le souligne Peter M. Siavelis : « l'analyse en termes de clivages est utile de façon inhérente car la politique dans les sociétés modernes est fondamentalement une lutte entre des groupes sociaux différents qui cherchent à obtenir des ressources et à promouvoir leurs valeurs et leurs visions de la société. Ces différences poussent au conflit, et les partis sont historiquement les mieux équipés pour structurer le débat sur ces conflits et négocier les termes du débat qui mène à des décisions de politiques publiques. »²¹³. De fait, il y a tout lieu de penser que la vie politique et les systèmes partisans des démocraties occidentales continuent d'être structurés par de grands affrontements cultivés par les partis concernant les politiques publiques à mener. Ces grands affrontements ne sont plus tout à fait les mêmes que par le passé, mais font toujours référence à des enjeux conflictuels²¹⁴, de sorte que le choix des électeurs ne dépend pas simplement des performances des partis sur des enjeux consensuels (tels que le chômage) ou de la personnalité des gouvernants. Surtout ces enjeux conflictuels continuent de s'ancrer à l'agenda de façon

²¹² Pippa NORRIS (ed.), *Critical Citizens, Global Support for Democratic Government*, Oxford, Oxford University Press, 1999 ; Russell J. DALTON, *Democratic Challenges, Democratic Choices, The Erosion of Political Support in Advanced Industrial Democracies*, Oxford, Oxford University Press, 2004.

²¹³ « Indeed, cleavage analysis is inherently useful because politics in modern societies is fundamentally a struggle between different groups seeking to obtain resources and to promote their values and visions for society. These differences spur conflict, and parties have historically been best equipped to structure debate on these conflicts and to negotiate the terms of debate that lead to public policy decisions. ». Peter M. SIAVELIS, « Party and Social Structure », in Richard S. KATZ, William CROTTY (eds.), *Handbook of Party Politics*, Op. Cit., p. 358-370 (p. 361).

²¹⁴ Les enjeux consensuels sont également susceptibles de structurer l'affrontement partisan quand ils renvoient à des conflits forts sur les moyens d'atteindre les objectifs partagés (cf. chapitre 1).

durable, de sorte que les élections ne sont pas une feuille vierge uniquement gribouillée par la conjoncture (situation économique et sociale, image des candidats, crises internationales). L'activation sur la durée par les partis des mêmes enjeux conflictuels renvoie dès lors à des lignes de fracture très générales au sein de la population, qui correspondent pour certaines à des clivages et pour d'autres à de simples divisions politiques.

Les structures de clivages qui façonnent les systèmes partisans nationaux et les coalitions électorales ont connu de profondes évolutions en Europe de l'Ouest depuis une quarantaine d'années. Si les clivages agriculture/industrie, possédant/travailleurs et Eglise/[laïcité] ont perdu une bonne part de leur importance, ce n'est cependant pas le cas de tous les clivages traditionnels. Ainsi, on assiste depuis plusieurs décennies à une revitalisation du clivage centre/périphérie dans plusieurs pays européens (ainsi qu'au Canada)²¹⁵. Cette remise en cause du paradigme national (qui avait fini par s'imposer au XX^e siècle dans le cadre de la nationalisation de la politique en Europe²¹⁶) peut être reliée à la déstabilisation des Etats-nations impulsée par la « Révolution mondiale », ainsi qu'à l'imposition du paradigme néolibéral : les forces qui contestent le cadre centralisateur s'appuient dans bien des cas (mais pas tous) sur un mélange de xénophobie identitaire et d'égoïsme social (NV-A en Flandre, Ligue du Nord en Italie, CiU en Catalogne)²¹⁷. Significative de cette nouvelle dynamique du clivage centre/périphérie est l'apparition de mouvements nouveaux dans des régions riches sans grand passé régionaliste (Lombardie) et à l'inverse le déclin d'anciens mouvements autonomistes ou indépendantistes dans des régions pauvres, qui ont peur d'être abandonnées par le centre national (Sicile, Outre-mer français).

S'agissant des nouveaux clivages potentiels impulsés par la « Révolution mondiale » (notamment « productivisme/écologisme » et « identité/cosmopolitisme »), leur développement n'est pas au même stade dans tous les pays, tandis que leur expression n'a pas pris partout la forme de nouveaux partis (écologistes ou anti-immigrés) en raison de la capacité de reconversion des partis anciennement établis. Dans ce cadre, il convient de rappeler que le processus de développement des clivages s'inscrit dans le long-terme : entre l'émergence des premiers conflits de classe et l'apogée de ce clivage après la seconde Guerre mondiale, il s'est généralement déroulé plus d'un siècle.

²¹⁵ Ce point était d'ailleurs noté par Flanagan et Dalton : Scott C. FLANAGAN, Russell J. DALTON, « Parties Under Stress: Realignment and Dealignment in Advanced Industrial Societies », Op. Cit., p. 13. Voir également : Pascal DELWIT (éd.), Les partis régionalistes en Europe. Des acteurs en développement ?, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2005.

²¹⁶ Danielle CARAMANI, *The Nationalization of Politics*, Op. Cit.

²¹⁷ Simon LABOURET, Pierre MARTIN, « En quoi les nouveaux clivages de la "Révolution mondiale" sont-ils liés au développement et à l'action d'une "élite mondialisatrice" ? », Op. Cit.

Théorie des clivages et théorie des réalignements

La théorie des clivages vise à décrire l'émergence de grandes lignes de conflits à partir de macro processus de long terme tels que la construction de l'Etat-nation, la monétarisation des échanges, l'urbanisation, l'industrialisation, ou plus récemment la mondialisation. En ce sens, cette théorie n'a pas pour objet d'expliquer des évolutions brutales et durables qui s'inscrivent dans le moyen terme, comme c'est le cas pour la théorie des réalignements. Ceci étant, la théorie des clivages permet de mieux saisir la portée de ces évolutions.

Lors d'un réalignement, la durabilité des changements électoraux brutaux enregistrés renvoie au fait que le contenu de l'affrontement partisan est durablement transformé. Deux cas de figure sont envisageables : (1) une nouvelle ligne de conflit (clivage ou division politique) apparaît et ne recoupe pas les lignes de conflit existantes ; (2) les lignes de conflit existantes ne changent pas, mais leur importance évolue. Un nouvel enjeu qui émerge à l'agenda dans une phase de réalignement peut ainsi activer le développement d'un nouveau clivage (ou d'une nouvelle division politique) qui était jusque-là seulement secondaire ou potentiel car contenu par la force de l'ordre électoral en place. C'est ce qui s'est produit au Royaume-Uni après la Première Guerre mondiale, lorsque le clivage de classe s'est pleinement déployé au sein du système partisan britannique, ou en France dans les années 1980 lorsque le clivage « identité/cosmopolitisme » s'est cristallisé autour de la mise à l'agenda de l'enjeu de l'immigration, laquelle faisait jusque-là l'objet d'un traitement secondaire par les élites partisans (bien que croissant depuis les années 1970, cf. chapitre 3). Cependant, l'irruption d'un nouvel enjeu peut aussi se contenter de renforcer une ligne de conflit déjà existante au détriment d'autres, en suscitant une polarisation accrue des élites partisans. Enfin, l'irruption d'un nouvel enjeu peut aussi pousser certains partis à changer de camp sur un clivage ou une division politique existante. Ce faisant, le contenu de l'affrontement partisan s'en retrouve aussi transformé. Dans tous les cas, le déclin de lignes de conflits existantes constitue un terreau propice à une rupture de l'ordre électoral et au déclenchement d'une phase de réalignement, qui se traduira ensuite par l'apparition de nouveaux enjeux ou par le renforcement d'enjeux existants à la saillance plus durable.

La temporalité des réalignements et des clivages n'est pas la même. Comme indiqué, un réalignement peut se produire sans qu'il y ait apparition ou disparition d'un clivage existant. Par ailleurs, un clivage peut émerger ou décliner progressivement sans que se produise une phase de réalignement. En Europe, le recul du clivage religieux ne s'est en général pas traduit par un réalignement brutal, mais par des évolutions électorales graduelles. Il en va de même

pour le clivage de classe, dont l'émergence progressive au XIX^e siècle ne s'est pas non plus traduite par une déstabilisation immédiate des systèmes partisans. Aujourd'hui il en va sans doute de même pour le clivage « productivisme/écologisme », qui reste secondaire dans beaucoup de pays, par rapport aux autres lignes de conflits structurantes. Enfin, l'action des forces de réaligement après la phase de réaligement proprement dite renvoie au déploiement de l'ordre électoral et des lignes de conflits qu'il porte : au fur et à mesure que le temps s'écoule, les nouvelles lignes de conflits structurent de plus en plus le comportement des électeurs, que ce soit ceux qui ont été les moins réactifs lors de la phase de réaligement (électeurs « immunisés ») ou ceux qui entrent dans le corps électoral du fait du renouvellement des générations.

En distinguant ce qui relève du moyen terme et ce qui relève du long terme, la théorie des réaligements et la théorie des clivages se combinent pour proposer un instrument analytique puissant pour saisir les évolutions électorales et partisans. Le niveau du long-terme est le territoire privilégié de la théorie des clivages. Il est le plus fondamental, car il renvoie aux potentiels politiques créés par les grandes évolutions des sociétés humaines (démographiques, économiques, sociales, culturelles) et par les cheminements historiques propres à chaque nation ou territoire lors de « moments cruciaux » (critical junctures). Le niveau du moyen terme est moins structurant, mais c'est à ce niveau que se produit la mobilisation des potentiels politiques qui découlent des grandes transformations de long terme. C'est à ce niveau que se structurent les grandes lignes de l'agenda politique qui alimentent l'affrontement partisan et structurent le vote des électeurs. Comme le souligne Simon Bornschier : « les potentiels politiques résultant d'une structure sociale changeante ne se traduisent pas directement en nouveaux antagonismes au sein du système partisan du fait des forces des alignements existants et du gel des systèmes partisans le long de divisions historiques. Les partis établis chercheront à empêcher l'entrée de nouveaux partis en apportant une réponse à ces nouveaux potentiels au sein de l'électorat, dans les limites établies par leur position historique. L'adaptation de la structure de conflits existante aux nouveaux potentiels est le centre d'attention de la théorie des réaligements, qui se situe à un niveau intermédiaire d'analyse. »²¹⁸.

²¹⁸ « Political potentials resulting from a changing social structure do not translate directly into new antagonisms within the party system due to the force of existing alignments and the freezing of party systems along historical divides. The established parties will seek to avert the entry of new parties by responding to new potentials within the electorate, within the limits set by their historical position. The adaptation of the existing structure of conflicts to new potentials is the central focus of the theory of political realignments, which is situated at an intermediate level of analysis. ». SIMON BORNSCHIER, « Cleavage Politics in Old and New Democracies », *Living Reviews in Democracy*, Vol. 1, 2009.

Le concept de système partisan se définit comme un ensemble structuré de relations d'opposition ou de coopération entre des partis politiques dans trois arènes interconnectées (électorale, parlementaire, gouvernementale). Potentiellement affecté par trois types de divisions (verticales, horizontales, fonctionnelles), un système partisan n'est pas simplement une variable dépendante des résultats électoraux car il produit un « ordre » qui exerce une contrainte sur le comportement des électeurs et des élites partisans. Longtemps focalisée sur la question du nombre de partis, l'analyse des systèmes partisans s'est déplacée vers l'étude de leurs propriétés systémiques. Dans ce cadre, il s'agit surtout d'identifier les partis « significatifs » qui ont un rôle systémique, au sens où leur poids *dans l'arène* électorale et/ou parlementaire leur octroie un potentiel de coalition ou de nuisance qui influence la stratégie de conquête du pouvoir des autres partis. Au-delà de leur « format », les systèmes partisans se caractérisent par leurs mécanismes. Pour saisir les changements des systèmes partisans, il convient de se concentrer sur l'évolution de leur structure de compétition, laquelle renvoie à au moins trois éléments : (1) le mode d'alternance des partis au gouvernement ; (2) l'originalité des coalitions gouvernementales ; (3) la présence de partis ostracisés.

La structuration des systèmes partisans est le produit de deux dynamiques opposées : une dynamique dualiste, qui découle du fait que l'élection est un combat pour le pouvoir (et non une simple concurrence) et une dynamique dispersive, qui découle du fait que l'élection a aussi une fonction de représentation de la diversité des sociétés. Le mode de scrutin, n'a pas de rôle moteur mais peut favoriser l'une de ces deux tendances. Les systèmes partisans sont avant tout le résultat de l'action des partis pour médiatiser les conflits qui existent au sein du peuple quant aux politiques publiques à mener. De ce point de vue, la théorie des clivages propose d'analyser la genèse et les développements des systèmes partisans en Europe de l'Ouest à partir d'un modèle basé sur les effets de trois moments cruciaux (la Réforme et les révolutions nationale et industrielle) à l'origine de quatre clivages (centre/périphérie, Eglise/[laïcité], agriculture/industrie, possédants/travailleurs). Tous les conflits façonnant la compétition politique ne sont pas de même nature. Certains renvoient à des clivages car ils combinent une opposition sociale d'intérêts, un référentiel idéologique de valeurs et une expression organisationnelle. D'autres renvoient simplement à des divisions politiques, lorsqu'ils peinent à retranscrire une division de la structure sociale. Dans tous les cas, la lutte pour le pouvoir pousse à l'établissement d'un terrain commun sur lequel les partis s'adressent au même univers d'électeurs, selon les lignes d'une opposition dualiste, de type gauche-droite, qui mêle

dimension économique et dimension culturelle, avec un travail des partis pour articuler et hiérarchiser les différents lignes de conflits. Par ailleurs, la compétition politique est aussi définie par l'existence de paradigmes, qui sont les modes dominants de pensée au sein des élites et qui encadrent la conduite des politiques publiques. L'acceptation des paradigmes en place régule l'accès des partis dans le club des « partis de gouvernement ».

En dépit des bouleversements de tous ordres qui se sont produits au XX^e siècle, on ne peut être que frappé par la relative stabilité des grandes lignes de l'offre partisane en Europe de l'Ouest. Cette résistance s'explique par la capacité de reconversion des partis en place qui se sont repositionnés sur de nouveaux enjeux afin de s'adresser à de nouveaux groupes sociaux. L'adaptation des partis à leur environnement renvoie aussi à l'évolution de leur modèle d'organisation et au renforcement du rôle des leaders selon une logique de présidentialisation et de spectacle. Si beaucoup de partis ont survécu à l'usure du temps, cela ne signifie pas qu'ils s'appuient sur les mêmes lignes de conflits qu'autrefois. De fait, la reconversion de partis établis et l'émergence de nouveaux partis (partis verts, droite radicale) renvoient à une transformation des structures nationales de clivages. Pour saisir cette dynamique, la thèse de la « Révolution mondiale » insiste sur la réaction des populations à l'effacement des Etats-nations, dans le cadre du développement du capitalisme financier transnational. L'activation des potentiels politiques créés par la mondialisation aboutit à l'émergence de nouveaux clivages (tels que productivisme/écologisme et identité/cosmopolitisme). Cette grille de lecture a été contestée par la théorie du désalignement, qui diagnostique un effacement généralisé des clivages. L'idée d'une obsolescence des clivages tombe toutefois dans trois écueils : (1) elle s'appuie sur une approche étroite et datée des clivages en réduisant ces derniers à un « encapsulement » social des individus adossé à des partis de masse ; (2) elle tend à opposer les notions de clivages et d'enjeux ; (3) elle assume que la présence de clivages implique une faible volatilité électorale, alors même que celle-ci n'a connu une baisse significative que sur une période limitée après 1950. Ainsi, les systèmes partisans continuent de s'appuyer sur des lignes de conflits au sein de la population, qui correspondent à des clivages ou à des divisions politiques et qui dessinent des coalitions électorales durables. Si certains clivages traditionnels, notamment ceux liés à la religion et à la classe, se sont émoussés, ce n'est pas le cas de tous (clivage centre/périphérie revitalisé dans de nombreux pays), tandis que de nouveaux clivages ont commencé à émerger. Au final, la théorie des clivages se combine avec la théorie des réalignements pour offrir un cadre d'analyse des évolutions électorales et partisanes sur le long (grandes transformations des sociétés) et le moyen terme (activation des clivages par les partis pour mobiliser les électeurs).

Partie 2 – Les évolutions électorales et partisans en France jusqu'en 2007

La théorie des réalignements a été importée en France afin d'apporter un éclairage nouveau sur les évolutions électorales du pays¹. Elle permet, une fois revisitée, de mettre en évidence trois phases de réalignement dans l'histoire électorale et politique française depuis les années 1930 jusqu'aux années 1980.

La première de ces trois phases s'est déroulée de 1936 à 1947². Initiée par la victoire du Front populaire, elle est marquée par les bouleversements de la Seconde Guerre mondiale, qui débouchent sur un changement de Constitution. Le nouvel ordre électoral se cristallise en 1947. Il est marqué par la présence d'un Parti communiste fort, mais isolé, ainsi que par l'agitation antisystème des gaullistes, puis des poujadistes. L'instabilité ministérielle est très forte avec une succession au pouvoir de coalitions de centre gauche et de centre-droit.

La seconde phase de réalignement s'est tenue de 1958 à 1962³. Impulsée par le retour au pouvoir du Général de Gaulle et par l'établissement du régime présidentialisé de la Cinquième République, elle débouche sur un ordre électoral dominé par la droite, qui défend les nouvelles institutions et s'oppose à l'union de la gauche entre socialistes et communistes.

La troisième phase de réalignement a eu lieu de 1981 à 1984⁴. Suite à la rupture que constitue l'accès au pouvoir de la gauche, un nouvel ordre électoral se cristallise, avec l'avènement du paradigme du néolibéralisme économique et l'irruption des enjeux de l'insécurité et de l'immigration, qui défavorisent la gauche et profitent au Front national.

Cette seconde partie vise à rendre compte des évolutions électorales et partisans qui se sont produites en France depuis les années 1980 jusqu'aux élections de 2007. S'appuyant sur la théorie des réalignements revisitée, ainsi que sur les apports théoriques des travaux sur les clivages et les systèmes partisans exposés dans la première partie, elle se compose de deux chapitres. Le chapitre 3 revient sur le déroulement du réalignement qui a lieu à partir de 1981 et sur les caractéristiques de l'ordre électoral qui s'est cristallisé en 1984. Le chapitre 4 s'intéresse à la dynamique de l'ordre électoral lors de la période de politique ordinaire qui a suivi cette phase de réalignement, jusqu'aux élections de 2007.

¹ Pierre MARTIN, Comprendre les évolutions électorales, Op. Cit.

² Ibidem, p. 136-144.

³ Ibid., p. 144-158.

⁴ Ibid., p. 217-237.

Chapitre 3 – Le réalignement des années 1980 et le nouvel ordre électoral en place à partir de 1984

Les élections de 1981 constituent un moment de rupture dans la vie politique française. Permises par la soudaine perte d'influence de l'épouvantail communiste suite à la contre-performance de Georges Marchais au premier tour de l'élection présidentielle de 1981, l'accession de François Mitterrand à l'Élysée ouvre la voie à un triomphe du Parti socialiste aux élections législatives qui sont organisées dans la foulée. Fort d'une majorité absolue, le PS met un terme à la domination sans partage exercée par la droite au niveau national depuis l'avènement de la Cinquième République. Provoquant l'effondrement de l'ordre électoral qui s'était cristallisé au moment des triomphes électoraux du Général de Gaulle en 1962, l'alternance marque l'ouverture d'une phase de réalignement.

A partir de 1981, on assiste à une profonde transformation des fondamentaux de la compétition politique. La structure d'enjeux dominants évolue avec de nouveaux enjeux et de nouveaux cadrages. Le système partisan se recompose, notamment en ce qui concerne les formules gouvernementales. De nouvelles règles du jeu font leur apparition, que ce soit en termes de paradigmes de l'action publique, de fonctionnement des institutions ou de modalités de la représentation. Enfin et surtout, ces évolutions correspondent à des changements électoraux durables du niveau des forces politiques et de la structure de leur coalition électorale, avec l'établissement de nouveaux alignements d'électeurs. Ce processus de réalignement agite la vie politique française jusqu'aux élections européennes de 1984. Marqué par la poussée de l'ensemble de la droite, la percée du Front national et l'amplification du déclin du Parti communiste, ce scrutin clôture la phase de réalignement en posant les bases d'un nouvel ordre électoral.

Ce chapitre étudie la phase de réalignement qui s'est ouverte en 1981 et analysant les principaux éléments de l'ordre électoral qui s'est cristallisé en 1984. Il revient, dans une première section, sur les évolutions électorales et partisanses qui se sont produites lors de la phase de réalignement entre 1981 et 1984. Ces évolutions sont reliées aux transformations de l'agenda politique et des règles du jeu. Dans une seconde section, il détaille les caractéristiques du nouvel ordre électoral et montre en quoi la période s'étendant jusqu'aux élections présidentielle et législatives de 1988 a joué un rôle crucial de consolidation.

A) La phase de réalignement de 1981 à 1984

L'élection de François Mitterrand le 10 mai 1981 à la présidence de la République, puis la formation d'un gouvernement d'union de la gauche, s'appuyant sur une majorité absolue de députés socialistes à l'Assemblée nationale, à la suite des élections législatives anticipées de juin, constituent un moment de rupture, marquant l'effondrement de l'ordre électoral qui était en place depuis 1962. L'alternance ouvre une phase de réalignement, qui s'achève en 1984 avec les élections européennes et l'instauration d'un nouvel ordre électoral. Cette première section vise à décrire et à analyser l'ensemble de cette phase. Elle présente tout d'abord l'ordre électoral qui était en place jusqu'en 1981, pour mieux mettre en évidence la rupture qu'a constitué l'arrivée de la gauche au pouvoir. Elle précise ensuite les changements électoraux durables de niveau et de structure qui se sont produits lors de la phase de réalignement, du fait de l'imposition du paradigme du néolibéralisme dans le domaine économique et de l'irruption à l'agenda des enjeux de l'immigration et de l'insécurité.

L'ordre électoral en place jusqu'en 1981

La phase de réalignement de 1958 à 1962

1958 et 1962 sont deux années charnières dans l'histoire électorale et politique française. L'année 1958 constitue un moment de rupture en trois temps, avec tout d'abord l'investiture du Général de Gaulle comme président du Conseil le 1^{er} juin, pour faire face à la crise algérienne, puis l'instauration de la Cinquième République, à la suite du oui franc et massif au référendum du 28 septembre et enfin la poussée gaulliste aux élections législatives de novembre, laquelle se combine à un net recul des communistes, ainsi qu'à la débâcle du radicalisme et de plusieurs figures de la Quatrième République, telles que Pierre Mendès-France, Edgar Faure ou François Mitterrand¹. Ce moment de rupture ouvre une phase de réalignement, qui débouche sur la cristallisation d'un nouvel ordre électoral en 1962, avec la nette victoire du oui lors du référendum du 28 octobre sur l'élection au suffrage universel

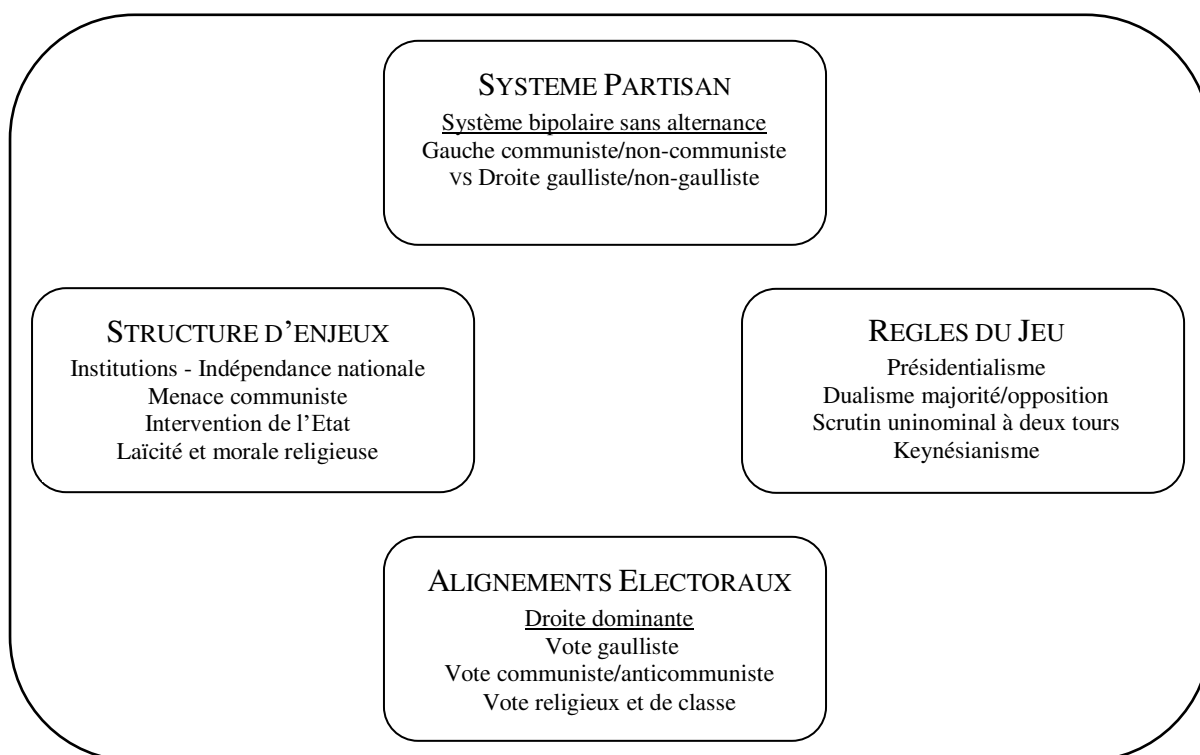
¹ Sur le référendum et les élections législatives de 1958 : « L'établissement de la Cinquième République. Le référendum de septembre et les élections de novembre 1958 », Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques, n° 109, 1960. Pour une analyse détaillée des scrutins suivants jusqu'en 1981, outre les différents cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques : François GOGUEL, Chroniques électorales, Tomes 1, 2 et 3, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1983.

direct du président de la République, puis le raz-de-marée gaulliste lors des élections législatives anticipées de novembre. Ce réaligement, inauguré par un vote sanction en 1958 contre la classe politique de la Quatrième République, se clôtura par un vote de ratification en 1962, une majorité d'électeurs soutenant la politique du Général de Gaulle, d'où un déroulement qui correspond assez bien au modèle « sanction-ratification » théorisé par Clubb, Flanigan et Zingale (cf. chapitre 1).

Les caractéristiques de l'ordre électoral en place de 1962 à 1981

Le nouvel ordre électoral en place à partir de l'automne 1962 se caractérise tout d'abord par de nouvelles règles du jeu (figure 3.1), avec l'affirmation du leadership du président par rapport au parlement et au reste de l'exécutif.

Figure 3.1 : *L'ordre électoral en place de 1962 à 1981*



Inscrite dans le marbre constitutionnel – révisé en 1962 – et surtout dans la pratique gaullienne du pouvoir, cette nouvelle architecture du pouvoir participe, avec le concours d'autres évolutions plus globales (notamment l'essor de la télévision, cf. chapitre 2), à nourrir une dynamique de présidentialisation. A partir du réaligement de 1958-1962, la fonction présidentielle s'impose comme la fonction la plus importante du système politique français, en

dépit de son caractère fondamentalement parlementaire (le gouvernement est responsable devant l'Assemblée). Il en résulte, pour les élites politiques, une double exigence de compétitivité, à la fois à l'élection qui focalise l'attention et les ambitions (la présidentielle) et au scrutin qui continue de décider réellement de l'allocation du pouvoir (les législatives). François Mitterrand, pour avoir compris avant beaucoup d'autres cette nouvelle règle du jeu, qui veut que la politique française mette aux prises désormais des présidentiables soutenus par des partis, en tirera grand bénéfice. Dans ce cadre, on assiste à la marginalisation progressive des partis sans leader présidentiable, ainsi que des personnalités sans machine partisane. Loin de faire disparaître les partis, la présidentialisation de la vie politique française renforce ceux qui ont su se restructurer autour de l'institution présidentielle². C'est ainsi que présidentialisme favorise la simplification du paysage partisan autour de quatre grands partis : (1) le PCF, qui se dote d'un leader médiatique avec Georges Marchais³ ; (2) le PS, qui se refonde en 1971 autour du leadership de François Mitterrand ; (3) le RPR, qui prend la suite de l'UDR en 1976, afin de mieux porter les ambitions présidentielles de Jacques Chirac ; (4) l'UDF, qui fédère à partir des législatives de 1978 l'ensemble de la droite non-gaulliste, afin de doter le président Valéry Giscard d'Estaing d'un parti capable de contrebalancer le RPR.

L'affirmation du leadership présidentiel favorise par ailleurs la dynamique dualiste de la compétition politique (cf. chapitre 2). Désormais les élections législatives opposent deux types de partis : ceux qui soutiennent le président et ceux qui s'y opposent. Ce nouveau dualisme majorité-opposition s'impose dès 1962 et renforce la nationalisation des élections législatives, déjà à l'œuvre sous la Quatrième République, notamment grâce à l'adoption du scrutin de liste proportionnel départemental (avec apparentements à partir de 1951). Dans le cadre des nouvelles institutions, qui permettent de mieux identifier qui gouverne, le retour pour les élections législatives à un mode de scrutin uninominal à deux tours dans plus de 450 circonscriptions contribue à donner au président une majorité à l'Assemblée, avec un Premier ministre subordonné, alors même que ce mode de scrutin avait favorisé sous la Troisième République une certaine « féodalité parlementaire » et l'éclatement du paysage politique. Depuis 1962, aucun gouvernement n'a été renversé par l'Assemblée.

Les nouvelles institutions constituent l'une des bases du nouvel ordre électoral. Elles n'en demeurent pas moins contestées, au moins jusqu'à l'élection présidentielle de 1969.

² Christine PÜTZ, « La présidentialisation des partis français », in Florence HAEGEL (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, p. 321-357.

³ De par sa nature, le PCF apparaît toutefois inadaptable au présidentialisme. Dans les faits, la présidentialisation de la vie politique contribue à le vassaliser vis-à-vis de la gauche non-communiste (FGDS puis PS), car elle met en évidence son incapacité à être candidat à la direction du pouvoir national (absence de candidat du PCF en 1965 et en 1974 avec soutien à François Mitterrand).

Marquée par la victoire écrasante au second tour de Georges Pompidou face à Alain Poher (57,6 % en France métropolitaine, 58,2 % pour la France entière), cette élection signe la victoire finale de la Cinquième République, qui survit au retrait de son père fondateur. Ce scrutin participe, avec ceux de 1965, 1967 et 1968, de la consolidation de l'ordre électoral qui s'est cristallisé en 1962. A partir de 1969, les élites partisans, notamment à droite, vont cesser de remettre en cause les institutions : le présidentielisme devient un paradigme.

Dans le domaine économique, le paradigme keynésien, qui s'est imposé lors du réaligement de 1936-1947 (programme du CNR, préambule de la Constitution de 1946, sécurité sociale, nationalisations de l'après-guerre), n'est pas remis en cause par le passage dans l'opposition de l'ensemble de la gauche (notamment les socialistes qui codirigeaient le pays depuis la Libération), pas plus que par le départ en 1969 du Général de Gaulle (signataire des ordonnances de nationalisation en 1945 et partisan d'une participation des salariés).

Au-delà de ces nouvelles règles du jeu qui délimitent un cadre contraignant, notamment pour ceux qui veulent accéder au pouvoir et gouverner (présidentielisme, dualisme majorité/opposition, mode de scrutin non proportionnel, keynésianisme), l'ordre électoral se caractérise par une *nouvelle structure d'enjeux*, qui traduit moins l'apparition de nouveaux enjeux que la redéfinition de ceux existants. Ainsi, l'enjeu institutionnel, agité depuis la création de la Quatrième République, se transforme du fait de l'imposition du présidentielisme comme paradigme. De son côté, la question de la décolonisation disparaît de l'agenda, si bien que les débats sur la place de la France dans le monde se remodelent autour d'un affrontement entre partisans et adversaires de la politique d'indépendance nationale du Général de Gaulle (désengagement de l'OTAN, souverainisme en matière de construction européenne). Cet affrontement qui perdure après 1969 (cf. « l'appel de Cochin » de Jacques Chirac en 1978 qui dénonce l'UDF comme « le parti de l'étranger ») traduit l'existence d'une division politique pro/antigaulliste qui relie la question des institutions à celle de l'indépendance nationale.

S'agissant de l'enjeu de la menace communiste, pilier du précédent ordre électoral, on observe une saillance accrue, en raison de la fin de l'isolement du PCF. Rompant avec leur posture anticommuniste adoptée en 1947, les socialistes passent un accord de désistement avec les communistes dès le second tour des législatives de 1962, avant de transformer cette alliance électorale tactique et défensive (éviter la marginalisation en sièges du fait du nouveau mode de scrutin législatif) en un partenariat stratégique et offensif, qui connaîtra des hauts (candidature unique de François Mitterrand en 1965 et 1974, signature du programme commun en 1972) et des bas (candidatures de Jacques Duclos et Gaston Defferre en 1969, rupture du programme commun en 1977). La reconfiguration du rapport de force à l'intérieur de la droite, avec

l'effondrement des partis de la Quatrième République au profit des gaullistes, est directement à l'origine du changement de position des socialistes, avec un effet d'accélérateur du présidentielisme et du mode de scrutin uninominal à deux tours. Face à la domination des forces de droite, l'union de la gauche apparaît en effet comme la moins mauvaise des stratégies électorales pour faire bonne figure aux élections législatives, mais aussi à l'élection présidentielle, l'échec fracassant de Gaston Defferre en 1969 confirmant l'impasse pour les socialistes d'une stratégie centriste tournant le dos au PCF. De façon mécanique, la réactivation de l'union de la gauche renforce les craintes des électeurs anticommunistes, ce qui profite à la droite, notamment lorsqu'elle se trouve affaiblie à partir des années 1970.

En ce qui concerne l'enjeu traditionnel de l'intervention de l'Etat dans l'économie, il connaît une saillance accrue en raison de la réactivation de l'union de la gauche et de la radicalisation des socialistes après 1962 (définitivement validée en 1971 à Epinay). De façon plus globale, c'est le clivage de classe possédants/travailleurs, auquel renvoie cet enjeu conflictuel, qui se renforce durant cette période, alors même que la forte croissance aiguise les appétits redistributifs (accords de Grenelle en réaction à la grève générale de 1968).

En ce qui concerne les enjeux de la laïcité et de la morale religieuse qui structurent la vie politique française depuis la Troisième République, ils demeurent majeurs, tout en perdant de leur force, du fait du ralliement des forces de droite à un certain progressisme sociétal, afin de s'adapter aux évolutions démographiques et sociologiques du pays (voir plus loin).

A cette structure d'enjeux remodelée correspondent de nouveaux alignements *d'électeurs*, principalement en ce qui concerne l'électorat gaulliste qui s'élargit et se consolide par rapport à ce qu'il représentait en 1951 ou en 1958. Cet électorat, s'il doit beaucoup à la personnalité du fondateur de la Cinquième République, ne se réduit pas à un électorat personnel. De fait, Georges Pompidou retrouve en 1969 le résultat obtenu par le Général de Gaulle en 1965 (44 % contre 43,7 % au premier tour en France métropolitaine), même si l'on observe une mutation de la géographie électorale, avec des pertes dans les milieux ouvriers (là où le charisme du Général jouait le plus) et une meilleure assise dans les milieux aisés⁴. Dominant à droite, le gaullisme s'essouffle à partir de 1974, avec l'élimination de Jacques Chaban-Delmas au premier tour de la présidentielle. Cette perte d'influence doit toutefois être nuancée, car avec Valéry Giscard d'Estaing, c'est un partisan du oui en 1962, ministre de l'Economie et des Finances du Général du Gaulle (1962⁵-1966) puis de Georges Pompidou (1969-1974), qui est élu président, avec le soutien au premier tour d'une partie de l'appareil

⁴ Pierre MARTIN, « Analyse géographique des évolutions électorales », in Pierre BRECHON (dir.), *Les élections présidentielles sous la Ve République*, édition 2013, Paris, La documentation Française, 2013, p. 184-185.

⁵ De 1959 à 1962, Valéry Giscard d'Estaing était simplement secrétaire d'Etat aux Finances.

gaulliste (Jacques Chirac, Marie-France Garaud, Pierre Juillet)⁶. Les gaullistes conservent par ailleurs Matignon, jusqu'à la démission de Jacques Chirac en 1976 et ils continuent d'être la principale force politique à l'Assemblée jusqu'en 1981. Si la domination gaulliste sur la droite s'estompe dans les années 1970, c'est avant tout parce que la concurrence a changé : la droite non-gaulliste ne conteste plus le cadre institutionnel et se regroupe progressivement, jusqu'à former un nouvel ensemble en 1978, avec la création de l'UDF⁷.

Au final, le développement de la division politique pro/antigaulliste renforce le poids de l'électorat gaulliste par rapport au précédent ordre électoral. Dans ce cadre, la gauche se retrouve marginalisée. Tout au long des années 1960, une alternance à gauche apparaît improbable, ce qui exacerbe l'opposition entre droite gaulliste et non-gaulliste. Il faut attendre les années 1970 et les premiers effets des transformations sociales de l'après-guerre, qui favorisent la gauche, pour que le rapport de force se rééquilibre (voir plus loin). L'alternance n'en demeure pas moins difficile, du fait du poids accru de la division politique pro/anti-communisme, à la suite du changement de positionnement stratégique du PS vis-à-vis du PCF.

Le nouveau système partisan qui se met en place à partir de 1962 se caractérise tout d'abord par l'absence d'alternance, en raison de la domination de la droite et de l'effet repoussoir du PCF. Il se caractérise ensuite par la réduction de l'affrontement partisan à un « quadrille bipolaire », avec d'un côté la gauche communiste et non-communiste et de l'autre la droite gaulliste et non-gaulliste. Cette structure se met en place dès 1962, avec l'opposition au Général de Gaulle d'une partie de la droite et le rapprochement entre socialistes et communistes. Toutefois, ce n'est qu'à partir de 1973, suite au ralliement de la droite non-gaulliste aux institutions et à l'échec définitif du Mouvement réformateur, que sont réunies les conditions d'un rassemblement de la droite, qui se manifeste au second tour de la présidentielle de 1974. Dès lors, le dualisme majorité/opposition recoupe l'opposition gauche-droite. Ainsi, le chemin tracé par le Général de Gaulle aboutit, contre sa volonté, à un renforcement de l'affrontement gauche-droite, qui avait été affaibli sous la Quatrième République par l'anticommunisme de la gauche socialiste et radicale et par l'opposition au régime d'une partie de la droite, ce qui avait contraint les partis du centre-gauche et du centre-droit à gouverner ensemble, malgré leurs désaccords en matière économique ou de laïcité (lois Marie et Barangé

⁶ Jérôme POZZI, « L'Appel des 43 et le mouvement gaulliste : manœuvre politique, relève générationnelle et fronde des "godillots" », *Parlement[s]*, Revue d'histoire politique, vol. 1, n° 7, 2007, p. 109-120.

⁷ Créée peu avant les législatives de 1978, l'UDF est une fédération regroupant principalement le Parti républicain (qui a pris la suite en 1977 de la Fédération nationale des républicains et indépendants), le Centre des démocrates sociaux (héritier du Centre démocrate qui était lui-même l'héritier du MRP), le Parti radical (dit « valoisien » après la scission des radicaux de gauche partisans du programme commun) et le Mouvement démocrate socialiste de France (créé par des dissidents socialistes refusant le programme commun).

qui scellent la fin de la « troisième force »). En 1978, le système partisan finit par se réduire à un affrontement bipolaire de quatre partis (PCF, PS, UDF, RPR), qui recueillent près de 90 % des voix. Cette simplification, avec le regroupement de la gauche non-communiste et de la droite non-gaulliste, s'inscrit dans la dynamique de présidentialisation et de bipolarisation de l'ordre électoral. De même, la diminution du décalage pour les gaullistes entre leur influence nationale et locale, ainsi que la diffusion au niveau municipal de l'union de la gauche (cf. chapitre 2), participent du déploiement de l'ordre électoral.

L'impact des évolutions de long-terme de la société et de la conjoncture économique

L'action des forces de réalignement qui participent à la dynamique de l'ordre électoral (évolutions de niveau II) n'explique cependant pas le principal changement enregistré à partir des années 1970, à savoir le rééquilibrage du rapport de force gauche-droite.

La progression de la gauche résulte en premier lieu des transformations progressives de la société française (évolutions de niveau I), telles que le recul de la pratique religieuse, la poursuite de l'effondrement du nombre des agriculteurs, le déclin du petit commerce et de l'artisanat, le développement des couches moyennes salariées, urbaines et diplômées⁸, le changement de la condition féminine⁹, ou le rajeunissement du corps électoral avec l'arrivée à l'âge adulte de la génération du baby-boom (accentué par l'abaissement de la majorité civile à 18 ans en 1974). Ces mutations affaiblissent la droite et profitent principalement au PS, qui rattrape en 1973 le niveau électoral du PCF, avant de le dépasser en 1978. Elles poussent également la droite, dans la foulée de Vatican II et des événements de Mai 68, à prendre ses distances avec une application rigoriste de la morale religieuse (généralisation de la mixité fille-garçon à l'école et avancées sur la contraception, l'avortement et le divorce).

Un second facteur est néanmoins incontournable pour expliquer la poussée de la gauche dans les années 1970 : il s'agit de la dégradation de la conjoncture économique et de l'accroissement ininterrompu du chômage (passé de 400 000 personnes en 1974 à 1,7 million en 1981). Liées à la fin du grand cycle d'expansion à l'œuvre depuis 1945 (forts gains de

⁸ Gérard GRUNBERG, Etienne SCHWEISGUTH, « Profession et vote : la poussée de la gauche », in Jacques CAPDEVIELLE, Elisabeth DUPOIRIER, Gérard GRUNBERG, Etienne SCHWEISGUTH, Colette YSMAL, *France de gauche, vote à droite*, 2^e édition, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1988 (1^{ère} édition 1981), p. 139-167 ; Gérard GRUNBERG, Etienne SCHWEISGUTH, « Le virage à gauche des couches moyennes salariées », in Georges LAVAU, Gérard GRUNBERG, Nonna MAYER, *L'univers politique des classes moyennes*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1983, p. 351-371.

⁹ L'élévation du niveau d'instruction des femmes et leur entrée massive dans le monde du salariat se combinent au déclin de la pratique religieuse pour aboutir progressivement à la fin de l'alignement à droite des femmes. Janine MOSSUZ-LAVAU, « Le vote des femmes en France », *Revue française de science politique*, vol. 43, n° 4, 1993, p. 673-689.

productivité dans l'agriculture et l'industrie, urbanisation, accès des ménages aux biens d'équipement, entrée des femmes dans la sphère productive marchande), ainsi qu'à divers dérèglements dans le domaine financier (fin du système de Bretton-Woods en 1971) et des matières premières (chocs pétroliers de 1973 et 1979), la montée du chômage et l'installation de la « stagflation » produisent un mécontentement croissant envers la droite au pouvoir, ce qui nourrit la tentation d'un vote sanction (évolutions de niveau III).

De fait, un constat s'impose à la fin des années 1970 : La France est « sociologiquement et culturellement à gauche » mais elle continue de « voter à droite » au tour décisif¹⁰. Bien que majoritaire en voix au premier tour des élections législatives de 1978 (voir annexe 1), la gauche échoue au second tour. L'explication réside dans l'anticommunisme de nombreux électeurs, qui bien que tentés par l'alternance, refusent que celle-ci se produise avec un Parti communiste trop puissant¹¹. A l'aube des élections de 1981, l'ordre électoral est fortement affaibli par les transformations en profondeur de la société française et par la dégradation de la conjoncture économique : seul le maintien du « verrou communiste »¹² lui permet de ne pas s'effondrer.

La rupture de 1981

La disparition du « verrou communiste »

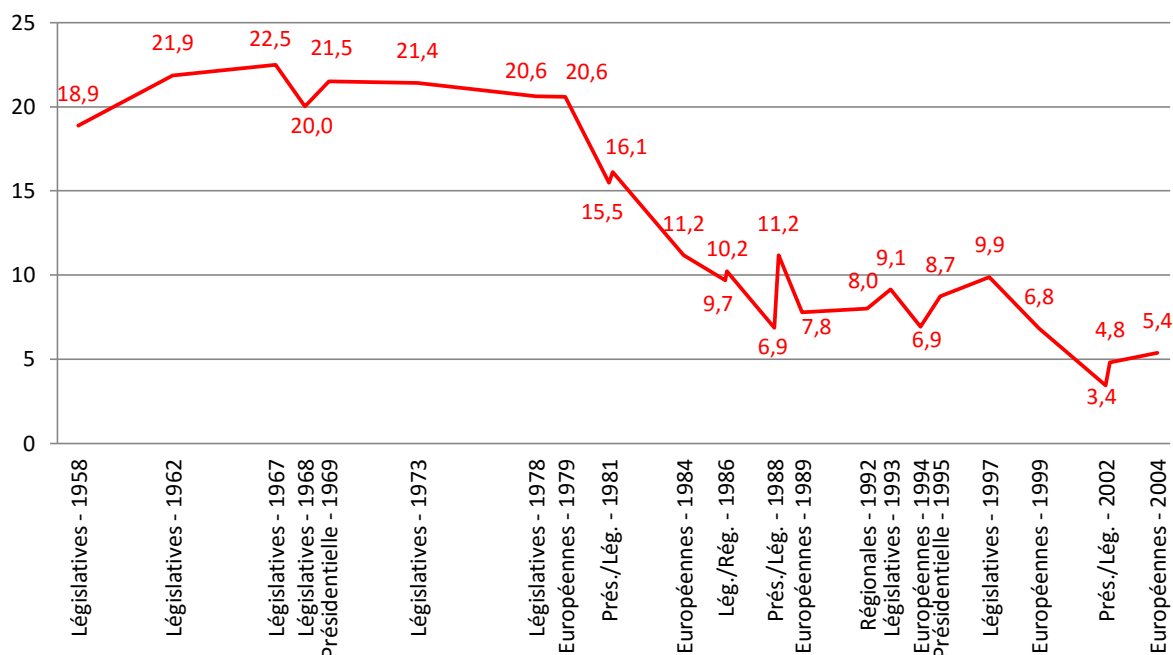
Les élections présidentielle et législatives de 1981 marquent l'effondrement de l'ordre électoral qui était en place depuis 1962. Il s'agit de la première alternance gauche-droite au pouvoir depuis l'instauration de la Cinquième République. Pour la première fois depuis 1945, aucune des composantes de la droite ne participe au gouvernement. Cette alternance historique découle principalement de la disparition du « verrou communiste », lequel saute le 26 avril 1981, lors du premier tour de l'élection présidentielle, du fait du bouleversement du rapport de force entre le PS et le PCF. Avec seulement 15,5 % des suffrages exprimés en France métropolitaine (15,3 % pour la France entière), Georges Marchais perd un quart de l'influence électorale du PCF, qui était depuis 1958 le parti le plus stable électoralement de la vie politique française, avec plus ou moins 20 % des suffrages exprimés à chaque élection (graphique 3.1).

¹⁰ Jacques CAPDEVIELLE, Elisabeth DUPOIRIER, Gérard GRUNBERG, Etienne SCHWEISGUTH, Colette YSMAL, France de gauche, vote à droite, Op. Cit., p. 9, 11.

¹¹ Ibidem, p. 80-93 ; François GOGUEL, Chroniques électorales, Tome 3, Op. Cit., p. 86-91.

¹² Alain LANCELOT, « L'alternance sur l'air de la vie en rose », Projet, n° 158, 1981, p. 915-939 (p. 939).

Graphique 3.1 : Le niveau électoral du PCF de 1958 à 2004
(France métropolitaine, % des suffrages exprimés)



NB. Premiers tours uniquement. Elections présidentielles, législatives, européennes et régionales. Aux présidentielles de 1965 et 1974, le PCF soutenait François Mitterrand. Aux régionales de 1998 et 2004, le PCF faisait liste commune avec le PS dans plusieurs régions.

Ce recul du PCF entre les européennes de juin 1979 et la présidentielle d'avril 1981 s'inscrit dans un mouvement transnational : un reflux des communistes a lieu à la même période dans la plupart des autres pays d'Europe occidentale¹³. Cet affaiblissement ne constitue pas une particularité française : il est lié principalement à la dégradation brutale de l'image de l'URSS, suite à l'invasion de l'Afghanistan en décembre 1979 et à la révolte ouvrière polonaise de 1980¹⁴. Ces deux évènements déstabilisent le PCF, dont l'électorat était devenu plus friable en raison du renouvellement des générations, selon le processus théorisé par Paul Beck (cf. chapitre 1). La génération qui avait connu l'âge d'or du PCF, avec le Front populaire puis la Résistance, commençait en effet à être remplacée par une nouvelle génération, dont l'attachement au PCF était moins viscéral. L'idée d'un « vote utile » en faveur de François Mitterrand ne résiste guère à l'épreuve des temps : les électeurs qui ont abandonné le PCF en 1981 ne sont jamais revenus.

Marqué par un écart de plus de dix points entre le PCF et le PS, le premier tour de la présidentielle de 1981 dissipe les craintes de nombreux électeurs modérés, qui étaient hostiles au communisme, mais qui étaient également désireux de sanctionner Valéry Giscard d'Estaing

¹³ Pierre MARTIN, Comprendre les évolutions électorales, Op. Cit., p. 221-222.

¹⁴ Jean-Luc PARODI, Olivier DUHAMEL, « Images du communisme 2 : Sur l'effet Kaboul... et quelques autres », Pouvoirs, 22, 1982, p. 159-172 ; Pierre MARTIN, Comprendre les évolutions électorales, Op. Cit., p. 220-226.

à cause de la poussée du chômage. Dès le soir du 26 avril 1981, la division pro/anticommunisme, qui structurait si fortement l'ordre électoral en place depuis 1962, perd brutalement une bonne partie de sa pertinence.

L'alternance

L'épouvantail communiste grandement neutralisé par les résultats du premier tour (d'autant plus que le PS a été durement attaqué par le PCF pendant la campagne), la droite perd l'argument électoral qui lui avait permis de sauver sa majorité au second tour des législatives de 1978. Elle ne peut plus éviter la défaite : la gauche est trop forte (47,2 % en France métropolitaine au premier tour de la présidentielle, sans compter les 3,9 % du candidat écologiste Brice Lalonde) pour que la droite (48,8 %) puisse résister au jugement des électeurs sur son bilan économique et social (chômage). L'alternance se produit au second tour avec la victoire de François Mitterrand, avant d'être confirmée aux élections législatives anticipées de juin. Au premier tour, le PCF enregistre un résultat médiocre (16,1 % en France métropolitaine), tandis que le PS profite d'un effet d'entraînement, suite à la présidentielle, pour asseoir sa domination sur la gauche (37,8 % avec le MRG), laquelle atteint alors un niveau inédit (55,6 %) ¹⁵. Le second tour confirme ces évolutions : le PS dispose à lui seul de la majorité absolue à l'Assemblée nationale, ce qui lui permet d'imposer ses conditions au PCF, lequel, après avoir perdu la moitié de ses députés (de 86 à 43 en France métropolitaine), n'obtient aucun ministère de premier plan dans le second gouvernement de Pierre Mauroy ¹⁶.

Si l'arrivée de la gauche au pouvoir par l'élection présidentielle tend à renforcer les institutions de la Cinquième République et le paradigme présidentieliste, l'ordre électoral ne résiste pas au fait que la droite soit totalement écartée du pouvoir exécutif et qu'elle doive désormais affronter une gauche largement dominée par sa composante non-communiste.

¹⁵ Sur les élections de 1981 : Alain LANCELOT (dir.), 1981 : les élections de *l'alternance*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1986 ; Jean CHARLOT, « Le double enchaînement de la défaite et de la victoire », *Revue politique et parlementaire*, n° 892, 1981 ; Pierre MARTIN, « Le basculement électoral de 1981 : l'évolution électorale de la droite », *Revue française de science politique*, vol. 31, n° 5, 1981, p. 999-1014 ; François PLATONE, Jean RANGER, « L'échec du Parti communiste aux élections du printemps 1981 », *Revue française de science politique*, vol. 31, n° 5, 1981, p. 1015-1037 ; François GOGUEL, « Encore un regard sur les élections législatives de juin 1981 », *Pouvoirs*, n° 23, 1982, p. 135-143 ; François GOGUEL, *Chroniques électorales*, Tome 3, Op. Cit., p. 141-198 ; Jérôme JAFFRE, « De Valéry Giscard d'Estaing à François Mitterrand : France de gauche, vote à gauche », *Pouvoirs*, n° 20, 1982, p. 5-28 ; Jérôme JAFFRE, « En réponse à François Goguel. Retour sur les élections du printemps 1981 », *Pouvoirs*, n° 24, 1982, p. 159-168.

¹⁶ Le PCF ne participe pas au premier gouvernement Mauroy formé avant les législatives. Ses quatre ministères sont les Transports (Charles Fiterman a le rang de ministre d'Etat et la quatrième position dans le protocole), la Formation professionnelle, la Santé et la Fonction publique.

La phase de réalignement entre 1981 et 1984

Changement de niveau en faveur de la droite et percée du Front national

Les années 1981-1984 sont avant tout marquées par un redressement spectaculaire de la droite, après une décennie de progression quasi constante de la gauche. Si une première poussée est enregistrée lors de quatre élections législatives partielles en janvier 1982¹⁷ et lors des élections cantonales de mars 1982¹⁸, ce sont surtout les élections municipales de mars 1983, puis les élections européennes de juin 1984, qui marquent un retournement. Aux municipales de 1983, la droite, qui ne dirigeait plus que 71 villes de plus de 30 000 habitants sur 220, parvient à porter son total à 106 en regagnant une bonne partie du terrain perdu en 1977¹⁹, avec un rapport de force gauche-droite dans cette France urbaine qui bascule nettement en sa faveur²⁰. Un an plus tard, lors des élections européennes du 17 juin 2004, dans le cadre d'un scrutin proportionnel de liste nationale, l'ensemble de la droite, avec 57 % en France métropolitaine, inflige une impressionnante déroute à la gauche. Si la poussée de la droite semble à première vue conjoncturelle, selon une « logique d'élections intermédiaires »²¹, la suite démontre que les européennes de 1984 ont fixé un nouveau rapport de force. De fait, de 1984 à 2004 (graphique 3.2), l'ensemble de la droite recueille plus de suffrages exprimés que l'ensemble de la gauche à chaque premier tour d'élection (présidentielle, législatives, européennes, régionales). Le niveau du total droite (FN inclus) est presque toujours supérieur à 50 %, sauf aux élections européennes (du fait de la concurrence des listes écologistes indépendantes, de chasseurs ou de « divers »). Au final, le changement durable de niveau qui se produit entre 1981 et 1984 aboutit, selon Martin, à une domination structurelle de la droite de l'ordre de 54,5 % des suffrages exprimés une fois les résultats électoraux lissés²².

¹⁷ La droite remporte les 2^e et 12^e circonscriptions de Paris, la 3^e circonscription de la Marne, et la 4^e circonscription de Seine-et-Marne, en reprenant trois sièges à la gauche.

¹⁸ En France métropolitaine, la droite devance nettement la gauche en sièges suite au second tour (59 %), après avoir fait jeu égal en voix au premier tour (49,7 % des suffrages exprimés pour l'ensemble de la droite UDF-RPR-DVD). En 1976, la droite n'avait recueilli que 48 % des sièges, pour un total de 43,4 % des suffrages exprimés au premier tour. Alain LANCELOT, *Les élections sous la V^e République*, 1^{ère} édition, Paris, Presses universitaires de France, 1983, p. 104-106.

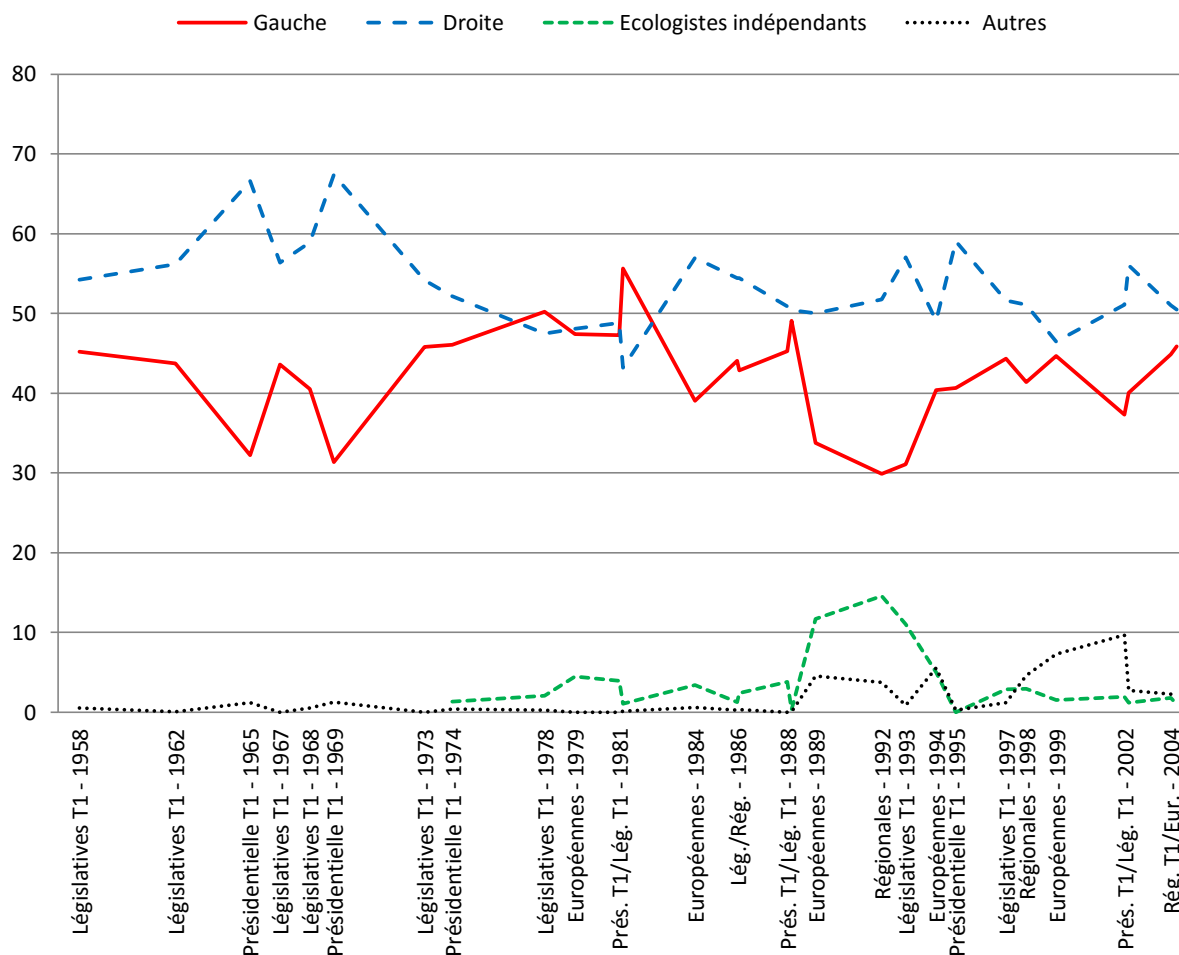
¹⁹ Ce comptage prend en compte les six défaites de la gauche dans des élections partielles organisées après l'invalidation pour fraude des scrutins de mars (Dreux, Sarcelles, La Seyne-sur-Mer, Antony, Aulnay-sous-Bois, Noisy-le-Grand). Pierre MARTIN, *Les élections municipales en France depuis 1945*, Op. Cit., p. 121.

²⁰ Jérôme JAFFRE, « Grandes villes, l'inversion du rapport de force gauche-droite », in Jacques François SIMON (dir.), *Les Élections municipales de mars 1983*, Paris, Dossiers et documents du Monde, 1983, p.120-122.

²¹ Jean-Luc PARODI, « Dans la logique des élections intermédiaires », Op. Cit.

²² Afin d'écartier les évolutions conjoncturelles, Martin remplace le résultat de chaque élection par la médiane de l'ensemble constitué par ce résultat et ceux de l'élection précédente et de l'élection suivante (méthode de lissage de la médiane de 3). Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, Op. Cit., p. 239-242.

Graphique 3.2 : Le niveau électoral de la droite et de la gauche de 1958 à 2004
(France métropolitaine, % suffrages exprimés)



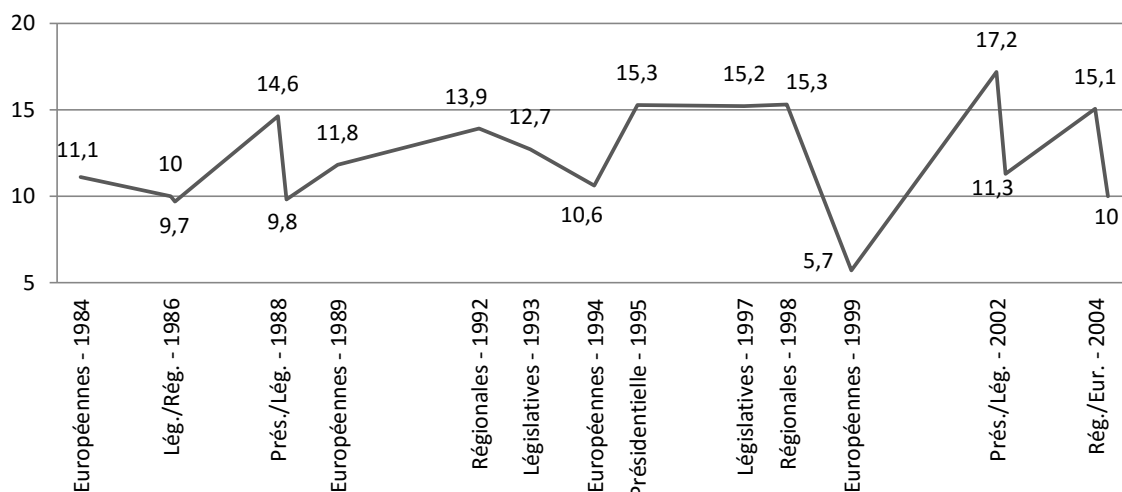
NB. Premiers tours uniquement. Elections présidentielles, législatives, européennes et régionales. Les Verts sont comptés à gauche à partir de la présidentielle de 1995. CPNT ainsi que les divers (dont Jean-Pierre Chevènement en 2002) sont comptés en tant que « autres ». Nous reviendrons plus loin dans ce chapitre sur cette classification.

En ce qui concerne les forces politiques, on note principalement le déclin durable du PCF auquel répond la percée tout aussi durable du Front national, ces deux partis obtenant des résultats quasi identiques aux européennes de 1984 en France métropolitaine (11,2 % pour le PCF, 11,1 % pour le FN), mais avec des dynamiques opposées : pour le PCF, c'est la confirmation que 1981 n'était pas un accident, avec un niveau électoral durablement fixé aux alentours ou en dessous de 10 % (cf. graphique 3.1) ; pour le FN, c'est une démonstration de force qui en annonce d'autres, après une série de bons résultats locaux en 1983²³. Car loin d'être un feu de paille, le FN oscille ensuite entre environ 10 % et 15 % des suffrages exprimés jusqu'aux européennes de 2004 (graphique 3.3), avec des fluctuations suivant la conjoncture et

²³ 11,3 % pour la liste FN conduite par Jean-Marie Le Pen dans le 20^{ème} arrondissement de Paris au premier tour des élections municipales de mars 1983 ; 16,7 % pour la liste FN au premier tour de l'élection municipale partielle de Dreux (septembre 1983) ; 9,3 % pour la liste FN au premier tour de l'élection municipale partielle d'Aulnay-sous-Bois (octobre 1983) ; 12 % pour Jean-Marie Le Pen au premier tour de l'élection législative partielle dans la 2^e circonscription du Morbihan (décembre 1983).

le type d'élection (voir plus loin), la contre-performance de 1999 (5,7 %), avec la concurrence mégrétiste (3,3 %), étant le seul accident de parcours majeur²⁴.

Graphique 3.3 : Le niveau électoral du FN de 1984 à 2004
(France métropolitaine, % suffrages exprimés)



NB. Premiers tours uniquement. Elections présidentielles, législatives, européennes et régionales.

L'échec du programme économique socialiste et le triomphe du paradigme néolibéral

Ce changement brutal et durable des rapports de force électoraux entre 1981 et 1984 est lié en premier lieu à l'échec du programme économique socialiste. Loin de ramener la France vers le plein-emploi, les mesures mises en œuvre par le gouvernement de Pierre Mauroy – notamment les nationalisations à 100 % et la politique de relance par la consommation – s'avèrent impuissantes. La barre des deux millions de chômeurs est atteinte en mai 1982 puis celle des 2,5 millions à la fin de l'année 1984, tandis que l'inflation s'accroît, de même que le déficit du commerce extérieur. Ne pouvant compter sur un environnement international favorable, le gouvernement se rallie à une politique d'austérité. Une première dévaluation, en octobre 1981, est rapidement suivie d'une seconde dévaluation en juin 1982, couplée à un premier plan de rigueur, avant que le choix de rester dans le système monétaire européen (SME) n'entraîne une troisième dévaluation et un second plan de rigueur en mars 1983 juste après les élections municipales. Il n'est dès lors plus question de « changer la vie », mais bien

²⁴ Une autre contre-performance s'est produite lors des élections cantonales de septembre 1988 avec seulement 5,4 % des suffrages exprimés en France métropolitaine. Ce résultat limité s'explique largement par des éléments conjoncturels (voir plus loin). S'agissant des autres élections cantonales (lesquelles ne concernaient à chaque fois que la moitié des cantons), le FN a obtenu en France métropolitaine 8,9 % en 1985, 12,3 % en 1992, 9,9 % en 1994, 14,1 % en 1998, 7,1 % en 2001 et 12,5 % en 2004. On note que les résultats sont bien meilleurs lorsque les cantonales sont couplées avec les régionales (1992, 1998, 2004).

de mener une politique de « désinflation » et de « restructuration »²⁵ conforme au paradigme néolibéral qui s'est déjà imposé dans la plupart des autres pays industrialisés. Ce tournant constitue une victoire pour la droite : si jusqu'en 1981, le débat sur le niveau d'intervention de l'Etat dans l'économie portait sur une thématique de gauche, les nationalisations, il bascule à partir de 1984 vers une thématique de droite, celle des privatisations. La question n'est plus « faut-il nationaliser davantage ? » mais « jusqu'où faut-il privatiser ? ».

La défaite idéologique de la gauche dans le domaine économique doit toutefois être relativisée. Tout d'abord, il faut noter que la droite française au pouvoir jusqu'en 1981 adhérait au paradigme keynésien (qui constituait l'un des piliers de l'ordre électoral), comme en témoignaient le plan de relance massif de 1975 (quasiment trois points de PIB), les déclarations de Jacques Chirac en faveur d'un « travaillisme à la française »²⁶, ou la non-remise en cause des nationalisations opérées à la Libération. Jusqu'en 1981, l'ensemble des élites politiques françaises étaient keynésiennes, pas seulement celles de la gauche²⁷. L'objectif, énoncé par François Mitterrand le 15 septembre 1983, d'un coup d'arrêt à la hausse des prélèvements obligatoires constitue ainsi une rupture avec l'idéologie socialiste étatiste, mais aussi avec la politique de la droite, puisqu'entre 1974 et 1981, la part des prélèvements obligatoires dans le PIB avait progressé de plus de six points, pour dépasser le seuil des 40 % (graphique 3.4), synonyme de « socialisme », selon les propres mots du président Valéry Giscard d'Estaing. En faisant prendre à la France le virage de la « modernité » néolibérale (même si cela n'est pas complètement assumé comme en témoigne la rhétorique de la « parenthèse »), les socialistes privent la droite du monopole de la crédibilité gestionnaire telle que l'édicte le nouveau paradigme. De fait, l'échec de la gauche en matière économique n'est pas total, d'autant que la droite n'est pas parvenue par la suite à faire reculer le chômage : sur cet enjeu consensuel crucial, aucun camp ne peut se prévaloir d'avoir obtenu des succès significatifs.

Par ailleurs, il faut souligner une résistance de l'idéologie de gauche concernant la défense de l'Etat social. Ainsi, la mise en œuvre en France des préceptes néolibéraux a connu davantage d'accomplissements dans le domaine économique et financier (dérégulation) que

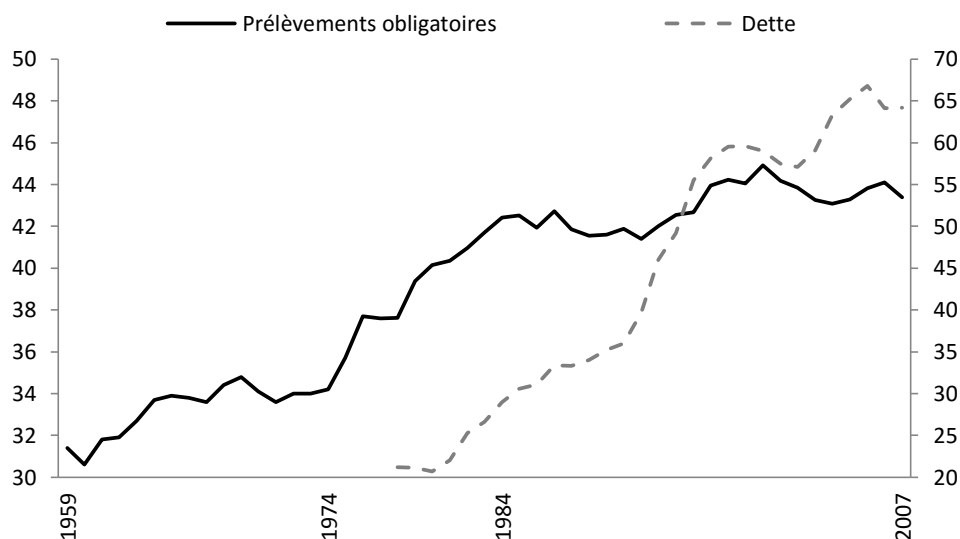
²⁵ On pense ici notamment aux plans de restructuration dans les chantiers navals, le charbonnage et surtout la sidérurgie dont la nationalisation en 1981 devait être le fer de lance de la reconquête de l'emploi. La restructuration du secteur public, engagée à partir de 1983 par Laurent Fabius au ministère de l'Industrie (suppression d'effectifs, exigence de rentabilité), ainsi que la fin du monopole public dans l'audiovisuel (création de Canal Plus annoncée en 1982) préparent le terrain aux premières privatisations en 1986.

²⁶ Discours d'Egletons (Corrèze), le 3 octobre 1976.

²⁷ On peut néanmoins considérer que l'arrivée de l'économiste Raymond Barre à Matignon en 1976 a constitué une première inflexion avec l'arrêt des politiques keynésiennes traditionnelles et l'accent mis sur la politique de l'offre. De plus, comme le soulignent Bruno Jobert et Bruno Théret, les idées néolibérales ont commencé à infuser la haute administration française dès la fin des années 1970. Bruno JOBERT, Bruno THERET, « France : la consécration républicaine du néo-libéralisme », in Bruno JOBERT (dir.), *Le tournant néo-libéral en Europe, Idées et recettes dans les pratiques gouvernementales*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 21-86.

dans le domaine social, le niveau des dépenses publiques – tirées par les dépenses sociales – continuant à augmenter, au prix d'un endettement croissant, du fait de la volonté politique de stabiliser le niveau des prélèvements obligatoires (cf. graphique 3.4).

Graphique 3.4 : *Le niveau des prélèvements obligatoires et de la dette publique jusqu'en 2007* (% du PIB, Insee, comptes nationaux, base 2005)



NB. L'axe vertical de gauche concerne les prélèvements obligatoires ; celui de droite concerne la dette.

Cette disjonction entre l'économique et le social s'explique sans doute par l'attachement très fort de la population à son Etat social, dont l'édification fait partie intégrante de la refondation du pacte national à la Libération (préambule de la Constitution de 1946). Elle s'explique aussi par le fait que les différentes mesures sociales prises par le gouvernement de Pierre Mauroy (revalorisations du Smic, du minimum vieillesse, des allocations familiales, instauration de la retraite à 60 ans, de la cinquième semaine de congés payés et des 39 heures payées 40, accroissement des droits des salariés avec les lois Auroux, mise en place d'un impôt sur les grandes fortunes) ont contribué à faire nettement diminuer le sentiment d'inégalité²⁸, devenant ainsi des « acquis sociaux » populaires²⁹, que la droite n'a par la suite pas osé remettre en cause. Par ailleurs, la disjonction entre politiques économiques et politiques

²⁸ Le sentiment que « la distance entre les différentes couches de la société concernant le niveau de vie a tendance à augmenter » est passé de 45 % en 1976 à 36 % en 1983 (contre 45 % en 1976 et 50 % en 1983 pour « à diminuer » et 10 % en 1976 et 14 % en 1983 de sans opinion). Le sentiment d'inégalité remonte après 1983. Elisabeth DUPOIRIER, « Inégalités sociales : l'opinion, un acteur à part entière », in Olivier DUHAMEL, Jérôme JAFFRE (dir.), *L'état de l'opinion 1991*, Paris, Seuil, 1991, p. 107-118 (p. 109).

²⁹ « Les réformes sociales (retraite à 60 ans, 5^e semaine de congés payés, etc.) » figurent à la première place des « plus grands mérites de François Mitterrand » selon une enquête Sofres d'avril 1991. De plus, le bilan « en matière de politique sociale » du président Mitterrand est jugé positif par une majorité de sondés (53 % contre 43 %). Eric DUPIN, « Les hauts et les bas de la décennie Mitterrand », in Olivier DUHAMEL, Jérôme JAFFRE (dir.), *L'état de l'opinion 1992*, Paris, Seuil, 1992, p. 73-87 (p. 80-81).

sociales a été favorisée par l'imposition d'un cadre européen beaucoup plus contraignant dans un cas (réalisation du grand marché unique) que dans l'autre (absence d'harmonisation).

On note néanmoins un impact du paradigme néolibéral, avec la mise au rebut de la lutte contre les inégalités, au profit de la seule lutte contre la pauvreté (RMI, ciblage des aides pour les plus démunis, recours aux assurances privées pour les classes moyennes)³⁰ et du discours sur l'égalité des chances³¹. De façon symptomatique, les revendications des ouvriers en termes de conditions de travail et de salaires, qui étaient au cœur de la question sociale depuis près d'un siècle, passent au second plan par rapport aux difficultés de nouveaux groupes d'exclus à aider en priorité, tels que les sans domicile fixe ou les chômeurs de longue durée, lesquels font l'objet d'un traitement misérabiliste (création des « restos du cœur » en 1985).

Au final, l'imposition du paradigme néolibéral contribue surtout à marginaliser le PCF, par rapport au PS rallié au social-libéralisme, tout en plaçant la gauche dans son ensemble, en position défensive sur les thématiques économiques, position qui lui était jusque-là relativement inconnue et qui marque une crise très profonde de son projet politique.

L'irruption de nouveaux enjeux : l'immigration et l'insécurité

Le nouveau cadrage des enjeux économiques ne suffit pas à expliquer l'ampleur de la poussée de la droite et son caractère durable. Favorisée par le nouveau paradigme néolibéral, l'ensemble de la droite profite aussi de l'apparition de deux nouveaux enjeux, distincts mais très liés, l'immigration et l'insécurité, pour progresser électoralement entre 1981 et 1984.

Jusqu'aux années 1980, l'immigration n'était pas une motivation de vote : la profession de foi de Jean-Marie Le Pen à l'élection présidentielle de 1974 n'y faisait d'ailleurs aucune allusion³². Pourtant l'immigration était déjà un phénomène important³³ qui suscitait une forte hostilité : dans une enquête par sondage de l'Ifop de juin 1966, 57 % des répondants estimaient qu'il y avait trop de travailleurs immigrés en France³⁴, tandis que « le caractère massif de la xénophobie et du racisme ouvrier », notamment envers les Nord-africains, était mis en

³⁰ Bruno JOBERT, Bruno THERET, « France : la consécration républicaine du néo-libéralisme », Op. Cit., p. 45.

³¹ Un rapport de 1994, rédigé par Alain Minc et intitulé « La France de l'an 2000 », théorise ce changement en proposant un nouveau pacte économique et social fondé sur le principe d'« équité » par opposition « à l'aspiration égalitaire qui a bercé toute l'histoire sociale d'après-guerre ».

³² Se présentant comme un « candidat de salut public », représentant la « droite sociale, populaire et nationale », Jean-Marie Le Pen avait pour thèmes principaux l'anticommunisme, la défense de l'autorité de l'Etat, des valeurs morales, de la famille et de l'indépendance nationale, ainsi que le rejet de la bureaucratie.

³³ En 1968, la France comptait 2,6 millions d'étrangers dont près d'un quart originaires d'Afrique du Nord.

³⁴ Contre 28 % « juste ce qu'il faut », 3 % « pas assez », et 12 % « ne se prononce pas ». Enquête Ifop, « les travailleurs étrangers en France », 1966, citée par Pierre MARTIN, Comprendre les évolutions électorales, Op. Cit., p. 256.

évidence par Frédéric Bon dans sa contribution à l'ouvrage *L'ouvrier français en 1970*³⁵. La mise à l'agenda de l'immigration intervient lors du septennat de Valéry Giscard d'Estaing et résulte du renversement de la conjoncture économique. Face à la montée du chômage, le pouvoir incrimine les immigrés et tente de réduire leur nombre (suspension de l'immigration de travail dès 1974, incitations financières au départ, et projet – avorté – de retour forcé)³⁶. Par ailleurs, la période correspond à une prise de conscience du changement de nature de l'immigration, du fait du développement du regroupement familial et de la montée en puissance des flux de populations extra-européennes. Ainsi, c'est dans les années 1970 que l'on se met à parler non plus des « travailleurs immigrés » mais des « familles immigrées » et que le mot même d'immigré se voit étroitement associé à celui de maghrébin. Ce changement dans les représentations (des familles en HLM qui s'implantent durablement plutôt que des travailleurs masculins et temporaires vivant en foyers) est d'autant plus brutal que les pouvoirs publics ont longtemps défendu l'idée que les immigrés avaient vocation à repartir, d'où l'absence assez manifeste de toute politique d'intégration d'envergure.

Lors de la campagne de 1981 (qui se joue sans Jean-Marie Le Pen), l'immigration émerge comme un enjeu secondaire. Si la politique d'immigration du gouvernement suscite des oppositions à gauche³⁷, elle ne constitue pas un conflit prioritaire. De fait, la question de l'immigration est surtout agitée par l'extrême gauche et le PS pour doubler le PCF sur sa gauche, puisque celui-ci affiche une certaine hostilité³⁸ liée à sa volonté de coller aux angoisses des classes populaires, auprès desquelles il peine à perpétuer son magistère idéologique.

Le tournant n'arrive qu'après 1981. Sous le choc de sa défaite, la droite radicalise ses positions sur l'immigration, en réaction à la politique du pouvoir socialiste (régularisation de 130 000 immigrés clandestins, annonce d'un projet de loi accordant le droit de vote aux

³⁵ Frédéric BON, « Les comportements religieux », in Frédéric BON, Jacques CAPDEVIELLE, René MOURIAUX, Gérard ADAM, *L'ouvrier français en 1970*, Enquête nationale auprès de 1 116 ouvriers d'industrie. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1970, p. 92. Dans cette enquête, 71 % des ouvriers interrogés estimaient que les Nord-africains étaient trop nombreux en France. Cette proportion ne variait pas significativement suivant l'orientation politique.

³⁶ Pour un récit détaillé de l'histoire de la politique de l'immigration en France depuis 1938 : Patrick WEIL, *La France et ses étrangers, l'aventure d'une politique de l'immigration de 1938 à nos jours*, nouvelle édition refondue, Paris, Gallimard, 2005.

³⁷ Notamment une marche nationale à Paris, le 10 mai 1980, à l'appel d'organisations de soutien aux travailleurs étrangers, du PS, du PSU, de la CFDT, de la LCR et de la Ligue des Droits de l'Homme.

³⁸ L'épisode le plus marquant de cette hostilité est l'affaire du « bulldozer de Vitry » en décembre 1980 qui voit le maire PCF de la ville faire démolir un foyer qui était censé accueillir 300 travailleurs maliens. Soutenue par la direction nationale (Georges Marchais dans *l'Humanité* du 6 janvier 1981) cette décision s'inscrit dans une campagne du parti en faveur d'un arrêt de l'immigration (vue comme une manifestation de l'exploitation capitaliste) et d'une meilleure répartition des immigrés afin d'éviter la constitution de ghettos et de mieux les intégrer. Cette position vaut au PCF des accusations de racisme, d'autant qu'elle trouve un écho en février 1981 avec une autre affaire à Montigny-lès-Cormeilles qui voit le maire PCF de la ville (Robert Hue) accuser hâtivement une famille marocaine de trafic de drogue. Sur le positionnement restrictif du PCF vis-à-vis de l'immigration : Pascal CAUCHY, *L'élection d'un notable*, Paris, Vendémiaire, 2013, p. 62-72.

étrangers pour les élections municipales). La connexion entre immigration et chômage, déjà établie sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing, s'intensifie, de même que le lien entre immigration et insécurité. Cette dernière est l'autre nouveauté du débat politique. Son inscription à l'agenda découle de la progression du sentiment d'insécurité au sein de la population dans les années 1970, en raison de l'explosion de la délinquance et du trafic de stupéfiants depuis les années 1950³⁹. Comme pour l'immigration, l'arrivée de la gauche au pouvoir constitue un détonateur : l'amnistie de juillet 1981, l'abolition de la peine de mort, la suppression des quartiers de haute sécurité dans les prisons ou encore l'abrogation des lois « anticasseurs » et « sécurité et liberté » sont perçues par la droite comme le signe d'un laxisme intolérable, tandis que le phénomène des « violences urbaines » commence à s'installer dans le paysage (premières émeutes de banlieue dans la cité des Minguettes à Vénissieux à l'été 1981).

La radicalisation de la droite sur l'immigration et l'insécurité est le pendant de sa radicalisation sur les sujets économiques et la conséquence de son état « d'apesanteur » suite à sa défaite de 1981. Déstabilisée par la disparition de son meilleur argument électoral – la peur du communisme – et révoltée par la politique du gouvernement, qui lui donne à penser que la France chute dans le précipice, la droite se rue dans une posture très dure d'affrontement avec le pouvoir. Cette réaction est typique d'un lendemain de défaite, d'autant plus que le gouvernement, en difficulté sur l'enjeu consensuel du chômage, essaye de remobiliser ses partisans en prenant des positions dures (« liberticides » selon la droite) sur la presse ou l'école. En ce sens, le gouvernement ne fait rien pour calmer l'embrasement de l'affrontement gauche-droite, bien au contraire. C'est dans ce contexte de forte polarisation qu'interviennent les élections municipales de 1983, lesquelles voient la droite utiliser puissamment les thèmes de l'immigration et de l'insécurité, le cadre local de ces élections favorisant la radicalisation⁴⁰. Les élections européennes, avec une campagne nationale et non plus locale, confirment et amplifient cette transformation de l'agenda politique⁴¹, mais la droite UDF-RPR se retrouve alors débordée par la surenchère du Front national et de son leader médiatique.

Ainsi, entre 1981 et 1984, l'immigration devient non seulement une question politique de premier plan, mais également une motivation de vote, l'offre politique sur cette thématique rencontrant une forte demande chez les électeurs, d'autant plus que l'enjeu immigration s'imbrique immédiatement non seulement avec le problème du chômage, mais aussi et surtout

³⁹ Sébastien ROCHE, *Le sentiment d'insécurité*, Paris, Presses universitaires de France, 1993 ; Sébastien ROCHE, *La société incivile, Qu'est-ce-que l'insécurité ?*, Paris, Seuil, 1996.

⁴⁰ Olivier ROY, Jean-Philippe MOTTE, Philippe JOUTARD, « Chroniques municipales », *Esprit*, n° 5-6, 1983, p. 291-304.

⁴¹ Pierre FAVIER, Michel MARTIN-ROLAND, *La décennie Mitterrand : Les épreuves (1984-1988)*, Tome 2, Paris, Seuil, 1991, p. 89-106.

avec celui de l'insécurité⁴², les immigrés et leurs enfants étant perçus par une partie de la population comme les principaux responsables de la délinquance. Au final, les enjeux de l'immigration et de l'insécurité, s'ajoutant au paradigme néolibéral, sont décisifs pour expliquer les réalignements d'électeurs en faveur de la droite⁴³, de même qu'ils expliquent la domination structurelle de celle-ci à partir de 1984, car ses positions (approche répressive de la délinquance, limitation de l'immigration) sont majoritaires.

Changement de structure et transformation de la géographie électorale

L'irruption des enjeux immigration-insécurité entraîne d'importantes évolutions de la carte électorale, le changement de niveau en faveur de la droite allant de pair avec un changement de structure, décelable dans les résultats électoraux agrégés par différentes méthodes, notamment celle des corrélations⁴⁴ ou celle des odds ratios⁴⁵. Ainsi, à une période de relative stabilité, succède, entre 1981 et 1984, une période de mutation de la géographie électorale de la gauche et de la droite, qui débouche sur une configuration nouvelle, fortement travaillée par la macro-géographie de l'immigration : la droite, qui obtenait jusqu'en 1981 de moins bons résultats dans les 32 départements métropolitains comprenant la plus forte proportion d'étrangers d'origine maghrébine ou turque (zone I) par rapport aux 32 départements métropolitains comprenant la plus faible proportion (zone III)⁴⁶, en obtient brutalement de meilleurs à partir de 1984 (tableau 3.1). Ce changement de structure est confirmé par l'évolution de l'auto-classement à gauche dans les enquêtes Cevipof : entre 1978 et 1988, cet auto-classement baisse de 47 % à 42 % en zone I (forte présence d'étrangers) alors qu'il monte de 39 % à 46 % en zone III (faible présence d'étrangers)⁴⁷.

⁴² Ce couplage entre l'immigration et l'insécurité n'est pas sans faire écho avec ce qui s'est passé aux Etats-Unis, avec l'apparition du « social issue » théorisé par Scammon et Wattenberg (cf. chapitre 1).

⁴³ Pierre Martin, à partir d'une enquête Cevipof de 1995, montre que les ruptures avec la tradition politique familiale (le fait de déclarer une orientation politique différente de celle de ses parents) sont fortement liées à trois enjeux : l'immigration, la peine de mort (laquelle renvoie à l'enjeu insécurité) et les privatisations. Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, Op. Cit., p. 247-253.

⁴⁴ Pierre Martin montre que la corrélation entre les résultats départementaux de la droite est forte avant 1981, puis baisse entre 1981 et 1988 pour l'élection présidentielle et entre 1981 et 1986 pour les élections législatives, avant de remonter par la suite pour ces deux types d'élections, sans pour autant revenir à la configuration d'avant 1981. Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, Op. Cit., p. 265-270.

⁴⁵ Annie Laurent et Bernard Dolez, à partir d'une analyse de la géographie des seconds tours d'élections présidentielles utilisant les odds ratios, mettent en évidence une profonde mutation entre 1981 et 1988. Annie LAURENT, Bernard DOLEZ, « Trente ans d'élections présidentielles françaises : les dynamiques territoriales », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 3, n° 3, 1996, p. 647-668.

⁴⁶ Pierre MARTIN, « Qui vote pour le Front national français ? », Op. Cit., p. 153-155 ; Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, Op. Cit., p. 272-275. Une discussion de la pertinence et de l'actualité de ce découpage (avec la liste des départements pour chaque zone) figure en annexe 2.

⁴⁷ Notes 1 à 3 sur une échelle de 1 à 7. Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, Op. Cit., p. 276.

Tableau 3.1: Les résultats de la droite selon les zones d'immigration (1974-2004)

		Métropole	Zone I	Zone II	Zone III	Ecart I-III
P1974	T1	52,2	51,4	50,5	55,2	- 3,8
L1978	T1	47,5	46,9	45,0	51,1	- 4,2
E1979		48,1	48,2	45,3	50,9	- 2,7
P1981	T1	48,8	48,8	46,7	51,1	- 2,3
L1981	T1	43,2	43,2	40,7	45,8	- 2,6
E1984		57,0	58,8	54,5	56,4	+ 2,4
L1986		54,5	56,2	52,6	54,2	+ 2,0
R1986		54,4	56,2	52,3	53,5	+ 2,7
P1988	T1	50,9	53,4	48,2	49,3	+ 4,1
L1988	T1	50,4	53,3	46,9	49,6	+ 3,7
E1989		50,0	53,0	46,9	48,2	+ 4,8
R1992		51,8	54,4	49,1	50,3	+ 4,1
L1993	T1	57,1	58,5	54,4	57,5	+ 1,0
E1994		49,1	50,4	47,6	48,5	+ 1,9
P1995	T1	59,1	61,0	57,2	57,8	+ 3,2
L1997	T1	51,5	53,8	49,1	50,2	+ 3,6
R1998		51,1	54,2	48,6	48,8	+ 5,4
E1999		46,5	49,4	44,4	43,9	+ 5,6
P2002	T1	51,1	54,0	49,7	47,7	+ 6,3
L2002	T1	56,1	59,2	53,5	53,7	+ 5,5
R2004	T1	51,2	53,7	49,5	48,9	+ 4,8
E2004		48,6	50,4	47,1	47,3	+ 3,1

NB. Premiers tours uniquement. Elections présidentielles, législatives, européennes et régionales. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. Chaque zone est constituée de 32 départements, en fonction de la proportion d'étrangers nord-africains ou turcs dans la population au moment du recensement de 1982. La zone I est celle où cette proportion est la plus forte, la zone III celle où elle est la plus faible.

Cette mutation de la géographie électorale est liée en grande partie au développement du Front national, dont les zones de forces recourent très fortement, au niveau départemental, la carte de l'immigration maghrébine et turque⁴⁸. De fait, l'influence électorale de l'extrême droite est décroissante de la zone I à la zone III (tableau 3.2). Si la géographie de la xénophobie est assez indépendante au niveau départemental de la géographie de l'immigration, le fait d'habiter dans un département où la proportion d'étrangers d'origine maghrébine ou turque est forte tend à favoriser le passage à l'acte de vote en faveur du FN de la part des électeurs les plus xénophobes⁴⁹. Ainsi, selon l'enquête Cevipof de 1995, la proportion d'électeurs du FN à la présidentielle, parmi ceux qui estiment qu'il y a trop d'immigrés, passe de 15 % dans la zone III (faible présence d'étrangers) à 36 % dans la zone I (forte présence d'étrangers)⁵⁰.

⁴⁸ Pierre MARTIN, « Le vote Le Pen », Op. Cit., p. 20-22 ; Pierre MARTIN, « Qui vote pour le Front national français ? », Op. Cit., p. 140-144. Pierre MARTIN, Comprendre les évolutions électorales, Op. Cit., p. 270-276.

⁴⁹ Pierre MARTIN, « Le vote Le Pen », Op. Cit., p. 22-23.

⁵⁰ Pierre MARTIN, « Qui vote pour le Front national français ? », Op. Cit., p. 143-144. Pierre MARTIN, Comprendre les évolutions électorales, Op. Cit., p. 277. Nonna Mayer trouve des résultats similaires dans

Tableau 3.2 : Les résultats de l'extrême droite selon les zones d'immigration (1984-2004)

		Métropole	Zone I	Zone II	Zone III	Ecart I-III
E1984		11,1	14,2	9,9	7,0	+ 7,2
L1986		9,9	13,0	9,1	5,9	+ 7,1
R1986		9,8	12,8	8,6	5,8	+ 7,0
P1988	T1	14,6	17,9	13,8	9,9	+ 8,0
L1988	T1	9,9	13,1	8,9	5,5	+ 7,6
E1989		11,8	14,8	11,0	7,6	+ 7,2
R1992		14,1	18,0	12,9	9,0	+ 9,0
L1993	T1	13,0	16,1	12,5	8,2	+ 7,9
E1994		10,6	13,1	10,5	6,5	+ 6,6
P1995	T1	15,3	18,1	15,5	10,2	+ 7,9
L1997	T1	15,3	18,7	15,4	9,7	+ 9,0
R1998		15,6	20,0	14,8	9,5	+ 10,5
E1999		9,1	11,1	9,2	5,6	+ 5,5
P2002	T1	19,6	22,2	20,6	14,1	+ 8,1
L2002	T1	12,7	14,9	13,6	7,9	+ 7,0
R2004	T1	16,5	19,2	17,0	11,6	+ 8,6
E2004		10,3	11,7	11,5	6,8	+ 4,9

NB. Premiers tours uniquement. Elections présidentielles, législatives, européennes et régionales. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. Chaque zone est constituée de 32 départements, en fonction de la proportion d'étrangers nord-africains ou turcs dans la population au moment du recensement de 1982. La zone I est celle où cette proportion est la plus forte, la zone III celle où elle est la plus faible.

Ce lien entre la macro-géographie de l'immigration et le vote ne se retrouve pas du côté de la droite modérée lorsqu'elle est en concurrence avec le FN, puisque l'écart interzone est négatif à tous les premiers tours de scrutin en ce qui la concerne, avec de meilleurs résultats dans la zone III par rapport à la zone I (tableau 3.3). Ce n'est qu'au second tour, lorsque le FN est éliminé, que la géographie électorale de la droite modérée apparaît liée à la macro-géographie de l'immigration. Les résultats de Jacques Chirac au second tour des élections présidentielles de 1988 et 1995 le montrent : ils répondent à la même logique géographique que ceux pour l'ensemble de la droite au premier tour, avec une nette différence positive entre la zone I et la zone III (tableau 3.4)⁵¹. Ainsi, ce sont bien les résultats de l'ensemble de la droite qui sont structurés par le voisinage au niveau départemental des immigrés et pas seulement ceux du FN – lesquels auraient pu être artificiellement additionnés à ceux de la droite modérée au premier tour dans le tableau 3.1.

l'enquête Cevipof de 1997, le vote FN passant de 25 % à 49 % chez les électeurs très ethnocentriques suivant qu'ils habitent dans un département avec une faible ou une forte présence d'étrangers. Nonna MAYER, *Ces Français qui votent Le Pen*, Paris, Flammarion, 2002, p. 271-276.

⁵¹ De fait, parmi les électeurs qui estiment qu'il y a trop d'immigrés en France, 68 % ont voté pour Jacques Chirac au second tour de la présidentielle de 1995 dans la zone I (forte présence d'étrangers), contre 59 % dans la zone III (faible présence d'étrangers). Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, Op. Cit., p. 278.

Tableau 3.3 : *Les résultats de la droite modérée selon les zones d'immigration (1984-2004)*

		Métropole	Zone I	Zone II	Zone III	Ecart I-III
E1984		45,9	44,6	44,6	49,4	- 4,8
L1986		44,6	43,1	43,5	48,3	- 5,2
R1986		44,6	43,4	43,7	47,8	- 4,4
P1988	T1	36,3	35,6	34,4	39,4	- 3,8
L1988	T1	40,6	40,2	37,9	44,1	- 3,9
E1989		38,2	38,2	36,0	40,7	- 2,5
R1992		37,6	36,4	36,0	41,2	- 4,8
L1993	T1	44,1	42,4	41,9	49,3	- 6,9
E1994		38,4	37,3	37,1	41,9	- 4,7
P1995	T1	43,8	42,9	41,7	47,6	- 4,7
L1997	T1	36,2	35,2	33,7	40,5	- 5,3
R1998		35,5	34,3	33,8	39,3	- 5,0
E1999		37,4	38,3	35,2	38,3	- 0,0
P2002	T1	31,5	31,8	29,1	33,5	- 1,7
L2002	T1	43,4	44,3	39,9	45,7	- 1,4
R2004	T1	34,7	34,6	32,5	37,3	- 2,7
E2004		38,3	38,7	35,7	40,4	- 1,7

NB. Premiers tours uniquement. Elections présidentielles, législatives, européennes et régionales. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. Chaque zone est constituée de 32 départements, en fonction de la proportion d'étrangers nord-africains ou turcs dans la population au moment du recensement de 1982. La zone I est celle où cette proportion est la plus forte, la zone III celle où elle est la plus faible.

Tableau 3.4 : *Les résultats de la droite à l'élection présidentielle selon les zones d'immigration (1974-1995)*

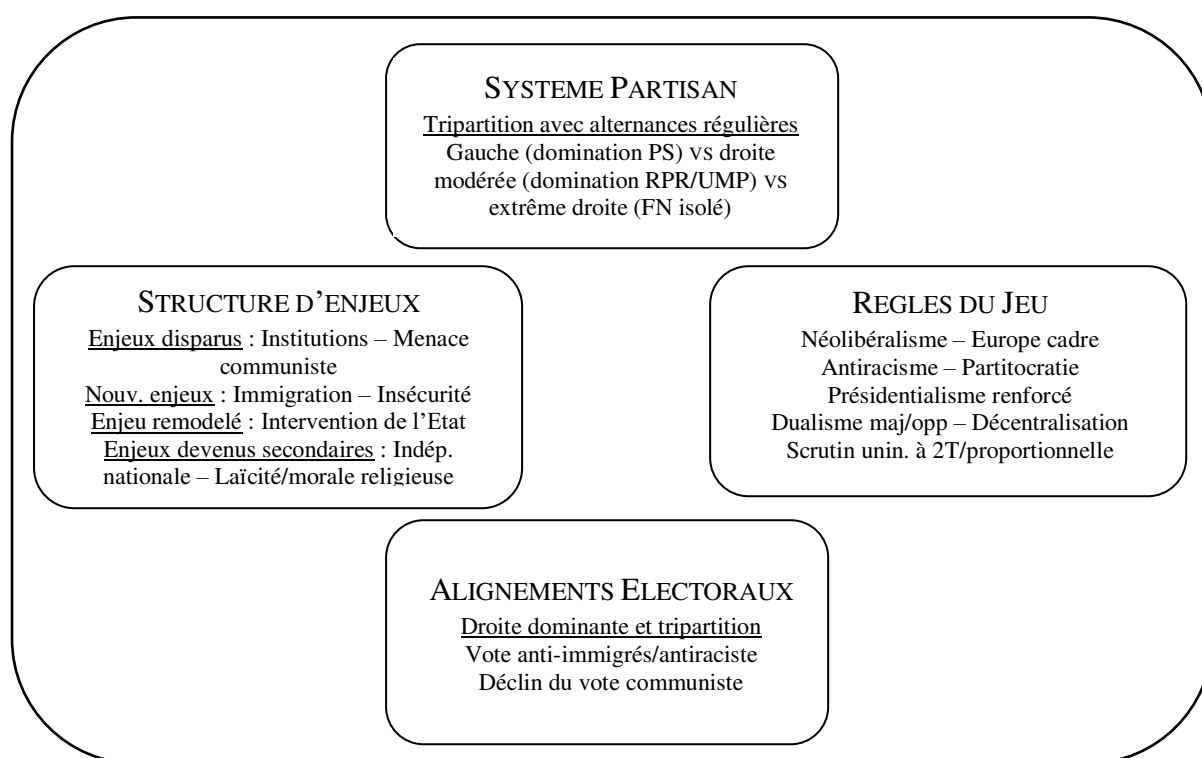
		Métropole	Zone I	Zone II	Zone III	Ecart I-III
P1974	T1	52,2	51,4	50,5	55,2	- 3,8
P1974	T2	50,7	50,5	48,4	53,2	- 2,7
P1981	T1	48,8	48,8	46,7	51,1	- 2,3
P1981	T2	47,8	48,2	45,7	49,2	- 1,0
P1988	T1	50,9	53,4	48,2	49,3	+ 4,1
P1988	T2	46,0	47,9	43,6	45,4	+ 2,5
P1995	T1	59,1	61,0	57,2	57,8	+ 3,2
P1995	T2	52,7	54,8	50,1	51,9	+ 2,9

NB. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. Chaque zone est constituée de 32 départements, en fonction de la proportion d'étrangers nord-africains ou turcs dans la population au moment du recensement de 1982. La zone I est celle où cette proportion est la plus forte, la zone III celle où elle est la plus faible.

B) L'instauration du nouvel ordre électoral

Alors qu'elles ne concernaient pas l'allocation du pouvoir national, les élections européennes de 1984 constituent un moment de réalignement, qui cristallise les contours d'un nouvel ordre électoral⁵². Cette seconde section précise tout d'abord les caractéristiques du nouvel ordre électoral en place à l'issue de la phase de réalignement. Dès 1984, de nouvelles règles du jeu se cristallisent, ainsi qu'une nouvelle structure d'enjeux, qui renvoie à de nouveaux alignements électoraux et à un nouveau système partisan (figure 3.2)

Figure 3.2 : *L'ordre électoral en place à partir de 1984*



Cette section étudie ensuite la période 1984-1988, qui s'avère déterminante pour la consolidation du nouvel ordre électoral. Ratifiant le caractère durable de la percée du FN, les élections de 1986 et 1988 accentuent le creusement définitif du fossé entre celui-ci et la droite UDF-RPR, tout en amplifiant la domination du PS et du RPR dans leur camp respectif. De plus, la période 1984-1988 est marquée par la stabilisation du rapport de force gauche-droite et par la banalisation de l'alternance, dans le cadre de la première cohabitation.

⁵² Sur cette idée que les européennes de 1984 marquent un tournant essentiel qui sera simplement confirmé en 1986 : Elisabeth DUPOIRIER, « Chassés croisés électoraux », in Elisabeth DUPOIRIER, Gérard GRUNBERG (dir.), Mars 1986 : la drôle de défaite de la gauche, Paris, Presses universitaires de France, 1986, p. 167-188.

Les caractéristiques du nouvel ordre électoral

De nouvelles règles du jeu

Au niveau des règles du jeu, le nouvel ordre électoral se caractérise tout d'abord par *l'imposition du paradigme néolibéral* dans le domaine économique. Ce paradigme du « moins d'Etat » et de la dérégularisation des marchés (notamment financiers) façonne les politiques publiques, même s'il doit faire face aux réticences de la population s'agissant de la réduction du périmètre des dépenses sociales et des services publics. Le paradigme néolibéral auquel se sont ralliés avec plus ou moins d'enthousiasme le PS, le RPR et l'UDF se combine par ailleurs avec un nouveau paradigme en faveur de la construction européenne. Depuis le réalignement de 1981-1984, les partis de gouvernement français sont tous des euro-convaincus, des euro-convertis ou des euro-résignés : l'acceptation de la construction européenne et plus précisément de ses modalités concrètes, définies par les différents traités (transferts de compétence et réalisation du grand marché communautaire), s'impose comme un préalable indispensable à tous les responsables politiques qui veulent gouverner la France. Enfin, la percée et le développement du FN poussent à *l'activation du paradigme de l'antiracisme* forgé après 1945⁵³. La diabolisation du FN, au nom de l'antiracisme, est menée dès 1983 par la gauche et ses relais médiatiques ou associatifs : elle aboutit à sa caractérisation durable en tant que parti raciste et dangereux pour la démocratie (voir plus loin).

D'un point de vue institutionnel, le paradigme présidentieliste déjà existant se renforce. Malgré l'affaiblissement du pouvoir présidentiel observé lors des cohabitations, la focalisation des élites politiques sur l'élection présidentielle se poursuit, notamment à droite, avec la candidature de Jacques Chirac à la présidentielle de 1988⁵⁴, puis son choix de ne pas retourner à Matignon en 1993, afin de mieux préparer sa candidature à la présidentielle de 1995. A gauche, les deux septennats de François Mitterrand achèvent de convertir les socialistes au présidentielisme et notamment Lionel Jospin⁵⁵. De fait, alors que le PS revient au pouvoir en

⁵³ Etienne SCHWEISGUTH, « Le trompe l'œil de la droitisation », Op. Cit., p. 396.

⁵⁴ L'opposition entre Jacques Chirac et Raymond Barre sur la question de la cohabitation en 1986 (acceptation pour le premier, rejet pour le second), relevait d'une divergence stratégique et non d'une différence de vision quant à la prédominance du pouvoir présidentiel. Tous deux avaient bien pour objectif l'Elysée mais avec un timing différent. Dominé dans les sondages par Raymond Barre, Jacques Chirac ne souhaitait pas d'une élection présidentielle anticipée en 1986 juste après les élections législatives ; au contraire il comptait sur un retour à Matignon pour renforcer son poids politique et sa légitimité afin d'aborder en meilleure posture la présidentielle de 1988 face à son rival. Pierre FAVIER, Michel MARTIN-ROLAND, *La décennie Mitterrand*, Tome 2, Op. Cit., p. 375.

⁵⁵ Gérard GRUNBERG, *La Loi et les Prophètes, Les socialistes français et les institutions politiques (1789-2013)*, Paris, CNRS éditions, 2013, p. 272-308.

1997 par la voie des législatives, Lionel Jospin, devenu Premier ministre, est à l'origine de deux évolutions institutionnelles qui assoient définitivement la primauté de la fonction présidentielle : le quinquennat (adoptée en 2000 après un référendum imposé par Jacques Chirac qui était à l'origine hostile à cette réforme), qui aligne la durée des mandats du président et des députés en vue d'éviter de futures cohabitations ; l'inversion du calendrier électoral qui repousse la tenue des élections législatives de 2002 après l'élection présidentielle (à laquelle Lionel Jospin et Jacques Chirac se présentent), en vue de subordonner le vote des législatives au résultat de la présidentielle (comme en 1981 ou en 1988).

Si les trois cohabitations qui se sont produites après 1984, ainsi que les trois dissolutions de 1981, 1988 et 1997 rappellent l'importance décisive des élections législatives dans l'allocation du pouvoir national, elles ne renversent pas la règle qui veut que la fonction de président de la République, et non celle de Premier ministre, soit perçue comme la plus importante. Ceci vaut pour les élites politiques, mais aussi pour les médias et les électeurs, comme en témoignent les taux de participation à l'élection présidentielle qui sont les seuls à ne pas subir une forte baisse après 1981 (cf. chapitre 4). S'inscrivant dans une double dynamique, à la fois internationale de long-terme (cf. chapitre 2) et nationale plus contingente (institutions et règles du jeu adoptées par les élites politiques françaises après 1958), la présidentialisation de la vie politique française se renforce considérablement à partir de 1981-1984.

Dans ce cadre, on assiste à de nouveaux développements au niveau des partis qui intègrent le mieux la logique présidentialiste, avec l'émergence d'une partitocratie autour du PS et du RPR. Jusqu'en 1981, les partis français étaient relativement peu puissants. L'élection présidentielle leur échappait largement : ni le Général de Gaulle, ni Georges Pompidou, ni Valéry Giscard d'Estaing ne devaient leur élection à l'appui d'un appareil partisan. Cet état de fait change après 1981. Le nouvel ordre électoral sonne le glas du président « au-dessus des partis » et consacre le règne des machines partisans socialistes et chiraquiennes, comme en témoignent les échecs au premier tour de la présidentielle de Raymond Barre en 1988, puis d'Edouard Balladur en 1995 (qui fondaient la légitimité de leur candidature sur leur statut de Premier ministre honoraire ou en exercice), ou à l'inverse la qualification au second tour de la présidentielle de 1995 de Lionel Jospin (dont la candidature a été « improvisée » par le PS après le « renoncement » de Jacques Delors).

A droite, l'accentuation de la domination du RPR par rapport à l'UDF après 1981 doit beaucoup à la meilleure insertion du parti gaulliste dans le paradigme présidentialiste. Fondée à l'origine pour affronter des élections législatives, l'UDF est une fédération de partis qui ont chacun leur marge d'autonomie et dont la priorité n'est pas nécessairement de remporter

l'élection présidentielle. Incapable (et non-désireuse) de se doter d'un leader présidentiable incontesté après la défaite de 1981, l'UDF n'est pas en mesure de concurrencer le RPR dont la machine partisane est au service du destin présidentiel de son chef Jacques Chirac (y compris en 1995 face à la candidature « dissidente » du Premier ministre Edouard Balladur).

A gauche, l'hégémonie du PS découle avant tout de la décomposition du PCF. Cependant, la dynamique de présidentialisation n'y est pas étrangère puisqu'elle contribue à freiner voire à bloquer le développement d'autres partis, notamment les Verts, qui ne disposent pas d'un leader présidentiable crédible. Arrivé au pouvoir par l'élection présidentielle, le PS se garde bien de remettre en cause la primauté de la fonction présidentielle qui lui assure d'être le seul recours de la gauche face à la droite. Au contraire, il fait tout pour renforcer cette primauté, tout en présidentialisant son mode d'organisation interne⁵⁶. En 1995, le PS est le premier parti majeur à organiser un vote direct de ses adhérents pour désigner son candidat à la présidentielle. Cette procédure de primaire entérine le fait que le Premier secrétaire ne soit pas nécessairement le candidat du parti comme cela avait été le cas en 1974 et 1981⁵⁷. Pour autant, elle ne coupe pas tous les liens avec le leadership partisan : si Lionel Jospin remporte nettement la primaire (65,9 %) face au Premier secrétaire Henri Emmanuelli, c'est en partie grâce à son passé d'ancien Premier secrétaire (de 1981 à 1988 contre quelques mois à peine pour son concurrent) ; de plus, cette victoire débouche sur son retour à la tête du parti quelques mois plus tard. Par ailleurs, le PS présidentialise aussi la désignation de son Premier secrétaire, en décidant, à partir de 1997, que celui-ci ne sera plus élu lors du Congrès par des délégués, mais deux semaines plus tard par l'ensemble des adhérents, d'où une dissociation entre le vote sur la ligne politique du parti (vote sur les motions) et le vote sur la personne chargée de le diriger.

Les socialistes et les chiraquiens ne sont pas les seuls à bénéficier de l'accroissement de la présidentialisation après 1981 : le FN, grâce au charisme de Jean-Marie Le Pen, tire également parti de cette règle du jeu pour apparaître comme la principale force « antisystème ». Si le FN n'est en mesure ni de remporter l'élection présidentielle, ni de contrôler une majorité parlementaire, l'aura personnelle de son chef et la fidélisation de son électorat xénophobe, autoritaire et antisystème lui permettent de maintenir un niveau électoral important, notamment au premier tour de la présidentielle, indépendamment de sa capacité à avoir des élus ou à remettre en cause la position dominante du « cartel » PS-RPR/UMP.

⁵⁶ Gérard GRUNBERG, Florence HAEGEL, *La France vers le Bipartisme ? La présidentialisation du PS et de l'UMP*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, p. 26-28, 66-71 ; Gérard GRUNBERG, *La Loi et les Prophètes*, Op. Cit., p. 298-302, 319-324.

⁵⁷ L'échec des courants Mauroy et Rocard au congrès de Metz en 1979 s'était traduit par l'engagement de Michel Rocard de ne pas être candidat en 1981 si François Mitterrand décidait de l'être. Cet engagement pris devant les militants avait été respecté du fait de l'incapacité de Michel Rocard à imposer sa candidature.

Impulsé dans l'ordre électoral précédent par la dynamique de présidentialisation, le dualisme majorité-opposition demeure structurant, même si, à nouveau, il ne coïncide plus avec l'opposition gauche-droite, puisque le FN campe systématiquement dans l'opposition.

Au-delà de l'accroissement de la dynamique de présidentialisation, le terrain de jeu des élites partisanes est aussi remodelé par la décentralisation. Amorcée en 1982 lors de la phase de réalignement (puis approfondie en 2003), la décentralisation change significativement l'architecture du pouvoir politique en France en donnant aux collectivités locales et donc à leurs élus un poids substantiel nouveau⁵⁸. Cette revalorisation des pouvoirs locaux se traduit par une focalisation un peu moins exclusive de la lutte politique sur le pouvoir central national (Présidence, ministères, Assemblée, Sénat) et par de nouvelles opportunités de carrière pour les responsables politiques. Cumulée à l'élection au suffrage universel du parlement européen, qui a lieu pour la première fois en 1979 (deux ans seulement avant l'alternance de 1981), la décentralisation multiplie les scrutins « intermédiaires », lors desquels le vote sanction antigouvernemental et la dispersion des voix sont facilités par la moindre importance des enjeux de pouvoir. Ce faisant, les partis qui ne sont pas en mesure de remporter l'élection présidentielle ou les élections législatives se voient offrir de nouvelles opportunités pour exister ; d'autant plus que le recours à la proportionnelle (utilisée pour les élections européennes, régionales et municipales⁵⁹), plutôt qu'à l'uninominal à deux tours (utilisé pour la présidentielle, les législatives et les cantonales), leur permet d'avoir plus facilement des élus, ce qui favorise la pérennisation de leur entreprise partisane⁶⁰ et leur permet de brouiller les schémas d'alliances habituels. Ce dernier point est particulièrement vrai aux élections régionales, avec, de 1986 à 1998, un mode de scrutin très proportionnel, qui octroie souvent un

⁵⁸ L'acte I de la décentralisation adopté par les socialistes après leur arrivée au pouvoir supprime le contrôle administratif « a priori » exercé par le préfet sur les collectivités locales (remplacé par un contrôle de légalité « a posteriori » exercé par le tribunal administratif et la chambre régionale des comptes). Il transfère également l'exécutif départemental du préfet au président du conseil général et érige la région en une collectivité territoriale de plein exercice. Un certain nombre de compétences sont transférées aux collectivités territoriales (notamment la construction et l'entretien des collèges au département, et des lycées aux régions). L'élection des conseillers régionaux au suffrage universel est également décidée, avec un mode de scrutin proportionnel. L'acte II de la décentralisation, adopté en 2003 par la droite, amende la constitution pour mieux reconnaître le pouvoir des collectivités territoriales. Il leur accorde davantage d'autonomie financière et davantage de compétences (notamment pour les régions qui se voient confiées la gestion des personnels non enseignants des lycées, la totalité de la formation professionnelle, ou l'organisation des trains régionaux).

⁵⁹ Le mode de scrutin aux municipales change en 1982 pour les communes de plus de 3 500 habitants : le scrutin majoritaire laisse la place à un mode de scrutin mixte à finalité majoritaire (seule la moitié des sièges est attribuée à la proportionnelle, l'autre étant attribuée à la liste qui obtient la majorité absolue au premier tour ou relative au second). Le mode de scrutin pour les régionales change en 2004 : la proportionnelle départementale à un tour est remplacée par un scrutin mixte à deux tours avec une prime majoritaire de 25 % des sièges.

⁶⁰ La proportionnelle a aussi été utilisée lors des législatives de 1986. Pas plus que lors des européennes de 1984, ce mode de scrutin n'a pas joué de rôle moteur dans la percée du FN, comme l'ont prouvé les résultats des cantonales de 1985 ou ceux de la présidentielle et des législatives de 1988 au scrutin uninominal (voir plus loin). On peut toutefois penser que la proportionnelle en 1984 et 1986 a permis au FN de se structurer et de s'institutionnaliser à un stade critique de son développement, en lui donnant des élus et des moyens.

rôle pivot au FN ou aux écologistes dans la constitution des majorités. Mais cela vaut aussi pour les élections régionales organisées à partir de 2004 ou pour les élections municipales : si ces scrutins modèrent l'effet de la proportionnelle par des primes majoritaires, le niveau assez bas du seuil de maintien au second tour (10 % des exprimés contre 12,5 % des inscrits aux législatives ou aux cantonales) permet à certaines formations minoritaires de jouer les faiseurs de rois. Comme nous le verrons dans le chapitre 4, le poids occupé par les Verts à l'échelon régional ou municipal a été un élément moteur de leur rapprochement avec les socialistes et le reste de la gauche, jusqu'à leur insertion dans une alliance nationale gouvernementale en 1997. Au final, la multiplication des scrutins à faible enjeu de pouvoir et à la proportionnelle, favorise la dynamique de dispersion de la compétition partisane (dynamique que l'on retrouve aussi au premier tour de l'élection présidentielle)⁶¹ et ouvre la voie à une plus forte contestation des grands partis établis, d'autant que ces derniers ne parviennent pas à obtenir des résultats significatifs et durables sur le chômage ou l'insécurité.

Une nouvelle *structure d'enjeux*

La nouvelle structure d'enjeux qui se cristallise en 1984 se caractérise en premier lieu, à la fois par la confirmation de *l'effacement du conflit* sur *l'enjeu* des institutions de la Cinquième République (suite à l'installation de François Mitterrand dans le fauteuil du Général de Gaulle) et par la *disparition de l'enjeu de la* menace communiste. Le recul du PCF aux alentours de 11 % aux élections européennes de 1984 consacre définitivement l'effacement de cet enjeu, qui avait déjà perdu une bonne partie de sa saillance dès le premier tour de la présidentielle de 1981. La disparition de cet enjeu, qui structurait fortement la vie politique française depuis la Seconde Guerre mondiale, a des conséquences majeures sur le mode d'évaluation de l'offre électorale par les électeurs, avec la montée des jugements concernant les performances des partis et des candidats sur les enjeux consensuels. Avant 1981, la force de l'enjeu de la menace communiste limitait l'impact de ces jugements sur le vote : l'alternative au gouvernement en place n'en était tout simplement pas une pour une majorité d'électeurs, qui

⁶¹ Il convient de distinguer accroissement de la dispersion et accroissement de l'offre électorale (augmentation du nombre de partis présents ou des dissidences) : ce n'est pas parce qu'il y a une offre plus abondante que l'électorat se disperse nécessairement plus, d'autant que l'augmentation des candidatures répond souvent à des facteurs tels que le mode de scrutin et les règles de financement des partis politiques (sans oublier la montée de l'exhibitionnisme ou le développement des groupes d'intérêt). Dans le cas des législatives, l'explosion du nombre de candidats entre 1988 (5 candidats par circonscriptions en moyenne) et 2002 (14,8 candidats en moyenne) découle directement du fait que les partis peuvent toucher de l'argent au prorata des suffrages obtenus (à partir d'un certain seuil). Florent GOUGOU, Simon LABOURET, « Revisiting data on the 2012 French legislative elections: Political supply, party competition and territorial divisions », Op. Cit., p. 78-80.

refusait de confier le pouvoir national à une gauche trop fortement influencée par le PCF. Que l'action gouvernementale sur certains grands enjeux consensuels, tels que l'emploi, soit jugée positivement ou négativement par ces électeurs ne changeait rien à leur principale motivation de vote : barrer l'accès au pouvoir aux communistes. Dans ce cadre, l'échec des gouvernements de droite face à la montée du chômage dans les années 1970 se traduisait différemment selon le type d'élection, avec un vote sanction plus faible aux élections décidant de l'allocation du pouvoir national qu'aux autres scrutins (forte poussée de la gauche aux élections partielles ou locales entre 1974 et 1979⁶²). Cette capacité des gouvernants à échapper en partie au jugement des électeurs sur leur bilan lors des élections nationales cesse à partir de 1981, du fait que la gauche ne constitue plus une option de gouvernement inacceptable.

Dans le nouvel ordre électoral en place en 1984, l'alternance perd son caractère anxiogène pour une majorité d'électeurs. De plus, avec l'imposition du paradigme néolibéral et l'effondrement des idéologies socialistes et communistes, les questions de politiques économiques perdent un peu en conflictualité. Dans ce contexte de relative convergence idéologique et d'échecs des différents gouvernements face au chômage, l'opposition gauche-droite perd une bonne partie de son caractère manichéen, d'autant qu'elle est brouillée par l'irruption du Front national qui focalise l'hostilité de tous les autres partis. Ainsi, nombre de Français en viennent à relativiser ce qui oppose la gauche et la droite⁶³ et à souhaiter son dépassement⁶⁴, sans pour autant renoncer à s'y référer⁶⁵. Dans ce cadre, le jugement des électeurs sur les performances des forces politiques sur les grands enjeux consensuels (notamment le chômage) devient plus décisif. Comme le note Pierre Martin, « il ne suffit plus d'être du côté de la majorité de l'opinion sur les enjeux conflictuels, il faut aussi convaincre l'opinion qu'on est plus capable que l'adversaire »⁶⁶. De fait, la montée des jugements des électeurs sur les performances des gouvernants n'est pas sans lien avec la présidentialisation : à partir du moment où les forces politiques sont d'abord jugées en fonction de leurs

⁶² Pierre MARTIN, *Les élections municipales en France depuis 1945*, Op. Cit., p. 106.

⁶³ Dans le baromètre de la Sofres, le pourcentage de répondants estimant que les « notions de gauche et de droite sont dépassées » passe ainsi de 33 % en 1981 à 49 % en 1984 avant de continuer à progresser par la suite jusqu'à atteindre 60 % en 1991. Dans le même temps, le pourcentage de répondants estimant que ces notions sont « toujours valables » recule de 43 % à 37 % avant d'osciller puis de se fixer en peu au-dessus de 30 %.

⁶⁴ 55 % des répondants (contre 39 % d'avis contraire) dans une enquête Sofres de 1996 citée par Olivier DUHAMEL, « Derrière le brouillard, le bipartisme ? », in Olivier DUHAMEL, Philippe MECHET (dir.), *L'état de l'opinion*, Paris, Seuil, 1997, p. 81-97 (p. 82).

⁶⁵ Guy MICHELAT, « A la recherche de la gauche et de la droite », in Daniel BOY, Nonna MAYER (dir.), *L'électeur français en questions*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1990, p. 71-103 ; Jean CHICHE, Elisabeth DUPOIRIER, « Echelle gauche-droite et choix politiques », in Elisabeth DUPOIRIER, Jean-Luc PARODI (dir.), *Les indicateurs socio-politiques aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 233-247 ; Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, Op. Cit., p. 211-213, 323-325.

⁶⁶ *Ibidem*, p. 323.

performances, la question de la compétence managériale de leurs leaders devient centrale ; en retour, une compétition de plus en plus présidentialisée ne peut que favoriser des critères tels que la compétence et le talent des candidats pour résoudre les problèmes, inspirer confiance, ou expliquer leur action. Cette transformation des logiques du vote, avec un poids accru des enjeux consensuels, touche avant tout les partis de gouvernement, qui sont d'ailleurs les seuls à insister sur leur compétence et le « réalisme » de leur programme, avec la volonté de se distinguer des autres partis, plus radicaux, auxquels les électeurs n'attribuent en général qu'une faible crédibilité gestionnaire. Si une majorité d'électeurs continue de voter pour des partis de gouvernement, en dépit de leurs échecs répétés, c'est parce qu'ils ne sont pas vraiment concurrencés par les autres partis, lorsqu'il s'agit de comparer qui est le plus à même de gérer le pays ou d'améliorer la situation économique⁶⁷.

Permise par la disparition de l'enjeu de la menace communiste, la montée en puissance du jugement sur les enjeux consensuels, s'inscrit aussi dans le cadre du ralentissement de la croissance et des difficultés croissantes des gouvernants à trouver des marges de manœuvre pour assurer la prospérité de la population. Ceci étant, les joutes électorales continuent d'être structurées par d'importants enjeux conflictuels. Ainsi, l'effacement de l'enjeu de la menace communiste ouvre la voie au développement de deux nouveaux enjeux majeurs : *l'immigration et l'insécurité*, qui participent à la politisation d'un nouveau clivage identité/cosmopolitisme (cf. chapitre 2). Concernant l'immigration, il s'agit d'un enjeu conflictuel, car il n'y a pas de consensus sur le fait que ce phénomène constitue un « problème ». De plus, il s'agit d'un enjeu de proximité, un easy issue, pour reprendre les termes de Carmines et Stimson (cf. chapitre 1), qui est facile à saisir par les électeurs, car il se rapporte à la vie quotidienne, ce qui, combiné à sa forte dimension émotionnelle, morale et symbolique, en fait un force très puissante de réaligement. Qui plus est, son impact est décuplé par son couplage avec l'enjeu de l'insécurité, qui, certes, ne provoque pas de conflits sur les objectifs, mais suscite des oppositions à la fois sur les moyens (les causes de la délinquance et les solutions à adopter ne faisant pas consensus) et sur son importance (débat sur la « réalité » du sentiment d'insécurité). Dès 1984, l'immigration et l'insécurité s'installent parmi les principaux enjeux opposant la gauche et la droite, d'autant plus que les socialistes font de leur opposition au FN l'un de leurs principaux leviers de mobilisation électorale. Il n'en reste pas moins que le PS est contraint de recentrer ses positions afin de ne pas s'aliéner une majorité d'électeurs attachés à un contrôle accru des flux migratoires et à une plus grande sévérité à l'encontre des délinquants. Ainsi le

⁶⁷ Ibid., p. 349-352 ; Olivier DUHAMEL, « Derrière le brouillard, le bipartisme ? », Op. Cit, p. 95-97.

PS renonce à effectuer de nouvelles régularisations massives de clandestins (telles que celles de 1981-1982) ou à accorder le droit de vote aux étrangers. Sur l'insécurité, le PS se rapproche également d'une ligne de fermeté (prônée par Gaston Defferre puis Pierre Joxe), avant de procéder à un aggiornamento officiel en décembre 1997 lors du colloque de Villepinte, où le Premier ministre Lionel Jospin affirme sa volonté de « privilégier la responsabilité individuelle sur les excuses sociologiques ». Ce phénomène de « convergence limitée », typique d'une clôture de phase de réaligement (cf. chapitre 1), libère un espace pour des partis aux positions moins sécuritaires et plus favorables à l'immigration. Le PS, qui était à l'origine de l'agitation antiraciste des années 1980 (via Julien Dray et SOS Racisme), se retrouve débordé sur sa gauche par les Verts ou l'extrême gauche (suite notamment à l'affaire de l'Eglise Saint-Bernard à Paris occupée en 1996 par 300 sans-papiers africains). Se ralliant progressivement à l'idée d'une régularisation de tous les sans-papiers, le PCF se retrouve également à défendre une position plus à gauche que celle du PS sur cette thématique, au prix d'un retournement spectaculaire par rapport à son discours antérieur plutôt hostile à l'immigration. A droite, après une période de radicalisation lors de la phase de réaligement, on note ensuite une certaine modération du RPR et de l'UDF : le droit du sol n'est pas réellement remis en cause lorsque la droite revient au pouvoir (malgré la loi Méhaignerie de 1993), de même que la carte de résident valable 10 ans (instaurée en 1984, elle reconnaît le caractère durable de l'immigration et dissocie droit au séjour et occupation d'un emploi) ou l'abolition de la peine de mort. De façon générale, l'UDF et le RPR se distinguent du FN en dénonçant son extrémisme. Ce faisant, la droite modérée se conforme au paradigme antiraciste.

Sur le plan économique, on observe un remodelage du traditionnel enjeu conflictuel de *l'intervention de l'Etat dans l'économie*, du fait de l'adoption du nouveau paradigme néolibéral. L'évolution de la politique économique des socialistes, qui abandonnent toute rhétorique anticapitaliste et se conforment, dans la pratique, aux grandes lignes du néolibéralisme, implique une brutale dépoliarisation entre gauche et droite, d'autant que cette dernière renonce assez rapidement à l'idée d'importer le modèle thatchérien. Il en découle une saillance moins importante des enjeux économiques dans la structuration de l'opposition gauche-droite par rapport au précédent ordre électoral. Le changement de paradigme se traduit aussi par un recadrage des enjeux économiques : comme l'illustre le basculement du débat entre nationalisations et privatisations, désormais, c'est la gauche, et non plus la droite, qui semble s'opposer au sens de l'histoire en matière économique. De fait, le terme de « réforme » est depuis associé à des mesures prônées avant tout par la droite (ce qui lui permet de dénoncer le « conservatisme » de la gauche et son absence de « modernité »).

Si l'affrontement entre gauche et droite sur les questions économiques se transforme et perd en intensité par rapport à la période qui a précédé 1981 (apogée du clivage de classe), l'enjeu de l'intervention de l'Etat continue toutefois à être structurant et conflictuel après 1984. Malgré son adhésion aux grands principes néolibéraux, le PS s'oppose à des politiques fiscales qui seraient trop ouvertement favorables aux riches. De plus, il est capable de prendre des mesures, telles que les 35 heures, qui peuvent être présentées comme hétérodoxes⁶⁸. Par ailleurs, on note un élargissement vers le domaine social du débat sur le rôle de l'Etat. Dans le précédent ordre électoral, le niveau des dépenses sociales n'agitait guère la classe politique. Après 1983, la question du financement de l'Etat social se pose avec davantage de force, car les différents gouvernements ne souhaitent plus augmenter le niveau des prélèvements obligatoires. Si l'augmentation de la dette sert d'amortisseur, la pression se fait de plus en plus forte en vue d'infléchir la courbe des dépenses publiques, d'autant qu'aux effets du chômage s'ajoutent ceux du vieillissement (santé, retraites). Dans ce contexte néolibéral, mais aussi de construction européenne (le traité de Maastricht réserve l'entrée dans l'Union économique et monétaire aux Etats qui ne dépassent pas un certain niveau d'endettement), le PS se cultive une image de défenseur de l'Etat social et du service public face à la droite modérée, qui se veut plus réformatrice, sans pour autant faire disparaître les « acquis sociaux ».

En lien avec l'avènement du paradigme néolibéral, on note aussi une mutation considérable des débats sur la place de la France dans le monde, du fait du ralliement du PS et du RPR à la construction européenne. Au PS, le tournant de la rigueur et le renoncement à « l'autre politique »⁶⁹ sont explicitement liés au choix de rester dans le système monétaire européen (SME). Le « pari » des socialistes est que le cadre européen, en plus d'être un facteur de paix et de stabilité, doit permettre à terme de renouer avec des politiques d'inspiration keynésienne qui semblent vouées à l'échec dans le cadre de l'Etat-nation⁷⁰. Ainsi, c'est lors du réaligement de 1981-1984 que le PS lie son projet politique à la réussite de « l'Europe-cadre », d'où son implication forte par la suite dans le développement de celle-ci, via la nomination de Jacques Delors à la présidence de la Commission ou l'engagement de François Mitterrand en faveur de la monnaie unique. L'adhésion du PS à « l'Europe-cadre » suscite

⁶⁸ Cette hétérodoxie est à nuancer, car cette mesure a eu pour effet de flexibiliser davantage le travail (annualisation du temps de travail). De plus, s'agissant de son caractère conflictuel, il faut noter que la piste de l'aménagement du temps de travail avait été explorée par la droite en 1996 avec la loi Robien.

⁶⁹ C'est ainsi qu'était désignée la politique qui prônait la sortie du SME pour relancer l'économie. Sur le conflit qui a fait rage en 1982-1983 entre tenants et adversaires de « l'autre politique » : Pierre FAVIER, Michel MARTIN-ROLAND, *La décennie Mitterrand : Les ruptures (1981-1984)*, Tome 1, Paris, Seuil, 1990, p. 527-592.

⁷⁰ Fabien ESCALONA, Mathieu VIEIRA, « It doesn't happen here either: why Social Democrats fail in the context of the great economic crisis », in David BAILEY, Jean-Michel DE WAELE, Fabien ESCALONA, Mathieu VIEIRA (eds.), *European Social Democracy during the Global Economic Crisis: Renovation or Resignation?*, Manchester, Manchester University Press, 2014, p. 19-41.

assez peu de contestations en dehors de celles des chevènementistes. Le basculement d'une minorité importante du parti dans le non en 2005, lors de la campagne référendaire sur la Constitution européenne, renvoie avant tout au développement d'une critique de gauche sur « l'Europe-contenu », qui conteste l'adossement de la construction européenne au paradigme néolibéral (cf. chapitre 4). Au RPR, le tournant européen est également lié au tournant néolibéral, avec une tentative de déborder l'UDF sur sa droite sur les questions économiques⁷¹. Toutefois, il est plus spectaculaire qu'au PS : moins de cinq ans séparent « l'appel de Cochin » lancé par Jacques Chirac le 6 décembre 1978 et le « rapport sur l'état de l'Europe et les mesures pour une indispensable relance de la construction européenne » présenté par le même Jacques Chirac au comité central du RPR le 12 juin 1983⁷². De fait, c'est un retournement complet qui s'opère entre les européennes de 1979, où le RPR présente une liste intitulée « Défense des intérêts de la France en Europe » et les européennes de 1984, où il fait liste commune avec l'UDF derrière le leadership de la très fédéraliste Simone Veil. Confirmé en 1986 par un soutien quasi unanime à l'Acte unique, le tournant européen du RPR résiste à la division du référendum sur le traité de Maastricht en 1992. La victoire du oui conforte la position de la direction du parti (Jacques Chirac, Alain Juppé, Edouard Balladur) face à la contestation des souverainistes (Philippe Séguin, Charles Pasqua). Après la signature du traité d'Amsterdam en 1997, la faction pro-UE prend définitivement l'ascendant au sein du parti sur la faction souverainiste : Charles Pasqua fait scission pour fonder le RPF, tandis que Philippe Séguin quitte la présidence du parti peu avant les élections européennes de 1999, à la suite desquelles le RPR rejoint le Parti populaire européen (PPE), auquel appartient déjà l'UDF. En 2002, la création de l'UMP parachève l'ancrage européen de la droite « gaulliste »⁷³. Au final, le réalignement de 1981-1984 est marqué par une mise au second plan *de l'enjeu de l'indépendance nationale*, qui se voit confiné à l'agitation des souverainistes et du Front national lors des scrutins européens (cf. chapitre 4).

S'agissant de *l'enjeu de la laïcité et de la place de la morale religieuse*, on peut estimer qu'après avoir perdu en centralité dans les années 1970, en raison d'un déclin de la pratique religieuse et de l'acceptation par une partie de la droite d'un certain libéralisme sociétal (avortement notamment), il connaît un chant du cygne à l'occasion de la bataille de 1984 sur l'école. En effet, du côté des défenseurs de l'école privée, ce qui prime, c'est moins une vision

⁷¹ Jean BAUDOUIN, « Le "moment néo-libéral" du RPR : essai d'interprétation », *Revue française de science politique*, vol. 40, n° 6, 1990, p. 830-844.

⁷² Bertrand MARICOT, *Le RPR et la construction européenne : se convertir ou disparaître ? (1976-2002)*, Paris, L'Harmattan, 2010.

⁷³ Florence HAEGEL, *Les droites en fusion, Transformations de l'UMP*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, p. 110-115, 297-298.

catéchisante de l'école qu'une vision consumériste, à savoir la défense de la liberté de choix entre plusieurs offres (publique ou privée)⁷⁴. En renonçant au projet de loi Savary, les socialistes scellent un armistice durable sur le dossier scolaire, sur la base d'un retour à la loi Debré de 1959. Depuis, l'école n'a plus fait l'objet d'affrontements marqués. Cette mise en sourdine du clivage Eglise/laïcité⁷⁵ se retrouve par ailleurs dans le refus de la gauche de remettre en cause le concordat en Alsace-Moselle et dans le fait que la laïcité n'est plus une valeur exclusivement de gauche : face à la montée en visibilité de l'islam (voile à l'école), la droite modérée et l'extrême droite s'en emparent elles-aussi. Au final, le réalignment de 1981-1984 entérine la mise au second plan des enjeux liés au vieux clivage Eglise/laïcité. Cela ne signifie pas que la droite ne défende plus certaines valeurs conservatrices de l'Eglise sur l'euthanasie, la bioéthique ou l'homosexualité. Pour autant, comme en témoigne la loi sur le Pacs (adoptée par la gauche en 1999 et non abrogée par la droite après 2002), la droite ne fait plus de la défense de la morale religieuse le cœur de son action politique.

De nouveaux alignements d'électeurs

A cette nouvelle structure d'enjeux correspond de nouveaux alignements d'électeurs, qui permettent à la droite de reprendre un ascendant durable sur la gauche. A l'issue de la phase de réalignment de 1981-1984, c'est toute la progression de la gauche au cours des années 1970, liées aux évolutions de long terme de la société française, qui est effacée. La domination structurelle de la droite à partir de 1984 s'explique par le recadrage des enjeux économiques et par le poids nouveau des enjeux immigration et insécurité, qui produisent aussi une nouvelle carte du vote avec un renforcement plus marqué de l'influence électorale de la droite dans les départements à forte proportion d'immigrés.

Cette redistribution durable du vote correspond à *la mise en place d'une tripartition de l'électorat entre la gauche, la droite modérée et l'extrême droite*. Forcée par Gérard Grunberg et Etienne Schweisguth dans les années 1990, la notion de tripartition fait initialement référence à la structuration idéologique des électors et rend compte de l'existence d'une différence de

⁷⁴ Jean-Paul VISSE, La question scolaire, 1975-1984, évolution et permanence, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1995.

⁷⁵ Lier les débats de l'école privée uniquement au clivage religieux est réducteur. Comme le montrent Gérard Grunberg et Etienne Schweisguth, cette question renvoie aussi à des échelles de valeurs concernant le libéralisme économique (attachement aux activités privées en général opposées à l'intervention de l'Etat) l'universalisme (attachement à une école qui permet d'éviter le contact avec certaines populations) ou l'autorité (l'idée que l'école privée encadre plus les élèves). De fait, les opinions sur l'école privée s'avèrent très prédictives du classement sur l'axe gauche-droite. Gérard GRUNBERG, Etienne SCHWEISGUTH, « Recomposition idéologiques », Op. Cit., p. 175-176.

nature de l'électorat FN, qui se distingue nettement, de par ses valeurs, de l'électorat de la gauche, mais aussi de l'électorat de la droite modérée⁷⁶. A partir d'une complexification de leur modèle antérieur, qui se contentait de distinguer la dimension du libéralisme économique et celle du libéralisme culturel pour étudier le positionnement politique des électeurs⁷⁷, Grunberg et Schweisguth estiment qu'il faut en fait distinguer trois grandes dimensions de valeurs : (1) le libéralisme économique, (2) l'orientation religieuse (qui entretient une relation forte avec les attitudes relatives au sens de la discipline et à la sexualité) et (3) l'universalisme (qui renvoie aux attitudes sur l'immigration, l'Europe, la peine de mort mais aussi de façon plus générale la solidarité et l'égalité entre les êtres humains)⁷⁸. Dans cette perspective, l'électorat de la droite modérée se caractérise par son fort attachement au libéralisme économique et à la morale religieuse, ainsi que par son assez faible niveau d'universalisme⁷⁹, ce qui l'oppose en tout point à l'électorat de la gauche. Sur cette base, l'électorat du FN ne peut pas être considéré comme un simple électorat de la droite de la droite, puisqu'il est moins libéral économiquement et nettement moins religieux que l'électorat de la droite modérée. Mais surtout, la vigueur de son anti-universalisme le distingue nettement de tous les autres électeurs : sur cette dimension, l'électorat de la droite modérée, bien que moins universaliste que celui de la gauche, apparaît plus proche de cette dernière que de l'électorat du FN⁸⁰. En termes de logiques de vote et d'impact électoral des valeurs liées à la dimension de l'universalisme, le fait d'être anti-universaliste augmente modérément, toutes choses égales par ailleurs, la probabilité de voter pour la droite modérée par rapport à la gauche, tandis qu'il augmente très fortement la probabilité de voter pour le FN par rapport à la gauche ou par rapport à la droite modérée⁸¹.

⁷⁶ Gérard GRUNBERG, Etienne SCHWEISGUTH, « Vers une tripartition de l'espace politique », Op. Cit. ; la notion est approfondie dans Gérard GRUNBERG, Etienne SCHWEISGUTH, « La tripartition de l'espace politique », in Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielle et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 339-362.

⁷⁷ Gérard GRUNBERG, Etienne SCHWEISGUTH, « Libéralisme culturel et libéralisme économique », in Daniel BOY, Nonna MAYER (dir.), *L'électeur français en questions*, Op. Cit., p. 45-69.

⁷⁸ Gérard GRUNBERG, Etienne SCHWEISGUTH, « Recomposition idéologiques », Op. Cit.

⁷⁹ De ce point de vue, le rapprochement du RPR et de l'UDF, en termes de doctrine économique (néolibéralisme) et sur la question de la construction européenne, n'a fait que renforcer la fusion des électeurs de droite modérée, qui était déjà à l'œuvre avant 1981. Dans leur analyse de l'enquête post-électorale de 1978, les auteurs de France de gauche, vote à droite ? notaient déjà, en effet, que « dans sa composition sociologique et dans ses tendances idéologiques, l'électorat UDF ne se distingue pratiquement pas de l'électorat RPR au sein d'un électorat conservateur unique ». Jacques CAPDEVIELLE, Elisabeth DUPOIRIER, Gérard GRUNBERG, Etienne SCHWEISGUTH, Colette YSMAL, *France de gauche, vote à droite*, Op. Cit., p. 9.

⁸⁰ De ce point de vue, la thèse de la tripartition fait écho à l'analyse de Nonna Mayer, qui notait, dès 1990, à propos des liens entre ethnocentrisme et vote, que « le clivage le plus pertinent n'est pas tant celui qui oppose la gauche et la droite que celui qui oppose la droite extrême à la gauche et à la droite modérée ». Nonna MAYER, « Ethnocentrisme, racisme et intolérance », in Daniel BOY, Nonna MAYER (dir.), *L'électeur français en questions*, Op. Cit., p. 17-43 (p. 33). Voir également : Nonna MAYER, *Ces Français qui votent Le Pen*, Op. Cit., p. 65.

⁸¹ Gérard GRUNBERG, Etienne SCHWEISGUTH, « Vers une tripartition de l'espace politique », Op. Cit., p. 187-191.

Cela ne signifie pas pour autant que le vote FN constitue l'inclinaison prioritaire de la plupart des électeurs antiuniversalistes, auquel cas le FN obtiendrait des résultats bien supérieurs à 20 % : si la quasi-totalité des électeurs FN sont ethnocentristes et sécuritaires, seule une minorité des électeurs ethnocentristes et sécuritaires votent pour le parti frontiste⁸². De fait, très nombreux sont les électeurs hostiles à l'immigration qui ne sont pas polarisés sur l'enjeu de l'immigration et qui n'en font pas une motivation de vote primordiale⁸³. Comme on l'a vu, parmi les électeurs qui trouvent qu'il y a trop d'immigrés, ce sont surtout ceux qui sont amenés à en côtoyer (parce qu'ils habitent dans un département avec une forte proportion d'étrangers maghrébins ou turques) qui sont enclins à voter pour le FN. Cette relation entre la carte électorale du FN et la macro géographie de l'immigration est un élément qui différencie l'électorat FN de l'électorat de la droite modérée. Particulièrement xénophobe et répressif⁸⁴, l'électorat FN se distingue bien au final par son obsession de l'immigration, qui constitue de très loin sa première motivation de vote, devant l'insécurité⁸⁵. Ainsi, l'électorat d'extrême droite apparaît comme un pôle à part du point de vue de son système de valeurs et de ses logiques de vote⁸⁶.

Cette fracture interne à la droite ne se retrouve pas à gauche. La division entre l'électorat communiste et non communiste s'avère très limitée après 1984, en raison de *l'effondrement du PCF qui subit un déclin constant jusqu'à passer sous la barre des 5 % en 2002*. Quant à l'électorat de l'extrême gauche, qui connaît une trajectoire inverse avec plus de 10 % en 2002, il dispose de caractéristiques qui lui sont propres, notamment un niveau assez élevé de protestation envers le système politique, mais il n'a pas une nature fondamentalement

⁸² Nonna MAYER, *Ces Français qui votent Le Pen*, Op. Cit., p. 70-71.

⁸³ Pierre MARTIN, « Le vote Le Pen », Op. Cit., p. 19-23.

⁸⁴ De façon générale, la xénophobie est la condition non suffisante mais nécessaire du vote pour l'extrême droite : c'est seulement combinée avec une attitude répressive, que l'attitude xénophobe pousse à un vote pour l'extrême droite plutôt que pour la droite modérée. Gérard GRUNBERG, Etienne SCHWEISGUTH, « La tripartition de l'espace politique », Op. Cit., p. 354. Voir également : Nonna MAYER, *Ces Français qui votent Le Pen*, Op. Cit., p. 70-71.

⁸⁵ On note aussi que le chômage constitue un enjeu moins important pour les électeurs FN que pour l'ensemble de l'électorat et que les électeurs FN n'accordent aucune crédibilité au FN sur ce thème. Pierre MARTIN, « Le vote Le Pen », Op. Cit., p. 19, 34-37 ; Pierre MARTIN, « Qui vote pour le Front national français ? », Op. Cit., p. 136-139. Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, Op. Cit., p. 350-352 ; Nonna MAYER, *Ces Français qui votent Le Pen*, Op. Cit., p. 163-176

⁸⁶ Dans ce cadre, la thèse de la tripartition a été contestée par Robert Andersen et Jocelyn Evans, qui considèrent que l'électorat FN constitue simplement un électorat de droite radicalisé et protestataire. Robert ANDERSEN, Jocelyn EVANS, « Values, Cleavages and Party Choice in France, 1988-1995 », *French Politics*, vol. 1, n° 1, 2003, p. 83-115 ; Robert ANDERSEN, Jocelyn EVANS, « The Stability of French Political Space, 1988-2002 », *French Politics*, vol. 3, n° 3, 2005, p. 282-301. Grunberg et Schweisguth ont répondu à ces critiques, en réaffirmant les spécificités sociologiques et surtout idéologiques de l'électorat FN, qui ne se réduit ni à un simple électorat de droite de la droite, ni à un simple rassemblement de mécontents sans base structurelle. Gérard GRUNBERG, Etienne SCHWEISGUTH, « French Political Space: Two, Three or Four Blocs? », *French Politics*, vol. 1, n° 3, 2003, p. 331-347. Voir également : Gérard GRUNBERG, Etienne SCHWEISGUTH, « Reply to Andersen and Evans, Values, cleavages and party choice in France, 1988-1995 », *French Politics*, vol. 1, n° 1, 2003, p. 115-117 ; Robert ANDERSEN, Jocelyn EVANS, « Reply: Framing Change in Political Bloc Development: A Rejoinder to Grunberg and Schweisguth », *French Politics*, vol. 1, n° 3, 2003, p. 349-354.

différente de l'électorat des autres partis de gauche : comme ces derniers, il se caractérise d'abord par son attitude sur le libéralisme économique avec un niveau d'hostilité comparable⁸⁷. A l'intérieur de la gauche, les différences idéologiques entre les électeurs partisans sont des différences de degré, ce qui exclut l'idée d'une quadripartition de l'espace politique⁸⁸.

D'un point de vue électoral, cette tripartition explique la capacité du FN à maintenir un niveau important de 1984 à 2007 (contrairement à l'extrême gauche), y compris à des élections peu favorables, où il est pénalisé par son manque d'implantation. De fait, la fracture entre les électeurs de droite modérée et d'extrême droite renvoie en premier lieu à l'incapacité de l'UDF et du RPR, puis de l'UMP, à exercer une attractivité significative sur l'électorat du FN, dont l'autonomisation se renforce tout au long des années 1990, avec une progression du lepénisme en milieu ouvrier (cf. chapitre 4) et un rejet croissant des partis du « système ». Cette dimension électorale de la tripartition concerne principalement les premiers tours de scrutin, mais elle s'exprime aussi en cas de duel au second tour entre la gauche et la droite modérée. Si la droite modérée capte alors une majeure partie de l'électorat FN – avec des logiques macrogéographiques contextuelles qui en viennent à se recouper en ce qui concerne le lien entre vote et présence d'immigrés (voir supra) – elle est très loin de faire le plein, puisqu'une partie significative de l'électorat FN, la plus populaire, la plus antisystème et la plus éloignée du spectre idéologique de l'électorat de la droite modérée (faible adhésion au libéralisme économique et aux valeurs religieuses) préfère l'abstention, le vote blanc, ou le vote pour la gauche, comme lors du second tour des élections présidentielles de 1988⁸⁹ ou 1995⁹⁰.

A partir de 1984, et comme on le verra plus en détail dans le chapitre 4, deux logiques électorales sont à l'œuvre. La première logique est indépendante des forces de réaligement qui se sont cristallisées entre 1981 et 1984 et relève des évolutions de long-terme de la société française (évolutions de niveau I). On retrouve ici l'évolution des valeurs (portée notamment par le renouvellement générationnel et qui pèse en particulier sur l'augmentation de l'intermittence de la participation électorale), mais aussi l'impact des transformations qui affectent le poids, la composition ou la place des différents groupes à l'intérieur de la structure

⁸⁷ Vincent TIBERJ, « L'électorat trotskyste : votes extrêmes ou vote de gauche ? Une analyse par les systèmes de valeurs et leurs recompositions », in Dominique REYNIE (dir.), *L'extrême gauche, moribonde ou renaissante ?*, Paris, Presses universitaires de France, 2007, p. 129-151.

⁸⁸ Gérard GRUNBERG, Etienne SCHWEISGUTH, « La tripartition de l'espace politique », Op. Cit., p. 354-361 ; Gérard GRUNBERG, Etienne SCHWEISGUTH, « French Political Space: Two, Three or Four Blocs? », Op. Cit., p. 342-343.

⁸⁹ Gérard GRUNBERG, Etienne SCHWEISGUTH, « Libéralisme culturel et libéralisme économique », Op. Cit., p. 64-67.

⁹⁰ Pascal PERRINEAU, « La dynamique du vote Le Pen. Le poids du gauchisme-lepénisme », in Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le vote de crise. L'élection présidentielle de 1995*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995, p. 243-261 ; Gérard GRUNBERG, Etienne SCHWEISGUTH, « Vers une tripartition de l'espace politique », Op. Cit., p. 208-211 ; Pierre MARTIN, « Le vote Le Pen », Op. Cit., p. 37-39.

sociale. Dans ce cadre, la poursuite du déclin de la pratique religieuse aboutit à ce que le clivage religieux continue à perdre une part importante de son caractère structurant au sein de l'électorat dans son ensemble. Dans le même temps, l'accélération des mutations du monde industriel participe de l'effacement du vote de classe ouvrier en faveur de la gauche. A l'origine de désalignements électoraux progressifs, ces mutations se combinent à d'autres, qui renforcent au contraire des alignements déjà existants, tels que l'alignement à gauche des travailleurs du public ou des couches moyennes salariées diplômées et urbaines.

La seconde logique électorale à l'œuvre après 1984 s'inscrit dans la dynamique de l'ordre électoral. Se combinant parfois à la première, elle correspond en premier lieu à l'action des forces de réaligement et au déploiement du nouvel agenda (évolutions de niveau II). Dans le cadre de la Révolution mondiale qui affecte l'ensemble des pays d'Europe de l'Ouest, l'enracinement à l'agenda des enjeux immigration et insécurité est à l'origine du développement d'un nouveau clivage identité/cosmopolitisme (cf. chapitre 2), qui ne recoupe aucune ligne de conflit existante. Ce faisant, ce nouveau clivage participe d'une recomposition du contenu de l'affrontement politique et de l'opposition gauche-droite, qui était jusque-là prioritairement structurée par les clivages Eglise/[laïcité] et possédants/travailleurs, ainsi que par la division pro/anticommunisme. Travaillant en profondeur l'électorat, le clivage identité/cosmopolitisme s'installe lors de la phase de réaligement, avant de continuer à se déployer par la suite, avec une progression de la droite modérée et surtout du FN chez les électeurs ethnocentristes et répressifs (qui se concentrent plus particulièrement dans les milieux ouvriers et chez les jeunes à faible niveau d'instruction) et au contraire une progression de la gauche chez les électeurs qui valorisent la diversité ethnique et culturelle (qui se concentrent plus particulièrement dans les couches moyennes salariées diplômées et urbaines) ou qui subissent des discriminations (Français originaires du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne). Cette dynamique de vote anti-immigré, à laquelle s'oppose un vote antiraciste, n'est pas sans faire écho aux évolutions électorales qui se sont produites aux Etats-Unis à la suite du culture wars realignment des années 1960-1970, avec des logiques géographiques congruentes, en ce qui concerne la progression des républicains dans les milieux populaires ruraux et au contraire, la poussée des démocrates dans les grandes villes de type idéopôle (cf. chapitre 1)

Par ailleurs, le nouvel ordre électoral en place participe aussi à nourrir des dynamiques de désalignement qui favorisent l'abstention. Chez les électeurs de gauche qui croyaient en la capacité de cette dernière à « changer la vie » et à résoudre les principaux problèmes, le marasme ne peut être qu'important. Une partie de l'ancien électorat du PCF apparaît tout particulièrement en déshérence, sans que le PS ou une autre force de gauche ne soit en mesure

de le fixer durablement. A droite, le désarroi est également significatif chez tous ceux qui s'opposaient à la gauche avant tout par anticommunisme et qui sont obligés de reconnaître que sa gestion du pays, surtout après le tournant de 1983 et son ralliement à l'économie de marché et au néolibéralisme, n'a pas été aussi désastreuse que prévu⁹¹.

Un nouveau système partisan

Au niveau du système partisan, l'ordre électoral qui se cristallise en 1984 opère un triple changement par rapport au quadrille bipolaire en place jusqu'en 1981.

Le premier changement consiste en l'émergence d'un *parti dominant à l'intérieur des* deux coalitions de gauche et de droite. A gauche, la domination du PS se met en place dès 1981. Elle est directement à l'origine de la rupture du précédent ordre électoral et elle ne fait que s'accroître par la suite, le PCF étant incapable de rebondir, malgré sa sortie du gouvernement. A droite, la domination du RPR sur l'UDF est moins évidente de prime abord, car les deux partis font liste commune aux européennes de 1984. Pour autant, l'évolution du rapport de force est manifeste dès les cantonales de 1982, puisque le RPR arrive quasiment à faire jeu égal avec l'UDF, alors qu'il accusait un retard conséquent en 1976 et en 1979 à ces élections locales où il ne dispose pas d'une aussi forte implantation notabiliaire que l'UDF⁹². La même évolution est observée aux municipales de 1983 dans les villes de plus de 30 000 habitants : alors que le RPR contrôlait 19 villes avant le scrutin, contre 36 pour l'UDF et 16 pour des DVD, il en contrôle 44 à l'issue du scrutin, contre 42 pour l'UDF et 20 pour les DVD⁹³. Ce rattrapage au niveau local, où l'UDF, « fédération de notables », régnait jusque-là, est significatif de la montée en puissance du RPR et de Jacques Chirac, qui profite de la défaite de Valéry Giscard d'Estaing pour s'imposer comme le chef de l'opposition. De fait, c'est dès la phase de réaligement, entre 1981 et 1984, que le RPR prend l'ascendant sur l'UDF qui l'avait nettement dominé aux européennes de 1979 et à la présidentielle⁹⁴. Force composite, fondée

⁹¹ A un mois des législatives de 1986, il se trouve 33 % des sympathisants RPR et 40 % de sympathisants UDF pour reconnaître que « les socialistes ont fait pour le mieux dans une période difficile ». Sondage cité par Jérôme JAFFRE, « Front national : la relève protestataire », in Elisabeth DUPOIRIER, Gérard GRUNBERG (dir.), Mars 1986 : la drôle de défaite de la gauche, Op. Cit., p. 211-229.

⁹² Le RPR progresse fortement entre 1976 et 1982, passant en France métropolitaine de 10,6 % des suffrages exprimés (171 sièges) à 17,9 % (323 sièges), tandis que l'UDF piétine par rapport au total du centre et des républicains indépendants (18,8 % et 460 sièges en 1982 contre 20,3 % et 425 sièges en 1976). En 1979, dans l'autre série de cantons, le RPR avait obtenu 12,3 % des suffrages exprimés (contre 21,1 % pour l'UDF) et obtenu 172 sièges (contre 347 pour l'UDF). Alain LANCELOT, Les élections sous la V^e République, 1^{ère} édition, Op. Cit., p. 104-106 ; Pierre MARTIN, Comprendre les évolutions électorales, Op. Cit., p. 342.

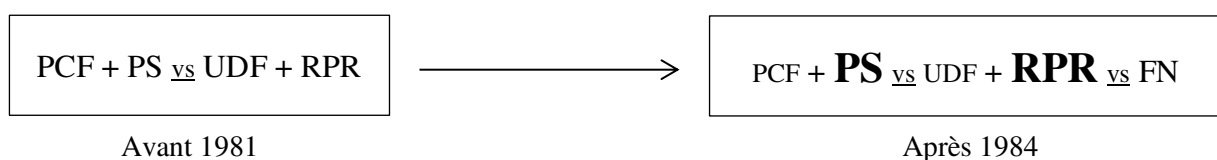
⁹³ Pierre MARTIN, Les élections municipales en France depuis 1945, Op. Cit., p. 121.

⁹⁴ Cet ascendant s'observe aussi dans l'évolution des intentions de votes pour les législatives de 1986 (baromètre BVA), avec un net avantage du RPR sur l'UDF à partir de 1983-1984. William R. SCHONFELD, « Le RPR et

par le pouvoir en place pour le conserver, l'UDF se révèle moins à l'aise dans l'opposition que le RPR, dont la raison d'être, depuis sa création 1976, est justement la reconquête du pouvoir⁹⁵. Le déséquilibre au sein de la droite modérée se renforce après 1984 (voir plus loin), jusqu'à l'éclatement de l'UDF en 1998, puis sa marginalisation en 2002 par l'UMP, dont la création, impulsée par Jacques Chirac, parachève la domination du RPR (cf. chapitre 4). Depuis le réalignement de 1981-1984, le PS et le RPR (devenu UMP) occupent un rôle à part dans le système partisan. Monopolisant les postes de président de la République et de Premier ministre, ils s'imposent comme les deux principaux « partis de gouvernement », au détriment de tous les autres, y compris l'UDF, selon une logique qui fait écho aux analyses de Katz et Mair sur la « cartellisation » (cf. chapitre 2). Verrouillant l'accès à la fonction présidentielle, les socialistes et les chiraquiens sont les seuls à pouvoir contrôler une majorité parlementaire, indispensable pour gouverner, avec même une majorité absolue en 1981 pour le PS et en 2002 pour l'UMP. Au final, le système partisan en place à partir de 1984 apparaît marqué par une tendance au bipartisme, avec l'établissement d'une différence de nature entre le PS et l'UMP d'une part et les autres partis d'autre part⁹⁶.

Le second changement dans les relations entre partis provient de la présence à l'extrême droite d'un nouveau parti significatif, le Front national, qui se distingue par son isolement, puisque la droite UDF-RPR refuse de passer des alliances avec lui (voir plus loin). Avec le FN ostracisé à l'extrême droite, une tripartition du système partisan se met en place (figure 3.3).

Figure 3.3 : *L'évolution du système partisan français entre 1981 et 1984*



Cette tripartition s'entend comme une division de la droite, à l'image de la division de la gauche entre communistes et non communistes entre 1947 et 1962. Le FN ne constitue pas un parti inclassable situé en dehors de l'opposition gauche-droite, même si son électorat se

l'UDF à l'épreuve de l'opposition », Revue française de science politique, vol. 36, n° 1, 1986, p. 14-29 (p. 23-24). De même la compilation effectuée par Nicolas Sauger des déclarations de proximité partisane montre un creusement de l'avantage du RPR sur l'UDF à partir de 1983-1984. Nicolas SAUGER, « L'UDF et la création de l'UMP, une logique de décartellisation », in Yohann AUCANTE, Alexandre DEZE (dir.), Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales, Op. Cit. p. 347-367 (p. 351-352).

⁹⁵ Pierre MARTIN, Comprendre les évolutions électorales, Op. Cit., p. 288-289 ; William R. SCHONFELD, « Le RPR et l'UDF à l'épreuve de l'opposition », Op. Cit.

⁹⁶ Gérard GRUNBERG, Florence HAEGEL, La France vers le Bipartisme ?, Op. Cit., p. 20-21.

distingue nettement de celui de la droite modérée. Si le FN a toujours rejeté l'étiquette « d'extrême droite », jugée stigmatisante, il s'est longtemps affiché comme le représentant de la « droite nationale », voire de la seule « droite véritable ». Dans les faits, l'affirmation d'un discours plus « niniste »⁹⁷ à partir des années 1990 n'empêche nullement le FN de tendre la main à l'UDF et au RPR lors des régionales de 1998. Si le FN refuse d'apporter son soutien à la droite modérée en cas d'élimination, c'est avant tout parce que cette dernière refuse toute négociation. De ce point de vue, la tripartition du système partisan renvoie moins à un isolement voulu par le FN, qu'à un isolement subi, la gauche et la droite modérée s'accordant pour dénoncer son idéologie et l'isoler. Ainsi, c'est son ostracisation par les autres partis qui amène le FN à jouer pleinement la carte du « ni gauche ni droite », afin de se positionner en alternative globale au « système » : dans ce cadre, le parti se nourrit électoralement de son isolement, même s'il le fragilise, puisqu'il implique de faibles rétributions pour ses cadres (cf. chapitre 4). Au final, l'opposition entre l'extrême droite et les autres partis, dans le cadre du paradigme antiraciste, apparaît au moins aussi structurante que l'opposition entre la gauche et la droite : à ce titre, la victoire de Jacques Chirac face à Jean-Marie Le Pen au second tour de la présidentielle de 2002, avec le soutien de quasiment toutes les forces de gauche (sauf Lutte ouvrière), peut être considérée comme l'aboutissement de la tripartition du système partisan.

Le troisième changement au niveau du système partisan concerne la fréquence des alternances au pouvoir. Inexistantes jusqu'en 1981, elles deviennent chroniques par la suite. Si la gauche se retrouve structurellement minoritaire à partir de 1984, sa situation est moins difficile que dans le précédent ordre électoral, car elle ne constitue plus une option inacceptable aux yeux d'une majorité d'électeurs. Par ailleurs elle peut tirer profit de la fracture entre la droite modérée et l'extrême droite. De fait, la gauche peut espérer l'emporter lorsque la droite modérée est sortante et que la défense de son bilan, cumulée au poids du FN, la pousse temporairement dans les cordes. C'est ce qui s'est produit en 1988 (avec également l'impact personnel de François Mitterrand lors de la présidentielle) et en 1997. A l'inverse, la gauche a subi des défaites en 1986, 1993, 1995, 2002 quand ces conditions n'étaient pas réunies. Ainsi, la chute du PCF et l'essor du FN se traduisent par un système partisan très compétitif, dans lequel aucune coalition ne peut verrouiller durablement l'accès au pouvoir. En cas d'impopularité, rien ne « protège » la droite modérée, comme c'était le cas en 1978, avec l'épouvantail communiste. La prise en compte accrue des performances constatées (jugement

⁹⁷ Ce discours « niniste » est notamment illustré par le refus de Jean-Marie Le Pen de donner une consigne de vote au second tour de la présidentielle de 1995 (« Chirac, c'est Jospin en pire ») ou par le slogan « ni gauche ni droite, Français » prôné à l'automne 1995 par son gendre Samuel Maréchal et repris par une minorité de cadres (« Au FN, le slogan "ni droite ni gauche" entretient les querelles », Libération, 19 février 1996).

rétrospectif) ou espérées (jugement prospectif), en relation avec l'installation durable du chômage, de l'insécurité ou de différents scandales politico-financiers, explique les alternances chroniques de l'après 1981, y compris en 1995 où Jacques Chirac incarne une droite d'opposition au Premier ministre Edouard Balladur : les électeurs sanctionnent systématiquement les sortants pour leur déficit de performances.

Au final, si l'on reprend les trois critères de Peter Mair pour identifier les changements de systèmes partisans (cf. chapitre 2), on note des évolutions systémiques entre 1981 et 1984 : le mode d'alternance n'est plus le même (alternances totales chroniques contre absence d'alternance) ; la forme des coalitions gouvernementales diffère (domination du PS et du RPR – puis de l'UMP – qui monopolisent les postes de président et de Premier ministre) ; les partis ostracisés qui se voient refuser l'accès au pouvoir ont changé (seulement le FN et l'extrême gauche et non plus l'ensemble des partis de gauche). Le système partisan français, qui se distinguait par sa très forte fermeture, se caractérise désormais par une plus grande ouverture.

La consolidation du nouvel ordre électoral de 1984 à 1988

La confirmation de la percée du FN et la transformation de son électorat

La période qui suit le moment de réaligement de 1984, jusqu'aux différentes élections de l'année 1988, est cruciale : elle confirme qu'un nouvel ordre électoral s'est cristallisé en 1984 et en consolide les contours, notamment en ce qui concerne le FN.

Après 1984, un point d'interrogation pesait sur la capacité du parti de Jean-Marie Le Pen à inscrire sa percée dans la durée. Pour beaucoup d'observateurs, à commencer par les responsables de l'UDF et du RPR, le score du FN aux européennes résultait de facteurs très conjoncturels. L'enjeu de pouvoir quasi inexistant du scrutin européen avait favorisé un vote « défouloir », d'autant plus que la liste unique UDF-RPR, menée par Simone Veil, libérait un espace pour une offre de droite radicale, tandis que le mode de scrutin – la proportionnelle de liste nationale – ne s'opposait pas à la percée d'un parti sans implantation locale, mais disposant d'un leader charismatique, ce qui était le cas du FN avec Jean-Marie Le Pen (dont le passage à l'émission *l'Heure de Vérité* en février 1984 avait recueilli une forte audience).

Simple éruption momentanée ou nouvelle force significative durablement ancrée dans l'électorat, les élections cantonales de 1985 apportent un premier élément de réponse. Avec 8,9 % des suffrages exprimés au premier tour, et même 10,7 % dans l'ensemble des cantons où il

concoure (1 463 cantons sur les 1 954 en jeu en France métropolitaine), le FN retrouve quasiment son niveau des européennes, alors qu'il s'agit d'élections beaucoup plus difficiles pour lui, du fait de leur mode de scrutin et de leur organisation très locale⁹⁸.

La confirmation n'intervient toutefois qu'en 1986 et en 1988. Les élections législatives de mars 1986 (organisées conjointement avec les premières élections régionales qu'elles éclipsent très largement) montrent tout d'abord que le FN, avec 9,8 % des suffrages exprimés en France métropolitaine, n'est pas qu'un parti d'élections intermédiaires. Grâce à la proportionnelle, le FN obtient un groupe de 35 députés (ainsi que 135 conseillers régionaux)⁹⁹. L'élection présidentielle de 1988 est ensuite l'occasion pour le FN de prouver qu'il est capable de dresser haut son pavillon à l'élection reine de la Cinquième République : avec 14,6 % en France métropolitaine (14,4 % sur la France entière), Jean-Marie Le Pen parvient à faire encore progresser sa formation. Le retour au pouvoir de la droite après 1986 n'a pas enrayer son développement, bien au contraire. Lors des législatives anticipées organisées dans la foulée, le FN retrouve son niveau de 1986, avec 9,8 % en France métropolitaine, bien que la proportionnelle départementale ait été remplacée par de l'uninominal dans le cadre de 555 circonscriptions (577 pour la France entière), ce qui le défavorise par rapport aux partis qui sont bien implantés. Surtout, le FN est victime d'un effet « troisième tour » : la dimension purement expressive du vote (faire passer un message) ayant été en partie assouvie par le premier tour de la présidentielle, la dimension plus instrumentale (voter pour un parti capable de gouverner) prévaut lors des législatives, ce qui joue au détriment du FN. Au final, en dépit de son maigre bilan en sièges aux législatives (un seul) et de son recul aux cantonales de septembre (5,4 %)¹⁰⁰, on peut considérer que l'année 1988 constitue bien l'année de la consécration pour le FN, puisque celui-ci confirme son niveau électoral, quel que soit l'enjeu de pouvoir du scrutin, la couleur du gouvernement, le niveau de nationalisation et de personnalisation de la campagne, la taille de la circonscription ou le mode de scrutin.

Si le FN s'enracine entre 1984 et 1988, c'est aussi parce que son électorat se transforme et se diversifie. La stabilité ou la hausse de l'extrême droite durant cette période cache

⁹⁸ Le FN n'obtient d'ailleurs qu'un seul élu (à Marseille, avec Jean Roussel, ancien dirigeant local de l'UDF).

⁹⁹ La perspective d'obtenir de nombreux sièges d'élus a favorisé en amont le ralliement des Comités d'action républicaine de Bruno Mégret et de quelques notables issus de la droite modérée (dans le cadre notamment d'une alliance avec le CNIP en région parisienne). De fait, si la proportionnelle n'explique pas la percée du FN, elle a pu favoriser une certaine institutionnalisation à un stade critique de son développement.

¹⁰⁰ Le FN souffre davantage que les autres partis de la lassitude des électeurs appelés aux urnes pour la troisième fois en six mois, qui plus est pour un scrutin local. A cette lassitude (qui se traduit par une faible participation de seulement 49,1 %) qui touche davantage les électeurs FN, puisque ceux-ci votent avant tout pour envoyer un message, s'ajoutent les effets de l'état de grâce du nouveau gouvernement et de la quasi absence de campagne du fait des congés d'été. En dehors du calendrier, le FN est aussi handicapé par la polémique sur « Durafour-crématoire » qui a éclaté trois semaines avant le scrutin (voir plus loin).

d'importants chassés croisés. Aux européennes de 1984 ou aux cantonales de 1985, l'électorat FN était structuré par une logique d'élections intermédiaires : en l'absence d'enjeu de pouvoir majeur, le FN avait récupéré toute une frange de l'électorat RPR-UDF exaspérée par la gauche¹⁰¹. Aux élections nationales de 1986 et 1988, une partie de cet électorat radicalisé est retournée vers la droite modérée, dans une logique d'alternance face à la gauche¹⁰², ce phénomène étant particulièrement visible dans les zones bourgeoises de la région parisienne¹⁰³, mais aussi dans certaines communes de Rhône-Alpes, très ouvrières et très orientées à droite, où le FN avait obtenu des résultats spectaculaires aux européennes¹⁰⁴. Lâché par une partie de ses électeurs de la première heure, le FN ne s'est pas effondré, car il a su élargir son assise électorale en direction d'électeurs nouvellement inscrits ou d'anciens électeurs de gauche¹⁰⁵. De façon générale, cet élargissement correspond à une progression dans les catégories sociales modestes et à une dynamique de vote protestataire à l'encontre des autres partis¹⁰⁶. Ces évolutions s'amplifient lors de l'élection présidentielle de 1988. A la radicalisation de l'électorat conservateur en 1984 se substitue de plus en plus une pénétration des milieux populaires anciennement acquis à la gauche¹⁰⁷. La dynamique entre 1984 et 1988 en Île-de-

¹⁰¹ 56 % des électeurs du FN en 1984 ont voté pour Valéry Giscard d'Estaing en 1981 au second tour de la présidentielle contre 22 % pour François Mitterrand (22 % abstention, non réponse, ou pas en âge de voter), selon le sondage sortie des urnes de la Sofres (réalisé le 17 juin 1984 avec 6 703 répondants). Toujours selon ce sondage, 2 % des électeurs de Georges Marchais et 7 % des électeurs de François Mitterrand du premier tour de 1981 ont voté pour le FN en 1984, contre 13 % des électeurs de Valéry Giscard d'Estaing et 19 % des électeurs de Jacques Chirac. Par ailleurs, 71 % des électeurs du FN déclarent une forte hostilité envers le gouvernement, contre « seulement » 61 % pour les électeurs de la liste UDF-RPR. Jérôme JAFFRE, « L'ultime avertissement du corps électoral », *Pouvoirs*, n° 31, 1984, p. 123-147 ; Jérôme JAFFRE, « Front national : la relève protestataire », *Op. Cit.*

¹⁰² Seuls 65 % des électeurs FN de 1984 qui sont allés voter aux législatives de 1986 sont restés fidèles au parti de Jean-Marie Le Pen, les autres se prononçant pour un autre parti, essentiellement la droite UDF-RPR (29 %), selon le sondage sortie des urnes de la Sofres (réalisé le 16 mars 1986 avec 6 991 répondants). Elisabeth DUPOIRIER, « Chassés croisés électoraux », *Op. Cit.*, p. 172.

¹⁰³ A Neuilly-sur-Seine, le FN passe de 17,6 % aux européennes de 1984 à 11,1 % aux législatives de 1986, puis 11,8 % à la présidentielle. Aux cantonales de 1985, le FN résistait encore avec 16,1 % dans le canton de Neuilly-sur-Seine-Nord (contre 18,2 % aux européennes de 1984).

¹⁰⁴ A Cluses en Haute-Savoie (industrie du décolletage), le FN passe de 24,4 % à 17,7 % entre les européennes de 1984 et les législatives de 1986. A Oyonnax dans l'Ain (capitale européenne de la plasturgie), le FN chute entre 1984 et 1986 de 20,4 % à 13,3 %. A la présidentielle, Jean-Marie Le Pen ne retrouve pas le niveau de la liste FN de 1984 dans ces deux communes, malgré un net redressement (21,5 % à Cluses, 19,4 % à Oyonnax).

¹⁰⁵ En 1986, les nouveaux électeurs FN sont presque aussi nombreux à avoir voté François Mitterrand au second tour de la présidentielle de 1981 (30 %) que Valéry Giscard d'Estaing (36 %), ou à n'avoir alors pas voté ou pu voter (34 %) selon le sondage sortie des urnes Sofres 1986. Cet apport d'électeurs qui ont voté à gauche en 1981 ne signifie pas que l'électorat FN se gauchise : seuls 13 % des nouveaux électeurs FN de 1986 se classent à gauche (contre 20 % au centre, 11 à droite et 37 % à l'extrême droite). Jérôme JAFFRE, « Front national : la relève protestataire », *Op. Cit.*, p. 224.

¹⁰⁶ *Ibidem*, p. 223-228.

¹⁰⁷ Dans le canton de Port-Saint-Louis-du-Rhône, fief communiste proche du port de Marseille (55,4 % pour Georges Marchais à la présidentielle de 1981), Le Front national passe de 11 % aux européennes de 1984 à 17,4 % lors des législatives de 1986 puis 21,4 % à la présidentielle de 1988, Cette poussée s'effectue principalement au détriment de la droite modérée, qui recule de 20,8 % à 16,7 % puis 13,8 %, dans le cadre d'un total droite relativement stable, qui a connu l'essentiel de sa poussée entre 1981 et 1984.

France oppose Paris (- 1,9 point), les Hauts-de-Seine (+ 0,6) ou les Yvelines (0,7) au Val-d'Oise (+3,1) et à la Seine-Saint-Denis (+ 3,8)¹⁰⁸. De même, on note une évolution différenciée dans le Sud, entre les Alpes-Maritimes (+ 2,8) et les Bouches-du-Rhône (+ 6,9) plus populaire. Si la prolétarianisation de son électorat se renforcera par la suite, c'est dès 1988 que le FN domine la droite modérée chez les ouvriers : ceux-ci ont désormais environ deux fois plus de chances de préférer le FN à la droite modérée que la moyenne des électeurs¹⁰⁹.

L'isolement de l'extrême droite

En dehors de confirmer le poids électoral du FN, avec l'affirmation de nouveaux alignements d'électeurs, la période 1984-1988 fixe également les relations entre ce dernier et le reste de la droite, avec l'établissement d'un « cordon sanitaire » de plus en plus solide.

Le refus de toute alliance entre le FN et la droite UDF-RPR n'allait pas de soi en 1984 : si la question ne se posait pas lors des élections européennes, il faut rappeler que la fusion des listes FN et UDF-RPR à Dreux, en 1983, entre les deux tours des élections municipales partielles, avait été approuvée par la quasi-totalité des responsables de la droite modérée¹¹⁰. Un premier pas en direction d'une mise en quarantaine du FN intervient lors des cantonales 1985, puisque les instances nationales de l'UDF et du RPR refusent de négocier un accord de désistement au second tour (des accords locaux et l'anticommunisme du FN aboutissent cependant à ce que dernier retire malgré tout la moitié de ses candidats)¹¹¹.

Lors des législatives de 1986, la question d'une alliance avec le FN est écartée par les résultats qui accordent à la coalition UDF-RPR une majorité absolue de sièges à l'Assemblée. Cependant, au même moment, dans les conseils régionaux nouvellement élus, le FN apporte un soutien décisif à l'élection de présidents UDF ou RPR dans les six régions où aucun camp ne dispose de la majorité absolue et où la droite modérée fait jeu égal ou est devancée par la gauche (Midi-Pyrénées, Haute-Normandie, Picardie, Franche-Comté, Aquitaine, Languedoc-

¹⁰⁸ A Paris, le vote FN recule de 16,6 % à 11,2 % dans le XVI^e arrondissement très aisé, tandis qu'il progresse de 16,1 % à 16,4 % dans le XIX^e arrondissement très populaire. Sur le vote FN à Paris de 1984 à 1988 : Nonna MAYER, « Le vote FN de Passy à Barbès (1984-1988) », in Nonna MAYER, Pascal PERRINEAU (dir.), *Le Front national à découvert*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1989, p. 249-267.

¹⁰⁹ Pierre MARTIN, « Le vote Le Pen », *Op. Cit.*, p. 29-34 ; Florent GOUGOU, *Comprendre les mutations du vote des ouvriers*, *Op. Cit.*, p. 241-247 ; Florent GOUGOU, « La droitisation du vote des ouvriers en France. Désalignement, réalignement et renouvellement des générations », in Jean-Michel DE WAELE, Mathieu VIEIRA, *Une droitisation de la classe ouvrière en Europe ?*, Paris, Economica, 2012, p. 142-172 (p. 152-154).

¹¹⁰ Seules quelques personnalités, telles que Simone Veil ou Bernard Stasi, avaient exprimé des critiques, tandis que Jacques Chirac, Jean-Claude Gaudin, François Léotard ou Bernard Pons avaient approuvé l'accord. « Dreux, 1983 : la droite s'allie au FN », *Libération*, 27 avril 2002.

¹¹¹ Pascal PERRINEAU, « Les étapes d'une implantation électorale (1972-1988) », in Nonna MAYER, Pascal PERRINEAU (dir.), *Le Front national à découvert*, *Op. Cit.*, p. 37-62 (p. 46).

Roussillon)¹¹². A ces six régions s'ajoute Provence-Alpes-Côte d'Azur, où la droite modérée, qui dispose d'une courte majorité relative, obtient le soutien du FN pour l'élection de Jean-Claude Gaudin en échange de deux vice-présidences¹¹³.

Finalement, ce sont les élections de 1988 qui scellent l'établissement du « cordon sanitaire » entre la droite modérée et l'extrême droite. Annoncé assez largement perdant par les sondages, Jacques Chirac s'oppose entre les deux tours de la présidentielle à un rapprochement de la dernière chance avec le FN¹¹⁴. Dès lors si Jean-Marie Le Pen, qui était prêt à un accord¹¹⁵, distingue encore un « candidat du pire »¹¹⁶, la rupture apparaît consommée. Aux législatives de juin, organisées dans la foulée de la présidentielle, la droite UDF-RPR refuse tout accord national et ne tolère des accords locaux que dans les Bouches-du-Rhône et le Var, où le FN parvient dans certains cas à devancer le candidat unique présenté par l'UDF et le RPR¹¹⁷. A l'issue du second tour, la droite modérée perd sa majorité à l'Assemblée, tandis que le FN n'obtient qu'un seul siège (Yann Piat dans 3^e circonscription du Var). Comme aux cantonales de 1985, lorsque le FN est le seul représentant de la droite au second tour, les reports de voix sont assez défectueux : une fraction très importante (sans doute la moitié) de l'électorat de la droite modérée refuse de voter pour un candidat FN¹¹⁸. Le dernier acte de l'isolement du FN intervient le 6 septembre : suite à une nouvelle polémique suscitée par Jean-Marie Le Pen qui vient d'interpeller Michel Durafour, ministre d'ouverture de la Fonction publique, avec le qualificatif de « Monsieur Durafour-crématoire », le bureau politique du RPR annonce officiellement exclure toute alliance, y compris locale, avec le FN. Dans la foulée, deux ex-députés FN (François Bachelot et Pascal Arrighi) issus de la droite modérée décident de quitter le parti (comme l'avait fait Olivier d'Ormesson dès 1987), avant d'être suivis par Yann Piat qui rejoint les rangs de l'UDF. Le 2 octobre, au second tour des cantonales, le FN se maintient partout où cela lui est possible et donne pour consigne l'abstention là où il est éliminé.

¹¹² Le FN obtient en échange une vice-présidence en Haute-Normandie, Picardie et Languedoc-Roussillon, un secrétariat en Aquitaine et Franche-Comté, et une place au bureau en Midi-Pyrénées. Frédéric BON, « Le réglage national des majorités régionales », in Pascal PERRINEAU (dir.), *Régions : le baptême des urnes*, Paris, Pedone, 1987, p. 207-215.

¹¹³ Il s'agit alors de préparer de futures alliances locales pour les législatives de 1988 ou les municipales de 1989. Alain MOTTE, « La restructuration du pouvoir régional en Provence-Alpes-Côte d'Azur », in Pascal PERRINEAU (dir.), *Régions : le baptême des urnes*, Op. Cit., p. 217-231.

¹¹⁴ Ce rapprochement était notamment prôné par Charles Pasqua, qui organisa deux rencontres secrètes entre Jacques Chirac et Jean-Marie Le Pen. Franz-Olivier GIESBERT, *La tragédie du président, Scènes de la vie politique (1986-2006)*, Paris, Flammarion, 2006, p. 33-37.

¹¹⁵ *Idem*.

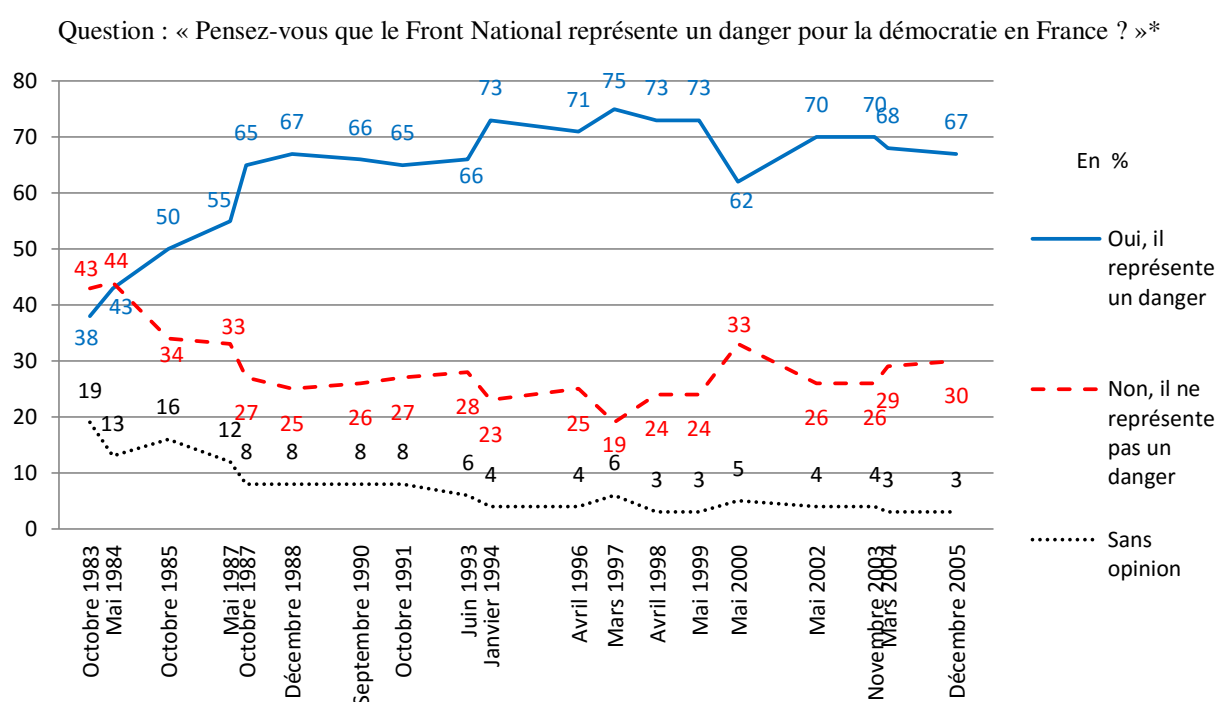
¹¹⁶ Jean-Marie Le Pen déclare le 1^{er} mai 1988 : « Non, non, non, pas une voix pour François Mitterrand, pas un Français de cœur ne peut apporter sa voix à cet homme-là ». Pour autant, le président du FN n'appelle pas à voter pour Jacques Chirac, qualifié de « candidat résiduel » : « Nous sommes placés devant un choix alternatif – nous sommes en droit de le penser – entre le pire et le mal ».

¹¹⁷ Pascal PERRINEAU, « Les étapes d'une implantation électorale (1972-1988) », Op. Cit., p. 54-55.

¹¹⁸ *Ibidem*, p. 46, 55.

L'isolement du FN, décidé par la droite modérée entre 1984 et 1988, n'avait rien d'inéluctable. Il découle essentiellement de la forte dégradation de l'image du FN : sur la base des déclarations polémiques de son président¹¹⁹ et de son ancrage dans la mouvance néofasciste (avec des liens très forts avec le MSI italien, dont il emprunte le logo), la gauche et les associations antiracistes mènent une campagne très efficace de diabolisation, avec l'appui des principaux médias. Comme le montrent les enquêtes de la Sofres, la proportion de sondés estimant que le FN représente « un danger pour la démocratie » bondit de 38 % à 65 % entre octobre 1983 et octobre 1987, pour osciller ensuite entre 62 % et 75 % (graphique 3.5).

Graphique 3.5 : La perception du danger représenté par le FN (baromètre Sofres, 1983-2005)



* A partir de mai 1999, la question posée est : « Pensez-vous que le Front national et Jean-Marie Le Pen représentent un danger pour la démocratie en France ? »

Accusé d'être un parti raciste, le FN échoue à se présenter comme un parti « respectable », malgré des efforts de communication marketing et d'ouverture à des personnalités issues de la droite modérée¹²⁰. Face à cette hostilité d'une majorité de Français, la droite UDF-RPR choisit de ratifier la diabolisation du FN et de suivre plus particulièrement l'avis de ses sympathisants, qui sont une nette majorité, selon les sondages, à désapprouver à la

¹¹⁹ Avant l'épisode « Durafour Crématoire », Jean-Marie Le Pen s'est déjà distingué le 13 septembre 1987 en déclarant au Grand Jury RTL – Le Monde que les chambres à gaz sont « un point de détail de l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale ». A cela s'ajoutent aussi des accusations d'avoir pratiqué la torture en Algérie.

¹²⁰ Pascal PERRINEAU, *Le symptôme Le Pen, Radiographie des électeurs du Front national*, Paris, Fayard, 1997, p. 42-43 ; Alexandre DEZE, *Le Front national à la conquête du pouvoir ?*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 76-92.

fois les idées du FN¹²¹ et la perspective d'alliances avec lui¹²². De fait, après avoir approuvé des accommodements tactiques avec le FN (notamment dans les conseils régionaux), tout en refusant l'institutionnalisation de ce parti longtemps considéré comme un simple feu de paille (pas d'alliance globale), les leaders nationaux de la droite modérée, et Jacques Chirac en premier lieu, font le choix de couper tous les ponts avec le FN et d'essayer de le marginaliser. Dans ce cadre, l'évolution du mode de scrutin joue un rôle important : si en 1986 la proportionnelle départementale aux législatives a failli conditionner la victoire de la droite modérée à la conclusion d'un accord national avec le FN, le retour définitif à un mode de scrutin uninominal à deux tours après 1986 évacue assez largement cette perspective en condamnant le FN à être quasiment inexistant à l'Assemblée¹²³.

La domination du PS et du RPR dans leur camp respectif

Décisive pour la place du FN dans le système partisan, la période qui s'étend de 1984 à 1988 confirme par ailleurs la domination du PS et du RPR à l'intérieur de leur camp respectif.

A gauche, la domination du PS, qui s'établit dès 1981 et se renforce en 1984, n'est pas remise en cause par le sortie du gouvernement des communistes. Le PCF, qui espérait récupérer les déçus du tournant néolibéral du PS, ne bénéficie d'aucun rebond après 1984¹²⁴. Avec 12,5 % en France métropolitaine aux élections cantonales de 1985, il ne fait guère mieux qu'aux élections européennes (11,2 %), malgré son implantation locale et il enregistre une chute de moitié par rapport aux cantonales de 1979 (22,5 %). Aux législatives de 1986, les listes PCF passent sous la barre des 10 % en France métropolitaine (9,7 % contre 16,1 % en 1981 et 20,6 % en 1978), tandis que les listes PS-MRG totalisent 31,9 %, en net recul par

¹²¹ Entre novembre 1984 et décembre 1988, la proportion de sympathisants UDF et RPR qui « approuve les idées défendues par Jean-Marie Le Pen » passe respectivement de 37 % à 21 % et de 46 % à 25 %, selon le baromètre Sofres sur l'image du FN. Cette hostilité aux idées du FN est par la suite assez fluctuante, avec même parfois des retours ponctuels à une certaine bienveillance (notamment en octobre 1991 avec 50 % des sympathisants RPR et 38 % des sympathisants UDF qui approuvent les idées du FN).

¹²² Dans un sondage Ipsos d'octobre 1987 (sondage Ipsos réalisé par téléphone du 17 au 21 octobre 1987 avec 1 000 répondants), 53 % des sympathisants RPR et UDF (contre 32 %) indiquent ne pas souhaiter un accord électoral entre les tours de la présidentielle de 1988, et 67 % (contre 23 %) ne pas souhaiter que le FN gouverne avec la droite. De plus 53 % des sympathisants RPR et UDF (contre 34 %) indiquent ne pas souhaiter d'accords locaux aux élections municipales. En mai 1988, le baromètre Sofres sur l'image du FN indique que 63 % des sympathisants UDF et 52 % des sympathisants RPR ne souhaitent pas d'accord avec le FN au second tour des législatives, tandis qu'en décembre 1988, il indique que 62 % des sympathisants UDF et 55 % des sympathisants RPR ne souhaitent pas une alliance avec le FN dans une commune, même si cela augmente les chances de victoire de la gauche.

¹²³ Ce mode de scrutin ne supprime toutefois pas totalement le pouvoir de nuisance du FN, puisqu'il ne limite pas le second tour aux deux seuls candidats arrivés en tête (le seuil de 12,5 % des inscrits qui autorise l'accès au second tour n'en demeure pas moins un obstacle important, surtout en cas de faible participation).

¹²⁴ Il est vrai que beaucoup des déçus de la politique de rigueur socialiste sont aussi des déçus ou des adversaires du socialisme à la mode soviétique.

rapport à 1981 (37,7 %), mais en progression significative par rapport à 1978 (24,9 %). Lors de la présidentielle de 1988, François Mitterrand écrase tous ses concurrents à gauche au premier tour : avec 33,9 % en 1988 en France métropolitaine, le candidat socialiste progresse nettement par rapport à 1981 (26,1 %), alors que le candidat communiste officiel André Lajoie et le candidat communiste « rénovateur » Pierre Juquin totalisent à peine 9 % (respectivement 6,9 % et 2,1 %). Lors des législatives anticipées qui suivent, le PCF enregistre un léger rebond par rapport à 1986 (11,2 % en France métropolitaine contre 9,7 % deux ans plus tôt), mais il profite peu de la dynamique de victoire de la gauche à la présidentielle et du vote sanction contre la droite. A l'inverse, le PS progresse nettement par rapport à 1986 (36,1 % avec ses alliés radicaux en 1988 en France métropolitaine contre 31,9 % et 1986), au point de tutoyer son niveau record de 1981 (37,7 %). Cependant, avec 275 députés (dont 268 en France métropolitaine), le PS et ses alliés ne disposent pas de la majorité absolue (289). Cette situation accorde aux centristes (qui disposent de leur propre groupe avec 40 sièges) et aux communistes un rôle clé à l'Assemblée alors même que ces derniers reculent encore en sièges de 35 à 25 (de 32 à 24 en France métropolitaine), et qu'ils ne peuvent former un groupe parlementaire qu'à la faveur d'un abaissement du seuil de 30 à 20 sièges. Dominés numériquement comme jamais par les socialistes, et ramenés à une marginalité inconnue depuis 1958 (faute d'alliés ils n'avaient pu sauver que 10 sièges), les communistes échappent néanmoins à la satellisation : tous leurs élus l'ont été après avoir devancé un candidat soutenu par le PS au premier tour. Grâce à son ancrage territorial, le PCF demeure le seul parti à gauche capable de résister au PS dans le cadre du rétablissement du scrutin uninominal à deux tours.

A droite, la domination du RPR face à l'UDF, qui n'était pas encore très affirmée lors de la clôture de la phase de réaligement, se renforce entre 1984 et 1988. Après des élections cantonales en 1985, qui confirment, sans l'amplifier, le rééquilibrage local de 1982-1983¹²⁵, les élections législatives de 1986 actent la prééminence parlementaire du RPR par rapport à l'UDF¹²⁶, ce qui permet à Jacques Chirac de revenir à Matignon et de s'imposer comme le chef de la nouvelle majorité en cohabitation¹²⁷. Fort de sa légitimité de Premier ministre en exercice,

¹²⁵ Le RPR obtient 16,6 % dans la série de cantons renouvelables de France métropolitaine et l'UDF 18,1 % (contre 17,9 % pour le RPR et 18,8 % pour l'UDF en 1982 dans l'autre série de cantons renouvelables).

¹²⁶ Le groupe RPR et apparentés compte 155 députés (146 en France métropolitaine) contre 131 pour le groupe UDF et apparentés (128 en France métropolitaine). Le rapport de force est proche de celui de 1978 qui était de 154 députés (145 en France métropolitaine) contre 123 (119 en France métropolitaine). Au niveau des résultats électoraux, les listes RPR dominent celles de l'UDF sur l'ensemble des 34 départements – qui représentent la moitié du corps électoral – où les deux partis présentent des listes séparées : le RPR pèse pour 53,7 % du total UDF-RPR dans l'ensemble de ces 34 départements (contre seulement 39 % à la présidentielle de 1981 ou 36,7 % aux européennes de 1979). Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, Op. Cit., p. 286-287.

¹²⁷ François Mitterrand étudia la possibilité de nommer Jacques Chaban-Delmas, Simone Veil ou même Valéry Giscard d'Estaing. Mais le choix de Jacques Chirac, qui a passé un accord avec François Léotard, « correspond

et surtout de l'appui de son parti, Jacques Chirac parvient ensuite à repousser les assauts de Raymond Barre lors du premier tour de l'élection présidentielle de 1988. Par la suite, plus aucun candidat issu de l'UDF ne sera en mesure de rivaliser dans la course à l'Élysée. La domination du RPR, confirmée par les mesures de proximités partisans des enquêtes par sondage¹²⁸, n'en reste pas moins fragile. A l'issue du second tour des législatives anticipées de 1988, le RPR compte seulement deux députés de plus que l'ensemble de l'UDF (132 contre 130, mais 126 contre 127 en France métropolitaine¹²⁹). Toutefois ce resserrement est atténué par la création d'un groupe centriste autonome qui divise les forces des élus UDF (40 députés pour le groupe Union du centre 90 pour le groupe UDF).

Stabilisation du rapport de force gauche-droite, banalisation de l'alternance et cohabitation

Enfin, la période 1984-1988 est déterminante dans la banalisation de l'alternance, de même qu'elle confirme la domination structurelle de la droite dans son ensemble.

Suite à sa très forte poussée aux européennes de 1984, la droite est de nouveau nettement majoritaire lors des cantonales de 1985 (57,9 % des suffrages exprimés en France métropolitaine, contre seulement 44,1 % en 1979 et 49,7 % en 1982 pour l'autre série de cantons), puis lors des législatives de 1986 (54,5 % contre 43,2 % en 1981 et 47,5 % en 1978). Surtout, l'UDF et le RPR obtiennent ensemble une majorité absolue de sièges : en dépit du mode de scrutin à la proportionnelle départementale, la droite modérée n'a pas besoin de chercher des alliés pour reprendre le contrôle de l'Assemblée et donc du gouvernement, bien que cela soit en cohabitation avec François Mitterrand. Acceptée par Jacques Chirac, qui y voit le moyen d'imposer son leadership aux barristes, la cohabitation s'avère in fine fatale à la droite gouvernementale. Disposant de tous les atouts liés à sa stature institutionnelle, sans avoir de bilan à assumer, François Mitterrand est nettement réélu au second tour de l'élection présidentielle de 1988 face à son Premier ministre Jacques Chirac (54 % contre 46 % sur la France entière et en France métropolitaine). Dans la foulée, l'Assemblée est dissoute et bascule à gauche. Deux ans après avoir profité de l'échec des socialistes au pouvoir, c'est au tour de la droite modérée d'être victime du jugement des électeurs sur les performances du gouvernement, lequel pèse bien davantage sur les résultats électoraux dans le nouvel ordre

à la réalité politique » et s'impose d'un point de vue stratégique « pour lui casser les reins en l'usant au pouvoir ». Pierre FAVIER, Michel MARTIN-ROLAND, *La décennie Mitterrand*, Tome 2, Op. Cit., p. 459-472.

¹²⁸ L'enquête OIP de 1985 enregistre une proximité partisane déclarée de 13,5 % pour l'UDF et de 14,4 % pour le RPR, l'écart se renforçant en 1986 (11,1 % / 15,6 %) avant de se stabiliser en 1988 (10,4 % / 14,3 %). Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, Op. Cit., p. 345.

¹²⁹ Dont deux députés RPR de l'Oise (1^e et 2^e circonscriptions) qui ont vu leur élection annulée.

électoral que dans le précédent. En 1988 comme en 1986, c'est le poids du chômage (qui ne recule pas en dépit d'un rebond de la croissance du PIB¹³⁰) qui explique l'essentiel de la dynamique de vote sanction, entretenue également par certains faux pas tels que la réforme manquée de l'enseignement supérieur ou la suppression de l'impôt sur la fortune¹³¹.

Ainsi, la période 1984-1988 banalise l'alternance et assoit le caractère concurrentiel du système partisan par rapport à la situation d'avant 1981, puisqu'aucun camp n'est désormais assuré de conserver le pouvoir. Ceci étant, le nouveau rapport de force gauche-droite est structurellement déséquilibré en faveur de la droite dans son ensemble. Au premier tour de la présidentielle de 1988, ce sont les candidats de droite qui totalisent le plus de voix avec 50,9 % des suffrages exprimés en France métropolitaine contre 45,3 % pour l'ensemble des candidats de gauche. Par rapport à 1981, l'ensemble de la droite progresse de 2 points quand la gauche recule d'autant. Dès lors la progression de François Mitterrand, entre le second tour de la présidentielle de 1981 et le second tour de 1988 (de 52,2 % à 54 % en France métropolitaine), apparaît comme un trompe-l'œil : en 1981, la peur du communisme n'avait pas totalement disparu entre les deux tours et surtout Valéry Giscard d'Estaing bénéficiait de son statut de président sortant ; or ces deux éléments ne jouent plus en 1988, puisque c'est François Mitterrand qui est sortant et qui dispose d'une plus forte popularité, en lien avec son image de gardien des acquis sociaux et de leader modéré et rassembleur¹³², ce qui lui permet de ratisser bien au-delà de la gauche au second tour, notamment au sein de l'électorat de Jean-Marie Le Pen¹³³. Aux législatives, la dynamique de la droite est encore plus nette : si le total droite est en recul par rapport à 1986, de 54,5 % à 50,4 %, il est en forte progression par rapport à 1981 (seulement 43,2 %). Ceci explique pourquoi le PS ne parvient pas à obtenir une majorité absolue de députés, comme cela avait été le cas en 1981. Ainsi les élections de 1988 confirment qu'un changement de niveau durable en faveur de la droite s'est produit en 1984.

Au final, les élections organisées de 1984 à 1988 consacrent le poids des nouveaux enjeux immigration et insécurité, qui jouent en faveur de la droite, même s'ils permettent à la

¹³⁰ Le taux de chômage (au sens du BIT), qui était de 8,9 % en 1985 et 1986, passe à 9,1 % en 1987, puis à 8,8 % en 1988, alors que le PIB progresse (en volume) de 1,6 % en 1985, puis de 2,3 % en 1986, de 2,4 % en 1987 et surtout de 4,7 % en 1988. Source : Insee, enquêtes Emploi ; Insee, comptes nationaux, base 2005.

¹³¹ Jérôme JAFFRE, « Les surprises de la droite », in Olivier DUHAMEL, Elisabeth DUPOIRIER, Jérôme JAFFRE, *Opinion Publique 1986*, Paris, Gallimard, 1986, p. 57-66.

¹³² Dans l'enquête préélectorale de la Sofres du 1^{er}-2 avril 1988, 50 % des sondés se déclarent satisfaits si François Mitterrand l'emporte (contre 29 % pour Jacques Chirac), 23 % mécontents (contre 42 %), 22 % indifférents et 5 % sans opinion. Dans la vague du 8-9 avril qui teste les aptitudes des candidats, François Mitterrand devance largement Jacques Chirac en ce qui concerne la capacité à exercer la fonction présidentielle (46 % contre 23 %) et à préserver l'unité des Français (47 % contre 17 %). De plus, 63 % des sondés contre 27 % estiment que François Mitterrand ferait un bon président (49 % contre 40 % en ce qui concerne Jacques Chirac).

¹³³ Gérard GRUNBERG, Etienne SCHWEISGUTH, « Libéralisme culturel et libéralisme économique », *Op. Cit.*, p. 64-67.

gauche de réactiver la vieille peur du fascisme, qui constitue un argument électoral puissant en sa faveur et un facteur de division pour la droite. Bien que majoritaire, la droite est désormais profondément divisée. Les années 1984-1988 démontrent également que la gauche a réussi son virage néolibéral. Certes, elle se retrouve dominée idéologiquement dans le domaine économique par la droite, mais le bilan du gouvernement Chirac sur le front du chômage n'a pas convaincu. Surtout, les socialistes ont entrepris un déminage habile, en étant les premiers à appliquer la doctrine néolibérale, que ce soit à partir de 1983, et plus encore après 1984 avec le gouvernement de Laurent Fabius¹³⁴. Ce virage à droite permet au PS d'aborder les élections de 1986 avec une certaine crédibilité et un bilan économique défendable¹³⁵ : s'il ne peut masquer son échec sur le chômage, il prive la droite de l'initiative, même si celle-ci ira plus loin, notamment en ce qui concerne les privatisations. Le virage vers la droite du PS dans le domaine économique (finalisé par l'adoption par François Mitterrand de la doctrine du « ni-ni », ni privatisations, ni nationalisations), combiné à sa victoire idéologique dans le cadrage des politiques sociales (symbolisée par le rétablissement en 1988 de l'impôt sur la fortune, rebaptisé impôt de solidarité sur la fortune, en lien avec la création du revenu minimum d'insertion¹³⁶) lui a permis de se maintenir électoralement et d'être en mesure de reconquérir le pouvoir deux ans après l'avoir abandonné. Dans le même temps, aucune force située à sa gauche n'a connu de progression : bien au contraire, l'extrême gauche est encore plus marginale en 1988 qu'en 1981, tandis que le PCF pèse désormais moins de 10 %.

L'échec de la politique d'ouverture menée par François Mitterrand et Michel Rocard¹³⁷ est le dernier point qui achève de consolider l'ordre électoral qui s'est cristallisé en 1984 : alors qu'il a accompli la mutation idéologique au niveau économique qui rendrait possible un renversement d'alliance en direction du centre, le PS échoue à rebattre les cartes. Le centre reste arrimé à la droite modérée. Dans ce cadre, celle-ci peut continuer à compter sur un réservoir électoral de droite plus vaste, malgré l'autonomisation de l'électorat du FN.

¹³⁴ Elie COHEN, « Les socialistes et l'économie : de l'âge des mythes au déminage », in Elisabeth DUPOIRIER, Gérard GRUNBERG (dir.), Mars 1986 : la drôle de défaite de la gauche, Op. Cit., 71-96.

¹³⁵ Pierre FAVIER, Michel MARTIN-ROLAND, La décennie Mitterrand, Tome 2, Op. Cit., p. 474-477.

¹³⁶ Ces deux mesures sont plébiscitées dans les sondages : 78 % d'opinions favorables (contre 15 % d'opinions opposées) pour la première, 62 % (contre 24 %) pour la seconde (enquête Sofres du 1er-2 avril 1988).

¹³⁷ Aux quatre ministres d'ouverture du premier gouvernement Rocard (Lionel Stoléro, Michel Durafour, Jacques Pelletier, Thierry de Beaucé) s'ajoutent Jean-Pierre Soisson (Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle) et Jean-Marie Rausch (Commerce extérieur) après les législatives. Toutes ces personnalités sont des responsables politiques de second plan : Simone Veil, Pierre Méhaignerie ou Jacques Barrot refusent d'entrer au gouvernement et les centristes se contentent de former un groupe autonome vis-à-vis de l'UDF à l'Assemblée, votant au coup par coup certains projets gouvernementaux. Pierre FAVIER, Michel MARTIN-ROLAND, La décennie Mitterrand : Les défis (1988-1991), Tome 3, Paris, Seuil, 1996, p. 43-45, 162-167.

Jusqu'en 1981, la vie politique française est structurée autour d'un ordre électoral sans alternance entre la gauche et la droite. Favorisant un affrontement dualiste entre la majorité et l'opposition, le présidentialisme finit par s'imposer comme paradigme institutionnel, tandis que le paradigme keynésien conserve son statut dans le domaine économique. Au-delà des enjeux traditionnels concernant la laïcité ou l'intervention de l'Etat, qui renvoient aux clivages religieux et de classe, la période est marquée par une restructuration de l'affrontement politique autour des débats sur les institutions ou l'indépendance nationale. Pour autant, c'est l'enjeu de la menace communiste qui s'avère le plus structurant. Renforcée par la dynamique gaulliste, la droite est d'autant plus dominante qu'une majorité de Français est hostile à une gauche qui fait la part belle aux communistes. Dans ce cadre, seule l'action conjuguée des évolutions de long terme de la société française et de la montée du chômage fragilisent la droite en rééquilibrant le rapport de force en faveur de la gauche et du PS. Au niveau du système partisan, la réactivation de l'alliance entre socialistes et communistes dès 1962 trouve son pendant à droite après 1973, avec le rapprochement entre gaullistes et non-gaullistes. Ces dynamiques se traduisent par la réduction progressive de l'affrontement partisan à un quadrille bipolaire PCF-PS/UDF-RPR.

Permise par le décrochage de Georges Marchais lors du premier tour de l'élection présidentielle, la victoire de la gauche en 1981 provoque l'effondrement de l'ordre électoral établi et l'ouverture d'une phase de réaligement qui se clôture lors des élections européennes de 1984. Le niveau des forces politiques est durablement modifié, avec une poussée de l'ensemble de la droite et l'installation du Front national comme force significative. Ces bouleversements découlent de l'échec du programme économique des socialistes, qui doivent se rallier au néolibéralisme, mais aussi de l'irruption à l'agenda des enjeux de l'immigration et de l'insécurité. Instaurant une nouvelle ligne de conflit, ces deux enjeux affectent la structure des électorats, avec une poussée de l'ensemble de la droite (et à l'intérieur de celle-ci, du FN) dans les départements à forte proportion d'étrangers maghrébins et turcs, dont le voisinage favorise la polarisation du vote des électeurs xénophobes sur les questions d'immigration.

Le nouvel ordre électoral qui se cristallise en 1984 s'articule autour de nouvelles règles du jeu. Le néolibéralisme remplace le keynésianisme comme paradigme économique dominant, tandis que la construction européenne s'impose comme le nouvel horizon du PS et du RPR. Face à la percée du FN, le paradigme antiraciste est activé, tandis que le paradigme présidentiel se renforce, avec une focalisation accrue autour de l'élection présidentielle. Dans ce cadre, on assiste à l'émergence d'une partitocratie autour du PS et du RPR, tandis que

le dualisme majorité-opposition ne coïncide plus avec l'opposition gauche-droite du fait du positionnement antisystème du FN. La décentralisation multiplie les scrutins intermédiaires à la proportionnelle, lors desquels se déploie le vote sanction contre le pouvoir national, avec de nouvelles opportunités pour des forces alternatives. La disparition de l'épouvantail communiste, l'alternance puis l'effondrement des idéologies anticapitalistes favorisent un mode d'évaluation de l'offre électorale par les électeurs dans lequel les performances effectives ou présumées des partis et des candidats sur les enjeux consensuels acquièrent un rôle décisif. L'effacement de l'enjeu de la menace communiste et la fin du caractère conflictuel des institutions laissent la place à deux nouveaux enjeux majeurs, l'immigration et l'insécurité, qui participent de l'émergence d'un nouveau clivage identité/cosmopolitisme. Par ailleurs, l'enjeu de l'intervention de l'Etat dans l'économie est remodelé, du fait de l'adoption du paradigme néolibéral (recadrage sur les privatisations et perte de saillance générale), tandis que les enjeux de l'indépendance nationale et de la morale religieuse basculent définitivement au second plan. Cette nouvelle structure d'enjeux produit un rapport de force gauche-droite favorable à cette dernière, tout en impulsant une tripartition de l'électorat entre la gauche, la droite modérée et l'extrême droite. Contrairement à l'électorat de la droite modérée, l'électorat du FN se montre peu attaché à la morale religieuse et au libéralisme économique. Surtout, il se distingue de tous les autres électors par ses valeurs antiuniversalistes et ses logiques de vote, qui se focalisent sur la question de l'immigration. Au-delà de l'autonomisation de l'électorat FN et du déclin de l'électorat PCF, la logique de l'ordre électoral renvoie au déploiement du nouvel agenda, lequel se combine à des évolutions sociales de long terme, pour produire des dynamiques de désalignement et de réaligement. Le système partisan se caractérise par sa tripartition, avec des alternances fréquentes au pouvoir entre deux coalitions de gauche et de droite, dominées chacune par un parti (le PS et le RPR, qui deviendra l'UMP), auxquelles s'oppose le FN, parti d'extrême droite significatif, mais isolé.

Les élections locales et nationales de 1985, 1986 et 1988 s'avèrent cruciales quant à la consolidation de l'ordre électoral qui a émergé en 1984. C'est durant cette période que le FN confirme son poids électoral et que son électorat se transforme, en s'élargissant aux couches populaires qui ne se retrouvent pas ou plus dans la gauche. Par ailleurs, c'est entre 1984 et 1988 que l'ostracisation du FN, et donc la tripartition du système partisan, se met définitivement en place. Enfin, c'est durant cette période que le rapport de force gauche-droite se stabilise et que l'alternance sur fond de vote sanction et de cohabitation se banalise. Malgré son virage idéologique dans le domaine économique, le PS est incapable de trouver des alliés au centre pour compenser le caractère structurellement minoritaire de la gauche.

Chapitre 4 – La période de politique ordinaire jusqu’aux élections de 2007

Suite à la phase de réaligement ouverte par la rupture de 1981, un nouvel ordre électoral émerge en 1984. Consolidé à l’occasion des différents scrutins organisés entre 1984 et 1988, cet ordre se maintient jusqu’en 2007, tout en étant le témoin de trois types d’évolutions électorales et partisanes distinctes. Certaines évolutions relèvent de la conjoncture (évolutions de niveau III, cf. chapitre 1) : bien que parfois spectaculaires, leur impact durable est limité ; elles se contentent de perturber l’ordre établi sans en provoquer la chute. D’autres évolutions participent du déploiement de l’ordre électoral (évolutions de niveau II) : correspondant à des aftershocks selon le modèle de Sundquist et à la poursuite du « développement dynamique » selon le modèle de Carmines et Stimson, ces évolutions résultent du fait que les forces de réaligement (notamment la nouvelle structure d’enjeux et les nouvelles règles du jeu) continuent de travailler l’électorat et les partis après le moment de réaligement. Enfin, certaines évolutions correspondent à la poursuite des mutations de la société française (évolutions de niveau I) : indépendantes du réaligement, elles travaillent de façon graduelle mais durable la structure de l’ordre électoral, en l’usant ou au contraire en le renforçant.

Ce chapitre, consacré à la période de politique ordinaire qui s’est déroulée jusqu’en 2007, est divisé en deux sections. Dans une première section, nous analysons la façon dont l’ordre électoral a résisté à l’usure du temps et des événements. Si un ajustement se produit au milieu des années 1990, avec l’affirmation des Verts en tant que nouvelle composante de la gauche, aucun des éléments fondamentaux de l’ordre électoral n’est durablement remis en cause. L’impact des débats sur l’Union européenne, à l’occasion notamment des référendums de 1992 et 2005, s’avère limité, de même que celui des élections de 2002, malgré le choc que constitue la qualification de l’extrême droite pour le second tour de la présidentielle (tableau 4.1). Dans une seconde section, nous étudions les évolutions de la participation électorale et de la composition des électorats partisanes. Il s’agit ici de saisir la façon dont le déploiement de l’ordre électoral peut se combiner avec les mutations de long-terme de la société française. Dans ce cadre, on observe une tendance à la baisse de la participation dans des proportions variables selon les scrutins. Par ailleurs, on assiste à la fin de l’alignement à gauche des ouvriers et à une progression du FN dans cet électorat. Enfin, les zones de force de la gauche se reconfigurent, avec une poussée dans l’Ouest de tradition catholique et dans les grandes villes qui concentrent les électeurs diplômés et ceux issus de l’immigration extra-européenne.

Tableau 4.1 : Les résultats électoraux en France métropolitaine de 1981 à 2004

	P1981		L1981	E1984	L1986	R1986	P1988		L1988	E1989	R1992	L1993
	T1	T2	T1	TU	TU	TU	T1	T2	T1	TU	TU	T1
Votants	81,7	86,4	70,9	57,1	78,5	78,2	82,0	84,6	66,2	49,6	68,7	69,3
Exprimés	80,4	83,9	69,9	55,0	75,1	74,8	80,4	81,5	64,7	48,2	65,4	65,7
EXG	3,4		1,2	3,7	1,5	1,3	2,4		0,4	2,0	1,0	1,7
PCF	15,5		16,1	11,2	9,7	10,2	6,9		11,2	7,8	8,0	9,1
PS	26,1	52,2	36,3	20,8	31,6	29,8	33,9	54,0	34,9	23,6	18,1	17,5
MRG/PRG	2,2		1,5	DVG	0,3	0,5			1,2	PS	0,1	0,9
DVG			0,5	3,3	0,9	1,0	2,1		1,5	0,4	2,7	1,8
Verts				3,4	1,1	2,3	3,8			10,7	7,2	7,8
Ecologistes divers	3,9		1,1		0,1	0,1			0,4	1,0	7,4	3,2
Divers			0,1	0,6	0,3	0,3			0,1	0,4	1,1	0,9
CPNT										4,2	2,6	
UDF	27,8	47,8	20,4	42,7	15,3	10,4	16,5		18,3	28,7	0,1	19,0
Centre			0,9							8,4		
RPR/UMP	18,0		20,8	UDF	26,6	30,4	19,8	46,0	19,5	UDF	33,3	20,3
DVD	3,0		0,9	3,2	2,7	3,8			2,7	1,1	4,1	4,8
MPF-RPF												
EXD			0,1		0,1	0,1			0,1		0,3	0,3
FN			0,2	11,1	9,8	9,7	14,6		9,8	11,8	13,9	12,7
Gauche	47,2	52,2	55,6	39,1	44,0	42,9	45,3	54,0	49,1	33,8	29,9	31,0
Ecolo ind.	3,9		1,1	3,4	1,2	2,4	3,8		0,4	11,7	14,6	11,1
Autres			0,1	0,6	0,3	0,3			0,1	4,5	3,7	0,9
Droite	48,8	47,8	43,2	57,0	54,5	54,4	50,9	46,0	50,4	50,0	51,8	57,1

NB. TU : tour unique ; T1 : Premier tour ; T2 : Second tour. Elections présidentielles, législatives, européennes et régionales. Les résultats sont en pourcentage des inscrits pour les votants et les exprimés et en pourcentage des suffrages exprimés pour les forces politiques.

Les Verts sont comptés à gauche à partir de la présidentielle de 1995. CPNT ainsi que les divers (dont Jean-Pierre Chevènement en 2002) sont comptés en tant que « autres ».

Les résultats des régionales de 1986 prennent en compte les résultats de la Haute-Corse bien qu'ils aient été invalidés par le Conseil d'Etat.

Les résultats des régionales de 1998 prennent en compte les résultats de la Corse bien qu'ils aient été invalidés par le Conseil d'Etat.

Le détail et la source des résultats pour chaque scrutin figurent en annexe 1.

	E1994	P1995		L1997	R1998	E1999	P2002		L2002	R2004		E2004
	TU	T1	T2	T1	TU	TU	T1	T2	T1	T1	T2	TU
Votants	53,8	79,4	80,5	68,5	57,8	47,7	72,8	80,9	65,1	62,3	65,8	43,3
Exprimés	50,9	77,2	75,7	65,2	55,2	44,9	70,4	76,6	63,8	59,3	63,1	41,9
EXG	2,7	5,4		2,6	4,4	5,2	10,6		2,8	4,6		3,4
PCF	6,9	8,7		9,9	1,0	6,8	3,4		4,8	2,9	0,0	5,4
PS	14,5	23,2	47,3	23,8	31,8	21,9	15,8		24,1	33,8	49,9	29,1
MRG/PRG	12,0			1,5	0,2	PS	2,1		1,5	0,3	0,2	0,7
DVG	4,2			2,6	1,6	1,0			2,3	0,4	0,0	0,0
Verts	3,0	3,3		4,0	2,4	9,8	5,3		4,5	2,9		7,4
Ecologistes divers	2,0			3,0	2,9	1,5	1,9		1,2	1,8		1,0
Divers	1,6	0,3		1,2	1,8	0,4	5,4		1,0	0,6	0,1	2,7
CPNT	4,0				2,8	6,9	4,3		1,7	1,7		1,8
UDF/Modem	25,4	18,5		14,4	1,7	9,2	6,9		4,9	8,5		12,0
Centre												
RPR/UMP	UDF	20,5	52,7	15,4	29,0	12,5	19,4	82,0	33,3	25,4	37,0	16,4
DVD	0,7			6,3	4,4	2,5	5,2		4,1	0,6	0,0	1,3
MPF-RPF	12,4	4,8			0,4	13,1			1,2			8,5
EXD				0,1	0,3	3,3	2,4		1,3	1,5	12,7	0,3
FN	10,6	15,3		15,2	15,3	5,7	17,2	18,0	11,3	15,1		10,0
Gauche	40,4	40,7	47,3	44,3	41,4	44,7	37,3		40,0	44,9	50,2	45,9
Ecolo ind.	5,0			3,0	2,9	1,5	1,9		1,2	1,8		1,0
Autres	5,6	0,3		1,2	4,6	7,3	9,7		2,7	2,3	0,1	4,5
Droite	49,1	59,1	52,7	51,5	51,1	46,5	51,1	100,0	56,1	51,0	49,7	48,6

NB. TU : tour unique ; T1 : Premier tour ; T2 : Second tour. Elections présidentielles, législatives, européennes et régionales. Les résultats sont en pourcentage des inscrits pour les votants et les exprimés et en pourcentage des suffrages exprimés pour les forces politiques.

Les Verts sont comptés à gauche à partir de la présidentielle de 1995. CPNT ainsi que les divers (dont Jean-Pierre Chevènement en 2002) sont comptés en tant que « autres ».

Les résultats des régionales de 1986 prennent en compte les résultats de la Haute-Corse bien qu'ils aient été invalidés par le Conseil d'Etat.

Les résultats des régionales de 1998 prennent en compte les résultats de la Corse bien qu'ils aient été invalidés par le Conseil d'Etat.

Le détail et la source des résultats pour chaque scrutin figurent en annexe 1.

A) Ajustement et résistance de l'ordre électoral

Cette première section étudie les ajustements et la résistance de l'ordre électoral jusqu'en 2007. Dans un premier temps, nous nous intéressons à l'insertion des Verts dans le système partisan. Marginalisés lors de la phase de réaligement, les écologistes effectuent une percée à partir de 1989. Faisant le choix d'ancrer leur action à gauche, les Verts se rapprochent du PS à partir de 1995, d'où une certaine évolution du système partisan qui traduit un ajustement de l'ordre électoral. Devenus un parti « significatif », les Verts participent au gouvernement de la « gauche plurielle » de 1997 à 2002 et prennent définitivement le dessus sur les autres écologistes qui continuent de rejeter l'opposition gauche-droite.

Dans un second temps, nous analysons le rôle perturbateur des questions européennes qui divisent la droite modérée lors du référendum de 1992, puis la gauche lors du référendum de 2005. Servant de moteur à la droite souverainiste, la contestation de l'Europe-cadre ne parvient pas à percer aux élections présidentielles ou législatives. Contenus par la force de l'ordre électoral, les souverainistes déclinent à mesure que le débat se déplace sur le terrain de la contestation des politiques menées par l'UE – notamment dans le domaine économique.

Dans un troisième temps, nous étudions l'impact des élections de 2002 sur la continuité de l'ordre électoral. Malgré des résultats spectaculaires, ces scrutins ne provoquent pas une rupture : le FN reste une « force impuissante »¹, isolée et rejetée, tandis que le PS conserve son hégémonie sur la gauche et demeure la seule alternative à la droite modérée dans le cadre d'alliances qui ne sont pas remises en cause malgré l'accélération du déclin du PCF. La percée de l'extrême gauche s'avère limitée, de même que la contestation des chevènementistes ou des chasseurs. Enfin, la création de l'UMP parachève la domination du RPR sur l'UDF.

L'insertion des Verts dans le système partisan

La percée écologiste de 1989 à 1993

L'apparition et la montée en puissance des écologistes sur la scène politique française date des années 1970. Après des résultats encourageants aux municipales de 1977 (13,1 % à Mulhouse, 10,5 % à Strasbourg, 10,1 % à Paris, 9,1 % à Grenoble), les écologistes ne profitent pas de la phase de réaligement de 1981 à 1984 pour confirmer ou élargir leur dynamique.

¹ Pierre MARTIN, « Le vote Le Pen », Op. Cit., p. 43.

Dans le nouvel ordre électoral, l'enjeu environnemental constitue toujours un enjeu secondaire, en dépit de l'impact de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl en 1986. Ainsi, à la présidentielle de 1988, Antoine Waechter recule légèrement par rapport à Brice Lalonde en 1981 (3,8 % contre 3,9 % pour la France entière comme pour la France métropolitaine). Aux législatives, les niveaux sont très faibles en 1981 (1,1 %), 1986 (1,2 %) ou 1988 (0,4 % avec à peine 50 candidats en France métropolitaine). Aux européennes de 1984, la liste des Verts n'obtient que 3,4 %, tandis que celle de « l'Entente radicale écologiste » soutenue par le MRG et menée par Olivier Stirn et Brice Lalonde totalise 3,3 %. Aux régionales de 1986, les différentes listes écologistes obtiennent à peine 2,4 %. Enfin, le niveau des écologistes aux municipales de 1983 (7,2 % à Mulhouse, 5 % à Strasbourg, 4,4 % à Paris) est en très net recul par rapport à la dynamique qui s'était manifestée en 1977.

Dans ce cadre, les écologistes connaissent malgré tout une percée en 1989. Après s'être rapprochées de leurs niveaux de 1977 aux municipales de mars 1989 (12,6 % à Mulhouse, 12,8 % à Strasbourg, 8,4 % à Paris, 8,5 % à Grenoble)², les listes écologistes décollent aux européennes de juin (11,7 % en France métropolitaine dont 10,7 % pour la liste des Verts). De façon générale, les écologistes profitent à ces élections intermédiaires, tout comme les chasseurs (4,2 % aux européennes), d'un relatif apaisement de l'affrontement politique après 1988 qui favorise une certaine dé-bipolarisation. Aux européennes, la poussée écologiste se fait principalement au détriment de la gauche : le total gauche recule en 1989 (33,8 %) par rapport à 1984 (39,1 %), alors même que la popularité de François Mitterrand et du gouvernement socialiste est nettement plus élevée (le total droite recule de 57 % en 1984 à 50 % en 1989, avec l'impact du bon score des chasseurs). Les scrutins de 1989 sont décevants pour le PS au pouvoir : si les municipales marquent un léger redressement par rapport à la lourde défaite de 1983³, les européennes ne montrent aucun rebond par rapport au résultat de 1984⁴.

La dynamique des écologistes s'amplifie en 1992 à l'occasion des élections régionales et cantonales (14,6 % aux régionales en France métropolitaine et 10 % au premier tour des

² Les écologistes obtiennent 4,5 % dans l'ensemble des 225 villes de plus de 30 000 habitants (7,7 % dans l'ensemble des 77 villes où des listes écologistes sont présentes). Au second tour, les listes écologistes refusent toute fusion (sauf à Lille avec la liste de Pierre Mauroy) et se maintiennent dans 16 villes (ou secteurs) de plus de 30 000 habitants, avec généralement une progression entre les deux tours. Pierre MARTIN, *Les élections municipales en France depuis 1945*, Op. Cit., p. 136-137 ; Guillaume SAINTENY, « Les Verts : limites et interprétation d'un succès électoral », *Revue politique et parlementaire*, n° 940, 1989, p. 25-35.

³ Le PS perd huit villes de plus de 30 000 habitants (dont Marseille où la liste officielle PS-PCF de Michel Pezet est battue par celle du maire sortant socialiste dissident Robert Vigouroux, soutenu par l'Élysée et Bernard Tapie), mais en gagne 20, soit un gain net de 12 villes. Le PS contrôle 74 villes de plus de 30 000 habitants sur 225 à l'issue du scrutin. Pierre MARTIN, *Les élections municipales en France depuis 1945*, Op. Cit., p. 140.

⁴ Avec 23,6 %, la liste PS-MRG fait mieux en 1989 que la liste PS en 1984 (20,8 %), mais un peu moins bien que le total PS-MRG (3,3 % pour la liste « Entente radicale écologiste »). Le résultat de la liste Fabius en 1989 est similaire à celui de la liste Mitterrand en 1979 (23,7 %), mais à l'époque, le PCF pesait très lourd (20,6 %).

cantonales avec des candidats dans 1 433 cantons métropolitains sur 1 945). Dans le cadre d'un total gauche qui recule aux régionales par rapport aux européennes (de 33,8 % à 29,9 %) et d'un total droite qui progresse peu (de 50 % à 51,8 %), les écologistes, représentés avant tout par les Verts (7,2 %) et Génération écologie (GE, 7,1 %), apparaissent comme les principaux bénéficiaires du basculement du pouvoir socialiste dans l'impopularité⁵. La comparaison avec les régionales de 1986 confirme cette impression : la percée écologiste se fait essentiellement au détriment de la gauche qui s'effondre (de 42,9 % à 29,9 %), tandis que le total droite recule plus légèrement (de 54,4 % à 51,8 %). De fait, les écologistes rassemblent avant tout un électorat volatil de centre-gauche réticent à voter socialiste⁶, avec un avantage de GE sur les Verts⁷. Pour le PS et ses alliés, les régionales (18,1 %) et le premier tour des cantonales (19,9 %) sont un désastre que le second tour des cantonales confirme⁸. Fidèles à leur ligne ni gauche ni droite (à laquelle adhère GE, malgré le poste de ministre occupé par Brice Lalonde jusqu'au second tour des cantonales), les écologistes conservent leur indépendance dans les conseils régionaux : ils se contentent de priver le FN de son rôle d'arbitre en soutenant, pour l'élection des présidents de région, les candidats de droite modérée ou de gauche qui disposent d'une majorité relative⁹. Cette position de pivot permet même aux Verts d'obtenir la présidence du Nord-Pas-de-Calais avec le soutien de la gauche qui souhaite éviter un basculement à droite.

Les législatives de 1993 constituent le moment de vérité pour les écologistes. Avec un total de 11,1 % en France métropolitaine, ils obtiennent un résultat inédit à de telles élections. Comme aux élections intermédiaires de 1989 et 1992, ce résultat s'opère prioritairement au détriment de la gauche qui n'obtient que 31 % (contre 49,1 % aux législatives de 1988 et 44 % aux législatives de 1986). La faiblesse de la gauche combinée à la force des écologistes constituent des éléments nettement en contradiction avec l'ordre électoral en place. Pour autant, ce dernier ne s'effondre pas : il aurait fallu pour cela que la percée écologiste traduise

⁵ Dirigé depuis mai 1991 par Edith Cresson (en remplacement de Michel Rocard), le gouvernement doit faire face à une sévère dégradation de la situation économique et à l'impact désastreux de « l'affaire du sang contaminé » (implication de plusieurs anciens ministres socialistes, dont Laurent Fabius, dans la distribution de produits sanguins contaminés par le VIH à des hémophiles de 1984 à 1985) et de « l'affaire Urba » (affaire concernant le financement occulte du PS qui donne lieu au vote d'une loi d'amnistie très impopulaire).

⁶ Guillaume SAINTENY, « Les deux familles de l'écologie », in Olivier DUHAMEL, Jérôme JAFFRE (dir.), *L'état de l'opinion 1992*, Paris, Seuil, 1992, p. 49-62.

⁷ GE devance les Verts dans 50 des 77 départements où il y a duel. Aux cantonales, GE est beaucoup moins présent que les Verts (337 cantons contre 1 362) d'où le net avantage des Verts (8 % contre 2 % pour GE).

⁸ La gauche ne contrôle plus que 20 départements sur 95 en France métropolitaine (PS - 6, MRG - 1).

⁹ Le FN sème néanmoins la zizanie en Bourgogne et en Lorraine en faisant élire à la présidence Jean-Marie Rausch et Jean-Pierre Soisson, tous deux ministres d'ouverture. Si Jean-Marie Rausch démissionne dans la foulée, Jean-Pierre Soisson préfère quitter le gouvernement (avant d'y revenir six mois plus tard), et garder sa présidence (il devra démissionner en 1993 et laisser le pouvoir à la droite). Le FN participe également à l'élection du RPR Antoine Rufenacht en Haute-Normandie, bien que celui-ci s'en défende, puisqu'il estime qu'il aurait été élu au bénéfice de l'âge même sans les huit voix du FN (Antoine Rufenacht a reçu 29 voix contre 21 pour Laurent Fabius qui est son cadet).

une capacité à concurrencer le PS. Or il n'en est rien. L'Entente des écologistes, qui réunit les Verts et GE, ne récolte que 7,8 %, un résultat inédit mais insuffisant pour concurrencer le PS (18,4 % avec les radicaux) ou même pour doubler le PCF (9,1 %). Gênés par la présence de candidats écologistes « divers » qui récoltent 3,2 %¹⁰, les Verts et GE confirment qu'ils ratissent moins large unis que divisés¹¹. Par rapport aux régionales de 1992, l'impopularité du PS profite nettement moins aux écologistes (recul de 3,5 points) et nettement plus à la droite modérée qui totalise 44,1 % (contre seulement 37,6 % aux régionales de 1992) dans le cadre d'un total droite qui grimpe à 57,1 % (contre seulement 51,8 % en 1992). En 1992, l'enjeu de pouvoir était faible : les électeurs qui voulaient sanctionner le PS n'avaient pas besoin de voter à droite, ils pouvaient se contenter de voter pour des forces « adjacentes » sans prétention gouvernementale telles que les écologistes. En 1993, le vote sanction contre les socialistes se transforme en vote d'alternance : l'enjeu est cette fois-ci de désigner des gouvernants et non plus simplement des représentants, d'où des transferts vers l'opposition de droite et non plus seulement vers des forces « adjacentes »¹². Au final, l'Entente des écologistes qui espérait faire jeu égal en voix avec le PS et obtenir un groupe parlementaire, ne qualifie que deux candidats au second tour¹³, et n'obtient aucun élu contre 57 pour le PS et ses alliés (dont 53 en France métropolitaine) et 23 pour le PCF (dont 22 en France métropolitaine).

Le basculement à gauche *des Verts et l'ajustement de l'ordre électoral de 1993 à 1997*

Les conséquences de l'échec des écologistes aux législatives sont immédiates avec la rupture de l'alliance entre les Verts et GE, puis l'amorce d'une réorientation stratégique chez les Verts. En novembre 1993, la motion d'Antoine Waechter, héraut de l'orientation ni gauche ni droite du parti, est battue par la motion de Dominique Voynet lors de l'Assemblée générale de Lille : la porte à un rapprochement avec la gauche est ouverte. De nouveau divisés, les

¹⁰ Ces candidats (700 environ) ne sont pas identifiés dans les fichiers du ministère de l'Intérieur qui les classe avec les divers (cf. le détail des résultats en annexe 1). Ils ont détourné une partie du potentiel électoral de l'Entente des écologistes, notamment dans les milieux peu politisés. Daniel BOY, « Ecologistes : retour sur terre », in Philippe HABERT, Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le vote sanction : Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, Paris, Département d'études politiques du Figaro & Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1993, p. 161-184 (p. 167-174).

¹¹ Ce phénomène était visible aux régionales et cantonales de 1992 dans les départements et cantons où les Verts n'étaient pas en concurrence avec GE : la progression par rapport aux européennes était limitée. Daniel BOY, « Ecologistes : les frères ennemis », in Philippe HABERT, Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le vote éclaté : Les élections régionales et cantonales des 22 et 29 mars 1992*, Paris, Département d'études politiques du Figaro & Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1992, p. 209-230 (p. 213-214).

¹² Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, Op. Cit., p. 347-349.

¹³ Il s'agit de Dominique Voynet (Jura 3^e) et Christine Barthet (Haut-Rhin 2^e). Toutes deux sont battues au second tour par la droite en duel (avec respectivement 46 % et 44,3 %). Antoine Waechter (Haut-Rhin 7^e) et Brice Lalonde (Paris 1^{ère}) ne passent pas le premier tour avec 17,1 % des suffrages exprimés chacun.

écologistes enregistrent une chute importante en 1994 aux cantonales de mars (3,6 % avec des candidats dans 712 des 1 922 cantons métropolitains en jeu), puis aux européennes de juin (3 % pour la liste des Verts et 2 % pour celle de GE en France métropolitaine). Ces résultats sont bien plus conformes à l'ordre électoral, de même que le niveau de la gauche qui remonte à 40,4 %. Pour autant, les élections européennes amènent un nouvel élément de perturbation avec la percée de la liste des radicaux de gauche menée par Bernard Tapie (12 %), qui talonne la liste PS menée par Michel Rocard (14,5 %). Mais la mise hors-jeu de Bernard Tapie en décembre 1994 du fait de ses démêlés avec la Justice met rapidement fin aux espoirs du MRG (devenu « Radical » en novembre 1994) de pouvoir s'émanciper de la tutelle socialiste.

En ce qui concerne les écologistes, ceux-ci ne profitent ni du retrait de Bernard Tapie ni de l'improvisation de la candidature de Lionel Jospin à la présidentielle de 1995. Uniquement représentés par Dominique Voynet¹⁴, ils obtiennent un résultat très limité (3,3 % en France métropolitaine), en recul par rapport à 1981 (3,9 %) et 1988 (3,8 %). Ce retour à la marginalité des écologistes, cumulé à la qualification de Lionel Jospin pour le second tour, après être arrivé en tête au premier tour (23,2 % en France métropolitaine, 23,3 % pour la France entière), fait nettement apparaître le caractère déviant des scrutins de 1989, 1992 et 1993.

La présidentielle de 1995 n'en constitue pas moins un moment important pour la configuration de l'ordre électoral. En effet, c'est à partir de ce scrutin que l'on peut considérer les Verts comme une composante de la gauche. Plusieurs raisons à cela. Tout d'abord, la minorité la plus attachée au « ni gauche ni droite » a fait scission après les européennes de 1994 (Antoine Waechter crée le MEI, Mouvement écologiste indépendant). Ensuite, Dominique Voynet, qui s'est déclarée prête à « être la candidate unique de la gauche » à la présidentielle suite au « désistement » de Jacques Delors, a reçu des soutiens nettement marqués à gauche (tels que celui de l'Alternative rouge et verte, de la LCR ou celui des anciens ministres communistes Charles Fiterman et Marcel Rigout)¹⁵. Enfin, les Verts ont pris position pour Lionel Jospin entre les deux tours¹⁶. Ce virage à gauche est confirmé ensuite aux municipales de juin avec de nombreuses alliances entre la gauche socialiste et les Verts (en net reflux par rapport à 1989)¹⁷, avant d'être validé par l'alliance électorale PS-PCF-MDC-Verts-radicaux aux législatives anticipées de 1997, puis par l'entrée des Verts au gouvernement.

¹⁴ Antoine Waechter et Brice Lalonde échouent à obtenir 500 parrainages. Le premier n'indique aucune consigne de vote. Le second finit par soutenir Jacques Chirac. Agnès ROCHE, « Les candidats écologistes : la chasse aux signatures », in Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le vote de crise*, Op. Cit., p. 81-93. (p. 86-87).

¹⁵ Ibidem, p. 85-86.

¹⁶ « Les Verts préfèrent Lionel Jospin », *Le Monde*, 3 mai 1995.

¹⁷ Les écologistes obtiennent seulement 2,8 % dans l'ensemble des 226 villes de plus de 30 000 habitants, malgré une présence dans plus de 100 villes. Le reflux est important par rapport à 1989 à Mulhouse (de 12,6 % à 3,4

Dans ce processus d'insertion des Verts au sein de la gauche, l'échec de 1993 avec un résultat en voix décevant et surtout aucun siège obtenu du fait du mode de scrutin uninominal à deux tours, a joué un rôle majeur. Toutefois, il convient de relativiser l'impact du mode de scrutin législatif. Celui-ci n'a pas joué de rôle moteur : si les Verts ont décidé de chercher des alliés à gauche, ce n'est pas simplement pour améliorer leur représentation parlementaire, c'est aussi et surtout pour accéder aux responsabilités. De ce point de vue, il faut rappeler que les premières alliances avec la gauche ont eu lieu aux régionales de 1992 (Nord-Pas-de-Calais) et surtout aux municipales de 1995, c'est-à-dire à des élections dont le mode de scrutin dispose de mécanismes proportionnels. Bloqués par le mode de scrutin législatif, les Verts auraient pu maintenir leur stratégie d'indépendance, ou d'isolement, à la manière du FN. Il suffisait pour cela qu'ils acceptent une représentation parlementaire limitée et surtout une mise à l'écart du pouvoir. C'est d'ailleurs ce qu'a choisi de faire le MEI. L'élément moteur de l'ancrage à gauche des Verts a été leur volonté, non seulement d'avoir des élus, mais aussi et surtout d'en faire quelque chose, ce qui nécessitait de trouver des alliés pour former des majorités. En soi, le mode de scrutin législatif a surtout eu pour effet en 1993 de freiner la dynamique des écologistes et de faciliter le maintien de la position dominante du PS.

Par ailleurs, on ne peut pas comprendre le basculement à gauche des Verts si l'on ne souligne pas que leurs revendications environnementales rencontrent moins d'oppositions à gauche qu'à droite (où les partis sont plus intimement liés aux milieux patronaux productivistes), et que sur de nombreux sujets sociétaux et sociaux (antiracisme, droit des homosexuels, lutte contre la pauvreté) beaucoup d'écologistes sont en fait très proches de la gauche. De son côté, le PS, après s'être rassuré sur sa capacité à résister aux écologistes et à demeurer le seul recours de la gauche à la présidentielle, est demandeur d'une alliance. Il s'agit pour lui de trouver d'autres alliés que le PCF pour renforcer son assise locale et nationale face à la droite modérée sans avoir à regarder vers le centre-droit.

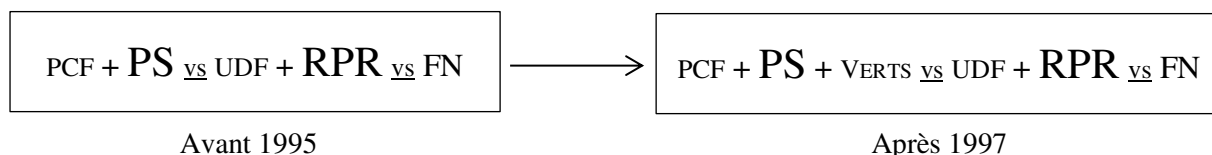
L'acquisition par les Verts d'un statut de parti « significatif »¹⁸, leur choix d'ancrer leur action politique à gauche, puis leur décision de participer à la coalition de la « gauche

%) ou Strasbourg (de 12,8 % à 4,9 %), mais pas à Paris (de 8,4 % à 7,1 %) et surtout à Grenoble (de 8,5 % à 12,1 %). Les Verts sont alliés avec le PS dès le premier tour à Aix-en-Provence, Aubervilliers, Bordeaux, Brest, Dunkerque, Lyon, Montreuil, Nantes, Nice ou encore Nîmes. Des fusions de listes avec la gauche entre les deux tours ont lieu à Paris, Rouen, Vitrolles, Corbeil, Massy, Colombes, Pantins, Agen, Clermont-Ferrand, Auxerre, Albi, Grenoble ou encore Quimper (la liste des Verts pouvant se maintenir dans ces deux dernières villes). Pierre MARTIN, *Les élections municipales en France depuis 1945*, Op. Cit., p. 148, 153, 158.

¹⁸ Comme nous l'avons indiqué au chapitre 2, nous considérons comme significatifs tous les partis qui ont un poids électoral et/ou parlementaire qui leur octroie un potentiel de coalition ou de nuisance qui influence la stratégie de conquête du pouvoir des autres partis. C'est le cas des Verts qui sont au cœur de la stratégie du PS de (re)conquête du pouvoir en 1995 aux municipales ou en 1997 aux législatives. Ce n'est par contre pas le cas du MRG ou du Mouvement des citoyens (MDC) de Jean-Pierre Chevènement même s'ils disposent parfois de

plurielle », victorieuse en 1997, constituent un élément d’ajustement significatif de l’ordre électoral. De fait, l’insertion des Verts dans la coalition de gauche dirigée par le PS n’était pas inscrite dans l’ordre électoral. Pour autant, loin de provoquer une rupture, cette nouvelle place des Verts (figure 4.1) signale plutôt un ajustement de l’ordre électoral qui tend à le renforcer.

Figure 4.1 : *L’évolution du système partisan français entre 1995 et 1997*



En effet, l’arrimage des Verts à la gauche est un des éléments qui permet à celle-ci de redevenir compétitive face à la droite modérée après sa déconfiture de 1992-1993. De ce point de vue, la constitution de la « gauche plurielle » (avec également le retour du PCF à une logique de participation gouvernementale¹⁹) renforce l’affrontement gauche-droite et écarte le scénario d’une alliance au centre pour le PS. De plus, le nouveau statut des Verts ne remet en rien en cause la domination du PS sur la gauche, bien au contraire, puisque les Verts avec 433 candidats en France métropolitaine, dont une trentaine soutenus par le PS (l’accord électoral n’est pas respecté partout), n’obtiennent que 4 % des suffrages exprimés, contre 3 % pour l’ensemble des autres écologistes demeurés indépendants. Sur les 19 candidats Verts présents au second tour (dont sept sont élus²⁰), tous étaient soutenus par le PS au premier tour. Au final, si la séquence 1993-1997 se conclut par un plus grand poids politique des Verts dans le cadre de leur alliance avec le PS, ces années sont marquées par un net déclin des écologistes dans l’électorat, l’enjeu environnemental étant contenu par la force des autres enjeux qui structurent l’ordre électoral. Dans ce cadre ce n’est pas un hasard si les Verts, en plus de leur combat pour développer le clivage « productivisme/écologisme » (cf. chapitre 2), prennent de plus en plus position, à la gauche du PS, sur le clivage « identité/cosmopolitisme » (sans-papiers, droit de

plus d’élus que les Verts. Le MRG est un satellite du PS depuis sa création en 1973 (accord avec le PS à toutes les élections de 1973 à 1997 sauf à la présidentielle de 1981 et aux européennes de 1984 et 1994). Quant aux chevènementistes, après leur départ du PS en mai 1993, ils n’ont affronté le PS qu’aux européennes de 1994 avec un résultat inférieur à 3 % (voir plus loin).

¹⁹ La cure d’opposition au niveau national du PCF à partir de 1984 (non-participation aux différents gouvernements socialistes de 1984 à 1986 puis de 1988 à 1993) n’a jamais remis en question ses alliances électorales avec le PS que ce soit au niveau local (municipalités, conseils généraux, conseils régionaux) ou lors des seconds tours de scrutin (désistement républicain).

²⁰ André Aschieri, Dominique Voynet, Noël Mamère, Marie-Hélène Aubert, Yves Cochet, Guy Hascoët, Jean-Michel Marchand. Michèle Rivasi est parfois comptée comme députée verte, mais elle siège dans le groupe PS en tant qu’apparentée durant cette mandature.

vote des étrangers) : dans l'ordre électoral établi, c'est à partir de ce clivage que les forces politiques peuvent le plus facilement exister²¹.

S'agissant du rapport de force gauche-droite, il est intéressant de noter que le comptage des Verts à gauche ne permet pas à celle-ci de progresser au premier tour de la présidentielle de 1995 (40,7 % en France métropolitaine) par rapport aux européennes de 1994 (40,4 %). La gauche sans les Verts apparaît même en recul, avec un phénomène similaire à celui qui s'était produit entre 1992 et 1993, le rejet des socialistes (qui demeurent impopulaires même s'ils ne sont plus au pouvoir) bénéficiant plus directement à la droite UDF-RPR (39 % pour le total Chirac-Balladur à la présidentielle contre 25,4 % pour la liste UDF-RPR aux européennes) dans le cadre d'un total droite en forte progression (59,1 % contre 49,1 % en 1994). De fait, Lionel Jospin, avec 23,2 % en France métropolitaine, est très loin d'obtenir autant que le total des listes PS, Tapie et DVG aux européennes (31,1 %) et il ne doit son résultat honorable du second tour (47,3 % en France métropolitaine) qu'à de très bons reports de voix des électeurs de gauche et à la relative dispersion de l'électorat du FN (cf. chapitre 3).

Dominée largement en 1995 dans le cadre d'une conjoncture défavorable, la gauche demeure minoritaire au premier tour des élections législatives anticipées de 1997. Malgré l'impopularité du président Jacques Chirac et du gouvernement d'Alain Juppé²², l'ensemble de la gauche ne totalise que 44,3 % en France métropolitaine, contre 49,1 % en 1988 lors de sa précédente victoire législative ; dans le même temps, la droite est un peu plus forte qu'en 1988 (51,5 % contre 50,4 %). Minoritaire au premier tour, la gauche l'est aussi au « tour décisif »²³, avec 47,7 % en France métropolitaine (contre 52,2 % pour la droite), là où elle obtenait 50,4 % en 1988 (contre 49,5 % pour la droite)²⁴. Ce rapport de force moins favorable qu'en 1988 n'empêche cependant pas la gauche d'emporter un nombre de sièges plus important (320 sièges sur 577 en 1997, dont 310 en France métropolitaine, contre 305 sièges sur 577 en 1988, dont 294 en France métropolitaine). La différence principale entre 1988 et 1997 repose sur la poussée du FN qui divise davantage la droite, en étant présent au second tour dans 132

²¹ L'environnement demeure toutefois le principal ressort du vote Vert (thème prioritaire et surtout le seul sur lequel les électeurs des Verts attribuent une crédibilité forte à leur parti). Cette focalisation de l'électorat Vert fait écho à celle sur l'immigration de l'électorat FN. Jean CHICHE, Nonna MAYER, « Les enjeux de l'élection », in Daniel BOY, Nonna MAYER (dir.), *L'électeur a ses raisons*, Op. Cit., p. 139 p. 219-237 ; Pierre MARTIN, « Le vote Le Pen », Op. Cit., p. 34-37 ; Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, Op. Cit., p. 350-352 ; Nonna MAYER, *Ces Français qui votent Le Pen*, Op. Cit., p. 166-168.

²² Jérôme JAFFRE, « De 1995 à 1997 : L'opinion publique, l'impopularité et le vote », in Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le vote surprise : Les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, p. 27-52.

²³ Les résultats au « tour décisif » additionnent les suffrages du second tour dans les circonscriptions en ballottage avec plus d'un candidat, et les suffrages du premier tour dans les autres circonscriptions.

²⁴ Jérôme JAFFRE, « La décision électorale au second tour : un scrutin très serré », *Revue française de science politique*, vol. 47, n° 3, 1997, p. 426-437 (p. 435-436).

circonscriptions contre seulement 13 en 1988. Si la force et le maintien du FN expliquent l'ampleur de la victoire de la gauche en sièges, il ne faudrait pas pour autant en conclure à une victoire « par effraction ». Comme le montre Jérôme Jaffré, le PS recueille 51,5 % (contre 48,5 %) et gagne 210 sièges (contre 159) dans les 369 circonscriptions où il est opposé en duel à la droite modérée, ce qui à l'échelle de l'ensemble des 555 circonscriptions métropolitaines aurait donné un rapport de force de 51 % des suffrages exprimés en sa faveur (une fois pris en compte un biais de 0,5 point), soit un résultat très voisin de celui qu'on peut lui attribuer avec la même méthode en 1988²⁵. Les 76 triangulaires gauche – droite modérée – FN, qui se sont soldées par la perte de 47 sièges pour la majorité sortante, n'ont pas été décisives, le FN retenant dans cette configuration non seulement des électeurs hostiles à la gauche mais aussi des électeurs hostiles à la majorité sortante²⁶. Au final, les élections législatives de 1997 confirment que le rapprochement des Verts avec les partis de gauche n'a fait que compenser l'affaiblissement de ces derniers, sans permettre à la gauche de reprendre un ascendant sur la droite.

L'affirmation des Verts comme principale force écologiste après 1997

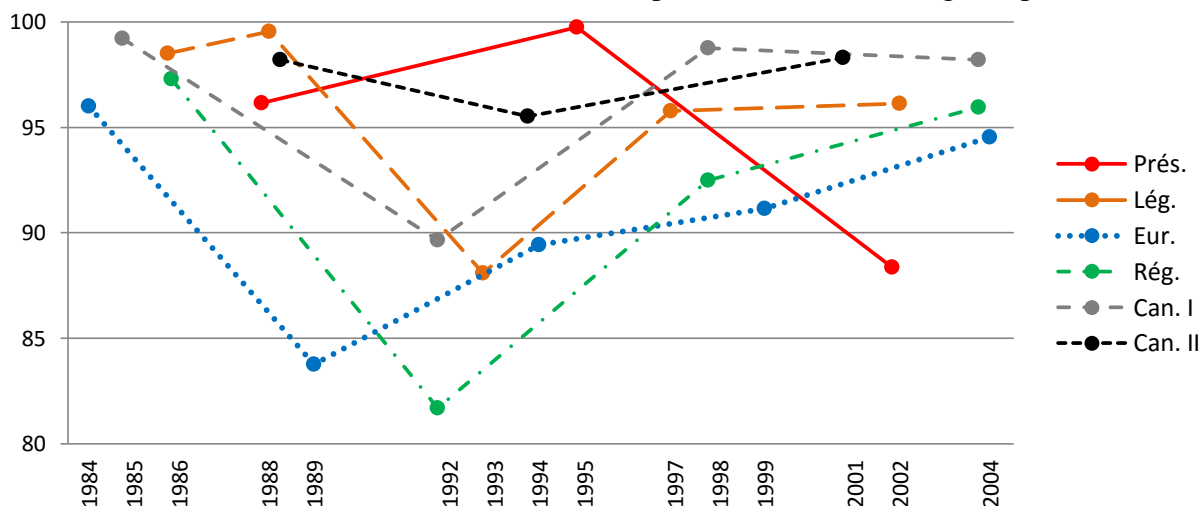
Après une période au début des années 1990 de déclin de la proportion de suffrages recueillis par la gauche et la droite dans leur ensemble, succède une période de rebipolarisation (graphique 4.1), uniquement contrariée par le premier tour de la présidentielle de 2002 (voir plus loin). Les écologistes indépendants sont l'une des grandes victimes de cette rebipolarisation. Alors qu'ils ne totalisaient déjà plus que 3 % lors des législatives de 1997 et 2,9 % lors des régionales de 1998 (avec des listes dans 57 départements métropolitains), ils sont ramenés sous la barre des 2 % à partir de 1999 (1,5 % pour la liste Waechter aux européennes de 1999, 1,9 % pour Corinne Lepage à l'élection présidentielle de 2002²⁷).

²⁵ Ibidem, p. 431.

²⁶ On note d'ailleurs que le FN a reculé entre les deux tours dans cette configuration (de 22,6 % à 17,6 %), une partie de ses électeurs allant soutenir le candidat de la droite modérée, y compris quand le FN était arrivé en tête de la droite au premier tour (10 cas avec un recul de 24,6 % à 22,6 %). Selon les calculs de Jaffré, la droite UDF-RPR aurait pu sauver 25 sièges en cas de désistement systématique du FN (c'est-à-dire quelle que soit sa position d'arrivée au premier tour), ce qui aurait été insuffisant pour empêcher la gauche d'obtenir la majorité absolue en sièges. Ibid., p. 434. Voir également : Colette YSMAL « Le second tour : le prix de l'isolement de la droite modérée », in Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le vote surprise*, Op. Cit., p. 285-301.

²⁷ Si nous classons Corinne Lepage comme « niniste » en 2002, malgré ses liens avec la droite (elle a été ministre de l'Environnement de 1995-1997, puis tête de liste DVD aux régionales de 1998 dans le Calvados; en 2004 elle sera également candidate sur la liste UDF en Ile-de-France aux régionales), c'est parce que sa campagne présidentielle reprend le flambeau de l'écologiste-centrisme prôné en 1981 par Brice Lalonde, puis en 1988 par Antoine Waechter. Revendiquant son indépendance (en réponse aux attaques des Verts qui l'accusent d'être le sous-marin de Jacques Chirac), elle se prononce à l'avant-veille du premier tour pour « la constitution d'un grand pôle au centre de l'échiquier politique, où puissent se retrouver des gens de droite et de gauche autour de l'écologie, de l'humanisme et de la citoyenneté » (Interview sur Europe 1, le 19 avril 2002). Indiquant se sentir

Graphique 4.1 : L'évolution du poids cumulé de la gauche et de la droite suivant le type d'élection de 1984 à 2004 (France métropolitaine, % des suffrages exprimés)



NB. Premiers tours uniquement. Elections présidentielles, législatives, européennes, régionales, cantonales séries I et II.

Ces difficultés contrastent avec les bons résultats des Verts, dont le double choix stratégique de l'ancrage à gauche et de l'entrée au gouvernement s'avère payant. Après avoir participé à des listes de la gauche plurielle dans plus de la moitié des départements aux régionales de 1998²⁸, les Verts obtiennent 9,8 % en France métropolitaine aux européennes de 1999, avec un niveau assez proche de celui de 1989 (10,6 %). Lors des municipales de 2001, les Verts progressent par rapport à 1995 et retrouvent presque leur dynamique de 1989²⁹. A Paris, les Verts obtiennent 12,3 %, soit une progression très forte par rapport à 1995 (3,8 %), mais aussi par rapport à 1989 (8,4 %) et 1977 (10,1 %). Ailleurs, les Verts obtiennent des résultats importants à Grenoble (19,8 %, en alliance avec des DVG locaux), Besançon (16,1 %), ou Lille (15,5 %). Les résultats au premier tour des cantonales, organisé le même jour, marquent une nette progression par rapport à 1994 (6 % en 2001 avec des candidats dans 774

plus proche de Laurent Fabius que de Bernard Pons (ex-ministre des Transports avec lequel elle a eu maille à partir au gouvernement de 1995 à 1997), elle ajoute : « Franchement, je trouve que la politique menée par Lionel Jospin dans les secteurs que je connais a été une catastrophe. (...) Ceci étant, ce n'est pas pour ça que je donnerai une consigne de vote dimanche soir, si c'est la question que vous voulez me poser. ».

²⁸ Les Verts obtiennent 5,8 % aux régionales 1998 sur l'ensemble des 36 départements où ils présentaient des listes autonomes. Aux régionales de 1992, les Verts avaient obtenu 7,8 % sur l'ensemble de ces 36 départements (pas de liste en Corse), avec la concurrence de GE qui avait recueilli 8,1 % (pas de liste en Corse, dans l'Ariège, dans le Gers et dans les Hautes-Pyrénées). Au premier tour des cantonales de 1998, les Verts recueillent 3,4 % avec une présence dans 718 cantons métropolitains sur 1958 (soit 7,6 % dans les cantons avec un candidat Vert). En 1992, les Verts avaient obtenu 8 % avec une présence dans 1362 cantons métropolitains sur 1945 (GE recueillant 2 % avec des candidats dans seulement 337 cantons).

²⁹ Les Verts totalisent 3,9 % en 2001 sur l'ensemble des 232 villes de plus de 30 000 habitants avec des listes dans seulement 60 d'entre elles (on ne dénombre que 13 autres listes écologistes). En 1995, l'ensemble des listes écologistes recueillait 2,8 %, avec une présence dans plus de 100 villes de plus de 30 000 habitants. En 1989, l'ensemble des listes écologistes réunissait 4,5 % avec une présence dans un peu moins de 80 villes de plus de 30 000 habitants. Pierre MARTIN, « Les élections municipales et cantonales des 11 et 18 mars 2001 », Commentaire, n° 94, 2001, p. 361-371 (p. 362-364).

cantons métropolitains sur 1 932, contre 2,6 % en 1994 avec des candidats dans 567 cantons métropolitains sur 1 922)³⁰. La présidentielle de 2002, avec son fort enjeu de pouvoir, est moins favorable aux Verts qui obtiennent toutefois leur meilleur résultat à ce type de scrutin avec Noël Mamère (5,3 % en France métropolitaine et 5,2 % pour la France entière), en dépit de la concurrence de Corinne Lepage (1,9 %). Aux législatives, les Verts obtiennent 4,5 % en France métropolitaine (avec des candidats dans 443 circonscriptions³¹) contre 1,2 % seulement pour les écologistes indépendants (avec au moins un candidat dans 455 circonscriptions).

Enfin, les élections intermédiaires de 2004 finissent d'asseoir l'hégémonie des Verts par rapport aux autres partis écologistes. Au premier tour des régionales, les dix listes d'écologistes indépendants n'obtiennent que 1,8 % sur l'ensemble de la France métropolitaine (3,4 % sur l'ensemble des régions où elles se présentent) tandis que les huit listes des Verts totalisent 2,9 % (8,2 % sur l'ensemble des régions où elles se présentent) en franchissant toutes la barre des 5 % (jusqu'à 10,1 % en Rhône-Alpes)³². Au premier tour des cantonales, les Verts progressent par rapport à 1998³³ en profitant de la plus faible présence des autres écologistes (119 cantons contre 216 en 1998) qui n'obtiennent que 0,4 % contre 0,8 % en 1998 (mais 5 % dans les cantons où ils ont des candidats). Enfin, les européennes de juin parachèvent l'effacement des écologistes indépendants face aux Verts. Avec une présence systématique dans chacune des sept circonscriptions métropolitaines, les Verts recueillent 7,4 % contre 1 % pour les écologistes indépendants présents dans seulement deux circonscriptions³⁴. Sans le leadership de Daniel Cohn-Bendit, et dans un contexte plus favorable au PS, les Verts reculent par rapport à 1999 (de 9,8 % à 7,4 %). Toutefois, ce résultat leur permet comme en 1999 de devancer le PCF et de s'affirmer au sein de la gauche, derrière le PS, qui demeure dominant.

³⁰ Les Verts obtiennent 12,4 % sur l'ensemble des 774 cantons où ils sont présents (et 11,7 % sur l'ensemble des 597 cantons où ils affrontent un candidat PS). En 1994, les Verts avaient obtenu 7,3 % sur l'ensemble des 567 cantons où ils étaient présents.

³¹ Les candidats Verts sont soutenus par le PS dans 55 circonscriptions et par le PS et le PCF dans cinq autres. Dans les 353 circonscriptions où les Verts affrontent un candidat PS, le score des Verts est de 3,2 %.

³² En cas de concurrence, les listes des Verts dominent nettement les listes d'écologistes indépendants (6,3 % contre 2 % dans le Nord-Pas-de-Calais, 5,6 % contre 2,2 % en Auvergne). Certaines listes d'écologistes indépendants arrivent parfois à tirer leur épingle du jeu en cas d'absence de listes vertes autonomes (7,4 % en Alsace, 5,7 % en Franche-Comté, 5,2 % en Bourgogne). Toutefois, le contrôle de l'électorat écologiste par les Verts s'est accru par rapport à 1998, puisque que l'on enregistre un déclin des écologistes indépendants (de 5 % à 3,6 %) sur l'ensemble des 20 départements où ils n'avaient pas à subir la concurrence des Verts à la fois en 1998 et en 2004. L'évolution par rapport à 1998, sur l'ensemble des 13 départements où une comparaison avec 2004 est possible, montre une légère progression des Verts (de 6,7 % à 7,6 %), qui découle pour l'essentiel d'une plus faible présence des écologistes indépendants (léger tassement du total écologiste 8,8 % en 1998 à 8,6 % en 2004 sur ces 13 départements).

³³ Les Verts obtiennent 4,2 % avec des candidats dans 730 cantons en jeu en France métropolitaine, contre 3,4 % en 1998 avec des candidats dans 718 cantons (soit 8,8 % en 2004 sur l'ensemble des cantons métropolitains où ils sont présents contre 7,6 % en 1998).

³⁴ 3,6 % pour la liste Cap 21 menée par Corinne Lepage et 0,2 % pour la liste « La terre sinon rien » en Ile-de-France ; 2,8 % pour la liste MEI-GE menée par Antoine Waechter dans l'Est.

Ainsi, les Verts connaissent un nouvel élan après 1997 qui leur permet de marginaliser les écologistes indépendants et de disputer au PCF le statut de deuxième force de la gauche. Significatifs dans le système partisan, les Verts n'en demeurent pas moins un parti de second plan, avec des résultats électoraux en dents de scie, très dépendants de l'enjeu de pouvoir de l'élection et de la popularité du PS. Souffrant d'un déficit de crédibilité gestionnaire, ils restent cantonnés à un rôle de supplétifs du PS dans les exécutifs locaux³⁵ ou au gouvernement³⁶. De plus, les Verts demeurent incapables d'obtenir des élus au scrutin uninominal à deux tours sans le soutien du PS³⁷. Au final, l'affirmation de la domination des Verts sur le créneau de l'écologisme ne bouleverse pas le rapport de force gauche-droite qui demeure structurellement favorable à cette dernière, l'ensemble de la droite dominant la gauche à tous les premiers tours de scrutin, y compris lors des régionales de 2004 (51 % en France métropolitaine).

L'impact des questions européennes sur la vie politique française

L'affrontement sur l'Europe-cadre lors du référendum sur le traité de Maastricht en 1992

Dans l'ordre électoral en place depuis 1984, la construction européenne constitue un paradigme. Soutenue par la direction des partis de gouvernement que sont le PS, l'UDF et le RPR, l'Europe-cadre n'en demeure pas moins l'objet d'une contestation qui s'exprime pleinement à l'occasion du référendum sur le traité de Maastricht en septembre 1992.

Organisé quelques mois après la déroute socialiste aux régionales et aux cantonales, ce référendum, décidé par François Mitterrand, vise en premier lieu à rendre irréversible l'engagement de la France dans l'Union européenne et à donner un surcroît de légitimité à l'embryon de fédéralisme qu'implique la création de la monnaie unique. D'un point de vue

³⁵ Les Verts ne dirigent aucun exécutif local d'envergure après avoir dû céder au PS la présidence du Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais suite aux élections de 1998. Leur principale municipalité, Bègles (Gironde), dont Noël Mamère est le maire depuis 1989, compte à peine plus de 20 000 habitants.

³⁶ Les Verts ne disposent de 1997 à 2002 que d'un seul ministère, celui de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire aux moyens limités (également un secrétariat d'Etat à l'Economie solidaire à partir de 2000). Par comparaison, le MDC détient le ministère de l'Intérieur jusqu'en 2000, le PRG celui de la Fonction publique, de la Réforme de l'Etat et de la Décentralisation (jusqu'en 2000) ou celui de la Recherche (après 2000) avec également le secrétariat au Commerce extérieur. Enfin, le PCF dirige le ministère de la Jeunesse et des Sports et celui de l'Équipement, des Transports et du Logement, ainsi que le secrétariat d'Etat du Tourisme et celui du Patrimoine et de la Décentralisation culturelle.

³⁷ Les trois députés Verts élus en 2002 l'ont tous été avec le soutien au premier tour du PS. Il s'agit de Noël Mamère (Gironde 3^e), Martine Billard (Paris 1^{ère}) et Yves Cochet (Paris 11^e). Sans le soutien du PS, les Verts ne dépassent les 10 % de suffrages exprimés que dans la 5^e circonscription de Paris (10,7 %). Aux cantonales, les Verts n'ont réussi à faire élire qu'un seul conseiller général sans le soutien du PS : Olivier Bertrand, dans le canton 1 de Grenoble en 2004, élu au second tour face au sortant socialiste, à la faveur d'une forte polémique concernant la construction d'un stade de football et de la division de la droite (laquelle n'avait pas été capable de se qualifier pour le second tour, le candidat UDF étant éliminé à quelques voix près).

plus tactique, l'organisation de ce scrutin vise aussi à sauver le traité que le Danemark vient de rejeter par referendum. Espérant endosser le costume de sauveur de l'Europe, François Mitterrand compte enfin diviser l'opposition de droite et restaurer sa légitimité personnelle tout en ressoudant le PS derrière son leadership, afin de limiter le désastre annoncé aux législatives de 1993. Au RPR, le oui de la direction nationale s'oppose au non de l'aile souverainiste menée par Philippe Séguin et Charles Pasqua : s'engageant personnellement en faveur du traité, Jacques Chirac donne néanmoins « la liberté de vote » à ses « compagnons » pour limiter le risque d'explosion de son parti³⁸. A l'UDF, la division est moins forte, le parti étant davantage acquis à l'idée supranationale, en dehors de la dissidence de Philippe de Villiers. Le FN se situe résolument dans le camp du non. A gauche, le non rassemble essentiellement Jean-Pierre Chevènement et le PCF : pour le premier, qui a quitté le gouvernement en 1991 au moment de la guerre du Golfe, c'est le prélude à son départ du PS ; pour le second, c'est la réaffirmation de son hostilité à la construction européenne malgré la chute du Mur de Berlin. Chez les écologistes, GE se positionne en faveur du oui tandis que les Verts, trop divisés, ne donnent pas de consigne de vote. Dans ce cadre, le débat entre le oui et le non renvoie prioritairement à un débat entre partisans et adversaires de l'Europe supranationale. Apportant la contradiction à François Mitterrand lors du débat télévisé du 3 septembre 1992, Philippe Séguin est la figure de proue du non. Les querelles sur les questions économiques, notamment la mise en place de la monnaie unique, s'articulent autour de l'affrontement sur l'Europe-cadre et son respect de la souveraineté nationale (« violée » selon Philippe Séguin). Le moule néolibéral dans lequel se coule le traité de Maastricht ne fait pas l'objet d'un conflit majeur : en 1992, le paradigme néolibéral est au fait de sa puissance, avec pour seuls contestataires une extrême gauche faible et peu impliquée (LO ne prend pas position considérant que ce traité ne relève pas de la lutte des classes), un PCF en déclin, sonné par l'effondrement de l'URSS, ainsi que certaines voix écologistes, gaullistes ou socialistes relativement isolées dans ce registre.

L'affrontement sur l'Europe-cadre divise la gauche et surtout la droite selon une logique centrifuge. Face à un oui de nature paradigmatique qui rassemble l'ensemble des partis de gouvernement et l'essentiel des élites économiques et médiatiques, le non apparaît comme l'apanage de contestataires (PCF, FN, Chevènement, Séguin, Villiers). Dans ce cadre, l'affrontement de 1992, au-delà de la dimension de sanction contre le président de la

³⁸ La procédure d'exception d'irrecevabilité proposée le 5 mai par Philippe Séguin lors du débat parlementaire sur la révision de la Constitution préalable à la ratification du traité est votée par 57 députés RPR sur 126. Lors de l'adoption de la révision par le Congrès le 23 juin, la quasi-totalité des députés et sénateurs du RPR ne participe pas au vote (cinq députés RPR votent néanmoins pour la révision). Pierre FAVIER, Michel MARTIN-ROLAND, *La décennie Mitterrand : Les déchirements (1992-1995)*, Tome 4, Paris, Seuil, 1999, p. 362-375.

République³⁹, ne s'appuie pas sur des clivages existants (même si les attitudes antieuropéennes tendent à s'articuler avec les attitudes xénophobes et répressives⁴⁰). Divisant profondément la droite modérée et faisant apparaître des convergences entre le centre-droit et le PS, ce référendum est de nature à déstabiliser l'ordre électoral. Le saut supranational du traité de Maastricht présente cependant toutes les caractéristiques d'un hard issue peu susceptible de servir de base à un réalignement : il constitue certes un enjeu majeur pour l'avenir du pays, mais il est très éloigné des préoccupations quotidiennes des citoyens. De fait, les électeurs s'en remettent prioritairement aux discours des partis et des leaders dont ils se sentent proches, d'où le vote non massif des sympathisants communistes (81 % de non) et frontistes (92 % de non), qui s'oppose au vote oui massif des sympathisants socialistes (78 % de oui), tandis que les sympathisants UDF, RPR et écologistes sont plus divisés (59 % de non chez les sympathisants RPR, contre 61 % de oui chez ceux de l'UDF et 57 % de oui chez ceux des écologistes)⁴¹.

Au final, la victoire étriquée du oui (51 % sur la France entière, 50,8 % en France métropolitaine) constitue un soulagement pour l'exécutif socialiste, mais elle ne lui permet ni de retrouver une forte légitimité, ni de diviser durablement l'opposition. Confortées par la victoire du oui, les directions de l'UDF et du RPR sont en mesure de garder la main face aux contestataires souverainistes, même si ces derniers ont fait étalage de leur force. Ce faisant, Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing (redevenu président de l'UDF après les législatives de 1988) confirment leur emprise sur la droite modérée, après avoir mis sous l'éteignoir les assauts des « rénovateurs »⁴² et les velléités d'émancipation des centristes en 1989⁴³, puis avoir résisté à diverses tentatives de renversements en 1990⁴⁴. Lors des législatives de 1993, les

³⁹ Cette dimension semble avoir été secondaire bien que non négligeable. Bernard DENNI, « Du référendum du 20 septembre 1992 sur l'Union européenne aux élections législatives de mars 1993 », in Philippe HABERT, Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le vote sanction*, Op. Cit., p. 91-109.

⁴⁰ Gérard GRUNBERG, Etienne SCHWEISGUTH, « Vers une tripartition de l'espace politique », Op. Cit., p. 193, 196-197 ; Gérard GRUNBERG, Etienne SCHWEISGUTH, « La tripartition de l'espace politique », Op. Cit., p. 351-354 ; Gérard GRUNBERG, Etienne SCHWEISGUTH, « French Political Space: Two, Three or Four Blocs? », Op. Cit., p. 337-339.

⁴¹ Sondage BVA pour Libération, France 2 et France 3 réalisé le 20 septembre 1992 à la sortie des bureaux de vote auprès de 4 200 votants. Le oui net ses sympathisants PS doit être relativisé car il s'agit en septembre 1992 d'un groupe « résiduel ». De fait, sur les 30 circonscriptions législatives les plus favorables à François Mitterrand lors du premier tour de la présidentielle de 1988, 14 ont majoritairement voté non (dont quatre à plus de 60 %). Si on élargit l'analyse aux 54 circonscriptions qui avaient accordé plus de 40 % au président sortant au premier tour de 1988, on en trouve une majorité à avoir voté non (28 contre 26).

⁴² Les rénovateurs, au nombre de douze (Michel Noir, Philippe Séguin, Etienne Pinte, Michel Barnier, François Fillon et Alain Carignon pour le RPR, Charles Millon, François d'Aubert, Philippe de Villiers pour l'UDF) ont tenté en vain de monter une liste concurrente à celle de Valéry Giscard d'Estaing lors des européennes de 1989. Pierre FAVIER, Michel MARTIN-ROLAND, *La décennie Mitterrand*, Tome 3, Op. Cit., p. 158-161.

⁴³ Disposant d'un groupe indépendant à l'Assemblée depuis 1988, les centristes montent une liste autonome aux européennes de 1989 : menée par Simone Veil, cette liste est nettement dominée par celle de Valéry-Giscard d'Estaing (28,7 % contre 8,4 % en France métropolitaine).

⁴⁴ En février 1990, le leadership de Jacques Chirac sur le RPR est remis en cause par le duo Charles Pasqua-Philippe Séguin lors des assises du parti au Bourget. La motion Chirac-Juppé recueille 68,6 % contre 31,3 %

souverainistes rentrent dans le rang et la candidature unique UDF-RPR est la règle dans la plupart des circonscriptions, avec à la clé une victoire écrasante en sièges⁴⁵.

Percées, difficultés et déclin du souverainisme de droite

Si le referendum de 1992 n'a pas d'impact majeur sur les législatives de 1993, il en va tout autrement sur les européennes de 1994. Deux ans après avoir été l'un des principaux protagonistes du non à Maastricht, Philippe de Villiers mène une liste qui obtient 12,4 % en France métropolitaine. Se classant en troisième position derrière la liste UDF-RPR (25,4 %) et la liste PS (14,5 %), la liste Villiers devance la liste FN (10,6 %) qui recule légèrement par rapport à 1989 (11,8 %) et 1984 (11,1 %). Si le FN souffre de la concurrence villiériste qui lui dispute le crédo de l'hostilité à l'Union européenne, ces deux forces politiques ne chassent pas tout à fait sur les mêmes terres puisque les enjeux d'immigration et d'insécurité ne sont pas centraux dans le discours de Villiers et dans les préoccupations de son électorat⁴⁶.

Posant les jalons d'un nouvel espace politique, distinct à la fois de la droite modérée et de l'extrême droite, en s'appuyant sur la contestation de l'Europe-cadre, Philippe de Villiers trouve nettement moins d'échos aux élections nationales de 1995 et 1997. Avec 4,8 % en France métropolitaine (4,7 % pour la France entière), il est marginalisé lors du premier tour la présidentielle de 1995 par Jacques Chirac, Edouard Balladur, mais aussi Jean-Marie Le Pen qui obtiennent tous trois plus de 15 %. Aux législatives anticipées de 1997, les candidats villiéristes, présentés sous l'étiquette « La Droite Indépendante » (en alliance avec le CNIP) ne recueillent que 2,9 % en France métropolitaine (deux élus en Vendée, fief de Philippe de Villiers). Cet échec indique que les considérations souverainistes antieuropéennes ne sont pas des motivations de vote prioritaires pour l'électorat de droite à des élections qui n'ont pas

pour la motion Pasqua-Séguin. Jacques Chirac est réélu président du RPR à l'unanimité. Suite à cet assaut, une autre tentative de déstabilisation se développe en mars 1990 à l'initiative des « néo-rénovateurs » emmenés par Michel Noir et François Léotard. Appelant à la constitution d'une « Force unie », les néo-rénovateurs sont rapidement maîtrisés par Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing qui annoncent la mise en place d'une confédération, baptisée « Union pour la France » (UPF), dont l'objet est d'afficher l'unité de l'opposition via l'adoption d'une charte posant le principe de la désignation d'un candidat unique UDF-RPR pour la prochaine élection présidentielle. De fait, c'est unie que la droite UDF-RPR affronte les régionales de 1992 et conserve le contrôle de 19 régions sur 22 (ne perdant que la Bourgogne jusqu'à la démission de Jean-Pierre Soisson), malgré un net reflux par rapport à 1986 (l'ensemble de la droite modérée passe de 44,7 % à 37,6 %). Pierre FAVIER, Michel MARTIN-ROLAND, *La décennie Mitterrand*, Tome 3, Op. Cit., p. 384-388.

⁴⁵ La droite contrôle 484 sièges sur 577 (469 sur 555 en France métropolitaine). C'est la plus forte majorité jamais réunie à la Chambre depuis 1876. En voix, on note cependant que l'ensemble de la droite modérée ne fait pas mieux qu'en 1986 (44,6 % des suffrages exprimés en 1986, 44,1 % en 1993).

⁴⁶ La lutte contre la corruption, la défense des valeurs traditionnelles, des intérêts de la France, et de sa place dans le monde concurrencent l'immigration et l'insécurité comme motivations de vote principales de l'électorat de Philippe de Villiers en 1995. Pierre MARTIN, « Le vote Le Pen », Op. Cit., p. 34-37 ; Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, Op. Cit., p. 357.

directement trait à l'Europe. Dans l'ordre électoral en place, outre les enjeux socio-économiques, ce sont les enjeux de l'immigration et de l'insécurité qui sont structurants, ce qui profite aux élections nationales à l'extrême droite plutôt qu'aux souverainistes. Quant au « souverainisme de gauche », son espace électoral est encore plus réduit. Aux européennes de 1994, la liste du MDC de Jean-Pierre Chevènement n'obtient que 2,5 %. Suite à cet échec, l'ancien ministre socialiste soutient Lionel Jospin au premier tour de la présidentielle de 1995, avant de participer en 1997 avec son parti à la coalition gouvernementale de la « gauche plurielle »⁴⁷. Au final, la percée des souverainistes en 1992-1994 puis leur brutale marginalisation en 1995-1997 n'est pas sans faire écho à la trajectoire des écologistes au même moment, à la différence près que les Verts sont parvenus à devenir un parti significatif, avec un potentiel de coalition qui influence la stratégie de conquête du pouvoir de la gauche.

Après des élections régionales en 1998 où les listes autonomes du MPF n'obtiennent que de faibles résultats⁴⁸, le souverainisme renaît de ses cendres en 1999 lors des élections européennes. Avec 13,1 % en France métropolitaine et 13 élus, la liste du « Rassemblement pour la France et l'Indépendance de l'Europe » arrive en deuxième position derrière la liste PS, en devançant les deux autres listes de la droite modérée. Toutefois, il convient de relativiser ce résultat : par rapport à 1994, la dynamique souverainiste est modeste (+ 0,7 point) alors même que le contexte est porteur, compte tenu du renfort de Charles Pasqua (tête de liste), de la crise du FN suite à la scission mégrétiste (voir plus loin), et des errements de la liste RPR abandonnée par son leader Philippe Séguin, à quelques semaines du scrutin⁴⁹. Le résultat des souverainistes en 1999 ne doit par ailleurs pas masquer le très fort recul de leurs idées à l'intérieur du RPR. Suite au départ de Charles Pasqua et à la démission de la présidence de Philippe Séguin, la faction pro-UE marginalise définitivement la faction souverainiste déjà inaudible lors de la ratification du traité d'Amsterdam. Après avoir rejoint l'UDF au sein du PPE au parlement européen, le RPR confirme son tropisme européen en soutenant à une majorité écrasante la ratification du traité de Nice en juin 2001.

La fragilité du succès des souverainistes aux européennes de 1999 se confirme rapidement. Fondé en novembre 1999, le Rassemblement pour la France (RPF) éclate dès

⁴⁷ Sept députés MDC : Pierre Carassus, Roland Carraz, Jean-Pierre Chevènement, Jacques Desallangre, Jean-Pierre Michel, Georges Sarre, Michel Suchod.

⁴⁸ Le MPF se présente de façon autonome dans 13 départements en obtenant des résultats nettement inférieurs à la présidentielle (sauf dans l'Yonne : 8,1 % contre 6 %). Le MPF s'est également présenté sur des listes DVD avec des dissidents RPR ou UDF dans trois départements (Dordogne, Eure et Meurthe-et-Moselle), tout en faisant liste commune dans 18 départements avec la droite UDF-RPR.

⁴⁹ Cette démission est le produit de plusieurs mois de tension croissante entre Philippe Séguin et Jacques Chirac avec de nombreux désaccords sur la ligne politique (nationaliste et oppositionnelle vis-à-vis du gouvernement pour l'un, pro-européenne et conciliante pour l'autre), le fonctionnement du parti ou la stratégie pour 2002.

juillet 2000 avec le départ de Philippe de Villiers⁵⁰. Inquiété par plusieurs affaires judiciaires, Charles Pasqua renonce ensuite à se présenter à l'élection présidentielle de 2002, faute d'avoir obtenu 500 parrainages. Il suit en cela Philippe de Villiers qui justifie sa non-candidature par sa volonté de ne pas « ajouter la division à la division » face à la multiplication des candidatures⁵¹. Finalement, le créneau souverainiste n'est occupé que par l'extrême droite et par Jean-Pierre Chevènement (voir plus loin), tandis que Christine Boutin s'adresse à la niche de l'électorat catholique conservateur. Les législatives de juin achèvent cette séquence avec un résultat famélique pour le MPF et le RPF (0,8 % et 0,4 % en France métropolitaine)⁵².

Les élections de 2004 marquent l'incapacité du courant souverainiste à rebondir. Après avoir renoncé à concourir aux régionales de mars⁵³, le MPF présente aux européennes de juin des listes dans les sept circonscriptions métropolitaines, le RPF se contentant de concourir dans cinq d'entre elles. Les résultats sont médiocres. Le MPF n'obtient en France métropolitaine que 6,8 % (trois élus) et le RPF que 1,7 % (aucun élu). Avec 8,5 %, le souverainisme recule nettement par rapport à 1999. Sa carte est encore plus fortement que par le passé une carte d'influence personnelle de Philippe de Villiers, lequel est tête de liste MPF dans la circonscription Ouest (38,6 % en Vendée, 14,3 % dans les Deux-Sèvres, 13,8 % en Mayenne, 13,2 % dans le Maine-et-Loire). Quant à Charles Pasqua, tête de liste RPF en Ile-de-France, il subit un désaveu dans les Hauts-de-Seine (5 %), département dont il dirigeait pourtant le Conseil général jusqu'en mars. Si le souverainisme continue de peser, il apparaît en net déclin.

Le référendum de 2005 et la transformation des débats liés à la construction européenne

Le référendum en 2005 sur le traité instituant une Constitution européenne (TCE) achève de dresser le portrait d'un mouvement souverainiste sur le reculoir, malgré le triomphe

⁵⁰ Ce départ semble motivé par des désaccords avec Charles Pasqua sur la gestion et les finances du nouveau mouvement. « Pasqua Villiers : Une querelle de gros sous », *Le Point*, 14 juillet 2000.

⁵¹ Il semble que l'argument financier ait aussi pesé très lourd, avec la crainte de ne pas pouvoir franchir la barre des 5 % (seuil légal pour obtenir un remboursement des frais de campagne) et de plomber les finances de son parti, comme cela avait été le cas en 1995. « Villiers ne roulera pas pour lui », *Libération*, 16 février 2002.

⁵² Le MPF est présent sous ses propres couleurs dans 284 des 555 circonscriptions métropolitaines avec un accord de désistement avec l'UMP. L'un des deux sortants villiéristes (Dominique Caillaux dans la 2^e circonscription de Vendée) se présente d'ailleurs au premier tour sous l'étiquette UMP. Au final, Philippe de Villiers est réélu au premier tour (sans concurrent UMP) dans la 4^e circonscription de Vendée et est rejoint sur le banc des non-inscrits à l'Assemblée par Joël Sarlot, député de la circonscription voisine (la 5^e). De son côté le RPF n'est présent que dans 81 circonscriptions métropolitaines (dont 37 en concurrence avec le MPF), et réussit à obtenir deux députés en concurrence avec l'UMP : Philippe Pémézec (Hauts-de-Seine 12^e) et Eric Folliot (Tarn 3^e). Si le premier rejoint ensuite l'UMP, le second devient apparenté UDF. Lionnel Luca (Alpes-Maritimes 6^e), Jacques Myard (Yvelines 5^e), et Jean-Jacques Guillet (Hauts-de-Seine 8^e) sont élus avec la double étiquette UMP-RPF. Après les législatives la plupart des élus locaux RPF rejoignent l'UMP où Nicolas Dupont-Aignan (qui a quitté le RPF en 2000) anime le courant « Debout la République ».

⁵³ Le MPF ne présente pas de listes autonomes mais participe cependant à plusieurs listes UMP.

du non (55,1 % en France métropolitaine, 54,7 % pour la France entière). A la quasi-unanimité des élus UDF et UMP en faveur du oui prôné par Jacques Chirac⁵⁴ répond le basculement majoritaire de l'électorat de la droite modérée dans le oui, à contrecourant de la dynamique nationale qui voit le oui reculer de 5,9 points en France métropolitaine entre 1992 et 2005. Selon les sondages, les sympathisants UMP et UDF ont approuvé à près de 80 % le TCE⁵⁵. Significatif de la perte d'audience du souverainisme dans l'électorat de la droite modérée est le basculement de la Vendée dans le oui (50,2 %, + 0,5 point), avec une poussée de 7,2 points dans la 4^e circonscription, la plus à droite (55,7 % de oui, et 70,1 % pour Jacques Chirac en 1995 au second tour de la présidentielle), dont Philippe de Villiers est le député. Coincé entre le oui légitimiste d'une grande majorité de l'électorat de la droite modérée et le non massif des sympathisants du FN, le souverainisme voit son espace considérablement réduit.

Ce déclin des souverainistes de droite s'inscrit dans une transformation des débats sur la construction européenne. Le basculement vers le oui de la quasi-totalité de la droite modérée déporte le centre de gravité du non de droite vers le FN, d'où un prisme culturel et identitaire plus marqué qu'en 1992 (critique de l'effacement des frontières et de l'adhésion de la Turquie), y compris s'agissant des sujets économiques (critiques des délocalisations et de la concurrence déloyale des pays de l'Est). Mais la principale évolution par rapport à 1992 est le fait que le non de gauche domine la campagne. Or ce non de gauche n'est pas principalement motivé par des préoccupations souverainistes ou nationalistes, mais par la dénonciation des politiques néolibérales impulsées par l'UE⁵⁶. Face à cette critique de l'Europe comme cheval de Troie de la mondialisation néolibérale, le oui socialiste et le oui chiraquien (très proches l'un de l'autre) peinent à défendre l'idée que le TCE va dans le sens d'une Europe plus protectrice, d'autant que certains partisans du oui à l'UMP font campagne sur le fait que l'Europe est un moyen de « moderniser » le modèle social français⁵⁷. En 2005, l'opposition entre le oui et le non recoupe

⁵⁴ Lors de l'adoption par le Congrès le 28 février 2005 de la révision constitutionnelle visant à adapter la Constitution française pour que le TCE puisse être ratifié, 346 députés UMP sur 362 votent pour (huit votes contre, cinq abstentions, trois non-votants) ainsi que 148 sénateurs UMP sur 156 (trois votes contre, deux abstentions, trois non-votants). Les députés UDF sont encore plus unanimes (28 pour, une abstention, deux non-votants) de même que les sénateurs de l'Union centriste (32 pour, un non-votant).

⁵⁵ Selon Ipsos (sondage réalisé le 29 mai 2005 pour Dell, Le Figaro, France 2 et Europe 1), 80 % des sympathisants UMP et 76 % des sympathisants UDF ont voté oui en 2005. Selon Louis-Harris (sondage réalisé le 30 mai 2005 pour Libération et i>Télé) cette proportion est respectivement, de 80 % et 77 %, tandis qu'elle est de 76 % et 76 % selon TNS-Sofres (sondage réalisé le 29 mai 2005 pour TF1, RTL et Le Monde), et de 84 % et 83 % selon CSA (sondage réalisé le 29 mai 2005 pour France 3, Radio France, *Le Parisien/Aujourd'hui en France*). Ce sondage CSA indique également que 38 % des sympathisants RPF/MPF ont voté oui.

⁵⁶ L'opposition à l'intégration européenne à gauche répond à une dimension de crainte sociale plutôt qu'à une dimension générale pour ou contre l'Europe. Céline BELOT, Bruno CAUTRES, « L'Europe invisible mais omniprésente », in Bruno CAUTRES, Nonna MAYER (dir.), *Le nouveau désordre électoral*, Op. Cit., p. 119-141.

⁵⁷ C'est le cas de Nicolas Sarkozy qui déclare le 15 avril 2005 à Montpellier : « Notre modèle social, c'est deux fois plus de chômeurs que les autres. Heureusement que le ridicule ne tue pas ! Je ne pense pas que ce soit un

moins une opposition « souverainistes/post-nationalistes » qu'une opposition entre tenants et contestataires du paradigme néolibéral⁵⁸. De ce point de vue, le non de 2005 semble pouvoir servir de terreau à l'ébauche d'une contestation du néolibéralisme qui mobiliserait les perdants de la mondialisation économique⁵⁹. A l'inverse, le fait que l'Europe-cadre ne soit plus contestée que par des personnalités de second plan (Nicolas Dupont-Aignan, Philippe de Villiers) ou situées aux extrêmes (FN), tend à renforcer son caractère paradigmatique.

Si la ligne de fracture entre le oui et le non avait surtout affecté la droite modérée en 1992, c'est la gauche, et plus particulièrement le PS, qui est profondément divisée en 2005. Malgré la nette victoire du oui lors du référendum interne du 1^{er} décembre 2004 (58 %), la direction du PS ne parvient pas à faire taire tous les partisans du non. Si le Mouvement des jeunes socialistes (MJS) et le courant Nouveau Parti socialiste (NPS) d'Arnaud Montebourg et Vincent Peillon respectent le vote des adhérents en ne faisant pas campagne pour le non⁶⁰, ce n'est pas le cas de Jean-Luc Mélenchon, Marc Dolez, Henri Emmanuelli, Marie-Noëlle Lienemann, ou de Laurent Fabius (numéro 2 du parti) et de ses proches. A cet affrontement répond le basculement d'une nette majorité des sympathisants PS dans le non, attesté par les sondages⁶¹ et par la géographie électorale, avec une forte progression du non dans les départements les plus favorables au PS⁶². Déterminante pour la victoire du non, la division du PS et de son électorat constitue un facteur potentiel de rupture de l'ordre électoral, tout comme

excès de libéralisme qui menace la France. Je ne m'inscris pas dans cette tremblante de l'ultralibéralisme. Pourquoi, quand on est socialiste, on n'est jamais ultra, alors qu'on l'est toujours quand on est libéral ? Le libéralisme est une idéologie qui n'a jamais assassiné personne dans le monde ! ». Ce discours est relayé par Alain Madelin qui fustige un Jacques Chirac qui « épouse les rhétoriques les plus à gauche sur la mondialisation alors qu'il devrait faire une pédagogie de la modernité libérale et des changements nécessaires ». Citons enfin Pierre Lellouche (député UMP de Paris) : « La France a tout à y gagner. La modernisation de l'économie française a été imposée par la Commission de Bruxelles. L'Europe est l'aiguillon de la réforme: notre pays a une tendance à l'immobilisme et seule la pression extérieure le contraint à évoluer. ». « Les libéraux de l'UMP s'agacent du "modèle social" vanté par Chirac », *Le Figaro*, 7 mai 2005.

⁵⁸ Le néolibéralisme n'est désormais plus seulement contesté par des forces périphériques (extrême gauche, altermondialistes) ou moribondes (communistes, Jean-Pierre Chevènement), comme c'était le cas auparavant, mais par des personnalités qui étaient au pouvoir et qui aspirent à y retourner, comme Laurent Fabius ou dans une moindre mesure, Henri Emmanuelli et les autres figures de l'aile gauche du PS.

⁵⁹ De façon générale, ce sont les peurs économiques et sociales qui pèsent le plus dans les logiques du vote non, par rapport aux peurs liées à l'identité nationale ou à la souveraineté. Pierre MARTIN, « Le référendum du 29 mai 2005 : analyse du scrutin », *Commentaire*, n° 111, 2005, p. 701-712 ; Sylvain BROUARD, Nicolas SAUGER, « Comprendre la victoire du non : proximité partisane, conjoncture et attitude à l'égard de l'Europe », *Les Cahiers du Cevipof*, n° 42, 2005, p. 121-141 ; Vincent TIBERJ, « Les clivages sociologiques », in Alain MERGIER, et al., *Le jour où la France a dit non : Comprendre le référendum du 29 mai 2005*, Paris, Plon, 2005, p. 42-55 ; Sylvain BROUARD, Vincent TIBERJ, « The Not So Simple Act of Saying Nay », *PS: Political Science and Politics*, vol. 39, n° 2, 2006, p. 261-268.

⁶⁰ Certains partisans du non lors du référendum interne, tels Manuel Valls, en viennent même à défendre le oui.

⁶¹ Selon Ipsos (sondage réalisé le 29 mai 2005), 56 % des sympathisants PS ont voté oui en 2005. Cette proportion est de 54 % pour Louis-Harris (sondage réalisé le 30 mai 2005), 59 % pour TNS-Sofres (sondage réalisé le 29 mai 2005), et 52 % pour CSA (sondage réalisé le 29 mai).

⁶² + 13,9 points dans l'Ariège avec 63,6 % de non en 2005, + 12,6 points dans la Nièvre avec 63,5 % de non, + 12,4 points dans les Hautes-Pyrénées avec 61 % de non.

l'avait été la division de la droite modérée lors du référendum sur le traité de Maastricht⁶³, d'autant plus que c'est le non qui l'emporte, ce qui affaiblit la direction socialiste et constitue un choc pour l'ensemble des élites économiques, médiatiques et politiques qui se retrouvent désavouées. S'ajoute à cela la dynamique de la gauche radicale qui trouve dans le non un point de ralliement aux différentes chapelles qui luttent contre le néolibéralisme économique, qu'il s'agisse des communistes, de la mouvance altermondialiste (Attac, Fondation Copernic, José Bové), de certains syndicats (FSU, Sud, CGT), ou des minoritaires du PS et des Verts⁶⁴. Si LO refuse ces rapprochements, ce n'est pas le cas de la LCR : plus ouverte aux nouveaux mouvements sociaux et aux altermondialistes⁶⁵, elle participe aux « collectifs du non » qui se transforment en « collectifs du 29 mai » après le scrutin.

Ceci étant dit, l'ordre électoral résiste au choc de la victoire du non. Au PS, l'unité se reforme rapidement puisque la synthèse s'opère entre les trois principales motions lors du congrès du Mans en novembre 2005⁶⁶. A l'instar de ce qui s'était passé à droite après le référendum de 1992, la logique d'unité prévaut au PS par rapport aux divisions idéologiques : tous les présidentiables ont en ligne de mire la primaire interne de l'automne 2006 pour trancher leurs différends ; d'ici là, personne n'a intérêt à casser la machine électorale du PS, qui a triomphé aux élections intermédiaires de 2004 (voir plus loin). Dans le même temps, les « collectifs du 29 mai » ne semblent guère capables de faire émerger une alternative antilibérale crédible susceptible de concurrencer le PS et de réunir l'ensemble du non de gauche (cf. chapitre 5). Cherchant à se présenter comme le porteur du rassemblement de la gauche suite à sa contribution à la victoire du non, Laurent Fabius est reçu par des invectives et des jets d'œufs le 10 septembre 2005 lors de la fête de l'Huma.

⁶³ En 2005 comme en 1992, la volonté de sanctionner l'exécutif ne constitue pas le principal ressort du vote non. Par ailleurs, on note à nouveau que la cohésion des électorats partisans correspond à la cohérence perçue des partis, avec un rôle important des consignes et du positionnement des élites partisans. Bruno CAUTRES, « Les clivages sociopolitiques sur l'intégration européenne et le vote du 29 mai 2005 », *Les Cahiers du Cevipof*, n° 42, 2005, p. 142-155 ; Pierre MARTIN, « Le référendum du 29 mai 2005 : analyse du scrutin », *Op. Cit.* ; Sylvain BROUARD, Nicolas SAUGER, « Comprendre la victoire du non : proximité partisane, conjoncture et attitude à l'égard de l'Europe », *Op. Cit.* ; Vincent TIBERJ, « Les clivages sociologiques », *Op. Cit.*

⁶⁴ Comme en 1992, les Verts sont très divisés. Lors du référendum interne organisé en février 2005, c'est le oui prôné par Daniel Cohn-Bendit, Noël Mamère, Alain Lipietz, Yves Cochet ou Dominique Voynet qui l'emporte face au non défendu par Gilles Lemaire (qui vient de quitter la direction du parti) et l'aile gauche (53 % de oui, 42 % de non et 5 % de blancs et nuls, les Verts prenant en compte tous les bulletins). De façon générale, les Verts sont peu audibles lors de la campagne ce qui confirme leurs difficultés à être un acteur de premier plan.

⁶⁵ Eddy FOUGIER, « L'extrême gauche et les mouvements altermondialistes », in Dominique REYNIE (dir.), *L'extrême gauche, moribonde ou renaissante ?*, *Op. Cit.*, p. 209-228.

⁶⁶ La synthèse s'opère entre (1) la motion de la majorité sortante (53,6 % des suffrages des adhérents) présentée par François Hollande avec le soutien de la plupart des ténors du parti, (2) la motion du NPS (23,6 %) présentée par Vincent Peillon et Arnaud Montebourg en alliance avec le courant d'Henri Emmanuelli, et enfin (3) la motion « Rassembler à gauche » (21,2 %) présentée par Laurent Fabius avec le soutien de ses proches, et le renfort d'une partie de l'aile gauche (Marie Noëlle Lienemann et Jean-Luc Mélenchon). Seul Arnaud Montebourg refuse la synthèse (car celle-ci ne fait pas référence à la Sixième République) et quitte le NPS pour fonder un nouveau courant : « Rénover maintenant ».

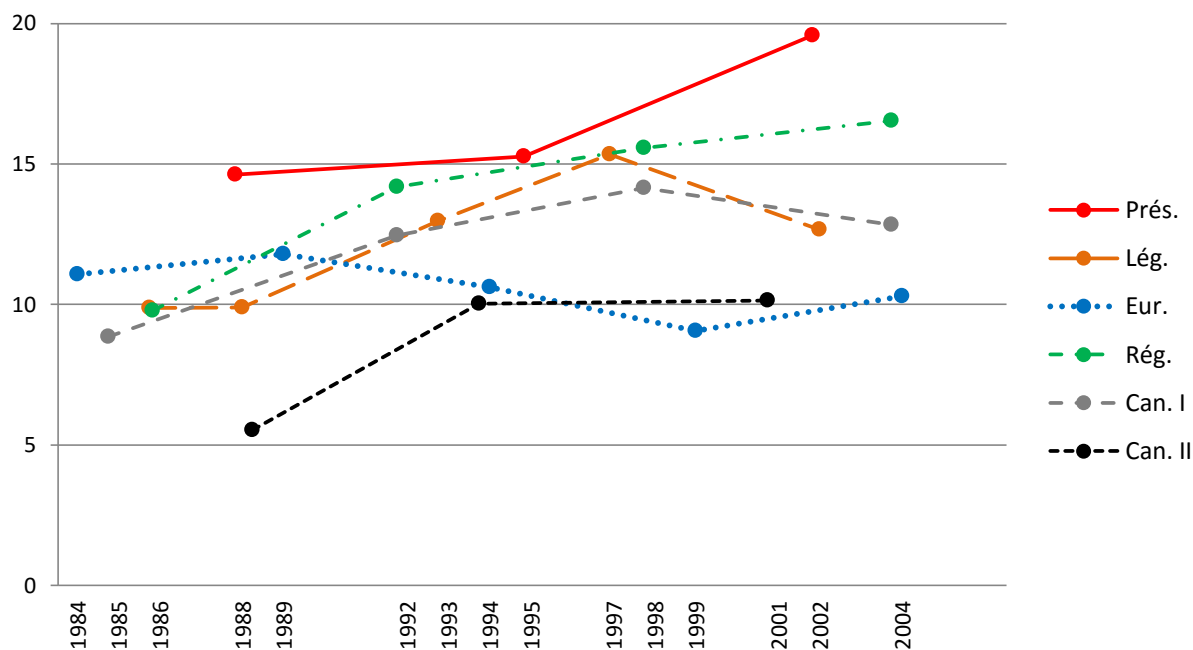
Pourquoi les élections de 2002 ne constituent pas un moment de rupture

Le FN : une force impuissante

Au-delà du développement des écologistes et de l'impact des questions européennes, la plus grande perturbation de l'ordre électoral établi se produit en 2002, avec toute une série de secousses, dont la plus spectaculaire est bien entendu la qualification de Jean-Marie Le Pen pour le second tour de l'élection présidentielle.

En totalisant 19,6 % en France métropolitaine lors du premier tour de la présidentielle de 2002, l'extrême droite atteint un niveau inédit, en progression de 4,3 points par rapport à 1995 (15,3 %), et de 5 points par rapport à 1988 (14,6 %). A lui seul, Jean-Marie Le Pen recueille 17,2 % des suffrages exprimés en France métropolitaine et 16,9 % pour la France entière, ce qui lui permet de marginaliser son rival Bruno Mégret (2,4 % en France métropolitaine, 2,3 % pour la France entière), et d'arriver second derrière Jacques Chirac (19,4 % en France métropolitaine, 19,9 % pour la France entière), en devançant Lionel Jospin (15,8 % en France métropolitaine et 16,2 % pour la France entière). Pour l'extrême droite, ces résultats sont l'aboutissement d'un enracinement progressif, avec une progression quasi constante à tous les types d'élections de 1984 à 1999, sauf aux européennes (graphique 4.2).

Graphique 4.2 : L'évolution de l'extrême droite suivant le type d'élection de 1984 à 2004 (France métropolitaine, % des suffrages exprimés)



NB. Premiers tours uniquement. Elections présidentielles, législatives, européennes, régionales, cantonales séries I et II.

Cette progression, que l'on observe aussi aux élections municipales de 1989 à 1995⁶⁷, traduit à la fois un meilleur ancrage territorial⁶⁸ et une « fidélisation » croissante de son électorat anti-immigré et antisystème, avec une importante progression en milieu ouvrier (voir plus loin). Après 1999, c'est cet enracinement qui permet à l'extrême droite de ne pas être trop affaiblie par la crise du FN occasionnée par la scission mégrétiste. Aux européennes de juin 1999, le total de l'extrême droite ne recule que modestement par rapport au scrutin de 1994⁶⁹, qui marquait déjà un léger reflux, dans un contexte de concurrence accrue, en raison de l'émergence de la droite souverainiste. Quant aux scrutins de 2001, ils sont marqués par de la stabilité en ce qui concerne les cantonales⁷⁰ et par un reflux limité en ce qui concerne les municipales, cette mauvaise passe reflétant surtout un recul dans l'offre électorale⁷¹.

De ce point de vue, le score de l'extrême droite au premier tour de la présidentielle de 2002 s'inscrit plutôt dans une continuité avec l'ordre électoral que dans une rupture⁷². Dans les faits, la déstabilisation de l'ordre établi renvoie avant tout à l'ordre d'arrivée des candidats et donc davantage à l'effondrement du candidat socialiste (- 7,4 points en France métropolitaine, - 7,1 pour la France entière), qu'à la poussée plus limitée de l'extrême droite (et à l'intérieur de

⁶⁷ Au premier tour des municipales de 1989, le FN obtient 7,8 % sur l'ensemble des 225 des villes de plus de 30 000 habitants (présence dans deux tiers de ces villes). En 1995, le FN recueille 11,6 % dans l'ensemble des 226 villes de plus de 30 000 habitants (présence dans 81 % de ces villes). Au second tour, il l'emporte en triangulaires à Toulon, Marignane et Orange. Enfin, il remporte Vitrolles en duel lors d'une partielle en février 1997. Pierre MARTIN, *Les élections municipales en France depuis 1945*, Op. Cit., p. 133, 138, 148, 154.

⁶⁸ Une partie de la dynamique du FN aux cantonales s'explique par une plus grande présence. Pour la série I, le FN passe en France métropolitaine d'une présence dans 1 463 cantons en 1985 (sur 1 954), à une présence dans 1 870 cantons en 1992 (sur 1 945), puis 1 916 cantons en 1998 (sur 1 958). Pour la série II, sa présence passe de 1 469 cantons en 1988 (sur 1 936), à 1 850 cantons en 1994 (sur 1 922). De façon générale, le FN obtient de meilleurs résultats aux cantonales de la série I par rapport aux cantonales de la série II. Aux cantonales de la série I, les résultats du FN sont tirés par l'organisation le même jour des élections régionale. De fait, le FN a besoin d'une campagne nationale et de circonscriptions assez grandes pour pallier son déficit d'implantation, même si ce dernier est de moins en moins un obstacle comme le montre sa progression aux législatives entre 1988 (9,7 %), 1993 (12,7 %) et 1997 (15,2 %).

⁶⁹ L'ensemble de l'extrême droite passe de 10,6 % à 9,1 % en France métropolitaine. La liste de Jean-Marie Le Pen (qui a conservé la « marque » FN à la suite d'une décision de justice) obtient 5,7 % et cinq élus, contre 3,3 % pour la liste de Bruno Mégret qui ne décroche aucun élu. La liste Mégret ne devance la liste Le Pen que dans les Bouches-du-Rhône (8,7 % contre 7,1 %) grâce à l'influence personnelle de ses leaders à Vitrolles et Marignane, la liste Le Pen étant devant à Marseille.

⁷⁰ Le FN obtient 7,1 % (présence dans 1 716 cantons métropolitains) contre 3 % pour le MNR (présence dans 1 313 cantons). En 1994, l'extrême droite totalisait 10 % (présence dans 1 850 cantons). Le FN perd toutefois ses trois sortants : deux ne se représentaient pas (Marie-France Stirbois à Dreux-Ouest et Fernand Le Rachinel à Canisy), tandis que le troisième est battu dès le premier tour (Éliane Guillet de la Brosse à Toulon-6). De son côté, le MNR perd son seul sortant (Gérard Freulet à Mulhouse-Nord).

⁷¹ Sur l'ensemble des 232 villes de plus de 30 000 habitants, le MNR obtient 3,2 % (présence dans 92 villes) contre 4,1 % pour le FN (présence dans 89 villes). Le MNR conserve Vitrolles en triangulaire (élection qui sera invalidée, avec une victoire du PS en duel face à la liste MNR en 2002) et Marignane en duel face à la droite (62,5 %). De son côté, le maire sortant FN Jacques Bompard l'emporte à Orange dès le premier tour (60 %). A l'inverse, la liste du maire sortant de Toulon, ex-FN, ne passe pas le premier tour.

⁷² Cela n'aurait pas été le cas si le FN s'était approché par exemple des scores exceptionnels qu'il avait obtenus lors des législatives partielles de novembre 1989 (en plein débat sur le foulard islamique avec l'affaire de Creil). De fait, le total Le Pen-Mégret (23,8 % dans 2^e circonscription d'Eure-et-Loir et 22 % dans la 2^e circonscription des Bouches-du-Rhône) est très éloigné de ces percées (respectivement 42,5 % et 33 %).

celle-ci du candidat du FN) dans un contexte d'absence de concurrence souverainiste (presque 5 % en 1995). Au final, si la qualification du FN pour le second tour constitue un séisme, cet évènement s'avère incapable de provoquer l'effondrement de l'ordre électoral qui se réaffirme dès l'entre-deux tours avec une démonstration spectaculaire de l'isolement du FN (un seul soutien, celui de Bruno Mégret – tous les autres candidats, à l'exception d'Arlette Laguiller et de Daniel Gluckstein, appellent à voter pour Jacques Chirac) et de l'hostilité qu'il provoque chez ses adversaires (importantes manifestations « antifascistes » et refus de Jacques Chirac de participer au traditionnel débat télévisé entre finalistes). Le 5 mai, l'écrasement de Jean-Marie Le Pen au second tour, victime d'un vote de rejet caricatural (Jacques Chirac recueille 82 % en France métropolitaine et 82,2 % pour la France entière), témoigne de la solidité de l'ordre électoral qui se nourrit de la force du FN mais aussi de la répulsion qu'il provoque.

Dans le cadre d'une participation en hausse, le candidat du FN obtient en France métropolitaine au second tour à peine plus de suffrages que l'ensemble de l'extrême droite au premier tour (5.445.881 voix contre 5.431.880 voix pour le total Le Pen-Mégret du premier tour) et recule même en pourcentage des suffrages exprimés (18 % contre 19,6 %). La deuxième vague du Panel électoral français (PEF) 2002 (tableau 4.2), menée dans le cadre de l'enquête Cevipof-CIDSP-CECOP 2002 (voir annexe 3), montre que Jean-Marie Le Pen a été lâché au second tour par près d'un quart de ses électeurs du premier tour (seuls 77 % d'entre eux ont revoté pour lui, 16 % préférant Jacques Chirac, les autres s'abstenant ou votant blanc).

Tableau 4.2 : Vote au second tour de *l'élection présidentielle de 2002* en fonction du vote au premier tour

	J. Chirac	J.-M. Le Pen	Abstention, B & N, NSP	
Abstention, B & N, NSP	43	6	51	100
A. Laguiller	69	5	26	100
O. Besancenot	76	3	21	100
R. Hue	82	6	12	100
L. Jospin	78	3	19	100
N. Mamère	86	3	11	100
J.-P. Chevènement	78	4	18	100
F. Bayrou	89	3	8	100
J. Chirac	95	1	4	100
A. Madelin	94	3	3	100
J. Saint-Josse	77	10	13	100
B. Mégret	32	54	13	100
J.-M. Le Pen	16	77	7	100

NB. Pourcentages en ligne : « 82 % des électeurs déclarés de Robert Hue au premier tour indiquent avoir voté pour Jacques Chirac au second tour ». B & N : Blancs & Nuls ; NSP : Ne se Prononce Pas. Panel électoral français 2002, vague 2 redressée.

Abandonné par une partie de son électorat du premier tour, Jean-Marie Le Pen recule en voix dans 47 circonscriptions métropolitaines (sur 555) ainsi que dans deux départements (Bas-Rhin et Haute-Savoie) alors que la participation progresse. Au-delà de l'efficacité de la campagne de diabolisation de l'entre-deux tours, la défection d'électeurs de Jean-Marie Le Pen s'explique par le fait qu'un nombre significatif d'entre eux ne voulait pas voir le leader frontiste à l'Elysée et souhaitait simplement envoyer un message en votant pour lui au premier tour⁷³. Ces pertes sont à peine compensées par de maigres gains auprès des abstentionnistes du premier tour (6 % contre 43 % pour Jacques Chirac) ou auprès des électeurs des autres candidats qui se rallient massivement à Jacques Chirac (seuls les électeurs de Bruno Mégret, et dans une moindre mesure ceux du chasseur Jean Saint-Josse, viennent prêter main forte à Jean-Marie Le Pen). Le rejet qu'inspire le FN n'a rien perdu de sa force : l'idée que le FN constitue un danger pour la démocratie est partagée en mai 2002 par 70 % des personnes interrogées par le baromètre Sofres (cf. graphique 3.5), soit un rebond de 8 points par rapport à mai 2000 (62 %), période où la crise du FN avait pu contribuer à le rendre moins menaçant⁷⁴.

Organisées dans la foulée, les élections législatives sont marquées par un net reflux du FN (11,3 % en France métropolitaine), par rapport à la présidentielle mais aussi par rapport aux précédentes législatives de 1997 (15,2 %) et même 1993 (12,7 %), tandis que le MNR obtient à peine 1,3 %⁷⁵. Moins d'un électeur sur deux de Jean-Marie Le Pen (46 %) ou de Bruno Mégret (43 %) a voté pour l'extrême droite aux législatives selon les données du PEF 2002 (vague 3), l'autre moitié se partageant essentiellement entre le vote pour la droite modérée (20 % et 29 %) et l'abstention (28 % et 20 %). Au second tour, le FN n'est présent que dans 37 circonscriptions métropolitaines contre 132 en 1997 (un élu) et 100 en 1993⁷⁶. Il s'agit là d'un second coup d'arrêt pour le FN, même si son reflux est à relativiser. Comme en 1988, le parti de Jean-Marie Le Pen est victime d'un effet « troisième tour », avec en plus, la victoire de

⁷³ Seul 41 % des électeurs de Jean-Marie Le Pen au premier tour souhaitent vraiment que leur candidat soit élu président, contre 93 % pour Jacques Chirac et 92 % pour Lionel Jospin dans leurs électors respectifs. Comme le montre André Blais, Jean-Marie Le Pen a été le principal bénéficiaire du phénomène de « vote stratégique inversé » au premier tour (c'est-à-dire le « vote pour un candidat autre que le préféré dont on pense qu'il est pratiquement certain d'être présent au second tour »). Blais estime à 8,5 % la proportion d'électeurs qui souhaitaient l'élection de Jacques Chirac ou de Lionel Jospin mais qui n'ont pas voté pour eux afin de leur envoyer un message. Sur les 15 % d'électeurs qui préféraient Jacques Chirac mais qui n'ont pas voté pour lui, la moitié a voté pour Jean-Marie Le Pen, cette proportion étant d'un tiers pour les 18 % d'électeurs qui préféraient Lionel Jospin mais qui n'ont pas voté pour lui. André BLAIS, « Y-a-t-il un vote stratégique en France ? », in Bruno CAUTRES, Nonna MAYER (dir.), *Le nouveau désordre électoral*, Op. Cit., p. 279-301.

⁷⁴ Outre son image très négative et le rejet qui en découle, Jean-Marie Le Pen souffre aussi de son manque de crédibilité : seuls 15 % des sondés du PEF 2002 lui reconnaissent « l'étoffe d'un président de la République », contre 81 % à Jacques Chirac. Nonna MAYER, *Ces Français qui votent Le Pen*, Op. Cit., p. 372-376.

⁷⁵ Bruno Mégret avec 18,6 % n'arrive qu'en troisième position dans la 12^e circonscription des Bouches-du-Rhône, en étant fortement concurrencé par le FN qui obtient 13,2 %. Contrairement à 1997, où il avait obtenu 35,5 %, Bruno Mégret est éliminé dès le premier tour de même que tous les autres candidats du MNR.

⁷⁶ Le FN avait retiré un candidat en 1993 (Alpes-Maritimes 8^e) et en 1997 (Côte-d'Or 3^e).

Jacques Chirac qui permet à la droite modérée de bénéficier d'un effet « d'entraînement » : lorsque l'on compare l'évolution du FN (ou celle de l'extrême droite) entre 1988 et 2002 (tableau 4.3), on s'aperçoit que la progression à la présidentielle est assez similaire à celle aux législatives : le vote du 9 juin 2002 s'inscrit bien dans la lignée du vote du 21 avril 2002.

Tableau 4.3 : *L'évolution du FN et de l'extrême droite entre 1988 et 2002*

	FN		Extrême droite	
	Présidentielle	Législatives	Présidentielle	Législatives
1988	14,6	9,8	14,6	9,9
2002	17,2	11,3	19,6	12,7
<i>Indice d'évolution</i>	1,18	1,15	1,34	1,28
Odds ratio	1,22	1,17	1,43	1,32

NB. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés et ne concernent que les premiers tours. L'indice d'évolution s'obtient par simple division : $17,2/14,6 = 1,18$. Un odds ratio est un rapport de rapports de chances : $[17,2/(100-17,2)]/[14,6/(100-14,6)] = 1,22$.

Au final, les élections de 2002 montrent que l'extrême droite demeure une force impuissante. Pour que le FN déstabilise l'ordre électoral, il aurait fallu, comme le souligne Martin⁷⁷, soit (1) qu'il disparaisse, soit (2) qu'il contraigne la droite modérée à s'allier avec lui, soit (3) qu'il remplace la droite modérée ou la gauche comme force principale d'opposition ou de gouvernement. Or aucun de ces scénarios ne s'est réalisé.

S'agissant d'une disparition, les scrutins de 2002 mettent un terme aux spéculations nées de la scission mégrétiste, laquelle traduisait, au-delà des querelles de personnes, le malaise d'une partie des cadres du FN face à l'isolement de leur parti qui les empêchait d'accéder à des responsabilités⁷⁸. S'agissant d'une sortie de l'isolement du FN, les scrutins de 2002 montrent au contraire que la diabolisation et l'ostracisation du parti n'ont jamais été aussi fortes, quatre ans après le refus de sa main tendue aux régionales de 1998⁷⁹. A la présidentielle, le ralliement

⁷⁷ Pierre MARTIN, « Les élections de 2002 constituent-elles un "moment de rupture" dans la vie politique française ? », Op. Cit., p. 599-600.

⁷⁸ Des frictions ont vu le jour dès la campagne des législatives de 1997, Bruno Mégret estimant que Jean-Marie Le Pen avait eu tort de déclarer « préfér[er] une Assemblée de gauche à une Assemblée de droite ». (« L'histoire secrète de la dissolution. 10. Mutinerie au FN. », Libération, 19 juillet 1997). Rêvant d'être calife à la place du calife, Bruno Mégret était soutenu par tous ceux qui voyaient en Jean-Marie Le Pen la principale cause de la diabolisation du FN et le principal obstacle à un accès aux responsabilités. Il faut noter que cette analyse était partagée par plusieurs figures de la droite modérée, notamment Alain Peyrefitte (« Tant que M. Le Pen reste à la tête du FN, aucune alliance de la droite parlementaire avec ce parti ne paraît acceptable ni par elle, ni par lui », tribune dans Le Monde du 17 juin 1997). Elle était aussi corroborée par les sondages après le fiasco de la tentative de rapprochement avec la droite modérée aux régionales de 1998 : selon la Sofres, une nette majorité de sondés pensait en avril 1998 que Jean-Marie Le Pen était un « handicap » plutôt qu'un « atout » pour le développement du FN (57 % contre 27 %) alors que ce n'était pas le cas en avril 1996 (35 % contre 47 %, sondage cité par Nonna MAYER, Ces Français qui votent Le Pen, Op. Cit, p. 177).

⁷⁹ Du fait du redressement de la gauche et de sa propre progression, le FN retrouve en 1998 un rôle d'arbitre dans dix régions. Dans ce cadre, six présidents de région sont élus grâce à son soutien, ce qui provoque un tollé au

de la gauche à Jacques Chirac réaffirme de façon spectaculaire la tripartition du système partisan. Aux législatives, tout rapprochement avec le FN est rejeté par l'UMP⁸⁰, alors même que Jean-Marie Le Pen est demandeur d'un accord⁸¹. De ce point de vue, 2002 marque un nouveau renforcement de l'isolement du FN en actant l'existence d'un « Front républicain » anti-FN qui était jusque-là explicitement rejeté par les leaders de la droite modérée⁸². Enfin, s'agissant de la capacité du FN à prendre la place de la gauche comme principal opposant, c'est un échec absolu que ce soit au second tour de la présidentielle (moins de 20 %) ou aux législatives, où le PS se redresse (voir plus loin) et où le FN n'obtient aucun élu.

Suite aux élections de 2002, la situation de force impuissante du FN est confirmée aux élections intermédiaires de 2004. Au premier tour des régionales, l'extrême droite progresse modestement par rapport à 1998 (de 15,6 % à 16,5 % en France métropolitaine) et ne retrouve pas les sommets du 21 avril 2002. Si le FN (15,1 %) marginalise un peu plus le MNR (1,2 % avec une liste dans 13 régions sur 22), le nouveau mode de scrutin régional le prive de tout rôle décisif pour l'élection des présidents de conseils régionaux après le scrutin⁸³. La droite

sein de la droite modérée (contrairement à 1986). Jacques Chirac, ainsi que les présidents de l'UDF et du RPR François Léotard et Philippe Séguin condamnent ces alliances et menacent d'exclusion les élus incriminés. Parmi eux, Jean-François Humbert (Franche-Comté) démissionne immédiatement, avant d'être réélu avec le soutien de voix de gauche. Dans la région Centre, Bernard Harang démissionne lui aussi, mais seulement sous la pression, après quelques jours. Le socialiste Michel Sapin lui succède. Finalement ils ne sont que quatre à refuser de démissionner : Charles Baur (Picardie), Jacques Blanc (Languedoc-Roussillon), Charles Millon (Rhône-Alpes) et Jean-Pierre Soisson (Bourgogne). Ils sont exclus de l'UDF (sauf Jean-Pierre Soisson qui n'était qu'apparenté UDF). Du côté du RPR, c'est Jean-François Mancel, président du Conseil général de l'Oise qui est exclu pour avoir pactisé aux cantonales avec le FN. 1998 confirme l'isolement du FN et aggrave ses dissensions internes : si de nombreux élus de droite modérée sont favorables à une alliance, surtout après la défaite des législatives de 1997, les directions nationales campent sur la position arrêtée en 1988.

⁸⁰ Le 6 juin 2002, l'UMP publie un communiqué qui « rappelle à ses candidats qu'au lendemain du premier tour toute entente directe ou indirecte avec les mouvements extrémistes serait inacceptable et les placerait hors de la majorité présidentielle ». De fait, Jean Kiffer (RPF, Moselle 8^e) perd l'investiture UMP au second tour au motif qu'il vient de recevoir le soutien de Jean-Marie Le Pen. Estimant qu'il n'y a aucun risque de victoire du FN dans les circonscriptions en triangulaires, l'UMP décide de maintenir tous ses candidats. Dans les cas où le second tour oppose la gauche au FN, elle n'appelle pas à voter pour le candidat de gauche, mais déclare qu'« aucun département n'a besoin de l'élection d'un député du FN ».

⁸¹ « Ce que propose le Front national, c'est qu'il y ait des retraits ou des désistements pour battre la gauche, mais, pour l'instant, il semble qu'il y ait un oukase de M. Chirac. (...) Nous, nous avons dit clairement que nous ferons ce que fera l'UMP. S'il n'y a pas d'accords, le Front national se maintiendra partout où il le pourra au second tour. Si l'UMP se maintient, le FN se maintiendra, si l'UMP demande à voter pour le FN alors le Front national pourra demander à ses électeurs de voter pour l'UMP ». (Jean-Marie Le Pen, entretien au Monde du 23 mai 2002). Au final, le FN se maintient partout où il le peut et ne donne aucune consigne ailleurs. Jean-Marie Le Pen appelle toutefois à faire battre six candidats de gauche (Martine Aubry, Michel Vauzelle, Robert Hue, Yves Cochet, Noël Mamère et Dominique Voynet) et apporte son soutien à Jean Kiffer (UMP-RPF).

⁸² La proposition d'un « Front républicain » a été avancée à l'origine par Alain Carignon (maire RPR de Grenoble et président du Conseil général de l'Isère), lors de son appel à voter PS contre le FN au second tour de la cantonale partielle de Villeurbanne en juin 1990. Cela lui avait valu d'être « mis en congé » du RPR.

⁸³ Le nouveau mode de scrutin est une proportionnelle de liste régionale à deux tours avec une prime « majoritaire » de 25 % des sièges pour la liste arrivée en tête au tour décisif. Il faut au moins 10% des suffrages exprimés pour se maintenir au second tour (sauf en Corse : 5 %), et au moins 5 % pour fusionner avec des listes qualifiées. Puisque le mode de scrutin fabrique des majorités absolues en sièges (il suffit grâce à

modérée refusant de fusionner ses listes avec celles du FN, ce dernier se maintient en triangulaires dans les 17 régions où cela lui est possible. La piètre dynamique de l'extrême droite est confirmée aux cantonales où le FN subit une érosion⁸⁴. Enfin, les élections européennes de juin 2004 confirment l'impression de piétinement : avec 10 % pour le FN sur l'ensemble des sept circonscriptions métropolitaines et 0,3 % pour le MNR (5 listes), l'extrême droite se redresse par rapport à 1999 (9 %), mais demeure en retrait par rapport à 1994 (10,6 %), 1989 (11,8 %) et 1984 (11,1 %). Pour le FN, l'élan du 21 avril 2002 n'a pas connu de lendemains qui chantent, malgré sa satisfaction d'être dans le camp des vainqueurs lors du référendum de 2005. Cependant, le maintien de cette position – qui participe à la continuité de l'ordre électoral – constitue déjà en soi une performance, la scission de 1999 ayant bien illustré la formule de Giulio Andreotti, selon laquelle le pouvoir use surtout ceux qui ne l'ont pas.

Le maintien de la domination du PS sur la gauche

Comme nous l'avons déjà mentionné, la qualification de Jean-Marie Le Pen pour le second tour de la présidentielle de 2002 ne renvoie pas seulement à la poussée de l'extrême droite. Dans les faits, ce « coup de tonnerre » renvoie aussi et surtout à l'effondrement de Lionel Jospin qui devient le premier candidat socialiste depuis Gaston Defferre en 1969 à recueillir moins de 20 % à une élection présidentielle. Avec seulement 15,8 % des suffrages exprimés en France métropolitaine, Lionel Jospin ne parvient à rassembler que 42,5 % des électeurs de gauche, contre 57,1 % en 1995 (23,2 % des suffrages exprimés en France métropolitaine) et 74,8 % pour François Mitterrand en 1988 (33,9 % des suffrages exprimés en France métropolitaine). Ceci étant dit, l'écart en 2002 entre Lionel Jospin et ses concurrents de gauche (ou Jean-Pierre Chevènement) demeure conséquent puisque ces derniers font moins ou à peine plus de 5 %. De ce point de vue, la candidature de Lionel Jospin continue d'être largement hégémonique à gauche. De même ampleur que l'effondrement socialiste aux législatives de 1993 (17,5 % en France métropolitaine pour le seul PS et 18,4 % avec le PRG), la contreperformance de Lionel Jospin s'avère moins catastrophique que le score de la liste Rocard aux européennes de 1994 (14,5 %). Surtout, cet effondrement de la présidentielle n'est

la prime de 25 % d'obtenir à peine plus du tiers des suffrages exprimés), la question des alliances se pose désormais avant le premier tour ou entre les deux tours, et non plus après l'élection.

⁸⁴ Le FN obtient 12,5 % en 2004 en France métropolitaine au premier tour (présence dans 1 849 cantons sur 1 946) contre 13,9 % en 1998 (présence dans 1 916 cantons sur 1 958), tandis que le total d'extrême droite passe de 14 % à 12,8 %. Présent au second tour dans 279 cantons (sans compter Lunel dans l'Hérault où le FN a finalement retiré sa candidature pour soutenir le candidat DVD), le FN perd un canton (Noyon dans l'Oise où son sortant ne se représentait pas) mais en gagne un autre (Orange-Est, avec l'épouse du maire d'Orange).

pas confirmé aux législatives qui sont organisées dans la foulée : profitant de l'effet « troisième tour », le PS obtient, avec le PRG, 25,6 % des suffrages exprimés en France métropolitaine, soit un niveau très proche de 1997 (25,3 % pour le total PS-MRG), et nettement supérieur à 1993 (18,4 %). Stable par rapport à 1997, alors que le total gauche recule de 4,3 points, le PS accroît sa domination électorale au sein de la gauche : il pèse seul pour 60,2 % du total gauche contre 53,9 % en 1997 (64,1 % contre 57,2 % avec le PRG). A l'Assemblée, sa domination est toujours écrasante, puisqu'il pèse pour 79 % du total des sièges de gauche avec 141 députés socialistes et apparentés sur 179 (137 sur 171 en France métropolitaine).

Si le PS sort largement défait des élections de 2002, sa situation est moins catastrophique qu'après les élections législatives de 1993 (seulement 57 sièges, dont 53 en France métropolitaine). De plus, profitant de l'impopularité grandissante du gouvernement, il est le grand gagnant des élections intermédiaires de 2004, à l'issue desquelles il contrôle 20 conseils régionaux sur 22 (+ 12) et 41 conseils généraux sur 95 en France métropolitaine (+ 12, contre 3 PRG, 2 PCF, 1 DVG et 48 pour la droite, Paris exclu), ainsi que le plus gros contingent d'eurodéputés français (31 sur 78, dont 30 en France métropolitaine). Avec 29,1 % aux européennes en France métropolitaine, le PS obtient son meilleur résultat à ce type de scrutin depuis sa création⁸⁵. Au final, le 21 avril 2002 ne correspond pas à un affaiblissement durable du PS. Sa domination sur l'ensemble de la gauche reste intacte, dans le cadre d'alliances avec le PCF et les Verts qui sont maintenues. Et comme le montrent les régionales de 2004, il n'a rien perdu de sa capacité à mener des coalitions de gauche victorieuses⁸⁶.

La poursuite de l'affaiblissement du PCF

Le PS n'est pas le seul parti de gauche à subir un échec spectaculaire lors du 21 avril 2002. Avec seulement 3,4 % des suffrages exprimés (en France métropolitaine comme pour la France entière), Robert Hue est en recul de 5,3 points en France métropolitaine par rapport à son résultat de 1995 (8,7 %), et de 3,4 points par rapport au résultat d'André Lajoinie en 1988

⁸⁵ Aux régionales, le PS obtient 28,2 % en Auvergne et 29,9 % dans le Nord-Pas-de-Calais, les deux seules régions où il n'est pas allié dès le premier tour avec les Verts ou avec le PCF. Aux cantonales, le PS obtient 26,6 % des suffrages exprimés au premier tour (33,4 % avec le PRG et les DVG), ce qui lui permet de retrouver un niveau qu'il n'avait plus connu dans cette série depuis 1979 (26,9 % pour le PS seul et 32 % pour le total PS-MRG-DVG). Ce score demeure cependant en deçà du sommet atteint en 1988 dans l'autre série de cantons (30,2 % pour le PS seul et 34,1 % pour le total PS-MRG-DVG).

⁸⁶ Les régionales de 2004 sont symptomatiques de la résilience de l'ordre électoral, lequel offre la possibilité à une gauche nettement minoritaire au premier tour (44,9 % contre 51 % pour la droite) de l'emporter de façon éclatante au second tour, grâce au vote sanction et au poids du FN, avec une majorité relative ou absolue dans 20 régions sur 22 (que le nouveau mode de scrutin transforme en confortables majorités en sièges).

(6,9 %). Suite à ce désastre, le PCF ne rebondit que légèrement aux législatives (4,8 % en France métropolitaine) avec un score en net recul par rapport à 1997 (9,9 %) ou 1993 (9,1 %).

Pour le PCF, les élections de 2002 signalent une nouvelle étape dans son inexorable déclin. Après la chute de l'URSS, le PCF disposait de trois voies pour se reconvertir, lesquelles se sont toutes révélées bouchées⁸⁷. La première voie, celle de la gauche gestionnaire assumant sa rupture avec le communisme, était la plus difficile à suivre du fait de la concurrence du PS. De ce point de vue, le PCF pouvait difficilement imiter le PC italien qui disposait d'un espace politique plus dégagé suite à l'effondrement du pentapartito (cf. chapitre 2). La seconde voie, celle de la radicalité contestatrice, a été en partie suivie jusqu'en 1997, avec une cure d'opposition. Cette stratégie n'a pas permis au PCF de regagner du terrain et aurait nécessité pour être approfondie, que les communistes rompent leurs alliances avec les socialistes. Or une telle perspective aurait mis en péril le réseau des élus locaux communistes qui constitue la principale force du parti depuis 1984. Sur le créneau de la radicalité, l'extrême gauche s'est finalement révélée bien plus crédible que le PCF (voir plus loin). Enfin, il restait au PCF la possibilité de préempter un certain nombre d'enjeux de société (environnement, féminisme, antiracisme) pour se différencier du PS sans s'opposer frontalement à lui. Cette stratégie a été suivie par le PCF lors des européennes de 1999 avec une liste « doublement paritaire » (parité hommes/femmes et parité communistes/non-communistes) comprenant des personnalités issues du mouvement social, antiraciste et féministe comme la philosophe Geneviève Fraisse ou le président de SOS-Racisme Fodé Sylla. Toutefois, cette initiative s'est heurtée à l'orthodoxie des cadres et des militants, ainsi qu'à la concurrence des Verts⁸⁸.

Dès lors, si les Verts profitent en 2002 de leur participation gouvernementale pour gagner des électeurs, ce n'est pas le cas du PCF. Après cinq années de participation des communistes au gouvernement, Robert Hue se retrouve pris en étau entre l'extrême gauche qui est plus légitime pour attirer les électeurs de gauche mécontents de l'action du gouvernement, et Lionel Jospin qui est plus légitime pour recueillir le soutien des électeurs de gauche satisfaits ou déférents vis-à-vis du gouvernement. Les évolutions électorales à l'intérieur de la gauche dans les dix circonscriptions qui avaient été les plus favorables à Robert Hue en 1995 (tableau 4.4) illustrent bien cette prise en tenaille, puisqu'à l'effondrement de Robert Hue répond une forte poussée de l'extrême gauche et surtout un recul du candidat PS, moins prononcé que sur l'ensemble de la France métropolitaine (Lionel Jospin faisant mieux que son résultat métropolitain dans neuf de ces dix fiefs PCF alors que c'était plutôt l'inverse en 1995).

⁸⁷ Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, Op. Cit., p. 392-393.

⁸⁸ La liste des Verts menée par Daniel Cohn-Bendit (9,8 %) domine largement la liste « Bouge l'Europe ! » menée par Robert Hue (6,8 %), qui recule par rapport aux résultats du PCF en 1994 (6,9 %) et 1989 (7,8 %).

Tableau 4.4 : L'évolution de l'extrême gauche, du PCF et du PS au premier tour de l'élection présidentielle (1995-2002) dans les dix circonscriptions les plus favorables au PCF en 1995

Circonscriptions	Extrême gauche			Robert Hue			Lionel Jospin		
	1995	2002		1995	2002		1995	2002	
Val-de-Marne-10	5,5	11,1	+ 5,6	27,3	11,6	-15,7	22,9	18,4	- 4,4
Nord-16	5,7	13,8	+ 8,1	25,5	12,4	-13,0	21,7	17,0	- 4,8
Nord-19	4,8	12,3	+ 7,5	25,2	13,1	-12,2	21,9	17,3	- 4,6
Pas-de-Calais-12	7,0	15,3	+ 8,3	21,9	9,0	-12,9	25,8	21,9	- 3,9
Seine-Saint-Denis-5	5,6	10,4	+ 4,7	21,4	9,7	-11,7	21,1	16,7	- 4,4
Val-de-Marne-11	5,8	10,6	+ 4,7	21,2	10,1	-11,2	25,3	19,1	- 6,2
Pas-de-Calais-10	6,5	15,4	+ 8,9	21,1	10,3	-10,8	26,2	19,3	- 6,9
Nord-20	4,9	11,6	+ 6,7	20,7	9,2	-11,5	20,1	15,6	- 4,5
Bouches-du-Rhône-4	4,9	9,2	+ 4,3	20,0	8,6	-11,4	21,1	19,6	- 1,4
Pas-de-Calais-14	5,6	12,3	+ 6,7	19,9	8,5	-11,4	23,5	18,6	- 4,9
Moyenne	5,6	12,2	+ 6,6	22,4	10,3	-12,2	23,0	18,4	- 4,6
France métropolitaine	5,4	10,6	+ 5,2	8,7	3,4	-5,3	23,2	15,8	- 7,4

NB. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés.

Cependant, pas plus que la chute de l'URSS ou la fronde des réformateurs à la fin des années 1980, les élections de 2002 ne constituent l'acte de décès du PCF. Au premier tour des législatives, il demeure capable de devancer le PS dans 25 circonscriptions, lesquelles sont dans 19 cas des circonscriptions détenues par des communistes (le sortant se représentant dans 16 de ces 19 cas)⁸⁹. Grâce à son implantation locale, le PCF progresse de plus de 10 points entre la présidentielle et les législatives dans 23 de ces 25 circonscriptions⁹⁰ et de plus de 20 points dans six d'entre elles. Pour que l'effondrement du PCF soit en contradiction avec l'ordre électoral, il aurait fallu qu'il se traduise par une disparition, ce qui n'est pas le cas puisque le PCF demeure le seul parti de gauche, autre que le PS, capable d'élire un groupe parlementaire⁹¹ de façon autonome : sur les 20 députés communistes élus ou réélus, 14 l'ont été en affrontant un candidat soutenu par le PS au premier tour et les six autres l'auraient vraisemblablement été aussi même sans le soutien du PS⁹². Enfin, comme en 1993, le PCF est le seul parti de gauche capable de prendre une circonscription au PS⁹³.

⁸⁹ On peut ajouter à ce décompte la 7^e circonscription de Seine-Saint-Denis où Jean-Pierre Brard, député apparenté communiste devance la candidate PS au premier tour puis au second tour (en duel).

⁹⁰ Le redressement PCF est également supérieur à 10 points dans quatre autres circonscriptions : Nord 19^e (député PCF sortant), Val-de-Marne 11^e (député PCF sortant), Meurthe-et-Moselle 7^e, Moselle 10^e.

⁹¹ Le PCF compte 20 élus auxquels s'ajoutent Jean-Pierre Brard et l'ancien chevènementiste Jacques Desallangre qui siègent au sein du groupe « Communistes et républicains » (22 membres, en comptant Maxime Gremetz qui ne rejoint le groupe qu'à partir du 2 juillet).

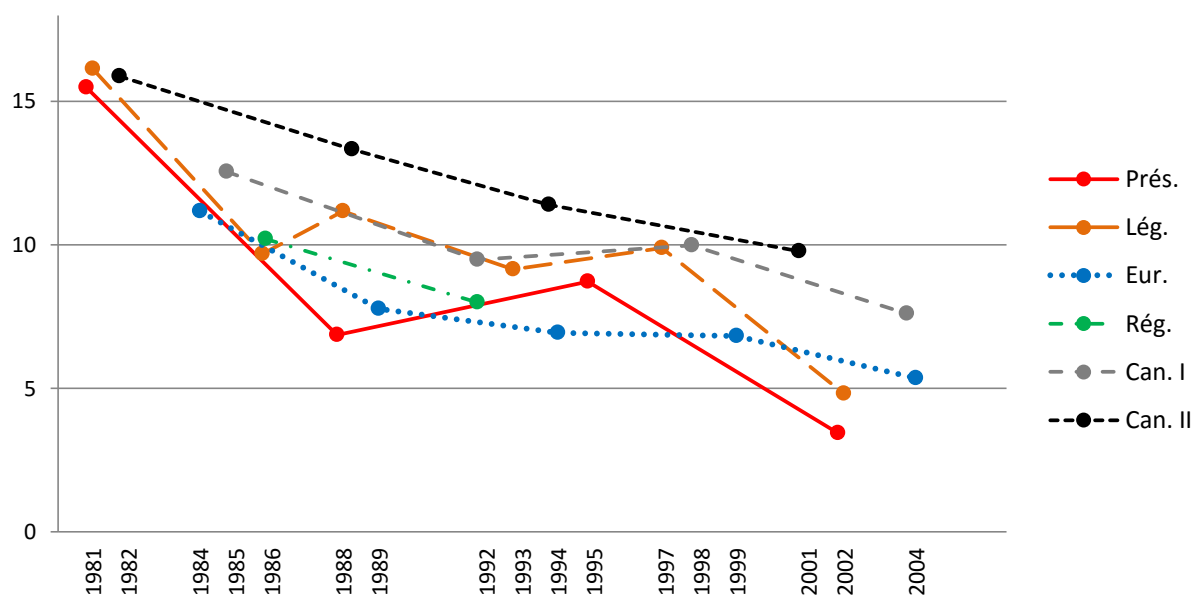
⁹² Ces six députés sont Gilbert Biessy (Isère 2^e), André Gérin (Rhône 14^e), Muguette Jacquaint (Seine-Saint-Denis, 3^e), Daniel Paul (Seine-Maritime 8^e), Jean-Claude Sandrier (Cher, 2^e) et Michel Vaxès (Bouches-du-Rhône 13^e). Suite à la présidentielle, c'est surtout le PS qui était demandeur d'un accord. Pierre MARTIN, « Les élections de 2002 constituent-elles un "moment de rupture" dans la vie politique française ? », Op. Cit., p. 599.

⁹³ Le PCF prend au PS (dont le sortant ne se représentait pas) la 5^e circonscription du Puy-de-Dôme. En 1993, le PCF avait réussi à prendre sept sièges dans d'anciens fiefs qui avaient basculé en faveur du PS en 1988.

Suite aux élections de 2002, le PCF ne connaît pas de rebond en 2004, contrairement au PS qui sert de réceptacle au vote sanction contre le gouvernement de droite. Avec 7,6 % au premier tour des cantonales, le PCF recule par rapport à 1998 (10 %). Aux régionales, le recul est général dans les trois départements où une comparaison fait sens avec les scrutins précédents⁹⁴. Enfin aux européennes, les listes PCF obtient à peine 5,4 % en France métropolitaine, en reculant par rapport au scrutin de 1999 (6,8 %). Comme entre 1984 et 1997, le retour dans l'opposition après 2002 ne permet pas au PCF de regagner des électeurs.

Au final, l'accélération du déclin du PCF en 2002 correspond simplement à la poursuite d'une chute qui a débuté lors de la phase de réalignement et à une réorganisation de son électorat sur une base locale. De fait, si le PCF perd du terrain à tous les types de scrutins de façon quasi constante de 1981 à 2004 (graphique 4.3), c'est un peu moins le cas aux cantonales et dans une moindre mesure aux législatives, grâce à son implantation locale⁹⁵.

Graphique 4.3 : L'évolution du PCF suivant le type d'élection de 1981 à 2004 (France métropolitaine, % des suffrages exprimés)



NB. Premiers tours uniquement. Elections présidentielles, législatives, européennes, régionales, cantonales séries I et II.

⁹⁴ De 11,4 % à 9,7 % dans le Pas-de-Calais, de 7,2 % à 3,7 % en Gironde, et de 9,2 % à 5,2 % dans les Landes (la comparaison est biaisée dans les Pyrénées-Atlantiques car la liste PCF en 1998 était soutenue par les Verts en plus du PRG et du MDC). En 1992, les listes PCF avaient obtenu 14,3 % dans le Pas-de-Calais, 6,4 % en Gironde, et 7,9 % dans les Landes.

⁹⁵ Dans cette logique, on note une meilleure résistance aux cantonales de la série II (peu nationalisées car isolées ou organisées en même temps que des municipales) par rapport à celles de la série I (plus nationalisées en 1992, 1998 et 2004 du fait de l'organisation des régionales en même temps). Aux municipales, dans les villes métropolitaines de plus de 30 000 habitants, le PCF perd régulièrement en importance passant de 53 mairies à 46 en 1989, puis à 41 en 1995, avant de descendre à 27 en 2001 (avec la perte de Nîmes, sa seule grande ville de plus de 100 000 habitants). Pierre MARTIN, *Les élections municipales en France depuis 1945*, Op. Cit., p. 140, 158. Pierre MARTIN, « Les élections municipales et cantonales des 11 et 18 mars 2001 », Op. Cit., p. 367.

Les limites de la percée de l'extrême gauche

Avec trois candidats à l'élection présidentielle de 2002 – Arlette Laguiller pour LO (5,8 % en France métropolitaine, 5,7 % pour la France entière), Olivier Besancenot pour la LCR (4,3 % en France métropolitaine, 4,2 % pour la France entière) et Daniel Gluckstein pour le PT (0,5 % pour la France entière ou métropolitaine) – l'extrême gauche trotskyste obtient 10,6 % en France métropolitaine (10,4 % pour la France entière). Il s'agit pour cette famille d'un niveau sans précédent, supérieur aux résultats du PCF en 1988 et 1995, ainsi qu'au total des candidats PCF et Verts lors du premier tour de la présidentielle de 2002 (8,8 % en France métropolitaine, 8,6 % pour la France entière). Dans le Puy-de-Dôme et l'Aisne où l'extrême gauche obtient ses deux meilleurs résultats (14,1 % et 13,6 %), elle talonne même le candidat socialiste (17 % et 15,4 %). Dans l'ensemble, l'extrême gauche totalise davantage de suffrages que les candidats PCF et Verts réunis dans 81 départements métropolitains sur 96. Dans le détail, la géographie électorale indique un électorat plus ouvrier pour Arlette Laguiller (8,4 % dans Pas-de-Calais, 8,2 % dans l'Aisne, 8 % dans la Somme, 7,9 % en Seine-Maritime) que pour Olivier Besancenot (5,9 % dans le Finistère, 5,8 % dans le Puy-de-Dôme, 5,7 % dans les Côtes-d'Armor, 5,6 % dans l'Ariège).

Marginaux avant et après la phase de réaligement de 1981-1984, l'extrême gauche amplifie le 21 avril 2002 la percée réalisée par Arlette Laguiller en 1995, lorsqu'elle avait été la première candidate d'une force politique située à la gauche du PCF à dépasser la barre des 5 % (5,4 % en France métropolitaine, 5,3 % pour la France entière)⁹⁶. Recrutant un électorat de gauche protestataire qui juge le PS mais aussi le PCF et les Verts trop « mous » par rapport au néolibéralisme, l'extrême gauche apparaît cependant très dépendante de la conjoncture. Malgré une profusion de candidatures aux législatives de 2002⁹⁷, elle est victime de l'effet « troisième tour » et s'effondre en ne totalisant que 2,8 % en France métropolitaine, soit à peine plus qu'en 1997 (2,6 % avec des candidats dans 389 circonscriptions métropolitaines)⁹⁸. La LCR peut toutefois se réjouir d'avoir dépassé LO (1,3 % pour la LCR, 1,2 % LO, et 0,3 % pour le reste

⁹⁶ Cette percée ayant été confirmée par la suite aux municipales de juin 1995 avec des résultats importants dans certaines communes de région parisienne, notamment les Lilas avec la liste menée par Arlette Laguiller (15,6 % et 2,7 % pour une autre liste d'extrême gauche) ou encore les Ulis (9,8 % pour deux listes LO et PT).

⁹⁷ L'extrême gauche présente un nombre inédit de candidats. LO est présente à elle seule dans chacune des 555 circonscriptions métropolitaines, la LCR dans 426 circonscriptions, et le PT ou d'autres mouvements d'extrême gauche dans 245 circonscriptions. La LCR avait proposé à LO de se répartir les circonscriptions, ce que cette dernière a refusé. Rappelons que LO et la LCR se sont opposées entre les deux tours de la présidentielle, LO appelant à voter blanc ou nul, la LCR à « barrer la route à Le Pen ». Christophe BROQUET, « L'extrême gauche aux élections législatives, européennes et locales (1958-2004) », in Dominique REYNIE (dir.), *L'extrême gauche, moribonde ou renaissante ?*, Op. Cit., p. 57-79 (p. 76).

⁹⁸ De fait, c'est à un recul de 3,7 % à 3 % que l'on assiste dans les circonscriptions où l'extrême gauche était déjà présente en 1997.

de l'extrême gauche), malgré une plus faible présence, confirmant en cela la réussite de « l'opération Besancenot », jeune facteur inconnu, dont la candidature présidentielle n'a décollé que dans les ultimes jours de la campagne, permettant ainsi à la LCR de recoller à LO⁹⁹.

Les élections de 2004 confirment que la dynamique de l'extrême gauche s'est brisée au lendemain du 21 avril 2002. Aux régionales de mars, l'alliance LO-LCR présente des listes dans toutes les régions métropolitaines sauf en Corse, mais n'obtient que 4,6 % des suffrages exprimés¹⁰⁰. S'il s'agit d'un redressement par rapport aux législatives de 2002, ce résultat est très inférieur au niveau atteint le 21 avril 2002. Il marque également un recul par rapport aux régionales de 1998 si l'on compare les résultats dans les 72 départements où l'extrême gauche présentait au moins une liste (4,6 % en 2004, 5 % en 1998). Aucune liste LO-LCR n'ayant atteint le seuil de 10 %, l'extrême gauche perd tous ses élus (contre 23 en 1998 avec la proportionnelle départementale). Les cantonales confirment cette contre-performance avec 3 % des suffrages exprimés (seulement 4,2 % dans les 1 175 cantons métropolitains sur 1 946 où l'extrême gauche présente au moins un candidat). Quant aux européennes de juin, elles accentuent cette mauvaise passe puisque les listes LO-LCR et celles du PT, présentes dans les sept circonscriptions métropolitaines, n'obtiennent aucun élu et ne recueillent que 3,4 % (2,6 % pour LO-LCR et 0,8 % pour le PT), contre 5,2 % pour la liste Laguiller-Krivine en 1999 (cinq élus). Ne pouvant plus surfer sur le mécontentement de l'électorat vis-à-vis de la gauche au pouvoir, l'extrême gauche se relance lors de la campagne référendaire de 2005, mais au prix d'une prise de distance entre la LCR et LO, alliées en 1999 et en 2004, puisque LO refuse, comme on l'a vu, un quelconque rapprochement avec le reste de la gauche du non.

Contrairement à l'extrême droite qui dispose d'un noyau électoral important, l'extrême gauche ne dispose que d'un socle étroit de fidèles. Son électorat est essentiellement constitué de sympathisants d'autres partis de gauche qui votent pour elle selon une logique de vote sanction ou d'influence¹⁰¹. Comme on l'a exposé au chapitre 3, l'électorat de la gauche n'est pas divisé comme celui de la droite. Même en ce qui concerne le noyau dur des sympathisants d'extrême gauche, il est difficile de trouver trace d'une coupure : dans la vague 1 préélectorale du PEF 2002, 57 % d'entre eux déclaraient avoir l'intention de voter pour Lionel Jospin au second tour (contre 5 % en faveur de Jacques Chirac et 38 % de vote blanc ou d'abstention), tandis que 65 % se déclaraient mécontents de l'élimination de Lionel Jospin dans la vague 2

⁹⁹ Début avril 2002, Olivier Besancenot n'était crédité que de 0,5 % à 1 % d'intentions de vote contre 9 % à 11 % pour Arlette Laguiller (Sofres 3-4 avril ; Ipsos 5-6 avril ; BVA 4-6 avril).

¹⁰⁰ Il y a également une liste des Alternatifs en Basse-Normandie qui recueille 2,7 %.

¹⁰¹ Vincent TIBERJ, « L'électorat trotskyste : votes extrêmes ou votes de gauche ? Une analyse par les systèmes de valeurs et leurs recompositions », Op. Cit.

post-électorale¹⁰². On note toutefois que le vote Laguiller ou Besancenot n'avait rien de « stratégique » et qu'il était la marque d'un profond mécontentement¹⁰³.

Ayant surtout progressé entre 1997 et 2002¹⁰⁴ en servant de réceptacle aux électeurs de gauche déçus par le gouvernement Jospin, l'extrême gauche peine à fixer l'électorat hostile au néolibéralisme lorsque le PS et ses alliés retournent dans l'opposition. Ses performances électorales ne renvoient toutefois pas qu'aux échecs de la gauche au pouvoir, sinon sa percée se serait produite dès les années 1980. Or, jusqu'en 1995, les forces qui profitaient de l'impopularité des socialistes se situaient en dehors de l'opposition gauche-droite (écologistes, chasseurs) ou bien à la droite du PS (liste Tapie en 1994, et surtout droite modérée et FN). Si les poussées sporadiques de l'extrême gauche ne traduisent pas l'apparition d'une nouvelle force significative en mesure de provoquer une rupture de l'ordre électoral, elles manifestent, à l'instar de la visibilité croissante des altermondialistes¹⁰⁵ ou du référendum de 2005, une montée de la contestation du paradigme néolibéral, que l'épuisement des recettes keynésiennes et l'échec final du communisme soviétique avaient laissé sans réel adversaire dans les années 1980.

La création de l'UMP ou l'aboutissement de la domination chiraquienne sur la droite modérée

Si le 21 avril est terrible pour la gauche qui se retrouve éliminée, il est également assez cinglant pour la droite modérée. Dispersée entre quatre candidats (Jacques Chirac, François Bayrou, Alain Madelin, Christine Boutin) contre trois en 1995 (Jacques Chirac, Edouard Balladur, Philippe de Villiers), l'ensemble de la droite modérée s'effondre de 12,3 points en France métropolitaine (de 43,8 % en 1995 à 31,5 % en 2002). Jacques Chirac, malgré le soutien de près de trois-quarts des députés de droite, son statut de président sortant en cohabitation et l'absence d'un concurrent aussi sérieux qu'Edouard Balladur, recule sur son

¹⁰² Ibid., p.147-149.

¹⁰³ Même en l'absence de tout « vote stratégique inversé » (« voter pour un candidat autre que le préféré dont on pense qu'il est pratiquement certain d'être présent au second tour »), l'extrême gauche aurait obtenu 10 % selon les calculs d'André Blais. André BLAIS, « Y-a-t-il un vote stratégique en France ? », Op. Cit. p. 295.

¹⁰⁴ Lors des municipales de 2001, l'extrême gauche obtient 3,9 % avec des listes dans 115 des 232 villes métropolitaines de plus de 30 000 habitants (contre 2,3 % en 1995 avec une présence dans 86 des 226 villes de plus de 30 000 habitants). Dans certains cas, les résultats sont supérieurs à 10 % : 19,4 % pour LO à Liévin, 17,5 % pour les trois listes LO, LCR et PT à Gennevilliers, 16 % pour les listes LO et PT à La Courneuve, 13,7 % pour les listes LO et LCR à Clermont Ferrand, 13,7 % à Saint-Denis, 13,2 % à Brest, ou encore 12,6 % à Montreuil pour les listes LO, LCR et PT. Les résultats sont également importants à Rennes (10,6 %), Angers (9,9 %), Lille (9,5 %), Reims (8,9 %), Grenoble (8,5 %), ou Montpellier (8,1 %). L'extrême gauche n'est toutefois en mesure de se maintenir dans aucune des villes de plus de 30 000 habitants en ballottage. Pierre MARTIN, « Les élections municipales et cantonales des 11 et 18 mars 2001 », Op. Cit., p. 363-364.

¹⁰⁵ Corinne DELOY, « Le mouvement altermondialiste français » in Dominique REYNIE (dir.), *L'extrême gauche, moribonde ou renaissante ?*, Op. Cit., p. 155-182.

score de 1995 : il n'obtient que 19,4 % des suffrages exprimés en France métropolitaine (19,9 % pour la France entière) contre 20,5 % en 1995 (20,8 % pour la France entière).

Avec moins d'un votant sur cinq, Jacques Chirac se retrouve malgré tout dans une situation très favorable à l'issue du premier tour. Tout d'abord, il arrive en tête, ce qui lui permet de se qualifier pour le second tour, où une victoire certaine l'attend face à Jean-Marie Le Pen¹⁰⁶. Ensuite, son résultat s'avère bien meilleur que celui de ses concurrents UDF ou ex-UDF : François Bayrou avec 6,9 % en France métropolitaine (6,8 % pour la France entière), Alain Madelin avec 4 % (3,9 % pour la France entière) et Christine Boutin avec 1,2 % (idem pour la France entière) ne totalisent que 12,1 % des suffrages exprimés (12 % pour la France entière), soit un niveau très inférieur à celui d'Edouard Balladur en 1995 (18,5 % en France métropolitaine, 18,6 % pour la France entière). Avec plus de 12 points d'avance sur François Bayrou¹⁰⁷, Jacques Chirac affirme son hégémonie sur la droite modérée et consolide l'entreprise de rassemblement qu'il a lancée depuis 2001 en vue de fonder un parti unique pour la droite de gouvernement¹⁰⁸. A la faveur du ralliement de tous les anti-lepénistes à sa candidature, Jacques Chirac dispose d'un surcroît de légitimité pour accélérer le processus de regroupement de la droite modérée derrière lui. Dès le 23 avril ses partisans lancent l'Union pour la majorité présidentielle (UMP). Prenant la suite de l'Union en mouvement, cette nouvelle structure est rejointe par le Parti radical et par le PPDF (Parti populaire pour la démocratie française, issu de la Fédération nationale des Clubs perspectives et réalités) qui étaient jusque-là des composantes de l'UDF. Aux législatives, l'UMP présente des candidats (dont Alain Madelin et Christine Boutin) dans 518 des 555 circonscriptions métropolitaines. Ce faisant, l'UMP épargne 13 députés sortants UDF¹⁰⁹, deux députés sortants du MPF (Philippe de Villiers et Joël Sarlot en Vendée), tout en laissant également le champ libre à l'UDF ou à des DVD dans 22 autres circonscriptions, dont celle où se présente François Bayrou (Pyrénées-

¹⁰⁶ Si l'on en croit les données des sondages qui faisaient l'hypothèse d'un second tour Jospin-Chirac (enquêtes sorties des urnes redressées à partir des résultats effectifs), Jacques Chirac l'aurait emporté nettement (54 %) même en cas de qualification du candidat PS. Jérôme JAFFRE, « Comprendre l'élimination de Lionel Jospin », in Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le vote de tous les refus*, Op. Cit., p. 223-247 (p. 242-245).

¹⁰⁷ François Bayrou n'arrive en tête de la droite modérée que dans son ancienne circonscription des Pyrénées-Atlantiques (3^e) avec 18,1 % contre 13,1 % pour le président sortant.

¹⁰⁸ Sous l'impulsion de Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF à l'Assemblée et de Jean-Pierre Raffarin, vice-président de Démocratie libérale (DL), une dynamique de rassemblement des élus RPR, UDF et DL derrière le président sortant s'est mise en place avant la présidentielle avec la création en 2001 de l'Union en mouvement, qui préfigure l'UMP (grand meeting le 23 février 2002, à Toulouse) puis un appel de 109 parlementaires non-RPR en faveur de Jacques Chirac (*Le Figaro* du 27 février 2002).

¹⁰⁹ Rudy Salles, François Sauvadet, Hervé Morin, Maurice Leroy, François Rochebloine, Charles de Courson, Emile Blessig, Francis Hillmeyer, Bernard Bosson, Patrick Herr, Pierre Albertini, Gilles de Robien, Jean-Luc Prétel. A l'inverse, l'UMP provoque un affrontement avec Jean-Bernard Raimond (ex-RPR soutenu par l'UDF, Bouches-du-Rhône 14^e), Gilbert Gantier (DL soutenu par l'UDF, Paris 15^e), Anne-Marie Idrac (UDF, Yvelines 3^e), et Jean-Jacques Jégou (UDF, Val-de-Marne 4^e).

Atlantiques 2^e)¹¹⁰. Avec 33,3 % des suffrages exprimés au premier tour, l'UMP marginalise ce qui reste de l'UDF (4,9 % avec des candidats dans 164 circonscriptions métropolitaines), avant de disposer à elle seule d'une majorité absolue écrasante de 365 sièges (351 en France métropolitaine), tandis que l'UDF ne conserve qu'un groupe de 29 députés¹¹¹ (qui ont presque tous bénéficié de l'absence de concurrent UMP au premier tour¹¹²).

Si elle sonne la fin du RPR, la création de l'UMP ne constitue pas un élément en contradiction avec l'ordre électoral, mais au contraire un élément qui participe de son déploiement : le regroupement du RPR et d'une majeure partie de l'UDF parachève simplement la domination de l'entreprise partisane chiraquienne sur la droite modérée.

Etablie dès la phase de réaligement, cette domination n'a cessé de se renforcer, de 1984 à 1988, puis de 1988 à 2002. Aux législatives de 1993, la domination du RPR, manifeste dans les 66 circonscriptions faisant l'objet d'un affrontement avec l'UDF¹¹³, se traduit par une nette avance en sièges¹¹⁴ et par la capacité de Jacques Chirac, qui ne souhaite pas retourner à Matignon, d'imposer Edouard Balladur au poste de Premier ministre pour barrer la route de Valéry Giscard d'Estaing¹¹⁵. Cette domination du RPR s'exprime également aux cantonales de mars 1994, puisque le RPR devance pour la première fois l'UDF au premier tour (15,7 % contre 15,4 % en France métropolitaine). Enfin, si c'est l'UDF Dominique Baudis, qui mène la liste d'union aux européennes de juin 1994 (comme en 1984 et 1989), c'est bien le RPR qui se retrouve au centre du jeu lors de la présidentielle de 1995. Face à la candidature annoncée de Jacques Chirac, la plupart des dirigeants de l'UDF décident de jouer la division du RPR en poussant Edouard Balladur à se présenter¹¹⁶. Seule une minorité de responsables UDF fait le

¹¹⁰ François Bayrou avait déjà été élu député de cette circonscription en 1988, 1993 et 1997, avant de décider de siéger au parlement européen plutôt qu'à l'Assemblée nationale à partir de 1999.

¹¹¹ Sur ces 29 députés, 25 l'ont été sous l'étiquette UDF (dont Jean-François Regère qui rejoindra le groupe UMP en octobre 2002 et Pierre Albertini qui est apparenté au groupe UDF), trois sous l'étiquette UMP (Anne-Marie Comparini, Jean-Pierre Abelin et Pierre-Christophe Baguet), et un sous l'étiquette du RPF (Philippe Folliot qui devient apparenté au groupe UDF). On note que trois députés élus avec l'étiquette UDF (mais sans concurrence de l'UMP) rejoignent le groupe UMP (Emile Blessig, Patrick Herr, et Jean-Marc Lefranc).

¹¹² Onze sortants sans concurrence UMP : Rudy Salles, François Sauvadet, Hervé Morin, Maurice Leroy, François Rochebloine, Charles de Courson, Francis Hillmeyer, Bernard Bosson, Gilles de Robien, Jean-Luc Préel et Pierre Albertini ; 9 nouveaux élus sans concurrence UMP : Rodolphe Thomas, Jean-François Regère, Nicolas Perruchot, Gilles Artigues, Gérard Vignoble, François Bayrou, Stéphane Demilly, André Santini, Jean-Christophe Lagarde ; trois sortants avec concurrence UMP : Gilbert Gantier, Anne-Marie Idrac ; trois nouveaux élus avec concurrence UMP : Claude Leteurtre, Jean Dionis du Séjour, Jean Lassalle.

¹¹³ Le RPR pèse dans ces 66 circonscriptions pour 57,5 % du total UDF-RPR, alors même que cet ensemble avait été moins favorable à Jacques Chirac à la présidentielle de 1988 que l'ensemble de la France métropolitaine (53,8 % contre 54,5 %). Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, Op. Cit., p. 344-345.

¹¹⁴ 257 sièges dont 247 en France métropolitaine pour le groupe RPR, contre 215 sièges pour le groupe UDF et centre, dont 212 en France métropolitaine.

¹¹⁵ Franz-Olivier GIESBERT, *La tragédie du président*, Op. Cit., p. 66-72.

¹¹⁶ La candidature d'Edouard Balladur, Premier ministre d'un gouvernement comptant de nombreux ténors de l'UDF, apparaît plébiscité par les sympathisants UDF : selon le baromètre Sofres, 61 % des sympathisants UDF indiquent souhaiter en juillet 1993 qu'il soit candidat, contre 31 % pour Raymond Barre et 27 % pour

choix de soutenir Jacques Chirac¹¹⁷, lequel conserve le soutien de l'appareil RPR¹¹⁸. Au final, 1995 marque une nouvelle étape dans l'effacement de l'UDF : non seulement elle n'a pas présenté de candidat, mais le candidat qu'elle a soutenu n'a pas passé le premier tour.

Les élections législatives anticipées de 1997 ne rebattent pas les cartes puisque le RPR conserve son leadership parlementaire à droite¹¹⁹. Pire, la défaite exacerbe la crise existentielle de l'UDF. Alain Madelin prend la direction du Parti républicain et le rebaptise en Démocratie libérale (DL). Un an plus tard, Alain Madelin, opposé aux exclusions des présidents de région élus grâce au FN, décide de rompre avec l'UDF et de transformer DL en un parti autonome¹²⁰. Pour DL, ce départ consiste surtout à prendre acte de l'incapacité de l'UDF à jouer d'égal à égal avec le RPR : dès lors, la carte d'un rapprochement avec celui-ci est envisagée comme un moyen d'exister davantage. A cette stratégie s'oppose celle de François Bayrou, élu président de l'UDF en septembre 1998 (suite à un vote des adhérents – une première) qui organise la fusion des anciennes composantes de l'UDF (le Parti Radical et le PPDF conservent toutefois leur existence) dans le but de bâtir une organisation capable de gagner la présidentielle. Dans ce cadre, alors que le RPR vient de lui ravir la présidence du Sénat, l'UDF refuse de participer aux européennes de 1999 à la liste unique que devait diriger Philippe Séguin¹²¹. Ciblant l'électorat modéré pro-UE, la liste UDF ne récolte que 9,2 % en France métropolitaine (à peine plus que les 8,4 % de la liste Veil en 1989) et se retrouve distancée par la liste RPR-DL (12,5 %) qui sauve l'essentiel malgré sa contre-performance face à la concurrence souverainiste.

Dans ce cadre, le 21 avril 2002 s'analyse comme un échec de la stratégie de François Bayrou de présidentialisation de l'UDF et de confrontation directe avec le président sortant¹²². Affaiblie par ses multiples scissions, l'UDF est incapable de rivaliser avec la machine partisane

Valéry Giscard d'Estaing. Cet avantage ne fera que grandir jusqu'en septembre 1994 (78 % contre 30 % pour Barre et 20 % pour Giscard). Jean-Louis BOURLANGES, « Le maître du pouvoir et le roi de la jungle », in Olivier DUHAMEL, Jérôme JAFFRE (dir.), *L'état de l'opinion 1995*, Paris, Seuil, 1995, p. 11-36 (p. 28).

¹¹⁷ Principalement Alain Madelin (vice-président du Parti républicain), Charles Millon (président du groupe UDF à l'Assemblée), Hervé de Charrette (délégué général des Clubs perspectives et réalités) et Jean-Pierre Raffarin (Porte-parole de l'UDF). Raymond Barre et Valéry Giscard d'Estaing ne prennent pas officiellement position.

¹¹⁸ Jacques Chirac dispose du soutien de la quasi-totalité des secrétaires départementaux et de circonscription du RPR, auxquels s'ajoutent 168 députés sur 260, 56 sénateurs sur 92, 241 conseillers régionaux sur 372, et 618 conseillers généraux sur 987. Florence HAEGEL, « Jacques Chirac candidat "naturel" (et métamorphosé) du RPR ? », in Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le vote de crise*, Op. Cit., p. 95-111 (p. 104-105).

¹¹⁹ 140 sièges pour le groupe RPR contre 113 pour le groupe UDF (131 contre 111 en France métropolitaine)

¹²⁰ De son côté, Charles Millon lance son propre parti, la Droite, renommé la Droite libérale-chrétienne en octobre 1999. Charles Millon soutiendra ensuite la candidature d'Alain Madelin à la présidentielle de 2002.

¹²¹ La revendication de la tête de liste par le RPR avec une figure du non à Maastricht (contrairement à 1994, 1989, et 1984) favorise l'autonomie de l'UDF, dans un contexte de tension à droite suite à l'élection en janvier 1999 de l'UDF Anne-Marie Comparini à la présidence de la région Rhône-Alpes (l'élection de Charles Millon qui avait été élu grâce au FN ayant été invalidée), avec le soutien de la gauche, face au candidat DL Pierre Gascon, soutenu par la direction nationale du RPR, des partisans de Charles Millon (qui venait de jeter l'éponge) et des élus lepénistes (les élus mégrétistes ayant pour leur part refusé de participer au vote).

¹²² Rappelons que c'est grâce au soutien de François Bayrou et de ses troupes à l'Assemblée que Lionel Jospin a pu faire adopter l'inversion du calendrier électoral de 2002 (présidentielle avant les législatives).

chiraquienne et se retrouve dans une situation financière délicate¹²³. Au sein de DL, l'intention originelle d'un rapprochement avec le RPR se trouve par contre validée par l'échec de l'aventure personnelle d'Alain Madelin et par la nomination de Jean-Pierre Raffarin au poste de Premier ministre. Si Matignon revient à une personnalité de droite non-RPR pour la première fois depuis 1981, c'est parce que cette dernière a fait allégeance à Jacques Chirac.

Actant la domination des chiraquiens plus que celle des gaullistes¹²⁴, la création de l'UMP ne fait pas pour autant disparaître l'UDF. De fait, le vote sanction aux élections intermédiaires de 2004 se traduit par un certain redressement de l'UDF. Dans les 16 régions métropolitaines (sur 22) où elle présente des listes autonomes, l'UDF réalise 11,8 % au premier tour des régionales, contre 23,2 % pour l'UMP, en recueillant des suffrages d'électeurs de droite qui ne voulaient pas voter pour l'UMP¹²⁵. Face au raz-de-marée de la gauche au second tour, l'UDF doit toutefois abandonner la seule région qu'elle contrôlait encore (Rhône-Alpes), tandis que l'UMP ne conserve que l'Alsace et la Corse. Aux cantonales, l'UDF souffre d'une présence assez faible dans seulement 401 cantons (sur 1 946). N'affrontant un candidat UMP que dans un canton sur deux (188 cantons), elle obtient 4,9 % contre 20,9 % pour l'UMP (présente dans 1 275 cantons). Avec 36 présidences de conseils généraux, l'UMP conserve l'hégémonie acquise lors de sa création en 2002, même si l'UDF se redresse un peu (de quatre à huit)¹²⁶. Aux européennes, l'UDF, présente partout de façon autonome, obtient 12 % en France métropolitaine (contre 9,2 % en 1999), ce qui lui permet de concurrencer l'UMP (16,4 % contre 12,5 % en 1999 pour la liste RPR-DL) au sein de l'électorat de la droite modérée. Ceci étant dit, les élections intermédiaires de 2004 ne marquent pas une reconquête pour l'UDF, mais tout au plus « une stabilisation, à un étiage bas »¹²⁷. De fait, aucune de ses listes n'a réussi à devancer l'UMP aux régionales (pas même celle de François Bayrou en Aquitaine, avec 16,1 % contre 18,4 % à la liste menée par Xavier Darcos) ou aux européennes.

¹²³ La centralisation de la dotation financière publique (dépendant pour une moitié du nombre de voix obtenues aux législatives, pour l'autre du nombre de députés et de sénateurs) a constitué l'un des principaux leviers de la création de l'UMP. Marginalisée aux législatives de 2002 en termes d'électeurs et d'élus, l'UDF s'est retrouvée privée d'une majeure partie de sa dotation publique.

¹²⁴ Avec 79,4 %, Alain Juppé est élu président de l'UMP par les adhérents en novembre 2002. Ce faisant il écrase son principal adversaire, Nicolas Dupont-Aignan (14,9 %), qui représente le canal gaulliste souverainiste historique. De façon générale, la création de l'UMP est marquée par un certain effacement de la référence au Général de Gaulle. Florence HAEGEL, *Les droites en fusion*, Op. Cit., p. 104-111.

¹²⁵ Le total UDF-UMP sur l'ensemble de ces 16 régions est nettement plus élevé (35,1 %) que sur l'ensemble des six autres régions où il y a une liste d'union (30,9 %), alors même que ces six régions (Alsace, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Auvergne, Picardie, Poitou-Charentes) forment un bloc plus favorable à la droite modérée (le total UDF-UMP y atteindra 29,6 % aux européennes de juin contre seulement 28 % sur l'ensemble des 16 autres).

¹²⁶ A la veille du scrutin, l'UMP contrôlait 46 départements, contre 4 pour l'UDF et 8 pour les DVD. En 2001, le RPR contrôlait 19 départements, contre 17 à l'UDF, 10 à DL et 12 aux DVD.

¹²⁷ Nicolas SAUGER, « Entre survie, impasse et renouveau : les difficultés persistantes du centrisme français », *Revue française de science politique*, vol. 54, n° 4, 2004, p. 697-714 (p. 699).

Au final, la mise en place de l'UMP concrétise le rapprochement entre l'UDF et le RPR qui était à l'œuvre depuis 1981-1984 via des stratégies de candidatures communes aux élections législatives, régionales ou européennes. Depuis que le RPR s'est rallié à la construction européenne et au néolibéralisme, plus rien ne s'opposait vraiment d'un point de vue doctrinal à une fusion de la droite modérée, actée au niveau européen à partir de 1999 avec la décision du RPR de rejoindre le PPE¹²⁸. Pour autant, la création de l'UMP ne se traduit pas par la mort de l'UDF. Bien qu'affaiblie, cette dernière demeure une force « significative ».

Les difficultés des contestataires de l'opposition gauche-droite

Enfin, la présidentielle de 2002 est aussi marquée par une forte contestation de l'opposition gauche-droite. Si Corinne Lepage rencontre, comme on l'a vu, un écho limité, c'est moins le cas de Jean-Saint-Josse pour Chasse, Pêche, Nature et Traditions (4,3 % en France métropolitaine, 4,2 % pour la France entière) et de Jean-Pierre Chevènement (5,4 % en France métropolitaine, 5,3 % pour la France entière), deux candidats qui se situent eux-aussi en dehors de l'opposition gauche-droite, même si ce point mérite des précisions.

Jusqu'à sa sortie du gouvernement en 2000, et même jusqu'aux municipales de mars 2001¹²⁹, il ne fait aucun doute que Jean-Pierre Chevènement appartient à la gauche. C'est seulement à partir de septembre 2001, que s'opère une rupture. Mettant sur le même plan Lionel Jospin et Jacques Chirac, tout en se revendiquant de Mendès-France et de Gaulle, il propose alors une autre voie mêlant souverainisme, égalitarisme républicain et contestation de la « pensée unique »¹³⁰. De fait, sa candidature rassemble au-delà de ses partisans historiques (Max Gallo, Georges Sarre), puisque que l'on retrouve au Pôle républicain, lancé en janvier 2002 pour fédérer ses soutiens, des personnalités issues à la fois de la gauche¹³¹ et de la droite

¹²⁸ Le RPR n'adhère formellement au PPE qu'en 2001. Entre 1999 et 2001, le RPR adhère simplement au groupe parlementaire du PPE et non au parti lui-même.

¹²⁹ Jean-Pierre Chevènement retrouve son poste de maire de Belfort au second tour avec une liste d'union de la gauche (MDC-PS-PCF, Verts, PRG) dans le cadre d'une alliance nationale entre le MDC et le PS.

¹³⁰ « Il existe un autre chemin que celui qu'on nous propose, une autre voie que celle où piétinent depuis des années une droite et une gauche aujourd'hui à bout de souffle. Sans doute beaucoup seront tentés de s'en remettre, selon les fatales habitudes qui ont conduit le pays là où il est, au chef d'un parti, le chef du RPR ou le chef du PS, dont le temps a usé les principes, et dont les programmes, pour l'essentiel, se confondent. A chaque grande échéance, ces partis ont toujours fait les mêmes choix de renoncement : Maastricht, l'euro, l'enlèvement dans les Balkans, la déconstruction de l'Etat, la fragmentation du territoire. » (Jean-Pierre Chevènement, à Vincennes, le 9 septembre 2001) ; « Pour 2002, je souhaite une rupture radicale avec le système du pareil au même, (...) une rupture avec la pensée unique du PS et du RPR que j'appelle le parti unique, dont le président est Jacques Chirac, le secrétaire général Lionel Jospin. » (Jean Pierre Chevènement, vœux à la presse, le 10 janvier 2002).

¹³¹ Notamment : Anicet Le Pors (ancien ministre PCF du gouvernement Mauroy), Rémy Auchédé (vice-président PCF du conseil régional de Nord-Pas-de-Calais et ancien député du Pas-de-Calais), Emile Zuccarelli (député-

souverainiste¹³². Cosignataire avec Nicolas Dupont-Aignan d'une tribune dans *Le Figaro* du 24 octobre 2001 (« La République est morte, vive la République ! »), Jean-Pierre Chevènement n'écarte l'offre de ralliement de Philippe de Villiers que sous la pression de son aile gauche et de certains ex-RPF qui en gardent un mauvais souvenir¹³³. De son côté, CPNT apparaît comme l'exemple type du groupe d'intérêt entré dans l'arène électorale en réaction à l'absence de prise en compte de ses revendications par les partis existants. S'opposant à tout ce qui bride l'activité cynégétique (protection des oiseaux notamment), CPNT s'inscrit dès son entrée en politique en 1989 dans un antagonisme avec les écologistes (alors tous indépendants), participant ainsi lui-aussi au brouillage de l'opposition gauche-droite. Dirigé par des personnalités issues du RPR (André Goustat et Jean Saint-Josse), CPNT ratisse aussi à gauche¹³⁴. De fait, il apparaît que CPNT ne relève ni de la droite ni de la gauche, au moins jusqu'en 2007 (cf. chapitres 5 et 6), même s'il dispose d'un tropisme droitier, comme le révèlent certaines de ses alliances locales¹³⁵. Au parlement européen, CPNT ancre son action, de 1999 à 2004, au sein du groupe « Europe des démocraties et des différences » dont le seul liant politique est l'hostilité à l'UE¹³⁶. Lors de la présidentielle de 2002, CPNT élargit sa campagne à la défense de la ruralité et annonce à l'avance qu'il ne donnera pas de consigne au second tour¹³⁷.

Au total, les candidats qui se situent en dehors de l'opposition gauche-droite obtiennent 11,6 % au premier tour de l'élection présidentielle de 2002 en France métropolitaine. Pour ce type de scrutin, il s'agit d'un niveau sans précédent. Par rapport à la présidentielle de 1995, c'est surtout la droite qui semble affaiblie, puisqu'elle recule en France métropolitaine de 8 points (de 59,1 % à 51,1 %). De son côté la gauche perd moins de terrain (- 3,4 points), mais

maire PRG de Bastia), Nicolas Alfonsi (sénateur PRG de Corse-du-Sud), Jean Rigal (député PRG de l'Aveyron), Michel Scarbonchi et Michel Dary (députés européens PRG), François Morvan (ex-dirigeant de la LCR), Edmonde Charles-Roux (veuve de Gaston Defferre), Régis Debray, ou encore Lucie Aubrac.

¹³² Notamment : William Abitbol, Paul-Marie Couteaux et Florence Kuntz (députés européens élus sur la liste Pasqua en 1999), Jérôme Sterkers et Jérôme Baloge (leaders du club séguiniste Appel d'R), Jean Charbonnel (ancien ministre gaulliste et ancien député-maire RPR de Brive-la-Gaillarde), Michel Pinton (ex-secrétaire général de l'UDF), Henri Fouquereau (président du Mouvement démocrate français).

¹³³ La presse rapporte une franche hostilité : « Villiers est fou », « dangereux », « tout ce qu'il entreprend échoue. Il porte la poisse ». « Villiers ne roulera ni pour lui... ni pour Chevènement », *Libération*, 16 février 2002.

¹³⁴ Christophe TRAÏNI, « Les braconniers de la République : les ressorts de la conversion à Chasse Pêche Nature et Traditions », *Les Cahiers du Cevipof*, n° 28, 2000, p. 16-20.

¹³⁵ CPNT a facilité l'élection de certains présidents de droite en 1992 et en 1998 avec à la clé des vice-présidences notamment en Aquitaine, en Poitou-Charentes et en Midi-Pyrénées.

¹³⁶ Outre les six élus CPNT, ce groupe réunit trois Néerlandais du SGC, trois Britanniques de l'UKIP, et quatre Danois du « Mouvement de juin ». Si l'UKIP et le SGC (chrétiens fondamentalistes) se situent nettement à droite, ce n'est pas le cas du Mouvement de juin, né pour s'opposer au traité de Maastricht et dissous en 2009. Comme d'autres groupes très composites, ce groupe créé ex nihilo sert avant tout à avoir accès à des ressources. De plus, Christophe Traïni note que CPNT, après « une âpre négociation », a obtenu « d'être placé au centre de l'hémicycle juste entre la gauche et la droite », afin de manifester son « indifférence à l'égard du jeu et des enjeux traditionnels de la politique ». Christophe TRAÏNI, « Les braconniers de la République : les ressorts de la conversion à Chasse Pêche Nature et Traditions », *Op. Cit.*, p. 59.

¹³⁷ « Jean Saint-Josse : "Pas de consigne pour le second tour" », *La Dépêche du Midi*, 5 février 2002.

son niveau s'avère très faible (37,3 %), surtout si on le compare à celui de 1988 (45,3 %). A n'en pas douter, le fait que plus d'un votant sur 10 se retrouve dans un candidat qui conteste l'opposition gauche-droite constitue un élément non négligeable de discordance par rapport à l'ordre électoral. Pour autant, cette perturbation s'avère limitée. Dès les législatives, le total gauche-droite retrouve un niveau plus habituel, supérieur à 95 % (cf. graphique 4.1), laissant apparaître la présidentielle comme une simple déviation, d'ampleur et de durée plus faible que celle de la période 1989-1993 lors de la percée des écologistes indépendants.

Crédité jusqu'à 14 % d'intentions de vote début 2002¹³⁸, Jean-Pierre Chevènement ne recueille finalement qu'un peu plus de 5 %, en ne se classant qu'à la sixième place. Ce résultat désastreux pour un candidat qui visait la victoire a pour conséquence immédiate l'éclatement du Pôle républicain et le retour à un ancrage à gauche, avec le départ des principales figures marquées à droite et la tentative d'obtenir un accord électoral avec le PS pour les législatives¹³⁹. Devant le refus de ce dernier, le Pôle républicain présente des candidats dans 393 circonscriptions métropolitaines. Les résultats sont désastreux : 1,2 %. Jean-Pierre Chevènement est en ballottage défavorable (21,5 %) tandis que les trois autres députés sortants MDC qui se présentaient avec l'étiquette du Pôle républicain sont éliminés¹⁴⁰. L'électorat de Jean-Pierre Chevènement à la présidentielle, très composite¹⁴¹, s'est largement éparpillé, un tiers votant à gauche (34 %), un quart à droite (28 %) et un autre quart s'abstenant (25 %) selon les données du PEF 2002. Après avoir invité, dès le soir du premier tour, les électeurs de son parti « à se mobiliser pour assurer la présence de députés d'opposition, bien sûr socialistes mais aussi communistes et Verts »¹⁴², Jean-Pierre Chevènement pousse le virage à gauche jusqu'à monter un meeting avec Raymond Forni (président PS de l'Assemblée nationale, et député sortant en mauvaise posture dans l'autre circonscription de Belfort)¹⁴³. L'initiative s'avère infructueuse : Jean-Pierre Chevènement est défait en reculant de près de 20 points par rapport à

¹³⁸ Sondage CSA réalisé les 29 et 30 janvier 2002 pour La Dépêche du Midi, Libération et BFM.

¹³⁹ L'appel de Jean-Pierre Chevènement à faire barrage à Jean-Marie Le Pen est désapprouvé par les trois députés européens ex-RPF Florence Kuntz, Paul-Marie Couteaux et William Abitbol qui annoncent dans la foulée leur départ du Pôle républicain. Au soir de l'élection de Jacques Chirac, Jean-Pierre Chevènement annonce être « prêt à discuter avec le Parti socialiste et ses alliés » pour obtenir leur soutien. « Jean-Pierre Chevènement frappe à la porte du PS pour sauver ses troupes », *Le Monde*, 8 mai 2002.

¹⁴⁰ Il s'agit de Georges Sarre, Bernard Seux, et Michel Suchod. Sur les sept députés sortants du MDC (sans compter Jean-Pierre Chevènement), un ne se représentait pas (Gérard Saumade) et trois se sont présentés en tant que DVG (Jacques Desallangre, réélu avec le soutien du PCF, Pierre Carassus, éliminé au premier tour, et Jean-Pierre Michel, battu au second tour par la droite, après avoir été soutenu par le PS au premier tour).

¹⁴¹ 49 % des électeurs de Jean-Pierre Chevènement se situent « plutôt à gauche » (contre 92 % pour ceux de Lionel Jospin), 20 % se classent « plutôt à droite », et 31 % se déclarent « ni de gauche, ni de droite » ou refusent de répondre. Bernard DOLEZ, Annie LAURENT, « Marches et marges de la gauche », in Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le vote de tous les refus* Op. Cit., p. 251-273 (p. 257).

¹⁴² « Jean-Pierre Chevènement ne parvient pas à imposer le Pôle républicain », *Le Monde*, 11 juin 2002.

¹⁴³ « Dans le Territoire de Belfort, M. Chevènement et M. Forni se réconcilient pour garder leur siège », *Le Monde*, 14 juin 2002.

la législative partielle d'octobre 2000 (66 % à 46,6 % face à l'UMP). Sonné par cet échec, le Pôle républicain, devenu Mouvement républicain et citoyen (MRC) en 2003, ne parvient à exister en 2004 que dans l'orbite du PS ou du PCF¹⁴⁴, tandis que l'appel de Jean-Pierre Chevènement à voter non porte assez peu lors de la campagne référendaire de 2005. Au final, si la candidature en 2002 de Jean-Pierre Chevènement bouscule les schémas habituels, le caractère éphémère de sa contestation de l'opposition gauche-droite et la faiblesse de son score ne sont pas de nature à déstabiliser en profondeur l'ordre électoral.

S'agissant de CPNT, son résultat d'un peu plus de 4 % constitue davantage un chant du cygne qu'une percée. Retrouvant son niveau des européennes de 1989 (4,2 %) et 1994 (4 %), CPNT est en net recul sur son résultat des européennes de 1999 (6,9 % en France métropolitaine). Comme le montre le tableau 4.5, l'électorat CPNT de 1999 dans la baie de Somme et le Médoc (fiefs principaux) agrégeait des électeurs antigouvernementaux qui s'étaient partagés entre la droite et la gauche au second tour de la présidentielle de 1995 et au second tour des législatives en 1997 (la gauche bénéficiant alors d'un fort vote sanction lui permettant de battre les deux députés sortants de droite). En 2002, CPNT ne conserve qu'une grosse moitié de son électorat de 1999, l'autre moitié sans doute la plus hostile à la gauche préférant voter pour des candidats de droite modérée dans une logique de vote d'alternance ou pour Jean-Marie Le Pen. Si CPNT recule fortement dans ses fiefs par rapport à 1999, le reflux est plus modéré dans le reste de la France rurale où l'on note même des progressions (+ 0,7 point dans l'Allier). Au second tour, l'appel de Jean Saint-Josse à voter pour Jacques Chirac n'empêche pas, on l'a vu, une petite partie de son électorat de voter pour Jean-Marie Le Pen, ce phénomène étant assez net dans ses fiefs, puisque le candidat frontiste progresse par rapport au total de l'extrême droite du premier tour (+ 5,7 dans la 4^e circonscription de la Somme, + 2,5 points dans la 5^e circonscription de la Gironde). Aux législatives, CPNT est présent pour la première fois dans 405 circonscriptions métropolitaines, mais il n'obtient que 1,7 %. Malgré la concentration géographique de ses électeurs, il ne parvient nulle part à se maintenir au second tour. Comme le montre le tableau 4.5, une partie des électeurs de Jean Saint-Josse vote à droite dès le premier tour des législatives (effets « troisième tour » et « d'entraînement »), les électeurs restés fidèles à CPNT se divisant ensuite au second tour entre la gauche qui est sortante et la droite.

¹⁴⁴ Aux régionales de mars, le MRC ne présente qu'une seule liste indépendante en Bourgogne (2,6 %). Il participe par ailleurs à des listes de gauche dans neuf régions : deux listes avec le PCF et le PRG (Franche-Comté, Alsace), une liste avec le PS et le PCF (Basse-Normandie), trois listes avec le PS, le PCF, les Verts, et le PRG (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Pays de la Loire, et Centre), une liste avec le PS et le PRG (Nord-Pas-de-Calais), une liste avec le PS, les Verts, et le PRG (Ile-de-France), et une liste avec seulement le PRG (Lorraine). Aux européennes de juin, le MRC ne présente aucune liste.

Tableau 4.5 : Les évolutions électorales dans la baie de Somme et le Médoc (1995-2002)

	Somme 4 ^e circonscription						Gironde 5 ^e circonscription					
	P1995	L1997	E1999	P2002	L2002		P1995	L1997	E1999	P2002	L2002	
	T2	T2		T1	T1	T2	T2	T2		T1	T1	T2
Gauche	52,2	54,2	29,5	32,3	33,1	41,3	51,6	54,9	37,9	36,0	39,8	47,1
Droite	47,8	45,8	28,8	43,4	53,6	58,7	48,4	45,1	35,6	43,5	46,7	52,9
Autres			1,2	4,7					1,4	5,7	0,8	
CPNT			40,4	19,6	13,3				25,2	14,7	12,7	

NB. T1 : Premier tour ; T2 : Second tour. Elections présidentielles, législatives, et européennes. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés.

Suite à cet échec législatif, CPNT connaît un important déclin, qui s'explique par une meilleure prise en compte par les pouvoirs publics des principales revendications cynégétiques (périodes de chasse, subventions). Cajolés par le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin, ainsi que par certains élus de gauche (comme le président PS du Conseil régional d'Aquitaine Alain Rousset), les chasseurs n'ont plus vraiment de raison de sonner la révolte des urnes. Les régionales de mars 2004 sont ainsi marquées par un nouveau reflux de CPNT, lequel ne recueille que 1,7 % avec huit listes (soit 4,9 % dans l'ensemble des régions où il est présent contre 6,5 % à la présidentielle de 2002 et 9,5 % aux européennes de 1999). N'étant en mesure de se maintenir dans aucune région, CPNT refuse de fusionner là où il le pourrait, en accord avec sa ligne ni gauche ni droite¹⁴⁵. Privé de second tour, CPNT voit une partie importante de ses électeurs voter pour la gauche afin de sanctionner le gouvernement¹⁴⁶. Les européennes de juin accentuent la débâcle. CPNT n'obtient que 1,8 % avec des listes dans cinq des sept circonscriptions métropolitaines, ce qui correspond à un nouveau recul par rapport aux régionales de mars (3,1 % contre 4,9 % dans les huit régions où CPNT était présent), tandis que l'effondrement par rapport à 1999 est généralisé¹⁴⁷.

¹⁴⁵ Les cantonales laissent cependant apparaître des arrangements : en position de se maintenir dans quatre cantons, CPNT retire la candidature de Jean Saint-Josse à Nay-Bourdette-Est (Pyrénées-Atlantiques) au profit du candidat UDF qui n'arrivait que troisième (lequel perd nettement au second tour face au candidat PS). Dans les trois autres cantons (Saint-Laurent-du-Médoc en Gironde, Rémuzat dans la Drôme, Saint-Gervais-sur-Mare dans l'Hérault), c'est la droite qui se retire, y compris dans l'Hérault où son candidat arrivait en deuxième position devant le candidat CPNT. En duel face à la gauche dans ces trois cantons, CPNT n'obtient aucun élu.

¹⁴⁶ Dans la 5^e circonscription de Gironde, la liste PS-PCF-Vers obtient 53,7 % au second tour en triangulaire face à la liste UMP-UDF (30,4 %) et celle du FN (15,9 %). Au premier tour, le total gauche n'était que de 44 % contre 28,9 % pour le total de la droite modérée et 14,6 % pour le FN, la liste de CPNT obtenant 12,6 %.

¹⁴⁷ 3 % dans la circonscription Nord-Ouest (contre 10,3 % en 1999), 2 % dans celle de l'Ouest (contre 7,6 % en 1999), 2,4 % dans celle du massif Central (contre 7,6 % en 1999), 3,4 % dans celle du Sud-Ouest (contre 10,1 % en 1999), et 1,8 % dans celle du Sud-Est (contre 5,7 % en 1999). Dans la 4^e circonscription de la Somme, CPNT ne recueille plus que 7,8 % contre 40,4 % en 1999.

B) L'impact combiné du déploiement de l'ordre électoral et de la poursuite des évolutions de long-terme de la société française

L'ordre électoral, qui s'est cristallisé en 1984, se maintient jusqu'en 2007, en dépit d'une certaine usure liée à l'agitation des différentes forces qui, de l'extrême gauche au FN en passant par Jean-Pierre-Chevènement, François Bayrou, les écologistes, les chasseurs ou les souverainistes, se retrouvent dans le non à Maastricht et au TCE ou plus simplement dans la contestation de la mainmise des socialistes et des chiraquiens sur la vie politique française. Une bonne partie des évolutions électorales et partisanes après 1984 s'avèrent purement conjoncturelles ou tout du moins sans impact durable. Parmi les évolutions durables, seules celles liées au développement du clivage écologisme/productivisme s'avèrent en dissonance avec l'ordre électoral établi. Pourtant elles ne parviennent pas à provoquer une rupture et se contentent d'impulser un ajustement à la marge, avec l'insertion des Verts au sein de la gauche dans le cadre d'un rapprochement stratégique avec le PS.

En fait l'essentiel des évolutions durables enregistrées après 1984 ne remettent pas en cause les fondements de l'ordre électoral établi. Il en va ainsi de la tendance à la baisse de la participation électorale, sensible à l'élection présidentielle, et plus encore aux élections législatives ou aux scrutins intermédiaires de second ordre. Traduisant une baisse de la participation systématique plus qu'une hausse de l'abstention constante, cette tendance découle principalement des évolutions de long-terme de la société française. Toutefois le réalignement des années 1980 n'est pas sans impact car il provoque une augmentation du coût du choix et favorise une dévalorisation des scrutins autres que la présidentielle.

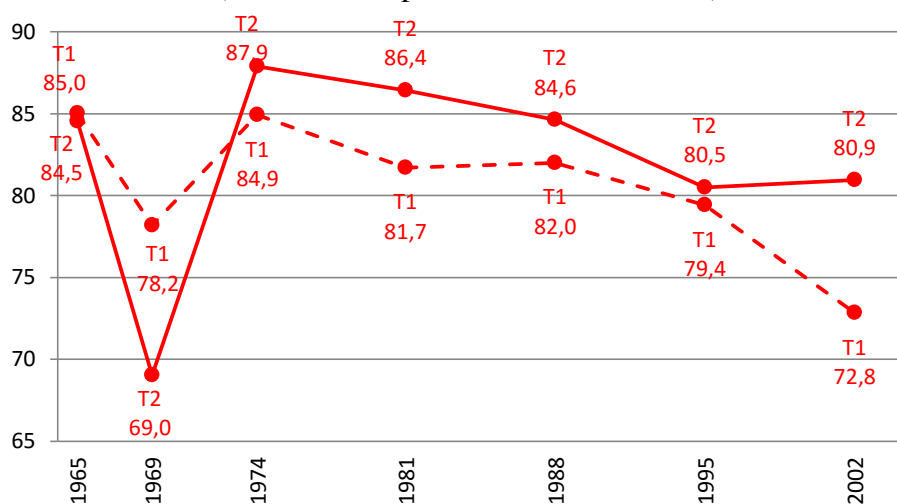
Par ailleurs, les coalitions électorales des principales forces politiques subissent des transformations, avec un impact combiné des évolutions démographiques, économiques, sociologiques et culturelles de long-terme et du déploiement de l'ordre électoral, les enjeux qui se sont imposés entre 1981 et 1984, devenant de plus en plus incontournables et familiers, ainsi que les nouvelles règles du jeu. Dans ce cadre, on assiste à la poursuite du désalignement de l'électorat ouvrier qui se conjugue avec une dynamique de lepénisation des ouvriers qui ne votent plus à gauche. Affaiblissant les partis de gauche, et plus particulièrement le PCF, ces évolutions sont compensées par une progression de la gauche, et plus particulièrement du PS, dans l'Ouest du pays, en raison de la poursuite du déclin de la pratique religieuse et dans les grandes agglomérations à forte proportion de catégories sociales diplômées et de milieux populaires issus de l'immigration extra-européenne, du fait du déploiement du nouveau clivage identité/cosmopolitisme.

Une tendance au déclin de la participation électorale

Un déclin modéré de la participation électorale à la présidentielle

Dès 1965, le scrutin présidentiel s'est imposé comme un temps fort de la vie politique française avec en général plus de 80 % de votants en France métropolitaine (graphique 4.4).

Graphique 4.4 : *La participation à l'élection présidentielle de 1965 à 2002*
(France métropolitaine, % des inscrits)



NB. T1 : Premier tour ; T2 : Second tour.

A ce scrutin, les participations électorales inférieures à 80 % découlent principalement de facteurs conjoncturels. En 1969, la participation au premier tour est nettement plus faible qu'en 1965 et 1974 (78,2 % contre 85 % et 84,9 %) du fait d'un calendrier électoral moins favorable : pour certains électeurs, le choix essentiel (pour ou contre le Général de Gaulle) a déjà eu lieu lors du référendum sur la régionalisation et la réforme du Sénat (80,6 % de participation) organisé un mois plus tôt. L'absence du Général de Gaulle a pu aussi perturber une partie de l'électorat, privé de son champion ou de son meilleur ennemi, tandis que l'électorat de gauche a pu être désorienté par la remise en cause de l'union de la gauche (candidatures de Gaston Defferre et Jacques Duclos). Au second tour, l'élimination de la gauche explique l'essentiel du fort reflux de la participation par rapport au premier tour (69 % contre 78,2 %) ou par rapport aux seconds tours de 1965 et 1974 (84,5 % et 87,9 %). La faible participation au premier tour de 2002 (72,8 %) par rapport au premier tour de 1995 (79,4 %), apparaît également en partie imputable à la conjoncture (absence présumée de suspens sur l'identité des deux qualifiés, faible enthousiasme suscité par la campagne et par les deux

favoris usés par cinq années de cohabitation)¹. Au second tour, on observe une remobilisation de l'électorat pour faire barrage à Jean-Marie Le Pen. Cette conjoncture particulière, avec une grande dramatisation des enjeux du scrutin, a empêché que l'élimination de la gauche ne se traduise, comme en 1969, par une faible participation : de fait la participation au second tour de 2002 (80,9 %) est assez stable par rapport au second tour de 1995 (80,5 %).

Si l'on tente de faire abstraction de l'impact de la conjoncture (notamment en 1969), une tendance au déclin de la participation électorale est perceptible sur le long terme. Au premier tour, la participation qui était aux alentours de 85 % en 1965 et 1974 tombe aux environs de 82 % en 1981 et 1988 avant de passer sous la barre des 80 % en 1995 puis 2002. Au second tour, c'est à peu près la même tendance : après avoir connu son apogée en 1974, la participation décline progressivement pour passer sous la barre des 85 % en 1988 (ce niveau étant néanmoins supérieur à celui de 1965) avant de tomber à moins de 81 % en 1995 et 2002.

Parallèlement à cette tendance au déclin de la participation électorale, on observe une progression de la part des votes blancs ou nuls sur les inscrits (graphique 4.5).

Graphique 4.5 : Le vote blanc ou nul à l'élection présidentielle de 1965 à 2002 (France métropolitaine, % des inscrits)



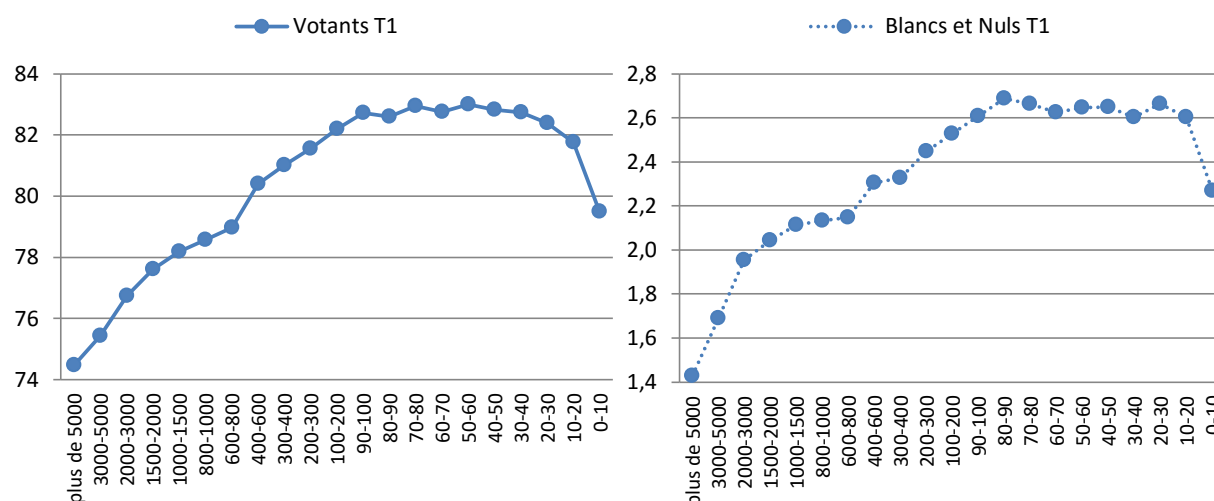
NB. T1 : Premier tour ; T2 : Second tour.

Au premier tour, le vote blanc ou nul est en progrès quasi constant : de moins de 1 % de 1965 à 1974 à environ 1,5 % en 1981 et 1988 puis plus de 2 % en 1995 et 2002. Au second tour, les évolutions sont moins linéaires, avec des effets de conjoncture importants liés à l'offre électorale. De 2,4 % en 1965, le vote blanc ou nul passe à 4,5 % en 1969 du fait de l'élimination de la gauche, avant de retomber à 1,2 % en 1974, son plus bas niveau. Par la suite, il augmente avec 2,5 % en 1981, plus de 3 % en 1988 et plus de 4 % en 1995 et 2002.

¹ Pierre BRECHON, « Comprendre les logiques de l'abstention », Revue politique et parlementaire, n° 1020-1021, 2002, p. 83-93. Selon un sondage Louis-Harris du 22 mars 2002, 5 % des personnes interrogées répondaient que les projets de Jacques Chirac et de Lionel Jospin leur paraissaient globalement très différents, 17 % assez différents, 41 % pas très différents, 34 % quasiment identiques, 3 % ne se prononçant pas.

Le vote blanc/nul et l'abstention sont des comportements assez proches : il s'agit dans les deux cas d'une mise en retrait par rapport à l'objet de l'élection qui est de choisir un candidat. S'il est difficile de savoir empiriquement dans quelle proportion le vote blanc ou nul correspond à un rejet politisé de l'offre plutôt qu'à de l'incompétence ou de l'indifférence (ceci vaut aussi pour l'abstention), on peut penser que le vote blanc ou nul correspond, au moins lors d'un premier tour où l'offre est exhaustive, avant tout à de l'abstention cachée, de la part d'électeurs peu intéressés par la politique, mais qui ont un sens du devoir civique affirmé ou qui évoluent dans un milieu social qui exerce une pression civique (voir plus loin). De fait, comme le montre le graphique 4.6, construit à partir des résultats du premier tour de la présidentielle de 1995, le taux de blancs et nuls s'avère très lié, comme le taux de participation, au caractère urbain ou rural des communes (défini ici selon la densité de population) qui traduit des différences de pressions sociales concernant le respect de la norme civique².

Graphique 4.6 : L'évolution du taux de participation et du taux de blancs et nuls en fonction de la densité de population des communes (présidentielle 1995, 1^{er} tour, France métropolitaine)



NB. Les votants et les blancs/nuls sont en pourcentage des inscrits. La densité de population est en habitants/km².

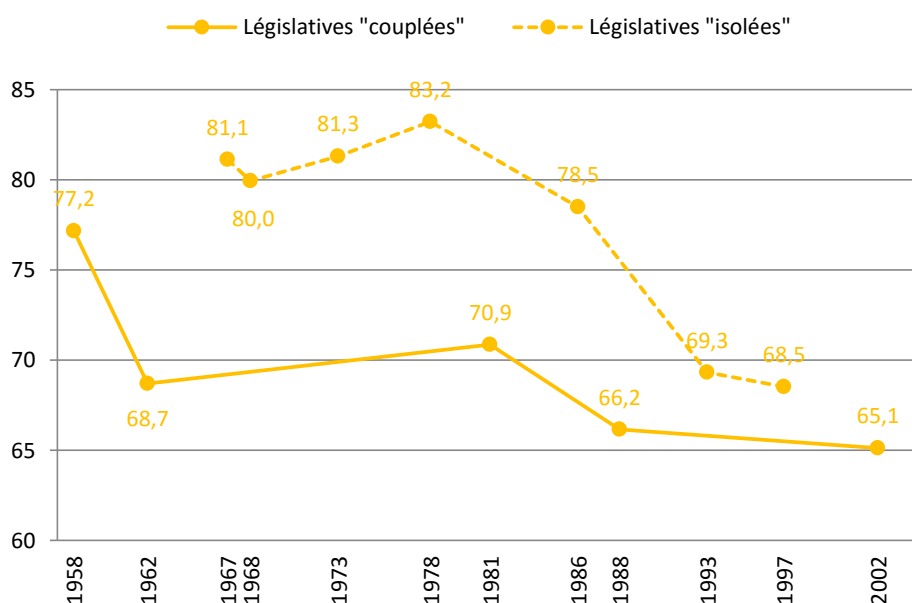
Un recul plus marqué de la participation aux autres scrutins

De l'ordre de 5 à 6 points en 30 ans à la présidentielle, la tendance au recul de la participation est plus marquée aux autres types de scrutin.

² En milieu rural, l'interconnaissance est en général plus forte qu'en milieu urbain, d'où une pression sociale accrue pour aller exercer son devoir civique. En milieu très rural (moins de 10 habitants/km²), l'isolement de l'habitat et l'éloignement par rapport aux bureaux de vote se traduit néanmoins par une chute significative du taux de participation et de blancs ou nuls. Par ailleurs comme le montrent Céline Braconnier et Jean-Yves Dormagen, certains milieux urbains tels que les zones urbaines sensibles peuvent très bien combiner une forte interconnaissance et une faible pression à voter du fait du développement au niveau local d'un contre-univers normatif. Céline BRACONNIER, Jean-Yves DORMAGEN, *La démocratie de l'abstention*, Op. Cit., p. 224-244.

Aux élections législatives, l'analyse de l'évolution de la participation nécessite de distinguer deux catégories de scrutins : (1) les élections législatives « couplées » qui sont organisées juste après une élection présidentielle (1981, 1988, 2002) ou un référendum « plébiscitaire »³ (1958, 1962) ; (2) les élections législatives « isolées » (1967, 1968, 1973, 1978, 1986, 1993, 1997) qui se déroulent sans être perturbées par un autre scrutin national⁴. Comme le montre le graphique 4.7, les législatives « couplées » apparaissent structurellement moins mobilisatrices que les législatives « isolées ».

Graphique 4.7 : La participation aux élections législatives de 1958 à 2002 (France métropolitaine, % des inscrits)



NB. Premiers tours uniquement sauf 1986 (tour unique).

Ce différentiel de participation aux élections législatives couplées s'explique, comme pour le premier tour de la présidentielle de 1969, par le fait que beaucoup d'électeurs ont le sentiment que le choix politique décisif a déjà eu lieu. Ainsi, les législatives couplées perdent quelque peu leur statut d'élection de premier ordre : bien que leur issue détermine la couleur du gouvernement, partis, médias et électeurs s'accordent à penser qu'il s'agit d'un simple scrutin de ratification. Ceci est encore plus vrai quand le premier scrutin est une présidentielle. De fait, le président élu ou réélu n'attend pas les législatives pour nommer un nouveau Premier ministre et un nouveau gouvernement, qui prennent des mesures immédiates par décrets. Dans

³ Le terme « plébiscitaire » n'a pas ici de connotation péjorative et signifie simplement que le président de la République lie son sort au résultat du référendum, d'où un enjeu de pouvoir très important. Cette pratique « plébiscitaire » du référendum n'a pas survécu à la démission du Général de Gaulle en 1969.

⁴ Les élections législatives de 1986 étaient organisées le même jour que les premières élections régionales.

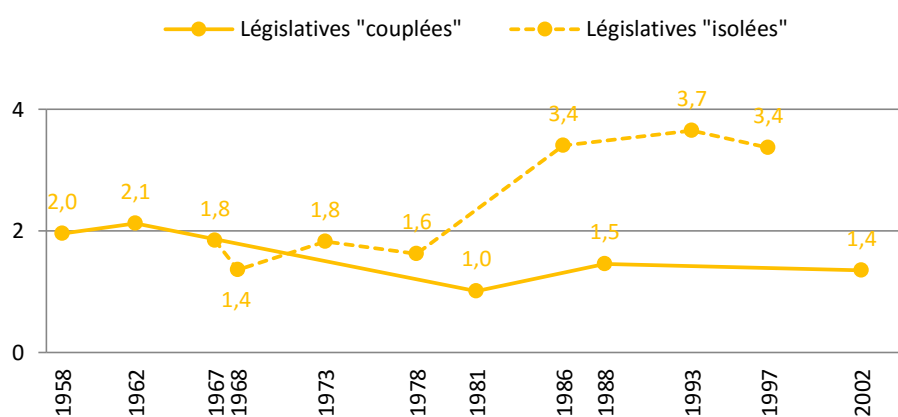
le même temps, le camp adverse se retrouve très affaibli : son leadership a pu être décapité (Valéry Giscard d'Estaing en 1981, Lionel Jospin en 2002) et il lui est difficile de prôner la cohabitation, d'autant qu'une partie de son électorat (notamment le moins partisan) est prêt à laisser sa chance au président élu ou réélu (état de grâce) ou s'oppose à la crise de régime potentielle qu'impliquerait l'absence de majorité présidentielle à l'Assemblée (d'où des pressions contraires défavorables à la participation). Au final, la campagne des législatives s'avère peu mobilisatrice : calculateurs, les partis se contentent du service minimum (d'autant qu'ils ont déjà puisé dans leurs ressources humaines et financières) tandis que les médias se désintéressent de ce scrutin sans grand suspens. Les appels à confirmer le premier vote s'opposent à ceux en faveur d'un « rééquilibrage » ou du « pluralisme », ce qui favorise la juxtaposition des campagnes locales moins mobilisatrices. Persuadés que les jeux sont faits, les électeurs se voient gagnés par une certaine lassitude puisqu'on sollicite une troisième fois leurs suffrages. Enfin, ceux qui votent principalement pour envoyer un message n'ont plus vraiment de raison de se déranger puisqu'ils ont déjà pu s'exprimer lors de la présidentielle, d'où le paradoxe de l'effet « troisième tour » que nous avons déjà analysé : les partis de gouvernement progressent aux législatives par rapport à la présidentielle alors même que les électeurs perçoivent moins bien l'enjeu de pouvoir.

Cette distinction entre législatives couplées et isolées étant faite, on observe dans les deux cas une nette tendance au déclin de la participation. S'agissant des législatives isolées, on note une stabilité à la hausse de la participation au-dessus de 80 % de 1967 à 1978 en France métropolitaine. Les niveaux de participation sont alors assez proches de ceux enregistrés lors de l'élection présidentielle. À partir de 1986, la participation passe sous la barre des 80 %, avant de connaître une nouvelle chute en 1993, confirmée en 1997, avec des niveaux inférieurs à 70 %. La participation tombe alors à un niveau nettement inférieur à celui de la présidentielle. Pour les législatives couplées, la tendance à la baisse de la participation est également manifeste, mais sa chronologie est différente en raison de la faible participation aux élections de 1962⁵. De plus, le recul à partir de 1981 est de moindre ampleur que pour les législatives isolées : - 5,8 points entre 1981 et 2002, contre - 14,7 points entre 1978 et 1997.

⁵ La participation aux législatives de 1962, nettement plus basse qu'à celles de 1958, s'explique en grande partie par le fait qu'il s'agissait d'un moment de réalignement avec des pressions contraires très fortes pesant sur les électeurs proches des partis non-gaullistes qui avaient voté oui au référendum d'octobre. Comme l'explique François Goguel, « les électeurs qui se sont abstenus le 18 novembre après avoir voté le 28 octobre ont été, pour la plupart, des citoyens qui, après avoir répondu affirmativement à l'appel du Général de Gaulle au moment du référendum, ont senti ensuite la nécessité, pour maintenir une certaine cohérence dans leur attitude, de ne pas se prononcer en faveur d'un candidat hostile au président de la République, mais qui n'ont pu se décider pour autant à voter pour le candidat UNR-UDT, et donc contre celui du parti auquel vont

En parallèle, on observe aussi une nette distinction entre législatives « couplées » et « isolées » en ce qui concerne l'évolution du vote blanc ou nul au premier tour (graphique 4.8). Pour les premières, le vote blanc ou nul demeure aux alentours ou sous la barre des 2 % avec même une tendance à la baisse. Pour les secondes, on observe une nette progression de la part des blancs et nuls sur les inscrits : inférieure à 2 % de 1967 à 1978, elle passe brutalement à plus de 3 % en 1986, 1993 et 1997, soit un niveau qu'on retrouve uniquement au second tour à la présidentielle lorsque l'offre se trouve réduite à seulement deux options.

Graphique 4.8 : Le vote blanc ou nul aux élections législatives de 1958 à 2002 (France métropolitaine, % des inscrits)



NB. Premiers tours uniquement sauf 1986 (tour unique).

Au final, on observe un rapprochement des taux de participation entre les scrutins isolés et couplés avec un plus faible impact du calendrier. Le différentiel de participation selon que le scrutin législatif soit couplé ou isolé s'estompe grandement au début des années 1990, et il est même probable que la convergence ait débuté dès les années 1980, la mobilisation au scrutin législatif de 1986 ayant été « tirée » par l'absence de second tour⁶. À l'inverse, on peut penser que la participation aurait davantage reculé entre 1988 et 2002 (- 1 point seulement) sans le « choc du 21 avril », qui a pu stimuler la participation d'électeurs qui auraient autrement été enclins à s'abstenir, réduisant ainsi l'impact de l'effet « troisième tour ».

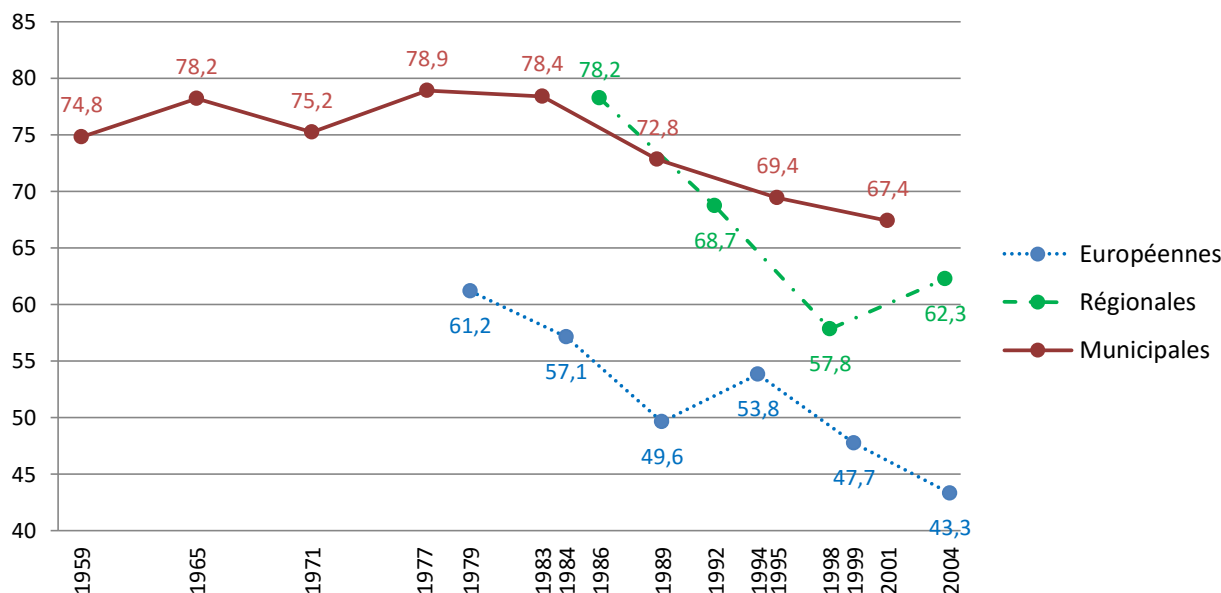
Au-delà des élections législatives, le recul de la participation est très spectaculaire aux élections européennes : - 17,9 points de 1979 à 2004 en France métropolitaine (graphique 4.9).

habituellement leurs préférences. ». François GOGUEL, Chroniques électorales, Tome 2, Op. Cit., p. 264-265. Voir également : Pierre MARTIN, Comprendre les évolutions électorales, Op. Cit., p. 62-63.

⁶ Dans une élection à deux tours, un nombre significatif d'électeurs ne se déplace qu'au second tour, c'est-à-dire au tour décisif, où l'enjeu est le plus fort et l'offre la plus simple à décrypter. Dans une élection à tour unique, il n'y a pas de raison d'attendre le second tour, ce qui implique ceteris paribus une participation plus forte qu'à un premier tour d'élection à deux tours. Par ailleurs, les élections législatives ont pu aussi bénéficier, bien que de façon marginale, de l'organisation des élections régionales le même jour.

Aux régionales, le recul apparait tout aussi fort, même si le point de départ élevé de 78,2 % en 1986 est en trompe-l'œil, la participation à ce scrutin ayant été « tirée » par l'organisation le même jour des législatives. Enfin, les élections municipales ont connu une baisse de la participation importante mais de moindre ampleur : après avoir oscillé entre 75 % et 78 % de 1959 à 1983, la part des votants est passée sous la barre des 70 % en 1995 et en 2001.

Graphique 4.9 : La participation aux élections européennes, régionales et municipales de 1959 à 2002 (France métropolitaine, % des inscrits)



NB. Premiers tours uniquement.

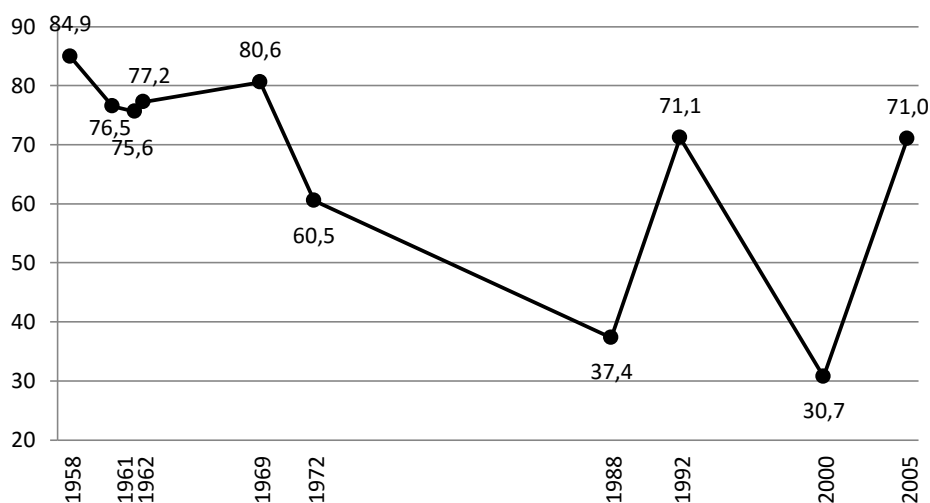
S'agissant des élections cantonales, il est délicat d'établir une série chronologique du fait de leur organisation en concomitance avec des élections régionales en 1992, 1998 et 2004 ou municipales en 2001. Globalement on observe une augmentation de la participation entre les années 1960 (moins de 58 % de 1961 à 1967) et les années 1970-1980 (plus de 65 % de 1976 à 1985), avec une plus forte nationalisation des enjeux et une augmentation de la compétition politique, avant un recul en 1988 (49,1 % avec un calendrier peu favorable) et 1994 (60,4 %).

D'un point de vue général, le niveau de la participation à toutes ces élections qui ne déterminent pas l'attribution du pouvoir national s'inscrit dans une logique « d'élections intermédiaires », c'est-à-dire que la participation est stimulée en cas d'impopularité du gouvernement. Ceci explique notamment le regain de mobilisation aux européennes de 1994 ou aux régionales de 2004 (avec aussi, sans doute, un impact du souvenir du 21 avril 2002). A l'inverse, l'organisation de ces élections peu après des scrutins nationaux ou lorsque le gouvernement est populaire, se traduit par un déclin plus net de la participation (européennes

de 1989, régionales de 1998, municipales de 1989 et 1995). Ces variations conjoncturelles n'affectent pas la nette tendance à la baisse qui se dessine depuis les années 1980.

Enfin, l'évolution de la participation aux référendums organisés depuis 1958 (graphique 4.10) est difficile à analyser car les enjeux ne sont pas tout à fait comparables.

Graphique 4.10 : La participation aux référendums nationaux de 1958 à 2005 (France métropolitaine, % des inscrits)



NB. 1958 : Constitution de la Cinquième République ; 1961 : autodétermination en Algérie ; 1962 (avril) : accords d'Evian sur l'indépendance de l'Algérie ; 1962 (octobre) : élection du président de la République au suffrage universel direct ; 1969 : régionalisation et réforme du Sénat ; 1972 : élargissement de la CEE ; 1988 : statut de la Nouvelle-Calédonie ; 1992 : traité de Maastricht ; 2000 : quinquennat ; 2005 : Constitution européenne.

De ce point de vue, certaines questions apparaissent par nature peu mobilisatrices : c'est le cas de l'élargissement de la CEE en 1972 (60,5 % en France métropolitaine) et plus encore de la ratification des accords de Nouméa en 1988 (37,4 %) ou de l'adoption du quinquennat en 2000 (30,7 %). Par ailleurs, il faut prendre en compte la dimension plébiscitaire des référendums organisés par le Général de Gaulle de 1958 à 1969. Depuis, aucun président n'a lié son poste au résultat d'un référendum, ce qui a participé à diminuer l'enjeu des consultations référendaires. Dans ce cadre, on observe une certaine baisse de la participation entre la période de Gaulle et la période Mitterrand-Chirac : dans les années 1960, la participation n'était jamais inférieure à 75 %, même quand la question était peu clivante (90,7 % de oui au référendum du 8 avril 1962 sur les accords d'Evian) ; à l'inverse, les référendums de 1992 sur le traité de Maastricht et de 2005 sur le traité constitutionnel européen, malgré leur campagne longue et passionnée, ont mobilisé moins de 75 % des votants (71,1 % et 71 %). Ceci étant dit, la tendance au déclin de la participation s'avère relativement limitée et on ne peut être que frappé par la stabilité de la participation entre les scrutins de 1992 et 2005.

Une participation moins automatique : *l'impact des mutations sociales et culturelles*

A conjoncture et enjeu de pouvoir équivalents, la participation s'avère plus faible à partir des années 1980. Rares sont désormais les scrutins qui arrivent à mobiliser plus de 70 % des inscrits. De plus, le plancher de la participation en cas de faible enjeu de pouvoir et de conjoncture peu mobilisatrice semble avoir été abaissé, au point que le référendum sur le quinquennat n'a mobilisé en 2000 que 37,4 % des inscrits. Cet abaissement du plancher s'illustre également par un recul accru de la participation aux législatives, d'un tour à l'autre, dans les circonscriptions où il n'y a plus qu'un seul candidat au second tour (tableau 4.6).

Tableau 4.6 : *L'évolution* de la participation moyenne aux législatives dans les circonscriptions métropolitaines avec un seul candidat au second tour (1978-2002)

	Nb circ.	Parti en lice au 2nd tour	T1	T2	évolution
1978	8	3 PCF, 2 PS, 3 droite	82,6	72,2	- 10,4
1981	10	3 PCF, 6 PS, 1 MRG	69,6	57,4	- 12,2
1988	19	11 PCF, 8 PS	62,0	48,7	- 13,3
1993	17	3 PS, 14 droite	71,3	49,7	- 21,6
1997	12	4 PCF, 8 PS	68,7	52,8	- 15,9
2002	3	1 PCF, 1 PS, 1 droite	63,5	40,2	- 23,3

NB. T1 : Premier tour ; T2 : Second tour. La participation est en pourcentage des inscrits.

Comme l'ont bien montré les différentes enquêtes menées depuis 1988 par l'Insee à partir des listes d'émargement⁷, cette tendance à la baisse de la participation traduit avant tout une montée de l'intermittence du vote : si la part des non-votants systématiques qui se tiennent à distance des urnes quel que soit le scrutin est assez stable pour une séquence électorale donnée, ce n'est pas le cas de celle des votants systématiques qui tend à diminuer⁸.

⁷ Jean MORIN, « La participation électorale d'avril 1988 à mars 1989 », Insee Première, n° 32, 1989 ; François HERAN, Dominique ROUAULT, « La présidentielle à contre-jour : abstentionnistes et non-inscrits », Insee Première, n° 397, 1995 ; François HERAN, Dominique ROUAULT, « La double élection de 1995 : exclusion sociale et stratégie d'abstention », Insee Première, n° 414, 1995 ; François HERAN, « Les intermittences du vote : un bilan de la participation de 1995 à 1997 », Insee Première, n° 546, 1997 ; François CLANCHE, « La participation électorale au printemps 2002 : de plus en plus de votants intermittents », Insee Première, n° 877, 2003 ; François HERAN, « Voter toujours, parfois... ou jamais », in Bruno CAUTRES, Nonna MAYER (dir.), *Le nouveau désordre électoral*, Op. Cit., p. 351-367 ; Aline DESEQUELLES, « La participation électorale au printemps 2004 : un électeur inscrit sur quatre s'est abstenu à tous les tours », Insee Première, n° 997, 2004.

⁸ Selon les données de l'Insee, seuls 8 % des inscrits n'ont participé à aucun des scrutins organisés entre 1995 et 1997 (présidentielle, municipales, législatives), soit un pourcentage identique à celui observé entre 1988 et 1989 (présidentielle, législatives, municipales, référendum). Lors de la séquence présidentielle-législatives de 2002, la proportion de non-votants constants demeurait limitée (13 %) et assez stable par rapport à la séquence présidentielle-municipales de 1995 (11 %), alors que la proportion d'inscrits ayant participé à chaque tour de scrutin s'est nettement contractée (de 55 % à 47 %). Seule la séquence régionales-européennes de 2004 a vu la part des abstentionnistes systématiques progresser fortement (25 %) au détriment de celle des votants systématiques (36 %), mais il ne s'agissait pas d'élections de « premier ordre ». Dans le même temps, la

Cette participation électorale de moins en moins automatique et de plus en plus conjoncturelle est très liée au renouvellement des générations dont l'impact est indépendant de l'effet de cycle de vie⁹ : alors que les cohortes nées avant 1960 continuent de participer assez systématiquement, les cohortes nées après 1960 participent de façon moins régulière¹⁰.

Pour analyser cette baisse de la proportion de votants réguliers au sein des générations nées après 1960, il est nécessaire de ne pas considérer la participation électorale comme quelque chose qui irait « de soi »¹¹. Comme exposé dans l'introduction générale de cette thèse, fondamentalement, c'est la participation, et non l'abstention, qui doit être expliquée. Pour comprendre pourquoi autant d'électeurs se déplacent aux urnes, y compris quand il n'y a qu'un seul candidat et donc aucun enjeu (cf. tableau 4.6), trois mécanismes sont décisifs. D'abord, si le « coût » de la participation n'est pas nul (s'informer, se déplacer, faire un choix), celui de s'abstenir peut être plus important (contrainte morale au niveau individuel pour les électeurs qui ont un sens du devoir civique affirmé¹² ou au niveau de l'environnement social quand celui-ci exerce une pression civique¹³). D'autre part, le simple fait de voter peut être source de satisfaction pour tous ceux qui s'intéressent à la politique¹⁴ ou qui apprécient simplement de

proportion d'électeurs potentiels non-inscrits s'avère assez stable de 1982 à 2002 : 11 % en 1982, 9 % en 1988, 1995, et 1997, 10 % en 2002. Pierre BRECHON, *La France aux urnes*, Op. Cit., p. 28.

⁹ La propension à voter, forte chez les 18-20 ans (rite de passage à l'âge adulte et pression des parents), chute jusqu'à 27-28 ans (mobilité et moindre insertion sociale et familiale) avant de remonter fortement jusqu'à 40 ans puis plus modestement jusqu'à 75 ans, la perte d'autonomie engendrant par la suite un recul très fort. Françoise SUBILEAU, Marie-France TOINET, *Les chemins de l'abstention, une comparaison franco-américaine*, Paris, La Découverte, 1993, p. 108-113 ; Françoise SUBILEAU, « L'abstentionnisme : apolitisme ou stratégie ? », in Nonna MAYER (dir.), *Les modèles explicatifs du vote*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 245-267.

¹⁰ Stéphane JUGNOT, « La participation électorale en 2007, La mémoire de 2002 », Insee Première, n° 1169, 2007 ; Pierre BRECHON, « L'abstention : de puissants effets de génération ? », in Anne MUXEL (dir.), *La politique au fil de l'âge*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011, p. 91-111.

¹¹ Cela implique de ne plus concevoir l'abstention comme une « déviance ». Notons que cette vision normative s'oppose à une autre qui estime qu'une trop forte participation électorale est le signe d'un dysfonctionnement. Ainsi Francis G. Wilson, marqué par le cas de l'Allemagne de Weimar, écrivait en 1936 : « Dans une société où seulement 50 % de l'électorat participe, il apparaît clairement que la politique satisfait les désirs de la majorité des individus. Lorsque le pourcentage de participation s'élève au-dessus, disons, de 90 %, il est apparent que les tensions de la lutte politique sont étendues jusqu'à un point de fracture qui menace la Constitution » (« In a society in which only fifty per cent of the electorate participates it is clear that politics does satisfy in a way the desire of the mass of the individuals in the state. As the percentage of participation rises above, let us say, ninety per cent, it is apparent that the tensions of political struggle are stretching to the breaking point the will toward the constitutional. »). Francis G. WILSON, « The Inactive Electorate and Social Revolution », *Southwestern Social Science Quarterly*, vol. 16, n° 4, 1936, p. 73-84 (p. 76).

¹² Le sens du devoir civique constitue le principal mécanisme expliquant la participation des électeurs. André BLAIS, *To vote or not to vote*, Op. Cit., p. 92-114.

¹³ Les électeurs participent bien plus quand ils pensent que leurs voisins sont informés de leur comportement. Alan S. GERBER, Donald P. GREEN et Christopher W. LARIMER, « Social Pressure and Voter Turnout: Evidence from a Large-Scale Field Experiment », *American Political Science Review*, vol. 102, n° 1, 2008, p. 33-48. La pression de l'environnement peut aussi renvoyer à un effet d'entraînement ou d'imitation lié au fait que beaucoup d'électeurs votent en groupe ou en couple. Céline BRACONNIER, Jean-Yves DORMAGEN, *La démocratie de l'abstention*, Op. Cit., p. 338-350 ; Xavier NIEL, Liliane LINCOT, « L'inscription et la participation électorales en 2012 : Qui est inscrit et qui vote », Insee Première, n° 1411, 2012.

¹⁴ Comme le soulignent Jean-Yves Dormagen et Céline Braconnier, « la distinction entre ce qui est de l'ordre des normes civiques et ce qui est de l'ordre de l'intérêt politique n'est pas toujours aisée à opérer (...), ne serait-ce

pouvoir *s'exprimer*, même si un seul bulletin ne pèse pas grande chose¹⁵. Cette dimension expressive du vote¹⁶ explique certaines variations de la participation, notamment l'impact de l'impopularité gouvernementale lors des élections intermédiaires¹⁷. Enfin, la participation peut être motivée par la satisfaction de participer à un rituel collectif et de manifester une appartenance à un groupe particulier ou plus largement à la communauté nationale¹⁸.

L'intermittence croissante de la participation électorale parmi les jeunes générations traduit le fait que la compensation s'opère moins bien entre le coût du vote et les différents mécanismes de contraintes et de gratifications associés au fait de voter plutôt que de s'abstenir.

Le premier facteur jouant en faveur d'une participation moins systématique est le déclin du sens du devoir civique parmi les jeunes générations. Comme le montrait une enquête de 1992 (graphique 4.11), les jeunes de 18-34 ans nés après 1958 considéraient majoritairement le vote d'abord comme un droit plutôt que d'abord comme un devoir, alors que les personnes plus âgées nées avant 1958 indiquaient majoritairement l'inverse (notamment les plus de 65 ans). L'absence d'enquête antérieure ou postérieure utilisant la même question¹⁹ empêche de conclure que ces différences de conception du vote résultent d'un effet de génération plutôt que d'un effet de cycle de vie. Tout laisse à penser néanmoins, comme le souligne Pierre Bréchon,

que parce que les plus politisés sont souvent les plus enclins à valoriser l'institution électorale en tant que telle ». Céline BRACONNIER, Jean-Yves DORMAGEN, *La démocratie de l'abstention*, Op. Cit., p. 436.

¹⁵ Il ne faut pas exclure l'hypothèse que les votants surestiment le poids de leur vote avec une illusion démocratique à l'œuvre : « certes mon vote seul ne pèse pas grand-chose, mais si tous les gens qui pensent comme moi votent, alors cela peut faire la différence ». Irrationnel, puisqu'il conçoit un vote comme le diagnostic et la cause de milliers d'autres, un tel raisonnement pourrait être relativement fréquent. George A. QUATTRONE, Amos TVERSKY, « Causal Versus Diagnostic Contingencies: On Self-deception and on the Voter's Illusion », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 46, n° 2, 1984, p. 237-248 ; George A. QUATTRONE, Amos TVERSKY, « Contrasting Rational and Psychological Analyses of Political Choice », *American Political Science Review*, vol. 82, n° 3, 1988, p. 719-736. Cette illusion pourrait expliquer pourquoi une élection serrée mobilise davantage : certains ont plus l'impression de pouvoir faire la différence. Une autre explication non exclusive est qu'un scrutin incertain passionne davantage les médias et voit les partis faire encore plus activement campagne. André BLAIS, *To vote or not to vote*, Op. Cit., p. 55-82.

¹⁶ Geoffrey BRENNAN, Loren LOMASKY, *Democracy and Decision: The Pure Theory of Electoral Preference*, Cambridge University Press, 1993 ; Alan HAMLIN, Colin JENNINGS, « Expressive Political Behavior: Foundations, Scope and Implications », *British Journal of Political Science*, vol. 41, n° 3, 2011, p. 645-670.

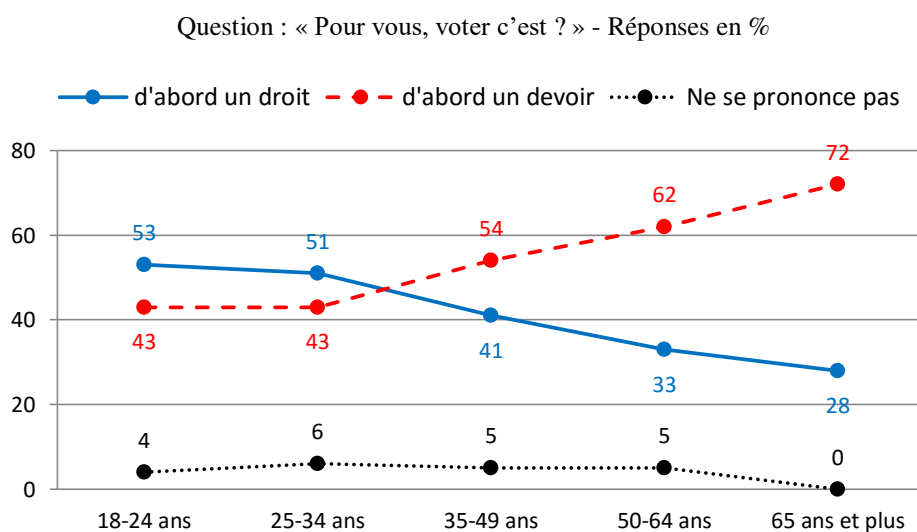
¹⁷ Toutes choses égales par ailleurs, la participation aux élections intermédiaires tend à progresser quand le gouvernement est impopulaire car les électeurs mécontents ont davantage envie d'envoyer un message que les électeurs satisfaits. Aux européennes de 1984, le différentiel de participation entre les mécontents et les satisfaits de François Mitterrand atteignait 14 points selon les données de sondages de l'Ifop. Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, Op. Cit., p. 208-209.

¹⁸ Patrick LEHINGUE, *Le vote*, Op. Cit., p. 77-81 ; Hélène THOMAS, « L'hypercivisme apolitique des exclus », in Nonna MAYER (dir.), *Les modèles explicatifs du vote*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 269-287 (p. 280).

¹⁹ Le baromètre TNS Sofres – Cidem pose depuis 2001 une question assez différente qui aboutit à des résultats non comparables. La question est la suivante : « A propos du vote, de laquelle de ces deux opinions êtes-vous le plus proche ? 1) Voter, ce n'est pas une obligation, on le fait si on en a envie ; 2) Voter, c'est un devoir qu'il faut accomplir parce que c'est important ». Une telle formulation tend à indiquer qu'il y a une « bonne » et une « mauvaise » réponse. Entre 86 % et 94 % des enquêtés selon les années choisissent la deuxième réponse. Un tel unanimité, y compris chez les jeunes, laisse à penser que ce qui est mesuré n'est pas tant le sens du devoir civique de l'enquêté que sa conscience que la participation est une norme sociale. Or ce n'est pas parce qu'on reconnaît l'existence d'une norme qu'on y adhère pleinement et qu'on la respecte.

que ces différences de conception selon l'âge traduisent bien des divergences générationnelles²⁰. La conception du vote comme un droit plutôt que comme un devoir est en effet à relier au développement d'une « culture de l'individualisation » au sein des générations nées après 1960²¹. Ce nouveau système de valeurs trouve sa source dans la mutation culturelle à l'œuvre depuis 1945 (cf. chapitre 2). Il repose sur une volonté d'autonomie accrue de la part d'individus qui souhaitent davantage penser et agir par eux-mêmes, en se dégageant des cadres institutionnels ou idéologiques traditionnels²². Ainsi on assiste à une montée des « citoyens critiques »²³, ouverts à de nouvelles formes de participation politique²⁴, qui jugent, au coup par coup, en fonction de la conjoncture (candidats, campagne) ou de l'enjeu de pouvoir du scrutin, si cela « vaut la peine » de se déplacer pour voter²⁵.

Graphique 4.11 : *Le sens du vote selon l'âge en juin 1992* (Enquête CSA-FNSP)



NB. Françoise SUBILEAU, Marie-France TOINET, *Les chemins de l'abstention*, Op. Cit., p. 113.

²⁰ Pierre BRECHON, « L'abstention : de puissants effets de génération ? », Op. Cit., p. 108.

²¹ Pierre BRECHON, Olivier GALLAND (dir.), *L'individualisation des valeurs*, Paris, Armand Colin, 2010.

²² L'individualisation (« chacun son choix ») n'est pas synonyme d'individualisme (« chacun pour soi »). Pierre BRECHON, Olivier GALLAND, « Individualisation et individualisme », in Pierre BRECHON, Olivier GALLAND (dir.), *L'individualisation des valeurs*, Op. Cit., p. 13-30.

²³ Pippa NORRIS (ed.), *Critical Citizens*, Op. Cit.

²⁴ On note ainsi une tendance à la progression des activités politiques de type critique ou protestataire, telles que la signature de pétition, la manifestation autorisée, ou le boycott. Raul MAGNI BERTON, « Participation électorale, participation critique et démocratie participative », in Pierre BRECHON, Jean-François TCHERNIA (dir.), *La France à travers ses valeurs*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 275-278.

²⁵ Il y aurait ainsi une montée de l'abstention « dans le jeu », qui se distingue de l'abstention « hors du jeu », par le fait que les abstentionnistes « dans le jeu » ont un intérêt plus fort pour la politique et expriment davantage des préférences partisans. Plus jeunes, plus diplômés, les abstentionnistes « dans le jeu » pesaient pour la moitié de l'abstention aux législatives de 1997, avec une mise en retrait plus conjoncturelle : seuls 7 % d'entre eux n'avaient voté à aucun scrutin entre 1993 et 1997 contre 37 % des abstentionnistes « hors du jeu ». Jérôme JAFFRE, Anne MUXEL, « S'abstenir : hors du jeu ou dans le jeu politique ? », in Pierre BRECHON, Annie LAURENT, Pascal PERRINEAU (dir.), *Les cultures politiques des Français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, p. 19-52 ; Anne MUXEL, « La poussée des abstentions : protestation, malaise, sanction », in Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le vote de tous les refus*, Op. Cit., p. 125-160.

De plus, le développement de la culture de l'individualisation a contribué à développer un environnement social plus permissif et à affaiblir certaines structures d'encadrement qui exercent une pression vis-à-vis du respect de la norme civique, qu'il s'agisse des Eglises (chute de la pratique religieuse) ou de la famille (divorces, réduction de la taille des ménages). Enfin, la chute des effectifs des syndicats et des partis a également réduit leur capacité à mobiliser²⁶.

A cet affaiblissement des mécanismes de contraintes et de gratifications associés au vote, s'est également combiné un autre phénomène défavorable à une participation électorale systématique : l'augmentation du coût du vote. S'agissant du coût physique (se déplacer au bureau de vote), il est difficile de saisir les effets du vieillissement. Le fait que les plus de 75 ans pèsent de plus en plus lourd dans le corps électoral pourrait avoir contribué à la baisse tendancielle de la participation. Toutefois, ce qu'il convient d'expliquer c'est moins la légère progression de l'abstention constante que la forte progression de l'abstention intermittente, or les personnes très âgées sont celles qui ont la participation la moins intermittente. De ce point de vue, le coût de déplacement lié à la mal-inscription, c'est-à-dire au fait d'habiter loin de son bureau de vote, paraît être un facteur potentiellement plus significatif pour expliquer l'augmentation de l'intermittence du vote car il touche davantage les jeunes générations. Ces dernières cumulent en effet à la fois une plus forte mobilité résidentielle et un plus faible sens du devoir lequel est le premier facteur d'inscription ou de réinscription²⁷. Les données concernant la mal-inscription sont fragiles et limitées, avec seulement quelques enquêtes locales²⁸ ou nationales²⁹ qui ne permettent guère d'étudier son évolution. Plusieurs éléments

²⁶ La culture d'individualisation, à la base de nouvelles formes d'engagement distancées et plus ancrées dans le monde associatif, n'est pas la seule cause de la chute des effectifs syndicaux et partisans. Le recours au financement public et la professionnalisation des organisations ont également contribué à rendre moins indispensables les adhérents. Pascal PERRINEAU (dir.), *L'engagement politique : Déclin ou mutation ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 1994 ; Jacques ION, *La fin des militants*, Paris, L'Atelier, 1997 ; Dominique LABBE, Dominique ANDOLFATTO, *Toujours moins ! Déclin du syndicalisme à la française*, Paris, Gallimard, 2009.

²⁷ La mal-inscription peut résulter d'un choix volontaire (rester inscrit dans une commune où l'on dispose de racines familiales ou d'une résidence secondaire par exemple), mais le plus souvent il découle d'une absence de réinscription après un déménagement liée au coût de la démarche administrative. De fait, si le coût de l'inscription ne pèse pas directement sur le taux de participation (il faut être inscrit pour être comptabilisé comme abstentionniste), il pèse indirectement via la mal-inscription. Dans la cité des Cosmonautes à Saint-Denis, la participation des bien-inscrits s'avère bien plus forte et constante que celle des mal-inscrits. Céline BRACONNIER, Jean-Yves DORMAGEN, *La démocratie de l'abstention*, Op. Cit., p. 53-96.

²⁸ Une enquête de 1986 indiquait que 66 % des électeurs potentiels de la ville de Grenoble étaient inscrits dans un bureau de la ville, contre 12 % dans une autre commune du département, 10 % en dehors du département, et 12 % qui n'étaient pas inscrits. Pierre BRECHON, Bruno CAUTRES, « L'inscription sur les listes électorales : indicateur de socialisation ou de politisation ? », *Revue française de science politique*, vol. 37, n° 4, 1987, p. 502-525. En 2004, Céline Braconnier et Jean-Yves Dormagen estimaient, à partir d'une enquête de voisinage, à 28 % la part des inscrits dans le bureau de vote des Cosmonautes qui n'habitaient pas effectivement dans le quartier. Céline BRACONNIER, Jean-Yves DORMAGEN, *La démocratie de l'abstention*, Op. Cit., p. 49-53, 84.

²⁹ Les enquêtes de l'Observatoire interrégional du politique ont fait figurer une question sur le lieu d'inscription dans quatre vagues assez anciennes (1985, 1986, 1987 et 1991). La proportion d'inscrits dans la commune où ils résident apparaissait alors assez stable (autour de 90 %) avec une petite progression en 1986 (92 %), année d'élections législatives. Les autres vagues se contentent de distinguer inscription et non-inscription.

laissent cependant à penser que la mal-inscription a pu se développer³⁰. Il y a tout d'abord la forte augmentation de 1984 à 2002 de la mobilité des moins de 30 ans et celle plus limitée mais significative des 30-39 ans³¹. Il y a ensuite l'inscription automatique des jeunes de 18 ans, décidée après les législatives de 1997, dont l'une des conséquences a été de transformer des non-inscrits (qui ne peuvent ni voter ni s'abstenir) en mal-inscrits, puisque nombreux sont les jeunes majeurs qui quittent le domicile familial où ils viennent juste d'être inscrits³². L'évolution de la mal-inscription pourrait également expliquer les évolutions géographiques de la participation. Sur les dix départements où la participation a le plus reculé entre 1981 et 2002 (premiers tours de l'élection présidentielle), on retrouve sept départements d'Ile-de-France (tous sauf Paris), qui sont les départements qui ont connu le plus fort taux de départ depuis les années 1980³³, avec donc potentiellement la plus forte croissance de mal-inscrits.

S'agissant du coût psychologique qui découle du fait de faire un choix entre des candidats, on peut penser qu'il a augmenté depuis les années 1970, en lien avec la diffusion de la culture de l'individualisation. Valorisant leur autonomie et refusant les prescriptions de certaines autorités ou institutions, les jeunes générations se montrent aussi plus distantes vis-à-vis des balises traditionnelles du vote, telles que l'opposition gauche-droite ou la proximité partisane³⁴. Ce faisant, le coût de la décision électorale a vraisemblablement augmenté pour ces électeurs, d'autant que leurs attentes envers les pouvoirs publics ont augmenté et qu'il y a moins de grain à moudre du fait du déclin du taux de croissance (cf. chapitre 2). De plus, l'information politique est devenue plus abondante mais aussi plus complexe dans le cadre d'une certaine convergence idéologique concernant l'attachement des différents partis à la démocratie représentative et à l'économie de marché.

Pour finir, il faut souligner que la tendance au déclin de la participation ne semble pas pouvoir être reliée à une quelconque dépolitisation des jeunes générations. Si l'intérêt pour la

³⁰ S'agissant de la cité des Cosmonautes, Céline Braconnier et Jean-Yves Dormagen estiment, malgré des données fragiles, que la mal-inscription a fortement progressé entre les 1970 et 2000. Ibidem, p. 69-71

³¹ Le taux de mobilité des moins de 30 ans est passé de 26,4 % à 31,8 % de 1984 à 2002, celui des 30-39 ans de 13,3 % à 17,4 %, celui des 40-49 ans de 6,2 % à 7,6 %, celui des 50-64 ans de 3,7 % à 4,2 %, et celui des plus de 65 ans de 2,4 % à 2,2 %. Thierry DEBRAND, Claude TAFFIN, « Les facteurs structurels et conjoncturels de la mobilité résidentielle depuis 20 ans », *Economie et Statistique*, n° 381-382, 2005, p. 125-146.

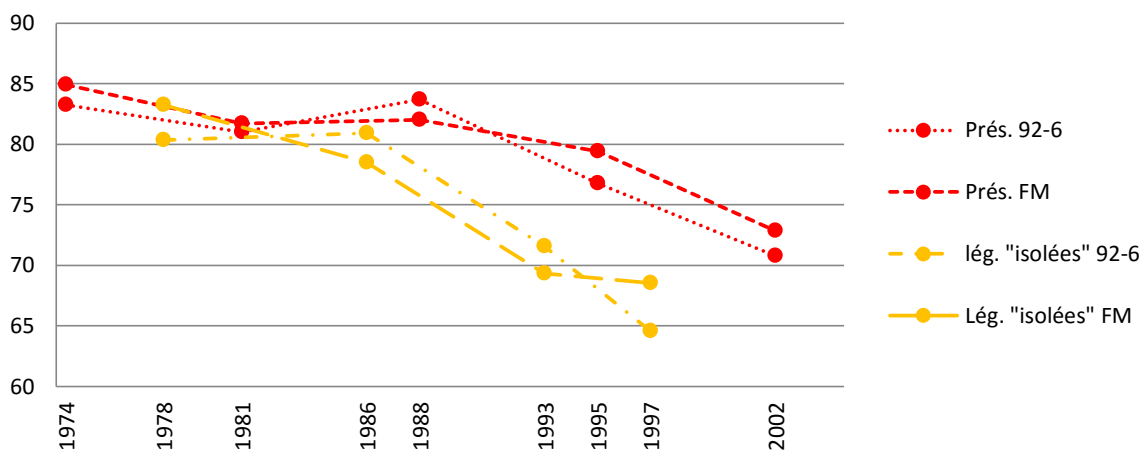
³² François HERAN, « Voter toujours, parfois... ou jamais », *Op. Cit.*, p. 360-361.

³³ Brigitte BACCAÏNI, « Les migrations internes en France de 1990 à 1999 : l'appel de l'Ouest », *Économie et statistique*, n° 344, 2001, p. 39-79.

³⁴ Olivier DUHAMEL, « Derrière le brouillard, le bipartisme ? », *Op. Cit.* p. 84-85. ; Gérard GRUNBERG, Anne MUXEL, « La dynamique des générations », in Gérard GRUNBERG, Nonna MAYER, Paul M. SNIDERMAN (dir.), *La démocratie à l'épreuve : une nouvelle approche de l'opinion des Français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, p. 135-170 (p. 156-157) ; Etienne SCHWEISGUTH, « La dépolitisation en questions », in Gérard GRUNBERG, Nonna MAYER, Paul M. SNIDERMAN (dir.), *La démocratie à l'épreuve*, *Op. Cit.*, p. 51- 86 (p. 77-79) ; Jean CHICHE, Florence HAEGEL, Vincent TIBERJ, « Erosion et mobilité partisanes », in Bruno CAUTRES, Nonna MAYER (dir.), *Le nouveau désordre électoral*, *Op. Cit.*, p. 255-278 (p. 260-261).

politique demeure limité et soumis à des variations conjoncturelles (campagnes électorales), il n'a pas diminué depuis la fin des années 1970³⁵ et il diffère peu selon les générations : les jeunes participent de façon beaucoup moins constante malgré une politisation équivalente à celle de leurs aînés³⁶. Par ailleurs, il faut se méfier de l'idée selon laquelle la progression du chômage et de la précarité du travail depuis les années 1970, notamment chez les jeunes, serait l'une des sources du déclin de la participation électorale. Si la participation a chuté de façon très forte au premier tour de la présidentielle entre 1981 et 2002 dans des départements très affectés par le chômage et la désindustrialisation, comme la Seine-Saint-Denis (- 14,8 points), le Nord (- 14), le Pas-de-Calais (- 13,8), les Ardennes (- 11), l'Aisne (- 10,9), la Somme (- 10,8) ou la Seine-Maritime (- 10), des chutes non moins spectaculaires se sont également produites dans des départements relativement épargnés par les difficultés économiques, tels que l'Essonne (- 13,9), la Seine-et-Marne (- 13,8), les Yvelines (- 13,1), les Hauts-de-Seine (- 12,5), ou encore la Mayenne (- 10,4) et la Vendée (- 9,7). A Neuilly-sur-Seine (6^e circonscription des Hauts-de-Seine), territoire épargné de la plupart des maux économiques et sociaux du pays, la participation a connu la même évolution que sur l'ensemble de la France métropolitaine que ce soit à la présidentielle ou aux législatives (graphique 4.12).

Graphique 4.12 : La participation à la présidentielle et aux législatives isolées de 1974 à 2002 en France métropolitaine et dans la 6^e circonscription des Hauts-de-Seine (% des inscrits)



NB. Premiers tours uniquement sauf pour les législatives de 1986 (tour unique).

³⁵ Seuls 10 % des personnes interrogées environ déclarent être « beaucoup » intéressées par la politique, quand 30 % indiquent être « assez » intéressées, et 60 % « peu » ou « pas du tout ». Ces données surestiment sans doute le niveau de politisation : les personnes qui refusent systématiquement de répondre aux sondages ont en effet toutes les chances de moins s'intéresser à la politique que celles qui acceptent. On dispose de données plus anciennes qui montrent que le niveau d'intérêt était également bas dans les années 1950-1960, mais les questions étaient formulées différemment. Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, Op. Cit., p. 195-196 ; Pierre BRECHON, *Comportements et attitudes politiques*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2006, p. 19-21 ; Bruno CAUTRES, « Une politisation en hausse ! », in Pierre BRECHON, Jean-François TCHERNIA (dir.), *La France à travers ses valeurs*, Op. Cit., p. 269-273.

³⁶ Pierre BRECHON, « L'abstention : de puissants effets de génération ? », Op. Cit., p. 103-104.

A l'inverse, la participation a moins reculé que sur l'ensemble de la France métropolitaine dans plusieurs départements du sud particulièrement touchés par le chômage depuis les années 1980 ou 1990 (- 4,9 points dans les Pyrénées-Orientales, - 5,2 dans les Bouches-du-Rhône, - 6,6 dans l'Hérault, - 6,9 dans le Gard). De la même façon que la progression du niveau d'études de la population (notamment parmi les cohortes nées après 1960) n'a pas tiré vers le haut la participation, le ralentissement de la croissance et la montée du chômage³⁷ ne sauraient expliquer la tendance à la baisse de la participation, et ce alors que la propension à voter est très liée au niveau d'instruction ou à l'insertion et au statut social.

L'impact spécifique du réalignement des années 1980

La tendance à la baisse de la participation électorale trouve sa source principale dans les évolutions de long-terme de la société française qui sont indépendantes du réalignement des années 1980. Toutefois, ce dernier n'a pas été sans impact sur l'évolution de la participation.

Comme nous l'avons déjà exposé, la vie politique avant 1981, avec un PCF fort et un PS antilibéral, était assez manichéenne avec deux camps très antagonistes. Pour beaucoup d'électeurs, l'affrontement politique se résumait à barrer la route aux rouges ou à espérer des lendemains qui chantent. Tout ceci favorisait à la fois la mobilisation (dramatisation de l'enjeu des scrutins nationaux) et la prise de décision des électeurs (choix entre les bons contre les méchants). Après 1981-1984, du fait de l'alternance, du moindre poids du PCF et du ralliement du PS à l'économie de marché et au néolibéralisme, beaucoup d'électeurs, à gauche comme à droite, en sont arrivés à relativiser l'importance de la politique. Dans un contexte d'échec des différents gouvernements face au chômage et de relative convergence idéologique sur les questions économiques, c'est surtout l'essor du FN qui a permis le maintien d'une dose de manichéisme dans la vie politique française, avec ce que cela implique en termes de facteur de mobilisation (comme l'illustre le second tour de la présidentielle de 2002). De ce point de vue, le réalignement des années 1980 a eu pour conséquence d'augmenter brutalement le coût du choix électoral et de démultiplier l'impact des mutations sociales et culturelles de long-terme, qui était jusque-là contenu par la structure de l'ordre électoral établi. Cette nouvelle donne a tout particulièrement affecté les zones d'influence traditionnelle communiste, où une partie de l'électorat, notamment parmi les jeunes générations, a rompu avec le PCF pour se réfugier dans

³⁷ N'oublions pas qu'en dépit de ces difficultés, le niveau de vie des Français a plutôt eu tendance à progresser depuis les années 1970. Ainsi le taux de pauvreté est passé selon l'Insee de 17,9 % en 1970 à 13,4 % en 2007 pour le seuil à 60 % du niveau de vie médian, et de 12 % à 7,2 % pour le seuil à 50 %. Par ailleurs, l'indice de développement humain de la France est passé de 0,72 en 1980 à 0,88 en 2007.

l'abstention (en lien avec la décomposition de l'appareil militant communiste). Comme le montre le tableau 4.7, la participation à la présidentielle dans les villes de plus de 9 000 habitants s'est davantage rétractée dans les fiefs du PCF que dans ceux du PS ou de la droite modérée. Alors que les 50 villes les plus favorables à Georges Marchais en 1981 participaient plus en moyenne que l'ensemble des villes de plus de 9 000 habitants en 1981, elles ont basculé dans un abstentionnisme plus marqué en 1988, qui s'est renforcé en 1995 et 2002. A l'inverse, les 50 villes les plus favorables à François Mitterrand ou à la droite modérée (Giscard-Chirac-Debré-Garaud) en 1981 ont suivi la tendance nationale.

Tableau 4.7 : *L'évolution de la participation moyenne dans les fiefs urbains du PCF, du PS et de la droite (France métropolitaine, présidentielle, 1^{er} tour, 1981-2002)*

	P1981	P1988	P1995	P2002
Ensemble des villes de plus de 9 000 habitants	81,1	80,6	77,3	69,4
Fiefs PCF 1981	82,8	79,8	75,8	66,0
odds ratio	1,12	0,95	0,92	0,86
Fiefs PS 1981	81,7	81,5	79,4	70,9
odds ratio	1,04	1,06	1,13	1,07
Fiefs droite modérée 1981	81,0	81,9	78,0	71,1
odds ratio	1,00	1,09	1,04	1,08

NB. La participation est en pourcentage des inscrits. Les fiefs de chaque tendance correspondent aux 50 villes de plus de 9 000 habitants les plus favorables lors du premier tour de l'élection présidentielle de 1981. Les odds ratios comparent la participation moyenne dans les fiefs de chaque tendance avec la participation dans l'ensemble des villes de plus de 9 000 habitants. Il s'agit d'une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; +\infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble.

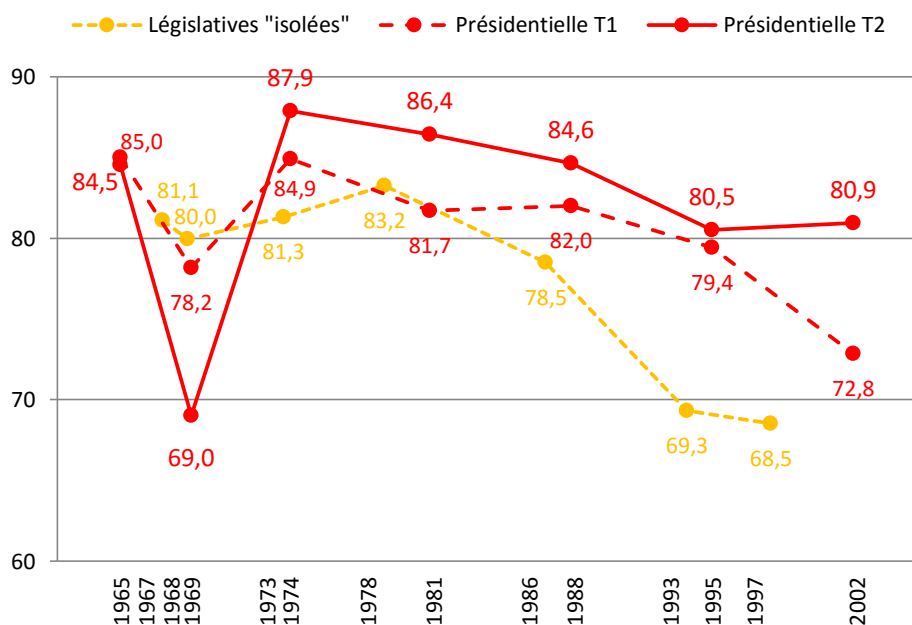
Un second impact du réalignement de 1981-1984 a été de favoriser, via le renforcement de la règle du jeu présidentieliste, le développement d'un différentiel croissant de participation entre la présidentielle et les législatives. S'inscrivant dans une double dynamique, à la fois internationale de long-terme et nationale plus contingente, la présidentialisaton se renforce à partir de 1981-1984, avec de nouveaux développements découlant du choix des principaux leaders nationaux de considérer l'élection présidentielle comme étant nettement plus importante que les élections législatives (cf. chapitre 3). A cette focalisation accrue correspond un certain déclassement des élections législatives, qu'elles soient couplées ou isolées, avec des campagnes moins intenses, moins chères, moins spectaculaires et retenant moins l'attention des médias, ces derniers ayant plus de facilité à se passionner et à passionner leurs audiences pour un combat très personnalisé opposant des candidatures nationales, plutôt que pour un affrontement plus partisan, dilué au niveau des circonscriptions³⁸. A cette attention plus forte

³⁸ S'ajoute à cela le fait que le « bombardement sondager » qui participe du « buzz » d'une campagne électorale est plus efficace et moins coûteux lors d'une élection présidentielle que lors d'élections législatives.

des élites et des médias a correspondu une dévalorisation de l'enjeu de pouvoir des élections législatives perçu par les électeurs, dans le cadre d'une mutation globale du rapport des citoyens à la vie politique.

De plus en plus sensible à la conjoncture, à l'intensité des campagnes et au niveau de l'enjeu de pouvoir, la participation a connu après 1984 un décrochage bien plus important aux législatives qu'à la présidentielle, cette dernière parvenant à retenir davantage l'intérêt des électeurs. Ainsi, alors que les élections législatives « isolées » parvenaient jusqu'en 1978 à concurrencer l'élection présidentielle en termes de mobilisation, ce n'est plus le cas depuis le réalignement de 1981-1984 : la participation électorale s'est effondrée de plus d'une douzaine de points aux législatives « isolées » contre seulement environ cinq ou six à la présidentielle, d'où l'apparition d'un net différentiel entre ces deux types de scrutins (graphique 4.13).

Graphique 4.13 : La participation à l'élection présidentielle et aux élections législatives « isolées » de 1965 à 2002 (France métropolitaine, % des inscrits)



NB. T1 : Premier tour ; T2 : Second tour ; premiers tours uniquement pour les législatives sauf 1986 (tour unique).

L'évolution des coalitions électorales des forces politiques

Le désalignement des ouvriers

Au-delà de la tendance à la baisse de la participation, la période de politique ordinaire qui se déroule jusqu'en 2007 est marquée par une poursuite du désalignement électoral des

ouvriers. Selon les données d'enquêtes disponibles³⁹, le survote à gauche des ouvriers⁴⁰ atteint son apogée dans les années 1970 avant de décliner à tous les types de scrutin : alors que les ouvriers avaient deux fois plus de chances de voter à gauche que l'ensemble des électeurs jusqu'aux années 1970, leur vote s'est considérablement banalisé au point de perdre leur tropisme de gauche à la fin des années 1990 (tableaux 4.8, 4.9 et 4.10)⁴¹.

Tableau 4.8 : Le désalignement électoral des ouvriers aux législatives de 1973 à 1997

	L1973	L1978	L1981	L1986	L1988	L1993	L1997
Gauche							
Ensemble	46	52	56	44	49	31	44,5
Ouvriers (pcm)	68	69	69	55	60	34	51
Ouvriers (ppi)				59	59	35	50,5
Ecart							
Ouvriers (pcm)	+ 22	+ 17	+ 13	+ 11	+ 11	+ 3	+ 6,5
Ouvriers (ppi)				+ 15	+ 10	+ 4	+ 6
Odds ratios							
Ouvriers (pcm)	2,49	2,05	1,75	1,56	1,56	1,15	1,30
Ouvriers (ppi)				1,83	1,50	1,20	1,27

NB. Premiers tours uniquement. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. Enquêtes post-électorales Sofres (cf. annexe 3). Les ouvriers sont définis par la profession du chef de ménage (pcm) et par la profession de la personne interrogée (ppi). Les odds ratios mesurent le rapport de chance des ouvriers de voter à gauche plutôt que de ne pas voter à gauche comparativement à l'ensemble de l'électorat. C'est un rapport de rapports de chances qui se calcule de la façon suivante : $[68/(100-68)]/[46/(100-46)] = 2,46$. Il s'agit d'une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; +\infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble.

Jusqu'en 1981, la perte d'originalité du vote ouvrier renvoie avant tout à une plus forte pénétration de la gauche au sein de l'électorat non-ouvrier. Toutefois, comme le souligne la géographie électorale, le maintien d'un haut niveau de vote pour la gauche chez les ouvriers (près 70 % aux législatives et aux européennes, et près de 65 % à la présidentielle) cache un recul dans les zones ouvrières ancrées à gauche, qui est compensé par une progression dans les zones ouvrières ancrées à droite, où la gauche profite du déclin de la pratique religieuse⁴².

³⁹ Pour les élections antérieures à 1969 il faut se reporter aux enquêtes pré et post-électorales de l'Ifop. François PLATONE, *Les électors sous la Ve République, Données d'enquêtes 1958-1995*, 2^e édition, Paris, Les Cahiers du Cevipof, 1995.

⁴⁰ Dans l'idéal, il conviendrait de définir les ouvriers par la profession de la personne interrogée (ppi). Malheureusement, cette variable n'est pas toujours disponible dans les enquêtes, au contraire de celle de la profession du chef de ménage (pcm) qui est utilisée pour construire l'échantillon par quotas. Le recours à la pcm pour établir des séries longues s'impose ainsi dans de nombreux cas. Les variations entre pcm et ppi demeurent marginales.

⁴¹ Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, Op. Cit., p. 177-182 ; Florent GOUGOU, *Comprendre les mutations du vote des ouvriers*, Op. Cit., p. 210-214 ; Florent GOUGOU, « La droitisation du vote des ouvriers en France. Désalignement, réaligement et renouvellement des générations », Op. Cit., p. 147-149.

⁴² Florent GOUGOU, *Comprendre les mutations du vote des ouvriers*, Op. Cit., p. 213, 218, 221-222 ; Florent GOUGOU, « La droitisation du vote des ouvriers en France. Désalignement, réaligement et renouvellement des générations », Op. Cit., p. 148.

Tableau 4.9 : Le désalignement électoral des ouvriers aux européennes de 1979 à 2004

	E1979	E1984	E1989	E1994	E1999	E2004
Gauche						
Ensemble	48	39	34	40	44	46
Ouvriers (pcm)	67	54	47	47	43	56
Ouvriers (ppi)		55	51	45		
Ecart						
Ouvriers (pcm)	+ 19	+ 15	+ 13	+ 7	- 1	+ 10
Ouvriers (ppi)		+ 16	+ 17	+ 5		
Odds ratios						
Ouvriers (pcm)	2,20	1,84	1,72	1,33	0,96	1,22
Ouvriers (ppi)		1,91	2,02	1,23		

NB. Les résultats sont en % des exprimés. Enquêtes post-électorales Sofres (cf. annexe 3). Les ouvriers sont définis par la profession du chef de ménage (pcm) et de la personne interrogée (ppi). Les odds ratios mesurent le rapport de chance des ouvriers de voter à gauche plutôt que de ne pas voter à gauche comparativement à l'ensemble de l'électorat. Il s'agit d'une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; +\infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble.

Tableau 4.10 : Le désalignement électoral des ouvriers à la présidentielle de 1969 à 2002

	P1969	P1974	P1981	P1988	P1995	P2002
Gauche T1						
Ensemble	32	47	47	45,5	40,5	37,5
Ouvriers (pcm)	47	63	62	59	43	41
Ouvriers (ppi)		66	68	61	37	
Ecart						
Ouvriers (pcm)	+ 15	+ 16	+ 15	+ 13,5	+ 2,5	+ 3,5
Ouvriers (ppi)		+ 19	+ 21	+ 15,5	- 3,5	
Odds ratios						
Ouvriers (pcm)	1,88	1,92	1,84	1,72	1,11	1,16
Ouvriers (ppi)		2,19	2,40	1,87	0,86	
Gauche T2						
Ensemble		49	52	54	47	
Ouvriers (pcm)		68	67	68	57	
Ouvriers (ppi)		73	72	70	53	
Ecart						
Ouvriers (pcm)		+ 19	+ 15	+ 14	+ 10	
Ouvriers (ppi)		+ 24	+ 20	+ 16	+ 6	
Odds ratios						
Ouvriers (pcm)		2,21	1,87	1,81	1,49	
Ouvriers (ppi)		2,81	2,37	1,99	1,27	

NB. T1 : 1^{er} tour ; T2 : 2^e tour. En % des exprimés. Enquêtes post-électorales Sofres (cf. annexe 3). Les ouvriers sont définis par la profession du chef de ménage (pcm) et de la personne interrogée (ppi). Les odds ratios mesurent le rapport de chance des ouvriers de voter à gauche plutôt que de ne pas voter à gauche comparativement à l'ensemble de l'électorat. Il s'agit d'une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; +\infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble.

De fait, le déclin du vote de classe ouvrier s'avère antérieur à 1981 et ne renvoie pas prioritairement à l'échec de la gauche au pouvoir ni à la phase de réalignement⁴³. On note toutefois une accélération du désalignement lorsque la gauche est impopulaire (notamment

⁴³ Pierre MARTIN, « Le vote Le Pen », Op. Cit., p. 30-31 ; Pierre MARTIN, « Qui vote pour le Front national français ? », Op. Cit., p. 156-157 ; Pierre MARTIN, Comprendre les évolutions électorales, Op. Cit., p. 177-182.

1993, 1995 ou 2002) et au contraire un frein, voire un rebond temporaire, lorsque c'est la droite qui est impopulaire (1988, 1997 ou 2004). De ce point de vue, l'alternance au pouvoir, inscrite dans le nouvel ordre électoral, affecte bien l'évolution de l'alignement des ouvriers.

Toutefois, il faut noter que c'est avant tout le Parti communiste, plus que le Parti socialiste, qui est victime de ce désalignement, alors même qu'il retourne dans l'opposition de 1984 à 1997. De fait, alors que le PCF disposait encore d'un avantage de 15 points chez les ouvriers aux législatives de 1978 (tableau 4.11), ce survote s'amenuise considérablement dans les années 1980 et 1990 : en 1997, le PCF ne recueille qu'environ 14 % des suffrages exprimés chez les ouvriers contre 10 % dans l'ensemble de l'électorat.

Tableau 4.11 : Le vote des ouvriers pour le PS et le PCF aux législatives de 1973 à 1997

	L1973	L1978	L1981	L1986	L1988	L1993	L1997
PS							
Ensemble	21	25	39	31,5	37,5	19	26
Ouvriers (pcm)	27	27	44	36	44	18	28
Ouvriers (ppi)		26		37	43	18	27,5
Ecart							
Ouvriers (pcm)	+ 6	+ 2	+ 5	+ 4,5	+ 6,5	- 1	+ 2
Ouvriers (ppi)		+ 1		+ 5,5	+ 5,5	- 1	+ 1,5
Odds ratios							
Ouvriers (pcm)	1,39	1,11	1,23	1,22	1,31	0,94	1,11
Ouvriers (ppi)		1,05		1,28	1,26	0,94	1,08
PCF							
Ensemble	22	21	16	10	11	9	10
Ouvriers (pcm)	37	36	24	15	16	12	14
Ouvriers (ppi)		37		18	16	14	14,5
Ecart							
Ouvriers (pcm)	+ 15	+ 15	+ 8	+ 5	+ 5	+ 3	+ 4
Ouvriers (ppi)		+ 16		+ 8	+ 5	+ 5	+ 4,5
Odds ratios							
Ouvriers (pcm)	2,08	2,12	1,66	1,59	1,54	1,38	1,47
Ouvriers (ppi)		2,21		1,98	1,54	1,65	1,53

NB. Premiers tours uniquement. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. Enquêtes post-électorales Sofres (cf. annexe 3). Les ouvriers sont définis par la profession du chef de ménage (pcm) et par la profession de la personne interrogée (ppi). Les odds ratios mesurent le rapport de chance des ouvriers de voter pour un parti plutôt que pour un autre comparativement à l'ensemble de l'électorat. Il s'agit d'une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; +\infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble.

Dans le même temps, le PS qui n'a jamais joui d'un avantage très fort chez les ouvriers subit un déclin moindre au sein de cette catégorie, même si son score chez les ouvriers devient inférieur à son résultat au sein de l'ensemble de l'électorat lors des législatives de 1993, puis lors de la présidentielle de 2002 (tableau 4.12). De la sorte, le déclin du vote de classe ouvrier renvoie d'abord aux pertes massives du PCF en milieu ouvrier et au fait que ces pertes n'ont pas été récupérées par d'autres partis de gauche (PS, extrême gauche, Verts).

Tableau 4.12 : Le vote des ouvriers pour le PS et le PCF à la présidentielle de 1969 à 2002

T1	P1969	P1981	P1988	P1995	P2002
PS					
Ensemble	6	26	34	23	16
Ouvriers (pcm)	7	30	42	25	15
Ouvriers (ppi)		33	42	21	
Ecart					
Ouvriers (pcm)	+ 1	+ 4	+ 8	+ 2	- 1
Ouvriers (ppi)		+ 7	+ 8	- 2	
Odds ratios					
Ouvriers (pcm)	1,18	1,22	1,41	1,12	0,93
Ouvriers (ppi)		1,40	1,41	0,89	
PCF					
Ensemble	21	16	7	9	3,5
Ouvriers (pcm)	33	28	11	10	3
Ouvriers (ppi)		30	12	8	
Ecart					
Ouvriers (pcm)	+ 12	+ 12	+ 4	+ 1	- 0,5
Ouvriers (ppi)		+ 14	+ 5	- 1	
Odds ratios					
Ouvriers (pcm)	1,85	2,04	1,64	1,12	0,85
Ouvriers (ppi)		2,25	1,81	0,88	

NB. Premiers tours uniquement. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. Enquêtes post-électorales Sofres (cf. annexe 3). Les ouvriers sont définis par la profession du chef de ménage (pcm) et par la profession de la personne interrogée (ppi). Les odds ratios mesurent le rapport de chance des ouvriers de voter pour un parti plutôt que pour un autre comparativement à l'ensemble de l'électorat. Il s'agit d'une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; +\infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble.

Au niveau de la géographie électorale, l'affaiblissement de la gauche touche tous les milieux ouvriers, que ce soient les grands fiefs socialistes ou surtout communistes qui accordaient un avantage de plus de 20 à 30 points à la gauche dans les années 1970, mais aussi les zones très ouvrières moins ancrées à gauche ou favorables à la droite, notamment dans l'Est du pays⁴⁴. Comme dans tous les pays industriellement avancés, le déclin du tropisme de gauche des ouvriers découle en France en premier lieu de transformations de long-terme, le déclin numérique de la classe ouvrière dans la population active⁴⁵ allant de pair avec de profondes mutations de la condition ouvrière⁴⁶, un déclin de la conscience de classe⁴⁷ et un déclin de l'encadrement par les grandes centrales syndicales⁴⁸. Ces évolutions affectent toutefois

⁴⁴ Florent GOUGOU, Comprendre les mutations du vote des ouvriers, Op. Cit., p. 219-221.

⁴⁵ Selon les données de l'Insee, la proportion d'ouvriers dans la population active occupée (chômeurs exclus) est passée de 39 % en 1962 et 1968 à 33 % en 1982 avant de chuter à 26 % en 1999, puis à 23 % en 2007.

⁴⁶ Notamment l'insertion dans la société de consommation, la tertiairisation des métiers ouvriers, et le déclin de la grande industrie. Michel CEZARD, « Les ouvriers », Insee Première, n° 455, 1996 ; Dominique GOUX, Éric MAURIN, « La nouvelle condition ouvrière », Esprit, n° 247, 1998, p. 102-122 ; Stéphane BEAUD, Michel PIALOUX, Retour sur la condition ouvrière, 2^e édition, Paris, La Découverte, 2012 (1^{ère} édition, 1999).

⁴⁷ Chez les ouvriers le sentiment d'appartenance à la classe ouvrière passe de 69 % en 1966 à 47 % en 1994. Guy MICHELAT, Michel SIMON, « Changements de société, changements d'opinion », in Olivier DUHAMEL, Jérôme JAFFRE, Philippe MECHET, *L'état de l'opinion*, Paris, Seuil, 1996, p. 167-188 (p. 176-177).

⁴⁸ Dominique LABBE, Dominique ANDOLFATTO, Toujours moins !, Op. Cit.

différemment chaque génération d'ouvriers. Alors que les cohortes nées avant 1960 continuent de maintenir un certain alignement à gauche, malgré un déclin, ce n'est pas le cas des cohortes nées après 1960, qui dès leur entrée dans le corps électoral n'accordent pas d'avantage à la gauche⁴⁹. N'ayant connu ni l'essor du clivage de classe pendant l'entre-deux guerre, ni la Résistance, ni les Trente glorieuses et l'apogée du compromis redistributif keynésien, ces jeunes générations ont au contraire été exposées, dès leur entrée dans la vie active, à la crise économique, au chômage, à la dégradation de l'image de la classe ouvrière, et à l'individualisation des rapports sociaux. Ce faisant, elles n'ont pas développé le même lien politique et affectif avec les partis de gauche selon le processus de socialisation théorisé par Beck (cf. chapitre 1). Pesant de plus en plus lourd au fil des années, les cohortes nées après 1960 constituent le moteur du désalignement électoral du groupe des ouvriers.

A l'origine idéologique et partisane du socialisme et du communisme, la classe ouvrière a perdu son statut de composante principale de la gauche (bien que ce groupe social n'ait jamais été le seul à peser au sein de l'électorat de la gauche). Ce moindre poids ne renvoie pas simplement à son déclin numérique, mais bien à la banalisation de son vote. Traduisant une « droitisation », ce mouvement n'aboutit pas à la disparition des ouvriers dans la coalition électorale de la gauche⁵⁰, ni à leur basculement dans un survote en faveur de la droite⁵¹. De plus, le recul du vote de classe ouvrier ne se traduit pas simplement par des transferts vers la droite, puisqu'il renvoie aussi au développement d'une participation électorale différentielle⁵² : dans les zones historiquement ancrées à gauche, où la participation était généralement aussi forte que sur l'ensemble du pays (voire parfois plus forte), on assiste à un déclin plus prononcé qu'au niveau national ; dans les zones étrangères à toute culture de classe où les ouvriers penchaient assez largement à droite, l'évolution de la participation électorale suit en général la même tendance qu'au niveau national. De ce point de vue, les évolutions du vote de classe ouvrier renvoient aussi à la déstructuration sociale et politique des environnements des ouvriers qui font que le vote s'exprime aussi sur un mode collectif⁵³.

⁴⁹ Florent GOUGOU, *Comprendre les mutations du vote des ouvriers*, Op. Cit., p. 215-217 ; Florent GOUGOU, « La droitisation du vote des ouvriers en France. Désalignement, réaligement et renouvellement des générations », Op. Cit., p. 149-151.

⁵⁰ La gauche continue au premier tour de la présidentielle de 2002 de dominer nettement la droite dans des villes très ouvrières comme Saint-Pierre-des-Corps (56,4 % contre 34,8 %), Saint-Etienne-du-Rouvray (54,7 % contre 38,1 %), Avion (54,4 % contre 38,3 %), ou Port-de-Bouc (51,2 % contre 40,5 %).

⁵¹ Si les ouvriers votent majoritairement à droite depuis le milieu des années 1990 jusqu'en 2007, il s'agit là d'un niveau qui fait simplement écho à la domination de la droite sur la gauche dans l'ensemble de l'électorat.

⁵² Florent GOUGOU, *Comprendre les mutations du vote des ouvriers*, Op. Cit., p. 223-226 ; Florent GOUGOU, « La droitisation du vote des ouvriers en France. Désalignement, réaligement et renouvellement des générations », Op. Cit., p. 151.

⁵³ Céline BRACONNIER, Jean-Yves DORMAGEN, *La démocratie de l'abstention*, Op. Cit., p. 265-385 ; David GOUARD, *La Banlieue Rouge. Ceux qui restent et ce qui change*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2013.

Par ailleurs, si ce désalignement interroge l'identité de la gauche, il n'en obstrue pas pour autant sa capacité à remporter la victoire aux élections nationales en 1988 ou en 1997. A ce titre, il faut rappeler que c'est lorsque le vote de classe ouvrier était à son apogée que la gauche semblait condamnée à ne pas accéder au pouvoir, du fait que l'alignement ouvrier sur la gauche renvoyait alors pour une grande part à la force du PCF⁵⁴. Enfin, si le désalignement des ouvriers traduit un affaiblissement du clivage de classe, dans le cadre d'une moindre saillance et d'un recadrage des enjeux économiques en raison de l'avènement du paradigme néolibéral, il ne marque pas la fin des oppositions entre classes sociales⁵⁵. Ainsi les milieux sociaux les plus aisés maintiennent leur alignement à droite⁵⁶, de même que les indépendants, tandis que les oppositions au sein des salariés entre le secteur public et le secteur privé se renforcent⁵⁷.

La pénétration du FN dans l'électorat ouvrier

La droitisation des ouvriers à l'œuvre depuis la fin des années 1970 ne traduit pas une redistribution équitable de l'électorat ouvrier entre les différentes composantes de la droite selon leur poids respectif dans l'électorat national. Le désalignement de l'électorat ouvrier se combine à une dynamique de réalignement avec l'acquisition par le FN d'une position dominante au sein de l'électorat ouvrier qui vote à droite⁵⁸.

La pénétration de l'extrême droite en milieu ouvrier ne date pas de sa percée aux européennes de 1984 lors de la clôture de la phase de réalignement. En 1984, les ouvriers sont moins favorables à l'extrême droite que l'ensemble de l'électorat (tableau 4.13). C'est seulement à partir de 1986 que le FN parvient à faire aussi bien chez les ouvriers que dans l'électorat en général. Enfin, c'est en 1988, à l'issue de la phase de consolidation de l'ordre électoral (voir supra), que le FN parvient à obtenir un net avantage chez les ouvriers, lequel ne fait par la suite que simplement se renforcer, que ce soit en 1995⁵⁹ ou en 2002. Dans le même

⁵⁴ Florent GOUGOU, Pierre MARTIN, « La gauche, la droite et le vote populaire », Commentaire, n° 145, 2014, p. 45-54.

⁵⁵ Daniel BOY, Nonna MAYER, « Que reste-il des variables lourdes ? », in Daniel BOY, Nonna MAYER (dir.), *L'électeur à ses raisons*, Op. Cit., p. 101-138 (p. 108-118) ; Nonna MAYER, « Indépendance, salariat et culture politique (1978-1997) » in Pierre BRECHON, Annie LAURENT, Pascal PERRINEAU (dir.), *Les cultures politiques des Français*, Op. Cit., p. 357-376 ; Bruno CAUTRES, Nonna MAYER, « Les métamorphoses du vote de classe », in Bruno CAUTRES, Nonna MAYER (dir.), *Le nouveau désordre électoral*, Op. Cit., p. 145-159.

⁵⁶ Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, Op. Cit., p. 182-184.

⁵⁷ Daniel BOY, Nonna MAYER, « Secteur public contre secteur privé : un nouveau conflit de classe ? », in Nonna MAYER (dir.), *Les modèles explicatifs du vote*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 111-132.

⁵⁸ Pierre MARTIN, « Le vote Le Pen », Op. Cit., p. 29-34 ; Florent GOUGOU, *Comprendre les mutations du vote des ouvriers*, Op. Cit., p. 241-249 ; Florent GOUGOU, « La droitisation du vote des ouvriers en France. Désalignement, réalignement et renouvellement des générations », Op. Cit., p. 151-155.

⁵⁹ Les données de l'enquête post-électorale Sofres de 1995 sont sujettes à controverse en ce qui concerne le vote des ouvriers pour le FN. Selon cette enquête, 30 % des ouvriers (profession de la personne interviewée) se sont

temps, la droite modérée ne parvient jamais à faire aussi bien chez les ouvriers que dans l'ensemble de l'électorat (écarts largement négatifs et odds ratios inférieurs à 1).

Tableau 4.13 : Le vote des ouvriers *pour la droite modérée et l'extrême droite de 1984 à 2004*

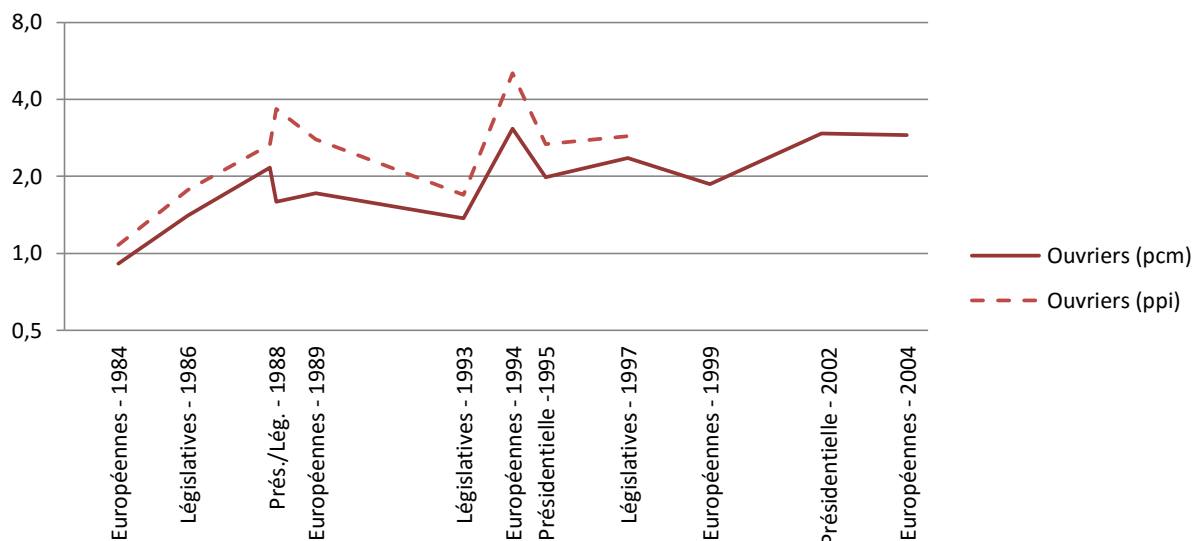
	E1984	L1986	P1988	L1988	E1989	L1993	E1994	P1995	L1997	E1999	P2002	E2004
Droite modérée												
Ensemble	43	45	36,5	40,5	38	44	38	44	36,5	40	34	37
Ouvriers (pcm)	30	32	21	28	24	37	20	34	23	31	19	17
Ouvriers (ppi)	29	28	18	21	17	36	15	33	20,5			
Ecarts												
Ouvriers (pcm)	- 13,0	- 13,0	- 15,5	- 12,5	- 14,0	- 7,0	- 18,0	- 10,0	- 13,5	- 9,0	- 15,0	- 20,0
Ouvriers (ppi)	- 14,0	- 17,0	- 18,5	- 19,5	- 21,0	- 8,0	- 23,0	- 11,0	- 16,0			
Odd ratios												
Ouvriers (pcm)	0,57	0,58	0,46	0,57	0,52	0,75	0,41	0,66	0,52	0,67	0,46	0,35
Ouvriers (ppi)	0,54	0,48	0,38	0,39	0,33	0,72	0,29	0,63	0,45			
Extrême droite												
Ensemble	11	10	14,5	10	12	13	10,5	15	15,5	9	19,5	10,5
Ouvriers (pcm)	7	10	18	11	13	15	17	23	23	13	32	14
Ouvriers (ppi)	8	11	19	19	15	18	21	30	25			
Ecarts												
Ouvriers (pcm)	- 4,0	0,0	+ 3,5	+ 1,0	+ 1,0	+ 2,0	+ 6,5	+ 8,0	+ 7,5	+ 4,0	+ 12,5	+ 3,5
Ouvriers (ppi)	- 3,0	+ 1,0	+ 4,5	+ 9,0	+ 3,0	+ 5,0	+ 10,5	+ 15,0	+ 9,5			
Odd ratios												
Ouvriers (pcm)	0,61	1,00	1,29	1,11	1,10	1,18	1,75	1,69	1,63	1,51	1,94	1,39
Ouvriers (ppi)	0,70	1,11	1,38	2,11	1,29	1,47	2,27	2,43	1,82			

NB. Premiers tours uniquement. Elections présidentielles, législatives et européennes. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. Enquêtes post-électorales Sofres (cf. annexe 3). Les ouvriers sont définis par la profession du chef de ménage (pcm) et par la profession de la personne interrogée (ppi). Les odds ratios mesurent le rapport de chance des ouvriers de voter pour une tendance plutôt que pour une autre comparativement à l'ensemble de l'électorat. Il s'agit d'une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; + \infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble.

L'enracinement du FN entre 1984 et 1988 se traduit par une poussée plus forte en milieu ouvrier que sur l'ensemble du pays. Cette dynamique permet au FN d'obtenir en 1988 une part du vote ouvrier équivalente à celle de la droite modérée, alors que cette dernière était largement dominante en 1984 (trois fois plus d'ouvriers que le FN). Le fait que Jean-Marie Le Pen fasse, à lui seul, jeu égal en 1988 chez les ouvriers avec Raymond Barre et Jacques Chirac, alors que ces derniers rassemblent deux fois plus de voix à eux deux dans l'ensemble de l'électorat est significatif de l'attraction toute particulière qu'exerce, dès ce moment, le FN sur les ouvriers qui ne votent pas ou plus à gauche. Ainsi, c'est dès la présidentielle de 1988 que les ouvriers ont environ deux fois plus de chances que l'ensemble des électeurs de voter pour le FN plutôt que pour la droite modérée (graphique 4.14).

prononcé pour Jean-Marie Le Pen (23 % si l'on prend la profession du chef de ménage). Or l'enquête Cevipof de 1995 (également réalisé par la Sofres mais avec un échantillon deux fois plus large et l'utilisation d'une urne pour les déclarations de vote) indique un plus faible vote FN (23,5 % pour la profession de la personne interviewée, 19,5 % pour la profession du chef de ménage). Ces écarts rappellent la fragilité des données de sondages pour saisir les comportements électoraux, notamment ceux des milieux populaires qui votent FN.

Graphique 4.14 : La progression de l'extrême droite par rapport à la droite modérée au sein de l'électorat ouvrier qui vote à droite de 1984 à 2004 (odds ratios)



NB. Premiers tours uniquement. Elections présidentielles, législatives et européennes. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. Enquêtes post-électorales Sofres : détail en annexe 3. Les ouvriers sont définis par la profession du chef de ménage (pcm) et par la profession de la personne interrogée (ppi). Les odds ratios mesurent le rapport de chance des ouvriers de voter pour l'extrême droite plutôt que pour la droite modérée comparativement à l'ensemble de l'électorat. C'est un rapport de rapports de chances qui se calcule ici de la façon suivante : $(7/30)/(11/43) = 0,91$. Il s'agit d'une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; +\infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble, d'où le recours à une échelle logarithmique.

Dans ce cadre, la progression du FN en milieu ouvrier après 1988, jusqu'à près de 30 %, renvoie à la combinaison de la droitisation de l'électorat ouvrier et de la forte attractivité du lepénisme chez les ouvriers qui votent à droite. De ce point de vue, le FN est le principal bénéficiaire de la prise de distance de l'électorat ouvrier vis-à-vis de la gauche, bien plus que la droite modérée. En 2002 le resserrement national entre la droite modérée et l'extrême droite, permet à cette dernière de capter près d'un tiers des ouvriers contre seulement un cinquième pour la droite modérée. Aussi, la droitisation des ouvriers traduit avant tout une lepénisation.

Comme pour le déclin de la gauche, la montée du vote FN au sein des ouvriers renvoie à un renouvellement des générations, les nouvelles cohortes d'ouvriers ayant chacune une propension plus forte que leurs devancières à pencher à l'extrême droite, alors même qu'elles sont moins ethnocentristes et toutes aussi hostiles au libéralisme économique⁶⁰. Cette dynamique générationnelle paradoxale s'explique par des différences de polarisation sur la question de l'immigration : si les générations d'ouvriers nées avant 1960 sont plus xénophobes que celles nées après 1960, leur vote est moins motivé par le rejet des immigrés et ce sont leurs attitudes économiques qui pèsent davantage. Contrairement à leurs aînés qui ont été socialisés

⁶⁰ Florent GOUYOU, Comprendre les mutations du vote des ouvriers, Op. Cit., p. 243-245 ; Florent GOUYOU, « La droitisation du vote des ouvriers en France. Désalignement, réaligement et renouvellement des générations », Op. Cit., p. 154-155.

dans un ordre électoral où le FN était un acteur insignifiant et où l'immigration n'était pas un enjeu majeur, les ouvriers nés après 1960 ont grandi dans un ordre électoral marqué par la politisation des enjeux ethnocentristes. De ce point de vue, la lepénisation des ouvriers s'inscrit pleinement dans un déploiement du nouvel ordre électoral selon le modèle théorisé par Sundquist (cf. chapitre 1), le développement du clivage identité/cosmopolitisme étant porté par les générations récentes plutôt que par les anciennes, davantage « immunisées ».

Au final, la dynamique du vote FN chez les ouvriers est loin d'être uniforme. La lepénisation des ouvriers traduit dans un premier temps une poussée au sein de l'électorat ouvrier traditionnellement ancré à droite et situé dans la partie Est du pays à forte proportion d'immigrés⁶¹. Cet électorat ouvrier est une composante importante du premier électorat FN (de 1984 à 1988) qui se recrute principalement au sein de certaines composantes du noyau électoral traditionnel de la droite (profession libérales, commerçants, ou milieux favorisés notamment dans les Alpes-Maritimes)⁶². Le reste de l'électorat ouvrier, lui, est alors assez peu favorable⁶³, sauf dans les banlieues des grandes villes où la cohabitation au sein des « grands ensembles » est la plus conflictuelle avec les immigrés⁶⁴. La situation change dans les années 1990 et 2000⁶⁵. Dans les milieux ouvriers traditionnellement favorables à la gauche, les nouvelles générations divergent par une moindre affiliation à gauche. Désaligné, ou non-aligné, distant vis-à-vis des notions de gauche et de droite, et donc volontiers « niniste », tout un électorat ouvrier issu d'un milieu social et familial plus ou moins ancré à gauche, se réaligne sur le FN⁶⁶. Ces électeurs forment le cœur du second électorat FN⁶⁷, plus récent, plus populaire, plus touché par le chômage, mais aussi plus rural, avec une progression chez les agriculteurs en 2002⁶⁸.

⁶¹ Dans les cantons d'Hirsingue et de Saint-Amarin (Haut-Rhin), l'extrême droite obtient 21,6 % et 24,2 % dès la présidentielle de 1988, avant de recueillir 23,5 % et 29,9 % en 1995 puis 29,6 % et 35,9 % en 2002. Dans les villes de Cluses (Haute-Savoie) et d'Oyonnax (Ain), l'extrême droite totalise 21,5 % et 21,1 % en 1988, 24,4 % et 26 % en 1995 puis 33,1 % et 28,3 % en 2002.

⁶² Pascal PERRINEAU, « Les étapes d'une implantation électorale (1972-1988) », Op. Cit., p. 49-51 ; Pascal PERRINEAU, *Le symptôme Le Pen*, Op. Cit., p. 51-54, 107-109 ; Nonna MAYER, *Ces Français qui votent Le Pen*, Op. Cit., p. 43-47, 88-97 ; Pascal PERRINEAU, *La France au front, Essai sur l'avenir du Front national*, Paris, Fayard, 2014, p. 47-48.

⁶³ Florent GOUGOU, *Comprendre les mutations du vote des ouvriers*, Op. Cit., p. 247-248 ; Florent GOUGOU, « La droitisation du vote des ouvriers en France. Désalignement, réaligement et renouvellement des générations », Op. Cit., p. 153-154.

⁶⁴ 24,2 % pour Jean-Marie Le Pen dans le canton de Roubaix-Nord près de Lille à la présidentielle de 1988 ; 22,6 % dans le canton de Vaulx-en-Velin près de Lyon, 20,6 % dans le canton de Bobigny en Seine-Saint-Denis.

⁶⁵ Pascal PERRINEAU, « La dynamique du vote Le Pen. Le poids du gauchisme-lepénisme », Op. Cit. ; Pascal PERRINEAU, « La lente ascension électorale du Front national », in Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le vote surprise*, Op. Cit., p. 253-265 ; Pascal PERRINEAU, « La surprise lepéniste et sa suite législative », in Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le vote de tous les refus*, Op. Cit., p. 199-222.

⁶⁶ Nonna MAYER, *Ces Français qui votent Le Pen*, Op. Cit., p. 34-36, 98-109.

⁶⁷ Pascal PERRINEAU, *Le symptôme Le Pen*, Op. Cit., p. 109-110 ; Pascal PERRINEAU, *La France au front*, Op. Cit., p. 48-52.

⁶⁸ Pascal PERRINEAU, « La surprise lepéniste et sa suite législative », Op. Cit., p. 207-213.

La poussée de la gauche dans l'Ouest et dans les idéopôles

Ayant perdu tout avantage chez les ouvriers, la gauche n'en est pas moins parvenue à rester compétitive face à la droite modérée. Si le déclin numérique des ouvriers a rendu ce groupe moins stratégique⁶⁹, la résistance de la gauche s'explique surtout par sa dynamique au sein de l'électorat de tradition catholique et par sa capacité à rallier les suffrages d'une large part de l'électorat diplômé ou issu de l'immigration qui se concentre dans les grandes villes.

Si la variable religieuse demeure la « variable lourde » la plus prédictive du comportement électoral des individus⁷⁰, avec des catholiques pratiquants qui continuent d'être massivement alignés à droite⁷¹, il n'en reste pas moins que le clivage religieux a perdu son caractère structurant au niveau de l'électorat dans son ensemble, du fait de l'ampleur de la chute du poids des catholiques pratiquants dans celui-ci⁷². A l'œuvre depuis la fin des années 1960, le recul de la pratique religieuse s'est poursuivi après 1981. Favorisant la gauche dans les années 1970 (cf. chapitre 3), ces évolutions sociologiques et culturelles de long terme, portées là aussi par le renouvellement générationnel, continuent tout au long des années 1980 et 1990 de jouer au bénéfice des partis de gauche, PS en tête. C'est ainsi qu'on observe une poussée graduelle très impressionnante de la gauche dans l'Ouest de tradition catholique (tableau 4.14). Que ce soit en Bretagne ou en Pays de la Loire, la gauche obtient en 2002 un meilleur résultat que sur l'ensemble de la France métropolitaine. La poussée est particulièrement forte en Ille-et-

⁶⁹ Ce déclin numérique est une réalité indéniable, mais il n'implique pas un recul très important du poids des milieux populaires dans l'électorat. De fait, le déclin du poids des ouvriers a été en partie compensé par une progression du nombre d'employés (notamment dans le nouveau prolétariat féminisé des services : caissières de supermarché, opérateurs des centres d'appel, serveurs de la restauration rapide...). Or les employés qui votaient plus à gauche que l'ensemble de l'électorat dans les années 1980 (mais moins que les ouvriers) ont suivi à peu près la même pente que les ouvriers, avec un vote qui s'est banalisé. Les ouvriers et employés continuent de peser pour plus de 50 % de la population active et pour plus de 30 % de la population âgée de 15 ans et plus (45 % si l'on ajoute les anciens actifs ouvriers et employés à la retraite). Florent GOUGOU, Pierre MARTIN, « La gauche, la droite et le vote populaire », *Op. Cit.* ; Philippe GUIBERT, Alain MERGIER, *Le descenseur social. Enquête sur les milieux populaires*, Paris, Plon, 2006, p. 35-43.

⁷⁰ Daniel BOY, Nonna MAYER, « Que reste-il des variables lourdes ? », *Op. Cit.*, p. 103-108 ; Claude DARGENT, « La religion, encore et toujours », *Op. Cit.*

⁷¹ Les catholiques pratiquants réguliers continuent de voter à plus de 75 % à droite à toutes les élections. Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, *Op. Cit.*, p. 162-174.

⁷² On voit ici l'importance de ne pas réduire les analyses électorales au simple comportement individuel des électeurs et d'étudier les résultats électoraux agrégés. Au second tour de la présidentielle de 1988, les catholiques pratiquants hebdomadaires ne représentent plus que 10 % des électeurs et ils ne pèsent plus que pour 18 % de l'électorat de Jacques Chirac (vote à 71 %). Les catholiques pratiquants mensuels pèsent quant à eux pour 5 % des électeurs et leur vote à 58 % en faveur de Jacques Chirac ne contribue qu'à hauteur de 8 % du score du candidat RPR. Au total 26 % des électeurs de Jacques Chirac sont des catholiques pratiquants allant au moins une fois par mois à la messe. Ce poids n'est pas négligeable mais il est cependant bien éloigné de ce qu'il pouvait représenter dans les années 1950, lorsque les seuls catholiques pratiquants hebdomadaires pesaient près de 40 % du corps électoral et comptaient pour plus de 55 % des électeurs de la droite. François PLATONE, *Les électorsats sous la Ve République*, *Op. Cit.* ; Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, *Op. Cit.*, p. 173.

Vilaine, avec le poids de Rennes (voir plus loin). Mais elle est également importante en Vendée. Comme le montre l'évolution dans la commune des Herbiers, où l'écart par rapport à la France métropolitaine passe de - 28,2 points à - 5,2 points entre 1974 et 2002 (odds ratios de 0,26 à 0,79)⁷³, c'est bien le recul de la pratique catholique qui constitue le principal moteur de la poussée de la gauche. Cette évolution aux Herbiers est d'autant plus significative qu'il s'agit d'une commune parmi les plus ouvrières de France (à l'image de tout l'Est de la Vendée ou du Nord des Deux-Sèvres) : si la gauche recule dans ses fiefs ouvriers traditionnels ou dans les bastions ouvriers orientés à droite de l'Est du pays, ce n'est pas le cas, bien au contraire, dans l'Ouest. Dans cette partie du pays, à faible présence immigrée, la redistribution de l'électorat le long des lignes du clivage identité/cosmopolitisme est limitée, alors que c'est ce mécanisme qui permet à la droite, ailleurs, de compenser l'impact du déclin de la pratique religieuse.

Tableau 4.14 : *la progression de la gauche dans l'Ouest de tradition catholique à la présidentielle (1974-2002)*

	P1974	P1981	P1988	P1995	P2002
Gauche					
France Métropolitaine	46,1	47,2	45,3	40,7	37,3
Bretagne	41,3	43,0	46,3	43,2	42,2
Pays de la Loire	37,4	40,4	43,4	38,5	38,4
Ille-et-Vilaine	36,4	39,4	45,6	42,8	42,1
Vendée	33,8	35,4	38,9	32,0	34,1
Les Herbiers	17,9	24,4	29,9	26,7	32,1
Ecart					
Bretagne	-4,7	-4,3	1,0	2,6	4,9
Pays de la Loire	-8,7	-6,8	-1,8	-2,2	1,1
Ille-et-Vilaine	-9,6	-7,9	0,3	2,1	4,8
Vendée	-12,3	-11,8	-6,4	-8,6	-3,2
Les Herbiers	-28,2	-22,8	-15,4	-13,9	-5,2
Odds ratios					
Bretagne	0,82	0,84	1,04	1,11	1,23
Pays de la Loire	0,70	0,76	0,93	0,91	1,05
Ille-et-Vilaine	0,67	0,73	1,01	1,09	1,22
Vendée	0,60	0,61	0,77	0,69	0,87
Les Herbiers	0,26	0,36	0,52	0,53	0,79

NB. Premiers tours uniquement. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. Les odds ratios mesurent le rapport de chance de chaque unité géographique de voter à gauche plutôt que de ne pas voter à gauche comparativement à l'ensemble de la France métropolitaine. Il s'agit d'une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle [0 ; + ∞] et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble.

Au-delà de cette poussée dans l'Ouest, la gauche bénéficie aussi d'une dynamique dans les grandes villes, et plus particulièrement dans celles qui partagent les traits d'un idéopôle.

⁷³ En 1995, la candidature de Philippe de Villiers perturbe la progression de la gauche en Vendée et encore plus aux Herbiers qui constitue la principale ville de sa circonscription (29,8 % pour Philippe de Villiers aux Herbiers, et 22 % en Vendée).

Introduit aux Etats-Unis par Judis et Teixeira (cf. chapitre 1), le concept d'idéopôle se rapporte aux grandes aires métropolitaines en expansion qui cultivent une importante diversité ethnico-culturelle et une forte insertion dans la nouvelle économie postindustrielle mondialisée, basée sur les idées et les services. Concentrant les activités qualifiées des services publics (universités, pôles de santé) ou des entreprises privées (sièges sociaux, centres de recherche et développement), les idéopôles constituent les principaux points d'attache à la mondialisation aussi bien économique que culturelle.

A partir d'une série de dix variables, Fabien Escalona et Mathieu Vieira distinguent neuf idéopôles principaux pour la France (Paris, Lyon, Toulouse, Montpellier, Strasbourg, Grenoble, Nantes, Lille, Aix-en-Provence), auxquels on ajoutera volontiers deux autres villes (Bordeaux et Rennes) qu'ils classent en tant qu'idéopôles secondaires⁷⁴. Dans ces onze villes, on observe en moyenne une progression très sensible de la gauche au premier tour de la présidentielle (tableau 4.15) : d'un déficit moyen de 3,1 points par rapport à la France métropolitaine en 1974 (odds ratio de 0,88), la gauche finit par obtenir en 2002 un avantage moyen de 4,9 points (odds ratio de 1,23). Dans le détail, l'évolution est particulièrement favorable dans les trois idéopôles de l'Ouest (Rennes, Nantes, Bordeaux) avec un basculement de l'écart par rapport à la France métropolitaine de plus de 10 points. A l'inverse, l'évolution est un peu plus limitée à Lyon et Toulouse, tandis qu'Aix-en-Provence constitue un cas particulier, puisque la gauche ne progresse quasiment pas dans cette ville sur l'ensemble de la période concernée. Par ailleurs, l'évolution n'est pas linéaire (graphiques 4.15 et 4.16). Après une progression de la gauche de 1974 à 1981, on observe un recul en 1988, avant une forte poussée en 1995, puis une progression plus modérée en 2002. De fait, c'est seulement à partir de 1995 que les idéopôles votent en moyenne plus à gauche que l'ensemble de la France métropolitaine. De 1974 à 1981, l'évolution des idéopôles vers la gauche renvoie surtout à la progression de celle-ci au sein des couches moyennes salariées en croissance démographique⁷⁵. Ensuite, de 1981 à 1988, le recul de la gauche est une conséquence directe de la phase de

⁷⁴ Les 10 variables sont le trafic aéroportuaire (connectivité), les effectifs étudiants (pôle universitaire), la part des emplois en conception-recherche (pôle R&D), la présence de pôles de compétitivité, la part des diplômés du supérieur (qualification), des cadres et professions intellectuelles supérieures, des emplois axés sur les « fonction métropolitaines » (expertise, analyse, conseil, gestion notamment), le nombre de musées, théâtres et cinémas (offre culturelle), le nombre de chambres d'hôtel (tourisme) et la part des foyers imposables (niveau de vie). Nécessairement arbitraires, ces variables ne permettent pas de saisir deux dimensions importantes des idéopôles, à savoir leur forte diversité ethnique et culturelle, ainsi que leur caractère dynamique et expansionniste (croissance du PIB et de la démographie). Cette démarche n'en demeure pas moins intéressante pour identifier les principales villes françaises à la pointe de la révolution post-industrielle et mondiale. Fabien ESCALONA, Mathieu VIEIRA, « La social-démocratie des idéopôles. Une illustration française de la dissociation entre électorat populaire et électorat socialiste », in Jean-Michel DE WAELE, Mathieu VIEIRA, Une droitisation de la classe ouvrière en Europe ?, Op. Cit., p. 121-141.

⁷⁵ Gérard GRUNBERG, Etienne SCHWEISGUTH, « Le virage à gauche des couches moyennes salariées », Op. Cit..

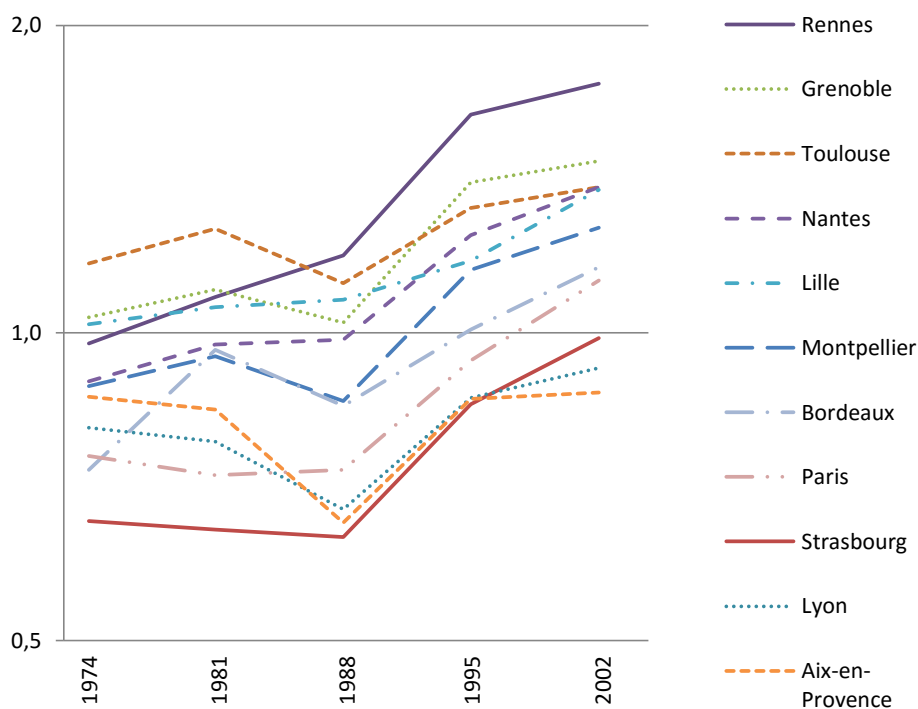
réalignement : dans ces grandes villes, Jean-Marie Le Pen obtient en 1988, en moyenne, des résultats plus élevés que sur l'ensemble de la France métropolitaine (tableau 4.16).

Tableau 4.15 : La progression de la gauche dans les idéopôles à la présidentielle (1974 -2002)

	P1974	P1981	P1988	P1995	P2002
Gauche					
Rennes	45,5	49,3	49,7	52,8	51,0
Grenoble	46,9	49,7	45,9	49,0	46,7
Toulouse	50,0	53,1	48,1	47,6	45,2
Nantes	43,4	46,6	44,9	46,0	45,2
Lille	46,6	48,7	47,1	44,6	45,1
Montpellier	43,1	45,9	41,5	44,1	43,0
Bordeaux	38,6	46,3	41,2	40,8	40,8
Paris	39,3	39,4	37,8	39,2	40,1
Strasbourg	35,9	36,5	34,3	36,8	37,0
Lyon	40,8	41,2	35,7	37,2	35,5
Aix-en-Provence	42,5	43,0	35,0	37,1	34,2
Moyenne	43,0	45,4	41,9	43,2	42,2
France Métropolitaine	46,1	47,2	45,3	40,7	37,3
Ecart					
Rennes	- 0,6	+ 2,0	+ 4,4	+ 12,2	+ 13,7
Grenoble	+ 0,9	+ 2,4	+ 0,6	+ 8,4	+ 9,4
Toulouse	+ 3,9	+ 5,9	+ 2,8	+ 6,9	+ 7,9
Nantes	- 2,7	- 0,6	- 0,4	+ 5,4	+ 7,9
Lille	+0,5	+1,5	+ 1,8	+ 4,0	+ 7,8
Montpellier	- 3,0	- 1,3	- 3,8	+ 3,5	+ 5,7
Bordeaux	- 7,5	- 0,9	- 4,0	+ 0,2	+ 3,5
Paris	- 6,8	- 7,8	- 7,5	- 1,5	+ 2,8
Strasbourg	- 10,2	- 10,7	- 11,0	- 3,8	- 0,3
Lyon	- 5,3	- 6,0	- 9,5	- 3,5	- 1,8
Aix-en-Provence	- 3,6	- 4,3	- 10,2	- 3,5	- 3,1
Moyenne	- 3,1	- 1,8	- 3,4	+ 2,6	+ 4,9
Odds ratios					
Rennes	0,98	1,08	1,19	1,64	1,75
Grenoble	1,04	1,10	1,02	1,40	1,47
Toulouse	1,17	1,26	1,12	1,32	1,39
Nantes	0,90	0,97	0,98	1,25	1,39
Lille	1,02	1,06	1,08	1,18	1,38
Montpellier	0,89	0,95	0,86	1,15	1,27
Bordeaux	0,73	0,96	0,85	1,01	1,16
Paris	0,76	0,73	0,73	0,94	1,13
Strasbourg	0,65	0,64	0,63	0,85	0,99
Lyon	0,81	0,78	0,67	0,86	0,92
Aix-en-Provence	0,87	0,84	0,65	0,86	0,87
Moyenne	0,88	0,93	0,87	1,11	1,23

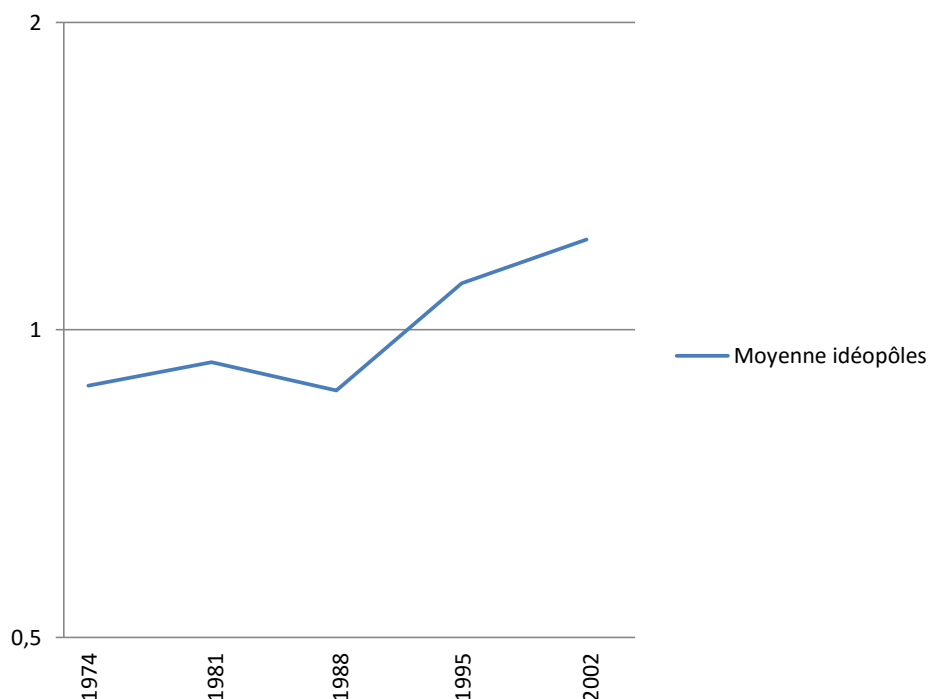
NB. Premiers tours uniquement. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. Les odds ratios mesurent le rapport de chance de chaque unité géographique de voter à gauche plutôt que de ne pas voter à gauche comparativement à l'ensemble de la France métropolitaine. Il s'agit d'une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; +\infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble.

Graphique 4.15 : La progression de la gauche dans les idéopôles à la présidentielle (1974 -2002, Odds ratios)



NB. Premiers tours uniquement. Chaque courbe représente l'évolution des odds ratios calculés dans le tableau 4.15. Les odds ratios sont une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; + \infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble, d'où le recours à une échelle logarithmique.

Graphique 4.16 : La progression moyenne de la gauche dans les idéopôles à la présidentielle (1974 -2002, Odds ratios)



NB. Premiers tours uniquement. Chaque courbe représente l'évolution des odds ratios calculés dans le tableau 4.15. Les odds ratios sont une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; + \infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble, d'où le recours à une échelle logarithmique.

Tableau 4.16 : *Le recul de l'extrême droite* dans les idéopôles à la présidentielle (1988 -2002)

	Extrême droite			Ecart			Odds ratios		
	P1988	P1995	P2002	P1988	P1995	P2002	P1988	P1995	P2002
France métro.	14,6	15,3	19,6						
Aix-en-Provence	23,2	16,2	19,1	+ 8,6	+ 0,9	- 0,4	1,77	1,07	0,97
Montpellier	20,9	16,6	19,7	+ 6,3	+ 1,3	+ 0,1	1,54	1,10	1,01
Strasbourg	19,9	20,0	19,4	+ 5,3	+ 4,8	- 0,2	1,45	1,39	0,99
Lyon	16,8	16,0	16,7	+ 2,2	+ 0,7	- 2,8	1,18	1,06	0,83
Lille	16,2	16,1	17,9	+ 1,6	+ 0,8	- 1,7	1,13	1,06	0,90
Toulouse	14,2	12,6	16,1	- 0,4	- 2,6	- 3,5	0,97	0,80	0,79
Grenoble	13,7	12,3	14,2	- 1,0	- 3,0	- 5,4	0,92	0,78	0,68
Paris	13,4	9,2	10,4	- 1,2	- 6,0	- 9,2	0,90	0,57	0,48
Bordeaux	12,9	10,3	11,7	- 1,7	- 5,0	- 7,8	0,86	0,64	0,55
Nantes	10,8	9,3	11,1	- 3,8	- 6,0	- 8,5	0,70	0,57	0,51
Rennes	9,1	7,5	9,2	- 5,5	- 7,7	- 10,4	0,58	0,45	0,42
Moyenne	15,6	13,3	15,1	+ 0,9	- 2,0	-4,5	1,08	0,85	0,73

NB. Premiers tours uniquement. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. Les odds ratios mesurent le rapport de chance de chaque unité géographique de voter à l'extrême droite plutôt que de ne pas voter à l'extrême droite comparativement à l'ensemble de la France métropolitaine. Il s'agit d'une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; +\infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble.

L'impact différencié du réalignement selon les différents idéopôles explique une bonne partie de leurs trajectoires divergentes entre 1981 et 1988 : à Aix-en-Provence ou Montpellier, où le FN dépasse les 20 %, la gauche subit une nette érosion (odds ratios qui passent respectivement de 0,84 à 0,65 et de 0,95 à 0,86). A l'inverse, à Rennes ou à Nantes, où le FN obtient aux alentours de 10 % seulement, la gauche poursuit sa progression (odds ratios qui passent respectivement de 1,08 à 1,19 et de 0,97 à 0,98), avec également un impact du déclin de la pratique religieuse. De 1988 à 2002, le basculement vers le gauche reprend sa marche et s'amplifie en lien avec un net déclin de l'extrême droite. En 2002, il n'y a plus qu'à Montpellier qu'elle parvient à faire mieux que sur l'ensemble de la France métropolitaine.

La poussée de la gauche dans les idéopôles de 1988 à 2002 est indépendante du basculement à gauche des Verts⁷⁶. Elle reflète en premier lieu la progression de la gauche au sein de l'électorat diplômé du supérieur en forte croissance. Alors que les diplômés du supérieur votaient moins à gauche que l'ensemble de l'électorat en 1981 et 1988, c'est l'inverse qui se produit en 1995 et 2002 (tableau 4.16)⁷⁷. Notons là encore que cette poussée est indépendante du fait de compter à gauche les écologistes/Verts, ces derniers bénéficient sur toute la période d'un survote des diplômés du supérieur. Le basculement de l'électorat le plus diplômé en faveur de la gauche s'inscrit dans le cadre de la mutation culturelle des sociétés

⁷⁶ Le fait de compter les écologistes à gauche avant 1995 n'a qu'une influence marginale. En 1974, l'odds ratio de la gauche avec les écologistes est de 0,91 dans la moyenne des idéopôles (0,88 sans) ; en 1981 il est de 0,96 (0,93 sans) ; en 1988 il est de 0,90 (0,87 sans).

⁷⁷ Cette chronologie est vérifiée aux législatives (poussée entre 1988 et 1993) et aux européennes (poussée entre 1989 et 1994). Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, Op. Cit., p. 376-377.

industriellement avancées, le niveau de diplôme s'avérant très lié, dès les années 1970, avec l'ensemble des attitudes qui relèvent du libéralisme culturel et qui favorisent le vote à gauche⁷⁸. Mais elle s'inscrit aussi dans un déploiement du clivage identité/cosmopolitisme qui s'est cristallisé lors de la phase de réalignement. Avec le déclin de la polarisation sur les questions économiques et la progression de la polarisation sur l'immigration, le poids dans le vote des électeurs des attitudes libérales dans le domaine culturel⁷⁹ se renforce considérablement⁸⁰.

Tableau 4.16 : *La progression de la gauche et des écologistes au sein de l'électorat diplômé du supérieur à la présidentielle (1981-2002)*

	P1981	P1988	P1995	P2002
Gauche sans écologistes/Verts				
Ensemble	47	45,5	37,5	32
Diplômés du supérieur	44	39	43	34
Ecart	- 3	- 6,5	+ 5,5	+ 2
Odds ratio	0,89	0,77	1,26	1,09
Écologistes/Verts				
Ensemble	4	3,5	3	7
Diplômés du supérieur	6	8	6	12
Ecart	+ 2	+ 4,5	+ 3	+ 5
Odds ratio	1,53	2,40	2,06	1,81
Gauche avec écologistes/Verts				
Ensemble	51	49	40,5	39
Diplômés du supérieur	50	47	49	46
Ecart	- 1	- 2	+ 8,5	+ 7
Odds ratio	0,96	0,92	1,41	1,33

NB. Premiers tours uniquement. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. Enquêtes post-électorales Sofres (cf. annexe 3). Les odds ratios mesurent le rapport de chance des diplômés du supérieur de voter pour une tendance particulière plutôt que de ne pas voter pour elle comparativement à l'ensemble de la France métropolitaine. Il s'agit d'une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; +\infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble.

Alignés à gauche à partir du début des années 1990, les électeurs diplômés du supérieur sont aussi plus nombreux dans le corps électoral. De fait, alors que l'on ne comptait en France métropolitaine en 1982 que 7,9 % de diplômés du supérieur dans la population âgé de 16 ans et plus, cette part passe à 11,1 % en 1990 puis surtout à 17,6 en 1999 et 25,4 % en 2010 (tableau

⁷⁸ Le libéralisme culturel désigne pour Grunberg et Schweisguth un système de valeurs anti-autoritaires valorisant l'autonomie et l'épanouissement individuels, reconnaissant à chacun le droit au libre choix de son mode de vie, et fondé sur le principe de l'égalité de valeur intrinsèque de tout être humain. Gérard GRUNBERG, Etienne SCHWEISGUTH, « Libéralisme culturel et libéralisme économique », Op. Cit.

⁷⁹ Les attitudes ethnocentristes et xénophobes sont tout particulièrement liées au niveau de diplôme. Florence HAEGEL, « Niveau culturel et expression xénophobe », in Pierre BRECHON, Annie LAURENT, Pascal PERRINEAU (dir.), Les cultures politiques des Français, Op. Cit., p. 305-322.

⁸⁰ Vincent TIBERJ, « La politique des deux axes. Variables sociologiques, valeurs et votes en France (1988-2007) », Revue française de science politique, vol. 62, n° 1, 2012, p. 71-106 ; Vincent TIBERJ, « Values and the Votes from Mitterrand to Hollande: The Rise of the Two-Axis Politics », Parliamentary Affairs, vol. 66, n° 1, 2013, p. 69-86.

4.17). Simple conséquence du renouvellement générationnel et de la démocratisation des cursus universitaires, l'élévation du niveau de diplôme est particulièrement forte dans les idéopôles. Alors qu'ils représentaient moins de 20 % (sauf à Paris) de la population dans ces villes en 1982, les diplômés du supérieur pèsent pour près de 30 % en 1999 et pour près de 40 % en 2010. Cette révolution démographique et sociologique bénéficie largement à la gauche qui connaît des progressions très impressionnantes dans les quartiers de centre-ville⁸¹, conquis par les étudiants et les socio-cultural professionnels (tableau 4.18)⁸².

Tableau 4.17 : la progression du poids des diplômés du supérieur dans les idéopôles

	1968	1975	1982	1990	1999	2010
France métropolitaine	3,3	6,0	7,9	11,1	17,6	25,4
Paris	9,0	16,2	20,3	29,6	43,8	55,6
Lyon	6,4	10,4	13,5	22,0	33,7	46,3
Toulouse	6,5	11,4	13,5	21,9	33,0	44,8
Bordeaux	5,6	10	12,8	20,6	31,9	44,5
Aix-en-Provence	8,5	15,8	17,6	24,2	33,6	44,2
Grenoble	8,4	13,3	17,1	23,1	32,4	43,4
Lille	4,8	9,8	12,0	19,2	31,3	41,3
Nantes	5,0	8,8	11,7	18,1	28,1	40,4
Montpellier	7,8	13,5	15,2	21,6	31,4	39,5
Rennes	5,4	11,4	13,8	20,3	29,6	39,4
Strasbourg	7,0	11,2	14,3	19,8	28,8	37,3
Moyenne	6,8	12,0	14,7	21,9	32,5	43,3

NB. Données du recensement général de l'Insee. Pourcentage de la population disposant d'un diplôme universitaire (1^{er}, 2^e ou 3^e cycle, BTS-DUT) sur l'ensemble de la population âgée de 16 ans ou plus.

Tableau 4.18 : la progression de la gauche à la présidentielle dans les quartiers d'idéopôles à forte concentration de diplômés (1981-2002)

	Gauche				Ecart				Odds ratios			
	P1981	P1988	P1995	P2002	P1981	P1988	P1995	P2002	P1981	P1988	P1995	P2002
France métr.	47,2	45,3	40,7	37,3								
Paris III ^c arrond.	46,5	47,3	48,6	51,0	-0,8	2,0	7,9	13,7	0,97	1,08	1,38	1,75
Lyon I ^{er} arrond.	39,0	39,0	47,0	51,5	-8,2	-6,2	6,3	14,2	0,71	0,77	1,29	1,79
Bordeaux 5 canton	43,5	38,2	42,7	47,3	-3,7	-7,0	2,0	10,0	0,86	0,75	1,09	1,51
Grenoble 4 canton	39,8	38,5	42,4	42,0	-7,5	-6,8	1,7	4,7	0,74	0,76	1,07	1,21
Lille-centre canton	35,6	34,6	37,5	41,2	-11,7	-10,7	-3,2	3,9	0,62	0,64	0,87	1,18
Toulouse 1 canton	42,1	39,5	41,8	42,0	-5,1	-5,8	1,2	4,7	0,81	0,79	1,05	1,22
Nantes 2 canton	41,8	39,9	42,4	43,6	-5,4	-5,4	1,8	6,3	0,80	0,80	1,08	1,30

NB. Premiers tours uniquement. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. Les odds ratios mesurent le rapport de chance de chaque unité géographique de voter pour la gauche plutôt que de ne pas voter pour elle comparativement à l'ensemble de la France métropolitaine. Il s'agit d'une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; +\infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble.

⁸¹ Le concept d'idéopôle s'applique tout autant aux villes-centre qu'à leur agglomération. Le tropisme de gauche des diplômés et leur poids grandissant se retrouve aussi dans les banlieues pavillonnaires, mais l'effet est souvent moins impressionnant en raison de la présence d'une population plus aisée.

⁸² La droite résiste cependant très bien dans les quartiers historiques de la grande bourgeoisie : Paris XVI^e (76,6 % pour la droite au premier tour de la présidentielle de 2002), canton 6 de Lyon (70,6 %).

La progression de la gauche dans les milieux sociaux diplômés en forte croissance constitue le premier moteur de sa dynamique dans les idéopôles. Le second moteur se situe dans les milieux populaires issus de l'immigration extra-européenne. Si la gauche progresse de 4,5 points entre 1981 et 2002 dans le III^e arrondissement de Paris (- 9,9 points au niveau national), sa dynamique est encore plus forte dans le XVIII^e arrondissement (+ 5,4 points). Cet arrondissement est emblématique de la dynamique de la gauche dans les zones qui concentrent une forte proportion de Français issus de l'immigration extra-européenne (tableau 4.19).

Tableau 4.19 : La dynamique de la gauche à la présidentielle dans les quartiers populaires des grandes agglomérations (1974-2002)

		P1974	P1981	P1988	P1995	P2002
Gauche						
Paris XVIII ^e	arrond.	46,0	45,1	43,2	45,0	50,5
Strasbourg-6	canton		41,4	36,8	36,1	38,2
Clichy-sous-Bois	ville	55,1	55,7	48,2	40,3	44,2
Aubervilliers	ville	64,9	65,1	58,8	51,1	50,0
La Courneuve	ville	62,7	66,4	60,1	54,6	52,7
Saint-Denis	ville	64,8	65,1	58,7	54,0	56,2
Gennevilliers	ville	71,5	70,0	60,5	57,4	58,4
Roubaix	ville	49,1	49,7	45,4	41,1	43,7
Lille-Sud	canton		54,1	55,2	50,4	51,4
Vaulx-en-Velin	ville	65,6	66,1	55,8	51,0	47,2
France métropolitaine		46,1	47,2	45,3	40,7	37,3
Ecarts						
Paris XVIII ^e	arrond.	-0,1	- 2,2	- 2,1	+ 4,3	+ 13,2
Strasbourg-6	canton		- 5,9	- 8,5	- 4,6	+ 0,9
Clichy-sous-Bois	ville	+ 9,0	+ 8,5	+ 2,9	- 0,4	+ 6,9
Aubervilliers	ville	+ 18,8	+ 17,9	+ 13,5	+ 10,4	+ 12,7
La Courneuve	ville	+ 16,6	+ 19,2	+ 14,8	+ 13,9	+ 15,4
Saint-Denis	ville	+ 18,7	+ 17,8	+ 13,4	+ 13,4	+ 18,9
Gennevilliers	ville	+ 25,4	+ 22,8	+ 15,2	+ 16,7	+ 21,1
Roubaix	ville	+ 3,0	+ 2,4	+ 0,1	+ 0,5	+ 6,4
Lille-Sud	canton		+ 6,9	+ 6,9	+ 9,7	+ 14,1
Vaulx-en-Velin	ville	+ 19,5	+ 18,9	+ 10,5	+ 10,3	+ 9,9
Odds ratios						
Paris XVIII ^e	arrond.	1,00	0,92	0,92	1,19	1,71
Strasbourg-6	canton		0,79	0,7	0,82	1,04
Clichy-sous-Bois	ville	1,44	1,41	1,12	0,98	1,33
Aubervilliers	ville	2,16	2,08	1,72	1,53	1,68
La Courneuve	ville	1,97	2,21	1,82	1,76	1,87
Saint-Denis	ville	2,16	2,08	1,72	1,72	2,16
Gennevilliers	ville	2,94	2,60	1,85	1,97	2,36
Roubaix	ville	1,13	1,10	1,00	1,02	1,31
Lille-Sud	canton		1,32	1,32	1,48	1,78
Vaulx-en-Velin	ville	2,23	2,18	1,52	1,52	1,5

NB. Premiers tours uniquement. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. Les odds ratios mesurent le rapport de chance de chaque unité géographique de voter pour la gauche plutôt que de ne pas voter pour elle comparativement à l'ensemble de la France métropolitaine. Il s'agit d'une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; + \infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble.

Dans ces territoires, la dynamique du vote de gauche est d'abord marquée par un recul de 1974 à 1988, en raison du désalignement de l'électorat ouvrier traditionnel. Ce n'est qu'à partir de 1995 que la gauche se redresse sous l'effet des mutations de la composition de ces quartiers ou villes avec un poids croissant des Français issus de l'immigration extra-européenne (naturalisation et droit du sol dans le cadre du renouvellement des générations). En quelques décennies, les transformations démographiques et sociologiques sont profondes : à Clichy-sous-Bois, Aubervilliers, La Courneuve ou Saint-Denis, la proportion de jeunes de moins de 17 ans d'origine étrangère passe d'environ 20 % en 1968 à près de 40 % en 1982, puis plus de 50 % en 1999 et plus de 60 % en 2005⁸³. Pesant de plus en plus lourd dans l'électorat populaire des grandes villes, les Français d'origine africaine et turque votent massivement à gauche⁸⁴. Disposant de valeurs assez conservatrices, en raison du poids de la religion musulmane, et n'étant pas particulièrement hostiles au libéralisme économique, leur vote pour la gauche, comme un écho au vote des minorités ethniques aux Etats-Unis pour les démocrates, renvoie aux grands enjeux ethnoculturels sur l'immigration et les discriminations, qui constituent la pierre angulaire de l'ordre électoral. Parallèle au désalignement qu'elle subit en milieu ouvrier, la poussée de la gauche dans les idéopôles remodèle au final le contenu de sa coalition électorale. Ces transformations sont révélatrices de l'arrimage de la gauche, et plus particulièrement du PS, à des groupes qui se situent plutôt du côté des « gagnants de mondialisation » (diplômés du supérieur, citoyens issus de l'immigration extra-européenne) selon les analyses de Kriesi et ses collègues (cf. chapitre 2).

⁸³ Bernard AUBRY, Michèle TRIBALAT, « Les jeunes d'origine étrangère », *Commentaire*, n° 126, 2009, p. 431-437.

⁸⁴ Si on ne dispose pas de données de sondages pour suivre l'évolution du vote, les données récentes disponibles montrent un alignement à gauche à plus de 75 %, quel que soit le statut social. Sylvain BROUARD, Vincent TIBERJ, *Français comme les autres ?*, *Enquête sur les citoyens d'origine maghrébine, africaine et turque*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005.

Comme toutes les périodes de politique ordinaire, la période qui suit la phase de réaligement est marquée jusqu'en 2007 par des évolutions électorales et partisanes qui, soit (1) s'inscrivent dans la continuité de l'ordre électoral, soit (2) signalent une déviation sans lendemain, soit enfin (3) marquent un ajustement plus durable, qui sans remettre en cause les fondements de l'ordre électoral, en modifient certains points moins structurants.

Dans ce cadre, le principal ajustement subi par l'ordre électoral est relatif à l'insertion des Verts dans le système partisan. Incapables de réorganiser la vie politique autour du clivage écologisme/productivisme, malgré une percée au début des années 1990, les écologistes se divisent entre partisans d'un ancrage à gauche et partisans du « ni gauche ni droite ». Faisant le choix de se rapprocher du PS, les Verts parviennent à accéder à des responsabilités gouvernementales en 1997 et à marginaliser les autres partis écologistes. Contestant au PCF sa place de deuxième force de la gauche, les Verts s'imposent comme un parti « significatif » en tant qu'allié incontournable des socialistes, malgré des résultats en dents de scie qui ne leur permettent pas d'obtenir des élus de façon autonome au suffrage uninominal. Cet ajustement de l'ordre électoral contribue à son renforcement, puisque l'ancrage à gauche des Verts écarte le scénario d'une alliance au centre pour le PS et permet à la coalition menée par ce dernier de demeurer compétitive face à la droite modérée, en dépit du déclin communiste.

En dehors de cet ajustement, l'ordre électoral résiste à l'usure du temps et à la déstabilisation de ceux qui souhaitent modifier le contenu de l'affrontement politique. Malgré des résultats importants à certains scrutins, les souverainistes, partisans du non au référendum de 1992, ne parviennent pas à diviser durablement la droite modérée. Dans le cadre d'un ordre électoral structuré par les questions économiques et sociales d'une part et par les questions d'immigration et d'insécurité d'autre part, l'enjeu de l'Europe-cadre ne parvient pas à polariser les électeurs lors des élections nationales. Contenu dans l'ordre électoral, le caractère paradigmatique des abandons de souveraineté en direction des institutions européennes se renforce avec la clarification de l'engagement pro-européen du RPR. Le déplacement de la contestation de l'UE sur le terrain de ses politiques économiques divise la gauche lors du référendum de 2005, mais n'aboutit ni à l'explosion du PS, ni à l'émergence d'une force de gauche unitaire opposée au paradigme néolibéral capable de le concurrencer.

Enfin, les élections de 2002 ne provoquent pas la chute de l'ordre électoral. Si le FN réaffirme sa force, trois ans après sa scission, en se qualifiant pour le second tour de la présidentielle, il demeure impuissant, car isolé et rejeté par plus de huit électeurs sur dix.

Découlant avant tout de l'effondrement de Lionel Jospin, le « choc du 21 avril » ne correspond pas pour autant à un recul de la capacité du PS à dominer la gauche et à constituer autour de lui une coalition compétitive face à la droite modérée. Quant au PCF, sa chute en 2002 marque une accélération de son déclin, mais pas sa mort, puisqu'il conserve un groupe parlementaire sans l'aide du PS. Si l'extrême gauche confirme et amplifie sa percée de 1995, elle ne parvient pas à fidéliser les électeurs de gauche qui rejettent le néolibéralisme. A droite, la création de l'UMP correspond à une accentuation de la domination chiraquienne sur la droite modérée, face à laquelle l'UDF, éclatée, ne peut que continuer à s'incliner, sans pour autant disparaître. Pour finir, la contestation ninoïste de Jean-Pierre Chevènement ou des chasseurs s'avère limitée.

Si un certain nombre des évolutions qui se produisent jusqu'en 2007 découlent de l'impact de la conjoncture, d'autres trouvent leur source dans la dynamique propre à l'ordre électoral, avec des forces de réaligement qui continuent de travailler l'électorat et les partis après la phase de réaligement. Cette logique de déploiement est le moteur de certaines évolutions durables, telles que le déclin du PCF, le renforcement du RPR, ou l'enracinement du FN. Le facteur temps est ici essentiel, avec une logique de dépendance au chemin emprunté, et l'impact du renouvellement générationnel, au fur et à mesure que les anciens électeurs, dont le comportement politique avait été façonné par l'ancien ordre électoral, sont remplacés par de nouveaux électeurs qui n'ont connu que le nouvel ordre électoral⁸⁵.

Après 1984, la dynamique de l'ordre électoral se combine à des évolutions de long terme qui lui sont indépendantes. On observe une tendance au déclin de la participation qui découle d'une baisse des votants systématiques au sein des nouvelles générations. Considérant le vote plutôt comme un droit que comme un devoir, ces nouvelles générations participent davantage au coup par coup, en fonction de la conjoncture ou de l'enjeu de pouvoir du scrutin. Pas moins politisées que leurs devancières, elles sont en revanche porteuses d'une culture d'individualisation qui valorise l'autonomie, ce qui favorise en retour le développement d'un environnement social permissif, en lien avec le déclin des structures d'encadrement (Eglises, famille, syndicats, partis). Cet affaiblissement des mécanismes de contraintes et de gratifications associées au vote se combine à une augmentation du coût du vote. Au-delà de la mal-inscription qui semble en hausse, les jeunes générations apparaissent plus distantes vis-à-vis des balises traditionnelles du vote, telles que l'opposition gauche-droite ou la proximité partisane. Ce faisant, le coût de leur décision électorale augmente, d'autant que leurs attentes sont plus fortes et que l'univers politique apparaît plus complexe. De ce point de vue, si la

⁸⁵ C'est seulement dans un second temps que le renouvellement générationnel aura tendance à user l'ordre électoral, avec de nouvelles aspirations et un décalage croissant (cf. chapitre 2).

tendance au déclin de la participation relève avant tout d'évolutions de long-terme, elle n'est pas sans lien avec le réalignement des années 1980. Avec l'alternance, le déclin du PCF, l'imposition du paradigme néolibéral et l'échec des différents gouvernements sur le dossier du chômage, la vie politique devient moins manichéenne (malgré le FN), avec des enjeux moins forts et moins lisibles. De plus, le réalignement explique en partie pourquoi la participation tend à moins décliner à la présidentielle par rapport aux autres scrutins. En renforçant la règle du jeu présidentieliste, le nouvel ordre électoral favorise une focalisation accrue de tous les acteurs sur l'élection présidentielle au détriment des autres élections, notamment les législatives alors même qu'elles restent décisives pour l'allocation du pouvoir.

Combinées au déploiement de l'ordre électoral, les mutations de long-terme de la société française impactent la structure des électorats partisans. Alors que les ouvriers avaient deux fois plus de chances de voter à gauche que l'ensemble des électeurs jusqu'aux années 1970, ce n'est plus le cas à la fin des années 1990. Ce désalignement débute avant 1981 et n'est pas la conséquence directe de l'alternance ou du réalignement, même s'il renvoie in fine à l'incapacité des partis de gauche (dont le PS) à récupérer les pertes massives du PCF en milieu ouvrier. Le déclin du vote de classe ouvrier découle en premier lieu des mutations de la condition ouvrière, avec un net différentiel générationnel, puisque les cohortes nées après 1960 n'accordent dès leur entrée dans le corps électoral aucun avantage à la gauche. Le FN est le principal bénéficiaire de cette droitisation, puisque les ouvriers ont, dès 1988, environ deux fois plus de chances que l'ensemble des électeurs de voter pour le FN plutôt que pour la droite modérée. Portée par le renouvellement générationnel, la lepénisation des ouvriers qui ne votent pas à gauche renvoie à la plus forte polarisation des nouvelles générations sur l'immigration. Après avoir immédiatement percé chez les ouvriers qui votaient déjà à droite, le FN conquiert plus tardivement les faveurs des milieux ouvriers traditionnellement ancrés à gauche, au sein desquels les nouvelles générations, plus distantes vis-à-vis des notions de gauche et de droite, sont le moteur de sa dynamique. En recul chez les ouvriers, la gauche parvient au contraire à progresser dans l'Ouest de tradition catholique, où elle profite, tous groupes sociaux confondus, de la poursuite du déclin de la pratique religieuse. Par ailleurs, les zones de force de la gauche se recentrent sur les pôles urbains qui s'insèrent dans l'économie postindustrielle mondialisée avec une forte diversité ethnoculturelle. Dans ces idéopôles, la progression de la gauche est portée par sa dynamique au sein de l'électorat diplômé du supérieur ou issu de l'immigration extra-européenne. Pesant de plus en plus lourd, ces deux électorats s'alignent ou se réalignent sur la gauche du fait de leur polarisation sur les questions d'immigration et de discriminations dans le cadre du déploiement du clivage identité-cosmopolitisme.

Partie 3 – Le désordre électoral à l’œuvre depuis 2007

De 1984 à 2007, l’ordre électoral établi a subi de nombreuses déstabilisations, qu’il s’agisse de l’effondrement de la gauche au profit des écologistes en 1992 et 1993, des percées récurrentes de la droite souverainiste aux élections européennes, ou de la qualification en 2002 de Jean-Marie Le Pen pour le second tour de l’élection présidentielle. Si ces déstabilisations n’ont pas débouché sur une rupture de l’ordre électoral, c’est parce qu’elles n’ont pas remis en cause durablement ses fondations. Le « retour à l’ordre » s’est opéré après chacune de ces « déviations » et seuls certains éléments périphériques de l’ordre électoral ont subi un ajustement durable. Les évolutions les plus significatives du paysage politique durant cette période, comme le déclin du PCF, la création de l’UMP ou l’enracinement à gauche des Verts en alliance avec le PS, se sont inscrites dans la continuité de l’ordre électoral, tandis que les mutations des différents électors ont correspondu avant tout à un enracinement des nouveaux enjeux portés par le réaligement des années 1980, dont le déploiement s’est conjugué à des évolutions de long terme de la société française et au renouvellement des générations.

Cette troisième et dernière partie pose l’hypothèse d’une rupture en 2007 de l’ordre électoral qui était en place depuis 1984. Pour cela, elle étudie les évolutions qui affectent chacune des différentes dimensions de l’ordre établi, qu’il s’agisse des alignements électoraux, de la structure d’enjeux, du système partisan ou des règles du jeu.

Le chapitre 5 se focalise sur la séquence électorale de 2007 et détaille les différents éléments qui amènent à dresser le constat d’une profonde remise en cause de l’ordre électoral, même si tout ce qui structurait la vie politique française depuis une trentaine d’années n’a pas disparu.

Le chapitre 6 porte sur la période 2007-2014. Le déroulement de la vie politique et les multiples élections qui se sont tenues depuis 2007 permettent de vérifier l’hypothèse de la rupture et de mettre en évidence que l’ancien ordre électoral ne s’est pas rétabli. Dans ce cadre, ce chapitre permet d’explorer le désordre électoral à l’œuvre et de voir en quoi il correspond à une nouvelle phase de réaligement.

Chapitre 5 – 2007 : les éléments d’une « rupture »

Si l’ordre électoral qui s’est cristallisé en 1984 (cf. chapitre 3) se maintient tout au long des présidences de François Mitterrand et de Jacques Chirac (cf. chapitre 4), les bouleversements enregistrés lors de l’élection présidentielle et des élections législatives de 2007 suggèrent un effondrement (tableau 5.1). Le très fort recul du FN, l’autonomisation du centre par rapport à la droite, l’absence de vote sanction en faveur de la gauche et la reconduction de la majorité gouvernementale sortante UMP, suite à la victoire de Nicolas Sarkozy, sont autant d’éléments en contradiction avec les fondamentaux de l’ordre électoral établi. Contrairement à 2002, ce n’est pas un seul tour d’élection qui présente une forte dissonance, mais l’ensemble de la séquence électorale présidentielle-législatives qui dessine un paysage politique radicalement différent de celui qui existait auparavant.

Vérifier l’hypothèse d’une « rupture » nécessite d’analyser en détail les différents éléments qui contredisent l’ordre établi lors des élections de 2007. La première section de ce chapitre se penche sur la « révolution » opérée à droite par Nicolas Sarkozy, avec la chute du FN et la victoire de l’UMP. Remettant en cause la tripartition qui était en place jusque-là entre la gauche, la droite modérée et l’extrême droite, cette modification du rapport de force à l’intérieur de la droite constitue l’épicentre du séisme qui bouscule l’ordre électoral établi. La seconde section s’intéresse aux bouleversements du rapport de force entre la gauche et la droite. Si la faiblesse de la gauche au premier tour de l’élection présidentielle ne constitue pas un phénomène fondamentalement contraire à l’ordre électoral, l’absence de vote sanction sur l’ensemble de la séquence et la confirmation de la majorité sortante aux législatives sont des éléments de discordance majeurs. Surtout, la fin de l’alternance législative « automatique » se cumule à un brouillage inédit de l’opposition gauche-droite, avec la percée de François Bayrou à la présidentielle et la transformation de l’UDF en un nouveau parti authentiquement centriste. La troisième section présente des éléments de continuité et de changement progressif qui marquent les élections de 2007 : si l’ordre électoral s’est écroulé en 2007, cela ne signifie pas pour autant que tout ce qui constituait l’armature de la vie politique française jusque-là a subitement disparu, bien au contraire.

Tableau 5.1 : Les résultats électoraux en France métropolitaine de 1995 à 2007

	P1995		L1997	R1998	E1999	P2002		L2002	R2004		E2004	P2007		L2007
	T1	T2	T1	TU	TU	T1	T2	T1	T1	T2	TU	T1	T2	T1
Votants	79,4	80,5	68,5	57,8	47,7	72,8	80,9	65,1	62,3	65,8	43,3	85,3	85,3	61,0
Exprimés	77,2	75,7	65,2	55,2	44,9	70,4	76,6	63,8	59,3	63,1	41,9	84,2	81,7	59,9
EXG	5,4		2,6	4,4	5,2	10,6		2,8	4,6		3,4	5,8		3,5
PCF	8,7		9,9	1,0	6,8	3,4		4,8	2,9	0,0	5,4	2,0		4,4
PS	23,2	47,3	23,8	31,8	21,9	15,8		24,1	33,8	49,9	29,1	25,4	46,7	25,0
PRG			1,5	0,2	PS	2,1		1,5	0,3	0,2	0,7			1,4
DVG			2,6	1,6	1,0			2,3	0,4	0,0	0,0	1,3		1,4
Verts	3,3		4,0	2,4	9,8	5,3		4,5	2,9		7,4	1,6		3,3
Ecologistes divers			3,0	2,9	1,5	1,9		1,2	1,8		1,0			0,8
Divers	0,3		1,2	1,8	0,4	5,4		1,0	0,6	0,1	2,7	0,0		1,1
CPNT				2,8	6,9	4,3		1,7	1,7		1,8	1,2		0,8
UDF/Modem	18,5		14,4	1,7	9,2	6,9		4,9	8,5		12,0	18,8		7,7
Centre/NC														2,4
RPR/UMP	20,5	52,7	15,4	29,0	12,5	19,4	82,0	33,3	25,4	37,0	16,4	31,0	53,3	39,9
DVD			6,3	4,4	2,5	5,2		4,1	0,6		1,3			2,2
MPF-RPF-DLR	4,8			0,4	13,1			1,2			8,5	2,3		1,2
EXD			0,1	0,3	3,3	2,4		1,3	1,5	12,7	0,3			0,4
FN	15,3		15,2	15,3	5,7	17,2	18,0	11,3	15,1		10,0	10,7		4,4
Gauche	40,7	47,3	44,3	41,4	44,7	37,3		40,0	44,9	50,2	45,9	36,1	46,7	39,0
Ecolo ind.			3,0	2,9	1,5	1,9		1,2	1,8		1,0			0,8
Autres	0,3		1,2	4,6	7,3	9,7		2,7	2,3	0,1	4,5	19,9		9,7
Droite	59,1	52,7	51,5	51,1	46,5	51,1	100,0	56,1	51,0	49,7	48,6	44,0	53,3	50,5

NB. TU : tour unique ; T1 : Premier tour ; T2 : Second tour. Elections présidentielles, législatives, européennes et régionales. Les résultats sont en pourcentage des inscrits pour les votants et les exprimés et en pourcentage des suffrages exprimés pour les forces politiques.

Les Verts sont comptés à gauche à partir de 1995. CPNT, les divers (dont Jean-Pierre Chevènement en 2002), ainsi que François Bayrou et le MoDem en 2007, ne sont comptés ni à gauche ni à droite.

Les résultats des régionales de 1998 prennent en compte les résultats de la Corse bien qu'ils aient été invalidés par le Conseil d'Etat.

Le détail et la source des résultats pour chaque scrutin figurent en annexe 1

A) La « révolution Sarkozy » : chute du FN et victoire de l'UMP

Le fait que l'UMP remporte les élections de 2007 constitue un premier élément contraire à l'ordre électoral : pour la première fois depuis 1978, la majorité sortante à l'Assemblée est reconduite. Contrairement à ce qui s'était produit en 1988 et en 1997 ou aux élections intermédiaires de 2004, la droite gouvernementale ne subit pas de vote sanction, alors que la popularité du couple exécutif est basse et que son bilan est jugé défavorablement¹.

La victoire de l'UMP s'explique avant tout par le profil d'opposant à Jacques Chirac de son candidat à l'élection présidentielle : Nicolas Sarkozy. Mettant en scène dès 2002 ses différends avec le président et ses proches, notamment Dominique de Villepin, nommé à Matignon en 2005, Nicolas Sarkozy se présente en 2007 comme un « candidat d'opposition », afin de s'abstraire du bilan du gouvernement sortant dont il est pourtant le numéro deux (ministre de l'Intérieur de 2002 à 2004 et de 2005 à 2007, et de l'Economie et des Finances en 2004). Ce faisant, Nicolas Sarkozy reproduit la « tactique gagnante » de Jacques Chirac lors de sa victoire en 1995, alors même qu'il est un poids lourd du gouvernement (Jacques Chirac n'était pas ministre en 1995), qu'il ne dispose d'aucun concurrent incarnant le pouvoir sortant (comme c'était le cas d'Edouard Balladur en 1995) et que ce dernier est nettement plus discrédité². Avec 53,1 % pour la France entière et 53,3 % en France métropolitaine, Nicolas Sarkozy obtient au second tour de la présidentielle un résultat un peu supérieur à celui de Jacques Chirac en 1995 (52,6 % pour la France entière et 52,7 % en France métropolitaine).

Si 2007 présente des similitudes avec 1995, les points de différence sont toutefois encore plus notables. Alors que Jacques Chirac avait attaqué Edouard Balladur sur sa gauche (thématique de la « fracture sociale »)³, en profitant de l'état d'apesanteur du PS (déroutes de 1993 et 1994, improvisation de la candidature de Lionel Jospin), Nicolas Sarkozy, seul candidat de la droite gouvernementale, construit sa victoire en droitisant son discours, afin d'enfoncer le FN et de profiter de la domination structurelle de la droite sur la gauche, sans être

¹ Selon le baromètre TNS Sofres – Le Figaro Magazine d'avril 2007 (28-29 mars), 67 % des sondés contre 30 % ne font « pas confiance » à Jacques Chirac « pour résoudre les problèmes qui se posent en France actuellement » (64 % contre 30 % pour Dominique de Villepin). Selon ce même baromètre, 82 % des sondés estiment que l'action du gouvernement contre le chômage n'est pas efficace (86 % s'agissant de la hausse des prix), et 75 % estiment que « les choses ont tendance à aller plus mal ».

² En avril 1995, le bilan d'Edouard Balladur était jugé positif par une majorité de sondés (47 % contre 42 % selon une enquête Sofres du 8-10 avril 1995). En mai 2007, le bilan de Jacques Chirac est jugé majoritairement mauvais (54 % contre 44 % selon une enquête BVA du 7 mai 2007).

³ Jacques Chirac avait été devancé en 1995 par Edouard Balladur dans le cœur de l'électorat de droite modérée, qu'il s'agisse des catholiques pratiquants ou des électeurs âgés de plus de 65 ans. Jérôme JAFFRE, « La victoire de Jacques Chirac et la transformation des clivages politiques », in Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le vote de crise*, Op. Cit., p. 159-178.

dépendant des reports de l'électorat centriste. Clé de voute de l'ordre électoral depuis 1984, le FN ne résiste pas à la concurrence de l'UMP radicalisée. Favorisant également l'autonomisation du centre, la « révolution Sarkozy » constitue l'épicentre des principaux bouleversements enregistrés en 2007. Du point de vue des dynamiques partisanes, cette « révolution » se traduit par un virage à droite de l'UMP, afin de se rapprocher des positions anti-immigrés et sécuritaires de l'électorat FN et d'incarner une alternative volontariste à 30 années d'échecs sur le plan économique et social. Du point de vue des dynamiques électorales, la chute du FN provoque une importante reconfiguration de la coalition de la droite modérée, traduisant l'émergence d'un nouveau bloc électoral de droite ethnocentriste et autoritaire.

Les dynamiques partisanes : la stratégie de droitisation et de rupture de Nicolas Sarkozy

La droitisation de l'UMP : concurrencer le FN sur les enjeux immigration et insécurité

La question de la stratégie à adopter face au FN est une vieille question à droite. Faut-il lutter contre lui en le diabolisant et en culpabilisant ses électeurs, ou bien au contraire faut-il chercher à le contrer en disant à ses électeurs ce qu'ils veulent entendre ? Jusqu'en 1988, la plupart des responsables politiques de droite pensent que le FN, tel le mouvement Poujade, n'est qu'un feu de paille et qu'il n'y a pas lieu d'élaborer une stratégie pour le contrer (cf. chapitre 3). Ce n'est qu'après la présidentielle de 1988 que la droite UDF-RPR comprend que le phénomène FN peut durer. Mais il s'agit à l'époque d'une hypothèse encore fragile, d'autant que le FN connaît un reflux important aux cantonales de septembre 1988. Le danger ne se précise définitivement qu'en 1989 avec les municipales, les européennes, et surtout les législatives partielles à Dreux et Marseille. Le caractère durable du FN motive un virage à droite sur l'immigration de l'UDF et du RPR au début des années 1990, que ce soit à l'occasion des « états généraux de l'opposition », consacrés à l'immigration les 31 mars et 1^{er} avril 1990 à Villepinte⁴, ou lors de sorties médiatiques de ses leaders, notamment Jacques Chirac à Orléans, le 19 juin 1990⁵, ou Valéry Giscard d'Estaing, qui propose dans *Le Figaro*

⁴ Pierre FAVIER, Michel MARTIN-ROLAND, *La décennie Mitterrand : Les défis (1988-1991)*, Op. Cit., p. 344 ; « Immigration : quand la droite était (très) à droite », *Valeurs actuelles*, 31 mars 2011.

⁵ « Notre problème, ce n'est pas les étrangers, c'est qu'il y a overdose. C'est peut-être vrai qu'il n'y a pas plus d'étrangers qu'avant la guerre, mais ce n'est pas les mêmes et ça fait une différence. Il est certain que d'avoir des Espagnols, des Polonais et des Portugais travaillant chez nous, ça pose moins de problèmes que d'avoir des musulmans et des Noirs. (...) Comment voulez-vous que le travailleur français qui habite à la Goutte-d'or (...), qui travaille avec sa femme et qui, ensemble, gagnent environ 15 000 francs, et qui voit sur le palier à

Magazine du 21 septembre 1990, de recourir au droit du sang pour l'acquisition de la nationalité française, afin de limiter « l'invasion » migratoire. Le FN cesse cependant rapidement de faire l'objet d'une forte attention, en raison de l'effondrement de la popularité du pouvoir socialiste : en 1992, 1993 ou 1995, la droite modérée n'a pas à se préoccuper du FN pour remporter des victoires écrasantes. Il faut attendre les législatives de 1997 et la victoire surprise de la gauche, pour que le FN redevienne un problème incontournable pour l'UDF et le RPR. De l'échec de 1997 naît la crise de 1998 aux régionales. Le cordon sanitaire avec l'extrême droite se fissure, à mesure que les élus locaux RPR ou UDF font pression pour trouver un terrain d'entente avec le FN. Si la fermeté de Jacques Chirac permet de circonscrire la brèche, seule la scission mégrétiste de 1999 permet de faire retomber la pression : beaucoup croient alors que l'extrême droite est durablement affaiblie par ses divisions. Ainsi, lorsque Jean-Marie Le Pen accède au second tour de la présidentielle en 2002, ce n'est pas seulement la gauche qu'il traumatise, mais aussi la droite modérée, qui s'en croyait débarrassée. Si la poussée de l'extrême droite en 2002 accélère la constitution de l'UMP, au motif que la division de la droite modérée pourrait à l'avenir la priver de second tour⁶, sa conséquence la plus importante est qu'elle fait prendre conscience que les efforts suicidaires du FN ne suffisent pas à le faire disparaître : malgré les scissions, près de 20 % des électeurs soutiennent l'extrême droite, du seul fait de ses positions radicales sur l'immigration et l'insécurité. De cette prise de conscience en découle une autre, concernant le risque d'une défaite de la droite modérée en 2007 si rien n'est fait pour diminuer le pouvoir de nuisance du FN.

Faire reculer le FN constitue la priorité de Nicolas Sarkozy dès son arrivée au ministère de l'Intérieur en 2002, dans l'optique de sa candidature à la présidentielle en 2007. Pour cela, il opte pour la concurrence frontale, en décidant d'incarner une ligne de « droite décomplexée » sur les questions d'immigration et d'insécurité⁷. S'opposant à l'adage qui veut que les électeurs

côté de son HLM, entassée, une famille avec un père de famille, trois ou quatre épouses, et une vingtaine de gosses, et qui gagne 50 000 francs de prestations sociales, sans naturellement travailler ! Si vous ajoutez à cela le bruit et l'odeur, eh bien le travailleur français sur le palier il devient fou. (...) Nous n'avons plus les moyens d'honorer le regroupement familial, et il faut enfin ouvrir le grand débat qui s'impose dans notre pays, qui est un vrai débat moral, pour savoir s'il est naturel que les étrangers puissent bénéficier, au même titre que les Français, d'une solidarité nationale à laquelle ils ne participent pas puisqu'ils ne paient pas d'impôt ! Il faut que ceux qui nous gouvernent prennent conscience qu'il y a un problème de l'immigration, et que si l'on ne le traite pas (...) les choses empireront au profit de ceux qui sont les plus extrémistes. ».

⁶ Comme le note Florence Haegel, la présidentielle de 2002 n'explique pas directement la création de l'UMP ; pour autant : « [elle] crée les conditions favorables à la réalisation d'un projet mûri antérieurement. (...) Sa force résulte de sa capacité déstabilisatrice et son bénéfice tient au fait qu'il fragilise des résistances susceptibles, en période banale, d'entraver toute tentative de transformation. En amont du 21 avril, l'histoire commence fin 2000 si l'on retrace la période de conception en tant que telle de l'UMP, en 1988 si l'on élargit la perspective et que l'on considère l'ensemble de la période au cours de laquelle l'enjeu de sa restructuration a animé et divisé les droites françaises ». Florence HAEGEL, *Les droites en fusion*, Op. Cit, p. 82.

⁷ Ibidem, p. 264-271.

préfèrent « l'original à la copie », Nicolas Sarkozy estime que le FN a prospéré, en dépit de son absence de crédibilité, parce que la droite de gouvernement lui a laissé le champ libre, en n'assumant pas de porter haut une identité, des idées et des politiques vraiment à droite :

« Je me suis beaucoup mobilisé pour décomplexer la droite française. Longtemps, elle a paru *comme tétanisée par une gauche qui n'aimait rien tant que se poser en donneuse de leçons. Et c'est ainsi que la droite, condamnée au silence complice, finit par perdre une large partie de son identité. Elle se vit interdire de parler de l'immigration, reprocher d'évoquer l'insécurité, accusée de réformer la fiscalité, dénoncée lorsqu'elle s'intéressait à l'école ou à la culture, domaines réservés à la gauche. Au lieu de se définir par ce qu'elle était, elle se définissait à la longue par ce qu'elle n'était pas ou plus. Ni de droite, ni de gauche, ni du centre. Au final, cela donnait un mélange complexe qui cumulait tous les inconvénients : trop à droite pour la gauche, pas assez pour la droite. Trop souple sur ses valeurs traditionnelles, trop rigide à propos des idées modernes. Cette stratégie suicidaire explique en partie la persistance du phénomène du Front national.* »⁸

« *J'estime que ceux qui ont voté Front national, ce n'était pas parce qu'ils pensaient que Le Pen est un espoir, mais parce que nous les avons désespérés et qu'ils s'imaginaient que nous les avons abandonnés. À partir du moment où l'on se réveille, naturellement, ces gens reviendront et se rassembleront derrière nous. Il nous les faut.* »⁹

« Nous devons tirer les leçons de notre passé. Pourquoi avons-nous perdu, indépendamment de notre incapacité à nous réunir suffisamment à temps ? Nous avons perdu pour une deuxième raison : Une partie de nos électeurs, à tort ou à raison, a considéré que nous n'étions pas assez courageux sur notre identité.

C'est toute la question du Front national, que nous avons contribué à créer dans notre pays en n'assumant pas des valeurs, des idées et une politique que les électeurs nous avaient demandé à l'époque de défendre.

Le Front national n'est pas une création exclusivement de la gauche, elle l'a utilisé. Mais, s'il a pu prospérer, c'est parce qu'une partie de nos électeurs qui n'avaient pas d'espoir pour Jean-Marie Le Pen – prenez les pour des gens plus intelligents, personne ne peut espérer en Jean-Marie Le Pen – étaient désespérés par nous, tout au long de ces trente années, où nous n'avions pas réussi à affirmer une politique assez forte.

Ainsi, nous n'avons pas à nous incliner devant la pensée unique sur un certain nombre de sujets. Pendant des années, il nous était impossible de prononcer le mot « immigration » sous peine d'être qualifié de raciste et d'antirépublicain. Beau résultat ! À l'arrivée, cette forme de couardise nous a amené à être le pays d'Europe ayant eu l'extrême droite la plus forte et le plus longtemps. »¹⁰

Si l'idée de contrer le FN en allant sur son terrain n'est pas nouvelle¹¹, elle n'a jamais été mise en œuvre pendant toute la durée d'un quinquennat par un responsable politique de premier rang, explicitement candidat à la fonction présidentielle et maîtrisant parfaitement l'art

⁸ Nicolas SARKOZY, *Témoignage*, Paris, XO Editions, 2006, p. 16-17.

⁹ Nicolas Sarkozy, discours à la réunion des nouveaux adhérents UMP, le 23 avril 2006.

¹⁰ Nicolas Sarkozy, discours à la journée parlementaire de l'UMP, le 2 octobre 2006.

¹¹ La fermeté affichée par Charles Pasqua lors de son second passage au ministère de l'Intérieur (1993-1995) constitue le principal précédent. Il est notable que ce positionnement ait valu au numéro 3 du gouvernement d'Edouard Balladur une forte popularité, avec une cote d'avenir de 59 % (pourcentage de sondés souhaitant lui voir jouer un rôle important au cours des mois et des années à venir selon le baromètre Sofres – Le Figaro Magazine) en décembre 1993, peu après l'adoption d'une révision constitutionnelle concernant le droit d'asile.

de la communication médiatique. Chargé d'incarner « l'impunité zéro » promise par Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy se construit rapidement une image de fermeté face à la délinquance, en multipliant les outils de fichage et les annonces de sanctions (chauffards, prostituées, mendiants, gens du voyage, squatters de halls d'immeubles...), tandis qu'il marque aussi de son empreinte la politique d'immigration (augmentation des expulsions, durcissement du regroupement familial et des conditions de régularisation des clandestins). Armé d'un discours très volontariste (pour ne pas dire performatif), qui exalte la « culture du résultat », Nicolas Sarkozy multiplie les déclarations virulentes contre le « laxisme » et l'angélisme des juges¹² et de la gauche¹³. Son action et ses déclarations choc (sur les « racailles » ou le « nettoyage » au « kärcher » des cités) lui valent de devenir le principal épouvantail de la gauche médiatique, partisane ou associative, qui l'assimile à Le Pen (document 5.1).

Document 5.1 : *Affiche d'Act up Paris et du 9^{ème} collectif des Sans-Papiers* (décembre 2005)



¹² Deux sorties ont été particulièrement médiatisées : en juin 2005 à propos du meurtre de Nelly Crémel (« Que va-t-il advenir du magistrat qui a osé remettre un monstre pareil en liberté ? Le juge doit payer pour sa faute ») et en septembre 2006 suite à une agression de policiers aux Tarterêts (« Depuis le début de l'année, le nombre d'écroués [en Seine-Saint-Denis] est en baisse de 15,5 % devant des délinquants chaque jour plus violents. Cela témoigne d'une forme de démission. (...) Qu'on m'explique comment on empêche un délinquant de récidiver si on n'a pas le courage de le mettre en prison ? »).

¹³ L'un des symboles de cette confrontation avec la gauche a lieu à Toulouse, le 3 février 2003, lorsque Nicolas Sarkozy, mettant en scène sa décision de supprimer la police dite de « proximité », mise en place par le gouvernement Jospin, déclare : « la police n'est pas là pour organiser des tournois sportifs, mais pour arrêter des délinquants, vous n'êtes pas des travailleurs sociaux ». La dénonciation de la gauche comme étant pro-délinquance sera continue, atteignant son paroxysme à la suite d'incidents de la gare du Nord, le 27 mars 2007 : « Prendre la défense du fraudeur. Toujours trouver des excuses à ceux qui ne respectent rien. Voilà ce que j'appelle la faillite morale d'une certaine gauche ! Absoudre le fraudeur, alors que c'est le travailleur qui a des fins de mois difficiles qui paie à sa place. Voilà ce que j'appelle la faillite morale d'une certaine gauche ! Prendre systématiquement contre la police, contre la gendarmerie, le pari des voyous et des casseurs qui cherchent le moindre prétexte, pour terroriser, pour piller, pour détruire. Voilà ce que j'appelle la faillite morale d'une certaine gauche ! Cette gauche qui voudrait nous faire croire que les voyous qui ont tout cassé à la gare du Nord étaient juste révoltés par l'injustice, cette gauche-là a perdu tout sens moral. Maintenant au moins, on sait ce que c'est l'ordre juste. ». Nicolas Sarkozy, à Nice, le 30 mars 2007.

En ayant pour principal cri de ralliement l'antisarkozysme, la gauche légitime la position dominante de Nicolas Sarkozy dans son camp, alors même que ses concurrents à l'UMP sont nombreux. Surtout, ces attaques permettent au futur candidat UMP de façonner un peu plus son image d'homme de la rupture (si la gauche en a si peur, c'est bien qu'avec lui les choses vont « enfin changer », doivent se dire certains), opposé à la « bien-pensance » et au « politiquement correct » qu'exècrent beaucoup d'électeurs, notamment à l'extrême droite.

Dans sa concurrence avec le FN, Nicolas Sarkozy oscille entre démarcation et rapprochement. S'agissant du rapprochement, on peut citer certaines déclarations reprenant la rhétorique lepéniste sur l'immigration¹⁴ et qualifiées de simple bon sens¹⁵. S'agissant de la démarcation, outre le refus de supprimer le droit du sol, on note que le concept d'« immigration choisie » s'oppose, de par son rejet de la fermeture totale des frontières, à « l'immigration zéro » portée par le FN¹⁶. Ce faisant, Nicolas Sarkozy propose une politique qui se veut plus réaliste que celle du FN, mais qui affiche néanmoins une fermeté suffisante pour séduire les électeurs anti-immigrés. Les propositions de Nicolas Sarkozy sur « l'immigration choisie » s'articulent par ailleurs à un réquisitoire des politiques d'intégration menées jusque-là, avec comme illustration de leur échec les émeutes de l'automne 2005.

Pour y remédier, Nicolas Sarkozy semble, dans un premier temps, promouvoir un certain multiculturalisme¹⁷. Très critiqué que ce soit à gauche, au centre, à l'extrême droite, ou à

¹⁴ « Là encore, nous en avons plus qu'assez de devoir en permanence avoir le sentiment de s'excuser d'être Français. D'ailleurs, si certains se sentent gênés d'être en France, je le dis avec un sourire mais avec fermeté, qu'ils ne se gênent pas pour quitter un pays qu'ils n'aiment pas, parce que nous, notre pays, nous l'aimons ! » (Nicolas Sarkozy, le 23 avril 2006, à la réunion des nouveaux adhérents UMP) ; « La France n'a pas vocation à disparaître, à se dissoudre sous l'effet d'une immigration de peuplement massive ». Nicolas SARKOZY, *Témoignage*, Op. Cit., p. 203.

¹⁵ « Si Le Pen dit que le soleil est jaune, je ne vais pas être obligé d'arriver en prétendant qu'il est bleu. Personne n'est obligé d'habiter en France. Quand on habite en France on respecte ses règles. C'est-à-dire qu'on n'est pas polygame, qu'on ne pratique pas l'excision sur ses filles, qu'on n'égorge pas le mouton dans son appartement, et qu'on respecte les règles républicaines. ». Nicolas Sarkozy, sur TF1, le 5 février 2007.

¹⁶ « Nous avons laissé faire, nous avons subi une immigration que nous n'avons ni voulu, ni pu maîtriser. (...) Je souhaite une immigration choisie, et j'ai également choisi les mots. Cela veut dire que je ne crois pas aux sociétés repliées sur elles-mêmes. Une société meurt davantage de la consanguinité, du repliement sur soi, de la fermeture que de l'ouverture. Le concept même d'immigration zéro ne correspond pas à l'esprit et à l'histoire de notre pays. Chacun d'entre nous, ici, pourrait porter témoignage que parfois sa famille vient de loin, et ce n'est pas parce que sa famille vient de loin que l'on aime moins la France. (...) Une immigration choisie veut également dire que la France ne peut pas être le seul pays au monde qui ne puisse décider qui est accepté sur notre territoire et qui n'est pas le bienvenu. (...) Nous ne pouvons pas être les seuls qui ne décident de recevoir que ceux pour qui nous n'avons ni emploi, ni logement, ni avenir. ». Nicolas Sarkozy, discours à la réunion des nouveaux adhérents UMP, le 23 avril 2006.

¹⁷ A l'origine de la création du conseil du culte musulman (contrôlé par l'UOIF), Nicolas Sarkozy écrit en 2004 : « Maintenant que les lieux de culte officiels et publics sont si absents de nos banlieues, on mesure combien cet apport spirituel a pu être un facteur d'apaisement et quel vide il crée quand il disparaît » (*La République, les religions, l'espérance*, Paris, Le Cerf, p. 18). Proposant de modifier la loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, afin que les pouvoirs publics puissent financer des projets de mosquée, il se félicite par ailleurs d'avoir nommé un préfet « musulman », y voyant là les prémices d'une politique de discrimination positive

l'intérieur de l'UMP, cet agenda est progressivement mis en sourdine¹⁸. Une fois en campagne officielle, Nicolas Sarkozy préfère se présenter comme le champion de la lutte contre le communautarisme et centrer son discours sur le concept « d'identité nationale » (avec la promesse de créer un « ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale »), en prônant une politique d'intégration exigeante, s'agissant de l'appropriation de la langue, de l'histoire ou de la culture de la France¹⁹. En proposant de lier immigration et identité nationale, le candidat UMP n'envoie pas simplement le message que la première menace la seconde, mais aussi qu'il est possible de rendre plus acceptable la présence des populations d'origine étrangère, à condition de leur imposer un cadre strict et d'en finir avec la repentance qui nuit au grand récit national. Se référant à ses origines étrangères et à l'intégration « réussie » de sa famille, Nicolas Sarkozy occupe ici un terrain relativement délaissé par Jean-Marie Le Pen, ce dernier ayant visiblement du mal à concevoir qu'une personne d'origine étrangère puisse être un « vrai » Français²⁰. De fait, si le « programme de gouvernement » du FN évoque la mise en

qu'il appelle de ses vœux (d'où son souhait également d'autoriser les statistiques ethniques). Pour faciliter l'intégration des immigrés, il se dit aussi favorable au droit de vote des étrangers aux élections locales.

¹⁸ Un premier tournant s'opère à partir de l'automne 2006, avec l'idée d'une discrimination positive « à la française » fondée sur des « critères sociaux, économiques et éducatifs » plutôt que sur « des critères ethniques ou religieux » (discours à Charleville-Mézières, le 18 décembre 2006). Par la suite, la discrimination positive est de moins en moins évoquée au point de ne pas figurer dans les huit pages de son projet officiel. Nicolas Sarkozy renonce par ailleurs à l'idée d'une réforme de la loi de 1905 (entretien à La Croix, le 4 avril 2007) et à sa proposition sur le droit de vote des étrangers (« A titre personnel, je suis pour. Mais c'est une idée qui, aujourd'hui, cristallise les passions, raidit les positions. ». Libération du 12 avril 2007).

¹⁹ « Je veux que la politique de l'immigration soit liée à la politique de l'intégration. Qu'est-ce qu'une intégration réussie sinon de se sentir français à part entière ? Sinon d'être fier d'être français ? Sinon d'avoir ajouté à sa culture d'origine, la culture française ? Sinon d'avoir ajouté à l'identité qu'on apporte avec soi, l'identité française qui fonde le sentiment d'appartenance à cette communauté de destins qui s'appelle la France ? (...) Je crois que la laïcité n'est pas négociable, je crois que l'égalité de l'homme et de la femme n'est pas négociable, je crois que les droits de l'Homme ne sont pas négociables. À ceux qui veulent vivre en France, la France ne demande au fond qu'une chose, c'est qu'ils admettent que la France ne commence pas avec eux mais qu'elle a commencé il y a bien longtemps et qu'elle veut seulement qu'on l'aime et qu'on respecte ses valeurs, qu'on prenne en partage son histoire, qu'on se sente partie prenante de sa destinée. Il n'y a pas de place en France pour la polygamie, pour l'excision, pour les mariages forcés, pour le voile à l'école, pour la haine de la France. (...) Je crois qu'au cœur de l'identité de la France, il y a la langue française et que pour ceux qui veulent vivre en France, la maîtrise de la langue française est une exigence qui n'est pas négociable. ». Nicolas Sarkozy, à Tours, le 10 avril 2007.

²⁰ Il convient de mettre à part la période « algérienne », où Jean-Marie Le Pen a pris des positions très assimilationnistes pour justifier l'Algérie française (en janvier 1958, il déclare à l'Assemblée nationale que « rien ne s'oppose » à « faire du croyant ou du pratiquant musulman un citoyen français complet », et qu'il faut « offrir aux musulmans d'Algérie l'entrée et l'intégration dans une France dynamique » dont ils seront le « sang jeune »). En dehors de cette période, Jean-Marie Le Pen a été d'une grande constance dans sa croyance que les arabes ou les noirs ne peuvent pas faire de « bons Français », d'où son refus du droit du sol (« une disposition qui ferait qu'une chèvre née dans une écurie serait un cheval », septembre 2012), ses critiques contre la composition de l'équipe de France de football (« C'est tout de même un peu artificiel de faire venir des joueurs de l'étranger et de les baptiser "équipe de France" », juin 1996) ou sa position ambiguë sur l'interdiction du voile islamique (« Je suis un ferme partisan du port du tchador dans la rue [parce qu'il n'y a] pas de plus grand danger que ce qu'on ne voit pas. Là, au moins, on aura la vision d'un monde qui veut délibérément ne pas nous ressembler », octobre 2003). En 2007, le leader frontiste est allé jusqu'à considérer que Nicolas Sarkozy n'était pas un candidat légitime, en raison de ses origines étrangères (« Compte tenu de la particularité du chef de l'Etat, je ne suis pas absolument sûr qu'il soit de bon goût de se présenter à ce poste

place d'une politique « d'assimilation »²¹, on ne peut pas dire que Jean-Marie Le Pen en fasse l'un des axes forts de sa campagne, au grand dam de sa fille Marine, directrice de sa stratégie et acquise à cette idée²². Focalisé sur les flux d'immigrés, le candidat du FN semble ainsi négliger les angoisses de ses électeurs liées à l'insertion dans le corps national des descendants d'immigrés : si la plupart des arabes et des noirs qui vivaient en France dans les années 1980 étaient étrangers, ce n'est plus le cas trente ans après.

Rompre avec Jacques Chirac et les échecs successifs de tous les gouvernements depuis 30 ans

Depuis 1981, toutes les élections nationales se sont jouées sur le bilan des majorités sortantes, avec à la clé des défaites pour le pouvoir en place. Ce fut encore le cas en 2002, malgré la forte décreue du chômage et l'absence d'une impopularité très marquée pour le Premier ministre socialiste devenu candidat à la présidentielle. Conjugué à un FN fort, le vote sanctionnait a priori l'UMP à la défaite en 2007. Conscient de cette loi d'airain et de la nécessité de renverser l'ordre électoral en place pour assurer son avenir élyséen, Nicolas Sarkozy se pose en 2007 comme le candidat de la rupture²³.

Pour incarner le renouveau, Nicolas Sarkozy peut s'appuyer sur son image anti-Chirac, issue de sa « trahison » de 1995 et entretenue par la suite, après son retour au gouvernement en

quand on n'est pas représentatif du peuple qu'on prétend représenter. (...) J'estime que j'incarne mieux le peuple français que Nicolas Sarkozy », sur Europe 1, le 11 avril 2007). Au final, Jean-Marie Le Pen s'inscrit dans la tradition anti-assimilationniste de l'extrême droite antisémite et ségrégationniste.

²¹ « La mise en œuvre d'une politique réaliste d'inversion des flux migratoires demeure une priorité comme doit l'être, une fois réalisé le préalable de l'arrêt de toute nouvelle immigration, la mise en œuvre d'une nécessaire politique d'assimilation de ceux qui respectent nos lois et nos coutumes, acceptent les devoirs qui découlent des droits accordés, et considèrent la France comme leur Patrie, à l'exception de toute autre. » (p. 5).

²² Comme nous le développerons dans le chapitre 6, Marine Le Pen se distingue nettement de son père sur la question de l'assimilation des immigrés. A l'origine d'une campagne d'affichage en décembre 2006 mettant en scène une jeune métisse, elle pousse son père à aller à Argenteuil pour prononcer un discours « provocateur », au contenu très pro-assimilationniste : « Vous êtes les branches de l'arbre France, vous êtes des Français à part entière. Si certains veulent vous "kärcheriser" pour vous exclure, nous voulons, nous, vous aider à sortir de ces ghettos de banlieues ou les politiciens français vous ont parqués, pour vous traiter de racaille par la suite. Il n'y a pas de "beuritude", pour moi vous n'êtes ni des potes, ni des blacks, ni des beurs, vous êtes des citoyens français, des enfants légitimes de la France faisant partie de notre République. Vous avez les mêmes droits et devoirs comme nous tous, comme la préférence nationale car seuls vous pouvez parfaitement comprendre pourquoi il est urgent de l'appliquer. ». Jean-Marie Le Pen, à Argenteuil, le 6 avril 2007.

²³ « Pour s'assurer des conditions de la victoire, notre premier choix doit consister à incarner le camp de l'audace, du changement, du mouvement, pour briser le syndrome du zapping électoral. Depuis vingt-cinq ans, les sortants sont à chaque fois sortis. C'est cette règle meurtrière qu'il va falloir contrecarrer. Et pour cela, nous devons bousculer le passé pour incarner un nouvel espoir. Nous devons rompre avec notre façon de faire de la politique sans rompre avec ce que nous sommes. Il nous faut incarner l'avenir alors que nous sommes en charge du quotidien. Il nous faut être solidaire du gouvernement sans nous limiter au seul champ de la politique qu'il met en œuvre. En un mot il nous faut voir plus loin que lui, aller plus vite que lui, proposer plus fort que lui. (...) Lui va jusqu'en 2007, nous, nous travaillons pour après 2007. Tous ici, nous savons que la victoire se jouera davantage sur la qualité de notre projet que sur la seule force de notre bilan. ». Nicolas Sarkozy, discours à la réunion des cadres de l'UMP, le 13 mai 2006.

2002²⁴. Face au chef de l'Etat qui « rechigne depuis longtemps à se réclamer de la droite républicaine » et qui se conçoit comme un « arbitre qui rassemble et apaise (...) une France fragile et rétive au changement »²⁵, Nicolas Sarkozy cultive la confrontation. Il se pose en réformateur bridé – on lui refuse Matignon, on l'oblige à quitter le gouvernement lorsqu'il décide de briguer la tête de l'UMP, on le rabaisse (le fameux « je décide, il exécute » assené par Jacques Chirac le 14 juillet 2004) – faisant l'objet des pires attaques (Clearstream). Insistant sur le fait qu'il n'a pas disposé de tous les leviers pour lutter contre l'insécurité²⁶, Nicolas Sarkozy promet à ceux qui ont aimé le hors-d'œuvre qu'ils aimeront encore plus le plat de résistance. Assumant ses quatre années au ministère de l'Intérieur, tout en promettant de faire bien plus une fois élu président, Nicolas Sarkozy se désolidarise plus nettement sur les autres fronts. En politique étrangère, il promet de relancer la relation transatlantique fragilisée par la guerre en Irak et de donner la priorité aux droits de l'Homme²⁷. S'agissant de l'UE, il critique l'organisation du référendum de 2005 et promet de faire ratifier par voie parlementaire un nouveau traité (alors que tous les autres candidats annoncent un référendum). Par ailleurs, il réaffirme son opposition à l'entrée de la Turquie, souhaitée par Jacques Chirac.

Sur le plan économique et social, il promet d'accomplir les réformes économiques et sociales que sa famille politique a annoncées depuis 20 ans, sans avoir jamais osé les réaliser complètement (réforme des régimes spéciaux de retraite et des 35 heures, baisse d'impôts et de la TVA dans la restauration, contrat de travail unique, aides aux emprunts immobiliers, suppression des droits de succession et de la carte scolaire, autonomie des universités, réduction du nombre de fonctionnaires, service minimum dans les transports). Adossées à de nombreuses références au catholicisme²⁸ et à son positionnement droitier sur l'immigration et l'insécurité, ces annonces traduisent une radicalisation tous azimuts, destinée à lui assurer l'adhésion du noyau électoral de la droite modérée (milieux favorisés, patronat, indépendants, catholiques pratiquants). Conjuguée à la légitimité partisane acquise en tant que président de l'UMP depuis 2004, sa popularité participe à décourager ses rivaux²⁹, ce qui lui permet d'être

²⁴ Nicolas Sarkozy est allé jusqu'à attaquer la passion de Jacques Chirac pour le sumo, selon des propos rapportés par Paris-Match en janvier 2004.

²⁵ Nicolas SARKOZY, *Témoignage*, Op. Cit., p. 222-223.

²⁶ Notamment dans le domaine judiciaire où il n'a pas su faire accepter certaines de ses idées (mise en place de peines « plancher » contre les récidivistes et de la castration chimique contre les violeurs, réforme de la justice des mineurs, mise en cause de la responsabilité des juges...).

²⁷ Ces positions (et son hostilité affichée à l'égard de la Russie de Vladimir Poutine) lui valent d'être soutenu par André Glucksmann ou Pascal Bruckner (mais pas par Bernard-Henri Lévy qu'il a pourtant courtisé).

²⁸ Livre sur la religion en 2004, long hommage aux moines de Tibhirine dans son discours d'investiture du 14 janvier 2007, Jean-Paul II cité comme source d'inspiration peu avant le premier tour, références fréquentes aux racines chrétiennes de la France, opposition à la « laïcité de combat » synonyme de « haine des religions ».

²⁹ Les « éliminations » d'Alain Juppé et de Dominique de Villepin sont toutefois largement indépendantes de Nicolas Sarkozy (condamnation judiciaire pour le premier, mouvement anti-CPE pour le second).

le seul candidat de la droite de gouvernement (d'autant que Philippe de Villiers se pose plutôt comme une alternative « présentable » à Jean-Marie Le Pen, voir plus loin).

Jugeant le « modèle social français » obsolète et s'appropriant la thèse d'un déclin du pays, Nicolas Sarkozy prône un choc pour redresser la France et l'adapter à la mondialisation néolibérale. Faisant campagne sur le retour du volontarisme (« ensemble tout devient possible »), il propose d'importer les recettes qui ont, selon lui, réussi dans d'autres pays (Royaume-Uni notamment avec Thatcher puis Blair). S'engageant fermement sur des résultats, notamment le retour au plein emploi, Nicolas Sarkozy ne craint pas de s'afficher « libéral », contrairement à Jacques Chirac qui a renié son reaganisme des années 1980³⁰. Le libéralisme du candidat UMP s'articule à une rhétorique qui exalte la « valeur travail » et le mérite, pour mieux dénoncer l'assistanat et l'égalitarisme de la gauche, ramenée à une force prônant l'immobilisme et l'injustice. Ce faisant, Nicolas Sarkozy impose un cadrage « égotropique »³¹ des questions économiques et sociales, qui favorise l'adhésion des catégories modestes à un discours libéral très favorable aux riches. L'acceptation de son positionnement économique est également favorisée par son ambiguïté. Mâtinant son propos de dirigisme (critiques du libre-échange, demande d'un retour à la préférence communautaire, références au sauvetage d'Alstom), Nicolas Sarkozy n'hésite pas à prendre des accents ouvriéristes³², à critiquer les « patrons voyous » ou à se référer à Jean Jaurès ou Léon Blum, afin de mieux souligner les échecs de la gauche et son « abandon » des couches populaires. De plus, le candidat UMP évite prudemment d'agiter certains chiffons rouges : après avoir critiqué le CPE, il promet de ne pas toucher à la retraite à 60 ans ou au symbole de l'ISF.

En annonçant une rupture avec l'action du gouvernement sortant et plus généralement avec les politiques menées depuis 30 ans, Nicolas Sarkozy cherche à cannibaliser la thématique du changement que François Bayrou et Ségolène Royal pensent monopoliser. Ce faisant, il transforme l'élection en un choix avant tout idéologique, entre la gauche et la droite, avec un poids accru des enjeux conflictuels (tels que l'immigration), au détriment des enjeux

³⁰ « Je suis convaincu que le libéralisme est voué au même échec que le communisme et qu'il conduira aux mêmes excès. L'un comme l'autre sont des perversions de la pensée humaine » (Jacques Chirac, cité dans Pierre PEAN, *L'inconnu de l'Elysée*, Paris, Fayard, 2007). L'antilibéralisme de Jacques Chirac est combattu par Nicolas Sarkozy qui lui répond directement dans *Témoignage* (Op. Cit. p. 237) : « Jamais la liberté ne fut contreproductive en termes de démocratie et de croissance. Je ne comprends pas qu'on puisse penser, et encore moins dire, que le "libéralisme ce serait aussi désastreux que le communisme". »

³¹ Son slogan « travailler plus pour gagner plus » promet une hausse du pouvoir d'achat à chacun et non à tous, selon un principe d'individualisation étranger à la culture politique de la gauche, qui propose une augmentation du Smic. Vincent TIBERJ, *La crispation hexagonale*, Op. Cit., p. 31-37.

³² « J'ai visité beaucoup d'usines, rencontré beaucoup d'ouvriers. Dans les usines on parle peu. Il y a beaucoup de pudeur chez les ouvriers. Il y a une culture ouvrière, une façon d'être des ouvriers, un rapport particulier des ouvriers à la vie et au travail. Si je suis élu président de la République, je ne laisserai pas se perdre cette culture ouvrière. ». Nicolas Sarkozy, à Saint-Quentin, le 25 janvier 2007.

consensuels (tels que le chômage), puisqu'il n'y a aucun candidat pour être comptable du bilan. Ainsi, l'idée de rupture agitée par Nicolas Sarkozy n'a pas seulement pour objectif de neutraliser le vote rétrospectif anti-UMP (ceux qui veulent sanctionner le gouvernement sortant) et de créer un vote prospectif pro-Sarkozy (ceux qui croient en sa capacité de ramener la prospérité), elle vise plus fondamentalement à provoquer une opposition frontale avec la gauche sur les valeurs (d'où aussi la virulence de ses attaques contre Mai 68).

Les dynamiques électorales : la remise en cause de la tripartition

Le recul de Jean-Marie Le Pen et les transformations de la structure du vote d'extrême droite

La contre-performance de Jean-Marie Le Pen constitue l'évènement du premier tour de la présidentielle de 2007. Avec seulement 10,7 % en France métropolitaine, le candidat du FN obtient son plus mauvais résultat à un tel scrutin depuis 1974 (0,8 %). Le recul est de 6,5 points par rapport à son résultat du 21 avril 2002 (17,2 %) et de 8,9 points par rapport au total de l'extrême droite (19,6 %)³³. Largement devancé par les deux finalistes, ainsi que par François Bayrou, Jean-Marie Le Pen voit sa trajectoire, jusque-là ascendante (14,6 % en 1988, 15,3 % en 1995), s'inverser brutalement³⁴. La baisse impressionnante de niveau de l'extrême droite entre 2002 et 2007 n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire. De fait, elle concerne surtout les départements du Sud et de l'Est (tableau 5.2), qui concentrent le « premier électorat FN », ancré à droite et radicalisé dès les années 1980 (indépendants, classes moyennes, ou milieux favorisés, notamment dans les Alpes-Maritimes, mais aussi ouvriers, que ce soit en Alsace ou en Rhône-Alpes). A l'inverse, le recul est plus limité dans les départements du Nord-Est (tableau 5.3), qui correspondent davantage au « second électorat FN », plus récent, plus populaire et plus distant vis-à-vis des notions de gauche et de droite, car anciennement désaligné ou non-aligné (cf. chapitre 4). Ces dynamiques contrastées entre ces deux types de départements (graphiques 5.1 et 5.2), aboutissent à ce que les électeurs de la Somme et du Pas-de-Calais, qui votaient moins ou à peine plus pour l'extrême droite en 2002 que l'ensemble des électeurs métropolitains, le fassent bien davantage en 2007, à l'inverse des électeurs de la

³³ Bruno Mégret a apporté son soutien à Jean-Marie Le Pen en 2007. Cette réconciliation « personnelle et politique », dans le cadre d'une « union patriotique », officialisée le 20 décembre 2006, ne débouche pas sur des accords aux législatives entre le FN et le MNR. On note par ailleurs un rapprochement du leader frontiste avec l'humoriste Dieudonné et l'essayiste Alain Soral, tous deux accusés d'antisémitisme.

³⁴ En pourcentage des inscrits, le recul est moins marqué du fait de la poussée de la participation : 8,6 % en 2007 contre 11,7 % en 2002 (13,3 % pour l'ensemble de l'extrême droite). De même, en nombre de suffrages, le recul est atténué par la croissance du corps électoral : 3,8 millions d'électeurs pour le FN en 2007 contre 4,8 en 2002 (5,5 millions pour l'ensemble de l'extrême droite).

Haute-Savoie et du Rhône. Par ailleurs, on note la récupération par le FN d'une partie de l'électorat CPNT dans ses fiefs³⁵, ainsi qu'un recul limité en Corse grâce au renfort d'électeurs régionalistes³⁶ et dans le Limousin, où l'influence personnelle de Jacques Chirac ne joue plus³⁷.

Tableau 5.2 : *Les 15 reculs les plus marqués de l'extrême droite de 2002 à 2007 au premier tour de la présidentielle*

Rang	Département	P2002	P2007		Indice d'évolution
1	Alpes-Maritimes	28,5	13,5	- 15,0	0,47
2	Haut-Rhin	28,5	14,1	- 14,4	0,49
3	Bas-Rhin	27,3	13,2	- 14,1	0,48
4	Bouches-du-Rhône	27,4	13,9	- 13,5	0,51
5	Haute-Savoie	23,1	9,7	- 13,4	0,42
6	Vaucluse	29,7	16,5	- 13,2	0,56
7	Ain	25,4	12,3	- 13,1	0,48
8	Var	26,7	13,9	- 12,8	0,52
9	Rhône	21,9	9,1	- 12,8	0,42
10	Loire	24,6	12,0	- 12,6	0,49
11	Gard	28,0	15,4	- 12,5	0,55
12	Moselle	27,1	14,8	- 12,2	0,55
13	Hérault	25,4	13,3	- 12,1	0,53
14	Savoie	22,5	10,8	- 11,8	0,48
15	Drôme	23,7	12,0	- 11,8	0,50

NB. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. L'indice d'évolution s'obtient par simple division.

Tableau 5.3 : *L'évolution de l'extrême droite dans dix départements du Nord-Est de 2002 à 2007 au premier tour de la présidentielle*

Département	P2002	P2007		Indice d'évolution
Somme	18,5	14,4	- 4,1	0,78
Pas-de-Calais	20,6	16,0	- 4,6	0,78
Aisne	23,8	17,3	- 6,5	0,73
Meuse	23,2	16,3	- 6,8	0,70
Vosges	23,7	15,7	- 8,1	0,66
Nord	22,0	13,8	- 8,2	0,63
Marne	22,2	13,9	- 8,3	0,62
Haute-Marne	25,3	17,0	- 8,3	0,67
Aube	24,4	15,4	- 9,0	0,63
Haute-Saône	25,7	16,5	- 9,3	0,64

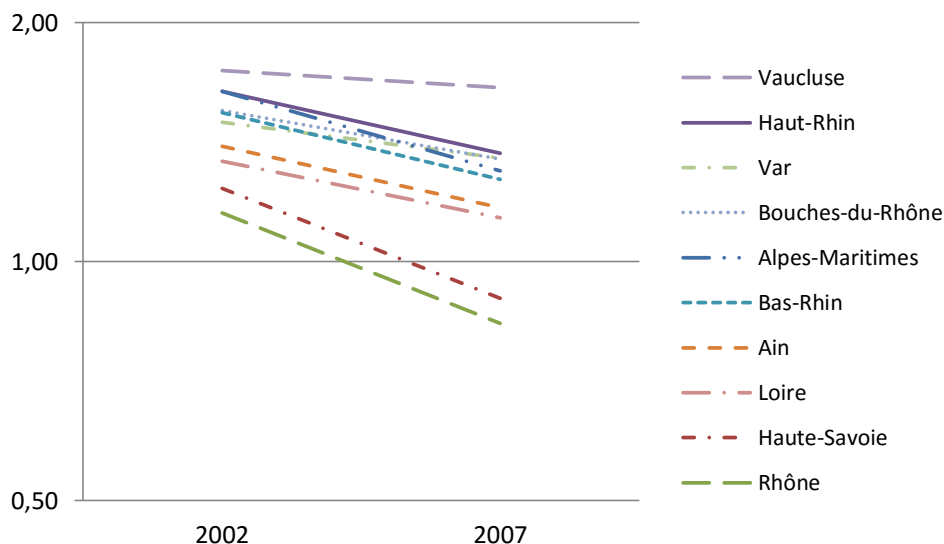
NB. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. L'indice d'évolution s'obtient par simple division.

³⁵ Dans le canton de Rue (baie de Somme), où CPNT passe de 35,4 % en 2002 à 9,5 % en 2007, l'extrême droite progresse de 1,9 point.

³⁶ - 1,1 point en Haute-Corse (de 15,8 % à 14,7 %, avec un indice d'évolution de 0,93), - 2,9 en Corse-du-Sud (de 18,8 % à 15,9 %, avec un indice de 0,84). Selon un sondage Ifop de mars 2007 (500 sondés), 32 % des sympathisants nationalistes corses déclaraient avoir l'intention de voter pour Jean-Marie Le Pen. L'attraction du FN auprès de cet électorat découle d'un repositionnement en faveur du nationalisme identitaire corse impulsé par Olivier Martinelli (directeur de cabinet de Jean-Marie Le Pen à partir de 2003).

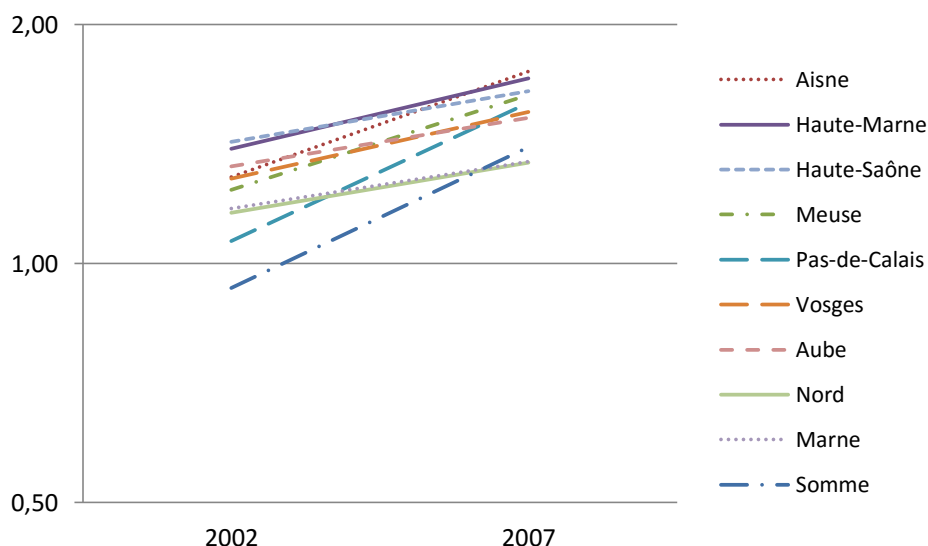
³⁷ - 2,5 points en Corrèze (de 10 % à 7,5 %, avec un indice d'évolution de 0,75), - 4,1 dans la Creuse (de 12,8 % à 8,7 %, avec un indice de 0,68), - 4,4 en Haute-Vienne (de 12,9 % à 8,6 %, avec un indice de 0,66).

Graphique 5.1 : Le vote d'extrême droite dans dix départements de l'Est et du Sud de 2002 à 2007 au premier tour de la présidentielle (odds ratios)



NB. Chaque courbe représente l'évolution du rapport de chance (odds ratios) de chaque unité géographique de voter à l'extrême droite plutôt que de ne pas voter à l'extrême droite comparativement à l'ensemble de la France métropolitaine. Les odds ratios sont une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; + \infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble, d'où le recours à une échelle logarithmique.

Graphique 5.2 : Le vote d'extrême droite dans dix départements du Nord-Est de 2002 à 2007 au premier tour de la présidentielle (odds ratios)



NB. Chaque courbe représente l'évolution du rapport de chance (odds ratios) de chaque unité géographique de voter à l'extrême droite plutôt que de ne pas voter à l'extrême droite comparativement à l'ensemble de la France métropolitaine. Les odds ratios sont une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; + \infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble, d'où le recours à une échelle logarithmique.

La carte de ces évolutions différentielles rappelle celle du reflux de l'extrême droite entre les deux tours de la présidentielle de 2002 (- 1,5 point en France métropolitaine). Ainsi, on retrouve, parmi les 15 départements où l'extrême droite recule le plus entre 2002 et 2007, 9 des 15 départements où Jean-Marie Le Pen avait le plus reculé au second tour de 2002 par

rapport au total de l'extrême droite au premier tour (tableau 5.4). Néanmoins ces deux reculs ne se recoupent pas pleinement : en 2002, les départements du Sud n'avaient pas été le témoin d'une forte démobilisation de l'électorat d'extrême droite entre les deux tours (+ 2 points pour l'extrême droite dans le Var, + 0,2 dans les Alpes-Maritimes, + 0,1 dans les Bouches-du-Rhône). Si Jean-Marie Le Pen a perdu la frange de son électorat de 2002 la plus proche de la droite modérée, l'hémorragie touche aussi son noyau dur d'électeurs.

Tableau 5.4: *Les 15 reculs les plus marqués de l'extrême droite entre les deux tours de la présidentielle de 2002*

Rang	Département	T1	T2		Indice d'évolution
1	Bas-Rhin	27,3	20,7	- 6,6	0,76
2	Haut-Rhin	28,5	22,3	- 6,2	0,78
3	Moselle	27,1	21,9	- 5,2	0,81
4	Haute-Savoie	23,1	18,2	- 4,9	0,79
5	Territoire de Belfort	26,5	22,1	- 4,4	0,83
6	Ain	25,4	21,2	- 4,1	0,84
7	Loire	24,6	20,6	- 4,0	0,84
8	Doubs	22,1	18,2	- 3,9	0,82
9	Savoie	22,5	18,7	- 3,8	0,83
10	Loiret	22,4	18,8	- 3,7	0,84
11	Rhône	21,9	18,7	- 3,1	0,86
12	Val-d'Oise	20,3	17,3	- 3,1	0,85
13	Essonne	18,1	15,0	- 3,0	0,83
14	Drôme	23,7	20,7	- 3,0	0,87
15	Haute-Loire	21,0	18,2	- 2,8	0,87

NB. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. L'indice d'évolution s'obtient par simple division

Le recul non uniforme de l'extrême droite entre 2002 et 2007 traduit une évolution limitée, mais néanmoins sensible, de sa structure géographique. Comme le montrent les matrices de corrélations linéaires au niveau des départements ou des circonscriptions législatives (tableau 5.5), les corrélations 2002-2007 du vote d'extrême droite (0,84 et 0,85) sont en retrait par rapport aux corrélations 1995-2002 (0,94 et 0,93), qui témoignaient d'une plus forte stabilité. Surtout, la carte de 2007 se distingue de celle de 1988 (coefficients de 0,56 et 0,42 pour 1988-2007), alors que celle-ci servait de base aux cartes de 1995 et 2002, avec des coefficients assez élevés (0,89 et 0,85 pour 1988-1995 et 0,84 et 0,75 pour 1988-2002).

L'originalité de la carte de Jean-Marie Le Pen en 2007, par rapport à toutes les cartes de l'extrême droite observées précédemment depuis les années 1980, tient principalement à sa déconnexion partielle par rapport à la macro géographie de l'immigration. Si l'on reprend le découpage des 96 départements de France métropolitaine en trois zones d'immigration déjà

utilisé au chapitre 3³⁸, on observe que le vote d'extrême droite, qui était décroissant avant 2007 de la zone I (où la proportion d'étrangers nord-africains ou turcs est la plus forte) à la zone III (où cette proportion est la plus faible), ne l'est plus en 2007 (tableau 5.6). De fait, c'est dans la zone II que Jean-Marie Le Pen culmine en 2007 (12,2 %) et non plus dans la zone I (11,1 %). L'écart entre la zone I et la zone III, qui était généralement supérieur à 7 points (sauf lors des élections européennes les plus récentes), avec une pointe à 10,5 points lors des régionales de 1998, tombe à 2,8 points lors du premier tour de la présidentielle de 2007. Jusqu'en 2007, le vote FN concernait prioritairement des électeurs hostiles aux immigrés résidant dans un département à forte présence d'étrangers ; en 2007, ce lien macro-géographique ne disparaît pas totalement mais s'avère plus ténu. Cette redistribution traduit les recompositions du noyau électoral lepéniste : de fait les électeurs du « premier électorat FN » sont davantage concentrés dans la zone I, qui compte les huit départements du graphique 5.1 (l'Ain, les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône, le Bas et le Haut-Rhin, le Rhône, la Loire, la Haute-Savoie) ; à l'inverse, les électeurs du « second électorat FN », plus populaire et plus niniste, se recrutent davantage dans la zone II, qui compte sept des huit départements du graphique 5.2 (l'Aisne, l'Aube, la Haute-Marne, la Meuse, le Pas-de-Calais, la Haute-Saône, et les Vosges ; la Somme appartient à la zone III)

Tableau 5.5 : Matrices de corrélation (*r de Pearson*) du vote d'extrême droite de 1988 à 2007 au premier tour de la présidentielle en France métropolitaine

Au niveau départemental								
	Front national				Extrême droite			
	1988	1995	2002	2007	1988	1995	2002	2007
1988	1				1			
1995	0,89	1			0,89	1		
2002	0,83	0,94	1		0,84	0,94	1	
2007	0,56	0,74	0,85	1	0,56	0,74	0,84	1

Au niveau des circonscriptions législatives								
	Front national				Extrême droite			
	1988	1995	2002	2007	1988	1995	2002	2007
1988	1				1			
1995	0,85	1			0,85	1		
2002	0,74	0,92	1		0,75	0,93	1	
2007	0,42	0,71	0,85	1	0,42	0,71	0,85	1

³⁸ Chacune des trois zones est constituée de 32 départements, selon la proportion d'étrangers de nationalité nord-africaine ou turque dans la population lors du recensement général de 1982. La zone I est celle où cette proportion est la plus forte, la zone III celle où elle est la plus faible. Une discussion de la pertinence et de l'actualité de ce découpage (avec la liste des départements pour chaque zone) figure en annexe 2.

Tableau 5.6 : Les résultats de l'extrême droite selon les zones d'immigration (1984-2007)

		Métropole	Zone I	Zone II	Zone III	Ecart I-III
E1984		11,1	14,2	9,9	7,0	+ 7,2
L1986		9,9	13,0	9,1	5,9	+ 7,1
R1986		9,8	12,8	8,6	5,8	+ 7,0
P1988	T1	14,6	17,9	13,8	9,9	+ 8,0
L1988	T1	9,9	13,1	8,9	5,5	+ 7,6
E1989		11,8	14,8	11,0	7,6	+ 7,2
R1992		14,1	18,0	12,9	9,0	+ 9,0
L1993	T1	13,0	16,1	12,5	8,2	+ 7,9
E1994		10,6	13,1	10,5	6,5	+ 6,6
P1995	T1	15,3	18,1	15,5	10,2	+ 7,9
L1997	T1	15,3	18,7	15,4	9,7	+ 9,0
R1998		15,6	20,0	14,8	9,5	+ 10,5
E1999		9,1	11,1	9,2	5,6	+ 5,5
P2002	T1	19,6	22,2	20,6	14,1	+ 8,1
L2002	T1	12,7	14,9	13,6	7,9	+ 7,0
R2004	T1	16,5	19,2	17,0	11,6	+ 8,6
E2004		10,3	11,7	11,5	6,8	+ 4,9
P2007	T1	10,7	11,1	12,2	8,3	+ 2,8
L2007	T1	4,8	5,5	5,3	3,0	+ 2,5

NB. Premiers tours uniquement. Elections présidentielles, législatives, européennes et régionales. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. Chaque zone est constituée de 32 départements, en fonction de la proportion d'étrangers nord-africains ou turcs dans la population au moment du recensement de 1982. La zone I est celle où cette proportion est la plus forte, la zone III celle où elle est la plus faible.

L'attraction de Nicolas Sarkozy sur l'électorat lepéniste : les enseignements de la géographie électorale

La déconnexion partielle des cartes d'extrême droite et de l'implantation des étrangers nord-africains et turcs ne renvoie pas à une moindre polarisation des électeurs lepénistes sur l'enjeu de l'immigration, mais à la concurrence nouvelle qu'exerce Nicolas Sarkozy sur l'électorat anti-immigrés. Alors que la droite modérée réalisait systématiquement de moins bons résultats dans la zone I (forte présence d'immigrés) par rapport à la zone III (faible présence d'immigrés) depuis les élections européennes de 1984, c'est l'inverse qui se produit en 2007 (tableau 5.7). Le retournement est spectaculaire : avec un écart entre les zones I et III de plus de 4 points, la carte de la droite modérée est davantage influencée en 2007 par la macro-géographie de l'immigration que la carte de l'extrême droite (cf. tableau 5.6). Au premier tour de la présidentielle de 2007, la droite modérée réalise même sa moins bonne performance dans la zone III, qui était sa principale zone de force dans la période antérieure.

Tableau 5.7 : Les résultats de la droite modérée selon les zones d'immigration (1984-2007)

		Métropole	Zone I	Zone II	Zone III	Ecart I-III
E1984		45,9	44,6	44,6	49,4	- 4,8
L1986		44,6	43,1	43,5	48,3	- 5,2
R1986		44,6	43,4	43,7	47,8	- 4,4
P1988	T1	36,3	35,6	34,4	39,4	- 3,8
L1988	T1	40,6	40,2	37,9	44,1	- 3,9
E1989		38,2	38,2	36,0	40,7	- 2,5
R1992		37,6	36,4	36,0	41,2	- 4,8
L1993	T1	44,1	42,4	41,9	49,3	- 6,9
E1994		38,4	37,3	37,1	41,9	- 4,7
P1995	T1	43,8	42,9	41,7	47,6	- 4,7
L1997	T1	36,2	35,2	33,7	40,5	- 5,3
R1998		35,5	34,3	33,8	39,3	- 5,0
E1999		37,4	38,3	35,2	38,3	- 0,0
P2002	T1	31,5	31,8	29,1	33,5	- 1,7
L2002	T1	43,4	44,3	39,9	45,7	- 1,4
R2004	T1	34,7	34,6	32,5	37,3	- 2,7
E2004		38,3	38,7	35,7	40,4	- 1,7
P2007	T1	33,3	35,4	31,8	31,2	+ 4,2
L2007	T1	45,7	48,2	43,5	43,8	+ 4,4

NB. Premiers tours uniquement. Elections présidentielles, législatives, européennes et régionales. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. Chaque zone est constituée de 32 départements, en fonction de la proportion d'étrangers nord-africains ou turcs dans la population au moment du recensement de 1982. La zone I est celle où cette proportion est la plus forte, la zone III celle où elle est la plus faible.

La polarisation inédite de l'électorat de la droite modérée en fonction des zones d'immigration aboutit à ce que les résultats de l'ensemble de la droite (FN inclus) soient encore plus travaillés par la macro géographie de l'immigration qu'auparavant : l'écart entre la zone I et la zone III pour le total droite dépasse en 2007 son plus haut niveau historique (tableau 5.8). La droitisation de Nicolas Sarkozy se traduit ainsi à la fois par un net recul du FN et par une polarisation maximale de l'électorat de droite en fonction de la présence des immigrés.

En réunissant 31 % des suffrages exprimés en France métropolitaine, le candidat UMP progresse de 6,4 points par rapport au total Chirac-Madelin-Boutin en 2002 (24,6 %). Malgré la percée de François Bayrou (voir plus loin) et la candidature de Philippe de Villiers (2,3 %), Nicolas Sarkozy fait presque aussi bien à lui seul que l'ensemble des candidats de la droite modérée en 2002 (31,5 % pour le total Chirac-Bayrou-Madelin-Boutin). Polarisant les suffrages du noyau électoral de la droite modérée, notamment dans les milieux favorisés³⁹, il progresse avant tout dans les zones où l'extrême droite recule le plus, à savoir, comme nous

³⁹ Nicolas Sarkozy connaît une progression par rapport au total Chirac-Madelin-Boutin supérieure à la France métropolitaine (+ 6,4 points) dans le XVI^e arrondissement de Paris (+ 8), alors même que l'extrême droite, déjà faible en 2002 (10,7 %), ne constituait pas un gros réservoir d'électeurs (- 6,3 points de 2002 à 2007).

l'avons vu, le Sud et l'Est. Sur les 15 départements où Nicolas Sarkozy progresse le plus par rapport au total UMP reconstitué de 2002 (Chirac-Madelin-Boutin), on retrouve 11 des 15 départements où l'extrême droite chute le plus (tableau 5.9).

Tableau 5.8 : *Les résultats de la droite selon les zones d'immigration (1974-2007)*

		Métropole	Zone I	Zone II	Zone III	Ecart I-III
P1974	T1	52,2	51,4	50,5	55,2	- 3,8
L1978	T1	47,5	46,9	45,0	51,1	- 4,2
E1979		48,1	48,2	45,3	50,9	- 2,7
P1981	T1	48,8	48,8	46,7	51,1	- 2,3
L1981	T1	43,2	43,2	40,7	45,8	- 2,6
E1984		57,0	58,8	54,5	56,4	+ 2,4
L1986		54,6	56,2	52,6	54,2	+ 2,0
R1986		54,4	56,2	52,3	53,5	+ 2,7
P1988	T1	50,9	53,4	48,2	49,3	+ 4,1
L1988	T1	50,5	53,3	46,9	49,6	+ 3,7
E1989		50,0	53,0	46,9	48,2	+ 4,8
R1992		51,8	54,4	49,1	50,3	+ 4,1
L1993	T1	57,1	58,5	54,4	57,5	+ 1,0
E1994		49,1	50,4	47,6	48,5	+ 1,9
P1995	T1	59,1	61,0	57,2	57,8	+ 3,2
L1997	T1	51,5	53,8	49,1	50,2	+ 3,6
R1998		51,1	54,2	48,6	48,8	+ 5,4
E1999		46,5	49,4	44,4	43,9	+ 5,6
P2002	T1	51,1	54,0	49,7	47,7	+ 6,3
L2002	T1	56,1	59,2	53,5	53,7	+ 5,5
R2004	T1	51,2	53,7	49,5	48,9	+ 4,8
E2004		48,6	50,4	47,1	47,3	+ 3,1
P2007	T1	44,0	46,5	44,0	39,5	+ 7,0
L2007	T1	50,5	53,7	48,8	46,8	+ 6,9

NB. Premiers tours uniquement. Elections présidentielles, législatives, européennes et régionales. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. Chaque zone est constituée de 32 départements, en fonction de la proportion d'étrangers nord-africains ou turcs dans la population au moment du recensement de 1982. La zone I est celle où cette proportion est la plus forte, la zone III celle où elle est la plus faible.

La captation de l'électorat FN par Nicolas Sarkozy concerne toutes les composantes sociales et géographiques du « premier électorat FN » (tableau 5.10) : milieux favorisés de la Côte-d'Azur (Villefranche-sur-Mer, Saint-Raphaël), milieux ouvriers de Rhône-Alpes (Scionzier, Cluses, Oyonnax-Nord, Nantua) ou d'Alsace (Saint-Amarin, Hirsingue, Woerth), classes moyennes et populaires urbaines à Nice (Nice-14) ou plus périurbaines dans l'Est lyonnais (Meyzieu) et les Bouches-du-Rhône (Châteauneuf-Côte-Bleue, Tarascon), milieux touristiques montagnards (Abondance, Le Biot).

Tableau 5.9 : Les 15 progressions les plus marquées de l'UMP de 2002 à 2007 au premier tour de la présidentielle

Rang	Département	2002	2007		Indice d'évolution	Recul de l'extrême droite
1	Alpes-Maritimes	27,6	43,6	+ 16,0	1,58	-15,0
2	Var	26,5	39,7	+ 13,3	1,50	-12,8
3	Bouches-du-Rhône	21,6	34,2	+ 12,7	1,59	-13,5
4	Territoire-de-Belfort	17,9	30,0	+ 12,1	1,68	-11,7
5	Haut-Rhin	24,0	36,1	+ 12,1	1,50	-14,4
6	Hérault	19,3	31,1	+ 11,8	1,61	-12,1
7	Bas-Rhin	24,7	36,2	+ 11,6	1,47	-14,1
8	Vaucluse	21,2	32,6	+ 11,4	1,54	-13,2
9	Pyénées-Orientales	20,9	32,2	+ 11,3	1,54	-9,1
10	Haute-Savoie	26,2	37,5	+ 11,2	1,43	-13,4
11	Gard	19,4	30,4	+ 11,1	1,57	-12,5
12	Ain	23,6	34,5	+ 10,9	1,46	-13,1
13	Oise	23,0	32,9	+ 9,9	1,43	-11,0
14	Rhône	25,2	35,1	+ 9,9	1,39	-12,8
15	Isère	27,6	43,6	+ 9,3	1,58	-10,9

NB. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. L'indice d'évolution s'obtient par simple division. L'UMP en 2002 correspond à Jacques Chirac, Alain Madelin et Christine Boutin.

Tableau 5.10 : La forte dynamique de l'UMP au sein du « premier électorat FN »

Cantons	UMP 2002	UMP 2007		EXD 2002	EXD 2007	
Villefranche-sur-Mer (06)	32,8	50,1	+ 17,3	29,1	13,9	- 15,2
Saint-Raphaël (83)	33,8	50,7	+ 16,9	29,7	12,8	- 16,9
Scionzier (74)	25,5	42,4	+ 16,9	35,7	14,1	- 21,6
Cluses (74)	24,2	39,4	+ 15,3	32,9	13,2	- 19,7
Oyonnax-Nord (01)	24,5	35,3	+ 10,8	30,0	13,6	- 16,4
Nantua (01)	25,4	36,9	+ 11,4	30,8	15,2	- 15,6
Saint-Amarin (68)	21,3	34,5	+ 13,2	35,9	18,1	- 17,8
Hirsingue (68)	27,9	41,1	+ 13,2	29,6	14,2	- 15,5
Woerth (67)	22,8	35,5	+ 12,7	35,3	18,0	- 17,2
Nice-14 (06)	20,6	35,9	+ 15,2	36,5	17,7	- 18,7
Meyzieu (69)	20,8	37,2	+ 16,4	30,2	12,5	- 17,7
Châteauneuf-Côte-Bleue (13)	19,1	37,7	+ 18,6	31,5	15,7	- 15,7
Tarascon (13)	20,2	35,8	+ 15,6	34,0	19,6	- 14,4
Abondance (74)	30,8	43,8	+ 13,1	32,3	15,4	- 17,0
Le Biot (74)	33,5	49,1	+ 15,6	25,5	8,5	- 16,9

NB. Premiers tours de la présidentielle. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. L'UMP en 2002 correspond à Jacques Chirac, Alain Madelin et Christine Boutin.

Au sein du « second électorat FN » (tableau 5.11), où Jean-Marie le Pen recule plus modérément, la poussée de Nicolas Sarkozy est à l'inverse limitée, qu'il s'agisse des milieux populaires du bassin minier lensois (Harnes, Wingles), de Picardie (Wassigny, Le Catelet, Roisel), de Champagne-Ardenne (Doulevant-le-Château, Saint-Dizier-Ouest, Chevillon) ou de Lorraine (Brouvelieures, Gondrecourt-le-Château, Ancerville).

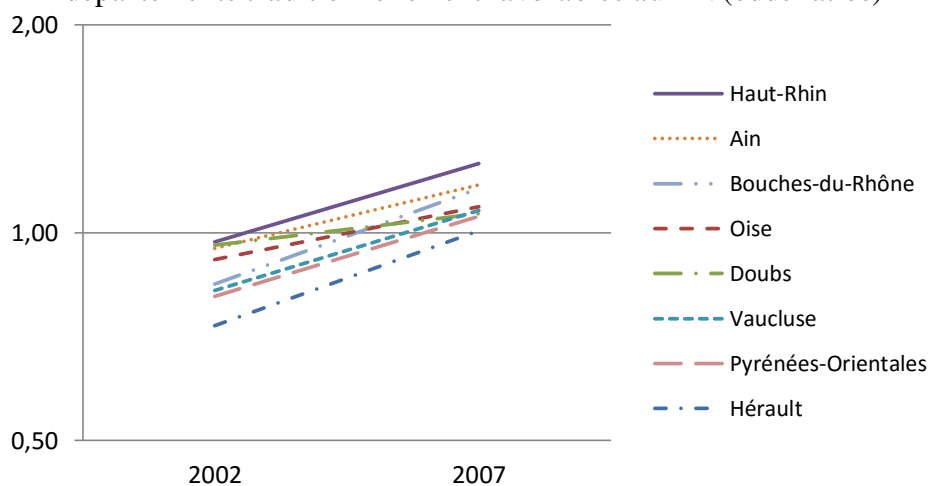
Tableau 5.11 : La moindre dynamique de l'UMP au sein du « second électorat FN »

Cantons	UMP 2002	UMP 2007		EXD 2002	EXD 2007	
Harnes (62)	14,6	21,5	+ 6,8	29,6	21,5	- 8,1
Wingles (62)	12,8	20,7	+ 8,0	31,3	22,6	- 8,7
Wassigny (02)	21,1	24,8	+ 3,7	26,6	23,1	- 3,5
Le Catelet (02)	19,9	29,4	+ 9,5	27,9	22,0	- 5,9
Roisel (80)	20,2	25,8	+ 5,7	26,5	22,6	- 3,9
Doulevant-le-Château (52)	28,2	34,1	+ 6,0	30,1	23,5	- 6,6
Saint-Dizier-Ouest (52)	22,9	31,6	+ 8,7	30,2	22,0	-8,2
Chevillon (52)	19,6	28,6	+ 9,1	33,9	25,9	- 8,0
Brouvelieures (88)	22,1	25,3	+ 3,3	28,1	23,2	- 4,9
Gondrecourt-le-Château (55)	25,9	28,7	+ 2,9	27,5	22,4	- 5,1
Ancerville (55)	20,4	28,1	+ 7,7	30,0	23,8	- 6,2

NB. Premiers tours de la présidentielle. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. L'UMP en 2002 correspond à Jacques Chirac, Alain Madelin et Christine Boutin.

La captation par Nicolas Sarkozy d'une partie de l'électorat FN se traduit par un basculement brutal vers l'Est de la géographie électorale de l'UMP. Alors que la Mayenne était nettement plus favorable que les Alpes-Maritimes au total Chirac-Madelin-Boutin en 2002 (33,3 % contre 27,6 %), c'est l'inverse qui se produit en 2007 avec Nicolas Sarkozy (32,1 % contre 43,6 %). Dans le même mouvement, des zones de force traditionnelles du FN, telles que l'Ain, les Bouches-du-Rhône, le Doubs, l'Hérault, l'Oise, les Pyrénées-Orientales, le Haut-Rhin ou le Vaucluse, qui étaient moins favorables à l'UMP en 2002 que la moyenne, s'avèrent plus favorables à Nicolas Sarkozy que la moyenne en 2007 (graphique 5.3).

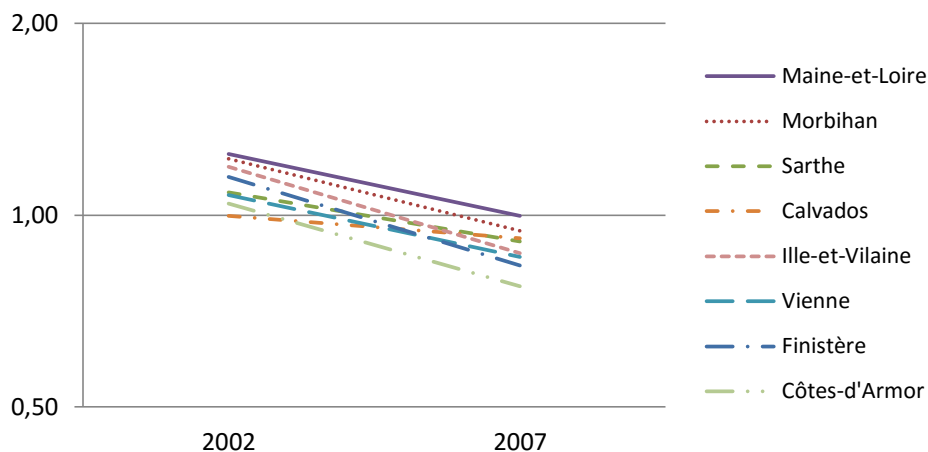
Graphique 5.3 : Le vote UMP de 2002 à 2007 au premier tour de la présidentielle dans huit départements traditionnellement favorables au FN (odds ratios)



NB. L'UMP en 2002 correspond à Jacques Chirac, Alain Madelin et Christine Boutin. Chaque courbe représente l'évolution du rapport de chance (odds ratios) de chaque unité géographique de voter pour l'UMP plutôt que de ne pas voter pour l'UMP comparativement à l'ensemble de la France métropolitaine. Les odds ratios sont une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; +\infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble, d'où le recours à une échelle logarithmique.

A l'inverse, des zones de faiblesse de l'extrême droite dans l'Ouest, telles que le Calvados, les Côtes-d'Armor, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine, le Maine-et-Loire, le Morbihan, la Sarthe ou la Vienne, s'avèrent en 2007 des terres moins favorables à l'UMP que l'ensemble de la métropole, alors qu'elles affichaient en 2002 un survote pour cette tendance (graphique 5.4).

Graphique 5.4 : Le vote UMP de 2002 à 2007 au premier tour de la présidentielle dans huit départements traditionnellement défavorables au FN (odds ratios)



NB. L'UMP en 2002 correspond à Jacques Chirac, Alain Madelin et Christine Boutin. Chaque courbe représente l'évolution du rapport de chance (odds ratios) de chaque unité géographique de voter pour l'UMP plutôt que de ne pas voter pour l'UMP comparativement à l'ensemble de la France métropolitaine. Les odds ratios sont une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; +\infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble, d'où le recours à une échelle logarithmique.

L'analyse des coefficients de corrélation linéaire confirme l'ampleur du bouleversement. La carte de Nicolas Sarkozy en 2007 se distingue nettement de celle du total Chirac-Madelin-Boutin en 2002 (coefficients de 0,40 au niveau départemental, et de 0,72 au niveau des circonscriptions). Si l'on remonte jusqu'en 1988, les évolutions de la carte de la droite modérée (avec Bayrou en 2002 mais sans en 2007, voir infra) laissent apparaître une rupture en 2007 par rapport à la stabilité qui prévalait auparavant, avec des coefficients proches de 0,9 ou de 1 (tableau 5.12). Particulièrement nette au niveau départemental (avec une chute de la corrélation à moins de 0,5), cette mutation de la géographie électorale de la droite modérée s'observe aussi au niveau des circonscriptions, bien que de façon moins prononcée (corrélation linéaire proche de 0,7). Le fait de compter François Bayrou avec la droite modérée en 2007 redresse les coefficients de corrélation linéaire en 2007 par rapport aux élections précédentes (à plus de 0,6 au niveau départemental, à plus de 0,8 au niveau des circonscriptions) : ses zones de force dans l'Ouest complètent la carte de la droite modérée et ramènent l'ensemble à une géographie plus traditionnelle. Pour autant, les coefficients de corrélation linéaire ne retrouvent pas les niveaux élevés, supérieurs à 0,9, observés de 1988 à

2002. De manière symptomatique, le total Sarkozy-Bayrou-Villiers est plus élevé dans les Alpes-Maritimes (60,5 %) qu'en Mayenne (58,9 %), alors que c'était nettement l'inverse en 2002 pour le total Chirac-Bayrou-Madelin-Boutin (34,4 % contre 41,7 %). De fait, c'est bien l'ensemble de la géographie électorale de la droite modérée et du centre qui a évolué en 2007 : compter François Bayrou au centre à partir des élections de 2007 ne suffit pas à expliquer les bouleversements de la géographie électorale. Les évolutions du vote de droite modérée ne peuvent pas être réduites à l'autonomisation d'une partie de l'électorat de centre-droit : c'est d'abord la captation d'une partie de l'électorat de l'extrême droite qui explique ces mutations géographiques.

Tableau 5.12 : Matrices de corrélation (r de Pearson) du vote pour la droite modérée de 1988 à 2007 au premier tour de la présidentielle en France métropolitaine

Au niveau départemental								
	Droite modérée				Droite modérée + centre			
	1988	1995	2002	2007	1988	1995	2002	2007
1988	1				1			
1995	0,96	1			0,96	1		
2002	0,88	0,91	1		0,88	0,91	1	
2007	0,42	0,44	0,49	1	0,68	0,63	0,76	1

Au niveau des circonscriptions législatives								
	Droite modérée				Droite modérée + centre			
	1988	1995	2002	2007	1988	1995	2002	2007
1988	1				1			
1995	0,97	1			0,97	1		
2002	0,92	0,93	1,00		0,92	0,93	1	
2007	0,67	0,69	0,75	1,00	0,83	0,82	0,89	1

NB. Droite modérée : Chirac-Barre en 1988, Chirac-Balladur-Villiers en 1995, Chirac-Bayrou-Madelin-Boutin en 2002, Sarkozy-Villiers en 2007. Centre : Bayrou en 2007.

Partielle au premier tour, l'attraction de Nicolas Sarkozy sur l'électorat FN s'amplifie au second tour. Resté relativement fidèle au leader frontiste, l'électorat populaire du Nord-Est, constitue l'une des principales réserves de voix du candidat UMP, avec la frange la plus droitiste de l'électorat Bayrou. La plus forte progression de Nicolas Sarkozy entre les deux tours (+ 38,4 points) a lieu dans le canton ouvrier de Sarre-Union (Bas-Rhin), où Jean-Marie Le Pen culminait au premier tour à 20,2 %. Dans le canton de Chevillon (Haute-Marne), qui était le plus lepéniste au premier tour (25,9 %), la poussée de Nicolas Sarkozy est de 33,6 points. Sur les 15 cantons les plus favorables au FN au premier tour (tableau 5.13), on observe une poussée spectaculaire de Nicolas Sarkozy : alors que ces cantons lui étaient généralement

moins favorables que la moyenne, ils font partie de ses zones de force au second tour (avec plus de 55 % des suffrages exprimés dans 9 cas et plus de 60 % dans 6 cas). On note toutefois des exceptions : dans les cantons de Wassigny (Aisne), Wingles (Pas-de-Calais), Roisel (Somme) ou encore Bastia-5 (Haute-Corse) avec le phénomène régionaliste, Nicolas Sarkozy n'est pas plébiscité au second tour (résultats inférieurs à son total métropolitain). Une partie, résiduelle, de l'électorat FN n'a pas cédé aux sirènes du candidat UMP au second tour.

Tableau 5.13 : *L'évolution de Nicolas Sarkozy entre les deux tours dans les 15 cantons les plus favorables à Jean-Marie Le Pen (présidentielle 2007)*

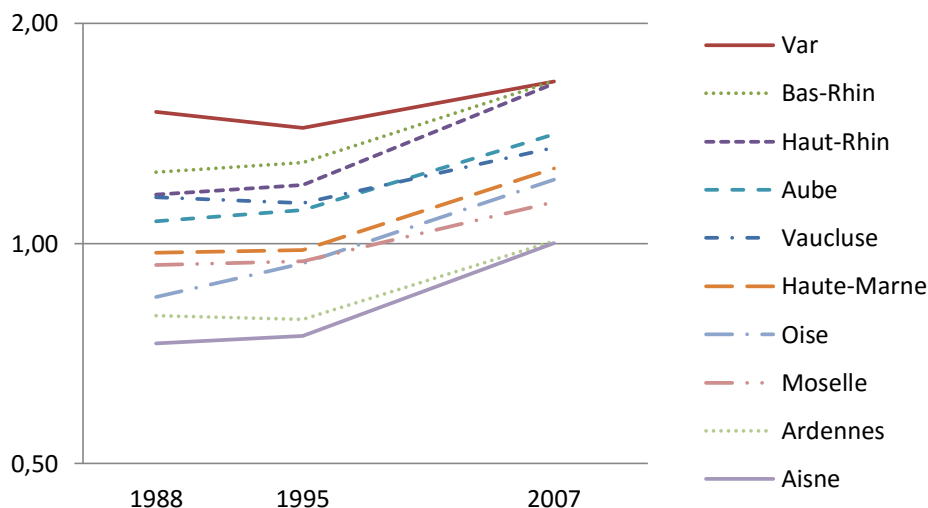
Rang	Cantons	Sarkozy T1	Le Pen T1	Sarkozy T2	Odds ratio Sarkozy T1	Odds ratio Sarkozy T2
1	Chevillon (52)	28,6	25,9	62,2	0,79	1,44
2	Saint-Dizier-Sud-Est (52)	25,5	24,0	56,8	0,75	1,15
3	Ancerville (55)	28,1	23,8	61,7	0,77	1,41
4	Doulevant-le-Château (52)	34,1	23,5	67,0	1,06	1,78
5	Brouvelieures (88)	25,3	23,2	53,8	0,85	1,02
6	Wassigny (02)	24,8	23,1	50,4	0,96	0,89
7	Aubenton (02)	33,6	22,7	63,9	1,16	1,55
8	Wingles (62)	20,7	22,6	43,6	0,88	0,68
9	Roisel (80)	25,8	22,6	52,0	0,98	0,95
10	Gondrecourt-le-Château (55)	28,7	22,4	57,9	0,98	1,20
11	Bastia-5	26,0	22,4	52,5	0,97	0,97
12	Saint-Jean-de-Losne (21)	29,5	22,2	61,0	0,91	1,37
13	Fraize (88)	24,8	22,1	53,2	0,83	1,00
14	Guiscard (60)	30,2	22,1	58,7	1,09	1,24
15	Saint-Dizier-Ouest (52)	31,6	22,0	65,5	0,90	1,66

NB. T1 : Premier tour ; T2 : Second tour. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. Les odds ratios correspondent au rapport de chance de chaque unité géographique de voter pour l'UMP plutôt que de ne pas voter pour l'UMP comparativement à l'ensemble de la France métropolitaine. Les odds ratios sont une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; +\infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble.

L'attraction de l'électorat FN, au premier puis au second tour, traduit la réussite de stratégie électorale de Nicolas Sarkozy, qui visait à faire disparaître la division électorale entre la droite modérée et l'extrême droite. C'est ici que sa nette victoire (53,3 % en France métropolitaine) s'est jouée : avec un total droite à 44 %, dans lequel l'électorat du FN n'est plus enclavé par une forte tripartition, le candidat UMP ne pouvait être battu qu'en cas de report massif de l'électorat de François Bayrou sur Ségolène Royal, hypothèse peu probable pour un électorat authentiquement centriste (voir plus loin). Au final, la carte de Nicolas Sarkozy au second tour apparaît comme un mixte des cartes traditionnelles de la droite modérée et de l'extrême droite. Cette convergence se traduit par une poussée plus forte de la droite dans les zones de force traditionnelles du FN que sur l'ensemble de la France métropolitaine (graphique 5.5). Dans un département comme le Haut-Rhin, le survote à droite

par rapport à la France métropolitaine, qui était de 3,8 points et 4,7 points en 1988 et 1995, passe à 12,3 points en 2007. De son côté, l’Aisne, qui était assez nettement défavorable à la droite en 1988 (- 7,6) et 1995 (- 7,1), lui accorde un léger avantage en 2007 (+ 0,3).

Graphique 5.5 : Les évolutions de la droite de 1988 à 2007 au second tour de la présidentielle dans dix départements parmi les plus favorables au FN (odds ratios)



NB. Chaque courbe représente l’évolution du rapport de chance (odds ratios) de chaque unité géographique de voter pour la droite plutôt que de ne pas voter pour la droite comparativement à l’ensemble de la France métropolitaine. Les odds ratios sont une mesure asymétrique qui varie sur l’intervalle $[0 ; + \infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l’ensemble, d’où le recours à une échelle logarithmique.

Une autre illustration de la capacité de Nicolas Sarkozy à capter l’électorat FN est le fait que sa carte au second tour de 2007 est nettement plus influencée par la macro-géographie de l’immigration que celle de Jacques Chirac en 1988 ou 1995 (tableau 5.14).

Tableau 5.14 : Les résultats de la droite au second tour de la présidentielle selon les zones d’immigration (1974-2007)

		Métropole	Zone I	Zone II	Zone III	Ecart I-III
P1974	T2	50,7	50,5	48,4	53,2	- 2,7
P1981	T2	47,8	48,2	45,7	49,2	- 1,0
P1988	T2	46,0	47,9	43,6	45,4	+ 2,5
P1995	T2	52,7	54,8	50,1	51,9	+ 2,9
P2007	T2	53,3	56,1	52,4	49,4	+ 6,7

NB. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. Chaque zone est constituée de 32 départements, en fonction de la proportion d’étrangers nord-africains ou turcs dans la population au moment du recensement de 1982. La zone I est celle où cette proportion est la plus forte, la zone III celle où elle est la plus faible.

En d’autres termes, Nicolas Sarkozy, en duel face à la gauche, parvient à mieux capter l’électorat du FN que Jacques Chirac. Cette différence d’attractivité explique largement la

faiblesse des coefficients de corrélation entre les résultats de Jacques Chirac en 1988 et 1995 et ceux de Nicolas Sarkozy en 2007 (tableau 5.15)⁴⁰.

Tableau 5.15 : Matrices de corrélation (*r de Pearson*) du vote d'extrême droite de 1988 à 2007 au second tour de la présidentielle en France métropolitaine

	Au niveau départemental				Au niveau des circonscriptions			
	Droite T2				Droite T2			
	1988	1995	2002	2007	1988	1995	2002	2007
1988	1				1			
1995	0,95	1			0,94	1		
2002	-	-	-		-	-	-	
2007	0,68	0,68	-	1	0,74	0,77	-	1

La forte atténuation de la division *électorale entre la droite modérée et l'extrême droite* : les enseignements des enquêtes par sondages

L'attraction de Nicolas Sarkozy sur l'électorat FN est confirmée par les données d'enquêtes Cevipof. La vague 1 préélectorale du PEF 2007 redressée à partir des résultats effectifs indique que 26 % des électeurs lepénistes de 2002 exprimant une intention de vote en 2007 penchent pour Nicolas Sarkozy (contre 51 % qui restent fidèles à Jean-Marie Le Pen, 9 % qui basculent vers François Bayrou, 6 % vers Philippe de Villiers et 5 % vers Ségolène Royal)⁴¹. Ces données vérifient par ailleurs que les électeurs lepénistes de 2002 ralliés à Nicolas Sarkozy au premier tour se recrutent moins dans les milieux populaires que les électeurs lepénistes de 2002 restés fidèles⁴².

La crédibilité de Nicolas Sarkozy sur les enjeux immigration et insécurité joue un rôle central dans cette captation. Dans la vague 1 redressée du PEF 2007, 65 % des interviewés qui citent la délinquance comme le problème le plus important au moment de leur vote considèrent que Nicolas Sarkozy propose les meilleures solutions, contre seulement 7 % qui mentionnent Jean-Marie Le Pen (tableau 5.16). S'agissant de ceux qui placent l'immigration comme le problème le plus important, Nicolas Sarkozy talonne Jean-Marie Le Pen (35 % le citent comme celui qui apporte les meilleures solutions contre 41 % qui citent Jean-Marie Le Pen). Au sein

⁴⁰ Cette mutation de la géographie électorale reflète aussi de façon marginale des différences d'implantation personnelle (fort effet « amis et voisins » en Corrèze et dans les départements proches pour Jacques Chirac).

⁴¹ Le sous-échantillon est de 435 individus. L'enquête post-électorale n'a pas de questions sur le vote de 2002. Les enquêtes jour du vote d'Ipsos (3 397 répondants par téléphone), CSA (5 009 répondants à la sortie des urnes) et TNS Sofres (1 500 répondants par téléphone) indiquent des pourcentages similaires (respectivement 21 %, 30 % et 28 % de lepénistes ralliés à Nicolas Sarkozy et 64 %, 50 % et 54 % de lepénistes fidèles).

⁴² 54 % d'employés ou d'ouvriers et 27 % de professions libérales, cadres supérieurs, ou professions intermédiaires chez les premiers contre 62 % et 19 % chez les seconds.

de l'électorat lepéniste de 2002, ceux qui priorisent l'enjeu de la délinquance (7 % de cet électorat, soit un sous-échantillon de 32 individus) donnent bien davantage de crédit à Nicolas Sarkozy qu'à Jean Marie Le Pen (53 % le citent comme celui qui apporte les meilleures solutions contre 25 % qui citent Jean-Marie Le Pen). Parmi les lepénistes de 2002 qui accordent la priorité à l'enjeu de l'immigration (33 % de cet électorat, soit un sous-échantillon de 151 individus), Jean-Marie Le Pen conserve un net avantage, mais la concurrence de Nicolas Sarkozy n'est pas négligeable (26 % le citent comme celui qui apporte les meilleures solutions contre 64 % qui citent Jean-Marie Le Pen).

Cette capacité de Nicolas Sarkozy à concurrencer Jean-Marie Le Pen, en termes de crédibilité sur ces deux enjeux, s'avère cruciale : chez ceux qui citent la délinquance comme le problème le plus important, le candidat UMP écrase celui du FN en termes d'intentions de vote (57 % contre 13 %) ; chez ceux qui citent l'immigration comme problème numéro un, Nicolas Sarkozy récolte presque autant d'intentions de vote que le leader frontiste (36 % contre 40 %).

Tableau 5.16 : *Le candidat proposant les meilleures solutions selon l'enjeu le plus important en 2007 au premier tour de la présidentielle*

	Autres G.	Royal	Bayrou	Sarkozy	Le Pen	Autres	Aucun	NSP		
Chômage	13	21	9	21	2	1	21	12	100	
Inégalités sociales	30	27	8	12	2	1	12	8	100	
Pouvoir d'achat	13	20	13	26	1	1	14	12	100	
Envir./réchauf. clim.	46	6	5	3	-	3	28	9	100	
Immigration	-	8	2	35	41	4	5	5	100	
Retraites	5	16	15	22	3	1	28	10	100	
Délinquance	3	4	4	65	7	2	8	7	100	
Education/formation	7	28	15	22	1	1	14	12	100	
Impôts/ taxes	6	12	12	35	3	1	18	13	100	
Logement	18	24	13	7	1	-	23	14	100	
Déficits/dette de l'Etat	2	4	28	32	2	2	21	9	100	
Financ. de la Sécu	14	16	15	20	-	-	14	21	100	
Construction Europe	4	12	32	23	-	3	18	8	100	

NB. Pourcentages en ligne. NSP : Ne se prononce pas. Autres G. : Besancenot, Bové, Buffet, Laguiller, Schivardi, Voynet. Autres : Nihous et Villiers. Ce tableau se lit de la façon suivante : 21 % des interviewés qui indiquent le chômage comme problème le plus important pour leur vote estiment que Ségolène Royal est la candidate qui propose les meilleures solutions à ce problème. PEF 2007, vague 1 redressée.

Enjeux prioritaires les plus cités par l'électorat lepéniste de 2002, avec le chômage, l'immigration et la délinquance sont aussi les deux enjeux qui suscitent le moins de scepticisme quant à la capacité d'au moins un candidat à apporter des solutions. Seulement 10 % de ceux qui désignent l'immigration comme priorité numéro un et 15 % de ceux qui désignent la délinquance ne citent pas le nom d'un candidat pour apporter des solutions (contre 33 % pour le chômage). De fait, ces deux enjeux sont ceux qui se prêtent le plus à la

construction d'un vote d'adhésion. Chez les électeurs qui déclarent une intention de vote pour Jean-Marie Le Pen en 2007, seuls ceux qui priorisent l'immigration sont une nette majorité à considérer que leur candidat a les meilleures solutions (81 %). Ceux qui font du chômage leur priorité ne sont que 29 % à désigner Jean-Marie Le Pen comme le candidat qui a les meilleures solutions (34 % ne se prononcent pas ou estiment qu'aucun candidat ne propose les meilleures solutions). Ainsi, tout désigne l'immigration et l'insécurité comme étant des enjeux décisifs dans la captation par Nicolas Sarkozy de l'électorat lepéniste de 2002. Par ailleurs, les lepénistes de 2002 indiquant une intention de vote pour Nicolas Sarkozy en 2007 au premier tour sont 79 % à déclarer s'être décidés longtemps à l'avance (contre 72 % des électeurs de Nicolas Sarkozy, 74 % de ceux de Jean-Marie Le Pen, et 57 % de l'ensemble), ce qui laisse à penser que c'est avant tout la crédibilité de Nicolas Sarkozy, acquise dans la durée au ministère de l'Intérieur, qui lui a permis de capter cet électorat, plus que des éléments de sa campagne présidentielle, tels que l'annonce du ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale ou encore ses attaques contre la gauche après les incidents à la gare du Nord.

Au-delà des raisons qui expliquent le basculement d'électeurs lepénistes vers Nicolas Sarkozy dès le premier tour⁴³, c'est le constat de ce basculement et ce qu'il implique en termes de recomposition des coalitions électorales qui nous intéresse tout particulièrement. Au cœur de la dynamique de Nicolas Sarkozy, on retrouve le fort affaiblissement, dès le premier tour, de la tripartition électorale qui existait jusque-là, entre la gauche, la droite modérée et l'extrême droite. De fait, si Jean-Marie Le Pen conserve un noyau dur et obtient un résultat non négligeable, ses pertes au profit de Nicolas Sarkozy sont significatives de l'affaiblissement considérable de la frontière existant entre la droite modérée et l'extrême droite. Ce faisant, le premier tour de la présidentielle enregistre un rapprochement des logiques de vote entre les électeurs UMP et FN. Comme le montre le tableau 5.17 qui utilise les données d'Ipsos⁴⁴, les motivations de vote pour Nicolas Sarkozy et Jean-Marie Le Pen en 2007 se ressemblent bien

⁴³ S'ajoutent à la crédibilité de Nicolas Sarkozy sur l'immigration et l'insécurité, le fait qu'il possède davantage l'étoffe d'un président que Jean-Marie Le Pen. Alors que 94 % des électeurs lepénistes de 2002 qui penchent pour Nicolas Sarkozy (PEF 2007 vague 1 redressée) pensent que le candidat UMP est taillé pour le poste, ils ne sont que 74 % chez ceux qui demeurent fidèle au FN à penser de même de Jean-Marie Le Pen. Enfin, on peut penser que la défaite écrasante de Jean-Marie Le Pen au second tour de la présidentielle de 2002 a été de nature à rendre sa candidature plus « inutile » qu'à l'ordinaire. Ceci a pu favoriser les transferts vers Nicolas Sarkozy dont les positions et la crédibilité sur les enjeux d'immigration et d'insécurité en faisaient une alternative non seulement acceptable mais aussi désirable, du fait de sa capacité à être élu et à pouvoir appliquer son programme. De fait, 64 % des électeurs lepénistes de 2002 qui indiquent vouloir voter pour Nicolas Sarkozy (PEF 2007 vague 1 redressée) pensent que l'élection présidentielle va permettre d'améliorer les choses en France, contre 37 % de ceux qui indiquent vouloir rester fidèles à Jean-Marie Le Pen.

⁴⁴ Ipsos est le seul institut qui a posé une question sur les trois thèmes qui ont le plus compté dans le choix de vote dans ses sondages jour du vote en 2002 (par téléphone avec 4 044 répondants) et en 2007 (par téléphone avec 3 397 répondants).

davantage que celles pour Jacques Chirac et Jean-Marie Le Pen en 2002. Si les électeurs Chirac et Le Pen accordaient tous deux en 2002 une importance plus forte que l'ensemble de l'électorat à la thématique de l'insécurité, ce n'était pas le cas pour l'immigration. Ce thème primordial pour les électeurs lepénistes en 2002 (cité par 60 % d'entre eux, + 42 points par rapport à l'ensemble des répondants) ne l'était pas pour ceux de Jacques Chirac (cité par 12 %, - 6 points par rapport à l'ensemble des répondants) ; en 2007, l'importance de ce thème caractérise toujours l'électorat Le Pen (64 % de citations, + 41 points par rapport à l'ensemble des répondants), mais aussi, dans une moindre mesure, l'électorat Sarkozy (33 % de citations, + 10 points). Ce rapprochement des motivations de vote pour l'UMP et le FN permet également de comprendre l'autonomisation du vote UDF (voir infra) et le rapprochement de ses logiques avec celles du vote pour la gauche. Tout comme les électeurs de Ségolène Royal, et contrairement aux électeurs de Nicolas Sarkozy et Jean-Marie Le Pen, les électeurs de François Bayrou accordent peu d'importance au couple immigration-insécurité (ce qui n'était pas le cas en 2002 pour l'insécurité) et une importance forte à l'éducation (et dans une moindre mesure à l'environnement). L'électorat de François Bayrou se distingue néanmoins de celui de Ségolène Royal par le poids important accordé à l'Europe, comme en 2002, et par une moindre importance accordée à l'exclusion et la pauvreté. Ce tableau souligne enfin que les électeurs de Jean-Marie Le Pen accordent une importance plus faible au chômage que l'ensemble des électeurs interrogés, alors qu'il s'agit d'un électorat plus populaire. De même, on ne note pas une importance très forte du pouvoir d'achat chez ces électeurs, ainsi que chez ceux de Nicolas Sarkozy, alors que c'était l'un des thèmes majeurs de la campagne du candidat de l'UMP.

Tableau 5.17 : Les trois enjeux qui comptent le plus en 2002 et 2007 dans le vote au premier tour de l'élection présidentielle

	2002	Jospin	Bayrou	Chirac	Le Pen	2007	Royal	Bayrou	Sarkozy	Le Pen
Chômage	38	+ 13	- 7	- 4	- 7	41	+ 6	0	- 3	- 12
Pouv. d'achat	20	- 2	+ 1	0	- 6	40	+ 2	+ 5	- 3	- 1
Insécurité	58	- 15	+ 8	+ 15	+ 16	33	- 20	- 15	+ 21	+ 29
Education						32	+ 18	+ 15	- 10	- 22
Exclus./Pauvr.	31	+ 11	- 8	- 7	- 12	26	+ 19	- 3	- 15	- 14
Retraites	27	- 5	- 4	+ 3	- 5	23	- 1	- 2	+ 1	- 6
Immigration	18	- 7	- 9	- 6	+ 42	23	- 11	- 13	+ 10	+ 41
Europe	18	+ 5	+ 25	+ 6	- 9	20	- 4	+ 11	+ 2	+ 3
Environnem.	19	- 3	- 3	- 7	- 13	18	+ 4	+ 6	- 10	- 17
Justice	30	+ 1	+ 3	- 8	+ 1	17	- 3	0	+ 5	- 1
Impôts	20	- 2	- 2	+ 9	0	14	- 6	- 3	+ 8	+ 3
NSP	2	- 1	- 1	- 1	- 1	2	0	0	- 1	0

NB. NSP : Ne se prononce pas. Le tableau se lit de la façon suivante : en 2002, le chômage est l'un des trois thèmes qui a le plus compté pour 38 % des répondants et 51 % (+ 13 points) de ceux qui déclarent voter pour Lionel Jospin. L'item Education n'était pas proposé en 2002. Enquêtes jour du vote Ipsos 2002 et 2007.

Les enquêtes post-présidentielles Cevipof réalisées depuis 1988 permettent d’aller plus loin dans la compréhension de cette porosité entre le vote UMP et le vote FN. Elles permettent notamment de modéliser l’impact sur le vote des deux dimensions de valeurs qui structurent le plus fortement l’espace idéologique français depuis la phase de réalignement de 1981-1984, l’ethno-autoritarisme et l’adhésion au libéralisme économique, et ainsi de confronter les logiques de formation des électorats⁴⁵. La construction de variables captant ces deux dimensions de valeurs pose un certain nombre de problèmes méthodologiques. En raison du faible nombre de questions communes entre toutes les enquêtes, il est impossible de disposer d’indicateurs robustes strictement comparables dans le temps. A la suite des travaux menés par Vincent Tiberj⁴⁶, une stratégie de mesure alternative fondée sur l’hypothèse de variables latentes a été mise en œuvre : dans chaque enquête ont été construits, grâce à des analyses des correspondances multiples, un axe d’ethno-autoritarisme et un axe d’adhésion au libéralisme économique (cf. annexe 4). Sur cette base ont été estimés, pour chaque premier tour de la présidentielle, des modèles de régression multinomiale prédisant le vote. Les principaux coefficients de ces modèles sont reportés dans le tableau 5.18.

Tableau 5.18 : *Modélisation multinomiale de l’impact des valeurs sur le vote au premier tour de l’élection présidentielle (1988-2007)*

		P1988		P1995		P2002		P2007	
		Coef.	Err.	Coef.	Err.	Coef.	Err.	Coef.	Err.
PS	Lib. éco.	- 1,891**	0,080	- 0,856**	0,059	- 0,985**	0,068	- 1,637**	0,068
	Ethno-aut.	- 0,580**	0,067	- 0,481**	0,057	- 0,824**	0,067	- 1,180**	0,063
Bayrou	Lib. éco.					0,109	0,081	- 0,753**	0,059
	Ethno-aut.					- 0,535**	0,083	- 0,982**	0,061
Balladur	Lib. éco.			- 0,068	0,067				
	Ethno-aut.			0,104	0,066				
Barre	Lib. éco.	- 0,205**	0,058						
	Ethno-aut.	- 0,338**	0,072						
FN	Lib. éco.	- 0,331**	0,066	- 0,374**	0,071	- 0,221**	0,074	- 0,599**	0,090
	Ethno-aut.	0,993**	0,102	1,072**	0,086	0,934**	0,093	1,059**	0,112
N		3278		3251		3160		3541	
R² de Nagelkerke		0,474		0,295		0,393		0,464	

NB. La modalité de référence est le vote pour Jacques Chirac en 1988, 1995 et 2002 et Nicolas Sarkozy en 2007. Les deux niveaux de significativité retenus sont : * < 0,05 ; ** < 0,01. Sources en annexe 4.

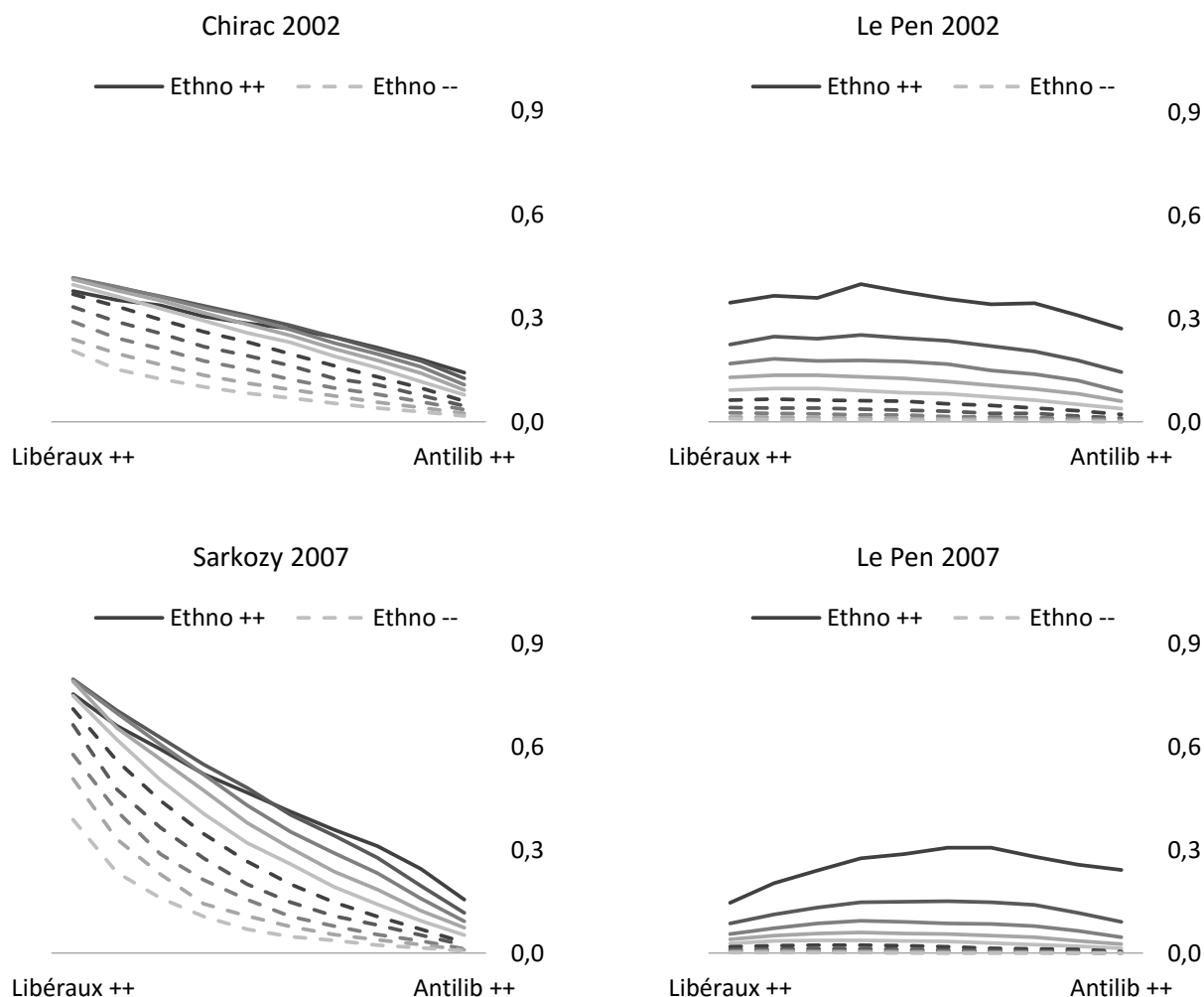
Ces modèles confirment que le vote en faveur du Front national est très fortement structuré par l’hostilité à l’immigration. De ce point de vue, la représentation graphique des

⁴⁵ Les données de cette modélisation ont déjà été exploitées dans Florent GOUGOU, Simon LABOURET, « La fin de la tripartition ? Les recompositions de la droite et la transformation du système partisan », *Revue française de science politique*, vol. 63, n° 2, 2013, p. 279-302.

⁴⁶ Vincent TIBERJ, « La politique des deux axes », *Op. Cit.* ; Vincent TIBERJ, « Values and the Votes from Mitterrand to Hollande: The Rise of the Two-Axis Politics », *Op. Cit.*

probabilités prédites par les modèles de voter Le Pen en 2002 et 2007, selon le niveau d'adhésion au libéralisme économique et le niveau d'ethno-autoritarisme (graphique 5.6), est éclairante : le vote Le Pen dépend essentiellement de l'axe culturel, avec presque systématiquement une probabilité maximum parmi les électeurs appartenant au décile le plus ethno-autoritaire, et ce quelle que soit leur position sur l'axe économique.

Graphique 5.6 : *Les logiques de vote en faveur des candidats de l'UMP et du FN (présidentielle, 1^{er} tour, 2002-2007)*



NB. Ces graphiques présentent les probabilités de vote prédites par les modèles de régression dont les coefficients sont reportés dans le tableau 5.18. Les variables de valeurs ont été transformées en déciles. Sources en annexe 4.

Les logiques du vote Chirac en 2002, mais aussi du vote Sarkozy en 2007, sont plus complexes dans la mesure où elles associent étroitement la dimension économique et la dimension culturelle. De façon générale, la probabilité de voter pour ces deux candidats augmente avec l'adhésion au libéralisme économique et l'ethno-autoritarisme. Cependant, la présidentielle de 2007 marque une double radicalisation économique et culturelle de l'électorat Sarkozy par rapport à l'électorat Chirac. S'agissant de l'axe culturel, sa montée en puissance

est spectaculaire : alors que la différence entre les chances de voter Chirac des plus ethno-autoritaires et des moins ethno-autoritaires ne dépassait jamais 0,2 en 2002, quelle que soit la position des électeurs en matière de libéralisme économique, elle atteint soudain 0,4 pour le vote Sarkozy chez les plus libéraux, et il en va ainsi jusqu'au cinquième décile de libéralisme économique. Cette forte progression des chances de voter Sarkozy chez les électeurs ethno-autoritaires qui adhèrent au libéralisme économique est à relier à la légère inflexion de la propension à voter Le Pen chez ces mêmes électeurs. En 2007, les chances de voter Le Pen chez les électeurs les plus ethno-autoritaires tendent à décroître avec l'adhésion au libéralisme économique (sauf pour les déciles les plus antilibéraux), alors qu'elle avait tendance à s'accroître légèrement en 2002. De fait, ces données tendent à confirmer que c'est le « premier électorat FN », à la fois antilibéral culturellement et libéral économiquement, qui bascule prioritairement vers Nicolas Sarkozy⁴⁷, en réaction à l'adoption par ce dernier d'un positionnement qui rappelle la « formule gagnante » théorisée par Herbert Kitschelt⁴⁸.

Si l'on restreint l'analyse à la dimension culturelle, les modèles de régression indiquent que Nicolas Sarkozy concurrence bien davantage Jean-Marie Le Pen sur l'électorat ethno-autoritaire que ne le faisaient les autres candidats de la droite modérée (graphique 5.7). Au premier tour de la présidentielle de 2007, Nicolas Sarkozy parvient à dépasser nettement Jean-Marie Le Pen parmi les électeurs du décile le plus ethno-autoritaire : la probabilité de voter Sarkozy est de 0,47 au sein de ce décile, contre 0,25 pour la probabilité de voter Le Pen. En 1988, 1995 et 2002, la droite modérée attirait déjà une part significative de l'électorat le plus ethno-autoritaire⁴⁹, de sorte que Jean-Marie Le Pen n'a jamais été hégémonique dans ce segment de l'électorat. Pour autant, jamais le candidat FN n'a été autant concurrencé sur son cœur de cible qu'en 2007. De plus, Nicolas Sarkozy, comme Jean-Marie Le Pen, obtient des résultats décroissants chez les électeurs les moins ethno-autoritaires, alors qu'avant 2007, le vote pour la droite modérée était nettement moins polarisé par cette dimension culturelle⁵⁰.

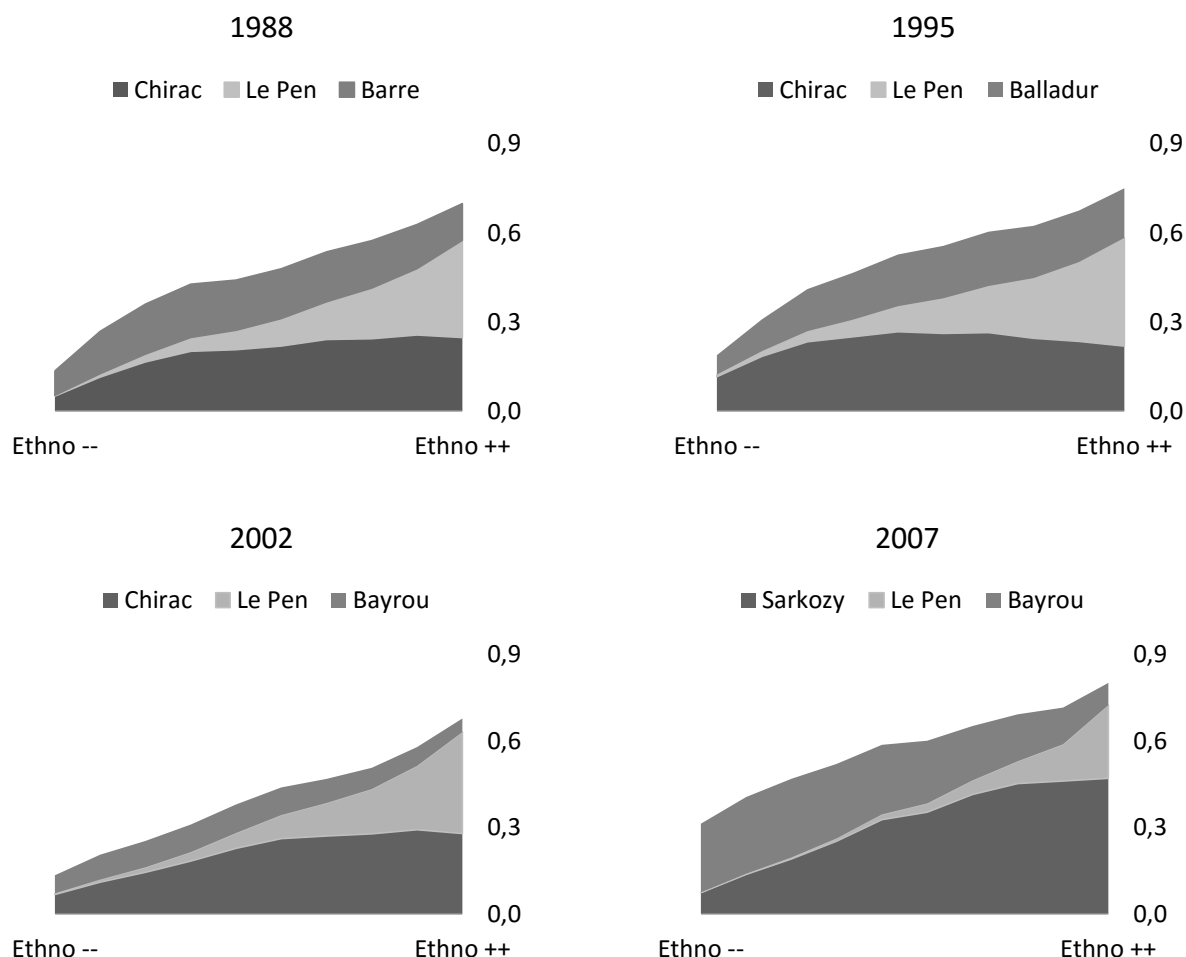
⁴⁷ Voir également : Vincent TIBERJ, *La crispation hexagonale*, Op. Cit., p. 114-115.

⁴⁸ Pour Kitschelt, la « formule gagnante » pour l'extrême droite dans les années 1990 consistait à combiner des orientations autoritaires et ethnocentriques avec des orientations économiques libérales. Herbert KITSCHELT, *The Radical Right in Western Europe*, Op. Cit.

⁴⁹ Cette capacité de la droite modérée à capter cet électorat découlait au fait que le vote FN n'était massif chez les personnes xénophobes que lorsqu'elles résidaient dans un département à forte présence d'étrangers. Dans les départements à faible immigration, les électeurs xénophobes étaient davantage attirés par le vote pour la droite modérée, du fait d'une moindre saillance de l'enjeu de l'immigration par rapport à d'autres motivations de vote. Pierre MARTIN, « Le vote Le Pen », Op. Cit., p. 22-23; Pierre MARTIN, « Qui vote pour le Front national français ? », Op. Cit., p. 143-144. Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, Op. Cit., p. 277 ; Nonna MAYER, *Ces Français qui votent Le Pen*, Op. Cit, p. 271-276.

⁵⁰ De ce point de vue, les ressorts du vote Bayrou en 2007 éclairent les logiques de l'autonomisation d'une partie de l'ancien électorat de centre-droit : à l'inverse du vote Sarkozy et du vote Le Pen, le vote Bayrou décroît avec le niveau d'ethno-autoritarisme (ce qui était nettement moins le cas en 2002, et pas du tout le cas en 1995 pour le vote Balladur ou en 1988 pour le vote Barre).

Graphique 5.7 : Le vote pour les candidats de la droite et du centre selon le niveau d'ethno-autoritarisme (présidentielle, 1^{er} tour, 1988-2007)



NB. Ces figures représentent les probabilités prédites de voter pour les principaux candidats de droite et du centre par décile d'ethno-autoritarisme. Ces probabilités ont été calculées à partir des modèles de régression dont les coefficients sont reportés dans le tableau 5.18. Elles apparaissent sous la forme d'aires cumulées afin de faciliter la comparaison entre la structure des électors. Sources en annexe 4.

Ce rapprochement des logiques de vote UMP et FN, avec une polarisation sur l'immigration, qui n'est plus l'apanage du seul électorat FN, ne signifie pas que les électeurs de Nicolas Sarkozy partagent les mêmes attitudes que ceux de Jean-Marie Le Pen. Si les électeurs indiquant une intention de vote pour Nicolas Sarkozy ou Jean-Marie Le Pen (PEF 2007 vague 1 redressée) accueillent avec le même enthousiasme l'idée du candidat UMP de créer un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale (72 et 70 % d'approbation), l'électorat sarkozyste présente un profil plus modéré sur bien d'autres items. Ainsi, selon l'enquête post-présidentielle Cevipof 2007, les électeurs sarkozystes sont moins nombreux que les électeurs lepénistes à estimer qu'il y a trop d'immigrés (63 % contre 89 %) ou à juger que l'islam évoque quelque chose de négatif (68 % contre 91 %) et ils s'opposent aux électeurs lepénistes s'agissant du rétablissement de la peine de mort (43 % favorables contre 75 %) ou de la

discrimination à l'embauche entre nationaux et étrangers (36 % favorables contre 66 %). Enfin, les électorsats sarkozystes et lepénistes divergent quant à leur appréciation de l'appartenance de la France à l'UE (59 % des premiers trouvent que c'est une bonne chose contre 23 % des seconds). Plus large que celle de Jean-Marie Le Pen, la coalition électorale de Nicolas Sarkozy s'avère également moins extrémiste, car moins homogène et moins cohérente⁵¹.

Au second tour, Nicolas Sarkozy achève son travail de captation de l'électorat lepéniste. Selon l'enquête post-présidentielle Cevipof 2007, 69 % des électeurs de Jean-Marie Le Pen ont opté pour Nicolas Sarkozy au second tour, contre 14 % seulement pour Ségolène Royal et 17 % pour l'abstention ou le vote blanc/nul⁵². Comme le confirme une comparaison de ces données avec celles des précédentes enquêtes Cevipof, l'attraction de Nicolas Sarkozy sur l'électorat FN au second tour est bien plus importante que celle de Jacques Chirac en 1988 et en 1995 (tableau 5.19). Ce niveau de transferts est d'autant plus impressionnant que l'électorat de Jean-Marie Le Pen de 2007 s'est recroquevillé sur le noyau le plus dur et le plus « antisystème »⁵³. Ainsi, le second tour confirme le fort affaiblissement de la tripartition observé au premier tour.

Tableau 5.19 : *Les reports de voix d'électeurs de Jean-Marie Le Pen au second tour de la présidentielle (1988-1995-2007)*

	P1988	P1995	P2007
Gauche	21	29	14
Droite	58	56	69
Abstention, blanc, nul, NSP	21	15	17

NB. Pourcentages en colonne. NSP : Ne se prononce pas. Enquêtes post-présidentielles Cevipof 1988, 1995, 2007.

Au final, les résultats de l'élection présidentielle de 2007 révèlent un paradoxe important, puisque l'ordre électoral se fissure au moment même où les enjeux culturels, issus du réaligement des années 1980, structurent de façon maximale le vote des électeurs⁵⁴. Cette

⁵¹ Sylvie STRUDEL, « L'électorat de Nicolas Sarkozy : "Rupture tranquille" ou syncrétisme tourmenté ? », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 3-4, 2007, p. 459-474.

⁵² Le sous-échantillon est constitué de 376 individus. Les enquêtes jour du vote des instituts de sondages indiquent la même tendance (63 % contre 12 % et 25 % selon Ipsos, 58 % contre 18 % et 24 % selon CSA, 65 % contre 16 % et 19 % selon TNS Sofres).

⁵³ Selon la vague 1 redressée du PEF 2007, les électeurs indiquant une intention de vote pour Jean-Marie Le Pen en 2007 sont 59 % à souhaiter qu'il devienne président. En 2002, selon la vague 1 du PEF 2002 redressée, cette proportion n'était que de 41 %. Par ailleurs, selon les enquêtes postélectorales (PEF 2002 vague 2 redressée et enquête post-présidentielle Cevipof 2007), les lepénistes de 2007 se positionnent davantage comme étant ni à gauche ni à droite que ceux de 2002 (39 % contre 28 %).

⁵⁴ Cette prégnance toute particulière de la dimension culturelle en 2007, que nous avons déjà développée, est appuyée par Vincent Tiberj, à partir d'une analyse des enquêtes Cevipof depuis 1988. Alors que Jacques Chirac au second tour en 1988 ou 1995 était toujours minoritaire chez les répondants ayant une image négative des privatisations, quel que soit leur niveau de xénophobie, ce n'est plus le cas de Nicolas Sarkozy. Ce dernier

prégnance accrue et inédite de la dimension culturelle découle d'une évolution de l'offre partisane, avec un affrontement gauche-droite qui n'a jamais été autant structuré par les questions d'immigration, d'insécurité et d'identité nationale, mais aussi d'un renouvellement des générations : les cohortes nées dans les années 1970 et après, n'ont connu que la période de politique ordinaire, qui a suivi le réaligement des années 1980, d'où une polarisation plus forte que leurs aînés sur ces enjeux qui structurent fortement la dimension culturelle⁵⁵. Notons que cet impact plus fort des enjeux culturels n'implique pas une « droitisation » de l'électorat : au contraire, l'évolution des valeurs et des attitudes idéologiques en 2007 s'inscrit dans des dynamiques de long terme allant plutôt dans le sens d'une progression du libéralisme culturel, et non l'inverse (on note toutefois une demande d'ordre dans la sphère publique face à l'augmentation des actes de violences)⁵⁶.

L'amplification des législatives : l'effondrement du FN au profit de l'UMP

La tripartition de l'espace politique français depuis 1984 peut se concevoir à différents niveaux : idéologique, électoral, partisan (cf. chapitre 3). Délaissant quelque peu l'analyse de la dimension idéologique, nous avons vu en quoi la victoire de Nicolas Sarkozy est porteuse d'une nouvelle donne s'agissant de la dimension électorale. Au niveau partisan, l'élection présidentielle de 2007 affaiblit le FN, mais ne remet pas en cause la tripartition du système partisan, qui découle à la fois du caractère significatif du FN et de son isolement. Malgré son recul, Jean-Marie Le Pen pèse encore plus de 10 % des suffrages exprimés et son isolement a été réaffirmé pendant l'entre-deux tours par son appel à une abstention massive.

En amplifiant le recul du FN enregistré à la présidentielle, ce sont les législatives de juin qui apportent la contribution décisive à la remise en cause de la tripartition du système partisan. Avec 4,4 % des suffrages exprimés au premier tour en France métropolitaine contre 11,3 % en 2002 (et une présence dans 552 circonscriptions en 2007 contre 554 en 2002), le FN

est nettement majoritaire chez les répondants « tout à fait d'accord » avec l'idée qu'il y a trop d'immigrés et ayant une image « très négative » des privatisations (56 % contre 37 % en 1995 et 39 % en 1988) ou « assez négative » (68 % contre 48 % et 32 %). Nicolas Sarkozy est également majoritaire (65 % contre 32 % et 27 %) chez les électeurs « plutôt d'accord » avec l'idée qu'il y a trop d'immigrés et ayant une image « assez négative » des privatisations (il s'incline seulement chez les « plutôt d'accord »/« très négatif » avec 42 %, contre 28 % en 1995 pour Jacques Chirac et 25 % en 1988). Vincent TIBERJ, *La crispation hexagonale*, Op. Cit., p. 118-120. Voir également : Vincent TIBERJ, « La politique des deux axes », Op. Cit. ; Vincent TIBERJ, « Values and the Votes from Mitterrand to Hollande: The Rise of the Two-Axis Politics », Op. Cit.

⁵⁵ Guy MICHELAT, Vincent TIBERJ, « Gauche, centre, droite et vote : Permanence et mutation d'une opposition », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 3-4, 2007, p. 371-392.

⁵⁶ Etienne SCHWEISGUTH, « Le trompe l'œil de la droitisation », Op. Cit. ; Etienne SCHWEISGUTH, « Changements des valeurs et changements politiques », in Pierre BRECHON, Olivier GALLAND (dir.), *L'individualisation des valeurs*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 177-196.

connait un effondrement sans précédent depuis 1984, toutes élections confondues (l'ensemble de l'extrême droite totalise 4,8 % contre 12,7 % en 2002⁵⁷). Franchissant la barre des 10 % dans à peine 4 circonscriptions (contre 332 en 2002) et celle des 5 % dans seulement 191 circonscriptions (contre 523 en 2002), le FN ne peut se maintenir au second tour que dans la 14^{ème} circonscription du Pas-de-Calais (contre 37 maintiens en 2002 dont 9 en triangulaires). Dans cette circonscription, Marine Le Pen recueille 24,5 % des suffrages exprimés⁵⁸, en étant la seule candidate FN à ne pas reculer par rapport à 2002 (+ 4,4 points, malgré l'arrivée d'un candidat MNR qui obtient 0,5 %), grâce à sa personnalité, à l'implantation de son suppléant Steeve Briois et au fait que l'UMP ne dispose pas d'un candidat implanté capable de la concurrencer⁵⁹. N'influençant plus la stratégie des autres forces politiques, au premier comme au second tour, le FN perd son statut de « parti significatif ». Exsangue financièrement⁶⁰, électoralement marginalisé et dirigé par un chef vieillissant (79 ans en 2007), dont la question de la succession pourrait affecter son unité, le FN apparaît menacé de disparition.

Le recul de l'extrême droite entre la présidentielle et les législatives renvoie à un effet « troisième tour » déjà observé par le passé, en 1988 ou en 2002 (cf. chapitres 3 et 4). Pour autant, l'effondrement enregistré en 2007 va plus loin que cette mécanique récurrente : les indices d'évolution et les odds ratios pour le FN et l'extrême droite, entre la présidentielle et les législatives, sont nettement plus faibles en 2007 qu'en 2002 et 1988 (tableau 5.20). Avec un indice d'évolution et un odds ratio inférieurs à 0,4 par rapport à 2002, l'extrême droite subit aux législatives un recul plus fort qu'à la présidentielle (tableau 5.21).

⁵⁷ Parmi les candidats d'extrême droite non FN, on note l'écrasement de Bruno Mégret (Bouches-du-Rhône 12^e) qui n'obtient que 2 % contre 18,6 % en 2002. Le seul à tirer son épingle du jeu n'est plus étiqueté à l'extrême droite mais au MPF : il s'agit de Jacques Bompard (Vaucluse 4^e), maire d'Orange depuis 1995, et membre du FN jusqu'en 2005, qui obtient 19,7 % en 2007. Ce résultat est cependant insuffisant pour accéder au second tour et représente un net recul par rapport à 2002 (34,1 % avec l'étiquette FN ; le total MPF-FN est de seulement 24,2 % contre 35,1 % pour le total d'extrême droite en 2002).

⁵⁸ Le second meilleur performeur du FN est Stéphane Ravier (Bouches-du-Rhône-7) avec seulement 11,8 % (contre 26 % en 2002). Carl Lang, secrétaire général du parti jusqu'en 2005, obtient quant à lui 11,6 % dans la 23^{ème} circonscription du Nord (contre 24,3 % en 2002 pour Claude Deresnes), tandis que Bruno Gollnisch passe de 23,2 % à 6,9 % (Rhône-13).

⁵⁹ L'UMP présente un nouveau candidat d'origine maghrébine (Nesrédine Ramdani) qui n'obtient que 13 %. En 2002, la candidate de l'UMP (Muriel Bury-Combez) n'avait obtenu que 7,7 %. Le candidat du MoDem est Jean Urbaniak, maire de Noyelles-Godault, conseiller général du canton d'Hénin-Beaumont, candidat DVD en 2002 et ancien député (1993-1997). Il obtient 13,2 % en 2007 contre 12,2 % en 2002.

⁶⁰ Les frais de campagne du FN aux législatives ne sont partiellement remboursés par l'Etat que pour un tiers de ses candidats (la condition étant d'obtenir 5 %), tandis que sa dotation publique annuelle s'effondre en passant de 4,7 millions d'euros avant 2007 à 1,8 millions après. Il en résulte une dette importante qui oblige le parti à mettre en vente son siège à la fin 2007 et à supprimer la moitié de ses permanents. Pour rappel, la dotation publique annuelle accordée aux partis politiques se divise en deux parts : l'une est calculée en fonction du nombre de suffrages reçus au premier tour des législatives (la seule condition pour les partis en France métropolitaine est d'obtenir au moins 1 % dans au moins 50 circonscriptions) ; l'autre est calculée en fonction du nombre de parlementaires officiellement rattachés.

5.20 : L'évolution du FN et de l'extrême droite entre la présidentielle et les législatives organisées la même année (1988-2007)

	FN				Extrême droite			
	Prés.	Lég.	Indice d'évolution	Odds ratio	Prés.	Lég.	Indice d'évolution	Odds ratio
1988	14,6	9,8	0,67	0,63	14,6	9,9	0,68	0,64
2002	17,2	11,3	0,66	0,61	19,6	12,7	0,65	0,60
2007	10,7	4,4	0,41	0,38	10,7	4,8	0,45	0,42

NB. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés et ne concernent que les premiers tours. L'indice d'évolution s'obtient par simple division. Un odds ratio est un rapport de rapports de chances.

Tableau 5.21 : L'effondrement du FN et de l'extrême droite aux législatives de 2007

	FN				Extrême droite			
	R2004	E2004	P2007	L2007	R2004	E2004	P2007	L2007
Score au premier tour	15,1	10	10,7	4,4	16,5	10,3	10,7	4,8
Score au scrutin précédent	15,3	5,7	17,2	11,3	15,6	9,1	19,6	12,7
Indice d'évolution	0,99	1,75	0,62	0,39	1,06	1,13	0,55	0,38
Odds ratio	0,98	1,84	0,58	0,36	1,07	1,15	0,49	0,35

NB. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés et ne concernent que les premiers tours. L'indice d'évolution s'obtient par simple division. Un odds ratio est un rapport de rapports de chances. Chaque scrutin est comparé au scrutin précédent du même type : régionales de 2004 et régionales 1998, européennes de 2004 et européennes de 1999, présidentielle de 2007 et présidentielle de 2002, législatives de 2007 et législatives de 2002.

Surfant sur la dynamique de Nicolas Sarkozy à la présidentielle, l'UMP et ses alliés achèvent de rassembler l'électorat de droite aux législatives. La captation d'une part importante de l'électorat FN des législatives de 2002 explique la progression de 2,3 points du total UMP-NC-DVD-MPF (45,7 %) par rapport à 2002 (43,4 %), alors que l'ensemble de la droite recule de 5,6 points, du fait de l'autonomisation du centre (voir infra). Selon la vague 4 post-législatives du PEF 2007, 41 % des enquêtés ayant voté Jean-Marie Le Pen à la présidentielle et ayant exprimé un vote lors du premier tour des législatives ont opté pour un candidat de droite modérée UMP-NC-DVD-MPF, contre 37 % pour un candidat FN et 16 % pour un candidat de gauche⁶¹. Par ailleurs, l'électorat lepéniste de la présidentielle apparaît particulièrement démobilisé (33 % d'abstentionnistes, de blancs et nuls et de sans réponse, contre 25 % pour l'ensemble de l'échantillon et 12 % pour l'électorat de Nicolas Sarkozy).

Dans les 47 circonscriptions⁶² avec un candidat MoDem (UDF-Mouvement démocrate) où la droite modérée UMP-NC-DVD-MPF progresse de plus de 10 points par rapport à 2002, on note un recul moyen de l'extrême droite de 13 points (contre - 7,9 au niveau métropolitain). De façon symétrique, dans les 122 circonscriptions où l'extrême droite recule de plus de 10

⁶¹ Les enquêtes jour du vote des instituts de sondage indiquent une moins grande dispersion de l'électorat lepéniste : selon Ipsos et CSA, respectivement 22 % et 28 % des électeurs de Jean-Marie Le Pen qui ont exprimé un vote l'ont fait pour l'UMP-NC-DVD-MPF, 67 % et 43 % pour le FN, 5 % et 10 % pour la gauche.

⁶² La 4^{ème} circonscription du Vaucluse n'est pas prise en compte dans notre analyse, du fait de la candidature atypique de Jacques Bompard passé du FN au MPF.

points, on note une poussée moyenne de la droite modérée de 7,9 points (contre + 2,3 sur l'ensemble de la France métropolitaine). Affaiblie par l'autonomisation du centre, mais renforcée par des transferts venus de l'extrême droite, la droite modérée voit sa géographie évoluer sensiblement. Comme à la présidentielle, la dynamique par rapport à l'évolution générale en métropole, mesurée à l'aide d'odds ratios, est très forte (tableau 5.22) dans le Sud (Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon), ainsi que dans l'Est (Franche-Comté, Champagne-Ardenne, Alsace, Bourgogne), alors que dans l'Ouest, le soutien relatif tend à régresser (Bretagne, Pays-de-la Loire, Limousin, Poitou-Charentes)⁶³.

Tableau 5.22 : *L'évolution de la droite modérée et de l'extrême droite entre 2002 et 2007 au premier tour des législatives (odds ratios)*

	Droite modérée		Extrême droite	
	2002	2007	2002	2007
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,94	1,30	1,86	1,53
Languedoc-Roussillon	0,71	0,95	1,45	1,32
Franche-Comté	0,93	1,16	1,22	1,17
Champagne-Ardenne	1,21	1,38	1,29	1,44
Haute-Normandie	0,83	0,92	1,05	1,06
Alsace	1,50	1,59	1,30	1,33
Bourgogne	0,93	1,02	1,06	1,02
Picardie	0,89	0,95	1,28	1,44
Nord-Pas-de-Calais	0,67	0,72	1,23	1,49
Lorraine	1,04	1,09	1,14	1,35
Rhône-Alpes	1,08	1,10	1,15	1,06
Centre	1,07	1,06	1,00	1,14
Corse	0,98	0,97	0,41	0,67
Midi-Pyrénées	0,80	0,74	0,75	0,73
Basse-Normandie	1,29	1,22	0,75	0,78
Ile-de-France	1,12	1,04	0,84	0,88
Aquitaine	0,84	0,76	0,70	0,68
Poitou-Charentes	1,06	0,92	0,59	0,61
Limousin	0,90	0,72	0,45	0,50
Pays-de-la-Loire	1,33	1,11	0,52	0,55
Auvergne	1,11	0,87	0,61	0,58
Bretagne	1,14	0,88	0,45	0,49

NB. Les odds ratios correspondent au rapport de chance de chaque unité géographique de voter pour une tendance plutôt que de ne pas voter pour elle comparativement à l'ensemble de la France métropolitaine. Les odds ratios sont une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; +\infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble.

Si cette dynamique de la droite modérée UMP-NC-DVD-MPF correspond à une réduction très spectaculaire de l'extrême droite dans le Sud (Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon), avec une forte baisse des odds ratios, c'est moins le cas dans d'autres

⁶³ L'agrégation des résultats au niveau régional permet d'atténuer les effets de l'offre électorale propre à chaque circonscription.

régions au Nord-Est (Champagne-Ardenne, Picardie), où l'extrême droite affiche une meilleure résistance, malgré une chute de niveau importante. De fait, on note une progression des odds ratios de l'extrême droite dans le Nord-Est (avec également le Nord-Pas-de-Calais, la Lorraine), ainsi qu'en Corse, qui rappelle les évolutions électorales de Jean-Marie Le Pen à la présidentielle. En Rhône-Alpes, l'extrême droite affiche un repli plus fort, qui ne se traduit pas par une plus forte dynamique de la droite modérée : on retrouve ici l'impact de l'autonomisation du centre (voir infra), qui contrebalance les transferts d'extrême droite. Reproduisant les schémas de la présidentielle (modulo l'impact de l'offre électorale et les effets cumulés de la baisse de la participation et de la taille des circonscriptions⁶⁴), la géographie de la droite modérée aux législatives de 2007 est fortement influencée par la géographie traditionnelle de l'extrême droite et par la concurrence du MoDem, d'où à nouveau une polarisation inédite en fonction des zones d'immigration (cf. tableaux 5.7 et 5.8). La matrice de corrélations linéaires au niveau des circonscriptions législatives métropolitaines confirme la mutation de la carte de la droite modérée au premier tour des législatives (tableau 5.23). Par rapport aux coefficients supérieurs à 0,8, observés pour tous les premiers tours de 1988 à 2002, le scrutin de 2007 se distingue par des coefficients plus faibles. Le fait de prendre en compte le MoDem amène un relèvement des coefficients, notamment par rapport à 2002. Cependant un écart persiste par rapport à 1997, 1993 ou 1988.

Tableau 5.23 : Matrices de corrélation (r de Pearson) du vote pour la droite modérée (1988-2007, législatives, 1^{er} tour, 555 circonscriptions métropolitaines)

	Droite modérée					Droite modérée + centre					
	1988	1993	1997	2002	2007	1988	1993	1997	2002	2007	
1988	1					1988	1				
1993	0,86	1				1993	0,86	1			
1997	0,85	0,87	1			1997	0,85	0,87	1		
2002	0,83	0,81	0,88	1		2002	0,83	0,81	0,88	1	
2007	0,64	0,60	0,65	0,79	1	2007	0,72	0,66	0,71	0,86	1

NB. Droite modérée : RPR/UMP-UDF/NC-DVD-MPF-RPF

⁶⁴ De façon générale et toutes choses égales par ailleurs, chaque force politique se renforce dans ses fiefs (1) quand la participation diminue et (2) quand la taille de la circonscription diminue. La première règle est explicite dans les travaux de Philip E. Converse (« The Concept of a Normal Vote », Op. Cit., p. 9-39), qui mettent en évidence que les individus aux attaches partisans les plus faibles sont les plus sensibles à l'influence des forces de court terme et donc les plus susceptibles de s'abstenir quand la participation baisse. La deuxième règle est déduite de cette observation : plus la taille de la circonscription est petite, plus l'influence des forces de court terme locales joue sur le comportement des électeurs aux attaches partisans les plus faibles, lesquels sont proportionnellement plus nombreux dans l'électorat potentiel des forces politiques localement minoritaires. Pierre MARTIN, Comprendre les évolutions électorales, Op. Cit., p. 170-171.

S'agissant de l'extrême droite, les coefficients de corrélation témoignent aussi d'une évolution en 2007, avec une certaine déconnection par rapport aux cartes passées (tableau 5.24). Le coefficient entre 2002 et 2007 n'en demeure pas moins assez élevé. Ces évolutions expliquent que 12 sortants soutenus par l'UMP, élus ou réélus en 2002 au premier tour, aient été mis en ballotage en 2007 : dans ces circonscriptions généralement peu favorables au FN en 2002, les gains à l'extrême droite ne compensent pas les pertes vers le centre ou l'usure personnelle du sortant⁶⁵. A l'inverse, la captation des voix d'extrême droite assure des victoires dès le premier tour dans des circonscriptions nettement à droite et très favorables au FN en 2002 : l'UMP et ses alliés remportent au premier tour 2 circonscriptions sur 4 dans l'Ain, 7 sur 9 dans les Alpes-Maritimes, 4 sur 16 dans les Bouches-du-Rhône, 2 sur 2 dans la Haute-Marne, 4 sur 10 en Moselle, 3 sur 7 dans l'Oise, 6 sur 9 dans le Bas-Rhin, 5 sur 7 dans le Haut-Rhin, 3 sur 4 en Haute-Savoie, 6 sur 7 dans le Var⁶⁶.

Tableau 5.24 : Matrices de corrélation (r de Pearson) du vote pour *l'extrême droite* (1988-2007, législatives, 1^{er} tour, 555 circonscriptions métropolitaines)

	Extrême droite				
	1988	1993	1997	2002	2007
1988	1				
1993	0,85	1			
1997	0,82	0,90	1		
2002	0,72	0,78	0,90	1	
2007	0,58	0,65	0,76	0,84	1

Bien qu'il pèse moins lourd que l'électorat MoDem, l'électorat FN contribue également aux difficultés de l'UMP au second tour⁶⁷. Réduit à son noyau le plus antisystème, l'électorat FN du premier tour des législatives s'abstient massivement au second tour, selon les données de la vague 4 du PEF 2007 (48 % d'abstention, de vote blanc ou de NSP). Seuls 37 % des répondants ayant indiqué avoir voté FN du premier tour se reportent sur la droite modérée au

⁶⁵ Finistère 5^e, Ile-et-Villaine 7^e, Loir-et-Cher 3^e, Loire 6^e, Loire-Atlantique 6^e et 10^e, Mayenne 1^{ère}, Morbihan 6^e, Nord 4^e, Haut-Rhin 1^{ère}, Rhône 12^e, Saône-et-Loire 1^{ère}, Somme 2^e, Tarn 1^{ère}. L'extrême droite n'obtenait en moyenne que 8,9 % dans ces 12 circonscriptions en 2002 (contre 12,7 % au niveau métropolitain).

⁶⁶ En 2002, l'UMP et ses alliés n'avait obtenu qu'un seul élu au premier tour dans les Alpes-Maritimes, un seul dans les Bouches-du-Rhône, quatre dans le Bas-Rhin, deux dans le Haut-Rhin, et aucun dans l'Ain, la Haute-Marne, la Moselle, l'Oise, la Haute-Savoie et le Var. Sur les 109 députés élus au 1^{er} tour en 2007 (contre 54 en 2002), la droite modérée en obtient aussi un grand nombre dans des circonscriptions très à droite où le FN était relativement faible en 2002 (Vendée, Maine-et-Loire, Yvelines, Hauts-de-Seine, Paris).

⁶⁷ De même l'électorat CPNT a fait défaut à l'UMP. Dans la 4^{ème} circonscription de la Somme, où CPNT a recueilli 8,1 % au premier tour, et où l'UMP était largement en tête avec 38,2 %, la gauche l'emporte en passant de 40,4 % à 51,6 % entre les deux tours (le MoDem n'obtenait au premier tour que 5,5 % et l'extrême droite que 6,2 %). Dans la 5^{ème} circonscription de Gironde (5,4 % pour CPNT), la gauche renverse également la vapeur entre les deux tours (de 38,2 % à 50,4 %).

second tour (contre 12 % qui basculent vers la gauche)⁶⁸. Cette réticence du reliquat de l'électorat FN à soutenir les candidats UMP s'explique, comme dans le cas de l'électorat MoDem, par la nature du choix à opérer (pour ou contre le gouvernement, voir infra). Avoir voté FN (ou MoDem) et non UMP au premier tour signalait une réticence à soutenir le gouvernement, qui n'avait que peu de raison de disparaître entièrement au second tour, surtout dans le contexte de la polémique sur la « TVA sociale » (voir plus loin)⁶⁹.

S'agissant de la circonscription de Marine Le Pen (Pas-de-Calais 14^e), la seule où le FN est encore en lice, la gauche l'emporte largement (58,3 %), mais on note une progression impressionnante de la candidate FN de 24,5 % à 41,7 % entre les deux tours, avec un résultat supérieur au total droite du premier tour (39,5 %). Dans cette circonscription d'Hénin-Beaumont, l'impression qui se dégage est celle d'une fluidité accrue entre électors FN et UMP⁷⁰, qui bénéficie ici au FN, contrairement à ce que l'on observe partout ailleurs⁷¹.

Au final, les législatives apportent la touche décisive à la réussite de la stratégie de Nicolas Sarkozy, puisqu'elles parachèvent sa victoire à la présidentielle, en accentuant la marginalisation du FN et lui donnant une majorité pour gouverner. Malgré son recul en sièges et la défaite d'Alain Juppé à Bordeaux, la majorité sortante l'emporte largement⁷². Faire mieux qu'en 2002 était difficile : il faut remonter aux élections législatives anticipées de 1968 pour voir une accentuation de la domination d'une majorité sortante. Certes, le score de Nicolas Sarkozy au second tour en 2007 constituait un très bon résultat pour la droite, mais il ne correspondait pas à une progression par rapport à 2002, où le duel Chirac-Jospin, s'il n'a pas eu lieu, aurait très probablement été nettement remporté par le président sortant⁷³.

⁶⁸ CSA (sondage déjà cité) indique une abstention et des blancs et nuls encore plus massifs (64 %), ainsi qu'un basculement vers la droite modérée moins marqué (27 % contre 19 % vers la gauche).

⁶⁹ On note également des indices de démobilisation de l'électorat UMP dans certaines circonscriptions. Dans la 6^{ème} circonscription d'Ille-et-Vilaine (où le nombre d'exprimés est en chute libre : - 9 005), la sortante UMP Marie-Thérèse Boisseau recule en voix entre les deux tours (- 362) en duel avec le centriste Thierry Benoit (pour qui le PS appelle à voter). Dans la 4^{ème} circonscription des Deux-Sèvres (où le nombre d'exprimés recule : - 705), le sortant UMP Dominique Paillé gagne seulement 1 711 voix, alors que le reste de la droite obtenait 2 095 voix et que le candidat MoDem recueillait 3 047 voix. Dans la 5^{ème} circonscription de la Loire, le sortant UMP Yves Nicolin (aussi maire Roanne) gagne seulement 1 995 voix, alors que le nombre d'exprimés progresse (+ 471), que le reste de la droite obtenait 2 364 voix au premier tour et que le candidat MoDem (issu de la majorité municipale d'Yves Nicolin) recueillait 2 836 voix. Dans la 9^{ème} circonscription de l'Isère, le candidat UMP Fabien de Sans Nicolas progresse de seulement 1 973 voix, alors que le nombre d'exprimés augmente (+ 564), que le reste de la droite obtenait 2 299 voix au premier tour et que la candidate du MoDem (qui lui a apporté son soutien) recueillait 2 709 voix.

⁷⁰ En 2002, Steeve Briois, candidat du FN dans la 14^{ème} du Pas-de-Calais, était passé de 20,1 % au premier tour à 32,1 % au second tour, soit un résultat nettement inférieur au total droite du premier tour (40,4 %), qui incluait le score du DVD Jean Urbaniak, passé au MoDem en 2007 (12,7 % en 2002, 13,2 % en 2007).

⁷¹ Dans la circonscription voisine (Pas-de-Calais 13^e), c'est l'UMP qui retrouve au second tour (35,8 %) le total de la droite du premier tour (34,6 % avec un MoDem à 5,7 %).

⁷² L'ensemble de la droite passe de 398 sièges en 2002 à 345 en 2007 (de 384 à 337 en France métropolitaine). Le groupe UMP et apparentés passe de 365 à 319 sièges (de 351 à 311 en France métropolitaine).

⁷³ Jérôme JAFFRE, « Comprendre l'élimination de Lionel Jospin », Op. Cit.

B) Le rapport de force gauche-droite et l'autonomisation du centre

Avec seulement 36,1 % des suffrages exprimés en France métropolitaine, l'ensemble de la gauche obtient un résultat particulièrement faible lors du premier tour de l'élection présidentielle de 2007 et ne bénéficie aucunement de l'impopularité du pouvoir sortant. Paradoxalement, la faiblesse de la gauche ne correspond pas à un haut niveau pour l'ensemble de la droite. Bien au contraire, celle-ci totalise seulement 44 %, ce qui constitue son plus faible niveau toutes élections confondues depuis les élections législatives de 1981. Ces évolutions du rapport de force gauche-droite à la présidentielle, avec un affaiblissement concomitant de la gauche et de la droite, sont liées à la percée de François Bayrou. Celui-ci recueille 18,8 % en France métropolitaine, avec un positionnement « ni gauche ni droite » qui rompt avec l'histoire de l'UDF et plus généralement celle du centre qui, depuis 1974 au moins, ne se concevait que comme un centre-droit. Refusant d'appeler à voter pour Nicolas Sarkozy au second tour, François Bayrou parachève la mue de l'UDF en transformant le vieux parti giscardien en un nouveau parti avant les législatives : le Mouvement démocrate (MoDem). Avec 7,7 % en France métropolitaine, le MoDem observe un net repli aux législatives par rapport au niveau de son leader à la présidentielle. Marginalisé en termes d'élus du fait du mode de scrutin, le parti de François Bayrou arrache néanmoins de nombreux électeurs à la droite gouvernementale, qui lui font défaut au second tour, ce qui explique une partie de son recul en sièges.

Cette section s'intéresse aux dynamiques partisanes et électorales qui ont agité le rapport de force gauche-droite en 2007. Un premier temps est consacré à l'évolution des partis et du système partisan, avec l'analyse de la prise d'indépendance de l'UDF entre 2002 et 2007, et de la déstabilisation que cette émancipation historique produit sur le système d'alliances. Un second temps s'intéresse aux évolutions électorales avec une étude des ressorts de la percée bayrouiste à la présidentielle. Aux législatives, les résultats du MoDem traduisent une autonomisation du centre-droit qui affaiblit la droite modérée.

Les dynamiques partisanes : une perturbation inédite de l'opposition gauche-droite

Le tournant « ni gauche ni droite » de François Bayrou et la création du MoDem

La contestation de l'opposition gauche-droite est un phénomène récurrent de la vie politique française. Depuis les années 1980, nombreux sont les partis ou les personnalités qui

ont refusé de se positionner par rapport à cet affrontement dualiste. En 2007, c'est l'UDF de François Bayrou qui se pose comme le principal fer de lance du refus de la *summa divisio* du paysage politique français⁷⁴. Ce positionnement « ni gauche ni droite », inédit pour l'UDF et son leader, découle d'une prise de distance progressive vis-à-vis de la droite gouvernementale à partir de 2002. Participant au gouvernement de Jean-Pierre Raffarin⁷⁵, l'UDF se contente dans un premier temps d'adopter un ton critique, qui se traduit aux élections régionales de mars 2004 par un refus d'alliance au premier tour avec l'UMP dans 16 régions sur 22. Il n'est alors toutefois pas question pour l'UDF de renier son ancrage à droite : au second tour, les fusions de listes avec l'UMP sont la règle générale⁷⁶. Une prise de distance s'opère néanmoins au niveau européen, suite aux élections européennes de juin, puisque les eurodéputés UDF quittent le PPE, pour fonder, avec le centre-gauche italien (la Margherita), un nouveau parti, le Parti démocrate européen (PDE), associé aux libéraux au Parlement européen au sein du groupe de l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE).

Limitée jusqu'en 2004, la fronde de l'UDF s'amplifie suite à l'arrivée de Dominique de Villepin à Matignon en 2005⁷⁷. Finalement, cette logique d'affrontement débouche le 16 mai 2006 sur le basculement de onze députés UDF sur 30 (dont François Bayrou) dans l'opposition, du fait de leur vote en faveur de la motion de censure déposée par le PS, dans le cadre des révélations sur l'affaire Clearstream. Auparavant, les 28 et 29 janvier 2006, lors du Congrès extraordinaire de Lyon, les adhérents de l'UDF ont apporté un soutien massif (91,1 % des votants) à la motion de François Bayrou définissant l'UDF comme un « parti libre et indépendant », situé en dehors de la majorité gouvernementale.

Par-delà les convictions de François Bayrou, sa stratégie de rompre avec la droite peut s'analyser comme une réaction de survie face à un ordre électoral qui le marginalise de plus en

⁷⁴ A l'instar de Jean Saint-Josse en 2002, nous avons aussi classé Frédéric Nihous, le candidat de CPNT en 2007, comme étant ni à gauche ni à droite. Toujours aussi hostile aux Verts, CPNT persévère en 2007 dans sa contestation de l'opposition gauche-droite, y compris entre les deux tours, puisque son communiqué officiel ne donne pas de consigne de vote explicite (« En conséquence, [Frédéric Nihous] appelle toutes celles et tous ceux qui le soutiennent à rejeter l'écologie punitive inspirée par les verts, contraire au développement des zones rurales et du bien vivre au pays. Sachant que les voix ne lui appartiennent pas, et que les électeurs sont libres, il leur rappelle cependant qu'à l'heure du choix il ne faut pas se tromper. »).

⁷⁵ Gilles de Robien, directeur de la campagne de François Bayrou, devient en 2002 ministre de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer.

⁷⁶ Y compris en Aquitaine où la liste UDF est menée par François Bayrou (ce dernier se retire toutefois entre les deux tours et ne figure pas sur la liste fusionnée). Les quatre refus de fusion de liste sont liés à des aspects locaux : en Basse-Normandie et Franche-Comté, le blocage porte sur le nombre de places éligibles à accorder à l'UDF qui ne peut se maintenir ; en Bourgogne et Languedoc-Roussillon, l'UDF refuse de soutenir Jean-Pierre Soisson et Jacques Blanc du fait de leur alliance en 1998 avec le FN (la liste UDF se retire toutefois en Bourgogne alors qu'elle aurait pu se maintenir).

⁷⁷ Refus d'une nette majorité des députés UDF de voter la confiance au nouveau gouvernement le 8 juin 2005 ; suspension de Gilles de Robien de ses fonctions exécutives au sein de l'UDF en raison de sa participation au gouvernement ; vote contre le projet de loi de finances, le 23 novembre 2005, de la part de la moitié des députés UDF.

plus, la création de l'UMP ayant parachevé la domination du RPR par rapport à l'UDF. Incapable de concurrencer l'UMP dans l'électorat de droite, y compris en cas de vote sanction comme en 2004, l'UDF ne dispose au fond que de deux options en 2007 : ou bien accepter d'être dominée et se contenter de ce que lui laisse l'UMP ; ou bien tenter de renverser le rapport de force en allant chercher des électeurs ailleurs qu'à droite. Au final, c'est parce que François Bayrou a transformé l'UDF en un parti acquis à son ambition présidentielle que le virage vers la gauche s'impose en 2007, d'autant plus que la stratégie de droitisation de Nicolas Sarkozy rend ce virage électoralement peu risqué côté centre droit.

Seul moyen de concurrencer l'UMP, la conquête d'électeurs « non de droite » passe par un programme encore plus centriste qu'en 2002, avec des positions économiques et sociales plus équilibrées entre droite (allègement de charges, exonération des droits de succession, soutien aux PME, service minimum dans les transports publics)⁷⁸ et gauche (défense du statut des intermittents du spectacle, critique de la privatisation des autoroutes et de GDF, refus d'un abaissement du seuil du bouclier fiscal, application plus stricte de la loi sur les logements sociaux, maintien de la carte scolaire). Sur le plan sociétal, le virage à gauche est encore plus marqué, avec d'une part une ouverture certaine s'agissant des droits des homosexuels (« union civile » en mairie et droit à l'adoption simple) ou des étrangers (droit de vote aux élections locales) et d'autre part une défense intransigeante de la laïcité qui rompt avec l'héritage démocrate-chrétien de l'UDF (protestation virulente contre la mise en berne des drapeaux à l'occasion de la mort du pape Jean-Paul II en avril 2005).

A ce positionnement idéologique revendiquant une troisième voie « humaniste », équilibrée entre la gauche et la droite, s'associe un discours beaucoup moins tiède s'agissant du fonctionnement du système politique et de la façon de faire de la politique. De fait, François Bayrou s'adresse en 2007 non seulement aux électeurs modérés, mais aussi et surtout à tous ceux qui, sans se reconnaître dans les extrêmes, aspirent à une profonde rénovation de la vie politique et souhaitent une alternative crédible au PS et à l'UMP. Pour incarner le « vote protestataire utile » (déclaration à Nîmes, le 29 janvier 2007), François Bayrou combine son réquisitoire contre le duopole UMP-PS, accusé de monopoliser le pouvoir et d'entretenir une « guerre artificielle », avec un discours « anti-établissement » plus général, très critique envers les médias (notamment TF1) et les puissances d'argent. Ainsi, c'est l'ensemble du système politique que François Bayrou propose de refonder, de la formation des élites (suppression de l'ENA) à celle du gouvernement (l'union nationale avec de Gaulle et Mendes-France comme modèles), en passant par l'élection des députés (50 % des sièges à la proportionnelle) et la

⁷⁸ Ce positionnement libéral lui vaut le soutien d'Edouard Fillias, président d'Alternative Libérale.

moralisation de la vie publique (cumul des mandats, conflits d'intérêts, nominations, indépendance des médias), et ceci afin de résoudre « enfin » les problèmes, notamment celui de la dette, que François Bayrou est le premier à dénoncer avec autant d'ardeur (proposition d'inscrire dans la Constitution l'interdiction de présenter un budget en déficit de fonctionnement). Cherchant à se positionner, à l'image de Ségolène Royal et de Nicolas Sarkozy, comme un personnage neuf, extérieur au « système », tout en exaltant le crédo du raisonnable et du réalisme, François Bayrou parachève sa rupture d'avec la droite en annonçant envisager de nommer un Premier ministre socialiste qui aurait le profil d'un « Jacques Delors en plus jeune ». Cette référence à l'ancien président de la Commission européenne illustre assez bien l'ambiguïté du discours bayrouiste, qui associe une composante authentiquement « antisystème », maniant la rhétorique de la révolution⁷⁹, à un programme très orthodoxe, visant à faire de la France le meilleur élève de l'Union européenne, en rassemblant tous les « réformistes » pro-européens, qui s'étaient retrouvés dans le camp du oui en 2005⁸⁰.

Soutenu par le président du Conseil italien de centre-gauche Romano Prodi, ainsi que par Corinne Lepage et Antoine Waechter, ou encore Jean Peyrelevade et le collectif « Spartacus » (groupe de 30 hauts fonctionnaires socialistes), François Bayrou peut compter sur l'appui de deux ministres villepinistes, Azouz Begag et François Goulard. A l'inverse, il doit subir les critiques de Simone Veil et Valéry Giscard d'Estaing, qui apportent leur soutien à Nicolas Sarkozy, à l'instar de Gilles de Robien, Christian Blanc, André Santini et Jean-Louis Borloo. Ce grand mécano des soutiens de personnalités contribue à « dédroitiser » l'image de François Bayrou, d'autant que les difficultés de Ségolène Royal dans les sondages le poussent à endosser le costume du candidat antisarkozyste de recours⁸¹. Dans ce contexte, également marqué par plusieurs appels en faveur d'une alliance avec Ségolène Royal (voir plus loin), il critique le programme économique socialiste jugé étatiste et irréaliste, mais réserve ses flèches les plus acerbes pour Nicolas Sarkozy, dont il attaque violemment la dérive extrémiste⁸².

Troisième du premier tour et éliminé, François Bayrou annonce le 25 avril 2007 qu'il refuse de choisir entre les deux finalistes et qu'il laisse la liberté de vote à ses troupes et à ses

⁷⁹ « C'est une révolution et c'est une révolution orange. C'est la révolution des Français qui ont décidé que, désormais, ils allaient se faire respecter. » (François Bayrou, à Pau, le 19 avril 2007). Cette thématique du peuple qui se révolte contre ses élites est par ailleurs au cœur de son ouvrage « Au nom du tiers état » (2006).

⁸⁰ « Tout le sens de mon action, c'est de faire travailler ensemble des gens comme Strauss-Kahn et comme Borloo, qui ont fait avec plus ou moins de bonne humeur les choix qu'ils ont été obligés de faire ; il n'y a que moi qui puisse le faire. ». François Bayrou, à Lille, le 17 avril 2007.

⁸¹ « Nous sommes, dans cette élection, le seul vote utile. (...) Toutes les enquêtes, sans exception, publiées ou non publiées, répondent la même chose : je suis le seul qui puisse devancer Nicolas Sarkozy au deuxième tour, à l'heure actuelle. ». François Bayrou, à Lyon, le 16 avril 2007.

⁸² À Perpignan, le 9 mars 2007, François Bayrou, estime que l'idée de créer un ministère de l'Immigration et l'Identité nationale remet en cause les « principes fondamentaux les plus élémentaires de la République ».

électeurs. Finalement, le leader de l'UDF précise dans *Le Monde* daté du 4 mai qu'il ne votera pas pour Nicolas Sarkozy, afin de bien marquer son indépendance, alors que les ralliements d'élus UDF au candidat UMP se multiplient (21 députés⁸³, huit sénateurs⁸⁴ et un député européen avec Jean-Louis Bourlanges)⁸⁵.

Le 10 mai 2007, le Conseil national de l'UDF vote à main levée la transformation du parti en MoDem, dont Corinne Lepage et Jean-Luc Bennahmias, ancien secrétaire national des Verts, deviennent membres fondateurs. Présentant 510 candidats en France métropolitaine (dont une quarantaine issus de Cap 21 ou des Verts, notamment trois élus municipaux à Paris), le MoDem annonce que l'enjeu des législatives sera « d'équilibrer le pouvoir » et d'empêcher l'UMP d'avoir une « majorité écrasante ». Seuls cinq députés sortants UDF reçoivent l'investiture exclusive du MoDem (François Bayrou, Jean Lassalle, Gilles Artigues, Anne-Marie Comparini, et Jean-Christophe Lagarde⁸⁶). Les autres députés du groupe UDF ont le soutien de l'UMP et participent à la création d'un nouveau parti soutenant Nicolas Sarkozy : le Nouveau Centre (NC)⁸⁷. Malgré sa situation électorale difficile du fait du mode de scrutin (voir plus loin), le MoDem conserve au niveau national sa ligne d'indépendance, au premier comme au second tour. Le fait de se positionner dans l'opposition et de s'inquiéter du risque d'absence de contre-pouvoir au Palais Bourbon fait toutefois les affaires du Parti socialiste, qui utilise le même type d'argumentaire face à l'UMP. Localement, les anciens liens avec la droite sont davantage résilients : deux candidats du MoDem, qui pouvaient se maintenir en triangulaire (Finistère 7^e et Calvados 3^e), décident finalement de se retirer en faveur de l'UMP.

Au final, le positionnement de François Bayrou et de son parti justifie qu'ils ne soient plus comptés à droite en 2007, ce qui constitue un nouvel élément de rupture.

⁸³ En dehors de François Bayrou, seuls sept des 29 députés du groupe UDF ne se prononcent pas en faveur de Nicolas Sarkozy, quatre ne disant rien (Jean-Christophe Lagarde, Jean Lassalle, Francis Vercamer, Philippe Folliot), trois annonçant qu'ils voteront blanc (Gilles Artigues, Anne-Marie Comparini et Gérard Vignoble).

⁸⁴ Dont Jean Arthuis et Joseph Kergueris. La plupart des sénateurs UDF (25 sur 33), dont Michel Mercier, président du groupe UDF au Sénat, ne donnent toutefois aucune indication.

⁸⁵ Seule une dizaine d'élus UDF locaux, notamment des élus proches du maire PS de Lyon Gérard Collomb, appellent à voter Ségolène Royal (Emmanuel Mony, président de la Communauté d'agglomération des Monts du Lyonnais ou Guy Barral, vice-président du Grand Lyon).

⁸⁶ Ce dernier ne revendique cependant aucune étiquette dans sa campagne et n'a pas de concurrent UMP direct (seulement un candidat MPF soutenu par l'UMP). Il rejoindra le Nouveau Centre sitôt réélu. De fait, nous souscrivons au choix effectué par le ministère de l'Intérieur de le comptabiliser comme « divers droite ».

⁸⁷ Gérard Vignoble et Pierre Albertini ne se représentent pas. Le MoDem apporte son investiture à Rodolphe Thomas et Philippe Folliot, qui ont également le soutien de l'UMP. Si le premier a soutenu Nicolas Sarkozy entre les deux tours, le second (de même que Francis Vercamer) a attendu le 9 mai, en signant, avec l'ensemble des députés UDF ralliés, une tribune dans *Le Figaro* (« Pour un centre libre dans la majorité présidentielle »), qui précède de quelques jours l'annonce de la création du NC. Les députés UDF ralliés sont pour la plupart épargnés d'une concurrence MoDem (sauf Hervé Morin, Stéphane Demilly, Francis Hillmeyer, Michel Hunault, François Rochebloine et Olivier Jardé, ainsi que Christian Blanc et André Santini).

La déstabilisation du *système d'alliances* : l'UMP et le PS face au phénomène Bayrou

La prise d'indépendance de François Bayrou rebat les cartes sur le plan des alliances. Appartenant depuis toujours à la galaxie de la droite modérée, l'UDF se mue brutalement en un allié potentiel du PS face à l'UMP. Ce déplacement de l'UDF déstabilise considérablement le système d'alliances, qui n'avait connu depuis 1984 qu'une seule évolution, assez mineure, avec le passage de l'union de la gauche à la gauche plurielle en 1995-1997, suite à l'inclusion des Verts au sein de l'alliance PS-PCF reconstituée.

Plusieurs temps peuvent être observés dans ce mouvement de déstabilisation des alliances traditionnelles. A gauche, le PS et sa candidate commencent la campagne présidentielle en renvoyant brutalement François Bayrou au camp de la droite⁸⁸. L'amoncellement de sondages annonçant une défaite de Ségolène Royal permet toutefois à certains de plaider pour un rapprochement avec François Bayrou, qu'il s'agisse de Daniel Cohn-Bendit⁸⁹, Dominique Strauss-Kahn⁹⁰, Michel Rocard⁹¹, Bernard Kouchner⁹², ou des Gracques (groupe de hauts fonctionnaires de gauche)⁹³. Face à ces initiatives, la direction du PS maintient sa ligne officielle et réagit vivement, François Hollande allant jusqu'à qualifier d'« indigne » la prise de position de Michel Rocard. De son côté, Ségolène Royal juge que ces appels fragilisent sa campagne, en renforçant l'image d'une gauche en désordre⁹⁴. Elle se garde cependant de critiquer leur contenu stratégique, qu'elle semble au contraire appuyer lorsqu'elle déclare que « tous ceux qui se reconnaîtront dans le pacte présidentiel auront vocation à rejoindre le gouvernement et la majorité présidentielle » (entretien au Monde, daté du 6 mars).

⁸⁸ « Bayrou est de droite, du centre droit, et il voudrait nous faire croire qu'il suffirait que les garçons et les filles se donnent la main pour qu'on gouverne ensemble. ». François Hollande, le 26 février 2007, à Nîmes. « Dans cette campagne, on le sait, il y en a qui cherchent à brouiller les cartes. Soit parce qu'il faut faire oublier qu'ils sont eux-mêmes en partie comptables du bilan, ou alors pour faire oublier que les élus de leurs formations politiques gouvernent avec la droite dans toutes les assemblées locales. Partout ils sont dans l'opposition là où la majorité est de gauche. (...) On ne peut pas, comme cela, (...) le temps d'une campagne électorale, conter fleurette à la gauche, puis rentrer chez soi en courant dès la proclamation des résultats. ». Ségolène Royal, à Mont-de-Marsan, le 1^{er} mars 2007.

⁸⁹ Interrogé par France Inter, le 21 février 2007, Daniel Cohn-Bendit plaide pour « un partenariat présidentiel avec un pôle écologiste, représenté par exemple par Dominique Voynet et Nicolas Hulot, un pôle central avec Ségolène Royal, et l'UDF de François Bayrou ».

⁹⁰ « C'est certes un homme de droite, mais il a donné des signes de rupture par rapport à Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy. (...) François Bayrou devra finir par se déterminer. S'il va jusqu'au bout de sa logique – et je l'y encourage ! –, il se prononcera contre l'alliance avec Nicolas Sarkozy au second tour. Cela fera une belle majorité pour battre Sarkozy et pour changer la France. ». Dominique Strauss-Kahn, Entretien au Monde du 10 mars 2007).

⁹¹ « Royal-Bayrou, l'alliance nécessaire », tribune dans Le Monde du 14 avril 2007.

⁹² « Assez de l'esprit sectaire », tribune dans Le Journal du Dimanche du 15 avril 2007.

⁹³ « Merci François » et « Chère Ségolène », tribunes dans Le Point des 22 et 29 mars 2007.

⁹⁴ « Rien ne m'aura été épargné. Même les choses les plus inattendues. (...) Pourquoi ils n'ont pas ces fantaisies en face pour les distraire ? Il n'y a pas toute cette friture sur la ligne. Il y a toujours moins de discipline à gauche. ». Ségolène Royal, à Achicourt, le 15 avril 2007.

La faiblesse de la gauche au premier tour constitue un électrochoc qui pousse Ségolène Royal à sortir de l'ambiguïté. Convaincue du caractère incontournable des électeurs de François Bayrou, elle propose au leader centriste éliminé « un dialogue public » sur la base de son pacte présidentiel et laisse entendre qu'elle pourrait nommer des ministres UDF en cas de victoire (« si nous nous rejoignons »). Ces signes forts d'ouverture se heurtent à l'hostilité de la plupart des caciques du PS qui estiment qu'il faut seulement s'adresser aux électeurs⁹⁵. Acceptant de débattre avec la candidate PS (le 28 avril sur RMC et BFM TV), François Bayrou réaffirme son indépendance, ce qui n'empêche pas Ségolène Royal de déclarer peu après qu'elle ne « [s'] interdit rien » quant à l'hypothèse de nommer le leader centriste à Matignon. Suite à l'annonce de François Bayrou qu'il ne votera pas pour Nicolas Sarkozy, Ségolène Royal réagit lors d'un déplacement à Beuvry-la-Forêt : « Ma décision est prise, si je suis élue, je travaillerai avec le centre et avec François Bayrou en particulier ».

Battue assez nettement au second tour, la candidate socialiste ne renie rien de sa démarche, mais doit faire face à la reprise en main de la ligne stratégique du PS par l'appareil du parti. Tournant le dos au MoDem, en prenant acte du refus de François Bayrou de soutenir Ségolène Royal, le PS se range derrière François Hollande pour préparer les législatives et mettre en œuvre le rassemblement de l'opposition de gauche⁹⁶. La question des relations avec le centre se repose toutefois dès le lendemain du premier tour, avec une nouvelle sortie de Ségolène Royal, qui indique avoir « laissé un message » à François Bayrou afin de trouver un terrain d'entente⁹⁷. Face à cette initiative, François Hollande et le bureau national du PS maintiennent le cap du refus de tout accord. Pour autant, le PS appelle à faire battre l'UMP dans les deux circonscriptions (Ille-et-Vilaine 6^e et Val-de-Marne 1^{ère}) où le second tour oppose un candidat UMP à un candidat centriste (Thierry Benoit et Jean-Marie Cavada).

⁹⁵ « Soyons clairs : pour la gauche, il n'y a pas de majorité présidentielle possible avec Bayrou. Mais nous espérons que ses électeurs nous aideront à en constituer une. ». Jean-Luc Mélenchon, entretien au Figaro du 25 avril 2007 ; « Dès lors qu'il dit qu'il ne donnera pas de consigne de vote, nous allons nous adresser à ses électeurs, rien qu'à ses électeurs. (...) La main a été tendue, elle n'a pas été prise. Il n'y a donc pas de négociation à avoir avec l'UDF et pas de majorité avec François Bayrou. ». François Hollande, entretien au Figaro du 26 avril 2007.

⁹⁶ Le PS propose un accord législatif aux Verts, qui donnent une fin de non-recevoir jugeant le nombre de circonscriptions réservées (14) trop faible. Le PS accepte néanmoins de ne pas présenter de candidat contre les trois députés verts sortants, et de soutenir les Verts dans deux circonscriptions en vertu d'accords départementaux (Loire-Atlantique et Alpes-Maritimes). Les accords trouvés avec le PRG et le MRC pendant la campagne présidentielle sont confirmés (malgré les velléités de rapprochement du PRG avec les radicaux valaisiens et la majorité présidentielle). Aucun accord n'est trouvé avec le PCF.

⁹⁷ « J'attends qu'il me rappelle. (...) Nous devons joindre nos forces, circonscription par circonscription. Il est indispensable que la gauche et les démocrates de progrès se tiennent par la main pour faire en sorte que demain, à l'Assemblée nationale, on n'étouffe pas sous une écrasante majorité ». François Bayrou n'a pas rappelé Ségolène Royal à la suite de son message : « Non pas par manque de respect, mais pour éviter toute ambiguïté. Si j'avais appelé, j'aurais nourri cette accusation injuste de ceux qui disaient : en fait, ils sont passés à gauche. » (François Bayrou, sur RTL, le 12 juin 2007).

A droite, Nicolas Sarkozy, fort de son avance dans les sondages face à Ségolène Royal, ne s'est pas préoccupé de chercher un terrain d'entente avec François Bayrou. Avant le premier tour de la présidentielle, il lui importe simplement que le candidat UDF, jugé plus dangereux au second tour, ne devienne pas son adversaire principal. Pour cela, trois angles d'attaque sont utilisés. Le premier, consistant à dénoncer un manque de sincérité dans l'émancipation de François Bayrou vis-à-vis de la droite⁹⁸, vise à dissuader les électeurs de gauche de le préférer à Ségolène Royal. Le second, dénonçant un risque d'ingouvernabilité du pays en cas d'élection de François Bayrou⁹⁹, cible les électeurs soucieux d'avoir un président qui gouverne avec une majorité cohérente et stable. Le troisième enfin, s'appuyant sur le soutien à sa candidature de nombreux responsables issus de l'UDF et dénonçant la trahison que constituerait une alliance UDF-PS, vise à retenir les électeurs de centre droit¹⁰⁰. Conforté par les résultats du premier tour, Nicolas Sarkozy se contente entre les deux tours d'engranger les soutiens d'élus UDF, contre la promesse de leur accorder des investitures aux législatives et de laisser se constituer un pôle centriste au sein de sa future majorité. Visant à désamorcer le procès en extrémisme intenté par la gauche mais aussi par François Bayrou, l'annonce d'une « ouverture » jusqu'à la gauche constitue l'un des principaux signaux envoyés à l'électorat du centre entre les deux tours (avec l'engagement de confier à l'opposition la présidence de la commission des Finances de l'Assemblée et l'évocation de l'instauration d'une dose de proportionnelle à l'Assemblée ou au Sénat)¹⁰¹. Ce faisant, Nicolas Sarkozy critique le parasitage de François Bayrou dans la campagne d'entre-deux tours et prend soin de se démarquer de Ségolène Royal,

⁹⁸ « Quel projet ! Quand on sait que la totalité des élus de l'UDF sont élus avec des voix de la droite et du centre ! ». Nicolas Sarkozy, sur RTL le 21 février 2007 ; « S'il est face à une dame au deuxième tour, boum, il est à droite, s'il est face à un monsieur au deuxième tour, boum, il est à gauche ! ». Nicolas Sarkozy, à Villebon-sur-Yvette, le 20 mars 2007.

⁹⁹ « Ce que propose François Bayrou, on l'a parfaitement connu sous la IV^e République. (...) C'était le règne des partis. Il n'y en avait aucun qui dominait à l'arrivée. Ils se mettaient tous ensemble pour partager le gâteau et on avait une politique informe. (...) Le gouvernement Prodi, c'est onze partis dans la coalition. Cela conduit à quoi au bout de trois mois ? La démission. (...) Si le gouvernement Bayrou échoue, on laisse la place à quoi ? À Le Pen ou à Laguiller ? ». Nicolas Sarkozy, sur RMC-BFM TV, le 26 février 2007 ; « Sa stratégie, on la connaît, c'est le système italien. Onze partis dans la coalition. C'est l'immobilisme garanti, parce qu'il y a toujours quelqu'un pour appuyer sur le frein. ». Nicolas Sarkozy, sur France 2, le 8 Mars 2007.

¹⁰⁰ « Il se dit plus à gauche que Ségolène Royal. C'est une évolution fulgurante ! Heureusement que ça ne l'a pas pris quand il était adolescent. Ça se serait terminé où ? (...) Je n'ai jamais attaqué François Bayrou avec la violence qu'il déploie contre moi, et je n'ai jamais dit du mal des électeurs de l'UDF. C'est le choix de Bayrou d'être aujourd'hui un candidat de gauche, mais c'est pour cela que ses électeurs le quittent. Je leur dis simplement : ne vous laissez pas voler vos idées, ne vous laissez pas voler votre bulletin de vote ! Vous êtes des électeurs du centre, refusez d'être entraînés dans une alliance qui irait de Besancenot à Royal ! ». Nicolas Sarkozy, entretien au Figaro du 18 avril 2007.

¹⁰¹ L'idée d'ouvrir la future majorité présidentielle à des personnalités issues de la gauche avait déjà été évoquée avant le premier tour et mise en scène par divers ralliements (Bernard Tapie, Max Gallo, Jacques Attali, Roger Hanin...). Entre les deux-tours, les soutiens de personnalités issues de la gauche se multiplient, avec des voltefaces parfois rocambolesques (ralliements de Jacques Séguéla qui soutenait jusque-là Ségolène Royal, et du député socialiste Eric Besson, auteur d'un pamphlet sur Nicolas Sarkozy en début d'année 2007, puis d'un pamphlet sur Ségolène Royal en mars quelques semaines après avoir rompu avec la candidate du PS).

qu'il accuse d'essayer de « constituer des majorités artificielles » en négociant « des compromis contraires à [ses] convictions » (discours du Grand Quevilly, le 24 avril).

Indifférence à l'égard de François Bayrou, mais débauchage de ses soutiens et affichage d'une image de rassemblement avec « l'ouverture » vers la gauche du gouvernement (paritaire et restreint à 20 membres)¹⁰², telle est la ligne poursuivie par Nicolas Sarkozy jusqu'aux législatives. Au premier tour, l'UMP n'accorde aucune faveur aux candidats MoDem, et seule sa décision d'appuyer la réélection de François Bayrou au second tour, en retirant son candidat (qui aurait pu se maintenir en triangulaire avec le PS), rappelle que l'UMP a pu par le passé compter le leader centriste comme l'un de ses alliés¹⁰³. Au demeurant ce geste demeure isolé, l'UMP ne se retirant dans aucune autre circonscription où le MoDem reste en lice.

Si la tentation d'un rapprochement avec le centre n'est pas nouvelle au PS en cas de faiblesse ou d'absence d'alliés à gauche, comme l'avait montré « l'ouverture » pratiquée en 1988, jamais, depuis Epinay, l'idée d'un renversement d'alliance n'a été aussi explicitement mise sur la table qu'en 2007. En évoquant ouvertement la possibilité de nommer un Premier ministre UDF¹⁰⁴, Ségolène Royal s'est attaquée à la fois au monopole du PS et de l'UMP sur la fonction de Premier ministre et à la structure du système d'alliances, opposant une gauche plurielle (accords à géométrie variable du PS avec le PCF, les Verts, le PRG, et le MRC) à une droite modérée (allant du centre jusqu'aux souverainistes). Si la manœuvre a échoué, tout laisse à penser que la responsabilité en revient avant tout à François Bayrou, convaincu d'avoir à nouveau sa chance en 2012, plus qu'à l'appareil du PS, certes majoritairement hostile à un tel bouleversement stratégique, mais mis sur la touche par Ségolène Royal, dans le cadre d'un nouveau renforcement de la présidentialisation du système politique français (voir plus loin). Au final, la proposition d'alliance de Ségolène Royal, même si elle n'a pas abouti, est significative de la déstabilisation du système partisan, sous l'effet cumulé de deux éléments en contradiction avec l'ordre électoral : (1) la prise d'indépendance de l'UDF vis-à-vis de la droite et sa transformation subséquente en un nouveau parti « ni gauche ni droite » ; (2) l'absence de vote sanction en faveur de la gauche, qui contredit la mécanique de l'alternance automatique.

¹⁰² Outre Hervé Morin (président du groupe UDF à l'Assemblée), quatre personnalités non-UMP sont nommées dans le premier gouvernement Fillon : Bernard Kouchner (PS), Eric Besson (ex-PS), Martin Hirsch (président d'Emmaüs-France) et Jean-Pierre Jouyet (haut-fonctionnaire proche de François Hollande et signataire de l'appel des « Gracques »). Après les législatives, l'ouverture se prolonge avec l'arrivée au gouvernement de Jean-Marie Bockel (PS) et Fadela Amara (présidente de « ni putes ni soumises »), tandis que deux personnalités ex-UDF (André Santini et Valérie Létard) sont également nommées.

¹⁰³ « C'est un geste que l'UMP souhaite faire à l'égard de François Bayrou. (...) Nous avons toujours eu cette politique de la main tendue. ». Jean-Claude Gaudin, le 12 juin 2007.

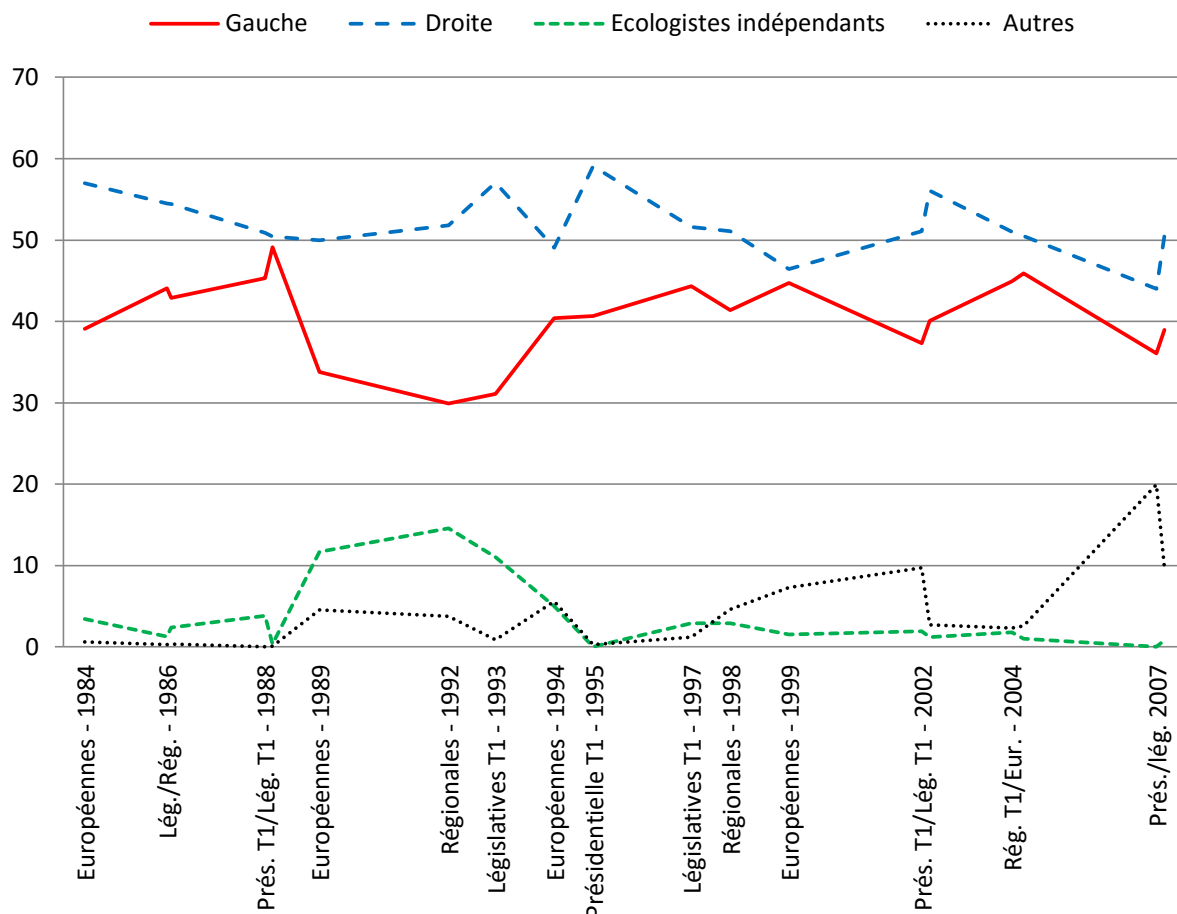
¹⁰⁴ Dans un livre paru en décembre 2012 (*Ma plus belle histoire, c'est vous*), Ségolène Royal révèle avoir été jusqu'à faire le pied de grue au domicile de François Bayrou pour lui proposer le poste de Premier ministre ; ce dernier a refusé de la rencontrer, « comme un amoureux qui craint la panne ou comme un adultère risqué ».

Les dynamiques électorales : l'autonomisation de l'électorat de centre-droit

La présidentielle : la percée de François Bayrou au détriment de la gauche et de la droite

Une gauche faible à moins de 40 % des suffrages exprimés en France métropolitaine, comme cela a été le cas en 2007 au premier tour de la présidentielle (36,1 %), ne constitue pas en soi un fait exceptionnel depuis 1984. Comme le rappelle le graphique 5.8, le total gauche est souvent descendu sous cette barre, que ce soit aux européennes de 1984 (39,1 %) lors du « moment de réalignement », mais aussi à celles de 1989 (33,8 %), ou aux régionales de 1992 (29,9 %) et aux législatives de 1993 (31 %) avec la concurrence des écologistes.

Graphique 5.8 : Le niveau électoral de la droite et de la gauche de 1958 à 2004 (France métropolitaine, % suffrages exprimés)



NB. Premiers tours uniquement. Elections présidentielles, législatives, européennes et régionales. Les Verts sont comptés à gauche à partir de la présidentielle de 1995. Les divers, CPNT, Jean-Pierre Chevènement (MRC) en 2002, François Bayrou (UDF) et le MoDem en 2007 sont comptés en tant que « autres ».

S'agissant de l'élection présidentielle, la gauche ne culminait qu'à 40,7 % en 1995 (avec le renfort des Verts), après deux ans dans l'opposition législative et son niveau était

seulement de 37,3 % en 2002, du fait de l'émancipation de Jean-Pierre Chevènement. La faiblesse de la gauche en 2007 n'en reste pas moins contraire à l'ordre électoral une fois pris en compte le contexte politique. Selon la logique de l'ordre établi, la forte impopularité de l'exécutif sortant de droite aurait dû se traduire en vote sanction pour la gauche, avec un niveau pour cette dernière au premier tour de l'ordre de 45 %, comme lors de la présidentielle de 1988 (45,3 %), des législatives de 1997 (44,3 %) ou des élections intermédiaires de 2004 (44,9 % aux régionales, 45,9 % aux européennes).

En passant de 6,9 % en 2002 à 18,8 % en 2007 (+ 11,8 points), François Bayrou apparaît comme le principal artisan des difficultés de la gauche. Toutefois, sa percée ne se fait pas seulement au détriment de la gauche : elle pénalise également fortement la droite, dont le total recule de 7,1 points entre 2002 et 2007. Avec seulement 44 %, l'ensemble de la droite se retrouve projetée en 2007 à un niveau historiquement bas, sans précédent pour elle depuis les législatives de 1981 (43,2 %). Si on prend comme point de départ le moment de réaligement de 1984, on observe que la droite a toujours totalisé plus de 50 % au premier tour des élections présidentielles ou législatives (jusqu'à 59,1 % lors de la présidentielle de 1995) et que sa plus mauvaise performance tous types de scrutin confondus a été de 46,5 % lors des européennes de 1999. Les évolutions du rapport de force gauche-droite entre 2002 et 2007, avec un recul limité de la gauche et un reflux important de la droite, suggèrent que la dynamique de François Bayrou s'est jouée principalement : (1) dans sa capacité à conserver l'essentiel de son électorat de 2002 (sans François Bayrou, l'ensemble de la droite en 2002 n'obtenait que 44,1 %) ; (2) dans sa capacité à rassembler les électeurs qui avaient voté en 2002 pour un candidat « ni gauche ni droite » (le total Bayrou-Chevènement-Lepage-Saint-Josse était de 18,6 % en 2002 contre 19,9 % pour le total Bayrou-Nihous en 2007).

Les données des enquêtes Cevipof et la géographie électorale permettent d'affiner l'analyse et de saisir les ressorts de la poussée bayrouiste entre 2002 et 2007. Dans un premier temps, l'idée que la candidature de François Bayrou recouvre en 2007 à la fois une dynamique d'autonomisation du centre droit et une dynamique de rassemblement de l'électorat « niniste » modéré de 2002 apparaît confortée par la forte stabilité de la géographie électorale des blocs de gauche et de droite sans Bayrou, avec des coefficients de corrélation linéaire entre les votes de 2002 et 2007 de 0,91 (au niveau départemental) et 0,95 (au niveau des 555 circonscriptions législatives métropolitaines) pour la gauche et de 0,91 et 0,94 pour la droite sans Bayrou. S'agissant des itinéraires de vote entre 2002 et 2007, la vague 1 pré-présidentielle du Panel Electoral Français 2007 (redressée avec les résultats du premier tour) indique que près de 40 % des électeurs de Jean-Pierre Chevènement et près de 45 % des électeurs de Corinne Lepage ont

l'intention de voter pour François Bayrou¹⁰⁵. Par ailleurs, 61 % des électeurs de François Bayrou de 2002 indiquent vouloir renouveler leur vote¹⁰⁶, ce qui est cohérent avec le fait que les cartes du candidat UDF en 2002 et 2007 présentent des ressemblances (coefficients de corrélation de 0,77 au niveau des départements et de 0,78 au niveau des circonscriptions).

Pour autant, la dynamique électorale de François Bayrou (nonobstant la mobilisation d'abstentionnistes ou de nouveaux électeurs) s'avère beaucoup plus complexe qu'une simple addition des électorats UDF, Cap 21 et Chevènement de 2002. Les données de la vague 1 du PEF 2007 mettent ainsi en évidence la contribution à sa percée d'une minorité de l'électorat de Jacques Chirac (17 % d'intentions de vote pour François Bayrou)¹⁰⁷. Cette attraction sur le centre droit, au-delà de son propre électorat de 2002 (dont une fraction importante, 24 % d'intentions selon le PEF 2007, opte pour Nicolas Sarkozy¹⁰⁸), explique que la géographie électorale en 2007 du leader UDF fasse avant tout écho à l'implantation traditionnelle de la droite centriste de tradition catholique modérée (Bretagne, Pays-de-la-Loire, Basse-Normandie, Alsace, Ouest de la région parisienne, Pays Basque, Sud-Est du Massif Central, Nord de Rhône-Alpes), avec des coefficients de corrélations assez élevés, surtout compte tenu du temps écoulé, avec le vote Barre en 1988 (coefficients de corrélation linéaire de 0,57 au niveau départemental et de 0,59 au niveau des circonscriptions) ou même le vote Lecanuet en 1965 (coefficient de 0,65 au niveau départemental¹⁰⁹), qui dépassaient chacun 15 % des exprimés.

Marquée par sa base de centre-droit, la coalition électorale de François Bayrou, s'élargit néanmoins en direction de la gauche, avec le renfort de minorités significatives d'électeurs de Lionel Jospin (20 % d'intentions de vote pour François Bayrou selon le PEF 2007¹¹⁰) et de Noël Mamère (24 % d'intentions de vote pour François Bayrou selon le PEF 2007¹¹¹) qui pèsent plus lourds en composition dans le vote Bayrou que les anciens électeurs de Jean-Pierre Chevènement. Ainsi, le vote Bayrou se nourrit au centre-droit de la radicalisation portée par

¹⁰⁵ Sur 36 individus déclarant un vote Chevènement en 2002 et une intention de vote pour 2007, 14 indiquent vouloir voter pour François Bayrou (39 %). Ces données, qui portent sur un sous échantillon limité, rejoignent celles des enquêtes jour du vote des instituts de sondage : 37 % des chevènementistes pour Bayrou selon Ipsos et 44 % selon CSA. S'agissant de Corinne Lepage, les données du PEF indiquent que sur 22 individus déclarant un vote Lepage en 2002 et une intention de vote pour 2007, 10 se rangent derrière François Bayrou.

¹⁰⁶ Le sous-échantillon est constitué de 101 individus. Les enquêtes jour du vote d'Ipsos et CSA indiquent des pourcentages similaires (respectivement 71 % et 59 %), de même que celle de TNS Sofres (71 %).

¹⁰⁷ Le sous-échantillon est constitué de 840 individus. Les enquêtes jour du vote d'Ipsos, CSA et TNS Sofres indiquent des pourcentages similaires (respectivement 15 %, 17 % et 15 %).

¹⁰⁸ 18 % selon Ipsos, 16 % selon CSA, 22 % selon TNS Sofres (enquêtes jour du vote).

¹⁰⁹ Ce coefficient a été calculé en agrégeant les résultats départementaux pour la Corse et l'Île-de-France.

¹¹⁰ Le sous-échantillon est constitué de 648 individus. Les enquêtes jour du vote d'Ipsos, CSA et TNS Sofres indiquent des pourcentages similaires (respectivement 17 %, 16 % et 17 %).

¹¹¹ Le sous-échantillon est constitué de 71 individus. Les enquêtes jour du vote d'Ipsos et CSA indiquent des pourcentages similaires (respectivement 21 % et 23 %).

Nicolas Sarkozy, tout en profitant des réticences de tout un pan de l'électorat de centre-gauche et écologiste à voter pour Ségolène Royal, Dominique Voynet ou un autre candidat de gauche.

La transformation de l'électorat Bayrou entre 2002 et 2007 se retrouve à la fois dans ses attitudes politiques et sa sociologie. Comme le montre Nicolas Sauger à partir des enquêtes Cevipof¹¹², l'électorat Bayrou, qui se caractérise par un autopositionnement « hypercentriste » (51 % choisissent la case centrale sur l'axe gauche-droite, 23 % refusent de se placer), peut se décomposer en trois sous-groupes : les « Bayrou de gauche » (39 %), dont les attitudes sont très proches de celles des électeurs de Ségolène Royal, les « libéraux de droite » (33 %), qui combinent un fort libéralisme économique et culturel, et les « conservateurs » (28 %), dont le niveau d'ethno-autoritarisme se rapproche de celui observé à droite. D'un point de vue sociologique (tableau 5.25), l'électorat Bayrou de 2007 se distingue nettement de celui de 2002, en cela qu'il a perdu certaines de ses caractéristiques « de droite » les plus saillantes¹¹³, avec un vote désormais décroissant selon l'âge et plus fort chez les sans religion que chez les catholiques pratiquants. Ont cependant résisté à ces bouleversements, le penchant bayrouiste des cadres et des professions intellectuelles (mais plus celui des indépendants) et l'importance du niveau d'instruction, avec un vote Bayrou maximal chez les diplômés du supérieur.

Tableau 5.25 : *La sociologie de l'électorat UDF à la présidentielle (1988-2007)*

	Barre	Bayrou	Bayrou		Barre	Bayrou	Bayrou
	1988	2002	2007		1988	2002	2007
Ensemble	17	7	19	Ensemble	17	7	19
Homme	17	6	18	Sans dipl./prim.	16	7	12
Femme	18	8	19	Secondaire	15	5	18
18-24 ans	12	2	25	Bac	19	7	23
25-34 ans	17	5	25	Supérieur	26	10	28
35-49 ans	19	6	19	Agriculteur	15	7	13
50-64 ans	21	8	15	Indépendant	25	11	14
65 ans et plus	17	10	13	Cadre/prof. Intel.	23	10	24
Catho. pratiquant	24	18	16	Prof. Intermédiaire	21	8	24
Catho. non prati.	17	6	17	Employé	17	6	17
Autre religion	15	5	26	Ouvrier	10	3	15
Sans religion	10	5	21	Inactif	19	9	20

NB. En pourcentage des suffrages exprimés. Enquêtes post-présidentielles Cevipof 1988, 2002 et 2007.

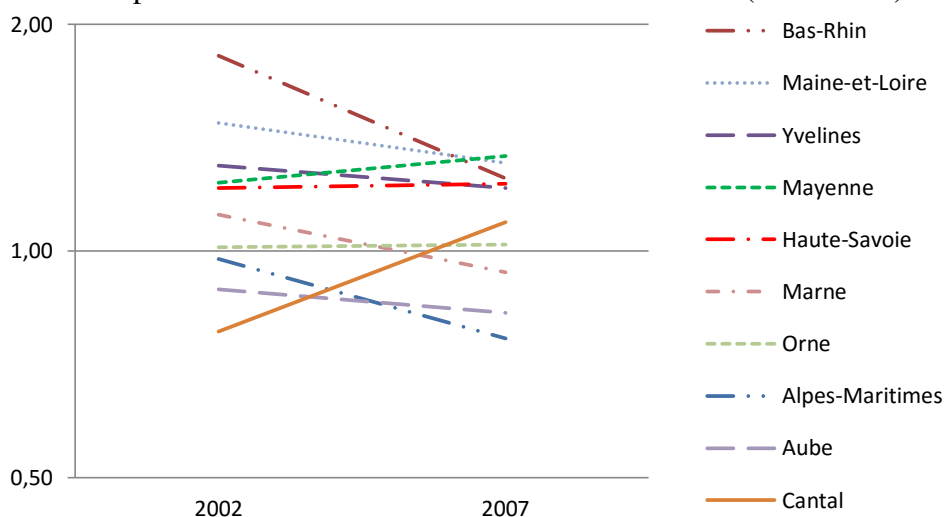
Cet élargissement en direction du centre-gauche se retrouve aussi dans les motivations de vote (cf. tableau 5.17) et au niveau géographique, avec une dynamique entre 2002 et 2007

¹¹² Nicolas SAUGER, « François Bayrou, l'échec d'un succès », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 3-4, 2007, p. 447-458.

¹¹³ Pierre BRECHON, « Un nouveau centrisme électoral », in Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote de rupture*, Op. Cit., p. 175-195 (p. 183-184)

plus forte dans les départements orientés à gauche que dans les départements orientés à droite ou au centre-droit. Comme le montre le graphique 5.9, qui représente l'évolution du vote Bayrou dans dix départements traditionnellement favorables à la droite et au centre-droit (odds ratios par rapport à la France métropolitaine), la dynamique est dans la plupart des cas limitée, avec même bien souvent un recul non négligeable en termes de soutien relatif (notamment dans le Bas-Rhin, très favorable à François Bayrou en 2002 ou dans les Alpes-Maritimes et la Marne, plus proches de la moyenne, où les odds ratios déclinent considérablement). Parmi ces dix départements que nous avons sélectionnés afin de saisir la diversité géographique et sociologique des soutiens à la droite modérée, le Cantal constitue la principale exception (ainsi que la Mayenne à un degré moindre), avec un vote Bayrou inférieur à la moyenne en 2002 (odds ratio de 0,78) mais supérieur en 2007 (odds ratio de 1,09). Cette divergence s'explique principalement, comme en Corrèze (odds ratios passant de 0,45 à 0,95), par l'absence de Jacques Chirac (30,9 % en 2002 dans le Cantal, 34,2 % en Corrèze).

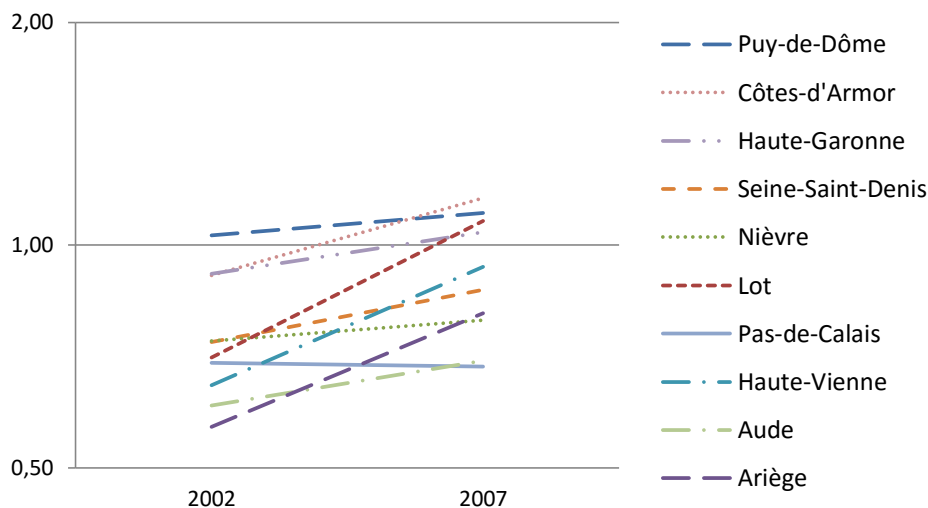
Graphique 5.9 : Le vote UDF de 2002 à 2007 au premier tour de la présidentielle dans dix départements orientés à droite ou au centre-droit (odds ratios)



NB. Chaque courbe représente l'évolution du rapport de chance (odds ratios) de chaque unité géographique de voter pour l'UDF plutôt que de ne pas voter pour l'UDF comparativement à l'ensemble de la France métropolitaine. Les odds ratios sont une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; +\infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble, d'où le recours à une échelle logarithmique.

Si l'on observe maintenant l'évolution du vote Bayrou par rapport à la France métropolitaine dans dix départements orientés à gauche (graphique 5.10), on note que la dynamique entre 2002 et 2007 est importante, voire parfois très spectaculaire (notamment dans le Lot, l'Ariège, et les Côtes-d'Armor). La seule exception majeure parmi ces dix départements est le Pas-de-Calais, où l'on n'observe pas de dynamique pour le candidat UDF (l'odds ratio passe de 0,69 en 2002 à 0,68 en 2007).

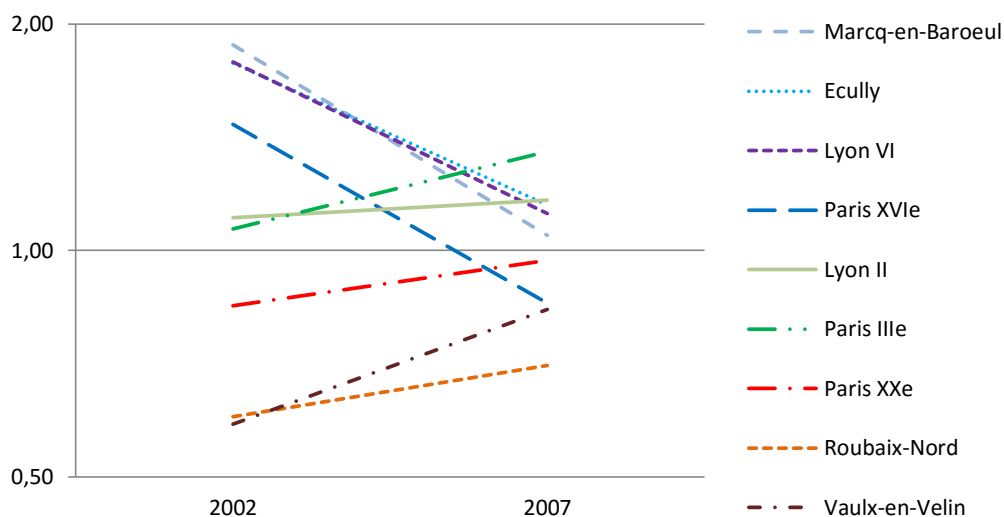
Graphique 5.10 : Le vote UDF de 2002 à 2007 au premier tour de la présidentielle dans dix départements orientés à gauche (odds ratios)



NB. Chaque courbe représente l'évolution du rapport de chance (odds ratios) de chaque unité géographique de voter pour l'UDF plutôt que de ne pas voter pour l'UDF comparativement à l'ensemble de la France métropolitaine. Les odds ratios sont une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; +\infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble, d'où le recours à une échelle logarithmique.

Dans les grandes métropoles comme Paris, Lyon ou Lille, le contraste est net entre les zones très à droite et très à gauche (graphique 5.11). Dans les fiefs bourgeois très favorables à la droite du XVI^e arrondissement de Paris, et des cantons d'Ecully, Lyon-VI ou de Marcq-en-Barœul, le vote Bayrou se banalise (forte chute des odds ratios) face à la concurrence de Nicolas Sarkozy, qui exerce une grande attraction sur ces éléments du noyau conservateur.

Graphique 5.11 : Le vote UDF de 2002 à 2007 au premier tour de la présidentielle dans différents cantons des métropoles parisienne, lyonnaise et lilloise (odds ratios)



NB. Chaque courbe représente l'évolution du rapport de chance (odds ratios) de chaque unité géographique de voter pour l'UDF plutôt que de ne pas voter pour l'UDF comparativement à l'ensemble de la France métropolitaine. Les odds ratios sont une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; +\infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble, d'où le recours à une échelle logarithmique.

A l'inverse, dans les zones de gauche, qu'elles soient très populaires (Paris XX^e, cantons de Vaulx-en-Velin et Roubaix-Nord), marquées par l'afflux de classes moyennes diplômées (canton de Lyon-II) ou assez favorisées (Paris III^e), la dynamique de François Bayrou par rapport à l'ensemble de la France métropolitaine est significative. La géographie électorale de l'UDF s'en trouve bouleversée avec un niveau nettement plus élevé en 2007 dans le III^e arrondissement de Paris (23,8 %) que dans le XVI^e (16,4 %).

Au final, la percée de François Bayrou en 2007 renvoie à sa capacité d'avoir su incarner une alternative à Nicolas Sarkozy, mais aussi à Ségolène Royal, en attirant à lui un électorat qui n'est pas de droite, et qui est sensible à la possibilité d'exprimer un vote « progressiste » non socialiste. Cet électorat, que l'étiquette « Bayrou de gauche » recouvre maladroitement, n'est pas apparu soudainement : il s'était déjà manifesté dans les années 1990 avec la percée des écologistes ou de Bernard Tapie, avant de participer à l'élimination de Lionel Jospin en 2002. François Bayrou paraît cristalliser en 2007 une dynamique ancienne de défiance vis-à-vis du PS, qui s'était jusque-là surtout exprimée lorsque ce dernier était au pouvoir. De façon plus générale, le phénomène Bayrou doit être relié à la désaffection déclarée d'une majorité d'électeurs vis-à-vis des notions de gauche et de droite depuis les années 1980 (cf. chapitre 3) et à l'usure de l'ordre électoral, dont le fonctionnement basé sur des alternances systématiques traduisait l'incapacité des gouvernements successifs à obtenir une adhésion électorale large et durable. De fait, si Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy obtenaient en avril 2007 respectivement 66 % et 70 % des intentions de vote de ceux qui disaient faire confiance pour gouverner à la gauche dans un cas, et à la droite dans l'autre, c'est François Bayrou qui était en tête (28 % contre 24 % pour Nicolas Sarkozy et 19 % pour Ségolène Royal) chez ceux, majoritaires (52 % des sondés), qui ne faisaient confiance à aucun des deux camps (PEF 2007)¹¹⁴.

Malgré un résultat plus élevé que Jean-Marie Le Pen en 2002, François Bayrou ne parvient pas à se hisser au second tour, du fait d'une plus forte polarisation des électeurs de gauche et de droite sur le candidat principal de leur camp. Mais au-delà de la performance de Nicolas Sarkozy et de celle de Ségolène Royal (voir plus loin), François Bayrou souffre de son incapacité à s'imposer sur les thèmes qui préoccupent le plus les électeurs¹¹⁵. En l'absence d'indication de son candidat, l'électorat de François Bayrou se disperse au second tour. Toutes

¹¹⁴ L'enquête post-présidentielle Cevipof 2007 montre une progression de 11 points de la proportion d'électeurs faisant confiance à la droite suite à la victoire de Nicolas Sarkozy (les défiants ninistes se maintiennent à 48 %). Dans ce contexte, François Bayrou est toujours dominant chez ceux qui ne font confiance ni à la gauche, ni à la droite (28 % contre 24 % à Ségolène Royal et 14 % à Nicolas Sarkozy et Jean-Marie Le Pen).

¹¹⁵ Seulement 9 % des sondés qui estiment que le chômage est le problème le plus important (PEF 2007, vague 1 redressée) pensent que François Bayrou propose les meilleures solutions (contre 21 % pour Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy et 12 % qui ne se prononcent pas). Sur le pouvoir d'achat, c'est à peine mieux (13 % contre 20 % pour Ségolène Royal, 26 % pour Nicolas Sarkozy et 12 % qui ne se prononcent pas).

les données de sondage mettent en évidence une division relativement équitable des électeurs bayrouistes entre Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal¹¹⁶, confirmant par la même occasion le caractère centriste et disparate de sa coalition électorale au premier tour.

Les législatives : le tropisme oppositionnel *de l'électorat MoDem* et le recul de la droite

Recueillant seulement 7,7 % des suffrages exprimés en France métropolitaine lors du premier tour des législatives, le MoDem recule fortement par rapport à la présidentielle (- 11,1 points). Ce reflux bénéficie en premier lieu à la droite, dont le total bondit de 6,5 points (de 44 % à 50,5 %), tandis que la gauche progresse de 2,9 points (de 36,1 % à 39 %). Selon la vague 4 post-législatives du PEF 2007, 34 % des répondants ayant voté François Bayrou à la présidentielle et ayant exprimé un vote lors du premier tour des législatives ont opté pour la droite modérée UMP-NC-DVD-MPF, contre 32 % pour la gauche et 31 % pour le MoDem¹¹⁷.

Le reflux du bayrouisme aux législatives s'explique en premier lieu par un effet « troisième tour », qui provoque un épuisement de la dynamique contestataire au cœur du vote Bayrou à la présidentielle. Tel le FN en 1988 et 2002, le MoDem est victime de l'effacement de la dimension expressive du vote au profit d'une dimension plus instrumentale, avec un choc d'autant plus difficile à supporter que le nouveau parti de François Bayrou ne possède pas un noyau électoral « antisystème » important et fidèle¹¹⁸. Le résultat limité du MoDem reflète aussi d'une certaine façon « l'inutilité » de son bulletin de vote : l'ambition de François Bayrou était de renverser la table à la présidentielle et de faire émerger une nouvelle majorité centriste aux législatives ; sitôt Nicolas Sarkozy élu, le vote MoDem perd l'essentiel de sa raison d'être, car la question posée aux législatives n'est plus vraiment celle de qui gouverne (en tout cas dans l'esprit des responsables politiques et des électeurs), comme lors de la présidentielle, mais celle du camp dans lequel chacun souhaite s'inscrire : ou bien le camp de la majorité représentée par l'UMP, ou bien le camp de l'opposition, dont le PS demeure la principale composante après sa qualification pour le second tour de la présidentielle. Du fait de

¹¹⁶ 36 % pour Nicolas Sarkozy contre 46 % pour Ségolène Royal (et 18 % blanc, nul, abstention) selon l'enquête post-présidentielle Cevipof 2007 (sous-échantillon de 665 individus). Les enquêtes jour du vote des instituts de sondages indiquent la même tendance : 40 % contre 38 % selon Ipsos (sondage réalisé par téléphone le 6 mai 2007, avec 3 609 répondants), 47 % contre 45 % selon CSA (sondage réalisé par téléphone le 6 mai 2007 après 20h avec 1 030 répondants), 40 % contre 40 % selon TNS Sofres (sondage réalisé par téléphone le 6 mai 2007 avec 1 200 répondants).

¹¹⁷ Les enquêtes jour du vote des instituts de sondage indiquent des tendances semblables : selon Ipsos (sondage réalisé par téléphone le 10 juin 2007 avec 3 027 répondants) et CSA (sondage réalisé par téléphone le 10 juin 2007 avec 3 507 répondants), respectivement 33 % et 45 % des électeurs de François Bayrou qui ont exprimé un vote l'ont fait pour l'UMP-NC-DVD-MPF, 26 % et 23 % pour la gauche, 36 % et 29 % pour le MoDem.

¹¹⁸ L'indice d'évolution du vote FN entre la présidentielle et les législatives de 1988 et 2002 était de 0,66. Dans le cas du MoDem, cet indice n'est que de 0,41 en 2007.

leur tenue juste après la présidentielle, les législatives sont mécaniquement marquées en 2007, comme auparavant en 2002, 1988 ou 1981, par une forte bipolarisation qui ne peut que défavoriser le MoDem, qui avait tout misé sur une victoire à la présidentielle.

Le repli du centre indépendant renvoie en second lieu aux logiques personnelles du vote par circonscription : peu nombreux sont les candidats MoDem à avoir la notoriété de François Bayrou, alors que le PS et l'UMP disposent de candidats bien implantés. De fait, là où le MoDem dispose d'un candidat connu, il obtient généralement des résultats en recul limité par rapport à la présidentielle¹¹⁹, voire, parfois, progresse¹²⁰. Ainsi, l'échec cuisant du MoDem en termes de sièges (trois seulement en France métropolitaine¹²¹, quatre pour la France entière¹²²) renvoie aussi et surtout au départ des députés sortants UDF et à la faiblesse de son réseau de notables, qui ne s'est jamais remis de la création de l'UMP en 2002.

Dès lors, il convient de relativiser l'échec du MoDem. Avec 7,7 % des suffrages exprimés en France métropolitaine (et des candidats dans 510 circonscriptions), celui-ci parvient malgré tout à figurer en troisième position derrière l'UMP et le PS, en étant le seul autre parti à faire plus de 5 %. Franchissant la barre des 10 % dans 132 circonscriptions, et celles des 5 % dans 437 circonscriptions, le MoDem se glisse au moins en troisième position dans 327 cas. Sa principale difficulté, comme à la présidentielle, consiste à dépasser le PS ou l'UMP : seuls onze de ses candidats arrivent en première ou en deuxième position (seul François Bayrou vire en tête). Du fait de la faible participation et du seuil à 12,5 % des inscrits, le MoDem n'est en position de se maintenir au second tour que dans sept circonscriptions métropolitaines, sur les 445 qui ne sont pas pourvues au premier tour.

¹¹⁹ 29,5 % pour Jean Lassalle (Pyrénées-Atlantiques 4^e) contre 31 % pour François Bayrou, 20,2 % contre 23,5 % pour Thierry Benoit (Ille-et-Vilaine 6^e), 19,5 % contre 23,5 % pour Michel Canevet (Finistère 7^e), 19,4 % contre 24,6 % pour Elisabeth Doineau (Mayenne 2^e), 19,2 % contre 21,7 % pour Claude Kern (Bas-Rhin 9^e), 18,4 % contre 22,9 % pour Marielle de Sarnez (Paris 11^e), 18,2 % contre 20 % pour Eric Chevée (Eure-et-Loir 1^{ère}), 18,1 % contre 20,1 % pour Olivier Henno (59-4), 17,6 % contre 25,2 % pour Laurent Gérault (Maine-et-Loire 6^e), 17,4 % contre 22,5 % pour Anne-Marie Comparini (Rhône 1^{ère})...

¹²⁰ 37,3 % pour François Bayrou (Pyrénées-Atlantiques 2^e) contre 36,8 % à la présidentielle, 22,3 % contre 20,1 % pour Jean-Marie Cavada (Val-de-Marne 1^{ère}), 20,8 % contre 19,5 % pour Gilles Artigues (Loire 4^e).

¹²¹ François Bayrou, Jean Lassalle et Thierry Benoit. Nous avons compté ce dernier comme MoDem, bien qu'il ait concouru avec la seule étiquette orange de l'UDF et qu'il ait décliné la venue de François Bayrou dans sa circonscription (« Le MoDem n'a même pas d'existence juridique, on ne sait pas si ce sera un mouvement, une alliance ou un parti. Nous n'avons pas le temps de faire de la pédagogie en trois semaines, je n'ai donc pas mentionné le MoDem mais seulement l'UDF sur mes tracts et les bulletins électoraux. Le programme présidentiel de François Bayrou était excellent et je l'ai défendu dans ma campagne. Mais je ne me suis pas présenté en tant que bayrouiste mais en tant que centriste. Je l'ai toujours été, tendance Raymond Barre », Entretien à Rue 89 le 20 juin 2007). Siégeant comme non-inscrit, tout comme Jean Lassalle et François Bayrou, il ne vote pas la confiance au gouvernement Fillon. Sa rupture avec le MoDem n'est effective qu'à l'automne 2007, au moment du congrès fondateur du parti, auquel il refuse de participer. Il ne rejoint le groupe du Nouveau centre en tant qu'apparenté qu'en juillet 2008.

¹²² Abdoulatifou Aly, candidat du courant Force de l'alternance du Mouvement départementaliste mahorais, n'a pris l'étiquette MoDem qu'entre les deux tours des élections législatives (au premier tour, le MoDem soutenait un autre candidat). Non-inscrit, il rejoint le bureau exécutif national du parti en novembre 2007.

Par rapport à 2002, l'évolution du rapport de force gauche-droite au premier tour des législatives laisse à penser que l'essentiel des électeurs MoDem en 2007 provient d'un électorat qui avait voté pour la droite en 2002 : le total droite est en recul de 5,6 points (de 56,1 % à 50,5 %) alors que le total gauche recule plus modestement (- 1 point, de 40 % à 39 %), de même que le total des divers inclassables et des écologistes indépendants (- 1,1 point, de 3,9 % à 2,8 %) ; sur les 132 circonscriptions où le MoDem fait plus de 10 %, le recul en moyenne du total droite est de 9,4 points, contre seulement 2,5 points pour le total gauche. Ces observations sont confirmées au niveau local dans la région Rhône-Alpes¹²³. De plus elles correspondent aux évolutions de structure observées entre 2002 et 2007 : sur les 510 circonscriptions métropolitaines ayant un candidat MoDem, le coefficient de corrélation linéaire pour la droite (0,90) ne rattrape celui de la gauche (0,94) que si l'on ajoute le MoDem au total droite en 2007 (0,93). Autrement dit, la géographie électorale de la droite est un peu moins stable que celle de la gauche et une bonne partie des changements semblent imputables au MoDem.

Dans les circonscriptions sans candidat MoDem indépendant, les évolutions par rapport à 2002, bien que très dépendantes de la configuration de l'offre électorale et de la personnalité des candidats, laissent apparaître une tendance à la progression de la gauche par rapport à la droite. Si on laisse de côté les quatre circonscriptions corses et celle de Jean-Christophe Lagarde (Seine-Saint-Denis 5^e)¹²⁴, on note dans les 40 circonscriptions restantes une progression moyenne de la gauche de 1,4 point et un recul moyen de la droite de 1,2 point. Si l'on restreint l'analyse aux 11 circonscriptions où l'affrontement au premier tour se résume essentiellement à un affrontement PS-UMP (au moins 69 % à eux deux et aucun autre candidat à 10 %), la progression de la gauche est en moyenne de 2,1 points, tandis que la droite recule

¹²³ Dans les 47 circonscriptions de Rhône-Alpes avec un candidat MoDem, on note une stabilité à la baisse de la gauche, avec quatre cas de figure : la gauche progresse du fait d'une offre électorale plus favorable (9 circonscriptions) ; la gauche est relativement stable (15 circonscriptions) ; la gauche recule du fait d'une offre électorale moins favorable (16 circonscriptions) ; la gauche recule sans que cela soit imputable à l'offre (7 circonscriptions). Dans le même temps, la droite recule partout : de plus de 10 points dans 13 circonscriptions et de plus de 5 points dans 34 circonscriptions ; il n'y a que dans 6 circonscriptions que ce recul est inférieur à 3 points, du fait essentiellement d'évolutions de l'offre électorale. De son côté, le MoDem obtient un résultat inférieur ou égal au recul de la droite dans 15 circonscriptions, et seules 18 circonscriptions voient le MoDem réaliser un résultat supérieur de 3 points au recul de la droite. Dans ces 18 cas, on retrouve les 6 circonscriptions déjà mentionnées où la droite recule peu. Dans les 12 autres, le MoDem bénéficie d'un apport de l'électorat de gauche de 2002, qui vient compléter le socle majoritaire venant du centre droit. Ce phénomène d'attraction d'une fraction de l'électorat de la gauche de 2002 est particulièrement net dans les circonscriptions où le MoDem possède un notable. Le MoDem assèche également une partie de l'électorat écologiste indépendant de 2002. Simon LABOURET, « Les élections législatives des 10 et 17 juin 2007 : Analyse du scrutin dans les 49 circonscriptions de la région Rhône-Alpes », Mémoire de Master 2, Université Pierre Mendès-France, IEP de Grenoble, 2008.

¹²⁴ Cette circonscription constitue un cas très particulier, dont l'évolution très à contre-courant (- 8,6 points pour la gauche, + 8,5 pour la droite) peut s'expliquer, au-delà de l'impact personnel du député sortant divers droite (qui plus est à l'issue de son premier mandat, d'où une « prime » au sortant maximale), par le non-ralliement de ce dernier à Nicolas Sarkozy (ce qui lui vaut le soutien du MoDem).

de 2,2 points¹²⁵. La droite résiste surtout dans les 11 circonscriptions où deux candidats de droite modérée (l'un NC, l'autre UMP ou en dissidence) à forte notoriété sont en compétition (+ 0,1 point en moyenne), ce qui permet de ratisser plus large¹²⁶.

Au final, les résultats du premier tour des législatives indiquent que la création du MoDem se traduit essentiellement par un affaiblissement de la droite par rapport à 2002, et qu'en l'absence de candidat MoDem, la gauche progresse, en résistant mieux au choc de sa défaite à la présidentielle¹²⁷. Ces résultats du premier tour annoncent ceux du second tour, à savoir le net recul en sièges de l'UMP et de ses alliés par rapport à 2002. Dès lors, si la polémique sur la « TVA sociale »¹²⁸ a pu favoriser le basculement de l'électorat du MoDem vers la gauche au second tour, il nous semble que ce tropisme, à l'origine de la déconvenue de l'UMP¹²⁹, s'explique avant tout par la nature du choix proposé lors des élections législatives : ou bien (1) soutenir le nouveau gouvernement en votant UMP, alors même que celle-ci a toutes les chances d'obtenir une large majorité, ou bien (2) exprimer une certaine défiance en votant pour l'opposition, quel que soit le parti qui la représente, celle-ci n'ayant de toute façon aucune chance d'avoir une majorité. Ainsi, comme en 1967¹³⁰, la droite gouvernementale, assurée de l'emporter, est victime au second tour d'un vote d'opposition de la part de l'électorat du centre, celui-ci préférant voter à gauche. En servant de réceptacle aux réticences de l'électorat MoDem

¹²⁵ Ces 11 circonscriptions sont : Côtes-d'Armor 1^{ère}, Lot-et-Garonne 2^e et 3^e, Morbihan 1^{ère} et 6^e, Pas-de-Calais 1^{ère}, 8^e et 9^e, Haute-Savoie 1^{ère}, Vienne 3^e, Aube 3^e. Seule la 9^{ème} du Pas-de-Calais connaît une évolution à contre-courant (recul de la gauche de 4,8 points et très légère progression de la droite de 0,6 point) du fait de la candidature de l'ex-député PS controversé Jacques Mellick (condamné en 1997 pour faux-témoignage).

¹²⁶ Ces 11 circonscriptions sont : Calvados 3^e, Loir-et-Cher 3^e, Morbihan 5^e, Nord 7^e, Pas-de-Calais 5^e, Seine-Maritime 2^e, Haute-Savoie 2^e, Tarn 3^e, Vendée 1^{ère}, Hauts-de-Seine 9^e, Seine-Saint-Denis 8^e.

¹²⁷ De façon significative, la seule circonscription remportée au premier tour par la gauche (Pas-de-Calais 8^e) est une circonscription où le MoDem est absent. Michel Lefait, député PS depuis 1997, obtient 52 % en 2007 au premier tour, avec une progression de la gauche de près de 8 points par rapport à 2002. Son adversaire UMP est la même qu'en 2002. François Bayrou avait obtenu 14,9 % à la présidentielle dans cette circonscription.

¹²⁸ Le principe de la « TVA sociale » consiste à faire financer un abaissement des cotisations sociales par une augmentation du taux de TVA. Annoncée par Nicolas Sarkozy pendant la campagne présidentielle, cette mesure n'a fait l'objet d'un débat important qu'au soir du premier tour des législatives, lorsque, sur le plateau de TF1, Laurent Fabius a interrogé le ministre de l'Economie Jean-Louis Borloo sur la possibilité d'une augmentation de la TVA. La réponse de ce dernier (« On va regarder l'ensemble des sujets, (...) y compris l'éventualité de la TVA ») a été à l'origine d'un incendie, attisé par le Premier ministre François Fillon, qui a indiqué le 12 juin, sur France 2, que « l'ordre de grandeur » de l'augmentation de la TVA « pourrait être de 5 points ». Dès lors la gauche a passé l'essentiel de la campagne d'entre-deux tours à dénoncer le spectre d'une « TVA antisociale » à 24,6 %. Nicolas Sarkozy n'a réagi que mollement, le 14 juin, à travers un simple communiqué indiquant qu'il « n'accepterait pas une hausse de la TVA qui entamerait le pouvoir d'achat des Français ». Selon le sondage jour du vote de CSA (sondage réalisé par téléphone le 17 juin 2007 avec 1002 répondants), 67 % des sondés indiquent être défavorables à la « TVA sociale ».

¹²⁹ La vague 4 du PEF 2007 indique que 36 % des électeurs MoDem se sont reportés vers la gauche, 25 % vers la droite gouvernementale et 37 % vers l'abstention ou le vote blanc (ou NSP). CSA, qui a été le seul institut à effectuer un sondage jour du vote pour le second tour (sondage déjà cité), indique un tropisme à gauche encore plus marqué : selon cet institut, 55 % des électeurs MoDem ont voté à gauche au second tour contre 28 % pour un candidat de droite (17 % s'abstenant ou votant blanc).

¹³⁰ Le parallèle avec les élections législatives de 1967, décevantes pour le pouvoir gaulliste, alors que le premier tour laissait présager un raz-de-marée, a été effectué par Pierre Martin. Pierre MARTIN, « Législatives de 2007 : Un nouveau "moment de rupture" ? », Op. Cit.

vis-à-vis du nouveau pouvoir (réticences d'autant plus partagées dans cet électorat que la composante la plus UMP-compatible de l'électorat de François Bayrou a déjà déserté au premier tour), la gauche trouve des réserves électorales dont elle ne disposait pas en 2002 : l'autonomisation du centre-droit n'avait pas encore eu lieu et cet électorat avait soutenu la droite gouvernementale UMP-UDF au premier tour, dans la foulée de la réélection « triomphale » de Jacques Chirac. L'idée que les événements de l'entre-deux tours (notamment la polémique sur la « TVA sociale ») ont été décisifs dans le recul en sièges de l'UMP nous paraît très liée à une focalisation des commentaires sur le décalage entre le résultat final et les simulations en sièges des instituts de sondage, qui annonçaient une poussée de la droite. Ce décalage est si impressionnant¹³¹ que l'on en vient presque naturellement à privilégier une explication insistant sur un retournement de l'électorat entre les deux tours. Cette focalisation assez absurde (il est assez banal que des sondages se trompent, en particulier sur des projections en sièges) a complètement occulté l'enseignement majeur des résultats du premier tour, à savoir l'existence d'un rapport de force gauche-droite globalement moins favorable à la droite en 2007 par rapport à 2002 (malgré un nombre beaucoup plus important de sortants pour celle-ci).

Le bilan de la séquence présidentielle-législatives apparaît finalement contrasté pour le centre indépendant : l'échec de François Bayrou à la présidentielle et le résultat limité du MoDem aux législatives ne lui ont pas permis de renverser l'hégémonie du PS et de l'UMP. Pour autant, l'autonomisation du centre engagée lors de la présidentielle se confirme aux législatives malgré le ralliement des députés UDF à Nicolas Sarkozy et la création du NC (22 élus en comptant Philippe Folliot qui est apparenté et Jean-Christophe Lagarde, élu sans étiquette). Dès lors, c'est un nouveau paysage politique qui émerge : le PS renforce son hégémonie à gauche (voir plus loin), mais il est obligé de tourner le regard vers le centre, où le MoDem se pose comme la troisième force électorale du pays, indépendante par rapport à la droite gouvernementale et capable de survivre, au moins financièrement, à cinq années dans l'opposition, avant de retenter sa chance à la présidentielle de 2012 face au duopole PS-UMP. Même s'il ne dispose pas d'un groupe parlementaire, le MoDem décroche le statut de parti « significatif », car son poids électoral lui octroie un potentiel de coalition ou de nuisance qui influence la stratégie de conquête du pouvoir des autres partis (cf. chapitre 2). En ce sens, le MoDem participe en 2007 à la déstabilisation de l'ordre électoral.

¹³¹ La vague 4 du baromètre législatives 2007 de TNS Sofres (12-13 juin 2007) donnait comme projection : 403-435 sièges à l'UMP-DVD-NC-MPF contre 137-164 sièges à la gauche.

C) Poursuite et accélération de dynamiques antérieures

Si les élections de 2007 constituent une rupture en remettant brutalement en cause la tripartition qui était au cœur de l'ordre électoral en place, elles ne marquent pas pour autant l'effondrement de toutes les structures de la vie politique française. Certaines évolutions enregistrées en 2007 s'insèrent dans une forme de continuité. Il en va ainsi de l'accroissement de la présidentialisation de la vie politique, qui se poursuit en 2007, avec la stratégie de François Bayrou axée sur l'élection présidentielle, le renforcement de la présidentialisation du PS et de l'UMP, ainsi que la subordination accrue des élections législatives par rapport à l'élection présidentielle, avec un différentiel de participation record. Par ailleurs, on note une augmentation de la domination du PS sur la gauche, qui fait écho à la mainmise de l'UMP sur son camp. Eclatée, la gauche de la gauche peine toujours à fixer l'électorat hostile au néolibéralisme, tandis que les Verts demeurent à un niveau faible, malgré la prise de conscience accrue de la crise du changement climatique. Les souverainistes sont marginalisés. Enfin, on assiste à la poursuite de dynamiques antérieures en ce qui concerne le vote des ouvriers ou le niveau de la gauche dans l'Ouest du pays et les grandes villes.

L'accentuation de la présidentialisation de la vie politique

La stratégie présidentialisante de François Bayrou et la résistance de *l'UDF à sa satellisation*

La présidentialisation de la vie politique française s'inscrit dans une double dynamique : (1) une dynamique internationale de personnalisation de la politique et de renforcement du rôle des leaders (cf. chapitre 2) ; (2) une dynamique nationale liée aux institutions et aux règles du jeu adoptées par les élites politiques françaises depuis 1958 (cf. chapitre 3). Suite au réalignement de 1958-1962, le paysage partisan s'est progressivement restructuré, avec une marginalisation des partis sans leader présidentiable, mais aussi des personnalités sans machine partisane ayant les moyens de faire campagne et d'obtenir des sièges de parlementaires et d'élus locaux. Suite au réalignement 1981-1984, le processus de restructuration des partis autour de l'institution présidentielle s'amplifie, avec un renforcement conjoint de la règle du jeu présidentialisante et des deux machines partisans les mieux adaptées à cette règle, à savoir le PS et le RPR, devenu UMP. Monopolisant les fonctions de président de la République et de Premier ministre, ces deux partis sont les seuls qui concourent pour gagner à la fois la

présidentielle et les législatives, d'où le fait que la présidentialisation épouse une tendance au bipartisme, avec l'établissement d'une différence de nature entre le PS et l'UMP d'une part et les autres partis d'autre part¹³². Car si le FN avec Jean-Marie Le Pen profite aussi de la présidentialisation de la vie politique française, c'est dans le cadre de son positionnement antisystème et de son antagonisme avec le duopole PS-UMP.

De ce point de vue, les élections de 2007 s'inscrivent dans une certaine continuité. Tout d'abord elles confirment le caractère incontournable de l'élection présidentielle, renforcé en 2000 et en 2001 par l'adoption du quinquennat et l'inversion du calendrier électoral (législatives après la présidentielle et non avant). Les forces politiques qui pèsent le plus à l'issue des élections de 2007 sont celles qui disposent d'un leader présidentiable. Malgré son groupe parlementaire, le Nouveau centre n'est pas un parti « significatif », contrairement au MoDem qui ne dispose pourtant pas d'assez de députés pour former un groupe. Largement dépendants de l'UMP pour leur élection, les députés du NC forment une simple chapelle satellite du parti de Nicolas Sarkozy, auquel ils ont prêté allégeance. A l'inverse, François Bayrou, malgré la déconvenue de son parti aux législatives, s'impose comme le représentant de la troisième force politique du pays grâce à sa percée à la présidentielle. De fait, c'est le score du leader centriste au premier tour de la présidentielle qui lui offre un potentiel de coalition très important auprès de Ségolène Royal entre les deux tours, avec l'idée que seule une alliance avec le centre peut permettre à la gauche de l'emporter, puis de décrocher une majorité à l'Assemblée, selon un mécanisme de ratification qui n'a pourtant rien d'infaillible (comme le rappelle la majorité seulement relative obtenue par les socialistes en 1988). Suite à la défaite de Ségolène Royal, le parti de François Bayrou conserve un potentiel de coalition aux législatives, même s'il ne s'agit plus pour les socialistes que de limiter l'ampleur de la victoire de l'UMP.

Battus alors qu'ils pensaient bénéficier d'une alternance « mécanique » après cinq années dans l'opposition, les socialistes se retrouvent plongés dans une nouvelle crise, qui apparaît encore plus importante que celle de 2002. Avec l'affaiblissement de la gauche et la chute du FN, le salut ne paraît pouvoir venir que d'une réorientation stratégique de grande ampleur en direction du centre. Dans ce cadre, le MoDem conserve toute l'attention des socialistes en vue des futures échéances électorales, avec un débat désormais inévitable au sein de la gauche sur les alliances et la ligne stratégique à adopter. Ainsi, c'est bien la stratégie présidentielle de son leader, engagée dès 1998, mais renforcée en 2007, qui assure à l'UDF, devenue MoDem, de demeurer un parti « significatif » (malgré son très faible nombre de députés) et de ne pas être définitivement satellisée par l'UMP (comme c'est le cas du NC).

¹³² Gérard GRUNBERG, Florence HAEGEL, *La France vers le Bipartisme ?*, Op. Cit.

Si François Bayrou réussit à éviter la mise sous tutelle de son mouvement, il échoue cependant à être élu président de la République et ainsi à pouvoir réorganiser la vie politique française autour du centre. Bien qu'il ait pu apparaître comme un candidat présidentiable, François Bayrou a été handicapé par la faiblesse de son parti et par sa supposée incapacité à rassembler une majorité parlementaire en cas d'accès à l'Elysée. L'absence de machine partisane contribue lourdement à son échec au premier tour de la présidentielle, confirmant le caractère dépassé du vœu gaulliste d'un président « au-dessus des partis » : depuis 1974, Valéry Giscard d'Estaing demeure le dernier candidat à avoir été élu sans l'appui d'un parti politique fort.

La présidentialisation du PS et de l'UMP

La présidentialisation se renforce également en 2007 en ce qui concerne le PS et l'UMP, dont le fonctionnement apparaît plus que jamais structuré par l'élection présidentielle.

Au PS, l'absence d'un président ou d'un Premier ministre sortant (contrairement à 2002 avec Lionel Jospin) est le principal facteur qui pousse le parti à recourir à un vote direct des adhérents pour désigner son candidat à la présidentielle de 2007, comme cela avait déjà été le cas une première fois en 1995, suite à la mise hors-jeu de ses principaux présidentiables (Laurent Fabius à cause de l'affaire du sang contaminé et de la défaite de 1993, Michel Rocard à cause de la débâcle de sa liste aux européennes de 1994, Jacques Delors pour raisons personnelles). Formalisée dès le congrès de Dijon en 2003, avec un mode de scrutin calqué sur celui de l'élection présidentielle (parrainage des candidats et deux tours de scrutin), cette primaire est remportée par Ségolène Royal en novembre 2006 dès le premier tour, avec 60,7 %, contre 20,7 % pour Dominique Strauss-Kahn et 18,7 % pour Laurent Fabius.

Cette désignation marque une nouvelle étape dans la présidentialisation du parti. Pour la première fois depuis Epinay, la personnalité choisie pour porter les couleurs du PS n'est ni le Premier secrétaire (François Mitterrand en 1974 et 1981), ni un ancien Premier secrétaire (comme cela avait été le cas de Lionel Jospin en 1995, qui avait d'ailleurs retrouvé la tête du parti peu après sa défaite au second tour de la présidentielle). François Hollande ne se présente même pas : conditionnant sa candidature à un improbable rassemblement autour de sa personne¹³³, il laisse finalement le champ libre à sa compagne, sans la soutenir officiellement. Ce faisant, il entérine une rupture inédite au PS entre le leadership partisan et le leadership

¹³³ « Je dis à tous les candidats : si vous cherchez une candidature de rassemblement, il n'y en a qu'une, c'est la mienne, en tant que Premier secrétaire. (...) Mais si personne ne se retire, je n'ai aucune raison d'être juste un candidat de plus » (François Hollande, entretien au Figaro du 18 septembre 2006).

électoral. Personnalité de second plan jusqu'aux régionales de 2004¹³⁴, Ségolène Royal s'appuie sur les comités locaux de son association politique (Désirs d'avenir) et sur des sondages très favorables¹³⁵ pour faire décoller sa candidature et obtenir les ralliements de grands élus locaux (Gérard Collomb, Michel Vauzelle, Jean-Jack Queyranne), de proches du Premier secrétaire (François Rebsamen, Jean-Marc Ayrault, Julien Dray, Michel Sapin) ou de fers de lance de la rénovation (Vincent Peillon, Arnaud Montebourg). Se présentant comme une personnalité extérieure au parti, Ségolène Royal conjugue un positionnement de renouveau (femme) à un fort ancrage partisan¹³⁶, tout en profitant du vide laissé par la retraite de Lionel Jospin¹³⁷ et par l'affaiblissement conjoint de François Hollande et de Laurent Fabius suite au référendum de 2005¹³⁸. Au final, si on ne peut pas dire que Ségolène Royal est désignée contre son parti, on ne peut nier que son principal atout est l'engouement que suscite sa candidature dans l'électorat PS : sans cet élan populaire, on peut douter que tant de caciques l'auraient soutenue¹³⁹. De fait, sa désignation s'inscrit dans un processus où les candidats se sont moins adressés aux adhérents PS qu'à l'ensemble des sympathisants de gauche. Dans le cadre d'un assouplissement des conditions d'adhésion (inscription à 20 euros sur internet)¹⁴⁰, cet état de

¹³⁴ Sa large victoire en Poitou-Charentes (région présidée depuis 1988 par Jean-Pierre Raffarin avant sa nomination à Matignon en 2002) accroît fortement sa cote d'avenir, qui passe de 38 % à 50 % entre mars et avril 2004 (pourcentage de sondés souhaitant lui voir jouer un rôle important au cours des mois et des années à venir selon le baromètre Sofres – Le Figaro Magazine).

¹³⁵ C'est à la fin de l'année 2005 et surtout au début de l'année 2006 que Ségolène Royal creuse l'écart avec les autres candidats potentiels du PS dans les sondages. En mai 2006, sa candidature potentielle écrase toutes les autres dans les sondages, avec une avance stable jusqu'à la primaire en novembre. Bernard DOLEZ, Annie LAURENT, « Une primaire à la Française : La désignation de Ségolène Royal par le Parti socialiste », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 2, 2007, p. 133-161 (p. 136-137).

¹³⁶ Outre le fait d'être la compagne du Premier secrétaire, Ségolène Royal bénéficie du soutien d'une majorité de leaders nationaux, de grands élus et de premiers fédéraux dont ceux de Paris, du Nord et des Bouches-du-Rhône. Il n'y a guère que chez les parlementaires qu'elle n'écrase pas ses concurrents (59 soutiens contre 58 pour Laurent Fabius et 40 Dominique Strauss-Kahn selon les comptes du Figaro du 6 octobre 2006). S'agissant des premiers fédéraux, 51 ont pris le parti de Ségolène Royal, contre 17 pour Laurent Fabius et 17 pour Dominique Strauss-Kahn (Nouvel Observateur du 13 novembre 2006).

¹³⁷ Ce dernier tente néanmoins de créer les conditions d'un retour en juin 2006, avant finalement de renoncer fin septembre, faute de ralliements de poids dans le parti et de bons scores dans les sondages.

¹³⁸ Se posant comme le héraut du oui socialiste, François Hollande est désavoué par l'électorat français et socialiste, tandis que la campagne montre ses difficultés à imposer son autorité. Malgré le oui net des adhérents lors du référendum interne de décembre 2004 (58,6 %), il n'a pas réussi à faire taire les socialistes du non, tandis que les autres présidentiables du oui ont rechigné à reconnaître son leadership (notamment Dominique Strauss-Kahn qui a organisé son propre meeting à Toulouse le 27 mai 2005 en compagnie de Gerhard Schröder, alors que François Hollande invitait à la tribune José Luis Zapatero à Lille le même jour). Loin de servir de tremplin pour la présidentielle (avec comme jalons la Une de Paris Match en mars 2005 avec Nicolas Sarkozy), ce référendum constitue une chausse-trappe pour le Premier secrétaire. De son côté, Laurent Fabius ne profite guère de la victoire du non en échouant à renverser la direction lors du Congrès du Mans. Plombé par une mauvaise image personnelle depuis les années 1990, il souffre d'un soupçon d'insincérité qui lui empêche de percer chez les partisans du non tout en lui aliénant ceux du oui.

¹³⁹ A l'image de Pierre Mauroy qui justifie son soutien, le 28 septembre 2006, de la façon suivante : « Depuis plusieurs mois, une large adhésion se dessine à l'intérieur de notre parti pour faire de Ségolène Royal notre candidate à la prochaine élection présidentielle. Cette forte inclinaison entre en résonance avec un vaste mouvement populaire dont il serait irresponsable et surtout dangereux de contester la réalité. ».

¹⁴⁰ Le nombre d'électeurs inscrits a presque doublé entre le congrès du Mans (127 414) et la primaire (217 828).

fait tient à la nature même de la consultation qui vise moins à trancher entre des orientations politiques (de ce point de vue Ségolène Royal est assez inclassable, alors que Laurent Fabius et Dominique Strauss-Kahn peuvent être identifiés à la gauche et à la droite du parti) qu'à désigner le candidat le plus à même de l'emporter en 2007, avec une campagne très longue et très médiatisée, qui tourne essentiellement autour des positions de Ségolène Royal, cette dernière pratiquant la transgression pour mieux maîtriser l'agenda (jurys de citoyens, encadrement militaire des jeunes délinquants, critique des 35 heures et de la carte scolaire).

Une fois désignée, Ségolène Royal hésite à associer le PS à sa campagne. Ne maîtrisant pas l'appareil du parti (bien que ce dernier soit dirigé par son compagnon¹⁴¹) et se méfiant de certaines personnalités, elle préfère engager une phase d'écoute (débat « participatifs »), afin de mieux prendre ses distances avec le projet du parti qui a été adopté en juillet 2006 et qu'elle a critiqué durant la campagne de la primaire (« ce n'est quand même pas le petit livre rouge »). Mais c'est surtout sur la question des alliances que sa candidature met en évidence l'ampleur et les limites de la présidentialisation du PS. Tendant la main au centre, la candidate est dans un premier temps en mesure d'imposer ses vues à l'appareil socialiste, avant que la fin de non-recevoir de François Bayrou, puis la nette victoire de Nicolas Sarkozy ne permettent au Premier secrétaire de reprendre la main. Si le PS a pu résister à se faire imposer sa ligne stratégique, cet épisode permet néanmoins de saisir l'évolution qui s'est produite depuis 1988 : à l'époque, le parti avait été moins dépendant de la réponse des centristes pour s'opposer à une réorientation stratégique trop brutale, alors même que François Mitterrand venait d'être réélu.

A droite, l'UMP a opéré, en vue du scrutin de 2007, une inflexion vers un plus grand contrôle des candidatures, à rebours de la tradition gaulliste voulant que l'élection du chef de l'Etat exclue toute médiation partisane¹⁴². Alors que le RPR s'était toujours refusé à investir officiellement un candidat¹⁴³, l'UMP adopte, en 2005, dans ses statuts, le principe d'une désignation de son candidat par un vote des adhérents. Si la formulation retenue, qui mentionne un soutien et non une investiture¹⁴⁴, n'interdit pas à plusieurs membres de l'UMP de se porter candidat à la présidentielle, elle n'en réserve pas moins les ressources du parti à celui qui l'emporte dans le vote des adhérents. S'alignant sur la procédure mise en place par le PS¹⁴⁵,

¹⁴¹ Dans les faits, il semble que François Hollande et Ségolène Royal étaient déjà séparés pendant cette campagne. L'annonce officielle de leur séparation n'intervient qu'au soir du second tour des législatives.

¹⁴² Christine PÜTZ, « La présidentialisation des partis français », *Op. Cit.*, p. 347-350.

¹⁴³ Jacques Chirac, en 1995, n'avait pu faire qu'un usage indirect de sa légitimité partisane. Florence HAEGEL, « Jacques Chirac candidat "naturel" (et métamorphosé) du RPR ? », *Op. Cit.*

¹⁴⁴ « L'ensemble des adhérents seront amenés à voter pour choisir le candidat soutenu par l'UMP à l'élection présidentielle », décision du bureau politique du 6 décembre 2005.

¹⁴⁵ Avec une campagne similaire, bien que plus précoce, d'assouplissement des conditions d'adhésion qui amène un triplement du nombre de membres (de 100 000 à 300 000 environ entre 2004 et 2007).

l'UMP n'a finalement pas à organiser un vote concurrentiel, puisqu'aucune personnalité ne se décide à affronter Nicolas Sarkozy¹⁴⁶. Pour autant le principe d'un contrôle par le parti des candidatures apparaît posé, ce qui traduit une acceptation du caractère partisan du scrutin présidentiel. Née pour orchestrer la réélection de Jacques Chirac en 2002, l'UMP achève la mutation, déjà engagée par le RPR, « d'un parti du président à un parti présidentiel »¹⁴⁷. Avec l'organisation en 1999 d'un vote des adhérents pour désigner directement le président du parti, le RPR avait amorcé cette évolution que Nicolas Sarkozy, élu président de l'UMP en 2004, parachève. Désormais, la lutte pour le leadership à droite recouvre un caractère partisan : avec l'UMP, la droite d'inspiration gaulliste renonce à l'idée que le chef préexiste au parti et accepte que l'une des fonctions principales d'un parti est d'organiser la compétition pour le leadership. Dans ce cadre, Nicolas Sarkozy a compris que ses ambitions élyséennes pourraient être favorisées par le contrôle de l'UMP, même si cela l'obligeait à quitter ses fonctions de ministre auxquelles il devait sa popularité. S'appuyant, comme Ségolène Royal, sur un fort engouement populaire, il profite de la condamnation judiciaire d'Alain Juppé pour récupérer la présidence de l'UMP, en défiant Jacques Chirac qui avait confié ce poste à son ancien Premier ministre en vue d'en faire son successeur. Sous la présidence de Nicolas Sarkozy, l'UMP se professionnalise¹⁴⁸ et s'idéologise, avec de nombreuses conventions visant à élaborer un projet « droitisé » de rupture pour 2007 (« la France d'après »). Là où Ségolène Royal joue sur sa distance vis-à-vis du parti, Nicolas Sarkozy joue sur l'osmose, en utilisant le parti pour mieux marquer sa différence vis-à-vis du gouvernement. Au final, ces transformations aboutissent au fait que le candidat de l'UMP ait un profil plus partisan que la candidate du PS.

La forte participation électorale à la présidentielle et la subordination accrue des législatives

Le renforcement de la présidentialisation de la vie politique française se traduit enfin en 2007 par une subordination accrue du scrutin législatif par rapport à l'élection présidentielle.

Avec seulement 61 % de participation au premier tour en France métropolitaine, les législatives de 2007 sont les moins mobilisatrices de toute l'histoire. Par rapport à 2002, le recul est de 4,1 points (graphique 5.12). Depuis 1981, le repli est de près de 10 points. A l'inverse, le scrutin présidentiel de 2007, avec 85,3 % de votants sur les inscrits aux deux tours

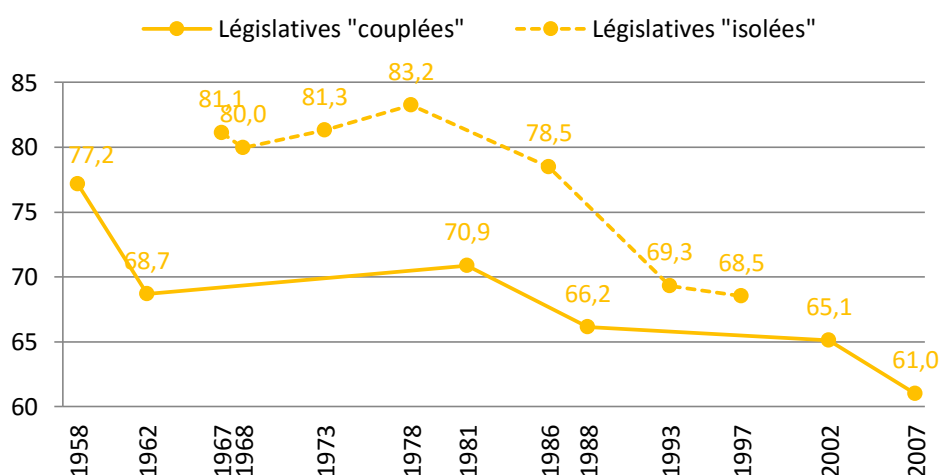
¹⁴⁶ Les adhérents sont toutefois appelé à voter en janvier 2007 (69,1 % de votants). Michèle Alliot-Marie ou Dominique de Villepin n'ont pas fait acte de candidature, de même que Nicolas Dupont-Aignan qui a refusé de participer à cette primaire (jugée illégitime car partisane) avant de quitter l'UMP.

¹⁴⁷ Gérard GRUNBERG, « Vers un espace politique bipartisan ? », in Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote de rupture*, Op. Cit., p. 253-270 (p. 262).

¹⁴⁸ Florence HAEGEL, *Les droites en fusion*, Op. Cit., p. 127-171.

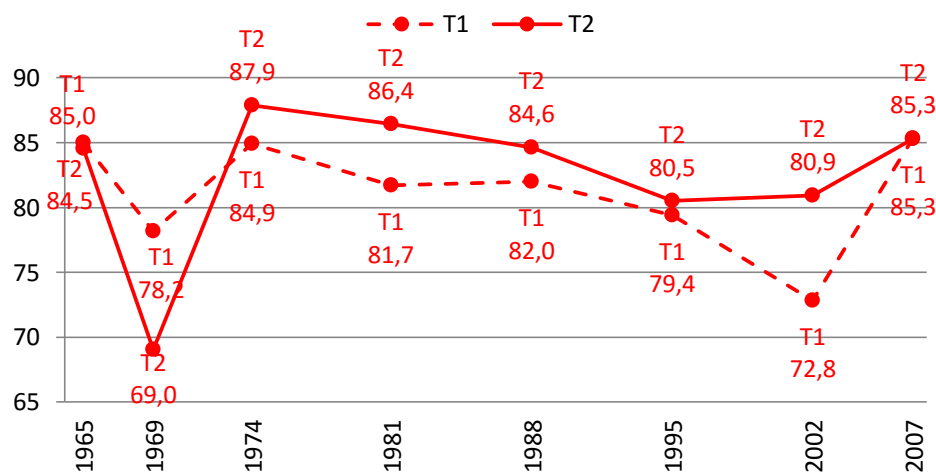
en France métropolitaine, est marqué par un net rebond de la participation (graphique 5.13). Au premier tour, le niveau de la participation est tout simplement le plus élevé jamais atteint, avec une marque qui dépasse celle du premier tour de 1965 (85 %) ou de 1974 (84,9 %) ¹⁴⁹. Par rapport au premier tour de 2002, la hausse est de 12,5 points (+ 5,9 points par rapport au premier tour de 1995). Au second tour, le niveau de la participation ne constitue pas un record, mais il se situe néanmoins en troisième position derrière le second tour de 1974 (87,9 %) et celui de 1981 (86,4 %). Par rapport au second tour de 2002, la poussée est de 4,4 points.

Graphique 5.12 : La participation aux élections législatives de 1958 à 2007 (France métropolitaine, % des inscrits)



NB. Premiers tours uniquement sauf 1986 (tour unique).

Graphique 5.13 : La participation à l'élection présidentielle de 1965 à 2007 (France métropolitaine, % des inscrits)

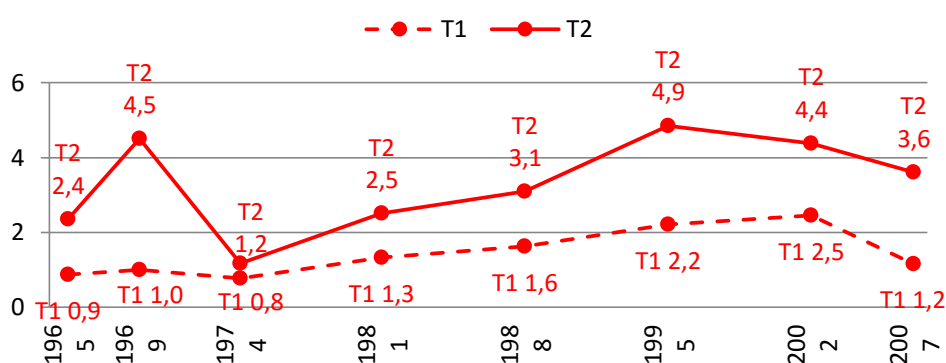


NB. T1 : Premier tour ; T2 : Second tour.

¹⁴⁹ La participation en 2007 sur la France entière (83,8 %) reste cependant en retrait au premier tour par rapport aux niveaux de 1965 (84,7 %) et 1974 (84,2 %).

A ce fort rebond de la participation correspond aussi un net recul des blancs et nuls (graphique 5.14). Au premier tour, ils ne pèsent plus que pour 1,2 % des inscrits, soit le plus faible niveau atteint depuis 1974, avec une division par deux par rapport à 2002. Au second tour, la part des blancs et nuls est de 3,6 %, soit 0,8 point de moins qu’au second tour de 2002 et 1,3 point de moins qu’au second tour de 1995. Ce niveau n’en demeure pas moins le quatrième plus élevé depuis 1965, ce qui est significatif de la difficulté d’une partie de l’électorat éliminé (notamment celui de François Bayrou) à faire un choix entre les deux finalistes (cette perplexité ou ce refus de choisir s’observe aussi dans le fait que la participation ne progresse pas entre les deux tours, alors que cela avait été le cas de 1974 à 2002).

Graphique 5.14 : Le vote blanc ou nul à l’élection présidentielle de 1965 à 2007 (France métropolitaine, % des inscrits)



NB. T1 : Premier tour ; T2 : Second tour.

Au final, ces dynamiques opposées de la participation à la présidentielle et aux législatives aboutissent à un différentiel de mobilisation de 24,3 points entre les deux scrutins. Comme le montre le tableau 5.26, cet écart est bien supérieur à ceux observés par le passé dans des cas de figure similaires (élections législatives couplées avec une présidentielle en 2002, 1988 et 1981, ou avec un référendum plébiscitaire en 1962 et 1958).

Tableau 5.26 : le reflux de la participation aux élections législatives organisées dans la foulée d’un référendum plébiscitaire ou d’une élection présidentielle (1958-2007)

	1958	1962	1981	1988	2002	2007
Référendum plébiscitaire	84,9	77,2				
Présidentielle T1			81,7	82	72,8	85,3
Législatives « couplées » T1	77,2	68,7	70,9	66,1	65,1	61
Ecart	- 7,7	- 8,5	- 10,8	- 15,9	- 7,7	- 24,3

NB. La participation est pourcentage des inscrits.

En 1988, la participation entre le premier tour de la présidentielle et le premier tour des législatives n'avait chuté que de 15,9 points. En 2002, la chute était seulement de 7,9 points, (15,8 points si l'on compare avec le second tour de la présidentielle). Traduisant une différence de statut entre le scrutin législatif et le scrutin qui le précède, ce différentiel de participation s'explique désormais moins par le calendrier que par la présidentialisation de la vie politique, comme en témoigne la convergence des taux de participation entre les élections législatives « isolées » de 1997 et 1993 (sans effet « troisième tour » démobilisateur) et les élections législatives « couplées » de 1988 et 2002 (cf. chapitre 4).

De fait, le creusement de l'écart de participation en 2007 entre la présidentielle et les législatives renvoie moins à la faible participation électorale aux législatives qu'à la très forte mobilisation des votants à la présidentielle. De ce point de vue, le niveau de la participation aux législatives s'inscrit simplement dans la tendance au déclin de la participation enregistrée aux précédentes élections législatives. Cette tendance, comme on l'a vu au chapitre 4, est liée au mécanisme du renouvellement générationnel qui entraîne une baisse des votants systématiques (davantage représentés dans les générations nées avant 1960) au profit des votants intermittents (davantage représentés dans les générations nées après 1960). Dans ce cadre, à conjoncture et niveau de pouvoir équivalents, la participation tend mécaniquement à baisser d'un scrutin à l'autre. C'est ce qui s'est produit aux législatives de 2007 par rapport aux législatives de 2002, 1988 et 1981. De son côté, le scrutin présidentiel apparaissait également affecté, de 1974 à 2002, par cette tendance au déclin de la participation, bien que dans des proportions moindres. Ce que démontrent les élections de 2007, c'est donc surtout le caractère exceptionnel du scrutin présidentiel : dans le cadre d'une participation qui n'est plus aussi automatique que par le passé et donc plus sensible au contexte de l'élection (notamment sa médiatisation) et à son enjeu de pouvoir, le scrutin présidentiel conserve sa capacité à mobiliser très fortement, ce qui n'est pas le cas du scrutin législatif.

Cette capacité de mobilisation du scrutin présidentiel renvoie à la dynamique de présidentialisation. C'est à elle que l'on doit la mise sur un tel piédestal de la course de chevaux présidentielle, dont l'enjeu de pouvoir écrase désormais celui des élections législatives (lequel demeure pourtant le plus important d'un strict point de vue constitutionnel) aux yeux de tous les acteurs (élites partisans, médias et bien sûr électeurs). En 2007, la présidentielle présente tous les traits d'un moment particulièrement décisif pour l'avenir du pays, du fait de l'absence de sortant et de la « fraîcheur » des deux candidats du PS et de l'UMP, qui se présentent pour la première fois et qui appartiennent à une autre génération que tous ceux qui

ont gouverné jusque-là. Dans le cadre d'une conjoncture économique et sociale morose¹⁵⁰ et angoissante¹⁵¹, la personnalité et les propositions de Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy polarisent assez fortement l'électorat, en suscitant à la fois beaucoup d'espoir et beaucoup d'inquiétude¹⁵². A ces éléments mobilisateurs s'ajoute le caractère assez inédit du positionnement antisystème et ni gauche ni droite du candidat centriste François Bayrou. Rajoutant une dose de suspens, cette candidature participe de la grandeur du spectacle ultra-personnalisé et ultra-médiatisé¹⁵³ proposé en 2007 par la campagne présidentielle. Lancée dès 2002, du fait de la capacité de Nicolas Sarkozy à saturer l'horizon médiatique par son activisme, celle-ci monte en régime en 2006 avec la primaire socialiste, avant de rentrer dans sa phase finale à partir de janvier 2007. Malgré sa longueur, cette campagne suscite un fort intérêt¹⁵⁴, tout en s'inscrivant dans la mémoire du 21 avril 2002 qui avait provoqué des regrets chez de nombreux abstentionnistes.

Dans ce cadre, tous les éléments sont réunis à la présidentielle pour compenser le déclin structurel des mécanismes traditionnels de la participation et mobiliser l'essentiel du corps électoral¹⁵⁵. Selon le même schéma qu'entre les deux tours de la présidentielle de 2002, la

¹⁵⁰ Cette conjoncture demeure proche de celle de 2002 en ce qui concerne les indicateurs de croissance du PIB, de chômage et d'inflation, malgré des dynamiques différentes.

¹⁵¹ 65 % des personnes interrogées dans la vague de février 2007 du Baromètre Politique Français (BPF) 2006-2007 Cevipof – Ministère de l'Intérieur se disent pessimistes à propos de l'évolution de la situation économique de la France. Au niveau individuel, le pessimisme est encore plus marqué : 74 % des sondés estiment que leurs enfants ou ceux de leur famille vivront moins bien qu'eux dans la société française de demain ; 76 % sont inquiets pour l'avenir de leur retraite, 20 % estiment le risque de chômage pour eux-mêmes ou pour un membre de leur foyer comme très élevé et 42 % comme assez élevé.

¹⁵² Alors que seuls 15 % des sondés pensaient que le résultat de l'élection présidentielle de 2002 permettrait d'améliorer les choses en France (contre 79 % et 6 % de sans opinion, vague 1 du PEF 2002), cette proportion passe à 45 % en 2007 (contre 46 % et 9 % de sans opinion, vague 1 du PEF 2007). Chez les sondés qui ont l'intention de voter pour Ségolène Royal, cette proportion est même de 51 %, tandis qu'elle est encore plus forte chez ceux qui penchent pour Nicolas Sarkozy (60 %). Par ailleurs, toujours selon la vague 1 du PEF 2007, 38 % des sondés indiquent que Ségolène Royal les inquiète (51 % chez ceux qui penchent pour Nicolas Sarkozy, 42 % chez ceux qui penchent pour François Bayrou), ce pourcentage grimpe à 52 % à propos de Nicolas Sarkozy (80 % chez ceux qui penchent pour Ségolène Royal, 67 % pour ceux qui penchent pour François Bayrou). A titre de comparaison, François Bayrou n'inquiète que 22 % des sondés, tandis que Jean-Marie Le Pen inquiète à peine un peu plus que Nicolas Sarkozy (66 % chez l'ensemble des sondés, 80 % chez ceux qui penchent pour Ségolène Royal, 74 % chez ceux qui penchent pour François Bayrou).

¹⁵³ Les élections de 2007 sont les premières à être organisées à l'ère de la généralisation de l'accès à Internet et à être couvertes par des chaînes d'infos en continu gratuites. Par ailleurs, la couverture de l'élection présidentielle de 2007 par le 20 h TF1 et de France 2 s'avère très supérieure à celle des scrutins de 1988 et 2002 (mais légèrement inférieure à celle des scrutins de 1981 et 1995). Jacques GERSTLE, Christophe PIAR, « Les campagnes dans l'information télévisée », in Pascal PERRINEAU, *Le vote de rupture*, Op. Cit., p. 21-50.

¹⁵⁴ La proportion de sondés déclarant être beaucoup ou assez intéressés par l'élection présidentielle est d'environ 80 % pour les deux derniers mois de campagne (mars-avril 2007) dans les différentes enquêtes de TNS Sofres, avec même une pointe à 84 % dans la dernière enquête avant le premier tour (enquête réalisée par téléphone les 20 et 21 avril 2007 avec 1 000 répondants). En 2002, le niveau d'intérêt était beaucoup plus faible : lors de la dernière enquête Sofres avant le premier tour (enquête réalisée par téléphone les 17 et 18 avril 2002 avec 1 000 répondants), seuls 63 % des sondés déclaraient être beaucoup ou assez intéressés par le scrutin.

¹⁵⁵ La présidentielle est précédée d'un vague d'inscription record : + 2,3 millions d'inscrits, soit une augmentation de 4,2 % (contre + 2,3 % en 2002, + 2,1 % en 1995, ou + 3,7 % en 1981). Pierre BRECHON, « Logiques d'inscription, logiques d'abstention », *Revue Politique et Parlementaire*, n° 1044, 2007, p. 58-67.

poussée de la participation entre le premier tour de la présidentielle de 2002 et le premier tour de la présidentielle de 2007 concerne surtout les jeunes générations (tableau 5.27). Ainsi, si la mobilisation des électeurs nés dans les années 1930, déjà forte au premier tour de 2002 (81 %), ne progresse que de 6,5 points en 2007, celle des électeurs nés dans les années 1970, particulièrement faible au premier tour de 2002 (63,7 %), bondit de 20,8 points. Au final, ces deux générations qui avaient un différentiel de mobilisation de 17,3 points au premier tour de 2002 participent en 2007 de façon presque équivalente (87,5 contre 84,5 %, 3 points d'écart).

Tableau 5.27 : *L'évolution de la participation à la présidentielle en 2002 et 2007 selon les générations*

	P2002		P2007		P2002	
	T1	T1	Ecart	T2	Ecart	
Génération 1920	73,0	76,8	+ 3,8	79,8	+ 6,8	
Génération 1930	81,0	87,5	+ 6,5	86,3	+ 5,3	
Génération 1940	79,7	91,0	+ 11,3	86,4	+ 6,7	
Génération 1950	76,5	89,9	+ 13,4	85,3	+ 8,8	
Génération 1960	72,3	87,4	+ 15,1	81,6	+ 9,3	
Génération 1970	63,7	84,5	+ 20,8	73,9	+ 10,2	
Génération 1980	68,4	80,9	+ 12,5	78,1	+ 9,7	

NB. T1 : Premier tour ; T2 : Second tour. La participation est en pourcentage des inscrits. Données Insee

Aux législatives, le très fort recul de la participation par rapport à la présidentielle concerne prioritairement les jeunes générations, qui ont la participation la moins constante et la plus sensible à la conjoncture et à l'enjeu du scrutin¹⁵⁶. Par rapport à la séquence électorale présidentielle-législatives de 2002, la part des votants constants progresse de façon limitée (de 47,1 % à 50,4 %), au détriment de celle des non-votants constants (de 13,1 % à 9,5 %), tandis que la part des votants intermittents s'avère très stable (39,8 % en 2002, 40,1 % en 2007).

Ne pouvant plus rivaliser avec la force du spectacle de la présidentielle, la campagne électorale des législatives ne débute vraiment qu'après le second tour de la présidentielle. Dans cette séquence électorale à quatre tours, où le premier scrutin structure si fortement l'issue du second, les stratégies d'alliance aux législatives s'avèrent très dépendantes des résultats obtenus par les différents partis lors de l'élection présidentielle ou de leurs éventuels ralliements. C'est le cas à droite et au centre comme on l'a vu. C'est le cas aussi à gauche, où le PRG et le MRC ont négocié leur soutien à Ségolène Royal au premier tour de la

¹⁵⁶ 51,9 % des 18-24 ans, 50,4 % des 25-29 ans, 42,7 % des 30-34 ans, et 35,5 % des 35-39 ans n'ont pas pris part au scrutin législatif, contre environ seulement environ 20 % des plus de 60 ans. Si la part de l'abstention systématique varie un peu selon l'âge (environ 12 % chez les moins de 29 ans à environ 5 % chez les 50-69 ans), c'est surtout la part des votants intermittents qui varie fortement selon ce critère (plus de 60 % chez les 55-79 ans contre moins de 38 % chez les moins de 35 ans). Stéphane JUGNOT, « La participation électorale en 2007, La mémoire de 2002 », Op. Cit.

présidentielle en échange de circonscriptions réservées¹⁵⁷. Du côté des Verts, qui ne sont pas prêt à abandonner la couverture médiatique qu'offre une candidature à la présidentielle, aucun accord n'est trouvé avec le PS, que ce soit avant la présidentielle ou après¹⁵⁸.

La domination du PS et de l'UMP dans leur camp respectif

L'éclatement et la contre-performance de la gauche de la gauche

Le premier tour de la présidentielle de 2007 marque à la fois un éclatement et une contre-performance majeure pour l'ensemble des forces qui se situent à la gauche du PS et des Verts. Au printemps 2007, il ne reste plus grand-chose de la dynamique unitaire qui était née en 2005 lors de la campagne référendaire sur le TCE. Les mésententes au sein des « collectifs antilibéraux », qui regroupent principalement le PCF, la LCR et la mouvance altermondialiste et alternative, apparaissent dès l'année 2006, sur fond de désaccord stratégique entre le Parti communiste et la LCR s'agissant de la position à adopter vis-à-vis du PS. Refusant toute compromission avec la gauche « social-libérale », la LCR souhaite que le PCF rompe avec le PS avec qui il est allié notamment au niveau local. Devant le refus des communistes de clarifier leurs alliances, la LCR décide de faire cavalier seul et de présenter la candidature d'Olivier Besancenot, à l'instar de LO qui présente pour la sixième fois consécutive la candidature d'Arlette Laguiller ou du PT qui soutient la candidature de Gérard Schivardi (maire de Mailhac et conseiller général de l'Aude). Les cultures politiques très différentes entre communistes et altermondialistes, ainsi que la volonté plus ou moins affirmée du PCF de dominer le rassemblement de la gauche antilibérale finissent de briser ce qui reste de dynamique unitaire. Les collectifs antilibéraux n'arrivant pas à s'accorder sur un nom, deux candidats se présentent aux suffrages des Français en se réclamant de leur action : Marie-George Buffet, secrétaire

¹⁵⁷ En dehors des aspects programmatiques, ces accords prévoient un soutien du PS aux candidats du PRG dans 35 circonscriptions et aux candidats du MRC dans 10 circonscriptions (avec en plus des suppléants MRC pour des candidats PS dans 6 circonscriptions). Outre le soutien à Ségolène Royal, le PRG s'engage à ne pas présenter de candidats aux législatives face aux sortants PS et dans les départements où le PS soutient le PRG. De son côté le MRC s'engage à ne présenter qu'une soixantaine de candidats en concurrence avec le PS.

¹⁵⁸ Alors que les Verts exigent 35 circonscriptions réservées (dont une vingtaine de gagnables afin de pouvoir constituer un groupe parlementaire) le PS ne leur en propose en début d'année 2007 que 20 (dont 15 gagnables), tout en agitant l'idée d'abaisser le seuil de constitution des groupes parlementaires. Suite à la présidentielle, l'offre revue à la baisse de la part du PS (14 circonscriptions réservées en échange d'un désistement systématique au second tour) est rejetée par les Verts. Un accord a minima est toutefois trouvé, puisque le PS n'investit aucun candidat face aux trois députés sortants Verts (Noël Mamère, Martine Billard et Yves Cochet). Par ailleurs, en vertu d'accords départementaux, le PS soutient deux candidats Verts en Loire-Atlantique (François de Rugy) et dans les Alpes Maritimes (André Aschieri).

national du PCF, et José Bové, figure du mouvement altermondialiste¹⁵⁹. Si le scénario d'une scission des ailes gauche du PS et des Verts a été rapidement écarté après 2005¹⁶⁰, celui d'une union des autres forces du non de gauche a été à peine plus long à se dissiper.

Eclatée entre cinq candidats, la gauche de la gauche totalise 9,1 % au premier tour de la présidentielle en France métropolitaine, contre 14,1 % pour le total Hue-Laguiller-Besancenot-Gluckstein de 2002 ou pour le total Hue-Laguiller de 1995. Avec 1,3 % contre 5,8 % en 2002, Arlette Laguiller s'effondre. Sa chute profite à Olivier Besancenot qui récupère une partie de son électorat populaire notamment dans le Nord du pays¹⁶¹, sans que cela lui permette de progresser (4,2 % contre 4,3 % en 2002). De son côté, Marie-George Buffet (2 %) fait encore moins bien que le résultat désastreux de Robert Hue en 2002 (3,4 %), avec une géographie électorale PCF en miniature¹⁶². Enfin, Gérard Schivardi (0,3 %) recule par rapport au score très faible de Daniel Gluckstein (0,5 %) tandis que José Bové n'obtient que 1,3 %.

Aux législatives, le PCF se redresse un peu (4,4 % en France métropolitaine) en profitant de son ancrage territorial et de la plus faible volatilité de son noyau électoral (même si ce dernier s'est considérablement réduit). Pour autant son niveau reste inférieur à 2002 (4,8 %). Dans le détail, le PCF ne dépasse la barre des 30 % que dans 8 circonscriptions contre 16 en 2002, et celle des 20 % dans 21 cas contre 34 en 2002. Ce faisant, le PCF poursuit son déclin à un rythme plus progressif qu'à la présidentielle. Grâce à son implantation locale, il parvient à devancer le candidat investi par le PS dans 15 des 19 circonscriptions qu'il détenait¹⁶³. Au final, le PCF conserve 14 sièges, en gagne un sur l'UMP¹⁶⁴, mais en perd cinq¹⁶⁵. Ce nouvel

¹⁵⁹ Ce dernier est soutenu par plusieurs élus communistes tels que François Asensi, Robert Bret, Daniel Fontaine, Christophe Cavard, Jacques Perreux, ou Patrick Braouezec. A l'inverse cette candidature est désapprouvée par plusieurs personnalités du rassemblement antilibéral comme Clémentine Autain, Yves Salesse (Fondation Copernic) ou Christian Picquet (tendance minoritaire de la LCR) qui décident de ne pas prendre parti.

¹⁶⁰ On note néanmoins que Jean-Luc Mélenchon, figure de l'aile gauche du PS et soutien de Laurent Fabius lors de la primaire socialiste, ne se rallie à Ségolène Royal qu'après l'échec de la candidature unitaire antilibérale en décembre 2006.

¹⁶¹ Olivier Besancenot passe de 4,7 % à 6,2 % dans le Pas-de-Calais où il décroche son meilleur résultat tandis qu'Arlette Laguiller chute de 8,4 % à 2,6 %. Une évolution similaire est observée dans la Somme, les Ardennes ou l'Aisne. En 2002, les zones de force du candidat de la LCR n'étaient pas des départements ouvriers (Finistère, Puy-de-Dôme, Côtes-d'Armor, Ariège, Loire-Atlantique).

¹⁶² La candidate PCF ne dépasse les 5 % dans aucun département. Elle n'atteint les 3 % que dans 14 départements qui constituent tous d'anciens bastions : Allier, Corrèze, Cher, Seine-Saint-Denis, Haute-Corse, Pas-de-Calais, Dordogne, Corse-du-Sud, Nièvre, haute Vienne, Hautes-Pyrénées, Nord, Val-de-Marne, Ariège. Malgré le niveau très faible du vote communiste sa structure géographique est très stable (coefficients de corrélation 2002-2007 de 0,98 au niveau départemental et de 0,97 au niveau des circonscriptions législatives ; pour 1995-2007, les coefficients de corrélation sont aussi très élevés : 0,94 et 0,95).

¹⁶³ Jean-Pierre Brard et Jacques Desallangre ne sont pas comptés ici puisqu'ils sont simplement apparentés communistes, de même que Maxime Gremetz exclu du parti en 2006. Ces trois sortants sont réélus après avoir devancé le PS au premier tour.

¹⁶⁴ Victoire de Jean-Paul Lecocq au second tour face au sortant UMP Denis Merville dans la 6^e circonscription de Seine-Maritime.

¹⁶⁵ Il s'agit des quatre circonscriptions où le PCF est devancé au premier tour par le PS : Allier 2^e, Isère 2^e, Seine-Saint-Denis 3^e, Bouches-du-Rhône 4^e (sur ces quatre circonscriptions, il n'y a que dans cette dernière que le

affaiblissement du PCF le contraint à trouver des alliés pour former un groupe « technique » à l'Assemblée¹⁶⁶. Avec seulement 15 députés sur 555 en France métropolitaine, le PCF retrouve son étiage de 1958 (10 sièges sur 465), d'autant que sur ces 15 élus, deux n'ont pas voté pour le candidat du PCF à la présidentielle (François Asensi et Patrick Braouezec). Si le PCF n'est pas rayé de la vie politique, sa course de lenteur vers sa disparition se poursuit.

Du côté de l'extrême gauche et des altermondialistes, les législatives de 2007 (3,5 %) s'avèrent un peu plus favorables que celles de 2002 (2,8 %), malgré l'effet « troisième tour » qui explique l'essentiel du recul par rapport au total Besancenot-Bové-Laguiller-Schivardi de la présidentielle (7,2 %). Comme à la présidentielle, la LCR domine LO (2,1 % contre 0,8 %).

La polarisation de l'électorat de gauche sur Ségolène Royal et le PS

Si la gauche est plus faible au premier tour de la présidentielle de 2007 (36,1 % en France métropolitaine) qu'en 2002 (37,3 % sans Chevènement) et qu'en 1995 (40,7 % avec Voynet), le score obtenu par Ségolène Royal pour le PS (25,4 %) s'avère supérieur à celui de Lionel Jospin en 2002 (15,8 %) ou en 1995 (23,2 %). Il faut remonter aux années 1980 pour trouver trace d'un meilleur résultat pour le PS (33,9 % en 1988 pour François Mitterrand et 26,1 % en 1981). Ce faisant, Ségolène Royal marginalise le reste de la gauche non socialiste (10,7 % contre 21,5 % en 2002 et 17,4 % en 1995) et permet au PS de retrouver la position ultra-dominante qui était la sienne au premier tour de la présidentielle de 1988 (70,4 % du total gauche en 2007, contre 42,5 % en 2002, 57,1 % en 1995, et 74,8 % en 1988).

S'agissant des itinéraires de vote entre 2002 et 2007, la vague 1 préélectorale du PEF 2007 (redressée à partir des résultats effectifs) indique que Ségolène Royal récupère près de 60 % des électeurs de Lionel Jospin qui déclarent une intention de vote en 2007. Soutenue par Christiane Taubira et Jean-Pierre Chevènement, elle récupère un peu plus de 50 % des électeurs de 2002 de la première mais moins de 30 % de ceux de second du fait de la concurrence de François Bayrou (cf. supra). Concernant la gauche de la gauche, ces données montrent que l'essentiel de son fort recul provient de transferts en direction de Ségolène Royal : la candidate PS capte près de 3 électeurs sur 10 en 2002 de Robert Hue et d'Arlette Laguiller ainsi que près de 4 électeurs sur 10 en 2002 d'Olivier Besancenot. Enfin, au-delà des

PCF présentait un sortant). Le PCF perd son cinquième siège au profit de l'UMP : le sortant François Liberti est battu au second tour par Gilles d'Ettore dans la 7^e circonscription de l'Hérault.

¹⁶⁶ Ce groupe est composé de 24 membres : 15 PCF, un dissident PCF (Maxime Gremetz), deux apparentés PCF (Jean-Pierre Brard et Jacques Desallangre), quatre Verts, et deux élus d'outre-mer.

abstentionnistes de 2002 qui penchent à près de 30 % en sa faveur, Ségolène Royal parvient à attirer à elle plus de 30 % des électeurs de Noël Mamère en 2002.

L'attraction de la candidate PS sur l'électorat Vert est l'une des principales causes de l'écrasement de Dominique Voynet, qui ne récolte que 1,6 % en France métropolitaine, contre 5,3 % pour Noël Mamère en 2002 (avec en plus 1,9 % pour Corinne Lepage). Dominique Voynet ramène l'écologie politique au niveau de René Dumont en 1974 (1,3 %), en faisant moins bien que son propre score de 1995 (3,3 %), mais aussi qu'Antoine Waechter (3,8 %) en 1988 et Brice Lalonde en 1981 (3,9 %). Récupérant une moindre part de l'électorat Mamère de 2002 que Ségolène Royal, mais aussi que François Bayrou (voir supra), Dominique Voynet souffre enfin de la concurrence de José Bové et d'Olivier Besancenot¹⁶⁷. Au-delà de son manque de charisme, Dominique Voynet est fortement handicapée par l'activisme de Nicolas Hulot. Imposant son Pacte écologique comme un élément fort de la campagne dès novembre 2006¹⁶⁸, tout en refusant de rentrer dans l'arène ou de soutenir un candidat en particulier, l'animateur de télévision contribue à banaliser la candidature de Dominique Voynet et à donner l'impression que les Verts ne sont pas à la hauteur de l'urgence de la crise écologique, notamment en ce qui concerne le changement climatique¹⁶⁹.

L'échec de la gauche de la gauche et des Verts paraît a priori paradoxal, dans un contexte de rejet croissant du néolibéralisme¹⁷⁰ et d'augmentation des préoccupations environnementales. Si leur marginalisation renvoie au fait que Ségolène Royal suscite sans doute plus d'adhésion et d'enthousiasme que Lionel Jospin en 2002¹⁷¹, ces résultats découlent aussi d'un « vote de construction »¹⁷², faisant écho au traumatisme qu'a constitué le 21 avril

¹⁶⁷ Sur 71 électeurs de Noël Mamère en 2002 qui indiquent une intention de vote en 2007, 23 penchent pour Ségolène Royal, 17 pour François Bayrou, 14 seulement pour Dominique Voynet, 9 pour Nicolas Sarkozy, 3 pour Olivier Besancenot, et 3 pour José Bové.

¹⁶⁸ Ce pacte vise à interpeller l'ensemble des candidats sur les questions d'environnement en proposant cinq mesures concrètes (dont la création d'un poste de vice-premier ministre chargé du développement durable et l'instauration d'une taxe carbone) que les signataires (c'est le cas de Ségolène Royal, Nicolas Sarkozy, François Bayrou, Marie-George Buffet et Dominique Voynet) s'engagent à appliquer en cas de victoire.

¹⁶⁹ La mise à l'agenda du changement climatique et de ses conséquences s'est considérablement renforcée entre 2002 et 2007 du fait de la médiatisation des travaux alarmistes du GIEC et de l'action médiatique de diverses personnalités comme Nicolas Hulot et Yann Arthus-Bertrand en France ou l'ex-vice-président américain Al Gore (sortie en salle en 2006 de son film « Une vérité qui dérange »).

¹⁷⁰ James STIMSON, Vincent TIBERJ, Cyrille THIEBAUT, « The Evolution Of Political Attitudes And Policy Preferences In France », in Alistair COLE, Sophie MEUNIER, Vincent TIBERJ (eds.), *Developments in French Politics* 5, Palgrave Macmillan, 2013, p. 170-185.

¹⁷¹ La comparaison des vagues préélectorales du PEF 2002 et 2007 montre toutefois que Lionel Jospin était jugé un plus honnête que Ségolène Royal (57 % contre 55 %) et surtout qu'il avait davantage l'étoffe d'un président (48 % contre 40 %). On note néanmoins que 60 % des sondés pensent en 2007 que Ségolène Royal veut « vraiment changer les choses » (item hélas non proposé en 2002 mais sur lequel on peut douter que Lionel Jospin en tant que Premier ministre sortant fasse mieux que Ségolène Royal).

¹⁷² Jérôme JAFFRE, « Regard sur les élections de 2007 », in Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote de rupture*, Op. Cit., p. 235-250 (p. 240-243).

2002 à gauche¹⁷³. De fait, Ségolène Royal doit sa force à son statut de seul présidentiable crédible de la gauche, face à François Bayrou et surtout face à Nicolas Sarkozy (qui suscite de l'inquiétude chez 80 % des électeurs ayant l'intention de voter pour Ségolène Royal). Le second tour accentue le caractère antisarkozyste de l'électorat de Ségolène Royal. Selon l'enquête post-présidentielle Cevipof, 34 % des électeurs de Ségolène Royal affirment l'avoir choisie « pour barrer la route à l'autre candidat » contre 10 % de ceux de Nicolas Sarkozy¹⁷⁴.

L'écrasante domination du PS sur la gauche à la présidentielle se tasse aux législatives, malgré l'effet « troisième tour ». Avec 25 % en France métropolitaine pour l'ensemble de ses candidats (26,4 % en ajoutant ceux du PRG), le PS pèse pour 64,2 % du total gauche (67,7 % avec le PRG) contre 70,4 % pour Ségolène Royal à la présidentielle. Ce niveau de domination n'en reste pas moins supérieur à celui des législatives de 2002 (60,2 % pour le PS seul, 64,1 % avec le PRG), ce qui reflète une légère progression en suffrages exprimés (de 24,1 % à 25 % pour le PS seul, de 25,6 % à 26,4 % avec le PRG), dans le cadre d'un total gauche en faible recul (de 40 % à 39 %). L'extrême gauche est la seule force de gauche non socialiste à progresser un peu entre les législatives de 2002 et de 2007, alors que les Verts (de 4,5 % à 3,3 %¹⁷⁵) et les DVG (de 2,3 % à 1,4 %) perdent du terrain, comme les communistes. En sièges, les élus PS et apparentés progressent nettement (de 141 sièges à 204 pour la France entière, et de 137 à 193 pour la France métropolitaine), en captant la quasi-totalité de la dynamique de la gauche par rapport à 2002 (cette dernière passe de 179 sièges à 228 pour la France entière, et de 171 à 215 pour la France métropolitaine). Ce faisant le PS (sans les apparentés, dont quatre dissidents) atteint un niveau de domination inédit (81,6 % des sièges de gauche pour la France

¹⁷³ Selon l'enquête post-présidentielle Cevipof 2007, 14 % des électeurs de Ségolène Royal indiquent que ce ne sont ni ses propositions ou idées, ni sa personnalité, qui ont le plus compté dans leur vote, mais les partis qui l'ont soutenue. Cette proportion, bien que faible, ne se retrouve dans aucun autre électorat (1% pour celui de François Bayrou, 2 % pour celui de Nicolas Sarkozy, 3 % pour celui de Jean-Marie Le Pen). Cette spécificité est confirmée par l'enquête jour du vote d'Ipsos, selon laquelle 51 % des électeurs de Ségolène Royal indiquent que l'appartenance politique de la candidate constitue la principale raison de leur vote, contre 34 % qui indiquent son projet et 12 % ses qualités personnelles. Pour François Bayrou ou Nicolas Sarkozy, les pourcentages sont seulement de 13 % et 17 % pour l'appartenance politique, de 55 % et 60 % pour le projet, et de 30 % et 22 % pour les qualités personnelles. De même, selon l'enquête jour du vote de TNS Sofres, 44 % seulement des électeurs de Ségolène Royal ont voté pour elle parce que c'était leur candidat(e) préféré(e) (56 % pour être sûrs qu'elle soit au second tour), contre 55 % de ceux de François Bayrou, 68 % de ceux de Nicolas Sarkozy et 51 % de ceux de Jean-Marie Le Pen.

¹⁷⁴ Les électeurs de Nicolas Sarkozy sont tous aussi nombreux que ceux de Ségolène Royal à justifier leur vote par le fait que leur candidat(e) est le plus proche de leurs idées (53 % contre 52 %). Par contre ils plus nombreux à choisir le troisième item : « vous avez confiance en votre candidat » (37 % contre 14 %).

¹⁷⁵ Marquant un redressement par rapport au score de Dominique Voynet, le score des Verts décline par rapport à 2002 avant tout parce que le PS ne soutient plus que 5 de ses candidats contre plus de 50 en 2002. Dans les 317 circonscriptions où les Verts affrontent le PS à la fois en 2007 et en 2002, on note une stabilité à 3,2 % entre 2002 et 2007.

entière, 83,7 % en France métropolitaine), alors que le PCF recule et que les autres formations de gauche stagnent en ne devant leurs élus qu'au soutien du PS¹⁷⁶.

L'épuisement du souverainisme de droite

Du côté de la droite modérée, la polarisation des électeurs sur la candidature de Nicolas Sarkozy est d'autant plus importante que ce dernier, conséquence de la création de l'UMP et de l'autonomisation de l'UDF, n'est concurrencée que par Philippe de Villiers. A l'intérieur de l'UMP, tous ses rivaux ont renoncé à le défier que ce soit dans le cadre de la primaire prévue en janvier ou dans le cadre d'une candidature dissidente¹⁷⁷.

Présent pour la seconde fois au premier tour de la présidentielle, après une première candidature en 1995, Philippe de Villiers tente d'incarner une alternative non-sulfureuse au FN, dont il refuse la proposition d'« union patriotique », en invoquant de trop grandes divergences concernant le rapport à la Seconde Guerre mondiale¹⁷⁸. Sous l'influence de plusieurs transfuges du FN (notamment Jacques Bompard, et Guillaume Peltier son porte-parole), Philippe de Villiers délaisse quelque peu son discours souverainiste antieuropéen, pour parler davantage des questions d'immigration et du communautarisme, en ciblant tout particulièrement l'islam¹⁷⁹. Affirmant lors la campagne présidentielle qu'il resterait indépendant au second tour et qu'il présenterait des candidats MPF partout aux législatives, il peine cependant à se

¹⁷⁶ Les Verts, qui siègent avec le PCF au sein du groupe « Gauche démocrate et républicaine », passent de trois à quatre sièges grâce au soutien du PS à François de Rugy (Loire-Atlantique 1^{ère}) et aux trois sortants (Noël Mamère, Martine Billard et Yves Cochet). Les élus MRC (un siège en France métropolitaine) et PRG (huit sièges dont sept en France métropolitaine, sans compter Christiane Taubira) sont apparentés au groupe PS.

¹⁷⁷ Christine Boutin (Présidente du Forum des républicains sociaux, parti associé à l'UMP) qui avait annoncé sa volonté de se présenter à l'élection présidentielle renonce le 2 décembre 2006 pour soutenir Nicolas Sarkozy. Début janvier 2007, Nicolas Sarkozy reçoit le soutien d'Alain Juppé et de Michelle Alliot-Marie. Suite à l'annonce officielle de Jacques Chirac le 11 mars de ne pas briguer un troisième mandat, il reçoit ensuite le soutien de Dominique de Villepin et de François Baroin. Jacques Chirac n'indique son choix pour Nicolas Sarkozy que le 21 mars. De son côté, Nicolas Dupont-Aignan tente de se présenter après avoir rendu sa carte de l'UMP le 13 janvier 2007, mais il ne parvient pas à obtenir 500 parrainages d'élus.

¹⁷⁸ De fait, Villiers s'inscrit dans la diabolisation du FN propre à tous les autres partis. Sur ce point on note toutefois les déclarations de Jérôme Rivière (député ex-UMP, et président du comité de soutien à Philippe de Villiers) en faveur d'accords avec le Front national : « Ce mur qu'on a construit autour du FN, en isolant six millions de Français, doit tomber, non seulement pour qu'ils soient représentés à l'Assemblée nationale, mais pour qu'on puisse travailler ensemble » (entretien à l'hebdomadaire Minute du 4 avril 2007).

¹⁷⁹ Cette offensive contre l'islam débute le 16 juillet 2005, lors d'un passage au Journal de 13h de TF1 : « Nous les leaders politiques, nous savons que la troisième guerre mondiale est déclarée. C'est une guerre qui a été déclarée et déclenchée par l'islamisme radical. Et nous ne pouvons pas continuer à assister impuissants à l'islamisation progressive de la société française. Il faut donc d'urgence (...) créer une garde nationale qui aura trois missions. La première : rétablir les frontières (...) et les contrôler. Deuxième mission : investir les quartiers islamistes. Troisième mission : contrôler les mosquées. Je ne comprends pas la proposition du Ministre de l'Intérieur (et je lui demande d'y renoncer) qui consiste à faire financer les mosquées par les contribuables français. (...) Moi je crois que l'Islam est le terreau de l'islamisme, et l'islamisme le terreau du terrorisme, donc on ferait mieux de faire attention. ». Son offensive se poursuit ensuite avec la publication d'un livre intitulé « Les Mosquées de Roissy » en avril 2006.

différencier de Nicolas Sarkozy et doit faire face aux attaques du FN, qui l'accuse d'être un sous-marin de l'UMP¹⁸⁰.

Avec 2,3 % des suffrages exprimés en France métropolitaine, le candidat du MPF parvient à devancer les candidates du PCF et des Verts. Cependant, ce score marque un recul de moitié par rapport à 1995 (4,8 %). Face à la concurrence de Nicolas Sarkozy et de François Bayrou, il ne conserve qu'un reliquat de son électorat personnel en Vendée¹⁸¹. Tout comme pour les chasseurs de CPNT (1,2 % pour Frédéric Nihous), la présidentielle de 2007 marque l'épuisement du souverainisme de droite, sur la pente descendante depuis 1999, y compris en 2005 lors de la victoire du non (cf. chapitre 4). Après avoir appelé à voter pour Nicolas Sarkozy au second tour¹⁸², Philippe de Villiers et son parti sont définitivement marginalisés aux législatives. Malgré des candidats dans 414 circonscriptions métropolitaines, le MPF ne récolte que 1,2 % au premier tour et n'obtient qu'un seul élu (avec le soutien de l'UMP)¹⁸³.

La recomposition des noyaux électoraux

La persistance du désalignement des ouvriers et la *prolétarisation de l'électorat FN*

Les couches populaires et plus particulièrement les ouvriers, se sont retrouvés au centre des préoccupations des candidats à la présidentielle de 2007, alors qu'ils étaient restés invisibles des débats cinq ans auparavant¹⁸⁴. Pour autant, leur comportement s'inscrit dans une assez grande continuité. Selon les données de l'enquête post-présidentielle 2007 du Cevipof, la gauche fait un peu mieux chez les ouvriers (profession de la personne interviewée) que dans l'ensemble de l'électorat au premier tour (40 % contre 36 %) ainsi qu'au second (48 % contre 47 %)¹⁸⁵. Dans le détail, Nicolas Sarkozy arrive en tête au premier tour chez les ouvriers, mais

¹⁸⁰ Jean-Marie Le Pen ne manque pas de rappeler que Philippe de Villiers a appelé à voter pour Jacques Chirac au second tour en 1995 et de 2002 (bien que de façon plus implicite). Aux régionales de 2004, le MPF faisait liste commune avec l'UMP dans les Pays de la Loire et des circonscriptions lui sont réservées en 2007 en Vendée.

¹⁸¹ 11,3 % contre 22 % en 1995. Dans le même temps Nicolas Sarkozy recueille 29,7 % et François Bayrou 20,8 %. En 1995, Jacques Chirac recueillait 18,2 % et Edouard Balladur 20,2 %.

¹⁸² Se disant « Sarko incompatible », il refuse au soir du premier tour, d'appeler à voter pour le candidat UMP, assurant n'être « pas propriétaire de [ses] voix ». Ce n'est que dans un second temps, dans un communiqué à l'AFP le 25 avril qu'il annonce refuser « la politique du pire » et qu'il « invite les Français à faire le choix de la droite et de Nicolas Sarkozy pour barrer le route à la gauche ».

¹⁸³ Véronique Besse (Vendée 4^e, l'ancien fief de Philippe de Villiers). Joël Sarlot, élu dans la 5^e circonscription de la Vendée, député sortant MPF, a pris ses distances avec le parti et siège en tant apparenté UMP.

¹⁸⁴ Florent GOUGOU, « Les élections présidentielle et législatives de 2007 en milieu populaire », Recherche socialiste, n° 39-40, 2007, p. 51-55.

¹⁸⁵ Les enquêtes jour du vote des instituts de sondage divergent assez fortement entre elles concernant le comportement électoral des ouvriers. Ce n'est pas la première fois ni la dernière, et ces variations doivent

il fait nettement moins que dans l'ensemble de l'électorat (26 % contre 31 %). Il est talonné par Ségolène Royal, qui fait presque aussi bien chez les ouvriers que dans l'ensemble de l'électorat (25 % contre 26 %). Quant à Jean-Marie Le Pen, malgré sa chute, il se classe en troisième position, en conservant un fort avantage chez les ouvriers (16 % contre 11 %), tandis que François Bayrou est moins choisi par cette catégorie que par l'ensemble des électeurs (15 % contre 19 %) ¹⁸⁶. De ce point de vue, on retrouve la structure mise en évidence au chapitre 4, avec un vote ouvrier qui s'est banalisé en ce qui concerne l'opposition gauche-droite, mais dont la droitisation profite avant tout à l'extrême droite, qui bénéficie d'un important survote ouvrier, contrairement à la droite modérée.

Face à l'attraction de Nicolas Sarkozy sur les sympathisants FN, l'électorat de Jean-Marie Le Pen se recroqueville sur sa composante populaire et ouvrière (jusqu'à 19 % chez les ouvriers masculins). Ce faisant, l'électorat FN se prolétarise (analyse en composition et non plus en pénétration) : les ouvriers comptent pour 32 % des électeurs de Jean-Marie Le Pen (31 % pour les employés), contre 26 % en 2002 (vague 1 du PEF 2002). Le seul électorat qui compte une proportion plus forte d'ouvriers est celui d'Arlette Laguiller (38 %). Si l'on prend en compte la profession du chef de ménage, incluant ainsi des personnes qui ne sont pas nécessairement ouvrières elles-mêmes, mais qui vivent avec un père, une mère, un conjoint ouvrier, la proportion des ouvriers dans l'électorat Le Pen atteint 44 %.

Dans ce cadre, le candidat du FN continue de faire bien mieux que sur l'ensemble de la France métropolitaine dans zones les plus ouvrières. C'est le cas dans des cantons traditionnellement peu ancrés à gauche (cf. tableau 5.11), mais aussi dans des cantons qui demeurent très favorables à la gauche, comme Rouvroy (20,3 %), Liévin-Nord (20,3 %), Denain (18,2 %), Avion (17,6 %) et Grande-Synthe (16,4 %) dans le Nord-Pas-de-Calais, comme Port-Saint-Louis (17,3 %) dans les Bouches-du-Rhône, Revin (16,8 %) et Givet (14,5 %) dans les Ardennes, Tergnier (17,3 %) dans l'Aisne ou encore Gonfreville-L'Orcher (14,3 %) en Seine-Maritime. Dans cette seconde catégorie de cantons, encore solidement ancrés à gauche, la participation se redresse par rapport à 2002, mais de façon souvent moins forte que

inciter à la prudence quant à l'interprétation des données de sondage sur le vote ouvrier qui s'avèrent très fragiles. TNS Sofres indique un vote ouvrier (profession du chef de ménage) à gauche de l'ordre de 34 % au premier tour et de 59 % au second tour ! Selon Ipsos 37 % des ouvriers (profession de la personne interviewée) penchent à gauche au premier tour et 54 % au second tour. Enfin selon CSA, 42 % des ouvriers (profession de la personne interviewée) penchent à gauche au premier tour.

¹⁸⁶ Les écarts entre instituts de sondages sont là aussi très importants, notamment en ce qui concerne le vote pour Jean-Marie Le Pen. Ainsi, TNS Sofres indique un vote Le Pen à 26 % chez les ouvriers (profession du chef de ménage), quand Ipsos indique 23 % (profession de la personne interviewée) et CSA 19 % (profession de la personne interviewée).

sur l'ensemble de la France métropolitaine¹⁸⁷. Enfin dans les cantons ouvriers traditionnellement ancrés à droite, le vote FN demeure plus élevé que sur l'ensemble de la France métropolitaine, mais la différence apparaît moins impressionnante qu'auparavant¹⁸⁸.

Aux législatives, les données de la vague 4 redressée du PEF 2007 indiquent un vote à gauche de l'ordre de 42 % pour les ouvriers (profession de la personne interviewée), soit un léger survote à nouveau en faveur de ce camp par rapport à l'ensemble de l'électorat (39 %)¹⁸⁹. La marginalisation accrue du FN au profit de l'UMP aboutit à ce que cette dernière fasse presque aussi bien chez les ouvriers que dans l'ensemble de l'électorat (42 % contre 45 %), tandis que le FN continue à bénéficier d'un survote ouvrier, mais à partir d'une base très réduite (6 % chez ouvriers contre 4,5 % dans l'ensemble de l'électorat). Sur les 23 circonscriptions où le FN parvient à faire plus de 8 %, on retrouve avant tout des terres ouvrières¹⁹⁰.

La force de la gauche dans l'Ouest et les idéopôles

Les élections de 2007 s'inscrivent dans la continuité de celles de 2002 en ce qui concerne l'ancrage de la gauche dans l'Ouest du pays. A la présidentielle, la concurrence de François Bayrou sur l'électorat modéré et l'implantation de Philippe de Villiers en Vendée (Les Herbiers) aboutissent au premier tour à une légère inflexion de la dynamique de la gauche en Bretagne et dans les Pays-de-la-Loire ou à un niveau plus fin en Ile-et-Vilaine et en Vendée (tableau 5.28). Par rapport à 2002, l'écart sur la France métropolitaine et les odds ratios sont moins favorables. Ce n'est qu'au second tour, à la faveur de la réduction de l'offre électorale et du ralliement d'une partie de l'électorat centriste à Ségolène Royal, que la gauche retrouve un ancrage sur ces terres de tradition catholique modérée équivalent à celui de 2002.

¹⁸⁷ + 12,5 points en France métropolitaine mais + 10,1 à Rouvroy, + 12,2 à Liévin-Nord, + 10,1 à Denain, + 8,6 à Avion, + 9,6 à Grande-Synthe, + 9,3, Revin, + 10,3 à Givet, + 12 à Tergnier, + 9,8 à Gonfreville-L'Orcher.

¹⁸⁸ 14,1 % à Scionzier ou 13,2 % à Cluses en Haute-Savoie, 13,6 % à Oyonnax-Nord ou 15,2 % à Nantua dans l'Ain, 14,2 % à Hirsingue ou 18,1 % à Saint-Amarin dans le Haut-Rhin, 18 % à Woerth dans le Bas-Rhin.

¹⁸⁹ Le sondage jour du vote d'Ipsos indique un vote à gauche des ouvriers (profession de la personne interviewée) de l'ordre de 41 %. CSA indique un pourcentage de 38 % pour la profession du chef de ménage et de 32 % pour la profession de la personne interviewée. Là encore les écarts entre instituts sont importants.

¹⁹⁰ Hénin-Beaumont, Lens, et Cambrin dans le Pas-de-Calais, Maubeuge, Roubaix-Ouest, Roubaix-Est et Tourcoing-Nord dans le Nord, Saint-Dizier dans la Haute-Marne, Lure dans la Haute-Saône, Vitry-le-François dans la Marne, Villefranche-sur-Saône dans le Rhône, Soissons et Château-Thierry dans l'Aisne, Beauvais-Sud dans l'Oise, Troyes-Est dans l'Aube, Mulhouse-Est dans le Haut-Rhin, Audincourt dans le Doubs. Les six autres circonscriptions, moins ouvrières, sont toutes situées au sud : Alpes-Maritimes 4^e (Menton), Bouches-du-Rhône 4^e, 7^e et 8^e (Marseille quartiers Nord) Gard 2^e (Alès-Est), Hérault 6^e (Béziers).

Tableau 5.28 : la dynamique de la gauche entre 2002 et 2007 à la présidentielle dans l'Ouest de tradition catholique

	P2002 T1	P2007 T1	P2007 T2
Gauche			
France Métropolitaine	37,3	36,1	46,7
Bretagne	42,2	39,3	52,6
Pays de la Loire	38,4	35,8	48,3
Ille-et-Vilaine	42,1	38,7	52,4
Vendée	34,1	30,1	42,9
Les Herbiers	32,1	25,8	40,4
Ecart			
Bretagne	+ 4,9	+3,2	+ 5,9
Pays de la Loire	+ 1,1	- 0,3	+ 1,6
Ille-et-Vilaine	+ 4,8	+ 2,6	+ 5,7
Vendée	- 3,2	- 6,0	- 3,8
Les Herbiers	- 5,2	- 10,3	- 6,3
Odds ratios			
Bretagne	1,23	1,15	1,27
Pays de la Loire	1,05	0,99	1,06
Ille-et-Vilaine	1,22	1,12	1,26
Vendée	0,87	0,76	0,86
Les Herbiers	0,79	0,61	0,77

NB. T1 : premier tour ; T2 : second tour. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. Les odds ratios mesurent le rapport de chance de chaque unité géographique de voter à gauche plutôt que de ne pas voter à gauche comparativement à l'ensemble de la France métropolitaine. Il s'agit d'une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; +\infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble.

Au second tour des législatives de 2007, la dynamique de la gauche est nourrie par l'apport d'électeurs centristes : cela aboutit à un gain de quatre sièges en Bretagne (de 10 à 14 sur 26) ainsi qu'en Pays-de-la-Loire (de 5 à 9 sur 30). Pour la première fois depuis 1958, la gauche obtient un siège dans le Maine-et-Loire au scrutin uninominal. Ces deux régions, qui représentent seulement 10 % des sièges (56 sur 555), participent pour 20 % de la poussée de gauche en France métropolitaine (+ 8 sièges sur un solde positif de + 41). De façon plus général, c'est sur toute la façade Ouest, jusqu'à Midi-Pyrénées, que la gauche prospère¹⁹¹.

Au-delà de profiter du déclin de la pratique religieuse et du moindre impact de l'enjeu immigration sur les électeurs xénophobes à l'Ouest (par comparaison avec ceux qui habitent dans l'Est où l'immigration est davantage présente), la gauche confirme à la présidentielle de 2007 son ancrage dans la plupart des grandes villes auxquelles on peut assigner l'étiquette d'idéopôle (cf. chapitre 4), qu'il s'agisse de Rennes, Lyon, Toulouse, Montpellier, Strasbourg, Grenoble, Nantes, Lille, Bordeaux, ou Paris (tableau 5.29, graphiques 5.15, 5.16 et 5.17).

¹⁹¹ + 5 sièges en Aquitaine (de 12 à 17 sur 27), + 5 en Poitou-Charentes (de 7 à 12 sur 17), + 2 dans le Limousin (de 5 à 7 sur 9), + 6 en Midi-Pyrénées (de 15 à 21 sur 26). Avec la Bretagne et les Pays-de-la-Loire, ces quatre régions représentent 24 % des sièges (135 sur 555) mais 63 % du solde positif de la gauche (26 sur 41).

Tableau 5.29 : La progression de la gauche dans les idéopôles à la présidentielle (1995-2007)

	Gauche			Ecart			Odds ratios		
	P1995	P2002	P2007	P1995	P2002	P2007	P1995	P2002	P2007
T1									
Rennes	52,8	51,0	48,8	+ 12,2	+ 13,7	+ 12,7	1,64	1,75	1,69
Lyon	37,2	35,5	35,3	- 3,5	- 1,8	- 0,8	0,86	0,92	0,97
Toulouse	47,6	45,2	46,3	+ 6,9	+ 7,9	+ 10,2	1,32	1,39	1,52
Montpellier	44,1	43,0	44,5	+ 3,5	+ 5,7	+ 8,4	1,15	1,27	1,42
Strasbourg	36,8	37,0	36,8	- 3,8	- 0,3	+ 0,7	0,85	0,99	1,03
Grenoble	49,0	46,7	46,4	+ 8,4	+ 9,4	+ 10,4	1,4	1,47	1,54
Nantes	46,0	45,2	44,3	+ 5,4	+ 7,9	+ 8,2	1,25	1,39	1,41
Lille	44,6	45,1	44,4	+ 4,0	+ 7,8	+ 8,4	1,18	1,38	1,42
Aix-en-Provence	37,1	34,2	33,1	- 3,5	- 3,1	- 3,0	0,86	0,87	0,88
Bordeaux	40,8	40,8	40,0	+ 0,2	+ 3,5	+ 4,0	1,01	1,16	1,18
Paris	39,2	40,1	38,4	- 1,5	+ 2,8	+ 2,3	0,94	1,13	1,10
Moyenne	43,2	42,2	41,7	+ 2,6	+ 4,9	+ 5,6	1,11	1,23	1,26
France Métropolitaine	40,7	37,3	36,1						
T2									
Rennes	56,9		62,7	+ 9,6		+ 16,0	1,47		1,92
Lyon	40,7		46,9	- 6,6		+ 0,2	0,76		1,01
Toulouse	51,8		57,6	+ 4,5		+ 10,9	1,20		1,55
Montpellier	48,6		55,2	+ 1,3		+ 8,5	1,05		1,41
Strasbourg	45,5		48,9	- 1,8		+ 2,2	0,93		1,09
Grenoble	52,4		58,0	+ 5,0		+ 11,4	1,22		1,58
Nantes	50,2		56,6	+ 2,9		+ 9,9	1,12		1,49
Lille	53,2		55,9	+ 5,9		+ 9,2	1,26		1,45
Aix-en-Provence	40,2		42,7	- 7,1		- 4,0	0,75		0,85
Bordeaux	44,0		52,4	- 3,3		+ 5,8	0,88		1,26
Paris	39,8		49,8	- 7,5		+ 3,1	0,74		1,13
Moyenne	47,6		53,4	+ 0,3		+ 6,7	1,01		1,31
France Métropolitaine	47,3		46,7						

NB. T1 : premier tour ; T2 : second tour. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. Les odds ratios mesurent le rapport de chance de chaque unité géographique de voter à gauche plutôt que de ne pas voter à gauche comparativement à l'ensemble de la France métropolitaine. Il s'agit d'une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; +\infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble.

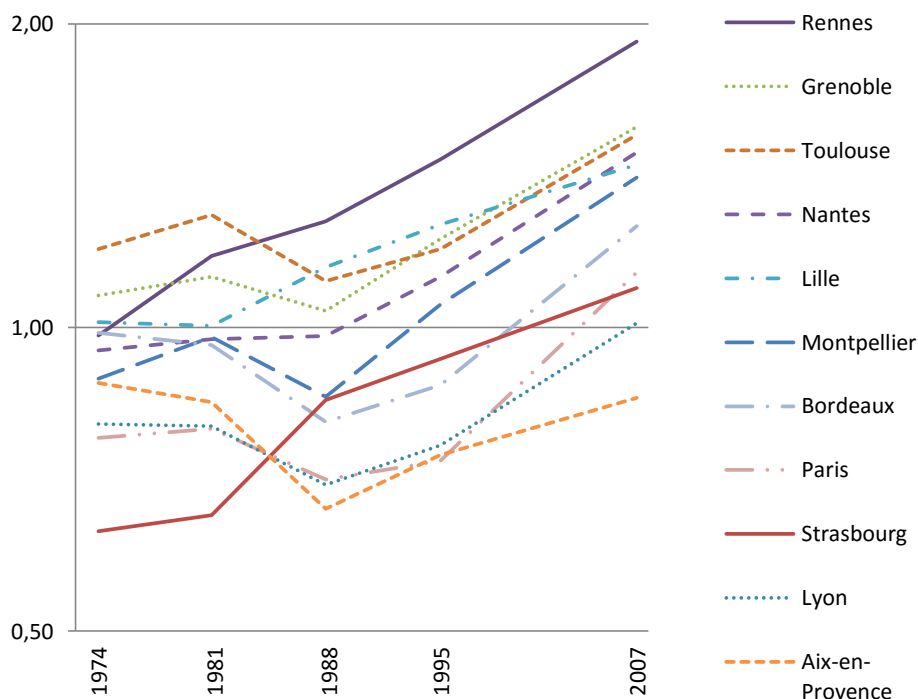
Entre le premier tour de la présidentielle de 2002 et le premier tour de la présidentielle de 2007, la gauche prolonge sa dynamique dans la plupart des villes-centre des onze idéopôles français (sauf à Aix-en-Provence, mais aussi à Rennes et à Paris avec la concurrence de François Bayrou). Au second tour, la poussée de Ségolène Royal par rapport à Lionel Jospin est générale : alors que la gauche recule sur l'ensemble de la France métropolitaine, ce n'est pas le cas dans ces onze villes. Mieux, Ségolène Royal obtient presque partout un meilleur résultat que sur l'ensemble de la France métropolitaine, avec des odds ratios supérieurs à 1 (l'exception étant Aix-en-Provence), en recueillant même une majorité des suffrages exprimés dans sept cas (contre seulement cinq pour Lionel Jospin en 1995).

Graphique 5.15 : La progression de la gauche au premier tour de la présidentielle dans les idéopôles (1974 -2007, Odds ratios)



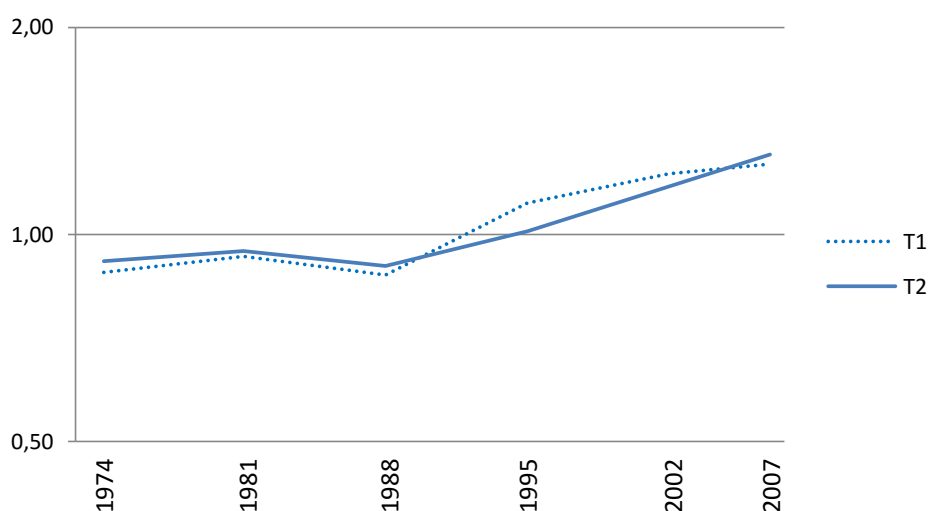
NB. Premiers tours uniquement. Chaque courbe représente l'évolution des odds ratios calculés dans le tableau 4.15. Les odds ratios sont une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; +\infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble, d'où le recours à une échelle logarithmique.

Graphique 5.16 : La progression de la gauche au second tour de la présidentielle dans les idéopôles (1974 -2007, Odds ratios)



NB. Seconds tours uniquement. Chaque courbe représente l'évolution des odds ratios calculés dans le tableau 4.15. Les odds ratios sont une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; +\infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble, d'où le recours à une échelle logarithmique.

Graphique 5.17 : La progression moyenne de la gauche dans les idéopôles à la présidentielle (1974 -2007, Odds ratios)



NB. T1 : premier tour ; T2 : second tour. Chaque courbe représente l'évolution des odds ratios calculés dans le tableau 4.15. Les odds ratios sont une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; + \infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble, d'où le recours à une échelle logarithmique.

De façon plus générale, la dynamique de Ségolène Royal renvoie à une poussée de la gauche dans la plupart des grandes villes. Ainsi la candidate socialiste obtient en moyenne 51,4 % au second tour de 2007 dans les 39 villes métropolitaines de plus de 100 000 habitants, contre 47,9 % pour Lionel Jospin en 1995. Aux législatives, cette dynamique aboutit à ce que la poussée en sièges de la gauche concerne prioritairement des circonscriptions de grandes agglomérations : Paris, Lyon, Rennes, Nantes, Le Mans, Poitiers, Tours, Limoges, Bordeaux (défaite du député-maire Alain Juppé), Toulouse, Rouen, Caen (défaite de la députée-maire Brigitte Le Berthon), Nancy, Montpellier, Grenoble, Lille, Saint-Etienne.

Comme en 2002 ou 1995, c'est la double dynamique de la gauche, au sein des couches diplômées en expansion et des Français issus de l'immigration extra-européenne en croissance, qui constitue le moteur de la poussée de la gauche dans les idéopôles et de façon plus générale dans les grandes villes. S'agissant de l'impact du diplôme, on observe un survote en faveur de la gauche de 4 points au premier tour de la présidentielle de la part des électeurs qui ont fait des études supérieures (40 % à gauche contre 36 % pour l'ensemble de l'électorat selon l'enquête post-présidentielle Cevipof 2007 redressée¹⁹²). Au second tour, ce survote s'accroît : + 9 points (56 % pour Ségolène Royal chez les diplômés du supérieur contre 47 % dans l'ensemble de l'électorat¹⁹³). En 1995, le survote à gauche des diplômés du supérieur n'était que de 5

¹⁹² L'enquête jour du vote de TNS Sofres indique un vote des diplômés du supérieur en faveur de la gauche de l'ordre de 39 %, tout comme celle de CSA. Ipsos indique un pourcentage de 38 %.

¹⁹³ L'enquête jour du vote de TNS Sofres indique un vote des diplômés du supérieur en faveur de la gauche de l'ordre de 53 %. A l'inverse celle d'Ipsos n'indique qu'un pourcentage de 48 %.

points (enquête Cevipof) à 6 points (enquête Sofres), Il faut voir dans cette dynamique l'effet du ralliement d'une partie des électeurs de François Bayrou (lequel a bénéficié au premier tour d'un important survote des diplômés du supérieur : + 9 points, avec 28 % contre 19 % dans l'ensemble de l'électorat), notamment les plus diplômés (62 % des électeurs bayrouistes diplômés du supérieur penchent pour Ségolène Royal contre 56 % de l'ensemble des électeurs bayrouistes et seulement 35 % des électeurs bayrouistes sans diplôme), qui sont aussi les moins réceptifs au discours droitier de Nicolas Sarkozy sur l'immigration et l'insécurité.

Au niveau de la géographie électorale, on note au premier tour de la présidentielle des dynamiques divergentes entre les quartiers de centre-ville de ces idéopôles selon le poids et l'attraction de François Bayrou (tableau 5.30). Dans certains cas, la gauche recule par rapport à 2002 (III^e arrondissement de Paris, canton de Lille-centre). Dans d'autres, la concurrence centriste n'est pas suffisante pour freiner la dynamique de la gauche (I^{er} arrondissement de Lyon, cantons de Bordeaux-5, Grenoble-4, Toulouse-1 ou Nantes-2). Dans tous les cas, la dynamique de la gauche est très nette au second tour de 2007 par rapport au second tour de 1995.

Tableau 5.30 : la dynamique de la gauche à la présidentielle dans les quartiers d'idéopôles à forte concentration de diplômés (1995-2007)

		Gauche			Ecart			Odds ratios		
		P1995	P2002	P2007	P1995	P2002	P2007	P1995	P2002	P2007
T1										
Paris III ^e	arrond.	48,6	51,0	43,3	+ 7,9	+ 13,7	+ 7,2	1,38	1,75	1,35
Lyon I ^{er}	arrond.	47,0	51,5	51,3	+ 6,3	+ 14,2	+ 15,2	1,29	1,79	1,86
Bordeaux 5	canton	42,7	47,3	47,9	+ 2,0	+ 10,0	+ 11,8	1,09	1,51	1,63
Grenoble 4	canton	42,4	42,0	42,5	+ 1,7	+ 4,7	+ 6,4	1,07	1,21	1,31
Lille-centre	canton	37,5	41,2	38,5	- 3,2	+ 3,9	+ 2,4	0,87	1,18	1,11
Toulouse 1	canton	41,8	42,0	42,7	+ 1,2	+ 4,7	+ 6,6	1,05	1,22	1,32
Nantes 2	canton	42,4	43,6	43,9	+ 1,8	+ 6,3	+ 7,8	1,08	1,3	1,38
France métro.		40,7	37,3	36,1						
T2										
Paris III ^e	arrond.	48,1		57,1	+ 0,8		+ 10,4	1,03		1,52
Lyon I ^{er}	arrond.	49,0		65,0	+ 1,7		+ 18,3	1,07		2,12
Bordeaux 5	canton	44,3		60,9	- 3,0		+ 14,2	0,89		1,78
Grenoble 4	canton	44,2		53,5	- 3,1		+ 6,8	0,88		1,31
Lille-centre	canton	40,9		50,8	- 6,4		+ 4,1	0,77		1,18
Toulouse 1	canton	43,6		53,4	- 3,7		+ 6,7	0,86		1,31
Nantes 2	canton	45,6		55,7	- 1,7		+ 9,0	0,93		1,44
France métro.		47,3		46,7						

NB. T1 : premier tour ; T2 : second tour. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. Les odds ratios mesurent le rapport de chance de chaque unité géographique de voter pour la gauche plutôt que de ne pas voter pour elle comparativement à l'ensemble de la France métropolitaine. Il s'agit d'une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle [0 ; + ∞] et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble.

Enfin, dans les milieux urbains populaires à forte proportion de Français issus de l'immigration extra-européenne, la gauche se renforce fortement (tableau 5.31). Cette dynamique est d'autant plus impressionnante qu'elle s'accompagne souvent d'une forte poussée de la participation¹⁹⁴, qui renvoie aussi à une augmentation significative de l'inscription sur les listes électorale dans les milieux populaires urbains¹⁹⁵.

Tableau 5.31 : La dynamique de la gauche à la présidentielle dans les zones à forte proportion de Français issus de l'immigration extra-européenne (1974-2002)

		Gauche			Ecart			Odds ratios		
		P1995	P2002	P2007	P1995	P2002	P2007	P1995	P2002	P2007
T1										
Paris XVIII ^e	arrond.	45,0	50,5	50,4	+ 4,3	+ 13,2	+ 14,3	1,19	1,71	1,80
Strasbourg-6	canton	36,1	38,2	44,8	- 4,6	+ 0,9	+ 8,7	0,82	1,04	1,43
Clichy-sous-Bois	ville	40,3	44,2	50,5	- 0,4	+ 6,9	+ 14,4	0,98	1,33	1,81
Aubervilliers	ville	51,1	50,0	51,7	+ 10,4	+ 12,7	+ 15,6	1,53	1,68	1,89
La Courneuve	ville	54,6	52,7	54,0	+ 13,9	+ 15,4	+ 17,9	1,76	1,87	2,08
Saint-Denis	ville	54,0	56,2	55,7	+ 13,4	+ 18,9	+ 19,6	1,72	2,16	2,23
Vaulx-en-Velin	ville	51,0	47,2	52,0	+ 10,3	+ 9,9	+ 15,9	1,52	1,50	1,92
Gennevilliers	ville	57,4	58,4	57,4	+ 16,7	+ 21,1	+ 21,3	1,97	2,36	2,39
Mantes-la-Jolie	ville	38,7	39,0	48,2	- 2,0	+ 1,7	+ 12,1	0,92	1,07	1,65
Roubaix	ville	41,1	43,7	48,5	+ 0,5	+ 6,4	+ 12,4	1,02	1,31	1,67
Lille-Sud	canton	50,4	51,4	53,9	+ 9,7	+ 14,1	+ 17,8	1,48	1,78	2,07
Vénissieux-Sud	canton	54,7	50,3	54,4	+ 14,0	+ 13,0	+ 18,3	1,76	1,70	2,11
France métropolitaine		40,7	37,3	36,1						
T2										
Paris XVIII ^e	arrond.	47,2		63,6	- 0,1		+ 16,9	1,00		2,00
Strasbourg-6	canton	50,0		56,6	+ 2,7		+ 9,9	1,11		1,49
Clichy-sous-Bois	ville	46,4		61,7	- 0,9		+ 15,0	0,96		1,84
Aubervilliers	ville	57,4		61,6	+ 10,1		+ 14,9	1,50		1,83
La Courneuve	ville	59,3		64,2	+ 12,0		+ 17,5	1,62		2,05
Saint-Denis	ville	61,8		67,9	+ 14,5		+ 21,2	1,80		2,41
Vaulx-en-Velin	ville	59,2		64,0	+ 11,9		+ 17,3	1,62		2,03
Gennevilliers	ville	64,6		69,0	+ 17,3		+ 22,3	2,04		2,54
Mantes-la-Jolie	ville	47,9		59,6	+ 0,6		+ 12,9	1,02		1,68
Roubaix	ville	56,2		60,1	+ 8,9		+ 13,4	1,43		1,72
Lille-Sud	canton	61,9		65,9	+ 14,6		+ 19,2	1,81		2,20
Vénissieux-Sud	canton	63,2		68,1	+ 15,9		+ 21,4	1,91		2,43
France métropolitaine		47,3		46,7						

NB. T1 : premier tour ; T2 : second tour. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. Les odds ratios mesurent le rapport de chance de chaque unité géographique de voter pour la gauche plutôt que de ne pas voter pour elle comparativement à l'ensemble de la France métropolitaine. Il s'agit d'une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle [0 ; + ∞] et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble.

¹⁹⁴ + 14,5 points de participation à Aubervilliers entre le second tour de 1995 et celui de 2007, + 11,7 à Saint-Denis, + 10,9 à Gennevilliers, + 9,5 à Paris XVIII^e, + 7,2 à Strasbourg-6, contre + 4,8 en France métropolitaine.

¹⁹⁵ Stéphane JUGNOT, « La participation électorale en 2007, La mémoire de 2002 », Op. Cit.

A l'issue des élections de 2007, l'ampleur des bouleversements au sein du paysage politique français permet d'affirmer que l'ordre électoral établi est profondément remis en cause, sans pour autant que l'on puisse présumer que l'ensemble des changements qui se sont opérés soient durables. De ce point de vue, l'analyse des élections de 2007 ne permet pas à elle seule de savoir si l'ordre électoral s'est définitivement effondré.

Les principaux éléments de rupture se situent à la droite de l'échiquier politique, avec la chute de l'extrême droite au profit de la droite modérée et l'autonomisation du centre, qui rompt ses attaches avec la droite. Favorisant la prise d'indépendance de François Bayrou, la stratégie de droitisisation¹⁹⁶ et de rupture de Nicolas Sarkozy constitue le moteur principal des dynamiques électorales enregistrées à la présidentielle, puis aux législatives de 2007. Rapprochant ses positions sur l'immigration, la sécurité ou l'identité nationale de celles de l'électorat du FN, tout en opérant un certain recadrage sur la question de l'intégration et de l'assimilation, Nicolas Sarkozy entend décroïsonner ce réservoir de voix pour les ramener à lui et profiter de la domination structurelle de la droite sur la gauche pour l'emporter. Ce faisant, le candidat de l'UMP cherche aussi à créer un vote d'espoir ou d'adhésion et à neutraliser la dynamique de vote sanction contre le gouvernement sortant, dont il est le numéro deux, d'où la mise en scène de son discours de rupture par rapport à Jacques Chirac, mais aussi de façon plus générale par rapport à l'ensemble des politiques menées depuis 30 ans. Cette stratégie s'avère une réussite puisqu'il parvient, dès le premier tour, à siphonner toute une partie des sympathisants de Jean-Marie Le Pen, notamment au sein du « premier électorat FN », ancré à droite et radicalisé dès les années 1980. Au second tour, l'attraction de Nicolas Sarkozy atteint le reste de l'électorat de Jean-Marie Le Pen avec des ralliements importants au sein du « second électorat FN », plus populaire, plus antisystème et plus distant vis-à-vis des notions de gauche et de droite. Ce faisant, Nicolas Sarkozy parvient à remettre en cause la tripartition de l'électorat français en place depuis les années 1980 en constituant un bloc de droite conservateur autoritaire et ethnocentriste polarisé sur la question de l'immigration et de

¹⁹⁶ La notion de droitisisation est une notion floue qui peut, dans le cas d'un parti, renvoyer à un déplacement de son programme vers des positions plus à droite qu'auparavant ou résulter d'un positionnement programmatique stable dans le cadre d'un déplacement général de l'ensemble de la vie politique vers la gauche (situation du Parti radical sous la Troisième République, avec l'apparition des socialistes, puis des communistes). Par ailleurs on doit noter une asymétrie : si l'on parle de « droitisisation » lorsqu'un parti de gauche glisse vers la droite, on parle plus volontiers de « recentrage » quand un parti de droite glisse vers la gauche. Dans le cas de l'UMP, la notion de droitisisation s'entend aussi sur un mode identitaire : alors que la droite ne revendiquait pas ce terme jusqu'aux années 1980, lui préférant les étiquettes de « modérés », d' « indépendants » ou de « centristes », Nicolas Sarkozy pousse jusqu'au bout la logique de la revendication d'une identité de « droite » par l'UMP.

l'insécurité, dans le cadre d'un accroissement sans précédent de la polarisation gauche-droite sur la dimension culturelle de l'affrontement politique. La « révolution Sarkozy » se traduit au final par des évolutions importantes de niveau à l'intérieur de la droite, qui assurent sa victoire face à Ségolène Royal, mais aussi par des changements de structure significatifs, avec un déplacement vers l'Est de la géographie électorale de l'UMP, en lien avec la macro-géographie de l'immigration. Aux législatives, la marginalisation du FN par l'UMP achève de remettre profondément en cause la tripartition du système partisan, qui était jusque-là structuré en trois blocs avec la gauche, la droite modérée, et l'extrême droite. Pour la première fois depuis 1984, la question de la survie du Front national se pose.

Si la faiblesse de la gauche constitue un élément notable du premier tour de la présidentielle de 2007, elle n'est contraire à l'ordre électoral qu'une fois pris en compte sa situation d'opposant face à un gouvernement de droite impopulaire. Incapable de bénéficier du mauvais bilan de la droite au pouvoir, la gauche se retrouve affaiblie par la percée de François Bayrou. Développant une ligne inédite d'indépendance très stricte vis-à-vis de la gauche et de la droite, le candidat de l'UDF déstabilise les systèmes d'alliance établis, en rompant avec la droite modérée et en suscitant les convoitises de la gauche, notamment de la part de Ségolène Royal, qui ne voit guère d'autres solutions pour l'emporter que de se rapprocher du centre entre les deux tours. Rassemblant un électorat très hétérogène, issu à la fois de la droite modérée, du centre et du centre gauche, mais aussi d'autres horizons, selon une logique antisystème, François Bayrou échoue à se qualifier pour le second tour de la présidentielle. Il parvient néanmoins à constituer un pôle centriste autonome, dont l'affirmation se traduit davantage par un recul du bloc de droite que par un affaiblissement du bloc de gauche. Dans ce cadre, l'autonomisation de l'électorat de centre-droit constitue un autre élément majeur de rupture, qui explique d'ailleurs le recul de l'UMP et de ses alliés lors des élections législatives par rapport au raz-de-marée de 2002. Ceci étant dit, la majorité parlementaire sortante parvient à être reconduite, mettant ainsi fin à la logique de l'alternance législative systématique à l'œuvre depuis 1981. Malgré sa défaite à la présidentielle et sa quasi-disparition à l'Assemblée, l'UDF transformé en MoDem parvient à s'inscrire comme un nouveau parti « significatif » se situant à équidistance du PS et de l'UMP.

Si les élections de 2007 s'avèrent en rupture avec plusieurs éléments fondamentaux de l'ordre électoral établi, elles n'en exhibent pas moins des éléments de continuité ou de changement progressif. Ainsi, ces élections sont l'occasion d'un nouveau renforcement de la présidentialisation de la vie politique française. C'est le cas notamment avec la transformation finale de l'UDF en parti présidentialiste : axant toute sa stratégie sur la conquête de l'Élysée,

François Bayrou parvient à faire échapper son mouvement à une satellisation certaine par l'UMP, au risque d'un grand isolement et d'une représentation parlementaire quasi inexistante. Par ailleurs on observe un renforcement de la présidentialisation du PS et de l'UMP, notamment en ce qui concerne la gestion des candidatures à l'élection présidentielle, avec la mise en place de processus de primaire devant les adhérents. Dans ce mouvement, le poids des personnalités tend à s'accroître par rapport à la logique partisane. Enfin, les élections de 2007 sont marquées par un effacement sans précédent des élections législatives par rapport à l'élection présidentielle : si la participation atteint les records à cette dernière, avec une mobilisation très importante des votants intermittents, qui ne se décident à participer qu'au coup par coup, ce n'est pas le cas aux législatives, où la mobilisation atteint son plus faible niveau historique. Victimes de la dynamique de présidentialisation de la vie politique française, les législatives n'apparaissent plus vraiment comme un scrutin de premier rang, mais comme un simple « troisième tour » de ratification du choix présidentiel. Au niveau des forces politiques, on observe un renforcement de la domination du PS et de l'UMP. Face à une gauche de la gauche qui est incapable de conserver sa dynamique unitaire du référendum de 2005 et face à des Verts incapables de surfer sur la mise à l'agenda timide, mais réelle, de la crise du changement climatique, le PS accède à un niveau de domination quasi inédit. Profitant au moins autant d'un vote de construction que d'un vote d'adhésion, Ségolène Royal se qualifie pour le second tour et permet au PS de sauver sa place de principal opposant, avant des législatives où il progresse par rapport à 2002. De son côté, la droite souverainiste, en déclin depuis son apogée des années 1990, confirme son effacement, en étant marginalisée par Nicolas Sarkozy et l'UMP. Pour finir, on assiste à un prolongement des évolutions concernant l'électorat ouvrier dont la banalisation du vote par rapport à l'opposition gauche-droite se confirme. Dans le cadre de la chute de l'extrême droite, les ouvriers demeurent le principal pôle de résistance du lepénisme, que ce soit en pénétration ou en composition, avec une prolétarianisation accrue du noyau électoral résiduel du FN. A gauche, le renforcement électoral dans l'Ouest de tradition catholique modéré se confirme, avec un prolongement de l'impact du déclin de la pratique religieuse à l'œuvre depuis les années 1960. Par ailleurs, on retrouve en 2007 la dynamique de la gauche dans les grandes agglomérations et plus particulièrement dans les idéopôles, à la pointe de la diversité ethnoculturelle et de l'insertion dans l'économie postindustrielle mondialisée. Comme en 1995 et en 2002, cette dynamique a pour moteur l'attraction de la gauche au sein des populations diplômées en expansion et au sein des populations issues de l'immigration extra européenne, elles aussi en croissance et dont le vote est massivement aligné à gauche.

Chapitre 6 – La confirmation de l’effondrement de l’ordre électoral (2007-2014)

L’analyse des élections de 2007 indique que plusieurs éléments fondamentaux de l’ordre électoral en place depuis 1984 ont été remis en cause (chapitre 5). Ce constat demeure toutefois insuffisant pour répondre à notre question de recherche. Identifier une rupture nécessite en effet de s’assurer que l’effondrement de l’ordre électoral est définitif. En cela, il est essentiel de vérifier, à travers l’analyse des scrutins qui ont eu lieu depuis, que l’ancien ordre électoral ne s’est pas rétabli et que les élections de 2007 ne constituent pas des élections déviantes. De 2007 à 2014, de nombreux scrutins nationaux ou locaux ont eu lieu (tableau 6.1). A première vue, trois éléments accèdent l’idée d’un rétablissement de l’ordre électoral : (1) le FN a survécu à sa chute de 2007 et a connu un fort redressement ; (2) Nicolas Sarkozy et l’UMP ont été battus en 2012 par la gauche qui a su exploiter l’impopularité du pouvoir sortant ; (3) le centre indépendant de François Bayrou s’est effondré. Toutefois, une analyse approfondie confirme que l’ancien ordre électoral ne s’est pas rétabli.

La première section de ce chapitre s’intéresse aux évolutions du Front national. D’un point de vue partisan, le FN connaît des transformations importantes, dans le cadre d’un changement de leadership, avec une évolution de son image et de son discours. Au niveau électoral, le rebond du FN ne correspond pas à un retour ex ante, puisqu’il ouvre la porte à une expansion inédite, sur la base d’une mobilisation accrue des « perdants de la mondialisation ». La seconde section porte sur l’UMP, dont la droitisation s’accroît après 2007, alors que la crise du système économique et financier international impose un nouveau cadrage des questions économiques. Après avoir subi des défaites historiques aux élections intermédiaires, l’UMP perd les élections de 2012. Pour autant la résistance de Nicolas Sarkozy et la structure de sa coalition électorale témoignent que la rupture de 2007 n’a pas été effacée. La tripartition électorale à l’œuvre avant 2007 ne s’est pas rétablie dans sa forme originale. Enfin, la troisième section porte sur le centre et la gauche. Paradoxalement, l’échec de François Bayrou et du MoDem en 2012 est un élément qui valide l’hypothèse d’une rupture en 2007. Dans le cadre d’une gauche en pleine restructuration et très instable, le PS retrouve le pouvoir en 2012, sans pour autant parvenir à faire émerger une coalition électorale de gauche durablement majoritaire. A gauche et au centre, chaque parti lutte pour sa survie depuis 2007.

Tableau 6.1 : Les résultats électoraux en France métropolitaine de 2002 à 2014

	P2002		L2002	R2004		E2004	P2007		L2007	E2009	R2010		P2012		L2012	E2014
	T1	T2	T1	T1	T2	TU	T1	T2	T1	TU	T1	T2	T1	T2	T1	TU
Votants	72,8	80,9	65,1	62,3	65,8	43,3	85,3	85,3	61,0	41,3	46,3	51,1	81,4	82,0	58,7	44,2
Exprimés	70,4	76,6	63,8	59,3	63,1	41,9	84,2	81,7	59,9	39,6	44,6	48,7	79,9	77,2	57,9	42,5
EXG	10,6		2,8	4,6		3,4	5,8		3,5	6,3	3,3		1,7		1,1	1,6
PCF/FG	3,4		4,8	2,9	0,0	5,4	2,0		4,4	6,2	6,5	0,3	11,3		7,1	6,4
PS	15,8		24,1	33,8	49,9	29,1	25,4	46,7	25,0	16,4	29,5	50,5	28,1	51,3	29,2	13,9
PRG	2,1		1,5	0,3	0,2	0,7			1,4		0,1				1,6	PS
DVG			2,3	0,4	0,0	0,0	1,3		1,4	0,1	1,9	2,4			3,6	3,1
Verts/EELV	5,3		4,5	2,9		7,4	1,6		3,3	16,3	12,5	1,0	2,3		5,5	8,9
Ecologistes divers	1,9		1,2	1,8		1,0			0,8	3,9	0,9				0,9	1,8
Divers	5,4	0,0	1,0	0,6	0,1	2,7	0,0		1,1	0,6	1,0	0,2	0,2		0,4	2,0
CPNT	4,3		1,7	1,7		1,8	1,2		0,8	MPF	UMP					
UDF/Modem	6,9		4,9	8,5		12,0	18,8		7,7	8,4	4,3	0,9	9,2		1,6	UDI
NC/UDI									2,4	UMP	UMP				4,3	9,9
RPR/UMP	19,4	82,0	33,3	25,4	37,0	16,4	31,0	53,3	39,9	27,8	26,2	35,4	27,0	48,7	26,4	20,7
DVD	5,2		4,1	0,6	0,0	1,3			2,2	0,2	0,5				3,3	2,1
MPF-RPF-DLR			1,2			8,5	2,3		1,2	6,6	0,8		1,8		0,7	4,3
EXD	2,4		1,3	1,5	12,7	0,3			0,4	0,7	0,9				0,2	
FN	17,2	18,0	11,3	15,1		10,0	10,7		4,4	6,5	11,7	9,4	18,3		14,0	25,2
Gauche	37,3		40,0	44,9	50,2	45,9	36,1	46,7	39,0	45,2	53,7	54,1	43,4	51,3	48,1	34,0
Ecolo ind.	1,9		1,2	1,8		1,0			0,8	3,9	0,9				0,9	1,8
Autres	9,7		2,7	2,3	0,1	4,5	19,9		9,7	9,0	5,3	1,1	9,4		2,1	2,0
Droite	51,1	100,0	56,1	51,0	49,7	48,6	44,0	53,3	50,5	41,9	40,1	44,8	47,2	48,7	48,9	62,2

NB. TU : tour unique ; T1 : Premier tour ; T2 : Second tour. Elections présidentielles, législatives, européennes et régionales. Les résultats sont en pourcentage des inscrits pour les votants et les exprimés et en pourcentage des suffrages exprimés pour les forces politiques.

CPNT (jusqu'en 2007), les divers (dont Jean-Pierre Chevènement en 2002), ainsi que François Bayrou et le MoDem de 2007 à 2012, ne sont comptés ni à gauche ni à droite.

Le détail et la source des résultats pour chaque scrutin figurent en annexe 1.

A) Transformations et nouvel élan du Front national

Menacé de disparition en 2007, le FN se redresse à partir de 2009, tout en renouvelant son leadership. Avec Marine Le Pen, plusieurs réorientations stratégiques sont impulsées. L'image du FN s'améliore grâce à divers gages de respectabilité, tandis que le discours xénophobe se recadre sur l'islam et le multiculturalisme, avec une appropriation du modèle républicain laïc. Enfin, le FN accorde davantage d'importance aux questions économiques, en prenant des positions très antilibérales, qui renforcent la cohérence de son discours antimondialisation. Sur le plan électoral, le FN rebondit progressivement, jusqu'à retrouver son rang de premier opposant au PS et à l'UMP en 2012. Prolongeant cette dynamique, les élections intermédiaires de 2014 lui ouvrent de nouveaux horizons, en contradiction avec l'ancien ordre électoral, dans lequel il était confiné autour de 15 %. Ce nouvel élan s'appuie sur une structure électorale relativement différente de celle d'avant 2007, avec la poursuite de la montée en puissance du « second électorat FN », populaire et niniste, par rapport au « premier électorat FN », dans une logique de mobilisation des « perdants de la mondialisation ».

Les dynamiques partisanes : les réorientations stratégiques impulsées par Marine Le Pen

La carte de la dédiablement jouée par Marine Le Pen

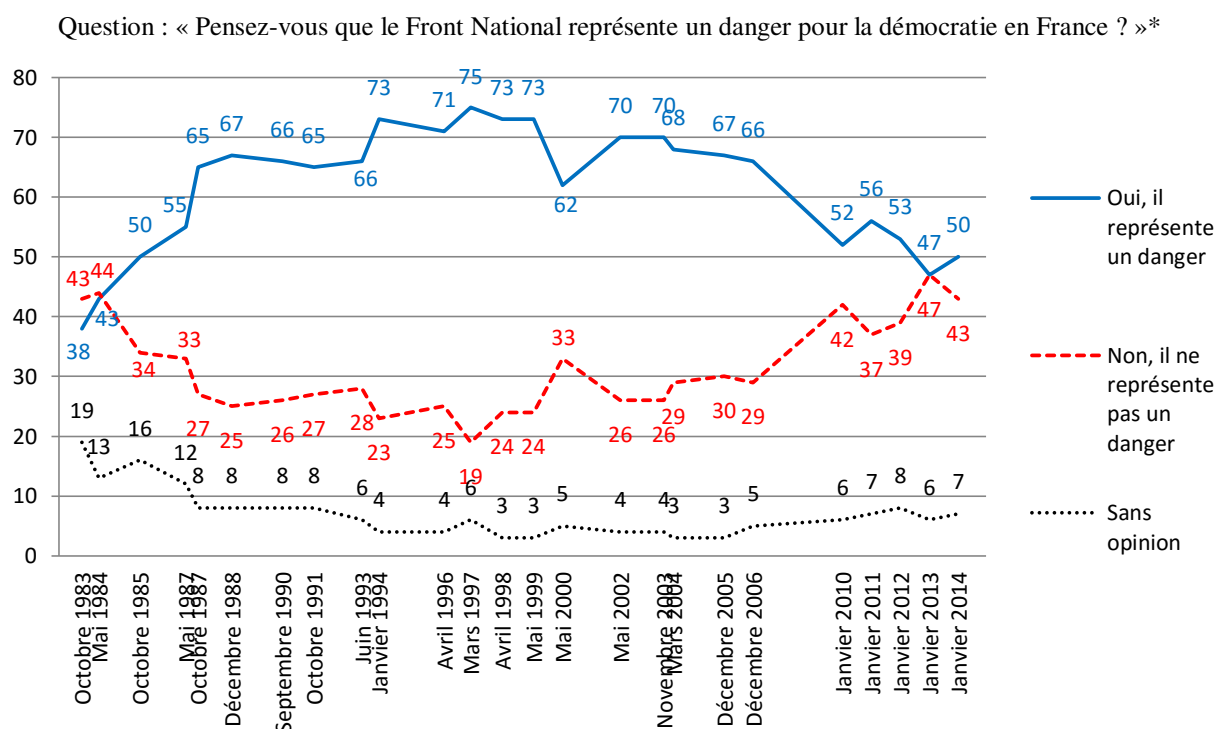
Depuis sa naissance, le FN est partagé entre une logique d'adaptation et une logique de démarcation, avec d'un côté la volonté de conquérir le pouvoir, ce qui implique de rassembler large et d'adopter une façade respectable et modérée, et d'un autre côté la volonté de porter une idéologie radicale et antisystème pour conforter ses soutiens (militants, cadres, électeurs) et se distinguer dans la compétition politique¹. Suite à sa percée de 1984, c'est la logique de démarcation qui l'a emporté du fait des déclarations polémiques de Jean-Marie Le Pen et de l'efficacité des campagnes antiracistes menées contre lui (cf. chapitre 3).

Actée entre 1984 et 1988 (au moment où l'ancien ordre électoral s'est consolidé), la diabolisation du FN dans l'opinion constitue la base de son isolement dans le système partisan. A la veille des élections de 2007, cette diabolisation demeure inchangée, puisque 66 % des sondés continuent de penser, en décembre 2006, que « le FN et Jean-Marie Le Pen constituent

¹ Alexandre DEZE, *Le Front national à la conquête du pouvoir ?*, Op. Cit.

un danger pour la démocratie en France » (baromètre TNS Sofres sur l’image du FN), soit une proportion comparable à celle observée en décembre 1988 (67 %) et tout au long des années 1990 et 2000 (graphique 6.1). Très marquée jusqu’en 2007, la diabolisation du FN recule brutalement par la suite. Dès janvier 2010, la proportion de sondés qui estiment que le FN « représente un danger » n’est plus que de 52 %². En janvier 2013, il se trouve ponctuellement autant de sondés qui pensent que le FN constitue un danger que de sondés qui ne le pensent pas (47 % dans les deux cas, un écart de 7 points se reforme par la suite en janvier 2014).

Graphique 6.1 : La perception du danger représenté par le FN (baromètre Sofres, 1983-2014)



* De mai 1999 à janvier 2010, la question posée est : « Pensez-vous que le Front national et Jean-Marie Le Pen représentent un danger pour la démocratie en France ? »

Ce mouvement de dédiabolisation relatif, confirmé par d’autres enquêtes³, ne renvoie pas à une démobilisation des opposants au FN suite à sa chute en 2007⁴, mais bien à une

² Ces données recourent celles, plus parcellaires, d’Ipsos, qui indiquent un recul de 11 points entre avril 2003 et mars 2011 de la part des sondés qui estiment que le FN est dangereux pour la démocratie (de 68 % à 57 %).

³ Selon les données de BVA, la proportion de sondés estimant que le FN « devrait être à présent considéré comme un parti comme les autres » passe de 42 % en septembre 2010 à 52 % en mars 2011, avant de grimper à 58 % en mars 2014, puis de redescendre un peu à 53 % en mai 2014, après les européennes.

⁴ Un phénomène de ce type s’est néanmoins sans doute produit de 2007 à 2010, au moment où l’on pouvait raisonnablement s’interroger sur la capacité de rebond du FN, voire sur sa survie. De fait, la diabolisation du FN (comme naguère celle du PCF) est assez dépendante de son niveau électoral : un parti extrémiste qui récolte peu d’électeurs provoque nécessairement moins de peurs que lorsqu’il obtient des résultats importants. Entre mai 1999 et mai 2000, la proportion de sondés estimant que le FN représente un danger avait chuté de 11 points, dans le contexte de la scission mégrétiste.

amélioration de l'image du parti frontiste. Dans les enquêtes de TNS Sofres, le pourcentage de sondés ayant une mauvaise opinion du FN, qui était généralement supérieur à 80 %, recule à partir des élections régionales de mars 2010, jusqu'à 72 % en juin 2011 après les cantonales, avant d'atteindre seulement 65 % en juin 2012 après la présidentielle et les législatives, et en juin 2014 après les européennes (le pourcentage de sondés ayant une bonne opinion du FN passe de 15 % avant 2010, à 19 % en juin 2011, puis 24 % en juin 2012 et en juin 2014).

L'amélioration de l'image du FN ne découle pas d'un changement de l'image de Jean-Marie Le Pen⁵, mais de la montée en puissance de sa fille. Ayant pris ses distances avec son père à propos du nazisme et de la Seconde Guerre mondiale dès 2005⁶, Marine Le Pen entend moderniser l'image de son parti, afin de le faire sortir de son ghetto électoral. Directrice de la stratégie de campagne en 2007 et seule candidate du FN en mesure de se maintenir au second tour des législatives de 2007 (cf. chapitre 5), elle supplante rapidement son père en tant que principale figure de proue du FN (notamment dans les médias⁷), alors que la question de la succession à la tête du parti se précise⁸. La campagne internet se déroule jusqu'en janvier 2011 et oppose Marine Le Pen à Bruno Gollnisch, sur fond de défections des cadres les plus anti-marinistes (Carl Lang, Jean-Claude Martinez, Martine Lehideux, Martial Bild ou Fernand Le Rachinel). Marginalisés au sein du FN et écartés des têtes de liste aux européennes de 2009, la plupart se retrouvent dans la création, en février 2009, du Parti de la France (PDF, présidé par Carl Lang), qui se rapproche du MNR ou de la Nouvelle droite populaire (NDP, dirigé par Robert Spieler, ex-président d'Alsace d'abord)⁹. Au-delà des conflits de personnes, les anti-marinistes reprochent à Marine Le Pen d'opérer un virage « vers la gauche » (voir plus loin) et surtout de se plier à la doxa du système médiatique et politique. De fait, il est reproché à Marine Le Pen ses prises de distance par rapport à son père sur la Seconde Guerre mondiale

⁵ La cote d'avenir de Jean-Marie Le Pen (pourcentage de sondés qui souhaitent lui voir jouer un rôle important au cours des mois et des années à venir dans le baromètre TNS Sofres) chute après son échec de 2007 (de 18 % en avril 2007 à 10 % en juillet 2007) sans connaître de rebond par la suite.

⁶ Suite aux déclarations de Jean-Marie Le Pen, dans Rivarol, en janvier 2005, sur la nature pas « particulièrement inhumaine » de l'Occupation allemande, Marine Le Pen fait savoir qu'elle renonce à siéger pendant trois mois au bureau exécutif du FN. Dans son autobiographie publiée en 2006 (*A contre flots*, Paris, Grancher, 2006), elle marque à nouveau sa différence en condamnant fermement le nazisme (« ...déporter des femmes, des vieillards et des gosses dans le but de les exterminer ne peut avoir aucun début de justification, et démontre sans discussion aucune, la barbarie absolue de ce système politique. », p. 134).

⁷ C'est dès les soirées électorales de la présidentielle de 2002 que Marine Le Pen s'impose dans l'arène médiatique, en enchaînant ensuite les principales émissions politiques. Alexandre DEZE, *Le Front national à la conquête du pouvoir ?*, Op. Cit., p. 133-134.

⁸ C'est en septembre 2008 que Jean-Marie Le Pen évoque son intention de ne pas se représenter à la présidence du FN et de ne pas être candidat en 2012, sauf en cas de « circonstances exceptionnelles ». Toutefois, la question de sa succession se pose depuis 2002, avec un affrontement entre Bruno Gollnisch, le « dauphin désigné » et Marine Le Pen (« Marine, la star montante qui inquiète au FN », *Libération*, 7 septembre 2002).

⁹ Le PDF se rapproche aussi des identitaires et de la Ligue du Sud fondée par Jacques Bompard en 2010.

(qui se poursuivent après 2007¹⁰) et sa volonté de « donner en permanence des gages aux médias et à se dédramatiser à bon compte en diabolisant les autres militants nationaux et mouvements patriotiques »¹¹. Soutenu par l'ensemble des anti-marinistes, qu'ils soient encore au FN ou non¹², Bruno Gollnisch endosse le rôle du gardien de la ligne traditionnelle¹³, alors que Jean-Marie Le Pen se range derrière sa fille et dénonce l'idée d'un retour des dissidents. Dans ce cadre, Marine Le Pen ne se présente pas seulement comme le successeur légitime du chef historique, dont elle préserve le nom. En tant que femme, née en 1968, deux fois divorcée et vivant en concubinage (avec Louis Aliot), elle incarne aussi le « modernisme », soucieux de tourner le dos aux racines sulfureuses du parti et de l'ouvrir pour l'élargir¹⁴.

Marine Le Pen l'emporte nettement dans le vote des adhérents lors du Congrès de Tours en janvier 2011 (67,6 % contre 32,4 % pour Bruno Gollnisch). Perçue comme moins extrémiste que son père¹⁵, elle voit sa cote d'avenir bondir après les cantonales de mars 2011 qui marquent un nouvel élan pour le FN (voir plus loin)¹⁶. Ce faisant, elle poursuit sa stratégie de dédramatisation, en réaffirmant dès février 2011 sa position contre le nazisme¹⁷, avant de

¹⁰ Suite à la confirmation par son père dans un entretien au mensuel Bretons, publié le 25 avril 2008, de ses propos de 1987 sur les chambres à gaz, Marine Le Pen déclare sur BFM-TV qu'elle « ne partage pas sur ces événements la même vision ». Un an plus tard, en mars 2009, Jean-Marie Le Pen réitère ses propos, cette fois-ci au Parlement européen, ce qui pousse sa fille à réagir de nouveau dans les mêmes termes.

¹¹ « Lettre ouverte de Carl Lang aux militants nationaux », 10 décembre 2010.

¹² C'est le cas de Carl Lang qui apporte son soutien à Bruno Gollnisch avec la perspective d'une réconciliation, mais aussi des principaux titres de la presse d'extrême droite (Minute, Rivarol, Présent).

¹³ Bruno Gollnisch a plusieurs fois été accusé de négationnisme, notamment en octobre 2004, après avoir multiplié les déclarations sur la liberté de débat des historiens concernant les chambres à gaz.

¹⁴ « Bruno Gollnisch est pour l'ouverture du FN à (...) un certain nombre de groupuscules qui sont caricaturaux et anachroniques. (...) Ils me reprochent de sortir des tranchées de la mouvance nationale traditionnelle et de vouloir élargir le discours pour essayer d'attirer l'attention d'un électoralat qui est déçu de la gauche, et qui a toute les raisons de nous rejoindre compte tenu de leur opposition à la mondialisation. (...) Si on veut arriver au pouvoir, il faut s'élargir et recruter. Je comprends que ça inquiète certains mais c'est une démarche incontournable. ». Marine Le Pen, Entretien à Rue 89, le 1^{er} novembre 2010 ; « Je suis opposée à voir revenir dans le FN des groupuscules radicaux, caricaturaux, anachroniques. Entre les catholiques intégristes, les pétainistes et les obsédés de la Shoah, ça ne me paraît pas cohérent. Le FN ne servira pas de caisse de résonance à leurs obsessions. ». Marine Le Pen, à Montpellier, le 10 décembre 2010.

¹⁵ Selon le baromètre TNS Sofres sur l'image du FN de janvier 2010, 43 % des sondés pensent que Marine Le Pen est « la représentante d'une extrême droite nationaliste et xénophobe », contre 65 % à propos de son père en décembre 2006. Inversement, 36 % des sondés pensent qu'elle est « la représentante d'une droite patriote et attachée aux valeurs traditionnelles », contre 28 % à propos de son père (21 % de sans opinion contre 7 % à propos de son père). Selon Ipsos, la part des sondés qui pensent que le FN est un parti d'extrême droite est passée de 82 % en avril 2003 à 72 % en mars 2011 (de 13 % à 23 % pour ceux qui ne le pensent pas).

¹⁶ Testée à partir d'avril 2010, la cote d'avenir de Marine Le Pen dans le baromètre TNS Sofres est inférieure à 20 % jusqu'en mars 2011, avant de bondir à près de 30 % en mai 2011, puis de se maintenir par la suite entre 25 % et 33 % (octobre 2013). A titre de comparaison, la cote de Jean-Marie Le Pen a rarement dépassé la barre des 20 % de 1983 à 2011 et n'a été qu'une seule fois supérieure à 22 % (31 % en mai 1995).

¹⁷ « Ostraciser un parti politique avec le sous-entendu qu'il est antisémite ou nazi est pour moi insoutenable. Je ne me sens aucune filiation avec ce que fut l'armée allemande. (...) Cette armée a assassiné nos pères et nos frères, je ne l'oublie pas. Et tous ceux qui font preuve d'ambiguïté sur le sujet m'agacent au plus haut point. (...) Oui, [ceux qui font preuve d'ambiguïté sur la Shoah] m'agacent de la même manière. (...) Tout le monde sait ce qui s'est passé dans les camps et dans quelles conditions. Ce qui s'y est passé est le summum de la barbarie. ». Marine Le Pen, Entretien au Point, le 3 février 2011.

prononcer l'exclusion de membres dont les penchants antisémites sont dévoilés par la presse¹⁸, puis de prendre ses distances avec l'humoriste Dieudonné, dont l'une des filles a pour parrain Jean-Marie Le Pen depuis 2008¹⁹. De plus, tout en maniant l'ambiguïté, elle donne des signes d'ouverture concernant l'avortement²⁰ ou les homosexuels²¹.

Le ripolinage du FN entrepris par Marine Le Pen fait suite à de nombreux précédents et ne constitue pas une dynamique fondamentalement inédite. Plusieurs ressorts de la stratégie de dédramatisation de Marine Le Pen empruntent de vieilles recettes, qu'il s'agisse du brouillage des références identitaires (nom, symbole), de l'édiction de codes de bonne conduite pour les militants, de la tentative d'attirer des personnalités extérieures, ou de la volonté de doter le parti d'un programme de gouvernement avec des « experts »²². De plus cette stratégie repose avant tout sur de l'affichage qui laisse apparaître de nombreux faux-semblants²³. Toutefois, en politique, la communication et le storytelling comptent au moins autant que la réalité des faits. De la sorte, c'est surtout la perception des électeurs qui importe. Or de ce point de vue, Marine Le Pen a incontestablement contribué à modifier l'image du FN aux yeux d'une partie de l'électorat²⁴, à défaut d'être parvenue à le transformer en « parti comme les autres ». De plus, il

¹⁸ Notamment Alexandre Gabriac, candidat aux cantonales à Grenoble, conseiller régional et membre du bureau politique du FN proche de Bruno Gollnisch, photographié en faisant le salut nazi, ou Yvan Benedetti, bras droit de Bruno Gollnisch et auteur de propos antisémites sur le site Trans-Europe-Extrême. Ces exclusions, décidées contre l'avis de Jean-Marie Le Pen, font suite à la suspension d'un adhérent FN en 2004 suite à la profanation d'un cimetière juif en Alsace. En 2014, le parti annonce l'exclusion de trois candidats ayant eu des propos racistes (notamment Anne-Sophie Leclere, qui a comparé Christiane Taubira à un singe sur France 2).

¹⁹ « Ça n'a jamais été [mon ami], je n'ai jamais voulu rencontrer M. Dieudonné, je suis totalement imperméable aux provocations politiques qui sont les siennes » (Marine Le Pen, sur France 5, le 25 décembre 2011). Lors de ses vœux le 7 janvier 2014, Marine Le Pen réaffirme sa distance avec Dieudonné et son geste de la « quenelle » repris par son père. Ceci étant, elle dénonce aussi la « censure » des spectacles de Dieudonné décidée par le gouvernement de Manuel Valls.

²⁰ Marine Le Pen précise pendant la campagne présidentielle de 2012 qu'elle est « attachée » à l'IVG « alors que de nombreuses personnalités et adhérents de mon mouvement y sont opposés » (Forum Elle/Science Po Paris le 5 avril 2012). Cependant elle n'exclut pas de dérembourser l'IVG en cas de nécessités budgétaires et indique vouloir lutter contre les « avortements de confort ».

²¹ Accusée d'être entourée par des homosexuels par certains de ses détracteurs au FN, elle indique en mai 2013, sur France 5, être « pour l'amélioration du PACS », tout en s'engageant à abolir la loi Taubira, sans pour autant remettre en cause les mariages ayant déjà eu lieu. Refusant de participer aux manifestations contre la loi Taubira, elle se distingue aussi de son compagnon Louis Aliot ou de sa nièce Marion Maréchal-Le Pen.

²² De ce point de vue, l'étiquette du « Rassemblement Bleu Marine » fait écho à celle du « Rassemblement national » lancée pour les législatives de 1986. De même, le FN n'a pas attendu Marine Le Pen pour recruter des haut fonctionnaires (Bruno Mégret, Pascal Arrighi, ou Jean-Yves Le Gallou hier, Florian Philippot, Bertrand Dutheil de la Rochère ou Paul-Marie Coûteaux en 2012). On note toutefois une plus grande réussite de Marine Le Pen en ce qui concerne le ralliement de personnalités très médiatiques (Gilbert Collard, Robert Ménard). Alexandre DEZE, *Le Front national à la conquête du pouvoir ?*, Op. Cit., p. 75-92, 141-148.

²³ Marine Le Pen est notamment accusée par la presse d'avoir participé à Vienne en janvier 2012 à un bal en présence de néonazis. Par ailleurs, plusieurs médias soulignent ses liens avec certaines personnalités sulfureuses, telles que Frédéric Chatillon, un ancien président du GUD, pro-Bachar el-Assad, ou Philippe Vardon, le leader du Bloc identitaire. (« La Face cachée du nouveau Front », Canal plus, diffusé en 2012 ; « Front national et ultras : les preuves d'une amitié », Médiapart, 13 septembre 2013).

²⁴ Selon une enquête BVA de juin 2014 (997 répondants, recrutés par téléphone et interrogés par internet), 45 % des sondés estiment que le FN a « changé en bien » depuis que Jean-Marie Le Pen a été remplacé par Marine Le Pen (contre 49 % qui estiment qu'il « n'a pas changé » et 3 % qui estiment qu'il a « changé en mal »).

semble que la présidente du FN ait décidé de franchir un nouveau cap après les européennes de 2014 en condamnant publiquement, pour la première fois, une déclaration polémique de son père²⁵, au risque de déclencher une « guerre » avec lui²⁶. S'il est impossible de savoir si cette brouille sera durable²⁷, on peut noter qu'il s'agit d'un tournant pour Marine Le Pen : face aux « dérapages » de son père, qui se sont multipliés de 2007 à 2014, elle se refusait jusque-là à toute condamnation publique, préférant expliquer que celui-ci avait été mal compris, tout en accusant ses adversaires de monter des polémiques politiciennes²⁸. Avec cette condamnation, Marine Le Pen donne de nouveaux gages de « respectabilité » sur l'antisémitisme, qui constitue le premier marqueur de l'extrême droite, allant jusqu'à présenter le FN, à l'été 2014, comme le « meilleur bouclier des Français juifs » face au « fondamentalisme islamiste »²⁹.

Appropriation de la République et de la laïcité et recadrage sur *l'islam et le multiculturalisme*

La baisse relative de la diabolisation du FN, impulsée par son nouveau leadership, ne constitue pas la seule évolution significative de ce parti depuis 2007. Une autre transformation majeure concerne son appropriation de la référence à la République et à la laïcité, avec un recadrage de son discours identitaire sur l'islam et le multiculturalisme. L'élargissement du vocabulaire du FN à la République s'affirme par petites touches lors des élections de 2002³⁰, avant que la campagne de 2007 ne marque un premier tournant, avec un discours très remarqué de Jean-Marie Le Pen, le 20 septembre 2006, à Valmy, « dernière victoire de la Monarchie,

²⁵ Dans une vidéo hébergée sur le site du FN et publiée le 6 juin 2014, Jean-Marie Le Pen déclare à propos du chanteur juif Patrick Briel : « On fera une fournée la prochaine fois. ». Dans la foulée, Marine Le Pen fait retirer la vidéo et déclare que cette formule constitue une « faute politique », tout en rappelant que le FN « condamne de la manière la plus ferme toute forme d'antisémitisme ».

²⁶ Attaqué également par Gilbert Collard et Louis Aliot, Jean-Marie Le Pen répond que ses propos n'ont aucune connotation antisémite, « sauf pour des ennemis politiques ou des imbéciles », avant d'ajouter aux Inrockuptibles : « Ma fille m'a poignardé dans le dos. (...) Je n'ai pas l'intention de changer à 85 ans. Si je les emmerde, ils n'ont qu'à me tuer. Je ne me suiciderai pas. Je préfère vous prévenir, s'il m'arrivait un accident prochainement, ça ne sera pas de mon fait. ».

²⁷ Depuis cet épisode, Jean-Marie Le Pen est demeuré député européen et président d'honneur du FN (ce qui lui assure de siéger dans tous les organes exécutifs du parti), mais il ne dispose plus d'espace d'expression libre sur le site du parti. Le 1^{er} septembre 2014, Marine Le Pen déclare sur TF1 : « Je ne crois pas du tout que nous puissions nous passer de la sagesse et de l'expérience de Jean-Marie Le Pen ».

²⁸ De ce point de vue, il faut noter le traitement différencié entre Jean-Marie Le Pen et Laurent Ozon à propos de leurs déclarations sur les tueries en Norvège (tous deux relativisaient les actes d'Andres Breivik en pointant du doigt l'explosion migratoire) : le premier n'est pas dévoué, tandis que le second est convoqué pour avoir fait « fausse route ». Alexandre DEZE, *Le Front national à la conquête du pouvoir ?*, Op. Cit., p. 159-160.

²⁹ Dans la foulée, Marine Le Pen semble apporter son soutien à la Ligue de défense juive menacée de dissolution : « [si elle existe], c'est qu'il y a un grand nombre de juifs qui se sentent en insécurité. Ils ont le sentiment que monte un nouvel antisémitisme en France et qui est le fait de confrontations communautaires. ».

³⁰ Après avoir évoqué « l'unité de la République » au soir du premier tour, Jean-Marie Le Pen appelle à « faire route ensemble dans la République et pour la France » dans sa profession de foi du second tour. Au premier tour, sa profession de foi, comme celle de 1988 ou 1995, ne mentionnait pas la République (sauf dans la mention « président de la République » ou « tête de la République »).

première victoire de la République »³¹. Consacrant un chapitre de son autobiographie de 2006 à la République, Marine Le Pen est la cheville ouvrière de ce virage qui vise à répondre à ceux qui se drapent dans la rhétorique républicaine (« front républicain ») pour attaquer le FN.

Toutefois, l'objectif poursuivi va plus loin que l'amélioration de l'image du FN : il s'agit de redéfinir le logiciel xénophobe du parti. Se référant à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, Marine Le Pen accuse les républicains auto-proclamés d'avoir trahi la République en assassinant la Nation³². Ce faisant, elle adopte une position pro-assimilation en rupture par rapport aux positions ségrégationnistes de son père et de l'extrême droite traditionnelle. Dénonçant « une attaque en règle de l'assimilation », celle-là même « qui avait permis aux premières vagues d'immigrés de faire partie intégrante du peuple français », Marine Le Pen cible « l'idéologie du multiculturalisme », ainsi que la « chimérique et dramatique idéologie de l'intégration », qui poussent les immigrés à « conserver leur mode de vie », à « exprimer publiquement leur religion », à « garder leur langue, leur traditions vestimentaires, leurs valeurs quand bien même celles-ci [sont] en contradiction flagrante avec les nôtres »³³. Dans ce cadre, Marine Le Pen articule rejet de l'immigration et rejet du communautarisme, en proposant des solutions complémentaires (fermeture des frontières et retour à un modèle assimilationniste) qui lui permettent de répondre à la droitisation de l'UMP, qui se fait forte, depuis 2007, de s'adresser aux angoisses identitaires qui découlent de l'insertion dans le corps national des immigrés et de leurs descendants (cf. chapitre 5).

Au-delà de la République³⁴, Marine Le Pen s'approprie le principe de laïcité, qui en est devenu un corollaire au fil du temps. Contrairement à son père, qui tenait à ne pas s'aliéner les intégristes catholiques, Marine le Pen enfourche la loi de 1905, pour mieux l'opposer à « la volonté farouche d'organisations musulmanes de soumettre notre République à leurs valeurs et à leurs modes de vie »³⁵. Ainsi, après avoir vilipendé le passage au halal de restaurants Quick en février 2010, puis parlé en décembre 2010 d'« occupation du territoire » à propos des prières de rue de certains musulmans, Marine le Pen dénonce, dans son premier discours de présidente du FN, à Tours, le 16 janvier 2011, les atteintes à la laïcité s'agissant de « la

³¹ Comme le souligne Pascal Perrineau, jusqu'alors, la République n'était considérée par Jean-Marie Le Pen « que comme un élément marginal d'un héritage politique beaucoup plus vaste » avec quatre mille ans de culture européenne, vingt siècles de chrétienté et quarante rois, d'où « sa préférence pour les symboles et référents étrangers à la tradition républicaine » comme la fête de Jeanne d'Arc (instaurée en 1909 par l'Action française et ressuscitée par le FN). PASCAL PERRINEAU, *La France au Front*, Op. Cit., p. 82.

³² Marine LE PEN, *A contre flots*, Op. Cit., p. 307-313.

³³ Ibidem, p. 294-297.

³⁴ Si ses écrits adoucent le jacobinisme (Ibid., p. 293-295, 312), cela ne l'empêche nullement, comme son père en 2007, de caresser dans le sens du poil les nationalistes corses lors de son meeting à Ajaccio le 16 mars 2012 (en présence du drapeau corse alors qu'elle refuse le drapeau européen).

³⁵ Ibid., p. 316.

participation publique directe ou indirecte à la construction de mosquées », de « l'aménagement d'horaires particuliers dans les piscines pour les femmes musulmanes » ou de « l'introduction d'interdits religieux alimentaires dans les cantines scolaires ». Durant sa campagne de 2012, elle amplifie son combat en ciblant l'islam au détriment des autres religions³⁶, en dénonçant des tromperies sur la viande halal³⁷ ou encore en attaquant l'influence du Qatar en France³⁸. Suite aux tueries de Toulouse et Montauban perpétrées les 11 et 15 mars 2012 par Mohammed Merah (délinquant français multirécidiviste, d'origine algérienne, proche d'Al-Qaïda, abattu par le Raid le 22 mars), elle multiplie les passerelles entre immigration, islam, multiculturalisme, communautarisme et terrorisme :

« Je l'affirme : l'Etat a perdu le contrôle des banlieues (...). L'histoire de Mohammed Merah est, malheureusement, banale ! (...) Dans ces zones de non droit il y a deux lois, celle de la drogue, et celle de l'islam radical. (...) Que des jeunes filles ou des femmes essaient de sortir de leur immeuble sans porter le voile, que ceux réputés musulmans ne respectent pas le ramadan, que de la viande de porc soit proposée à la cantine, que la nourriture ne soit pas halal, que des collégiennes ou des lycéennes veuillent faire de l'éducation physique, que des hommes et des femmes pataugent ensemble à la piscine municipale, que des hommes médecins prétendent soigner les patientes, que des jeunes femmes refusent d'épouser celui qu'on leur a trouvé, voilà ce qui est difficile aujourd'hui et même parfois impossible dans certains quartiers ! (...)

Face à cet islam radical, qu'a fait Nicolas Sarkozy ? (...) Il s'est là aussi couché face à la gauche bobo. Loin d'encourager un islam de France, il a facilité un islam en France. (...)

Ne nous cachons pas derrière notre petit doigt, cet islam radical est la conséquence directe de l'immigration de masse que droite et gauche nous imposent depuis des décennies maintenant (...). Combien de Mohammed Merah dans les avions, les bateaux qui chaque jour arrivent en France remplis d'immigrés ? Combien de Mohammed Merah dans les 300 clandestins qui, chaque jour, arrivent en Grèce via la Turquie, première étape de leur odysée européenne ? Combien de Mohammed Merah parmi les enfants de ces immigrés, non assimilés, sensibles aux thèses les plus radicales et les plus destructrices, en rupture totale avec nos principes républicains ? (...)

Si le Front National était au pouvoir, Mohammed Merah ne serait pas devenu Français. (...) Je mettrai l'islam radical à genoux ! (...) Je mettrai en place un arsenal qui permettra

³⁶ « On me dit 'Mme Le Pen, vous êtes une fausse laïque (...) parce que vous parlez du fondamentalisme islamique'. Je parle de la réalité, des problèmes qui existent aujourd'hui en France. On me répète en général 'Regardez St-Nicolas-du-Chardonnet'. Je n'ai jamais entendu que St-Nicolas-du-Chardonnet allait effectuer des pressions ou des menaces pour chercher à faire changer la loi de la République. Je n'ai pas entendu que les juifs exigeaient d'avoir des revendications religieuses. Je n'ai pas entendu que l'on avait des problèmes avec les protestants qui exigeaient ceci ou cela. Le problème aujourd'hui c'est le problème de ceux qui exigent au nom du fondamentalisme islamique. ». Marine Le Pen, à Strasbourg, le 12 février 2012.

³⁷ A la suite d'un reportage de France 2 sur la viande halal diffusé en février 2012, Marine Le Pen annonce avoir « mandaté [ses] avocats pour engager une procédure à l'encontre de quelques grandes enseignes de la grande distribution en Ile-de-France pour tromperie sur la marchandise ». Selon elle, « il s'avère que l'ensemble de la viande qui est distribuée en Ile-de-France, à l'insu du consommateur, est exclusivement de la viande halal. Cette situation est une véritable tromperie, le gouvernement est informé de cette situation depuis des mois. ».

³⁸ « Le rapport entre le Qatar et la campagne présidentielle est essentiel puisque encore une fois on s'aperçoit que le Qatar, qui est un des meilleurs amis de Nicolas Sarkozy depuis des mois, investit dans nos entreprises stratégiques et dans nos banlieues. Vous croyez qu'ils investissent uniquement pour quoi ? Pour aider l'économie des banlieues françaises ? Moi je ne le crois pas. (...) Je pense qu'il y a une volonté de la part du Qatar de faire avancer le fondamentalisme, de faire avancer la charia, y compris au cœur de la France. ». Marine Le Pen, sur LCP, le 28 mars 2012.

de l'éradiquer. Les prêches seront systématiquement surveillés dans les mosquées. Les imams salafistes seront interdits d'exercer leur endoctrinement. Les prosélytes de toute sorte seront mis sur écoute et surveillés, attentivement. Des perquisitions régulières permettront de s'assurer qu'ils ne constituent pas des arsenaux chez eux. Les personnes qui reviendront d'un voyage suspect en Afghanistan ou dans tout autre pays dans lequel on entraîne au terrorisme se verront imposées le port d'un bracelet électronique permanent dès leur retour en France. J'empêcherai les atteintes à la laïcité dans les quartiers : toutes les victimes du prosélytisme islamiste seront incitées à porter plainte et seront entendues. Je donnerai la consigne à nos services de police d'enquêter systématiquement sur ces actes coupables et de ne jamais renoncer à mener l'enquête. J'interdirai les signes religieux ostentatoires pour les usagers des services publics. Je n'ai pas à connaître la religion de la voyageuse qui est à côté de moi dans le train. (...)

Pour faire ensemble la France, pour faire ensemble cette France laïque et républicaine, encore faut-il s'éloigner de la mythologie. (...) Loin de protéger nos compatriotes musulmans, la gauche leur refuse l'assimilation. Le multiculturalisme les rejette. Le communautarisme les enferme. La tâche des fondamentalistes islamistes s'en trouve facilitée. Avec l'assimilation, il n'existe, dans l'espace public, que des citoyens français égaux entre eux. (...) J'appelle tous les Français musulmans à nous aider à les libérer de l'emprise islamo-gauchiste. Je les assure de notre aide et de notre soutien. »³⁹

En dénonçant les dangers de l'islamisation ou de l'islamisme, Marine Le Pen se distingue à nouveau de son père, qui préférait attaquer l'immigration en général et se désintéressait globalement de ses questions, y compris en 2007⁴⁰, lorsqu'elles faisaient l'objet d'une large attention de la part de Philippe de Villiers⁴¹ ou de Nicolas Sarkozy (cf. chapitre 5). De fait, alors que la question du voile islamique avait puissamment favorisé le FN en 1989 (législatives partielles à Dreux et Marseille), les professions de foi de Jean-Marie Le Pen à la présidentielle n'ont jamais contenu de référence à l'islam, contrairement à celle de Bruno Mégret en 2002⁴² et surtout à celle de sa fille en 2012⁴³.

³⁹ Marine Le Pen, à Nantes, le 25 mars 2012.

⁴⁰ Dans un entretien à La Croix du 20 février 2007, Jean-Marie Le Pen indique : « Le dynamisme de l'islam résulte moins de son prosélytisme que de la pression démographique. (...) Je ne vois pas d'inconvénient à ce que des femmes musulmanes se promènent avec le voile. Cela a déjà l'avantage de rendre leur présence visible. J'ai connu le temps où ma mère n'allait pas à l'église sans porter un chapeau ou un foulard sur la tête. Je crois que le voile ne prospère que parce qu'il est interdit. »

⁴¹ Dans son discours de Valmy du 20 septembre 2006, Jean-Marie Le Pen se moque de Philippe de Villiers, qualifié de « vicomte islamo-pourfendeur » et de « caricature sponsorisée de ce qu'il croit être Le Pen ». Le 12 novembre 2006, au Bourget, Jean-Marie Le Pen prend encore plus clairement ses distances en déclarant : « Nous ne voulons pas non plus de la discrimination religieuse de M. de Villiers ».

⁴² Cette dernière dénonce l'implication d'« islamistes "français" » dans les attentats de 2001 à New York, ainsi que « l'islamisation de la France », avec la construction de « mosquées monumentales dans chaque ville ». Toutefois, Bruno Mégret, malgré la présence du mot « républicain » dans le nom de son parti, ne fait aucune référence à la laïcité dans son combat contre l'islam. Il en va de même des identitaires qui distribuent de la soupe au lard aux SDF, en soulignant l'importance du cochon dans la tradition alimentaire française.

⁴³ Dans sa profession de foi, elle indique : « Je vais restaurer la laïcité républicaine face aux revendications politico-religieuses qui font le lit du fondamentalisme et du terrorisme. La liberté du culte sera garantie pour tous les Français mais les principes républicains ne sont pas négociables. Je combattrai donc l'islam radical sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations ». Marine Le Pen consacre le onzième de ses « 12 engagements » à l'« impos[ition] de la laïcité républicaine face aux revendications politico-religieuses ». En 2002 et 2007, il n'était fait référence à l'islam que dans l'épais programme du candidat frontiste (187 pages en 2002, 72 pages en 2007), avec une courte rubrique en 2002 (« Non à l'islamisation de la France ! ») sans

Au final si le discours xénophobe de Marine Le Pen s'inscrit bien dans une large continuité par rapport à celui de son père (réduction en cinq ans de l'immigration légale à 10 000 par an, suppression du droit du sol, du regroupement familial, remplacement de la carte de séjour de 10 ans par une carte de trois ans renouvelables, interdiction des manifestations de clandestins ou de soutien aux clandestins, expulsion systématique de clandestins et des délinquants non-nationaux, principe de « priorité nationale » pour les Français en matière d'emploi, d'aides sociales et de logement), il marque aussi une réelle mutation, via son appropriation de la République et de la laïcité, avec l'accent mis sur l'assimilation en opposition au communautarisme musulman et au multiculturalisme. De ce point de vue, Marine Le Pen rapproche le corpus idéologique de son parti de celui des principaux partis de droite radicale en Europe, notamment ceux qui ne prennent pas leurs racines dans la mouvance fasciste ou d'extrême droite antisémite, comme le PVV de Geert Wilders aux Pays-Bas, DF au Danemark, le Parti du progrès en Norvège, la Ligue du Nord en Italie ou l'UDC en Suisse. Souvent issus de la famille libérale, ces partis développent un discours anti-immigrés et anti-islam, dans une logique de défense d'un « patrimoine culturel »⁴⁴, qu'il s'agisse de la liberté individuelle, de l'égalité des droits ou de tous les éléments réels et symboliques qui définissent le mode de vie traditionnel d'une société et qui concourent à produire un environnement jugé familial. En pointant du doigt des quartiers à forte proportion de musulmans « où il ne fait pas bon être femme, ni homosexuel, ni juif, ni même Français ou blanc » (à Lyon, le 10 décembre 2010), puis en prenant plusieurs fois la défense de la liberté d'expression de Charlie Hebdo (suite à la publication de caricatures de Mahomet), Marine Le Pen se présente comme une protectrice des valeurs occidentales face à « l'archaïsme » de l'islam « conquérant »⁴⁵.

aucune référence à la laïcité et quelques mentions brèves en 2007 (trois fois le mot « islam » ou « islamisme », deux fois « laïcité », deux fois « communautarisme », contre 57 fois « immigration » ou « immigrés »).

⁴⁴ Dominique REYNIE, *Populismes : la pente fatale*, Paris, Plon, 2011.

⁴⁵ Sur ce point Marine Le Pen peut s'appuyer sur la mauvaise image de l'islam en France. Dans l'enquête post-électorale Cevipof de 2012, 53 % des répondants indiquent que le mot « islam » évoque pour eux quelque chose de négatif (contre 38 % seulement quelque chose de positif). L'hostilité est encore plus forte s'agissant de certaines pratiques musulmanes : 75 % des répondants considèrent que le port du voile intégral pose « un problème pour vivre en société en France », et 73 % pensent de même s'agissant des prières sur la voie publique. Dans un sondage Ifop d'octobre 2012 (1 735 répondants, questionnaire auto-administré sur internet), 60 % des répondants indiquent que « l'influence et la visibilité de l'Islam en France sont aujourd'hui trop importantes » (5 % « pas assez importantes » et 35 % « ni trop ni pas assez importantes »), 43 % sont « opposés à l'édification de mosquées en France lorsque les croyants le demandent » (18 % favorables, 34 % indifférents), et 63 % sont « opposés au port du voile ou du foulard pour les musulmanes qui le souhaitent dans la rue » (7 % favorables, 28 % indifférents). Enfin dans un sondage Ipsos de janvier 2013 (1 016 répondants, questionnaire auto-administré sur internet), 74 % des répondants estiment que la religion musulmane n'est pas « tolérante » (contre 26 %), 74 % qu'elle n'est « pas compatible avec les valeurs de la société française » (contre 26 %), 80 % qu'elle « cherche à imposer son mode de fonctionnement aux autres » (contre 20 %).

Un nouveau projet économique contre la « mondialisation ultralibérale »

Si le recadrage du discours xénophobe du FN constitue un élément significatif de mutation du FN après 2007, c'est sans doute sur les aspects économiques et sociaux que l'évolution est la plus spectaculaire. Dans les années 1990, le FN avait déjà connu une inflexion dans ce domaine, en lien avec le renforcement de son assise électorale en milieu populaire, puisque son discours avait perdu ses accents les plus néolibéraux et antimarxistes au profit d'un crédo protectionniste hostile au libre-échange et d'une acceptation plus grande du rôle interventionniste et redistributif de l'Etat (via la préférence nationale)⁴⁶. Ceci étant, le FN continuait en 2007 de dénoncer « l'étatisme, le fiscalisme et le réglementarisme » dans son « programme de gouvernement », dont la tonalité était très libérale en matière de retraites (passage à 65 ans de l'âge légal de départ, développement des régimes complémentaires par capitalisation), de fiscalité (baisse de 25 milliards de l'impôt sur le revenu avec une tranche supérieure à seulement 20 %, baisse de l'impôt sur les sociétés, des droits de succession et de l'ISF), de dépenses publiques (inscription dans la Constitution d'un plafonnement à 35 % du PIB), d'*encadrement de l'activité économique* (renégociation des 35 heures pour permettre de gagner plus en travaillant plus), ou de gestion de la fonction publique (non-remplacement d'une partie des départs en retraite, abrogation des « privilèges »). Résumé par la formule « socialement de gauche, économiquement de droite, nationalement de France », ce programme hétéroclite visait à répondre à certaines préoccupations sociales des classes populaires tout en séduisant la petite bourgeoisie hostile à la bureaucratie et aux impôts.

Avec Marine Le Pen, le FN continue de dénoncer l'assistanat et de prôner la « priorité nationale ». Pour le reste, le curseur se déplace très nettement à gauche, sous l'influence de Florian Philippot, transfuge chevènementiste, devenu directeur stratégique de la campagne présidentielle en 2012 puis porte-parole du parti. Ainsi, le programme de 2012 reprend les mesures les plus sociales de 2007 (hausse de 200 euros net de tous les salaires jusqu'à 1,4 smic via une baisse de cotisations), qu'il enrichit de nombreuses mesures antilibérales concernant la finance (séparation des banques de dépôt et des banques d'affaires, nationalisation des banques en cas de nécessité, interdiction des produits dérivés, taxation sur les transactions financières, plafonnement des frais bancaires), *l'encadrement de l'activité économique* (création d'une « Planification Stratégique de la Réindustrialisation » rattachée au Premier ministre, affectation de 15 % du résultat net des 50 plus grandes entreprises françaises à un fonds d'investissement

⁴⁶ Jean-Philippe ROY, « Le programme économique et social du Front national en France », in Pascal DELWIT, Jean-Michel DE WAELE, Andrea REA (dir.), *L'extrême droite en France et en Belgique*, Op. Cit., p. 85-100.

stratégique, maintien des 35 heures, rejet de la libéralisation des services publics, sanctuarisation des participations publiques dans les entreprises, rétablissement du statut de la Poste, encadrement des tarifs de gaz et d'électricité, incitations à la remunicipalisation de l'eau), les salaires (rétablissement de l'échelle mobile), les retraites (retour de l'âge légal à 60 ans et retour à 40 annuités de cotisation pour le taux plein, revalorisation des pensions et du minimum vieillesse, financement élargi aux revenus du capital), la gestion de la fonction publique (arrêt de la RGPP – Révision générale des politiques publiques – et du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, dégel du point d'indice), ou la fiscalité (baisse des prélèvements obligatoires « si la situation le permet », augmentation de la tranche supérieure de l'impôt sur le revenu à 46 % et intégration de la taxe d'habitation, impôt progressif unique sur le patrimoine avec fusion de la taxe foncière et de l'ISF, augmentation de l'impôt sur les dividendes, TVA majorée sur le luxe, progressivité de l'impôt sur les sociétés, annulation des conventions fiscales avec tous les paradis fiscaux, suppression de la « niche Copé » favorable aux grandes firmes, surtaxe des profits des groupes pétroliers et gaziers).

Sur nombre de dossiers, le retournement est spectaculaire (notamment en ce qui concerne la retraite à 60 ans, point sur lequel Jean-Marie Le Pen exprime son désaccord pendant la campagne de 2012). L'importance accordée aux sujets économiques et sociaux, jusque-là secondaire, a aussi changé, de même que le ton. Dans son « projet pour la France et les Français », Marine Le Pen présente d'abord ses mesures pour « organiser le redressement économique et social », avant de développer son programme sur l'immigration, la sécurité, la laïcité et la justice. De même, le premier de ses « douze engagements » concerne le pouvoir d'achat, les salaires, les retraites, et les impôts. Dans sa profession de foi, la volonté de mettre fin à la dictature des marchés financiers, d'améliorer le pouvoir d'achat ou de réindustrialiser la France, arrive avant celle d'expulser les immigrés ou d'appliquer la tolérance zéro⁴⁷.

Enfin son livre-programme, publié en février 2012⁴⁸, s'apparente davantage à un brûlot antilibéral qu'à un éditorial de Minute. Avec 34 occurrences, les mots « ultralibéralisme », « ultralibéraux » ou « ultralibéral » y sont très présents (75 occurrences pour « immigré » ou « immigration»). Outre des économistes hostiles au libre-échange, comme Maurice Allais ou Jean-Luc Gréau, Marine Le Pen se réfère au CNR, à de Gaulle ou à Roosevelt, mais aussi au « manifeste des économistes atterrés » ou à Serge Halimi (Monde diplomatique), tandis que Karl Marx est convoqué de façon positive à deux reprises (p. 61 et 106). L'adversaire est

⁴⁷ De façon encore plus spectaculaire, la profession de foi des candidats du FN aux européennes de 2014 ne consacre que trois items à l'immigration, la délinquance, ou à l'identité nationale, contre sept items à l'austérité, l'emploi, l'euro, la réindustrialisation, le libre-échange ou les services publics.

⁴⁸ Marine LE PEN, Pour que vive la France, Paris, Grancher, 2012.

désigné dès la troisième page de l'introduction : il s'agit de l'acronyme thatchérien TINA (There is no alternative, p. 9) et de « l'idéologie mondialiste née du capitalisme ultralibéral » (p. 12), à l'origine d'une « économie du diable » qui « conduit au chômage de masse, à une très grande précarité et à la baisse de la part des salaires dans le partage de la plus-value », avec un accaparement de « sommes colossales » par « environ 1 % de la population » (p. 44). Vilipendant « les allègements fiscaux au bénéfice des plus aisés » (p. 31), « l'accroissement des inégalités » (p. 45), la « dérégulation financière » (p. 48), « l'industrie publicitaire » (p. 98), « l'appropriation privée de rentes » (p. 96), « les médias contrôlés par le grand capital » (p. 96), les « privatisations généralisées » (p. 100), « le démantèlement des services publics et de la protection sociale » (p. 101), Marine Le Pen fait l'éloge du dirigisme keynésien d'avant 1983-1984⁴⁹ et dénonce l'austérité mise en œuvre depuis la crise de 2008⁵⁰. A ce titre, Pascal Lamy, Jacques Attali, Dominique Strauss-Kahn, Laurence Parisot⁵¹, Jacques Delors ou Nicolas Sarkozy constituent ses cibles principales, en tant que représentants d'une « classe dominante mondialisée » qui « agit conformément à sa métaphysique ultralibérale » afin « d'augmenter sans cesse ses profits et d'aspirer toujours plus de la richesse mondiale » (p. 99).

Si la dénonciation du « mondialisme » par le FN date des années 1990⁵², la centralité de ce thème dans le discours de Marine Le Pen⁵³ et son articulation avec le rejet du paradigme néolibéral constituent des éléments inédits, à tel point que le rejet de la dimension culturelle du mondialisme (dissolution des nations) apparaît parfois relégué au second plan⁵⁴. Ainsi,

⁴⁹ « La France, avec son économie mixte, son État influent limitant le libre jeu des puissances économiques, sa législation sociale protectrice et son salaire minimum, ses services publics « coûteux », son école et sa fonction publique « non rentables », son système de santé généreux, ses grands monopoles du gaz, de l'électricité, des transports de la Poste soustraits du règne du système marchand, était très loin de l'idéal rêvé par les ultralibéraux. La France était le mauvais élève de la classe à l'école du mondialisme. ». Ibidem, p. 57.

⁵⁰ « Selon les sages qui nous gouvernent, ce triste constat est la conséquence d'un drame absolu : nous serions trop payés, la protection sociale serait trop généreuse et nous vivrions au-dessus de nos moyens ! Voilà ce qui oblige nos élites à nous imposer des "cures d'austérité", des plans de renflouement qui ne produisent bizarrement qu'un seul effet, la multiplication des bénéfices des banques et des sociétés du CAC 40. ». Ibid., p. 48.

⁵¹ La présidente du Medef est co-auteure en 2011 d'un pamphlet sur Marine Le Pen (Un piège bleu Marine).

⁵² Au soir du 21 avril 2002, Jean-Marie Le Pen s'exclamait : « Vous, les mineurs, les métallos, les ouvrières et les ouvriers de toutes ces industries ruinées par l'euro-mondialisme de Maastricht. ».

⁵³ A titre d'illustration, les termes « mondialisme » et « mondialiste » sont présents à 98 reprises dans Pour que vive la France (Op. Cit.). Une autre illustration est la façon dont Marine Le Pen justifie son absence aux manifestations contre le « Mariage pour tous » : selon elle ces mobilisations sont « une grossière tentative de récupération politicienne et d'enfumage sociétal de la part de l'UMP et du PS » qui vise « à détourner l'attention des Français des questions urgentes (...) dans le seul but de faire oublier [la] proximité idéologique [de ces deux partis] sur la politique d'austérité, de saccage social, de défense de l'ultralibéralisme destructeur, tout comme leurs échecs patents dans la lutte contre l'immigration massive, l'insécurité permanente, le chômage de masse et les vagues de délocalisations. » (Communiqué du 4 janvier 2013).

⁵⁴ Le projet de Marine Le Pen se distingue toutefois du projet des altermondialistes « qui croient que la restauration de la démocratie, la justice économique, la protection de l'environnement pourraient être obtenues par des citoyens isolés qui, au pays des Bisounours, feraient une grande ronde autour du monde... Non ! ». Marine LE PEN, Pour que vive la France, Paris, Op. Cit., p. 107-108.

s'agissant de la question centrale pour le FN de l'immigration, Marine Le Pen adopte une argumentation qui rappelle davantage celle du PCF des années 1970 (sur lequel elle porte un regard quasi nostalgique, p. 145-150) que celle du FN de son père, lorsqu'elle martèle que l'afflux d'immigrés « a pour principal objectif de faire pression à la baisse sur les salaires » et de « limiter les revendications sociales des ouvriers (...) pour permettre de restaurer le taux de profit » (p. 82-84)⁵⁵. Par ailleurs, la dénonciation du « mondialisme ultralibéral » est directement reliée à une remise en cause vigoureuse du libre-échange et de la construction européenne, avec une réactualisation du logiciel frontiste à l'aune de la crise financière de 2008 qui s'est étendue en une crise des dettes souveraines et de l'euro en 2009. De ce point de vue, il faut rappeler que le programme du FN avait eu tendance à « s'affadir » dans les années 2000, puisqu'il ne prônait plus, en 2007 à la présidentielle ou en 2009 aux européennes, le retrait de la France de l'UE ou le rétablissement du franc (contrairement à 2002), et se contentait d'exiger des aménagements sur l'immigration ou le libre-échange. En 2012, le programme de Marine Le Pen propose d'utiliser l'article 50 du traité de Lisbonne, qui permet à un État membre de se retirer de l'Union, afin de la remplacer par une « Union paneuropéenne d'États souverains », incluant la Russie (mais pas la Turquie), et de redonner à la France la pleine maîtrise de sa monnaie. Dans ce cadre, le retour au franc et à la possibilité pour la Banque de France de prêter à l'État constitue la pierre angulaire du projet économique et social du FN⁵⁶.

Seule candidate en 2012 (avec Nicolas Dupont-Aignan) à prôner une telle rupture au niveau européen, Marine Le Pen renouvelle le positionnement antisystème de son parti : du fait de ses gages sur le rejet de l'antisémitisme (stratégie de dédramatisation) et de la poursuite de la droitisation de l'UMP sur l'immigration et l'insécurité (voir plus loin), c'est désormais sur le plan économique que le FN apparaît isolé et incompatible avec la droite modérée. Si Marine Le Pen renvoie dos-à-dos le PS et l'UMP sur les questions d'immigration et d'insécurité en vilipendant le bilan de Nicolas Sarkozy⁵⁷, c'est avant tout sur l'adhésion de ces deux partis au

⁵⁵ Marine Le Pen ajoute que « ce départ de populations formées favorise le maintien de dictateurs qui retardent l'émergence de sociétés démocratiques et livrent, moyennant finances, leurs richesses naturelles aux multinationales » (Ibidem, p. 88). Enfin, elle indique que l'immigration vise à « façonner une sorte d'homo mondialisé, vivant hors sol, sans identité autre que celle du consommateur global » (Ibid., p. 27).

⁵⁶ Des signes d'hésitation sont néanmoins perceptibles durant la campagne de 2012, puisque Marine Le Pen s'engage à consulter directement les électeurs par référendum sur ce sujet, du fait de l'hostilité d'une écrasante majorité de sondés (72 % des répondants contre 26 % souhaitent conserver l'euro selon un sondage CSA de février 2012) et même d'une forte minorité de sympathisants FN (38 % contre 59 %). « Un référendum sur l'euro: le grand virage de Marine Le Pen », Libération du 22 mars 2012.

⁵⁷ « Nicolas Sarkozy avait promis en 2007 de visiter les caves de ces banlieues. Nicolas Sarkozy avait promis d'y passer le kärcher, de nous débarrasser de la racaille qui y sévit. Mais qu'a donc fait Nicolas Sarkozy en cinq ans ? 12 000 policiers et gendarmes en moins, 12 % de réduction du personnel de la DCRI. (...) Un million d'étrangers légaux pendant le seul quinquennat de Nicolas Sarkozy. Et combien d'illégaux ? Tous les records sont battus. ». Marine Le Pen, à Nantes, le 25 mars 2012.

paradigme du néolibéralisme et de la construction européenne qu'elle fonde le terme d'UMPS, afin de décrire « l'absence d'alternative réelle offerte par l'alternance UMP/PS, les deux partis (et leurs alliés) s'inscrivant dans ce que Alain Minc a appelé un 'cercle de la raison' qui est en réalité la meule toujours en mouvement du mondialisme bien assimilé »⁵⁸. Suite à l'élection de François Hollande et à l'abandon par ce dernier de ses orientations les plus antilibérales contre la finance ou l'austérité (telles qu'énoncées lors du discours du Bourget le 22 janvier 2012), Marine Le Pen accuse le PS de mener la même politique que l'UMP dictée par l'Europe. Qualifiant le rapport Gallois⁵⁹ « de sarkozysme de gauche », elle rappelle que « l'ensemble des mesures économiques qui sont mises en œuvre sont des mesures prônées par l'Union européenne » dans le cadre du Pacte budgétaire européen⁶⁰, signé en mars 2012 par Nicolas Sarkozy, et ratifié à l'automne 2012 par les socialistes, malgré leurs critiques, « sans même en changer une virgule » (le 12 novembre 2012 sur Canal Plus). Suite à l'annonce le 31 décembre 2013 du « Pacte de responsabilité » qui accentue le tropisme néolibéral du pouvoir socialiste⁶¹, le FN publie un communiqué qui prend acte que « François Hollande a simplement assumé avec plus de clarté le positionnement qui est celui de la gauche française depuis maintenant plusieurs décennies (...) soumis[e] aux politiques ultralibérales et anti-frontières de l'Union européenne », de sorte que « les Français auront ainsi plus de facilité à comprendre que l'UMP et le PS forment un véritable parti unique qui n'a plus d'autre objectif que d'être le relais en France des politiques décidées par l'Union européenne ». Enfin, réagissant à la nomination en août 2014 d'Emmanuel Macron (principal conseiller économique du président jusqu'en juillet 2014 et ex-banquier d'affaires chez Rothschild) au poste de ministre de l'Economie, la présidente du FN déclare : « c'est le candidat de l'UMP ! Je ne vois pas qui pourrait, à l'UMP, être plus libéral que lui. Même Alain Madelin l'est moins ! C'est difficile de faire pire. »⁶².

⁵⁸ Marine LE PEN, *Pour que vive la France*, Paris, Op. Cit., p. 136.

⁵⁹ Le rapport Gallois ou « pacte pour la compétitivité de l'industrie française » est un rapport rédigé par Louis Gallois (suite à sa nomination à la tête du Commissariat général à l'investissement) concernant la compétitivité de l'économie française. Remis le 5 novembre 2012 au Premier ministre Jean-Marc Ayrault, ce rapport est à l'origine du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), d'un montant de 20 milliards d'euros par an en faveur des entreprises, sans contreparties, financé en partie par une hausse de la TVA.

⁶⁰ Le Pacte budgétaire européen, ou traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), signé le 2 mars 2012, et entré en vigueur en 2013 durcit très sensiblement les mécanismes d'encadrement, de sanction et de correction applicables aux Etats-membres en matière de déficit des comptes publics.

⁶¹ Le « Pacte de responsabilité et de solidarité » comprend trois volets d'aides aux entreprises pour un montant de 41 milliards d'euros : (1) un allègement du coût du travail de 11 milliards d'euros (cotisations patronales) qui vient s'ajouter aux 20 milliards du CICE, (2) une baisse de la fiscalité sur les entreprises de 10 milliards d'euros, (3) des mesures de simplification des normes et procédures (« choc de simplification »). Un volet « solidarité », en faveur du pouvoir d'achat lui a été ajouté (5 milliards d'euros d'ici 2017). Le financement de ces mesures doit être assuré par une baisse des dépenses publiques de 50 milliards d'euros (18 pour l'Etat, 11 pour les collectivités territoriales, 11 pour la protection sociale et 10 pour l'assurance-maladie).

⁶² Marine Le Pen, Entretien au Monde du 5 septembre 2014.

Les dynamiques électorales : la mobilisation des « perdants de la mondialisation »

Le rétablissement progressif du niveau du FN : vers une expansion inédite

Suite à son effondrement de 2007, l'extrême droite peine à remonter la pente lors des scrutins locaux de mars 2008. Avec seulement 5 % des suffrages exprimés en France métropolitaine aux cantonales de 2008, le FN fait moins bien qu'à celles de 1988 (5,4 %), qui étaient jusque-là son plus mauvais résultat depuis sa percée de 1984. Par rapport à 2001, le FN recule de 2,2 points (de 7,1 % à 5 %), au sein d'un total d'extrême droite qui chute de 5 points (de 10,1 % à 5,1 %). Aux municipales, le FN passe de 4,1 % à 2 %, entre 2001 et 2008, sur l'ensemble des villes de plus de 30 000 habitants, tandis que le total de l'extrême droite s'effondre de 7,4 % à 2,4 %. Cette chute dans la foulée de 2007 s'explique en premier lieu par une moindre présence dans l'offre électorale, en lien avec la crise financière du FN (suite aux législatives de 2007) et la quasi-disparition du MNR⁶³. De plus, l'ensemble de l'extrême droite recule aussi, entre 2001 et 2008, là où elle a pu présenter à chaque fois des candidatures : de 12 % à 8 % aux cantonales (1 042 cantons) et de 11,1 % à 5,8 % aux municipales (47 villes de plus de 30 000 habitants). L'absence de rebond du FN, symbolisé par son échec très net à Hénin-Beaumont⁶⁴, malgré le basculement du président Nicolas Sarkozy dans l'impopularité (voir plus loin), s'illustre enfin par ses mauvais résultats aux législatives partielles⁶⁵.

Il faut attendre 2009 et 2010 pour voir l'extrême droite et le FN commencer à renverser la vapeur. Aux élections européennes de juin 2009, l'ensemble de l'extrême droite totalise 7,2 % en France métropolitaine⁶⁶ et se rapproche de son niveau des européennes de 2004 (10,3 %),

⁶³ Aux cantonales de 2008 (qui sont les premières à être organisées avec une exigence légale de parité homme-femme entre le candidat titulaire et son suppléant), le FN n'est présent que dans un peu plus d'un canton métropolitain sur deux (1 035 cantons sur 1 933), alors que sa présence était quasi-systématique en 2001 (1 716 cantons sur 1 932). Dans le même temps le recul de la présence des autres partis d'extrême droite est encore plus spectaculaire (de 1 313 cantons à 57). Aux municipales, le recul dans l'offre électorale est également très marqué dans les villes de plus de 30 000 habitants, puisque les listes FN ne sont présentes que dans 43 villes sur 235 (18 %) contre 89 sur 232 (38 %) en 2001. Si l'on ajoute les autres listes d'extrême droite, le repli est encore plus fort, puisque le FN et le MNR présentaient des listes dans 59 % des villes de plus de 30 000 habitants en 2001 (138 sur 232) contre seulement 22 % en 2008 (52 sur 235).

⁶⁴ 28,8 % pour la liste FN au second tour, contre 51,9 % pour la liste PS du maire sortant Gérard Dalongeville et 19,2 % pour la liste DVG. Aux législatives de 2007, Marine Le Pen avait obtenu 29,2 % dans cette commune au premier tour avant de recueillir 44,5 % au second tour en duel face au député sortant PS Albert Facon.

⁶⁵ Val-d'Oise 8^e : 7,5 % en décembre 2007 pour l'extrême droite contre 4 % aux législatives de 2007 ; Hauts-de-Seine 12^e : 3,1 % en janvier 2008 contre 2,6 % en 2007 ; Vendée 5^e : 2,6 % en avril 2008 contre 2,9 % en 2007 ; Alpes-Maritimes 5^e : 9,4 % en mai 2008 contre 7,9 % en 2007 ; Rhône 11^e : 4 % en mai 2008 contre 6 % en 2007 ; Eure-et-Loir 1^{ère} : 3,8 % en septembre 2008 contre 5,3 % en 2007 ; Gironde 8^e : 2,3 % en novembre 2008 contre 3,1 % en 2007 ; Marne 1^{ère} : 3,1 % en décembre 2008 contre 3,2 % en 2007.

⁶⁶ 6,5 % pour les sept listes du FN et 0,7 % pour les deux listes du PDF, ainsi que pour la liste « L'Europe de la vie » de Jean-Claude Martinez et pour la liste antisioniste de Dieudonné. Dans la circonscription Nord-Ouest, la liste de Marine Le Pen écrase celle de Carl Lang (10,2 % contre 1,5 %).

en faisant nettement mieux qu'aux législatives de 2007 (4,8 %). Avec un indice d'évolution de 0,70 par rapport aux européennes de 2004 et un odds ratio de 0,68 (tableau 6.2), l'extrême droite est toujours en recul par rapport aux résultats qu'elle obtenait avant la « révolution Sarkozy » de 2007, mais dans une proportion moindre qu'en 2007 ou en 2008. Ce moindre « écrasement » du FN lui permet de conserver trois sièges d'eurodéputés pour Jean-Marie Le Pen, Marine Le Pen et Bruno Gollnisch.

Tableau 6.2 : Le redressement du Front National de 2007 à 2011

	P2007	L2007	C2008	E2009	R2010	C2011
Front National						
Score au premier tour	10,7	4,4	5,0	6,5	11,7	15,6
Score au scrutin précédent	17,2	11,3	7,1	10,0	15,1	12,5
<i>Indice d'évolution</i>	0,62	0,39	0,70	0,65	0,77	1,25
Odds ratio	0,58	0,36	0,69	0,63	0,74	1,29
Extrême droite						
Score au premier tour	10,7	4,8	5,1	7,2	12,7	15,7
Score au scrutin précédent	19,6	12,7	10,2	10,3	16,5	12,8
<i>Indice d'évolution</i>	0,55	0,38	0,50	0,70	0,77	1,23
Odds ratio	0,49	0,35	0,47	0,68	0,74	1,27

NB. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés et ne concernent que les premiers tours. L'indice d'évolution s'obtient par simple division : $10,7/17,2 = 0,62$. Un odds ratio est un rapport de rapports de chances : $[10,7/(100-10,7)]/[17,2/(100-17,2)] = 0,58$. Chaque scrutin est comparé au scrutin précédent de même type : la présidentielle de 2007 avec la présidentielle de 2002, les législatives de 2007 avec les législatives de 2002, les cantonales de 2008 avec les cantonales de 2001, les européennes de 2009 avec les européennes de 2004, les régionales de 2010 avec les régionales de 2004, les cantonales de 2011 avec les cantonales de 2004.

Par la suite, le redressement de l'extrême droite s'amplifie lors des élections régionales de 2010 (indice d'évolution de 0,77 sur 2004 et odds ratio de 0,74). Avec 12,7 % au premier tour, l'ensemble de l'extrême droite demeure en retrait par rapport à 2004 (16,5 %), mais elle repasse la barre des 10 % des suffrages exprimés, en obtenant un meilleur résultat que Jean-Marie Le Pen à la présidentielle de 2007 (dans le cadre d'une participation bien plus faible, voir plus loin). Au second tour, les listes du FN progressent de 15,1 % à 17,8 % sur l'ensemble des 12 régions métropolitaines où elles demeurent en lice. Cette dynamique d'entre deux tours, que l'on observe dans les autres régions pour les autres « tiers partis » (écologistes, MoDem, régionalistes)⁶⁷, contraste avec ce qui s'était produit en 2004 (recul du FN de 16,2 % à 15,1 % sur l'ensemble des 17 régions où il s'était maintenu) et aboutit à ce que le FN fasse un peu mieux en 2010 par rapport à 2004 sur l'ensemble des 12 régions où il est présent les deux fois au second tour (17,8 % contre 17,7 %).

⁶⁷ Florent GOUGOU, Simon LABOURET, « The 2010 French regional elections: Transitional elections in a realignment era », French Politics, vol. 8, n° 3, 2010, p. 321-341.

Ce retour en force du FN et de l'extrême droite se confirme et s'amplifie aux cantonales de 2011. Pour la première fois depuis 2007, l'ensemble de l'extrême droite progresse par rapport au score qu'elle avait obtenu lors du précédent scrutin de même type (indice d'évolution de 1,23 sur 2001 et odds ratio de 1,27). La dynamique du seul FN aux cantonales de 2011 (15,6 % en France métropolitaine) par rapport à 2004 (12,5 %) ou à 1998 (14,1 %) est d'autant plus significative que le niveau atteint est obtenu avec des candidats dans seulement 1 441 cantons (sur 1 940) contre 1 850 en 2004 (sur 1 946) et 1 916 en 1998 (sur 1 958). Dans les 1 411 cantons où il est présent en 2011 après l'avoir déjà été en 2004, le FN recueille 19,3 % contre 13,9 % en 2004. De plus, le parti frontiste ne dispose pas en 2011 de la dynamique favorable de la campagne des élections régionales (plus forte médiatisation nationale du scrutin), comme cela avait été le cas en 2004, 1998 ou 1992 avec la concomitance des deux scrutins. La comparaison avec les cantonales de 1994 (qui concernent l'autre série de cantons mais qui avaient aussi été organisées de façon isolée) montre une dynamique très forte du FN (15,6 % en 2011, 9,9 % en 1994 avec une présence dans 1 850 cantons métropolitains sur 1 922).

Suite à ce rebond, le FN retrouve définitivement son rang de principal opposant au PS et à l'UMP lors des élections nationales de 2012. Avec 18,3 % des suffrages exprimés en France métropolitaine au premier tour de la présidentielle (17,9 % pour la France entière), Marine Le Pen obtient le meilleur résultat de son parti à un tel scrutin et efface la chute de son père en 2007 (10,7 %), en progressant de 7,6 points. Pour autant, la candidate du FN ne parvient pas à égaler le total Le Pen-Mégret de 2002 (19,6 %) et sa progression par rapport aux candidats d'extrême droite aux cantonales de 2011 dans les 1 450 cantons métropolitains où ils étaient présents est quasi-nulle (19,6 % contre 19,3 %). Si le niveau de la participation diffère fortement dans ces cantons entre les cantonales (43,6 %) et la présidentielle (81,1 %), la faible dynamique du FN entre ces deux scrutins indique que son potentiel électoral à la présidentielle était sans doute supérieur au résultat obtenu par Marine Le Pen⁶⁸.

Aux législatives de juin, les candidats du Rassemblement Bleu Marine récoltent 14 % des suffrages exprimés au premier tour en France métropolitaine. Au total, l'ensemble de l'extrême droite recueille 14,2 %, soit 4,1 points de moins que Marine Le Pen à la présidentielle. Comme en 1988, 2002 et 2007, le FN et l'extrême droite dans son ensemble sont victimes de l'effet « troisième tour »⁶⁹. Toutefois l'impact du calendrier apparaît plus

⁶⁸ le FN n'était pas pénalisé à la présidentielle par son absence d'implantation locale et il bénéficiait du pouvoir d'attraction personnel de sa candidate dans le cadre d'une campagne nationale très médiatisée. Qui plus est, on peut penser que le FN a été handicapé aux cantonales par la faible participation dans la mesure où son électorat, très populaire, est plus abstentionniste que les autres.

⁶⁹ Selon l'enquête Ipsos pour France Télévisions, Radio France, Le Monde et Le Point, réalisée à la veille du premier tour des législatives (3087 répondants interrogés par Internet du 7 au 9 juin 2012), et redressée à partir

limité que par le passé, avec un recul moins accentué (indices d'évolution proches de 0,8 et odds ratios de 0,73) qu'en 1988, 2002 et surtout 2007 (tableau 6.3). Ainsi, l'extrême droite ne se contente pas de progresser largement par rapport à 2007 (+ 9,4 points), puisqu'elle parvient aussi à faire mieux qu'en 2002 (+ 1,6 point). Atteignant en 2012 son plus haut niveau à des « législatives couplées », elle fait presque aussi bien qu'aux « législatives isolées » de 1997 (14,2 % contre 15,3 %), où ses candidats n'avaient pas eu à subir d'effet « troisième tour »⁷⁰.

Tableau 6.3 : *L'évolution du FN et de l'extrême droite entre la présidentielle et les législatives organisées la même année (1988-2012)*

	FN				Extrême droite			
	Prés.	Lég.	Indice d'évolution	Odds ratio	Prés.	Lég.	Indices d'évolution	Odds ratio
1988	14,6	9,8	0,67	0,63	14,6	9,9	0,68	0,64
2002	17,2	11,3	0,66	0,61	19,6	12,7	0,65	0,60
2007	10,7	4,4	0,41	0,38	10,7	4,8	0,45	0,42
2012	18,3	14,0	0,77	0,73	18,3	14,2	0,78	0,73

NB. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés et ne concernent que les premiers tours. L'indice d'évolution s'obtient par simple division. Un odds ratio est un rapport de rapports de chances.

Quelque peu freinée en 2012 (notamment à la présidentielle), la dynamique nouvelle du FN, esquissée en 2011 se déploie pleinement après le retour de la gauche au pouvoir et le basculement rapide de François Hollande dans une impopularité record (voir plus loin).

Le nouvel élan du FN s'observe tout d'abord en 2013, lors de deux législatives partielles dans l'Oise et le Lot-et-Garonne, où il échoue de peu à l'emporter au second tour, puis dans une cantonale partielle à Brignoles dans le Var, où son candidat est élu au second tour⁷¹. La dynamique du FN s'observe ensuite aux municipales de mars 2014, puisque le parti de Marine Le Pen obtient 11 % sur l'ensemble des villes de plus de 30 000 habitants (11,3 % pour le total des listes d'extrême droite), ce qui lui permet d'effacer sa contre-performance de 2008 (1,9 % pour le seul FN, 2,3 % pour le total d'extrême droite), avec une présence accrue

des résultats effectifs, seuls 54 % des électeurs de Marine Le Pen indiquent leur intention d'aller voter, contre 65 % des électeurs de Nicolas Sarkozy, 68 % de ceux de François Hollande, et 62 % de ceux de Jean-Luc Mélenchon. Seuls les électeurs de François Bayrou affichent un niveau de mobilisation similaire (54 %). Par ailleurs, le FN ne conserve que 71 % des électeurs de Marine Le Pen qui indiquent une intention de vote (22 % basculent vers la droite modérée, 6 % vers la gauche), alors que l'électorat de Nicolas Sarkozy demeure fidèle à l'UMP à 89 % et celui de François Hollande reste sur le PS à 82 %.

⁷⁰ Toutefois du fait de la plus faible participation (57,2 % contre 68,5 %), elle n'est en mesure de se maintenir que dans 62 circonscriptions (dont 61 pour le FN) contre 133 en 1997.

⁷¹ Oise 2^e : 26,6 % en mars 2013 au premier tour (contre 23,2 % en juin 2012) puis 48,6 % au second tour face à l'UMP ; Lot-et-Garonne 3^e : 26 % en juin 2013 au premier tour (contre 15,7 % en juin 2012) puis 46,3 % au second tour face à l'UMP ; Brignoles : 40,9 % pour le FN et 9,1 % pour le dissident ex-FN en octobre 2013 au premier tour (contre 33 % aux cantonales de 2011 et 34,9 % à la partielle d'octobre 2012), puis 53,9 % au second face à l'UMP (50 % en 2011 et 49,9 % en 2012 face à la gauche).

dans l'offre électorale⁷². Le FN se rapproche de son niveau historique de 1995 (11,6 %), alors qu'il est nettement moins présent dans l'offre électorale⁷³. De fait, si l'on ne retient que les 126 villes où l'extrême droite était en compétition à la fois en 1995 et en 2014, on note une progression de 1,1 point (de 12,6 % à 13,7 %). Par rapport à la présidentielle de 2012, le FN progresse dans plus de 50 villes de plus de 30 000 habitants, malgré son déficit d'implantation (candidats souvent peu connus et aucun maire sortant).

Enfin, les élections européennes de 2014, malgré leur faible participation (44,2 % en France métropolitaine), sont le théâtre d'une poussée sans précédent du FN. Ses sept listes en France métropolitaine recueillent 25,2 % des suffrages exprimés, en dépit de la concurrence des listes souverainistes de Debout la République et de l'UPR qui totalisent 4,3 %. En progrès de 18,7 points par rapport aux européennes de 2009 (+ 18 points en ce qui concerne le total de l'extrême droite), le FN pulvérise son meilleur score à ce type de scrutin qui datait de 1989 (11,8 %) et fait mieux à lui seul que le total extrême droite-souverainistes des européennes de 1994 (23 %) ou 1999 (22,2 %). En 2014, le total extrême droite-souverainistes tutoie la barre des 30 % (29,4 %). Pour la première fois de son histoire, le FN dépasse 20 % des suffrages exprimés en France métropolitaine à un scrutin d'organisation nationale et s'adjuge la première place, en devançant nettement l'UMP (20,7 %) et le PS (13,9 %), ce qui lui permet d'obtenir 24 sièges sur 71 en France métropolitaine (24 sur 74 pour la France entière).

Dans l'absolu, il convient de rester prudent quant à l'interprétation de cette percée du FN : l'histoire nous enseigne que toutes les percées ne sont pas durables. De ce point de vue, rien ne permet d'affirmer avec certitude que la poussée très importante du FN aux européennes de 2014 se confirmera à d'autres scrutins, notamment à l'élection présidentielle. Pour autant on aurait tort de trop relativiser la performance du parti de Marine Le Pen, à l'aune de la faible participation électorale⁷⁴ et du faible enjeu de pouvoir du scrutin européen de 2014.

Tout d'abord, il faut rappeler que c'est à l'occasion d'un scrutin européen, celui de 1984, avec une participation électorale limitée (57,1 %), que le FN s'est installé dans la vie

⁷² Le FN est présent en 2014 dans 66 % des villes de plus de 30 000 habitants soit 160 villes sur 242 (67 % pour l'ensemble de l'extrême droite, soit 163 villes sur 242). En 2008, le FN n'était présent que dans 18 % des cas, soit 43 villes sur 235 (22 % pour l'ensemble de l'extrême droite, soit 52 villes sur 235).

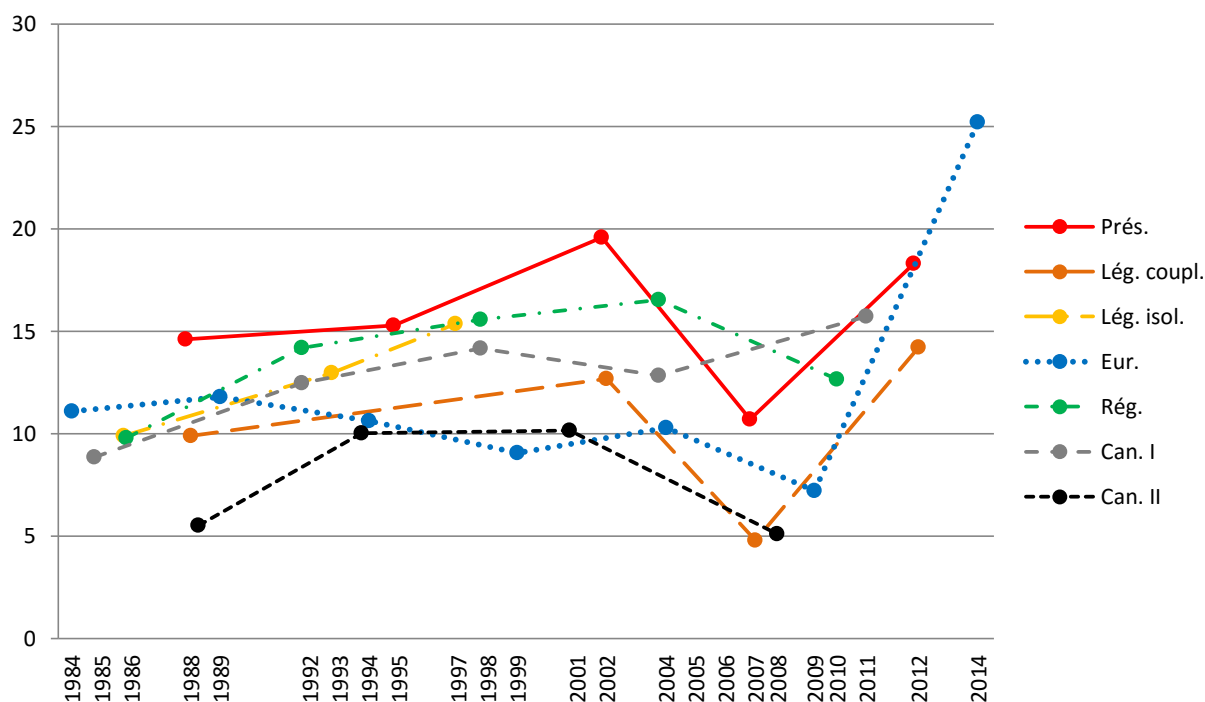
⁷³ En 1995, le FN était présent dans 81 % des villes de plus de 30 000 habitants, soit 184 villes sur 226. A cette époque, la loi n'imposait pas la parité homme/femme dans la constitution des listes.

⁷⁴ Cette faible participation cache une mobilisation différentielle. Selon l'Ifop (sondage jour du vote avec 3 373 répondants interrogés sur internet le 25 mai 2014), 51 % des électeurs de Marine Le Pen à la présidentielle déclarent avoir participé, contre 56 % de ceux de Nicolas Sarkozy, 57 % de ceux de François Bayrou, mais seulement 42 % de ceux de François Hollande et 38 % de ceux de Jean-Luc Mélenchon. Les données d'Ipsos (enquête veille de vote, avec 2 048 répondants interrogés sur internet du 22 au 24 mai 2014) montrent elles-aussi une meilleure mobilisation des électeurs de 2012 de Marine Le Pen (50 %), Nicolas Sarkozy (52 %) et François Bayrou (46 %) par rapport à ceux de François Hollande (42 %) et Jean-Luc Mélenchon (43 %).

politique française. Les évolutions électorales spectaculaires qui se produisent lors d'élections intermédiaires ne sont pas toutes conjoncturelles et sans lendemain.

Par ailleurs cette percée remet brutalement en cause la hiérarchie habituelle des résultats du FN selon les types de scrutin. Depuis les années 1990, l'élection présidentielle constitue le scrutin le plus favorable au FN (graphique 6.2), devant les élections régionales, les élections législatives « isolées » et les élections cantonales de la série I (organisées en même temps que les élections régionales en 1992, 1988, et 2004). Les élections européennes, malgré leur rôle crucial en 1984 dans le décollage du FN, apparaissent à l'inverse comme un scrutin peu favorable au parti frontiste, à l'image des cantonales de la série II (organisées sans la concomitance des régionales). Historiquement, le FN a toujours obtenu un meilleur résultat à la présidentielle par rapport aux européennes qui précédaient, et ce y compris en 2007. De ce point de vue, le fait que le FN obtienne le meilleur résultat de son histoire lors d'un scrutin européen (+ 6,9 points par rapport au score de Marine Le Pen à la présidentielle) amène à poser l'hypothèse d'un saut quantitatif qui se traduirait par un niveau inédit, compris entre 25 % et 30 % à la prochaine présidentielle. Dans tous les cas, le fait que le FN récolte plus de 25 % des suffrages exprimés à un scrutin où il n'avait jamais dépassé la barre des 12 % est un élément important de confirmation de l'effondrement de l'ancien ordre électoral.

Graphique 6.2 : L'évolution de l'extrême droite suivant le type d'élection de 1984 à 2014 (France métropolitaine, % des suffrages exprimés)



NB. Premiers tours uniquement. Elections présidentielles, législatives (couplées et isolées), européennes, régionales, cantonales séries I et II.

Enfin, le résultat du FN aux européennes de 2014 apparaît d'autant moins accidentel qu'il s'inscrit dans une certaine continuité par rapport à la législative partielle du Lot-et-Garonne en juin 2013⁷⁵ ou à la cantonale partielle de Brignoles d'octobre 2013⁷⁶. Par rapport au premier tour des municipales, la poussée du FN est très importante sauf dans deux types de villes : (1) les villes où il disposait aux municipales d'une tête de liste connue, à même de rivaliser en termes de notoriété avec les têtes de liste de la gauche et de la droite modérée⁷⁷ ; (2) les villes où la municipalité sortante de droite était décrédibilisée par son bilan⁷⁸. Partout ailleurs, on observe des écarts importants entre les européennes et les municipales, la droite modérée et la gauche ayant été en mesure de contenir le FN aux municipales grâce à leur implantation et à la nature très personnalisée et moins idéologique de ce scrutin local.

En tout état de cause, les résultats électoraux du FN en 2014 lui permettent d'ores et déjà d'acquérir un nouveau statut, en renforçant sa crédibilité de candidat au pouvoir, et en polarisant l'attention des élites politiques et des médias sur la « course de chevaux » du premier tour de la prochaine élection présidentielle⁷⁹. De fait, la poussée du FN est susceptible de rendre plus difficile que jamais la qualification simultanée de la gauche et de la droite modérée au second tour de la présidentielle. De la capacité du FN à imposer comme inévitable sa présence au second tour de la présidentielle pourrait découler une transformation des fondamentaux de la compétition politique en reléguant au second plan l'affrontement entre la gauche et la droite modérée, au profit de l'affrontement entre pro et anti-FN, comme cela avait été le cas au second tour de la présidentielle de 2002, mais seulement de façon très ponctuelle suite à la mauvaise performance de Lionel Jospin au premier tour.

⁷⁵ Le FN obtient 29 % dans la 3^e circonscription du Lot-et-Garonne aux européennes de 2014 contre 26 % en juin 2013 au premier tour de la législative partielle.

⁷⁶ Le FN obtient 37,9 % dans le canton de Brignoles aux européennes de 2014, contre 49,5 % en octobre 2013 pour les deux candidats extrême droite au premier tour de la cantonale partielle.

⁷⁷ On observe ainsi une relative stabilité du FN à Perpignan (35,9 % aux européennes contre 34,2 % aux municipales pour la liste de Louis Aliot), Hénin-Beaumont (53,5 % contre 50,3 % pour la liste de Steeve Briois), Forbach (35,1 % contre 35,7 % pour la liste de Florian Philippot), Brignoles (38,5 % contre 37,1 % pour la liste de Laurent Lopez), Saint-Gilles (47 % contre 42,6 % pour la liste de Gilbert Collard) ou Cluses (32,4 % contre 31,4 % pour la liste de Dominique Martin). A Béziers, le FN est même en net recul aux européennes par rapport à la liste de Robert Ménard (liste se voulant « sans étiquette » mais soutenue par le FN avec 7 colistiers du FN ou du Rassemblement Bleu Marine) aux municipales (35,8 % contre 44,9 %).

⁷⁸ Les villes d'Avignon (29,1 % pour le FN aux européennes, contre 29,6 % aux municipales) et de Fréjus rentrent dans cette catégorie (42 % contre 40,3 %).

⁷⁹ A ce titre le bombardement sondagier concernant la future élection présidentielle a débuté dès le printemps 2014 avec plusieurs enquêtes d'intentions de vote (OpinionWay en avril pour Le Figaro et LCI, Ifop en aout pour Marianne, Ifop en septembre pour Le Figaro). Les résultats de ces sondages, accordant à Marine Le Pen entre 25 % et 32 % au premier tour (selon les dates d'enquête et les différents adversaires testés), ont donné lieu à une forte « dramatisation », notamment celle du Premier ministre Manuel Valls affirmant à Bologne en Italie, le 7 septembre 2014, que « l'extrême droite et Marine Le Pen sont aux portes du pouvoir ».

La confirmation de la structure de 2007 : la montée en puissance du « second électorat FN »

Si le niveau du FN au premier tour de la présidentielle connaît une évolution très forte de 2007 à 2012, ce n'est pas le cas de sa structure géographique qui reste stable⁸⁰. De 2007 à 2012, le FN progresse avant tout dans ses zones de force en 2007 : 13 de ses 20 plus fortes progressions se trouvent parmi les 20 départements qui lui étaient les plus favorables en 2007 (tableau 6.4). Dans le détail, le FN se redresse dans son « premier électorat » (Var, Vaucluse, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Gard, Pyrénées-Orientales, Haut-Rhin), où il avait été enfoncé par Nicolas Sarkozy en 2007, mais il progresse aussi dans son « second électorat », où il avait mieux résisté (Aube, Pas-de-Calais, Meuse, Somme). Les évolutions du FN renvoient à la fois aux évolutions de la droite modérée et à celles de la gauche : sur les 20 départements où le FN progresse le plus, on retrouve 9 des 20 plus forts reculs de la droite modérée, mais aussi 10 des 20 plus faibles progressions de la gauche. Ainsi, la poussée du FN ne correspond pas à un simple retour d'électeurs séduits par Nicolas Sarkozy en 2007 : dans la Somme, la Meuse, le Pas-de-Calais, l'Eure ou le Tarn-et-Garonne, le FN progresse de plus de 9,4 points alors que la droite modérée recule moins que sur l'ensemble de la France métropolitaine (- 4,4).

Tableau 6.4 : Les 20 progressions les plus marquées du FN de 2007 à 2012 au premier tour de la présidentielle

Rang	Département	FN 2007	FN 2012		Droite modérée	Gauche
1	Var	13,9	24,8	+ 10,9	- 5,6	+ 4,2
2	Vaucluse	16,5	27,0	+ 10,5	- 6,6	+ 5,9
3	Oise	14,9	25,1	+ 10,2	- 6,9	+ 5,9
4	Gard	15,4	25,5	+ 10,1	- 6,1	+ 6,0
5	Alpes-Maritimes	13,5	23,5	+ 10,0	- 6,7	+ 5,3
6	Pyrénées-Orientales	14,2	24,2	+ 10,0	- 7,4	+ 6,3
7	Aude	13,2	23,2	+ 10,0	- 5,0	+ 3,9
8	Moselle	14,8	24,7	+ 9,9	- 4,8	+ 4,7
9	Corse-du-Sud	15,9	25,7	+ 9,8	- 6,0	+ 5,0
10	Aube	15,4	25,1	+ 9,7	- 5,6	+ 4,6
11	Tarn-et-Garonne	12,5	22,1	+ 9,6	- 4,2	+ 5,6
12	Loire	12,0	21,5	+ 9,6	- 5,2	+ 6,6
13	Eure	13,2	22,8	+ 9,5	- 4,3	+ 6,0
14	Bouches-du-Rhône	13,9	23,4	+ 9,5	- 7,0	+ 6,9
15	Pas-de-Calais	16,0	25,5	+ 9,5	- 4,1	+ 4,0
16	Meuse	16,3	25,8	+ 9,5	- 3,9	+ 3,9
17	Alpes-de-Haute-Provence	11,2	20,7	+ 9,5	- 4,8	+ 6,3
18	Yonne	14,2	23,7	+ 9,4	- 5,6	+ 6,3
19	Somme	14,4	23,8	+ 9,4	- 4,0	+ 4,7
20	Haut-Rhin	14,1	23,4	+ 9,4	- 4,6	+ 4,1

NB. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés.

⁸⁰ Coefficients de corrélation linéaire de 0,97 au niveau départemental et de 0,95 au niveau cantonal. Le redécoupage des circonscriptions législatives en 2012 ne permet pas d'utiliser ce niveau d'agrégation.

De façon symétrique, la dynamique de Marine Le Pen est plus faible dans les zones de faiblesse de son père en 2007, avec 13 de ses 20 plus faibles progressions parmi les 20 départements les moins favorables au FN en 2007 (tableau 6.5). Là encore, la dynamique du FN apparaît très liée à la fois à celle de la droite modérée et à celle de la gauche, puisque parmi les 20 plus faibles progressions du FN, on retrouve 12 des 20 plus faibles reculs de la droite modérée⁸¹ et 14 des 20 plus fortes progressions de la gauche. A l'inverse, avec 15 des 20 plus forts reculs du MoDem parmi ces 20 départements à la plus faible dynamique FN, il apparaît que la chute de François Bayrou profite à la droite modérée et à la gauche mais pas au FN⁸².

Tableau 6.5 : Les 20 progressions les moins marquées du FN de 2007 à 2012 au premier tour de la présidentielle

Rang	Département	FN 2007	FN 2012		Droite mod.	Gauche	MoDem
1	Paris	4,6	6,2	+ 1,6	- 3,0	+ 12,7	- 11,4
2	Hauts-de-Seine	5,5	8,5	+ 3,0	- 3,2	+ 10,8	- 10,6
3	Seine-Saint-Denis	9,0	13,5	+ 4,5	- 7,4	+ 13,5	- 10,6
4	Val-de-Marne	7,3	11,9	+ 4,5	- 5,0	+ 11,4	- 10,9
5	Yvelines	7,3	12,4	+ 5,1	- 3,6	+ 9,3	- 10,6
6	Finistère	6,5	12,0	+ 5,5	- 2,8	+ 9,6	- 11,5
7	Loire-Atlantique	6,6	12,2	+ 5,6	- 3,2	+ 8,1	- 9,5
8	Corrèze	7,6	13,3	+ 5,7	- 6,9	+ 14	- 11,1
9	Pyrénées-Atlantiques	6,2	12,2	+ 6,0	- 1,1	+ 10,5	- 13,9
10	Rhône	9,1	15,1	+ 6,0	- 4,5	+ 9,4	- 10,6
11	Ille-et-Vilaine	6,2	12,4	+ 6,2	- 2,5	+ 8,5	- 11,5
12	Côtes-d'Armor	7,4	13,6	+ 6,2	- 2,2	+ 7,4	- 10,5
13	Lot	7,2	13,5	+ 6,3	- 2,8	+ 9,0	- 10,6
14	Val-d'Oise	9,2	15,6	+ 6,4	- 6,1	+ 10,5	- 10,6
15	Gironde	9,1	15,6	+ 6,5	- 3,3	+ 8,5	- 10,1
16	Morbihan	9,0	15,6	+ 6,5	- 2,1	+ 7,5	- 11,1
17	Essonne	8,7	15,2	+ 6,5	- 4,5	+ 9,3	- 11,1
18	Aveyron	7,4	14,1	+ 6,7	- 3,5	+ 7,4	- 9,0
19	Maine-et-Loire	7,1	13,9	+ 6,8	- 3,2	+ 7,7	- 10,4
20	Haute-Savoie	9,7	16,6	+ 6,8	- 3,2	+ 7,0	- 10,3

NB. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés.

Le redressement de l'extrême droite en 2012 à un niveau proche de celui de 2002 ne correspond pas à un retour à la carte électorale de 2002. De ce point de vue, les résultats de Marine Le Pen en 2012 confirment l'évolution de structure limitée mais non négligeable

⁸¹ Mais aussi 3 de 20 plus forts reculs de la droite modérée : en Corrèze, en Seine-Saint-Denis et dans le Val-d'Oise. Dans ces trois départements c'est l'ensemble de la droite qui est peu dynamique du fait de l'impact personnel de François Hollande (Corrèze) ou de l'alignement à gauche et du poids croissant des Français issus de l'immigration extra-européenne (Seine-Saint-Denis, Val-d'Oise).

⁸² Une analyse par quartiles au niveau cantonal aboutit aux mêmes conclusions concernant l'évolution du FN par rapport à la dynamique de la droite modérée, de la gauche et du MoDem. Pascal PERRINEAU, « L'électorat de Marine Le Pen : ni tout à fait le même, ni tout à fait un autre », in Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote normal, les élections présidentielle et législatives d'avril-mai-juin 2012, 2013*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 227-247.

intervenue en 2007 (tableau 6.6) : comme la carte de son père en 2007, la carte de Marine Le Pen se distingue sensiblement des cartes du FN ou de l'extrême droite en 2002⁸³, 1995 et 1988.

Tableau 6.6 : Matrices de corrélation (*r de Pearson*) du vote d'extrême droite de 1988 à 2012 au premier tour de la présidentielle en France métropolitaine (niveau départemental)

	Front National					Extrême droite				
	1988	1995	2002	2007	2012	1988	1995	2002	2007	2012
1988	1					1				
1995	0,89	1				0,89	1			
2002	0,83	0,94	1			0,84	0,94	1		
2007	0,56	0,74	0,85	1		0,56	0,74	0,84	1	
2012	0,54	0,70	0,83	0,97	1	0,54	0,70	0,83	0,97	1

Par rapport au total Le Pen-Mégret 2002, Marine Le Pen perd du terrain dans plusieurs départements du Sud (Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Hérault) et de l'Est (Rhône, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Ain, Haute-Savoie, Savoie) qui concentrent le « premier électorat FN », ancré à droite et radicalisé dès les années 1980 (tableau 6.7). De ce point de vue, la dynamique de Marine Le Pen en 2012 est assez similaire à celle de son père en 2007 (cf. tableau 5.2).

Tableau 6.7 : Les 15 reculs les plus marqués de l'extrême droite de 2002 à 2012 au premier tour de la présidentielle

Rang	Département	P2002	P2012		Indice d'évolution
1	Rhône	21,9	15,1	- 6,8	0,69
2	Seine-Saint-Denis	20,2	13,5	- 6,7	0,67
3	Haute-Savoie	23,1	16,6	- 6,6	0,72
4	Bas-Rhin	27,3	21,2	- 6,1	0,78
5	Haut-Rhin	28,5	23,4	- 5,1	0,82
6	Hauts-de-Seine	13,6	8,5	- 5,1	0,63
7	Alpes-Maritimes	28,5	23,5	- 5,0	0,82
8	Val-d'Oise	20,3	15,6	- 4,7	0,77
9	Ain	25,4	20,7	- 4,7	0,82
10	Val-de-Marne	16,3	11,9	- 4,4	0,73
11	Yvelines	16,8	12,4	- 4,3	0,74
12	Paris	10,4	6,2	- 4,2	0,60
13	Bouches-du-Rhône	27,4	23,4	- 4,0	0,85
14	Savoie	22,5	18,9	- 3,6	0,84
15	Hérault	25,4	22,3	- 3,1	0,88

NB. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. L'indice d'évolution s'obtient par simple division.

Par ailleurs, on note une dynamique défavorable en Ile-de-France (Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine, Val-d'Oise, Val-de-Marne, Yvelines, Paris), qui traduit un recul plus général

⁸³ Au niveau cantonal (sans les cantons des Bouches-du-Rhône redécoupés en 2003), le coefficient de corrélation est de 0,82 pour l'extrême droite pour 2002-2007 et de 0,79 pour 2002-2012 (contre 0,95 pour 2007-2012).

et de long-terme (cf. chapitre 4) dans les grandes agglomérations qui, à l’image des idéopôles, concentrent les électeurs diplômés et les électeurs issus de l’immigration extra-européenne (tableaux 6.8, 6.9 et 6.10)⁸⁴. Fortement alignés à gauche et très sensibles au racisme et aux discriminations, les électeurs de ces deux groupes pèsent de plus en plus lourds en région parisienne et dans les grandes agglomérations en général, ce qui y explique le recul du FN.

Tableau 6.8 : *Le reflux de l’extrême droite dans les idéopôles de 2002 à 2012 au premier tour de la présidentielle*

	P2002	P2012		Indice d’évolution
Rennes	9,2	7,3	- 1,9	0,80
Lyon	16,7	9,9	- 6,9	0,59
Toulouse	16,1	10,3	- 5,8	0,64
Montpellier	19,7	13,7	- 6,0	0,69
Strasbourg	19,4	11,9	- 7,5	0,61
Grenoble	14,2	10,9	- 3,3	0,76
Nantes	11,1	7,8	- 3,3	0,70
Lille	17,9	13,4	- 4,5	0,75
Aix-en-Provence	19,1	14,6	- 4,6	0,76
Bordeaux	11,7	8,2	- 3,5	0,70
Paris	10,4	6,2	- 4,2	0,60
Moyenne	15,1	10,4	- 4,7	0,69

NB. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. L’indice d’évolution s’obtient par simple division.

Tableau 6.9 : *Le reflux de l’extrême droite dans les quartiers d’idéopôles à forte concentration de diplômés de 2002 à 2012 au premier tour de la présidentielle*

	P2002	P2012		Indice d’évolution
Paris IIIe arrond.	7,2	4,2	- 3,0	0,58
Lyon Ier arrond.	10,1	5,0	- 5,1	0,49
Bordeaux 5 canton	9,3	5,8	- 3,5	0,62
Grenoble 4 canton	13,2	9,4	- 3,8	0,71
Lille-centre canton	10,6	7,6	- 3,0	0,71
Toulouse 1 canton	12,7	7,1	- 5,6	0,56
Nantes 2 canton	10,4	7,2	- 3,2	0,69

NB. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. L’indice d’évolution s’obtient par simple division.

⁸⁴ Ce reflux ne renvoie que marginalement à l’influence personnelle de Nicolas Sarkozy dans l’Ouest parisien : le recul de l’extrême droite à Neuilly-sur-Seine dans les Hauts-de-Seine (- 5,8 points) est assez proche de celui observé sur l’ensemble du département (- 5,1 points).

Tableau 6.10 : Le reflux de l'extrême droite dans les zones à forte proportion de Français issus de l'immigration extra-européenne de 2002 à 2012 au premier tour de la présidentielle

		P2002	P2012		Indice d'évolution
Paris XVIIIe	arrond.	12,3	6,6	- 5,7	0,53
Strasbourg-6	canton	24,4	13,2	- 11,2	0,54
Clichy-sous-Bois	ville	22,0	12,8	- 9,2	0,58
Aubervilliers	ville	21,4	12,9	- 8,5	0,60
La Courneuve	ville	19,5	11,3	- 8,2	0,58
Saint-Denis	ville	17,8	9,9	- 7,9	0,56
Vaulx-en-Velin	ville	24,6	13,8	- 10,8	0,56
Gennevilliers	ville	16,1	10,7	- 5,4	0,66
Mantes-la-Jolie	ville	20,5	11,5	- 9,0	0,56
Roubaix	ville	21,0	15,6	- 5,4	0,74
Lille-Sud	canton	18,2	11,7	- 6,5	0,64
Vénissieux-Sud	canton	22,3	12,9	- 9,4	0,58

NB. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. L'indice d'évolution s'obtient par simple division.

2012 marque une poursuite de l'évolution défavorable des grandes villes vis-à-vis de l'extrême droite⁸⁵, avec un déclin du vote d'extrême droite dans les villes de plus de 50 000 inscrits par rapport à l'ensemble de la France métropolitaine (tableau 6.11 et graphique 6.3). A l'inverse, on observe une poussée plus brutale dans les petites communes. Avant 2007, les communes de moins de 1 000 inscrits votaient moins ou à peine plus pour l'extrême droite que l'ensemble de la France métropolitaine. Depuis 2007, elles en constituent la première zone de force⁸⁶. Cette dynamique de l'extrême droite dans la France rurale se traduit par la présence de nombreux départements du Massif central ou de la façade Ouest parmi ceux où Marine Le Pen progresse le plus par rapport au total Le Pen-Mégret en 2002⁸⁷. La poussée de l'extrême droite dans ces départements s'inscrit dans la continuité de 2007⁸⁸, mais aussi dans la continuité des cantonales de 2011⁸⁹.

⁸⁵ Voir également : Gilles IVALDI, « Front national : une élection présidentielle de reconquête », *Revue politique et parlementaire*, n° 1063-1064, 2012, p. 101-118 (p. 107-108) ; Jérôme FOURQUET, *Le sens des cartes : Analyse sur la géographie des votes à la présidentielle*, Paris, Fondation Jean-Jaurès, 2012, p. 43-47.

⁸⁶ Il n'y a guère que dans les très petites communes de moins de 50 inscrits que le vote FN recommence à décroître sensiblement, même s'il demeure élevé.

⁸⁷ : + 3,9 points dans la Vienne (indice d'évolution de 1,31), + 3,5 en Haute-Vienne (1,27) et dans la Creuse (1,27), + 3,3 en Corrèze (1,33), + 3 dans les Deux-Sèvres (1,28), + 2,7 en Dordogne (1,19), + 2,5 dans les Landes (1,21), + 2,4 dans l'Allier (1,15), + 2,3 dans le Cantal (1,15), + 2,2 dans l'Indre (1,12) et la Charente-Maritime (1,14), + 2,1 dans la Sarthe (1,12) et la Charente (1,13).

⁸⁸ Outre la relative résistance de Jean-Marie Le Pen dans le Limousin (cf. chapitre 5), on notait des reculs limités dans la Vienne (- 4,2 points, indice d'évolution de 0,67), les Landes (- 4,6 et 0,61), le Cantal (- 4,7 et 0,64), la Dordogne (- 4,8 et 0,66), ou l'Indre (- 5,6 et 0,68). De façon générale, les zones où Marine Le Pen progresse le plus par rapport au total de l'extrême droite de 2002 correspondent aux zones de résistance de Jean-Marie Le Pen en 2007 : parmi les 20 départements où Marine Le Pen progresse le moins par rapport au total Le Pen-Mégret de 2002, on retrouve 14 des 20 départements où Jean-Marie Le Pen avait le mieux résisté en 2007.

⁸⁹ Progression du FN de 16,3 % en 2004 à 32,5 % en 2011 à Limoges-la-Bastides (Haute-Vienne) ; de 9,8 % à 21 % en 2011 à Marolles-les-Braults (Sarthe) ; de 10,6 % à 23,1 % à Montbron (Charente) ; de 10,1 % à 19,5 % à Montpon-Ménéstérol (Dordogne) ; de 10,9 % à 20,8 % à Châtelleraut-Sud (Vienne).

Tableau 6.11 : La dynamique de l'extrême droite au premier tour de la présidentielle selon la taille des villes (1995-2012)

	P1995	P2002	P2007	P2012
Extrême droite T1				
France métropolitaine	15,3	19,6	10,7	18,3
50 000 inscrits et plus	14,7	17,0	7,8	12,8
10 000 - 49 999 inscrits	15,6	19,1	9,4	15,8
5 000 - 9 999 inscrits	16,5	20,6	11,0	18,8
1 000 - 4 999 inscrits	15,4	20,3	11,4	20,0
500 - 999 inscrits	14,8	20,0	12,2	21,2
Moins de 500 inscrits	14,3	19,0	12,9	22,0
Ecart				
50 000 inscrits et plus	- 0,6	- 2,6	- 2,9	- 5,5
10 000 - 49 999 inscrits	+ 0,3	- 0,5	- 1,3	- 2,5
5 000 - 9 999 inscrits	+ 1,2	+ 1,0	+ 0,3	+ 0,5
1 000 - 4 999 inscrits	+ 0,1	+ 0,7	+ 0,7	+ 1,7
500 - 999 inscrits	- 0,5	+ 0,4	+ 1,5	+ 2,9
Moins de 500 inscrits	- 1,0	- 0,6	+ 2,2	+ 3,7
Odds ratios				
50 000 inscrits et plus	0,96	0,84	0,71	0,66
10 000 - 49 999 inscrits	1,03	0,97	0,87	0,84
5 000 - 9 999 inscrits	1,10	1,07	1,03	1,03
1 000 - 4 999 inscrits.	1,01	1,05	1,08	1,12
500 - 999 inscrits	0,96	1,03	1,16	1,20
Moins de 500 inscrits	0,93	0,96	1,24	1,26

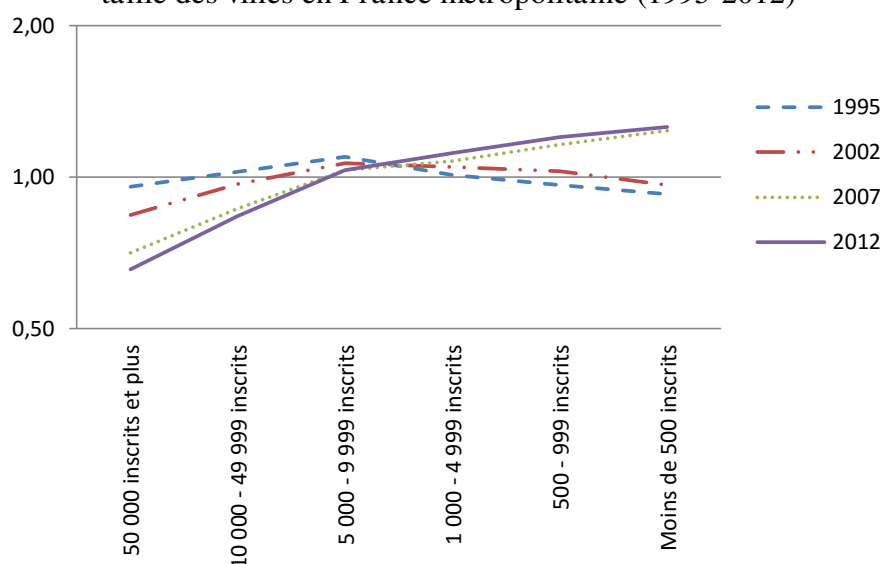
NB. T1 : premier tour. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. Les odds ratios mesurent le rapport de chance de chaque unité géographique de voter pour l'extrême droite plutôt que de ne pas voter pour l'extrême droite comparativement à l'ensemble de la France métropolitaine. Il s'agit d'une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; +\infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble.

Dans ce cadre, avec également la confirmation de l'attraction du FN sur une partie de l'électorat régionaliste corse (+ 7,4 points en Haute-Corse, + 6,9 en Corse-du-Sud), on assiste à une plus forte nationalisation du vote d'extrême droite qui dépasse 15 % dans 78 départements en 2012 contre 75 en 2002 (également dans 75 % des cantons en 2012 contre 72 % en 2002) malgré un niveau en France métropolitaine qui a baissé de 1,3 point entre 2002 et 2012. Comme son père en 2007, Marine Le Pen exerce une forte attraction sur une partie de l'ancien électorat CPNT qui avait voté pour Jean Sant-Josse en 2002⁹⁰. De la sorte, le coefficient de corrélation linéaire pour le vote d'extrême droite entre 2002 et 2012 augmente quand on lui ajoute le vote CPNT en 2002 : de 0,83 à 0,89 au niveau départemental, de 0,79 à 0,85 au niveau cantonal⁹¹.

⁹⁰ Marine Le Pen progresse de 13,4 points par rapport au total de l'extrême droite en 2002 dans le canton de Saint-Valéry dans la Somme (30,6 % pour CPNT en 2002), et de 9,6 points dans le canton de Barrême dans les Alpes-de-Haute-Provence (24,2 % pour CPNT en 2002). Dans le Médoc, la captation est moindre : + 5,7 dans le canton de Captieux en Gironde (26,9 % pour CPNT en 2002).

⁹¹ Sans les cantons des Bouches-du-Rhône redécoupés en 2003.

Graphique 6.3 : La dynamique de l'extrême droite au premier tour de la présidentielle selon la taille des villes en France métropolitaine (1995-2012)



NB. Chaque courbe représente l'évolution du rapport de chance (odds ratios) des différentes unités géographiques de voter à l'extrême droite plutôt que de ne pas voter à l'extrême droite pour un scrutin donné comparativement à l'ensemble de la France métropolitaine. Les odds ratios sont une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; +\infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble, d'où le recours à une échelle logarithmique.

Si l'évolution de l'extrême droite de 2002 à 2012 est marquée par un renforcement dans ses zones de faiblesse avec un mouvement d'expansion vers le Centre et l'Ouest, c'est aussi le cas dans certaines de ses zones de force. De ce point de vue, l'évolution du vote d'extrême droite de 2002 à 2012 fait écho à ce qui s'était passé entre 2002 et 2007, puisque l'on observe un repli dans la plupart des départements qui concentrent le « premier électorat FN », où Jean-Marie Le Pen s'était particulièrement effondré en 2007 (cf. tableau 6.4) et au contraire une dynamique favorable dans de nombreux départements du Nord-Est, qui correspondent au « second électorat FN », où Jean-Marie le Pen avait mieux résisté en 2007 (tableau 6.12).

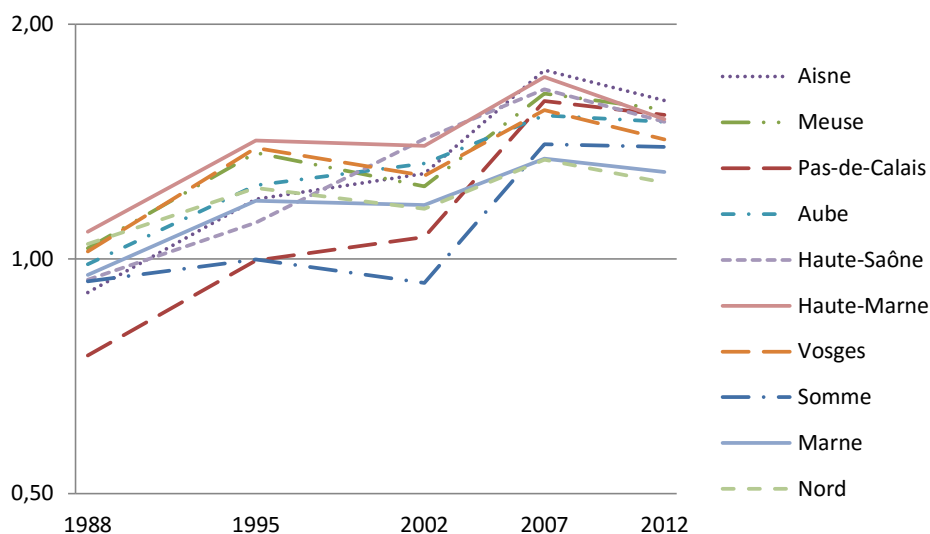
Tableau 6.12 : L'évolution de l'extrême droite dans dix départements du Nord-Est de 2002 à 2012 au premier tour de la présidentielle

Département	P2002	P2012		Indice d'évolution
Somme	18,5	23,8	+ 5,3	1,29
Pas-de-Calais	20,6	25,5	+ 4,9	1,24
Meuse	23,2	25,8	+ 2,7	1,11
Aisne	23,8	26,3	+ 2,5	1,10
Aube	24,4	25,1	+ 0,7	1,03
Vosges	23,7	24,2	+ 0,4	1,02
Marne	22,2	22,4	+ 0,2	1,01
Haute-Marne	25,3	25,3	- 0,1	1,00
Nord	22,0	21,9	- 0,1	1,00
Haute-Saône	25,7	25,1	- 0,6	0,98

NB. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. L'indice d'évolution s'obtient par simple division.

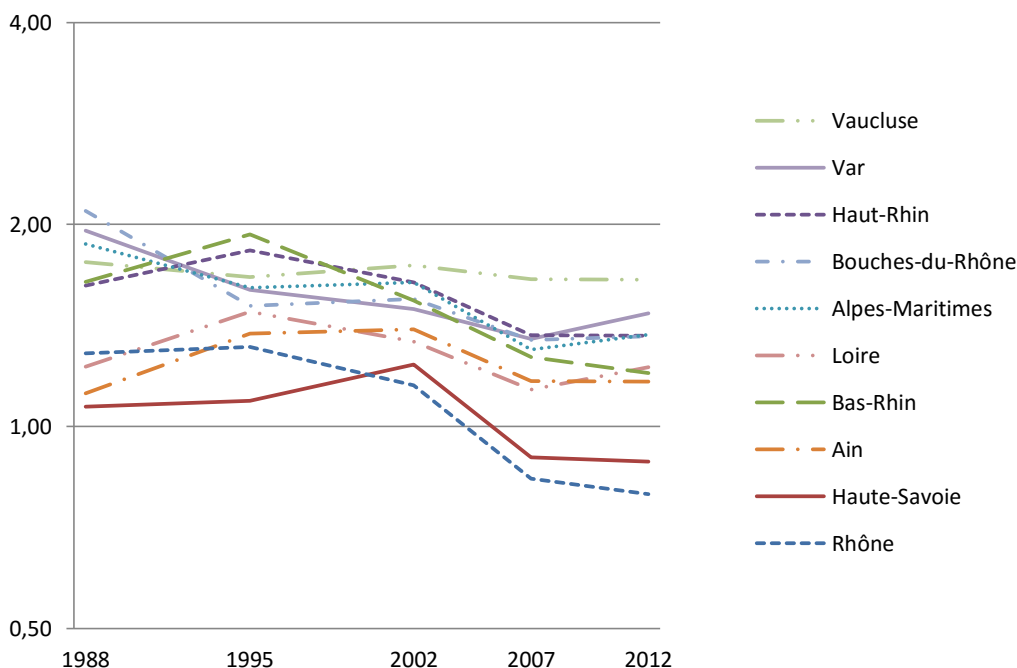
La montée en puissance du « second électorat FN » au détriment du « premier électorat FN », observée en 2007, se confirme en 2012 (graphiques 6.4, 6.5 et 6.6).

Graphique 6.4 : Le vote d'extrême droite dans dix départements du Nord-Est de 1988 à 2012 au premier tour de la présidentielle (odds ratios)



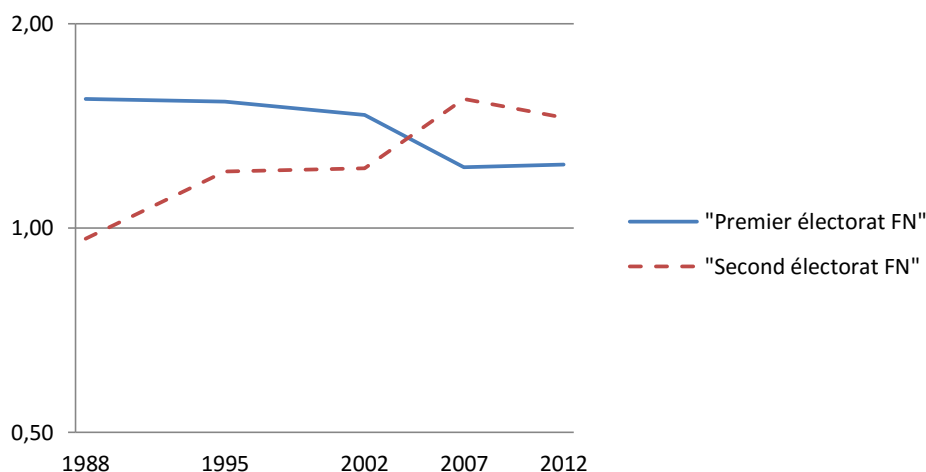
NB. Chaque courbe représente l'évolution du rapport de chance (odds ratios) de chaque unité géographique de voter à l'extrême droite plutôt que de ne pas voter à l'extrême droite comparativement à l'ensemble de la France métropolitaine. Les odds ratios sont une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; + \infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble, d'où le recours à une échelle logarithmique.

Graphique 6.5 : Le vote d'extrême droite dans dix départements de l'Est et du Sud de 1988 à 2012 au premier tour de la présidentielle (odds ratios)



NB. Chaque courbe représente l'évolution du rapport de chance (odds ratios) de chaque unité géographique de voter à l'extrême droite plutôt que de ne pas voter à l'extrême droite comparativement à l'ensemble de la France métropolitaine. Les odds ratios sont une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; + \infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble, d'où le recours à une échelle logarithmique.

Graphique 6.6 : La dynamique moyenne de l'extrême droite dans ses deux électorats



NB. Le vote pour l'extrême droite du « premier électorat FN » correspond au vote moyen pour l'extrême droite dans les dix départements représentés dans le graphique 6.5. Le vote pour l'extrême droite du « second électorat FN » correspond au vote moyen pour l'extrême droite dans les dix départements représentés dans le graphique 6.4. Chaque courbe représente l'évolution du rapport de chance (odds ratios) de chaque groupement de départements de voter à l'extrême droite plutôt que de ne pas voter à l'extrême droite comparativement à l'ensemble de la France métropolitaine. Les odds ratios sont une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; +\infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble, d'où le recours à une échelle logarithmique.

En 2012, comme en 2007, et contrairement à 2002, 1995 et 1988, le Rhône et la Haute-Savoie sont moins favorables à l'extrême droite que l'ensemble de la France métropolitaine, tandis que le Pas-de-Calais et la Somme qui votaient moins ou à peine plus pour l'extrême droite que l'ensemble de la France métropolitaine de 1988 à 2002 apparaissent désormais comme des zones de force. En 2012, l'Aisne et la Meuse se classent en deuxième et troisième positions des départements les plus favorables à Marine Le Pen (première et cinquième positions en 2007 pour son père), alors qu'ils ne figuraient qu'aux 19^e et 23^e rangs en 2002 pour le total Le Pen-Mégret. Inversement les Alpes-Maritimes et le Haut-Rhin qui étaient respectivement les deuxième et troisième départements les plus favorables à l'extrême droite en 2002 basculent aux 19^e et 23^e rangs en 2012 (24^e et 19^e position en 2007).

Ce rééquilibrage entre le « premier » et le « second » électorat FN correspond à une pénétration accrue de l'électorat ouvrier par Marine Le Pen. Avec 30 % des suffrages exprimés chez les ouvriers selon l'enquête post-présidentielle French Electoral Study FES 2012 (profession de la personne interrogée)⁹², Marine Le Pen fait mieux que son père en 2002 (24 % et 26,5 % avec Bruno Mégret selon la vague 2 du PEF 2002) ou en 1995 (23,5 % selon

⁹² L'enquête post-présidentielle Cevipof-OpinionWay 2012 indique 31 %. Les données des enquêtes jour du vote des différents instituts de sondage indiquent des valeurs similaires s'agissant de la profession de la personne interrogée : 33 % selon l'Ifop (3 509 répondants, interrogés sur internet le 22 avril 2012), 33 % selon TNS Sofres-Triélec (1 515 répondants interrogés par téléphone le 22 avril 2012), 29 % selon Ipsos (3 152 répondants interrogés sur internet du 19 au 21 avril 2012), 28 % selon ViaVoice (1 511 répondants, interrogés par téléphone du 22 au 23 avril 2012).

l'enquête post-présidentielle Cevipof). En 2012, les ouvriers ont presque deux fois plus de chances que l'ensemble de l'électorat de voter pour l'extrême droite (odds ratio de 1,95). A ce titre, le FN mobilise plus que jamais les « perdants de la mondialisation » (pour reprendre le cadre d'analyse de Kriesi et ses collègues, cf. chapitre 2), qui se recrutent prioritairement dans les milieux populaires à la fois hostiles aux immigrés et à l'islam, en attente de plus de sévérité contre les délinquants (généralement assimilés à des personnes d'origine étrangère) et demandeurs d'un haut niveau de protection sur le plan économique, face à l'augmentation du coût de la vie, au chômage, aux délocalisations et à la désindustrialisation⁹³. De ce point de vue, la carte de Marine Le Pen, à l'instar de celle de son père en 2007 se rapproche bien davantage de celle du « non » au référendum de 2005, que la carte du total de l'extrême droite en 2002 (coefficient de corrélation linéaire au niveau départemental de 0,64 pour 2012 et de 0,59 pour 2007, contre seulement 0,32 pour 2002).

Au final, la structure du vote d'extrême droite en 2012 reproduit les mêmes logiques qu'en 2007, en termes de déconnexion partielle par rapport à la macro géographie de l'immigration maghrébine et turque. Si l'on reprend le découpage des 96 départements de France métropolitaine en trois zones d'immigration (tableau 6.13), on observe que le vote d'extrême droite atteint à la présidentielle de 2012, comme à la présidentielle de 2007, son plus haut niveau dans la zone II (20,5 %), avec l'essentiel des départements qui concentrent le « second électorat FN » en expansion (notamment l'Aisne, l'Aube, la Haute-Marne, la Meuse, le Pas-de-Calais, la Haute-Saône ou les Vosges). Dans la zone I plus urbaine, avec la plus forte proportion d'étrangers maghrébins et turcs, où se concentre le « premier électorat FN » peu dynamique, Marine Le Pen, comme en son père en 2007, fait à peine mieux que son score en France métropolitaine (18,6 % contre 18,3 %) et moins bien que dans la zone II. De la sorte, le poids du FN, en 2012 comme en 2007, n'est plus décroissant de la zone I (où la proportion d'étrangers nord-africains ou turcs est la plus forte) à la zone III (où cette proportion est la plus faible), comme c'était le cas avant 2007. De plus l'écart entre la zone I et III est de seulement 3,2 points contre plus de 7 points avant 2007 (sauf aux élections européennes).

Traduisant la montée en puissance du « second électorat FN » au détriment du « premier électorat FN », cette redistribution des votes d'extrême droite selon la macro-géographie de l'immigration s'observe, au moins en partie, aux autres scrutins depuis 2007, avec un écart interzone généralement nettement inférieur à 7, sauf aux régionales de 2010 (+ 6,8) et surtout aux cantonales de 2011, avec un écart record (+ 12,4) qui s'explique par des

⁹³ Sur cette double demande de protectionnisme culturel et économique au sein des milieux populaires : Philippe GUIBERT, Alain MERGIER, *Le descenseur social*. Op. Cit. ; Alain MERGIER, Jérôme FOURQUET, *Le point de rupture : Enquête sur les ressorts du vote FN en milieux populaires*, Paris, Fondation Jean-Jaurès, 2011.

fortes disparités dans l'offre électorale⁹⁴. De plus, on retrouve la zone II comme première zone de force de l'extrême droite aux européennes de 2009 et surtout aux européennes de 2014.

Tableau 6.13: *Les résultats de l'extrême droite selon les zones d'immigration (1984-2014)*

		Métropole	Zone I	Zone II	Zone III	Ecart I-III
E1984		11,1	14,2	9,9	7,0	+ 7,2
L1986		9,9	13,0	9,1	5,9	+ 7,1
R1986		9,8	12,8	8,6	5,8	+ 7,0
P1988	T1	14,6	17,9	13,8	9,9	+ 8,0
L1988	T1	9,9	13,1	8,9	5,5	+ 7,6
E1989		11,8	14,8	11,0	7,6	+ 7,2
R1992		14,1	18,0	12,9	9,0	+ 9,0
L1993	T1	13,0	16,1	12,5	8,2	+ 7,9
E1994		10,6	13,1	10,5	6,5	+ 6,6
P1995	T1	15,3	18,1	15,5	10,2	+ 7,9
L1997	T1	15,3	18,7	15,4	9,7	+ 9,0
R1998		15,6	20,0	14,8	9,5	+ 10,5
E1999		9,1	11,1	9,2	5,6	+ 5,5
P2002	T1	19,6	22,2	20,6	14,1	+ 8,1
L2002	T1	12,7	14,9	13,6	7,9	+ 7,0
R2004	T1	16,5	19,2	17,0	11,6	+ 8,6
E2004		10,3	11,7	11,5	6,8	+ 4,9
P2007	T1	10,7	11,1	12,2	8,3	+ 2,8
L2007	T1	4,8	5,5	5,3	3,0	+ 2,5
C2008	T1	5,1	6,6	5,7	2,3	+ 4,3
E2009		7,2	7,8	8,5	4,7	+ 3,1
R2010	T1	12,7	14,9	13,4	8,1	+ 6,8
C2011	T1	15,7	19,9	17,6	7,5	+ 12,4
P2012	T1	18,3	18,6	20,5	15,4	+ 3,2
L2012	T1	14,2	15,8	15,7	9,9	+ 5,9
E2014		25,2	25,3	28,6	21,3	+ 4,0

NB. Premiers tours uniquement. Elections présidentielles, législatives, européennes et régionales. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. Chaque zone est constituée de 32 départements, en fonction de la proportion d'étrangers nord-africains ou turcs dans la population au moment du recensement de 1982. La zone I est celle où cette proportion est la plus forte, la zone III celle où elle est la plus faible.

Marqué par la poussée sans précédent du FN en pourcentage des exprimés, le scrutin européen de 2014 s'inscrit dans la continuité de la présidentielle de 2012 en termes de structure géographique pour l'électorat FN (coefficient de corrélation de 0,93 au niveau départemental, 0,96 au niveau des circonscriptions législatives et de 0,94 au niveau cantonal). De plus, la carte du FN se rapproche de celle du « non » en 2005 (coefficient de corrélation linéaire de 0,69). En pourcentage des exprimés, le FN dépasse 40 % dans l'Aisne et 35 % dans le Pas-de-Calais,

⁹⁴ L'extrême droite est présente dans 90 % des cantons de la zone I, 85 % des cantons de la zone II et seulement 48 % des cantons de la zone III.

l'Oise et la Somme avec l'impact de Marine Le Pen en tête de liste⁹⁵. Par ailleurs, les listes FN atteignent aussi de très hauts niveaux dans plusieurs départements du Nord-Est (34,2 % en Haute-Saône, 33,7 % dans la Meuse, 33,5 % dans les Ardennes, 33 % en Haute-Marne, 32,1 % dans l'Aube), qui rivalisent davantage que par le passé avec les bastions du Sud (36,4 % dans le Vaucluse, 35,2 % dans les Pyrénées-Orientales, 35 % dans le Var, 33,2 % dans les Alpes-Maritimes, 32,9 % dans le Gard, 32,5 % dans les Bouches-du-Rhône). Désormais, le FN obtient des résultats plus élevés dans la Haute-Saône, la Meuse ou les Ardennes par rapport aux Alpes-Maritimes ou aux Bouches-du-Rhône, alors que c'était l'inverse en 2004.

Les limites de la vague bleu marine

Si le FN a repris sa marche en avant en 2011, avant de franchir un nouveau palier électoral en 2014, des limites majeures à son développement demeurent. Même si la diabolisation du FN a diminué, celle-ci est très loin d'avoir disparu. Comme le rappellent les différentes données de sondage sur l'image du FN, le parti de Marine Le Pen continue d'être perçu comme un « danger pour la démocratie » par une majorité de sondés (50 % en février 2014 selon le baromètre TNS Sofres, 59 % en novembre 2013 selon le baromètre Ipsos). De façon plus précise, sa percée des européennes de 2014 est jugée « inquiétante pour la vie politique française » par près de deux tiers des sondés (65 %), selon une enquête BVA de mai 2014 (1 093 répondants, recrutés par téléphone et interrogés sur internet les 27 et 28 mai 2014.). Dans le baromètre TNS Sofres – Le Figaro Magazine, on observe que le FN suscite toujours une proportion de « très mauvaises opinions » bien supérieure à tous ses concurrents (43 % en septembre 2014, contre 27 % pour le Parti de gauche, 24 % pour le NPA, 23 % pour l'UMP ou 22 % pour le PS), même si l'écart s'est réduit par rapport à 2010 (56 % en mars 2010, contre 21 % pour le NPA, 17 % pour l'UMP ou 10 % pour le PS). S'agissant de sa présidente, Marine Le Pen est certes perçue de façon nettement plus favorable que son père⁹⁶, mais elle n'en demeure pas moins très impopulaire⁹⁷. De plus, ni elle, ni son parti ne sont jugés

⁹⁵ Les quatre plus fortes progressions régionales du FN par rapport à la présidentielle se produisent dans les quatre régions de la circonscription Nord-Ouest où Marine Le Pen est tête de liste (Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Haute-Normandie, Basse-Normandie). Par ailleurs, on note un recul du FN en Corse (- 1,1 point) du fait de la concurrence de la liste de « Régions et peuples solidaires » menée par François Alfonsi (21,5 %).

⁹⁶ Selon un sondage BVA de juin 2014 (997 répondants, recrutés par téléphone et interrogés par internet les 12 et 13 juin 2014), 91 % des sondés affirment avoir une mauvaise opinion de Jean-Marie Le Pen (8 % une bonne opinion) contre 68 % en ce qui concerne Marine Le Pen (30 % une bonne opinion).

⁹⁷ Dans le baromètre Ifop – Paris Match de septembre 2014, Marine Le Pen fait partie des quatre personnalités (sur 50) qui recueillent plus de 60 % de « mauvaises opinions » (61 % dont 38 % de « très mauvaises opinions »). Les trois autres sont François Hollande (75 %, dont 43 % de « très mauvaises opinions »), Jean-François Copé (70 %, dont 36 % de « très mauvaises opinions ») et Brice Hortefeux (65 %, dont 27 de « très mauvaises

aptes à gouverner⁹⁸. Dans ce cadre, si les sondés du baromètre TNS Sofres sur l'image du FN sont plus nombreux en février 2014 qu'en janvier 2011 à estimer que le FN est un parti qui « a la capacité de participer à un gouvernement » (+ 10 points), cette proportion demeure largement minoritaire (35 %), au même titre que celle qui indique être en accord avec les idées frontistes (34 % contre 59 %). Toujours aussi isolé au sein du système partisan du fait du refus réitéré par l'UMP de toute forme d'alliance (voir plus loin), le FN demeure un « repoussoir » qui suscite l'hostilité d'une majorité d'électeurs. Certes cette majorité s'est étiolée, mais elle apparaît suffisante pour faire barrage au FN et l'empêcher de triompher au second tour d'un scrutin où la capacité à rassembler devient déterminante.

Ainsi aux cantonales de 2011, la percée du FN au premier tour ne débouche pas sur une poussée en sièges. Malgré ses 403 candidats au second tour⁹⁹, le FN n'obtient que deux élus (face à la gauche en duel)¹⁰⁰, soit un ratio élus/candidats encore plus mauvais qu'en 1998 (trois élus pour 307 candidats). Participant à huit triangulaires, le FN est défait à chaque fois¹⁰¹. En duel face à la gauche, le FN échoue à remporter des cantons très à droite, tels que Béziers-4¹⁰² ou Perpignan-9 (Pyrénées-Orientales)¹⁰³, ce qui signale ses difficultés à rassembler pleinement l'électorat de droite face à la gauche qui mobilise davantage ses électeurs¹⁰⁴. Dans le cadre

opinions ». Par ailleurs, la présidente du FN recueille plus de 60 % d'avis défavorables dans le baromètre d'Ipsos – Le Point (63 % contre 31 %, en août 2014) tandis que son image est plutôt négative pour plus de 65 % des sondés dans le baromètre CSA – Les Echos/Radio Classique (67 % contre 28 %, en septembre 2014).

⁹⁸ 54 % des sondés par Ipsos en novembre 2013 (978 répondants interrogés par téléphone du 15 au 16 novembre 2013) indiquent que le FN n'est « pas capable de diriger de grandes villes françaises » (contre 40 %) et 64 % estiment qu'il « n'incarne pas une alternative politique crédible au niveau national » (contre 31 %). Concernant Marine Le Pen, 78 % des sondés dans une enquête BVA d'avril 2014 (1 102 répondants, recrutés par téléphone et interrogés par internet les 29 et 30 avril 2014) indiquent ne pas lui faire confiance pour gouverner le pays (dont 60 % « pas du tout »), tandis que sa proposition de sortie de l'euro est rejetée : 18 % seulement des sondés estiment « souhaitable » la sortie de l'euro (contre 79 % « pas souhaitable » dont 57 % « pas du tout »), et 15 % la considère « crédible » (contre 81 % « pas crédible » dont 56 % « pas du tout »). S'agissant de la crédibilité comparée du FN par rapport à la droite modérée, seuls 17 % des personnes interrogées par Ipsos, à la veille des européennes de mai 2014 (2 048 répondants interrogés par internet du 22 au 24 mai 2014), estiment que l'UMP et l'UDI feraient « moins bien au pouvoir en matière de politique économique que le gouvernement de Manuel Valls » (62 % « ni mieux ni moins bien », 21 % « mieux »), contre 51 % pour le FN (28 % « ni mieux ni moins bien », 21 % « mieux »).

⁹⁹ Contre seulement 278 en 2004, malgré une participation bien plus forte (+ 19,8 points) et un seuil de maintien au second tour plus bas (10 % des inscrits et non à 12,5 % comme en 2011).

¹⁰⁰ A Brignoles dans le Var (élection qui sera invalidée) et à Carpentras-Nord dans le Vaucluse.

¹⁰¹ Y compris dans le canton de Bouilly (Aube) où le second tour met aux prises les trois mêmes candidats qu'au premier tour : en tête au premier tour avec 34,6 % des suffrages exprimés (contre 33,6 % au PS et 31,9 % à l'UMP), le FN se classe finalement second au deuxième tour en mobilisant moins que ses concurrents (+ 191 voix contre + 297 au PS qui l'emporte et + 209 à l'UMP).

¹⁰² Le FN obtient 49,3 % au second tour alors que le total droite au premier tour était de 63,8 %. Entre les deux tours la proportion d'exprimés sur les inscrits passe de 38,2 % à 44,6 %.

¹⁰³ Le FN obtient 46,2 % au second tour alors que le total droite au premier tour était de 61 %. Entre les deux tours la proportion d'exprimés sur les inscrits passe de 38,4 % à 42,4 %.

¹⁰⁴ Le FN obtient 35,2 % au second tour dans les 266 cantons où il est en duel face à la gauche, alors que le total droite était de 40,9 % au premier tour. Il n'y a que dans 34 cas où le FN arrive à ne pas reculer en pourcentage des suffrages exprimés par rapport au total droite du premier tour : ce sont généralement des cantons

d'un renouvellement assez important de l'électorat entre les deux tours, les réticences des électeurs de droite modérée à soutenir le FN face à la gauche sont confirmées par une enquête TNS-Sofres¹⁰⁵. Dès lors, si le FN progresse entre les deux tours quelle que soit la configuration (+ 11 points face à la droite modérée avec une baisse des suffrages exprimés, + 10,9 face à la gauche avec au contraire une hausse des suffrages exprimés¹⁰⁶), il faut noter que c'était déjà le cas en 2004 (56 cantons) dans des proportions équivalentes¹⁰⁷.

Aux législatives de 2012, le maintien du FN dans 59 circonscriptions¹⁰⁸ ne lui permet de remporter que deux sièges en triangulaire face la gauche et à l'UMP¹⁰⁹. En duel face à la gauche (22 cas), le FN se rapproche au second tour, en pourcentage des suffrages exprimés, du total droite du premier tour (39,2 % contre 41,3 %). Son échec découle avant tout d'un rapport de force général peu favorable¹¹⁰. Quant à Marine Le Pen, elle échoue elle aussi dans la 12^e circonscription du Pas-de-Calais (Hénin-Beaumont), mais sur le fil (49,9 %), dans une circonscription a priori plus favorable à la gauche (total droite au premier tour de 51,2 %, 60,4 % pour François Hollande au second tour de la présidentielle). Face à la droite modérée (9 duels), la progression du FN est quasi équivalente à celle que l'on observe face à la gauche (+ 16,7 points, avec 9 cas, contre + 16,3 points, avec 22 cas). Toutefois l'évolution de la part des exprimés sur les inscrits diverge sensiblement¹¹¹. Ainsi, il est erroné de penser que l'électorat de gauche se reporte autant sur le FN au second tour que l'électorat de la droite modérée, la progression du FN entre les deux tours cachant dans tous les cas un important renouvellement de l'électorat, avec des transferts vers et depuis l'abstention¹¹².

défavorables à la droite (32 % seulement au premier tour) et très populaires, où le FN représentait l'essentiel du total droite au premier tour (86 %).

¹⁰⁵ Cette enquête réalisée à la veille du second tour (avec 1 000 répondants inscrits sur les listes électorales dans les cantons où le FN se maintient en duel, interrogés par téléphone les 25 et 26 mars 2011) indique que 62 % des électeurs de la droite modérée du premier tour ont l'intention de s'abstenir au second tour, contre 20 % de voter pour la gauche et 18 % de voter pour le FN (en cas de duel FN-droite modérée, les électeurs de gauche sont 50 % à pencher pour la droite modérée, 44 % à pencher pour l'abstention et 6 % à pencher pour le FN).

¹⁰⁶ Cette différence d'évolution des suffrages exprimés est importante, car cela donne, dans le cas des duels FN-gauche, une hausse du nombre de suffrages pour le FN de + 52,5 % (de 407 793 à 621 720) contre seulement + 38,1 % (de 204 555 à 282 472) dans le cas des duels FN-droite modérée.

¹⁰⁷ + 10,6 points face à la droite modérée avec une baisse des suffrages exprimés, + 10,4 face à la gauche avec au contraire une hausse des suffrages exprimés.

¹⁰⁸ Le FN s'est retiré dans deux circonscriptions où il arrivait troisième, afin de faire battre la gauche : Pyrénées-Orientales 2^e (avec l'accord de la direction du FN) et Vaucluse 5^e (contre l'avis de la direction du FN).

¹⁰⁹ Victoires de Gilbert Collard (Gard 2^e) avec 42,8 % et de Marion Maréchal-Le Pen (Vaucluse 3^e) avec 42,1 %.

¹¹⁰ Dans 16 de ces 22 circonscriptions, le total droite au premier tour était inférieur à 45 % ; il n'y a que dans quatre cas où il était supérieur à 50 %. Ceci étant, là où le rapport de force gauche-droite était le plus favorable (Moselle 6^e), avec un total droite de 55,5 % au premier tour (et 53 % pour Nicolas Sarkozy au second tour de la présidentielle), le FN échoue assez nettement avec seulement 46,3 % pour Florian Philippot.

¹¹¹ Cette part recule de 13,9 points quand la gauche est éliminée, contre seulement 3,2 points quand la droite modérée est éliminée. Le nombre de voix pour le FN augmente de + 61 %, quand la droite modérée est éliminée (de 230 924 à 372 264), contre + 31 % quand c'est la gauche qui est éliminée (de 108 335 à 142 270).

¹¹² De ce point de vue, on peut se référer aux analyses qui ont été menées sur les résultats de la législative partielle qui a eu lieu en mars 2013 dans l'Oise (2^e circonscription). Selon les données récoltées sur les listes

Enfin, les municipales de 2014 confirment les difficultés du FN, à la fois à rassembler et à ne pas mobiliser contre lui. Au-delà de son succès très symbolique dès le premier tour à Hénin-Beaumont (26 868 habitants)¹¹³, le FN ne remporte qu'une seule ville de plus de 30 000 habitants : Fréjus (46,6 % au second face à deux listes divers droite qui recueillent 30,4 % et 24 %), à laquelle on peut ajouter le 7^{ème} secteur de Marseille (35,3 % face à une liste UMP et une liste PS qui obtiennent 32,1 % et 32,5 %), ainsi que Béziers avec la liste de Robert Ménard (47 % face à une liste UMP et une liste de gauche qui obtiennent 34,6 % et 18,4 %). Au total le FN remporte sept autres villes : Beaucaire (Gard), Villers-Cotterêts (Aisne), Le Pontet (Vaucluse), le Luc (Var), Cogolin (Var), ainsi que Mantes-la-Ville (Yvelines) et Hayange (Moselle), deux villes où il profite tout particulièrement de l'éclatement de l'offre électorale au second tour¹¹⁴. Ailleurs, le parti de Marine Le Pen enregistre des échecs importants, notamment à Perpignan (Pyrénées-Orientales), Saint-Gilles (Gard) ou Brignoles (Var), dans le cadre de duels face à la droite modérée, suite au désistement de la gauche qui pouvait se maintenir¹¹⁵, ou à Forbach (Moselle) en quadrangulaire¹¹⁶. Enfin les deux rapprochements opérés entre le FN et la droite modérée sont des échecs¹¹⁷.

D'un point de vue électoral, le FN demeure un repoussoir pour un grand nombre d'électeurs, qui rechignent à voter pour lui ou qui se mobilisent pour lui faire barrage. De plus,

d'émargement, la forte progression en voix du FN entre les deux tours renvoie en grande partie au renouvellement du corps électoral, d'autant plus important que la participation au premier tour était faible. Christophe BORGEL, Jérôme FOURQUET, « Election législative partielle de l'Oise : les ressorts de la dynamique frontiste », Note pour la Fondation Jean-Jaurès, n° 169, 2013.

¹¹³ La liste du FN menée par Steeve Briois avec Marine Le Pen en position non-éligible obtient 50,3 %. En 2009, lors d'une élection partielle, la liste FN menée par Steeve Briois, avec Marine Le Pen en deuxième position, avait recueilli 39,3 % au premier tour puis 47,6 % au second tour en duel face à la gauche. Aux législatives de 2012, Marine Le Pen avait obtenu 48,2 % au premier tour puis 55,1 % au second tour en duel face au PS.

¹¹⁴ A Mantes-la-Ville, la liste FN obtient 30,3 % au second tour (+ 8,6 points par rapport au premier tour) contre 29,4 % pour la liste PS (+ 9,8), 28,3 % pour une liste DVG (+ 8,1) et 12,1 % pour une liste DVD (+ 0,7) dans le cadre d'une participation en hausse de 7,3 points. A Hayange, la liste FN obtient 34,7 % au second tour (+ 4,3 points par rapport au premier tour) contre 28,3 % pour la liste UMP (+ 7,9), 27,2 % pour la liste du PS (+ 8) et 9,7 % pour une liste Divers (- 3,6) dans le cadre d'une participation en hausse de 6,2 points.

¹¹⁵ A Perpignan, la liste FN (44,9 % au second tour) progresse de « seulement » 10,7 points entre les deux tours, quand la liste UMP bondit de 24,4 points en récupérant une large partie des électeurs des listes qui ne se sont pas maintenues (22,7 % pour la gauche et 12,4 % pour deux listes DVD) dans le cadre d'une participation en hausse de 5,8 points. A Saint-Gilles, la liste FN obtient 48,5 % au second tour en progressant de seulement 5,9 points entre les deux tours contre + 26,2 points pour la liste UMP qui récupère l'essentiel des électeurs dont les listes ne se sont pas maintenues (23,1 % pour la liste de gauche, 8,9 % pour la liste UDI) dans le cadre d'une participation en hausse de 4,2 points. A Brignoles, la liste FN obtient 40,1 % au second tour en ne gagnant que 3 points entre les deux tours, tandis que la liste UMP progresse de 24,4 points en profitant du retrait de la liste de gauche (27,4 % au premier tour), dans le cadre d'une participation en hausse limitée de 1,2 point.

¹¹⁶ Le second tour oppose les quatre mêmes listes qu'au premier tour. Cependant les résultats sont très différents : la liste FN de Florian Philippot recule légèrement (de 35,7 % à 35,2 %) tandis que la liste PS gagne 14,7 points au détriment des listes DVD (- 7,1) et UMP (- 7) dans le cadre d'une participation en hausse de 6,5 points.

¹¹⁷ A Villeneuve-Saint-Georges, la liste fusionnée DVD-FN est battue au second tour (49,8 % en duel face à la gauche) alors que les deux listes recueillaient 57,8 % au premier tour (31,8 % pour la liste UMP et 26 % pour la liste FN). A l'Hôpital (Moselle), la liste FN-DVD fusionnée n'obtient que 32,2 % au second tour contre 42,2 % pour le total des deux listes au premier tour (24 % pour la liste FN et 18,2 % pour la liste DVD).

le FN demeure lourdement handicapé par ses ressources humaines : au-delà de son déficit de crédibilité gestionnaire, le FN manque de candidats connus et bien implantés. De ce point de vue, le FN pourra difficilement amplifier sa marche en avant sans attirer un personnel politique nouveau. Comme le souligne le cas d'Orange dans le Vaucluse, avec Jacques Bompard (Ligue du Sud, ex-FN, ex-MPF), le cumul d'une forte notoriété et d'une capacité gestionnaire reconnue constitue des facteurs décisifs : dans cette ville, le FN a fortement reculé aux européennes de 2014 par rapport aux résultats de la liste Bompard aux municipales (43,4 % contre 59,8 % avec en plus 3,6 % pour une autre liste d'extrême droite aux municipales)¹¹⁸.

Les difficultés du FN à avoir des élus au scrutin uninominal ou à faire basculer des exécutifs locaux (municipalités ou régions) demeurent un frein important à son développement, de même que ses difficultés à trouver des alliés « respectables ». Au niveau national, l'isolement du FN au sein du système partisan demeure total. L'UMP continue de refuser tout rapprochement avec ce parti qui demeure diabolisé et qui prône une politique économique très hétérodoxe (voir plus loin). Même les souverainistes, malgré leurs difficultés, se montrent réticents à passer des alliances avec le parti de Marine Le Pen¹¹⁹. Enfin au niveau européen, le FN échoue en 2014 à former un groupe au Parlement européen¹²⁰, qui lui aurait permis d'accroître sa visibilité et ses ressources, tout en crédibilisant son discours de « normalisation »¹²¹.

¹¹⁸ Un phénomène un peu similaire s'est produit à Béziers (35,8 % pour le FN aux européennes contre 44,9 % pour la liste Ménard aux municipales). L'ancrage de Jacques Bompard s'était déjà fait ressentir aux législatives de 2012, puisqu'il avait été le seul candidat d'extrême droite à remporter un duel, qui plus est de façon très nette (58,8 % face à la gauche). Enfin aux cantonales de 2011, sa femme Marie-Claude Bompard avait conservé son siège face à la gauche à Orange-Est (Vaucluse).

¹¹⁹ Des signes de rapprochement entre le FN et Debout la République ont eu lieu sans déboucher sur des alliances (sauf à Béziers aux municipales, où la liste de Robert Ménard reçoit le soutien à la fois du FN et de DLR). Durant la campagne présidentielle de 2012, Nicolas Dupont-Aignan affirme qu'il pourrait faire de Marine Le Pen son Premier ministre. Le 3 septembre, sur Radio Courtoisie, il indique vouloir « tendre la main à ceux qui [au FN] voudraient évoluer » pour former « un rassemblement des patriotes ». En réponse, Marine Le Pen déclare le 9 septembre 2012 que le FN et DLR ont « énormément de points communs sur le plan politique » et qu'il faudrait que « les bonnes volontés se rassemblent ». En décembre 2013 Florian Philippot propose à Nicolas Dupont-Aignan de faire un meeting commun, ce que ce dernier refuse, car il considère que le FN demeure un parti d'extrême droite. Plus précisément, le leader de DLR rejette toute alliance avec le FN « tant que Jean-Marie Le Pen en restera le président d'honneur » (5 octobre 2013, sur RTL).

¹²⁰ La formation d'un groupe nécessite de trouver 25 députés issus d'au moins 7 Etats-membres différents.

¹²¹ Les seuls alliés du FN sont le PVV de Geert Wilders (Pays-Bas), le FPÖ (Autriche), la Ligue du Nord (Italie) et le Vlaams Belang (Belgique). Tout rapprochement a été exclu avec les grecs d'Aube dorée, l'écu allemand du NPD, ou les Hongrois du Jobbik. Plusieurs partis ont refusé de s'allier avec le FN, en lui reprochant son antisémitisme. C'est notamment le cas de l'UKIP (Grande-Bretagne), qui forme le groupe « Europe de la liberté et de la démocratie directe », avec le Mouvement 5 étoiles (Italie), les Démocrates suédois, le Parti des citoyens libres (République Tchèque), Ordre et justice (Lituanie), l'Union des paysans de Lettonie, et une élue dissidente du FN français (exclue après le scrutin pour avoir exprimé son soutien au droit de vote des étrangers). Par ailleurs, le Parti populaire danois (DF) et les Vrais Finlandais ont préféré rejoindre le groupe « Conservateurs et réformistes européens », avec le Parti conservateur britannique, l'AfD allemande, la N-VA belge ou le parti Droit et justice polonais.

B) La confirmation de la droitisation de l'UMP

Le retour progressif au premier plan du FN après 2007 ne correspond pas à un rétablissement de l'ordre électoral ancien. Que ce soit au niveau partisan ou au niveau électoral, le FN d'après 2007 n'est plus tout à fait le même que celui d'avant 2007 : outre son leadership, les éléments de rupture se retrouvent dans son image générale, dans son programme, mais aussi dans son niveau électoral et dans la coalition d'électeurs qu'il rassemble. Face à la nouvelle dynamique du FN, l'UMP se retrouve affaiblie. Pour autant, elle demeure profondément marquée par la « révolution Sarkozy » de 2007.

Au niveau des dynamiques partisans, l'emprise de Nicolas Sarkozy s'avère très forte après son élection, dans le cadre d'un net renforcement de la présidentialisation de la vie politique française. Malgré une forte impopularité, qui découle principalement de son échec sur les enjeux consensuels du chômage et du pouvoir d'achat, Nicolas Sarkozy n'est jamais réellement contesté dans son camp. Faisant face à une grave crise du système économique et financier au niveau mondial et européen à partir de 2008, Nicolas Sarkozy participe à recadrer les débats économiques et sociaux, en donnant la priorité aux questions de déficits et de dettes. Par ailleurs, et surtout, son discours et son action marquent une accentuation de la ligne très à droite qui l'a fait élire en 2007, avec le discours de Grenoble en 2010, puis la campagne présidentielle en 2012, avec une place encore plus centrale qu'en 2007 pour les thèmes de l'immigration et de l'identité nationale, dans une logique de concurrence effrénée avec Marine Le Pen. Suite à sa mise en retrait provisoire, l'UMP n'opère aucun recentrage : la ligne droitisée rencontre un trop fort écho au sein des militants et plus généralement au sein de l'électorat de l'UMP pour être abandonnée.

De fait, les dynamiques électorales de la droite modérée sont à l'image des dynamiques partisans : elles n'indiquent pas un retour à la situation d'avant 2007. De ce point de vue, l'ampleur du vote sanction contre le pouvoir entre 2007 et 2012 ne renvoie pas seulement à l'impopularité très forte du président, mais aussi à l'autonomisation de l'électorat de centre-droit dans la continuité du vote Bayrou de 2007. Quant au redressement du FN, il ne coïncide pas avec un rétablissement de la fracture électorale entre la droite modérée et l'extrême droite qui était en place avant 2007. La résistance de l'UMP et de Nicolas Sarkozy aux élections nationales de 2012 s'inscrit dans la droite ligne de la « révolution » de 2007, avec une poursuite du processus de rapprochement entre les noyaux électoraux de l'UMP et du FN. De la sorte, loin de ranimer la tripartition telle qu'elle était en place avant 2007, les élections de 2012, puis celles de 2014, prolongent la phase de réalignement ouverte en 2007.

Les dynamiques partisanes : l'emprise de Nicolas Sarkozy sur la droite modérée

L'impopolarité de « l'hyperprésident » Nicolas Sarkozy

Bénéficiant d'un « état de grâce » confortable suite à son élection, Nicolas Sarkozy bascule dès la première année de son quinquennat dans l'impopolarité, avec une chute impressionnante, de l'automne 2007 au printemps 2008, dans les différents baromètres des instituts de sondage¹²². Cette dégradation brutale de la popularité du président découle en premier lieu de la progression très forte du pessimisme sur l'évolution économique et sociale¹²³. Alors que le taux de chômage, en recul depuis 2005, continue à décroître jusqu'à l'été 2008, le nouveau pouvoir fait face à un fort mécontentement concernant le pouvoir d'achat¹²⁴, thème sur lequel Nicolas Sarkozy a pris des engagements forts. Dans un contexte de flambée des prix de l'énergie et de l'alimentation, mais aussi de progression record des rémunérations des grands patrons et de médiatisation de la folie des traders (« affaire Jérôme Kerviel »), l'insatisfaction sur le pouvoir d'achat se conjugue à la réprobation de certaines actions et annonces du président¹²⁵ ou de son style tapageur, mêlant luxe ostentatoire (soirée au Fouquet's, escapade sur un yacht, vacances luxueuses aux Etats-Unis), exposition de la vie privée (divorce avec Cecilia Sarkozy, sorties à Disneyland et à Pétra avec Carla Bruni puis mariage en février 2008), et comportements maladroits (altercations avec des pêcheurs du Guilvinec en novembre 2007, puis avec un visiteur du salon de l'agriculture en février 2008).

¹²² Dans le baromètre TNS Sofres – Le Figaro Magazine, la part des répondants qui font confiance à Nicolas Sarkozy « pour résoudre les problèmes qui se posent en France actuellement » passe de 64 % en septembre 2007 (contre 32 % pas confiance) à 49 % en décembre 2007 (contre 49 %), puis 41 % en février 2008 (contre 55 %) et 32 % en mai 2008 (contre 66 %). La proportion de satisfaits de Nicolas Sarkozy « comme président de la République » dans le baromètre Ifop – JDD connaît la même chute, avec 61 % de satisfaits en septembre 2007 (contre 36 % de mécontents), puis 52 % en décembre 2007 (contre 47 %), 38 % en février 2008 (contre 62 %) et 35 % en mai 2008 (contre 64 %).

¹²³ L'indice du morale des ménages (corrige des variations saisonnières) de l'Insee passe de - 16 en juillet 2007 à - 30 en décembre 2007, puis à - 36 en février 2008, jusqu'à - 47 en juillet 2008. Dans le baromètre TNS Sofres – Le Figaro Magazine, la proportion de sondés estimant que « les choses ont tendance à aller plus mal » passe de 53 % en septembre 2007 à 73 % en décembre 2007, jusqu'à atteindre 81 % en mai 2008.

¹²⁴ Dans le baromètre TNS Sofres – La Croix et Covéa Finance, « l'évolution du pouvoir d'achat » qui n'était citée comme une préoccupation que par 39 % des sondés en juin 2007 le devient par 58 % en novembre puis par 64 % en juin 2008. Par ailleurs, il s'agit du seul sujet sur lequel les sondés émettent un avis (très) majoritairement négatif (68 % contre 28 % et même 51 % contre 48 % des sympathisants de droite) s'agissant de l'action menée au terme des 100 premiers jours du nouveau président (enquête réalisée par téléphone les 22 et 23 août 2007 avec 1 000 répondants).

¹²⁵ Sont notamment contestées la très forte augmentation du salaire du président et du budget de l'Élysée, l'instauration du bouclier fiscal à 50 % et de franchises médicales, la visite à Paris en grandes pompes de Mouammar Kadhafi, l'affectation à chaque élève de CM2 de la mémoire d'un enfant mort de la Shoah, ou encore le rapport de la Commission Attali, qui préconise des réformes chocs pour « libérer la croissance » (dont une réduction des dépenses publiques de 20 milliards d'euros par an pendant 5 ans, la mise en place d'une « TVA sociale » ou l'ouverture des professions réglementées ce qui provoque une grève des taxis).

L'activisme de Nicolas Sarkozy dans l'exercice de la présidence française du Conseil de l'Union européenne au second semestre 2008, face à l'intervention russe en Géorgie et surtout face à l'éclatement de la crise financière (voir plus loin), lui permet de remonter un peu dans les sondages de popularité¹²⁶. Ce rebond, également favorisé par la baisse du prix des carburants après une forte hausse, n'est cependant que temporaire. Avec l'aggravation de la crise économique et sociale découlant de la crise financière internationale (très forte remontée du chômage, chute du PIB de 2,9 % en volume), puis les prémices de la crise de la zone euro (voir plus loin), 2009 est une année difficile pour le président, dont certaines actions suscitent de fortes mobilisations sectorielles¹²⁷, sans oublier les promesses non-tenues sur le maintien de l'activité sidérurgique à Gandrange ou la grève générale en février 2009 aux Antilles. Dans une conjoncture économique toujours aussi défavorable (retour de la croissance du PIB à 2 %, mais poursuite des fermetures d'usines, de la montée du chômage et remontée du prix des carburants), Nicolas Sarkozy s'enfonce dans une impopularité de plus en plus forte de la fin de l'année 2009 jusqu'au printemps 2011¹²⁸, après avoir mis en œuvre en 2010 une réforme très impopulaire du système des retraites portant l'âge légal de départ à 62 ans et l'âge de départ sans décote à 67 ans (contrairement à son engagement pris en 2007 et réitéré en 2008 de ne pas toucher au système de retraite). Par ailleurs, la période 2009-2011 est marquée par une multiplication de faux pas, de polémiques ou d'affaires préjudiciables¹²⁹.

¹²⁶ Dans le baromètre TNS Sofres – Le Figaro Magazine, Nicolas Sarkozy passe de 32 % de « confiance » en mai 2008 (contre 66 % de « pas confiance ») à 41 % en janvier 2009 (contre 56 %). Dans le baromètre Ifop – JDD, l'évolution est similaire de 35 % de « satisfaits » en mai 2008 (contre 64 % de « mécontents ») à 44 % (contre 56 %) en janvier 2009.

¹²⁷ Retour de la France dans le commandement intégré de l'Otan, suppression du juge d'instruction, réforme de la carte judiciaire et des hôpitaux, modification du statut des enseignants-chercheurs et de la formation des enseignants du secondaire, projet de loi Hadopi contre le piratage sur internet.

¹²⁸ 20 % de confiance en mai 2011 (contre 76 % de pas confiance) dans le baromètre TNS Sofres – Le Figaro Magazine. 28 % de satisfaits en avril 2011 (contre 72 % de mécontents) dans le baromètre Ifop – JDD.

¹²⁹ Sortie polémique de Brice Hortefeux sur les arabes à l'été 2009 (« Quand il y a en a un, ça va... C'est quand il y en a beaucoup qu'il y a des problèmes ») ; cafouillages sur la « taxe carbone » adoptée en décembre 2009, avec des mécanismes très complexes qui donnent lieu à une censure du Conseil constitutionnel puis à un abandon en mars 2010 ; polémiques sur le niveau et l'utilité du grand emprunt, sur la suppression de la taxe professionnelle, sur la réforme des collectivités territoriales, le changement de statut de La Poste ou sur le coût des vaccins inutilisés contre la grippe A ; multiplication des attaques de Dominique de Villepin contre Nicolas Sarkozy ; « affaire Tapie-Lagarde » ; « affaire Frédéric Mitterrand » (accusé de pédophilie par Marine Le Pen en octobre 2009 après son entrée au gouvernement) ; « affaire Jean Sarkozy » (accusé en octobre 2009 d'avoir été imposé à 23 ans par son père à la tête de l'établissement public d'aménagement de la Défense) ; « affaire des sondages de l'Élysée » (rapport de la Cour des comptes en 2009 puis plainte d'Anticor en 2010 dénonçant la régularité des marchés conclus par l'Élysée concernant les enquêtes d'opinion) ; « affaire Woerth-Bettencourt » (soupçons de financement illégal de la campagne 2007 de Nicolas Sarkozy suite à la publication en juin 2010 d'enregistrements du majordome de la milliardaire Liliane Bettencourt), « affaire Karachi » (soupçons de financement illégal de la campagne 1995 d'Edouard Balladur dont Nicolas Sarkozy était l'une des chevilles ouvrières) ; démissions du gouvernement d'Alain Joyandet et Christian Blanc en juillet 2010 (déplacements en jet privé, achat de cigares) ; démission de Michèle Alliot-Marie de son poste de ministre des Affaires étrangères suite à l'affaire de ses vacances privées en Tunisie en pleine révolution.

Afin de limiter la progression du déficit, le pouvoir annonce plusieurs plans de rigueur en 2011 (voir plus loin). Dans ce cadre, le bouclier fiscal, très impopulaire¹³⁰, est supprimé en juillet 2011 (cette suppression s'accompagne d'un renforcement de la fiscalité sur les donations et les successions, mais aussi d'un allègement de l'ISF). Ce faisant, Nicolas Sarkozy brise deux totems : (1) sa promesse réitérée de ne pas augmenter les impôts¹³¹ ; (2) son soutien jusque-là indéfectible au principe de non taxation de la moitié des revenus de ceux qui « réussissent ». Venant très tardivement, cet accroissement de la pression fiscale sur les plus riches n'est pas de nature à modifier son image de trop grande connivence avec les puissances d'argent. Dans le cadre de prévisions de croissance du PIB en berne pour 2012, le chômage, après une légère stabilisation en 2011, repart à la hausse, de même que le prix des carburants qui atteint un niveau record à la fin de l'année 2011. Dans ce contexte, la cote de popularité de Nicolas Sarkozy demeure très basse à la veille de la présidentielle, malgré un rebond au second semestre 2011 et durant la campagne¹³², en lien avec une remontée du morale des ménage¹³³.

Outre certains éléments négatifs de son image personnelle, l'impopularité de Nicolas Sarkozy découle prioritairement de son échec sur les enjeux consensuels du pouvoir d'achat et du chômage (près de 10 % de chômeurs en 2012 contre 8 % en 2007), en fort décalage avec ses promesses d'améliorer les salaires (« travailler plus pour gagner plus ») et de ramener le plein emploi (« Je m'engage sur 5 % de chômeurs »). L'absence de rupture ne concerne cependant pas que les résultats : dans l'ensemble, les politiques publiques conduites avant 2007 ont été poursuivies durant le quinquennat de Nicolas Sarkozy, selon une logique incrémentale ou parfois de rétropédalage¹³⁴. Dans les faits, la rupture sarkozyste au pouvoir s'exprime avant tout « dans le discours et le style », dans le cadre d'une « présidentialisation accrue de

¹³⁰ Selon un sondage BVA d'octobre 2010 (réalisé par internet du 5 au 6 octobre avec 1 117 répondants), 71% des Français (contre 27 %) souhaitent la suppression du bouclier fiscal (dont 62 % des sympathisants de droite).

¹³¹ « Je n'ai pas été élu pour augmenter les impôts, moi. Si on veut augmenter les impôts dans notre pays, il y a tellement de candidats pour les augmenter, vous aurez l'embarras du choix aux prochaines élections ! (...) S'il y en a que ça démange d'augmenter les impôts, ils oublient qu'on est dans une compétition. Mon but, c'est de faire venir en France, faire investir en France des gens qui ont de l'argent dans nos usines et dans nos entreprises, ce n'est pas de les faire partir. ». Nicolas Sarkozy, dans le Doubs, le 17 mars 2009.

¹³² La cote de confiance de Nicolas Sarkozy remonte à 30 % (contre 66 %) en novembre 2011 avant d'atteindre 37 % (contre 60 %) en avril 2012 dans le baromètre TNS Sofres – Le Figaro Magazine, soit un niveau proche de mars 2008 (37 % contre 61 %). Dans le baromètre Ifop – JDD, l'évolution est similaire avec 34 % de « satisfaits » en novembre 2011 (contre 66 % de « mécontents ») puis 36 % (contre 64 %) en avril 2012, soit là aussi un niveau proche de mars 2008 (37 % contre 63 %).

¹³³ L'indice (corrige des variations saisonnières, avec un nouveau mode de calcul en janvier 2011) est de 88 en avril 2012, contre 81 en septembre 2001, 79 en juin 2008, et 99 en avril 2007. Dans le baromètre TNS Sofres – Le Figaro Magazine de mars 2012, seuls 6 % des sondés estiment que les « choses vont en s'améliorant » (contre 83 % « ont tendance à aller plus mal »), soit un niveau record depuis 2006. Dans le baromètre Ifop – Dimanche Ouest-France, 65 % des répondants se disent « pessimistes » (contre 35 % « optimistes ») pour leur avenir et celui de leurs enfants, soit un niveau proche d'août 2008 (67 % contre 33 %).

¹³⁴ Jacques DE MAILLARD, Yves SUREL, « Introduction : de la rupture à la présidence ordinaire », in Jacques DE MAILLARD, Yves SUREL (dir.), *Les politiques publiques sous Sarkozy*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, p. 15-45.

l'exercice du pouvoir »¹³⁵. Souvent décrit comme un abaissement de la fonction présidentielle¹³⁶, le style politique de Nicolas Sarkozy renvoie à une emprise inédite du président et de son cabinet sur l'activité gouvernementale, que ce soit en matière économique et social¹³⁷, de justice¹³⁸, de politique étrangère¹³⁹, ou en ce qui concerne les nominations (audiovisuel). Se posant en « hyperprésident »¹⁴⁰ ou en « omniprésident »¹⁴¹, Nicolas Sarkozy tend à reléguer son Premier ministre à un rôle de « collaborateur »¹⁴², qui doit partager la scène médiatique avec les conseillers du président (notamment Claude Guéant et Henri Guaino). Dans ce cadre, Nicolas Sarkozy se présente comme un président qui gouverne, dans une logique de « restauration de la responsabilité »¹⁴³, d'où un décalage rapide entre sa cote de popularité et celle de François Fillon, ce dernier demeurant relativement populaire tout au long du quinquennat, car plus en retrait¹⁴⁴. Principale victime du présidentielisme accentué du quinquennat Sarkozy, François Fillon se retrouve finalement dans une situation plus favorable que la plupart de ses prédécesseurs, ce qui lui permet de conserver son poste pendant cinq ans, une première pour un Premier ministre hors cohabitation¹⁴⁵.

¹³⁵ Ibidem, p. 19-21, 42-43 ; Olivier DUHAMEL, « Vers une présidentialisation des institutions », in Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote de rupture*, Op. Cit., p. 171-182 ; Robert ELGIE, « The French Presidency », in Alistair COLE, Sophie MEUNIER, Vincent TIBERJ (eds.), *Developments in French Politics 5*, Op. Cit., p. 19-34 ; Pierre AVRIL, « De l'hyperprésidence à la présidence normale », in Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote normal*, Op. Cit., p. 283-295.

¹³⁶ Jean-Louis Borloo remporte le « prix Press Club humour et politique » 2008 pour sa phrase : « Sarkozy, c'est le seul qui a été obligé de passer par l'Élysée pour devenir Premier ministre ».

¹³⁷ Nicolas JABKO, Elsa MASSOC, « Nicolas Sarkozy et la crise financière : Cherchez la rupture ! », in Jacques DE MAILLARD, Yves SUREL (dir.), *Les politiques publiques sous Sarkozy*, Op. Cit, p. 321-340 ; Patrick HASSENTEUFEL, « La sécurité sociale, entre "ruptures" affichées et transformations silencieuses », in Jacques DE MAILLARD, Yves SUREL (dir.), *Les politiques publiques sous Sarkozy*, Op. Cit, p. 340-360.

¹³⁸ Christian MOUHANNA, « Nicolas Sarkozy et la justice pénale, les artifices d'une politique volontariste », in Jacques DE MAILLARD, Yves SUREL (dir.), *Les politiques publiques sous Sarkozy*, Op. Cit, p. 259-278.

¹³⁹ Sophie MEUNIER, « La politique étrangère de Nicolas Sarkozy : rupture de fond ou de style ? », in Jacques DE MAILLARD, Yves SUREL (dir.), *Les politiques publiques sous Sarkozy*, Op. Cit, p. 133-151 (p. 134-148).

¹⁴⁰ Eric MAIGRET, *L'Hyperprésident*, Paris, Armand Colin, 2008.

¹⁴¹ « Aujourd'hui j'assume les responsabilités que m'ont confiées les Français. Je n'ai pas sollicité cette charge auprès d'eux pour leur dire, ensuite, que je ne suis pas comptable des décisions prises en leur nom. On dit l' "omniprésident" ; je préfère que l'on dise cela plutôt que "le roi fainéant". On en a connu. ». Nicolas Sarkozy, vœux aux parlementaires, le 7 janvier 2009.

¹⁴² « Jamais je ne serai un président statique, je n'endosserai pas ce rôle ridicule qui consiste à exiger du Premier ministre qu'il réduise le chômage, c'est à moi de réagir. (...) Le Premier ministre est un collaborateur, le patron, c'est moi. (...) Je suis payé pour décider, je décide. ». Nicolas Sarkozy, entretien à la presse régionale, le 22 août 2007. Ces propos seront démentis pour la forme en janvier 2008. De façon symbolique, le président s'attribue l'usage de la résidence de la Lanterne, à Versailles, qui était affectée jusque-là au Premier ministre.

¹⁴³ Pierre AVRIL, « De l'hyperprésidence à la présidence normale », Op. Cit., p. 287-288.

¹⁴⁴ Dans le baromètre TNS Sofres – Le Figaro Magazine, François Fillon conserve la confiance de plus de 40 % des répondants jusqu'en janvier 2009, avant d'osciller entre 33% et 39 % pour terminer en avril 2012 à 38 %. Dans le baromètre Ifop – JDD, l'évolution est encore plus favorable puisque proportion de satisfaits qui ne descend jamais sous les 44 % et oscille à partir d'octobre 2007 entre 44 % et 53 % pour terminer à 51 % en avril 2012. Enfin le baromètre Ipsos – Le Point indique un relatif équilibre entre la proportion d'avis favorables et défavorables de janvier 2008 à avril 2012.

¹⁴⁵ Au-delà du nombre de ses soutiens au sein des parlementaires ou du gouvernement, François Fillon peut s'appuyer sur les sondages d'opinion pour survivre aux différents remaniements (notamment un sondage LH2

S'inscrivant dans la logique de la « démocratie du public » (cf. chapitre 2), Nicolas Sarkozy ne fait finalement que transposer à la présidence, avec des moyens humains et financiers supérieurs (et renforcés), l'activisme qui était sa marque de fabrique en tant que ministre. Faisant un usage particulièrement intensif des sondages¹⁴⁶, il déploie une stratégie de communication très rationalisée, basée sur la « saturation médiatique » et la « campagne permanente », avec une grande réactivité et un discours performatif (dire c'est faire)¹⁴⁷. N'hésitant pas à tenir des réunions régulières avec les ministres importants sans le Premier ministre, à participer à des réunions publiques de son parti ou à inviter à déjeuner les parlementaires UMP, le président est aussi à l'initiative de plusieurs commissions¹⁴⁸, qui tendent à court-circuiter encore un peu plus le gouvernement¹⁴⁹. De ce point de vue, si la réforme constitutionnelle adoptée en 2008 renforce in fine les pouvoirs et l'indépendance du parlement¹⁵⁰ et de la justice¹⁵¹, elle n'en demeure pas moins conçue comme « un moyen de renforcer davantage l'emprise du président sur les dynamiques institutionnelles »¹⁵², via notamment l'article 18 (utilisé une seule fois le 22 juin 2009) qui lui permet de faire un discours devant le Congrès à la façon du président américain, d'où l'opposition du PS¹⁵³. Malgré la volonté affichée par ses communicants dès 2008 de lui faire prendre de la hauteur pour améliorer son image (« représidentialisation »), Nicolas Sarkozy ne quitte jamais la première ligne, que ce soit à l'occasion de faits divers (tels que le meurtre abominable de la jeune Laetitia Perrais en janvier 2011) ou des rendez-vous internationaux qui ne cessent de se multiplier avec la succession des crises qui secouent la France et l'Europe à partir de 2008.

réalisé par téléphone les 5-6 novembre 2010 avec 952 répondants, où il devance nettement Jean-Louis Borloo comme Premier ministre souhaité : 29 % contre 13 % et, 52 % contre 9 % chez les sympathisants de droite).

¹⁴⁶ Céline BELOT, « Gouverner par les sondages ? Nicolas Sarkozy et l'opinion publique », in Jacques DE MAILLARD, Yves SUREL (dir.), *Les politiques publiques sous Sarkozy*, Op. Cit., p. 71-90.

¹⁴⁷ Erik NEVEU, « Les politiques de communication du président Sarkozy », in Jacques DE MAILLARD, Yves SUREL (dir.), *Les politiques publiques sous Sarkozy*, Op. Cit., p. 47-69.

¹⁴⁸ Commission Attali sur la croissance en 2007, commission Balladur sur la réforme constitutionnelle en 2007 puis sur les collectivités territoriales en 2008, commission Rocard-Juppé sur l'emprunt national en 2009, commission Rocard sur la taxe carbone en 2009.

¹⁴⁹ Armel LE DIVELLE, « Présidence de la République et réforme constitutionnelle, l'impossible "rationalisation" du présidentielisme français », in Jacques DE MAILLARD, Yves SUREL (dir.), *Les politiques publiques sous Sarkozy*, Op. Cit., p. 91-110 (100-105).

¹⁵⁰ Olivier ROZENBERG, « Nicolas Sarkozy législateur : la loi du plus fort ? », in Jacques DE MAILLARD, Yves SUREL (dir.), *Les politiques publiques sous Sarkozy*, Op. Cit., p. 111-131 (121-125) ; Sylvain BROUARD, Olivier COSTA, Eric KERROUCHE, « The 'New' French Parliament: Changes and Continuities », in Alistair COLE, Sophie MEUNIER, Vincent TIBERJ (eds.), *Developments in French Politics 5*, Op. Cit., p. 35-52 (40-41).

¹⁵¹ Création du Défenseur des droits et de la question prioritaire de constitutionnalité (qui permet un contrôle des lois à la Constitution a posteriori et non plus seulement a priori), réforme du Conseil supérieur de la magistrature qui n'est plus présidé par le président de la République. Yves SUREL, « Politics and Justice », in Alistair COLE, Sophie MEUNIER, Vincent TIBERJ (eds.), *Developments in French Politics 5*, Op. Cit., p. 53-68.

¹⁵² Jacques DE MAILLARD, Yves SUREL, « Introduction : de la rupture à la présidence ordinaire », Op. Cit., p. 21.

¹⁵³ Sur le caractère tactique et les ambiguïtés de la position socialiste : Gérard GRUNBERG, *La Loi et les Prophètes*, Op. Cit., p. 312-319.

L'impopolarité du président Nicolas Sarkozy se forge bien avant le déclenchement de la crise financière internationale de l'automne 2008¹⁵⁴. De fait, pour beaucoup de Français, les difficultés ne datent pas de 2008, mais du climat économique et social morose qui s'est installé depuis une trentaine d'années¹⁵⁵. Toutefois il ne fait aucun doute que les difficultés économiques et sociales (avec une récession du PIB en 2009), qui découlent de l'effondrement de nombreuses institutions financières à la fin de l'été 2008, ont participé à affaiblir la popularité du président, même si le contexte d'effondrement a pu paradoxalement lui profiter dans un premier temps. En effet, lors des premiers mois, l'action de Nicolas Sarkozy face à la crise fait plutôt recette : la situation de stress maximum du système économique lui permet de mettre en avant ses qualités de leadership et de volontarisme politique, tant au niveau national qu'international (réunion de l'Eurogroupe à Paris en octobre 2008, puis sommet du G8 élargi à 20 pays en novembre 2008 à Washington), avec des mesures bien accueillies (sauvetage des banques en octobre 2008, puis mise en place en décembre d'un plan de relance de 26 milliards d'euros, avec la création d'un « ministère de la relance »)¹⁵⁶.

Prônant au début de la crise une relance de l'économie par la dépense publique et l'intervention de l'Etat dans le cadre d'une posture critique vis-à-vis du paradigme néolibéral (discours de Toulon¹⁵⁷), l'exécutif infléchit progressivement sa stratégie macro-économique face à l'envolée des déficits et de la dette publique. Dans un premier temps, le pouvoir se contente de repousser l'idée d'un second plan de relance et de concentrer les « cadeaux » budgétaires sur sa clientèle électorale (réalisation de la baisse de la TVA dans la restauration

¹⁵⁴ La crise de 2008 a pour origine la crise des subprimes (prêt immobiliers hypothécaires) de 2007 aux Etats-Unis, avec des pertes massives pour les établissements bancaires du monde entier qui ont prêté directement ou indirectement (via la titrisation) de l'argent à des ménages insolubles.

¹⁵⁵ Brice TEINTURIER, « Crise, peurs et attentes des Français », in Olivier DUHAMEL, Brice TEINTURIER, *L'Etat de l'opinion 2009*, Paris, Seuil, 2009, p. 11-26.

¹⁵⁶ Selon une enquête OpinionWay de décembre 2008 (enquête réalisée les 4 et 5 décembre 2008 avec 1 006 répondants interrogés sur internet), 56 % des répondants estiment que Nicolas Sarkozy « gère bien la crise » (43 % « gère mal ») et 65 % qu'il « s'implique pour trouver de solutions » (16 % « est passif »). De plus les différentes mesures annoncées dans le plan de relance du 4 décembre 2008 recueillent entre 61 et 95 % d'opinions favorables, si bien que ce sont au total 61 % des répondants qui estiment que ce plan « est de nature à limiter les effets de la crise » (contre 38 %).

¹⁵⁷ « L'autorégulation pour régler tous les problèmes, c'est fini. Le laissez-faire, c'est fini. Le marché qui a toujours raison, c'est fini. Il faut tirer les leçons de la crise pour qu'elle ne se reproduise pas. Nous venons de passer à deux doigts de la catastrophe, on ne peut pas prendre le risque de recommencer. Si l'on veut reconstruire un système financier viable, la moralisation du capitalisme financier demeure la priorité. (...) La crise devrait amener à une restructuration de grande ampleur de tout le secteur bancaire mondial. Compte tenu de ce qui vient de se passer et de l'importance de l'enjeu pour l'avenir de notre économie, il va de soi qu'en France l'Etat y jouera un rôle actif. (...) Je suis convaincu que le mal est profond et qu'il faut remettre à plat tout le système financier et monétaire mondial, comme on le fit à Bretton-Woods après la Seconde Guerre Mondiale, afin de créer les outils d'une régulation mondiale que la globalisation et la mondialisation des échanges rendent désormais nécessaires. ». Nicolas Sarkozy, à Toulon, le 25 septembre 2008.

promise en 2007, maintien du bouclier fiscal)¹⁵⁸. La perspective d'un changement de cap en direction d'une politique de rigueur est niée (discours de Nicolas Sarkozy à La Seyne-sur-Mer le 1^{er} décembre 2009) et un grand emprunt national de 35 milliards d'euros est décidé. Il faut attendre 2010 pour que le gouvernement évoque le terme de rigueur. Dans un contexte européen de tension sur les dettes souveraines à partir de 2009 (hausse des taux d'emprunt, plan d'aide de 110 milliards d'euros à la Grèce en mai 2010 puis lancement d'un fonds européen de stabilisation de 750 milliards d'euros avec le soutien du FMI), la maîtrise des déficits et de la dette devient l'enjeu prioritaire de la politique économique du gouvernement (le déficit est de 7 % du PIB en 2010, tandis que la dette passe de 67 % du PIB en 2008 à 78 % en 2009 puis à plus de 80 % en 2010). Du fait de la poursuite des difficultés, deux plans de rigueur sont décidés en 2011¹⁵⁹. Plus que jamais ces mesures sont justifiées par le poids de la dette, dont le remboursement des intérêts pèse sur le budget, avec la crainte que la France perde sa note triple AAA (qualifié de « trésor national » par Alain Minc) et que cela renchérisse le niveau des taux d'intérêt. Par ailleurs ces mesures s'insèrent dans une rhétorique européenne faisant de la sauvegarde de l'euro l'essence même de toute politique économique nationale ou européenne, d'où plusieurs renforcements du Pacte de stabilité – lequel vise à ramener le déficit budgétaire à moins de 3 % du PIB et la dette à moins de 60 % du PIB – jusqu'à la signature du Pacte budgétaire européen (ou TSCG) en mars 2012.

L'enjeu des déficits et de la dette ne constitue pas une nouveauté dans la vie politique française, notamment depuis l'adoption du traité de Maastricht et du Pacte de stabilité dans les années 1990. En partie à l'origine de la dissolution de 1997, ces règles exercent une contrainte sur la politique économique de tous les gouvernements français depuis au moins une vingtaine d'années. Pour autant, jusqu'en 2010-2011, l'enjeu des déficits et de la dette ne constituait pas un enjeu central au sens où tout le monde s'accordait globalement sur l'absence d'urgence à maîtriser la dette. C'est ainsi que Jacques Chirac avait obtenu un assouplissement du Pacte de stabilité en 2005. En 2007, malgré la médiatisation importante du rapport Pébereau¹⁶⁰, et surtout la campagne de François Bayrou sur cette thématique, les déficits publics et la dette n'étaient cités parmi les deux problèmes les plus importants que par 6 % des sondés du PEF

¹⁵⁸ On note cependant que le RSA est bien généralisé à l'ensemble des départements à l'été 2009.

¹⁵⁹ Le premier plan (24 août) prévoit une augmentation des impôts de 12 milliards d'euros. Le second (27 octobre) cumule hausses d'impôts et réductions des dépenses pour un total de 65 milliards d'ici 2016 avec des mesures comme la hausse de la TVA minorée (de 5,5 % à 7 %) ou l'avancement d'un an de l'entrée en vigueur du report de l'âge légal de départ à la retraite.

¹⁶⁰ Ce rapport, publié en 2005, est intitulé « Rompre avec la facilité de la dette publique : pour des finances publiques au service de notre croissance économique et de notre cohésion sociale ».

2007 (vague 1 redressée)¹⁶¹. Enfin, lorsque François Fillon avait évoqué en septembre 2007 la « situation de faillite » de l'Etat, il s'était fait recadrer par Nicolas Sarkozy.

A partir de 2010-2011, la question des déficits et de la dette devient absolument incontournable. De fait, les principaux candidats à la présidentielle doivent intégrer cette contrainte dans leur programme, ou du moins y apporter une réponse comme c'est le cas pour Marine Le Pen, avec son discours sur la sortie de l'Euro ou pour Jean-Luc Mélenchon qui prône l'utilisation de la planche à billets et plus globalement une confrontation avec les créanciers de l'Etat pouvant aller jusqu'au défaut. De leurs côtés, François Bayrou et François Hollande collent à la position de Nicolas Sarkozy s'agissant de l'urgence du rétablissement des comptes publics, mêmes si les stratégies divergent. De ce point de vue, le président sortant centre son discours économique sur la compétitivité des entreprises (assouplissement des 35 heures via des « accords compétitivité-emploi » et instauration d'une « TVA sociale »¹⁶²) en faisant de l'Allemagne d'Angela Merkel le modèle à imiter. Malgré son échec pour conserver le triple AAA de la France (dégradation par l'agence Standard & Poor's le 13 janvier 2012), Nicolas Sarkozy met en avant son action internationale face à la crise financière et son entente avec Angela Merkel, (ce « directoire européen » est surnommé « Merkozy »), qui lui apporte un soutien appuyé (interview le 6 février sur France 2), au point que sa participation à un meeting est ouvertement évoquée. Surtout, Nicolas Sarkozy attaque le programme économique de François Hollande, notamment sa volonté de renégocier le Pacte budgétaire européen (TSCG) et de rejeter le principe d'une règle d'or interdisant des déficits excessifs. Les annonces d'augmentation d'impôts du candidat PS (notamment via une remise en cause du quotient familial) font aussi l'objet d'un feu nourri, de même que sa proposition de créer 60 000 postes supplémentaires dans l'Education nationale ou de mettre fin à la RGPP. Contrairement à 2007, l'enjeu du déficit et de la dette pèse lourd dans le vote des électeurs : selon l'enquête post-présidentielle Cevipof 2012, il s'agit du troisième enjeu le plus cité par les sondés (sur 12) quand on les interroge sur les deux problèmes les plus importants « pour la France » (24 % de citations, derrière le chômage avec 32 % et l'éducation/formation des jeunes avec 30 %, mais devant le pouvoir d'achat avec 23 %, la pauvreté/précarité avec 22 %, la santé

¹⁶¹ Cet enjeu n'apparaissait alors qu'en douzième position. Les électeurs de François Bayrou, les plus polarisés sur cet enjeu, n'étaient que 12 % à citer les déficits et la dette parmi les deux problèmes prioritaires. Ni Ipsos ni TNS Sofres n'avaient jugé bon de proposer cet item dans le questionnaire de leur enquête jour du vote.

¹⁶² L'augmentation de 1,6 point du taux normal de TVA vise à compenser des baisses de charges pour les entreprises, afin d'améliorer leur compétitivité (augmentation aussi de la CSG sur les revenus financiers). Cette mesure très impopulaire (64 % de sondés opposés contre 33 % favorables selon une enquête CSA pour *l'Humanité* réalisée les 3 et 4 janvier 2012) est combattue par certains élus de la majorité gouvernementale (Lionel Luca, député des Alpes-Maritimes et membre de la droite populaire, parle d'un « suicide politique »).

avec 19 %, les inégalités avec 13 %, ou les impôts avec 8 %) ¹⁶³. Les enquêtes jour ou veille du vote des principaux instituts de sondages vont dans le même sens en indiquant une saillance à la fois très forte et inédite de l'enjeu « déficits et dette » au premier tour de la présidentielle ¹⁶⁴.

Malgré sa défaite, les grandes lignes du discours économique de Nicolas Sarkozy sont poursuivies par son successeur socialiste, qu'il s'agisse de la ratification du traité européen de stabilité (TSCG), ou de la politique de compétitivité visant à baisser le coût du travail et à améliorer les profits des entreprises (avec l'idée qu'elles investissent davantage et embauchent plus), via les diverses mesures mises en œuvre à la suite du rapport Gallois (CICE puis « Pacte de responsabilité », voir supra). Cette politique de l'offre, couplée à d'importantes hausses d'impôts sur les ménages (sans réforme du système fiscal), à des coupes dans les dépenses publiques (Etat, collectivités territoriales, Sécurité sociale) et à une nouvelle réforme des retraites en 2013 (avec notamment l'augmentation de la durée de cotisation de 41,5 annuités à 43 d'ici à 2035), vise à respecter les engagements de campagne du président Hollande s'agissant du rétablissement de l'équilibre budgétaire en 2017. Du PS à l'UMP, l'idée que la France vit au-dessus de ses moyens est non seulement partagée mais les solutions pour y remédier tendent à converger. Dans ce cadre, on observe un recadrage des enjeux sociaux-économiques, qui ne va pas dans le sens d'un abandon du paradigme néolibéral (comme cela aurait pu être imaginé en 2008 au moment où le système financier international menaçait de s'effondrer) mais au contraire d'une radicalisation. De fait, on assiste à une remise en cause du *modus vivendi* en place depuis les années 1980, lequel s'accommodait largement des préceptes néolibéraux dans le domaine économique et financier, mais moins dans le social, avec une

¹⁶³ La question posée n'est pas tout à fait comparable à celle du PEF 2007 (« Parmi les problèmes suivants, quels sont les deux qui vont être les plus importants au moment de votre vote ? »). De fait l'enquête de 2012 pose une seconde question en demandant aux sondés les deux problèmes les plus importants « pour vous-même ». L'ordre des priorités change avec cette formulation : le pouvoir d'achat arrive en tête des citations (30 %), devant la santé (27 %), l'éducation/formation des jeunes (26 %) et le chômage (25 %) ; les déficits et la dette n'arrivent qu'en sixième position avec 16 %.

¹⁶⁴ Les déficits et la dette se classent en première position (sur 12) dans l'enquête de l'Ifop (3 509 répondants interrogés sur internet le 22 avril 2012) avec 42 % de citations (question : « au moment de voter, quels sont les enjeux qui ont le plus compté/vont le plus compter pour vous ? Trois réponses possibles »). Dans l'enquête TNS Sofres-Triélec (1 515 répondants interrogés par téléphone le 22 avril 2012), les déficits et la dette se classent en seconde position (sur 13) avec 31 % de citations (question : « parmi les thèmes suivants, quels sont ceux qui ont eu/auront le plus d'importance pour vous au premier tour de l'élection présidentielle ? Trois réponses possibles »). Dans l'enquête Ipsos (3 152 répondants interrogés sur internet du 19 au 21 avril 2012), l'item « les déficits publics » n'apparaît qu'en sixième position (sur 16) avec 20 % de citations (question : « Quels sont, parmi les suivants, les trois thèmes qui compteront le plus dans votre choix de vote dimanche ? »), mais l'item « la crise économique et financière » se classe second avec 44 %. Dans l'enquête CSA (5 969 répondants interrogés sur internet le 22 avril 2012), la dette se classe en troisième position (sur 13) avec 30 % de citations et l'avenir de l'euro en neuvième position avec 12 % de citations (question : « au moment de voter, quels sont les enjeux qui ont le plus compté pour vous ? Deux réponses possibles »). Enfin dans l'enquête Harris interactive (2 955 répondants interrogés par internet le 22 avril 2012), la lutte contre les déficits et la dette apparaît en seconde position (sur 22) avec 38 % de citations (question : « Quels sont les thèmes de campagne qui ont le plus compté dans votre choix de vote aujourd'hui ? Cinq réponses possibles »).

progression continue des dépenses publiques (cf. chapitre 3), dans le cadre d'un relatif maintien du périmètre de l'Etat social (malgré de nombreuses réformes notamment en matière de retraites). Faute de croissance très forte du PIB, l'équilibre de ce modus vivendi a reposé exclusivement sur le déficit (aucun budget à l'équilibre depuis 1974) et la dette (laquelle est passée d'un peu plus de 20 % du PIB en 1980 à près de 65 % au milieu des années 2000), d'où son caractère intenable lorsque l'objectif premier de la politique économique consiste vraiment à maîtriser les comptes publics. Dans ce cadre, à moins d'obtenir un retour de la croissance du PIB à un taux très vigoureux ou de modifier les conditions d'emprunt et de remboursement, il n'est possible de jouer que sur deux leviers : la hausse des prélèvements obligatoires, levier délicat à actionner dans le cadre du paradigme néolibéral (de fait le niveau des prélèvements obligatoires a peu évolué en % du PIB depuis 1983, cf. chapitre 3), et la baisse des dépenses publiques, levier que semble utiliser François Hollande avec le « Pacte de responsabilité ».

Au final, on assiste depuis 2007 à un net recadrage des questions économiques au prisme de la dette mais aussi de la survie de l'euro, avec une connexion entre l'enjeu de l'endettement et celui de la gouvernance européenne, puisque la seule alternative aux politiques d'austérité semble être une remise en cause du cadre politique européen, qui exerce une contrainte renforcée. De ce point de vue, la présidentielle de 2012 est marquée par une plus grande présence de la référence à l'Europe-cadre, avec un impératif de « refondation » (réorientation de son cap politique) et une focale nationale (l'Europe doit mieux protéger la France dans la mondialisation, et la voix de la France doit être davantage respectée) que l'on retrouve chez presque tous les candidats, y compris François Hollande, Nicolas Sarkozy et François Bayrou¹⁶⁵. Thème central chez Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen, la renégociation des traités est aussi l'une des pierres angulaires du projet économique du candidat PS pour retrouver la croissance. De son côté, le candidat UMP réclame lui aussi du changement, mais dans le cadre d'une politique protectionniste contre les produits étrangers et surtout contre les immigrés (ce qui s'insère dans sa stratégie de droitisation, voir plus loin). Si l'enjeu de l'Europe-cadre n'apparaît pas central en soi, il s'observe en filigrane comme un élément de politisation et de polarisation des autres enjeux. De ce point de vue, le positionnement antilibéral de Marine Le Pen se distingue de celui de la gauche par son accent mis sur la sortie de l'Euro, tandis qu'il s'oppose avec le positionnement de Nicolas Sarkozy sur tous les points sauf sur le protectionnisme et la nécessité de rétablir des frontières.

¹⁶⁵ Céline BELOT, Bruno CAUTRES, Sylvie STRUDEL, « L'Europe comme enjeu clivant : ses effets perturbateurs sur l'offre électorale et les orientations du vote lors de l'élection présidentielle de 2012 », *Revue française de science politique*, vol. 63, n° 6, 2013, p. 1081-1112.

Elu en 2007 grâce à sa stratégie de droitisation (cf. chapitre 5), Nicolas Sarkozy maintient ce cap après sa victoire. De ce point de vue, « l'ouverture » pratiquée dès le lendemain de la présidentielle ne constitue pas une contradiction puisqu'elle est conçue comme un moyen de mieux mettre en œuvre la rupture promise¹⁶⁶. Pouvant être analysée comme une tentative d'occuper, en France, la totalité du créneau de la représentation des élites mondialisatrices, aux dépens d'un PS en crise suite à sa défaite de 2007¹⁶⁷, « l'ouverture » permet à Nicolas Sarkozy de faire la démonstration de la vacuité idéologique de la gauche et de la domination culturelle de la droite dans une logique gramscienne¹⁶⁸. A ce titre, la nomination en janvier 2009 de l'ex-socialiste Éric Besson au ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale ne constitue pas qu'une provocation : faire appliquer les idées de la « droite décomplexée » à un homme venu de la gauche vise précisément à montrer à quel point ces idées sont légitimes¹⁶⁹. Mise en œuvre dès 2007, « l'ouverture » se caractérise par le débauchage de personnalités issues de la gauche, attirées au gouvernement (cf. chapitre 5), nommées à des positions prestigieuses¹⁷⁰, ou participant à la mise en œuvre de l'agenda présidentiel¹⁷¹. Relevant aussi d'une logique de « triangulation » de l'adversaire, l'ouverture se

¹⁶⁶ « Je ne pratique pas l'ouverture pour gagner des suffrages. Je n'ai même jamais pensé qu'elle pouvait faire gagner des voix. En revanche, le sentiment que le président de la République oublie les considérations partisans au moment où il choisit les personnes qu'il doit nommer, qu'il le fait avec l'exclusive préoccupation de leur compétence contribue à apaiser les tensions toujours à l'œuvre dans un pays comme la France, où les mouvements sociaux peuvent être violents, parce qu'il y existe une tradition de luttes sociales et idéologiques forte. Mon rôle est d'apaiser les tensions pour pouvoir engager les réformes trop longtemps différées. (...) J'ai été élu pour entreprendre des réformes et je mettrai en œuvre l'intégralité de mon projet présidentiel. L'ouverture permet de faire avancer ces réformes sans crispations dans un climat apaisé et serein. ». Nicolas Sarkozy, entretien au Figaro Magazine du 12 mars 2010.

¹⁶⁷ Pierre MARTIN, Simon LABOURET, « L'Etat des partis en France », Commentaire, n° 125, 2009, p. 121-131.

¹⁶⁸ « Je ne mène pas un combat politique, mais un combat idéologique (...). Au fond, j'ai fait mienne l'analyse de Gramsci : le pouvoir se gagne par les idées. C'est la première fois qu'un homme de droite assume cette bataille-là. Depuis 2002, j'ai donc engagé un combat pour la maîtrise du débat d'idées. ». Nicolas Sarkozy, entretien au Figaro du 17 avril 2007. Voir également : Gaël BRUSTIER, Jean-Philippe HUELIN, Voyage au bout de la droite, Des paniques morales à la contestation droitière, Paris, Mille et une nuits, 2011 ; Raffaëlle SIMONE, Le Monstre doux : *L'occident vire-t-il à droite ?*, Paris, Gallimard, 2010, (trad., éd. originale 2008).

¹⁶⁹ Pour autant « l'ouverture » a souvent été perçue, notamment à droite, comme une genuflexion de Nicolas Sarkozy face au politiquement correct de gauche.

¹⁷⁰ Soutien de Nicolas Sarkozy à la candidature de Dominique Strauss-Kahn au poste de président du FMI, nomination de Michel Rocard en tant qu'ambassadeur de France chargé des négociations internationales relatives aux pôles Arctique et Antarctique, nomination de Didier Migaud en tant que Premier président de la Cour des comptes, nomination de Michel Charasse au Conseil constitutionnel.

¹⁷¹ Commission Attali sur la croissance, participation de Michel Rocard à la commission Pochard sur le métier d'enseignement, commission Rocard sur la taxe carbone, commission Rocard-Juppé sur le grand emprunt, participation de Jack Lang à la commission Balladur sur la réforme de la constitution, voyage à Cuba et en Corée du Nord de Jack Lang en tant qu'« émissaire spécial du président de la République », participation de Pierre Mauroy et André Vallini à la commission Balladur sur la réforme des collectivités territoriales.

déploie dans l'annonce ou la mise en œuvre de certaines politiques perçues comme relevant du champ habituel de la gauche (RSA, plan « Espoir banlieues », Grenelle de l'environnement)¹⁷².

Impopulaire à droite, « l'ouverture » finit cependant par être mise de côté lors du remaniement de novembre 2010 (départ de toutes les personnalités « d'ouverture » sauf Éric Besson devenu en 2009 secrétaire général adjoint de l'UMP) dans le cadre d'une accentuation de la droitisation de la ligne du gouvernement. De fait, si Nicolas Sarkozy et le gouvernement ont maintenu un positionnement nettement à droite de 2007 à 2010 s'agissant des questions de sécurité et d'immigration¹⁷³, et ont fait en sorte de rassembler l'ensemble de la droite non extrême avec les chasseurs et les souverainistes¹⁷⁴, la large défaite de l'UMP aux régionales de mars 2010 (voir plus loin) et le redressement du FN à cette occasion (voir supra) poussent le pouvoir à une certaine surenchère. Celle-ci s'exprime notamment lors du discours de Nicolas Sarkozy à Grenoble le 30 juillet 2010. Réagissant à l'actualité (violences à Grenoble et à Saint-Aignan impliquant des personnes d'origine étrangère ou des gens du voyage), le président de la République lie plus étroitement que jamais immigration et insécurité, en dénonçant « les conséquences de cinquante années d'immigration insuffisamment régulée qui ont abouti à un échec de l'intégration » et en ciblant tout particulièrement les délinquants d'origine étrangère (notamment les roms). Annonçant plusieurs mesures « choc »¹⁷⁵, Nicolas Sarkozy provoque un tollé à gauche, mais aussi au centre et à droite (Hervé Morin, Dominique de Villepin, Nicolas

¹⁷² Jacques DE MAILLARD, Yves SUREL, « Introduction : de la rupture à la présidence ordinaire », Op. Cit., p. 36.

¹⁷³ « Politique du chiffre » s'agissant des expulsions et des arrestations, adoption des « peines plancher », multiplication des annonces suivant des faits divers (affaire Evrard à l'été 2007 qui donne lieu à la loi sur la rétention de sûreté en 2008), présence sur le terrain (notamment après les émeutes de Villiers-le-Bel en novembre 2007), encadrement renforcé du regroupement familial (évocation de l'utilisation de tests ADN), campagne de l'UMP aux européennes de 2009 centrée sur les thématiques de l'immigration clandestine et du refus de l'adhésion de la Turquie à l'UE, appel à une législation anti-Burqa lors du discours de Nicolas Sarkozy devant le Congrès le 22 juin 2009, démantèlement de la « jungle » de Calais en septembre 2009, grand débat sur l'identité nationale lancé en octobre 2009 qui provoque de nombreuses polémiques, tribune de Nicolas Sarkozy dans Le Monde du 8 décembre 2009 (intitulée « Respecter ceux qui arrivent, respecter ceux qui accueillent ») juste après le référendum en Suisse sur les minarets. Christian MOUHANNA, « Nicolas Sarkozy et la justice pénale, les artifices d'une politique volontariste », Op. Cit. ; Joao CARVALHO, Andrew GEDDES, « La politique d'immigration sous Sarkozy : le retour à l'identité nationale », in Jacques DE MAILLARD, Yves SUREL (dir.), Les politiques publiques sous Sarkozy, Op. Cit, p. 279- 298 (284-290).

¹⁷⁴ Après s'être alliés aux européennes, les chasseurs de CPNT et les souverainistes du MPF décident de rejoindre la majorité présidentielle pour les régionales. Ce ralliement provoque le départ de Jacques Bompard, tandis que Philippe de Villiers, affaibli par des problèmes personnels, médicaux et judiciaires quitte la présidence du Conseil général de Vendée en octobre 2010. Son successeur Bruno Retailleau rejoint l'UMP en février 2012.

¹⁷⁵ Installation de 60 000 caméras de vidéosurveillance d'ici 2012, extension du principe des peines planchers aux auteurs de violences contre des personnes dépositaires de l'autorité publique, instauration d'une peine de prison incompressible de 30 ans pour les assassins de policiers ou de gendarmes, port automatique du bracelet électronique pour les multirécidivistes, pas d'acquisition automatique de la nationalité française pour les mineurs délinquants à leur majorité, déchéance de nationalité pour toute personne d'origine étrangère porte atteinte à la vie d'une personne dépositaire de l'autorité publique, mise en cause de la responsabilité pénale des parents de mineurs délinquants, suppression des allocations familiales en cas d'absentéisme scolaire, évaluation des droits et des prestations auxquelles ont accès les étrangers en situation irrégulière, expulsion systématique des immigrés clandestins, démantèlement dans les trois mois de la moitié des camps illégaux de Roms et réforme de la lutte contre l'immigration irrégulière pour éviter l'afflux de Roms en France.

Dupont-Aignan) ainsi que dans les milieux catholiques et internationaux (Onu, Commission européenne, Parlement européen). Toutefois, à l'image du débat sur l'identité nationale organisée fin 2009, le discours de Grenoble ne provoque qu'une remontée de courte durée de la popularité du chef de l'Etat chez les sympathisants FN¹⁷⁶, qui ont décroché rapidement et massivement dès les premiers mois de son quinquennat¹⁷⁷. Alors que beaucoup de sympathisants d'extrême droite pouvaient se payer de mots de 2002 à 2007, en faisant porter à Jacques Chirac les insuffisances de la politique du gouvernement en matière d'immigration et d'insécurité¹⁷⁸, ce n'est plus le cas une fois que Nicolas Sarkozy accède aux plus hautes responsabilités de l'Etat. Dès lors, ce sont moins les postures et les mots que l'action et les résultats qui sont jugés. Or de ce point de vue, les sympathisants FN ne peuvent que constater que la marchandise n'est pas livrée. Sur l'insécurité, l'échec du gouvernement est assez patent, avec une baisse des effectifs de forces de l'ordre et une progression constante des agressions sur les personnes¹⁷⁹. Sur l'immigration, l'électorat d'extrême droite ne peut se satisfaire, dans sa grande majorité, d'une politique d'immigration réduite au harcèlement des populations d'origine immigrée et à des expulsions quantitativement limitées¹⁸⁰. Au final, ni la loi interdisant le voile intégral, ni le remaniement de novembre 2010¹⁸¹, ni l'annonce de jurys

¹⁷⁶ Jérôme FOURQUET, Marie GARIAZZO, FN et UMP : électors en fusion ?, Paris, Fondation Jean-Jaurès, 2013, p. 110-11.

¹⁷⁷ 88 % de « satisfaits » chez les sympathisants FN en mai 2007 dans le baromètre Ifop – Le JDD, puis 65 % en juillet, avant une chute jusqu'à 20 % en mars 2008. Le baromètre TNS Sofres – Le Figaro Magazine indique une chute plus progressive mais plus lourde encore, de 86 % de confiance en juin 2007 à 73 % en octobre puis jusqu'à seulement 7 % en avril 2008. La confiance des sympathisants du FN dans l'action du gouvernement contre l'insécurité passe de 88 % à 31 % d'août 2007 à août 2008 selon le baromètre Ifop –Dimanche Ouest-France. Concernant « l'intégration des personnes issues de l'immigration », la confiance chute de 51 % à 23 %. Enfin sur le pouvoir d'achat, la confiance recule de 25 % à 2 %.

¹⁷⁸ Jérôme FOURQUET, Marie GARIAZZO, FN et UMP : électors en fusion ?, Op. Cit., p. 105.

¹⁷⁹ « Insécurité, l'échec de Sarkozy », *L'Express*, 25 février 2010.

¹⁸⁰ Pour une discussion des chiffres de l'immigration sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy : Patrick WEIL, « Politique d'immigration : le dessous des chiffres », *Le Monde*, 14 janvier 2009 ; Joao CARVALHO, Andrew GEDDES, « La politique d'immigration sous Sarkozy : le retour à l'identité nationale », Op. Cit. ; Patrick SIMON, « Contested Citizenship in France: The Republican Politics of Identity and Integration », in Alistair COLE, Sophie MEUNIER, Vincent TIBERJ (eds.), *Developments in French Politics 5*, Op. Cit., p. 203-217.

¹⁸¹ Ce remaniement confirme François Fillon à son poste et voit le départ de Jean-Louis Borloo et Hervé Morin (auteur de critiques publiques contre le discours de Grenoble), ainsi que de Rama Yade, seulement compensés par le retour d'Alain Juppé. Ce remaniement marque également un recul sur les questions d'environnement (périmètre du ministère réduit et régression dans la hiérarchie gouvernementale), qui fait suite à l'abandon de la taxe carbone et à la petite phrase de Nicolas Sarkozy au salon de l'agriculture en mars 2010 (« Je voudrais dire un mot de toutes ces questions d'environnement. Parce que là aussi, ça commence à bien faire »). On note par ailleurs la nomination aux Transports de Thierry Mariani, chef de file du collectif parlementaire « la Droite populaire », créé en juillet 2010 dans l'objectif est de faire revenir l'UMP à « ses fondamentaux » sur l'immigration et l'insécurité. Enfin, l'abandon de l'intitulé ministériel « identité nationale » se traduit par le rattachement de l'intégralité de la politique d'immigration au ministère de l'Intérieur au grand dam des associations d'aide aux migrants. Si Nicolas Sarkozy explique qu'il a « renoncé à "l'identité nationale" comme mots, parce que ça avait suscité des malentendus », il insiste sur le fait que « sur le fond », il « n'y renonce pas » (entretien sur France 2 du 17 novembre 2010). Lors de la campagne présidentielle (entretien à RTL, 27 février 2012), il précisera : « Je me suis aperçu que ce fut une erreur de séparer [l'intérieur et l'immigration] puisque, en vérité, s'agissant de la lutte contre l'immigration illégale, le ministre en charge, c'est celui de

populaires dans les tribunaux correctionnels, ni le débat sur la laïcité lancé par l'UMP¹⁸², ni les agitations des députés UMP de la Droite populaire¹⁸³, ni l'intervention militaire en Libye, ni les déclarations de Claude Guéant (nommé au ministère de l'Intérieur en février 2011)¹⁸⁴, ne permettent à l'exécutif de remonter dans les sondages et de freiner la montée en puissance de Marine Le Pen¹⁸⁵. Suite au premier tour des cantonales marqué par la poussée du FN, les adversaires de la stratégie de droitisation au sein de la majorité gouvernementale haussent le ton, notamment au sujet des consignes de vote en cas de duel PS-FN au second tour des cantonales : d'un côté François Fillon, Jean-Louis Borloo et l'aile modérée de la majorité appellent à voter PS « contre le FN » ; de l'autre Jean-François Copé (secrétaire général de l'UMP) et la plupart des députés UMP soutiennent la position édictée par Nicolas Sarkozy du « ni-ni » (ni appel à voter PS ni appel à voter FN). La division se cristallise ensuite sur le contenu du débat sur la laïcité avec le boycott par François Fillon de la convention UMP du 5 avril, avant que l'aile centriste de la majorité menée par Jean-Louis Borloo ne prenne son indépendance¹⁸⁶, sans pour autant se lancer dans l'aventure d'une candidature présidentielle¹⁸⁷.

Sous-estimant François Hollande¹⁸⁸, Nicolas Sarkozy pense pouvoir se contenter d'une entrée en campagne tardive début mars 2012. L'accumulation quasi quotidienne de sondages désastreux¹⁸⁹ l'en dissuade toutefois, d'où une annonce officielle de candidature dès le 15 février (20 h de TF1), suivie le lendemain d'un premier meeting dévoilant son affiche de campagne et son slogan (« La France forte »). Cette accélération du calendrier marque aussi une inflexion majeure en termes de stratégie avec la mise au rebut de la carte « Merkozy »

l'intérieur. Donc, si vous mettez l'immigration dans un autre ministère, le ministre en charge de la lutte contre l'immigration illégale se retrouve dépourvu de toute possibilité d'action. ».

¹⁸² Le débat lancé par Jean-François Copé tourne essentiellement autour de la place de l'islam dans la société française (burqa, prières de rue, voile dans les services publics, refus d'un médecin homme à l'hôpital).

¹⁸³ Florence HAEGEL, *Les droites en fusion*, Op. Cit, p. 277-285.

¹⁸⁴ Claude Guéant déclare le 15 mars 2011 que « les Français veulent que la France reste la France ». Le 17 mars, il ajoute que « les Français, à force d'immigration incontrôlée, ont parfois le sentiment de ne plus être chez eux », ce qui provoque l'ironie de Marine Le Pen qui déclare que le nouveau ministre « pourrait être adhérent d'honneur du FN ». Enfin, le 23 mars Claude Guéant qualifie l'intervention en Libye de « croisade ».

¹⁸⁵ La nouvelle présidente du FN est créditée jusqu'à 24 % d'intentions de vote à la présidentielle en mars 2011 (sondage Harris Interactive, réalisé en ligne les 5 et 6 mars 2011 avec hypothèse Dominique Strauss-Kahn).

¹⁸⁶ Jean-Louis Borloo annonce le 7 avril 2011 que le Parti radical quitte l'UMP pour participer à la création d'une « alliance républicaine, écologiste et sociale » regroupant son parti, le Nouveau centre, la Convention démocrate d'Hervé de Charrette, et la Gauche moderne de Jean-Marie Bockel. L'Alliance centriste de Jean Arthuis ainsi que le MoDem de François Bayrou restent en dehors de ce conglomerat.

¹⁸⁷ Jean-Louis Borloo renonce officiellement à se présenter le 2 octobre 2011 en indiquant que son objectif est simplement de regrouper le centre droit lors des législatives pour peser par la suite.

¹⁸⁸ La presse rapporte un certain nombre de propos de Nicolas Sarkozy allant dans ce sens (« Hollande est nul ! » selon *Le Monde* du 23 mars 2012 ; « Je vais l'exploser ! » selon *Le Point* du 28 mars 2012).

¹⁸⁹ Aucun institut n'accorde à Nicolas Sarkozy plus de 46 % d'intentions de vote au second tour face à François Hollande de novembre 2011 à février 2012 (42-43 % en moyenne). Au premier tour, le président est par ailleurs distancé par le candidat PS de 4 à 5 points (24-25 % en moyenne d'intentions de vote contre 29-30 % pour François Hollande). Marine Le Pen est troisième mais avec un écart parfois assez faible avec Nicolas Sarkozy (1,5 point d'avance seulement dans le rolling Ifop du 27 janvier 2012).

(voir supra). Cessant de mettre principalement en avant son bilan, son engagement européen et ses propositions économiques face à la crise, Nicolas Sarkozy se met à faire campagne prioritairement sur les « valeurs » (interview au Figaro Magazine du 11 février) en reprenant le triptyque de 2007 sur le travail, la responsabilité et l'autorité, en affichant son refus du mariage homosexuel et de l'euthanasie, ainsi que son attachement aux racines chrétiennes de la France, et en proposant de recourir au référendum pour réformer l'indemnisation des chômeurs et le droit des étrangers¹⁹⁰. Visant à mettre à l'agenda des enjeux culturels et sociétaux très clivants, ce virage, impulsé par Patrick Buisson, cheville ouvrière de sa précédente campagne¹⁹¹, est précédé quelques jours auparavant par l'affirmation de Claude Guéant (soutenu par le président) selon laquelle « toutes les civilisations ne se valent pas », avec une référence explicite à l'islam (voile intégral et prières de rue), ce qui provoque un tir de barrage de la gauche¹⁹², ainsi que les réticences d'Alain Juppé ou Jean-Pierre Raffarin. Attaquant les « corps intermédiaires » accusés d'immobiliser la France et se présentant comme le « candidat du peuple » (d'où le recours à des référendums, y compris pour la « règle d'or »), Nicolas Sarkozy adopte un ton agressif vis-à-vis de François Hollande, accusé de mentir « matin et soir » en tenant un double langage. Forçant le trait, le candidat UMP dénonce la volonté de son adversaire de procéder à des régularisations massives de sans-papiers. A rebours des convictions qu'il avait exprimées jusque-là¹⁹³, Nicolas Sarkozy attaque également l'engagement du PS d'étendre le droit de vote aux élections locales aux étrangers non-communautaires, et concurrence Marine Le Pen dans la critique du communautarisme musulman (viande hallal, horaires de piscine, hôpital), tout en promettant de diviser par deux l'immigration légale, de durcir l'accès au RSA et au minimum vieillesse pour les étrangers, et de renégocier les accords de Schengen. A ceci s'ajoutent plusieurs propositions touchant à l'autorité (généralisation des jurys populaires, limitation des remises de peine, possibilité pour les victimes de faire appel lors des procès d'assises) au refus de l'assistantat (suspension des allocations familiales en cas d'absentéisme scolaire et obligation de travaux d'intérêt collectif pour les bénéficiaires du RSA en plus du référendum sur les chômeurs), au protectionnisme (Buy European Act) ou au patriotisme fiscal (impôts pour les exilés fiscaux, hors expatriés, en réponse à la taxation à 75 % des millionnaires proposée à le candidat PS). A ce stade, il n'est

¹⁹⁰ Nicolas Sarkozy propose d'une part d'obliger les chômeurs à se former et à accepter ensuite la première offre d'emploi correspondant, et d'autre part de réserver aux tribunaux administratifs le droit des étrangers.

¹⁹¹ « 2007-2012 : comment Sarkozy (re)part en campagne », Le Monde, 11 février 2012 ; « Patrick Buisson, le stratège du président », Valeurs actuelles, 21 mars 2012.

¹⁹² Lors des questions au gouvernement, le député apparenté socialiste Serge Letchimy, associe les déclarations du ministre au nazisme, entraînant le départ du gouvernement et une suspension de la séance.

¹⁹³ Nicolas Sarkozy déclarait encore le 24 avril 2008 : « A titre intellectuel oui [je suis pour], mais je n'ai pas la majorité pour le faire passer donc ce n'est pas un projet que je soumettrai. »

plus question d'inviter Angela Merkel comme cela a pu être envisagé précédemment (et ce d'autant que le président finit par proposer le rachat des obligations d'Etats par la BCE).

La « stratégie Buisson » de reconquête de l'électorat FN par le régalien et la désignation explicite de l'immigration comme « problème », déjà activée lors des régionales de 2010 ou des cantonales de 2011, avec des résultats contre-productifs, contribue cette fois-ci, avec le ralliement de plusieurs candidats¹⁹⁴, à une remontée des intentions de vote en faveur du candidat UMP face à Marine Le Pen en perte de vitesse¹⁹⁵. La capacité de Nicolas Sarkozy à maintenir l'espoir dans son camp (et donc sa cohésion¹⁹⁶), avec un certain enthousiasme militant (meetings géants de Villepinte et de la Concorde), malgré des sondages de second tour très défavorables (bien qu'en progrès avec une moyenne de 46 % début avril) constitue l'un des points les plus notables de sa campagne. Toutefois, un tassement du candidat UMP dans les intentions de vote au premier tour en fin de campagne (François Hollande repassant en tête après avoir été doublé par Nicolas Sarkozy à la mi-mars) suffit à déclencher un regain de désarroi dans son camp, avec une remise en cause de plus en plus bruyante de la « ligne Buisson » et des appels du pied à François Bayrou¹⁹⁷, lequel tire pourtant à boulets rouges sur la campagne à droite toute du président sortant¹⁹⁸. Suite à « l'affaire Merah », Nicolas Sarkozy annonce avoir fait procéder à l'expulsion d'une vingtaine d'islamistes radicaux.

L'entre-deux tours est ensuite marqué par l'absence de ralliement pour le président sortant. Nicolas Dupont-Aignan, qui avait laissé échapper des mots durs vis-à-vis de Nicolas Sarkozy lors d'un canular téléphonique avant le premier tour, ne donne pas de consigne de

¹⁹⁴ Christine Boutin le 13 février, Hervé Morin le 18 février, et Frédéric Nihous le 22 février renoncent à être candidat et apportent leur soutien à Nicolas Sarkozy. Dominique de Villepin refuse par contre d'appeler à voter pour un candidat en particulier (après avoir échoué à obtenir 500 parrainages), de même que Jacques Chirac qui ne sort pas officiellement de sa retraite (diverses sources indiquent cependant qu'il se prononce pour François Hollande à l'image de la plupart de ses proches sauf Bernadette Chirac). Enfin, Jean-Louis Borloo, retiré de la course élyséenne depuis l'automne, apporte son soutien au président sortant le 22 mars.

¹⁹⁵ Nicolas Sarkozy passe de 24-25 % d'intentions de vote au premier tour début février en moyenne selon les différents instituts à 28-29 % début avril. Dans le même temps Marine Le Pen recule de 17 % à 15 % en moyenne. Dans le sondage rolling Ifop, la différence entre le candidat UMP et la candidate FN passe d'un écart de 1,5 point (27 janvier) à un écart de 13,5 points (2 avril).

¹⁹⁶ Les principales exceptions proviennent de figures de « l'ouverture » comme Fadela Amara ou Martin Hirsch qui annoncent peu avant le premier tour leur soutien à François Hollande.

¹⁹⁷ Alain Juppé et Jean-Pierre Raffarin évoquent même la nomination à Matignon de ce dernier en cas de victoire, ce que dément formellement Nicolas Sarkozy. Un rapprochement avec François Bayrou avait déjà été évoqué par François Baroin, Claude Guéant, Valérie Pécresse ou Laurent Wauquiez fin janvier - début février.

¹⁹⁸ « Or, ce que l'on nous propose aujourd'hui, ce que Nicolas Sarkozy présente comme valeurs, c'est à mes yeux la négation même d'un certain nombre de ces valeurs qui ont fait la France ! (...) Le moment est venu de lancer un appel : je le dis à tous ceux, au centre, dans la majorité ou dans l'opposition, je le dis à tous les Français qui ont une certaine idée de la France, qui sont des républicains et des humanistes, qu'il y a des choses que l'on n'a pas le droit de laisser faire ou de laisser dire, qu'il y a des directions que l'on n'a pas le droit de laisser prendre. Il est un moment où la politique s'arrête, les intérêts politiques, les intérêts de camp et de parti et où commence la défense de l'essentiel, la défense du monde que l'on veut transmettre aux enfants ! Le moment est venu de dire : c'est assez, cela suffit, stop, nous n'irons pas dans cette direction ! ». François Bayrou, à Paris, le 11 février 2012.

vote, de même que Marine Le Pen qui indique qu'elle votera blanc¹⁹⁹. Quant à François Bayrou, il ne donne pas de consigne mais indique qu'il votera pour François Hollande²⁰⁰ en réaction à la campagne de second tour de Nicolas Sarkozy jugée extrémiste²⁰¹. En ballottage très délicat, le candidat UMP accentue de fait le caractère droitier de sa campagne dans l'espoir d'obtenir les faveurs de l'électorat lepéniste du premier tour. Cette accentuation de sa stratégie de droitisation lui attire la critique virulente de Dominique de Villepin²⁰², mais elle ne l'empêche pas d'obtenir le soutien officiel de Valéry Giscard d'Estaing, tandis que Jean-Pierre Raffarin, Jean-Louis Borloo ou Chantal Jouanno se gardent de toute réprobation trop forte, tout en réclamant un discours plus équilibré de manière à tendre la main à l'électorat de François Bayrou. Jugeant le FN « compatible avec la République »²⁰³, Nicolas Sarkozy reprend la proposition de Marine Le Pen sur la « présomption de légitime défense » pour les forces de l'ordre, tout en diabolisant les positions de François Hollande sur l'immigration (régularisations massives, droit de vote des étrangers), et en dénonçant un appel à voter en sa faveur de « 700 mosquées » ou de Tariq Ramadan. Organisant une fête du « vrai travail » (expression qu'il regrettera) au Trocadéro le 1^{er} mai, Nicolas Sarkozy réaffirme les thématiques des frontières et de la nation tout en attaquant durement les syndicats et les médias.

L'après-défaite de Sarkozy : le maintien du cap à droite

En annonçant sa mise en retrait de la vie politique le soir de sa défaite, Nicolas Sarkozy laisse sa majorité sans « leader naturel » pour les législatives. Décapitée, l'UMP se retrouve

¹⁹⁹ A l'inverse, Bruno Gollnisch se dit prêt à voter pour Nicolas Sarkozy, s'il « désavoue ses lieutenants qui ont répondu qu'en cas de duel FN-PS aux législatives, ils choisiraient le candidat socialo-communiste ».

²⁰⁰ Ses soutiens se divisent entre le vote Sarkozy (Jean Arthuis), le vote Hollande (Dominique Versini, Jean-Luc Bennaïmias, ainsi que Olivier Henno, Thomas Rudigoz ou Marc Dufour, alliés avec le PS à Lille, Lyon ou Montpellier), le vote blanc (Alain Lambert), et le vote « non-Sarkozy » (Philippe Douste-Blazy).

²⁰¹ « Nicolas Sarkozy (...) s'est livré à une course-poursuite à l'extrême droite dans laquelle nous ne retrouvons pas nos valeurs, dans laquelle ce que nous croyons de plus profond et de plus précieux est bousculé et nié dans son principe. L'obsession de l'immigration dans un pays comme la France, au point de présenter dans son clip de campagne un panneau 'Douane' écrit en Français et en Arabe, qui ne voit à quels affrontements, à quels affrontements entre Français, cela mènera ? (...) La ligne qu'a ainsi choisie Nicolas Sarkozy entre les deux tours est violente, elle entre en contradiction avec les valeurs qui sont les nôtres, pas seulement les miennes, pas seulement celles du courant politique que je représente, mais aussi les valeurs du gaullisme, autant que celles de la droite républicaine et sociale. ». François Bayrou, à Paris, le 3 mai 2012.

²⁰² « La campagne du premier tour a été indigente. Celle du second devient indigne. L'instrumentalisation de faits divers, l'improvisation de bien des propositions, le débauchage sans vergogne de voix extrémistes, tiennent aujourd'hui lieu de débat. Les lignes rouges républicaines sont franchies une à une (...) Je veux le dire aujourd'hui avec gravité. C'est une route sans retour. La dérive électorale qui s'est engagée est un processus incontrôlable et sans fin. Une concession en entraînera toujours une autre. Un gage à l'extrémisme toujours un plus grand encore. Une digue rompue en fera céder une autre. Halte au feu ! Je ne peux cautionner cette dérive. ». Dominique de Villepin, « La droite m'effraie, la gauche m'inquiète ! », Le Monde du 27 avril 2012.

²⁰³ Gérard Longuet, ministre de la Défense, va jusqu'à déclarer dans Minute (2 mai 2012) qu'avec Marine Le Pen, le FN est devenu « un interlocuteur ».

dans une situation proche de celle du PS en 2002, à la différence que sa défaite n'a rien d'humiliante (48,4 % au second tour sur la France entière). De fait, l'issue finale, plus serrée que prévue empêche une remise en cause immédiate de la stratégie de campagne de Nicolas Sarkozy de la part de l'aile modérée (seule Chantal Jouanno réitère ses critiques), d'autant que le talisman de l'unité apparaît comme le seul moyen d'éviter un reflux trop fort aux législatives. Face à la pression du FN, l'UMP confirme son refus de toute forme d'alliance, y compris locale, malgré les souhaits de certains élus²⁰⁴ ou d'une partie très importante des sympathisants²⁰⁵. A l'inverse, Marine Le Pen, tout en excluant un accord national, laisse la porte ouverte à des accords locaux « au cas par cas » selon la « sincérité » des candidats UMP.

Avec son slogan « choisissons la France », l'UMP décide de prolonger la campagne de Nicolas Sarkozy sur les « valeurs », en dénonçant la présence de nombreux drapeaux étrangers lors de la célébration de la victoire de François Hollande, place de la Bastille, et en attaquant la nomination comme ministre de la Justice de Christiane Taubira (taxée d'angélisme et prôner la « repentance »), ou la position favorable à la légalisation du cannabis de la ministre écologiste du Logement Cécile Duflot.

Malgré son haut niveau au premier tour, le Front national ne parvient pas à déstabiliser l'UMP, du fait de la faible participation qui rend difficile son maintien. De fait, le FN n'est présent au second tour que dans 59 circonscriptions sur 507 en France métropolitaine, suite à deux désistements, dont l'un est validé par la direction nationale du parti²⁰⁶. Laisant la « liberté totale » à ses électeurs là où le FN est absent, Marine Le Pen se contente, comme son père en 2002, de dresser une liste de huit candidats à faire battre au nom de la « moralisation de la vie politique²⁰⁷ ». Interrogée sur le ballottage défavorable de Claude Guéant, candidat dans les Hauts-de-Seine, Marine Le Pen juge que ce dernier, « par l'avancée décomplexée » d'un certain nombre des idées du FN a sûrement « contribué à rendre service » et qu'en cela « il mérite un petit encouragement ». Réitérant son refus de toute négociation avec le FN, l'UMP

²⁰⁴ Jean-Paul Garraud, député UMP de Gironde et membre du collectif la Droite populaire, suggère un rapprochement avec le FN pour éviter la victoire de la gauche. De son côté Maryse Joissains, député-maire d'Aix-en-Provence, et membre du même collectif, estime avoir « toujours défendu » les valeurs de Marine Le Pen », tout en se disant imperméable à toute négociation au moins jusqu'au second tour.

²⁰⁵ Selon une enquête TNS Sofres réalisée le 31 mai 2012 (1 012 répondants interrogés sur internet), 65 % des sympathisants UMP estiment que le FN est un parti comme les autres (contre 51 % pour l'ensemble des sondés), et 55 % sont favorables à des accords locaux au cas par cas (32 % sont même favorables à un accord national).

²⁰⁶ Ce retrait entériné par la direction du FN concerne la 2^e circonscription des Pyrénées-Orientales : il découle d'un calcul stratégique de Louis Aliot, n° 2 du parti, pour ne pas s'aliéner l'électorat UMP en vue des municipales de 2014. « Législatives : le coup de billard d'Aliot à Perpignan », Le Figaro du 14 juin 2012.

²⁰⁷ Quatre candidats UMP opposés à la gauche (Xavier Bertrand, Georges Tron, Manuel Aeschlimann, et Nathalie Kosciusko-Morizet, auteure d'un pamphlet en 2011 intitulé « le Front anti-national »), trois candidats PS opposés à l'UMP (François Pupponi, Jack Lang, Ségolène Neuville) et l'écologiste Slimane Tir soutenu par le PS mais opposé à une candidate PS dissidente.

réussit à garder sa cohésion, avec un seul désistement vigoureusement condamné par la direction nationale même s'il ne donnera pas lieu à une exclusion²⁰⁸. Comme aux cantonales de 2011, l'UMP refuse le « front républicain » prônée par la gauche et reconduit la ligne du « ni-ni » dans les cas où le FN est en duel avec la gauche (ni appel à voter FN ni appel à voter pour la gauche), ce refus de choisir étant justifié par la diabolisation du Front de gauche, « allié » du PS. Signe fort de l'enracinement de la stratégie de droitisation de l'UMP, notamment au sein des militants et des sympathisants hostiles au « front républicain »²⁰⁹, l'aile modérée (dont François Fillon et Jean-Louis Borloo), qui avait affiché son désaccord lors des cantonales de 2011 avec le « ni-ni », ne remet pas en cause cette consigne cette fois-ci. Ceci étant, certains leaders comme Bruno Le Maire ou Alain Juppé critiquent les candidats UMP qui lancent des appels explicites aux électeurs du FN²¹⁰. De même François Fillon désapprouve la quête de l'électorat frontiste de Nadine Morano, laquelle se fait piéger dans un canular téléphonique par un faux Louis Alliot (n° 2 du FN)²¹¹, après avoir accordé un entretien à Minute où elle plaide pour un rassemblement face à la gauche sur la base de certaines valeurs partagées.

Au final, la droite modérée obtient 228 sièges sur l'ensemble de la France : 196 pour l'UMP (dont 11 apparentés), 29 pour l'Union des démocrates indépendants (UDI) qui rassemble les élus du Parti radical, du NC ou encore de l'Alliance centriste, et 3 non-inscrits²¹². La défaite est nette pour l'UMP, mais pas écrasante, puisqu'elle épargne la plupart de ses

²⁰⁸ Il s'agit de Roland Chassain, arrivé en troisième position dans la 16^e circonscription des Bouches-du-Rhône : il se désiste afin de faire battre Michel Vauzelle. Son exclusion annoncée à de multiples reprises par Jean-François Copé n'interviendra jamais : au contraire l'UMP lui accorde son investiture aux municipales de 2014 aux Saintes-Maries-de-la-Mer (dans le même temps, le FN ne présente pas de liste contre lui).

²⁰⁹ Selon l'enquête Ipsos veille de premier tour (réalisée du 7 au 9 juin 2012 avec 3 087 répondants interrogés sur internet), seuls 14 % des sympathisants UMP souhaitent que le candidat de droite éliminé appelle à voter pour la gauche, contre 41 % en faveur du FN et 45 % blanc ou pas de consigne. Inversement en cas de duel UMP-FN, 47 % des sympathisants de gauche souhaitent que le candidat de gauche éliminé appelle à voter pour l'UMP, contre 4 % en faveur du FN et 49 % blanc ou pas de consigne. Par ailleurs 66 % des sympathisants UMP se disent favorables à des accords de désistement mutuel entre l'UMP et le FN pour faire barrage à la gauche. Selon l'enquête Ipsos veille de second tour (réalisée du 14 au 16 juin 2012 avec 3 092 répondants interrogés sur internet), 61 % des sympathisants UMP (contre 39 %) approuvent la consigne du « ni-ni ». Selon une enquête TNS Sofres post-second tour (réalisée le 21 juin avec 1 026 répondants interrogées sur internet), 50 % des sympathisants UMP estiment que la campagne de l'UMP a été « à droite comme il faut », 25 % « pas assez à droite », et seulement 16 % « trop à droite ». 55 % d'entre eux déclarent que le « ni-ni » est une stratégie qui doit être « conservée à l'avenir ». Parmi les 39 % qui ne le pensent pas, 71 % estiment que l'UMP doit s'allier avec le FN, contre 14 % seulement qui pensent qu'il doit former un front républicain.

²¹⁰ Philippe Boënnec, député sortant UMP de Loire-Atlantique, déclare avoir de « vraies valeurs communes avec le FN », notamment sur le mariage homosexuel ou le droit de vote aux étrangers. Jean-Paul Garraud, député sortant UMP de Gironde, déclare qu'il a un « certain nombre de convictions communes avec le FN, notamment sur le souci de préserver notre identité française ». Enfin Brigitte Barèges, députée UMP sortante du Tarn-et-Garonne, assure qu'elle serait « ravie » que Marine Le Pen soit élue dans le Pas-de-Calais.

²¹¹ Dans cette conversation de nature privée, Nadine Morano affirme que « Marine Le Pen a beaucoup de talent ». Par ailleurs, dénonçant le droit de vote pour les étrangers non-communautaires proposé par le PS, elle indique « Je n'ai pas envie que ça devienne le Liban chez moi ! ». Sur Twitter, l'ancien Premier ministre écrit que « Nadine Morano aurait dû raccrocher tout de suite car on ne parle pas aux dirigeants du FN ».

²¹² Véronique Besse du MPF, Yannick Moreau ex-MPF et Nicolas Dupont-Aignan.

leaders²¹³. Il en va de même pour le NC, même s'il perd la moitié de ses sièges. Au Parti radical, si Laurent Hénart est défait, Jean-Louis Borloo ou Yves Jégo sont réélus facilement.

La clôture de la séquence présidentielle-législatives fait basculer l'UMP dans un double affrontement interne. Le premier affrontement est d'ordre idéologique et stratégique : il oppose les tenants et les adversaires de la stratégie de droitisation. Au-delà du positionnement idéologique des différents acteurs sur l'immigration ou la sécurité, c'est la question de l'efficacité de la stratégie de droitisation qui fait débat avec d'un côté, les tenants d'une « ligne modérée » qui pensent que faire la part belle aux idées du FN le renforce tout en éloignant l'électorat centriste, et de l'autre, les tenants d'une « ligne droitisée » qui estiment que l'électorat anti-immigrés et autoritaire est une cible plus prioritaire que l'électorat centriste et qu'un recentrage ouvrirait un boulevard à Marine Le Pen. Dans ce débat ouvert au lendemain des législatives par les critiques de Jean-Pierre Raffarin, Roselyne Bachelot (avec son livre « A feu et à sang »), François Baroin ou Nathalie Kosciusko-Morizet (qui évoque une campagne « pour faire gagner Charles Maurras »), la plupart des caciques de l'UMP adoptent une position prudente, se refusant à toute remise en cause de la campagne de Nicolas Sarkozy. Pour nombre d'entre eux, il s'agit de ne pas s'aliéner les militants et les sympathisants, qui n'accepteraient pas qu'on critique le président sortant ou le contenu de sa campagne. Pour d'autres, il s'agit du constat que la très large défaite annoncée n'a pas eu lieu, et que la remontée de Nicolas Sarkozy dans les intentions de vote est sans doute imputable à la « ligne Buisson »²¹⁴.

Le second affrontement est un affrontement de personnes entre François Fillon et Jean-François Copé pour le leadership de l'UMP après la mise en retrait de Nicolas Sarkozy²¹⁵. Cet affrontement ne recoupe pas totalement le premier puisque l'on retrouve des « radicaux » chez François Fillon (notamment Éric Ciotti son directeur de campagne) et des « modérés » chez

²¹³ Jean-François Copé et Eric Woerth sont réélus facilement face à EELV, de même que François Baroin, Laurent Wauquiez, Valérie Pécresse, Christian Jacob, Bernard Accoyer et Christian Estrosi face au PS ou Bruno Le Maire face au PRG. François Fillon et Henri Guaino réussissent leur parachutage. Enfin Nathalie Kosciusko-Morizet, Xavier Bertrand, Axel Poniatowski, Patrick Devedjian et Patrick Balkany sauvent leur siège de justesse face au PS. Les principales victimes de ces élections sont Claude Guéant qui manque son parachutage dans les Hauts-de-Seine face au dissident Thierry Solère en triangulaire (38,4 % contre 39,4 %), ainsi que Michèle Alliot-Marie, Nadine Morano, Valérie Rosso-Debord, Hervé Novelli, Renaud Muselier, Frédéric Lefebvre, ou Georges Tron qui sont battus par la gauche en duel.

²¹⁴ C'est notamment le constat que fait Alain Minc, conseiller très influent de Nicolas Sarkozy, dans *Le Monde* du 18 mai 2012 : « Quand, au mois de janvier, Nicolas Sarkozy fait la campagne que j'aime – sur le rattrapage de l'Allemagne, la compétitivité, la TVA sociale –, il ne gagne pas un point. Quand il fait la campagne "buissonnière", il en gagne cinq à six. Cela me désole, mais cela en dit long sur la France. Le diagnostic de M. Buisson n'est pas complètement faux. ». Le débat entre défenseurs et adversaires de l'efficacité de la « ligne Buisson » se retrouve dans deux contributions de l'édition 2013 de *L'Etat de l'opinion* : Jean-Pierre RAFFARIN, « Sarkozy : les cinq occasions manquées » et Guillaume PELTIER, « Nicolas Sarkozy a-t-il fait la meilleure campagne possible ? », in Olivier DUHAMEL, Edouard LECERF (dir.), *L'Etat de l'opinion 2013*, Paris, Seuil, 2013, p. 21-30 et 31-47.

²¹⁵ Nathalie Kosciusko-Morizet, Bruno Le Maire et Henri Guaino n'ont pas obtenu assez de parrainages de militants pour pouvoir se présenter.

Jean-François Copé (Jean-Pierre Raffarin et Marc-Philippe Daubresse notamment). Pour autant, toute la stratégie de campagne de Jean-François Copé vise à créer une opposition entre la « droite décomplexée », qu'il entend incarner, et la droite « molle » ou « tiède », qu'il dénonce chez François Fillon, lequel est même comparé à un « Hollande de droite ». Pour cela Jean-François Copé ne cesse d'appuyer l'image de « modéré » que l'ex-Premier ministre s'est forgée par rapport à Nicolas Sarkozy au sein du couple exécutif, avec des antécédents encore récents, notamment sa diabolisation du FN. Malgré des efforts pour ne pas apparaître trop centriste²¹⁶, François Fillon finit par accepter le cadrage imposé par son adversaire en l'attaquant sur son incapacité à rassembler²¹⁷. De son côté, Jean-François Copé indique vouloir « briser les tabous » en s'appuyant sur son action à la tête du parti où il s'est fait l'avocat d'une loi anti-burqa ou d'un grand débat sur la laïcité. A l'origine d'une pétition contre le droit de vote aux étrangers, il est l'auteur de sorties fracassantes sur le « racisme anti-blanc » (avec son livre « Manifeste pour une droite décomplexée » publié en octobre 2012) ou à propos du « pain au chocolat » qu'un écolier se serait fait confisquer pour cause de ramadan (déclaration jugée « toxique » par François Baroin, soutien de François Fillon). Accusant François Fillon de trop prendre ses distances avec le bilan et le positionnement du président sortant, Jean-François Copé entend surfer sur la « sarko-nostalgie » de nombre de militants²¹⁸ en faisant oublier son passif personnel avec Nicolas Sarkozy qui ne l'a jamais appelé au gouvernement.

Au final, le scrutin interne à l'UMP débouche sur une victoire très serrée de Jean-François Copé, contestée par François Fillon. Après plusieurs semaines de vaudeville qui voient le groupe UMP à l'Assemblée faire scission, un accord de réconciliation est trouvé avec l'organisation d'un nouveau vote en 2013. Finalement, ce vote est repoussé, ce qui permet à Jean-François Copé de se maintenir à la tête du parti, jusqu'à sa démission en juin 2014, suite aux aveux de son directeur de cabinet Jérôme Lavrilleux sur « l'affaire Bygmalion »²¹⁹. Entre temps, la ligne droitière impulsée par Nicolas Sarkozy jusqu'en 2012, trouve un relais auprès des membres de la « Droite forte », le courant créé par Guillaume Peltier (ex-FN, ex-MNR, ex-

²¹⁶ Dans une interview au Point du 23 août 2012, François Fillon se prononce pour un retour à la loi Pasqua de 1993 sur l'acquisition de la nationalité, afin que les jeunes nés en France de parents étrangers soient obligés de choisir formellement la nationalité française à 18 ans lors d'une cérémonie solennelle.

²¹⁷ « La stratégie du rassemblement, c'est vrai, me distingue de Jean François Copé. (...) Certains pensent que l'on regagnera la France en prenant tous les virages à droite. Moi, j'ai la conviction qu'on la regagnera par la droite, par le centre, et même par la gauche. Bref, je ne découpe pas la France en tranches, je la prends comme un bloc. (...) La gauche rêve d'une UMP caricaturale et étriquée, étouffée par le centre et rongée par l'extrême droite. ». François Fillon, à Paris, le 12 novembre 2012.

²¹⁸ Selon une enquête Ifop d'août 2012 (avec 300 sympathisants UMP, interrogés par internet du 9 au 13 août 2012), 53 % des sympathisants UMP souhaitent que Nicolas Sarkozy soit candidat en 2017.

²¹⁹ La société Bygmalion, fondée par des proches de Jean-François Copé aurait permis, via un système de fausses factures, de masquer le dépassement du plafond des dépenses de la campagne de Nicolas Sarkozy en 2012 (dont les comptes ont été invalidés par le Conseil constitutionnel en 2013).

MPF) et Geoffroy Didier (avec le soutien de Brice Hortefeux qui préside l'Association des amis de Nicolas Sarkozy lancée à l'été 2012). Avec 27,8 % des suffrages des militants, ce courant l'emporte dans le vote des motions organisé en même temps que l'affrontement Copé-Fillon pour la présidence. Bénéficiant d'une large assise territoriale, son poids renvoie plus à une logique idéologique qu'à une logique d'implantation, contrairement aux autres motions²²⁰. Derrière la « Droite forte », on retrouve la « Droite sociale » de Laurent Wauquiez (21,7 %)²²¹ et la « France moderne et humaniste » de Jean-Pierre Raffarin, Jean Léonetti ou Luc Chatel (18,2 %). Regroupant le courant libéral et le courant centriste, avec le soutien de près de 40 % des parlementaires qui ont déclaré un parrainage, cette motion subit un net revers. Enfin les motions « Le Gaullisme » (12,3 %), « la Droite populaire » (10,9 %) et « La Boite à idées » (9,2 %) ferment la marche, victimes notamment pour les deux premières de la polarisation sur la « Droite forte ». Au final, ce vote manifeste le fort attachement des militants à Nicolas Sarkozy et à sa ligne droitisée (38,6 % rien que pour la Droite forte et la Droite populaire), dans le cadre d'un affrontement interne où le label « droite » est largement revendiqué (jusque dans leur intitulé pour trois motions dont les deux principales²²²).

Cette appropriation du mot « droite », héritage des années Sarkozy, est un des symptômes de l'impossible recentrage de l'UMP après 2012²²³, dans un contexte d'exaspération du « peuple de droite » contre le pouvoir socialiste. Au-delà des hausses d'impôts, des mauvais résultats économiques, ou des diverses affaires qui touchent le sommet de l'Etat (voir plus loin), c'est la politique sociétale et régaliennne du gouvernement qui révolte. En ligne de mire, on retrouve évidemment la politique d'immigration de la gauche, jugée trop favorable aux étrangers, avec pour point d'orgue « l'affaire Léonarda »²²⁴, mais aussi la politique pénale jugée trop laxiste (suppression des peines plancher et des tribunaux correctionnels pour mineurs, création de la « contrainte pénale »). S'opposant régulièrement à la Garde des Sceaux Christiane Taubira, ainsi qu'à certains points du programme de François Hollande (notamment la mise en place d'un récépissé pour certains abus policiers), Manuel Valls se construit une image de fermeté qui lui permet de demeurer assez populaire, y compris

²²⁰ Jérôme FOURQUET, Marie GARIAZZO, FN et UMP : électors en fusion ?, Op. Cit., p. 9-32

²²¹ Lequel estime que l'assistanat est « le cancer de la société française » (entretien sur Europe 1, le 8 mai 2011).

²²² Nathalie Kosciusko-Morizet est aussi à l'origine d'un club nommé « la France droite ».

²²³ Florence HAEGEL, « Political Parties: The UMP and the Right », in Alistair COLE, Sophie MEUNIER, Vincent TIBERJ (eds.), *Developments in French Politics 5*, Op. Cit., p. 88-103.

²²⁴ L'expulsion en octobre 2013 d'une famille rom vers le Kosovo provoque l'émotion de nombreuses personnes, outrées que Léonarda, l'une des enfants du couple expulsé, ait été arrêtée lors d'une sortie scolaire. Face aux accusations de « rafle » et à la mobilisation (notamment lycéenne), François Hollande intervient en personne pour indiquer que Léonarda pourra revenir en France, à la condition de le faire seule. Loin de calmer les esprits, cette proposition est vécue par certains à gauche comme inhumaine et par beaucoup d'autres notamment à droite, comme le signe d'un laxisme intolérable vis-à-vis des immigrés illégaux (d'autant que la presse se fait l'écho de nombreux éléments à charge concernant cette famille, notamment le père).

au sein des sympathisants de droite, jusqu'à son arrivée à Matignon en mars 2014²²⁵. Son bilan au ministère de l'Intérieur n'en est pas moins critiqué (augmentation des cambriolages, règlements de compte à Marseille), tandis que le soutien massif, apporté sur Facebook en septembre 2013, à un bijoutier niçois accusé d'homicide volontaire sur un braqueur révèle une opinion publique de droite à fleur de peau. Enfin et surtout, le « peuple de droite » se mobilise fortement contre la loi Taubira instaurant le droit au mariage et à l'adoption pour les couples non-hétérosexuels, via « La Manif pour tous ». La pression de ce mouvement proche des milieux catholiques participe à faire reculer le gouvernement sur l'extension de la PMA (procréation médicalement assistée) aux couples de lesbiennes et sur certaines dispositions de promotion de l'égalité hommes-femmes dans l'Education nationale, ces mesures étant accusées de promouvoir la « théorie du genre » et de nier les différences biologiques.

Dans ce cadre, l'UMP maintient sa ligne droitisée. Après une première pétition contre le droit de vote aux étrangers²²⁶, Jean-François Copé est à l'origine d'une autre pétition pour durcir la politique d'immigration, tandis qu'il participe aux rassemblements contre le mariage pour tous, à l'instar d'autres ténors UMP comme Laurent Wauquiez ou Henri Guaino. De son côté, François Fillon surprend le 8 septembre 2013 en appelant à voter pour le candidat le « moins sectaire » en cas de futurs duel PS-FN, ce qui suscite la satisfaction de l'aile droite de l'UMP, mais aussi d'une majorité de sympathisants UMP²²⁷, désormais favorables à des rapprochements avec le FN²²⁸. A l'inverse, cette sortie est condamnée par Alain Juppé, François Baroin, et surtout Jean-Pierre Raffarin qui menace de quitter l'UMP. Dans ce cadre,

²²⁵ La cote d'avenir de Manuel Valls dans le baromètre TNS Sofres – Le Figaro Magazine en janvier 2014 est la plus élevée de toutes les personnalités politiques, avec 47 % de répondants qui souhaitent le voir jouer un rôle important dans les mois ou années à venir. Ce faisant il devance largement Christiane Taubira (31 %) qui est le deuxième membre du gouvernement la moins impopulaire. Dans le détail, cette dernière est presque aussi populaire que le ministre de l'Intérieur au sein des sympathisants de gauche (56 % contre 57 %) ; par contre elle est nettement distancé au sein des sympathisants (13 % contre 48 %).

²²⁶ Cette réforme du corps électoral, promise par François Hollande, nécessite de réviser la constitution. La gauche n'ayant pas la majorité qualifiée pour cela, cette réforme est impossible à mettre en œuvre sans le soutien d'une partie de la droite. Bien qu'officieusement enterrée, cette réforme est régulièrement ressortie des cartons par le pouvoir pour mobiliser son électorat et agiter un chiffon rouge en direction des sympathisants d'extrême droite (c'est notamment le cas juste avant les européennes de 2014 lors d'une interview de François Hollande sur RMC-BFM TV le 6 mai). Depuis la campagne présidentielle, l'opinion s'est fortement polarisée sur cette question : selon les données d'enquêtes de l'Ifop et de CSA, la proportion de personnes favorables à ce droit chute nettement entre 2010-2011 et 2012-2013, passant de majoritaire (55 %) à minoritaire (aux alentours de 40 %), avec une polarisation accrue (la baisse du soutien concernant avant tout les sympathisants FN et surtout les sympathisants UMP dans la foulée du changement de position de Nicolas Sarkozy).

²²⁷ Selon un sondage BVA (réalisé sur internet les 12 et 13 septembre 2013 avec 1 049 répondants), 72 % des sympathisants UMP approuvent le positionnement de François Fillon (contre 26 %). De plus, 70 % des sympathisants UMP (contre 29 %) estiment que le FN doit être considéré comme un parti comme les autres.

²²⁸ Selon le baromètre TNS Sofres sur l'image du FN, la proportion de sympathisants UMP qui estiment que leur parti doit « combattre » le FN ou simplement refuser tout accord avec lui passe de 51 % (contre 46 % pour des alliances selon les circonstances ou une alliance globale) en janvier 2012 à 39 % en janvier 2013 (contre 51 %) puis 41 % en février 2014 (contre 50 %). Les données de l'Ifop indiquent la même évolution : Jérôme FOURQUET, Marie GARIAZZO, FN et UMP : électorats en fusion ?, Op. Cit., p. 36-44.

l'UDI, qui regroupe toutes les formations centristes de l'ex-majorité gouvernementale depuis son congrès fondateur en septembre 2012, se verrait bien récupérer l'aile modérée de l'UMP derrière le leadership de Jean-Louis Borloo²²⁹. Mais les problèmes de santé de ce dernier qui renonce à tous ses mandats en avril 2014, et surtout la reconfiguration du rapport de force interne à l'UMP autour d'un match Juppé-Sarkozy rendent cette hypothèse très improbable.

Précipité par la démission de Jean-François Copé et la crise financière qui touche l'UMP, le retour de Nicolas Sarkozy est officialisé en septembre 2014. Face à Alain Juppé, dont l'image apparaît plus rassembleuse²³⁰, Nicolas Sarkozy entend reprendre la présidence de l'UMP pour asseoir sa candidature à la présidentielle de 2017. De ce point de vue, un point d'interrogation pèse sur la tenue d'une « primaire ouverte », même si cette procédure est exigée par Alain Juppé. Par ailleurs, au-delà des différentes affaires judiciaires qui menacent l'ancien président, un autre point d'interrogation concerne sa ligne politique. Suite à la disgrâce de Patrick Buisson²³¹, d'aucuns s'attendent à un recentrage de Nicolas Sarkozy (c'est notamment le cas de François Baroin qui s'est rangé derrière l'ex-président). Or si l'ex-président souhaite offrir une image de rassemblement, rien ne permet d'affirmer que cela se traduise par un abandon de la stratégie de droitisation²³². Sa trace politique depuis 2002, la pression électorale exercée par Marine Le Pen, le discours employé par les principaux dirigeants UMP depuis 2012, la poursuite de la radicalisation des militants et des électeurs UMP (voir infra) en attente d'un discours « clairement à droite »²³³ et enfin la concurrence d'Alain Juppé qui occupe déjà le créneau du centre-droit, avec son alliance avec François Bayrou (voir plus loin) : tout pousse a priori à ce que Nicolas Sarkozy conserve une ligne nettement à droite.

²²⁹ L'UDI a déjà bénéficié des arrivées de Chantal Jouanno et Pierre Méhaignerie à l'automne 2012.

²³⁰ La cote d'avenir d'Alain Juppé dans le baromètre TNS Sofres – Le Figaro Magazine de septembre 2014 est de 39 % contre 30 % pour Nicolas Sarkozy.

²³¹ Outre ses démêlés avec la justice dans « l'affaire des sondages de l'Elysée », Patrick Buisson est ostracisé à l'UMP pour avoir enregistré plusieurs réunions « à l'insu » de Nicolas Sarkozy et des autres conseillers présidentiels, à l'aide d'un dictaphone caché. Dans son interview sur France 2 le 21 septembre 2014, Nicolas Sarkozy déclare : « J'en ai connu des trahisons mais comme celle-là, rarement ».

²³² De ce point de vue, les premières interventions de Nicolas Sarkozy depuis son retour s'inscrivent dans la continuité de sa campagne de 2012 (usage plus fréquent du référendum, attaques contre Schengen et contre l'aide médicale d'Etat pour les étrangers, pression sur les chômeurs qui refusent des offres, conditionnement du RSA à un travail d'intérêt général). Par ailleurs, l'idée d'une renégociation des accords de Schengen était au cœur de sa tribune du Point publiée le 22 mai 2014 peu avant les élections européennes.

²³³ Selon un sondage Ifop de juin 2014 (réalisé sur internet du 26 au 27 juin 2014 avec 1 004 répondants), 57 % des sympathisants UMP souhaitent que Nicolas Sarkozy reviennent en politique avec un discours « clairement à droite », contre 34 % qui souhaitent qu'il revienne avec un discours de « droite modérée » (9 % ne se prononcent pas). Selon un sondage OpinionWay de septembre 2014 (réalisé sur internet du 17 au 18 septembre 2014 avec 2 252 personnes), seuls 15 % des électeurs de Nicolas Sarkozy de 2012 (premier tour) souhaitent qu'il adopte une ligne politique moins à droite que lors de sa dernière campagne, contre 54 % qui souhaitent qu'il garde la même ligne et 31 % qu'il prenne des positions plus à droite.

Les dynamiques électorales : la poursuite de la concurrence directe entre l'UMP et le FN

Les élections intermédiaires de 2007 à 2012 : vote sanction et autonomisation du centre-droit

Le très fort recul de la droite dans son ensemble (extrême droite et droite modérée sans le MoDem) lors des scrutins intermédiaires organisés de 2007 à 2012 constitue l'une des dynamiques électorales les plus notables du quinquennat de Nicolas Sarkozy. En totalisant seulement 41,9 % des suffrages exprimés en France métropolitaine aux élections européennes de 2009, puis à peine 40,1 % au premier tour des élections régionales de 2010, l'ensemble de la droite se situe nettement en dessous de son étiage habituel d'avant 2007.

Aux européennes, le plus bas niveau atteint par le total droite était jusque-là de 46,5 % en 1999, sachant que ce total n'incluait pas le score des chasseurs de CPNT (6,5 %) qui ont décidé en 2009, de rompre avec leur discours officiel « ni gauche ni droite », pour s'allier au MPF de Philippe de Villiers (listes « Libertas »). En ajoutant le score des chasseurs à la droite, celle-ci dépassait largement 50 % en 1999 (53,3 %), mais aussi en 1989 (54,2 %, 50 % sans les chasseurs), en 1994 (53,1 %, 49,1 % sans les chasseurs), et même en 2004 (50,4 %, 48,6 % sans les chasseurs). Par rapport à ce dernier scrutin le total droite-CPNT est en recul de 8,5 points en 2009, soit quasiment l'équivalent du résultat du MoDem (8,4 %), qui a rompu la quasi-totalité de ses amarres avec la droite en 2007. De son côté, le total gauche demeure assez stable (45,9 % en 2004, 45,2 % en 2009) dans le cadre d'une participation qui recule de seulement deux points (43,3 % de participation en 2004, 41,3 % en 2009).

Aux régionales, le total droite était supérieur à 51 % en 1986, 1992, 1998 et 2004 (premier tour). De 2004 à 2010, l'ensemble de la droite recule de 51 % à 40,1 % soit une chute de 10,9 points, laquelle résulte en partie seulement d'une progression de l'abstentionnisme différentiel entre la gauche et la droite²³⁴, dans le cadre d'une chute générale de la participation électorale de 16 points (62,3 % en 2004, 46,3 % en 2010) qui ne s'explique pas par l'absence d'élection cantonales organisées en même temps²³⁵. Contrairement aux européennes le recul de

²³⁴ Selon TNS Sofres, l'abstention des sympathisants de gauche (sans les écologistes) progresse moins que celle des sympathisants de droite (avec le FN), mais le différentiel demeure limité : + 13 points contre + 19 points (enquête 2004 réalisée par téléphone les 22 et 23 mars avec 2 000 répondants ; enquête 2010 réalisée par téléphone les 19 et 20 mars avec 1 500 répondants). Par rapport au premier tour de la présidentielle de 2007, l'analyse de la géographie électorale montre que les dynamiques de l'abstention sont avant tout sociologiques : chaque camp peine à mobiliser ses électeurs les plus populaires. Florent GOUYOU, Simon LABOURET, « The 2010 French regional elections: Transitional elections in a realignment era », Op. Cit., p. 327-328.

²³⁵ Les régionales de 2010 sont les premières à ne pas être couplées avec un autre scrutin (législatives en 1986, cantonales en 1992, 1998 et 2004 dans la moitié des cantons). La comparaison de l'évolution de la participation aux régionales entre les cantons concernés par une élection cantonale en 2004 et ceux qui ne l'étaient pas montrent que le report des cantonales à 2011 (qui auraient concernées la moitié des cantons en

droite entre 2004 et 2010 au premier tour des régionales est bien supérieur au score du MoDem qui n'obtient que 4,3 % (contre - 10,9 points pour le recul du total droite et même - 12,6 points si l'on s'intéresse au total droite-CPNT, puisque les chasseurs ont rejoint les listes de l'UMP en 2010). En passant de 44,9 % à 53,7 %, la gauche devient le principal réceptacle du vote sanction de l'électorat de centre-droit qui s'est autonomisé depuis 2004. Au second tour, la hausse de la participation (+ 4,8 points) manifeste une remobilisation des électeurs de droite²³⁶, ce qui permet au total droite de limiter un peu son recul par rapport à 2004 (49,7 % en 2004, 44,8 % en 2010 avec cinq régions en moins où le FN se maintient)²³⁷.

La faiblesse de la droite se retrouve également aux cantonales de 2008 (46,1 % contre 52 % en 2001) et de 2011 (47,5 % contre 49,9 % en 2004), bien qu'à un degré moindre du fait d'une plus faible nationalisation du vote, et d'une moins grande présence du MoDem, notamment en 2011²³⁸. Enfin aux municipales de 2008, l'analyse du premier tour sur l'ensemble des villes de plus de 30 000 habitants indique un recul du total droite de 51,6 % en 2001 à 43,3 % en 2008 malgré une présence limitée du MoDem.

S'agissant de la droite gouvernementale stricto sensu, l'ampleur des défaites subies s'avère historique à chaque scrutin, sauf aux européennes de 2009, où la stratégie d'union UMP-NC-Parti radical-Gauche moderne-Les Progressistes²³⁹ lui permet d'arriver en tête avec 27,8 % des suffrages exprimés en France métropolitaine, soit un meilleur résultat que celui de la liste Baudis en 1994 (25,4 %). Cependant, ce score est inférieur au total UMP-UDF de 2004 (28,4 %), alors que l'extrême droite est en recul (voir supra), et que les souverainistes alliés aux chasseurs poursuivent leur déclin avec seulement 6,6 % (4,8 % pour Libertas, 1,8 % pour DLR) contre 10,3 % en 2004 et 16,4 % en 1994 pour le total souverainistes-CPNT. De façon générale, les listes de la majorité gouvernementale drainent l'essentiel des électeurs UMP de 2004 et récupèrent une partie de ceux qui avaient voté pour l'UDF, les souverainistes, les chasseurs ou l'extrême droite. L'UMP et ses alliés rassemblent tout particulièrement le noyau

2010 en cas de non-report) a eu un effet dépréciatif sur la participation de moins de 2 points sur l'ensemble de la France métropolitaine. Ibidem, p. 328-329 ; Florent GOUGOU, Simon LABOURET, « Participation in the 2010 French regional elections: The minor impact of a change in the electoral calendar – A reply to Fauvelle-Aymar », *French Politics*, vol. 9, n° 3, 2011, p. 240-251.

²³⁶ Florent GOUGOU, Simon LABOURET, « The 2010 French regional elections: Transitional elections in a realignment era », *Op. Cit.*, p. 335.

²³⁷ L'évolution du rapport de force gauche-droite entre 2004 et 2010 est assez dépendante de la configuration du second tour : en cas de duel en 2004 et en 2010, la droite enregistre un recul similaire à celui observé sur l'ensemble de la France métropolitaine. En cas de triangulaire avec le FN en 2004 et en 2010, le recul est plus limité grâce à la dynamique du FN. Ibidem, p. 337-339.

²³⁸ Florent GOUGOU, Simon LABOURET, « The 2011 French cantonal elections: The last voter sanction before the 2012 presidential poll », *French Politics*, vol. 9, n° 4, 2011, p. 381-403 ; Simon LABOURET, « Les élections cantonales des 20 et 27 mars 2011 », *Regards sur l'actualité*, n° 371, 2011, p. 83-94.

²³⁹ La Gauche moderne et Les Progressistes sont deux partis de centre-droit fondés par d'anciens socialistes entrés au gouvernement en 2007 (Jean-Marie Bockel pour le premier, Éric Besson pour le second).

conservateur traditionnel (notamment les milieux favorisés²⁴⁰, les personnes âgées et les indépendants²⁴¹), qui avait eu tendance à se disperser en 2004 entre les listes de l'UMP (16,4 %) et celles de l'UDF (12 %). Une partie significative de la poussée de la majorité gouvernementale provient ainsi de la récupération de la partie de l'électorat de l'UDF de 2004 qui ne se retrouve plus dans le positionnement « ultra centriste » du MoDem. Ce basculement est net dans des zones très à droite comme le XVI^e arrondissement de Paris ou le département de la Mayenne (tableau 6.14) : dans le cadre d'un total droite et centre en léger recul entre 2004 et 2009, comme sur l'ensemble de la France, on observe que le MoDem est très loin de retrouver les résultats de l'UDF en 2004 avec des reculs massifs (- 10,5 points et - 7,7 points²⁴²), qui profitent en premier lieu à la majorité gouvernementale menée par l'UMP qui progresse fortement par rapport aux résultats des listes UMP de 2004 (+ 17,3 et + 17,2).

Tableau 6.14 : Les résultats aux européennes de 2004 et de 2009 dans les XVI^e et XX^e arrondissements de Paris et dans les départements de la Mayenne et de la Haute-Vienne

	Paris XVI ^e		Mayenne		Paris XX ^e		Haute-Vienne	
	2004	2009	2004	2009	2004	2009	2004	2009
Gauche	16,8	20,9	40,9	39,8	60,3	64,2	58,6	55,5
Autres	4,3	2,2	0,2	4,4	6	3,3	0,3	3,4
Droite + centre	78,9	76,8	58,9	55,8	33,7	32,5	41,1	41,1
MoDem		7,1		9,6		7,6		7,9
UDF	17,6		17,3		9,4		7	
UMP	42,1	59,4	14,2	31,4	11,2	17	16,7	22,6
DVD	1,1	0,8	6,6	0,2	1,3	0,3	2,5	
Souv-CPNT	12,5	5,8	14,6	11,4	5,4	3,1	7,4	4,6
EXD	5,6	3,7	5,4	3,2	6,4	4,5	7,5	6

NB. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés.

Dans ce cadre, le MoDem ne conserve que la composante la moins droitiste de l'électorat UDF de 2004, comme l'indiquent le recul limité du MoDem par rapport à l'UDF dans le XX^e arrondissement de Paris (7,6 % contre 9,4 %, cf. tableau 6.14) et sa légère progression en Haute-Vienne (7,9 % contre 7 %)²⁴³, deux zones très à gauche, où l'électorat

²⁴⁰ La liste de la majorité gouvernementale obtient 65,2 % à Neuilly-sur-Seine, contre 44,8 % à l'UMP en 2004.

²⁴¹ Selon l'enquête jour du vote de TNS Sofres (réalisée par téléphone le 7 juin 2009 avec 2 000 répondants), 44 % des personnes âgées de plus de 65 ans ont voté pour les listes de la majorité gouvernementale, de même que 38 % des artisans/commerçants/chefs d'entreprise.

²⁴² Jean Arthuis, ancien ministre et sénateur de la Mayenne, était tête de liste de l'UDF pour les régionales de 2004 et sa liste avait alors devancé celle de l'UMP dans son département, résultat qui avait eu un effet d'entraînement sur celui de l'UDF aux européennes trois mois plus tard dans le département. Il n'a pas rejoint le MoDem en 2007 et soutient le gouvernement comme beaucoup d'anciens élus UDF.

²⁴³ Le MoDem semble profiter davantage des lourdes pertes socialistes dans la Haute-Vienne que dans le XX^e arrondissement de Paris où le total gauche bondit de 3,9 points entre 2004 et 2009 tiré par le résultat très élevé d'Europe Ecologie (32,1 % contre 14 % dans la Haute-Vienne) comme nous le verrons plus loin.

UDF de 2004 était d'une nature différente de celui du XVI^e arrondissement de Paris ou de la Mayenne. De ce point de vue, les élections européennes s'inscrivent dans la continuité des élections législatives de 2007 (cf. chapitre 5) qui avaient vu l'UMP aspirer la fraction la plus progouvernementale et la plus droitière de l'électorat UDF (d'où un meilleur résultat pour le MoDem dans le XX^e arrondissement de Paris par rapport au XVI^e arrondissement).

Si la majorité gouvernementale peut apparaître comme vainqueur aux européennes de 2009, ce n'est pas le cas aux autres scrutins. Aux municipales de 2008, l'UMP et ses alliés perdent 28 villes de plus de 30 000 habitants, soit un recul inédit pour une majorité gouvernementale depuis la défaite de la gauche en 1983²⁴⁴. Aux cantonales organisées en même temps, la droite modérée profite de son ancrage local, d'une présence non systématique du MoDem (un quart des cantons renouvelables) et de la crise de l'extrême droite pour limiter son recul par rapport à 2001 au premier tour (de 41,8 % à 41 %). Mais cela ne l'empêche pas d'avoir un solde négatif de plus de 150 sièges et de sept présidences de Conseils généraux, ce qui l'amène à être minoritaire à la fois en nombre de sièges (884 contre 990 pour la gauche) et en nombre de présidences sur l'ensemble de la France métropolitaine (38 contre 3 au MoDem et 54 pour la gauche) pour la première fois depuis la mise en place de l'union de la gauche.

Aux régionales de 2010, la majorité gouvernementale reconduit sa logique d'union des européennes de 2009, en y ajoutant CPNT et le MPF. Ce faisant, elle n'obtient que 26,2 % au premier tour, en net recul sur le total UMP-Libertas des européennes (32,6 %) et surtout sur le total UMP-UDF-CPNT du premier tour des régionales de 2004 (35,6 %). Comme aux européennes, une partie du déclin provient de l'autonomisation du centre-droit derrière la bannière du MoDem (4,3 %). Toutefois, le fait que le total droite modérée-CPNT-MoDem de 2010 soit significativement inférieur au total de la droite modérée-CPNT en 2004 (31,8 % contre 36,4 %), alors que l'extrême droite est encore en recul, indique que la gauche a aussi bénéficié de l'autonomisation d'une partie de l'électorat du centre-droit de 2004 (voir plus loin). Dans le détail, le recul de la droite modérée entre 2004 et 2010 est plus fort dans les régions où l'UDF présentait une liste autonome en 2004 (lesquelles avaient capté une partie du vote sanction contre Jacques Chirac et Jean-Pierre Raffarin)²⁴⁵. Malgré un moins grand nombre de triangulaires avec le FN (12 au lieu de 17) et un plus grand nombre de duels (six au lieu de 4), la droite modérée recule au second tour de 2010 par rapport au second tour de 2004 (de 37 % à 35,4 %). N'arrivant en tête que dans six départements métropolitains sur 96, la droite

²⁴⁴ Florent GOUGOU, « The 2008 French Municipal Elections. The Opening and the Sanction », *French Politics*, n° 6, 2008, p. 395-406.

²⁴⁵ Florent GOUGOU, Simon LABOURET, « The 2010 French regional elections: Transitional elections in a realignment era », *Op. Cit.*, p. 332.

gouvernementale perd la Corse et ne conserve que l'Alsace où elle progresse de 2,6 points par rapport à 2004 grâce au fort recul du FN (- 7,4 points).

Enfin, aux cantonales de 2011, l'ensemble de la droite modérée UMP-NC-DVD ne recueille que 31,8 % au premier tour, contre 37,1 % pour le total UMP-UDF-DVD en 2004. Il s'agit d'un niveau de faiblesse sans précédent pour la droite modérée à ce type de scrutin toutes séries confondues depuis 1945. Par rapport aux résultats de 2008 dans l'autre série de cantons, la différence pour le total de la droite modérée est de 9,2 points. Souffrant de pertes vers la gauche (49,3 % en 2011 contre 48,3 % en 2004, et 48,2 % en 2008), la droite modérée est aussi victime de la poussée du FN (voir supra). Dans l'ensemble les candidats DVD résistent mieux que les candidats étiquetés UMP grâce à leur plus fort ancrage local²⁴⁶. A l'issue du second tour, la droite modérée subit de pertes somme toute limitée en sièges par rapport à son mauvais résultat de 2004 (- 36), avec un assez haut taux de réélection de ses conseillers généraux sortants²⁴⁷, ce qui débouche sur la perte de seulement deux présidences de Conseils généraux (Jura, Pyrénées-Atlantiques) contre un gain (Val-d'Oise).

Au final, si le recul historique de l'ensemble de la droite à tous les scrutins intermédiaires de 2007 à 2012 est lié à la forte impopularité de Nicolas Sarkozy, qui pèse sur les résultats de l'UMP, il s'explique aussi par l'autonomisation d'électeurs qui avaient continué de voter à droite lors des élections intermédiaires de 2004, malgré la forte impopularité du gouvernement de l'époque²⁴⁸. De ce point de vue, la faiblesse de la droite renvoie au poids du MoDem ou au renforcement inédit de la gauche (voir plus loin) dans le cadre d'une participation très faible et en fort recul (notamment aux régionales de 2010 et aux cantonales de 2011 par rapport à 2004). De fait, il s'agit d'une évolution plus profonde qu'un simple vote sanction, qui renvoie en partie aux résultats du premier tour de la présidentielle de 2007, où le total Sarkozy-Villiers-Le Pen était déjà nettement inférieur à 50 % du fait de la percée de François Bayrou (total droite de 44 % en 2007 contre 51,1 % en 2002 et 59,1 % en 1995). De 1984 à 2004, la droite dans son ensemble avait obtenu une majorité absolue des suffrages exprimés à tous les premiers tours de scrutin quels qu'ils soient (y compris aux européennes si on ajoute les chasseurs à la droite). Depuis 2007, cela n'a été le cas qu'au premier tour des législatives. Dans ce cadre, avec en plus le retour au premier plan du FN, Nicolas Sarkozy semble promis à une large défaite à la présidentielle de 2012.

²⁴⁶ Florent GOUGOU, Simon LABOURET, « The 2011 French cantonal elections: The last voter sanction before the 2012 presidential poll », *Op. Cit.*, p. 392-393.

²⁴⁷ *Ibidem*, p. 399.

²⁴⁸ Selon le baromètre TNS Sofres – Le Figaro Magazine, la cote de confiance de Jacques Chirac était de 35 % en mars 2004 avant les régionales puis de 32 % en mai avant les européennes, (31 % et 28 % pour Jean-Pierre Raffarin), soit des niveaux comparables à ceux de Nicolas Sarkozy en mai 2009 (32 %) et mars 2010 (31 %).

La résistance de Nicolas Sarkozy en 2012 : les enseignements de la géographie électorale

Avec 27 % des suffrages exprimés en France métropolitaine et 27,2 % pour la France entière au premier tour de la présidentielle de 2012, Nicolas Sarkozy est devancé par François Hollande (28,1 % en France métropolitaine et 28,6 % pour la France entière). Pour la première fois, un président sortant échoue à virer en tête au premier tour d'une présidentielle. Surtout, la gauche est en forte progression par rapport à 2007 (de 36,1 % à 43,4 % en France métropolitaine), en profitant davantage du fort recul de François Bayrou (- 9,6 points) que l'ensemble de la droite qui progresse plus modestement (de 44 % à 47,2 %). La comparaison avec le premier tour de 1995 est particulièrement saisissante, avec une progression du total gauche (+ 2,8 points) et un effondrement du total droite (- 11,9 points) lié à l'autonomisation du centre et à la dynamique de vote sanction contre le président sortant.

Dans ce cadre, la résistance de Nicolas Sarkozy doit cependant être soulignée, puisqu'il limite son recul sur 2007 à 4 points (- 5,1 points si on tient compte du ralliement de Frédéric Nihous, candidat en 2007), en dominant nettement Marine Le Pen (8,7 points d'écart). Malgré son impopularité, le président sortant fait mieux que le total Chirac-Madelin-Boutin de 2002 (24,6 %) et à peine moins bien que ce total avec Jean-Saint-Josse (28,9 %), alors que François Bayrou (9,2 %) conserve un étiage supérieur à 2002 (6,9 %) et que Nicolas Dupont-Aignan présente sa candidature (1,8 % contre 2,3 % pour Philippe de Villiers en 2007). Avec 47,2 %, l'ensemble de la droite est nettement en dessous de ses niveaux de 1988, 1995 et 2002, mais elle se redresse un peu par rapport à 2007, et très nettement par rapport aux européennes de 2009 et aux régionales de 2010, dans le cadre d'une participation beaucoup plus forte (81,4 %), bien qu'en recul par rapport à 2007 (- 4 points). Ce faisant le total droite s'avère plus élevé que le total gauche qui ne retrouve pas son niveau très élevé des élections intermédiaires.

La résistance de Nicolas Sarkozy s'illustre par le maintien de sa géographie électorale en France métropolitaine, avec un coefficient de corrélation linéaire de 0,91 entre 2007 et 2012 au niveau départemental (et même 0,93 sans la Vendée), et de 0,94 au niveau cantonal. Ces coefficients élevés indiquent que Nicolas Sarkozy subit avant tout un recul de niveau : la structure de sa coalition électorale est assez peu affectée. De ce point de vue, la rupture observée en 2007 se confirme en 2012, comme le souligne la matrice de corrélations pour les résultats de la droite modérée au premier tour de la présidentielle depuis 1988 (tableau 6.15), avec une structure en 2007 et 2012 à la fois très stable²⁴⁹ et très différente de celle observée entre 1988 à 2002. Fait important, ce changement de structure du vote pour la droite modérée

²⁴⁹ Au niveau cantonal le coefficient est de 0,95, très proche de celui observé au niveau départemental.

entre la période 2007-2012 et la période 1988-2002 s'observe également en comptant François Bayrou à droite en 2007 et 2012 : en 2007 comme en 2012, la géographie électorale de la droite modérée et du centre est assez différente de celle du total Chirac-Bayrou-Madelin-Boutin de 2002 (coefficients de 0,76 et 0,75 au niveau départemental), du total Chirac-Balladur-Villiers de 1995 (coefficients de 0,63 et 0,65) et du total Chirac-Barre de 1988 (coefficients de 0,68 et 0,70). De la sorte, ne plus compter François Bayrou à droite à partir des élections de 2007 ne suffit pas à expliquer les bouleversements de la géographie électorale de la droite modérée. L'autonomisation d'une partie de l'électorat de centre-droit n'est qu'un élément de la transformation de la géographie électorale de la droite modérée. L'autre élément est la captation d'une partie de l'électorat de l'extrême droite, confirmée en 2012, malgré le redressement du FN.

Tableau 6.15 : Matrices de corrélation (r de Pearson) du vote pour la droite modérée de 1988 à 2012 au premier tour de la présidentielle en France métropolitaine (niveau départemental)

	Droite modérée					Droite modérée + centre				
	1988	1995	2002	2007	2012	1988	1995	2002	2007	2012
1988	1					1				
1995	0,96	1				0,96	1			
2002	0,88	0,91	1			0,88	0,91	1		
2007	0,42	0,44	0,49	1		0,68	0,63	0,76	1	
2012	0,55	0,54	0,61	0,94	1	0,70	0,65	0,75	0,96	1

NB. Droite modérée : Chirac-Barre en 1988, Chirac-Balladur-Villiers en 1995, Chirac-Bayrou-Madelin-Boutin en 2002, Sarkozy-Villiers en 2007, Sarkozy-Dupont-Aignan en 2012. Centre : Bayrou en 2007 en 2012.

La stabilité de la géographie électorale de Nicolas Sarkozy entre 2007 et 2012 fait écho à la stabilité encore plus forte de la géographie du vote pour le FN sur la même période (voir infra). Malgré des évolutions de niveau importantes notamment pour l'extrême droite, 2012 confirme le déplacement de la droite modérée sur le terrain traditionnel de l'extrême droite de 1984 à 2007. Comme en 2007 et contrairement à la période 1984-2004, la géographie de la droite modérée au premier tour de la présidentielle de 2012 est en partie structurée par la macro-géographie de l'immigration (tableau 6.16), avec de meilleurs résultats dans l'ensemble des départements de la zone I (où la proportion d'étrangers d'origine maghrébine et turque est la plus forte) plutôt que dans l'ensemble des départements de la zone III (où cette proportion est la plus faible)²⁵⁰. Malgré le redressement du FN, et le recul de François Bayrou, la carte de la droite modérée est presque autant influencée par la macro-géographie de l'immigration que

²⁵⁰ Chacune des trois zones est constituée de 32 départements, selon la proportion d'étrangers de nationalité nord-africaine ou turque dans la population lors du recensement général de 1982. La zone I est celle où cette proportion est la plus forte, la zone III celle où elle est la plus faible. Une discussion de la pertinence et de l'actualité de ce découpage (avec la liste des départements pour chaque zone) figure en annexe 2.

celle de l'extrême droite : l'écart entre les zones I et III est de + 2,7 points pour la droite modérée contre + 3,2 pour l'extrême droite (cf. tableau 6.13).

Tableau 6.16 : Les résultats *de la droite modérée selon les zones d'immigration (1984-2014)*

		Métropole	Zone I	Zone II	Zone III	Ecart I-III
E1984		45,9	44,6	44,6	49,4	- 4,8
L1986		44,6	43,1	43,5	48,3	- 5,2
R1986		44,6	43,4	43,7	47,8	- 4,4
P1988	T1	36,3	35,6	34,4	39,4	- 3,8
L1988	T1	40,6	40,2	37,9	44,1	- 3,9
E1989		38,2	38,2	36,0	40,7	- 2,5
R1992		37,6	36,4	36,0	41,2	- 4,8
L1993	T1	44,1	42,4	41,9	49,3	- 6,9
E1994		38,4	37,3	37,1	41,9	- 4,7
P1995	T1	43,8	42,9	41,7	47,6	- 4,7
L1997	T1	36,2	35,2	33,7	40,5	- 5,3
R1998		35,5	34,3	33,8	39,3	- 5,0
E1999		37,4	38,3	35,2	38,3	- 0,0
P2002	T1	31,5	31,8	29,1	33,5	- 1,7
L2002	T1	43,4	44,3	39,9	45,7	- 1,4
R2004	T1	34,7	34,6	32,5	37,3	- 2,7
E2004		38,3	38,7	35,7	40,4	- 1,7
P2007	T1	33,3	35,4	31,8	31,2	+ 4,2
L2007	T1	45,7	48,2	43,5	43,8	+ 4,4
C2008	T1	41,0	42,8	37,8	41,6	+ 1,2
E2009		34,7	35,1	33,0	35,8	- 0,7
R2010	T1	27,4	29,0	25,3	27,2	+ 1,8
C2011	T1	31,8	32,2	27,8	35,4	- 3,1
P2012	T1	28,9	30,5	27,2	27,8	+ 2,7
L2012	T1	34,7	36,6	32,0	34,2	+ 2,4
E2014		37,0	38,5	34,2	37,5	+ 1,0

NB. Premiers tours uniquement. Elections présidentielles, législatives, européennes et régionales. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. Chaque zone est constituée de 32 départements, en fonction de la proportion d'étrangers nord-africains ou turcs dans la population au moment du recensement de 1982. La zone I est celle où cette proportion est la plus forte, la zone III celle où elle est la plus faible.

De façon significative, cette liaison entre la macro-géographie de l'immigration et le vote pour la droite modérée se retrouve au premier tour des législatives de 2012, ainsi qu'aux élections cantonales de 2008, régionales de 2010 et européennes de 2014²⁵¹. Compte tenu des fluctuations de niveau de la droite modérée et de l'extrême droite de 2007 à 2014 (avec en plus le basculement du MoDem à droite en 2014), cette relative stabilité de structure est tout à fait

²⁵¹ L'écart interzone négatif aux européennes de 2009 n'invalide pas les résultats : l'écart a toujours été nettement plus faible à ces élections entre 1984 et 2004. Quant aux cantonales de 2011, le calcul est perturbé par la configuration de l'offre électorale avec peu de candidats FN dans la zone III (voir supra).

remarquable. La polarisation de l'électorat de droite modérée en fonction des zones d'immigration révèle une concurrence accrue entre l'UMP et le FN depuis 2007. De la sorte, la carte de l'ensemble de la droite (FN inclus) apparaît globalement plus fortement structurée par la macro-géographie de l'immigration qu'avant 2007 (tableau 6.17), avec un écart interzone de 6 point au premier tour de la présidentielle de 2012 (comparable à 2002 mais supérieur à 1995 et 1988) et supérieur à 8 points aux législatives, ainsi qu'aux élections intermédiaires de 2010 et 2011.

Tableau 6.17 : Les résultats de la droite selon les zones d'immigration (1974-2014)

		Métropole	Zone I	Zone II	Zone III	Ecart I-III
P1974	T1	52,2	51,4	50,5	55,2	- 3,8
L1978	T1	47,5	46,9	45,0	51,1	- 4,2
E1979		48,1	48,2	45,3	50,9	- 2,7
P1981	T1	48,8	48,8	46,7	51,1	- 2,3
L1981	T1	43,2	43,2	40,7	45,8	- 2,6
E1984		57,0	58,8	54,5	56,4	+ 2,4
L1986		54,6	56,2	52,6	54,2	+ 2,0
R1986		54,4	56,2	52,3	53,5	+ 2,7
P1988	T1	50,9	53,4	48,2	49,3	+ 4,1
L1988	T1	50,5	53,3	46,9	49,6	+ 3,7
E1989		50,0	53,0	46,9	48,2	+ 4,8
R1992		51,8	54,4	49,1	50,3	+ 4,1
L1993	T1	57,1	58,5	54,4	57,5	+ 1,0
E1994		49,1	50,4	47,6	48,5	+ 1,9
P1995	T1	59,1	61,0	57,2	57,8	+ 3,2
L1997	T1	51,5	53,8	49,1	50,2	+ 3,6
R1998		51,1	54,2	48,6	48,8	+ 5,4
E1999		46,5	49,4	44,4	43,9	+ 5,6
P2002	T1	51,1	54,0	49,7	47,7	+ 6,3
L2002	T1	56,1	59,2	53,5	53,7	+ 5,5
R2004	T1	51,2	53,7	49,5	48,9	+ 4,8
E2004		48,6	50,4	47,1	47,3	+ 3,1
P2007	T1	44,0	46,5	44,0	39,5	+ 7,0
L2007	T1	50,5	53,7	48,8	46,8	+ 6,9
C2008	T1	46,1	49,4	43,5	43,8	+ 5,6
E2009		41,9	43,0	41,5	40,5	+ 2,5
R2010	T1	40,1	43,9	38,7	35,3	+ 8,6
C2011	T1	47,5	52,1	45,4	42,9	+ 9,2
P2012	T1	47,2	49,1	47,7	43,2	+ 6,0
L2012	T1	48,9	52,5	47,7	44,2	+ 8,3
E2014		62,2	63,8	62,9	58,8	+ 4,9

NB. Premiers tours uniquement. Elections présidentielles, législatives, européennes et régionales. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. Chaque zone est constituée de 32 départements, en fonction de la proportion d'étrangers nord-africains ou turcs dans la population au moment du recensement de 1982. La zone I est celle où cette proportion est la plus forte, la zone III celle où elle est la plus faible.

Comme en 2007, la carte de Nicolas Sarkozy se distingue assez nettement de la carte du total Chirac-Boutin-Madelin de 2002, avec une poussée dans l'Est et le Sud du pays à forte présence d'immigrés, en lien avec la forte concurrence exercée par rapport à l'extrême droite sur l'électorat anti-immigrés. Sur les 15 départements où Nicolas Sarkozy progresse le plus par rapport au total UMP reconstitué de 2002 (Chirac-Boutin-Madelin), on retrouve 8 des 15 départements où Marine Le Pen recule le plus par rapport au total de son père et de Bruno Mégret en 2002 (tableau 6.18).

Tableau 6.18 : Les 15 progressions les plus marquées de l'UMP de 2002 à 2012 au premier tour de la présidentielle

Rang	Département	2002	2012		Indice d'évolution	Evolution de l'extrême droite
1	Alpes-Maritimes	27,6	37,2	+ 9,6	1,35	- 5,0
2	Bas-Rhin	24,7	33,6	+ 8,9	1,36	- 6,1
3	Var	26,5	34,8	+ 8,4	1,32	- 1,9
4	Haut-Rhin	24,0	31,9	+ 7,9	1,33	- 5,1
5	Haute-Savoie	26,2	34,1	+ 7,9	1,30	- 6,6
6	Ain	23,6	30,4	+ 6,8	1,29	- 4,7
7	Vaucluse	21,2	27,5	+ 6,3	1,30	- 2,7
8	Territoire-de-Belfort	17,9	23,9	+ 6,0	1,34	- 2,7
9	Hérault	19,3	25,3	+ 6,0	1,31	- 3,1
10	Bouches-du-Rhône	21,6	27,5	+ 5,9	1,27	- 4,0
11	Rhône	25,2	30,8	+ 5,6	1,22	- 6,8
12	Gard	19,4	24,9	+ 5,5	1,28	- 2,4
13	Doubs	23,8	28,5	+ 4,7	1,20	- 2,9
14	Drôme	21,5	26,1	+ 4,6	1,21	- 2,8
15	Loir-et-Cher	23,8	28,4	+ 4,6	1,19	+ 0,1

NB. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. L'indice d'évolution s'obtient par simple division. L'UMP en 2002 correspond à Jacques Chirac, Alain Madelin et Christine Boutin.

Comme en 2007, le déplacement de l'UMP sur le terrain de l'extrême droite concerne avant tout le « premier électorat FN » (tableau 6.19) avec une forte progression de Nicolas Sarkozy par rapport au total reconstitué de l'UMP en 2002 au sein des différentes composantes sociologiques et géographiques de cet électorat très à droite : milieux favorisés de la Côte-d'Azur (Villefranche-sur-Mer, Saint-Raphaël), milieux ouvriers de Rhône-Alpes (Scionzier, Cluses, Oyonnax-Nord, Nantua) ou d'Alsace (Saint-Amarin, Hirsingue, Woerth), classes moyennes et populaires urbaines à Nice (Nice-14) ou plus périurbaines dans l'Est lyonnais (Meyzieu) et les Bouches-du-Rhône (Châteauneuf-Côte-Bleue, Tarascon), milieux touristiques montagnards (Abondance, Le Biot). Au sein du « second électorat FN » (tableau 6.20), où Marine Le Pen améliore, comme on l'a vu, les positions de l'extrême droite, la dynamique de Nicolas Sarkozy par rapport au total Chirac-Boutin-Madelin est en général plus limitée, qu'il

s'agisse des milieux populaires du bassin minier lensois (Harnes, Wingles), de Picardie (Wassigny, Le Catelet, Roisel), de Champagne-Ardenne (Doulevant-le-Château, Saint-Dizier-Ouest, Chevillon) ou de Lorraine (Brouvelieures, Gondrecourt-le-Château, Ancerville).

Tableau 6.19 : La dynamique de l'UMP au sein du « premier électorat FN » de 2002 à 2012

Cantons	UMP					EXD				
	2002	2007	2012	2007-2012	2002-2012	2002	2007	2012	2007-2012	2002-2012
Villefranche-s.-M. (06)	32,8	50,1	45,0	- 5,1	+ 12,2	29,1	13,9	24,3	+ 10,4	- 4,8
Saint-Raphaël (83)	33,8	50,7	47,9	- 2,8	+ 14,1	29,7	12,8	21,5	+ 8,7	- 8,2
Scionzier (74)	25,5	42,4	34,6	- 7,8	+ 9,1	35,7	14,1	21,6	+ 7,5	- 14,1
Cluses (74)	24,2	39,4	34,6	- 4,8	+ 10,4	32,9	13,2	20,4	+ 7,2	- 12,5
Oyonnax-Nord (01)	24,5	35,3	29,8	- 5,5	+ 5,3	30,0	13,6	20,4	+ 6,8	- 9,6
Nantua (01)	25,4	36,9	31,1	- 5,8	+ 5,7	30,8	15,2	21,5	+ 6,3	- 9,3
Saint-Amarin (68)	21,3	34,5	29,7	- 4,8	+ 8,4	35,9	18,1	30,2	+ 12,1	- 5,7
Hirsingue (68)	27,9	41,1	37,3	- 3,8	+ 9,4	29,6	14,2	24,6	+ 10,4	- 5,0
Woerth (67)	22,8	35,5	34,2	- 1,3	+ 11,4	35,3	18,0	29,1	+ 11,1	- 6,2
Nice-14 (06)	20,6	35,9	25,5	- 10,4	+ 4,9	36,5	17,7	27,1	+ 9,4	- 9,4
Meyzieu (69)	20,8	37,2	30,6	- 6,6	+ 9,8	30,2	12,5	21,7	+ 9,2	- 8,5
Châteauneuf-C.-B. (13)	19,1	37,7	30,1	- 7,6	+ 11,0	31,5	15,7	28,0	+ 12,3	- 3,5
Tarascon (13)	20,2	35,8	27,0	- 8,8	+ 6,8	34,0	19,6	32,1	+ 12,5	- 1,9
Abondance (74)	30,8	43,8	43,5	- 0,3	+ 12,7	32,3	15,4	22,9	+ 7,5	- 9,4
Le Biot (74)	33,5	49,1	47,3	- 1,8	+ 13,8	25,5	8,5	14,1	+ 5,6	- 11,4

NB. Premiers tours de la présidentielle. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. L'UMP en 2002 correspond à Jacques Chirac, Alain Madelin et Christine Boutin.

Tableau 6.20 : La dynamique de l'UMP au sein du « second électorat FN » de 2002 à 2012

Cantons	UMP					EXD				
	2002	2007	2012	2007-2012	2002-2012	2002	2007	2012	2007-2012	2002-2012
Harnes (62)	14,6	21,5	15,3	- 6,2	+ 0,7	29,6	21,5	32,1	+ 10,6	+ 2,5
Wingles (62)	12,8	20,7	14,8	- 5,9	+ 2,0	31,3	22,6	33,0	+ 10,4	+ 1,7
Wassigny (02)	21,1	24,8	21,0	- 3,8	- 0,1	26,6	23,1	32,0	+ 8,9	+ 5,4
Le Catelet (02)	19,9	29,4	24,3	- 5,1	+ 4,4	27,9	22,0	31,4	+ 9,4	+ 3,5
Roisel (80)	20,2	25,8	21,5	- 4,3	+ 1,3	26,5	22,6	32,6	+ 10,0	+ 6,1
Doulevant-le-Château (52)	28,2	34,1	28,8	- 5,3	+ 0,6	30,1	23,5	33,4	+ 9,9	+ 3,3
Saint-Dizier-Ouest (52)	22,9	31,6	26,3	- 5,3	+ 3,4	30,2	22,0	32,3	+ 10,3	+ 2,1
Chevillon (52)	19,6	28,6	24,3	- 4,3	+ 4,7	33,9	25,9	35,3	+ 9,4	+ 1,4
Brouvelieures (88)	22,1	25,3	21,3	- 4,0	- 0,8	28,1	23,2	33,0	+ 9,8	+ 4,9
Gondrecourt-le-Château (55)	25,9	28,7	27,0	- 1,7	+ 1,1	27,5	22,4	29,0	+ 6,6	+ 1,5
Ancerville (55)	20,4	28,1	24,1	- 4,0	+ 3,7	30,0	23,8	32,9	+ 9,1	+ 2,9

NB. Premiers tours de la présidentielle. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. L'UMP en 2002 correspond à Jacques Chirac, Alain Madelin et Christine Boutin.

Par rapport au premier tour de la présidentielle de 2007, Nicolas Sarkozy résiste dans la partie Ouest du pays, où il récupère la fraction la plus droitière de l'électorat de François Bayrou (à l'image des gains de l'UMP aux législatives de 2007 ou aux européennes de 2009),

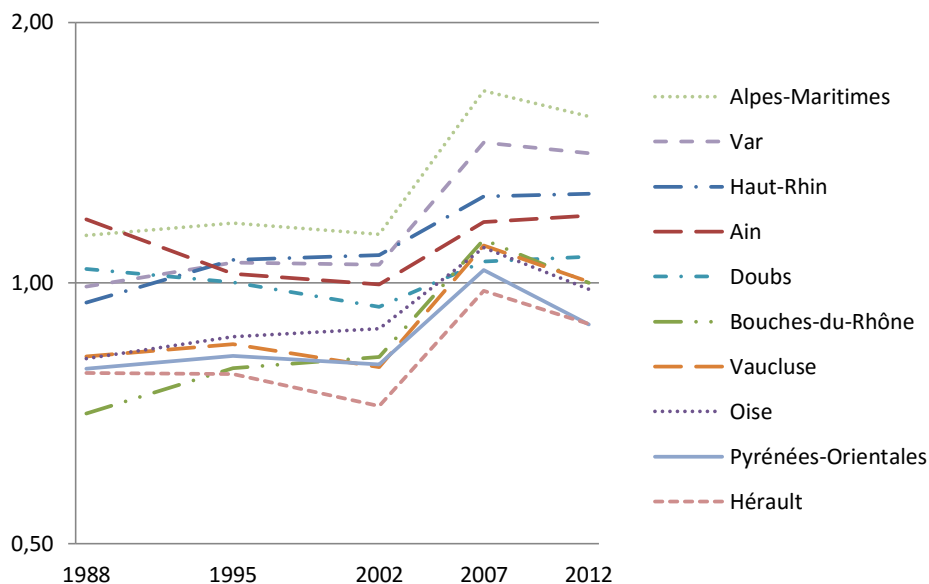
et une partie de l'électorat personnel de Philippe de Villiers ou même de Ségolène Royal, avec une progression en Vendée (+ 3,2 points) et des reculs limités dans le Maine-et-Loire (- 1), les Pyrénées-Atlantiques (- 1,3), la Mayenne (- 1,4), les Deux-Sèvres (- 1,5), le Loir-et-Cher (- 1,5), le Morbihan (- 1,6), ou le Calvados (- 1,9). Nicolas Sarkozy progresse par ailleurs dans certaines zones très favorisées (+ 2,2 dans le VII^{ème} arrondissement de Paris et dans le canton de Versailles-Nord-Ouest) et il profite du soutien du Nouveau Centre là où ce dernier est implanté²⁵². L'impact du ralliement de CPNT est plus limité, même si Nicolas Sarkozy recule moins que sur l'ensemble de la France dans les cantons de la baie de Somme, où Frédéric Nihous dépassait 9 % en 2007 (- 2 à Rue, - 1,4 à Saint-Valéry-sur-Somme, - 1,2 à Nouvion). Les reculs les plus marqués du président sortant se situent en Ile-de-France (- 7,4 en Seine-Saint-Denis, - 6,3 en Seine-et-Marne, - 6,1 dans le Val-d'Oise, - 6 dans l'Essonne) face à la dynamique de la gauche au sein des couches urbaines diplômées et des milieux populaires issus de l'immigration (voir plus loin), ainsi qu'en Corrèze (- 6,4), fief de François Hollande. Enfin, Nicolas Sarkozy recule sensiblement dans les sept départements où le FN se redresse de plus de 10 points, à savoir le Var (- 4,9), le Vaucluse (- 5,2), l'Oise (- 6,3), le Gard (- 5,6), les Alpes-Maritimes (- 6,4), les Pyrénées-Orientales (- 6,9) et l'Aude (- 4,7).

Le candidat UMP perd en 2012 une partie de l'électorat qu'il avait arraché au FN au premier tour en 2007. Pour autant, sa stratégie de droitisation lui permet de maintenir une forte influence dans l'électorat proche de l'extrême droite. Au final, 2012 confirme la montée en puissance au sein de la géographie électorale de la droite modérée des départements traditionnellement favorables au FN (graphique 6.7) et au contraire la mise en retrait des départements traditionnellement moins réceptifs au discours anti-immigré (graphique 6.8), avec un basculement général de l'Ouest vers l'Est. En 1988, 1995 et 2002, la Mayenne était par exemple nettement plus favorable à la droite modérée que les Alpes-Maritimes : 47,5 % contre 39,3 % pour le total Chirac-Barre en 1988, 56,9 % contre 47,7 % pour le total Chirac-Balladur-Villiers en 1995 (50,4 % contre 43,2 % pour le seul total Chirac-Balladur), et 41,7 % contre 34,4 % pour le total Chirac-Bayrou-Boutin-Madelin (33,3 % contre 27,6 % pour ce total sans Bayrou). En 2012, comme en 2007, c'est l'inverse : le total Sarkozy-Dupont Aignan de 2012 est plus élevé dans les Alpes-Maritimes que dans la Mayenne (38,8 % contre 32,8 %), de même que le total Sarkozy-Villiers de 2007 (45,4 % contre 35,3 %)²⁵³.

²⁵² Nicolas Sarkozy progresse de 4,9 points dans le canton de Cormeilles dans l'Eure, tenu par Hervé Morin, où François Bayrou subit sa plus forte chute (- 21,4 points). Il progresse également de 2,1 points dans le canton de Vitteaux, en Côte-d'Or, tenu par François Sauvadet (François Bayrou recule de 16,6 points).

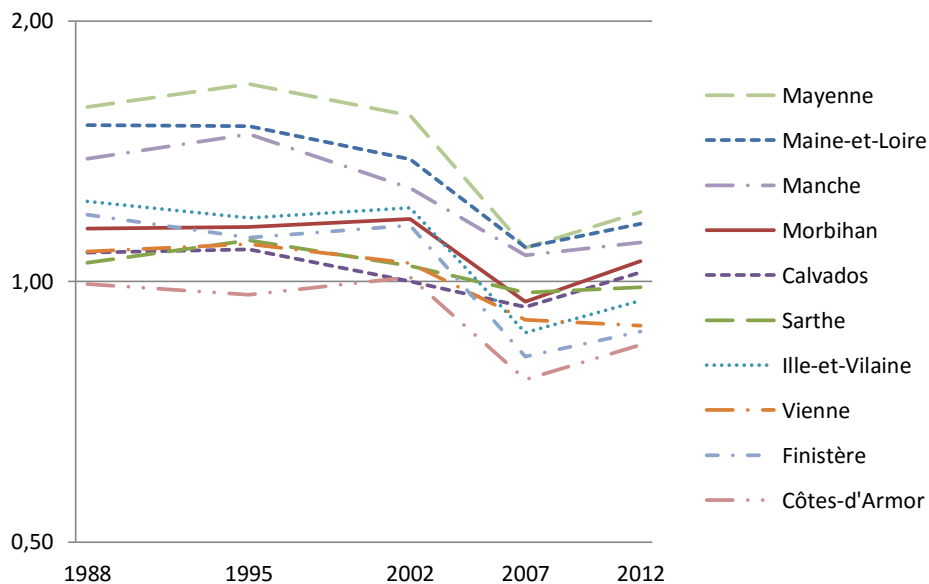
²⁵³ On retrouve la même logique pour le seul vote Sarkozy : 37,2 % en 2012 dans les Alpes-Maritimes, contre 30,7 % en Mayenne (43,6 % contre 32,1 % en 2007).

Graphique 6.7 : La dynamique de la droite modérée de 1988 à 2012 au premier tour de la présidentielle dans dix départements traditionnellement favorables au FN (odds ratios)



NB. Droite modérée : Chirac-Barre en 1988, Chirac-Balladur-Villiers en 1995, Chirac-Bayrou-Madelin-Boutin en 2002, Sarkozy-Villiers en 2007, Sarkozy-Dupont-Aignan en 2012. Chaque courbe représente l'évolution du rapport de chance (odds ratios) de chaque unité géographique de voter pour la droite modérée plutôt que de ne pas voter pour la droite modérée comparativement à l'ensemble de la France métropolitaine. Les odds ratios sont une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; + \infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble, d'où le recours à une échelle logarithmique.

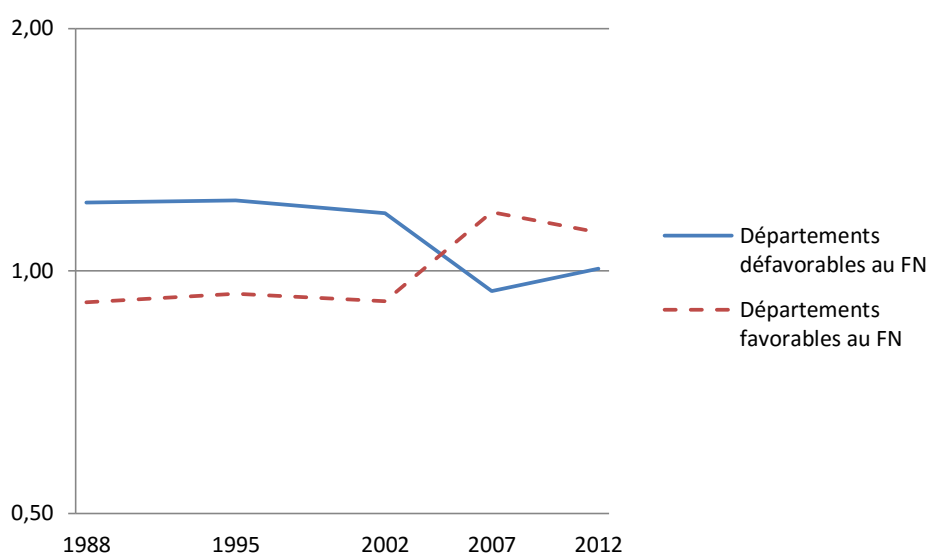
Graphique 6.8 : La dynamique de la droite modérée de 1988 à 2012 au premier tour de la présidentielle dans dix départements traditionnellement défavorables au FN (odds ratios)



NB. Droite modérée : Chirac-Barre en 1988, Chirac-Balladur-Villiers en 1995, Chirac-Bayrou-Madelin-Boutin en 2002, Sarkozy-Villiers en 2007, Sarkozy-Dupont-Aignan en 2012. Chaque courbe représente l'évolution du rapport de chance (odds ratios) de chaque unité géographique de voter pour la droite modérée plutôt que de ne pas voter pour la droite modérée comparativement à l'ensemble de la France métropolitaine. Les odds ratios sont une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; + \infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble, d'où le recours à une échelle logarithmique.

Dans les départements à forte implantation du FN (cf. graphique 6.7), la droite modérée obtenait en moyenne des résultats inférieurs à ceux qu'elle recueillait sur l'ensemble de la France métropolitaine en 1988, 1995 et 2002 au premier tour de la présidentielle (graphique 6.9). En 2007 puis à nouveau en 2012, c'est l'inverse, avec de meilleurs résultats en moyenne dans ces départements à forte implantation FN que sur l'ensemble de la France métropolitaine. Dans le même temps, le survote que les départements à faible implantation FN accordaient en moyenne à la droite modérée par rapport à l'ensemble de la France métropolitaine en 1988, 1995 et 2002 a disparu en 2007 ainsi qu'en 2012.

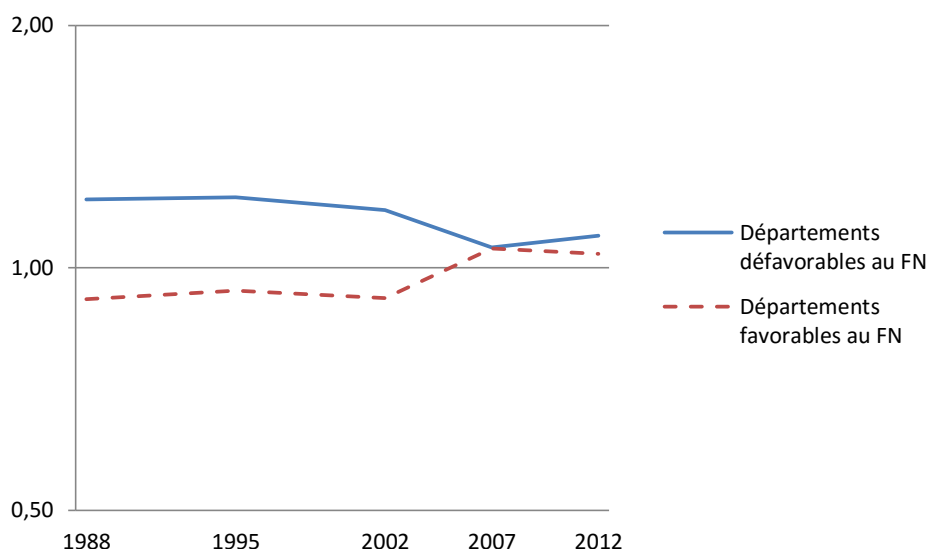
Graphique 6.9 : La dynamique moyenne comparée de la droite modérée dans des départements à forte implantation du FN et à faible implantation du FN



NB. Droite modérée : Chirac-Barre en 1988, Chirac-Balladur-Villiers en 1995, Chirac-Bayrou-Madelin-Boutin en 2002, Sarkozy-Villiers en 2007, Sarkozy-Dupont-Aignan en 2012. Les départements défavorables au FN sont les dix départements représentés dans la graphique 6.8. Les départements favorables au FN sont les dix départements représentés dans la graphique 6.7. Le vote pour la droite modérée dans chacun de ces deux groupements de départements correspond à la moyenne des votes de chaque département. Chaque courbe représente l'évolution du rapport de chance (odds ratios) de chaque groupement de départements de voter pour la droite modérée plutôt que de ne pas voter pour la droite modérée comparativement à l'ensemble de la France métropolitaine. Les odds ratios sont une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; +\infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble, d'où le recours à une échelle logarithmique.

Comme pour l'analyse des corrélations (voir supra), le fait d'ajouter François Bayrou à la droite modérée en 2007 et 2012 ne bouleverse pas la dynamique générale, même si cela la rend moins spectaculaire (graphique 6.10) : ainsi on observe avec un affaiblissement du survote pour la droite modérée et le centre dans les départements à faible implantation de l'extrême droite en 2007 et 2012 et au contraire le basculement d'un sous-vote à un survote pour la droite et le centre en 2007 et 2012 dans les départements à forte implantation de l'extrême droite.

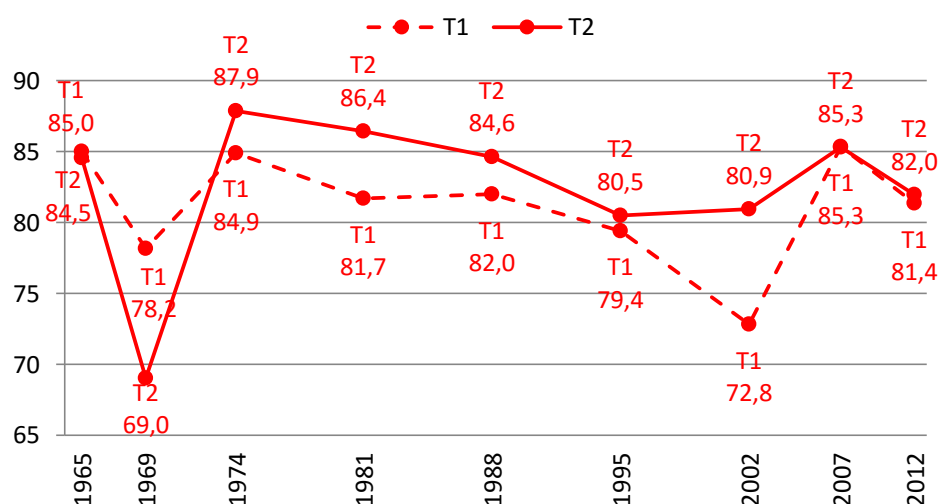
Graphique 6.10 : La dynamique moyenne comparée de la droite modérée et du centre dans des départements à forte implantation du FN et à faible implantation du FN



NB. Droite modérée et centre : Chirac-Barre en 1988, Chirac-Balladur-Villiers en 1995, Chirac-Bayrou-Madelin-Boutin en 2002, Sarkozy-Villiers-Bayrou en 2007, Sarkozy-Dupont-Aignan-Bayrou en 2012. Les départements défavorables au FN sont les dix départements représentés dans la graphique 6.8. Les départements favorables au FN sont les dix départements représentés dans la graphique 6.7. Le vote pour la droite modérée et le centre dans chacun de ces deux groupements de départements correspond à la moyenne des votes de chaque département. Chaque courbe représente l'évolution du rapport de chance (odds ratios) de chaque groupement de départements de voter pour la droite modérée et le centre plutôt que de ne pas voter pour la droite modérée et le centre comparativement à l'ensemble de la France métropolitaine. Les odds ratios sont une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; +\infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble, d'où le recours à une échelle logarithmique.

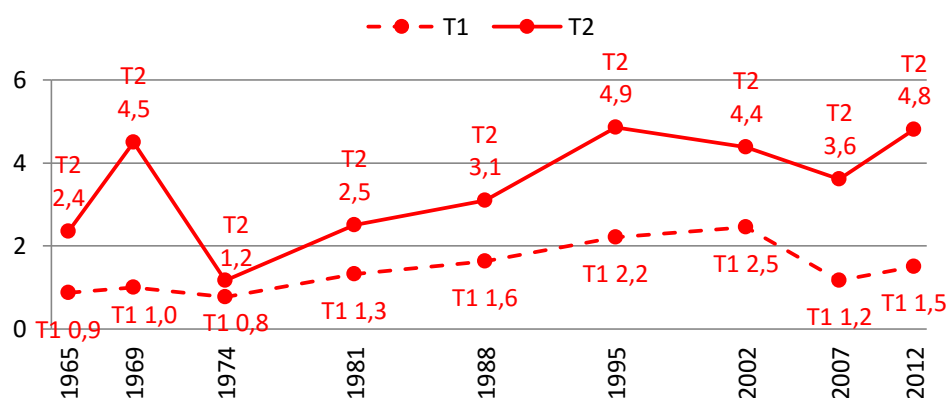
Suite au premier tour, le second tour se conclut sur un résultat assez serré. Avec 48,7 % en France métropolitaine et 48,4 % pour la France entière, Nicolas Sarkozy est battu mais fait mieux que Valéry Giscard d'Estaing en 1981 (47,8 % en France métropolitaine, 48,2 % pour la France entière), seul président sortant à avoir été défait avant lui. Que Nicolas Sarkozy ait échoué à être réélu s'explique facilement. Il était un président très impopulaire, une nette majorité de Français étant mécontente de son action et ne lui faisait pas confiance pour résoudre les problèmes du pays (voir supra). Ce qu'il faut expliquer, c'est plutôt pourquoi autant d'électeurs insatisfaits et défiants ont quand même voté pour lui ou refusé de voter pour son adversaire, dans le cadre d'une participation élevée (82 %), bien qu'en recul sur le second tour de 2007 (graphique 6.11) et d'un niveau de blancs et nuls plus élevé qu'en 2002 et proche du record de 1995 (graphique 6.12). La clé de cette défaite relativement courte, face à un adversaire solide qui n'a fait aucune erreur majeure durant sa campagne, réside dans le fait que Nicolas Sarkozy a réussi à désamorcer une partie du vote sanction contre son bilan (chômage et pouvoir d'achat), en se présentant comme le seul rempart à la politique de la gauche en matière d'insécurité, d'immigration et de « vivre ensemble ».

Graphique 6.11 : La participation à l'élection présidentielle de 1965 à 2012
(France métropolitaine, % des inscrits)



NB. T1 : Premier tour ; T2 : Second tour.

Graphique 6.12 : Le vote blanc ou nul à l'élection présidentielle de 1965 à 2012
(France métropolitaine, % des inscrits)



NB. T1 : Premier tour ; T2 : Second tour.

De ce point de vue, la campagne de Nicolas Sarkozy en 2012 ne visait pas comme en 2007 à créer un vote d'adhésion, mais à activer un vote de rejet de la gauche. En grande difficulté sur le terrain des enjeux consensuels comme le chômage ou le pouvoir d'achat, sur lesquels l'offre politique est jugée avant tout en fonction de ses performances (en l'occurrence le bilan quand on est sortant), Nicolas Sarkozy a joué la carte de la polarisation sur le terrain des enjeux conflictuels, notamment l'immigration, sur lesquels l'offre politique est jugée avant tout en fonction de ses positions. Dans le cadre d'un rapport de force général gauche-droite qui demeurait favorable à la droite au premier tour (47,2 % contre 43,4 % en France métropolitaine), bien que plus serré qu'en 2007 (44 % contre 36,1 %), Nicolas Sarkozy pouvait

espérer l'emporter de justesse en limitant la division avec le FN, et en réduisant l'élection à un choix idéologique gauche-droite, plutôt qu'à un jugement sur son action. Ce faisant, Nicolas Sarkozy a pu ramener vers lui nombre d'électeurs xénophobes et autoritaires, déçus par son quinquennat, notamment en milieu populaire, mais désireux malgré tout de faire barrage à la gauche du fait de son programme trop favorable à l'immigration. Contreproductive lors d'élections intermédiaires sans enjeu de pouvoir national, où les électeurs sont nettement moins mobilisés et se contentent d'envoyer des messages au gouvernement sans tenir compte du programme de l'opposition, cette stratégie a failli s'avérer payante à l'élection présidentielle, dans le cadre du second tour qui force chacun à devoir choisir entre le PS et l'UMP. L'importance du vote sanction a cependant assuré à François Hollande son élection. Il y a des niveaux d'impopularité contre lesquels il est difficile, sinon impossible, de lutter.

Au final, malgré un important recul par rapport à son niveau du second tour de 2007, Nicolas Sarkozy conserve la même géographie électorale au second tour de 2012 (coefficients de corrélation de 0,98 au niveau départemental²⁵⁴), avec à nouveau des différences très fortes par rapport à la carte de Jacques Chirac en 1995 et 1988 (tableau 6.21).

Tableau 6.21 : Matrices de corrélation (r de Pearson) du vote pour la droite de 1988 à 2012 au second tour de la présidentielle en France métropolitaine (niveau départemental)

	Droite T2				
	1988	1995	2002	2007	2012
1988	1				
1995	0,95	1			
2002	-	-	-		
2007	0,68	0,68	-	1	
2012	0,66	0,63	-	0,98	1

Comme en 2007, la carte de Nicolas Sarkozy au second tour de 2012 est nettement plus influencée par la macro-géographie de l'immigration que ne l'était celle de Jacques Chirac en 1988 ou 1995 (tableau 6.22), avec un niveau de vote croissant pour Nicolas Sarkozy de la zone III (à faible proportion d'immigrés) à la zone I (à forte proportion d'immigrés) et un écart entre la zone I et la zone III de plus de 6 points contre moins de 3 points en 1988 et 1995. De ce point de vue, le second tour de 2012 confirme la convergence des structures géographiques du vote de droite modérée et du vote d'extrême droite, avec une plus forte capacité de Nicolas Sarkozy à capter le noyau électoral du FN face à la gauche, par rapport à Jacques Chirac.

²⁵⁴ Le coefficient de corrélation linéaire est identique au niveau cantonal (0,98).

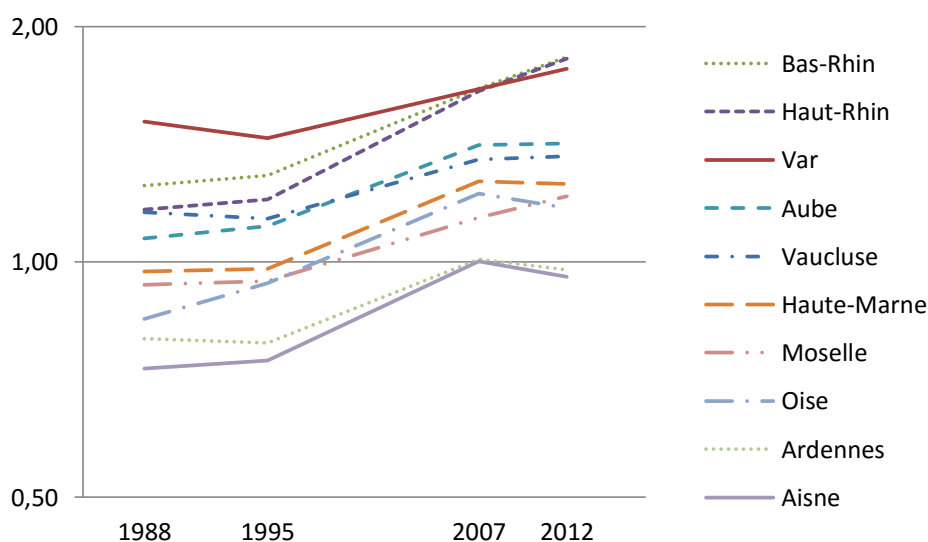
Tableau 6.22 : Les résultats de la droite au second tour de la présidentielle selon les zones d'immigration (1974-2014)

		Métropole	Zone I	Zone II	Zone III	Ecart I-III
P1974	T2	50,7	50,5	48,4	53,2	- 2,7
P1981	T2	47,8	48,2	45,7	49,2	- 1,0
P1988	T2	46,0	47,9	43,6	45,4	+ 2,5
P1995	T2	52,7	54,8	50,1	51,9	+ 2,9
P2007	T2	53,3	56,1	52,4	49,4	+ 6,7
P2012	T2	48,7	51,5	47,5	45,1	+ 6,4

NB. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés. Chaque zone est constituée de 32 départements, en fonction de la proportion d'étrangers nord-africains ou turcs dans la population au moment du recensement de 1982. La zone I est celle où cette proportion est la plus forte, la zone III celle où elle est la plus faible.

De façon générale, le basculement vers l'Est, et plus particulièrement vers le Nord-Est, enregistré en 2007 par rapport à 1988 et 1995 est confirmé en 2012. Zones de force du FN depuis les années 1990, les dix départements présentés dans le graphique 6.13 sont soit des zones de force traditionnelles de la droite, soit d'anciennes zones de faiblesse, mais ils ont tous en commun d'avoir connu un net coup de barre à droite de 1995 à 2007. De fait, malgré sa défaite, Nicolas Sarkozy fait 6,1 points de mieux dans le Haut-Rhin que Jacques Chirac en 1995. Comme en 2007, Nicolas Sarkozy agrège la carte traditionnelle de la droite modérée et celle de l'extrême droite.

Graphique 6.13 : Les évolutions de la droite de 1988 à 2012 au second tour de la présidentielle dans dix départements parmi les plus favorables au FN (odds ratios)



NB. Chaque courbe représente l'évolution du rapport de chance (odds ratios) de chaque unité géographique de voter pour la droite plutôt que de ne pas voter pour la droite comparativement à l'ensemble de la France métropolitaine. Les odds ratios sont une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; +\infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble, d'où le recours à une échelle logarithmique.

Entre les deux tours, Nicolas Sarkozy bénéficie davantage du soutien du « premier électorat FN » que du « second électorat FN ». Ainsi, le candidat UMP progresse bien plus dans le Vaucluse (+ 29 points) que dans l’Aisne (+ 23), alors que les niveaux de Marine Le Pen et de François Bayrou au premier tour étaient très proches (27 % et 26,3 % pour Marine Le Pen, 6,7 % et 6,7 % pour François Bayrou).

Par rapport à 2007, Nicolas Sarkozy résiste mieux dans l’Ouest de tradition catholique (- 1,5 point en Vendée, - 2,4 en Mayenne, - 2,8 dans le Morbihan, - 3 dans le Maine-et-Loire, - 3,1 dans la Sarthe) et dans les Deux-Sèvres (- 2,5), fief de Ségolène Royal. De même son recul est modéré en Alsace (- 2,1 dans le Haut-Rhin et le Bas-Rhin), et dans une partie de la Lorraine (- 3,1 en Moselle et dans la Meuse) et de Rhône-Alpes (- 2,9 en Haute-Savoie, - 3,3 dans l’Ain). Enfin, Nicolas Sarkozy limite la baisse dans le Var (- 2,9). Globalement le président sortant tient assez bien dans des zones de droite traditionnelles d’implantation ancienne, et un peu moins dans des zones de conquête plus récentes (- 5,8 dans l’Aisne). Enfin, les milieux très favorisés lui sont restés très fidèles : 78 % dans le XVI^e arrondissement de Paris (- 2,8 points), 75,4 % dans le canton de Cannes-Est (- 2).

Suite à la défaite de Nicolas Sarkozy, l’ensemble de la droite modérée obtient 34,7 % au premier tour des législatives, soit 5,8 points de mieux que le total Sarkozy-Dupont Aignan du premier tour de la présidentielle (28,9 %), avec un effet troisième tour qui joue en sa faveur au détriment du FN (voir supra) et du MoDem, marginalisé à 1,6 %. A cela s’ajoute l’effet de l’implantation des candidats, qui permet à des « notables » de droite modérée d’attirer des électeurs de Marine Le Pen, notamment dans les zones rurales²⁵⁵. Par rapport à 2007, le reflux est très important, puisque l’UMP obtenait à elle seule 39,9 % et que l’ensemble de la droite modérée totalisait 45,7 %, soit 11 points de mieux. Comme à la présidentielle, l’UMP, avec ses alliés, obtient ses meilleurs résultats dans l’Est et plus particulièrement sur la Côte-d’Azur et en Alsace, où sont concentrés cinq de ses onze élus (dont dix sortants) au premier tour (contre 109 en 2007)²⁵⁶. La droite modérée résiste assez bien face au FN dans ces deux zones, avec une extrême droite généralement moins forte qu’en 2002²⁵⁷. A l’inverse la droite modérée est mise davantage en difficulté dans le Gard, le Vaucluse ou les Bouches-du-Rhône, ainsi que dans des

²⁵⁵ Les deux candidats UMP dans la circonscription unique de Lozère totalisent 45,3 % et marginalisent le candidat du FN (7,8 %). A la présidentielle, Nicolas Sarkozy n’avait obtenu que 27,8 % dans cette circonscription tandis que Marine Le Pen recueillait 17,3 %. Un autre exemple frappant se situe dans la 3^e circonscription des Ardennes où le sortant UMP Jean-Luc Warsmann obtient 52,5 % (contre 25,3 % pour Nicolas Sarkozy) et le candidat du FN seulement 11,6 % (contre 24,6 % pour Marine Le Pen).

²⁵⁶ Lionnel Luca et Jean Leonetti dans les Alpes-Maritimes (6^{ème} et 7^{ème}), Laurent Furst et Frédéric Reiss dans le Bas-Rhin (6^{ème} et 8^{ème}), et Jean-Luc Reitzer dans le Haut-Rhin (3^{ème}).

²⁵⁷ L’extrême droite obtient 20,5 % dans les Alpes-Maritimes, soit moins qu’en 2002 (21,2 %). En Alsace, les résultats dans des cantons ouvriers de tradition de droite comme celui de Saint-Amarin montrent également un recul de l’extrême droite par rapport à 2002 (21 % contre 24,1 %).

circonscriptions où le FN présentait un candidat implanté ou très médiatique. Les autres élus de droite au premier tour, tous présentés ou soutenus par l'UMP, le sont dans les Ardennes (3^e), à Paris (14^e), en Eure-et-Loir (4^e) et dans le Cantal (2^e) ainsi qu'à l'Ouest en Vendée (4^{ème}) et en Mayenne (3^{ème}). Ces départements dessinent les autres zones de force de la droite modérée avec l'Ouest intérieur de tradition catholique, l'Ouest parisien et la périphérie de l'Île-de-France, Champagne-Ardenne et enfin le Sud du Massif central. Sans le soutien de l'UMP, seuls quelques dizaines de candidats du Nouveau Centre et du Parti radical parviennent à dépasser la barre des 5 %²⁵⁸. Aucun d'eux, y compris Rama Yade, n'accède au second tour en France métropolitaine. Seule l'Alliance centriste parvient à qualifier un de ses candidats (le sortant Philippe Folliot dans la 1^{ère} du Tarn) sans l'aide de l'UMP. Signe que « l'ouverture » ne correspond en rien aux attentes de l'électorat de droite radicalisé, le seul candidat de la Gauche moderne soutenu par l'UMP en France métropolitaine (Seine-Maritime 3^e) obtient un résultat désastreux (3,8 %), en étant devancé par les candidats du FN (17,7 %), de DLR (4 %), et du MoDem (3,9 %) qui profitent tous de l'absence d'un « vrai » candidat UMP.

La géographie électorale de la droite modérée au second tour est dans la continuité de celle de Nicolas Sarkozy, avec une bonne résistance dans le Nord-Est (12 sièges sur 13 en Champagne-Ardenne, 13 sur 15 en Alsace, 8 sur 12 en Franche-Comté), ainsi que dans le Nord de Rhône-Alpes (6 sur 6 en Haute-Savoie, 5 sur 5 dans l'Ain, 8 sur 14 dans le Rhône) et la Côte-d'Azur (grand chelem dans les Alpes-Maritimes et le Var). En plus de ses trois élus, l'extrême droite pénalise l'UMP dans les Bouches-du-Rhône (seulement 6 députés sur 16 contre 12 sortants sur 16), le Gard (0 sur 6 contre 4 sur 5) et l'Hérault (0 sur 9 contre 5 sur 7) en se maintenant en triangulaire²⁵⁹ ou en l'éliminant au premier tour. C'est dans la partie Ouest du pays²⁶⁰ et dans les grandes villes que l'UMP souffre le plus²⁶¹. Dans l'ancienne circonscription de François Fillon (Sarthe 4^e), son ex-suppléant est balayé (40,6 %) par le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll. Les reports d'électeurs FN sur les candidats UMP

²⁵⁸ Patrick Gomont (Calvados 5^e, 16 %), Florent Montillot (Loiret 6^e, 10,4 %), Patrick Gendraud (Yonne 2^e, 8,3 %), Christian Lair (Orne 1^e, 8,3 %), Raymond Durand (Rhône 11^e, 7,9 %), Gérard Hénault (Indre-et-Loire 3^e, 7,8 %), Loïc Hervé (Haute-Savoie 6^e, 5,8 %), Nathalie Colin-Oesterlé (Moselle 2^e, 5,7 %) et Jean-Luc Martinat (Nièvre 2^e, 5,5 %) pour le Nouveau Centre ; Rama Yade (Hauts-de-Seine 2^e, 13,8 %), Nathalie Bertin (Doubs 3^e, 13,3 %), Michel Gabas (Gers 2^e, 13 %), Nicolas Samsoen (Essonne 6^e, 11,5 %), Jean-Marc Peillex (Haute-Savoie 6^e, 10,7 %), Michel Perraud (Ain 5^e, 9,5 %), François Godin (Jura 2^e, 9,1 %) et Jean-Luc Arcade (Haute-Savoie 3^e, 8,3 %) pour le Parti radical.

²⁵⁹ Le PS l'emporte dans la 1^{ère} et la 3^e du Gard avec moins de 42 %. Dans la 6^e de l'Hérault, le candidat PS est élu avec seulement 39,8 %. Dans la 12^e des Bouches-du-Rhône, le PS gagne avec seulement 37,4 %.

²⁶⁰ La droite passe de 12 sièges sur 26 à 7 sur 27 en Bretagne, de 10 sur 13 à 4 sur 13 en Basse-Normandie, et de 21 sur 30 à 11 sur 30 dans les Pays-de-la-Loire. En Aquitaine (2 sur 28) et en Poitou-Charentes (2 députés sur 15), la droite est quasi inexistante, à l'image du Limousin (aucun siège). La droite ne conserve que 5 députés sur 27 en Midi-Pyrénées.

²⁶¹ Elle ne tient dans son ancien fief lyonnais que dans la 4^e circonscription (la plus bourgeoise) et perd toute prise à Bordeaux. Elle abandonne une circonscription à Strasbourg.

ont tendance à être meilleurs dans le Sud que dans le Nord-Est²⁶². L'hécatombe au sein des députés UMP de la Droite populaire (17 battus sur 36 qui se représentaient dans leur fief avec l'investiture UMP²⁶³) a pu être considérée comme une preuve de l'échec de la stratégie de droitisation. Cependant, ces défaites s'expliquent principalement par un rapport de force gauche-droite défavorable localement et par le poids du FN²⁶⁴.

Au final, l'UMP et ses alliés connaissent une nette défaite aux législatives, avec un nombre de députés inférieur à celui obtenu en 1997 (245 contre 253), malgré un nombre de triangulaires avec le FN bien plus réduit. Cette débâcle de la majorité sortante résulte d'une amplification du vote sanction que Nicolas Sarkozy avait réussi à limiter à la présidentielle. Suite à la victoire de François Hollande, l'argument du « barrage face à la gauche » se heurte aux législatives à la résignation de nombreux électeurs de droite, ainsi qu'à la volonté d'une partie d'entre eux de laisser sa chance à l'alternance et de ne pas provoquer une crise de régime. De plus, l'UMP, sans leader, ne bénéficie plus d'une prime au sortant sur toute la France. Malgré le rejet dont il était l'objet, Nicolas Sarkozy était un atout indispensable à la droite. Aidée par le mode de scrutin et la faible participation (qui connaît un nouveau recul avec 58,7 % de votants, d'où un écart de 22,7 points par rapport au premier tour de la présidentielle), l'UMP conserve néanmoins son unité et résiste à la concurrence du FN.

Cette résistance en 2012 face au FN, encore à l'œuvre aux municipales de 2014 (voir supra) s'efface aux européennes de 2014 avec la percée des listes FN (25,2 %) qui dominent nettement les listes UMP (20,7 %). Certes, ces dernières font mieux que les listes UMP en 2004 (16,4 %), mais à l'époque le total droite n'était que de 48,6 % contre 62,2 % en 2014 (+ 13,6 points), soit un niveau inédit, tous types de scrutins confondus depuis le premier tour de la présidentielle de 1969, dans le cadre d'une participation électorale faible (44,2 %), mais qui se redresse un peu par rapport à 2009 (41,3 %) et 2004 (43,3 %). Par rapport à la présidentielle, l'UMP perd à la fois des forces vers le centre-droit (- 17,9 points en Mayenne face à la liste UDI-MoDem menée par Jean Arthuis qui recueille 32,2 %, - 8,8 dans les Hauts-de-Seine où la liste UDI-MoDem progresse de 4,2 points sur le résultat de François Bayrou) et surtout vers le FN (notamment dans les Alpes-Maritimes et le Var).

²⁶² Dans la 1^{ère} du Var, la députée sortante UMP est réélue avec 62,5 % alors que le total droite au premier tour était de 62,6 % avec un FN à 20,6 %. A l'inverse, dans la 2^e de Haute-Marne, le député sortant UMP fait moins bien que le total droite du premier tour (61 % contre 65,3 %) avec un FN qui obtenait 19 %.

²⁶³ Sur les 42 signataires de la charte du collectif, Jean Roatta et Daniel Spagnou ne se représentaient pas, Paul Durieu et Christian Vanneste se présentaient en dissidence, Thierry Mariani se présentait dans une circonscription des Français de l'étranger et Jean-Pierre Schosteck se présentait comme simple suppléant.

²⁶⁴ 9 battus sur 17 se présentaient une circonscription où François Hollande était majoritaire. Concernant les 8 autres, seuls Jacques Remiller (Isère 8e) et Maryse Joissans (Bouches-du-Rhône 14e), sont battus en duel face à la gauche (les six autres le sont dans le cadre d'une triangulaire avec le FN).

La confirmation d'une nouvelle structure de compétition entre la droite modérée et l'extrême droite : les enseignements des enquêtes par sondage

Le maintien en 2012 de la géographie électorale de 2007 pour Nicolas Sarkozy s'appuie sur une continuité dans les motivations de vote, avec une place importante pour l'immigration. Selon l'enquête jour du vote de l'Ifop (3 509 répondants interrogés sur internet le 22 avril 2012), « la lutte contre l'immigration clandestine » constitue le second item le plus cité par les électeurs du premier tour de Nicolas Sarkozy en 2012 (parmi les trois enjeux qui ont le plus pesé dans leur vote), avec 45 % de citation, derrière « la réduction de la dette publique (76 %), mais devant « la lutte contre le chômage » (34 %). De façon significative, la structure des motivations de vote de l'électorat Sarkozy (tableau 6.23) montre des proximités avec l'électorat Bayrou sur l'importance accordée à question de la dette publique, enjeu majeur de la première partie de la campagne de Nicolas Sarkozy, et sur le relatif désintérêt par rapport à la question du pouvoir d'achat. Pour le reste, ces deux électeurs divergent, notamment sur les questions régaliennes (immigration, délinquance), où l'électorat Sarkozy confirme son rapprochement de 2007 avec l'électorat Le Pen.

Tableau 6.23 : *Les trois enjeux qui ont le plus compté en 2012 au premier tour de l'élection présidentielle (Ifop)*

		Hollande	Bayrou	Sarkozy	Le Pen
Dette publique	42	- 11	+ 27	+ 34	- 18
Chômage	38	+ 10	+ 3	- 4	- 14
Pouvoir d'achat	35	+ 8	- 11	- 19	- 4
Immigration	28	- 25	- 19	+ 17	+ 49
Education	24	+ 19	+ 15	- 12	- 15
Délinquance	20	- 17	- 12	+ 9	+ 34
Précarité	18	+ 9	- 1	- 11	- 8
Services publics	18	+ 15	- 5	- 14	- 11
Impôts	17	- 4	+ 2	+ 12	- 8
Santé	13	+ 4	+ 2	- 5	- 6
Environnement	6	0	+ 1	- 4	- 4
Banlieues	5	- 2	- 3	- 2	+ 10

NB. Le tableau se lit de la façon suivante : en 2012, la dette publique est l'un des trois enjeux qui compte le plus au moment de voter pour 42 % des répondants et 31 % (- 11) de ceux qui déclarent voter pour François Hollande. Enquête jour du vote Ifop, 3 509 répondants interrogés sur internet le 22 avril 2012.

L'enquête veille de vote d'Ipsos (3 152 répondants interrogés sur internet du 19 au 21 avril 2012) indique une structure de motivations de vote assez proche, même si les items ne sont pas les mêmes, avec d'une part une proximité de l'électorat Bayrou et de l'électorat Sarkozy sur l'importance à accorder aux enjeux de la crise économique et financière et des

déficits publics, et d'autre part un rapprochement entre les électors Sarkozy et Le Pen sur les enjeux régaliens de l'immigration et de l'insécurité (tableau 6.24)²⁶⁵.

Tableau 6.24 : Les trois enjeux qui comptent le plus en 2012 dans le vote au premier tour de l'élection présidentielle (Ipsos)

		Hollande	Bayrou	Sarkozy	Le Pen
Pouvoir d'achat	46	+ 8	- 1	- 7	- 3
Crise éco/fin.	44	- 11	+ 21	+ 18	- 10
Chômage	30	+ 10	- 4	- 7	- 9
Inégalités soc.	25	+ 13	- 4	- 18	- 10
Immigration	24	- 20	- 16	+ 11	+ 38
Déficits publics	20	- 7	+ 23	+ 10	- 10
Insécurité	19	- 12	- 11	+ 9	+ 25
Retraites	19	+ 5	- 7	- 2	- 4
Impôts	17	- 4	+ 1	+ 6	0
Santé	17	+ 6	- 2	- 5	- 7
Education	15	+ 9	+ 7	- 9	- 6
Environnement	6	- 1	0	- 3	- 5
Justice	6	+ 1	- 4	- 3	+ 6
Logement	4	+ 1	+ 1	- 1	- 2
hommes/femmes	3	+ 1	0	- 2	0
Nucléaire	3	- 1	- 2	+ 1	- 3

NB. Le tableau se lit de la façon suivante : en 2012, le pouvoir d'achat est l'un des trois enjeux qui compte le plus au moment de voter pour 46 % des répondants et 54 % (+ 8) de ceux qui déclarent voter pour François Hollande. Enquête veille du vote Ipsos, 3 152 répondants interrogés sur internet du 19 au 21 avril 2012.

L'enquête French Electoral Study 2012 permet d'aller plus loin dans la compréhension des évolutions des logiques du vote pour la droite modérée en prolongeant l'étude longitudinale effectuée au chapitre 5 à partir des enquêtes post-présidentielles Cevipof. A nouveau, il s'agit de modéliser l'impact des deux dimensions de valeurs qui structurent le plus fortement l'espace idéologique français depuis la phase de réaligement de 1981-1984, l'ethno-autoritarisme et l'adhésion au libéralisme économique²⁶⁶, et ainsi de confronter les logiques de formation des électors (cf. annexe 4). Sur cette base ont été estimés, pour chaque premier tour de la présidentielle, des modèles de régression multinomiale prédisant le vote en faveur des différents candidats (tableau 6.25).

²⁶⁵ De même l'enquête jour du vote TNS Sofres-Triélec (1 515 répondants interrogés par téléphone le 22 avril 2012) montre que l'immigration et l'insécurité sont les deux seuls items, avec la dette et la situation internationale, qui distinguent l'électorat Sarkozy de l'ensemble de l'échantillon (18 % des électeurs de Nicolas Sarkozy citent l'immigration comme thème important contre 15 % de l'ensemble de l'échantillon ; 20 % des électeurs de Nicolas Sarkozy citent l'insécurité contre 16 % de l'ensemble des sondés).

²⁶⁶ Ces deux dimensions de valeurs renvoient directement aux enjeux au cœur de l'ordre électoral de 1984, l'immigration et l'insécurité d'une part, le chômage et le rôle de l'Etat dans l'économie d'autre part. Pour une démonstration empirique de leur rôle déterminant dans la structuration de l'espace idéologique français : Jean CHICHE, Brigitte LE ROUX, Pascal PERRINEAU, Henry ROUANET, « L'espace politique des électeurs français à la fin des années 1990. Nouveaux et anciens clivages, hétérogénéité des électors », Op. Cit.

Tableau 6.25 : *Modélisation multinomiale de l'impact des valeurs sur le vote au premier tour de l'élection présidentielle (1988-2014)*

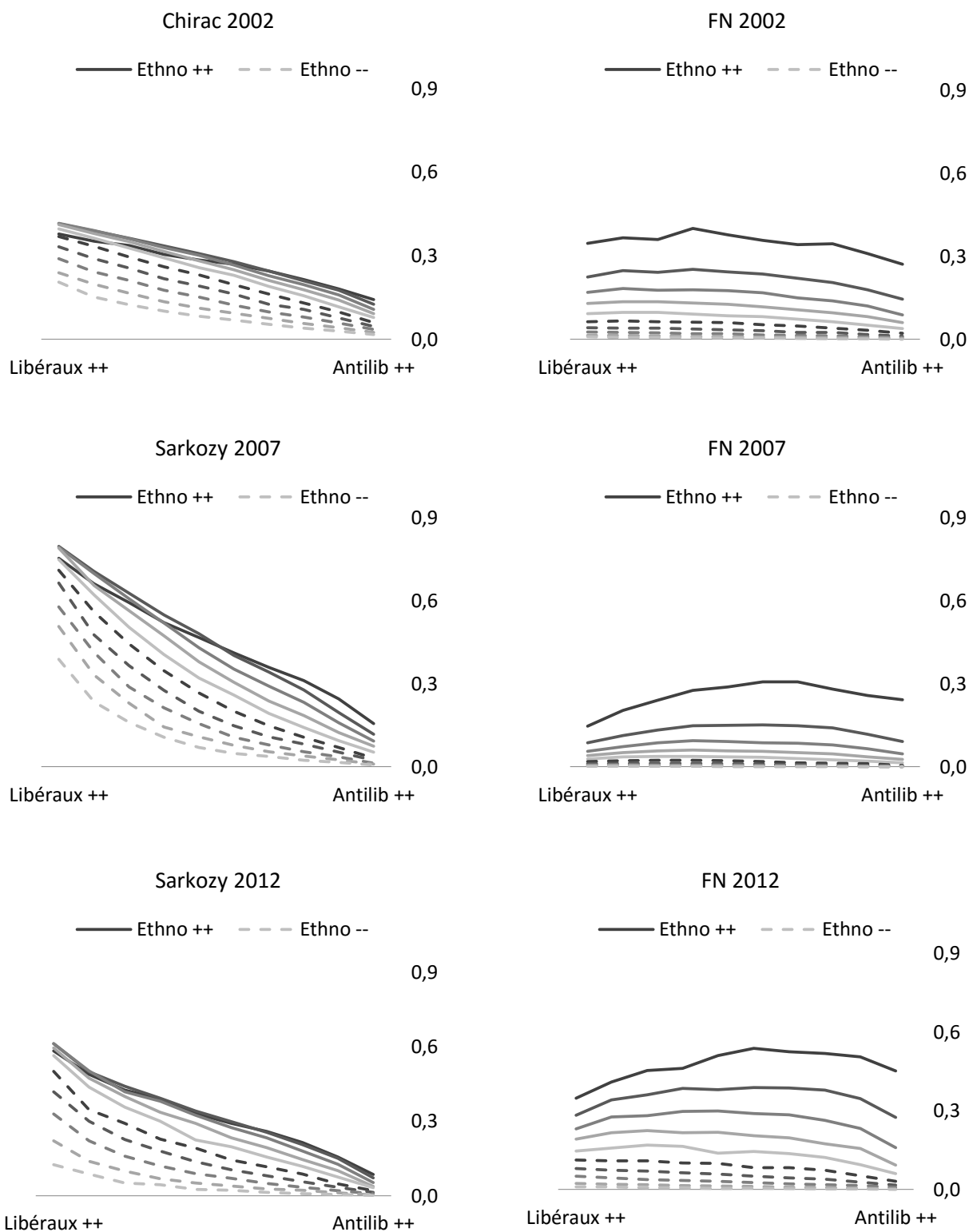
		P1988		P1995		P2002		P2007		P2012	
		Coef.	Err.	Coef.	Err.	Coef.	Err.	Coef.	Err.	Coef.	Err.
PS	Lib. éco.	- 1,891**	0,08	- 0,856**	0,059	- 0,985**	0,068	- 1,637**	0,068	- 1,243**	0,099
	Ethno-aut.	- 0,580**	0,067	- 0,481**	0,057	- 0,824**	0,067	- 1,180**	0,063	- 1,388**	0,102
Bayrou	Lib. éco.					0,109	0,081	- 0,753**	0,059	- 0,662**	0,128
	Ethno-aut.					- 0,535**	0,083	- 0,982**	0,061	- 1,050**	0,129
Balladur	Lib. éco.			- 0,068	0,067						
	Ethno-aut.			0,104	0,066						
Barre	Lib. éco.	- 0,205**	0,058								
	Ethno-aut.	- 0,338**	0,072								
FN	Lib. éco.	- 0,331**	0,066	- 0,374**	0,071	- 0,221**	0,074	- 0,599**	0,09	- 0,604**	0,1
	Ethno-aut.	0,993**	0,102	1,072**	0,086	0,934**	0,093	1,059**	0,112	0,644**	0,123
N		3278		3251		3160		3541		1660	
R² de Nagelkerke		0,474		0,295		0,393		0,464		0,435	

NB. La modalité de référence est le vote pour Jacques Chirac en 1988, 1995 et 2002 et Nicolas Sarkozy en 2007 et 2012. Les deux niveaux de significativité retenus sont : * < 0,05 ; ** < 0,01. Sources en annexe 4.

Le modèle de régression pour 2012 montre que le vote en faveur du FN est toujours très structuré par l'hostilité à l'immigration. De ce point de vue, la représentation graphique des probabilités prédites par les modèles de voter FN en 2002, 2007 et 2012 selon le niveau d'adhésion au libéralisme économique et le niveau d'ethno-autoritarisme (graphique 6.14) montre bien l'importance de la dimension culturelle : le vote Le Pen dépend avant tout du niveau d'ethno-autoritarisme. Ceci étant dit, on note quand même une légère inflexion sur la dimension économique en 2007, qui est confirmée en 2012 : la propension à voter Front national des électeurs les plus ethno-autoritaires (notamment pour le décile le plus ethno-autoritaires) s'accroît désormais avec l'hostilité au libéralisme économique (sauf pour les déciles les plus antilibéraux), alors qu'elle avait tendance à décliner en 2002.

Les logiques du vote Chirac en 2002, mais aussi du vote Sarkozy en 2007 et 2012, sont plus complexes dans la mesure où elles associent étroitement la dimension économique et la dimension culturelle. De manière générale, la probabilité de voter pour ces deux candidats augmente avec l'adhésion au libéralisme économique et l'ethno-autoritarisme. Cependant en 2012, comme en 2007, on note double une double radicalisation économique et culturelle de l'électorat Sarkozy par rapport à l'électorat Chirac.

Graphique 6.14 : Les logiques de vote en faveur des candidats de l'UMP et du FN (présidentielle, 1^{er} tour, 2002-2012)



NB. Ces graphiques présentent les probabilités de vote prédites par les modèles de régression dont les coefficients sont reportés dans le tableau 5.18. Les variables de valeurs ont été transformées en déciles. Sources en annexe 4.

S'agissant de l'axe culturel, son poids est moins spectaculaire en 2012 qu'en 2007 pour le vote Sarkozy. Cependant, l'essentiel de la rupture de 2007 est confirmée en 2012 : la

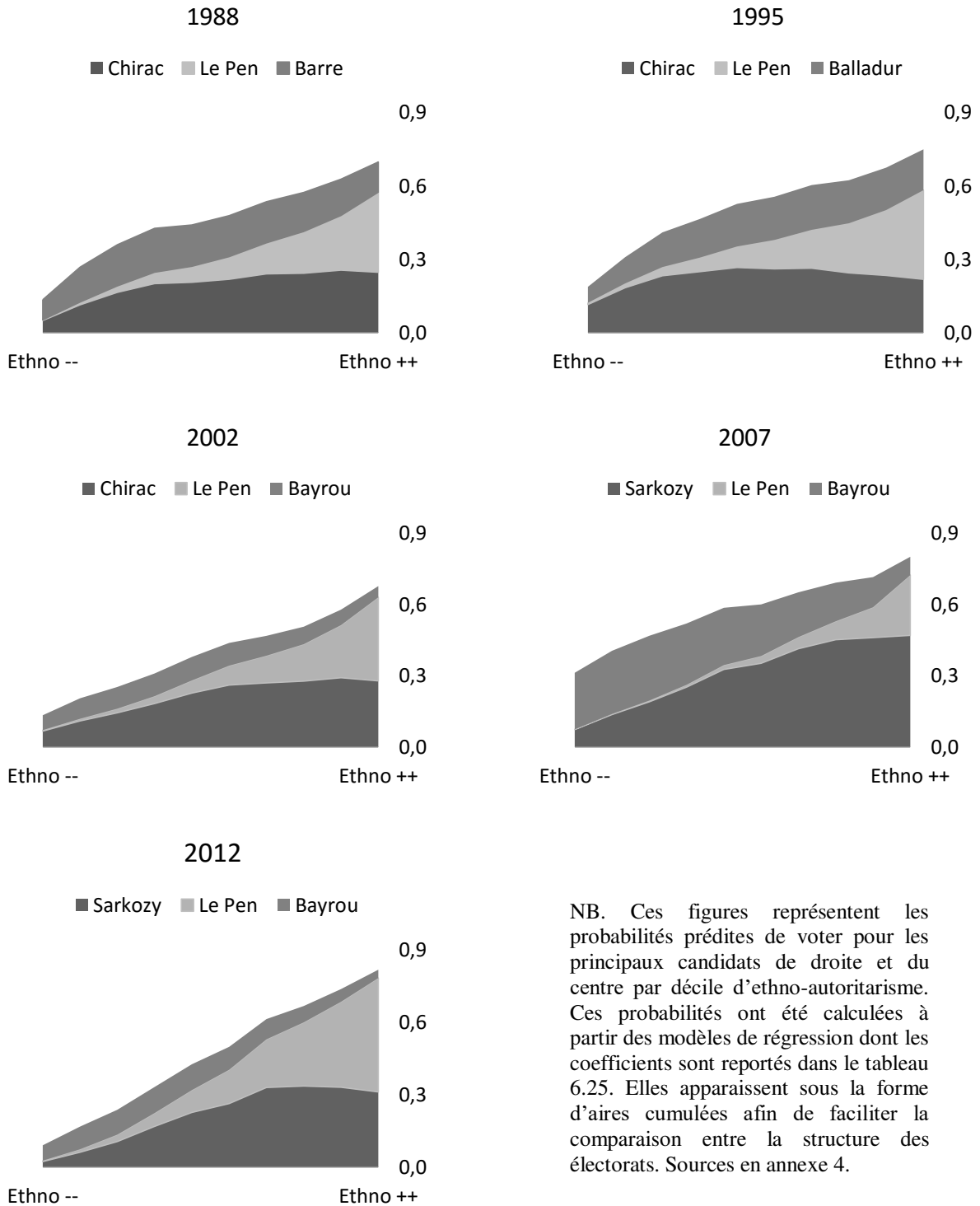
différence entre les probabilités de voter Sarkozy des plus ethno-autoritaires et des moins ethno-autoritaires est de nouveau supérieure à 0,4 parmi les deux déciles les plus libéraux en économie alors que cette différence ne dépassait pas 0,2 en 2002 pour le vote Chirac. De manière générale, Nicolas Sarkozy conserve son double ancrage économique et culturel, mais il chute lourdement parmi les électeurs les moins hostiles à l'immigration. Comme en 2007, le vote pour Nicolas Sarkozy correspond à la « formule gagnante » de Kitschelt²⁶⁷, avec une propension maximale à voter pour le candidat UMP chez les électeurs à la fois antilibéraux culturellement et libéraux économiquement.

Cette transformation des logiques du vote Sarkozy en 2007 et en 2012 par rapport au vote Chirac a des conséquences importantes sur les recompositions de la droite française : le candidat de l'UMP est désormais en compétition plus frontale avec le candidat du FN sur l'électorat le plus hostile à l'immigration (graphique 6.15)²⁶⁸. En investissant les thématiques de l'immigration et de l'identité nationale en 2007, Nicolas Sarkozy ne s'est pas contenté de capter une partie de l'électorat de Jean-Marie Le Pen : il l'a concurrencé dans son noyau électoral. Au premier tour de la présidentielle de 2007, et pour la première fois depuis la percée électorale du Front national, un candidat rassemblant la droite modérée parvient à dépasser nettement Jean-Marie Le Pen parmi les électeurs du décile le plus ethno-autoritaire : la probabilité de voter Sarkozy est de 0,47 au sein de ce décile, contre 0,25 pour la probabilité de voter Le Pen. En 2012, Nicolas Sarkozy ne réussit pas à reproduire cette performance au premier tour de la présidentielle face à Marine Le Pen, puisque cette dernière domine le président sortant chez les électeurs appartenant aux trois déciles les plus ethno-autoritaires. Toutefois, 2012 acte la polarisation de plus en plus forte de l'électorat UMP sur les questions relatives à l'autorité et à l'immigration. Comme Marine Le Pen, Nicolas Sarkozy obtient des résultats très élevés chez les électeurs les plus ethno-autoritaires, et des résultats très faibles chez les électeurs les moins ethno-autoritaires, alors qu'avant 2007, le vote pour la droite modérée était nettement moins polarisé par la dimension culturelle. De fait, Nicolas Sarkozy modifie profondément le visage de la droite modérée, qui éprouve désormais les plus grandes difficultés pour séduire les électeurs les moins hostiles à l'immigration.

²⁶⁷ Herbert KITSCHELT, *The Radical Right in Western Europe*, Op. Cit.

²⁶⁸ Jean-Marie Le Pen n'a jamais été hégémonique dans ce segment de l'électorat : en 1988, 1995 et 2002, la droite modérée attirait déjà une part significative de l'électorat le plus xénophobe. Cette capacité de la droite modérée à capter l'électorat ethno-autoritaire est à relier à l'influence de la présence ou non d'immigrés sur le vote en faveur du Front national : comme l'ont montré Pierre Martin puis Nonna Mayer, le vote FN n'est massif chez les personnes hostiles aux immigrés que si elles résident dans un département à forte présence d'étrangers. Pierre MARTIN, « Le vote Le Pen, l'électorat du Front national », Op. Cit., p. 22-23; Pierre MARTIN, « Qui vote pour le Front national français ? », Op. Cit., p. 143-144. Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, Op. Cit., p. 277 ; Nonna MAYER, *Ces Français qui votent Le Pen*, Op. Cit., p. 271-276.

Graphique 6.15 : Le vote pour les candidats de la droite *et du centre* selon le niveau d'ethno-
autoritarisme (présidentielle, 1^{er} tour, 1988-2012)



NB. Ces figures représentent les probabilités prédites de voter pour les principaux candidats de droite et du centre par décile d'ethno-autoritarisme. Ces probabilités ont été calculées à partir des modèles de régression dont les coefficients sont reportés dans le tableau 6.25. Elles apparaissent sous la forme d'aires cumulées afin de faciliter la comparaison entre la structure des électorats. Sources en annexe 4.

Au final, malgré le redressement du FN et le score élevé obtenu par Marine Le Pen, l'élection présidentielle de 2012 confirme la dynamique de rapprochement des électorats UMP et FN, et entérine un élément fondamental de la rupture de 2007 : la polarisation sur l'immigration, qui faisait la spécificité du vote FN, est désormais aussi une caractéristique

majeure de l'électorat UMP. En dépit d'un renouvellement important, l'électorat Sarkozy de 2012 s'inscrit bien dans la continuité de celui de 2007 : les « fidèles » de 2007 et les électeurs « nouveaux » convergent sur la priorité à donner à la sécurité et à la maîtrise de l'immigration²⁶⁹.

Au second tour, les données redressées du FES 2012 indiquent que 60 % des électeurs de Marine Le Pen du premier tour rallient la candidature de Nicolas Sarkozy, contre 18 % seulement celle de François Hollande et 22 % l'abstention ou le vote blanc²⁷⁰. Par rapport à 2007 (tableau 6.26), les reports de l'électorat FN sont moins favorables à Nicolas Sarkozy, avec une progression des votes vers la gauche et surtout vers l'abstention ou le vote blanc. Ceci étant, Nicolas Sarkozy, malgré son impopularité, parvient à obtenir de bien meilleurs reports de voix de la part des électeurs du FN que Jacques Chirac en 1995 avec un différentiel par rapport au candidat de la gauche de 42 points en 2012 (60 % contre 18 %) contre seulement 27 points en 1995 (56 % contre 29 %). De ce point de vue, la présidentielle de 2012 confirme la capacité accrue de Nicolas Sarkozy à attirer les électeurs FN au second tour, si ce n'est au premier tour.

Tableau 6.26 : *Les reports de voix d'électeurs de Jean-Marie Le Pen au second tour de la présidentielle*

	P1988	P1995	P2007	P2012
Gauche	21	29	14	18
Droite	58	56	69	60
Abstention, blanc, nul, NSP	21	15	17	22

NB. Pourcentages en colonne. NSP : Ne se prononce pas. Enquêtes post-présidentielles Cevipof 1988, 1995, 2007 et FES 2012

En 2007 comme en 2012, les questions d'immigration, d'insécurité ou d'identité qui renvoient à la même dimension culturelle, pèsent plus que jamais dans le vote en structurant fortement l'opposition gauche-droite²⁷¹. Dans ce cadre on assiste à la poursuite de l'affaiblissement de la tripartition telle qu'elle était en place avant 2007, c'est-à-dire avec une nette fracture électorale entre la droite modérée et l'extrême droite sur la dimension culturelle de l'affrontement politique.

²⁶⁹ Jean CHICHE, Elisabeth DUPOIRIER, « De la défaite de Nicolas Sarkozy au triste dixième anniversaire de l'UMP », in Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote normal*, Op. Cit., p. 193-226 (p. 205).

²⁷⁰ L'enquête post-électorale Cevipof 2012 indique des résultats très proches s'agissant des reports de l'électorat Le Pen : 57 % vers Nicolas Sarkozy, 17 % vers François Hollande, 26 % vers l'abstention ou le vote blanc/nul. L'enquête jour du vote jour du vote TNS Sofres –Triélec (réalisée par téléphone le 6 mai 2012 avec 1 521 répondants) indique aussi des reports comparables (58 %, 14 %, 28 %). Il en va de même pour l'enquête Ifop (réalisée sur internet le 6 mai 2012 avec 1 968 répondants : 54 %, 21 %, 25 %). Enfin, l'enquête veille de vote d'Ipsos (réalisée sur internet du 3 au 5 mai 2012 avec 3 123 répondants) indique une propension à l'abstention plus forte des électeurs FN (51 %, 14 %, 35 %).

²⁷¹ Vincent TIBERJ, « Vote de gauche, votes de droite, hier et aujourd'hui », in Vincent TIBERJ (dir.), *Des votes et des voix. De Mitterrand à Hollande*, Paris, Champs social, 2013, p. 84-94.

Cette convergence des logiques de vote pour l'UMP et le FN se retrouve pour finir aux européennes de 2014. Lors de ce scrutin, la percée du FN s'effectue dans le cadre d'une polarisation accrue et inédite de l'électorat sur l'immigration. Selon le sondage veille de vote d'Ipsos (réalisée du 22 au 23 mai 2014 sur internet avec 2 048 répondants), l'immigration arrive en tête des motivations de vote avec 31 % de citations parmi les deux enjeux les plus importants au moment de voter. L'enquête CSA jour du vote (réalisée le 25 mai 2014 sur internet avec 1 859 répondants) accorde elle-aussi la première place à l'enjeu immigration avec 17 % de citations (un seul enjeu prioritaire demandé). Enfin l'enquête Harris-Interactive jour du vote (réalisée par internet le 25 mai 2014 avec 5 565 répondants) classe l'immigration en deuxième position derrière l'emploi s'agissant des quatre dossiers sur lesquels les sondés souhaitent « le plus que l'Union européenne avance dans le bon sens au cours des cinq prochaines années », avec 37 % de citations. Surtout, l'immigration apparaît comme une priorité à la fois pour les électeurs des listes FN mais aussi pour les électeurs des listes UMP : alors que 62 % des électeurs du FN sondés par Ipsos mettent l'immigration parmi leurs deux préoccupations majeures, c'est aussi le cas de 40 % des électeurs UMP pour qui cet enjeu constitue la principale motivation de vote (devant le pouvoir d'achat et la crise de la zone euro avec 30 % de citations pour ces deux enjeux). De même, si 75 % des électeurs FN sondés par Harris Interactive mentionnent l'immigration par les quatre dossiers à faire avancer au niveau de l'UE, ils sont 54 % chez les électeurs UMP.

C) Face à Nicolas Sarkozy : la gauche et le centre en mutations

Le déclin du MoDem après 2007 renvoie en premier lieu à son incapacité à concurrencer le PS en tant qu'alternative principale à l'UMP. Face à la résilience du PS et à l'impopularité de Nicolas Sarkozy, François Bayrou est finalement tenté de se positionner en tant que recours pour la droite modérée face à la gauche. Dans ce cadre, le leader centriste connaît un large échec, en se retrouvant isolé au centre. Loin d'infirmier la rupture de 2007, la chute de MoDem et son retour au centre-droit après 2012 traduisent simplement l'impasse d'une stratégie majoritaire reposant sur l'autonomisation du centre face à une gauche retrouvée et à une droite modérée droitisée. A gauche, les écologistes se renforcent après 2007 en s'imposant comme les principaux partenaires des socialistes. Pour autant, pas plus que le Front de gauche, ils ne parviennent à briser la domination du PS, alors même que celui-ci peine à survivre à l'épreuve du pouvoir après avoir tout misé sur l'antisarkozysme de 2007 à 2012.

L'échec du MoDem

L'incapacité du MoDem à concurrencer le PS pour incarner l'alternance à l'UMP

Suite aux élections de 2007, François Bayrou maintient le cap d'une indépendance résolue vis-à-vis du PS et de l'UMP tout en se positionnant clairement dans l'opposition à Nicolas Sarkozy. Pour le leader du MoDem, seule compte l'échéance présidentielle de 2012 et plus particulièrement le premier tour, avec un objectif simple, le même qu'en 2007 : devancer le candidat du PS ou celui de l'UMP et se qualifier au second tour, où il pense être assuré de l'emporter quel que soit l'adversaire du fait de son positionnement centriste. Même s'il doit sa force au moins autant à son positionnement antisystème contre le duopole PS-UMP qu'à son programme centriste, culturellement et économiquement libéral (lequel ne prend pas appui sur un clivage spécifique comme c'est le cas pour les écologistes), François Bayrou peut difficilement s'éloigner de sa ligne d'indépendance, alors qu'elle constitue en même temps sa faiblesse, notamment lors d'élections autres que la présidentielle et les européennes, où le mode de scrutin handicape les partis isolés.

A ce titre, le MoDem joue les équilibristes dès les élections locales de 2008. Aux municipales, la ligne générale d'autonomie du parti se heurte à la volonté de nombreux élus centristes de conserver leurs responsabilités et donc leurs alliances avec l'UMP, mais aussi à

l'envie de nombreux cadres de participer à des exécutifs locaux, ce qui passe par des alliances avec la force dominante localement, qui peut être l'UMP mais aussi le PS. Pour ne pas reproduire le même scénario qu'aux législatives de 2007 et limiter les départs, François Bayrou permet aux maires sortants MoDem de se représenter avec le soutien de l'UMP²⁷². De même il accepte que son parti participe dès le premier tour à des listes dirigées ou soutenues par l'UMP (Bordeaux, Angers, Périgueux, Corbeil-Essonnes, Rouen, Amiens, Mulhouse) ou par le PS (Dijon, Grenoble, Montpellier, Roubaix). Ce positionnement à géométrie variable affirmant le caractère prioritairement local du scrutin municipal n'empêche pas de nombreuses défections (notamment Jean-Marie Cavada à Paris). Aux cantonales, le MoDem se positionne aussi au cas par cas, puisque la moitié de ses sortants (23 sur 43) sont soutenus dès le premier tour par l'UMP, tandis que dans bien des cas, l'UMP ne présente pas de candidat face au MoDem dans le cadre d'accords locaux (Pas-de-Calais, Gironde, Landes, Maine-et-Loire). Ceci étant, plus de 80 % des candidats du MoDem (420 candidats sur 524) se présentent en concurrence avec des candidats du PS et de l'UMP. De même aux municipales, le MoDem présente des listes autonomes dans près de 60 % des villes de plus de 30 000 habitants (137 sur 235).

Les résultats obtenus par le MoDem en 2008 sont en net recul par rapport à la percée de François Bayrou à la présidentielle, mais ils s'inscrivent néanmoins dans la continuité des législatives. Au premier tour des cantonales, le MoDem obtient 4,5 % des suffrages exprimés avec des candidats dans seulement 524 cantons métropolitains sur 1 933, soit un niveau de 13,8 % sur l'ensemble des cantons où il est présent. Sur l'ensemble des 420 cantons où le MoDem est concurrencé à la fois par le PS (ou un DVG) et l'UMP (ou un DVD), le parti de François Bayrou recueille 11,3 %. Au premier tour des municipales, les listes indépendantes du MoDem recueillent 6,2 % sur les 235 villes de plus de 30 000 habitants en France métropolitaine, soit un niveau de 8,9 % sur l'ensemble des villes où le parti de François Bayrou est présent face à la gauche et à l'UMP. Au second tour des municipales, le MoDem fusionne avec la droite à Toulouse, Nevers, Clamart, Colombes, Metz et Vandœuvre-lès-Nancy, et avec la gauche à Marseille, Chartres, Melun, Poissy, Asnières, Perpignan, Lille et Aubagne (où la liste de la gauche est dirigée par le PCF, cette alliance étant la seule à être désavouée par François Bayrou). Aux cantonales, on note des désistements de l'UMP ou du PS en faveur du MoDem dans le cadre d'accords locaux ou de manœuvres tactiques²⁷³. Au final, le MoDem conserve six villes de plus de 30 000 habitants en continuant de gouverner avec l'UMP, ainsi que trois

²⁷² C'est le cas pour les huit villes de plus de 30 000 habitants que le MoDem détient : Arras, Anglet, Biarritz, Epinay-sur-Seine, Montigny-le-Bretonneux, Noisy-le-Sec, Saint-Brieuc, Talence.

²⁷³ Pierre MARTIN, « Les élections cantonales des 9 et 16 mars 2008 », *Regards sur l'actualité*, n° 342, 2008, p. 78-87.

présidences de conseils généraux toujours avec l'appui de la droite (Rhône, Mayenne, Morbihan). Les reports de l'électorat MoDem au second tour participent à la victoire de la gauche, même si le comportement des électeurs centristes a été globalement dépendant de la configuration locale et des alliances passées²⁷⁴.

Si les élections de 2008 indiquent que le MoDem n'a pas rompu tous ses liens avec la droite modérée (avec également le maintien du groupe Union centriste au Sénat), ces scrutins s'inscrivent néanmoins dans la continuité de 2007, avec la poursuite de l'affirmation d'une ligne d'indépendance. De plus, pour la première fois depuis la généralisation de l'union de la gauche dans les années 1970, le centre redevient un partenaire effectif ou au moins potentiel du PS dans de nombreuses villes. De ce point de vue, si le MoDem échoue à nouveau à renverser la domination du PS et de l'UMP (à l'image de François Bayrou battu – de peu – en triangulaire à Pau²⁷⁵), il continue d'occuper l'espace politique d'un centre indépendant, dont le soutien est recherché. Refusant tout rapprochement avec le pouvoir UMP (malgré la main tendue par Alain Juppé ou Jean-Pierre Raffarin, ou encore le débauchage de certains de ses proches comme Michel Mercier nommé au gouvernement après les européennes de juin 2009), François Bayrou semble plutôt envisager un pas de deux avec le PS, notamment lorsqu'il dessine la perspective d'une « majorité alternative » dans son discours à l'université de rentrée du MoDem le 7 septembre 2008. Ce faisant, le leader centriste cherche surtout à exacerber les tensions qui règnent au PS, s'agissant de la ligne stratégique à adopter, avec l'objectif que cette division entre partisans et adversaires d'un virage vers le centre débouche sur une scission qui lui permettrait de récupérer l'aile droite du PS et d'imposer le MoDem comme le principal pôle d'opposition au pouvoir en place. Depuis 2007, François Bayrou s'inscrit ainsi assez nettement dans une logique de concurrence avec le PS pour lui disputer le leadership de l'opposition à Nicolas Sarkozy et à l'UMP (sortie en avril 2009 de son pamphlet antisarkozyste intitulé « Abus de pouvoir »), avec une accentuation de son discours critique vis-à-vis des puissances d'argent et du fonctionnement du capitalisme financiarisé²⁷⁶. Des deux maillons du duopole PS-UMP, c'est le maillon gauche qui semble alors le plus fragile aux yeux du leader centriste.

²⁷⁴ Pierre MARTIN, « Les élections de mars 2008 », *Commentaire*, n° 122, 2008, p. 471-484.

²⁷⁵ 38,8 % pour la liste MoDem contre 39,8 % pour la liste de gauche et 21,4 % pour la liste du maire sortant.

²⁷⁶ « Je ne crois pas plus à la refondation du capitalisme que je ne crois à la refondation du socialisme. (...) La crise du socialisme, qui est tombé en même temps que le mur de Berlin, son idée source, c'était que l'Etat pouvait décider à la place des gens. (...) L'idée fondamentale que le capitalisme portait, celle qui a échoué aussi, c'était que la somme des intérêts particuliers faisait l'intérêt général (...) Ce que nous mettons en premier, ce n'est pas l'argent, c'est l'être humain. C'est pourquoi nous n'adhérons pas au capitalisme. Nous adhérons à l'humanisme et nous considérons que, sur bien des points, le capitalisme est en contradiction avec l'humanisme. ». François Bayrou, à Paris, le 26 octobre 2008.

Dans ce cadre, une grande part des débats entre socialistes en vue du congrès de Reims de novembre 2008 tourne autour de la question des alliances. Alors que Ségolène Royal, soutenue par une partie de l'aile droite du parti la plus acquise au social-libéralisme (motion « La Ligne claire » avec Gérard Collomb ou Manuel Valls), prône une alliance nationale avec le MoDem, dans la continuité de sa « danse du centre » du second tour de la présidentielle puis des législatives de 2007, les autres composantes du PS rejettent un tel rapprochement. Parmi ce front du refus qui se coalise contre Ségolène Royal lors de l'élection du Premier secrétaire du parti, on retrouve non seulement l'aile gauche conduite par Benoit Hamon mais aussi les motions de Bertrand Delanoë (soutenue par François Hollande) et de Martine Aubry, dont l'orientation politique ne paraît pourtant pas « MoDem-incompatible » : le maire de Paris a fait compagne sur la fin des tabous au PS vis-à-vis du libéralisme, tandis que le maire de Lille a incorporé le MoDem sur ses listes au second tour des municipales. Pour nombre de leaders du PS, il convient en fait de ne pas sortir de l'ambiguïté pour ne pas donner trop d'espace à la gauche de la gauche (voir plus loin) et éviter de valoriser François Bayrou en tant qu'adversaire de Nicolas Sarkozy. Dans les faits, beaucoup estiment qu'il n'est pas nécessaire de faire formellement alliance avec François Bayrou pour l'emporter en 2012 du fait de l'impopularité du pouvoir, d'autant que le discours très antisarkozyste du leader centriste et son déplacement sur le terrain de la gauche suggèrent qu'une bonne partie de l'électorat MoDem sera enclin à sanctionner le président sortant. Au final, la victoire très serrée et très contestée de Martine Aubry face à Ségolène Royal lors de l'élection du Premier secrétaire tranche au moins momentanément la question des alliances avec la réaffirmation de la ligne de rassemblement de la gauche²⁷⁷.

Suite au congrès de Reims, désastreux en termes d'image pour le PS (accusations de fraudes, étalement des divisions et des haines personnelles, absence de synthèse), les résultats des européennes de 2009 semblent valider l'idée de François Bayrou que le PS n'est pas assuré d'affronter l'UMP au second tour de la présidentielle de 2012. Avec seulement 16,4 % en France métropolitaine, le PS est largement devancé par l'UMP (27,8 %) et souffre de la concurrence des écologistes (voir plus loin). En recul de 12,7 points par rapport à 2004, le PS obtient son plus mauvais résultat à ce type de scrutin depuis le désaveu de la liste Rocard en 1994 (14,5 %). Très défavorable au PS, le scrutin européen de 2009 ne permet cependant pas au MoDem de s'affirmer comme une alternative évidente. Avec 8,4 %, le parti de François

²⁷⁷ Selon plusieurs sondages réalisés avant les européennes de 2009, les sympathisants du PS et ceux du MoDem apparaissent majoritairement favorables à une alliance entre les deux partis (jusqu'à 65 % des sympathisants socialistes et 64% des proches du MoDem souhaitent que leurs partis « dirigent la France ensemble » selon un sondage ViaVoice réalisé du 23 au 25 avril par téléphone avec 1 020 répondants).

Bayrou recule par rapport au résultat de l'UDF en 2004 (12 %). Lâché au profit de l'UMP par les électeurs de centre droit de 2004 les moins hostiles au gouvernement et à Nicolas Sarkozy (voir supra), le MoDem fait à peine mieux qu'aux législatives de 2007 (7,7 %), alors que le scrutin européen lui est à priori beaucoup plus favorable, avec un renforcement de la composante expressive du vote (pas d'effet « troisième tour » et pas de gouvernement à désigner) et un mode de scrutin proportionnel qui ne présente pas de handicap pour les partis isolés sans implantation locale forte. De plus, le MoDem, en tant que parti pro-UE qui recrute son électorat principalement au sein des catégories sociales supérieures ou diplômées, est favorisé par le très fort biais sociologique de la participation aux européennes, ainsi que par le biais politique qui veut que ceux qui soutiennent la construction européenne soient plus enclins à participer que ceux qui s'y opposent et qui refusent de légitimer cette construction politique en y prenant part. Au final, contrairement à la présidentielle, le MoDem ne profite pas de la défiance vis-à-vis du PS : comme aux législatives de 2007, le MoDem se rétracte sur son noyau modéré ninciste, le plus antisystème et le plus hostile à Nicolas Sarkozy (cf. chapitre 5), en ne parvenant à conserver ni la frange de l'électorat Bayrou de la présidentielle qui est la plus proche de l'UMP, ni celle qui est la plus proche de la gauche²⁷⁸.

Très affaibli en 2009, le PS se redresse aux régionales de 2010 puis aux cantonales de 2011. Il parvient à résister aux écologistes (voir infra), rassemble la gauche au second tour des régionales²⁷⁹ et obtient des succès très importants en servant de réceptacle au vote sanction contre Nicolas Sarkozy, dans le cadre d'un rapport de force gauche-droite historiquement favorable (voir supra). De son côté, le MoDem subit un nouveau déclin. Malgré de nouveaux signes d'ouverture vers la gauche de la part de François Bayrou²⁸⁰, notamment en direction des

²⁷⁸ Selon le sondage jour de vote de TNS Sofres (réalisé par téléphone le 7 juin 2009 avec 2 000 répondants), l'électorat de François Bayrou de la présidentielle qui a voté en 2009 s'est dispersé : 35 % vers les listes de gauche, 12 % vers les listes UMP, et 43 % vers les listes MoDem. La nature très centriste du vote MoDem en 2009 se retrouve dans sa composition avec 36 % et 42 % d'électeurs de Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy au second tour de la présidentielle, complétés par 23 % d'abstentionnistes ou d'électeurs ayant voté blanc. Les données de CSA (enquête jour du vote réalisée par téléphone le 7 juin 2009 avec 2 020 répondants) et d'OpinionWay (enquête jour du vote réalisée sur internet le 7 juin 2009 avec 9 892 répondants) confirment la dispersion de l'électorat Bayrou qui est venu voter en 2009 avec respectivement 33 % et 33 % qui sont allés vers la gauche, 12 % et 14 % vers l'UMP, et 45 % et 40 % qui sont restés sur le MoDem.

²⁷⁹ Allié au PCF dans six régions dès le premier tour des régionales, le PS fusionne ses listes au second tour avec les listes EELV et Front de gauche quasiment partout où la question se pose (une liste ne peut fusionner que si elle a réalisé plus de 5 % des exprimés). Outre Languedoc-Roussillon (la liste PS anti-Frèche, la liste EELV et la liste FG obtiennent chacune moins de 10 % et ne peuvent se maintenir), les exceptions sont la Bretagne (pas d'accord entre la liste PS-PCF et la liste EELV qui est en mesure de se maintenir), la Picardie (fusion entre les listes PS et EELV mais pas d'accord avec la liste FG qui ne peut pas se maintenir), et le Limousin (fusion entre les listes PS et EELV mais pas d'accord avec la liste FG-NPA qui est en mesure de se maintenir).

²⁸⁰ « Et pour moi, des gaullistes aux socialistes ouverts, en passant par les écologistes, il n'y a aucune exclusive. Je ne vois pas dans ces courants des adversaires. (...) Pas de limite au dialogue. Quand j'écoute attentivement les responsables de ce grand 'arc central' que j'appelle de mes vœux, je ne vois rien dans les valeurs fondamentales qui les séparent irrémédiablement. Socialistes ou Verts, écologistes, droite sociale, républicains,

Verts à qui il propose, sans succès, une alliance « dans certaines régions »²⁸¹, le MoDem se présente de façon autonome aux élections régionales de 2010 (sauf en Languedoc-Roussillon où il ne dépose aucune liste), après avoir refusé les offres d'alliance au premier tour de certains socialistes (notamment Ségolène Royal en Poitou-Charentes). Dans ce cadre, le MoDem recueille à peine 4,3 % des suffrages exprimés. Lâché par la plupart des notables de l'ancienne-UDF, le MoDem est handicapé par la faible notoriété de ses têtes de liste²⁸². Ce net recul, combiné au niveau historique de la gauche, chasse le débat sur la question des alliances entre la gauche et le centre. Au second tour, le parti de François Bayrou ne peut se maintenir qu'en Aquitaine, où sa liste progresse de 10,4 % à 15,7 % en profitant, comme le FN ou les Verts ailleurs, de sa position d'opposant à la bipolarisation PS-UMP²⁸³. Enfin le MoDem poursuit son déclin aux cantonales de 2011. Avec une présence très réduite dans l'offre électorale (candidats MoDem dans 231 cantons sur 1 940), il recueille à peine 1,2 %, ce qui représente cependant 8,5 % sur l'ensemble des cantons où il est présent et 7,6 % sur l'ensemble des 211 cantons où il est en concurrence avec la gauche et la droite modérée.

Renforcé par ses victoires aux régionales de 2010 et aux cantonales de 2011, ainsi que par la perte d'influence électorale du MoDem, le PS aborde la campagne présidentielle de 2012 en position de favori, malgré la mise hors-jeu du très populaire Dominique Strauss-Kahn, accusé de viol par une femme de chambre à New York en mai 2011. A la suite d'une procédure inédite de primaire ouverte à tous les sympathisants inscrits sur les listes électorales (moyennant une participation symbolique d'un euro et la signature d'une charte minimaliste²⁸⁴), inspiré de l'exemple italien (et américain), François Hollande est désigné candidat du PS le 16 octobre 2011 en battant Martine Aubry au second tour de scrutin avec 56,6 %, dans le cadre d'une participation importante de près de trois millions de sympathisants sur l'ensemble des deux tours²⁸⁵. Durant la campagne de cette primaire, la plupart des

tous quand on parle avec eux sont préoccupés par l'endettement du pays, tous ont le souci de la question sociale et environnementale. Tous veulent une économie vivante, une démocratie restaurée. Il y a des nuances plus que des divergences. ». François Bayrou, entretien au Figaro du 4 décembre 2009.

²⁸¹ L'offre de François Bayrou est formulée dans une interview au Monde du 10 octobre 2009. Elle fait suite aux prises de position de Daniel Cohn-Bendit en faveur d'une telle alliance lors de l'université d'été des Verts et au lobbying de la composante écologiste du MoDem (Jean-Luc Bennahmias et Corinne Lepage).

²⁸² Outre l'Aquitaine où il obtient 10,4 % grâce à l'impact personnel de Jean Lassalle, les trois autres régions où il dépasse les 5 % sont des régions où sa liste est menée par un élu bien implanté : 8,9 % en Basse-Normandie avec Rodolphe Thomas (maire d'Hérouville-Saint-Clair), 5,4 % en Bretagne avec Bruno Joncour (maire de Saint-Brieuc), 5,1 % dans le Centre avec Marc Fresseau (conseiller régional sortant et maire de Marchenoir).

²⁸³ Florent GOUGOU, Simon LABOURET, « The 2010 French regional elections: Transitional elections in a realignment era », Op. Cit.

²⁸⁴ « Je me reconnais dans les valeurs de la gauche et de la République, dans le projet de liberté, d'égalité, de fraternité de laïcité, de justice et de progrès solidaire ».

²⁸⁵ Au premier tour François Hollande rassemble 39,2 % des suffrages exprimés, contre 30,4 % pour Martine Aubry, 17,2 % pour Arnaud Montebourg, 6,9 % pour Ségolène Royal, 5,6 % pour Manuel Valls, et 0,6 % pour

candidats demeurent ambigus vis-à-vis de François Bayrou, même s'ils s'accordent sur l'idée d'ouvrir la future majorité présidentielle de gauche à tous ceux qui voudront la rejoindre sur la base du programme socialiste²⁸⁶. Toutefois, François Hollande ne se prive pas de répondre aux attaques de Martine Aubry (qui l'accuse d'être « flou » et d'incarner une « gauche molle ») en rappelant qu'il n'a jamais passé d'alliances avec le MoDem contrairement à elle. Dans les faits, le partenaire principal du PS est Europe Ecologie – Les Verts (EELV) avec qui un « accord politique de majorité » est signé peu après la primaire (voir plus loin).

S'inscrivant dans le prolongement de la « primaire fermée » de 2007, qui avait suscité un fort intérêt des médias et de l'électorat de gauche en général, avec un abaissement de la cotisation à 20 euros pour pouvoir adhérer et voter, la « primaire ouverte » de 2012 contribue à renforcer encore davantage la présidentialisation du PS, et par la même occasion la présidentialisation de la vie politique française, ainsi que sa tendance au bipartisme (imparfait), le PS et l'UMP apparaissant comme les deux seuls partis présidentialisés capables de mettre en œuvre une telle procédure de « partisanisation » de l'élection présidentielle²⁸⁷. Présentée comme un élément essentiel de rénovation et de modernisation du Parti socialiste²⁸⁸, suite à ses deux échecs de 2002 et 2007 et aux soupçons de fraudes lors de l'élection de son Premier secrétaire en novembre 2008 après le congrès de Reims, la « primaire ouverte » vise avant tout à résoudre la crise persistante de leadership du parti depuis 2002. Ce faisant, la « primaire ouverte » institutionnalise encore un peu plus le rôle central de l'échéance présidentielle dans le fonctionnement du Parti socialiste ainsi que dans sa stratégie de conquête du pouvoir, tout en confirmant le processus de dissociation entre leadership partisan et leadership électoral, Martine Aubry, Première secrétaire depuis 2008, ayant prévue de s'effacer derrière Dominique Strauss-Kahn²⁸⁹. Ce renforcement de la présidentialisation est d'autant plus manifeste que l'ouverture de la primaire socialiste aux sympathisants est paradoxalement impulsé par ceux-là même qui se sont opposés au principe présidentialiste défendu par Lionel Jospin jusqu'en 2002 (cf. chapitre 4) : de fait, parmi les plus ardents avocats de la « primaire ouverte », on retrouve Arnaud Montebourg, héraut de la Sixième République, qui avait refusé d'intégrer la

Jean-Michel Baylet, dont la participation à ce scrutin en tant que président du PRG s'inscrit dans la continuité de la satellisation de son parti par le PS depuis sa création.

²⁸⁶ Manuel Valls et Ségolène Royal sont les plus clairs sur leur volonté de gouverner avec une majorité qui irait jusqu'à François Bayrou et même jusqu'à Dominique de Villepin.

²⁸⁷ Gérard GRUNBERG, *La Loi et les Prophètes*, Op. Cit., p. 319-338.

²⁸⁸ Sur la condamnation de la « primaire ouverte » au nom de la défense du parti de militants : Rémi LEFEBVRE, *Les Primaires socialistes. La fin du parti de militants*, Paris, Editions raisons d'agir, 2011.

²⁸⁹ C'est seulement suite à la mise hors-jeu de Dominique Strauss-Kahn que Martine Aubry décide de se présenter à la primaire socialiste. Comme en 1995 ou en 2007 (cf. chapitre 5), le poids des ressources partisans s'avère toutefois non-négligeable dans l'issue finale de la primaire (les deux candidats au second tour sont respectivement Premier secrétaire en exercice et ancien Premier secrétaire).

synthèse du Mans en 2005, au motif qu'elle ne faisait pas mention d'un changement de régime²⁹⁰.

La chute de François Bayrou à la présidentielle de 2012 : une confirmation supplémentaire et paradoxale de la rupture de 2007

François Bayrou aborde l'élection présidentielle de 2012 avec un programme libéral économiquement et culturellement qui a assez peu changé par rapport à 2007. Continuant de se présenter comme le candidat du réalisme, le leader centriste insiste cependant encore plus qu'en 2007 sur le problème des déficits et de la dette (en prônant une baisse massive de 50 milliards des dépenses publiques). Pour le reste, on retrouve ses propositions en faveur d'un gouvernement d'union nationale et d'une « moralisation de la vie publique » (avec cette fois-ci la promesse d'organiser un référendum en même temps que les législatives). La principale nouveauté du discours bayrouiste est finalement son appel à « produire en France », avec diverses mesures qui, sans relever d'une politique protectionniste, font écho à un certain patriotisme économique (mise en place d'un « commissariat aux stratégies »).

En fait, le principal changement dans la candidature Bayrou entre 2007 et 2012 concerne la stratégie de premier tour. Face à la domination dans les sondages d'intentions de vote de François Hollande par rapport à Nicolas Sarkozy, au premier et surtout au second tour (voir supra), François Bayrou est poussé à abandonner sa stratégie initiale qui consistait depuis 2007 à se rapprocher du centre-gauche pour essayer de constituer une alternative plus attractive et plus crédible que le PS à Nicolas Sarkozy. Explicitée à Toulouse le 9 mars 2012²⁹¹, la nouvelle stratégie de François Bayrou pour accéder au second tour et l'emporter consiste à se présenter comme le seul candidat capable de battre François Hollande. Ce faisant, le candidat du MoDem joue sur l'idée d'un « vote utile » à front renversé par rapport à 2007. Ainsi, après avoir essayé d'arriver au second tour en expliquant à l'électorat de gauche qu'il était le seul à même d'empêcher la victoire de Nicolas Sarkozy, François Bayrou insiste en 2012 sur les piètres performances sondagières du président sortant au second tour face au candidat

²⁹⁰ Arnaud Montebourg, en tant que secrétaire national à la rénovation du parti, préside la commission sur les primaires à l'origine d'un rapport en juin 2009 intitulé « Pour des primaires populaires et ouvertes ». Il menace de démission si ses préconisations ne sont pas suivies.

²⁹¹ « Je vous propose donc quelque chose d'extrêmement simple : écarter au premier tour le candidat de la division et écarter au deuxième tour le candidat de l'illusion, écarter au premier tour Nicolas Sarkozy et écarter au deuxième tour François Hollande, faire en sorte que les Français se choisissent un destin différent et donner à la France la seule chance possible de trouver un avenir qui ressemble réellement à ce qu'elle attend, à ce dont elle a besoin et à ce dont je crois elle a profondément envie. ». François Bayrou, à Toulouse, le 9 mars 2012.

socialiste, pour tenter d'endosser le costume du candidat de recours auprès des électeurs de droite déçus de Nicolas Sarkozy et avant tout désireux de barrer la route à la gauche.

Avec seulement 9,2 % des suffrages exprimés au premier tour en France métropolitaine (9,1 % sur la France entière), François Bayrou échoue encore plus largement qu'en 2007 à concurrencer les candidats du PS et de l'UMP, puisqu'il arrive seulement en cinquième position, derrière les deux finalistes, mais aussi derrière Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon. Par rapport à 2007, le candidat centriste perd la moitié de son électorat (- 9,6 points en France métropolitaine), avec des transferts qui profitent bien davantage à la gauche qu'à la droite. Selon les données redressées du FES 2012, 38 % des électeurs de François Bayrou de 2007 qui déclarent un vote au premier tour de la présidentielle de 2012 indiquent avoir voté pour un candidat de gauche (dont 26 % pour François Hollande), contre 34 % qui sont restés fidèles au candidat centriste, 15 % qui ont opté pour Nicolas Sarkozy et 9 % pour Marine Le Pen²⁹². Abandonné par une large partie de son électorat de 2007, le candidat MoDem n'échappe à l'écrasement que grâce au renfort d'électeurs sarkozystes déçus : après Marine Le Pen (choisie par 19 % des électeurs de Nicolas Sarkozy de 2007 qui déclarent un vote en 2012), François Bayrou est le second bénéficiaire des pertes du président sortant (9 %) devant François Hollande (7 %). Dans ce cadre, l'électorat Bayrou de 2012 est composé presque autant par des électeurs Bayrou de 2007 (36 % des électeurs Bayrou de 2012) que par des électeurs Sarkozy de 2007 (33 %). Cette attraction sur l'électorat Sarkozy de 2007 n'en demeure pas moins très insuffisante pour compenser les pertes du candidat centriste.

Au final, l'échec de François Bayrou se lit non seulement au prisme de la forte remontée de la gauche, mais aussi de son incapacité à mordre fortement sur l'électorat de Nicolas Sarkozy. En dépit de l'impopularité du président sortant, François Bayrou n'est pas parvenu à incarner une option crédible et désirable pour la très grande majorité de l'électorat de droite modérée. De ce point de vue, la chute du candidat du MoDem, qui peut apparaître a priori comme un élément de retour à l'ordre électoral, doit en fait être analysée paradoxalement comme un élément supplémentaire de confirmation de la rupture de 2007. Si François Bayrou n'a pas pu incarner une alternative à Nicolas Sarkozy au premier tour pour faire barrage à

²⁹² Ces données sont relativement congruentes avec celles de l'enquête jour du vote TNS Sofres – Triélec (réalisée le 22 avril 2012 par téléphone avec 1 515 répondants), laquelle indique que 34 % des électeurs de François Bayrou en 2007 ont voté pour la gauche en 2012 (25 % pour François Hollande), contre 40 % qui sont restés fidèles au leader centriste, 17 % qui ont opté pour Nicolas Sarkozy et 9 % pour Marine Le Pen. Les données des autres instituts de sondage indiquent des transferts à peu près du même ordre : 35 % pour la gauche (dont 25 % pour François Hollande), 36 % fidèles, 15 % pour Nicolas Sarkozy et 10 % pour Marine Le Pen selon l'Ifop (sondage jour du vote avec 3 509 répondants, interrogés sur internet le 22 avril 2012), 38 % (27 %), 39 %, 11 % et 9 % selon Ipsos (sondage veille de vote, avec 3 152 répondants interrogés sur internet du 19 au 21 avril 2012), 38 % (25 %), 36 %, 15 % et 8 % selon CSA (sondage jour du vote, avec 5 969 répondants, interrogés sur internet le 22 avril 2012).

François Hollande au second tour, ce n'est pas simplement une histoire de personne et de stature présidentielle, c'est avant tout parce que sa candidature ne « parlait pas » à la majorité des électeurs UMP²⁹³. A ce titre, l'analyse des motivations de vote (cf. tableaux 6.23 et 6.24) est éclairante : en phase avec l'électorat Sarkozy sur l'importance à accorder aux problèmes de déficits, de dette et plus globalement de gestion de la crise économique et financière, l'électorat Bayrou s'avère en 2012, comme en 2007, en décalage très profond avec l'électorat du candidat UMP sur la priorité à accorder aux questions d'immigration ou d'insécurité. De fait, si François Bayrou est en mesure de récupérer certains électeurs sarkozystes déçus de 2007 grâce à son discours donnant la priorité à la réduction de la dette et des déficits²⁹⁴, le positionnement du candidat centriste sur les enjeux d'immigration, d'insécurité et d'identité nationale, avec des attaques très virulentes contre la dérive droitiste de Nicolas Sarkozy (voir supra), lui ferme toute possibilité d'attirer une large partie de l'électorat de la droite modérée, dont les attentes sont désormais plus proches de celles de l'électorat de l'extrême droite que de celui du centre.

Dans l'ancien ordre électoral, caractérisé par l'existence d'un large bloc électoral de centre droit et de droite modérée peu polarisé sur la dimension culturelle (et en particulier sur l'immigration) et nettement distinct de l'électorat de l'extrême droite sur cette dimension, François Bayrou aurait peut-être été en mesure d'apparaître comme une alternative à Nicolas Sarkozy, à la manière de Jacques Chirac en 1995 par rapport à Edouard Balladur, ou de Raymond Barre face à ce même Jacques Chirac en 1988. Mais du fait de l'affaiblissement depuis 2007 de la frontière entre la droite modérée et l'extrême droite avec un rapprochement des logiques de vote pour le FN et l'UMP, la candidature de François Bayrou se retrouve isolée au centre. Pour le dire autrement, si beaucoup d'électeurs de droite modérée étaient très désireux de faire barrage à François Hollande, c'était moins par hostilité à son programme économique que par hostilité à son programme régalién et sociétal. Or, de ce point de vue, les attaques de François Bayrou contre le programme économique du PS, jugé irréaliste voire dangereux pour les finances publiques (création de postes dans l'Education nationale notamment)²⁹⁵, ne pouvaient pas suffire à concurrencer Nicolas Sarkozy, puisqu'elles se doublent d'un positionnement sur l'immigration ou l'identité nationale beaucoup trop éloigné de celui de la masse des électeurs de droite modérée désormais fortement polarisés sur cette

²⁹³ Florent GOUGOU, Pierre MARTIN, « L'émergence d'un nouvel ordre électoral ? », in Vincent TIBERJ (dir.), *Des votes et des voix*, Op. Cit. , p. 121-131 (p. 128).

²⁹⁴ Nicolas SAUGER, « Economie et vote en 2012 : une élection présidentielle de crise ? », *Revue française de science politique*, vol. 63, n° 6, 2013, p. 1031-1046.

²⁹⁵ « Si le programme de François Hollande était appliqué, la catastrophe arriverait. Comme j'ai prédit il y a cinq ans la catastrophe de Nicolas Sarkozy. (...) J'ai lu attentivement le programme du PS. A chaque ligne il y a des promesses de distribution. (...) Comme si on n'était pas un pays en situation critique ! Au fond, c'est le programme de 2007 à quelques nuances près. ». François Bayrou, entretien à Marianne, février 2012.

dimension culturelle de l'affrontement politique. Pour les électeurs opposés à la gauche à cause de ses positions sur l'immigration, le vote qui faisait sens était le vote Sarkozy ou Le Pen et non le vote Bayrou. Comme en 2007, la concurrence électorale s'exerce davantage entre la droite modérée et l'extrême droite plutôt qu'entre la droite modérée et le centre.

Au final, le résultat de François Bayrou confirme l'autonomisation d'une partie de l'ancien électorat de centre-droit à l'œuvre depuis 2007, avec un niveau qui fait globalement écho aux résultats du MoDem aux législatives de 2007 ou aux européennes de 2009. Il correspond à une rétractation de l'électorat MoDem sur son noyau « niniste » le plus réticent à soutenir les candidats du PS ou de l'UMP, lequel ne correspond que très partiellement, d'un point de vue sociologique et politique, à l'électorat Bayrou de 2002²⁹⁶. Malgré une chute de niveau importante, la géographie électorale de François Bayrou demeure assez stable par rapport à 2007 (coefficients de corrélation linéaire de 0,93 au niveau départemental et de 0,89 au niveau cantonal). Si le niveau atteint par François Bayrou en 2012 se rapproche de celui qu'il avait atteint en 2002 (6,9 %), ce n'est pas tout à fait le cas de sa géographie électorale : les coefficients de corrélation pour 2002-2012 sont quasi identiques à ceux observés pour 2002-2007 (0,80 contre 0,77 au niveau départemental, 0,77 contre 0,76 au niveau cantonal²⁹⁷). De fait, malgré une certaine continuité, la carte de François Bayrou en 2012 apparaît aussi distincte de celle de 2002 que ne l'était celle de 2007, avec une assez forte volatilité de son électorat.

La disparition du centre indépendant : *l'autonomisation du centre-droit* en question

Une fois éliminé, le candidat du MoDem disparaît de l'attention durant l'entre-deux tours de la présidentielle. Face à la droitisation toujours plus marquée du candidat UMP, François Bayrou fait cependant le choix de prendre parti en annonçant sa décision de voter à titre personnel pour le candidat PS (voir supra). Provoquant un tollé à droite et chez ses anciens amis qui soutiennent Nicolas Sarkozy, ce choix s'inscrit dans la lignée de la rupture de 2007, puisqu'il prolonge la logique d'autonomisation du centre par rapport à la droite et de rapprochement vis-à-vis de la gauche. D'ailleurs, François Bayrou lance un appel à François Hollande, pour que celui-ci réalise « pour la première fois depuis longtemps » une « union nationale » au service du redressement du pays. Toutefois, cette décision est d'abord présentée comme un vote contre Nicolas Sarkozy plutôt que comme un vote pour François Hollande,

²⁹⁶ Sylvie STRUDEL, « La marginalisation centriste », in Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote normal*, Op. Cit., p. 175-191.

²⁹⁷ Sans prendre en compte les cantons redécoupés en 2003 dans les Bouches-du-Rhône.

puisque le candidat centriste maintient ses critiques contre le projet économique du candidat socialiste²⁹⁸.

Les reports de voix au second tour de l'électorat du candidat MoDem attestent de sa nature centriste et composite. Selon les données redressées du FES 2012, 35 % des électeurs du premier tour de François Bayrou choisissent François Hollande au second tour, contre 39 % qui se déterminent pour Nicolas Sarkozy, et 26 % qui refusent de choisir en votant blanc ou en s'abstenant²⁹⁹. Comme en 2007, et à l'inverse de l'électorat Balladur en 1995 ou de l'électorat Barre en 1988, l'électorat Bayrou s'avère nettement moins enclin que l'électorat FN à soutenir le candidat de la droite au second tour en 2012. De façon générale, la frange de l'électorat Bayrou la plus attachée à l'orthodoxie budgétaire tend à pencher vers Nicolas Sarkozy³⁰⁰, au contraire de celle qui souhaite davantage exprimer sa protestation contre le bilan du président sortant ou contre sa ligne droitière en suivant ici les motivations de François Bayrou.

De façon surprenante, le vote personnel de François Bayrou en faveur de François Hollande (qui ne constitue pas il est vrai une consigne de vote ou un appel à voter) est accueilli sans grande chaleur par ce dernier, qui tend à le présenter comme un non-événement³⁰¹. Sans doute faut-il y voir un effet des sondages qui laissent à penser que les jeux sont pliés du fait de la prégnance de l'antisarkozysme dans l'électorat en général. De même, on peut penser que François Hollande agit ainsi pour ne pas froisser l'électorat de la gauche radicale hostile au centre. Dans tous les cas, le geste de François Bayrou n'est suivi d'aucun signe d'élargissement de la majorité présidentielle vers le MoDem³⁰². Aux législatives, le PS se refuse à libérer la voie à François Bayrou dans sa circonscription, malgré les appels à un désistement de la candidate socialiste de la part de Pierre Moscovici ou de Ségolène Royal. La raison d'être du MoDem étant de briser la mainmise du PS et de l'UMP sur la vie politique française, le nouvel échec de François Bayrou à la présidentielle démontre plus que jamais son parti lors des

²⁹⁸ « J'ai dit ce que je pensais de son programme économique. Je ne partage pas ce programme : je pense que ce programme est inadapté à la situation du pays et encore plus à la crise qui vient, que j'ai annoncée, et que je crois certaine ». François Bayrou, à Paris, le 3 mai 2012.

²⁹⁹ L'enquête post-électorale Cevipof 2012 indique des reports de l'électorat Bayrou un peu plus favorables encore à Nicolas Sarkozy : 37 % pour François Hollande, 46 % pour Nicolas Sarkozy, 17 % l'abstention ou le vote blanc/nul. L'enquête jour du vote TNS Sofres –Triélec (réalisée par téléphone le 6 mai 2012 avec 1 521 répondants) indique des reports un peu plus faibles en faveur de François Hollande et une plus forte abstention (28 %, 40 %, 32 %). Il en va de même pour l'enquête veille du vote d'Ipsos (réalisée sur internet du 3 au 5 mai 2012 avec 3 123 répondants : 29 %, 41 %, 30 %), au contraire de l'enquête Ifop (réalisée sur internet le 6 mai 2012 avec 1 968 répondants) qui indique une dispersion plus équilibrée (40 %, 41 %, 19 %).

³⁰⁰ Nicolas SAUGER, « Economie et vote en 2012 : une élection présidentielle de crise ? », Op. Cit.

³⁰¹ « Je pense qu'il a pris conscience que le candidat sortant divisait et que je rassemblais, qu'il y avait un risque pour le pays, s'il devait être reconduit cinq ans de plus. (...) Ca ne veut pas dire qu'il rejoint ma candidature. Je respecte son indépendance, sa liberté. Et je ne prends pas ce vote comme un ralliement en aucune façon. C'est au contraire un vote d'indépendance et n'en tirez pas les leçons qui pourraient être faciles. »

³⁰² Corinne Lepage qui a quitté le MoDem en 2010 a apporté son soutien à François Hollande au premier tour.

législatives. Présent dans 316 circonscriptions sur 539 en France métropolitaine, le MoDem obtient à peine 1,6 %. Selon l'enquête veille du vote d'Ipsos (réalisée du 7 au 9 juin 2012 avec 3 087 répondants interrogés sur internet), seuls 16 % des électeurs de François Bayrou qui déclarent un vote aux législatives indiquent rester fidèles au MoDem contre 35 % qui penchent vers la gauche et 42 % vers la droite modéré (5 % vers le FN). Tout comme les électeurs de Marine Le Pen, ceux de François Bayrou sont aussi les plus démobilisés dans le cadre de ce « troisième tour » (54 % de participation selon Ipsos contre 68 % pour les électeurs de François Hollande du premier tour et 65 % de ceux de Nicolas Sarkozy). En ballottage très défavorable, François Bayrou est nettement battu au second tour par la candidate du PS en triangulaire avec seulement 30,2 % contre 42,8 % et 27 % au candidat UMP. Au final, le MoDem ne sauve que le siège de Jean Lassalle en France métropolitaine³⁰³.

Par la suite, François Hollande et le Premier ministre Jean-Marc Ayrault restent muets aux appels du pied de plusieurs membres du MoDem qui se disent disponibles pour élargir l'équipe gouvernementale (interview de Robert Rochefort, le 5 août 2012, dans La Croix). Face à cette fermeture, François Bayrou continue dans un premier temps à encourager le gouvernement en lui accordant plusieurs bons points que ce soit à propos de la commission Jospin sur la rénovation de la vie publique, ou à propos du rapport Gallois et du ralliement de François Hollande à une politique de l'offre et de compétitivité. En mai 2013, dans un ouvrage intitulé « De la vérité en politique », François Bayrou affirme ne pas regretter son vote au second tour. Finalement, après avoir développé un ton plus critique contre le gouvernement à partir de l'été 2013, le président du MoDem accepte l'offre de rapprochement faite par Jean-Louis Borloo en vue de présenter des candidatures communes MoDem-UDI aux élections nationales, européennes et régionales. Le pacte entre l'UDI et le MoDem (baptisée « L'Alternative ») est scellé le 5 novembre 2013 avec une charte qui affirme qu'une « alliance avec le PS et les appareils de la coalition au pouvoir est impossible » et que « la droite républicaine » constitue le partenaire politique naturel « en ce qu'elle respecte les valeurs humanistes ». Soutenu par l'UMP aux municipales à Pau en 2014, François Bayrou fait basculer la ville au second tour en dominant très largement la gauche en duel (63 %), ce qui permet au MoDem de diriger une quatrième ville de plus de 30 000 habitants en plus de trois mairies sortantes qu'il conserve. Face à l'UMP qui l'emporte dans 111 des 242 villes de plus de 30 000 habitants avec un solde positif de 42 mairies, le MoDem (4 villes, + 1) et l'UDI (25 villes, + 5) apparaissent toutefois très dominés. En concurrence au premier tour avec l'UMP

³⁰³ Le MoDem gagne aussi un siège à la Réunion avec Thierry Robert. Toutefois ce dernier ne siège pas en tant que non-inscrit comme Jean Lassalle mais en tant que membre du groupe Radical, républicain, démocrate et progressiste.

dans 33 villes, l'UDI n'arrive en tête de la droite que dans deux cas (Savigny-sur-Orge et Saint-Maur-des-Fossés). Aux européennes, les listes UDI-MoDem recueillent 9,9 % en France métropolitaine, soit à peine plus que François Bayrou à la présidentielle de 2012 (9,2 %) ou que les listes MoDem aux européennes de 2009 (8,4 %), alors que le total droite atteint des sommets historiques (62,2 %). Ne profitant guère de l'impopularité de François Hollande, les listes centristes observent une géographie électorale assez différente de celle de François Bayrou à la présidentielle de 2012 (coefficients de corrélation linéaire de 0,72 au niveau départemental et de 0,67 au niveau cantonal) et surtout de celle du MoDem aux européennes de 2009 (coefficients de corrélation linéaire de 0,45 au niveau départemental et de 0,47 au niveau cantonal). Se rangeant officiellement derrière Alain Juppé en vue de la présidentielle de 2017, François Bayrou confirme son retour dans le giron de la droite modérée, tout en gardant comme constante son opposition à Nicolas Sarkozy et à la ligne droitisée qu'il incarne. Pour les centristes de l'alliance UDI-MoDem, et pour François Bayrou qui demeure le seul leader médiatique de cette famille politique suite au retrait de la vie politique de Jean-Louis Borloo pour raisons médicales³⁰⁴, le retour de l'ancien président est perçue comme une opportunité avec l'espoir qu'il soit un repoussoir permettant de fédérer l'électorat modérée à la fois mécontent du gouvernement et hostile à la personne et aux positions de Nicolas Sarkozy. Dans ce cadre, rien ne permet de diagnostiquer un retour à la configuration d'avant 2007 avec la réaffirmation d'un large bloc électoral relativement homogène allant du centre à l'UMP, étant donné la poursuite de la droitisation de l'UMP et de son électorat. De ce point de vue l'histoire des recompositions du centre et du centre-droit n'apparaît pas terminée.

Les recompositions de la gauche et la contestation de la domination socialiste

La création d'Europe Ecologie – les Verts : un renforcement en dents de scie

Au-delà du MoDem et bien sûr du FN, d'autres forces tentent de concurrencer le PS pour incarner une alternative à l'UMP et à Nicolas Sarkozy : il s'agit des autres partis de la gauche et en premier lieu des Verts.

Suite à leur résultat désastreux de la présidentielle de 2007 (cf. chapitre 5), les élections locales de 2008 marquent un redressement des Verts. Cependant l'évolution demeure médiocre

³⁰⁴ Les candidats déclarés à la succession de Jean-Louis Borloo (Jean-Christophe Fromantin, Yves Jégo, Jean-Christophe Lagarde et Hervé Morin) partent avec un large déficit de notoriété et d'aura médiatique par rapport à François Bayrou.

par rapport à 2001. Aux cantonales, les candidats Verts recueillent seulement 4,3 % avec une présence dans 500 cantons sur 1 933, contre 6 % en 2001 avec une présence dans 774 cantons sur 1 932. Aux municipales, on note plusieurs reculs importants, notamment à Paris (6,8 % en 2008 contre 12,4 % en 2001)³⁰⁵. Ceci étant, les Verts parviennent à décrocher leur première mairie de plus de 100 000 habitants, avec Dominique Voynet à Montreuil (en alliance avec des dissidents socialistes), à l'issue d'un duel face au maire sortant apparenté communiste Jean-Pierre Brard (soutenu officiellement par le PS). A la suite de la présidentielle, où François Bayrou avait su séduire de nombreux électeurs proches des Verts, on observe à nouveau en 2008 une assez grande porosité entre l'électorat Vert et l'électorat MoDem³⁰⁶. Par ailleurs, plusieurs maires sortants PS profitent de la possibilité de passer des alliances avec le MoDem pour rompre leurs alliances avec les Verts (Grenoble, Montpellier et Roubaix).

Aux européennes de 2009, les Verts participent à un rassemblement de la mouvance écologiste mené par Daniel Cohn-Bendit³⁰⁷, qui effectue une percée inédite dans un contexte de rejet du PS, suite au congrès de Reims, et de forte saillance de l'enjeu environnement (Grenelle de l'environnement, préparation du sommet de Copenhague sur le climat, lobbying médiatique de Nicolas Hulot, Al Gore, ou Yann Arthus-Bertrand, avec en plus la diffusion en prime time sur France 2 du film *Home* deux jours avant le scrutin)³⁰⁸. Avec 16,3 % en France métropolitaine, Europe Ecologie (EE) fait nettement mieux que les Verts en 1989 (10,7 %) et mieux que le total record des écologistes aux régionales de 1992 (14,6 %). Ce résultat est d'autant plus important que l'Alliance écologiste indépendante (AEI), qui regroupe GE, le MEI et la France en action, obtient 3,9 %, soit un total de 20,2 % pour l'ensemble des écologistes³⁰⁹. La poussée d'EE (+ 8,9 points par rapport au score des Verts en 2004) se fait prioritairement au

³⁰⁵ Pierre MARTIN, « Les élections de mars 2008 », Op. Cit., p. 477.

³⁰⁶ Ceci est illustré par la comparaison des résultats du premier tour des municipales et des cantonales le même jour à Caluire-et-Cuire (ville-canton dans le Rhône) avec la même participation : aux municipales, la liste PS-PCF obtient 30,8 %, contre 13 % pour celle des Verts et 56,2 % pour celle de l'UMP ; à la cantonale, les candidats PCF et PS recueillent 30,3 % contre 8,4 % pour celui des Verts, 11,7 % pour celui du MoDem, 44,2 % pour celui de l'UMP et 5,4 % pour celui du FN. Les résultats à Poissy (Yvelines) indiquent eux-aussi un recoupement partiel entre l'électorat du MoDem et celui des Verts : la gauche obtient 31 % aux municipales contre 50,3 % à la cantonale de Poissy-Nord (canton qui contient les trois quarts de la ville), avec 22,1 % pour le candidat Vert dont l'électorat correspond avant tout à l'électorat de la liste MoDem aux municipales (26,9 %), alors que le total droite est de 49,7 % à la cantonale contre 42,2 % aux municipales.

³⁰⁷ Les listes Europe Ecologie réunissent José Bové (tête de liste dans le Sud-Ouest), Jean-Paul Bisset (proche de Nicolas Hulot, tête de liste Massif central-Centre), Yannick Jadot (ancien directeur de campagne de Greenpeace France, tête de liste dans l'Ouest), ou Sandrine Bélier (France nature environnement, tête de liste dans l'Est), avec également l'ancienne magistrate Eva Joly (qui était courtisée par le MoDem) comme numéro deux de la liste conduite par Daniel Cohn-Bendit en Ile-de-France.

³⁰⁸ Selon l'enquête jour du vote d'OpinionWay (réalisée le 7 juin 2009 sur internet avec 9 892 répondants), l'enjeu de l'environnement est le deuxième enjeu le plus cité par l'ensemble de l'électorat parmi les trois enjeux qui ont le plus compté au moment du vote (29 % de citations juste derrière l'action de l'Europe face à la crise qui obtient 31 % de citations).

³⁰⁹ De plus il faut souligner que les listes MoDem accordent une place importante aux écologistes avec Corinne Lepage tête de liste dans Nord-Ouest et Jean-Luc Bennahmias tête de liste dans le Sud-Est.

détriment du PS (- 12,7 points par rapport à 2004), via la récupération de toute une frange de l'électorat de Ségolène Royal du premier tour de la présidentielle de 2007, mais aussi de toute une partie de l'électorat de centre-gauche de François Bayrou³¹⁰. Dans le détail, la poussée d'EE face au PS est particulièrement forte dans les grandes villes, et notamment dans les idéopôles (tableau 6.27), où les écologistes séduisent les électeurs de gauche urbains, à haut niveau de diplôme ou appartenant aux catégories sociales supérieures ou intellectuelles³¹¹. A l'inverse, le PS résiste beaucoup mieux dans d'autres segments de sa coalition électorale : chez les catégories populaires issues de l'immigration extra-européenne³¹², au sein des milieux ruraux de tradition laïque³¹³ ou au sein des milieux ouvriers traditionnels ancrés à gauche³¹⁴.

Tableau 6.27 : La concurrence entre le PS et les Verts aux européennes de 2004 et 2009

	2004			2009		
	PS	Verts		PS	EE	
Paris	26,9	10,5	- 16,4	14,7	27,5	+ 12,8
Lyon	29,3	11,1	- 18,1	15,5	23,7	+ 8,2
Lille	33,5	14,1	- 19,4	25,6	20,5	- 5,1
Toulouse	32,5	14,4	- 18,1	17,0	22,1	+ 5,1
Bordeaux	27,9	12,8	- 15,0	15,0	22,3	+ 7,3
Nantes	35,1	11,5	- 23,6	18,0	25,5	+ 7,5
Strasbourg	31,2	11,8	- 19,4	23,4	21,0	- 2,4
Aix-en-Provence	30,9	9,3	- 21,6	14,3	21,6	+ 7,3
Rennes	37,9	13,1	- 24,8	19,8	27,4	+ 7,6
Grenoble	36,2	14,5	- 21,7	19,1	29,0	+ 9,9
Montpellier	31,3	13,4	- 17,8	17,1	23,2	+ 6,1

NB. Les résultats sont en pourcentage des suffrages exprimés

Arrivée en tête de la gauche dans 8 régions sur 22 en France métropolitaine aux européennes de 2009, Europe Ecologie ne parvient pas à réitérer sa performance aux régionales

³¹⁰ Selon le sondage jour du vote d'OpinionWay (notice déjà citée), 27 % des électeurs de Ségolène Royal et 20 % des électeurs de François Bayrou du premier tour de la présidentielle de 2007 qui déclarent un vote en 2009 optent pour EE. Les données de l'enquête jour du vote de TNS Sofres (réalisé le 7 juin 2009 par téléphone avec 2 000 répondants) sont quasiment identiques (26 % et 20 %). CSA (enquête réalisée par téléphone le 7 juin 2009 avec 2 020 répondants) indique aussi des pourcentages assez proches (24 % et 21 %).

³¹¹ EE culmine à 36,7 % dans le III^e arrondissement de Paris (contre 17,1 % pour le PS), et à 37,8 % dans le I^{er} arrondissement de Lyon (contre 14,6 % pour le PS). Selon le sondage jour du vote d'OpinionWay, EE domine nettement le PS chez les cadres supérieurs et les professions intellectuelles (27 % contre 16 %). Il en va de même dans le sondage TNS Sofres avec 32 % pour EE chez les cadres supérieurs et les professions intellectuelles contre 15 % pour le PS. Chez les diplômés du supérieur, EE a également l'avantage avec 23 % contre 19 %. Enfin CSA indique qu'EE devance le PS à la fois chez les cadres supérieurs et les professions intellectuelles (26 % contre 13 %), chez les diplômés Bac + 2 (21 % contre 13 %) et chez les diplômés au-delà de Bac + 2 (29 % contre 18 %).

³¹² 22,6 % pour le PS à Vaulx-en-Velin contre 13,2 % pour EE, 21,6 % à La Courneuve contre 9,9 %.

³¹³ 22,8 % pour le PS contre 14 % pour EE en Haute-Vienne, 24,7 % contre 15,2 % dans l'Ariège.

³¹⁴ 27,4 % pour le PS contre 9,5 % pour EE dans le canton de Grande-Synthe (Nord), 29,9 % contre 7,3 % dans le canton d'Outreau (Pas-de-Calais). Chez l'ensemble des ouvriers, le PS réalise 13 % contre 11 % pour EE selon OpinionWay, 13 % contre 13 % selon TNS Sofres (chef de ménage) et 23 % contre 13 % selon CSA.

de 2010, puisque ses listes sont devancées dans chaque région par une autre liste de gauche (PS ou DVG). Dans le cadre d'un total gauche qui bondit de 44,9 % à 53,7 % par rapport au premier tour des régionales de 2004, EE recueille 12,5 %, avec des listes autonomes (dans toutes les régions sauf en Corse) qui approfondissent le rassemblement de la mouvance écologiste impulsé en 2009³¹⁵. Par rapport aux européennes, EE souffre du redressement du PS qui peut s'appuyer sur sa plus forte crédibilité gestionnaire et sur le poids de ses présidents de région sortants. Ceci étant, EE freine son recul en ponctionnant le noyau électoral du MoDem : seule force de gauche à réellement progresser par rapport à 2004, EE participe de la chute du MoDem en lui disputant le soutien de l'électorat « contestataire intégré »³¹⁶.

Les élections cantonales de 2011 finissent d'asseoir le nouveau statut des Verts, devenus officiellement Europe Ecologie – Les Verts (EELV) en novembre 2010, à la faveur d'une refondation partisane. Avec des candidats dans 1 155 cantons métropolitains sur 1 940, EELV obtient 8,4 % des suffrages exprimés, soit un niveau bien supérieur à 2004 (avec des candidats dans 732 cantons sur 1 946). Dans l'absolu, le résultat de 2008 demeure inférieur au total Verts-GE des cantonales de 1992 (10 %) ; toutefois il est obtenu avec une présence moindre dans l'offre électorale (candidats dans 1 433 cantons sur 1 945 en 1992). Bénéficiant d'accords électoraux avec le PS dans de nombreux départements³¹⁷, EELV progresse dans tous les cas de 7,9 % à 12,1 % sur l'ensemble des 457 cantons où il est en compétition avec le PS à la fois en 2004 et en 2011. Défavorisé par le localisme du scrutin, EELV bénéficie à ces cantonales du contexte de l'accident nucléaire de Fukushima au Japon intervenu 10 jours avant le premier tour. Sa dynamique dans les grandes villes se confirme (avec souvent plus de 20 %) et sa capacité à avoir des élus au suffrage uninominal s'affirme pour la première fois³¹⁸.

Fort de ses succès aux élections intermédiaires de 2009 à 2011, et de l'évolution du rapport de force vis-à-vis du MoDem, EELV se retrouve en mesure de négocier un accord

³¹⁵ Bien que concurrencée dans 10 régions par l'AEI, Europe Ecologie est rejointe en 2010 par le MEI d'Antoine Waechter (deuxième de liste dans le Haut-Rhin) qui participait en 2009 à l'AEI, ainsi que par Cap 21 dans certaines régions. Si le parti de Corinne Lepage demeure associé au MoDem, il participe aux listes d'Europe Ecologie en Haute-Normandie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Alsace, et Pays de la Loire. Ce positionnement ambigu débouche finalement sur le départ de Corinne Lepage du MoDem peu avant le premier tour des régionales. On note par ailleurs qu'Europe Ecologie s'ouvre à de nombreuses personnalités non issues de la mouvance écologiste telles que le pédagogue Philippe Meirieu, la magistrate Laurence Vichnievsky, le fondateur des « enfants de Don Quichotte » (association de défense des SDF) Augustin Legrand ou la dirigeante d'Act-Up Emmanuelle Cosse.

³¹⁶ Florent GOUGOU, Simon LABOURET, « The 2010 French regional elections: Transitional elections in a realignment era », *Op. Cit.*, p. 329-334.

³¹⁷ Simon LABOURET, « Europe Ecologie – Les Verts : confirmation d'un nouvel élan », *Revue politique et parlementaire*, n° 1059, 2011, p. 65-71.

³¹⁸ Sur ses 28 élus, 15 l'ont été sans le soutien du PS. En duel face au PS dans 27 cantons au second tour, EELV l'emporte dans 9 cas avec des gains comme Tours-Est, Strasbourg-2, Lyon-III, Villeurbanne-Centre, ou Toulouse-13 ainsi que la conservation de Grenoble-1, l'unique canton obtenu en 2004 sans le soutien du PS.

électoral législatif avec le PS sur des bases plus favorables qu'en 1997³¹⁹. Par ailleurs, après avoir contribué à imposer l'enjeu de la sortie du nucléaire dans la campagne de la primaire socialiste, EELV obtient l'engagement écrit du PS de fermer 24 réacteurs nucléaires d'ici à 2025³²⁰. Ceci étant, les nuages s'amoncellent dans le ciel des écologistes depuis qu'Eva Joly a été désignée en juillet 2011 candidate du parti à la présidentielle. De fait, la primaire s'est déroulée dans un ambiance peu fraternelle, malgré la neutralité affichée de la direction, avec un affrontement assez dur entre Eva Joly et Nicolas Hulot, descendu dans l'arène politique pour l'occasion³²¹. En rejetant assez nettement l'animateur de télévision (58,2 % pour Eva Joly au second tour en duel), les militants tendent à offrir une image de repli voire de sectarisme³²². Surtout ils se privent d'un candidat très connu et populaire au profit d'Eva Joly, dont la personnalité s'avère rapidement perçue assez négativement³²³. Au final, Eva Joly, pour qui Nicolas Hulot refuse d'appeler à voter, se retrouve marginalisée au premier tour de la présidentielle par la concurrence de François Hollande, François Bayrou et surtout Jean-Luc Mélenchon (voir plus loin). Avec seulement 2,6 % au premier tour de la présidentielle, Eva Joly fait certes mieux que Dominique Voynet en 2007 (1,6 %), mais moins bien que le total Voynet-Bové (2,9 %), et que tous les autres candidats écologistes à la présidentielle depuis 1981 (seule Corinne Lepage a fait moins bien en 2002 en concurrence avec Noël Mamère).

Ce grand bond en arrière, après les succès de 2009, 2010 et 2011, affaiblit EELV face au nouveau président, dont les convictions écologistes semblent peu marquées³²⁴. Pour autant, cet échec ne remet pas tout en cause. Au premier tour des législatives, EELV obtient 5,5 % sur l'ensemble de la France métropolitaine, en progressant par rapport à 2007 (3,3 %) et surtout

³¹⁹ EELV obtient le soutien du PS dans 66 circonscriptions, ce qui doit lui permettre de disposer d'un groupe parlementaire autonome à l'Assemblée pour la première fois de son histoire.

³²⁰ Cet engagement correspond à la promesse de François Hollande de réduire la part du nucléaire dans la production d'électricité de 75 % à 50 % d'ici 2025 (les deux réacteurs de Fessenheim étant les seuls à fermer d'ici 2017). Plusieurs dossiers majeurs demeurent exclus de l'accord (l'EPR de Flamanville ou le Mox).

³²¹ Cécile Duflot et Daniel Cohn-Bendit (qui est favorable à une candidature de Dominique Strauss-Kahn) ne sont pas candidats à cette primaire, après s'être affrontés en mai 2011 dans le vote des motions précédant le congrès de La Rochelle. La nette victoire du camp Duflot (soutenu par Jean-Vincent Placé, Pascal Durand, Noël Mamère, ou Yves Cochet) avec 50,3 % contre seulement 26,5 % pour le camp Cohn-Bendit (soutenu par Yannick Jadot, José Bové, Stéphane Gagnon ou Alain Lipietz) aboutit à une prise de distance de ce dernier qui critique un repli sur le noyau partisan des Verts. Finalement en février 2012, il apporte un soutien timide à Eva Joly expliquant regretter de n'avoir pas été candidat à la primaire socialiste au nom d'EELV, ce qui aurait permis selon lui aux écologistes de peser davantage sur le PS sans handicaper l'alternance en 2012.

³²² Il est notamment reproché à Nicolas Hulot ses liens avec TF1 et certaines grandes entreprises ou avec des personnalités de droite comme Jean-Louis Borloo, chef d'orchestre du Grenelle de l'environnement

³²³ Daniel BOY « Les incertitudes de l'écologie politique », in Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote normal*, Op. Cit., p. 161-174.

³²⁴ Les quatre priorités du nouveau président selon sa profession de foi du premier tour de la présidentielle sont : (1) le redressement de l'économie et des comptes publics ; (2) la justice sociale, fiscale et territoriale ; (3) la réussite de la jeunesse ; (4) le rassemblement autour des valeurs de la République. Sur ses 60 engagements, seulement trois renvoient aux thématiques environnementales (engagements n° 41 sur le nucléaire, n° 42 sur la tarification progressive de l'eau et de l'énergie, et n° 43 sur la rénovation thermique des bâtiments).

par rapport à 1997 (4 %). Naturellement, une bonne partie de cette performance s'explique par l'accord électoral avec le PS : de fait les 62 candidats EELV soutenus par le PS obtiennent 2,9 % des suffrages exprimés³²⁵, contre 2,6 % pour les 383 candidats EELV autonomes³²⁶. Malgré de nombreuses dissidences socialistes³²⁷, EELV est en mesure de maintenir au second tour dans 39 circonscriptions en France métropolitaine (à chaque fois suite au soutien du PS au premier tour) et de remporter 16 sièges en plus de celui de Noël Mamère réélu dès le premier tour (18 en tout pour la France entière). Disposant de deux postes au gouvernement³²⁸ et du second groupe parlementaire de la gauche derrière celui du PS, EELV remplace le PCF en tant que principal partenaire du PS au niveau national, même s'il demeure totalement dépendant des socialistes pour sa réussite aux élections nationales. S'inscrivant dans la logique du déclin progressif des communistes et de la montée en puissance des écologistes depuis une vingtaine d'années, notamment dans les exécutifs municipaux ou régionaux, ce renversement au niveau national constitue un élément significatif de recomposition de la gauche.

Les sujets de tension pour EELV au sein de la majorité gouvernementale apparaissent dès les premiers mois du nouveau pouvoir de gauche jusqu'aux élections municipales de mars 2014, avec le TSCG, le rapport Gallois, le CICE puis le Pacte de responsabilité, le projet de traité de libre-échange Etats-Unis-Europe, l'augmentation de la TVA (notamment sur les transports publics), les reculs sur l'écotaxe et la taxation du diesel, les sorties récurrentes d'Arnaud Montebourg (ministre du Redressement productif) en faveur de l'exploitation des gaz de schiste, la démission de Delphine Batho le 2 juillet 2013 de son poste de ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie³²⁹, l'opposition entre Manuel Valls et Cécile Duflot sur l'affaire Léonarda, les critiques de Pascal Durand (successeur en 2012 de Cécile Duflot à la tête d'EELV) sur la transition écologique le 14 septembre 2013, sans oublier Notre-Dame-des-Landes et bien entendu le nucléaire. Dans le même temps, EELV est affaibli

³²⁵ Les trois circonscriptions rétrocédées à deux régionalistes et un candidat du MEI dans le cadre d'accord propres à EELV ne sont pas inclus dans ces 62 circonscriptions. Florent GOUGOU, Simon LABOURET, « Revisiting data on the 2012 French legislative elections », Op. Cit., p. 82.

³²⁶ Seuls 71 des 383 candidats EELV non soutenus par le PS en France métropolitaine dépassent la barre des 5 %. Seulement deux dépassent la barre des 10 %.

³²⁷ Ces dissidences concernent 28 des 62 circonscriptions métropolitaines où le PS soutient officiellement un candidat EELV. Dans 12 cas, le dissident devance le candidat EELV-PS.

³²⁸ Ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement pour Cécile Duflot et ministère délégué du Développement pour Pascal Canfin.

³²⁹ Ce ministère fait l'objet d'un premier remaniement en juin 2012 avec le départ de Nicole Bricq qui venait de critiquer le code minier et de suspendre les permis de forages exploratoires d'hydrocarbures au large de la Guyane. Le départ de Delphine Batho le 2 juillet 2013 fait suite à ses critiques contre son budget qualifié de « mauvais ». Le 4 juillet 2013, lors d'une conférence de presse, l'ex-ministre accuse le gouvernement de marquer « un tournant par rapport à la volonté de mener à bien la transition écologique » avec un « tournant de la rigueur qui ne dit pas son nom et qui prépare la marche au pouvoir de l'extrême droite dans notre pays ». De plus, elle dénonce les « forces économiques » qui ont toute l'attention du gouvernement (en citant le PDG de Vallourec) alors qu'elles n'acceptent « pas le niveau d'ambition fixé pour la transition énergétique ».

par les départs de Daniel Cohn-Bendit³³⁰ et Noël Mamère³³¹ sur fond de polémiques sur le fonctionnement interne du parti ou sur le bien-fondé de la participation au gouvernement.

Aux municipales de 2014, EELV concurrence le PS dans près d'un quart des villes de plus 30 000 habitants (65 sur 242), soit une proportion proche de celle de 2001 (59 sur 232) mais supérieure à celle de 2008 (44 sur 235). Dans le détail, on note plusieurs rapprochements avec la gauche de la gauche³³². Dans l'ensemble, EELV est la force de gauche qui connaît la meilleure évolution par rapport à 2008³³³, même si cela ne lui permet d'arriver devant le PS que dans un seul cas : Grenoble³³⁴. Dans cette ville de plus de 100 000 habitants, EELV l'emporte nettement au second tour après que le PS a refusé de fusionner³³⁵. Cette victoire historique, obtenue contre le PS, compense la perte de Montreuil où Dominique Voynet n'était pas candidate à un second mandat³³⁶. Suite à la large défaite de la gauche et du Parti socialiste aux municipales, François Hollande remplace Jean-Marc Ayrault par Manuel Valls afin de poursuivre et d'approfondir sa politique de rigueur budgétaire et de soutien à la compétitivité des entreprises. Ayant réclamé un changement de cap, EELV se range derrière la décision de Cécile Duflot et de Pascal Canfin de ne pas poursuivre l'aventure gouvernementale, au grand dam de Jean-Vincent Placé (président du groupe au Sénat) et François de Rugy (co-président du groupe à l'Assemblée) ainsi que d'une majorité des parlementaires EELV³³⁷, qui estiment que les socialistes étaient prêts à des concessions importantes³³⁸. En quittant l'exécutif, EELV

³³⁰ Daniel Cohn-Bendit suspend sa participation à EELV en septembre après que le conseil fédéral du parti ait décidé de s'opposer au traité budgétaire européen (TSCG). Il quitte le parti en décembre 2013.

³³¹ Le 22 septembre 2013, Pascal Durand annonce qu'il ne se représente pas à la tête d'EELV, en étant poussé vers la sortie par Cécile Duflot et Jean-Vincent Placé, ce qui provoque en réaction le départ de Noël Mamère qui critique le jeu de Cécile Duflot et de ses amis (« la firme ») qui seraient les vrais patrons et verrouilleraient tout (entretien au Monde du 25 septembre 2013). Suite au recul de la motion majoritaire (38,3 %) soutenue par Cécile Duflot, Jean-Vincent Placé et de nombreux parlementaires, Emmanuelle Cosse ne devient secrétaire nationale au congrès de Caen en novembre 2013 qu'après avoir dû nouer des alliances avec les autres motions.

³³² 14 listes EELV-PG notamment à Rennes et Grenoble, une liste EELV-PG-NPA à Poitiers, une liste EELV-PG-PCF-NPA aux Mureaux, une liste d'union de la gauche EELV-PS-PCF à Gagny. EELV figure par ailleurs sur des listes menées par le PG à Arles, Istres et Mont-de-Marsan, sur une liste FG-NPA à Montauban, ainsi que sur 21 listes du FG (18 menées par le PCF, 2 par le PG, 1 par Ensemble).

³³³ Dans les 24 villes de plus de 30 000 habitants où une comparaison est possible avec 2008, EELV recule dans 12 cas et progresse dans les 12 autres.

³³⁴ 29,4 % pour la liste EELV-PG contre 25,3 % pour la liste PS-PCF (le maire PS sortant ne se représente pas). EELV arrive également devant le PS à Montreuil (15,3 % contre 9,8 %), mais il s'agit d'une contre-performance puisque EELV qui dirigeait la mairie est devancé par la liste du FG menée par Patrice Bessac (18,8 %), et par la liste DVG de l'ancien maire Jean-Pierre Brard (25,5 %).

³³⁵ La liste EELV-PG menée par Éric Piolle domine nettement la quadrangulaire du second tour avec 40 % contre 27,5 % pour la liste PS-PCF, 24 % pour la liste UMP et 8,5 % pour la liste FN.

³³⁶ Au second tour, les listes EELV et PS fusionnent avec celle du FG arrivée devant elles. Cette liste fusionnée menée par Patrice Bessac remporte la quadrangulaire du second tour avec 37,1 %, contre 35,4 % pour la liste Brard, 18,1 % pour la liste UMP et 9,4 % pour une liste de socialistes dissidents.

³³⁷ La décision du bureau exécutif d'EELV, adoptée par sept voix contre l'entrée au gouvernement, trois pour et cinq abstentions, est loin de faire l'unanimité.

³³⁸ Il aurait notamment été proposé à EELV trois ministères dont un « grand ministère » de l'Environnement (incluant l'Énergie, le Logement et les Transports), ainsi qu'une dose de proportionnelle aux législatives.

prend le risque de porter atteinte à la crédibilité gestionnaire qu'il a cherché à se forger en restant pendant près de deux ans au gouvernement. EELV refuse néanmoins de basculer dans l'opposition³³⁹. De fait, EELV cherche surtout à se démarquer du président dont l'impopularité bat tous les records (voir plus loin) et à occuper plus clairement le créneau de l'alternative de gauche au PS, en prenant appui sur la réussite de la liste d'Éric Piolle aux municipales à Grenoble, alors que le Front de gauche (FG) est en difficulté (voir plus loin).

Aux européennes de juin 2014, EELV recule de 7,3 points sur son résultat historique de 2009 en ne recueillant que 8,9 % en France métropolitaine, dans un contexte de moins grande saillance de l'enjeu environnemental³⁴⁰. Davantage concurrencé par Nouvelle Donne qui obtient 2,9 %³⁴¹ que par le FG qui ne progresse quasiment pas (voir infra), EELV souffre du retour vers le PS d'une partie de l'électorat urbain et diplômé qui l'avait conjoncturellement soutenu en 2009³⁴². Malgré la faiblesse historique du PS, EELV échoue à lui contester sa domination sur la gauche, en étant assez nettement distancé. Ceci étant, EELV réaffirme sa position de seconde force de la gauche, deux ans après avoir été dominée par le FG à la présidentielle. Dans le cadre d'un total gauche très faible (seulement 34 % contre environ 45 % en 1999, 2004 et 2009), EELV fait un peu mieux qu'en 2004 (7,4 %) et à peine moins bien qu'en 1999 (9,8 %), malgré la présence de Nouvelle Donne.

Au final, EELV s'est globalement renforcé depuis 2007, en s'affirmant à la fois comme le principal partenaire du PS et son principal concurrent à gauche. Pour autant ses résultats demeurent en dents de scie avec une très forte volatilité électorale, une crédibilité gestionnaire qui demeure faible, une dépendance très grande vis-à-vis du PS pour obtenir des sièges au scrutin uninominal, une incapacité toujours aussi récurrente à affronter la présidentialisation de la vie politique, et des difficultés à imposer l'enjeu de l'environnement comme un enjeu majeur malgré la prise de conscience accrue de la crise écologique.

³³⁹ Aucun député EELV (sans compter Noël Mamère et Isabelle Attard qui a rejoint Nouvelle Donne) ne vote contre la confiance au gouvernement Valls I (10 pour, 5 abstentions le 8 avril 2014) ou Valls II (16 abstentions le 16 septembre 2014). Par contre ils s'opposent majoritairement à la baisse de 50 milliards d'euros des dépenses prévue par le programme de stabilité 2014-2017 (10 contre, 3 pour, 2 abstentions le 29 avril 2014).

³⁴⁰ L'environnement n'arrive qu'en septième position des motivations de vote (14 % des répondants qui citent cet enjeu parmi les deux plus importants dans leur vote) dans le sondage veille de vote d'Ipsos (réalisée du 22 au 23 mai 2014 sur internet avec 2 048 répondants). L'enquête CSA jour du vote (réalisée le 25 mai 2014 sur internet avec 1 859 répondants) accorde la dixième place à l'environnement avec 5 % de citations (un seul enjeu prioritaire demandé). Enfin l'enquête Harris-Interactive jour du vote (réalisée par internet le 25 mai 2014 avec 5 565 répondants) classe l'environnement en sixième position (23 % des sondés citent cet enjeu parmi les quatre dossiers prioritaires pour l'UE « au cours des cinq prochaines années »).

³⁴¹ Fondé en 2013 par Pierre Larrouturou (ex-PS et ex-EELV), à partir du Collectif Roosevelt, avec le soutien de personnalités de la société civile (Bruno Gaccio, Jean Jouzel, Dominique Méda, ou Edgar Morin), ce parti refuse d'asseoir son projet sur le retour de la croissance et prône une politique de réduction du temps de travail et de grands investissements pour répondre aux urgences sociales et environnementales.

³⁴² EELV passe de 36,7 % à 16,8 % de 2009 à 2014 dans le III^e arrondissement de Paris, en étant nettement devancé par le PS qui progresse de 17,1 % à 25 % à rebours de sa dynamique nationale.

Les difficultés de la gauche de la gauche à incarner une alternative au social-libéralisme

Suite aux élections de 2007, la LCR apparaît en position de force pour s'imposer comme la principale force à la gauche du PS, alors que son candidat à la présidentielle, Olivier Besancenot, ait été le seul à ne pas être fortement marginalisé par Ségolène Royal au premier tour. Supplantant Arlette Laguiller comme figure de l'extrême gauche, Olivier Besancenot jouit d'une popularité importante³⁴³, qui lui ouvre les portes des émissions de télévision, y compris celles de Michel Drucker³⁴⁴. Dans ce cadre, la LCR, qui a vu ses positions confortées aux élections locales de 2008 face à LO³⁴⁵, ambitionne de créer un « nouveau parti anticapitaliste » à même de rassembler la gauche de la gauche aux européennes de 2009. Officiellement fondé en février 2009 sous le nom de NPA, ce nouveau parti d'extrême gauche se retrouve en concurrence avec la coalition du Front de gauche (FG) qui rassemble principalement le PCF et le Parti de gauche (PG), fondé par Jean-Luc Mélenchon et Marc Dolez, suite à leur départ du PS en réaction à la domination des partisans du traité européen de Lisbonne dans le vote sur les motions pour le congrès de Reims³⁴⁶. Pour le PCF, le rapprochement avec les ailes gauche scissionnistes du PS et des Verts constitue une bouée de sauvetage salutaire pour éviter de disparaître du Parlement européen (seulement deux sièges en 2004), après le désastre de la présidentielle et des résultats mitigés aux municipales et cantonales³⁴⁷. De son côté, le PG souhaite rassembler la gauche du non au TCE de 2005, en essayant de répliquer le modèle allemand de Die Linke³⁴⁸.

³⁴³ La cote d'avenir d'Olivier Besancenot dans le baromètre TNS Sofres – Le Figaro Magazine passe de 26 % en mars 2007 à 40 % en mai 2007 (pourcentage de répondants qui souhaitent le voir jouer un rôle important dans les mois ou années à venir). En juin 2008, le porte-parole de la LCR atteint 43 % en se classant en cinquième position du classement des cotes d'avenir des personnalités politiques. Le baromètre Ifop – Paris Match indique la même tendance avec 62 % de bonnes opinions en avril 2007 (contre 47 % en janvier 2007), puis à nouveau 62 % en juillet 2008 (dont 13 % d'excellentes opinions).

³⁴⁴ Olivier Besancenot est invité de l'émission « Vivement dimanche » présentée par Michel Drucker le 11 mai 2008. Cette médiatisation hors des émissions politiques traditionnelles suscite des critiques dans son camp.

³⁴⁵ Pierre MARTIN, « Les élections de mars 2008 », Op. Cit. ; Pierre MARTIN, « Les élections cantonales des 9 et 16 mars 2008 », Op. Cit. ; Florent GOUGOU, « The 2008 French Municipal Elections. The Opening and the Sanction », Op. Cit.

³⁴⁶ La motion de Benoît Hamon rassemblant l'aile gauche du PS, dont les courants animés par Jean-Luc Mélenchon (Traité d'union) et Marc Dolez (Forces militantes), n'obtient que 18,5%, alors que les motions conduites par Laurent Fabius (avec le soutien de Jean-Luc Mélenchon) et par le NPS (avec le soutien de Marc Dolez), toutes deux favorables au non en 2005, avaient totalisé près de 45 % en 2005.

³⁴⁷ Le PCF (et apparentés) perd trois villes de plus de 30 000 habitants aux municipales (Calais vers la droite, Aubervilliers et Montreuil vers le PS ou les Verts) et n'en gagne que deux (Dieppe et Villepinte). Aux cantonales, il totalise 8,9 % contre 9,8 % en 2001. Il recule de 9 sièges au second tour, abandonne le Conseil général de la Seine-Saint-Denis au PS, mais reprend celui de l'Allier à la droite et conserve celui du Val-de-Marne.

³⁴⁸ Die Linke est une coalition formée en 2005 entre le PDS (ex-communistes en Allemagne de l'Est) et la WASG (aile gauche du SPD qui a fait scission en réaction à la politique néolibérale de Gerhard Schröder), qui se transforme en un parti unifié en 2007 coprésidé par Oskar Lafontaine (ex-chef du SPD de 1995 à 1999 et ex-

Avec un total de 12,4 % en France métropolitaine, la gauche de la gauche obtient en 2009 son meilleur résultat à des européennes depuis 1984, en faisant un peu mieux qu'en 1999 (12,1 %) et bien mieux qu'en 2004 (8,7 %). Pour autant, ce niveau est loin de constituer une percée, alors que le système capitaliste mondial connaît depuis septembre 2008 une grave crise. Dans ce cadre, le NPA rate son décollage. Avec 5 %, il confirme certes son ascendant sur LO (1,2 %) au sein d'une extrême gauche trotskyste en progrès (6,3 % contre 3,4 % en 2004, dont 2,6 % pour les listes LO-LCR), mais il n'obtient aucun élu et est devancé par le FG (6,2 %). En progrès modeste par rapport au résultat du PCF en 2004 (5,4 %), le FG réussit son objectif principal : faire dérailler la locomotive Besancenot, en lui rejetant la responsabilité de la division, le NPA ayant décliné l'idée d'une alliance avec le FG du fait du refus du PCF et du PG de s'engager à ne plus passer d'alliances avec le PS³⁴⁹. Avec trois sièges pour le PCF (contre deux en 2004) et un pour le PG (Jean-Luc Mélenchon), le FG permet aux communistes de compenser le déclin de leur base électorale traditionnelle par un afflux de nouveaux électeurs venant du PS³⁵⁰. En milieux ouvriers, le FG est toutefois devancé par le NPA, dont le résultat national est handicapé par l'abstention et son manque d'implantation³⁵¹.

Déstabilisé par son résultat des européennes, le NPA accepte de s'allier au FG aux régionales dans le Limousin et en Languedoc-Roussillon, tandis que le PG et le PCF se divisent sur la question des alliances avec le PS et ne constituent des listes FG autonomes que dans 14 autres régions métropolitaines³⁵². Avec 6,5 %, les listes du FG ou soutenues par le PG³⁵³ progressent légèrement par rapport aux européennes, tandis que les 15 listes du seul NPA ne recueillent que 2,1 % (3,1 % seulement pour la liste NPA en Ile-de-France menée par Olivier Besancenot contre 6,5 % pour la liste FG) et que le reste de l'extrême gauche

ministre des Finances de 1998 à 1999). Die Linke obtient 8,7 % en 2005 et 11,9 % en 2009 aux élections législatives fédérales (résultats du « deuxième vote »).

³⁴⁹ Cette fermeture du NPA est dénoncée par une partie du courant « Unir » de l'ex-LCR, mené par Christian Piquet. Ce dernier fonde la Gauche alternative qui rejoint le Front de gauche pour les européennes.

³⁵⁰ Le FG recule par rapport au PCF dans les zones de force traditionnelles de ce dernier (- 0,9 point dans l'Allier, - 1,5 dans le Pas-de-Calais, - 1,7 en Corse-du-Sud, - 1,2 dans la Somme). A l'inverse il progresse dans des zones de force traditionnelles du PS (+ 3,5 en Indre-et-Loire, + 2,9 dans le Puy-de-Dôme, + 2,7 dans les Hautes-Pyrénées, + 2,6 dans l'Ariège, + 2,5 dans le Lot). La carte du FG demeure très proche de celle du PCF à la présidentielle (corrélation de 0,92 au niveau départemental, et de 0,91 au niveau cantonal).

³⁵¹ Le NPA obtient plus de 7 % et devance le FG dans les Ardennes, la Haute-Saône, la Somme, la Meuse, et le Territoire de Belfort. Les meilleurs résultats du FG renvoient surtout à l'implantation notabiliaire du PCF (Allier, Cher, Seine-Saint-Denis). Selon les enquêtes jour du vote déjà citée, le NPA devance nettement le FG chez les ouvriers (11 % contre 6 % selon TNS Sofres, 9 % contre 4 % selon CSA, 12 % contre 8 % selon OpinionWay) et les employés (9 % contre 5 % selon TNS Sofres, 5 % contre 3 % selon CSA, 9 % contre 3 % selon OpinionWay). L'abstention touche bien davantage les sympathisants d'extrême gauche que les sympathisants du PCF (68 % contre 58 % selon TNS Sofres, 57 % contre 34 % selon OpinionWay).

³⁵² L'alliance FG-NPA dans les Pays-de-la-Loire est contestée par trois des cinq fédérations départementales du PCF qui décident de rejoindre la liste du PS. Dans cinq autres régions métropolitaines, le PCF choisit de partir avec le PS (avec qui il était allié au premier tour en 2004 dans 14 régions). Face à ces six listes PS-PCF, le PG et le NPA s'allient dans quatre cas (Bourgogne, Champagne-Ardenne, Basse Normandie et Pays-de-la-Loire).

³⁵³ FG 4,9 % (14 listes), FG-NPA 0,6 % (2 listes), PG-NPA 0,7 % (4 listes), PG 0,3 % (2 listes).

(notamment les 21 listes autonomes de LO) est marginalisé (1,2 %). Dans l'ensemble la gauche de la gauche est en recul sur les européennes³⁵⁴. Comme aux européennes, les résultats du FG reflètent largement l'implantation traditionnelle du PCF et de ses notables³⁵⁵. Par rapport au PCF en 2004, le FG ne bénéficie d'aucune dynamique³⁵⁶. Au second tour, le FG fusionne partout où cela est possible avec le PS sauf dans le Limousin et en Picardie.

Les cantonales de 2011 confirment la marginalisation de l'extrême gauche et du NPA, en pleine crise³⁵⁷, par rapport au FG. Avec des candidats dans seulement 330 cantons métropolitains sur 1 940, l'extrême gauche trotskyste n'obtient que 0,6 % contre 3 % en 2004 (présence dans 1 175 cantons sur 1 946. De son côté le FG (8,7 %), devance de peu EELV (8,4 %), avec une présence dans l'offre électorale pourtant bien supérieure et un plus grand nombre de sortants³⁵⁸. Grâce à son ancrage local essentiellement communiste, le FG demeure un concurrent plus redoutable qu'EELV pour le PS³⁵⁹. Comme aux régionales, le FG ne profite guère de la crise de l'extrême gauche, sa dynamique sur 2004 marquant davantage une stabilisation qu'une progression³⁶⁰. Au second tour, le FG obtient 112 sièges (soit 12 de mieux qu'après les cantonales de 2004), conserve ses deux présidences de département, et confirme ainsi sa capacité supérieure à EELV à franchir l'épreuve du scrutin uninominal.

La pré-campagne présidentielle est marquée par le ralliement progressif des différentes composantes du Front de gauche à l'idée d'une candidature de Jean-Luc Mélenchon, tandis qu'Olivier Besancenot annonce en mai 2011 qu'il ne sera pas candidat une troisième fois à la présidentielle. Jean-Luc Mélenchon est investi par le PCF le 19 juin 2011 : pour la première

³⁵⁴ Sur les 72 départements où le PCF n'est pas allié au PS, le total de la gauche de la gauche est en recul dans 66 cas. La principale exception est le Puy-de-Dôme où l'impact personnel d'André Chassaigne, député PCF et tête de liste FG aux régionales, permet à la gauche de la gauche de progresser de 8,9 points.

³⁵⁵ Dans les six régions où le PCF est allié au PS, le PG (allié ou non au NPA) ne dépasse pas les 5 %, alors que c'est le cas de 13 des 16 listes FG ou FG-NPA, avec plus de 10 % dans des zones de forces communistes où des personnalités bien implantées mènent la liste : André Chassaigne en Auvergne (14,2 %), Alain Bocquet dans le Nord-Pas-de-Calais (10,8 %), Dominique Bucchini en Corse (10 %), Christian Audouin dans le Limousin (13,1 %). En Picardie, la liste dissidente de Maxime Gremetz (6,2 %) devance celle du FG (5,3 %).

³⁵⁶ Dans les huit régions où le PCF était présent de façon autonome en 2004, le FG recule dans quatre cas (dont la Picardie avec la dissidence de Maxime Gremetz) et progresse dans les quatre autres. Dans les deux seules régions où PS, Verts/EELV et PCF/FG se présentent de façon autonome en 2004 et 2010, le FG stagne (Nord-Pas-de-Calais) ou progresse avant tout grâce à l'implantation de sa tête de liste (Auvergne).

³⁵⁷ La direction du NPA n'obtient pas la majorité lors du congrès à Montreuil en février 2011 (40,8 %). Le parti est très divisé sur sa stratégie et sur sa ligne politique (laïcité). En deux ans, le parti aurait perdu le tiers de ses adhérents. « Le premier congrès du NPA tourne au fiasco », Politis.fr, 14 février 2011.

³⁵⁸ 1 612 candidats PG et PCF dans 1 588 cantons métropolitains contre seulement une présence dans 1 155 cantons seulement pour EELV. De plus le FG dispose de 96 sortants contre seulement 10 pour EELV.

³⁵⁹ Le FG résiste assez bien à l'assaut des candidatures PS-EELV dans ses fiefs de la région parisienne. Ses candidats devancent ceux du PS dans 97 cantons (orientés à gauche), là où EELV n'est capable de dépasser le PS que dans 41 cantons (généralement orientés à droite). Florent GOUJOU, Simon LABOURET, « The 2011 French cantonal elections: The last voter sanction before the 2012 presidential poll », Op. Cit., p. 392.

³⁶⁰ Par rapport aux cantonales 2004, le FG ne progresse que de 1,1 point quand l'ensemble de l'extrême gauche recule de 2,4 points. Simon LABOURET, « Les élections cantonales des 20 et 27 mars 2011 », Op. Cit., p. 90.

fois depuis 1974, aucun candidat communiste ne sera présent à la présidentielle. La campagne du candidat du FG s'appuie sans surprise sur un programme très à gauche sur les questions économiques et sociales³⁶¹, avec une remise en cause de la construction européenne dans la continuité du non de 2005 et l'affirmation d'un certain nationalisme autour de l'idée que la France peut imposer ses conditions à ses partenaires (référendum sur les traités européens, abrogation de l'indépendance de la BCE, désobéissance aux directives européennes sur la libre circulation et la libéralisation des services publics). Qualifiant François Hollande de « capitaine de pédalo », Jean-Luc Mélenchon critique fortement le social-libéralisme du PS incapable selon lui d'offrir une alternative à l'austérité prônée par « Merkozy » et inscrite dans le marbre du Pacte budgétaire européen (TSCG). Agitant une rhétorique révolutionnaire (références à la Commune de Paris ou de la prise de la Bastille où il tient un grand meeting le 18 mars 2012), ses propositions de changement du système politique demeurent réformistes (Sixième République pour en finir avec la « monarchie présidentielle »). Pour le reste, Jean-Luc Mélenchon insiste sur son ralliement à l'écologie politique³⁶² en apportant une tonalité relativement nouvelle au discours de la gauche de la gauche qui lui permet de concurrencer Eva Joly (rejet du productivisme, « planification écologique » pour sortir de l'économie carbonée), même s'il reste prudent sur le nucléaire (référendum pour contenter le PCF hostile à une sortie de l'atome)³⁶³. Enfin, la campagne de Jean-Luc Mélenchon est marquée par sa volonté de polariser le débat entre lui et Marine Le Pen, d'où de nombreuses invectives³⁶⁴ et un discours très à gauche sur les questions d'immigration et d'identité nationale³⁶⁵. De ce point de vue, Jean-Luc Mélenchon tente de réanimer le Front populaire et l'antifascisme de l'entre-deux guerres, avec la volonté affichée de ramener les ouvriers « égarés » au FN.

³⁶¹ Retraite à 60 ans à taux plein, Smic à 1700 euros brut, écart maximum des salaires de 1 à 20 dans les entreprises, taxation à 100 % des revenus supérieurs à 360 000 euros, interdiction des licenciements boursiers, titularisation de 800 000 contractuels de la fonction publique, blocage des loyers, nationalisation d'EDF, GDF, Total et Areva, création d'un pôle bancaire et financier public.

³⁶² Dans une interview à Reporterre.fr le 19 avril 2012, Jean-Luc Mélenchon indique que la découverte de l'écologie constitue « le même choc intellectuel » que sa découverte du marxisme. Il ajoute « [s]'interdire le mot croissance » et estime que « l'écologie politique est le nouveau paradigme organisateur de la gauche ».

³⁶³ Le parti de gauche est coprésidé par la députée Martine Billard, qui a quitté les Verts après les européennes de 2009. De ce fait, le PG se présente comme un parti rouge vert dont l'écologie est un des trois piliers.

³⁶⁴ Le candidat du FG qualifie Marine Le Pen de « semi-démence » (à Metz le 18 janvier 2012). En réponse, Marine Le Pen refuse de débattre avec Jean-Luc Mélenchon et lit le journal au cours de l'émission « Des paroles et des actes » diffusée en prime time sur France 2 le 23 février. A Lille, le 27 mars, le candidat du FG dénonce « les chacals du Front national », « l'infecte vague brune » ou encore « la bête malfaisante ».

³⁶⁵ « Il faut se souvenir que les peuples du Maghreb sont nos frères et nos sœurs. Il faut répéter qu'il n'y a pas d'avenir pour la France sans les arabes et les berbères du Maghreb. Nous faisons donc nous, ce pari sur l'avenir et cette promesse à ceux qui nous écoutent à cette heure de l'autre côté de la Méditerranée. Vous avez ici ce peuple français fraternel, bigarré, composite qui vous ouvre les bras et vous dit : la guerre est finie ! Maintenant nous sommes une famille. (...) Marseille est la plus française des villes de notre République. Marseille nous dit que notre chance c'est le métissage. Et depuis 2600 ans, nous sommes du parti de ceux qui se disent contents d'être mélangés, fiers d'être le peuple qui compte le plus grand nombre de mariages mixtes de toute l'Europe. ». Jean-Luc Mélenchon, à Marseille, 12 avril 2012

Avec 11,3 % en France métropolitaine (11,1 % sur la France entière), le candidat du FG permet au PCF d'effacer le désastre des candidatures Buffet en 2007 (2 %) et Hue en 2002 (3,4 %). Profitant de la faible notoriété des candidats du NPA (1,2 % pour Philippe Poutou) et de LO (0,6 % pour Natalie Arthaud) qui reculent fortement par rapport au total de l'extrême gauche trotskyste de 2007 (5,8 % pour le total Besancenot-Laguiller-Schivardi), Jean-Luc Mélenchon polarise la quasi-totalité des voix qui se portent sur la gauche de la gauche. Et s'il échoue à devancer Marine Le Pen, il se classe devant François Bayrou, en imposant à François Hollande de ne pas trop regarder vers le centre durant l'entre-deux tours. Pour la première fois depuis 1981, un candidat de gauche non socialiste parvient à franchir la barre des 10 %. Ceci étant, ce résultat ne s'inscrit pas dans un niveau de tout premier plan pour la gauche de la gauche, qui progresse certes de 7,8 % à 13 % de 2007 à 2012, mais demeure en retrait par rapport aux niveaux atteints en 2002 (14,1 % pour le total Laguiller-Besancenot-Hue-Gluckstein) ou en 1995 (14,1 % pour le total Hue-Laguiller), alors que le contexte de 2012, malgré la présence du PS dans l'opposition depuis 2002, lui est au moins aussi favorable du fait de la crise économique à l'œuvre depuis 2008 et de la volonté très forte de toute une partie de l'électorat de contester le paradigme néolibéral³⁶⁶.

La géographie électorale de Jean-Luc Mélenchon est fortement structurée par l'influence traditionnelle du vote communiste, même si la chute des coefficients de corrélation linéaire au niveau départemental en 2012 par rapport au vote PCF de 1995 à 2007, qui était très stable, indique des mutations significatives (tableau 6.28). Alors qu'il fait 2,6 points de mieux que Robert Hue en 1995 en France métropolitaine, Jean-Luc Mélenchon est en recul dans plusieurs bastions traditionnels communistes comme le Pas-de-Calais (- 2,4 points), l'Allier (- 2,1), la Somme (- 2,1), la Nièvre (- 0,7), ou la Dordogne (- 0,4). De façon plus générale, le vote

³⁶⁶ Selon une enquête Ifop de décembre 2011 (sondage réalisé sur internet du 8 au 23 décembre 2010, avec 604 répondants), 33 % des sondés estiment que « l'économie de marché et le capitalisme » est un système qui « fonctionne mal et qu'il faut abandonner », contre 52 % qui pensent qu'il « fonctionne plutôt mal mais qu'il faut conserver car il n'y a pas d'autre alternative », et seulement 15 % qui indiquent qu'il « fonctionne plutôt bien et qu'il faut conserver ». Selon une enquête TNS Sofres d'octobre 2011 (sondage réalisé par téléphone du 19 au 20 octobre 2010, avec 955 répondants), 44 % des sondés souhaitent que le système capitaliste soit « réformé en profondeur », contre 36 % « réformé sur quelques points » et 8 % « ne soit pas réformé ». En 1998, une enquête CSA (sondage réalisé par téléphone les 24 et 25 avril 1998 avec 1 002 personnes) indiquait que 46 % des sondés souhaitaient déjà une réforme majeure du système capitaliste (13 % « le transformer radicalement », 33 % « le réformer en profondeur ») contre 51 % peu ou pas de réformes (44 % « l'aménager sur quelques aspects », 5 % « le laisser tel quel »). De façon générale, on observe une montée des préférences économiques et sociales de gauche depuis les années 1990 jusqu'en 2012. Vincent TIBERJ, « Ça s'en va et ça revient : les valeurs sociales et économiques de l'électorat », in Olivier DUHAMEL, Edouard LECERF, *L'état de l'opinion 2012*, Paris, Le Seuil, 2012, p. 97-110 ; James STIMSON, Vincent TIBERJ, Cyrille THIEBAUT, « The Evolution Of Political Attitudes And Policy Preferences In France », Op. Cit.

Mélenchon souffre en milieux ouvriers³⁶⁷ comme l'indique aussi son recul par rapport à 1995 dans l'Aisne (- 0,7), les Ardennes (- 0,2), ou sa faible progression dans l'Aube (+ 0,1), l'Oise (+ 1) ou la Haute-Marne (+ 2) où l'électorat populaire penche de plus en plus vers le FN³⁶⁸.

Tableau 6.28 : Matrices de corrélation (r de Pearson) du vote pour le PCF/FG de 1995 à 2012 au premier tour de la présidentielle en France métropolitaine (niveau départemental)

	PCF/FG T1			
	1995	2002	2007	2012
1995	1			
2002	0,96	1		
2007	0,94	0,98	1	
2012	0,71	0,68	0,66	1

De 1995 à 2012, la progression de Jean-Luc Mélenchon par rapport à Robert Hue renvoie à son attraction sur certains segments de l'électorat socialiste ou écologiste. Ainsi le candidat FG est dynamique dans les milieux ruraux laïcs de gauche qui échappent à l'influence personnelle de François Hollande (+ 4,4 points en Ariège, + 3,9 dans le Lot, + 3,7 dans le Gers, + 3,1 dans les Hautes-Pyrénées). De même il progresse dans les grandes villes, et plus particulièrement dans les idéopôles où le vote PCF était inférieur à la moyenne nationale de 1995 à 2007 et où Jean-Luc Mélenchon fait mieux en 2012 (graphique 6.16). Dans le détail, il séduit à la fois les électeurs de classes moyennes ou supérieures diplômées³⁶⁹ et les électeurs issus de l'immigration extra européenne³⁷⁰. Par ailleurs, l'attraction de Jean-Luc Mélenchon sur l'électorat écologiste est également visible dans les zones de force rurales des Verts³⁷¹. Les

³⁶⁷ Selon les données de l'enquête TNS Sofres Triélec (sondage jour du vote avec 1 515 répondants interrogés par téléphone le 22 avril 2012, Jean-Luc Mélenchon ne fait pas mieux chez les ouvriers (profession du chef de ménage) qu'au sein de l'ensemble de l'électorat (11 %). Il en va de même (profession de l'interviewé) dans les données d'Ipsos avec 11 % de vote Mélenchon chez les ouvriers (sondage veille de vote, avec 3 152 répondants interrogés sur internet du 19 au 21 avril 2012), et dans celles de ViaVoice avec 12 % (sondage jour et lendemain de vote, avec 1 511 répondants, interrogés par téléphone du 22 au 23 avril 2012). A l'inverse l'Ifop indique un vote Mélenchon à 18 % chez les ouvriers (sondage jour du vote avec 3 509 répondants, interrogés sur internet le 22 avril 2012).

³⁶⁸ Jean-Luc Mélenchon réussit toutefois à progresser de 3,9 points dans le Haut-Rhin, de 4 points dans les Vosges, de 4,3 points dans le Jura, de 5,6 points dans le Doubs, avec un impact de la baisse de la pratique religieuse. Dans ces départements, le vote communiste était très faible en 1995, notamment dans les cantons ouvriers : 2,1 % à Hirsingue (Haut-Rhin), 3,1 % à Maîche (Doubs), 4 % à Saint-Amarin (Haut-Rhin) ; en 2012 Jean-Luc Mélenchon y dépasse la barre des 5 % (5,9 % à Hirsingue, 7,5 % à Maîche, 7,7 % à Saint-Amarin).

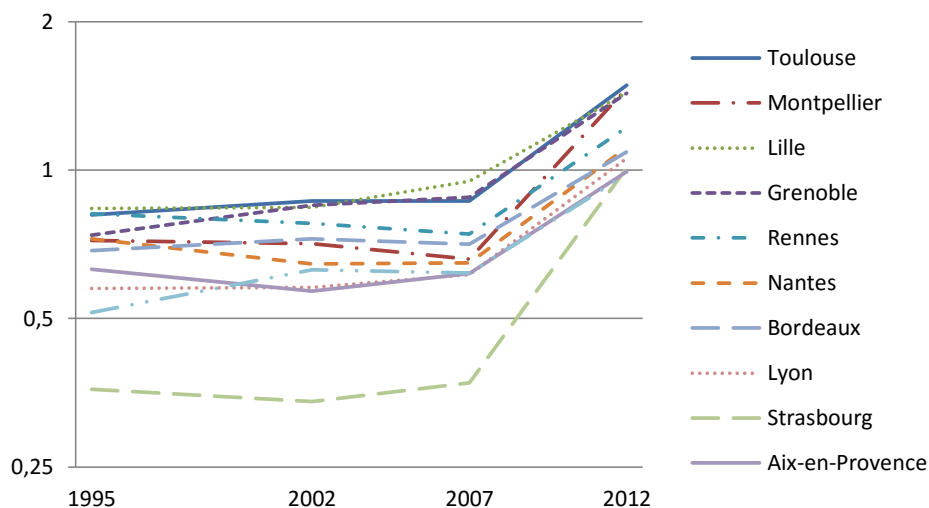
³⁶⁹ Jean-Luc Mélenchon obtient 19,9 % dans le I^{er} arrondissement de Lyon (contre 1,5 % pour Marie-George Buffet en 2007, soit moins que son score national) ou 16 % dans le canton de Bordeaux-5 (contre 1,3 % pour Marie-George Buffet en 2007)

³⁷⁰ Jean-Luc Mélenchon obtient 15,3 % dans le XVIII^e arrondissement de Paris (contre 1,6 % pour Marie-George Buffet en 2007, soit moins que son score national) ou 14,5 % à Clichy-sous-Bois (contre 1,9 % pour Marie-George Buffet en 2007).

³⁷¹ 25,2 % pour Jean-Luc Mélenchon dans le canton de Valgorge (Ardèche, 15 % pour Noël Mamère en 2002) contre 2,1 % pour Marie-George Buffet en 2007 ; 14,5 % pour Jean-Luc Mélenchon dans le canton de Villard-de-Lans (Isère, 11,6 % pour Noël Mamère en 2002), contre 1,3 % pour Marie-George Buffet en 2007 ; 17 %

données du FES 2012 confirment ces évolutions : Jean-Luc Mélenchon récupère 81 % des électeurs de Marie-George Buffet de 2007, 43 % de ceux d'Olivier Besancenot, 42 % de ceux de José Bové, 29 % de ceux de Dominique Voynet et surtout 11 % de ceux de Ségolène Royal qui pèsent les plus lourds dans l'électorat du candidat FG.

Graphique 6.16 : Les évolutions du PCF/FG de 1995 à 2012 au premier tour de la présidentielle dans les idéopôles (odds ratios)



NB. Chaque courbe représente l'évolution du rapport de chance (odds ratios) de chaque unité géographique de voter pour le PCF/FG plutôt que de ne pas voter pour le PCF/FG comparativement à l'ensemble de la France métropolitaine. Les odds ratios sont une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; + \infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble, d'où le recours à une échelle logarithmique.

Aux législatives, le FG obtient 7,1 %, avec des candidats dans chacune des 539 circonscriptions métropolitaine. Dans la foulée de la présidentielle, il domine assez nettement EELV là où ce dernier ne peut pas se prévaloir du soutien du PS³⁷². Dans les grandes villes, il tient tête à EELV dans les quartiers à forte concentration de classes moyennes ou supérieures diplômées en confirmant une partie de la poussée de Jean-Luc Mélenchon dans cet électorat proche des écologistes et du PS, mais éloigné du PCF³⁷³. En net recul par rapport à la présidentielle, le FG retrouve un niveau proche des européennes ou des régionales. Par rapport à 2002, le FG progresse nettement sur le score du PCF (4,4 %). Toutefois cette poussée ne se traduit par des gains en sièges, bien au contraire, puisque le FG n'obtient que 10 élus en France

dans le canton de Briançon Nord (Hautes-Alpes, 10 % pour Noël Mamère en 2002) contre 1,7 % pour Marie George-Buffet en 2007.

³⁷² Sur 383 circonscriptions concernées, le FG est devant EELV dans 325 cas.

³⁷³ Le FG obtient 13,3 % dans le I^{er} arrondissement de Lyon, soit le même score qu'EELV. Dans le canton de Bordeaux-5, le FG récolte 9,8 % contre 7,6 % pour EELV. Dans le canton de Toulouse-1, le FG devance EELV (8,7 % contre 8 %). Dans les cantons de Grenoble-4 et Nantes-1, le FG talonne EELV (9,3 % contre 10,1 et 7,2 % contre 8,7 %).

métropolitaine, et ne doit la survie de son groupe parlementaire qu'au renfort de cinq élus DVG d'outre-mer. Ce qui faisait la force du PCF aux législatives, c'était avant tout son niveau élevé dans ses fiefs, plus que son niveau dans les autres circonscriptions. En 2012, la plupart des candidats du FG font sensiblement mieux que ceux du PCF en 2007, sauf dans ses zones de force, alors que la concurrence du PS s'est considérablement accrue entre 2007 et 2012, notamment en région parisienne³⁷⁴. Par ailleurs, Jean-Luc Mélenchon manque son parachutage à Hénin-Beaumont face à Marine Le Pen (Pas-de-Calais 11^e)³⁷⁵. Dans l'ensemble, la gauche de la gauche progresse peu par rapport à 2007 (8,2 % contre 7,9 %).

Uni dans son refus d'entrer au gouvernement et de voter la confiance à Jean-Marc Ayrault (vote contre unanime des dix députés FG), le FG se divise progressivement de plus en plus entre l'attitude conciliante du PCF qui ne souhaite pas rompre ses alliances avec le PS au niveau local, et l'attitude intransigeante du PG qui souhaite incarner une opposition sans compromis avec le social-libéralisme. Un an après la présidentielle, la dynamique personnelle de Jean-Luc Mélenchon est considérablement retombée³⁷⁶, tandis que Marc Dolez (qui était le seul député du PG après la défaite de Martine Billard) quitte le parti en décembre 2012 affirmant ne pas « croire à la thèse de deux gauches irréconciliables ni au mythe du recours ». Dans ce contexte, on observe un fort recul aux municipales de 2014 du nombre de listes d'union PS-PCF (47 % des villes de plus de 30 000 habitants, contre 74 % en 2008 et 93 % en 2001). Toutefois, ces accords entre le PCF et le PS sont encore trop nombreux aux yeux du PG qui critique notamment le rapprochement à Paris. Dans l'esprit de Jean-Luc Mélenchon, les municipales doivent servir de tremplin pour les européennes où il espère voir le FG dépasser le PS. Pour le PCF, les municipales constituent le scrutin le plus important pour la survie de son vivier d'élus, lequel peut difficilement se couper du PS. Au final, si le FG progresse au premier tour sur le niveau du PCF en 2008, c'est uniquement du fait d'une plus forte présence dans l'offre électorale³⁷⁷. Au second tour, le PCF continue de décliner puisqu'il passe de 23 à 20

³⁷⁴ Pierre MARTIN, « Les élections législatives des 10 et 17 juin 2012 », Commentaire, n° 139, 2012, p. 853-864 (p. 856). ; Bruno CAUTRES, « Le vote Mélenchon : Le poids de l'héritage communiste et les limites d'une dynamique », in Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote normal*, Op. Cit., p. 111-131 (p. 129-130).

³⁷⁵ Avec 21,5 % au premier tour, le candidat du FG progresse par rapport à son résultat à la présidentielle (14,9 %), mais pas suffisamment pour se qualifier et devancer le candidat du PS bien implanté (23,5 % pour Philippe Kemel, maire de Carvin) et surtout Marine Le Pen (42,4 %).

³⁷⁶ Après avoir atteint 46 % de souhaits d'avenir en mai 2012 dans le baromètre TNS Sofres – Le Figaro Magazine, Jean-Luc Mélenchon tombe à 28 % en novembre 2012 avant de descendre à 21 % en mars 2014. Dans le baromètre Ifop – Paris Match, Jean-Luc Mélenchon passe de 62 % de bonnes opinions en avril 2012 à 37 % en janvier 2014. Dans le baromètre Ipsos – Le Point, le leader du PG passe de 47 % d'opinions favorables en avril 2012 à 32 % seulement dès juin 2012 puis 29 % en février 2014.

³⁷⁷ Dans les 29 villes de plus de 30 000 habitants où une comparaison est possible entre 2008 et 2014 avec des listes PCF puis FG en concurrence avec le PS, on observe 24 reculs et 5 progressions. Pierre MARTIN, « La gauche, la droite et les élections municipales », Commentaire, n° 146, 2014, p. 357-364 (p. 361).

villes de plus de 20 000 habitants, tandis que le PG perd son unique mairie, tout en participant activement à la victoire de la liste d'Éric Piolle à Grenoble face à la liste PS-PCF. Suite aux municipales, le FG se reforme aux européennes dans toutes les circonscriptions métropolitaines, mais avec 6,4 %, il échoue totalement à concurrencer le PS et se retrouve à nouveau derrière EELV. Par rapport à 2009, son résultat marque une stagnation (+ 0,2 point), alors que l'extrême gauche trotskyste s'effondre (de 6,3 % à 1,6 %). On note une poursuite du déclin dans les zones traditionnelles d'implantation communiste (- 1,8 point dans l'Allier, - 1,6 dans le Cher, - 1,4 dans le Pas-de-Calais). Par rapport à 2012, le FG a perdu l'essentiel de sa dynamique dans les idéopôles face à la concurrence d'EELV³⁷⁸.

Profitant peu de la quasi disparition de l'extrême gauche, le FG peine à incarner une alternative au PS, en dépit de la poursuite de la crise économique et de l'ampleur du mécontentement contre le pouvoir socialiste, notamment dans l'électorat de gauche. Divisée sur la stratégie à adopter par rapport au PS, l'ensemble de la gauche de la gauche semble dans une impasse alors que se profile le spectre d'une nouvelle élimination de la gauche au premier tour de la prochaine élection présidentielle du fait de la montée en puissance du FN. De plus son leadership semble remis en cause avec la prise de recul opérée par Jean-Luc Mélenchon qui démissionne de son poste de co-président du PG à l'été 2014.

Le Parti socialiste : *forces et limites de l'antisarkozysme*

Grand vainqueur des électeurs intermédiaires de 2008³⁷⁹, 2010³⁸⁰ et 2011³⁸¹ (avec également le gain de la présidence du Sénat), le PS n'a connu qu'un seul faux pas durant le

³⁷⁸ Le FG fait moins bien que son score en France métropolitaine à Strasbourg (4,8 %), Nantes (5,4 %), Aix-en-Provence (5,5 %), Paris (5,8 %), Lyon (5,8 %), Bordeaux (6 %), Rennes (6,2 %), et à peine mieux à Lille (6,9 %) et Grenoble (7,5 %).

³⁷⁹ Florent GOUGOU, « The 2008 French Municipal Elections. The Opening and the Sanction », Op. Cit. ; Pierre MARTIN, « Les élections de mars 2008 », Op. Cit. ; Pierre MARTIN, « Les élections cantonales des 9 et 16 mars 2008 », Op. Cit. ; Bernard DOLEZ, Annie LAURENT, « Les élections municipales des 9 et 16 mars 2008 : des élections intermédiaires d'un nouveau genre », *Regards sur l'actualité*, n° 342, 2008, p. 68-77 ; Gérard LE GALL, « L'hégémonie territoriale de la gauche : municipales et cantonales des 9 et 16 mars 2008 », *Revue politique et parlementaire*, n° 1047, 2008, p. 13-30.

³⁸⁰ Florent GOUGOU, Simon LABOURET, « The 2010 French regional elections: Transitional elections in a realignment era », Op. Cit. ; Pierre MARTIN, « Les élections régionales des 14 et 21 mars », *Commentaire*, n° 130, 2010, p. 459-468 ; Gérard LE GALL, « Elections régionales 2010 : Un nouvel avertissement pour le pouvoir », *Revue politique et parlementaire*, n° 1055, 2010, p. 7-27.

³⁸¹ Florent GOUGOU, Simon LABOURET, « The 2011 French cantonal elections: The last voter sanction before the 2012 presidential poll », Op. Cit. ; Simon LABOURET, « Les élections cantonales des 20 et 27 mars 2011 », Op. Cit. ; Pierre MARTIN, « Les enseignements des élections cantonales », *Commentaire*, n° 134, 2011, p. 453-462 ; Gérard LE GALL, « Elections cantonales 2011 : victoire de la gauche, nouveau retour du Front national », *Revue politique et parlementaire*, n° 1059, 2011, p. 18-30.

quinquennat de Nicolas Sarkozy : les européennes de 2009³⁸². Ayant dompté la concurrence du MoDem et d'EELV depuis 2007, le PS arrive en tête du premier tour de l'élection présidentielle, avec la candidature de François Hollande qui domine celles de Nicolas Sarkozy, Marine Le Pen, Jean-Luc Mélenchon et François Bayrou. En progression de 2,7 points en France métropolitaine par rapport au résultat de Ségolène Royal en 2007, François Hollande pèse à peine moins lourd au sein de la gauche (64,8 % du total gauche contre 70,7 %), alors qu'il ne bénéficie plus d'un effet « 21 avril » aussi fort dix ans après 2002 et que François Bayrou s'est effondré. Cette performance de François Hollande renvoie en premier lieu à la réussite de sa campagne ambiguë, marquée par le discours du Bourget le 22 janvier³⁸³, où il place l'égalité comme valeur de référence, attaque de front la finance³⁸⁴ et promet de renégocier le Pacte budgétaire européen (TSCG)³⁸⁵, sans pour autant passer par la case « référendum » (comme promis par Ségolène Royal en 2007 pour le traité de Lisbonne), tout en s'appuyant sur un projet économique qui se présente comme modéré³⁸⁶, avec pour priorité le

³⁸² Pierre MARTIN, « Les élections européennes des 6 et 7 juin 2009 », Commentaire, n° 127, 2009, p. 735-746 ; Gérard LE GALL, « Les élections européennes en France : Abstention record, succès UMP, Gauches majoritaires », Revue politique et parlementaire, n° 1052, 2009, p. 13-31.

³⁸³ Ce discours permet à François Hollande de progresser de 2,5 en moyenne dans les intentions de votes des différents instituts de sondage entre la première quinzaine de janvier et la première quinzaine de février où il atteint son meilleur niveau à plus de 31 % avant de redescendre par la suite. Pierre MARTIN, « L'élection présidentielle des 22 avril et 6 mai 2012 », Commentaire, n° 138, 2012, p. 415-425.

³⁸⁴ « Dans cette bataille qui s'engage, je vais vous dire qui est mon adversaire, mon véritable adversaire. Il n'a pas de nom, pas de visage, pas de parti, il ne présentera jamais sa candidature, il ne sera donc pas élu, et pourtant il gouverne. Cet adversaire, c'est le monde de la finance. Sous nos yeux, en vingt ans, la finance a pris le contrôle de l'économie, de la société et même de nos vies. (...) Si la finance est l'adversaire, alors il faut l'affronter avec nos moyens et d'abord chez nous, sans faiblesse mais sans irréalisme, en pensant que ce sera un long combat, une dure épreuve mais que nous devons montrer nos armes. Maîtriser la finance commencera ici par le vote d'une loi sur les banques qui les obligera à séparer leurs activités de crédit de leurs opérations spéculatives. Aucune banque française ne pourra avoir de présence dans les paradis fiscaux. Les produits financiers toxiques, c'est-à-dire sans lien avec les nécessités de l'économie réelle seront purement et simplement interdits. Les stock-options seront supprimées. Et les bonus encadrés Enfin, je proposerai une taxe sur toutes les transactions financières. ». François Hollande, au Bourget, le 22 janvier 2012.

³⁸⁵ « Je renégocierai le traité européen issu de l'accord du 9 décembre pour lui apporter la dimension qui lui manque, c'est-à-dire la coordination des politiques économiques, des projets industriels, la relance de grands travaux dans le domaine de l'énergie et puis les instruments pour dominer la spéculation, un fonds européen qui puisse avoir les moyens d'agir sur les marchés avec l'intervention de la Banque centrale européenne qui devrait être, finalement, au service de la lutte contre la spéculation. J'agirai en faveur de la création d'euro-obligations afin de mutualiser une partie des dettes souveraines, de financer les grands projets. Je défendrai, parce que c'est le sens du projet européen, une démocratie qui associera les parlements nationaux et européens aux décisions qui devraient concerner les Etats. Je proposerai une nouvelle politique commerciale en Europe qui fera obstacle à la concurrence déloyale, qui fixera des règles strictes en matière sociale, en matière environnementale, de réciprocité. Une contribution écologique sera installée aux frontières de l'Europe pour venir compléter ce dispositif. Je continuerai à agir pour une parité juste de l'euro vis-à-vis du dollar américain. Je n'accepterai pas que la monnaie chinoise soit encore inconvertible alors que cette première puissance commerciale finit par être excédentaire sans que sa monnaie, jamais, ne soit réévaluée. ». François Hollande, au Bourget, le 22 janvier 2012.

³⁸⁶ Dans une interview au Guardian du 14 février 2012, François Hollande affirme qu'il n'est pas plus à gauche que Barack Obama, avec des conseillers économiques de même obédience, rend hommage à Tony Blair qui a su gouverner dans la durée, et refuse tout parallèle avec 1981 : « Les années 1980 étaient une autre époque. (...) Cette époque est finie, elle appartient à l'histoire (...). Aujourd'hui il n'y a plus de communistes en

retour à l'équilibre des comptes publics³⁸⁷. Proposant comme François Bayrou un relèvement de la tranche marginale d'imposition sur le revenu de 41 à 45 %, le candidat PS se distingue finalement sur ce point par son annonce d'une taxe à 75 % sur les revenus annuels de plus d'un million d'euros³⁸⁸. Dans ce cadre, François Hollande rassemble au premier tour, selon les données redressées du FES 2012, 72 % des électeurs de Ségolène Royal de 2007, 28 % de ceux de Dominique Voynet, 25 % de ceux d'Olivier Besancenot et 26 % de ceux de François Bayrou, tout en captant 7 % de ceux de Nicolas Sarkozy et 28 % parmi les nouveaux électeurs. Ce faisant, sa géographie électorale s'inscrit dans une large continuité par rapport à celle de Ségolène Royal (coefficients de corrélation linéaire de 0,91 au niveau départemental et de 0,93 au niveau cantonal). Dominant Jean-Luc-Mélenchon et François Bayrou en termes de stature présidentielle, François Hollande se fait le réceptacle de ceux qui souhaitent l'alternance et le départ de Nicolas Sarkozy³⁸⁹. Malgré une gauche minoritaire au premier tour (43,4 % contre 47,2 % à la droite en France métropolitaine), François Hollande l'emporte au second tour en coalisant l'électorat antisarkozyste³⁹⁰. Dans six des onze idéopôles du pays, le candidat du PS dépasse 60 % et il n'y a plus qu'à Aix-en-Provence où il est battu (46,9 %). De manière générale, la gauche progresse à peu près de la même façon dans ces villes que sur l'ensemble du pays (graphique 6.17). Toutefois dans le détail, au sein des grandes agglomérations et de ces idéopôles, la dynamique de la gauche dans les zones à forte proportion d'électeurs issus de l'immigration extra-européenne s'amplifie (graphique 6.18).

France. Ou pas beaucoup... la gauche a été au gouvernement pendant 15 ans au cours desquels nous avons libéralisé l'économie, et ouvert les marchés à la finance et à la privatisation. Il n'y a rien à craindre ».

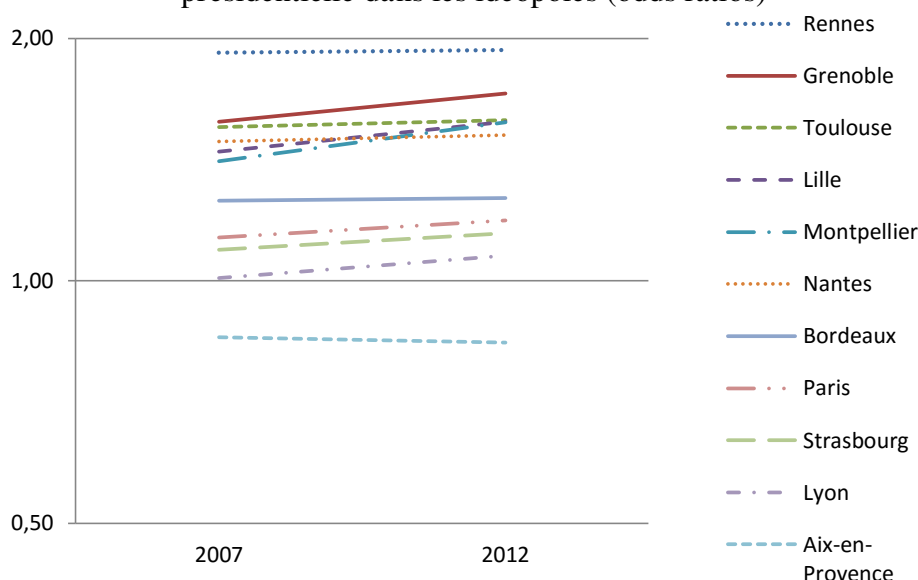
³⁸⁷ « Le redressement de notre économie et de nos comptes publics » est la première priorité affichée par François Hollande dans sa profession de foi avec la promesse que « l'équilibre budgétaire sera atteint en 2017 ». De fait si le candidat PS s'engage à créer 60 000 postes dans l'Education Nationale, « toute nouvelle dépense sera financée par des économies, le nombre total de fonctionnaires n'augmentera pas » (François Hollande, au Bourget, le 22 janvier 2012).

³⁸⁸ Le candidat du MoDem se contente de vouloir créer une nouvelle tranche à 50 % pour les revenus supérieurs à 250 000 euros annuels par part.

³⁸⁹ 52 % des répondants de l'enquête premier tour TNS Sofres – Triélec estiment que le qualificatif « a l'étoffe d'un président » s'applique bien au candidat PS (dont 19 % « très bien ») contre 46 % pour François Bayrou (dont 11 % « très bien ») et 33 % pour Jean-Luc Mélenchon (dont 9 % « très bien »). Toujours selon cette enquête, seuls 27 % des électeurs du premier tour de François Hollande justifient leur vote avant tout par une adhésion au programme du candidat (contre 43 % des électeurs de Jean-Luc Mélenchon et 45 % de ceux de François Bayrou), contre 32 % qui avancent la volonté de voter utile pour assurer une qualification au second tour (4 % des électeurs de Jean-Luc Mélenchon et 5 % de ceux de François Bayrou, et 24 % qui indiquent vouloir sanctionner le pouvoir sortant (contre 26 % des électeurs de Jean-Luc Mélenchon et 14 % de ceux de François Bayrou).

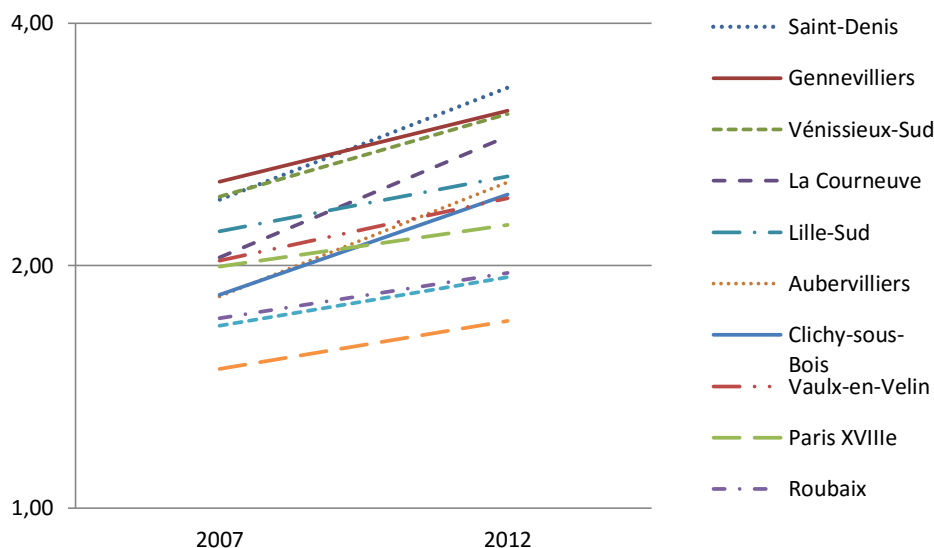
³⁹⁰ Selon l'enquête second tour TNS Sofres – Triélec, 49 % des électeurs de François Hollande au second tour indiquent manifester par ce vote leur « refus de l'autre candidat » contre 48 % « leur adhésion à ce candidat ». Il est à noter que ces proportions sont similaires dans l'électorat Sarkozy (51 % contre 47%), l'élan de 2007 de 2007 s'étant transformé en vote anti-gauche en 2012.

Graphique 6.17 : Les évolutions de la gauche de 2007 à 2012 au second tour de la présidentielle dans les idéopôles (odds ratios)



NB. Chaque courbe représente l'évolution du rapport de chance (odds ratios) de chaque unité géographique de voter pour la gauche plutôt que de ne pas voter pour la gauche comparativement à l'ensemble de la France métropolitaine. Les odds ratios sont une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; +\infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble, d'où le recours à une échelle logarithmique.

Graphique 6.18 : Les évolutions de la gauche de 2007 à 2012 au second tour de la présidentielle dans les zones à forte proportion d'électeurs issus de l'immigration extra-européenne (odds ratios)



NB. Chaque courbe représente l'évolution du rapport de chance (odds ratios) de chaque unité géographique de voter pour la gauche plutôt que de ne pas voter pour la gauche comparativement à l'ensemble de la France métropolitaine. Les odds ratios sont une mesure asymétrique qui varie sur l'intervalle $[0 ; +\infty]$ et vaut 1 si le groupe étudié se comporte comme l'ensemble, d'où le recours à une échelle logarithmique.

Suite à sa victoire à la présidentielle, la première depuis 1988, le PS (avec les députés apparentés) remporte largement les élections législatives en obtenant une majorité absolue de sièges pour la seconde fois de son histoire après la vague rose de 1981. Dans le cadre d'un total

gauche de 48,1 % en France métropolitaine, plus élevé qu'en 1997 (44,3 %), mais plus faible qu'en 1988 (49,1 %), le Parti socialiste obtient 29,2 % des suffrages exprimés (30,9 % avec les radicaux de gauche³⁹¹). Ce faisant le PS pèse pour 60,8 % des voix du total gauche (64,1 % avec le PRG). En sièges, la domination socialiste sur le reste de la gauche est quasiment identique à 2007, malgré l'accord PS-EELV qui aboutit à la création d'un groupe EELV³⁹². L'essentiel des gains en sièges du PS provient de l'Ouest du pays : la gauche est désormais dominante en Basse-Normandie avec 9 sièges (+ 6) sur 13, et dans les Pays-de-la-Loire avec 19 sièges (+ 8) sur 30, tandis qu'elle renforce ses positions en Bretagne avec 22 sièges (+ 8) sur 27, en Poitou-Charentes avec 13 sièges (+ 3) sur 15 et en Aquitaine avec 26 sièges (+ 8) sur 28.

A l'issue des élections de 2012, le PS dispose d'un niveau de pouvoir inédit sous la Cinquième République, qui est la conjonction de trois facteurs : (1) une longue cure d'opposition au niveau national, qui lui a permis de progresser fortement à toutes les élections locales depuis 2002 ; (2) la poursuite de sa domination sur la gauche, grâce au monopole de la crédibilité gestionnaire au niveau national au sein de son camp, dans le cadre de la présidentialisation de la vie politique et d'une tendance au bipartisme ; (3) l'impopularité de Nicolas Sarkozy. Ce dernier point, qui constitue la clé des victoires du PS en 2012, est aussi son talon d'Achille. Alors que le pays s'enfonce dans la sinistrose et que les difficultés apparaissent plus grandes que jamais, les élections de 2012 fournissent une « victoire sans élan » au PS, qui suscite peu d'enthousiasme, dans le cadre d'un grand scepticisme des électeurs sur les capacités des gouvernants à agir sur le cours des choses³⁹³

Dès lors la tâche s'avère ardue pour le nouveau pouvoir, d'autant que son action politique tend à le couper rapidement des quelques espérances qu'il avait pu lever durant la campagne électorale, du fait de son acceptation du TSCG, et de son ralliement à une politique de rigueur sinon d'austérité, qui épargne globalement le monde de la finance (voir supra). Le pari présidentiel d'un retour cyclique de la croissance et d'une baisse du chômage (scénario 1997) échoue avec l'approfondissement des difficultés économiques et sociales (hausse continue du chômage, baisse historique du pouvoir d'achat en 2012 de 0,9 % selon l'Insee, croissance du PIB proche de 0 %, creusement de la dette et des déficits). Face à cette dégradation, la politique menée est perçue à la fois comme inefficace, injuste et contraire aux

³⁹¹ 34,6 % pour l'ensemble des candidats soutenus par le PS. Florent GOUGOU, Simon LABOURET, « Revisiting data on the 2012 French legislative elections », Op. Cit.

³⁹² Le groupe PS (sans les apparentés) regroupe 279 députés sur un total de gauche de 345 en France entière (80,9 %, contre 81,6 % en 2007). En France métropolitaine, le PS contrôle à lui seul 264 sièges sur un total de 316 sièges de gauche (83,5 % contre 83,7 % en 2007).

³⁹³ Jérôme JAFFRE, « La victoire étroite de François Hollande », in Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote normal*, Op. Cit., p. 133-160.

annonces de « changement » (fiscalisation des heures supplémentaires, nombreuses hausses d'impôts et de taxes qui ne ciblent pas que les riches, réforme des retraites). De plus, la présidence Hollande est marquée par une succession de scandales, de polémiques et d'affrontements qui affaiblissent la crédibilité des socialistes à gouverner correctement³⁹⁴. Les difficultés du pouvoir à assumer pleinement sa politique, tant sur le plan économique que sociétal (reculs sur la PMA pour les homosexuels ou sur le vote des étrangers), désorientent l'électorat modéré, tandis que son annonce d'une réforme territoriale (réduction du nombre de régions, suppression à terme des départements) suscite un fort mécontentement au niveau local. Enfin, les différentes interventions militaires de la France (Mali, Centrafrique, Irak) ne permettent pas au président de reprendre de la hauteur, et d'empêcher le plongeon de sa courbe de popularité vers un abîme inédit³⁹⁵. D'un point de vue général, François Hollande peine à incarner la présidence « normale » qu'il promettait durant sa campagne. En première ligne, il s'avère globalement incapable de revenir sur la présidentialisation accrue de la vie politique impulsée par son prédécesseur même si son style personnel demeure différent³⁹⁶.

L'impopularité du pouvoir se traduit par de lourdes défaites aux élections partielles, mais aussi et surtout aux élections municipales et européennes de 2014. Dans le cadre d'une gauche désunie avec une chute des listes d'union PS-PCF, le PS recule fortement aux municipales, en perdant près de la moitié de ses villes de plus de 30 000 habitants (de 95 à 50

³⁹⁴ L'impression de désordre au plus niveau de l'Etat débute dès l'entre-deux tours des législatives, avec le message de soutien de Valérie Trierweiler, la compagne de François Hollande, au candidat PS dissident qui affronte Ségolène Royal, ex-compagne du président, à la Rochelle. Elle se poursuit au second semestre de 2012 avec l'affrontement entre Jean-Marc Ayrault et Arnaud Montebourg sur le dossier Florange-Arcelor-Mittal qui débouche sur une escalade verbale qui fuit dans la presse (le ministre du Redressement productif aurait lancé au Premier ministre : « Tu fais chier la terre entière avec ton aéroport de Notre-Dame-des-Landes dont tout le monde se fout. Tu gères la France comme le conseil municipal de Nantes. »). Au premier semestre 2013, l'exécutif est secoué par l'affaire Cahuzac, suite aux révélations de fraude fiscale (comptes en Suisse) concernant le ministre de Budget, lequel nie pendant quatre mois, avant de tout avouer. La tentative de sortir par le haut de ce scandale via une plus grande transparence des revenus et du patrimoine des élus se heurte aux réticences des députés qui parviennent à imposer au président un texte de loi édulcoré. La personne du président est largement affaiblie après l'été 2013 du fait de son investissement maladroite dans le dossier Léonarda (voir supra) puis des révélations sur sa vie privée (infidélités) qui aboutissent à la « répudiation » de Valérie Trierweiler, laquelle se venge en septembre 2014 en publiant un best-seller au vitriol contre François Hollande (« Merci pour ce moment »). Enfin la démission du principal conseiller du président, Aquilino Morelle, suite à des accusations de conflit d'intérêts, fragilise un peu plus le pouvoir, de même que celle de Thomas Thévenoud, éphémère secrétaire d'Etat au Commerce extérieur en août 2014 dans le gouvernement Valls II et sommé de démissionner pour cause de nombreux impayés (notamment vis-à-vis du fisc).

³⁹⁵ La baisse de confiance envers le président est massive dès l'automne 2012 dans le baromètre TNS Sofres – Le Figaro Magazine, avec seulement 41 % de confiance en octobre 2012 contre 55 % en juin. Par la suite la chute est très régulière : 35 % de confiance en janvier 2013, puis 24 % en mai 2013, 17 % en mai 2014 et enfin seulement 13 % en septembre 2014. Le baromètre Ifop – JDD indique la même évolution avec 61 % de satisfaits de François Hollande en mai 2012, puis 42 % en octobre 2012, 37 % en février 2013, 25 % en avril 2013, 20 % en novembre 2013 et seulement 13 % en septembre 2014.

³⁹⁶ Gérard GRUNBERG, *La Loi et les Prophètes*, Op. Cit., p. 346-350 ; Robert ELGIE, « The French Presidency », Op. Cit., p. 32-34 ; Alistair COLE, Sophie MEUNIER, Vincent TIBERJ, « From Sarkozy to Hollande: The New Normal? », in Alistair COLE, Sophie MEUNIER, Vincent TIBERJ (eds.), *Developments in French Politics 5*, Op. Cit., p. 1-18 (p. 13-18).

sur un total de 242 villes). Résistant à Paris et Lyon, dans le cadre d'une gauche qui obtient plus de 50 % au premier tour (50,3 % et 53,4 %), il échoue largement à Marseille qu'il avait espoir de remporter³⁹⁷. De façon générale, la gauche tient mieux dans les grandes villes de plus de 100 000 habitants³⁹⁸. Toutefois, le PS essuie des pertes importantes vers la droite (notamment Toulouse, mais aussi Angers, Amiens, Argenteuil, Caen, Limoges, Reims, Saint-Etienne, et Tours) ainsi que vers d'autres forces de gauche (EELV à Grenoble, dissident PS à Montpellier). Il ne conserve que 14 de ses 25 grandes villes (sur un total de 39). Aux européennes, le PS subit un effondrement historique (13,9 % en France métropolitaine), sans pour autant être devancé par une autre force de gauche. Par rapport à 2009 (- 2,5 points), il résiste dans ses zones de force urbaines, où il récupère une partie de l'électorat EELV de 2009. Ce redressement en zones urbaines, au sein de l'électorat de classe moyenne diplômée, s'accompagne d'une lourde chute partout ailleurs, notamment en milieux ouvriers, où une partie de son électorat s'abstient ou bascule à droite, notamment vers le FN³⁹⁹.

Au final les élections intermédiaires de 2014 marquent un terrible désaveu pour le pouvoir socialiste, privé de son principal argument de vote depuis 2002 : le rejet de la droite, et plus particulièrement le rejet de Nicolas Sarkozy. Toutefois, c'est bien l'ensemble de la gauche qui se retrouve en échec avec un niveau de 34 % aux européennes, qui renvoie à la faiblesse du premier tour de la présidentielle de 2007 (36,1 %) ou des européennes de 1989 (33,8 %) et des régionales de 1992 (29,9 %). Dans ce cadre, la gauche dans son ensemble se trouve dans une impasse stratégique : son unité est nécessaire pour éviter une élimination au premier tour de la présidentielle de 2017, mais cette unité semble assez improbable, tant la politique gouvernementale divise les forces de gauche, ainsi que le PS lui-même, avec une montée de la fronde chez les députés et le resserrement du gouvernement sur un axe libéral suite au remaniement d'août 2014 (départs d'Arnaud Montebourg, Benoit Hamon et Aurélie Filippetti). Près de dix ans après la campagne référendaire sur le TCE, la fracture entre la gauche du oui et la gauche du non, qui avait été mise en sourdine de 2005 à 2012, affecte fortement le PS et l'ensemble de ses partenaires ou concurrents à gauche. Dans ce cadre, il n'est pas sûr que la poussée du FN ou le retour de « l'épouvantail » Sarkozy, qui avait été le ciment de l'unité de la gauche jusqu'en 2012, suffisent à recoller les morceaux.

³⁹⁷ Florent GOUGOU, « Les élections municipales de 2014 à Paris, Lyon et Marseille : Vote sanction national et reconduction des équipes sortantes », *Revue politique et parlementaire*, n° 1071, 2014, p. 9-22.

³⁹⁸ Florent GOUGOU, Martial FOUCAULT, « Le bilan des élections municipales de 2014 : une déroute historique de la gauche dans la France urbaine » *Revue politique et parlementaire*, n° 1071, 2014, p. 24-29 ; Pierre MARTIN, « La gauche, la droite et les élections municipales », *Op. Cit.*

³⁹⁹ - 9,3 points dans le Pas-de-Calais, - 8,3 dans le Nord, - 7 dans la Somme, - 6,4 dans l'Aisne, - 6,3 dans les Ardennes, - 6,3 en Saône-et-Loire, - 5,7 en Haute-Saône. A Liévin (Pas-de-Calais), le PS passe de 39,1 % en 2009 à 17,5 % en 2014, tandis que la liste conduite par Marine Le Pen progresse de 13,4 % à 43,4 %.

De 2007 à 2014, trois éléments peuvent, à première vue, laisser à penser que l'ancien ordre électoral, en place avant 2007, s'est rétabli : (1) le fort redressement du FN ; (2) la défaite de Nicolas Sarkozy et le retour au pouvoir de la gauche ; (3) l'effondrement du centre indépendant incarné par François Bayrou. Toutefois, l'analyse des évolutions électorales et partisanes qui se sont produites depuis les scrutins de 2007 valide l'hypothèse selon laquelle ces élections ont constitué une rupture.

A l'extrême droite, le redressement progressif du niveau électoral du FN ne s'accompagne pas d'un retour à la même structure électorale que celle qui était en place avant 2007. Les mutations enregistrées en 2007 perdurent, avec une poursuite de la déconnexion partielle entre la géographie du FN et la macro géographie de l'immigration, dans le cadre d'une montée en puissance du « second électorat FN », au détriment du « premier électorat FN ». De 2002 à 2012, l'extrême droite perd du terrain dans ses bastions traditionnels du pourtour méditerranéen et de l'Est (Alsace, Rhône-Alpes), tandis qu'elle progresse dans le Nord-Est, où son implantation est plus récente, avec un électorat à la fois plus populaire et plus hostile aux notions de gauche et de droite, selon une logique de vote antisystème. Dans le même temps, la nationalisation du vote FN s'accroît, avec en 2012, comme en 2007, une poussée dans la France rurale de la façade Ouest et du Massif central. Ayant survécu à sa chute de 2007, l'extrême droite revient au premier plan, avec une coalition électorale qui n'est plus tout à fait la même qu'auparavant. Malgré l'impopularité de Nicolas Sarkozy et les difficultés de l'UMP, une partie de l'électorat perdu par le FN en 2007 n'est pas revenu vers lui. Dès lors, la dynamique du FN après 2007 ne s'appuie pas seulement sur une logique de reconquête : de façon plus fondamentale, la progression du FN trouve sa source dans la conquête de nouveaux électeurs venus d'autres horizons, notamment de la gauche.

Cette mutation de l'électorat FN, qui se combine avec une percée inédite aux élections européennes de 2014, correspond à des transformations majeures du parti frontiste. Grâce à Marine Le Pen, qui succède à son père en janvier 2011, le FN améliore son image, en provoquant une moins forte hostilité. A cette dédramatisation relative, qui renvoie à une stratégie de « normalisation » du parti (notamment via la condamnation de l'antisémitisme), se greffe un recadrage du discours xénophobe, qui permet au FN de répondre à l'offensive sarkozyste sur l'immigration et l'identité nationale. Contrairement à son père, Marine Le Pen s'approprie la République et la laïcité, pour mieux dénoncer le manque d'assimilation des immigrés et de leurs descendants, qui ont la nationalité française. Fustigeant le danger du

communautarisme musulman, elle s'oppose au multiculturalisme et se pose en gardienne du « patrimoine culturel » français, y compris les droits de l'homme. Enfin, Marine Le Pen accorde une plus grande importance aux sujets économiques et sociaux, tout en prenant des positions très antilibérales, qui tranchent nettement avec celles de son père. Dans ce contexte, Marine Le Pen présente un projet qui s'oppose point par point à toutes les dimensions de la mondialisation (contre les immigrés mais aussi contre le libre-échange et contre l'euro), en vue de mobiliser ceux qui en sont les « perdants », tant sur le plan culturel que sur le plan socio-économique. Au final, la période 2007-2014 ne marque pas un retour à la situation d'avant 2007 pour le FN, car elle est porteuse d'importantes transformations et d'un nouvel élan.

A l'UMP, la défaite de 2012 ne traduit pas une remise en cause de la « révolution Sarkozy » de 2007, bien au contraire. La concurrence entre l'UMP et le FN, qui constituait l'un des éléments majeurs de la rupture de 2007, se poursuit. Malgré son impopularité, Nicolas Sarkozy subit un recul limité au premier tour de la présidentielle de 2012. Dans le cadre de cette résistance, la carte électorale de la droite modérée reste celle de 2007 et non celles de 2002, 1995 ou 1988 : 2012 confirme le déplacement de la droite modérée sur le terrain traditionnel de l'extrême droite, avec, comme en 2007, une influence significative de la macro géographie de l'immigration sur le vote pour la droite modérée, qui traduit le maintien d'une assez forte polarisation de son électorat sur les questions d'immigration. Comme au premier tour de 2007, l'UMP concurrence fortement le FN au niveau de son « premier électorat » : une partie significative de l'électorat conquis sur l'extrême droite en 2007 est conservée en 2012 par l'UMP, tandis que la radicalisation de sa base traditionnelle se confirme, d'où une poursuite du rapprochement des logiques de vote entre le FN et l'UMP. Dans ce cadre, la tripartition électorale qui était à l'œuvre en 2007 demeure affaiblie dans sa dimension culturelle. Au second tour de la présidentielle de 2012, Nicolas Sarkozy évite une large défaite, grâce à de meilleurs reports de voix d'électeurs FN en sa faveur, que pour Jacques Chirac en 1995. Comme en 2007, la coalition de second tour de Nicolas Sarkozy agrège celle de la droite modérée et celle de l'extrême droite, avec des zones de force dans l'Est et une influence importante de la macro géographie de l'immigration.

La confirmation de la « révolution Sarkozy » au niveau de l'électorat UMP, correspond à une poursuite de la droitisation de l'UMP au niveau partisan, avec une très forte emprise de Nicolas Sarkozy, malgré son impopularité, dans le cadre d'une présidentialisation accrue de la vie politique. La campagne de président sortant en 2012 est globalement marquée par un positionnement encore plus droitier qu'en 2007 sur l'immigration, l'insécurité et l'identité nationale, tandis que de nouveaux enjeux économiques majeurs se font jour, avec l'impact de

la crise économique et financière de 2008, qui menace la stabilité de la zone euro. Suite à la mise en retrait de Nicolas Sarkozy après sa défaite, les adversaires de la stratégie de droitisation se montrent incapables de recentrer l'UMP, qui continue à se positionner nettement comme un concurrent du FN sur la dimension culturelle de l'affrontement politique.

Au centre, l'échec de François Bayrou au premier tour de la présidentielle de 2012 confirme paradoxalement l'ampleur de la rupture qui s'est opérée en 2007. De façon générale, ce résultat du centre indépendant s'inscrit dans la lignée des élections législatives de 2007 ou des élections intermédiaires du quinquennat Sarkozy. Fortement concurrencé par François Hollande ou Jean-Luc Mélenchon pour incarner l'opposition à Nicolas Sarkozy, François Bayrou ne peut compter que sur la composante la plus « ni gauche ni droite » de son électorat de 2007. Ses pertes profitent d'abord à la gauche, qui se redresse, mais aussi à la droite. Malgré l'impopularité du président sortant, le candidat centriste se retrouve dans l'incapacité de mordre significativement sur l'électorat sarkozyste de 2007. De par ses positions sur l'immigration, l'insécurité et l'identité nationale, François Bayrou ne constitue pas une alternative à Nicolas Sarkozy aux yeux d'une grande partie de l'électorat de la droite modérée, qui s'est rapproché de celui de l'extrême droite sur cette dimension culturelle. L'échec de François Bayrou à concurrencer Nicolas Sarkozy renvoie à la formation d'un bloc d'électeurs ethnocentristes et autoritaires à partir de 2007. Si cette transformation de l'espace électoral à droite a favorisé l'autonomisation du centre, elle implique aussi que la concurrence s'effectue désormais davantage entre le FN et l'UMP, plutôt qu'entre le MoDem et l'UMP. Dans le prolongement de la rupture de 2007, François Bayrou se retrouve isolé au centre. Son vote en faveur de François Hollande au second tour ne débouchant sur aucune ouverture du PS vis-à-vis du MoDem, le leader centriste se retrouve contraint de se rapprocher du centre-droit pour ne pas disparaître totalement. Cet abandon de la ligne « ni gauche ni droite » marque une nette inflexion par rapport à 2007. Il renvoie aux difficultés, pour un centre indépendant, de survivre dans le cadre institutionnel français, qui pousse à une forte bipolarisation, notamment du fait du mode de scrutin, qui joue un rôle d'accélérateur. Pour autant, le rapprochement entre le MoDem et l'UDI ne traduit par un ralliement du centre à la ligne politique de l'UMP : face à la radicalisation de cette dernière, les velléités d'autonomie demeurent.

De son côté, la gauche a profité de l'autonomisation du centre pour infliger à la droite modérée des défaites historiques aux élections intermédiaires qui se sont tenues durant le quinquennat de Nicolas Sarkozy. La remobilisation, contre elle, de la droite en 2012, dans le cadre d'une campagne très idéologique sur les valeurs, ne suffit pas à lui enlever la victoire à la présidentielle, puis aux législatives, avec une coalition électorale très proche de celle de

2007, uniquement renforcée par une dynamique de vote sanction contre le pouvoir sortant. Ayant bâti ses succès principalement sur l'antisarkozysme, la gauche se retrouve en grande difficulté après 2012. Sa faiblesse aux élections intermédiaires de 2014, notamment aux européennes, renvoie à son niveau limité du premier tour de la présidentielle de 2007 face au centre, à la droite modérée et à l'extrême droite.

Au final, la période qui s'étend de 2007 à 2014 confirme l'hypothèse d'une rupture en 2007 : sept ans plus tard, l'ordre électoral ne s'est pas rétabli. Le désordre à l'œuvre depuis la victoire de Nicolas Sarkozy correspond de plus à ce qui est attendu lors d'une phase de réalignement, où les partis ne luttent plus seulement pour l'accès au pouvoir, mais pour leur place dans le système partisan, quand ce n'est pas pour leur survie.

A droite, le FN a survécu à sa chute : il en est revenu plus fort et espère désormais s'installer durablement à son niveau des européennes de 2014, voire au-delà, en remettant en cause le duopole du PS et de l'UMP. Sa marge de progression demeure toutefois limitée par l'hostilité qu'il continue de provoquer : si la diabolisation du FN a baissé, elle demeure importante, ce qui constitue un handicap assez fort lors d'un second tour, où il faut rassembler.

Du côté de l'UMP, l'impressionnante série de défaites accumulées de 2008 à 2012 n'a dans un premier temps pas remis en cause sa position de force dominante à droite. Son basculement dans l'opposition s'est traduit par de nombreux succès aux municipales de 2014, mais l'accumulation des affaires constitue un handicap face à la concurrence du FN, qui a réussi à la devancer aux européennes. Le retour de Nicolas Sarkozy est susceptible de remettre le parti en ordre, mais aussi de le fracturer davantage, en poussant l'aile modérée à rejoindre le centre-droit, qui s'est reconstitué autour du MoDem et de l'UDI.

S'agissant du MoDem, sa trajectoire évoque celle de certains tiers-partis américains, ayant connu une poussée importante puis une chute lors d'une phase de réalignement. Dans le cadre de sa nouvelle alliance avec l'UDI et de son rapprochement avec Alain Juppé, il est probable que le centre cherche à exister aux dépens de la gauche, en essayant d'incarner, à nouveau, une alternative à Nicolas Sarkozy et à Marine Le Pen.

A gauche, la situation du PS s'est sérieusement dégradée depuis 2012 : il faut dire que les socialistes avaient atteint un tel niveau de pouvoir à tous les échelons que leur situation ne pouvait que se détériorer. Miné par l'impopularité record de François Hollande, le PS a connu de lourdes défaites en 2014. Pour autant, il conserve sa domination sur la gauche, en résistant au FG et à EELV. Les écologistes d'EELV peinent à fixer leur électorat depuis leur poussée des européennes de 2009, avec des résultats assez volatiles, qui traduisent globalement une progression mais pas une percée durable. Ayant supplanté le PCF comme principal partenaire

du PS, EELV demeure très dépendant de ce dernier pour obtenir des sièges au scrutin uninominal, alors même qu'il s'oppose de plus en plus à la politique gouvernementale impulsée par François Hollande. Quant au FG, il est certes parvenu à marginaliser l'extrême gauche trotskyste (NPA, LO), mais il ne bénéficie d'aucune dynamique et ne parvient pas à incarner une alternative crédible au social-libéralisme du PS. Ses divisions stratégiques entre PCF et PG le handicapent, tandis que son principal leader, Jean-Luc Mélenchon, n'a pas réussi à faire fructifier son résultat à deux chiffres de la présidentielle. Pour le PCF, qui s'est résolu après 2007 à une alliance permanente avec d'autres forces de gauche, l'objectif demeure défensif : survivre. Il en résulte une volonté de ne pas s'aliéner le PS, alors que le PG, constitué pour l'essentiel de dissidents socialistes, rêve de le remplacer. De façon générale, l'ensemble de la gauche se retrouve dans une impasse en vue de 2017 : face à la dynamique de la droite modérée et de l'extrême droite, elle est à la fois très affaiblie et très divisée, avec une ligne de fracture qui rappelle celle du référendum de 2005 entre le oui et le non.

En termes d'enjeux, la période 2007-2014 est marquée par une poussée importante de l'intérêt portée par les partis et les électeurs à l'immigration et aux questions de genre (« La Manif pour tous »). Le recadrage sarkozyste des questions d'immigration et d'identité nationale, au prisme de l'opposition entre assimilation et multiculturalisme, déborde de l'UMP, du fait des évolutions du FN, qui axe désormais son discours xénophobe sur la dénonciation de l'islam et du communautarisme. Si la rupture de 2007 ne doit rien à la crise économique et financière mondiale, qui s'est précipitée à l'automne 2008, cette dernière impacte fortement la phase actuelle de redéfinition du contenu de l'affrontement partisan, caractéristique d'une phase de réaligement. Au-delà de l'évolution des enjeux qui structurent la dimension culturelle du combat politique, on assiste à des évolutions significatives concernant la dimension socio-économique, avec l'imposition d'un nouvel enjeu relatif à l'endettement public et à la maîtrise des déficits. Par ailleurs, la contestation du paradigme néolibéral s'articule de plus en plus avec la contestation du paradigme de la construction européenne, avec un retour en force de l'enjeu de l'Europe cadre. De façon générale, le FN constitue la force motrice de cette évolution de l'agenda, via le combat de Marine Le Pen contre le « mondialisme ultralibéral ».

Conclusion

« A partir de ce soir, la politique française a changé et elle ne sera plus jamais comme avant ! »

François Bayrou,
Déclaration au soir du premier tour de l'élection présidentielle de 2007,
Le 22 avril 2007

« Chers amis ! Français ! Rien ne sera jamais plus comme avant ! »

Marine Le Pen,
Déclaration au soir du premier tour de l'élection présidentielle de 2012,
Le 22 avril 2012

L'idée que l'élection qui vient d'avoir lieu marque une « rupture » est un classique des soirs et lendemains de scrutins. Elle résonne quasiment à chaque alternance derrière les promesses de « changement » des vainqueurs. On la retrouve aussi chez ceux qui n'ont pas gagné, mais qui perçoivent dans le verdict des urnes, tels François Bayrou en 2007 ou Marine Le Pen en 2012, la marque d'une bifurcation leur ouvrant les portes d'un avenir radieux.

Les élections présidentielle et législatives de 2007 constituent le point de départ de cette thèse. Beaucoup de responsables politiques et un grand nombre d'observateurs, qu'ils soient universitaires ou non, ont jugé à l'époque que ces scrutins marquaient un tournant dans la vie politique française. Dès le premier tour de la présidentielle, les évolutions du paysage politique sont spectaculaires, avec le net recul du Front national, la poussée de Nicolas Sarkozy à un niveau inédit pour un candidat de droite depuis 1974, ou la percée du centre indépendant avec François Bayrou. Suite à la victoire de Nicolas Sarkozy, qui incarne une nouvelle génération de responsables politiques par rapport à Jacques Chirac, les législatives parachèvent ces bouleversements, en amplifiant la chute du FN, et en reconduisant, pour la première fois depuis 1978, la majorité parlementaire sortante, dans le cadre d'une participation historiquement faible, qui tranche avec la très forte mobilisation du scrutin présidentiel.

La question de recherche de cette thèse est de savoir si les élections de 2007 constituent une rupture dans la vie politique française. Pour répondre à cette question, il était indispensable de donner un contenu scientifique au terme de « rupture » et de sortir d'un usage profane. Parce qu'il renvoie à la notion de changement et s'oppose à celle de stabilité, le terme de rupture est éminemment problématique. Car au fond, toutes les élections charrient du changement : chaque

scrutin est d'abord un évènement unique, avec des caractéristiques idiosyncratiques. Dès lors, c'est la recherche de la stabilité électorale, et non du changement, qui doit toujours être considérée comme non évidente. Pour appréhender un changement, et a fortiori une rupture, il est donc nécessaire de mettre d'abord en évidence des éléments « qui ne changent pas trop » : car si aucune élection n'est la réplique exacte d'une autre, aucune ne constitue non plus une expérience de novo, dont tous les paramètres seraient remis en cause à chaque fois.

Pour distinguer « ce qui change » de « ce qui ne change pas trop », un cadre théorique est nécessaire. Le cadre utilisé dans cette thèse est celui de la théorie des réalignements (chapitre 1). Cette théorie vise à rendre compte de l'existence de grandes discontinuités dans l'histoire électorale et politique des démocraties représentatives. Plus précisément, elle développe l'idée qu'il existe une assez forte stabilité – un ordre – dans l'apparent tumulte de la vie politique, mais que certaines élections peuvent marquer une rupture, avec une succession non mécanique de périodes de politiques ordinaires et de phases de réalignement. Cette thèse propose également d'associer la théorie des réalignements à la théorie des clivages (chapitre 2). Alors que la théorie des réalignements est surtout pertinente pour étudier les évolutions de moyen terme, qui sont brutales et durables, la théorie des clivages permet de mettre ces évolutions en perspective avec des processus de long-terme, plus graduels, qui se combinent à l'impact des forces de réalignement.

Chaque période de politique ordinaire, au sens de la théorie des réalignements, correspond à un « ordre électoral » particulier, qui est défini dans cette thèse comme une configuration originale et durable de la compétition politique, qui se caractérise par une *structure d'enjeux, un système partisan, des alignements électoraux et des règles du jeu* spécifiques et stables. Derrière le concept d'ordre électoral, on retrouve l'idée qu'il existe, à moyen terme, une relative stabilité des enjeux conflictuels qui dominent l'agenda et qui façonnent le vote à certains types d'élections, ainsi qu'une relative stabilité des positions des partis et des électeurs sur ces enjeux, d'où une forme de continuité électorale d'un scrutin à l'autre. La stabilité qui caractérise une période de politique ordinaire correspond à l'existence d'un ordre électoral et non à de la stabilité électorale stricto sensu. Dans ce cadre, il est possible de distinguer deux types de changements : (1) ceux qui ne remettent pas en cause l'ordre électoral de façon durable ; (2) ceux qui le remettent en cause durablement. Une rupture renvoie alors au processus d'effondrement de l'ordre électoral en place : ce processus est nécessairement brutal, car soit il y a un ordre, même usé, soit il n'y en a pas. La rupture ne constitue pas une fin en soi, puisqu'elle ouvre une phase de réalignement, avec un changement électoral et partisan à la fois brutal et durable, *qui correspond au passage d'un ordre*

électoral à un autre. Ceci étant, étudier la chute d'un ordre électoral n'implique pas de décrire les contours du nouvel ordre électoral, puisqu'il s'agit de deux processus distincts.

Pour répondre à notre question de recherche, cette thèse s'est appliquée à étudier la période qui a précédé les élections de 2007, afin de mettre en évidence l'existence d'un ordre électoral établi. Des années 1980 jusqu'en 2007, un ordre électoral est en place. Issu du réaligement qui s'est produit de 1981 à 1984, avec la chute du Parti communiste et la percée du FN, consolidé de 1984 à 1988 (chapitre 3), cet ordre électoral s'est maintenu par la suite (chapitre 4), malgré certains ajustements, notamment l'insertion des Verts, à gauche, dans le système partisan. Si des évolutions électorales et partisans significatives sont intervenues entre 1984 et 2007, aucune n'a remis en question les caractéristiques fondamentales de l'ordre électoral. Celui-ci est parvenu à résister à plusieurs chocs majeurs, notamment en 2002, avec la qualification de Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle, ou en 1992 et 2005 à l'occasion des référendums sur l'Europe. Par ailleurs, bon nombre des évolutions qui se sont produites durant cette période s'inscrivent dans la dynamique de l'ordre électoral, avec des forces de réaligement qui ont continué à travailler l'électorat après la phase de réaligement. Cette dynamique de l'ordre électoral s'est combinée à des évolutions sociales, culturelles, démographiques ou économiques de long terme et indépendantes qui ont pu, de façon progressive, renforcer certains éléments de l'ordre électoral ou en affaiblir d'autres, sans pour autant provoquer de rupture.

A partir de l'analyse des différents éléments qui sont en contradiction, en 2007, avec des éléments fondamentaux de l'ordre électoral établi (chapitre 5), cette thèse s'est attachée à vérifier qu'il n'y a pas eu de rétablissement de l'ordre électoral par la suite, la période étudiée allant jusqu'en 2014 (chapitre 6). A l'issue de cette étude, nous sommes en mesure de répondre à notre question de recherche : les élections de 2007 constituent bien une rupture dans la vie politique française.

La rupture de 2007 et le non-rétablissement de l'ordre électoral

La rupture de l'ordre électoral en 2007 et son non-rétablissement par la suite s'observent au niveau de ses quatre grandes composantes : (1) les alignements électoraux, qui subissent des évolutions brutales ; (2) la structure d'enjeux, qui se transforme ; (3) le système partisan, qui est profondément déstabilisé ; (4) les règles du jeu, qui connaissent des inflexions importantes. Ce constat d'un effondrement durable de l'ordre électoral établi n'est pas basé sur

l'observation de l'émergence d'un nouvel ordre électoral : si ce qui suit une rupture permet de confirmer qu'il y a bien eu une rupture, avec des changements qui remettent durablement en cause les fondements de l'ancien ordre établi, l'analyse de cette phase de désordre électoral ne permet pas de déterminer quelle sera la configuration du nouvel ordre électoral, ni de savoir quand il va se cristalliser.

La rupture au niveau des alignements électoraux

La rupture de 2007 concerne en premier lieu les alignements électoraux. De ce point de vue, l'effondrement de l'ordre électoral fait d'abord référence à des changements électoraux brutaux qui concernent la droite dans son ensemble, du centre-droit jusqu'à l'extrême droite.

Fondamentalement, la chute de l'extrême droite en 2007, au profit de la droite modérée, correspond à une remise en cause de la tripartition de l'électorat telle qu'elle existait jusque-là. Dans l'ordre électoral en place avant 2007, l'électorat de l'extrême droite constituait un pôle à part, distinct à la fois de l'électorat de la gauche et de l'électorat de la droite modérée. Cette fracture correspondait à la spécificité de l'électorat de l'extrême droite, qui se distinguait de tous les autres par sa très forte polarisation sur les enjeux de l'immigration et de l'insécurité, dont l'irruption, au début des années 1980, a profondément transformé la dimension culturelle de l'affrontement politique, auparavant essentiellement façonnée par le clivage religieux. Se positionnant sur le pôle « identité » du nouveau clivage « identité/cosmopolitisme », qui s'est installé à partir du réalignement de 1981-1984, l'électorat du FN se différenciait nettement de celui de l'UDF et du RPR, puis ensuite de l'UMP, du point de vue de ses logiques de vote. Constituant une base électorale solide pour le FN lors des premiers tours de scrutins, l'électorat très polarisé sur l'immigration n'apparaissait attiré par le vote en faveur de la droite modérée qu'en cas de second tour sans le FN, et dans le cadre d'une dispersion assez importante qui profitait en partie à la gauche.

A partir de 2007, la fracture qui existait entre l'électorat de la droite modérée et l'électorat de l'extrême droite n'apparaît plus aussi nette qu'auparavant sur la dimension culturelle, du fait d'un rapprochement des logiques de vote entre ces deux électors. En 2007, ce rapprochement correspond à la récupération par Nicolas Sarkozy et l'UMP d'une partie très importante des électeurs qui soutenaient jusque-là l'extrême droite. Par la suite, et notamment en 2012, le redressement du FN ne change pas le fait que l'électorat de la droite modérée s'est rapproché de celui de l'extrême droite sur l'antilibéralisme culturel. Si l'extrême droite a repris des électeurs ethnocentristes et autoritaires à la droite modérée, cette dernière a conservé une

partie des électeurs qu'elle avait arrachés à l'extrême droite en 2007, tandis que sa base électorale traditionnelle s'est radicalisée. De la sorte, malgré des variations de niveau très importantes au sein de la droite depuis 2007, on observe une poursuite de la polarisation de l'électorat de la droite modérée sur les enjeux qui structurent la dimension culturelle de l'affrontement politique et en premier lieu sur l'immigration. De ce point de vue, l'électorat de la droite modérée et celui de l'extrême droite se ressemblent davantage, même si la coalition électorale de la droite modérée demeure moins extrémiste que celle de l'extrême droite. Cependant, la différence entre ces deux électeurs sur la dimension culturelle apparaît comme étant désormais davantage une différence de degré qu'une différence de nature. Si le FN a repris pleinement pied au sein de l'électorat le plus sensible aux enjeux d'immigration et d'insécurité, l'UMP continue d'exercer une attraction plus forte que par le passé, que ce soit au premier tour en concurrence avec le FN, ou au second tour, avec une moindre dispersion des électeurs du FN en cas de duel gauche-droite modérée.

Le rapprochement des électeurs de la droite modérée et de l'extrême droite, à travers la formation d'un vaste bloc d'électeurs ethnocentristes et autoritaires polarisés sur l'immigration, l'insécurité et l'identité nationale, a en retour favorisé l'autonomisation de l'électorat de centre-droit anciennement acquis à la droite modérée. Eloigné de l'électorat de l'extrême droite sur la dimension culturelle, l'électorat de centre-droit a pris ses distances avec l'électorat de la droite modérée en raison de la radicalisation de ce dernier. L'émergence d'un centre autonome en 2007, avec la percée de François Bayrou, s'est prolongée par la suite, en dépit de la chute du leader centriste et de son parti en 2012. Tout au long du quinquennat de Nicolas Sarkozy, puis au premier tour de l'élection présidentielle de 2012, le MoDem tend à se recroqueviller sur un noyau d'électeurs centristes, réticents à voter pour la gauche, mais aussi désormais pour la droite modérée. Face au redressement de la gauche, dont l'électorat se mobilise prioritairement en 2012 sur la candidature de François Hollande et celle de Jean-Luc Mélenchon, François Bayrou se retrouve isolé au centre, en étant incapable de profiter de l'impopolarité de Nicolas Sarkozy. Du fait de la radicalisation de l'électorat de la droite modérée sur l'antilibéralisme culturel et de son rapprochement avec l'électorat de l'extrême droite, François Bayrou n'est plus susceptible de constituer une alternative attractive. La chute de François Bayrou en 2012 confirme la rupture de 2007 : la concurrence ne s'effectue désormais plus prioritairement entre le centre droit et la droite modérée qui se sont éloignés, mais entre la droite modérée et l'extrême droite. Dans ce cadre, la rupture de 2007 se traduit par un net affaiblissement de la tripartition traditionnelle, qui était basée sur la position singulière de l'électorat de l'extrême droite sur la dimension culturelle. Pour autant, cette rupture n'implique pas la disparition de

toute forme de tripartition, en raison notamment de l'autonomisation de l'électorat du centre. Si le MoDem s'est rapproché de l'UDI après 2012, en abandonnant son positionnement « ni gauche ni droite », cela ne signifie pas que l'électorat centriste se rapproche de l'électorat de la droite modérée, au point de reformer un grand bloc électoral allant du centre-droit à la droite modérée, comme c'était le cas avant 2007, du fait de la poursuite de la radicalisation de l'électorat de la droite modérée sur l'immigration, l'insécurité et l'identité nationale. Que ce soit en 2007 et encore en 2012, l'électorat du centre s'est davantage dispersé entre la gauche et la droite modérée que celui de l'extrême droite.

Enfin, si l'électorat de la droite modérée s'est rapproché de celui de l'extrême droite sur la dimension culturelle de l'affrontement politique, cela ne signifie pas qu'il y a fusion entre ces deux électeurs, car des différences persistent et même s'accroissent sur la dimension socio-économique. Ainsi, la radicalisation de l'électorat UMP, à partir de 2007, sur l'antilibéralisme culturel se combine à une radicalisation sur le libéralisme économique, ce qui contribue cette fois-ci, non pas à un rapprochement avec l'électorat FN, mais à un éloignement. Les évolutions à l'œuvre dès 2007 indiquent que la droite modérée concurrence fortement le FN au sein de l'électorat antilibéral culturellement mais libéral économiquement (l'électorat de la « formule gagnante » de Kitschelt). La captation de l'électorat d'extrême droite par l'UMP et Nicolas Sarkozy depuis 2007 concerne prioritairement le « premier électorat FN » du Sud et de l'Est du pays (classes moyennes, foyers aisés, indépendants, retraités et certains milieux ouvriers traditionnellement hostiles à la gauche), qui se situe assez volontiers à droite et qui adhère en général au libéralisme économique. A l'inverse, l'attraction de la droite modérée s'avère plus limitée sur le « second électorat FN », plus populaire, plus antisystème, plus méfiant vis-à-vis des notions de gauche et de droite et en attente de protection non seulement sur le plan culturel, mais aussi sur le plan économique et social. Demeuré relativement fidèle au FN au premier tour de la présidentielle de 2007, cet électorat ne bascule de façon importante vers Nicolas Sarkozy et l'UMP qu'au second tour et aux législatives. Correspondant aux « perdants de la mondialisation » tant sur le plan culturel qu'économique, « le second électorat FN » est à la source du redressement de l'extrême droite après 2007, dans le contexte d'un fort mécontentement contre le bilan économique et social du pouvoir. Dès lors, la poussée du FN en 2012, puis en 2014, ne correspond pas à un retour à 2002, mais à un processus d'élargissement de sa base électorale vers des territoires traditionnellement moins favorables, aux dépens non seulement de la droite modérée, mais aussi et surtout de la gauche. Les mutations de l'électorat du FN qui sont intervenues en 2007, en lien avec la concurrence sarkozyste, se poursuivent après 2007 : Marine Le Pen, en 2012, ne contrôle plus l'ensemble

du « premier électorat FN », mais elle peut compter, comme son père en 2007, sur le soutien du « second électorat FN », notamment dans le Nord-Est du pays, dans le cadre d'une relative dédramatisation du parti frontiste qui lui permet de toucher une audience plus large.

Au final, les recompositions électorales à droite et au centre traduisent une polarisation gauche-droite accrue et inédite sur la dimension culturelle de l'affrontement politique, avec un poids sans précédent du clivage identité-cosmopolitisme. Dans ce cadre, la gauche se retrouve en difficulté, car elle demeure structurellement minoritaire et ne profite plus autant de la division de la droite. Pour l'emporter de nouveau, il lui faut des conditions exceptionnelles d'impopularité du pouvoir en place. La marge de victoire limitée de François Hollande en 2012, face à Nicolas Sarkozy, souligne la fragilité de la gauche : elle coalise un électorat aux préférences socio-économiques disparates, dont le ciment n'est pas l'adhésion à un projet de transformation du pays, mais le rejet du camp adverse, alors que Nicolas Sarkozy est parvenu à remobiliser l'électorat de droite dans une logique d'opposition au libéralisme culturel.

La rupture au niveau de la structure d'enjeux

La rupture au niveau des alignements électoraux correspond à une rupture concernant la structure des enjeux à l'agenda et le positionnement des partis et des leaders sur ces enjeux. De ce point de vue, la polarisation nouvelle de l'électorat de la droite modérée sur la dimension culturelle de l'affrontement politique renvoie à la stratégie de droitisation de Nicolas Sarkozy.

Mise en œuvre lors de la campagne présidentielle en 2007, puis tout au long du quinquennat de Nicolas Sarkozy et plus encore en 2012, cette stratégie consiste avant tout en un rapprochement par rapport aux positions de l'électorat de l'extrême droite sur les enjeux de l'immigration et de l'insécurité. Dans l'absolu, que la droite modérée tente de concurrencer le FN en prônant la fermeté dans le domaine régalien ne constitue pas une nouveauté. Dans les années 1980, la radicalisation du RPR et de l'UDF avait accompagné l'essor du FN et au début des années 1990, la droite modérée avait été tentée de venir sur le terrain du FN pour l'endiguer. Pour autant, jamais la droite modérée ne s'était présentée à des élections nationales, notamment l'élection présidentielle, derrière un leader incarnant une ligne de « droite décomplexée » sur l'immigration et l'insécurité. Avec Nicolas Sarkozy, c'est la constance et la force avec laquelle est portée la radicalisation du discours sur l'antilibéralisme culturel qui constitue une rupture. Dans ce cadre, on assiste à une saillance accrue des enjeux de l'insécurité et de l'immigration, avec une polarisation inédite entre la gauche et la droite sur ces enjeux qui structurent fortement la dimension culturelle de l'affrontement politique depuis le

réalignement des années 1980. De façon significative, l'accroissement du poids de ces enjeux dans le débat se prolonge après 2012, les promoteurs d'un recentrage de l'UMP étant incapables de faire valoir leurs vues : même sans Nicolas Sarkozy, la droitisation de la droite modérée se poursuit.

Par ailleurs, la stratégie de droitisation renvoie aussi à un recadrage de l'enjeu de l'immigration à travers le prisme de l'intégration et de l'assimilation. Alors que le thème de l'immigration renvoyait prioritairement depuis les années 1970 à des questions de contrôle des flux et d'accès à la nationalité, on assiste, à partir de la campagne de Nicolas Sarkozy en 2007, à une redéfinition du « problème ». Si le cadrage en termes de « menace extérieure » persiste (« immigration choisie »), un nouveau cadrage en termes de « menace intérieure » vient se rajouter. Les populations ciblées ne sont plus simplement les étrangers, mais les Français « d'origine étrangère », à qui il est reproché d'être trop différents et mal intégrés, avec un débat qui oppose l'assimilation et le multiculturalisme. Ce nouveau cadrage de l'immigration découle de la prise en compte par Nicolas Sarkozy des nouvelles angoisses identitaires liées à l'insertion des descendants d'immigrés dans le corps national. Par rapport à ces craintes, les réponses « classiques » de l'extrême droite (expulsions et fermeture des frontières) s'avèrent peu pertinentes. En mettant l'accent sur l'importance d'avoir une politique d'intégration qui tend vers l'assimilation, Nicolas Sarkozy apporte, dès 2007, une réponse aux peurs identitaires de ceux qui se sentent mal à l'aise par rapport à l'ouverture de la nation française à la diversité culturelle. En refusant toute approche multiculturaliste qui puisse favoriser une concurrence entre des codes culturels étrangers et les codes culturels français traditionnels, Nicolas Sarkozy introduit un nouveau cadrage qui pose, dans un premier temps, une grande difficulté au FN : Jean-Marie Le Pen se revendique du positionnement traditionnel de l'extrême droite, qui refuse l'assimilation et prône la ségrégation pour préserver l'intégrité de la nation. Il faut attendre Marine Le Pen pour que le FN se réarme, en s'appropriant la République et la laïcité pour mieux dénoncer l'échec de l'intégration et les menaces que font courir l'islam et le communautarisme pour la bonne marche du « vivre ensemble ». Prônant une politique d'assimilation très stricte, Marine Le Pen se pose en défenseuse du « patrimoine culturel » des Français et plus particulièrement des valeurs occidentales de liberté et d'égalité face à l'« archaïsme » de l'islam. Très importants en 2012, ces débats sur l'intégration, le multiculturalisme et la place de l'islam sont posés dès 2007. Ils participent à l'accroissement du poids du clivage identité/cosmopolitisme, tout en désamorçant le paradigme antiraciste, puisqu'une partie du discours xénophobe de la droite s'arrime désormais à la défense des droits de l'homme contre le communautarisme et l'extrémisme religieux.

Si la rupture de 2007 renvoie prioritairement à une évolution des débats qui concernent la dimension culturelle de l'affrontement politique, la dimension socio-économique n'est pas totalement laissée de côté. 2007 est marquée par la prégnance de la thèse du déclin de la France, de l'obsolescence de son modèle social et de son déclassement économique par rapport aux pays alentours qui ont « osé » faire des « réformes » (Grande Bretagne de Tony Blair notamment). La vigueur de ce discours, porté par Nicolas Sarkozy, mais aussi par François Bayrou qui est le premier à pointer du doigt le caractère insoutenable de la trajectoire économique et financière du pays, rend compte d'une forme d'alarmisme au sein des élites françaises concernant le niveau de la croissance du PIB, qui n'a cessé de baisser depuis les années 1970, jusqu'à atteindre un seuil d'alerte. De ce point de vue, 2007 marque un renforcement de l'obsession de la croissance, avec laquelle il faut renouer « coûte que coûte » (avec les dents s'il faut) : l'idée développée par Nicolas Sarkozy qu'il faut remettre la France au travail (« travailler plus »), pour créer un choc de compétitivité (via la fiscalité notamment), renvoie à une volonté de rompre avec le compromis social-libéral en place depuis les années 1980, en allant plus loin dans les « réformes ». Dans ce contexte, le débat économique n'est plus prioritairement formulé autour de la question des privatisations. Suite à 2007, l'impact de la crise financière et économique pousse jusqu'à son paroxysme cette logique, avec une radicalisation des tenants du paradigme néolibéral, en lien avec la problématique de l'explosion de la dette et de l'absence de croissance économique.

La rupture au niveau du système partisan

Au niveau du système partisan, 2007 ouvre une période de profonde déstabilisation. Jusqu'en 2007, le système partisan français était structuré autour d'un affrontement de deux coalitions, l'une de gauche, menée par les socialistes, l'autre de droite, menée par les chiraquiens, auxquelles s'opposait le FN, isolé à l'extrême droite. Avec la chute du FN, l'autonomisation de l'UDF, devenu le MoDem, et l'absence d'alternance, ce système partisan bien établi s'écroule.

Depuis 2007, le FN a retrouvé son rôle de parti antisystème « significatif », isolé à l'extrême droite. Malgré l'évolution de l'image du parti frontiste, avec une relative dédramatisation liée à son changement de leadership, l'UMP refuse toujours tout rapprochement avec lui. De plus, si l'UMP s'est rapproché du FN sur les questions d'immigration et d'insécurité, le tournant antilibéral de Marine Le Pen sur l'économie (contre la mondialisation et contre l'euro) rend a priori encore plus improbable une alliance entre les

deux partis. Le FN semble plus isolé de jamais et sa situation dans le système partisan n'est pas stabilisée, en raison des incertitudes qui pèsent sur son poids électoral par rapport à l'UMP et au PS. De ce point de vue, les élections européennes de 2014 ont démontré qu'il est possible que le FN abandonne son statut de simple challenger du PS et de l'UMP pour accéder à celui de parti incontournable en cas de duel de second tour.

Outre la position du FN, la place du centre est également très incertaine. Après avoir rompu avec la droite en 2007 et refusé d'entrer dans la majorité gouvernementale menée par l'UMP, François Bayrou a continué à prendre ses distances, en allant jusqu'à voter, à titre personnel, pour François Hollande en 2012. Repoussé par le PS, qui n'a finalement pas souhaité modifier le périmètre de ses alliances (au terme de cinq années d'hésitations), François Bayrou se décide, après 2012, à se rapprocher de l'UDI, pour assurer la survie de son entreprise partisane, mise à mal par son nouvel échec à la présidentielle. S'inscrivant dans le cadre de l'affrontement entre Alain Juppé et Nicolas Sarkozy en 2014, ce retour à droite du centre ne signifie pas que ce dernier renonce à son indépendance vis-à-vis de la ligne droitisée de l'UMP : l'alliance UDI-MoDem entend bien occuper la place d'un centre libéral sur la dimension économique et sur la dimension culturelle, qui refuse la radicalisation de l'UMP sur l'immigration et les questions sociétales.

Enfin, à gauche, la situation des différents partis a évolué à partir de 2007. Suite au désastre de la présidentielle de 2007, le PCF s'est résolu à ne plus se présenter seul, mais en alliance avec d'autres forces de gauche, notamment le PG de Jean-Luc Mélenchon derrière lequel il s'est rangé en 2012. Si les dissensions au sein du Front de gauche sont importantes, le PCF ne peut plus se passer d'alliés pour continuer à exister : c'est une évolution importante par rapport à l'ordre électoral en place avant 2007. De plus, s'il n'a pas rompu ses relations avec le PS, le PCF n'en a pas moins pris ses distances, que ce soit au niveau national, mais aussi au niveau local, avec une chute importante, aux municipales de 2014, du nombre des listes d'union PS-PCF. Enfin, les élections qui se sont produites depuis 2007 confirment la marginalisation de l'extrême gauche trotskyste amorcée en 2007 : l'espace de cette mouvance politique est désormais occupé principalement par le FG. Face au nouvel affaiblissement du PCF et à sa prise de distance, le PS s'est trouvé un nouveau partenaire principal, notamment au niveau national, avec les écologistes. Pour autant, là encore, la situation ne semble pas stabilisée, suite à la sortie du gouvernement d'EELV en 2014. Au final, le PS, en raison de sa propre faiblesse après 2012, et de celle de la gauche en général, se retrouve dans une situation proche de 2007, face au centre, à la droite modérée, avec une impasse qui semble toutefois encore plus importante, du fait des divisions de la gauche, du positionnement dans l'opposition

du centre, et de la force de l'extrême droite, avec une perspective d'élimination au premier tour de la prochaine élection présidentielle.

Bouleversé en 2007, le système partisan français ne s'est pas rétabli dans sa configuration initiale et demeure très instable. La période ouverte par les élections de 2007 présente tous les traits d'un lendemain de rupture et d'une phase de réaligement, avec une remise en cause profonde de la position de chacun des acteurs, qui luttent tous pour leur survie ou du moins pour leur place au sein du système partisan en recomposition.

La rupture au niveau des règles du jeu

En ce qui concerne les règles du jeu, les élections de 2007 amorcent un renforcement significatif de la présidentialisation de la vie politique française. Suite aux réformes institutionnelles de 2000 et 2001, les élections de 2007 sont les premières à pleinement intégrer les effets du quinquennat et de l'inversion du calendrier électoral : pour la première fois depuis 1981, l'élection présidentielle de 2007 ne se déroule pas dans un contexte de cohabitation. De plus, les scrutins de 2007 sont marqués par l'adaptation du centre au paradigme présidentieliste avec la candidature de François Bayrou et par la présidentialisation accrue de l'UMP et du PS, ce dernier ayant recours à une primaire interne très médiatique pour désigner son candidat. On observe alors un écart sans précédent entre la participation électorale à la présidentielle et celle aux législatives, ce dernier étant à nouveau très fort aux élections de 2012, avec un décalage formidable entre le « spectacle » offert par la campagne présidentielle, ultra médiatisée et personnalisée, et le récit de la campagne des législatives qui ne passionne pas grand monde.

Avec l'arrivée au pouvoir de Nicolas Sarkozy, ce n'est pas simplement une nouvelle génération qui prend les rênes du pays, c'est aussi une nouvelle façon de concevoir la fonction présidentielle qui s'installe, en rupture avec l'image du « monarque républicain » qui affublait ses prédécesseurs. En première ligne sur tous les sujets ou presque, Nicolas Sarkozy redéfinit le rôle du président de la République, avec une emprise inédite sur l'activité gouvernementale, au point de reléguer son Premier ministre à un rôle de simple collaborateur. S'insérant dans des évolutions de long terme, cet accroissement de la présidentialisation s'inscrit dans la logique de la « démocratie du public », où la relation gouvernants-gouvernés accorde davantage de poids au président : ce dernier est désormais perçu comme le « représentant » par excellence au détriment des parlementaires, dans le cadre d'un rapport plus personnalisé à la politique.

Malgré sa promesse d'une « présidence normale », François Hollande n'est pas parvenu à revenir sur la rupture de style imposée par Nicolas Sarkozy. Comme son prédécesseur, il s'est

retrouvé en première ligne dès son élection et a cristallisé rapidement le ressentiment des électeurs mécontents, les performances du chef étant désormais auscultées en permanence par les médias et par les citoyens via les réseaux sociaux. Dans ce cadre, le fort déficit de leadership de François Hollande, depuis son élection, contribue à sa chute de popularité et à la montée en puissance de Manuel Valls au sein de la gauche et du gouvernement, alors que ce dernier ne dispose d'aucune légitimité partisane. Loin de remettre en cause la logique d'hyper-présidentialisation impulsée par Nicolas Sarkozy, l'arrivée de Manuel Valls à Matignon, confirme au contraire sa prégnance : en l'absence de leader qui parvienne à être à la hauteur à l'Elysée, le système politique « exige » une solution de rechange que seul le député de l'Essonne, qui avait recueilli à peine 5 % à la primaire ouverte de 2011, semble en mesure (au moins en partie) d'incarner.

La phase de réalignement depuis 2007 : vers l'émergence d'un nouvel ordre électoral ?

La principale frustration qui s'exprime à l'issue de cette thèse est celle de ne pas pouvoir appréhender l'issue de la phase de réalignement qui s'est ouverte en 2007. De fait, sept ans après la chute de l'ordre électoral, le désordre électoral semble toujours à l'œuvre et tout ce qu'il est permis d'affirmer, c'est que les jeux ne sont pas faits.

Trop d'incertitudes pèsent sur l'avenir à court et moyen terme, pour que l'on puisse préjuger du moment où va émerger un nouvel ordre électoral et pour que l'on puisse en déterminer le contenu. De nombreux chocs extérieurs sont susceptibles de se produire dans les semaines, mois ou années à venir, avec des répercussions potentiellement majeures sur le système politique, qu'il s'agisse de la stabilité du système financier mondial et européen ou de la situation géopolitique au sud de la Méditerranée (Libye, Mali), au Moyen-Orient (Syrie, Irak, Iran) ou à l'Est de l'Europe (Ukraine, Russie, Moldavie).

Par ailleurs, un épais brouillard entoure le sort des différentes forces politiques françaises. A droite, l'UMP et Nicolas Sarkozy sont englués dans plusieurs affaires, notamment l'affaire Bygmalion, qui apparaît potentiellement comme la plus explosive, en raison de l'accumulation des aveux sur les irrégularités des dépenses de la campagne présidentielle de 2012. Il va de soi qu'une condamnation de l'ancien président, ne serait-ce qu'à une peine d'inéligibilité, provoquerait un souffle important qui rebattrait les cartes, alors que la victoire tend les bras à l'UMP en 2017. Parmi les principaux éléments de la rupture de 2007, la droitisation de l'UMP nous semble constituer une évolution difficilement réversible : il est en effet improbable que l'UMP décide de céder son noyau électoral radicalisé sur

l'immigration, l'insécurité et l'identité nationale au FN. Pour autant, il est encore trop tôt pour affirmer que l'affaiblissement de la fracture électorale entre la droite modérée et l'extrême droite, observée à partir de 2007, sur la dimension culturelle de l'affrontement politique va déboucher sur l'émergence d'un nouvel ordre électoral sans aucune forme de tripartition. Depuis 2007, le FN a abandonné, sous l'impulsion de Marine Le Pen, ses positions libérales sur le plan économique, au profit d'un positionnement de contestation radicale du paradigme néolibéral et de la mondialisation sous toutes ses formes. Dès lors, il n'est pas à exclure que la distance entre le FN et l'UMP s'accroisse à nouveau, avec une logique de « répartition » de l'électorat xénophobe et autoritaire selon son orientation socio-économique : à l'UMP les électeurs antilibéraux culturels, économiquement libéraux, au FN les électeurs antilibéraux culturels, économiquement antilibéraux. Dans tous les cas, la persistance des difficultés économiques et la fragilité de l'union monétaire européenne risquent de prolonger la phase de réaligement, alors que l'endettement et les déficits se sont imposés depuis 2007 comme un nouvel enjeu incontournable, en s'imbriquant à celui de l'Europe-cadre, plus ancien mais jusque-là secondaire : désormais la plupart des débats économiques apparaissent inséparables des débats sur la gouvernance européenne, sa légitimité et son fonctionnement démocratique.

Par rapport à l'UMP, le Front national semble dans une posture plus confortable, après avoir longtemps lutté pour sa survie. Désormais, il aspire à devenir la force dominante à droite, sinon le premier parti de France, suite à sa percée des européennes. Pour autant, sa situation n'est en rien stabilisée : la campagne de 2012, avec des hésitations sur la place à accorder aux questions économiques (notamment la sortie de l'euro), indique que le FN n'a pas complètement accompli sa mutation antimondialiste. Le discours économique du FN reste à géométrie variable selon les territoires : un discours très antilibéral dans le Nord-Est, qui colle aux prises de position de Marine Le Pen, et un discours moins antilibéral dans le Sud, plus conforme aux attentes de son électorat indépendant ou retraité. Enfin, la situation du FN demeure embrumée par le conflit entre Marine Le Pen et son père, qui ne s'est pas refermé.

A gauche, les contradictions entre les logiques d'alliances et les logiques d'orientations politiques apparaissent plus fortes que jamais. La ligne politique du gouvernement socialiste lui ferme a priori la possibilité de trouver du soutien ailleurs que sur sa droite, du côté du MoDem et de l'UDI. Pour autant, cette perspective d'un retournement d'alliances en direction du centre s'est quelque peu refermée depuis 2012, même si la situation du MoDem et de l'UDI demeure très incertaine, du fait de la crise de leadership de l'UDI et de la volonté de ces deux partis de se différencier de l'UMP. De son côté, EELV se retrouve dans une position de grand écart entre sa ligne politique, qui est assez éloignée de celle de François Hollande ou Manuel Valls,

et sa stratégie d'alliance avec le PS. Si la sortie du gouvernement, sans basculement dans l'opposition, a permis de relâcher la pression, cette décision divise le parti et ne règle rien, tant EELV demeure dépendant du PS pour obtenir des sièges au scrutin uninominal. De ce point de vue, les annonces du pouvoir quant à un possible changement du mode de scrutin législatif sont susceptibles de modifier fortement la donne. De même, l'évolution de l'organisation territoriale du pays et l'application plus stricte du non-cumul des mandats sont peut-être de nature à remodeler en profondeur les règles du jeu qui encadrent la compétition politique. EELV conserve l'espoir de retrouver sa dynamique des élections intermédiaires de 2009, 2010 et 2011, qui lui avait permis de concurrencer fortement le PS, en politisant de façon inédite le clivage productivisme/écologisme, à travers les enjeux du changement climatique, de la pollution et des risques liés au nucléaire. Du fait de la crise économique et du non-retour de la croissance du PIB, on peut s'attendre à ce que les interrogations sur le bien-fondé du productivisme se développent, ce qui favoriserait également EELV. Si le PS demeure dominant, sa situation s'est fragilisée, en raison du rejet qu'il subit depuis 2012 : le rétrécissement de sa base électorale sur les grandes villes et notamment sur les idéopôles, où se concentrent à la fois les électeurs diplômés et ceux issus de l'immigration extra-européenne qui demeurent fidèles à la gauche, l'expose à une compétition à l'issue incertaine avec les écologistes, qui disposent des mêmes zones de force.

Par ailleurs, si des rapprochements ont pu être esquissés entre les écologistes et la gauche de la gauche, notamment aux municipales de 2014, la constitution d'une nouvelle force à la gauche du PS, rassemblant l'ensemble des contestataires de la politique gouvernementale, demeure encore assez chimérique : EELV et le FG ne sont pas sur la même longueur d'onde concernant la construction européenne, alors même que le FG apparaît très divisé sur sa stratégie, entre l'approche conciliante du PCF, qui croit à une inflexion du PS et l'approche plus radicale du PG, qui souhaite couper tous les ponts avec la social-démocratie. Dans tous les cas, l'approfondissement de la crise économique et financière et son entrée en résonance avec le cadre européen, sont de nature à accroître la polarisation à gauche sur la ligne de fracture qui s'était dessinée en 2005 lors du référendum sur la Constitution européenne.

Au final, la forte volatilité, qui touche quasiment tous les partis depuis 2007, apparaît caractéristique d'une phase de réaligement, où les grandes lignes de la vie politique sont en train d'être redéfinies et où chacun des acteurs cherche à imposer son agenda de changements, afin de remodeler à son avantage les alignements de l'électorat.

Le cadre théorique de la thèse : bilan et enseignements

L'originalité de ce travail de thèse consiste à ne pas réduire la théorie des réalignements ou celle des clivages à la compréhension des évolutions électorales passées, sur lesquelles on dispose d'un grand recul. Il nous semble que ce travail participe à montrer qu'un cadre théorique, qui s'insère dans une logique d'institutionnalisme historique, avec la mise en évidence de phénomènes de dépendance au sentier emprunté et de critical junctures, constitue un guide pertinent pour analyser les évolutions électorales et partisanes contemporaines en France. Si l'objectif de cette thèse n'a jamais été de dessiner les contours de ce que sera le futur de la vie politique française, il nous semble qu'elle parvient plus modestement à démontrer l'existence d'une bifurcation à partir de 2007, qui sans figer le futur, pousse à envisager des modifications très substantielles. Par rapport à son cadre théorique, cette thèse apporte un certain nombre d'enseignements, concernant la nature du changement électoral, ses différentes dimensions temporelles, les causes des ruptures ou le déroulement des phases de réalignement. Enfin, elle pose plusieurs jalons pour définir un futur agenda de recherche sur les évolutions électorales et partisanes en France, et au-delà.

La nature du changement et la périodisation de la vie politique française

Dans nos sociétés du spectacle si promptes à réagir au moindre évènement inattendu, puis à passer rapidement à autre chose, il apparaît encore plus essentiel de dissocier le changement « spectaculaire » du changement « fondamental », selon une approche plus qualitative que quantitative. Cette thèse s'est attachée à mettre en perspective les différentes évolutions électorales et partisanes qui se sont produites depuis les années 1980, en prenant comme critère d'analyse non pas le caractère spectaculaire du changement, mais le fait qu'il constitue une remise en cause durable des fondements de l'ordre électoral établi. Notre point de départ est qu'il est possible d'identifier des régularités et des continuités dans le tumulte de la vie politique, qui charrie mois après mois un lot impressionnant de changements. Ainsi, les nombreuses évolutions spectaculaires, qui se produisent quasiment à chaque élection et qui retiennent nécessairement l'attention, ne sont pas toutes de même nature : certaines s'insèrent dans un ordre électoral déjà en place ; certaines constituent une déstabilisation seulement temporaire ; enfin, d'autres, moins nombreuses, marquent une rupture. La vie politique n'est pas jalonnée en permanence de bifurcations, chaque élection ne constitue pas une feuille blanche avec des partis qui se présenteraient de novo. Seules certaines évolutions marquent une

rupture avec l'ordre électoral en place, avec pour conséquence d'ouvrir de nouvelles opportunités, tout en refermant certaines portes.

Dans ce cadre, ni les élections de 2002, ni les deux référendums sur l'Europe en 1992 et en 2005 ne constituent des moments de rupture. Ce constat ne signifie pas que ces scrutins n'ont eu aucune importance sur le déroulement de la vie politique française. Il signifie simplement qu'ils n'en ont pas bouleversé durablement les contours et le contenu, à l'inverse des scrutins de 2007. Toutes les élections comptent, mais certaines comptent plus que les autres. De même, le caractère peu spectaculaire, car attendu et à première vue familier, des résultats des élections de 2012, avec le retour de l'alternance, le redressement du FN ou la chute du centre, ne signifie pas que ces scrutins marquent un retour à la politique *d'avant 2007*. Confirmant au contraire la rupture de 2007, les scrutins de 2012 sont importants, car ils s'insèrent dans une phase de réalignement et participent, davantage que d'autres, aux résultats peut-être plus spectaculaires, à la redéfinition des grandes lignes de la vie politique française.

Cette recherche doctorale souligne l'importance de la périodisation en science politique, laquelle donne tout son sens à la notion de changement, en fournissant à la fois une stratégie pour identifier ce qui change et un résultat substantiel qui rende plus intelligible la complexité de la vie politique, en faisant émerger des grandes lignes de fond. De même, ce travail pousse à mieux prendre en compte le caractère historique des élections et à ne pas en rester à des analyses ponctuelles d'un scrutin donné sans mise en perspective. Pour comprendre le sens d'une élection, la portée de la victoire ou de la défaite d'un candidat, les clés de sa réussite ou de son échec, il est nécessaire de replacer chaque scrutin dans son enchaînement historique, afin de mieux prendre en compte le chemin de dépendance dans lequel il s'inscrit ou avec lequel il rompt. Le timing d'un scrutin peut ainsi avoir des implications bien différentes, suivant que ce scrutin intervient lors d'une période de politique ordinaire, lorsqu'un ordre électoral est en place, ou lors d'une phase de réalignement, lorsque le désordre règne après une rupture.

Les trois niveaux d'analyse du changement

Ce travail doctoral s'est aussi penché sur la question de la temporalité du changement, en insistant sur la nécessité de distinguer et d'articuler trois niveaux d'analyse : (I) le niveau du long, voire très long terme, dont relèvent les changements électoraux lents et progressifs, liés à des évolutions démographiques, sociologiques, économiques, ou culturelles ; (II) le niveau du moyen terme, dont relèvent les changements électoraux brutaux et durables, liés au passage

d'un ordre électoral à un autre ; (III) le niveau du court terme, dont relèvent les changements électoraux brutaux mais peu durables, liés à l'influence de la conjoncture. Cette approche à trois niveaux constitue une indéniable complexification du modèle binaire habituel, qui oppose le structurel au conjoncturel. Pour autant, cette complexification s'avère justifiée par le gain de puissance explicative qu'elle procure. Ainsi, cette thèse a mis en évidence l'importance de chacun de ces trois niveaux, à travers les interactions qu'ils entretiennent. Plus particulièrement, cette thèse montre comment certaines évolutions durables renvoient à la fois à des évolutions de long terme, avec le renouvellement des générations, les mutations des groupes sociaux ou le changement dans les valeurs, et à des évolutions de moyen terme suite à l'avènement d'un nouvel ordre électoral, avec une redéfinition du contenu de l'affrontement politique qui continue, après la phase de réalignement, à travailler les électeurs, notamment les plus jeunes, qui n'ont pas été socialisés dans l'ancien ordre électoral. Les évolutions du vote des ouvriers en faveur de la droite et plus particulièrement de l'extrême droite, renvoient ainsi à des logiques complexes de moyen et de long terme, avec à la fois un impact des processus de transformation progressive de la société française et un impact de la structure du nouvel ordre électoral en place depuis les années 1980, avec la politisation d'enjeux qui dessinent de nouvelles lignes de fracture au sein de l'électorat et donc de nouveaux alignements. Cette double dynamique de moyen et de long terme est aussi à l'origine de la poussée de la gauche au sein de l'électorat des régions de tradition catholique ou des différentes composantes de l'électorat des grandes villes, qu'il s'agisse de l'électorat diplômé, culturellement très libéral, ou de l'électorat issu de l'immigration extra-européenne très sensible aux questions de discrimination. Par tous ces aspects, ce travail permet de réconcilier les approches en termes de *critical realignment* et de *secular realignment*, qui sont souvent opposées dans la littérature sur les changements électoraux et politiques.

Ainsi, cette thèse insiste sur le fait que le résultat des élections n'évolue pas simplement au gré de la conjoncture ou des grandes transformations de la société : le niveau des forces politiques et la composition de leurs coalitions électorales dépendent largement des enjeux qui dominent l'agenda politique, structurent l'affrontement entre les partis et politisent des clivages ou des divisions politiques. Sans nier certains résultats de la théorie du désalignement, cette analyse invite à ne pas négliger le poids des enjeux conflictuels, notamment ceux qui reposent sur des clivages ou des divisions politiques. Dans ce contexte, les évolutions contemporaines de la vie politique française ne peuvent pas être analysées sans faire référence aux mutations impulsées par la mondialisation, laquelle fournit un terreau pour la politisation de conflits différents de ceux d'il y a quelques décennies. Au final, la combinaison de la théorie des

réalignements, essentiellement pertinente pour saisir les évolutions de niveau II, et de la théorie des clivages, qui recouvre des évolutions de niveau I, fournit un instrument très puissant pour saisir le sens et la portée du changement électoral et politique.

Les causes des ruptures : le rôle des élites politiques

Un autre apport de cette thèse est de souligner le rôle des élites politiques dans le processus de rupture. Contrairement à d'autres ruptures qui découlaient principalement de chocs extérieurs (crise économique, crise militaire), la rupture de l'ordre électoral en France en 2007 renvoie avant tout à des évolutions internes au système politique, avec un rôle moteur pour la stratégie de droitisation de Nicolas Sarkozy. La rupture de 2007 se produit d'abord au niveau partisan, via la droitisation de la candidature de Nicolas Sarkozy, avant de se prolonger au niveau électoral par une redistribution des électors. Si le rôle des élites partisans n'avait pas été négligeable en 1981, notamment la stratégie d'union de la gauche impulsée par François Mitterrand pour réduire l'influence du PCF, il n'avait pas été moteur : c'est l'évolution brutale des soutiens électoraux au sein de la gauche au premier tour, découlant de la situation internationale en Pologne et en Afghanistan, qui a déclenché la rupture de 1981. C'est seulement durant la phase de réaligement entre 1981 et 1984 que les élites politiques ont impulsé une redistribution des soutiens électoraux via la mise en avant de nouveaux enjeux culturels (immigration et insécurité) ou leur ralliement au néolibéralisme.

Jouant un rôle moteur dans la rupture de 2007, la stratégie de droitisation de Nicolas Sarkozy constitue la réponse de ce leader de droite au choc du 21 avril 2002. Paradoxalement, ce n'est pas à gauche, mais au sein de la droite modérée que la qualification de Jean-Marie Le Pen au second tour de la présidentielle de 2002 provoque un électrochoc, aboutissant à la mise en place d'une stratégie pour limiter le pouvoir de nuisance du FN. C'est suite à 2002 que Nicolas Sarkozy choisit d'aller sur le terrain du FN pour incarner une alternative gouvernementale acceptable aux yeux de l'électorat xénophobe et autoritaire. Dans l'absolu, cette réponse sarkozyste à la pression du FN n'avait rien de très surprenant, sachant que le RPR et l'UDF avaient déjà été tentés d'adopter cette stratégie au début des années 1990, suite à la percée du FN dans des partielles à Dreux et à Marseille en 1989. Elle nécessitait cependant un certain recadrage sur l'intégration, pour ne pas trop se heurter au paradigme antiraciste. Par ailleurs, ce n'était pas la seule réponse possible : pour Jacques Chirac, la réponse au 21 avril 2002 consistait à rassembler dans un même parti le centre et la droite modérée, afin de constituer un bloc suffisamment fort pour écarter tout danger de « 21 avril à l'envers ». Si

Nicolas Sarkozy a misé sur une reconquête de l'électorat FN, c'est parce que la stratégie chiraquienne ne lui aurait sans doute pas permis d'échapper à un vote sanction, au premier tour, sinon au second face à la gauche, laquelle venait de triompher aux élections intermédiaires. Pour gagner en 2007, Nicolas Sarkozy devait incarner une opposition de droite à Jacques Chirac et réussir à rassembler, mieux que celui-ci ne l'avait fait en 1995, l'ensemble de la droite jusqu'au FN. Si les élections de 2002 ne marquent pas une rupture, elles constituent le terreau de la « révolution Sarkozy », en mettant à nue les logiques de l'ordre électoral établi qui semblait condamner l'UMP à la défaite en 2007. Ainsi, la rupture de 2007 découle de la réussite de la stratégie d'un leader, Nicolas Sarkozy, déterminé à renverser l'ordre électoral établi, pour assurer son avenir politique.

Moment de rupture et moment de réalignement

Cette thèse confirme au final la pertinence de distinguer deux types d'élections « critiques » : les élections de rupture d'une part, qui marquent l'effondrement de l'ordre électoral existant et ouvrent une phase de réalignement, et les élections de réalignement d'autre part, qui introduisent un nouvel ordre électoral et clôturent la phase de réalignement. L'effondrement d'un ordre électoral et la cristallisation d'un nouvel ordre sont deux processus différents, qui peuvent être relativement espacés dans le temps et qui renvoient à des logiques différentes. Les élections de 2007 ne fixent pas un nouvel ordre électoral : elles se contentent de remettre en cause, de façon brutale et durable, les fondements de l'ordre qui était en place. Si certains éléments de la rupture de 2007 peuvent constituer les bases d'un futur ordre électoral, le contenu de cet ordre n'est pas écrit dans les résultats de 2007.

Les nombreuses évolutions significatives qui se sont produites depuis 2007 correspondent aux attendus du modèle de la théorie revisitée des réalignements, qui distingue « moment de rupture » et « moment de réalignement ». Suite à la rupture de l'ordre électoral, la situation des différentes forces politiques n'est pas stabilisée. De ce point de vue, la séquence 2007-2014, avec la défaite de Nicolas Sarkozy et le retour au pouvoir de la gauche, confirme que rien n'est garanti aux vainqueurs d'une élection de rupture : si certains ont pu en profiter pour imposer leur domination par la suite (comme les gaullistes lors du réalignement de 1958-1962), d'autres se sont retrouvés dominés à l'issue de la phase de réalignement (comme les socialistes lors du réalignement de 1981-1984). D'autre part, le redressement du FN depuis 2007 montre que les perdants d'une élection de rupture peuvent survivre à leur échec et revenir encore plus forts.

Alors que la crise économique et financière mondiale qui s'est précipitée en 2008 a provoqué un effondrement de l'ordre électoral dans de nombreux pays, comme l'Islande, l'Irlande, la Grèce, l'Italie, ou l'Espagne, elle ne fait que rajouter du désordre à du désordre dans le cas français, l'effondrement de l'ordre électoral ayant précédé ce choc extérieur de grande ampleur. Si la crise de 2008 n'est pas la cause de la rupture de l'ordre électoral, elle joue sans aucun doute un rôle décisif dans la phase de réaligement ouverte en 2007.

Des pistes pour un futur agenda de recherche

Le prolongement le plus évident de ce travail de thèse consiste à l'avenir à continuer d'observer les recompositions électorales et partisanes à l'œuvre en France. Alors qu'un retour à l'ancien ordre électoral semble exclu, tant la configuration actuelle s'est éloignée de certains fondamentaux de l'ordre électoral qui était en place avant 2007, il convient désormais de s'interroger sur la possible cristallisation d'un nouvel ordre électoral. Si la mise en évidence d'un moment de réaligement nécessite un recul important, le cadre théorique offert par la théorie des réaligements et la théorie des clivages permet cependant de se poser les bonnes questions pour analyser les résultats des élections à venir, notamment les élections présidentielle et législatives de 2017. En particulier, il apparaît essentiel d'analyser les évolutions du contenu de l'affrontement politique, en termes d'enjeux et de politisation de clivages. L'avenir n'est pas écrit, mais il se joue incontestablement dans les luttes qui sont en cours pour la maîtrise du contenu des débats politiques et la redéfinition des lignes de fracture et de mobilisation de l'électorat en général.

Un autre aspect qui mériterait d'être développé suite à cette recherche doctorale est la façon dont les recompositions de la droite française participent d'une transformation plus globale des structures de la compétition politique en Europe de l'Ouest. La mondialisation met sous tension la plupart des systèmes partisanes des autres pays européens, avec le développement de partis de droite radicale, tandis que les partis conservateurs ou démocrates-chrétiens sont poussés à prendre position contre le multiculturalisme (David Cameron, Angela Merkel). Dans une perspective comparée, ce travail de thèse pourrait être prolongé pour enrichir la littérature sur l'évolution des droites en Europe : cas emblématique, dans les années 1980, de reconfiguration générale d'un système partisan par la percée d'une nouvelle force d'extrême droite, la France ne pourrait-elle pas devenir un laboratoire des effets d'une concurrence accrue entre la droite modérée et l'extrême droite sur les questions d'immigration, d'insécurité et d'identité nationale ? Tous les partis de droite modérée européens n'ont pas

choisi la voie de la droitisation pour faire face au développement de l'extrême droite et le cas français est susceptible d'apporter sa pierre à l'évaluation de la réussite des différentes stratégies qui s'offrent aux partis de droite modérée pour endiguer ou faire reculer l'extrême droite. Enfin, de façon plus générale, le cas français s'insère dans une logique de redéploiement des conflits politiques sur une base culturelle, redéploiement que l'on observe dans la plupart des pays d'Europe de l'Ouest, mais aussi outre-Atlantique. Aux Etats-Unis, où l'immigration (forcée ou volontaire) constitue un phénomène plus ancien et plus massif qu'en Europe, l'affrontement politique entre démocrates et républicains s'est, depuis de longues années déjà, restructuré autour d'une logique de « guerre culturelle ».

Enfin, les évolutions électorales et partisanes contemporaines en France doivent être reliées aux difficultés plus générales des grands partis de gouvernement à remplir leur rôle de représentants et de gouvernants depuis la fin des années 1970, du fait de la montée des exigences des citoyens et de la chute des taux de croissance qui soutenaient le compromis social entre rémunération du capital et redistribution. Dans le cadre d'une mutation de la relation entre gouvernants et gouvernés, avec l'émergence de la « démocratie du public », les grands partis de gouvernement voient leur poids décliner, avec un soutien plus volatile, une baisse de la participation et une montée en puissance des partis écologistes et de droite radicale. Dans ce cadre général, il conviendrait de voir en quoi la phase de réalignement ouverte en 2007 est susceptible, en France, de freiner ou, au contraire, d'accélérer cette tendance au déclin des grands partis de gouvernement que sont le PS et l'UMP, dont on a pu voir qu'ils verrouillent de façon assez efficace l'accès au pouvoir depuis les années 1980.

Annexe 1 : Les résultats électoraux en France

Les résultats portent sur la France métropolitaine et la France entière pour les élections présidentielles et les référendums, et seulement sur la France métropolitaine pour les élections législatives, régionales et européennes. Les résultats sont en pourcentage des inscrits pour les votants et les exprimés, et en pourcentage des exprimés pour les résultats des forces politiques.

Données utilisées :

Elections présidentielles :

Année	Données Métropole	Données France entière
De 1965 à 2012	Journal Officiel de la République Française	Journal Officiel de la République Française

Référendums :

Année	Données Métropole	Données France entière
De 1958 à 2005	Journal Officiel de la République Française	Journal Officiel de la République Française

Elections législatives :

Année	Données Métropole
De 1958 à 1981	Alain LANCELOT, Les élections sous la V ^e République, Op. Cit. Banque de données sociopolitiques de Grenoble (fichiers par circonscriptions/départements)
1986	<i>Ministère de l'intérieur</i> (livre blanc)
1988	Banque de données sociopolitiques de Grenoble (fichiers par circonscriptions)
Depuis 1993	<i>Ministère de l'Intérieur</i> (fichiers par cantons/circonscriptions/départements/régions/circonscriptions interrégionales)

NB. Les données pour les élections de 1986 et 2012 ont fait l'objet d'une vérification des étiquettes, ce qui a amené un certain nombre de reclassements par rapport aux fichiers originaux. Les résultats en sièges aux élections législatives de 1958 à 1997 sont tirés d'Alain LANCELOT, Les élections sous la V^e République, Op. Cit. Les résultats en sièges aux élections législatives de 2002 à 2012 sont tirés des archives du site internet de l'Assemblée nationale

Elections européennes :

Année	Données Métropole
1979, 1984, 1989	Banque de données sociopolitiques de Grenoble (fichiers par circonscriptions/départements)
Depuis 1994	<i>Ministère de l'Intérieur</i> (fichiers par cantons/circonscriptions/départements/régions/circonscriptions interrégionales)

NB. L'ensemble de ces données a fait l'objet d'une vérification systématique des étiquettes, ce qui a amené un certain nombre de reclassements par rapport aux fichiers originaux.

Elections régionales (ou territoriales pour la Corse) :

Année	Données Métropole
1986, 1992	Banque de données sociopolitiques de Grenoble (fichiers par départements)
Depuis 1998	<i>Ministère de l'Intérieur</i> (fichiers par cantons/circonscriptions/départements/régions)

NB. L'ensemble de ces données a fait l'objet d'une vérification systématique des étiquettes, ce qui a amené un certain nombre de reclassements par rapport aux fichiers originaux.

Elections présidentielles

France métropolitaine (1965-2012)

	1965		1969		1974		1981		1988		1995		2002		2007		2012	
	T1	T2	T1	T2	T1	T2	T1	T2	T1	T2	T1	T2	T1	T2	T1	T2	T1	T2
Votants	85,0	84,5	78,2	69,0	84,9	87,9	81,7	86,4	82,0	84,6	79,4	80,5	72,8	80,9	85,3	85,3	81,4	82,0
Exprimés	84,1	82,2	77,2	64,5	84,1	86,7	80,4	83,9	80,4	81,5	77,2	75,7	70,4	76,6	84,2	81,7	79,9	77,2
EXG			4,7		2,7		3,4		2,4		5,4		10,6		5,8		1,7	
PCF/FG			21,5				15,5		6,9		8,7		3,4		2,0		11,3	
FGDS/PS	32,2	45,5	5,1		43,4	49,3	26,1	52,2	33,9	54,0	23,2	47,3	15,8		25,4	46,7	28,1	51,3
MRG/PRG							2,2						2,1					
DVG									2,1						1,3			
Verts/EELV									3,8		3,3		5,3		1,6		2,3	
Ecologistes divers					1,3		3,9						1,9					
Divers	1,2		1,3		0,4						0,3		5,4				0,2	
CPNT													4,3		1,2			
Centre/UDF/MoDem	15,9		23,4	42,4	32,9	50,7	27,8	47,8	16,5		18,5		6,9		18,8		9,2	
UNR/UDR/RPR/UMP	43,7	54,5	44,0	57,6	14,6		18,0		19,8	46,0	20,5	52,7	19,4	82,0	31,0	53,3	27,0	48,7
DVD	1,7				3,9		3,0				4,8		5,2		2,3		1,8	
EXD	5,3												2,4					
FN					0,8				14,6		15,3		17,2	18,0	10,7		18,3	
Gauche	32,2	45,5	31,3		46,1	49,3	47,2	52,2	45,3	54,0	40,7	47,3	37,3		36,1	46,7	43,4	51,3
Ecologistes indép.					1,3		3,9		3,8				1,9					
Autres	1,2		1,3		0,4						0,3		9,7		19,9		9,4	
Droite	66,6	54,5	67,4	100,0	52,2	50,7	48,8	47,8	50,9	46,0	59,1	52,7	51,1	100,0	44,0	53,3	47,2	48,7

NB. T1 : Premier tour ; T2 : Second tour. Les résultats sont en pourcentage des inscrits pour les votants et les exprimés et en pourcentage des suffrages exprimés pour les forces politiques. Les Verts sont comptés à gauche à partir de 1995. CPNT, les divers (dont Jean-Pierre Chevènement en 2002), ainsi que François Bayrou en 2007 et 2012, ne sont comptés ni à gauche ni à droite.

1969 : Alain Krivine (1,1 %) et Michel Rocard (3,7 %) sont comptés sous l'étiquette EXG. 1974 : Alain Krivine (0,4 %) et Arlette Laguiller (2,4 %) sont comptés sous l'étiquette EXG ; Emile Muller (0,7 %) et Jean Royer (3,2 %) sont comptés sous l'étiquette DVD ; Guy Héraud (0,1 %), Claude Sebag (0,2 %) et Bertrand Renouvin (0,2 %) sont comptés sous l'étiquette Divers. 1981 : Arlette Laguiller (2,3 %) et Huguette Bouchardeau (1,1 %) sont comptées sous l'étiquette EXG ; Michel Debré (1,6 %) et Marie-France Garaud (1,3 %) sont comptés sous l'étiquette DVD. 1988 : Pierre Bousset (0,4 %) et Arlette Laguiller (2 %) sont comptés sous l'étiquette EXG. 2002 : Daniel Gluckstein (0,5 %), Arlette Laguiller (5,8 %) et Olivier Besancenot (4,3 %) sont comptés sous l'étiquette EXG ; Christine Boutin (1,2 %) et Alain Madelin (4 %) sont comptés sous l'étiquette DVD. 2007 : Gérard Schivardi (0,3 %), Arlette Laguiller (1,3 %) et Olivier Besancenot (4,2 %) sont comptés sous l'étiquette EXG. 2012 : Nathalie Arthaud (0,6 %) et Philippe Poutou (1,2 %) sont comptés sous l'étiquette EXG.

France entière (1965-2012)

	1965		1969		1974		1981		1988		1995		2002		2007		2012	
	T1	T2	T1	T2	T1	T2	T1	T2	T1	T2	T1	T2	T1	T2	T1	T2	T1	T2
Votants	84,7	84,3	77,6	68,9	84,2	87,3	81,1	85,9	81,4	84,1	78,4	79,7	71,6	79,7	83,8	84,0	79,5	80,4
Exprimés	83,9	82,0	76,6	64,4	83,5	86,2	79,8	83,4	79,7	81,0	76,2	74,9	69,2	75,4	82,6	80,4	78,0	75,7
EXG			4,7		2,7		3,4		2,4		5,3		10,4		5,7		1,7	
PCF/FG			21,3				15,3		6,8		8,6		3,4		1,9		11,1	
FGDS/PS	31,7	44,8	5,0		43,2	49,2	25,8	51,8	34,1	54,0	23,3	47,4	16,2		25,9	46,9	28,6	51,6
MRG/PRG							2,2						2,3					
DVG									2,1						1,3			
Verts/EELV									3,8		3,3		5,2		1,6		2,3	
Ecologistes divers					1,3		3,9						1,9					
Divers	1,2		1,3		0,4						0,3		5,3				0,2	
CPNT													4,2		1,1			
Centre/UDF/MoDem	15,6		23,3	41,8	32,6	50,8	28,3	48,2	16,5		18,6		6,8		18,6		9,1	
UNR/UDR/RPR/UMP	44,6	55,2	44,5	58,2	15,1		18,0		20,0	46,0	20,8	52,6	19,9	82,2	31,2	53,1	27,2	48,4
DVD	1,7				3,9		3,0				4,7		5,1		2,2		1,8	
EXD	5,2												2,3					
FN					0,7				14,4		15,0		16,9	17,8	10,4		17,9	
Gauche	31,7	44,8	31,0		45,9	49,2	46,8	51,8	45,3	54,0	40,6	47,4	37,5		36,4	46,9	43,8	51,6
Ecologistes indép.					1,3		3,9		3,8				1,9					
Autres	1,2		1,3		0,4						0,3		9,6		19,7		9,4	
Droite	67,1	55,2	67,8	100,0	52,3	50,8	49,3	48,2	50,9	46,0	59,2	52,6	51,0	100,0	43,9	53,1	46,9	48,4

NB. T1 : Premier tour ; T2 : Second tour. Les résultats sont en pourcentage des inscrits pour les votants et les exprimés et en pourcentage des suffrages exprimés pour les forces politiques. Les Verts sont comptés à gauche à partir de 1995. CPNT, les divers (dont Jean-Pierre Chevènement en 2002) ainsi que François Bayrou en 2007 et 2012 ne sont comptés ni à gauche ni à droite.

1969 : Alain Krivine (1,1 %) et Michel Rocard (3,6 %) sont comptés sous l'étiquette EXG. 1974 : Alain Krivine (0,4 %) et Arlette Laguiller (2,3 %) sont comptés sous l'étiquette EXG ; Emile Muller (0,7 %) et Jean Royer (3,2 %) sont comptés sous l'étiquette DVD ; Guy Héraud (0,1 %), Claude Sebag (0,2 %) et Bertrand Renouvin (0,2 %) sont comptés sous l'étiquette Divers. 1981 : Arlette Laguiller (2,3 %) et Huguette Bouchardeau (1,1 %) sont comptées sous l'étiquette EXG ; Michel Debré (1,7 %) et Marie-France Garaud (1,3 %) sont comptés sous l'étiquette DVD. 1988 : Pierre Boussel (0,4 %) et Arlette Laguiller (2 %) sont comptés sous l'étiquette EXG. 2002 : Daniel Gluckstein (0,5 %), Arlette Laguiller (5,7 %) et Olivier Besancenot (4,2 %) sont comptés sous l'étiquette EXG ; Christine Boutin (1,2 %) et Alain Madelin (3,9 %) sont comptés sous l'étiquette DVD. 2007 : Gérard Schivardi (0,3 %), Arlette Laguiller (1,3 %) et Olivier Besancenot (4,1 %) sont comptés sous l'étiquette EXG. 2012 : Nathalie Arthaud (0,6 %) et Philippe Poutou (1,1 %) sont comptés sous l'étiquette EXG.

Candidatures (1965-2012)

1965

6 candidats

FGDS : François Mitterrand

Divers : Marcel Barbu

Centre : Jean Lecanuet (MRP)

UNR : Charles de Gaulle

DVD : Pierre Marcilhacy (PLE)

EXD : Jean-Louis Tixier-Vignancour

1969

7 candidats

EXG : Alain Krivine (LC) ; Michel Rocard (PSU)

PCF : Jacques Duclos

FGDS : Gaston Deferre

Divers : Louis Ducatel

Centre : Alain Poher (CD)

UDR : Georges Pompidou

1974

12 candidats

EXG : Alain Krivine (FCR) ; Arlette Laguiller (LO)

PS : François Mitterrand

Ecologistes divers : René Dumont

Divers : Guy Héraud (fédéraliste européen) ; Claude Sebag (fédéraliste européen) ; Bertrand Renouvin (NAR)

Centre : Valéry Giscard d'Estaing (RI)

UDR : Jacques Chaban-Delmas

DVD : Jean Royer ; Emile Muller (MDSF)

FN : Jean-Marie Le Pen

1981

10 candidats

EXG : Arlette Laguiller (LO) ; Huguette Bouchardeau (PSU)

PCF : Georges Marchais

PS : François Mitterrand

MRG : Michel Crépeau

Ecologistes divers : Brice Lalonde (MEP)

UDF : Valéry Giscard d'Estaing

RPR : Jacques Chirac

DVD : Michel Debré ; Marie-France Garaud

1988

9 candidats

EXG : Arlette Laguiller (LO) ; Pierre Bousset (MPPT)

PCF : André Lajoinie

PS : François Mitterrand

DVG : Pierre Juquin (dissident PCF)

Verts : Antoine Waechter

UDF : Raymond Barre

RPR : Jacques Chirac

FN : Jean-Marie Le Pen

1995

9 candidats

EXG : Arlette Laguiller (LO)

PCF : Robert Hue

PS : Lionel Jospin

Verts : Dominique Voynet

Divers : Jacques Cheminade

UDF : Edouard Balladur

RPR : Jacques Chirac

DVD : Philippe de Villiers (MPF)

FN : Jean-Marie Le Pen

2002

16 candidats

EXG : Arlette Laguiller (LO) ; Olivier Besancenot (LCR) ; Daniel Gluckstein (PT)

PCF : Robert Hue

PS : Lionel Jospin

PRG : Christiane Taubira

Verts : Noël Mamère

Ecologistes divers : Corinne Lepage (Cap21)

Divers : Jean-Pierre Chevènement (MDC)

CPNT : Jean Saint-Josse

UDF : François Bayrou

RPR : Jacques Chirac

DVD : Alain Madelin (DL) ; Christine Boutin (FRS)

EXD : Bruno Mégret (MNR)

FN : Jean-Marie Le Pen

2007

11 candidats

EXG : Arlette Laguiller (LO) ; Olivier Besancenot (LCR) ; Gérard Schivardi (PT)

PCF : Marie-George Buffet

PS : Ségolène Royal

DVG : José Bové

Verts : Dominique Voynet

CPNT : Frédéric Nihous

UDF : François Bayrou

UMP : Nicolas Sarkozy

DVD : Philippe de Villiers (MPF)

FN : Jean-Marie Le Pen

2012

10 candidats

EXG : Nathalie Arthaud (LO) ; Philippe Poutou (NPA)

FG : Jean-Luc Mélenchon

PS : François Hollande

EELV : Eva Joly

Divers : Jacques Cheminade

MoDem : François Bayrou

UMP : Nicolas Sarkozy

DVD : Nicolas Dupont-Aignan (DLR)

FN : Marine Le Pen

Référendums

France métropolitaine (1958-2005)

	1958 28-sept	1961 08-janv	1962 08-avr	1962 28-oct	1969 27-avr	1972 23-avr	1988 06-nov	1992 20-sept	2000 24-sept	2005 29-mai
	Cinquième République	Autodétermination de l'Algérie	Accords d'Evian	Election du président au suffrage direct	Réforme des Régions et du Sénat	Elargissement de la CEE	Nouvelle-Calédonie	Traité de Maastricht	Quinquennat	Constitution européenne
Votants	84,9	76,5	75,6	77,2	80,6	60,5	37,4	71,1	30,7	71,0
Exprimés	83,8	74,3	71,5	75,2	78,4	53,4	32,9	68,8	25,7	69,2
Oui	79,3	75,3	90,7	61,8	46,8	67,7	80,0	50,8	72,9	45,0
Non	20,7	24,7	9,3	38,2	53,2	32,3	20,0	49,2	27,1	55,0

France entière (1958-2005)

	1958 28-sept	1961 08-janv	1962 08-avr	1962 28-oct	1969 27-avr	1972 23-avr	1988 06-nov	1992 20-sept	2000 24-sept	2005 29-mai
	Cinquième République	Autodétermination de l'Algérie	Accords d'Evian	Election du président au suffrage direct	Réforme des Régions et du Sénat	Elargissement de la CEE	Nouvelle-Calédonie	Traité de Maastricht	Quinquennat	Constitution européenne
Votants	80,5	73,8	75,3	77,0	80,1	60,2	36,9	69,7	30,2	69,4
Exprimés	79,6	71,5	71,3	75,0	77,9	53,2	32,5	67,3	25,3	67,6
Oui	85,1	75,0	90,8	62,3	47,6	68,3	80,0	51,0	73,2	45,3
Non	14,9	25,0	9,2	37,7	52,4	31,7	20,0	49,0	26,8	54,7

Elections législatives

France métropolitaine (1958-2012)

	1958	1962	1967	1968	1973	1978	1981	1986	1988	1993	1997	2002	2007	2012
	T1	T1	T1	T1	T1	T1	T1	TU	T1	T1	T1	T1	T1	T1
Votants	77,2	68,7	81,1	80,0	81,3	83,2	70,9	78,5	66,2	69,3	68,5	65,1	61,0	58,7
Exprimés	75,2	66,6	79,3	78,6	79,5	81,6	69,9	75,1	64,7	65,7	65,2	63,8	59,9	57,9
EXG		2,0	2,2	4,0	3,2	3,3	1,2	1,5	0,4	1,7	2,6	2,8	3,5	1,1
PCF/FG	18,9	21,9	22,5	20,0	21,4	20,6	16,1	9,7	11,2	9,1	9,9	4,8	4,4	7,1
SFIO/FGDS/PS	15,5	12,4	18,9	16,5	19,1	22,8	36,3	31,6	34,9	17,5	23,8	24,1	25,0	29,2
Rad-soc/MRG/PRG	5,7	4,9			1,7	2,2	1,5	0,3	1,2	0,9	1,5	1,5	1,4	1,6
DVG	5,1	2,5			0,4	1,4	0,5	0,9	1,5	1,8	2,6	2,3	1,4	3,6
Verts/EELV								1,1		7,8	4,0	4,5	3,3	5,5
Ecologistes divers						2,0	1,1	0,1	0,4	3,2	3,0	1,2	0,8	0,9
Divers	0,5	0,1	0,0	0,5		0,3	0,1	0,3	0,1	0,9	1,2	1,0	1,1	0,4
CPNT												1,7	0,8	
MRP/CD/Réformateurs	11,1	7,9	14,1	10,5	13,3									
CNI-Modérés	20,0	11,5	1,9	1,2	3,4	1,9	0,9							
CDP					3,8									
Rép. Indép./UDF/MoDem		2,3	5,5	8,4	7,2	19,6	20,4	15,3	18,3	19,0	14,4	4,9	7,7	1,6
NC/UDI													2,4	4,3
UNR/UDR/RPR/UMP	20,6	33,7	33,0	38,0	24,2	22,5	20,8	26,6	19,5	20,3	15,4	33,3	39,9	26,4
DVD			1,3	0,8	1,8	2,7	0,9	2,7	2,7	4,8	6,3	4,1	2,2	3,3
MPF-RPF-DLR												1,2	1,2	0,7
EXD	2,6	0,8	0,6	0,1	0,5	0,5	0,1	0,1	0,1	0,3	0,1	1,3	0,4	0,2
FN						0,3	0,2	9,8	9,8	12,7	15,2	11,3	4,4	14,0
Gauche	45,2	43,7	43,6	40,5	45,8	50,2	55,6	44,0	49,1	31,0	44,3	40,0	39,0	48,1
Ecologistes indép.						2,0	1,1	1,2	0,4	11,1	3,0	1,2	0,8	0,9
Autres	0,5	0,1	0,0	0,5		0,3	0,1	0,3	0,1	0,9	1,2	2,7	9,7	2,1
Droite	54,3	56,2	56,4	58,9	54,2	47,5	43,2	54,5	50,4	57,1	51,5	56,1	50,5	48,9

NB. T1 : Premier tour. TU : Tour unique. Les résultats sont en pourcentage des inscrits pour les votants et les exprimés et en pourcentage des suffrages exprimés pour les forces politiques. Les Verts sont comptés à gauche à partir de 1997. CPNT, les divers, ainsi que le MoDem en 2007 et 2012, ne sont comptés ni à gauche ni à droite.

Elections législatives des 23 et 30 novembre 1958

465 circ. métropolitaines		%	Nb candidats
Inscrits	27 244 992		
Votants	21 026 542	77,2	
Exprimés	20 492 367	75,2	
PCF	3 870 184	18,9	465
SFIO	3 171 459	15,5	423
UFD	184 673	0,9	71
Radicaux UFD	63 588	0,3	18
Radicaux socialistes	1 177 732	5,7	211
Radicaux centristes	712 734	3,5	93
UDSR minoritaires	87 244	0,4	7
Divers	105 201	0,5	74
MRP	2 272 643	11,1	260
CNI	2 902 790	14,2	245
Modérés	1 188 330	5,8	221
UNR	3 679 960	18,0	336
CRR	413 559	2,0	85
Gaullistes divers	135 626	0,7	50
Poujadistes	301 371	1,5	163
EXD	225 273	1,1	61
Gauche	9 267 614	45,2	1 288
Autres	105 201	0,5	74
Droite	11 119 552	54,3	1 421

NB. Les radicaux centristes et les minoritaires de l'UDSR sont comptés à gauche (cf. Alain LANCELOT, Les élections sous la V^e République, Op. Cit., p. 19).

Sièges	Métropole	Outre-mer	Algérie	France entière
Non-inscrits PCF	10			10
Groupe Socialiste	38	2	1	41
apparentés	3			3
Groupe Entente démocratique	36	1		37
apparentés			2	2
Non-inscrits DVG	2	3		5
Groupe Rép. Pop. et Centre dém.	49	1		50
apparentés	6			6
Groupe Indép. et Paysans d'action sociale	106	2		108
apparentés	10			10
Groupe UNR	187	6	10	203
apparentés	11		2	13
Non-inscrits DVD	7	1	9	17
Groupe Unité de la République			47	47
Gauche	89	6	3	98
Droite	376	10	21	407
Autres			47	47
Total	465	16	71	552

Elections législatives des 18 et 25 novembre 1962

465 circ. métropolitaines		%	Nb candidats
Inscrits	27 540 358		
Votants	18 918 154	68,7	
Exprimés	18 333 788	66,6	
EXG	6 464	0,0	4
PSU	363 842	2,0	103
PCF	4 010 463	21,9	465
SFIO	2 279 209	12,4	323
Radicaux socialistes	907 075	4,9	133
Radicaux centristes	453 390	2,5	49
Divers	13 478	0,1	22
MRP	1 443 838	7,9	203
CNI	1 341 748	7,3	192
Modérés	769 419	4,2	134
RI	427 821	2,3	21
UNR-UDT	5 877 127	32,1	409
Centre droit rallié gaullisme	235 921	1,3	13
Gaullistes divers	64 793	0,4	15
Poujadistes	50 874	0,3	40
EXD	88 326	0,5	36
Gauche	8 020 443	43,7	1077
Autres	13 478	0,1	22
Droite	10 299 867	56,2	1063

NB. Les radicaux centristes sont comptés à gauche (cf. Alain LANCELOT, Les élections sous la V^e République, Op. Cit., p. 32).

Sièges	Métropole	Outre-mer	France entière
Groupe Communiste	41		41
Groupe Socialiste	62	2	64
apparentés	2		2
Groupe Rassemblement démocratique	34	1	35
apparentés	4		4
Non-inscrits DVG	3	2	5
Groupe Centre démocratique	48	3	51
apparentés	3	1	4
Groupe Républicains Indépendants	30	2	32
apparentés	3		3
Groupe UNR-UDT	215	1	216
apparentés	14	3	17
Non-inscrits DVD	6	2	8
Gauche	146	5	151
Droite	319	12	331
Total	465	17	482

Elections législatives des 5 et 12 mars 1967

470 circ. métropolitaines		%	Nb candidats
Inscrits	28 242 549		
Votants	22 910 839	81,1	
Exprimés	22 389 474	79,3	
EXG	21 220	0,1	18
PSU	473 846	2,1	105
PCF	5 039 032	22,5	470
FGDS	4 231 173	18,9	414
Régionalistes	5 035	0,0	2
Radicaux centristes	294 525	1,3	37
Centre démocrate	3 155 367	14,1	394
Modérés	435 455	1,9	148
RI	1 230 870	5,5	65
UD – Vème	7 022 495	31,4	395
Centre droit rallié gaullisme	195 616	0,9	10
Gaullistes divers	159 978	0,7	56
Alliance républicaine	80 795	0,4	38
EXD	44 067	0,2	30
Gauche	9 765 271	43,6	1007
Autres	5 035	0,0	2
Droite	12 619 168	56,4	1173

NB. Les radicaux centristes sont comptés à droite (cf. Alain LANCELOT, Les élections sous la Ve République, Op. Cit., p. 42).

Sièges	Métropole	Outre-mer	France entière
Groupe Communiste	71		71
apparentés	1	1	2
Groupe FGDS	116		116
apparentés	5		5
Non-inscrits DVG	1	1	2
Groupe Progrès et démocratie moderne	37	1	38
apparentés	3		3
Groupe Républicains Indépendants	38	1	39
apparentés	2	1	3
Groupe UNR-UDT	172	8	180
apparentés	18	2	20
Non-inscrits DVD	6	2	8
Gauche	194	2	196
Droite	276	15	291
Total	470	17	487

Elections législatives des 23 et 30 juin 1968

470 circ. métropolitaines		%	Nb candidats
Inscrits	28 178 087		
Votants	22 530 455	80,0	
Exprimés	22 147 207	78,6	
EXG	14 778	0,1	9
PSU	862 515	3,9	314
PCF	4 434 831	20,0	470
FGDS	3 662 443	16,5	432
Divers	113 634	0,5	110
Régionalistes	6 299	0,0	6
Radicaux socialistes	80 102	0,4	27
Radicaux centristes	89 576	0,4	8
Centre démocrate	2 319 118	10,5	270
Modérés	259 194	1,2	63
RI-UDR	1 467 897	6,6	64
RI	395 474	1,8	50
UDR	8 255 741	37,3	400
Gaullistes divers	166 672	0,8	21
Alliance républicaine	3 046	0,0	1
EXD	15 887	0,1	10
Gauche	8 974 567	40,5	1 225
Autres	119 933	0,5	116
Droite	13 052 707	58,9	914

NB. Les radicaux socialistes et les radicaux centristes sont comptés à droite (cf. Alain LANCELOT, Les élections sous la Ve République, Op. Cit., p. 49).

Sièges	Métropole	Outre-mer	France entière
Groupe Communiste	33		33
apparentés		1	1
Groupe FGDS	57		57
Non-inscrits DVG		1	1
Groupe Progrès et démocratie moderne	28	2	30
apparentés	3		3
Groupe Républicains Indépendants	57		57
apparentés	3	1	4
Groupe UDR	259	11	270
apparentés	23		23
Non-inscrits DVD	7	1	8
Gauche	90	2	92
Droite	380	15	395
Total	470	17	487

Elections législatives des 4 et 11 mars 1973

473 circ. métropolitaines		%	Nb candidats
Inscrits	29 883 738		
Votants	24 299 200	81,3	
Exprimés	23 752 311	79,5	
PSU	463 537	2,0	216
LO	194 685	0,8	172
LC	89 215	0,4	90
OCI	10 793	0,0	20
PC	5 085 356	21,4	473
PS	4 537 348	19,1	434
MRG	408 734	1,7	37
DVG	98 331	0,4	21
Radicaux réformateurs	965 228	4,1	142
Autres réformateurs	2 183 890	9,2	289
Modérés	810 076	3,4	357
CDP – UDR	823 622	3,5	47
CDP	90 775	0,4	15
RI – URP	1 561 939	6,6	96
RI	138 867	0,6	22
UDR – URP	5 706 421	24,0	337
UDR	39 121	0,2	5
DVD – URP	289 990	1,2	16
DVD	107 100	0,5	25
Front Progressiste	24 785	0,1	53
EXD	122 498	0,5	115
Gauche	10 887 999	45,8	1463
Droite	12 864 312	54,2	1519

Sièges	Métropole	Outre-mer	France entière
Groupe Communiste	73		73
Groupe Socialiste – Radicaux de gauche	100		100
apparentés	2		2
Non-inscrits DVG	2	1	3
Groupe Réformateurs démocrates sociaux	28	2	30
apparentés	4		4
Groupe Union centriste	28	2	30
Groupe Républicains Indépendants	51		51
apparentés	3	1	4
Groupe UDR	154	8	162
apparentés	19	2	21
Non-inscrits DVD	9	1	10
Gauche	177	1	178
Droite	296	16	342
Total	473	17	490

Elections législatives des 12 et 19 mars 1978

474 circ. métropolitaines		%	Nb candidats
Inscrits	34 424 388		
Votants	28 656 845	83,2	
Exprimés	28 098 115	81,6	
PSU	311 807	1,1	220
LO	474 226	1,7	470
EXG	131 633	0,5	335
PCF	5 791 525	20,6	470
PS	6 403 265	22,8	441
MRG	606 565	2,2	122
DVG	385 158	1,4	286
Ecologistes	574 136	2,0	220
Féministes	32 659	0,1	44
Régionalistes	44 251	0,2	32
Divers	3 597	0,0	10
UDF Centre-gauche	116 235	0,4	10
UDF Rad	533 405	1,9	55
UDF CDS	1 452 025	5,2	99
UDF PR	2 968 014	10,6	190
UDF DVD	186 467	0,7	10
UDF CNI-Modérés	259 911	0,9	14
Centre-gauche	46 771	0,2	12
Rad	98 835	0,4	24
CDS	56 652	0,2	11
PR	105 813	0,4	13
DVD	362 141	1,3	18
CNI-Modérés	525 975	1,9	320
RPR	6 333 173	22,5	401
Gaullistes divers	83 115	0,3	16
EXD	128 018	0,5	216
FN	82 743	0,3	156
Gauche	14 104 179	50,2	2344
Ecologistes indépendants	574 136	2,0	220
Autres	80 507	0,3	86
Droite	13 339 293	47,5	1565

Sièges	Métropole	Outre-mer	France entière
Groupe Communiste	86		86
Groupe Socialiste	102	1	103
apparentés	10	2	12
Groupe UDF	106	2	108
apparentés	13	2	15
Groupe RPR	134	9	143
apparentés	11		11
Non-inscrits DVD	12	1	13
Gauche	198	3	201
Droite	276	14	290
Total	474	17	491

Elections législatives des 14 et 21 juin 1981

474 circ. métropolitaines		%	Nb candidats
Inscrits	35 536 041		
Votants	25 182 031	70,9	
Exprimés	24 822 945	69,9	
LO	99 043	0,4	159
EXG	28 236	0,1	143
PSU	177 005	0,7	180
PCF	4 003 025	16,1	474
PS	8 947 811	36,0	456
PSU-PS	8 365	0,0	1
DVG-PS	46 475	0,2	2
Gaulliste de gauche-PS	17 394	0,1	2
MRG-PS	269 343	1,1	13
MRG	95 635	0,4	53
PS dissidents	57 797	0,2	4
DVG	61 860	0,2	82
Aujourd'hui Ecologie	151 284	0,6	83
Ecologistes divers	114 363	0,5	84
Régionalistes	24 445	0,1	22
Divers	43	0,0	5
UDF-UNM	547 616	2,2	38
Radicaux-socialistes-UNM	359 220	1,4	24
MDSF-UNM	133 798	0,5	11
CDS-UNM	1 319 213	5,3	76
PR-UNM	2 278 761	9,2	113
CNI-Modérés-UNM	421 615	1,7	18
RPR-UNM	5 141 101	20,7	282
Divers gaullistes-UNM	14 210	0,1	1
CNI-Modérés	222 211	0,9	120
DVD	30 237	0,1	8
PR dissidents	64 017	0,3	11
RPR dissidents	56 928	0,2	6
Divers gaullistes	60 549	0,2	19
EXD	26 931	0,1	86
FN	44 414	0,2	74
Gauche	13 811 989	55,6	1 569
Ecologistes indépendants	265 647	1,1	167
Autres	24 488	0,1	27
Droite	10 720 821	43,2	887

Sièges	Métropole	Outre-mer	France entière
Groupe Communiste	43		43
apparentés		1	1
Groupe Socialiste	263	2	265
apparentés	16	4	20
Non-inscrits DVG	3	1	4
Groupe UDF	51		51
apparentés	9	3	12
Groupe RPR	74	5	79
Apparentés	9		9
Non-inscrits DVD	6	1	7
Gauche	325	8	333
Droite	149	9	158
Total	474	17	491

Elections législatives du 16 mars 1986

96 départements métropolitains		%	Nb listes
Inscrits	36 586 132		
Votants	28 718 693	78,5	
Exprimés	27 473 864	75,1	
PT	181 756	0,7	94
LO	173 840	0,6	33
LCR	31 168	0,1	24
EXG	34 650	0,1	12
PCF	2 662 244	9,7	96
PS-MRG	4 464 219	16,2	38
PS	4 006 296	14,6	53
MRG-PS	210 153	0,8	5
MRG	80 561	0,3	13
PS dissidents	159 286	0,6	5
MRG dissidents	6 917	0,0	1
DVG	88 527	0,3	18
Verts	315 097	1,1	29
Ecologistes divers	24 779	0,1	4
Régionalistes	22 552	0,1	6
POE	48 001	0,2	28
UDF-RPR	1 622 402	5,9	20
UDF	2 581 405	9,4	34
RPR-UDF	4 237 520	15,4	42
RPR	3 059 124	11,1	34
UDF dissidents	210 996	0,8	8
RPR dissidents	176 432	0,6	9
DVD	279 732	1,0	34
CNIP	48 816	0,2	6
RUC	0	0,0	20
Initiative 1986	32 309	0,1	26
EXD	15 775	0,1	7
FN	2 699 307	9,8	95
Gauche	12 099 617	44,0	392
Ecologistes indépendants	339 876	1,2	33
Autres	70 553	0,3	34
Droite	14 963 818	54,5	335

Sièges	Métropole	Outre-mer	France entière
Groupe Communiste	32		32
apparentés		3	3
Groupe Socialiste	194	2	196
apparentés	13	3	16
Non-inscrits DVG	4		4
Groupe UDF	111	3	114
apparentés	17		17
Groupe RPR	140	7	147
apparentés	6	2	8
Non-inscrits DVD	4	1	5
Groupe FN	35		35
Gauche	243	8	251
Droite	313	13	326
Total	556	21	577

Elections législatives des 5 et 12 juin 1988

555 circonscriptions métropolitaines		%	Nb candidats
Inscrits	37 075 211		
Votants	24 527 480	66,2	
Exprimés	23 995 427	64,7	
EXG	85 976	0,4	90
PCF	2 680 193	11,2	555
PS	8 379 544	34,9	519
DVG-PS	263 409	1,1	18
PRG-PS	251 099	1,0	15
PRG	28 221	0,1	6
PS dissidents	15 646	0,1	3
DVG	77 580	0,3	36
Ecologistes divers	86 263	0,4	49
Régionalistes	21 940	0,1	13
UDF	4 399 889	18,3	274
RPR	4 672 883	19,5	293
UDF DISS	45 075	0,2	12
RPR DISS	19 185	0,1	5
DVD	593 399	2,5	201
EXD	31 090	0,1	101
FN	2 344 035	9,8	545
Gauche	11 781 668	49,1	1 242
Ecologistes indépendants	86 263	0,4	49
Autres	21 940	0,1	13
Droite	12 105 556	50,4	1 431

Sièges	Métropole	Outre-mer	France entière
Groupe Communiste	24		24
apparentés		1	1
Groupe Socialiste	257	3	260
apparentés	11	4	15
Non-inscrits DVG	2	3	5
Groupe Union du centre	31	3	34
apparentés	6		6
Groupe UDF	90		90
Groupe RPR	124	5	129
apparentés	2	1	3
Non-inscrits DVD	7	2	9
Non-inscrits FN	1		1
Gauche	294	11	305
Droite	261	11	272
Total	555	22	577

Elections législatives des 21 et 28 mars 1993

555 circonscriptions métropolitaines		%	Nb candidats
Inscrits	37 872 226		
Votants	26 248 463	69,3	
Exprimés	24 869 312	65,7	
EXG	431 673	1,7	505
PCF	2 273 762	9,1	555
PS	4 343 781	17,5	508
PRG-PS	197 153	0,8	23
PRG	34 217	0,1	11
DVG-PS	174 073	0,7	21
DVG	265 222	1,1	180
Verts	1 024 551	4,1	288
GE	918 435	3,7	262
Régionalistes	69 386	0,3	51
Divers	948 110	3,8	915
UDF	4 733 120	19,0	312
RPR	5 037 257	20,3	318
DVD	1 193 489	4,8	480
EXD	68 363	0,3	159
FN	3 156 720	12,7	554
Gauche	7 719 881	31,0	1 803
Ecologistes indépendants	1 942 986	7,8	550
Autres	1 017 496	4,1	966
Droite	14 188 949	57,1	1 823

NB. Le total des « divers » cache des candidats écologistes divers qui obtiennent 3,2 % (cf. Daniel BOY, « Ecologistes : retour sur terre », Op. Cit.).

Sièges	Métropole	Outre-mer	France entière
Groupe Communiste	22		22
apparentés		1	1
Groupe Socialiste	51	1	52
apparentés	2	3	5
Non-inscrits DVG	11	2	13
Groupe UDF	208	3	211
apparentés	4		4
Groupe RPR	235	9	244
apparentés	12	1	13
Non-inscrits DVD	10	2	12
Gauche	86	7	93
Droite	469	15	484
Total	555	22	577

Elections législatives des 25 mai et 1er juin 1997

555 circonscriptions métropolitaines		%	Nb candidats
Inscrits	38 006 621		
Votants	26 021 601	68,5	
Exprimés	24 761 581	65,2	
EXG	633 394	2,6	691
PCF	2 449 423	9,9	537
PS	5 904 027	23,8	481
PRG	363 727	1,5	41
DVG	631 891	2,6	426
Verts	979 792	4,0	433
Ecologistes divers	743 631	3,0	767
Divers	302 442	1,2	621
UDF	3 565 334	14,4	268
RPR	3 824 624	15,4	286
DVD	1 563 092	6,3	926
EXD	25 951	0,1	98
FN	3 774 253	15,2	555
Gauche	10 962 254	44,3	2 609
Ecologistes indépendants	743 631	3,0	767
Autres	302 442	1,2	621
Droite	12 753 254	51,5	2 133

Sièges	Métropole	Outre-mer	France entière
Groupe Communiste	34		34
apparentés	1	1	2
Groupe Socialiste	241	1	242
apparentés	4	4	8
Groupe Radical-Citoyen-Vert	30	3	33
Non-inscrits DVG		1	1
Groupe UDF	105	2	107
apparentés	6		6
Groupe RPR	126	8	134
apparentés	5	1	6
Non-inscrits DVD	2	1	3
Non-inscrits FN	1		1
Gauche	310	10	320
Droite	245	12	257
Total	555	22	577

Elections législatives des 9 et 16 juin 2002

555 circ. métropolitaines	%	Nb candidats	
Inscrits	39 587 281		
Votants	25 781 787	65,1	
Exprimés	25 246 638	63,8	
LO	301 985	1,2	555
LCR	320 480	1,3	426
EXG	81 559	0,3	247
PCF	1 216 279	4,8	488
PS	6 086 601	24,1	456
PRG	388 889	1,5	49
MRC	299 899	1,2	397
DVG	275 555	1,1	197
Verts	1 138 222	4,5	442
Ecologistes divers	295 931	1,2	454
Régionalistes	66 243	0,3	111
Divers	194 961	0,8	379
CPNT	422 481	1,7	405
UDF	1 226 463	4,9	180
UMP	8 408 234	33,3	518
DL	104 767	0,4	16
DVD	921 949	3,7	271
RPF	94 218	0,4	81
MPF	202 849	0,8	284
EXD	59 549	0,2	93
MNR	276 398	1,1	549
FN	2 863 126	11,3	554
Gauche	10 109 469	40,0	3257
Ecologistes indépendants	295 931	1,2	454
Autres	683 685	2,7	895
Droite	14 157 553	56,1	2546

Sièges	Métropole	Outre-mer	France entière
Groupe Communistes et républicains	21		21
Groupe Socialiste	136	4	140
apparentés	1		1
Non-inscrits DVG	13	4	17
Groupe UDF	27		27
apparentés	2		2
Groupe RPR	344	12	356
apparentés	7	2	9
Non-inscrits DVD	4		4
Gauche	171	8	179
Droite	384	14	398
Total	555	22	577

Elections législatives des 10 et 17 juin 2007

555 circ. métropolitaines		%	Nb candidats
Inscrits	42 333 718		
Votants	25 817 166	61,0	
Exprimés	25 353 275	59,9	
EXG	879 131	3,5	1336
PCF	1 115 663	4,4	512
PS	6 346 406	25,0	509
PRG	342 427	1,4	64
DVG	364 365	1,4	161
Verts	835 371	3,3	520
Ecologistes divers	207 797	0,8	407
Régionalistes	55 546	0,2	66
Divers	225 685	0,9	840
CPNT	213 427	0,8	245
MoDem	1 964 501	7,7	511
NC	616 182	2,4	97
UMP	10 109 910	39,9	524
DVD	550 850	2,2	266
MPF	312 581	1,2	414
EXD	102 124	0,4	390
FN	1 111 309	4,4	552
Gauche	9 883 363	39,0	3102
Ecologistes indépendants	207 797	0,8	407
Autres	2 459 159	9,7	1662
Droite	12 802 956	50,5	2243

Sièges	Métropole	Outre-mer	France entière
Groupe Gauche démocrate et républicaine	22	2	24
Groupe Socialiste	180	6	186
apparentés	13	5	18
Non-inscrits Centre	3	1	4
Groupe NC	20		20
apparentés	2		2
Groupe UMP	305	8	313
apparentés	6		6
Non-inscrits DVD	4		4
Gauche	215	13	228
Autres	3	1	4
Droite	337	8	345
Total	555	22	577

Elections législatives des 10 et 17 juin 2012

539 circ. métropolitaines		%	Nb candidats
Inscrits	43 289 526		
Votants	25 428 483	58,7	
Exprimés	25 045 761	57,9	
LO	123 195	0,5	539
NPA	95 445	0,4	357
EXG	45 545	0,2	186
FG (PCF)	1 288 450	5,1	382
FG (PG)	312 681	1,2	98
FG (DVG)	182 332	0,7	56
FG dissidents	12 406	0,0	7
UG (PS)	7 323 854	29,2	430
UG (PRG)	383 287	1,5	27
UG (DVG)	221 782	0,9	17
UG (EELV)	734 024	2,9	62
UG (ECO)	13 833	0,1	2
UG dissidents	481 674	1,9	71
PRG	23 583	0,1	21
DVG	160 182	0,6	148
EELV	650 045	2,6	383
Ecologistes divers	225 907	0,9	596
SP	8 087	0,0	67
Divers	100 990	0,4	363
MoDem	407 607	1,6	316
UD (UMP)	6 624 506	26,4	451
UD (MoDem)	13 519	0,1	2
UD (AC)	61 295	0,2	4
UD (NC)	491 949	2,0	36
UD (PRV)	283 958	1,1	22
UD (DLR)	22 541	0,1	1
UD (DVD)	299 038	1,2	23
UD dissidents	272 975	1,1	62
AC	95 398	0,4	49
NC	58 698	0,2	57
PRV	78 589	0,3	74
DVD	243 084	1,0	314
DLR	142 904	0,6	289
Union de la droite nationale	38 876	0,2	64
EXD	12 836	0,1	43
FN	3 510 686	14,0	539
Gauche	12 052 318	48,1	2786
Ecologistes indépendants	225 907	0,9	596
Autres	516 684	2,1	746
Droite	12 250 852	48,9	2030

Sièges	Métropole	Outre-mer	Français de l'étranger	France entière
Groupe Gauche démocrate et républicaine	10	5		15
Groupe Socialiste, républicain et citoyen	264	8	7	279
apparentés	12	4		16
Groupe Radical, rép., dém. et progressiste	13	2		15
Groupe écologiste	17		1	18
Non-inscrits DVG		2		2
Non-inscrits Centre	1			1
Groupe UDI	24	5		29
Groupe UMP	182		3	185
apparentés	10	1		11
Non-inscrits DVD	3			3
Non-inscrits EXD	3			3
Gauche	316	21	8	345
Droite	222	6	3	231
Autres	1			1
Total	539	27	11	577

Elections européennes

France métropolitaine (1979-2014)

	1979	1984	1989	1994	1999	2004	2009	2014
	TU	TU	TU	TU	TU	TU	TU	TU
Votants	61,2	57,1	49,6	53,8	47,7	43,3	41,3	44,2
Exprimés	58,0	55,0	48,2	50,9	44,9	41,9	39,6	42,5
EXG	3,1	3,7	2,0	2,7	5,2	3,4	6,3	1,6
PCF/FG	20,6	11,2	7,8	6,9	6,8	5,4	6,2	6,4
PS	23,7	20,8	23,6	14,5	21,9	29,1	16,4	13,9
MRG/PRG	PS	DVG	PS	12,0	PS	0,7		PS
DVG		3,3	0,4	4,2	1,0	0,0	0,1	3,1
Verts/EELV		3,4	10,7	3,0	9,8	7,4	16,3	8,9
Ecologistes divers	4,5		1,0	2,0	1,5	1,0	3,9	1,8
Régionalistes	0,0			0,4	0,0	0,1	0,3	0,8
Divers		0,6	0,4	1,2	0,4	2,6	0,3	1,2
CPNT			4,2	4,0	6,9	1,8	MPF	
UDF/Modem	27,4	42,7	28,7	25,4	9,2	12,0	8,4	UDI
Centre/NC/UDI			8,4				UMP	9,9
RPR/UMP	16,1	UDF	UDF	UDF	12,5	16,4	27,8	20,7
DVD	3,3	3,2	1,1	0,7	2,5	1,3	0,2	2,1
MPF-RPF-DLR-UPR				12,4	13,1	8,5	6,6	4,3
EXD	1,3				3,3	0,3	0,7	
FN		11,1	11,8	10,6	5,7	10,0	6,5	25,2
Gauche	47,4	39,1	33,8	40,4	44,7	45,9	45,2	34,0
Ecolo ind.	4,5	3,4	11,7	5,0	1,5	1,0	3,9	1,8
Autres	0,0	0,6	4,5	5,6	7,3	4,5	9,0	2,0
Droite	48,1	57,0	50,0	49,1	46,5	48,6	41,9	62,2

NB. TU : tour unique. Les résultats sont en pourcentage des inscrits pour les votants et les exprimés et en pourcentage des suffrages exprimés pour les forces politiques. Les Verts sont comptés à gauche à partir de 1999. CPNT de 1989 à 2004, les divers, les régionalistes, ainsi que le MoDem en 2009, ne sont comptés ni à gauche ni à droite.

1979 : Les listes LO (3,1 %) et PSU (0,0 %) sont comptées en tant que EXG ; les listes « Emploi, égalité, Europe » menée par J-J. Servan-Schreiber (1,9 %) et « Union de défense interprofessionnelle » menée par P. Malaud et P. Poujade (1,4 %) sont comptées en tant que DVD.

1984 : Les listes LO (2,1 %), PCI (0,9 %) et PSU (0,7 %) sont comptées en tant que EXG ; la liste « Entente radicale écologiste pour les États-Unis d'Europe » menée par O. Stirn est comptée en tant que DVG ; les listes « Parti Ouvrier Européen » menée par J. Cheminade (0,1 %) et « Pour les États-Unis d'Europe » menée par H. Cartan (0,5 %) sont comptées en tant que divers ; les listes « Initiative 84 » menée par Gérard Touati (0,6 %), « Réussir l'Europe » menée par F. Gomez (0,7 %) ; « Union des travailleurs indépendants pour la liberté d'entreprendre » menée par G. Nicoud (1,9 %) sont comptées en tant que DVD.

1989 : Les listes LO (1,4 %) et MPPT (0,6 %) sont comptées en tant que EXG ; la liste « Europe rénovateurs » menée par C. Llabres (0,4 %) est comptée en tant que DVG ; la « liste apolitique pour la protection des animaux et leur environnement » menée par A. Alessandri (1 %) est comptée en tant qu'écologistes divers ; les listes « Rassemblement pour une France libre » menée par J. Cheminade (0,2 %) et « Initiative pour une démocratie européenne » menée par F. Biancheri (0,2 %) sont comptées en tant que divers ; la liste « Le centre pour l'Europe » menée par S. Veil est comptée en tant que centre ; les listes « Génération Europe » menée par Gérard Touati (0,3 %) et de « l'Alliance » menée par H. Joyeux (0,8 %) sont comptées en tant que DVD.

1994 : Les listes LO menée par A. Laguiller (2,3 %) et PT menée par D. Gluckstein (0,4 %) sont comptées en tant que EXG ; les listes MDC menée par J-P. Chevènement (2,5 %), « L'Europe commence à Sarajevo » menée par L. Schwartzberg (1,6 %), « Rassemblement de l'outre-mer et des minorités » menée par E. Moutoussamy (0,1 %) sont comptées en tant que DVG ; la « Liste régionaliste et fédéraliste - Régions et peuples solidaires » menée par M. Siméoni (0,4 %) est comptée en tant que régionalistes ; les listes « Démocrates pour les Etats-Unis d'Europe » menée par A. Touati (0,4 %), « Parti de la Loi naturelle » menée par B. Frappé (0,5 %), « Politique de vie pour l'Europe » menée par C. Cotten (0,3 %), « Europe pour tous » menée par J. Aillaud (0,0 %) sont comptées en tant que divers ; la liste « L'emploi d'abord ! » menée par Gérard Touati (0,7 %) est comptée en tant que DVD.

1999 : La liste LO-LCR menée par A. Laguiller (5,2 %) est comptée en tant que EXG ; les listes « Combat pour l'emploi » menée par Pierre Larrouiturou (1 %) et du Parti humaniste menée par M-L. Chanut-Sapin (0,0 %) sont comptées en tant que DVG ; la liste du Parti libéral martiniquais menée par J. Jos (0,0 %) est comptée en tant que régionalistes ; les listes « Parti de la Loi naturelle » menée par B. Frappé (0,4 %), « Politique de vie pour l'Europe » menée par C. Cotten (0,0 %) et « Vive le Fédéralisme ! » menée par J-P. Allenbach (0,0 %) sont comptées en tant que divers ; les listes « Moins d'impôt maintenant » menée par N. Miguet (1,8 %) et « Vivant Énergie-France » menée par G. Maudrux (0,7 %) sont comptées en tant que DVD ; les listes MNR menée par B. Mégret (3,3 %) et « Ligue nationaliste » menée par G. Guérin (0,0 %) sont comptées en tant que EXD.

2004 : Les listes PT (0,8 %) et LO-LCR (2,6 %) sont comptées en tant que EXG ; les listes du Parti humaniste (0,0 %) sont comptées en tant que DVG ; les listes du MEI (0,4 %), de Cap21 (0,6 %) et « La Terre sinon rien » (0,0 %) sont comptées en tant qu'écologistes divers ; les listes « Herritarren Zerrenda » (0,0 %), « Les régionalistes : Occitanie, Catalogne, Euskadi » (0,1 %), et « Alliance pour la Liberté des Peuples d'Europe » (0,0 %) sont comptées en tant que régionalistes ; les listes Alliance Royale (0,0 %), « Pour une France indépendante » (0,0 %), « France unie des travailleurs salariés et indépendants » (0,0 %), du Parti des Socioprofessionnels (0,0 %), « Automobilistes vaches à lait, ras le bol ! » (0,3 %), « Diversité pour l'Europe » (0,0 %), « Jus Cogens » (0,0 %), « Nouvelle solidarité » (0,0 %), « Union française pour la cohésion nationale » (0,0 %), « Euro- Palestine » (0,3 %), « Action pour tous » (0,0 %), « Nous sommes tous des Européens » (0,0 %) sont comptées en tant que divers ; les listes « Miguet RCF » (0,9 %), « Ouest au cœur » (0,5 %) et « France – Pôle des libertés » (0,0 %) sont comptées en tant que DVD.

2009 : Les listes NPA (5 %), LO (1,2 %), « Communistes » (0,0 %) et Europe décroissance (0,0 %) sont comptées en tant que EXG ; les listes « La Force de la non-violence » (0,0 %) et « Résistance » (0,1 %) sont comptées en tant que DVG ; les listes de l'Alliance écologiste indépendante (3,7 %) et « La Terre sinon rien » (0,2 %) sont comptées en tant qu'écologistes divers ; les listes « Euskal Herriren Alde » (0,0 %), « Euskadi European » (0,0 %) et du Parti Breton (0,2 %) sont comptées en tant que régionalistes ; les listes Alliance Royale (0,0 %), « Citoyenneté, culture européenne » (0,0 %), « Cannabis sans frontières » (0,0 %), « Europe, démocratie, espéranto » (0,2 %), « L'Europe de Gibraltar à Jérusalem » (0,0 %), « Pour une France et une Europe plus fraternelles » (0,0 %), « Programme contre la précarité et le sexisme » (0,0 %), Newropeans (0,0 %), « Pouvoir d'achat » (0,0 %), « Rassemblement initiative citoyenne » (0,0 %), « Union des gens » (0,0 %) sont comptées en tant que divers ; les listes Alternative libérale (0,1 %), CNI (0,1 %) et « Solidarité, Liberté, Justice et Paix » (0,1 %) sont comptées en tant que DVD ; la liste Antisioniste (0,2 %) est comptée en tant que EXD.

2014 : Les listes NPA (0,4 %), LO (1,1 %), « Communistes » (0,0 %) et Europe décroissance (0,0 %) sont comptées en tant que EXG ; les listes Nouvelle Donne (2,9 %), « Féministes pour l'Europe » (0,1 %) et Mouvement Socialiste Alternatif (0,0 %) sont comptées en tant que DVG ; les listes de l'Alliance écologiste indépendante (1,1 %) et Europe Citoyenne (0,7 %) sont comptées en tant qu'écologistes divers ; les listes Régions et Peuples Solidaires (0,3 %), Mouvement Bretagne et Progrès (0,4 %) et « Occitanie pour une Europe des Peuples » (0,0 %) sont comptées en tant que régionalistes ; les listes Alliance Royale (0,0 %), « Cannabis sans Frontières » (0,0 %), Citoyens du Vote Blanc (0,6 %), Démocratie Réelle (0,0 %), Europe Démocratie Espéranto (0,2 %), « Ensemble pour une Europe Equitable » (0,0 %), « L'Europe de Marrakech à Istanbul » (0,0 %), Europe Solidaire (0,0 %), « Pour une Europe Utile aux Français » (0,0 %), « La France se Réveille » (0,0 %), Mouvement pour l'Eveil National (0,0 %), « Mayaud Hors Bords » (0,0 %), Parti Européen (0,0 %), Pour une Europe Libre (0,0 %), Parti Fédéraliste Européen (0,1 %), Parti Pirate (0,2 %), « Programme contre la Précarité et le Sexisme » (0,0 %), Radicalement Citoyen (0,0 %), Syndicat de Lutte contre les Banques (0,0 %) sont comptées en tant que divers ; les listes Nous Citoyens (1,4 %) et Force Vie (0,7 %) sont comptées en tant que DVD ; la liste Antireplaciste (0,0 %) est comptée en tant que EXD.

Elections européennes du 10 juin 1979

France métropolitaine		%	Nb listes
Inscrits	34 344 931		
Votants	21 016 066	61,2	
Exprimés	19 935 058	58,0	
H. Bouchardeau (PSU)	369	0,0	1
A. Laguiller (LO)	623 296	3,1	1
G. Marchais (PCF)	4 102 606	20,6	1
F. Mitterrand (PS-MRG)	4 729 701	23,7	1
S. Fernex (Écologistes divers)	888 262	4,5	1
J-E. Edern-Hallier (Rég.)	323	0,0	1
S. Veil (UDF)	5 466 405	27,4	1
J. Chirac (RPR)	3 208 435	16,1	1
J-J. Servan-Schreiber (DVD)	372 858	1,9	1
P. Malaud (DVD)	277 599	1,4	1
J. Tixier-Vignancourt (EXD)	265 204	1,3	1
Gauche	9 455 972	47,4	4
Écologistes indépendants	888 262	4,5	1
Autres	323	0,0	1
Droite	9 590 501	48,1	5

Elections européennes du 17 juin 1984

France métropolitaine		%	Nb listes
Inscrits	35 861 082		
Votants	20 518 842	57,2	
Exprimés	19 783 840	55,2	
A. Laguiller (LO)	416 248	2,1	1
M. Gauquelin (PCI)	181 773	0,9	1
S. Depaquit (PSU)	142 753	0,7	1
G. Marchais (PCF)	2 209 223	11,2	1
L. Jospin (PS)	4 122 671	20,8	1
O. Stirn (UCR, MRG, Écolo divers)	653 520	3,3	1
D. Anger (Verts)	676 464	3,4	1
H. Cartan (Divers)	95 487	0,5	1
J. Cheminade (Divers)	18 054	0,1	1
S. Veil (UDF-RPR)	8 440 031	42,7	1
F. Gomez (DVD, UDF dissidente)	374 561	1,9	1
G. Nicoud (DVD)	138 199	0,7	1
G. Touati (DVD)	122 724	0,6	1
J-M. Le Pen (FN)	2 192 132	11,1	1
Gauche	7 726 188	39,1	6
Écologistes indépendants	676 464	3,4	1
Autres	113 541	0,5	2
Droite	11 267 647	57,0	5

Elections européennes du 15 juin 1989

France métropolitaine		%	Nb listes
Inscrits	37 134 325		
Votants	18 437 008	49,6	
Exprimés	17 909 075	48,2	
M. Gauquelin (MPPT)	109 456	0,6	1
A. Laguiller (LO)	253 661	1,4	1
P. Herzog (PCF)	1 392 534	7,8	1
C. Labres (Rénov. communistes)	74 166	0,4	1
L. Fabius (PS-MRG)	4 218 884	23,6	1
A. Waechter (Verts)	1 910 029	10,7	1
A. Alessandri (Écologistes divers)	184 347	1,0	1
A. Goustat (CPNT)	748 900	4,2	1
F. Biancheri (Fédéralistes)	31 439	0,2	1
J. Cheminade (Divers)	32 107	0,2	1
V. Giscard d'Estaing (UDF-RPR)	5 143 223	28,7	1
S. Veil (Centre)	1 503 343	8,4	1
G. Touati (DVD)	58 399	0,3	1
H. Joyeux (DVD)	135 151	0,8	1
J-M. Le Pen (FN)	2 113 436	11,8	1
Gauche	6 048 701	33,8	5
Écologistes indépendants	2 094 376	11,7	2
Autres	812 446	4,5	3
Droite	8 953 552	50,0	5

Elections européennes du 12 juin 1994

France métropolitaine		%	Nb listes
Inscrits	37 756 507		
Votants	20 315 466	53,8	
Exprimés	19 234 832	50,9	
A. Laguiller (LO)	439 274	2,3	1
D. Gluckstein (PT)	84 994	0,4	1
F. Wurtz (PCF)	1 335 217	6,9	1
M. Rocard (PS)	2 782 901	14,5	1
B. Tapie (PRG)	2 316 692	12,0	1
J-P. Chevènement (MDC)	490 139	2,5	1
L. Schwartzenberg (DVG)	304 330	1,6	1
E. Moutoussamy (DVG)	14 148	0,1	1
M-A. Isler-Béguin (Verts)	569 423	3,0	1
B. Lalonde (GE)	389 057	2,0	1
M. Siméoni (Rég.)	76 589	0,4	1
A. Touati (fédéralistes)	70 135	0,4	1
B. Frappé (Divers)	96 213	0,5	1
C. Cotten (Divers)	58 221	0,3	1
J. Aillaud (Divers)	872	0,0	1
A. Goustat (CPNT)	770 312	4,0	1
D. Baudis (UDF-RPR)	4 878 965	25,4	1
G. Touati (DVD)	125 171	0,7	1
P. Villiers (MPF)	2 391 534	12,4	1
J-M. Le Pen (FN)	2 040 645	10,6	1
Gauche	7 767 695	40,4	8
Écologistes indépendants	958 480	5,0	2
Autres	1 072 342	5,6	6
Droite	9 436 315	49,1	4

Elections européennes du 13 juin 1999

France métropolitaine		%	Nb listes
Inscrits	38 591 444		
Votants	18 426 713	47,7	
Exprimés	17 338 362	44,9	
A. Laguiller (LO-LCR)	907 019	5,2	1
R. Hue (PCF)	1 184 960	6,8	1
F. Hollande (PS-PRG-MDC)	3 791 879	21,9	1
D. Cohn-Bendit (Verts)	1 691 492	9,8	1
P. Larrouturou (DVG)	173 644	1,0	1
M-L. Chanut-Sapin (Parti humaniste)	2 329	0,0	1
A. Waechter (MEI)	268 369	1,5	1
J. Jos (Rég.)	2 573	0,0	1
B. Frappé (Divers)	65 139	0,4	1
C. Cotten (Divers)	2 160	0,0	1
J-P. Allenbach (Parti fédéraliste européen)	6	0,0	1
J. Saint-Josse (CPNT)	1 194 996	6,9	1
F. Bayrou (UDF)	1 602 667	9,2	1
N. Sarkozy (RPR-DL)	2 173 325	12,5	1
G. Maudrux (DVD)	123 297	0,7	1
N. Miguet (DVD)	305 836	1,8	1
C. Pasqua (RPF-MPF)	2 279 304	13,1	1
B. Mégret (MNR)	572 730	3,3	1
G. Guerrin (EXD)	975	0,0	1
J-M. Le Pen (FN)	995 662	5,7	1
Gauche	7 751 323	44,7	6
Ecologistes indépendants	268 369	1,5	1
Autres	1 264 874	7,3	5
Droite	8 053 796	46,5	8

Elections européennes du 13 juin 2004

7 circonscriptions métropolitaines		%	Nb Listes
Inscrits	40 082 617		
Votants	17 353 885	43,3	
Exprimés	16 787 951	41,9	
PT	131 434	0,8	7
LO-LCR	432 713	2,6	7
PC	900 447	5,4	7
PS	4 888 465	29,1	7
PRG	121 573	0,7	3
Parti humaniste	158	0,0	2
Verts	1 238 634	7,4	7
La Terre Sinon Rien	6 222	0,0	1
MEI	61 457	0,4	1
Cap21	98 700	0,6	1
Les régionalistes : Occitanie, Catalogne, Euskadi	9 249	0,1	1
Herritarren Zerrenda	5 157	0,0	1
Alliance pour la Liberté des Peuples d'Europe	1 155	0,0	1
Europe Démocratie Espéranto	25 067	0,1	7
France d'en Bas	266 538	1,6	7
Vivre mieux avec l'Europe	25 771	0,2	7
Parti fédéraliste européen	1 848	0,0	7
Alliance royale	5 248	0,0	7
Pour une France indépendante	0	0,0	1
France unie des travailleurs salariés et indépendants	119	0,0	3
Parti des Socioprofessionnels	291	0,0	4
Automobilistes vaches à lait, ras le bol !	52 376	0,3	1
Diversité pour l'Europe	2 807	0,0	3
Jus Cogens	160	0,0	1
Nouvelle solidarité	3 129	0,0	1
Union française pour la cohésion nationale	865	0,0	1
Euro-Palestine	50 037	0,3	1
Action pour tous	359	0,0	1
Nous sommes tous des Européens	1 210	0,0	1
CPNT	297 273	1,8	5
UDF	2 013 824	12,0	7
UMP	2 760 306	16,4	7
Miguet RCF	143 930	0,9	7
Ouest au cœur (UMP Dissident)	79 529	0,5	1
FRANCE - Pôle des Libertés	167	0,0	4
MPF	1 145 839	6,8	7
RPF	288 115	1,7	5
MNR	53 606	0,3	5
FN	1 674 173	10,0	7
Gauche	7 713 424	45,9	40
Ecologistes indépendants	166 379	1,0	3
Autres	748 659	4,5	61
Droite	8 159 489	48,6	50

Elections européennes du 7 juin 2009

7 circonscriptions métropolitaines		%	Nb Listes
Inscrits	42 647 118		
Votants	17 616 537	41,3	
Exprimés	16 870 818	39,6	
Communistes	3 208	0,0	7
LO	205 975	1,2	7
NPA	840 833	5,0	7
Europe décroissance	5 859	0,0	6
FG (PCF-PG-GU)	1 041 911	6,2	7
PS	2 767 646	16,4	7
La Force de la non-violence	999	0,0	5
Résistance	14 521	0,1	1
Europe Ecologie	2 747 257	16,3	7
Alliance écologique indépendante	625 280	3,7	7
La Terre sinon rien	28 768	0,2	1
Euskal Herriaren Alde	5 771	0,0	1
Euskadi European	4 201	0,0	1
Parti Breton	32 805	0,2	1
Alliance Royale	3 867	0,0	5
Citoyenneté, culture européenne	1 758	0,0	1
Cannabis sans frontières	4 015	0,0	1
Europe, démocratie, espéranto	27 408	0,2	7
L'Europe de Gibraltar à Jérusalem	1 197	0,0	1
Pour une France et une Eur. plus fraternelles	6 529	0,0	1
Programme contre la précarité et le sexisme	24	0,0	1
Union des gens	2 748	0,0	6
Newropeans	2 323	0,0	5
Pouvoir d'achat	266	0,0	1
Rassemblement initiative citoyenne	1 299	0,0	5
MoDem	1 423 519	8,4	7
UMP-NC-GM-Progressistes	4 696 661	27,8	7
CNI	12 525	0,1	4
Alternative libérale	16 944	0,1	5
Solidarité, Liberté, Justice et Paix	8 656	0,1	2
Libertas (MPF-CPNT)	816 342	4,8	7
DLR	304 585	1,8	7
EXD	87 053	0,5	3
Liste antisioniste	36 374	0,2	1
FN	1 091 691	6,5	7
Gauche	7 628 209	45,2	54
Ecologistes indépendants	654 048	3,9	8
Autres	1 517 730	9,0	44
Droite	7 070 831	41,9	43

Elections européennes du 25 mai 2014

7 circonscriptions métropolitaines		%	Nb listes
Inscrits	43 698 333		
Votants	19 327 387	44,2	
Exprimés	18 555 472	42,5	
Communistes	4 535	0,0	6
LO	211 649	1,1	7
NPA	73 630	0,4	5
Europe décroissance	4 625	0,0	5
FG (PCF, PG, Ensemble)	1 195 428	6,4	7
PS-PRG	2 580 007	13,9	7
EELV	1 660 317	8,9	7
Nouvelle Donne	546 359	2,9	7
Féministes pour l'Europe	26 226	0,1	7
Mouvement Socialiste Alternatif	543	0,0	1
Alliance Ecologiste Indépendante	211 636	1,1	4
Europe Citoyenne	121 406	0,7	5
Régions et Peuples Solidaires	60 584	0,3	5
Mouvement Bretagne et Progrès	83 041	0,4	1
Occitanie pour une Europe des Peuples	877	0,0	1
Alliance Royale	3 118	0,0	6
Cannabis sans Frontières	7 173	0,0	1
Citoyens du Vote Blanc	110 085	0,6	6
Démocratie Réelle	4 435	0,0	5
Europe Démocratie Espéranto	31 662	0,2	7
Ensemble pour une Europe Equitable	1 365	0,0	1
L'Europe de Marrakech à Istanbul	234	0,0	1
Europe Solidaire	3 766	0,0	1
Pour une Europe Utile aux Français	355	0,0	1
La France se Réveille	4 444	0,0	1
Mouvement pour l'Eveil National	382	0,0	1
Mayaud Hors Bords	98	0,0	1
Parti Européen	937	0,0	1
Pour une Europe Libre	3 592	0,0	1
Parti Fédéraliste Européen	17 743	0,1	7
Parti Pirate	37 593	0,2	5
Programme contre la Précarité et le Sexisme	499	0,0	1
Radicalement Citoyen	1 291	0,0	1
Syndicat de Lutte contre les Banques	129	0,0	1
UDI-MoDem	1 842 522	9,9	7
UMP	3 841 183	20,7	7
Nous Citoyens	262 658	1,4	7
Force Vie	135 835	0,7	7
DLR	716 352	3,9	7
UPR	72 889	0,4	7
Liste Antiremplaciste	1 337	0,0	1
FN	4 672 932	25,2	7
Gauche	6 303 319	34,0	59
Ecologistes indépendants	333 042	1,8	9
Autres	373 403	2,0	56
Droite	11 545 708	62,2	50

Elections régionales

France métropolitaine (1986-2010)

	1986 TU	1992 TU	1998 TU	2004 T1 T2		2010 T1 T2	
Votants	78,2	68,7	57,8	62,3	65,8	46,3	51,1
Exprimés	74,8	65,4	55,2	59,3	63,1	44,6	48,7
EXG	1,3	1,0	4,4	4,6		3,3	
PCF/FG	10,2	8,0	1,0	2,9	0,0	6,5	0,3
PS	29,8	18,1	31,8	33,8	49,9	29,5	50,5
MRG/PRG	0,5	0,1	0,2	0,3	0,2	0,1	
DVG	1,0	2,7	1,6	0,4		1,9	2,4
Verts/EELV	2,3	7,2	2,4	2,9		12,5	1,0
Ecologistes divers	0,1	7,4	2,9	1,8		0,9	
Régionalistes	0,2	0,4	0,4	0,1	0,1	0,7	0,2
Divers	0,1	0,7	1,4	0,5		0,3	
CPNT		2,6	2,8	1,7		UMP	
UDF/Modem	10,4	0,1	1,7	8,5		4,3	0,9
Centre/NC/UDI						UMP	
RPR/UMP	30,4	33,3	29,0	25,4	37,0	26,2	35,4
DVD	3,8	4,1	4,4	0,6		0,5	
MPF-RPF-DLR-UPR			0,4			0,8	
EXD	0,1	0,3	0,3	1,5		0,9	
FN	9,7	13,9	15,3	15,1	12,7	11,7	9,4
Gauche	42,9	29,9	41,4	44,9	50,2	53,7	54,1
Ecologistes indép.	2,4	14,6	2,9	1,8		0,9	
Autres	0,3	3,7	4,6	2,3	0,1	5,3	1,1
Droite	54,4	51,8	51,1	51,0	49,7	40,1	44,8

NB. TU : tour unique ; T1 : Premier tour ; T2 : Second tour. Les résultats sont en pourcentage des inscrits pour les votants et les exprimés et en pourcentage des suffrages exprimés pour les forces politiques. Les résultats de 1986 prennent en compte les résultats de la Haute-Corse bien qu'ils aient été invalidés par le Conseil d'Etat. Les résultats de 1998 prennent en compte les résultats de la Corse bien qu'ils aient été invalidés par le Conseil d'Etat. Les Verts sont comptés à gauche à partir de 1998. CPNT de 1992 à 2004, les divers, les régionalistes, ainsi que le MoDem en 2010, ne sont comptés ni à gauche ni à droite.

1986 : les listes LO (0,8 %) et la liste « Anjou écologie autogestion » menée par Marc Gicquel dans le Maine-et-Loire sont comptées en tant que EXG ; les listes d'union RPR-UDF (19,9 %) et les listes RPR sans soutien de l'UDF (10,5 %) sont comptées en tant que RPR.

1992 : les listes LO (0,8 %) et la liste « Anjou écologie autogestion » menée par Marc Gicquel dans le Maine-et-Loire sont comptées en tant que EXG ; les listes PS-MRG ou MRG-PS sont comptées en tant que PS ; les listes UDB, France Unie (dont « France-Unie – GE » menées par Régis Blanchet dans l’Indre et par Lionel Thénault dans la Nièvre), et la liste de l’Initiative démocratique de gauche menée par Roland Renard dans l’Aisne, ainsi que les listes de Jean-Noël Chassigneux en Seine-Saint-Denis et de Jean-Loup Englander dans l’Essonne sont comptées en tant que DVG ; les listes GE (7,1 %) sont comptées en tant qu’écologistes divers ; les listes de Marcel Pascaloux en Corrèze, de Gérard Gautier dans les Côtes d’Armor, d’Anne Mansouret dans l’Eure, d’Haroun Tazieff dans l’Isère, de Jean-Pierre Planès dans le Lot-et-Garonne, de Liliane Gall dans le Haut-Rhin, de Jean-Philippe Radigeois en Seine-Maritime, de Jean-Claude Delarue dans le Var, d’Alain Thirion dans les Vosges, et de Moustapha Lounès dans le Territoire de Belfort sont comptées en tant que divers ; les listes d’union RPR-UDF (33,2 %) et les listes RPR sans soutien de l’UDF (0,2 %) sont comptées en tant que RPR ; les listes indépendantes menées par Jean-Louis Borloo et Annie Wable-Fossard dans le Nord-Pas-de-Calais sont comptées en tant que DVD ; les listes Alsace d’abord (0,2) sont comptées en tant que EXD.

1998 : les listes LO (3,6 %) et LCR (0,3 %) sont comptées en tant qu’EXG ; les listes PS-PCF-Verts (18,4 %), les listes PS-PCF sans soutien des Verts (10,2 %) et les listes PS sans soutien PCF ou des Verts (3,1 %) sont comptées en tant que PS ; dans le Cantal, la liste MDC-PCF-Verts menée par Yvon Bec (MDC) est comptée en tant que DVG ; en Dordogne, la liste PRG-Verts menée par Aris Salviat (PRG) est comptée en tant que PRG ; en Lozère et dans les Pyrénées-Atlantiques, les listes PCF-Verts-MDC menée par Guy Galvier (PCF) et par Sylvano Marian (PCF) sont comptées en tant que PCF ; dans le Maine-et-Loire, la liste Verts-PCF-MDC menée par Jean-Michel Marchand (Verts) est comptée en tant que Verts tandis que la liste verte dissidente dirigée par Monique Ballard est comptée en tant que DVG ; les listes du Parti humaniste (0,1 %), de l’UDB (0,2 %) et de chômeurs (0,3 %) sont comptées en tant que DVG ; les listes du Parti populaire des retraités (0,1 %) et les listes « Femmes » (0,6 %) sont comptées en tant que divers ; les listes d’union RPR-UDF (28 %) et les listes RPR sans soutien de l’UDF (1 %) sont comptées en tant que RPR ; les listes d’Alsace d’abord (0,2 %) sont comptées en tant que EXD.

2004 T1 : les listes des Alternatifs (0,1 %) et LO-LCR (4,6 %) sont comptées en tant que EXG ; les listes PS-PCF (9 %), PS-Verts (9,2 %) et PS-PCF-Verts (12,9 %) sont comptées en tant que PS avec les autres listes PS (2,8 %) ; les listes MRC (0,1 %), « La Gauche en avant » (0,1 %), « Région citoyenne » (0,1 %), Corse social-démocrate (0,0 %), J-L. Luciani (0,0 %), V. Carlotti (0,0 %), J-M. Ciabini (0,0 %), T. Luciani (0,0 %) sont comptées en tant que DVG ; les listes MEI (1,2 %), GE (0,4 %), et Cap21 (0,2 %) sont comptées en tant qu’écologistes divers ; les listes « Languedoc-Catalogne 2004 » (0,1 %), Unione Naziunale (0,1 %), Per u rinnovu (0,0 %), Unita pupulare (0,0 %) sont comptées en tant que régionalistes ; les listes du Parti fédéraliste (0,0 %), « Droit de chasse » (0,0 %), « France d’en bas » (0,1 %), « CLEF » (0,0 %), « Liste des citoyens indépendants » (0,1 %), « Rhône-Alpes au cœur » (0,2 %), « Liste indépendante » (0,0 %) sont comptées en tant que divers ; les listes d’union UMP-UDF (8,8 %) et les listes UMP sans soutien de l’UDF (16,6 %) sont comptées en tant que UMP ; les listes « Liste pour l’Auvergne » (0,1 %), « Rassemblement de la droite de Bourgogne » (0,0 %), « Lorraine avenir » (0,2 %), « Pôle des libertés » (0,1 %), « Union de la droite républicaine et souverainiste » (0,1 %), « D.E.F.I. – Jeunes » (0,0 %), J. Polverini (0,0 %), J. Rossi (0,0 %), P. Ceccaldi (0,0 %), J-L. Albertini (0,0 %), J-L. Chiappini (0,0 %) sont comptées en tant que DVD ; les listes Alsace d’abord (0,3 %) et MNR (1,2 %) sont comptées en tant que EXD.

2004 T2 : les listes PS-PCF (3,7 %), PS-Verts (5 %) et PS-PCF-Verts (41,2 %) sont comptées en tant que PS ; la liste Corse social-démocrate (0,0 %) est comptée en tant que DVG ; la liste Unione Naziunale (0,1 %) est comptée en tant que régionalistes ; les listes UMP (4,3 %) et UMP-UDF (32,7 %) sont comptées en tant que UMP ; la liste J. Rossi (0,0 %) est comptée en tant que DVD.

2010 T1 : les listes LO (1,1 %), NPA (2,1 %) et de décroissants (0,1 %) sont comptées en tant que EXG ; les listes PG-NPA (0,7 %), FG-NPA (0,6 %), PG (0,3 %) et FG (4,9 %) sont comptées en tant que Front de gauche ; les listes PS (21,6 %) et PS-PCF (7,9 %) sont comptées en tant que PS ; les listes G. Frêche (1,6 %), Corse social-démocrate (0,0 %), MRC (0,0 %), M. Gremetz (0,2 %) et « Émergence » (0,0 %) sont comptées en tant que DVG ; les listes « Nous te ferons Bretagne - Parti breton » (0,3 %), « Terre de Bretagne » (0,2 %), Euskadi European (0,0 %), Euskal Herria Bai (0,0 %), PNC-Inseme per a Corsica (0,1 %) et Corsica Libera (0,1 %) sont comptées en tant que régionalistes ; les listes « Jeunes agriculteurs » (0,1 %), « Voix Lorraine » (0,0 %), « La Lorraine des générations solidaires » (0,0 %), Solidarité et progrès (0,1 %) et Spartacus (0,2 %) sont comptées en tant que divers ; les listes CNI (0,2 %), « Christian Jeanjean » (0,1 %), « Liste Chrétienne » (0,1 %), « Le centre droit : la vraie alternative » (0,0 %) et « Demain la Corse-Forza Corsica » (0,0 %) sont comptées en tant que DVD ; la liste Alsace d’abord (0,1 %) est comptée en tant que EXD.

2010 T2 : les listes PS-PCF (2,9 %), PS-FG (0,3 %), PS-EE (6,3 %), PS-PCF-EE (9 %), PS-FG-EE (3,2 %) sont comptées en tant que PS ; la liste G. Frêche (2,4 %) est comptée en tant que DVG ; les listes PNC-Inseme per a Corsica (0,2 %) et Corsica Libera (0,1 %) sont comptées en tant que régionalistes.

Elections régionales du 16 mars 1986

96 départements métropolitains		%	Nb listes
Inscrits	36 581 372		
Votants	28 618 431	78,2	
Exprimés	27 362 276	74,8	
EXG	117 120	0,4	19
LO	231 169	0,8	34
PCF	2 794 287	10,2	96
PS	8 167 295	29,8	95
MRG	146 201	0,5	20
DVG	270 944	1,0	22
Verts	623 338	2,3	47
Ecologistes divers	26 742	0,1	3
Régionalistes	65 677	0,2	12
Divers	23 338	0,1	4
UDF	2 847 002	10,4	35
RPR	2 884 715	10,5	35
RPR-UDF	5 445 553	19,9	61
DVD	1 043 504	3,8	77
EXD	23 674	0,1	8
FN	2 651 717	9,7	96
Gauche	11 727 016	42,9	286
Ecologistes indépendants	650 080	2,4	50
Autres	89 015	0,3	16
Droite	14 896 165	54,4	312

NB. Les résultats pour la Haute-Corse sont ceux du scrutin de 1986 qui a été invalidé par le Conseil d'Etat.

Elections régionales du 22 mars 1992

94 départements de métropole + Corse		%	Nb listes
Inscrits	37 244 723		
Votants	25 588 731	68,7	
Exprimés	24 372 419	65,4	
LO	206 673	0,8	29
EXG	32 370	0,1	5
PCF	1 949 284	8,0	95
PS	4 412 744	18,1	95
MRG	33 003	0,1	3
DVG	655 045	2,7	50
Verts	1 743 276	7,2	94
GE	1 734 857	7,1	78
Ecologistes divers	71 255	0,3	8
Régionalistes	101 230	0,4	20
Divers	169 455	0,7	20
CPNT	640 949	2,6	37
UDF	36 293	0,1	2
RPR	37 607	0,2	2
RPR-UDF	8 088 958	33,2	93
DVD	1 000 868	4,1	79
EXD	38 797	0,2	5
Alsace d'Abord	41 398	0,2	2
FN	3 378 357	13,9	95
Gauche	6 634 074	29,9	277
Ecologistes indépendants	3 549 388	14,6	180
Autres	911 634	3,7	77
Droite	12 622 278	51,8	278

Elections régionales du 15 mars 1998

94 départements de métropole + Corse		%	Nb listes
Inscrits	38 874 989		
Votants	22 477 109	57,8	
Exprimés	21 453 108	55,2	
LO	781 134	3,6	68
LCR	68 927	0,3	11
EXG	87 152	0,4	12
PCF	223 520	1,0	8
PS	670 213	3,1	10
PS-PCF	2 194 325	10,2	30
PS-PCF-Verts	3 956 029	18,4	55
PRG	52 761	0,2	6
DVG	233 463	1,1	28
Chômeurs	56 981	0,3	14
Parti humaniste	429	0,0	4
UDB	49 917	0,2	5
Verts	507 949	2,4	36
Ecologistes divers	622 998	2,9	82
Régionalistes	87 250	0,4	19
Divers	148 414	0,7	36
Parti populaire des retraités	14 966	0,1	3
Femmes	137 661	0,6	13
CPNT	597 653	2,8	53
UDF	369 376	1,7	6
RPR	212 832	1,0	5
RPR-UDF	6 004 130	28,0	88
DVD	939 463	4,4	85
MPF	95 697	0,4	13
EXD	26 706	0,1	5
Alsace d'abord	35 621	0,2	2
FN	3 277 541	15,3	95
Gauche	8 882 800	41,4	287
Ecologistes indépendants	622 998	2,9	82
Autres	985 944	4,6	124
Droite	10 961 366	51,1	299

NB. Les résultats pour la Corse sont ceux du scrutin de 1998 qui a été invalidé par le Conseil d'Etat. Les listes PCF en Lozère et dans les Pyrénées-Atlantiques sont communes avec le MDC et les Verts. La liste MDC dans le Cantal est commune avec le PCF et les Verts. La liste des Verts dans le Maine-et-Loire est commune avec le PCF et le MDC. La liste PRG en Dordogne est commune avec les Verts.

Elections régionales des 21 et 28 mars 2004

1^{er} tour

22 régions métropolitaines		%	Nb listes
Inscrits	39 905 427		
Votants	24 844 936	62,3	
Exprimés	23 677 023	59,3	
Alternatifs-ANPAG	16 268	0,1	1
LO-LCR	1 077 884	4,6	21
PCF	686 915	2,9	8
PS	652 231	2,8	2
PS-PCF	2 132 665	9,0	6
PS-Verts	2 176 798	9,2	5
PS-PCF-Verts	3 043 187	12,9	8
PRG	73 072	0,3	3
MRC	17 214	0,1	1
La Gauche en avant	17 586	0,1	1
Région citoyenne	28 317	0,1	1
Corse social-démocrate	8 018	0,0	1
Liste J-L. Luciani	3 860	0,0	1
Liste V. Carlotti	1 097	0,0	1
Liste J-M. Ciabrini	2 541	0,0	1
Liste T. Luciani	6 055	0,0	1
Verts	687 959	2,9	8
MEI	275 757	1,2	8
GE	91 885	0,4	1
Cap21	51 089	0,2	1
Languedoc-Catalogne 2004	13 538	0,1	1
Unione Naziunale	16 772	0,1	1
Per u rinnovu	3 021	0,0	1
Unita pupulare	800	0,0	1
Parti fédéraliste	1 732	0,0	2
Droit de chasse	168	0,0	2
France d'en bas	23 544	0,1	1
CLEF	5 975	0,0	1
Liste des citoyens indépendants	25 433	0,1	1
Rhône-Alpes au cœur	46 611	0,2	1
Liste indépendante	7 021	0,0	1
CPNT	397 023	1,7	8
UDF	2 004 798	8,5	16
UMP	3 938 755	16,6	16
UMP-UDF	2 077 837	8,8	6
Liste pour l'Auvergne	20 498	0,1	1
Rassemblement de la droite de Bourgogne	0	0,0	1
Lorraine avenir	58 082	0,2	1
Pôle des libertés	19 078	0,1	1
Union de la droite républicaine et souverainiste	19 550	0,1	1
D.E.F.I. - Jeunes	7 014	0,0	1
Liste J. Polverini	4 568	0,0	1
Liste J. Rossi	8 804	0,0	1
Liste P. Ceccaldi	5 637	0,0	1
Liste J-L. Albertini	4 429	0,0	1
Liste J-L. Chiappini	2 612	0,0	1
MNR	287 002	1,2	13
Alsace d'abord	62 259	0,3	1
FN	3 564 064	15,1	22
Gauche	10 631 667	44,9	70
Ecologistes indépendants	418 731	1,8	10
Autres	541 638	2,3	21
Droite	12 084 987	51,0	85

NB. Les listes PCF en Alsace et en Franche-Comté sont communes avec le PRG et le MRC. La liste PRG en Lorraine est commune avec le MRC. Il y a deux listes PRG en Corse. La liste Verts en Basse-Normandie est commune avec le PRG.

2^{ème} tour

22 régions métropolitaines	Nombre	Pourcentage	Listes
Inscrits	39 903 355		
Votants	26 237 612	65,8	
Exprimés	25 194 073	63,1	
PCF	11 810	0,0	1
PS-PCF	940 834	3,7	2
PS-Verts	1 247 294	5,0	3
PS-PCF-Verts	10 382 208	41,2	16
PRG	47 996	0,2	2
Corse social-démocrate	11 025	0,0	1
Unione Naziunale	24 652	0,1	1
UMP	1 079 017	4,3	5
UMP-UDF	8 237 949	32,7	17
Liste J. Rossi (DVD)	11 094	0,0	1
FN	3 200 194	12,7	17
Gauche	12 641 167	50,2	25
Autres	24 652	0,1	1
Droite	12 528 254	49,7	40

NB. Les trois listes PS-Verts sont en Alsace, Aquitaine et Franche-Comté : les listes PCF n'étaient pas en mesure de fusionner. Les deux listes PS-PCF sont en Champagne-Ardenne et Midi-Pyrénées : les négociations de fusion avec les Verts n'ont pas abouti. La liste PCF autonome et les deux listes PRG sont en Corse. Les listes UMP autonomes sont en Bourgogne, Corse, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon et Basse-Normandie : en Bourgogne et Languedoc-Roussillon, les listes UDF ont refusé de fusionner avec des présidents sortants UMP qui s'étaient alliés avec le FN en 1998 ; en Franche-Comté et Basse-Normandie, les présidents sortants UMP n'ont pas voulu intégrer les listes UDF ; en Corse, la liste UDF n'était pas en mesure de fusionner avec la liste UMP. La liste J. Rossi et la liste Unione Naziunale sont elles aussi en Corse.

Elections régionales des 14 et 21 mars 2010

1^{er} tour

22 régions métropolitaines		%	Nb listes
Inscrits	42 428 926		
Votants	19 660 346	46,3	
Exprimés	18 940 909	44,6	
Décroissants	12 847	0,1	2
LO	204 286	1,1	21
NPA	403 727	2,1	15
PG-NPA	123 683	0,7	4
FG-NPA	113 052	0,6	2
PG	58 389	0,3	2
FG	926 741	4,9	14
PS-PCF	1 502 610	7,9	6
PS	4 082 012	21,6	16
PRG	10 523	0,1	1
Liste G. Frêche (PS dissident)	304 810	1,6	1
Corse social-démocrate	8 688	0,0	1
MRC	6 641	0,0	1
Liste M. Gremetz (PCF dissident)	35 643	0,2	1
Émergence	12 242	0,1	1
EE	2 360 679	12,5	21
AEI	178 835	0,9	10
Nous te ferons Bretagne - Parti breton	58 779	0,3	2
Terre de Bretagne	29 021	0,2	1
Euskadi Europan	7 086	0,0	1
Euskal Herria Bai	221	0,0	1
PNC-Inseme per a Corsica	24 057	0,1	1
Corsica Libera	12 236	0,1	1
Jeunes agriculteurs	12 648	0,1	1
Voix Lorraine	2 337	0,0	1
La Lorraine des générations solidaires	504	0,0	1
Solidarité et progrès	10 185	0,1	1
Spartacus	32 467	0,2	1
MoDem	816 210	4,3	21
UMP-NC-MPF-CPNT	4 959 106	26,2	22
CNI	37 051	0,2	1
Liste C. Jeanjean (UMP dissident)	18 017	0,1	1
Liste Chrétienne	24 663	0,1	1
Le centre droit : la vraie alternative	8 303	0,0	1
Demain la Corse-Forza Corsica	599	0,0	1
DLR	144 942	0,8	3
Alsace d'abord	25 906	0,1	1
EXD	147 363	0,8	9
FN	2 223 800	11,7	22
Gauche	10 166 573	53,7	109
Ecologistes indépendants	178 835	0,9	10
Autres	1 005 751	5,3	33
Droite	7 589 750	40,1	62

2^{ème} tour

22 régions métropolitaines		%	Nb listes
Inscrits	42 428 936		
Votants	21 671 662	51,1	
Exprimés	20 682 822	48,7	
FG-NPA	56 092	0,3	1
EE	207 435	1,0	1
PS-PCF	600 256	2,9	1
PS-FG-PRG-CSD	52 663	0,3	1
PS-EE	1 300 487	6,3	5
PS-PCF-EE	1 869 403	9,0	5
PS-FG-EE	6 611 933	32,0	9
Liste G. Frêche (PS dissident)	493 180	2,4	1
PNC-Inseme per a Corsica	37 224	0,2	1
Corsica Libera	14 159	0,1	1
MoDem	178 858	0,9	1
UMP	7 317 825	35,4	22
FN	1 943 307	9,4	12
Gauche	11 191 449	54,1	24
Autres	230 241	1,1	3
Droite	9 261 132	44,8	34

NB. La liste EE autonome est en Bretagne : les négociations de fusion avec la liste PS-PCF n'ont pas abouti. La liste PS-FG-PRG-CSD est en Corse. La liste FG-NPA est dans le Limousin : les négociations de fusion avec la liste PS-EE n'ont pas abouti. La liste PS dissidente est en Languedoc-Roussillon : toutes les autres listes de gauche étaient éliminées et aucune fusion n'a été envisagée. La liste MoDem est en Aquitaine.

Annexe 2 : Le découpage des zones d'immigration

Hervé Le Bras¹, Frédéric Bon et Jean-Paul Cheylan², puis Gérard Le Gall³ ont été les premiers à comparer les résultats du Front national à la macro-géographie de l'immigration. A leur suite, Pierre Martin a établi un découpage de la France en trois zones d'immigration (cf. carte et tableau ci-après), afin d'étudier les résultats électoraux du FN et de la droite dans son ensemble, puis de croiser la macro-géographie de l'immigration avec des données de sondage⁴.

Dans le découpage en trois zones établi par Pierre Martin et que nous reprenons dans cette thèse, chaque zone est constituée de 32 départements classés selon la proportion d'étrangers nord-africains ou turcs dans la population lors du recensement de l'Insee de 1982. La zone I est celle où cette proportion est la plus forte, la zone III celle où cette proportion est la plus faible. En l'absence de statistiques ethniques (disponibles dans la plupart des autres démocraties représentatives), ce découpage en trois zones est utilisé comme un indicateur de la présence de l'ensemble des populations de cette origine, qu'elles soient étrangères ou Françaises (immigrés naturalisés ou descendants d'immigrés). La différence des résultats électoraux selon ce découpage entre les zones I et III est elle-même considérée comme un indice de l'impact électoral de l'enjeu immigration à partir d'une triple constatation : (1) l'immigration doit être considérée pour la grande majorité des électeurs comme une variable contextuelle, en ce sens que c'est la fréquence des opportunités de rencontre liée à sa présence qui va rendre cet enjeu pertinent aux yeux des électeurs ; (2) les populations originaires du Maghreb ou de Turquie sont celles – avec les tsiganes – qui provoquent le plus fort rejet dans la population française d'après les enquêtes par sondages⁵ ; (3) ce découpage n'est pas soumis à des effets de composition significatifs : les Français issus de l'immigration extra-européenne ou ceux qui sont les plus diplômés et les moins xénophobes, bien que concentrés dans la zone I, ne pèsent pas assez lourd dans cette zone par rapport aux autres pour introduire un biais⁶.

¹ Hervé LE BRAS, *Les trois France*, Paris, Le Seuil, 1986.

² Frédéric BON, Jean-Paul CHEYLAN, *La France qui vote*, Paris, Hachette, 1988, p. 253.

³ Gérard LE GALL, « L'effet immigration », in Olivier DUHAMEL, Jérôme JAFFRE (dir.), *L'état de l'opinion* 1991, Op. Cit., p. 119-136 (p. 135).

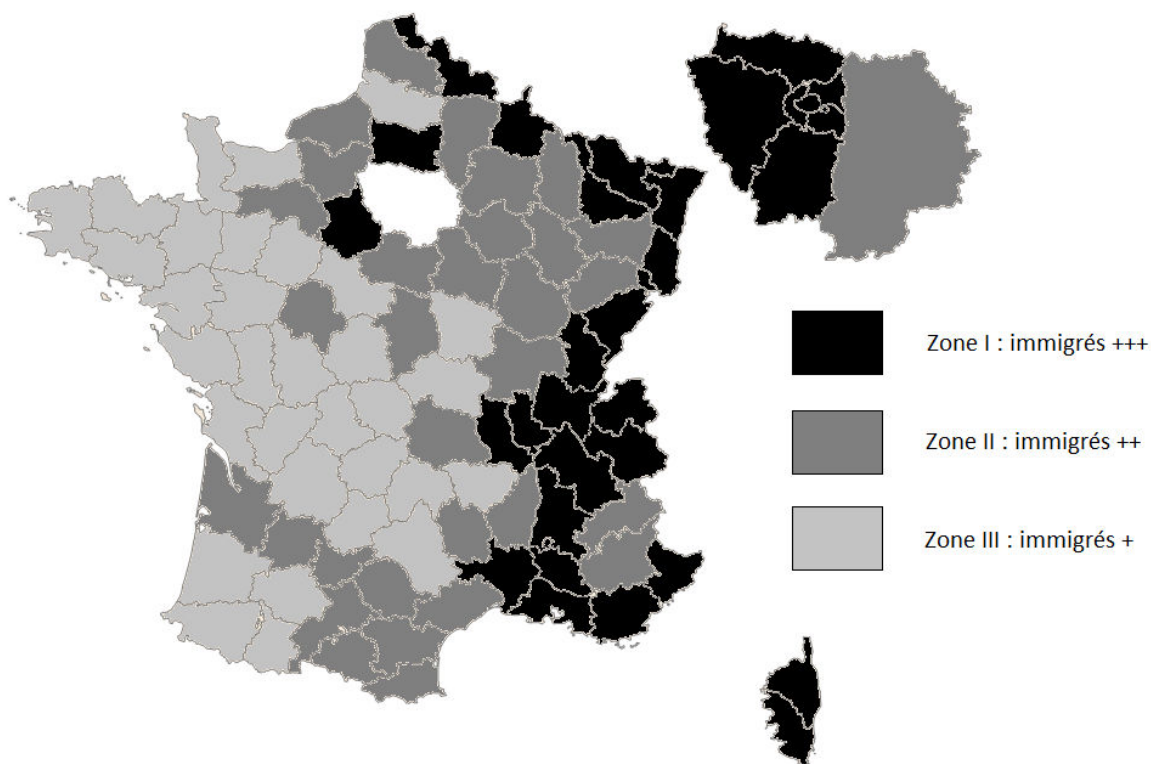
⁴ Pierre MARTIN, « Le vote Le Pen, l'électorat du Front national », p. 20-22 ; Pierre MARTIN, « Qui vote pour le Front national français ? », Op. Cit., p. 140-144, 153-155. Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, Op. Cit., p. 270-278 ; Pierre MARTIN, « L'immigration, un piège pour la droite ? », *Commentaire*, n° 132, 2010, p. 1027-1036. Voir également : Nonna MAYER, *Ces Français qui votent Le Pen*, Op. Cit, p. 271-276.

⁵ Notamment les enquêtes CSA pour le compte de la commission de nationale consultative des droits de l'homme. Pascal PERRINEAU, *Le symptôme Le Pen*, Op. Cit., p. 150-151.

⁶ Comme le souligne Pierre Martin, l'impact électoral de l'enjeu immigration pourrait à l'avenir ne plus être convenablement saisi par l'indicateur des différences interzones, si la croissance dans le corps électoral de la zone I des citoyens issus de l'immigration extra-européenne et des classes moyennes et supérieures diplômées

Entre les données de l’Insee de 1982 et celles de 2007, on observe une assez forte stabilité dans le temps de la répartition départementale des étrangers nord-africains ou turcs (coefficient de corrélation linéaire de 0,91), avec de plus des évolutions très progressives (coefficient de corrélation linéaire de 0,97 entre 1982 et 1990, de 0,98 entre 1990 et 1999, et de 0,98 entre 1999 et 2007). Entre 1982 et 2007, les évolutions en cas d’actualisation seraient au final assez mineures : sur les 32 départements de la zone I, quatre passeraient dans la zone II (Oise, Eure-et-Loir, Savoie, Ardennes) qui lui en cèderait quatre autres (Indre-et-Loire, Loiret, Seine-et-Marne et Hérault) ; sur les 32 départements de la zone III, trois passeraient dans la zone II (Corrèze, Loir-et-Cher, Haute-Vienne) qui lui en cèderait trois autres (Pas-de-Calais, Meuse, Lozère) ; enfin il n’y aurait aucun passage entre les zones I et III. Ces modifications minimales nous amènent à conserver le découpage de 1982 afin d’étudier les résultats dans le temps sur une même base géographique.

Carte des trois zones d’immigration en France métropolitaine



se poursuit. Notons toutefois que le renouvellement générationnel est un frein important à cette perte de pertinence puisque les anciennes générations, socialisées avant 1984 dans une vie politique où l’immigration n’était pas un enjeu électoral, sont progressivement remplacées dans le corps électoral par de nouvelles générations socialisées depuis 1984. Pierre MARTIN, « L’immigration, un piège pour la droite ? », Op. Cit.

Ce conservatisme nous semble d'autant plus justifié que la variable choisie (la proportion d'étrangers nord-africains ou turcs dans la population) n'est elle-même qu'un indicateur de la variable qui nous intéresse vraiment, à savoir la répartition géographique des populations issues de l'immigration maghrébine et turque, dont une partie croissante a la nationalité française (le racisme et la xénophobie ne s'arrêtant pas à la carte d'identité). Or, il n'est pas sûr qu'une actualisation de la carte basée sur la variable des seuls étrangers soit plus indicatrice de la répartition géographique actuelle de l'ensemble de la population d'origine maghrébine ou turque que l'ancienne carte de 1982 sur les seuls étrangers.

La répartition des 96 départements métropolitains en trois *zones d'immigration* selon la *proportion d'étrangers nord-africains ou turcs dans la population* (recensement de 1982)

Zone I	Zone II	Zone III
Ain	Aisne	Allier
Alpes-Maritimes	Alpes-de-Haute-Provence	Aveyron
Ardennes	Hautes-Alpes	Calvados
Bouches-du-Rhône	Ardèche	Cantal
Doubs	Ariège	Charente
Drôme	Aube	Charente-Maritime
Eure-et-Loir	Aude	Corrèze
Corse-du-Sud	Cher	Côtes-d'Armor
Haute-Corse	Côte-d'Or	Creuse
Gard	Eure	Dordogne
Isère	Haute-Garonne	Finistère
Jura	Gironde	Gers
Loire	Hérault	Ille-et-Vilaine
Meurthe-et-Moselle	Indre-et-Loire	Indre
Moselle	Loiret	Landes
Nord	Lot-et-Garonne	Loir-et-Cher
Oise	Lozère	Haute-Loire
Bas-Rhin	Marne	Loire-Atlantique
Haut-Rhin	Haute-Marne	Lot
Rhône	Meuse	Maine-et-Loire
Savoie	Orne	Manche
Haute-Savoie	Pas-de-Calais	Mayenne
Paris	Puy-de-Dôme	Morbihan
Yvelines	Pyrénées-Orientales	Nièvre
Var	Haute-Saône	Pyrénées-Atlantiques
Vaucluse	Saône-et-Loire	Hautes-Pyrénées
Territoire de Belfort	Seine-Maritime	Sarthe
Essonne	Seine-et-Marne	Deux-Sèvres
Hauts-de-Seine	Tarn	Somme
Seine-Saint-Denis	Tarn-et-Garonne	Vendée
Val-de-Marne	Vosges	Vienne
Val-d'Oise	Yonne	Haute-Vienne

Annexe 3 : Les enquêtes électorales

Les enquêtes universitaires depuis 1988

Enquête Cevipof 1988

Sondage post-électoral par quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage, stratification par région et catégorie d'agglomération), réalisé par la Sofres après la présidentielle en face-à-face, du 9 au 20 mai 1988, avec 4 032 répondants inscrits sur les listes électorales. Les données sont disponibles auprès du Centre de données socio-politiques de Sciences Po.

Enquête Cevipof 1995

Sondage post-électoral par quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage, stratification par région et catégorie d'agglomération), réalisé par la Sofres après la présidentielle en face-à-face, du 8 au 23 mai 1988, avec 4 078 répondants inscrits sur les listes électorales. Les données sont disponibles auprès du Centre de données socio-politiques de Sciences Po.

Enquête Cevipof-Libération-CIDSP-Craps-FNSP législatives 1997

Sondage post-électoral par quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage, niveau de diplôme, stratification par région et catégorie d'agglomération), réalisé entre les deux tours des législatives par téléphone, du 26 au 31 mai 1997, dans 549 circonscriptions, avec 3 010 répondants inscrits sur les listes électorales. Les données sont disponibles auprès du Centre de données socio-politiques de Sciences Po.

Enquêtes Cevipof-CIDSP-CECOP 2002

Les enquêtes Cevipof-CIDSP-CECOP 2002 se composent d'un panel (Panel Electoral Français 2002) avec trois vagues successives d'avril à juin 2002. Les enquêtes ont été réalisées par la Sofres et les données ont été produites par le Cevipof, le CIDSP, le Cevipof, avec le soutien du ministère de l'Intérieur, de la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP) et de l'Université de Montréal. Les données sont disponibles auprès du Centre de données socio-politiques de Sciences Po.

- La vague 1 du PEF 2002 est un sondage préélectoral par quotas, réalisé en face-à-face, du 8 au 20 avril 2002, avec 4 107 répondants inscrits sur les listes électorales. Les résultats ont fait l'objet d'un redressement politique à partir des résultats du premier tour de la présidentielle de 2002.
- La vague 2 est un sondage par quotas, réalisé par téléphone, entre la présidentielle et les législatives, du 15 au 31 mai 2002, avec 4 017 répondants inscrits sur les listes électorales (dont 1 822 panélistes). Les résultats ont fait l'objet d'un redressement politique à partir des résultats du premier et du second tour de la présidentielle de 2002.
- La vague 3 est un sondage par quotas, réalisé par téléphone, après les législatives, du 20 au 28 juin 2002, avec 2 013 répondants inscrits sur les listes électorales (dont 1 417 panélistes). Les résultats ont fait l'objet d'un redressement politique à partir des résultats du premier tour des législatives de 2002.

Enquêtes Cevipof 2007

Les enquêtes Cevipof 2007 se composent d'un panel (Panel Electoral Français 2007) avec quatre vagues successives de mars à juin 2007 et d'une enquête post-électorale présidentielle. Les enquêtes ont été réalisées par l'Ifop et les données ont été produites par le Cevipof avec le soutien du ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire. Les données sont disponibles auprès du Centre de données socio-politiques de Sciences Po.

- La vague 1 du PEF 2007 est un sondage préélectoral par quotas, réalisé en face-à-face, du 29 mars au 21 avril 2007, avec 4 004 répondants inscrits sur les listes électorales. Les résultats ont fait l'objet d'un redressement sociodémographique et d'un redressement politique à partir des résultats du premier tour de la présidentielle de 2007. Les intentions de vote ont été recueillies au moyen d'une urne afin de réduire le phénomène de sous-déclaration de certains votes (notamment d'extrême droite)¹.
- La vague 2 est un sondage par quotas, réalisé par téléphone, entre les deux tours de la présidentielle, du 25 avril au 5 mai 2007, avec 2 208 répondants inscrits sur les listes électorales. Les résultats ont fait l'objet d'un redressement sociodémographique et d'un redressement politique à partir des résultats du premier et du second tour de la présidentielle de 2007.

¹ En données brutes, on obtient dans cette vague 7,7 % d'intentions de vote pour Jean-Marie Le Pen en 2007 et 13,7 % de suffrages exprimés pour ce même candidat en 2002.

- La vague 3 est un sondage par quotas, réalisé par téléphone, entre la présidentielle et les législatives, du 29 mai au 9 juin 2007, avec 2 018 répondants inscrits sur les listes électorales. Les résultats ont fait l'objet d'un redressement sociodémographique et d'un redressement politique à partir des résultats du premier et du second tour de la présidentielle de 2007 et du premier tour des législatives de 2007.
- La vague 4 est un sondage par quotas, réalisé par téléphone, après les législatives, du 19 au 30 juin 2007, avec 1 846 répondants inscrits sur les listes électorales. Les résultats ont fait l'objet d'un redressement sociodémographique et d'un redressement politique à partir des résultats du premier et du second tour de la présidentielle de 2007 et du premier tour des législatives de 2007.
- L'enquête post-présidentielle 2007 est un sondage par quotas, réalisé par téléphone, du 9 au 23 mai 2007, avec 4 006 répondants inscrits sur les listes électorales. Les résultats ont fait l'objet d'un redressement sociodémographique et d'un redressement politique à partir des résultats du premier tour et du second tour de la présidentielle de 2007.

Enquête Cevipof 2012

Sondage post-électoral par quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage, stratification par région et catégorie d'agglomération), réalisé par OpinionWay après la présidentielle par téléphone, du 10 au 29 mai 2012, avec 2 504 répondants inscrits sur les listes électorales. Les données sont disponibles auprès du Centre de données socio-politiques de Sciences Po.

French Electoral Study FES 2012

Sondage post-électoral par échantillonnage aléatoire (400 points d'enquête après stratification par région et catégorie d'agglomération ; cheminement aléatoire des enquêteurs dans chaque point d'enquête pour sélection d'adresses ; tirage au sort de la personne interrogée au sein des foyers sélections par la méthode anniversaire parmi les personnes éligibles), réalisé par TNS Sofres après la présidentielle en face-à-face, du 9 mai au 9 juin 2012, avec 2 014 répondants inscrits sur les listes électorales. Les résultats ont fait l'objet d'un redressement sociodémographique et d'un redressement politique à partir des résultats du premier et du second tour de la présidentielle de 2012. Les données sont disponibles auprès de Nicolas Sauger (<http://cee.sciences-po.fr/fr/elections-2012/lenquete-electorale-francaise-2012.html>).

Les enquêtes post-électorales de la Sofres

La Sofres a réalisé de nombreuses enquêtes post-électorales par quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage, stratification par région et catégorie d'agglomération) depuis 1969. La plupart de ces données sont reportées dans l'édition annuelle de *l'Etat de l'opinion* ou dans François PLATONE, Les électorsats sous la Ve République, Op. Cit.

- Elections législatives
 - 1973 : enquête pour le Nouvel Observateur avec 2 300 personnes interrogées du 21 mars au 5 avril 1973.
 - 1978 : enquête pour le Nouvel Observateur avec 2 000 personnes interrogées du 28 mars au 5 avril 1978.
 - 1981 : enquête pour le Nouvel Observateur avec 1 000 personnes interrogées du 22 juin au 24 juin 1981.
 - 1986 : enquête avec 2 000 personnes interrogées du 22 mars au 9 avril 1986.
 - 1988 : enquête avec 2 000 personnes interrogées du 14 au 23 juin 1988 (deux vagues).
 - 1993 : enquête avec 2 000 personnes interrogées du 31 mars au 2 avril 1993.

- Elections présidentielles
 - 1981 : enquête pour le Nouvel Observateur avec 2 000 personnes interrogées du 15 au 20 mai 1981.
 - 1988 : enquête avec 2 000 personnes interrogées du 19 au 25 mai 1988.
 - 1995 : enquête avec 2 000 personnes interrogées du 20 au 23 mai 1995.
 - 2002 : enquête avec 2 030 personnes interrogées du 25 avril au 3 mai 2002 (deux vagues).
 - 2007 : deux enquêtes pour TF1-RTL-Le Figaro : la première le jour du premier tour avec 1 500 personnes interrogées le 22 avril 2007 ; la seconde le jour du second tour avec 1 500 personnes interrogées le 6 mai 2007.
 - 2012 : deux enquêtes pour le réseau Triélec (Sciences Po Bordeaux, Grenoble et Paris) : la première le jour du premier tour avec 1 515 personnes interrogées le 22 avril 2007 ; la seconde le jour du second tour avec 1 521 personnes interrogées le 6 mai 2007.

Annexe 4 : Construction des dimensions d'attitudes

La construction des dimensions d'attitudes mobilise les enquêtes post-présidentielles Cevipof 1988, 1995, 2002, 2007 et la French Electoral Study 2012.

Le nombre réduit de questions communes à l'ensemble des enquêtes exclut d'emblée l'usage de mesures directement comparables dans le temps. Pour contourner cette difficulté, une stratégie de mesure alternative a été mise en œuvre. Elle repose sur l'idée de dimensions latentes : pour chaque enquête, on fait l'hypothèse que les électeurs peuvent être distingués selon leur adhésion au libéralisme économique et selon leur niveau d'ethno-autoritarisme, et que ces deux dimensions d'attitude peuvent être approchées grâce aux différentes questions d'opinion qui leur sont associées².

La technique statistique retenue ici pour la construction de ces dimensions latentes est l'analyse des correspondances multiples (Acm) spécifique. Cette technique est parfaitement adaptée à l'exploration des modalités de réponse aux questions d'opinion des enquêtes post-électorales : elle suppose des variables nominales et permet d'inclure des individus qui n'ont pas répondu à une question sans affecter la définition des axes (seules les modalités d'intérêt participent au calcul des distances entre individus et des nuages de points)³. Par ailleurs, elle ne donne pas le même poids à chaque modalité de réponse dans la construction des axes, ce qui permet d'affiner la mesure de la dimension d'attitude.

La construction des deux dimensions d'attitude a été faite séparément : des analyses distinctes ont été menées dans chaque enquête pour l'adhésion au libéralisme économique et le niveau d'ethno-autoritarisme. Ce choix permet de ne pas faire d'hypothèse sur le lien entre les deux axes : par construction, ils peuvent être en partie corrélés. Dans chaque analyse, la dimension recherchée a été captée par le premier axe.

Chaque axe se présente in fine sous la forme d'une variable continue, où les individus sont définis par leur coordonnée factorielle sur l'axe considéré. En revanche, chaque axe n'a pas la même métrique : pour résoudre ce problème et éventuellement comparer l'impact des variables dans plusieurs enquêtes, les axes ont été standardisés en unités d'écart-type⁴.

² Pour une démarche similaire et une discussion approfondie des présupposés méthodologiques, on peut consulter Vincent TIBERJ, « La politique des deux axes. Variables sociologiques, valeurs et votes en France (1988-2007) », Op. Cit.

³ Pour une utilisation exploratoire de l'Acm spécifique, mais aussi pour une présentation de ses principes statistiques, on peut lire Jean Chiche, Brigitte Le Roux, Pascal Perrineau, Henry Rouanet, « L'espace politique des électeurs français à la fin des années 1990. Nouveaux et anciens clivages, hétérogénéité des électors », Op. Cit.

⁴ Cette opération ne garantit pas la comparabilité substantielle des axes, dans la mesure où ils ne sont pas construits à partir des mêmes questions. Cette comparabilité est posée par hypothèse.

La construction des variables d'ethno-autoritarisme

Le tableau suivant récapitule les questions qui ont permis de construire les variables d'ethno-autoritarisme et précise le taux d'inertie modifié du premier axe de l'ACM spécifique (l'axe retenu). La contribution de chaque modalité de réponse est disponible sur demande.

	1988	1995	2002	2007	2012
Il y a trop d'immigrés en France	x	x	x	x	x
Le rôle de l'école : discipline ou esprit éveillé	x	x	x	x	
Il faudrait rétablir la peine de mort	x	x	x	x	
On ne sent plus chez soi comme avant	x	x		x	x
La connotation du mot islam		x		x	x
Des mosquées pour les Musulmans vivant en France	x	x			
Les Juifs ont trop de pouvoir en France	x		x		
Dans la société, il faut une hiérarchie et des chefs	x				x
Je suis fier d'être français	x				
La connotation du mot autorité		x			
L'importance de l'ordre public			x		
Pour l'emploi, on devrait donner la priorité à un Français				x	
La connotation du mot identité nationale				x	
Les immigrés et la sécurité sociale					x
Le droit de vote des étrangers aux élections municipales					x
L'immigration menace nos emplois					x
La construction européenne et la perte de l'identité nationale					x
Taux d'inertie modifié du premier axe (%)	68,2	72,3	66,3	72,9	71,4

La construction des variables d'adhésion au libéralisme économique

Le tableau suivant récapitule les questions qui ont permis de construire les variables d'adhésion au libéralisme économique et précise le taux d'inertie modifié du premier axe de l'ACM spécifique. La contribution des modalités de réponse est disponible sur demande.

	1988	1995	2002	2007	2012
La connotation du mot profit	x	x		x	x
La connotation du mot privatisations	x	x		x	x
Le rôle de l'Etat à l'égard des entreprises	x		x	x	
La priorité entre la situation des salariés et la compétitivité		x		x	x
Il faudrait réduire le nombre de fonctionnaires			x	x	
La connotation du mot bourse	x				
La connotation du mot entreprise	x				
La connotation du mot nationalisations	x				
La connotation du mot socialisme	x				
L'Etat devrait garantir à chaque foyer un revenu minimum	x				
Il faudrait rétablir l'impôt sur les grandes fortunes	x				
Le sentiment sur un homme qui fait fortune rapidement	x				
Si tous les gens gagnent la même chose, cela n'encourage pas	x				
La connotation du mot compétition		x			
Il faudrait interdire aux entreprises de licencier			x		
L'importance de réduire l'écart entre riches et pauvres			x		
Il faudrait augmenter les impôts de ceux qui gagnent 4000 €				x	
La mondialisation est un danger ou une chance				x	
Le RMI donne le coup de pouce nécessaire				x	
Les patrons devraient avoir le droit de licencier plus facilement				x	
Il faudrait prendre aux riches pour donner aux pauvres				x	
Le gouvernement devrait réduire les écarts de revenus					x
Il est acceptable d'enfreindre la loi pour combattre les injustices					x
Taux d'inertie modifié du premier axe (%)	57,0	56,6	54,8	66,2	58,8

Bibliographie

- ABRAMOWITZ Alan I., Kyle L. SAUNDERS, « Ideological Realignment in the U.S. Electorate », *The Journal of Politics*, vol. 60, n° 3, 1998, p. 634-652.
- ADAMANY David, « The Supreme Court's Role in Critical Elections », in Bruce A. CAMPBELL, Richard J. TRILLING (eds.), *Realignment in American Politics: Toward a Theory*, Austin, University of Texas Press, 1980, p. 229-259.
- ALDRICH John H., Richard G. NIEMI, « The Sixth American Party System: Electoral Change, 1952-1992 », in Stephen C. CRAIG (ed.), *Broken Contract? Changing Relationship Between Americans and Their Government*, Boulder, Westview Press, 1996, p. 87-109.
- ALDRICH John H., « Political Parties in a Critical Era », *American Politics Quarterly*, vol. 27, n° 1, 1999, p. 9-32.
- ALFORD Robert R., *Party and Society: The Anglo-American Democracies*, London, John Murray, 1964.
- ANDERSEN Kristi, « Generation, Partisan shift, and Realignment: A Glance Back at the New Deal », in Norman H. NIE, Sidney VERBA, John R. PETROCIK, *The Changing American Voter*, Cambridge, Harvard University Press, 1976, p. 74-95.
- ANDERSEN Kristi, *The Creation of Democratic Majority, 1928-1936*, Chicago, University of Chicago Press, 1979.
- ANDERSEN Robert, Jocelyn EVANS, « Reply: Framing Change in Political Bloc Development: A Rejoinder to Grunberg and Schweisguth », *French Politics*, vol. 1, n° 3, 2003, p. 349-354.
- ANDERSEN Robert, Jocelyn EVANS, « Values, Cleavages and Party Choice in France, 1988-1995 », *French Politics*, vol. 1, n° 1, 2003, p. 83-115.
- ANDERSEN Robert, Jocelyn EVANS, « The Stability of French Political Space, 1988-2002 », *French Politics*, vol. 3, n° 3, 2005, p. 282-301.
- ARIAN Alan, « Were the 1973 Elections in Israel Critical? », *Comparative Politics*, vol. 8, n° 1, 1975, p. 152-165.
- ARIAN Asher, Michal SHAMIR, « Two Reversals in Israeli Politics: Why 1992 Was Not 1977 », *Electoral Studies*, vol. 12, n° 4, 1993, p. 315-341.
- AUBRY Bernard, Michèle TRIBALAT, « Les jeunes d'origine étrangère », *Commentaire*, n° 126, 2009, p. 431-437.
- AVRIL Pierre, « De l'hyperprésidence à la présidence normale », in Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote normal. Les élections présidentielle et législatives d'avril-mai-juin 2012*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, p. 283-295.
- BACCAÏNI Brigitte, « Les migrations internes en France de 1990 à 1999 : l'appel de l'Ouest », *Économie et statistique*, n° 344, 2001, p. 39-79.
- BACOT Paul, « Les partis cartellisés selon Katz et Mair. Partitocratie monopolistique d'Etat ou service public de démocratie ? », in Yohann AUCANTE, Alexandre DEZE (dir.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 65-88.
- BARDI Luciano, Peter MAIR, « The Parameters of Party Systems », *Party Politics*, vol. 14, n° 2, 2008, p. 147-166.
- BARTELS Larry, « Electoral Continuity and Change, 1868-1996 », *Electoral Studies*, vol. 17, n° 3, 1998, p. 301-326.
- BARTELS Larry, « Partisanship and Voting Behavior, 1952-1996 », *American Journal of Political Science*, vol. 44, n° 1, 2000, p. 35-50.
- BARTOLINI Stefano, Peter MAIR, *Identity, Competition and Electoral Availability: The Stabilisation of European Electorates, 1885-1985*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.
- BARTOLINI Stefano, Roberto D'ALIMONTE, « Plurality Competition and Party Realignment in Italy: The 1994 Parliamentary Elections », *European Journal of Political Research*, vol. 29, n° 1, 1996, p. 105-142.
- BARTOLINI Stefano, « La formation des clivages », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 12, n° 1, 2005, p. 9-34.
- BASS Jr. Harold F., « Background to Debate, A Reader's Guide and Bibliography », in Byron E. SHAFER (ed.), *The End of Realignment? Interpreting American Electoral Eras*, Madison, The University of Wisconsin Press, 1991, p. 141-178.

- BAUDEWYNS Pierre, *Dynamiques électorales en Belgique. Théorie des réalignements et analyses des élections législatives en Belgique depuis 1945*, Louvain, Presses universitaires de Louvain, 2013.
- BAUDOIN Jean, « Le "moment néo-libéral" du RPR : essai d'interprétation », *Revue française de science politique*, vol. 40, n° 6, 1990, p. 830-844.
- BEAUD Stéphane, Michel PIALOUX, *Retour sur a condition ouvrière*, 2^e édition, Paris, La Découverte, 2012 (1^{ère} édition, 1999).
- BECK Paul A., « A Socialisation Theory of Partisan Realignment », in Richard G. NIEMI (ed.), *The Politics of Future Citizens*, San Francisco, Josey-Bass, 1974, p. 199-219.
- BELOT Céline, Bruno CAUTRES, « L'Europe invisible mais omniprésente », in Bruno CAUTRES, Nonna MAYER (dir.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, p. 119-141.
- BELOT Céline, « Gouverner par les sondages ? Nicolas Sarkozy et l'opinion publique », in Jacques DE MAILLARD, Yves SUREL, *Les politiques publiques sous Sarkozy* Paris, Presses de Sciences Po, 2012, p. 71-90.
- BELOT Céline, Bruno CAUTRES, Sylvie STRUDEL, « L'Europe comme enjeu clivant : ses effets perturbateurs sur l'offre électorale et les orientations du vote lors de l'élection présidentielle de 2012 », *Revue française de science politique*, vol. 63, n° 6, 2013, p. 1081-1112.
- BENNETT W. Lance, William HALTOM, « Issues, Voter Choice, and Critical Elections », *Social Science History*, vol. 4, n° 4, 1980, p. 379-418.
- BERELSON Bernard R., Paul F. LAZARFELD, William N. MCPHEE, *Voting: A Study of Opinion Formation in a Presidential Campaign*, Chicago, The University of Chicago Press, 1954.
- BLAIS André, *To Vote or Not to Vote? The Merits and Limits of Rational Choice Theory*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 2000.
- BLAIS André, « Y-a-t-il un vote stratégique en France ? », in Bruno CAUTRES, Nonna MAYER (dir.), *Le nouveau désordre électoral, Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, p. 279-301.
- BLAKE Donald E., « 1896 and All That: Critical Elections in Canada », *Canadian Journal of Political Science*, vol. 12, n° 2, 1979, p. 259-279.
- BLAKE Donald E., *Two Political Worlds: Parties and Voting in British Columbia*, Vancouver, University of British Columbia, 1985.
- BLONDEL Jean, « Party Systems and Patterns of Government in Western Democracies », *Canadian Journal of Political Science*, vol. 1, n° 2, 1968, p. 180-203.
- BLONDEL Jean, Jean-Louis THIÉBAULT (avec Katarzyna CZERNICKA, Takashi INOGUCHI, Ukrist PATHMANAND, Fulvio VENTURINO), *Political Leadership, Parties and Citizens: The Personalisation of Leadership*, Abingdon, Routledge, 2010.
- BLYTH Mark, Richard S. KATZ, « From Catch-all Politics to Cartelisation: The Political Economy of the Cartel Party », *West European Politics*, vol. 28, n° 1, 2005, p. 33-60.
- BON Frédéric, « Les comportements religieux », in Frédéric BON, Jacques CAPDEVIELLE, René MOURIAUX, Gérard ADAM, *L'ouvrier français en 1970, Enquête nationale auprès de 1 116 ouvriers d'industrie*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1970.
- BON Frédéric, « Qu'est-ce qu'un vote ? », *H. Histoire*, n° 2, 1979, p. 105-121.
- BON Frédéric, « Le réglage national des majorités régionales », in Pascal PERRINEAU (dir.), *Régions : le baptême des urnes*, Paris, Pedone, 1987, p. 207-215.
- BON Frédéric, Jean-Paul CHEYLAN, *La France qui vote*, Paris, Hachette, 1988.
- BON Frédéric, (textes réunis par Yves SCHEMEIL), *Les discours de la politique*, Paris, Economica, 1991.
- BORGEL Christophe, Jérôme FOURQUET, « Election législative partielle de l'Oise : les ressorts de la dynamique frontiste », *Note pour la Fondation Jean-Jaurès*, n° 169, 2013.
- BORNSCHIER Simon, « Cleavage Politics in Old and New Democracies », *Living Reviews in Democracy*, Vol. 1, 2009.
- BORNSCHIER Simon, *Cleavage Politics and the Populist Right: The New Cultural Conflict in Western Europe*, Philadelphia, Temple University Press, 2010.

- BOURLANGES Jean-Louis, « Le maître du pouvoir et le roi de la jungle », in Olivier DUHAMEL, Jérôme JAFFRE (dir.), *L'état de l'opinion 1995*, Paris, Seuil, 1995, p. 11-36.
- BOY Daniel, « Ecologistes : les frères ennemis », in Philippe HABERT, Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le vote éclaté : Les élections régionales et cantonales des 22 et 29 mars 1992*, Paris, Département d'études politiques du Figaro & Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1992, p. 209-230.
- BOY Daniel, « Ecologistes : retour sur terre », in Philippe HABERT, Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le vote sanction : Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, Paris, Département d'études politiques du Figaro & Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1993, p. 161-184.
- BOY Daniel, Nonna MAYER, « Que reste-il des variables lourdes ? », in Daniel BOY, Nonna MAYER (dir.), *L'électeur a ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, p. 101-138.
- BOY Daniel, Nonna MAYER, « Secteur public contre secteur privé : un nouveau conflit de classe ? », in Nonna MAYER (dir.), *Les modèles explicatifs du vote*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 111-132.
- BOY Daniel, Jean CHICHE, « L'échec électoral de la "gauche non socialiste" », in Pascal PERRINEAU, *Le vote de rupture. Les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 145-174.
- BOY Daniel, « Les incertitudes de l'écologie politique », in Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote normal. Les élections présidentielle et législatives d'avril-mai-juin 2012*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, p. 161-174.
- BRACONNIER Céline, Jean-Yves DORMAGEN, *La démocratie de l'abstention, aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Paris, Gallimard, 2007, p. 45-65.
- BRADY David W., « Elections, Congress, and Public Policy Changes: 1886-1960 », in Bruce A. CAMPBELL, Richard J. TRILLING (eds.), *Realignment in American Politics: Toward a Theory*, Austin, University of Texas Press, 1980, p. 178-201.
- BRADY David W., « When Elections Really Matter: Realignment and Changes in Public Policy », in Benjamin GINSBERG, Alan STONE (eds.), *Do Elections Matter?*, New York, Sharpe, 1986, p. 19-34.
- BRADY David W., *Critical Elections and Congressional Policy Making*, Stanford, Stanford University Press, 1988.
- BRECHON Pierre, Bruno CAUTRES, « L'inscription sur les listes électorales : indicateur de socialisation ou de politisation ? », *Revue française de science politique*, vol. 37, n° 4, 1987, p. 502-525.
- BRECHON Pierre, « Comprendre les logiques de l'abstention », *Revue politique et parlementaire*, n° 1020-1021, 2002, p. 83-93.
- BRECHON Pierre, *Comportements et attitudes politiques*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2006.
- BRECHON Pierre, « Logiques d'inscription, logiques d'abstention », *Revue Politique et Parlementaire*, n° 1044, 2007, p. 58-67.
- BRECHON Pierre, « Un nouveau centrisme électoral », in Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote de rupture. Les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 175-195.
- BRECHON Pierre, *La France aux urnes, Soixante ans d'histoire électorale*, édition 2009, Paris, La documentation Française, 2009, p. 58-61.
- BRECHON Pierre, Olivier GALLAND (dir.), *L'individualisation des valeurs*, Paris, Armand Colin, 2010.
- BRECHON Pierre, Olivier GALLAND, « Individualisation et individualisme », in Pierre BRECHON, Olivier GALLAND (dir.), *L'individualisation des valeurs*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 13-30.
- BRECHON Pierre, « L'abstention : de puissants effets de génération ? », in Anne MUXEL (dir.), *La politique au fil de l'âge*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011, p. 91-111.
- BRENNAN Geoffrey, Loren LOMASKY, *Democracy and Decision: The Pure Theory of Electoral Preference*, Cambridge University Press, 1993.
- BREWER Mark D., Jeffrey M. STONECASH, *Dynamics of American Political Parties*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.
- BROOKS Clem, Jeff MANZA, *Social Cleavages and Political Change: Voter Alignments and U.S. Party Coalitions*, Oxford, Oxford University Press, 1999.

- BROOKS Clem, Paul NIEUWBEERTA, Jeff MANZA, « Cleavage-Based Voting Behavior in Cross-National Perspective: Evidence from Six Postwar Societies », *Social Science Research*, vol. 35, n° 1, 2006, p. 88-128.
- BROQUET Christophe, « L'extrême gauche aux élections législatives, européennes et locales (1958-2004) », in Dominique REYNIE (dir.), *L'extrême gauche, moribonde ou renaissante ?*, Paris, Presses universitaires de France, 2007, p. 57-79.
- BROUARD Sylvain, Nicolas SAUGER, « Comprendre la victoire du non : proximité partisane, conjoncture et attitude à l'égard de l'Europe », *Les Cahiers du Cevipof*, n° 42, 2005, p. 121-141.
- BROUARD Sylvain, Vincent TIBERJ, *Français comme les autres ?*, *Enquête sur les citoyens d'origine maghrébine, africaine et turque*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005.
- BROUARD Sylvain, Vincent TIBERJ, « The Not So Simple Act of Saying Nay », *PS: Political Science and Politics*, vol. 39, n° 2, 2006, p. 261-268.
- BROUARD Sylvain, Olivier COSTA, Eric KERROUCHE, « The 'New' French Parliament: Changes and Continuities », in Alistair COLE, Sophie MEUNIER, Vincent TIBERJ, *Developments in French Politics 5*, Palgrave Macmillan, 2013, p. 35-52.
- BRUNELL Thomas L., Bernard GROFMAN, Samuel MERRILL III, « Magnitude and durability of electoral change: Identifying critical elections in the U.S. Congress 1854–2010 », *Electoral Studies*, vol. 31, n° 4, 2012, p. 816-828.
- BRUSTIER Gaël, Jean-Philippe HUELIN, *Voyage au bout de la droite, Des paniques morales à la contestation droitière*, Paris, Mille et une nuits, 2011.
- BUDGE Ian, Ivor CREWE, Dennis J. FARLIE (eds.), *Party Identification and Beyond: Representations of Voting and Party Competition*, New York, John Wiley, 1976.
- BURNHAM Walter D., « The Changing Shape of the American Political Universe », *American Political Science Review*, vol. 59, n° 1, 1965, p. 7-28.
- BURNHAM Walter D., « Party Systems and the Political Process », in William N. CHAMBERS, Walter D. BURNHAM (eds.), *The American Party systems, Stages of Political Development*, New York, Oxford University Press, 1967, p. 277-307.
- BURNHAM Walter D., *Critical Elections and the Mainsprings of American Politics*, New York, W. W. Norton & Company, 1970.
- BURNHAM Walter D., « American Politics in the 1970's: Beyond Party? », in William N. CHAMBERS, Walter D. BURNHAM (eds.), *The American Party systems, Stages of Political Development*, Second edition, New York, Oxford University Press, 1975, p. 308-357.
- BURNHAM Walter D., Jerome M. CLUBB, William H. FLANIGAN, « Partisan Realignment: A Systemic Perspective », in Joel H. SILBEY, Allan G. BOGUE, William H. FLANIGAN (eds.), *The History of American Electoral Behavior*, Princeton, Princeton University Press, 1978, p. 45-77.
- BURNHAM Walter D., « Great Britain: The Death of the Collectivist Consensus? », in Louis MAISEL, Joseph COOPER (eds.), *Political Parties: development and Decay*, London, Sage, 1978, p. 267-308.
- BURNHAM Walter D., « V. O. Key, Jr., and the Study of Political Parties », in Milton C. CUMMINGS (ed.), *V. O. Key, Jr. and the Study of American politics*, Washington, American Political Science Association, 1988, p. 3-23.
- BURNHAM Walter D., « Critical Realignment: Dead or Alive? », in Byron E. SHAFER (ed.), *The End of Realignment? Interpreting American Electoral Eras*, Madison, The University of Wisconsin Press, 1991, p. 101-139.
- BURNHAM Walter D., « Realignment Lives: The 1994 Earthquake and its Implications », in Colin CAMPBELL, Bert A. ROCKMAN (eds.), *The Clinton Presidency, First Appraisals*, Chatham, Chatham House Publishers, 1996, p. 363-395.
- BURNHAM Walter D., « Constitutional Moments and Punctuated Equilibria: A Political Scientist Confronts Bruce Ackerman's We the People », *The Yale Law Journal*, vol. 108, n° 8, 1999, p. 2237-2277.
- BUTLER David, Donald STOKES, *Political Change in Britain: Forces Shaping Electoral Choice*, London, Pelican Book, 1971 (First edition, London, Macmillan Press, 1969).
- CAMPBELL Angus, Robert L. KAHN, *The People Elect a President*, Ann Arbor, University of Michigan, 1952.

- CAMPBELL Angus, Gerald GURIN, Warren E. MILLER, *The Voter Decides*, Evanston, White Plains, Row, Peterson and Co, 1954.
- CAMPBELL Angus, Philip E. CONVERSE, Warren E. MILLER, Donald E. STOKES, *The American Voter*, New York, Wiley, 1960.
- CAMPBELL Angus, « A Classification of the Presidential Elections », in Angus CAMPBELL, Philip E. CONVERSE, Warren E. MILLER, Donald E. STOKES, *Elections and the Political Order*, New York, Wiley, 1966, p. 63-77.
- CAMPBELL Angus, Philip E. CONVERSE, Warren E. MILLER, Donald E. STOKES, *Elections and the Political Order*, New York, Wiley, 1966.
- CAMPBELL Bruce A., Richard J. TRILLING, « Toward a Theory of Realignment: An introduction », in Bruce A. CAMPBELL, Richard J. TRILLING (eds.), *Realignment in American Politics: Toward a Theory*, Austin, University of Texas Press, 1980, p. 3-20.
- CAMPBELL James E., « Sources of the New Deal Realignment: The Contributions of Conversion and Mobilization to Partisan Change », *The Western Political Quarterly*, vol. 38, n° 3, 1985, p. 357-376.
- CAMPBELL James E., « Party Systems and Realignments in the United States, 1868-2004 », *Social Science History*, vol. 30, n° 3, 2006, p. 359-386.
- CARAMANI Danielle, *The Nationalization of Politics: The Formation of National Electorates and Party Systems in Western Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.
- CARMINES Edward G., James A. STIMSON, « The Two Faces of Issue Voting », *American Political Science Review*, vol. 74, n° 1, 1980, p. 78-91.
- CARMINES Edward G., James A. STIMSON, « The Dynamics of Issue Evolution: The United States », in Russell J. DALTON, Scott C. FLANAGAN, Paul A. BECK (eds.), *Electoral Change in Advanced Industrial Democracies: Realignment or Dealignment?*, Princeton, Princeton University Press, 1984, p. 134-153.
- CARMINES Edward G., Steve RENTEN, James A. STIMSON, « Unrealized Partisanship: A Theory of Dealignment », *Journal of Politics*, vol. 49, n° 2, 1987, p. 376-400.
- CARMINES Edward G., James A. STIMSON, *Issue Evolution: Race and the Transformation of American Politics*, Princeton, Princeton University Press, 1989.
- CARMINES Edward G., Michael W. WAGNER, « Political Issues and Party Alignments: Assessing the Issue Evolution Perspective », *Annual Review of Political Science*, vol. 9, 2006, p. 67-81.
- CARROLL William K., *The Making of a Transnational Capitalist Class: Corporate Power in the 21st Century*, New York, Zed Book, 2010.
- CARVALHO Joao, Andrew GEDDES, « La politique d'immigration sous Sarkozy : le retour à l'identité nationale », in Jacques DE MAILLARD, Yves SUREL, *Les politiques publiques sous Sarkozy*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, p. 279-298.
- CAUCHY Pascal, *L'élection d'un notable*, Paris, Vendémiaire, 2013.
- CAUTRES Bruno, Nonna MAYER, « Les métamorphoses du vote de classe », in Bruno CAUTRES, Nonna MAYER (dir.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, p. 145-159.
- CAUTRES Bruno, « Les clivages sociopolitiques sur l'intégration européenne et le vote du 29 mai 2005 », *Les Cahiers du Cevipof*, n° 42, 2005, p. 142-155.
- CAUTRES Bruno, « Une politisation en hausse ! », in Pierre BRECHON, Jean-François TCHERNIA (dir.), *La France à travers ses valeurs*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 269-273.
- CAUTRES Bruno, « Le vote Mélenchon : Le poids de l'héritage communiste et les limites d'une dynamique », in Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote normal. Les élections présidentielle et législatives d'avril-mai-juin 2012*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, p. 111-131.
- CAVANAGH Thomas E., James L. SUNDQUIST, « The New Two-Party System », in John E. CHUBB, Paul E. PETERSON, *The New Direction in American Politics*, Washington D.C., The Brookings Institution, 1985, p. 33-67.
- CEZARD Michel, « Les ouvriers », *Insee Première*, n° 455, 1996.
- CHARLOT Jean, *Le phénomène gaulliste*, Paris, Fayard, 1970.

- CHARLOT Jean, *Les partis politiques*, 2^e édition, Paris, Armand Colin, 1971.
- CHARLOT Jean, « Le double enchaînement de la défaite et de la victoire », *Revue politique et parlementaire*, n° 892, 1981.
- CHICHE Jean, Elisabeth DUPOIRIER, « Echelle gauche-droite et choix politiques », in Elisabeth DUPOIRIER, Jean-Luc PARODI (dir.), *Les indicateurs socio-politiques aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 233-247.
- CHICHE Jean, Nonna MAYER, « Les enjeux de l'élection », in Daniel BOY, Nonna MAYER (dir.), *L'électeur a ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, p. 219-237.
- CHICHE Jean, Brigitte LE ROUX, Pascal PERRINEAU, Henry ROUANET, « L'espace politique des électeurs français à la fin des années 1990 : nouveaux et anciens clivages, hétérogénéité des électorats », *Revue française de science politique*, vol. 50, n° 3, 2000, p. 463-487.
- CHICHE Jean, Florence HAEGEL, Vincent TIBERJ, « Erosion et mobilité partisanes », in Bruno CAUTRES, Nonna MAYER (dir.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, p. 255-278.
- CHICHE Jean, Elisabeth DUPOIRIER, « De la défaite de Nicolas Sarkozy au triste dixième anniversaire de l'UMP », in Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote normal. Les élections présidentielle et législatives d'avril-mai-juin 2012*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, p. 193-226.
- CLANCHE François, « La participation électorale au printemps 2002 : de plus en plus de votants intermittents », *Insee Première*, n° 877, 2003.
- CLARK Terry N., Seymour M. LIPSET, « Are Social Class Dying? », *International Sociology*, vol. 6, n° 4, 1991, p. 397-410.
- CLARK Terry N., Seymour M. LIPSET, Michael REMPEL, « The Declining Political Significance of Social Class », *International Sociology*, vol. 8, n° 3, 1993, p. 293-316.
- CLARK Terry N., Seymour M. LIPSET (eds.), *The Breakdown of Class Politics: A Debate on Post-Industrial Stratification*, Washington D.C., Woodrow Wilson Center Press, 2001.
- CLARKE Harold D., « The Parti Québécois and sources of Partisan Realignment in Contemporary Quebec », *Journal of Politics*, vol. 45, n° 1, 1983, p. 64-85.
- CLUBB Jerome M., Howard W. ALLEN, « The Cities and the Election of 1928: Partisan Realignment? », *The American Historical Review*, vol. 74, n° 4, 1969, p. 1205-1220.
- CLUBB Jerome M., William H. FLANIGAN, Nancy H. ZINGALE, *Partisan Realignment: Voters, Parties and Government in American History*, Beverly Hills, Sage, 1980.
- COHEN Elie, « Les socialistes et l'économie : de l'âge des mythes au déminage », in Elisabeth DUPOIRIER, Gérard GRUNBERG (dir.), *Mars 1986 : la drôle de défaite de la gauche*, Paris, Presses universitaires de France, 1986, p. 71-96.
- COLE Alistair, Sophie MEUNIER, Vincent TIBERJ, « From Sarkozy to Hollande: The New Normal? », in Alistair COLE, Sophie MEUNIER, Vincent TIBERJ (eds.), *Developments in French Politics 5*, Palgrave Macmillan, 2013, p. 1-18.
- CONVERSE Philip E., Angus CAMPBELL, Warren E. MILLER, Donald E. STOKES, « Stability and Change in 1960: A Reinstating Election », in Angus CAMPBELL, Philip E. CONVERSE, Warren E. MILLER, Donald E. STOKES, *Elections and the Political Order*, New York, Wiley, 1966, p. 78-95.
- CONVERSE Philip E., « The Nature of Belief Systems in Mass Politics », in David E. APTER (ed.), *Ideology and Discontent*, New York, Free Press, 1964, p. 212-242.
- COX Gary W., *Making Votes Count, Strategic Coordination in the World's Electoral Systems*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.
- CREWE Ivor, Bo SÄRLVICK, « Partisan Dealignment in Britain, 1964-1974 », *British Journal of Political Science*, vol. 7, n° 2, 1977, 129-190 ; Ivor CREWE, « Prospects for Party Realignment: An Anglo-American Comparison », *Comparative Politics*, vol. 12, n° 4, 1980, p. 379-400.
- CREWE Ivor, Bo SÄRLVICK, *Decade of Dealignment: The Conservative Victory of 1979 and Electoral Trends in the 1970s*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.
- CREWE Ivor, David DENVER (eds.), *Electoral Change in Western Democracies: Patterns and Sources of Electoral Volatility*, New York, St Martin's, 1985.

- DAHL Robert A., « Patterns of Opposition », in Robert A. DAHL (ed.), *Political Oppositions in Western Democracies*, New Haven, Yale University Press, 1966, p. 332-347.
- DALTON Russell J., Scott C. FLANAGAN, Paul A. BECK (eds.), *Electoral Change in Advanced Industrial Democracies: Realignment or Dealignment?*, Princeton, Princeton University Press, 1984.
- DALTON Russell J., « Cognitive Mobilization and Partisan Dealignment in Advanced Industrial Democracies », *Journal of Politics*, vol. 46, n° 1, 1984, p. 264-284.
- DALTON Russell J., *Citizen Politics in Western Democracies*, Chatham, Chatham House, 1988.
- DALTON Russell J., Martin P. WATTENBERG (eds.), *Parties without Partisans: Political Change in Advanced Industrial Democracies*, New York, Oxford University Press, 2000.
- DALTON Russell J., *Democratic Challenges, Democratic Choices, The Erosion of Political Support in Advanced Industrial Democracies*, Oxford, Oxford University Press, 2004.
- DALTON Russell J., *Citizen Politics, Public Opinion and Political Parties in Advances Industrial Democracies*, Fifth edition, Washington D.C., CQ Press, 2008.
- DARGENT Claude, « La religion, encore et toujours », in Bruno CAUTRES, Nonna MAYER (dir.), *Le Nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, p. 161-183.
- DEBRAND Thierry, Claude TAFFIN, « Les facteurs structurels et conjoncturels de la mobilité résidentielle depuis 20 ans », *Economie et Statistique*, n° 381-382, 2005, p. 125-146.
- DE COOREBYTER Vincent, « Clivages et partis en Belgique », *Courrier hebdomadaire*, n° 2000, 2008.
- DEGLER Carl N., « American Political Parties and the Rise of the City: An Interpretation », *The Journal of American History*, vol. 51, n° 1, 1964, p. 41-59.
- DELOY Corinne, « Le mouvement altermondialiste français » in Dominique REYNIE (dir.), *L'extrême gauche, moribonde ou renaissante ?*, Paris, Presses universitaires de France, 2007, p. 155-182.
- DELWIT Pascal (éd.), *Libéralismes et partis libéraux en Europe*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2002.
- DELWIT Pascal (éd.), *Démocraties chrétiennes et conservatismes en Europe. Une nouvelle convergence ?*, Bruxelles, Editions de l'université de Bruxelles, 2003.
- DELWIT Pascal (éd.), *Les partis régionalistes en Europe. Des acteurs en développement ?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2005.
- DE MAILLARD Jacques, Yves SUREL, « Introduction : de la rupture à la présidence ordinaire », in Jacques DE MAILLARD, Yves SUREL, *Les politiques publiques sous Sarkozy*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, p. 15-45.
- DENNI Bernard, « Du référendum du 20 septembre 1992 sur l'Union européenne aux élections législatives de mars 1993 », in Philippe HABERT, Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le vote sanction : Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, Paris, Département d'études politiques du Figaro & Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1993, p. 91-109.
- DESESQUELLES Aline, « La participation électorale au printemps 2004 : un électeur inscrit sur quatre s'est abstenu à tous les tours », *Insee Première*, n° 997, 2004.
- DE VRIES Catherine, « Sleeping Giant: Fact or Fairy-tale? How European Integration Affect National Elections », *European Union Politics*, vol. 8, n° 3, 2007, p. 363-385.
- DEZE Alexandre, *Le Front national à la conquête du pouvoir ?*, Paris, Armand Colin, 2012.
- DOGAN Mattei, « Le déclin des croyances religieuses en Europe occidentale », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 145, 1995, p. 461-476.
- DOGAN Mattei, « Classe, religion, parti : triple déclin dans les clivages électoraux en Europe », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 3, n° 3, 1996, p. 515-540.
- DOLEZ Bernard, Annie LAURENT, « Marches et marges de la gauche », in Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielle et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 251-273.
- DOLEZ Bernard, Annie LAURENT, « Une primaire à la Française : La désignation de Ségolène Royal par le Parti socialiste », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 2, 2007, p. 133-161.

- DOLEZ Bernard, Annie LAURENT, « Les élections municipales des 9 et 16 mars 2008 : des élections intermédiaires d'un nouveau genre », *Regards sur l'actualité*, n° 342, 2008, p. 68-77.
- DUHAMEL Olivier, « Derrière le brouillard, le bipartisme ? », in Olivier DUHAMEL, Philippe MECHET (dir.), *L'état de l'opinion*, Paris, Seuil, 1997, p. 81-97.
- DUHAMEL Olivier, « Vers une présidentialisation des institutions », in Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote de rupture. Les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 171-182.
- DUPIN Eric, « Les hauts et les bas de la décennie Mitterrand », in Olivier DUHAMEL, Jérôme JAFFRE (dir.), *L'état de l'opinion 1992*, Paris, Seuil, 1992, p. 73-87.
- DUPOIRIER Elisabeth, « Chassés croisés électoraux », in Elisabeth DUPOIRIER, Gérard GRUNBERG (dir.), *Mars 1986 : la drôle de défaite de la gauche*, Paris, Presses universitaires de France, 1986, p. 167-188.
- DUPOIRIER Elisabeth, « Inégalités sociales : l'opinion, un acteur à part entière », in Olivier DUHAMEL, Jérôme JAFFRE (dir.), *L'état de l'opinion 1991*, Paris, Seuil, 1991, p. 107-118.
- DUPOIRIER Elisabeth, « Le Parti socialiste et la gauche : l'implacable spirale de l'échec », in Pascal PERRINEAU, *Le vote de rupture. Les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 145-174.
- DURAND Cédric (dir.), *En finir avec l'Europe*, Paris, La Fabrique éditions, 2013.
- DUVERGER Maurice, *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1951.
- DUVERGER Maurice, *Les partis politiques*, 10^{ème} édition, Paris, Armand Colin, 1981.
- ELDREDGE Niles, Stephen J. GOULD, « Punctuated Equilibria: An Alternative to Phyletic Gradualism », in T.M. SCHOPF (ed.), *Models in Paleobiology*, San Francisco, Freeman and Cooper, 1972.
- ELGIE Robert, « The French Presidency », in Alistair COLE, Sophie MEUNIER, Vincent TIBERI, *Developments in French Politics 5*, Palgrave Macmillan, 2013, p. 19-34.
- ERIKSON Robert S., Kent L. TEDIN, « The 1928-1936 Partisan Realignment: The Case for the Conversion Hypothesis », *American Political Science Review*, vol. 75, n° 4, 1981, p. 951-962.
- ERIKSON Robert, John H. GOLDTHORPE, *The Constant Flux: A Study of Class Mobility in Industrial Societies*, Oxford, Clarendon, 1992.
- ESCALONA Fabien, Mathieu VIEIRA, « La social-démocratie des idéopôles. Une illustration française de la dissociation entre électorat populaire et électorat socialiste », in Jean-Michel DE WAELE, Mathieu VIEIRA, *Une droitisation de la classe ouvrière en Europe ?*, Paris, *Economica*, 2012, p. 121-141.
- ESCALONA Fabien, Simon LABOURET, Mathieu VIEIRA, « France: Regional Elections as 'third-order' Elections? », in Regis DANDOY, Arjan SCHAKEL (eds.), *Regional and National Elections in Western Europe, Territoriality of the Vote in Thirteen Countries*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2013, p. 88-105.
- ESCALONA Fabien, Mathieu VIEIRA, « It doesn't happen here either: why Social Democrats fail in the context of the great economic crisis », in David BAILEY, Jean-Michel DE WAELE, Fabien ESCALONA, Mathieu VIEIRA (eds.), *European Social Democracy during the Global Economic Crisis: Renovation or Resignation?*, Manchester, Manchester University Press, 2014, p. 19-41.
- EVANS Geoffrey, Pippa NORRIS (eds.), *Critical Elections: British Parties and Voters in Long-term Perspective*, London, Sage, 1999.
- EVANS Geoffrey (ed.), *The End of Class Politics? Class Voting in Comparative Context*, Oxford, Oxford University Press, 1999.
- EVANS Geoffrey, « Class and Vote: Disrupting the Orthodoxy », in EVANS G. (ed.), *The End of Class Politics? Class Voting in Comparative Context*, Oxford, Oxford University Press, 1999, p. 328-330.
- EVANS Geoffrey, Anthony HEATH, Clive PAYNE, « Class: Labour as a Catch-All Party? », in Geoffrey EVANS, Pippa NORRIS (eds.), *Critical Elections: British Parties and Voters in Long-term Perspective*, London, Sage, 1999, p. 87-101.
- EVANS Geoffrey, James TILLEY, « How Parties Shape Class Politics: Explaining the Decline of the Class Basis of Party Support », *British Journal of Political Science*, vol. 42, n° 1, 2012.

- EVANS Geoffrey, Nan Dirk DE GRAAF, (eds.), *Political Choice Matters: Explaining the Strength of Class and Religious Cleavages in Cross-National Perspective*, Oxford, Oxford University Press, 2013.
- FAVIER Pierre, Michel MARTIN-ROLAND, *La décennie Mitterrand : Les ruptures (1981-1984)*, Tome 1, Paris, Seuil, 1990.
- FAVIER Pierre, Michel MARTIN-ROLAND, *La décennie Mitterrand : Les épreuves (1984-1988)*, Tome 2, Paris, Seuil, 1991.
- FAVIER Pierre, Michel MARTIN-ROLAND, *La décennie Mitterrand : Les défis (1988-1991)*, Tome 3, Paris, Seuil, 1996.
- FAVIER Pierre, Michel MARTIN-ROLAND, *La décennie Mitterrand : Les déchirements (1992-1995)*, Tome 4, Paris, Seuil, 1999.
- FIORINA Morris P., *Retrospective Voting in American National Elections*, New Haven, Yale University Press, 1981.
- FLANAGAN Scott C., Russell J. DALTON, « Parties Under Stress: Realignment and Dealignment in Advanced Industrial Societies », *West European Politics*, vol. 7, n° 1, 1984, p. 7-23.
- FLANAGAN Scott C., « Value Change in Industrial Societies », *American Political Science Review*, vol. 81, n° 4, December, 1987, p. 1303-1319.
- FLANIGAN William H., Nancy H. ZINGALE, « The Measurement of Electoral Change », *Political Methodology*, vol. 1, n° 3, 1974, p. 49-82.
- FOUGIER Eddy, « L'extrême gauche et les mouvements altermondialistes », in Dominique REYNIE (dir.), *L'extrême gauche, moribonde ou renaissante ?*, Paris, Presses universitaires de France, 2007, p. 209-228.
- FOURQUET Jérôme, « L'érosion électorale du lepénisme », in Pascal PERRINEAU, *Le vote de rupture. Les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 213-234.
- FOURQUET Jérôme, *Le sens des cartes : Analyse sur la géographie des votes à la présidentielle*, Paris, Fondation Jean-Jaurès, 2012.
- FOURQUET Jérôme, Marie GARIAZZO, *FN et UMP : électorats en fusion ?*, Paris, Fondation Jean-Jaurès, 2013.
- FRANKLIN Mark N., « The Decline of Cleavage Politics », in Mark N. FRANKLIN, Thomas T. MACKIE, Henry VALEN (eds.), *Electoral Change: Responses to Evolving Social and Attitudinal Structures in Western Countries*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992, p. 383-405.
- FRANKLIN Mark N., « Cleavage politics in the 21st century », in Mark N. FRANKLIN, Thomas T. MACKIE, Henry VALEN (eds.), *Electoral Change: Responses to Evolving Social and Attitudinal Structures in Western Countries*, Colchester, ECPR Press, 2009, p. 427-435.
- FRANKLIN Mark N., « Cleavage Research: A Critical Appraisal », *West European Politics*, vol. 33, n° 33, 2010, p. 648-658.
- FRIEDEN Jeffrey, *Global Capitalism: Its Fall and Rise in the Twentieth Century*, New York, W. W. Norton & Company, 2006.
- FROGNIER André-Paul, « Partis et clivages en Belgique : l'héritage de S. M. Lipset et S. Rokkan », in Pascal DELWIT, Jean-Michel DE WAELE (dir.), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1997, p. 249-255.
- FROGNIER André-Paul, « Application du modèle de Lipset et Rokkan à la Belgique », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 14, n° 2, 2007, p. 281-302.
- GABEL Matthew, « European Integration, Voters and National Politics », *West European Politics*, vol. 23, n° 4, 2000, p. 52-72.
- GALLAGHER Michael, « Societal Change and Party Adaptation in the Republic of Ireland », *European Journal of Political Research*, vol. 9, n° 3, 1981, p. 269-286.
- GALLAGHER Michael, Michael LAVER, Peter MAIR, *Representative Government in Western Europe*, New York, McGraw-Hill, 1992.
- GAMM Gerald H., *The Making of New Deal Democrats: Voting Behavior and Realignment in Boston, 1920-1930*, Chicago, The University of Chicago Press, 1989.

- GERBER Alan S., Donald P. GREEN et Christopher W. LARIMER, « Social Pressure and Voter Turnout: Evidence from a Large-Scale Field Experiment », *American Political Science Review*, vol. 102, n° 1, 2008, p. 33-48.
- GERSTLE Jacques, Christophe PIAR, « Les campagnes dans l'information télévisée », in Pascal PERRINEAU, *Le vote de rupture. Les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 21-50.
- GIESBERT Franz-Olivier, *La tragédie du président, Scènes de la vie politique (1986-2006)*, Paris, Flammarion, 2006.
- GINSBERG Benjamin, « Critical Elections and the Substance of Party Conflict: 1844-1968 », *Midwest Journal of Political Science*, vol. 16, n° 4, 1972, p. 603-625.
- GOGUEL François, « Encore un regard sur les élections législatives de juin 1981 », *Pouvoirs*, n° 23, 1982, p. 135-143.
- GOGUEL François, *Chroniques électorales, Tomes 1, 2 et 3*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1983.
- GOLDTHORPE John H., Catriona LLEWELLYN, Clive PAYNE, *Social Mobility and Class Structure in Modern Britain*, Oxford, Clarendon Press, 1980.
- GOSNELL Harold F., Norman N. GILL, « An Analysis of the 1932 Presidential Vote in Chicago », *The American Political Science Review*, vol. 29, n° 6, 1935, p. 967-984.
- GOUARD David, *La Banlieue Rouge. Ceux qui restent et ce qui change*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2013.
- GOUGOU Florent, « Les élections présidentielle et législatives de 2007 en milieu populaire », *Recherche socialiste*, n° 39-40, 2007, p. 51-55.
- GOUGOU Florent, « The 2008 French Municipal Elections. The Opening and the Sanction », *French Politics*, n° 6, 2008, p. 395-406.
- GOUGOU Florent, Simon LABOURET, « The 2010 French regional elections: Transitional elections in a realignment era », *French Politics*, vol. 8, n° 3, 2010, p. 321-341.
- GOUGOU Florent, Simon LABOURET, « Critical and Secular Patterns of Electoral Change in France: The Realignment Era of the 1980's and Afterwards », Paper prepared for the APSA meeting in Seattle, 2011.
- GOUGOU Florent, Simon LABOURET, « Participation in the 2010 French regional elections: The minor impact of a change in the electoral calendar – A reply to Fauvelle-Aymar », *French Politics*, vol. 9, n° 3, 2011, p. 240-251.
- GOUGOU Florent, Simon LABOURET, « The 2011 French cantonal elections: The last voter sanction before the 2012 presidential poll », *French Politics*, vol. 9, n° 4, 2011, p. 381-403.
- GOUGOU Florent, *Comprendre les mutations du vote des ouvriers. Vote de classe, transformation des clivages et changement électoral en France et en Allemagne depuis 1945*, Thèse de doctorat, Sciences Po Paris, 2012.
- GOUGOU Florent, « La droitisation du vote des ouvriers en France. Désalignement, réaligement et renouvellement des générations », in Jean-Michel DE WAELE, Mathieu VIEIRA, *Une droitisation de la classe ouvrière en Europe ?*, Paris, Economica, 2012, p. 142-172.
- GOUGOU Florent, Simon LABOURET, « Revisiting data on the 2012 French legislative elections: Political supply, party competition and territorial divisions », *French Politics*, vol. 11, n° 1, 2013, p. 73-97.
- GOUGOU Florent, Simon LABOURET, « La fin de la tripartition ? Les recompositions de la droite et la transformation du système partisan », *Revue française de science politique*, vol. 63, n° 2, 2013, p. 279-302.
- GOUGOU Florent, Pierre MARTIN, « L'émergence d'un nouvel ordre électoral ? », in Vincent TIBERJ (dir.), *Des votes et des voix. De Mitterrand à Hollande*, Paris, Champs social, 2013, p. 121-131.
- GOUGOU Florent, Pierre MARTIN, « La gauche, la droite et le vote populaire », *Commentaire*, n° 145, 2014, p. 45-54.
- GOUGOU Florent, « Les élections municipales de 2014 à Paris, Lyon et Marseille : Vote sanction national et reconduction des équipes sortantes », *Revue politique et parlementaire*, n° 1071, 2014, p. 9-22.
- GOUGOU Florent, Martial FOUCAULT, « Le bilan des élections municipales de 2014 : une déroute historique de la gauche dans la France urbaine » *Revue politique et parlementaire*, n° 1071, 2014, p. 24-29.
- GOUX Dominique, Éric MAURIN, « La nouvelle condition ouvrière », *Esprit*, n° 247, 1998, p. 102-122.

- GROFFMAN Bernard, Arend LIJPHART, *Electoral Laws and their Political Consequences*, New York, Agathon Press, 1986.
- GRUNBERG Gérard, Etienne SCHWEISGUTH, « Le virage à gauche des couches moyennes salariées », in Georges LAVAU, Gérard GRUNBERG, Nonna MAYER, *L'univers politique des classes moyennes*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1983, p. 351-371.
- GRUNBERG Gérard, « L'instabilité du comportement électoral », in Daniel GAXIE (dir.), *Explication du vote, un bilan des études électorales en France*, 2^e édition, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1985.
- GRUNBERG Gérard, Etienne SCHWEISGUTH, « Profession et vote : la poussée de la gauche », in Jacques CAPDEVIELLE, Elisabeth DUPOIRIER, Gérard GRUNBERG, Etienne SCHWEISGUTH, Colette YSMAL, *France de gauche, vote à droite*, 2^e édition, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1988 (1^{ère} édition 1981), p. 139-167.
- GRUNBERG Gérard, Etienne SCHWEISGUTH, « Libéralisme culturel et libéralisme économique », in Daniel BOY, Nonna MAYER (dir.), *L'électeur français en questions*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1990, p. 45-69.
- GRUNBERG Gérard, Etienne SCHWEISGUTH, « Recomposition idéologiques » in Daniel BOY, Nonna MAYER (dir.), *L'électeur a ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, p. 139-178.
- GRUNBERG Gérard, Etienne SCHWEISGUTH, « Vers une tripartition de l'espace politique », in Daniel BOY, Nonna MAYER (dir.), *L'électeur a ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, p. 179-218.
- GRUNBERG Gérard, Anne MUXEL, « La dynamique des générations », in Gérard GRUNBERG, Nonna MAYER, Paul M. SNIDERMAN (dir.), *La démocratie à l'épreuve : une nouvelle approche de l'opinion des Français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, p. 135-170.
- GRUNBERG Gérard, Etienne SCHWEISGUTH, « La tripartition de l'espace politique », in Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielle et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 339-362.
- GRUNBERG Gérard, Etienne SCHWEISGUTH, « French Political Space: Two, Three or Four Blocs? », *French Politics*, vol. 1, n° 3, 2003, p. 331-347.
- GRUNBERG Gérard, Etienne SCHWEISGUTH, « Reply to Andersen and Evans, Values, cleavages and party choice in France, 1988–1995 », *French Politics*, vol. 1, n° 1, 2003, p. 115-117.
- GRUNBERG Gérard, Florence HAEGEL, *La France vers le Bipartisme ? La présidentialisation du PS et de l'UMP*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.
- GRUNBERG Gérard, « Vers un espace politique bipartisan ? », in Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote de rupture. Les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 253-270.
- GRUNBERG Gérard, *La Loi et les Prophètes, Les socialistes français et les institutions politiques (1789-2013)*, Paris, CNRS éditions, 2013.
- GUIBERT Philippe, Alain MERGIER, *Le descenseur social. Enquête sur les milieux populaires*, Paris, Plon, 2006.
- HABERT Philippe, *Le nouvel électeur*, Paris, Vinci, 1996.
- HAEGEL Florence, « Jacques Chirac candidat "naturel" (et métamorphosé) du RPR ? », in Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le vote de crise. L'élection présidentielle de 1995*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995, p. 95-111.
- HAEGEL Florence, « Niveau culturel et expression xénophobe », in Pierre BRECHON, Annie LAURENT, Pascal PERRINEAU (dir.), *Les cultures politiques des Français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, p. 305-322.
- HAEGEL Florence, « Le "Parti-cartel" : de la logique interne à la validation empirique », in Yohann AUCANTE, Alexandre DEZE (dir.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 113-126.
- HAEGEL Florence, *Les droites en fusion, Transformations de l'UMP*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012.
- HAMLIN Alan, Colin JENNINGS, « Expressive Political Behavior: Foundations, Scope and Implications », *British Journal of Political Science*, vol. 41, n° 3, 2011, p. 645-670.
- HARMSSEN Robert, « L'Europe et les partis politiques nationaux : les leçons d'un 'non-clivage' », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 12, n° 1, 2005, p. 77-94.

- HARROP Martin, William L. MILLER, *Elections and Voters: A Comparative Introduction*, New York, New Amsterdam Books, 1987.
- HASSENTEUFEL Patrick, « La sécurité sociale, entre "ruptures" affichées et transformations silencieuses », in Jacques DE MAILLARD, Yves SUREL, *Les politiques publiques sous Sarkozy*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, p. 340-360.
- HEATH Anthony, Roger JOWELL, John CURTICE, *How Britain Votes*, Oxford, Pergamon Press, 1985.
- HELD David, Anthony MCGREW, David GOLDBLATT, Jonathan PERRATON, *Global Transformations: Politics, Economics, and Culture*, Cambridge, Polity Press, 1999.
- HERAN François, Dominique ROUAULT, « La présidentielle à contre-jour : abstentionnistes et non-inscrits », *Insee Première*, n° 397, 1995.
- HERAN François, Dominique ROUAULT, « La double élection de 1995 : exclusion sociale et stratégie d'abstention », *Insee Première*, n° 414, 1995.
- HERAN François, « Les intermittences du vote : un bilan de la participation de 1995 à 1997 », *Insee Première*, n° 546, 1997.
- HERAN François, « Voter toujours, parfois... ou jamais », in Bruno CAUTRES, Nonna MAYER (dir.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, p. 351-367.
- HERMENS F. A., *Democracy or Anarchy: A Study in Proportional Representation*, Notre Dame, University of Notre Dame, 1941.
- HETHERINGTON Marc J., « Resurgent Mass Partisanship: The Role of Elite Polarization », *American Political Review*, vol. 95, n° 3, 2001, p. 619-631.
- HIDEO Otake, « Political Realignment and Policy Conflict », in Otake HIDEO (ed.), *Power Shuffles and Policy Processes, Coalitions Government in Japan in the 1990s*, Tokyo, Japan Center for International Exchange, 2000, p. 125-151.
- HOLCOMBE Arthur, « Parties, political », in Edwin R. A. SELIGMAN (ed.), *Encyclopedia of the Social Sciences*, vol. 11, New York, Macmillan, 1933, p. 590-594.
- HOLT Michael F., *Forging a Majority: The Formation of the Republican Party in Pittsburgh, 1848-1860*, New Heaven, Yale University Press, 1969.
- HOTTINGER Julian Thomas, « Le dégel des clivages ou une mauvaise interprétation de la théorie de Lipset et Rokkan », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 2, n° 1, 1995, p. 47-59.
- HOUT Mike, Clem BROOKS, Jeff MANZA, « The Democratic Class Struggle in the United States, 1948-1992 », *American Sociological Review*, vol. 60, n° 6, 1995, p. 805-828.
- HOUT Mike, Clem BROOKS, Jeff MANZA, « Class Voting in Capitalist Democracies Since World War II: Dealignment, Realignment, or Trendless Fluctuation? », *Annual Review of Sociology*, vol. 21, 1995.
- IGNAZI Piero, « The Silent Counter-Revolution: Hypotheses on the Emergence of the Extreme Right-Wing in Europe », *European Journal of Political Research*, vol. 22, n° 1, 1992, p. 3-34.
- IGNAZI Piero, *Extreme Right Parties in Western Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2003.
- INGLEHART Ronald, « The Silent Revolution in Europe: Intergenerational Change in Post-Industrial Societies », *American Political Science Review*, vol. 65, n° 4, 1971, p. 991-1017.
- INGLEHART Ronald, *The Silent Revolution: Changing Values and Political Styles Among Western Publics*, Princeton, Princeton University Press, 1977.
- INGLEHART Ronald, « The Changing Structure of Political Cleavages in Western Society », in Russell J. DALTON, Scott C. FLANAGAN, Paul A. BECK (eds.), *Electoral Change in Advanced Industrial Democracies: Realignment or Dealignment?*, Princeton, Princeton University Press, 1984, p. 25-69.
- INGLEHART Ronald, « Value Change in Industrial Societies », *American Political Science Review*, vol. 81, n° 4, 1987, p. 1289-1303.
- INGLEHART Ronald, *Culture Shift in Advanced Industrial Society*, Princeton, Princeton University Press, 1990.
- INGLEHART Ronald, *Modernization and Postmodernization. Cultural, Economic and Political Change in 43 Countries*, Princeton, Princeton University Press, 1997.

- ION Jacques, *La fin des militants*, Paris, L'Atelier, 1997.
- IVALDI Gilles, « Front national : une élection présidentielle de reconquête », *Revue politique et parlementaire*, n° 1063-1064, 2012, p. 101-118.
- JABKO Nicolas, Elsa MASSOC, « Nicolas Sarkozy et la crise financière : Cherchez la rupture ! », in Jacques DE MAILLARD, Yves SUREL, *Les politiques publiques sous Sarkozy*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, p. 321-340.
- JAFFRE Jérôme, « De Valéry Giscard d'Estaing à François Mitterrand : France de gauche, vote à gauche », *Pouvoirs*, n° 20, 1982, p. 5-28.
- JAFFRE Jérôme, « En réponse à François Goguel. Retour sur les élections du printemps 1981 », *Pouvoirs*, n° 24, 1982, p. 159-168.
- JAFFRE Jérôme, « Grandes villes, l'inversion du rapport de force gauche-droite », in Jacques François SIMON (dir.), *Les Élections municipales de mars 1983*, Paris, Dossiers et documents du Monde, 1983, p.120-122.
- JAFFRE Jérôme, « L'ultime avertissement du corps électoral », *Pouvoirs*, n° 31, 1984, p. 123-147.
- JAFFRE Jérôme, « Front national : la relève protestataire », in Elisabeth DUPOIRIER, Gérard GRUNBERG (dir.), *Mars 1986 : la drôle de défaite de la gauche*, Paris, Presses universitaires de France, 1986, p. 211-229.
- JAFFRE Jérôme, « Les surprises de la droite », in Olivier DUHAMEL, Elisabeth DUPOIRIER, Jérôme JAFFRE, *Opinion Publique 1986*, Paris, Gallimard, 1986, p. 57-66.
- JAFFRE Jérôme, « La victoire de Jacques Chirac et la transformation des clivages politiques », in Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le vote de crise. L'élection présidentielle de 1995*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995, p. 159-178.
- JAFFRE Jérôme, « La décision électorale au second tour : un scrutin très serré », *Revue française de science politique*, vol. 47, n° 3, 1997, p. 426-437.
- JAFFRE Jérôme, « De 1995 à 1997 : L'opinion publique, l'impopularité et le vote », in Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le vote surprise : Les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, p. 27-52.
- JAFFRE Jérôme, Anne MUXEL, « S'abstenir : hors du jeu ou dans le jeu politique ? », in Pierre BRECHON, Annie LAURENT, Pascal PERRINEAU (dir.), *Les cultures politiques des Français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, p. 19-52.
- JAFFRE Jérôme, « Comprendre l'élimination de Lionel Jospin », in Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielle et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 223-247.
- JAFFRE Jérôme, « Regard sur les élections de 2007 », in Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote de rupture. Les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 235-250.
- JAFFRE Jérôme, « La victoire étroite de François Hollande », in Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote normal. Les élections présidentielle et législatives d'avril-mai-juin 2012*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, p. 133-160.
- JENSEN Richard, *The Winning of the Midwest*, Chicago, University of Chicago Press, 1971.
- JOBERT Bruno, Bruno THERET, « France : la consécration républicaine du néo-libéralisme », in Bruno JOBERT (dir.), *Le tournant néo-libéral en Europe, Idées et recettes dans les pratiques gouvernementales*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 21-86.
- JUDIS John B., Ruy TEIXEIRA, *The Emerging Democratic Majority*, New York, Scribner, 2002.
- JUGNOT Stéphane, « La participation électorale en 2007. La mémoire de 2002 », *Insee Première*, n° 1169, 2007.
- KARVONEN Lauri, *The Personalisation of Politics: A Study of Parliamentary Democracies*, Colchester, ECPR Press, 2010.
- KATZ Richard S., Peter MAIR, « Changing Models of Party Organization and Party Democracy: the Emergence of the Cartel Party », *Party Politics*, vol. 1, n° 1, 1995, p. 5-28.
- KATZ Richard S., Peter MAIR, « Cadre, Catch-all or Cartel? A Rejoinder », *Party Politics*, vol. 2, n° 4, 1996, p. 525-534.
- KATZ Richard S., Peter MAIR, « The Cartel Party Thesis: A Restatement », *Perspective on Politics*, vol. 7, n° 4, 2009, p. 753- 766.

- KAUFMANN Karen M., John R. PETROCIK, Daron R. SHAW, *Unconventional Wisdom: Facts and Myths about American Voters*, New York, Oxford University Press, 2008.
- KEY V. O., « The Future of the Democratic Party », *The Virginia Quarterly Review*, vol. 28, n° 2, 1952, p. 161-175.
- KEY V. O., « A Theory of Critical Elections », *The Journal of Politics*, vol. 17, n° 1, 1955, p. 3-18.
- KEY V. O., « Secular Realignment and the Party System », *The Journal of Politics*, vol. 21, n° 2, 1959, p. 198-210.
- KEY V. O., *Politics, Parties and Pressure Groups*, Fifth edition, New York, Thomas Y. Crowell Company, 1964.
- KEY V. O., with the assistance of Milton C. CUMMINGS, *The Responsible Electorate, Rationality in Presidential Voting, 1936-1960*, Cambridge, Harvard University Press, 1966.
- KIRCHHEIMER Otto, « The Transformation of the Western European Party Systems », in Joseph LAPALOMBARA, Myron WEINER (eds.), *Political Parties and Political Development*, Princeton, Princeton University Press, 1966, p. 177-200.
- KITSCHOLT Herbert, *The Transformation of European Social Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994.
- KITSCHOLT Herbert, *The Radical Right in Western Europe: A Comparative Analysis*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1995.
- KLEPPNER Paul, *The Cross of Culture: A Social Analysis of Midwestern Politics, 1895-1900*, New York, Free Press, 1970.
- KLEPPNER Paul, Walter D. BURNHAM, Ronald P. FORMISANO, Samuel P. HAYS, Richard JENSEN, William G. SHADE, *The Evolution of American Electoral Systems*, Westport, Greenwood Press, 1981.
- KLEPPNER Paul, « Critical Realignments and Electoral Systems », in Paul KLEPPNER, Walter D. BURNHAM, Ronald P. FORMISANO, Samuel P. HAYS, Richard JENSEN, William G. SHADE, *The Evolution of American Electoral Systems*, Westport, Greenwood Press, 1981, p. 3-32.
- KLEPPNER Paul, *Continuity and Change in Electoral Politics, 1893-1928*, Westport, Greenwood Press, 1987.
- KNAPP Andrew, « A Paradoxical Presidency: Nicolas Sarkozy, 2007–2012 », *Parliamentary Affairs*, vol. 66, n° 1, 2013, p. 33-51.
- KNUCKEY Jonathan, « Classification of Presidential Elections: An Update », *Polity*, vol. 31, n° 4, 1999, p. 639-653.
- KNUTSEN Oddbjørn, Elinor SCARBROUGH, « Cleavage Politics », in Jan VAN DETH, Elinor SCARBROUGH (eds.), *The Impact of Values*, Oxford, Oxford University Press, 1995, p. 492-523.
- KOOLE Ruud, « Cadre, Catch-all or Cartel? A Comment on the Notion of the Cartel party », *Party Politics*, vol. 2, n° 4, 1996, p. 507-523.
- KRIESI Hanspeter, *Les démocraties occidentales : une approche comparée*, Paris, Economica, 1994.
- KRIESI Hanspeter, « The Transformation of Cleavage Politics, The 1997 Stein Rokkan Lecture », *European Journal of Political Research*, vol. 33, n° 2, 1998, p. 165-185.
- KRIESI Hanspeter, Edgar GRANDE, Romain LACHAT, Martin DOLEZAL, Simon BORNSCHIER, Timotheos FREY, « Globalization and the Transformation of the National Political Space. Six European Countries Compared », *European Journal of Political Research*, vol. 45, n° 6, 2006, p. 921-956.
- KRIESI Hanspeter, Edgar GRANDE, Romain LACHAT, Martin DOLEZAL, Simon BORNSCHIER, Timotheos FREY, *West European Politics in the Age of Globalization*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.
- KRIESI Hanspeter, Edgar GRANDE, Martin DOLEZAL, Marc HELBLING, Dominic HÖGLINGER, Swen HUTTER, Bruno WÜEST, *Political Conflict in Western Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012.
- KUHN Thomas S., *The Structure of Scientific Revolutions*, Chicago, University of Chicago Press, 1962.
- LAAKSO Markku, Rein TAAGEPERA, « Effective number of parties: A measure with application to West Europe », *Comparative Political Studies*, vol. 12, n° 1, 1979, p. 3-27.
- LABBE Dominique, Dominique ANDOLFATTO, *Toujours moins ! Déclin du syndicalisme à la française*, Paris, Gallimard, 2009.

- LABOURET Simon, « Les élections législatives des 10 et 17 juin 2007 : Analyse du scrutin dans les 49 circonscriptions de la région Rhône-Alpes », Mémoire de Master 2, Université Pierre Mendès-France, IEP de Grenoble, 2008.
- LABOURET Simon, « Europe Ecologie – Les Verts : confirmation d'un nouvel élan », *Revue politique et parlementaire*, n° 1059, 2011, p. 65-71.
- LABOURET Simon, « "Guerres culturelles" et réalignement électoral dans un système partisan semi-décentralisé », *Revue française de science politique*, vol. 61, n° 1, 2011, p. 119-123.
- LABOURET Simon, « Les élections cantonales des 20 et 27 mars 2011 », *Regards sur l'actualité*, n° 371, 2011, p. 83-94.
- LABOURET Simon, Pierre MARTIN, « En quoi les nouveaux clivages de la "Révolution mondiale" sont-ils liés au développement et à l'action d'une "élite mondialisatrice" ? », in Corinne GOBIN, Geoffroy MATAGNE, Min REUCHAMPS, Virginie VAN INGELGOM, *Être gouverné au XXI^e siècle*, Louvain-La-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2013, p. 63-83.
- LADD Everett C., with Charles D. HADLEY, *Transformations of the American Party System: Political Coalitions from the New Deal to the 1970s*, Second edition, New York, W.W. Norton & Company, 1978.
- LADD Everett C., *Where Have All the Voters Gone? The Fracturing of America's Political Parties*, Second edition, New York, W.W. Norton, 1982.
- LADD Everett C., « Like waiting for Godot: The Uselessness of "Realignment" for understanding Change in Contemporary American Politics », in Byron E. SHAFER (ed.), *The End of Realignment? Interpreting American Electoral Eras*, Madison, The University of Wisconsin Press, 1991, p. 24-36.
- LADD Everett C., « The 1994 Congressional Elections: The Postindustrial Realignment Continues », *Political Science Quarterly*, Vol. 110, n° 1, 1995, p. 1-23.
- LADD Everett C., « 1996 Vote: The No Majority Realignment Continues », *Political Science Quarterly*, Vol. 112, n° 1, 1997, p. 1-28.
- LAMIS Renée M., *The Realignment of Pennsylvania Politics: Two-Party Competition in a Battleground State*, University Park, Pennsylvania State University Press, 2009.
- LANCELOT Alain, « L'alternance sur l'air de la vie en rose », *Projet*, n° 158, 1981, p. 915-939.
- LANCELOT Alain, *Les élections sous la V^e République*, 1^{ère} édition, Paris, Presses universitaires de France, 1983.
- LANCELOT Alain, *Les élections sous la V^e République*, 3^e édition, Paris, Presses universitaires de France, 1998.
- LANCELOT Alain (dir.), 1981 : *les élections de l'alternance*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1986.
- LANCELOT Alain, « L'interprétation sociologique des résultats électoraux. L'exemple des élections françaises de 1974 à 1979 », *Les Cahiers du Cevipof*, n° 51, 2009.
- LANE Jan-Erik, Svante ERSSON, « Democratic Party Systems in Europe: Dimensions, Change and Stability », *Scandinavian Political Studies*, vol. 5, n° 1, 1982, p. 67-96.
- LANE Jan-Erik et Svante ERSSON, « Parties and Voters: What Creates the Ties? », *Scandinavian Political Studies*, vol. 20, n° 2, 1997.
- LANE Jan-Erik, Svante ERSSON, « Electoral instability and party system change in Western Europe », in Paul PENNINGS, Jan-Erik LANE (eds.), *Comparing Party System Change*, London, Routledge, 1998, p. 23-39.
- LANGER Ana Inés, *The Personalisation of Politics in the UK: Mediated Leadership from Attlee to Cameron*, Manchester, Manchester University Press, 2012.
- LAPALOMBARA Joseph, Myron WEINER, « The Origin and Development of Political Parties », in Joseph LAPALOMBARA, Myron WEINER (eds.), *Political Parties and Political Development*, Princeton, Princeton University Press, 1966, p. 3-42.
- LAURENT Annie, Bernard DOLEZ, « Trente ans d'élections présidentielles françaises : les dynamiques territoriales », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 3, n° 3, 1996, p. 647-668.
- LAVAU Georges, *Partis politiques et réalités sociales*, Paris, Armand Colin, 1953.
- LAVELLE Ashley, *The Death of Social Democracy: Political Consequences in the 21st Century*, Aldershot, Ashgate Publishing, 2008.

- LAWRENCE David G., Richard FLEISHER, « Puzzles and Confusions: Political Realignment in the 1980s », *Political Science Quarterly*, Vol. 102, n° 1, 1987, p. 79-92.
- LAWRENCE David G., *The Collapse of the Democratic Presidential Majority: Realignment, Dealignment and Electoral Change from Franklin Roosevelt to Bill Clinton*, Boulder, Westview Press, 1997.
- LAZARSELD Paul F., Bernard R. BERELSON, Hazel GAUDET, *The People's Choice: How the Voter Makes up his Mind in a Presidential Campaign*, New York, Columbia University Press, 1944.
- LE BRAS Hervé, *Les trois France*, Paris, Le Seuil, 1986.
- LE DIVELLE Armel, « Présidence de la République et réforme constitutionnelle, l'impossible "rationalisation" du présidentielisme français », in Jacques DE MAILLARD, Yves SUREL, *Les politiques publiques sous Sarkozy*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, p. 91-110.
- LEDUC Lawrence, « Partisan Change and Dealignment in Canada, Great Britain, and the United States », *Comparative Politics*, vol. 17, n° 4, 1985, p. 379-398.
- LEFEBVRE Rémi, *Les Primaires socialistes. La fin du parti de militants*, Paris, Editions raisons d'agir, 2011.
- LE GALL Gérard, « L'effet immigration », in Olivier DUHAMEL, Jérôme JAFFRE (dir.), *L'état de l'opinion 1991*, Paris, Seuil, 1991, p. 119-136.
- LE GALL Gérard, « L'hégémonie territoriale de la gauche : municipales et cantonales des 9 et 16 mars 2008 », *Revue politique et parlementaire*, n° 1047, 2008, p. 13-30.
- LE GALL Gérard, « Les élections européennes en France : Abstention record, succès UMP, Gauches majoritaires », *Revue politique et parlementaire*, n° 1052, 2009, p. 13-31.
- LE GALL Gérard, « Elections régionales 2010 : Un nouvel avertissement pour le pouvoir », *Revue politique et parlementaire*, n° 1055, 2010, p. 7-27.
- LE GALL Gérard, « Elections cantonales 2011 : victoire de la gauche, nouveau retour du Front national », *Revue politique et parlementaire*, n° 1059, 2011, p. 18-30.
- LEHINGUE Patrick, *Le vote, Approches sociologiques de l'institution et des comportements électoraux*, Paris, La Découverte, 2011.
- LEMIEUX Vincent, Marcel GILBERT, André BLAIS, *Une élection de réalignment, l'élection générale du 29 avril 1970 au Québec*, Montréal, Edition du jour, 1970.
- LE PEN Marine, *A contre flots*, Paris, Grancher, 2006.
- LE PEN Marine, *Pour que vive la France*, Paris, Grancher, 2012.
- LEVINSON Marc, *The Box: How the Shipping Container Made the World Smaller and the World Economy Bigger*, Princeton, Princeton University Press, 2006.
- LEYS Colin, « Models, Theories and the Theory of Political Parties », *Political Studies*, vol. 7, n° 2, 1959, p. 127-146.
- LICHTMAN Allan J., « Critical Election Theory and the Reality of American Presidential Politics, 1916-1940 », *American Historical Review*, vol. 81, n° 2, 1976, p. 277-280.
- LICHTMAN Allan J., « The End of Realignment Theory? Toward a New Research Program for American Political History », *Historical Methods*, vol. 15, n° 4, 1982, p. 170-188.
- LICHTMAN Allan J., « Political Realignment and 'Ethnocultural' Voting in Late Nineteenth Century America », *Journal of Social History*, vol. 16, n° 3, 1983, p. 55-82.
- LIPHART Arend, *Electoral Systems and Party Systems: A Study of Twenty-Seven Democracies, 1945-1990*, Oxford, Oxford University Press, 1994.
- LINDON Denis, Pierre WEILL, *Le choix d'un député. Un modèle explicatif du comportement électoral*, Paris, Editions de Minuit, 1974.
- LIPSET Seymour M., Stein ROKKAN, « Cleavages Structures, Party Systems, and Voter Alignments: An Introduction », in Seymour M. LIPSET, Stein ROKKAN, *Party Systems and Voter Alignments: Cross-National Perspectives*, New York, The Free Press, 1967, p. 1-64.
- LIPSET Seymour M., *American Exceptionalism: A Double Edged Sword*, New York, W. W. Norton, 1996, p. 17.

- LIPSET Seymour M., Gary MARKS, *It Didn't Happen Here, Why Socialism Failed in the United States*, New York, W. W. Norton & Company, 2000.
- LIPSET Seymour M., « The Americanization of the European Left », *Journal of Democracy*, vol. 12, n° 2, 2001, p. 74-87.
- LORDON Frédéric, *La malfaçon, monnaie européenne et souveraineté démocratique*, Paris, Les liens qui libèrent, 2014.
- LUBELL Samuel, *The Future of American Politics*, Second edition revised, New York, Anchor Books, 1956, (First edition, New York, Harper and Brothers, 1952).
- LYBECK Johan A., « Is the Lipset-Rokkan Hypothesis Testable? », *Scandinavian Political Studies*, vol. 8, n° 1-2, June, 1985, p.105-113.
- MACK Charles S., *When Political Parties Die: A Cross-National Analysis of Disalignment and Realignment*, Santa Barbara, Praeger, 2010.
- MACRAE Duncan, James A. MELDRUM, « Critical Elections in Illinois: 1888-1958 », *American Political Science Review*, vol. 54, n° 3, 1960, p. 669-683.
- MAGNI BERTON Raul, « Participation électorale, participation critique et démocratie participative », in Pierre BRECHON, Jean-François TCHERNIA (dir.), *La France à travers ses valeurs*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 275-278.
- MAGUIRE Maria, « Is There Still Persistence? Electoral Change in Western Europe, 1948-1979 », in Hans DAALDER, Peter MAIR (eds.), *Western European Party Systems: Continuity and Change*, London, Sage, 1983, p. 67-94.
- MAIGRET Eric, *L'Hyperprésident*, Paris, Armand Colin, 2008.
- MAIR Peter, « Myths of Electoral Change and the Survival of Traditional Parties: The 1992 Stein Rokkan Lecture », *European Journal of Political Research*, vol. 24, n° 2, 1993, p. 121-133.
- MAIR Peter, *Party System Change: Approaches and Interpretations*, Oxford, Oxford University Press, 1997.
- MAIR Peter, Tomakazu SAKANO, « Japanese Political Realignment in Perspective: Change or Restoration? », *Party Politics*, vol. 4, n° 2, 1998, p. 177-201.
- MAIR Peter, « The Limited Impact of Europe on National Party Systems », *West European Politics*, vol. 23, n° 4, 2000, p. 27-51.
- MAIR Peter, « The Freezing Hypothesis: An Evaluation », in Lauri KARVONEN, Stein KUHNLE (eds.), *Party Systems and Voter Alignments Revisited*, London, Routledge, 2001, p. 24-41.
- MAIR Peter, « Party System Change », in Richard S. KATZ, William CROTTY (eds.), *Handbook of Party Politics*, London, Sage, 2006, p. 63-73.
- MANIN Bernard, *Principes du gouvernement représentatif*, 2^e édition avec postface inédite, Paris, Flammarion, 2012, p. 280 (1^{ère} édition, Paris, Calmann-Lévy, 1995).
- MARICOT Bertrand, *Le RPR et la construction européenne : se convertir ou disparaître ? (1976-2002)*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- MARTIN Pierre, « Le basculement électorale de 1981 : l'évolution électorale de la droite », *Revue française de science politique*, vol. 31, n° 5, 1981, p. 999-1014.
- MARTIN Pierre, « Le vote Le Pen, l'électorat du Front national », *Notes de la Fondation Saint-Simon*, octobre-novembre, 1996.
- MARTIN Pierre, « Qui vote pour le Front national français ? », in Pascal DELWIT, Jean-Michel DE WAELE, Andrea REA (dir.), *L'extrême droite en France et en Belgique*, Bruxelles, Complexe, 1998, p. 133-165.
- MARTIN Pierre, « Les principaux modes de scrutin en Europe », in Pascal DELWIT, Jean-Michel DE WAELE (dir.), *Le mode de scrutin fait-il l'élection ?*, Bruxelles, éditions de l'Université Libre de Bruxelles, 2000, p. 39-50.
- MARTIN Pierre, *Comprendre les évolutions électorales : la théorie des réalignements revisitée*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000.
- MARTIN Pierre, « Les élections municipales et cantonales des 11 et 18 mars 2001 », *Commentaire*, n° 94, 2001, p. 361-371.

- MARTIN Pierre, *Les élections municipales en France depuis 1945*, Paris, La documentation Française, 2001.
- MARTIN Pierre, « Les élections de 2002 constituent-elles un "moment de rupture" dans la vie politique française ? », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 5-6, 2002, p. 593-606.
- MARTIN Pierre, *Dynamiques partisanes et réalignements électoraux au Canada (1867-2004)*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- MARTIN Pierre, « Le référendum du 29 mai 2005 : analyse du scrutin », *Commentaire*, n° 111, 2005, p. 701-712.
- MARTIN Pierre, *Les systèmes électoraux et les modes de scrutin*, 3^e édition, Paris, Montchrestien, 2006.
- MARTIN Pierre, « Législatives de 2007 : Un nouveau "moment de rupture" ? », *Commentaire*, n° 119, 2007, p. 731-742.
- MARTIN Pierre, « Les scrutin de 2007 comme "moment de rupture" dans la vie politique française », *Revue politique et parlementaire*, n° 1044, 2007, p. 167-175.
- MARTIN Pierre, « Comment analyser les changements dans les systèmes partisanes d'Europe occidentale depuis 1945 ? », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 14, n° 2, 2007, p. 263-280.
- MARTIN Pierre, « Les élections de mars 2008 », *Commentaire*, n° 122, 2008, p. 471-484.
- MARTIN Pierre, « Les élections cantonales des 9 et 16 mars 2008 », *Regards sur l'actualité*, n° 342, 2008, p. 78-87.
- MARTIN Pierre, « Les élections européennes des 6 et 7 juin 2009 », *Commentaire*, n° 127, 2009, p. 735-746.
- MARTIN Pierre, Simon LABOURET, « L'Etat des partis en France », *Commentaire*, n° 125, 2009, p. 121-131.
- MARTIN Pierre, « Les élections régionales des 14 et 21 mars », *Commentaire*, n° 130, 2010, p. 459-468.
- MARTIN Pierre, « L'immigration, un piège pour la droite ? », *Commentaire*, n° 132, 2010, p. 1027-1036.
- MARTIN Pierre, « Les enseignements des élections cantonales », *Commentaire*, n° 134, 2011, p. 453-462.
- MARTIN Pierre, « Les élections législatives des 10 et 17 juin 2012 », *Commentaire*, n° 139, 2012, p. 853-864.
- MARTIN Pierre, « L'élection présidentielle des 22 avril et 6 mai 2012 », *Commentaire*, n° 138, 2012, p. 415-425.
- MARTIN Pierre, « Le déclin des partis de gouvernement en Europe », *Commentaire*, n° 143, 2013, p. 543-554.
- MARTIN Pierre, « Analyse géographique des évolutions électorales », in Pierre BRECHON (dir.), *Les élections présidentielles sous la Ve République*, édition 2013, Paris, La documentation Française, 2013, p.179-207
- MARTIN Pierre, « La gauche, la droite et les élections municipales », *Commentaire*, n° 146, 2014, p. 357-364.
- MAYER Nonna, « Le vote FN de Passy à Barbès (1984-1988) », in Nonna MAYER, Pascal PERRINEAU (dir.), *Le Front national à découvert*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1989, p. 249-267.
- MAYER Nonna, « Ethnocentrisme, racisme et intolérance », in Daniel BOY, Nonna MAYER (dir.), *L'électeur français en questions*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1990, p. 17-43.
- MAYER Nonna, « Indépendance, salariat et culture politique (1978-1997) » in Pierre BRECHON, Annie LAURENT, Pascal PERRINEAU (dir.), *Les cultures politiques des Français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, p. 357-376.
- MAYER Nonna, *Ces Français qui votent Le Pen*, Paris, Flammarion, 2002.
- MAYHEW David R., *Electoral Realignment: A Critique of an American Genre*, New Haven, Yale University Press, 2002.
- MCALLISTER Ian, « The personalization of Politics », in Russell J. DALTON, Hans-Dieter KLINGEMANN (eds.), *The Oxford Handbook of Political Behavior*, Oxford, Oxford University Press, 2007, p. 571-588.
- MCCORMICK Richard L., « The Realignment Synthesis in American History », *Journal of Interdisciplinary History*, vol. 13, n° 1, 1982, p. 85-105.
- MCCORMICK Richard L., « Walter Dean Burnham and "The System of 1896" », *Social Science History*, vol. 10, n° 3, 1986, p. 245-262.
- MCMICHAEL Lawrence G., Richard J. TRILLING, « The Structure and Meaning of Critical Realignment: The Case of Pennsylvania, 1928-1932 », in Bruce A. CAMPBELL, Richard J. TRILLING (eds.), *Realignment in American Politics: Toward a Theory*, Austin, University of Texas Press, 1980, p. 21-51.

- MEIER Kenneth J., Kenneth W. KRAMER, « The Impact of Realigning Elections on Public Bureaucracies », in Bruce A. CAMPBELL, Richard J. TRILLING (eds.), *Realignment in American Politics: Toward a Theory*, Austin, University of Texas Press, 1980, p. 202-228.
- MERQUIER Alain, Jérôme FOURQUET, *Le point de rupture : Enquête sur les ressorts du vote FN en milieux populaires*, Paris, Fondation Jean-Jaurès, 2011.
- MEUNIER Sophie, « La politique étrangère de Nicolas Sarkozy : rupture de fond ou de style ? », in Jacques DE MAILLARD, Yves SUREL, *Les politiques publiques sous Sarkozy* Paris, Presses de Sciences Po, 2012, p. 133-151.
- MICHELAT Guy, « A la recherche de la gauche et de la droite », in Daniel BOY, Nonna MAYER (dir.), *L'électeur français en questions*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1990, p. 71-103.
- MICHELAT Guy, Michel SIMON, « Changements de société, changements d'opinion », in Olivier DUHAMEL, Jérôme JAFFRE, Philippe MECHET, *L'état de l'opinion*, Paris, Seuil, 1996, p. 167-188.
- MICHELAT Guy, Vincent TIBERJ, « Gauche, centre, droite et vote : Permanence et mutation d'une opposition », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 3-4, 2007, p. 371-392.
- MILLER Warren E., J. Merrill SHANKS, *The New American Voter*, Cambridge, Harvard University Press, 1996.
- MORIN Jean, « La participation électorale d'avril 1988 à mars 1989 », *Insee Première*, n° 32, 1989.
- MOSSUZ-LAVAU Janine, « Le vote des femmes en France », *Revue française de science politique*, vol. 43, n° 4, 1993, p. 673-689.
- MOTTE Alain, « La restructuration du pouvoir régional en Provence-Alpes-Côte d'Azur », in Pascal PERRINEAU (dir.), *Régions : le baptême des urnes*, Paris, Pedone, 1987, p. 217-231.
- MOUHANNA Christian, « Nicolas Sarkozy et la justice pénale, les artifices d'une politique volontariste », in Jacques DE MAILLARD, Yves SUREL, *Les politiques publiques sous Sarkozy*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, p. 259-278.
- MUGHAN Anthony, *Media and the Presidentialization of Parliamentary Elections*, Basingstoke, Palgrave, 2000.
- MÜLLER-ROMMEL Ferdinand, Thomas POGUNTKE, « The Unharmonious Family: Green Parties in Western Europe », in Eva KOLINSKY (ed.), *The Greens in West Germany*, Oxford, Berg Publishers, 1989, p. 11-29.
- MÜLLER-ROMMEL Ferdinand, Thomas POGUNTKE, *New Politics: Concepts, Methodology, Empirical Findings*, London, Dartmouth Publisher, 1994.
- MÜLLER-ROMMEL Ferdinand, « The New Challengers: Green and Right-Wing Populist Parties in Western Europe », *European Review*, vol. 6, n° 2, 1998, p. 191-202.
- MUXEL Anne, « La poussée des abstentions : protestation, malaise, sanction », in Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le vote de tous les refus, Les élections présidentielle et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 125-160.
- MUXEL Anne, « Le retour de la participation électorale », in Pascal PERRINEAU, *Le vote de rupture. Les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 99-117
- NADEAU Richard, Eric BELANGER, Michael S. LEWIS-BECK, Bruno CAUTRES, Martial FOUCAULT, *Le vote des Français de Mitterrand à Sarkozy, 1988-1995-2002-2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012.
- NARDULLI Peter F., « The Concept of a Critical Realignment, Electoral Behavior, and Political Change », *American Political Science Review*, vol. 89, n° 1, 1995, p. 10-22.
- NEUMANN Sigmund, « Toward a Comparative Study of Political Parties », in Sigmund NEUMANN (ed.), *Modern Political Parties*, Chicago, University of Chicago Press, 1956, p. 395-421.
- NEVEU Erik, « Les politiques de communication du président Sarkozy », in Jacques DE MAILLARD, Yves SUREL, *Les politiques publiques sous Sarkozy*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, p. 47-69.
- NEXON David H., « Methodological Issues in the Study of Realignment », in Bruce A. CAMPBELL, Richard J. TRILLING (eds.), *Realignment in American Politics: Toward a Theory*, Austin, University of Texas Press, 1980, p. 53-65.
- NIEL Xavier, Liliane LINCOT, « L'inscription et la participation électorales en 2012 : Qui est inscrit et qui vote », *Insee Première*, n° 1411, 2012.

- NIEMI Richard G., Richard S. KATZ, David NEWMAN, « Reconstructing Past Partisanship: The Failure of the Party Identification Recall Questions », *American Journal of Political Science*, vol. 24, n° 4, 1980, p. 633-651.
- NORPOTH Helmuth, Jerrold G. RUSK, « Electoral Myth and Reality: Realignment in American Politics », *Electoral Studies*, vol. 27, n° 2, 2007, p. 392-403.
- NORRIS Pippa (ed.), *Critical Citizens, Global Support for Democratic Government*, Oxford, Oxford University Press, 1999.
- PANEBIANCO Angelo, *Political Parties: Organization and Power*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.
- PARODI Jean-Luc, Olivier DUHAMEL, « Images du communisme 2 : Sur l'effet Kaboul... et quelques autres », *Pouvoirs*, 22, 1982, p. 159-172.
- PARODI Jean-Luc, « Dans la logique des élections intermédiaires », *Revue politique et parlementaire*, n° 903, 1983, p. 42-70.
- PARODI Jean-Luc, « Temps, mémoire et personnalité politique : sur quelques enseignements d'une élection de rupture », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 3, 2007, p. 285-291.
- PAULSON Arthur C., *Realignment and Party Revival: Understanding American Politics at the Turn of the Twenty-first Century*, Westport, Praeger, 2000.
- PAULSON Arthur C., *Electoral Realignment and the Outlook for American Democracy*, Boston, Northeastern University Press, 2007.
- PEAN Pierre, *L'inconnu de l'Elysée*, Paris, Fayard, 2007.
- PEDERSEN Mogens N., « The Dynamics of European Party Systems: Changing Patterns of Electoral Volatility », *European Journal of Political Research*, vol. 7, n° 1, 1979, p. 1-26.
- PELTIER Guillaume, « Nicolas Sarkozy a-t-il fait la meilleure campagne possible ? », in Olivier DUHAMEL, Edouard LECERF (dir.), *L'Etat de l'opinion 2013*, Paris, Seuil, 2013, p. 31-47.
- PERRINEAU Pascal, « Les étapes d'une implantation électorale (1972-1988) », in Nonna MAYER, Pascal PERRINEAU (dir.), *Le Front national à découvert*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1989, p. 37-62.
- PERRINEAU Pascal (dir.), *L'engagement politique : Déclin ou mutation ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 1994.
- PERRINEAU Pascal, « La dynamique du vote Le Pen. Le poids du gauchisme », in Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le vote de crise. L'élection présidentielle de 1995*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995, p. 243-261.
- PERRINEAU Pascal, *Le symptôme Le Pen, Radiographie des électeurs du Front national*, Paris, Fayard, 1997.
- PERRINEAU Pascal, « La lente ascension électorale du Front national », in Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le vote surprise. Les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, p. 253-265.
- PERRINEAU Pascal, « La surprise lepéniste et sa suite législative », in Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielle et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 199-222.
- PERRINEAU Pascal, « Un vote de rupture », in Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote de rupture. Les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p.13-17.
- PERRINEAU Pascal, « La construction électorale de la victoire de Nicolas Sarkozy », in Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote de rupture. Les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 119-144.
- PERRINEAU Pascal, « L'électorat de Marine Le Pen : ni tout à fait le même, ni tout à fait un autre », in Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote normal. Les élections présidentielle et législatives d'avril-mai-juin 2012*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, p. 227-247.
- PERRINEAU Pascal, *La France au front, Essai sur l'avenir du Front national*, Paris, Fayard, 2014.
- PETROCIK John R., *Party Coalitions, Realignment and the Decline of the New Deal Party System*, Chicago, The University of Chicago Press, 1981.
- PETROCIK John R., « Realignment: New Party Coalitions and the Nationalization of the South », *The Journal of Politics*, vol. 49, n° 2, 1987, p. 347-375.

- PETROCIK John R., « Measuring Party support: Leaners are not Independents », *Electoral Studies*, vol. 28, n° 4, 2009, p. 562-572.
- PHILLIPS Kevin P., *The Emerging Republican Majority*, New Rochelle, Arlington House, 1969.
- PIERCE Roy, Thomas R. ROCHON, « The French Socialist Victories of 1981 and the Theory of Elections », in Howard PENNIMAN (ed.), *France at the Polls, 1981 and 1986*, Durham, Duke University Press, 1988, p. 179-195.
- PIERSON Paul, « Increasing Returns, Path Dependence, and the Study of Politics », *American Political Science Review*, vol. 94, n° 2, 2000, p. 251-267.
- PIERSON Paul, *Politics in Time: History, Institutions, and Social Analysis*, Princeton, Princeton University Press, 2004.
- PILET Jean-Benoit, Jean-Michel DE WAELE, Serge JAUMAIN (dir), *L'absence de partis nationaux : menace ou opportunité ?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2009.
- PLATONE François, Jean RANGER, « L'échec du Parti communiste aux élections du printemps 1981 », *Revue française de science politique*, vol. 31, n° 5, 1981, p. 1015-1037.
- PLATONE François, *Les électorats sous la Ve République, Données d'enquêtes 1958-1995*, 2^e édition, Paris, Les Cahiers du Cevipof, 1995.
- POGUNTKE Thomas, *Alternative Politics: The German Green Party*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 1993.
- POGUNTKE Thomas, Paul WEBB (eds.), *The Presidentialization of Politics. A Comparative Study of Modern Democracies*, Oxford, Oxford University Press, 2005.
- POLLOCK James K., Samuel J. ELDERSVELD, *Michigan Politics in Transition: An Areal Study of Voting trends in the Last Decade*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1942.
- POMPER Gerald M., « Classification of Presidential Elections », *The Journal of Politics*, vol. 29, n° 3, 1967, p. 535-566.
- POMPER Gerald M., *Elections in America, Control and Influence in Democratic Politics*, New York, Dodd, Mead & Company, 1968.
- POMPER Gerald M., *Voter's Choice: Varieties of American Electoral Behavior*, New York, Dodd & Mead, 1975.
- POMPER Gerald M., with Susan S. LEDERMAN, *Elections in America*, Second edition, New York, Longman, 1980.
- POZZI Jérôme, « L'Appel des 43 et le mouvement gaulliste : manœuvre politique, relève générationnelle et fronde des "godillots" », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, vol. 1, n° 7, 2007, p. 109-120.
- PÜTZ Christine, « La présidentialisation des partis français », in Florence HAEGEL (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, p. 321-357.
- QUATTRONE George A., Amos TVERSKY, « Causal Versus Diagnostic Contingencies: On Self-deception and on the Voter's Illusion », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 46, n° 2, 1984, p. 237-248.
- QUATTRONE George A., Amos TVERSKY, « Contrasting Rational and Psychological Analyses of Political Choice », *American Political Science Review*, vol. 82, n° 3, 1988, p. 719-736.
- RAE Douglas, *The Political Consequences of Electoral Laws*, New Haven, Yale University Press, 1967.
- RAE Douglas W., « A Note on the Fractionalization of European Party Systems », *Comparative Political Studies*, vol. 1, n° 4, 1968, p. 413-418.
- RAFFARIN Jean-Pierre, « Sarkozy : les cinq occasions manquées » in Olivier DUHAMEL, Edouard LECERF (dir.), *L'Etat de l'opinion 2013*, Paris, Seuil, 2013, p. 21-30.
- REIF Karlheinz, Hermann SCHMITT, « Nine Second-Order National Elections: A Conceptual Framework for the Analysis of European Election Results », *European Journal of Political Research*, vol. 8, n° 1, 1980, p. 3-44.
- REITER Howard L., Jeffrey M. STONECASH, *Counter Realignment, Political Change in the Northeastern United States*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.
- REMOND René, *La politique est-elle intelligible ?*, Bruxelles, Complexe, 1999, p. 93.
- REYNIE Dominique, *Populismes : la pente fatale*, Paris, Plon, 2011.

- REYNIÉ Dominique, *Les nouveaux populismes*, édition revue et augmentée, Paris, Fayard, 2013.
- ROBINSON William S., « Ecological Correlation and Behaviour of individuals », *American Sociological Review*, vol. 15, n° 3, 1950, p. 351-357.
- ROCHE Agnès, « Les candidats écologistes : la chasse aux signatures », in Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le vote de crise, L'élection présidentielle de 1995*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995, p. 81-93.
- ROCHE Sébastien, *Le sentiment d'insécurité*, Paris, Presses universitaires de France, 1993.
- ROCHE Sébastien, *La société incivile, Qu'est-ce-que l'insécurité ?*, Paris, Seuil, 1996.
- ROGIN Michael P., John L. SHOVER, *Political Change in California: Critical elections and Social Movements, 1890-1966*, Westport (Conn.), Greenwood Press, 1969.
- ROKKAN Stein, « The Structuring of Mass Politics in the Smaller European Democracies: A Developmental Typology », *Comparative Studies in Society and History*, vol. 10, n° 2, 1968, p. 173-210.
- ROKKAN Stein, « Nation-Building, Cleavage Formation and the Structuring of Mass Politics », in Stein ROKKAN, *Citizens, Elections, Parties: Approaches to the Comparative Study of the Processes of Development*, New York, David McKay Company, 1970, p. 72-144.
- ROKKAN Stein, « Toward a Generalized Concept of Verzuiling », *Political Studies*, vol. 25, n° 4, 1977, p. 563-570.
- ROSE Richard, Derek W. URWIN, « Persistence and Change in Western Part Systems Since 1945 », *Political Studies*, vol. 18, n° 3, 1970, p. 287-319.
- ROSE Richard, Ian MCALLISTER, *Voters Begin to Choose: From Closed-Class to Open Elections in Britain*, London, Sage, 1986.
- ROSENOF Theodore, *Realignment, The Theory That Changed the Way We Think about American Politics*, Lanham, Rowman and Littlefield publishers, 2003.
- ROY Olivier, Jean-Philippe MOTTE, Philippe JOUTARD, « Chroniques municipales », *Esprit*, n° 5-6, 1983, p. 291-304.
- ROY Jean-Philippe, « Le programme économique et social du Front national en France », in Pascal DELWIT, Jean-Michel DE WAELE, Andrea REA (dir.), *L'extrême droite en France et en Belgique*, Bruxelles, Complexe, 1998, p. 85-100.
- ROZENBERG Olivier, « Nicolas Sarkozy législateur : la loi du plus fort ? », in Jacques DE MAILLARD, Yves SUREL, *Les politiques publiques sous Sarkozy*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, p. 111-131.
- SAINTENY Guillaume, « Les Verts : limites et interprétation d'un succès électoral », *Revue politique et parlementaire*, n° 940, 1989, p. 25-35.
- SAINTENY Guillaume, « Les deux familles de l'écologie », in Olivier DUHAMEL, Jérôme JAFFRE (dir.), *L'état de l'opinion 1992*, Paris, Seuil, 1992, p. 49-62.
- SARKOZY Nicolas, *La République, les religions, l'espérance*, Paris, Le Cerf, 2004.
- SARKOZY Nicolas, *Témoignage*, Paris, XO Editions, 2006.
- SARTORI Giovanni, « European Political Parties :The Case of Polarized Pluralism », in Joseph LAPALOMBARA, Myron WEINER (eds.), *Political Parties and Political Development*, Princeton, Princeton University Press, 1966, p. 137 -173.
- SARTORI Giovanni, « From the Sociology of Politics to Political Sociology », in Seymour M. LIPSET (ed.), *Politics and the Social Sciences*, Oxford, Oxford University Press, 1969, p. 65-100.
- SARTORI Giovanni, *Parties and Party Systems: A Framework for Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press, 1976.
- SARTORI Giovanni, « The Party Effects of Electoral Systems », in Larry DIAMOND, Richard GUNTHER (eds.), *Political Parties and Democracy*, Baltimore, The John Hopkins University Press, 2001, p. 90-105.
- SAUGER Nicolas, « Entre survie, impasse et renouveau : les difficultés persistantes du centrisme français », *Revue française de science politique*, vol. 54, n° 4, 2004, p. 697-714.
- SAUGER Nicolas, « François Bayrou, l'échec d'un succès », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 3-4, 2007, p. 447-458.

- SAUGER Nicolas, « L'UDF et la création de l'UMP, une logique de décartellisation », in Yohann AUCANTE, Alexandre DEZE (dir.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 347-367.
- SAUGER Nicolas, « Economie et vote en 2012 : une élection présidentielle de crise ? », *Revue française de science politique*, vol. 63, n° 6, 2013, p. 1031-1046.
- SCAMMON Richard M., Ben J. WATTENBERG, *The Real Majority*, New York, Coward-McCann, 1970.
- SCHATTSCHEIDER E. E., *The Semisovereign People, A Realist's View of Democracy in America*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1960.
- SCHEUCH Erwin K., « Social Context and Individual Behaviour », in Matteï DOGAN, Stein ROKKAN (eds.), *Quantitative Ecological Analysis in the Social Sciences*, Cambridge, MIT Press, 1969.
- SCHNEIDER William, « Realignment: The Eternal Question », *PS*, vol. 15, n° 3, 1982, p. 449-457.
- SCHONFELD William R., « Le RPR et l'UDF à l'épreuve de l'opposition », *Revue française de science politique*, vol. 36, n° 1, 1986, p. 14-29.
- SCHWEISGUTH Etienne, « Le post-matérialisme revisité : R. Inglehart persiste et signe », *Revue française de science politique*, vol. 47, n° 5, 1997, p. 653-659.
- SCHWEISGUTH Etienne, « La dépolitisation en questions », in Gérard GRUNBERG, Nonna MAYER, Paul M. SNIDERMAN (dir.), *La démocratie à l'épreuve : une nouvelle approche de l'opinion des Français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, p. 51- 86.
- SCHWEISGUTH Etienne, « Le trompe l'œil de la droitisation », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 3-4, 2007, p. 393-410.
- SCHWEISGUTH Etienne, « Changements des valeurs et changements politiques », in Pierre BRECHON, Olivier GALLAND (dir.), *L'individualisation des valeurs*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 177-196.
- SEILER Daniel-Louis, *Partis et familles politiques*, Paris, Presses universitaires de France, 1980.
- SEILER Daniel-Louis, *De la comparaison des partis politiques*, Paris, Economica, 1986.
- SEILER Daniel-Louis, « Comment classer les partis verts en Europe ? », in Pascal DELWIT, Jean-Michel DE WAELE (dir.), *Les Partis verts en Europe*, Bruxelles, Editions Complexe, 1999, 43-62.
- SEILER Daniel-Louis, *Les partis politiques*, 2^e édition, Paris, Armand Colin, 2000.
- SEILER Daniel-Louis, *Les partis politiques en Occident : sociologie historique du phénomène partisan*, Paris, Ellipses, 2003.
- SEILER Daniel-Louis, « Les partis agrariens en Scandinavie », in Jean-Michel DE WAELE, Daniel-Louis SEILER (éd.), *Les partis agrariens et paysans en Europe*, Bruxelles, Editions de l'université de Bruxelles, 2009, p. 51-68.
- SELIGMAN Lester G., Michael R. KING, « Political Realignment and Recruitment to the U.S. Congress, 1870-1970 », in Bruce A. CAMPBELL, Richard J. TRILLING (eds.), *Realignment in American Politics: Toward a Theory*, Austin, University of Texas Press, 1980, p. 157-175.
- SELLERS Charles, « The Equilibrium Cycle in Two-Party Politics », *Public Opinion Quarterly*, vol. 29, n° 1, 1965, p. 16-37.
- SHADE William L., *Social Change and Electoral Process*, Gainesville, University of Florida Press, 1973.
- SHAFFER Byron E., « The Notion of an Electoral Order: The Structure of Electoral Politics at the Accession of George Bush », in Byron E. SHAFFER (ed.), *The End of Realignment? Interpreting American Electoral Eras*, Madison, The University of Wisconsin Press, 1991, p. 37-84.
- SHAFFER Byron E. (ed.), *Postwar Politics in the G-7: Orders and Eras in Comparative Perspective*, Madison, The University of Wisconsin Press, 1996.
- SHAFFER Byron E., « Orders and Eras in American Politics », *Polity*, vol. 37, n° 4, 2005, p. 541-547.
- SHAMIR Michal, « Are Western European Party Systems "Frozen"? », *Comparative Political Studies*, vol. 17, n° 1, 1984, p. 35-79.
- SHAW Martin, *Theory of the Global State: Globality as an Unfinished Revolution*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

- SIAVELIS Peter M., « Party and Social Structure », in Richard S. KATZ, William CROTTY (eds.), *Handbook of Party Politics*, London, Sage, 2006, p. 358-370.
- SIEGFRIED André, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2010, p. 1 (1^{ère} édition, Paris, Armand Colin, 1913).
- SILBEY Joel H., « Beyond Realignment and Realignment Theory: American Political Eras, 1789-1989 », in Byron E. SHAFER (ed.), *The End of Realignment? Interpreting American Electoral Eras*, Madison, The University of Wisconsin Press, 1991, p. 3-23.
- SIMON Patrick, « Contested Citizenship in France: The Republican Politics of Identity and Integration », in Alistair COLE, Sophie MEUNIER, Vincent TIBERJ, *Developments in French Politics 5*, Palgrave Macmillan, 2013, p. 203-217.
- SIMONE Raffaella, *Le Monstre doux : L'occident vire-t-il à droite ?*, Paris, Gallimard, 2010, (trad., éd. originale 2008).
- SKLAIR Leslie, *The Transnational Capitalist Class*, London, Blackwell Publishing, 2001.
- SMOOHA Sammy, Don PERETZ, « Israel's 1992 Knesset Elections: Are They Critical? », *Middle East Journal*, vol. 47, n° 3, 1993, p. 444-463.
- SPEEL Robert W., *Changing Patterns of Voting in the Northern United States: Electoral Realignment, 1956-1996*, University Park, Pennsylvania State University Press, 1998.
- STENGERS Jean, « L'établissement de la représentation proportionnelle en Belgique en 1899 », in Pascal DELWIT, Jean-Michel DE WAELE (dir.), *Le mode de scrutin fait-il l'élection ?*, Bruxelles, éditions de l'Université Libre de Bruxelles, 2000, p. 129-143.
- STIMSON James, Vincent TIBERJ, Cyrille THIEBAUT, « The Evolution Of Political Attitudes And Policy Preferences In France », in Alistair COLE, Sophie MEUNIER, Vincent TIBERJ, *Developments in French Politics 5*, Palgrave Macmillan, 2013, p. 170-185.
- STOKES Donald E., « Spatial Models of Party Competition », in Angus CAMPBELL, Philip E. CONVERSE, Warren E. MILLER, Donald E. STOKES, *Elections and the Political Order*, New York, Wiley, 1966, p. 161-179.
- STONECASH Jeffrey M., Mark D. BREWER, Mack D. MARIANI, *Diverging Parties: Social Change, Realignment, and Party Polarization*, Boulder, Westview Press, 2003.
- STONECASH Jeffrey M. and Everita SILINA, « The 1896 Realignment: A Reassessment », *American Politics Research*, vol. 33, n° 1, 2005, p. 3-32.
- STONECASH Jeffrey M., *Political Parties Matter: Realignment and the Return of Partisan Vote*, Boulder, Lynne Rienner Publishers, 2006.
- STRUDEL Sylvie, « L'électorat de Nicolas Sarkozy : "Rupture tranquille" ou syncrétisme tourmenté ? », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 3-4, 2007, p. 459-474.
- STRUDEL Sylvie, « La marginalisation centriste », in Pascal PERRINEAU (dir.), *Le vote normal. Les élections présidentielle et législatives d'avril-mai-juin 2012*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, p. 175-191.
- SUBILEAU Françoise, Marie-France TOINET, *Les chemins de l'abstention, une comparaison franco-américaine*, Paris, La Découverte, 1993.
- SUBILEAU Françoise, « L'abstentionnisme : apolitisme ou stratégie ? », in Nonna MAYER (dir.), *Les modèles explicatifs du vote*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 245-267.
- SUNDQUIST James L., *Dynamics of the Party System, Alignment and realignment of political parties in the United States*, Revised edition, Washington D.C., The Brookings Institution, 1983.
- SUREL Yves, « Politics and Justice », in Alistair COLE, Sophie MEUNIER, Vincent TIBERJ, *Developments in French Politics 5*, Palgrave Macmillan, 2013, p. 53-68.
- TEINTURIER Brice, « Crise, peurs et attentes des Français », in Olivier DUHAMEL, Brice TEINTURIER, *L'Etat de l'opinion 2009*, Paris, Seuil, 2009.
- THOMAS Hélène, « L'hypercivisme apolitique des exclus », in Nonna MAYER (dir.), *Les modèles explicatifs du vote*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 269-287.
- TIBERJ Vincent, « Les clivages sociologiques », in Alain MERGIER, et al., *Le jour où la France a dit non : Comprendre le référendum du 29 mai 2005*, Paris, Plon, 2005, p. 42-55.

- TIBERJ Vincent, « L'électorat trotskyste : votes extrêmes ou vote de gauche ? Une analyse par les systèmes de valeurs et leurs recompositions », in Dominique REYNIE (dir.), *L'extrême gauche, moribonde ou renaissante ?*, Paris, Presses universitaires de France, 2007, p. 129-151.
- TIBERJ Vincent, *La crispation hexagonale, France fermée contre France plurielle, 2001-2007*, Paris, Plon, 2008.
- TIBERJ Vincent, « La politique des deux axes. Variables sociologiques, valeurs et votes en France (1988-2007) », *Revue française de science politique*, vol. 62, n° 1, 2012, p. 71-106.
- TIBERJ Vincent, « Ça s'en va et ça revient : les valeurs sociales et économiques de l'électorat », in Olivier DUHAMEL, Edouard LECERF, *L'état de l'opinion 2012*, Paris, Le Seuil, 2012, p. 97-110.
- TIBERJ Vincent, « Values and the Votes from Mitterrand to Hollande: The Rise of the Two-Axis Politics », *Parliamentary Affairs*, vol. 66, n° 1, 2013, p. 69-86.
- TIBERJ Vincent, « Vote de gauche, votes de droite, hier et aujourd'hui », in Vincent TIBERJ (dir.), *Des votes et des voix. De Mitterrand à Hollande*, Paris, Champs social, 2013, p. 84-94.
- TILLY Charles, « War Making and State Making as Organized Crime », in Peter B. EVANS, Dietrich RUESCHEMEYER, Theda SKOCPOL (eds.), *Bringing the State Back In*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, p. 169-191.
- TOUCHARD Jean, *La gauche en France, 1900-1981*, 2^e édition, Paris, Seuil, 1981, p. 16 (1^{ère} édition, 1977).
- TRAÏNI Christophe, « Les braconniers de la République : les ressorts de la conversion à Chasse Pêche Nature et Traditions », *Les Cahiers du Cevipof*, n° 28, 2000.
- VALLET Louis-André, « Sur l'origine, les bonnes raisons de l'usage et la fécondité de l'odds ratio », *Courrier des statistiques*, n° 121-122, 2007, p. 59-65.
- VAN DER EIJK Cees, Mark N. FRANKLIN, *Elections and voters*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2009.
- VAN DER WAAL Jeroen, Peter ACHTERBERG, Dick HOUTMAN, « Class Is Not Dead – It Has Been Buried Alive: Class Voting and Cultural Voting in Postwar Western Societies (1956–1990) », *Politics & Society*, vol. 35, n° 3, 2007, p. 403-426.
- VISSE Jean-Paul, *La question scolaire, 1975-1984, évolution et permanence*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1995.
- WALD Kenneth D., « Realignment Theory and British Party Development: A Critique », *Political Studies*, vol. 30, n° 2, 1982, p. 207-220.
- WATTENBERG Martin P., *The Decline of American Political Parties: 1952-1980*, Cambridge, Harvard University Press, 1984.
- WATTENBERG Martin P., *The Rise of Candidate-Centered Politics: Presidential Elections of the 1980s*, Cambridge, Harvard University Press, 1991.
- WATTENBERG Martin P., *The Decline of American Political Parties: 1952-1996*, Cambridge, Harvard University Press, 1998.
- WEATHERFORD M. Stephen, « After the Critical Election: Presidential Leadership, Competition and the Consolidation of the New Deal Realignment », *British Journal of Political Science*, vol. 32, n° 2, 2002, p. 221-257.
- WEIL Patrick, *La France et ses étrangers, l'aventure d'une politique de l'immigration de 1938 à nos jours*, nouvelle édition refondue, Paris, Gallimard, 2005.
- WEIL Patrick, « Politique d'immigration : le dessous des chiffres », *Le Monde*, 14 janvier 2009.
- WILDGEN John K., « The Detection of Critical Elections in the Absence of Two-Party Competition », *Journal of Politics*, vol. 36, n° 2, 1974, p. 464-479.
- WILSON Francis G., « The Inactive Electorate and Social Revolution », *Southwestern Social Science Quarterly*, vol. 16, n° 4, 1936, p. 73-84.
- WILSON James Q., « Realignment at the Top, Dealignment at the Bottom », in Austin RANNEY (ed.), *The American Elections of 1984*, Durham, Duke University Press, 1985, p. 297-311.
- WOLINETZ Steven B., « Party Systems and Party System Types », in Richard S. KATZ, William CROTTY (eds.), *Handbook of Party Politics*, London, Sage, 2006, p. 51-62.

YSMAL Colette, « Le second tour : le prix de l'isolement de la droite modérée », in Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le vote surprise: Les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, p. 285-301.

ZINGALE Nancy H., « Third Party Alignments in a Two Party System: The Case of Minnesota », in Joel H. SILBEY, Allan G. BOGUE, William H. FLANIGAN (eds.), *The History of American Electoral Behavior*, Princeton, Princeton University Press, 1978, p. 106-133.

ZUCKERMAN Alan, « Political Cleavage: A Conceptual and Theoretical Analysis », *British Journal of Political Science*, vol. 5, n° 2, p. 231-248.

Liste des sigles

AC : Alliance centriste	GE : Génération écologie
ADA : Alsace d'abord	GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
ADLE : Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe	GOP : Grand Old Party (surnom du Parti républicain)
AEI : Alliance écologiste indépendante	GU : Gauche unitaire (membre du FG)
AfD : Alternative für Deutschland (Alternative pour l'Allemagne)	GM : Gauche moderne
ANPAG : Association pour de Nouvelles Perspectives à Gauche	LC : Ligue communiste
Attac : Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne	LCR : Ligue communiste révolutionnaire
BCE : Banque centrale européenne	LO : Lutte ouvrière
Cap21 : Citoyenneté, action, participation pour le XXI ^e siècle	MDC : Mouvement des citoyens
CCF : Co-operative Commonwealth Federation	MDSF : Mouvement démocrate socialiste de France
CD : Centre démocrate	MEI : Mouvement écologiste indépendant
CDP : Centre démocratie et progrès	MEP : Mouvement d'écologie politique
CDS : Centre des démocrates sociaux	MJS : Mouvement des jeunes socialistes
CFDT : Confédération Française Démocratique du Travail	MNR : Mouvement national républicain
CGT : Confédération générale du travail	MoDem : Mouvement Démocrate
CICE : Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	MPF : Mouvement pour la France
CIDSP : Centre d'information des données socio-politiques	MPPT : Mouvement pour un Parti des travailleurs
CiU : Convergència i Unió (Convergence et Union)	MRC : Mouvement républicain et citoyen
CNI/CNIP : Centre national des indépendants et paysans	MRG : Mouvement des radicaux de gauche
CNR : Conseil national de la résistance	MRP : Mouvement républicain populaire
CRR : Centre de la réforme républicaine	NAR : Nouvelle Action royaliste
CSD : Corse social-démocrate	NC : Nouveau centre
CSU : Christlich-Soziale Union (Union chrétienne-sociale)	NDP : Nouvelle droite populaire
CPNT : Chasse, Pêche, Nature et Traditions	Nimby : Not in my back-yard
DDC : Droit de chasse	NPA : Nouveau Parti Anticapitaliste
DF : Dansk Folkeparti (Parti populaire danois)	NPD : Nouveau Parti démocratique (appelé aussi NDP pour New Democratic Party)
DL : Démocratie libérale	NPS : Nouveau parti socialiste
DLC : Droite libérale-chrétienne	NV-A : Nieuw-Vlaamse Alliantie (Alliance néo-flamande)
DLR : Debout la République	OAS : Organisation de l'armée secrète
DVD : Divers droite	OCI : Organisation communiste internationaliste
DVG : Divers gauche	OGM : Organisme génétiquement modifié
EELV : Europe écologie – Les Verts	OMC : Organisation mondiale du commerce
ENS : Ensemble (membre du FG)	Otan : Organisation du traité de l'Atlantique Nord
EXG : Extrême gauche	PCF : Parti communiste français
EXD : Extrême droite	PCI : Parti communiste internationaliste ; Parti communiste italien
FCR : Front communiste révolutionnaire	PCR : Parti communiste réunionnais
FD : Force démocrate	PDE : Parti démocrate européen
FDR : Franklin Delano Roosevelt	PDF : Parti de la France
FG : Front de gauche	PDS : Partei des Demokratischen Sozialismus (Parti du socialisme démocratique)
FGDS : Fédération de la gauche démocrate et socialiste	PF : Parti fédéraliste
FMI : Fonds monétaire international	PG : Parti de gauche
FN : Front national	PIB : produit intérieur brut
FPÖ : Freiheitliche Partei Österreichs (Parti libéral autrichien)	PLE : Parti libéral européen
FRS : Forum des républicains sociaux	PMA : procréation médicalement assistée
FSU : Fédération syndicale unitaire	POC : Partit occitan
	POE : Parti ouvrier européen
	PS : parti socialiste
	PSE : Parti socialiste européen
	PSU : Parti socialiste unifié
	PPDF : Parti populaire pour la démocratie française
	PPDG : Parti progressiste démocratique Guadeloupéen

PPE : Parti populaire européen
 PPM : Parti progressiste martiniquais
 PR : Parti radical ou Parti républicain
 PRG : Parti radical de gauche
 PRIL : Pôle Républicain, Indépendant et Libéral
 PRV : Parti radical valoisien
 PS : Parti socialiste
 PSG : Parti socialiste guyanais
 PSU : Parti socialiste unifié
 PT : Parti des travailleurs
 PVV : Partij voor de Vrijheid (Parti pour la liberté)
 RBM : Rassemblement Bleu Marine
 RDSE : Rassemblement démocratique et social européen
 RGPP : Révision générale des politiques publiques
 RI : Républicains indépendants
 RMI : Revenu minimum d'insertion
 RP : Représentation proportionnelle
 RPF : Rassemblement pour la France
 RPR : Rassemblement pour la République
 RPS : Régions et peuples solidaires
 RSA : Revenu de solidarité active
 RUC : Rassemblement des Usagers des services publics, des Contribuables et des groupements de défense
 SFIO : Section française de l'Internationale ouvrière
 Smic : Salaire minimum interprofessionnel de croissance
 SP : Solidarité et Progrès
 SPD : Sozialdemokratische Partei Deutschlands (Parti social-démocrate d'Allemagne)
 SPÖ : Sozialdemokratische Partei Österreichs (Parti social-démocrate autrichien)

SRC : Survey Research Center
 Sud : Solidaires Unitaires Démocratiques
 TCE : Traité instituant une Constitution pour l'Europe
 TSCG : Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance
 UDC : Union démocratique du centre (appelé aussi SVP pour Schweizerische Volkspartei)
 UDF : Union pour la démocratie française
 UDI : Union des démocrates indépendants
 UDSR : Union démocratique et socialiste de la Résistance
 UDB : Union démocratique bretonne
 UDN : Union de la droite nationale
 UDR : Union des démocrates pour la République (auparavant Union pour la défense de la République)
 UE : Union Européenne
 UFD : Union des forces démocratiques
 UKIP : United Kingdom Independence Party
 UMP : Union pour un mouvement populaire (auparavant Union pour la majorité présidentielle)
 UNM : Union pour la nouvelle majorité
 UNR : Union pour la nouvelle république
 URC : Union centriste radicale
 URP : Union des républicains de progrès
 UPF : Union pour la France
 UPR : Union populaire républicaine
 VB : Vlaams Belang (Intérêt flamand, auparavant Vlaams Blok)
 WASG : Wahlalternative Arbeit und soziale Gerechtigkeit (Alternative électorale travail et justice sociale)

Table des matières

Résumé de la thèse.....	3
Remerciements	7
Sommaire	9
INTRODUCTION.....	11
L'intérêt, le cadre et les objectifs de ce travail de recherche.....	15
Etudier les élections : <i>comprendre l'allocation du pouvoir en démocratie représentative</i>	15
Etudier les évolutions électorales : <i>trois niveaux d'analyse</i>	17
Comprendre les évolutions de moyen terme : théorie des réalignements et théorie des clivages	18
Proposer une périodisation de la vie politique.....	19
Comment identifier une rupture ?.....	20
Chaque élection est unique	20
<i>Les électeurs n'existent pas en dehors des élections</i>	21
<i>La notion d'électorat partisan</i>	21
Identifier ce qui ne change pas trop.....	23
<i>Le concept d'ordre électoral</i>	23
Une classification des élections revisitée : le cas des élections de rupture	24
L'approche empirique	26
<i>L'accumulation d'indices</i>	26
Les résultats électoraux agrégés	27
Exprimés, inscrits, France métropolitaine, France entière	29
<i>Les données d'enquêtes par sondage</i>	32
Le suivi qualitatif des événements de la vie politique et des positions des leaders	33
Plan de la thèse	33
PARTIE 1 – LE CADRE THEORIQUE.....	35
CHAPITRE 1 – LA THEORIE DES REALIGNEMENTS	37
A) Les fondations d'une théorie américaine	38
La mise en évidence de changements électoraux brutaux et durables	38
Le changement de perspective initié par Samuel Lubell	38
Le chemin ouvert par V. O. Key : « élections critiques » et « secular realignments »	40
La dimension électorale des réalignements : la redistribution des soutiens partisans	44
<i>La classification des élections de l'école du Michigan et ses suites</i>	44
Walter D. Burnham : réalignements et réajustements réguliers du système politique américain.....	48
La dimension partisane des réalignements : la redéfinition de l'affrontement partisan	51
E.E. Schattschneider et le déplacement des conflits.....	51
James L. Sundquist et le changement des enjeux.....	52

B) Développements, faiblesses et critiques.....	57
La mécanique des réalignements : approfondissements.....	58
<i>Les notions d'alignement, de désalignement et de réalignment.....</i>	58
Le modèle « sanction-ratification », <i>l'évolution des politiques publiques et la dynamique de la démocratie représentative.....</i>	61
Changements de niveau et de structure : enjeux consensuels et conflictuels.....	64
Conversion, mobilisation, renouvellement des générations.....	66
Les faiblesses et les critiques de la théorie des réalignements.....	69
Une théorie trop américaine : une utilisation limitée en dehors des Etats-Unis.....	69
Une théorie obsolète : la concurrence de la théorie du désalignement.....	72
Une théorie réductrice : les réalignements vus comme un obstacle à la connaissance.....	74
C) Amendements et révisions.....	78
Les pistes de révision de la théorie aux Etats-Unis.....	78
<i>L'imbrication entre réalignements et désalignement.....</i>	78
<i>L'imbrication des temporalités du changement.....</i>	81
La théorie des réalignements revisitée.....	84
La nature du changement : <i>le concept d'ordre électoral et la question de la périodisation.....</i>	84
Le séquences du changement : moment de rupture et moment de réalignment.....	88
Un modèle général : phases de réalignment et périodes de politique ordinaire.....	90
CHAPITRE 2 – SYSTEMES PARTISANS ET STRUCTURES DE CLIVAGES.....	97
A) La structure des systèmes partisans.....	98
Le concept de système partisan.....	98
Des partis qui forment un système.....	98
<i>L'existence de trois divisions affectant les systèmes partisans.....</i>	100
Le format des systèmes partisans : compter les partis.....	102
Le critère du nombre de partis.....	102
Le critère du nombre de partis « significatifs ».....	104
Du format aux mécanismes.....	106
La typologie de Giovanni Sartori.....	106
Identifier la stabilité et le changement des systèmes partisans : les trois critères de Peter Mair.....	109
B) La structuration des systèmes partisans.....	111
La question du dualisme de la compétition politique.....	111
<i>L'influence du mode de scrutin et la double dynamique de la démocratie représentative.....</i>	111
<i>L'opposition gauche-droite et l'unidimensionnalité de la compétition politique.....</i>	116
La théorie des clivages de Seymour Martin Lipset et Stein Rokkan.....	118
Quatre clivages historiques fondamentaux.....	118
Le concept de clivage.....	123
Au-delà des clivages.....	124
Les autres de types de division.....	124
Le rôle structurant des paradigmes.....	126

C) La dynamique des systèmes partisans.....	129
La stabilité de l'offre partisane et l'adaptation des partis.....	130
Le gel des « principales alternatives partisanses » et la notion de reconversion partisane.....	130
Résistance et transformation des partis anciennement établis	132
Renforcement du rôle des leaders et dynamique de présidentialisation	137
Le développement de nouveaux clivages	140
<i>L'apparition de nouvelles alternatives partisanses</i>	<i>140</i>
Les limites de la thèse post-matérialiste.....	141
<i>L'impact de la mondialisation : la thèse de la « Révolution mondiale »</i>	<i>142</i>
La dynamique des clivages : désalignement et réalignement	150
<i>L'affaiblissement des clivages traditionnels et la théorie du désalignement</i>	<i>150</i>
La pertinence des clivages aujourd'hui et la question de la volatilité.....	155
Théorie des clivages et théorie des réalignements	163
PARTIE 2 – LES EVOLUTIONS ELECTORALES ET PARTISANES EN FRANCE JUSQU'EN 2007.....	167
CHAPITRE 3 – LE REALIGNEMENT DES ANNEES 1980 ET LE NOUVEL ORDRE ELECTORAL EN PLACE A PARTIR DE 1984	169
A) La phase de réalignement de 1981 à 1984	170
L'ordre électoral en place jusqu'en 1981	170
La phase de réalignement de 1958 à 1962	170
<i>Les caractéristiques de l'ordre électoral en place de 1962 à 1981</i>	<i>171</i>
<i>L'impact des évolutions de long-terme de la société et de la conjoncture économique</i>	<i>176</i>
La rupture de 1981.....	177
La disparition du « verrou communiste ».....	177
<i>L'alternance</i>	<i>179</i>
La phase de réalignement entre 1981 et 1984.....	180
Changement de niveau en faveur de la droite et percée du Front national	180
<i>L'échec du programme économique socialiste et le triomphe du paradigme néolibéral</i>	<i>182</i>
<i>L'irruption de nouveaux enjeux : l'immigration et l'insécurité.....</i>	<i>185</i>
Changement de structure et transformation de la géographie électorale	188
B) L'instauration du nouvel ordre électoral	192
Les caractéristiques du nouvel ordre électoral	193
De nouvelles règles du jeu	193
<i>Une nouvelle structure d'enjeux</i>	<i>197</i>
<i>De nouveaux alignements d'électeurs</i>	<i>203</i>
Un nouveau système partisan.....	208
La consolidation du nouvel ordre électoral de 1984 à 1988	211
La confirmation de la percée du FN et la transformation de son électorat	211
<i>L'isolement de l'extrême droite.....</i>	<i>214</i>
La domination du PS et du RPR dans leur camp respectif.....	217

Stabilisation du rapport de force gauche-droite, banalisation de l'alternance et cohabitation	219
CHAPITRE 4 – LA PERIODE DE POLITIQUE ORDINAIRE JUSQU' AUX ELECTIONS DE 2007	225
A) Ajustement et résistance de l'ordre électoral	228
L'insertion des Verts dans le système partisan	228
La percée écologiste de 1989 à 1993	228
<i>Le basculement à gauche des Verts et l'ajustement de l'ordre électoral de 1993 à 1997</i>	<i>231</i>
<i>L'affirmation des Verts comme principale force écologiste après 1997</i>	<i>236</i>
L'impact des questions européennes sur la vie politique française	239
<i>L'affrontement sur l'Europe-cadre lors du référendum sur le traité de Maastricht en 1992</i>	<i>239</i>
Percées, difficultés et déclin du souverainisme de droite	242
Le référendum de 2005 et la transformation des débats liés à la construction européenne	244
Pourquoi les élections de 2002 ne constituent pas un moment de rupture	248
Le FN : une force impuissante	248
Le maintien de la domination du PS sur la gauche	254
<i>La poursuite de l'affaiblissement du PCF</i>	<i>255</i>
<i>Les limites de la percée de l'extrême gauche</i>	<i>259</i>
<i>La création de l'UMP ou l'aboutissement de la domination chiraquienne sur la droite modérée</i>	<i>261</i>
Les difficultés des contestataires de l'opposition gauche-droite	266
B) L'impact combiné du déploiement de l'ordre électoral et de la poursuite des évolutions de long-terme de la société française	271
Une tendance au déclin de la participation électorale	272
Un déclin modéré de la participation électorale à la présidentielle	272
Un recul plus marqué de la participation aux autres scrutins	274
Une participation moins automatique : <i>l'impact des mutations sociales et culturelles</i>	<i>280</i>
<i>L'impact spécifique du réaligement des années 1980</i>	<i>287</i>
L'évolution des coalitions électorales des forces politiques	289
Le désalignement des ouvriers	289
<i>La pénétration du FN dans l'électorat ouvrier</i>	<i>295</i>
<i>La poussée de la gauche dans l'Ouest et dans les idéopôles</i>	<i>299</i>
PARTIE 3 – LE DESORDRE ELECTORAL A L'ŒUVRE DEPUIS 2007	313
CHAPITRE 5 – 2007 : LES ELEMENTS D'UNE « RUPTURE »	315
A) La « révolution Sarkozy » : chute du FN et victoire de l'UMP	317
Les dynamiques partisans : la stratégie de droitisation et de rupture de Nicolas Sarkozy	318
<i>La droitisation de l'UMP : concurrencer le FN sur les enjeux immigration et insécurité</i>	<i>318</i>
Rompre avec Jacques Chirac et les échecs successifs de tous les gouvernements depuis 30 ans	324
Les dynamiques électorales : la remise en cause de la tripartition	327
Le recul de Jean-Marie Le Pen et les transformations de la structure du vote d'extrême droite	327
<i>L'attraction de Nicolas Sarkozy sur l'électorat lepéniste : les enseignements de la géographie électorale</i>	<i>332</i>

<i>La forte atténuation de la division électorale entre la droite modérée et l'extrême droite : les enseignements des enquêtes par sondages</i>	341
<i>L'amplification des législatives : l'effondrement du FN au profit de l'UMP</i>	350
B) Le rapport de force gauche-droite et l'autonomisation du centre.....	357
Les dynamiques partisans : une perturbation inédite de l'opposition gauche-droite	357
Le tournant « ni gauche ni droite » de François Bayrou et la création du MoDem.....	357
<i>La déstabilisation du système d'alliances : l'UMP et le PS face au phénomène Bayrou</i>	362
Les dynamiques électorales : l'autonomisation de l'électorat de centre-droit	366
La présidentielle : la percée de François Bayrou au détriment de la gauche et de la droite	366
Les législatives : <i>le tropisme oppositionnel de l'électorat MoDem et le recul de la droite</i>	373
C) Poursuite et accélération de dynamiques antérieures.....	378
L'accentuation de la présidentialisation de la vie politique	378
La stratégie présidentialisante de François Bayrou et la résistance de l'UDF à sa satellisation	378
<i>La présidentialisation du PS et de l'UMP</i>	380
La forte participation électorale à la présidentielle et la subordination accrue des législatives.....	383
La domination du PS et de l'UMP dans leur camp respectif	389
<i>L'éclatement et la contre-performance de la gauche de la gauche</i>	389
<i>La polarisation de l'électorat de gauche sur Ségolène Royal et le PS</i>	391
<i>L'épuisement du souverainisme de droite</i>	394
La recomposition des noyaux électoraux	395
<i>La persistance du désalignement des ouvriers et la prolétarianisation de l'électorat FN</i>	395
La force de la gauche dans l'Ouest et les idéopôles	397
CHAPITRE 6 – LA CONFIRMATION DE L'EFFONDREMENT DE L'ORDRE ELECTORAL (2007-2014).....	407
A) Transformations et nouvel élan du Front national.....	409
Les dynamiques partisans : les réorientations stratégiques impulsées par Marine Le Pen	409
La carte de la dédramatisation jouée par Marine Le Pen	409
<i>Appropriation de la République et de la laïcité et recadrage sur l'islam et le multiculturalisme</i>	414
Un nouveau projet économique contre la « mondialisation ultralibérale ».....	419
Les dynamiques électorales : la mobilisation des « perdants de la mondialisation »	424
Le rétablissement progressif du niveau du FN : vers une expansion inédite	424
La confirmation de la structure de 2007 : la montée en puissance du « second électorat FN ».....	431
Les limites de la vague bleu marine	442
B) La confirmation de la droitisation de l'UMP	447
Les dynamiques partisans : l'emprise de Nicolas Sarkozy sur la droite modérée	448
<i>L'impopularité de « l'hyperprésident » Nicolas Sarkozy</i>	448
<i>L'impact de la crise financière : les enjeux de l'endettement et de la gouvernance européenne</i>	453
<i>L'accentuation de la stratégie de droitisation de Nicolas Sarkozy</i>	458
<i>L'après-défaite de Sarkozy : le maintien du cap à droite</i>	464
Les dynamiques électorales : la poursuite de la concurrence directe entre l'UMP et le FN	472
Les élections intermédiaires de 2007 à 2012 : vote sanction et autonomisation du centre-droit	472

La résistance de Nicolas Sarkozy en 2012 : les enseignements de la géographie électorale	477
<i>La confirmation d'une nouvelle structure de compétition entre la droite modérée et l'extrême droite : les enseignements des enquêtes par sondage</i>	493
C) Face à Nicolas Sarkozy : la gauche et le centre en mutations	501
L'échec du MoDem	501
<i>L'incapacité du MoDem à concurrencer le PS pour incarner l'alternance à l'UMP</i>	501
La chute de François Bayrou à la présidentielle de 2012 : une confirmation supplémentaire et paradoxale de la rupture de 2007	508
La disparition du centre indépendant : <i>l'autonomisation du centre-droit</i> en question	511
Les recompositions de la gauche et la contestation de la domination socialiste	514
<i>La création d'Europe Ecologie – les Verts : un renforcement en dents de scie</i>	514
Les difficultés de la gauche de la gauche à incarner une alternative au social-libéralisme	522
Le Parti socialiste : <i>forces et limites de l'antisarkozysme</i>	530
CONCLUSION	543
La rupture de 2007 et le non-rétablissement de l'ordre électoral	545
La rupture au niveau des alignements électoraux.....	546
<i>La rupture au niveau de la structure d'enjeux</i>	549
La rupture au niveau du système partisan.....	551
La rupture au niveau des règles du jeu	553
La phase de réaligement depuis 2007 : <i>vers l'émergence d'un nouvel ordre électoral ?</i>	554
Le cadre théorique de la thèse : bilan et enseignements	557
La nature du changement et la périodisation de la vie politique française	557
<i>Les trois niveaux d'analyse du changement</i>	558
Les causes des ruptures : le rôle des élites politiques	560
Moment de rupture et moment de réaligement.....	561
Des pistes pour un futur agenda de recherche.....	562
Annexe 1 : Les résultats électoraux en France	565
Elections présidentielles	567
France métropolitaine (1965-2012).....	567
France entière (1965-2012).....	568
Candidatures (1965-2012).....	569
Référendums	570
France métropolitaine (1958-2005).....	570
France entière (1958-2005).....	570
Elections législatives	571
France métropolitaine (1958-2012).....	571
Elections législatives des 23 et 30 novembre 1958	572
Elections législatives des 18 et 25 novembre 1962	573
Elections législatives des 5 et 12 mars 1967.....	574
Elections législatives des 23 et 30 juin 1968	575
Elections législatives des 4 et 11 mars 1973.....	576

Elections législatives des 12 et 19 mars 1978.....	577
Elections législatives des 14 et 21 juin 1981	578
Elections législatives du 16 mars 1986	579
Elections législatives des 5 et 12 juin 1988	580
Elections législatives des 21 et 28 mars 1993.....	581
Elections législatives des 25 mai et 1er juin 1997	582
Elections législatives des 9 et 16 juin 2002	583
Elections législatives des 10 et 17 juin 2007	584
Elections législatives des 10 et 17 juin 2012	585
Elections européennes	587
France métropolitaine (1979-2014).....	587
Elections européennes du 10 juin 1979	589
Elections européennes du 17 juin 1984.....	589
Elections européennes du 15 juin 1989	590
Elections européennes du 12 juin 1994	590
Elections européennes du 13 juin 1999	591
Elections européennes du 13 juin 2004.....	592
Elections européennes du 7 juin 2009.....	593
Elections européennes du 25 mai 2014	594
Elections régionales	595
France métropolitaine (1986-2010).....	595
Elections régionales du 16 mars 1986	597
Elections régionales du 22 mars 1992	597
Elections régionales du 15 mars 1998	598
Elections régionales des 21 et 28 mars 2004.....	599
Elections régionales des 14 et 21 mars 2010.....	601
Annexe 2 : Le découpage des zones d'immigration.....	603
Annexe 3 : Les enquêtes électorales.....	607
Les enquêtes universitaires depuis 1988.....	607
Les enquêtes post-électorales de la Sofres	610
Annexe 4 : Construction des dimensions d'attitudes.....	611
La construction des variables d'ethno-autoritarisme	612
La construction des variables d'adhésion au libéralisme économique.....	613
Bibliographie	615
Liste des sigles.....	641
Table des matières	643